



ALMA MATER STUDIORUM
UNIVERSITÀ DI BOLOGNA

in cotutela con Université de Tours, Centre d'études supérieures de la Renaissance

DOTTORATO DI RICERCA IN

Storia moderna

Ciclo XXXIV

Settore Concorsuale: 11/A2

Settore Scientifico Disciplinare: M/STO-02

LES ANTIQUITATES D'ANNIUS DE VITERBE.
TRADITIONS, INTERPRÉTATIONS, RÉCEPTIONS HISTORIOGRAPHIQUES EN FRANCE

Presentata da: *Lorenzo Paoli*

Coordinatore Dottorato

Andrea Augenti

Supervisore

Isabella Lazzarini

Florence Alazard

Esame finale anno 2024

REMERCIEMENTS

Au-delà de mes deux directrices, à qui cette thèse est dédiée, et des membres du jury, par qui cette thèse est lue, un trop grand nombre mérite reconnaissance. Si certains noms figurent en notes de bas de page, chacun sera remercié individuellement et oralement, en toute gratitude pour leur contribution.

3014141414 : 1414 : 0141 : 1111

« Più che porsi il dilemma, era il dilemma a porsi Lorenzaccio. Era comunque un falso del problema ; sì, qualcuno ha chiosato da qualche parte che nell'arte si dà prima l'originale e poi la copia, e nella Storia il contrario »

Carmelo Bene, *Lorenzaccio*, Rome, Nostra Signora Editrice, 1986

INTRODUCTION

L'objectif de cette recherche est de rendre compte, du moins en partie, de la large réception dont ont bénéficié des textes aujourd'hui considérés comme inauthentiques et relatant des récits fabuleux, notamment les textes des *Antiquitates* de 1498, édités, commentés et forgés par Annius de Viterbe, ou Giovanni Nanni, et de leur impact sur l'historiographie contemporaine autant que sur celle du XVI^e siècle, en particulier en France. Cet objectif est associé à un autre dessein : définir ce que les *Antiquitates* sont et ce qu'elles ont été. Mais il s'agit aussi de comprendre ce que les *Antiquitates* relatent, quelle histoire elles racontent et comment elles le font. Si une thèse sur les *Antiquitates* pourrait être l'histoire d'une contrefaçon, « cette vérité sur une histoire a elle-même une histoire¹ », cette recherche entend également explorer la discontinuité de la réception de ces textes et de la signification qui leur a été attribuée. En effet, aborder une histoire de la vérité sur la fausseté d'une histoire – les *Antiquitates* – implique de ne pas se limiter aux dichotomies entre auteur sincère et menteur, ou document authentique et inauthentique, texte vrai et faux, récit historique et fabuleux. Au contraire, il convient de nier toute valeur absolue à ces attributs et de les considérer comme des variables, en les reliant chaque fois aux autres textes, aux autres histoires qui les intègrent et les dépassent. Au sein des dispositions chronologiques de ces récits entrelacés, il sera montré que chacune des œuvres composant le recueil miscellanée des *Antiquitates* a été tantôt authentique et inauthentique, vraie et fausse, historique et fabuleuse, parfois en alternance, parfois simultanément. Il s'agit, en d'autres mots, de déplacer le problème de l'épistémologie du récit historique vers une herméneutique de ce même récit.

Les *Antiquitates* seront alors définies par leurs contours, qui sont aussi leurs conditions de connaissabilité. Autrement dit, les traditions transmettant des interprétations passées des *Antiquitates* et les réceptions qui ont contribué à former lesdites traditions, ont à leur tour informé les *Antiquitates* avec des attributs, comme « faux ». La partie initiale de la recherche concerne alors une histoire à rebours, du XXI^e jusqu'au XVII^e siècle, voire le XV^e siècle, qui traitera d'une façon semblable littérature secondaire et sources primaires, toutes porteuses de traditions qui les précèdent, filles du hasard, d'encyclopédies et de certains débats oubliés qu'il faudra retracer. Si les

¹ Jacques Derrida, *Histoire du mensonge. Prolégomènes*, Paris, Galilée, 2012, p. 49.

Antiquitates concernent une ancienne histoire perdue et oubliée, dans la première partie, les *Antiquitates* elles-mêmes seront traitées comme perdues et oubliées, remplacées par des traditions qui prétendent dire la vérité de leur genèse : « un traitement adéquat de l'histoire et de ses interprétations historiques doit nécessairement procéder de manière régressive [...]. La conscience historique ne peut penser qu'à partir d'elle-même, même si elle prétend rendre présente la pensée d'autres temps et d'autres hommes¹ ». Si la première partie de la recherche sert également à fournir un état de l'art, « conscience historique », cette introduction se contente d'introduire les différentes sections, chacune étant dotée de sa propre introduction.

La troisième partie de la recherche concerne les réceptions des *Antiquitates* au XVI^e siècle en France, cette fois en suivant le fil de la chronologie. Il s'agit alors de s'interroger sur la manière par laquelle ces œuvres de 1498 et les histoires qu'elles racontent sur une antiquité oubliée ont été éditées, transcrites, lues, réemployées pour la rédaction d'autres histoires racontant une antiquité de France, autant oubliée. Chaque réception aussi, par l'usage des *Antiquitates*, remplace l'original du texte et de son récit, l'informe et le déforme en produisant un discours autant sur les *Antiquitates*, sur la vérité des histoires et la réalité du passé qu'elles sont censées raconter. Cette dernière partie s'achève alors dans la première partie, en encerclant la deuxième.

La deuxième partie concerne une étude et une analyse des *Antiquitates*, au plus près de chaque composant textuel et matériel qui donne forme à un exemplaire imprimé à Rome en 1498. Il est question de répondre aussi, au bout des traditions de la première partie et au sommet des réceptions de la troisième partie, aux questions suivantes : qu'est-ce que les *Antiquitates* ? Quelle histoire racontent-elles ? Dans quel but ? Les interprétations possibles d'un ouvrage labyrinthique seront encore au cœur de ces interrogations.

Ces trois parties, et la problématique exposée en début de cette introduction, cachent plusieurs autres niveaux de lecture qui seront présentées au long de la recherche. L'interprétation des récits historiques en tant que récits littéraires véritables sur un passé réel est sous-jacente et implicite dans les traditions, les interprétations et les réceptions des *Antiquitates*. Construire et reparcourir une histoire des interprétations des *Antiquitates*

¹ Karl Löwith, *Histoire et salut. Les présupposés théologiques de la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2002 (1949), p. 23.

signifie aborder le problème de l'historiographie comme discipline et de l'histoire comme capable de rendre compte du vrai et du réel, par le négatif du faux et du fictif. Rendre compte de l'historiographie moderne en l'historicisant, en récusant autant que possible toute démarche téléologique et positive. Par soustraction, la recherche procédera aussi, comme les traditions et les réceptions, à fournir une interprétation qui se voudrait véritable et réelle, tout en racontant « comment une fable s'est affabulée, en quelque sorte. On va faire *comme si* un récit vrai était possible au sujet de l'histoire de cette affabulation¹ ».

En revanche, cette recherche contredit et désapprouve le récit au moment même où elle est en train de réaliser, elle nie la possibilité de l'histoire qu'elle est en train de relater. Elle rend compte de cela au lecteur par l'usage de phrases dubitatives, et par la préférence pour les modes conditionnel et subjonctif plutôt que pour l'indicatif. Cette recherche est rédigée à la première personne, suivant la « tyrannie du je² », dans la première et la troisième partie. Toutefois, le lecteur est invité à ne pas croire à l'ego-histoire du récit en « je », et à la subjectivité prétendue qu'il devrait transmettre³, même lorsque le texte met en scène l'enquête historiographique, c'est-à-dire les prétendus *arcana* de la recherche elle-même. Au « je », succède le « nous » dans la deuxième partie, et cela pour deux ordres de raisons. Premièrement, un imaginaire bien enraciné prévoit que les descentes aux enfers se fassent en compagnie d'une guide et d'un autre néotestamentaire récit : « comprends-tu ce que tu lis ? [...] Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me guide ?⁴ ». Deuxièmement les *Antiquitates* elles-mêmes sont scindées entre les contradictions de plusieurs auteurs anciens et les *Commentaria* : elles possèdent elles-mêmes un guide non fiable en Annius de Viterbe. Dans leur schizophrénie, elles nécessitent un narrateur qui soit autant schizophrène. Enfin, il est également envisageable de lire le « je » et le

¹ Jacques Derrida, *Histoire du mensonge. Prolégomènes*, op. cit., p. 10.

² Cf., Enzo Traverso, *Passés singuliers. Le sujet dans l'écriture de l'histoire*, Montréal, Lux Éditeurs, 2020.

³ Cf., Ivan Jablonka, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014.

⁴ *Ac*, 8, 30-31.

« nous » comme le sujet d'un objet parlant, la recherche elle-même, comme des épitaphes sur des anciens sépulcres étrusques¹, des inscriptions sur des vases votifs².

Cette recherche partage ainsi l'inquiétude du temps des doutes et du vertige « devant la falaise³ », elle propose une solution néo-baroque : remplir le vide par l'excès⁴. Malgré cela, loin de réaffirmer des certitudes positives, elle nourrit le doute jusqu'au paroxysme, tout en offrant ici et là, dans son histoire de l'histoire des *Antiquitates* et de l'historiographie, une voie possible pour sortir de la circularité de son doute et de sa structure. Il s'agit alors de souligner et de comprendre les traditions, les interprétations et les réceptions des *Antiquitates* et de l'historiographie moderne comme un souci d'ordre politique, au sein d'un processus de sécularisation dans lequel la vérité de l'histoire et la réalité du passé restent toujours des instruments indispensables au sein de pouvoirs séculiers engagés dans des rapports de force et qui, dès 1498, cherchent un fondement et une genèse dans la métaphysique qu'on appelle histoire, en rapport dialectique avec la religion et le sacré.

¹ Gilles van Heems, « Les épitaphes 'parlantes' d'Étrurie », dans A. Calderini, R. Massarelli, *Ego Duenosio. Studi offerti a Luciano Agostiniani, Ariodante – Linguistica ed epigrafia dell'Italia antica*, N°1 – 2022, p. 897- 914.

² Daniele F. Maras, « Storie di dono : l'oggetto parlante si racconta », dans M.- L. Haack, *L'écriture et l'espace de la mort. Épigraphie et nécropoles à l'époque préromaine*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015.

³ Cf., Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998.

⁴ Cf., Omar Calabrese, *L'età neobarocca. Tendenze e contaminazioni della contemporaneità*, Bologne, La casa Usher, 2022 (1987).

I. UNE GENEALOGIE DES TRADITIONS INTERPRETATIVES SUR LES *ANTIQUITATES* ET ANNIUS DE VITERBE

« One historian died of grief, for having raised his elaborate speculations on these fabulous originals ».

Isaac D'Israeli, *A second series of curiosities of literature*, III, Londres, John Murray, 1823, p. 55.

« Ces ouvrages sont dignes de critiques éclairés et justes, et non de verbeuses observations. Si quelqu'un de mes lecteurs y trouve quelque chose qui le blesse, je le prie de bien examiner avant de juger ; mais s'il a quelque objection à faire, qu'il n'attende pas que je sois mort pour combattre avec des ombres et des fantômes : ce délai prouverait en lui de la timidité, de l'ignorance et de l'envie ; qu'il m'attaque pendant que je vis encore, et je lui répondrai sur le champ ».

Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, f. a iii r. Tr. par Agricola- Joseph Fortia d'Urban, *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, VIII, p. 155.

Introduction

En 1995, à propos des fortunes du *Cortegiano* de Baldassarre Castiglione (1478- 1529), Peter Burke écrivait que « il n'est guère utile de discuter de la réception d'un texte sans proposer au préalable une interprétation de ce texte comme base [base- line] de référence pour mesurer les divergences. Une telle interprétation ne peut éviter d'être controversée, mais elle peut éviter d'être arbitraire¹ ». Devrais- je élaborer une interprétation des *Antiquitates* à l'aune de laquelle toutes les précédentes devraient être évaluées ?

Commencer avec la vie du faussaire, son imposture et leur temps me semblerait un geste menteur et ingrat. Cela voudrait dire partir, comme un nouvel Annius de Viterbe, à la quête de la vérité originaire, en expliquant ce que ce frère dominicain est ou était, ainsi que ce que sont ou étaient les *Antiquitates*, comme si ces deux fonctions textuelles possédaient un statut ontologique propre et universel, coïncidant avec la fausseté. Dans cette éventualité, je pourrais même débiter par la naissance d'Annius, et réécrire le récit de la vie d'un frère dominicain viterbois au milieu du XV^e siècle. Peut- être, avec une clé de lecture micro- historique, m'inventant tout un monde d'oralité perdue, ou en repérant une par une les possibles lectures qui auraient conduit au faux futur. Ou peut- être, en tant qu'historien des mentalités, ou historien des idées, en retraçant le milieu socioculturel dans lequel Annius lui- même avait développé ses idées. Enfin, j'aurais dû reprendre encore une fois les *Antiquitates* pour y appliquer « la méthode grossière qui remonte de l'œuvre à l'auteur, et construit l'auteur d'après l'œuvre² », ou vice- versa. Celle- ci aurait été une voie, possible, pour laquelle je peux déjà résumer les résultats virtuels, pour le plaisir d'une égohistoire contrefactuelle. Tout d'abord, j'aurais présenté la biographie susmentionnée du faussaire. Dans un deuxième temps, j'aurais abordé la conception du faux, soit en tant qu'une lente prise de conscience d'Annius de Viterbe, soit comme un changement imprévu dans sa carrière de *magister* en théologie. Ensuite, j'aurais présenté

¹ « there is little point in discussing the reception of a text without first offering an interpretation of that text as a base- line from which to measure deviations. Such an interpretation cannot avoid being controversial, but it can avoid being arbitrary », ma traduction. Peter Burke, *The Fortunes of the Courtier. The European Reception of Castiglione's Cortegiano*, Philadelphie, Pennsylvania State University Press, 1996 (1995), p. 19.

² Paul Valéry, *Cahiers*, Paris, Gallimard, 1973, vol. I, p. 276 ; Cf., Roger Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard, 2015, p. 69.

la création du faux en plusieurs phases. Un résumé du contenu du faux aurait suivi, éclaircissant aussi les intentions possibles du faussaire et les buts de l'œuvre. Certes, je pourrais discuter de ses intentions, reconstruire une psychologie peut-être, et si j'étais assez subtil, je pourrais même me persuader qu'Annius, en tant que dévot dominicain, avait fini par croire lui-même aux faux qu'il avait élaborés. Ensuite seulement, je pourrais introduire la réception de l'œuvre, avec une longue liste de personnages qui sont tombés dans le piège. Parallèlement, j'introduirais d'autres personnages, plus sceptiques. Il s'agirait respectivement des crédules et des critiques de l'imposture. Évidemment, dans ce récit le faux serait tel par son essence et sa nature, et mon interprétation préalable devrait en tenir compte. Ainsi, je proposerais au moins trois personnages qui, parce qu'ils sont doués d'un sens critique inné ou parce qu'ils font usage des meilleurs instruments philologiques et méthodologiques, seraient arrivés à détecter immédiatement la supercherie en la dénonçant. Ces esprits d'avant-garde ne seraient pourtant pas crus. Malgré leurs efforts, les temps n'auraient pas encore été assez matures pour refuser de telles falsifications. Pendant l'élaboration de cette réception, je m'occuperais également d'étonner le lecteur : les faux sont tentateurs et insidieux, même des sommités du savoir telles qu'Érasme de Rotterdam y ont cru ! Je pourrais expliquer cela par l'aura de pouvoir malveillant que chaque faux, avec une plus ou moins grande intensité, transporte avec lui. Le texte serait ainsi humanisé, et l'intentionnalité trompeuse du fraudeur passerait à son œuvre, en amenant, tel un fantôme, la corruption dans un monde autrement en quête de vérité. De la même manière que la nature factice de l'œuvre m'avait renseigné, tout au début, sur la nature perverse de l'auteur. Après une première discussion sur la réception du faux, la lumière serait jetée par des savants qui enfin dévoileront la tromperie une fois pour toutes. Enfin, le récit se tournerait vers ce démasquage. Le coupable, insoupçonné malgré les avertissements des premiers critiques, serait attrapé et démasqué : c'était bien lui le faussaire, ce vieux jacobin si italien et si malin ! Certes, en ce récit final, je soulignerais des personnages un peu limités ou rétrogrades qui ont continué de croire au mensonge après le dévoilement. En effet, le risque de se laisser leurrer serait toujours présent : ma recherche aurait ainsi la mission morale implicite de détourner le lecteur du mensonge, et moi en tant qu'auteur, outre que véritable, je serais également juste. En ce cas-là aussi, il me serait possible de choisir entre une faute innée – le personnage en question manquait de sens critique –, une faute technique – le personnage en question ne

maîtrisait pas les nouveaux instruments philologiques ou méthodologiques –, ou encore mieux, une faute politico- morale qui est aussi plus exemplaire – ce personnage est également un menteur et il employait le faux pour défendre ses intérêts ou ceux de son patron. Quoi qu’il en soit, la vérité aurait triomphé et l’ordre serait rétabli. Entre- temps, pour sauver certaines des autorités – et des ceux qui se réclament leur successeurs – de la honte d’avoir cru au faussaire, il me serait toujours possible d’affirmer que le faux aurait été cité ou employé par ce dernier pour une simple question de conformisme.

Toutefois, ceci reste une histoire contrefactuelle, et je préfère procéder autrement en laissant la vérité des origines aux théologiens tels qu’Annius de Viterbe. Par contre, je montrerais plusieurs récits semblables à celui- ci au long des six chapitres qui composent cette première partie. Une chose me semble assez certaine : dans ce récit uchronique, il n’y aurait en réalité aucun questionnement ni aucune recherche relative aux *Antiquitates*. Cette histoire fondée sur une interprétation textuelle « base- line » serait purement tautologique : les *Antiquitates* sont fausses car elles ont été créées par un faussaire. L’auteur est un faussaire car il a élaboré un faux. Pour sortir de cette impasse et de cette lecture si stérile, je propose de nous débarrasser des questions implicites dans une histoire de ce genre ou, du moins, de les poser autrement. En effet, devant l’interrogation « qu’est- ce que les *Antiquitates* d’Annius de Viterbe », au lieu de répondre « un faux », j’emprunterai et réadapterai une réponse de William Marx :

Quand quelqu’un déclare : « la poésie, c’est... », « le roman, c’est... », « la littérature, c’est... », j’aurais envie de sortir un revolver (que je n’ai pas, je m’empresse de le préciser), ne fût- ce que pour forcer mon interlocuteur à ajouter un complément de temps et de lieu¹.

Afin d’éviter le revolver, que je devrais finalement pointer vers moi- même, en ayant posé la question, je me limiterai pour l’instant auxdits compléments. Ainsi, j’entends définir les temps, les lieux, les circonstances et les moyens par lesquels la connaissance des *Antiquitates* nous est disponible actuellement. Les lieux seront les *loca* de certains livres, le temps, leurs dates de publication, les modalités seront les façons et les contingences par lesquelles cet objet a été lu et expliqué, donc réélaboré et reconstruit.

¹ William Marx, *Adieu à la littérature. Histoire d’une dévalorisation XVIII^e- XX^e siècle*, Paris, Les éditions de minuit, 2005, p. 13.

Enfin, il s'agira de montrer, par les compléments et les exemples qu'ils introduisent, les interprétations et les significations à la fois des *Antiquitates* et d'Annius de Viterbe, à l'intérieur des discours savants, ou non, d'aujourd'hui jusqu'au XVII^e siècle. Dit dans le vocabulaire de Stanley Fish, jusqu'au moment où une « communauté interprétative¹ » hostile au texte s'est imposée en le marginalisant, ce qui nous permet de dire aujourd'hui que les *Antiquitates* sont fausses. En ce sens, dans cette première partie, je discuterai de plusieurs communautés interprétatives : avant tout celle des chercheurs contemporains aux États-Unis, ou des *forgery studies*, ensuite celle des universitaires français et francophones. Après, celles des historiens européens travaillant sur l'histoire de la critique et de l'historiographie au long du XIX^e et du XX^e siècle, et encore, celle des membres de l'Académie Celtique de Paris, au début du XIX^e siècle, ou celles du monde transversal des auteurs de dictionnaires et d'encyclopédies. En procédant à rebours, je rejoindrai la communauté interprétative de l'ordre du frère prêcheur, aux prises avec les œuvres éditées à propos de leur ancien confrère, avec, comme contrepoint, la République des lettres du XVII^e et du XVIII^e siècle, entre Venise, Leipzig, Hambourg et Paris, travaillant à l'élimination de cet inconfortable faux. Enfin, je passerai au milieu des philologues néerlandais à Leiden, au début du XVII^e siècle, avec des érudits également engagés dans la condamnation de la vilaine tromperie d'un jacobin. Voici une belle accumulation d'interprétations et de divergences. Toutefois, je me demande encore si lesdites interprétations desdites communautés devraient suivre une interprétation préalable de ma part pour en mesurer la déviation, ou si elles seraient plutôt les connaissances préalables pour que je puisse même donner une interprétation dont elles divergeraient. Je suis convaincu de la deuxième option. Certes, je pourrais, comme déjà dit, revenir à ces textes des *Antiquitates* de 1498 pour leur donner la « base- line » dont parlait Burke, mais je crois avec Pierre Bayard « qu'il n'est nullement nécessaire d'avoir eu un livre en main pour en parler dans le détail, à condition d'écouter et de lire ce que les autres lecteurs en disent² ». Ainsi, je ne débiterai ni par les *Antiquitates* ni par une interprétation, tout en développant, au long de cette partie, des interprétations que je ne trouve pas arbitraires.

¹ Stanley Fish, *Is There a Text in This Class ? The Authority of Interpretive Communities*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 1980, p. 1- 17, 147- 174.

² Pierre Bayard, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?*, Paris, Les éditions de minuit, 2007, p 53- 54.

Pour revenir au questionnement, je poserais d'autres interrogatives : qu'est-ce qui a été écrit sur les *Antiquitates* et sur Annus de Viterbe ? Pourquoi ? Par qui ? Quand ? Comment ? Où ? Bref, je reprendrai la question d'origine en y ajoutant les compléments de temps et de lieu textuels. Il faut, je pense, déplacer la fausseté du texte, des antiquités anniennes – c'est-à-dire de leur essence – aux textes qui en parlent et qui lui attribuent ladite fausseté – c'est-à-dire aux interprétations. En effet, il s'agit ici d'une entreprise intertextuelle : les communautés interprétatives sont elles-mêmes une série de textes qui se citent l'un l'autre, un ensemble d'ouvrages qui ont été rangés par moi-même dans l'ordre que j'ai cru le plus convenable, ou plus simplement selon la manière par laquelle ils se sont présentés à moi.

Dans cette première partie, il s'agira donc de tracer avec les mots écrits par d'autres un cercle autour de ces antiquités, de les définir par leurs contours temporels et textuels, de les expliquer par leurs usages, en les considérant comme accessibles seulement à travers ces mêmes contours. Cela ne signifie pas seulement abandonner une première interprétation du texte, qui serait la mesure du reste, mais également ne pas rédiger un état de l'art linéaire sur le sujet, qui présenterait ce dernier comme une accumulation positive de savoirs, et non comme un complexe jeu intertextuel de réécritures et de réinterprétations. En effet, en procédant à rebours, l'état de l'art n'est que l'interprétation la plus récente en ordre chronologique, et les chercheurs seulement la dernière communauté interprétative à avoir écrit sur ces antiquités. S'agissant de la dernière interprétation, c'est exactement par ces chercheurs que je voudrais débiter, en réfléchissant de quelle manière la masse de textes et d'études à propos des *Antiquitates* est mobilisable par moi aujourd'hui, et me demander « que sont ces choses pour nous maintenant, comment se présentent-elles de notre point de vue, et quel rôle jouent-elles en nous pour nous, dans notre dispositif intellectuel, dans notre sensibilité intellectuelle, dans ce qu'est pour nous le monde de la pensée¹ ». Pour définir cette présence textuelle et mentale, dans cette partie je préférerais parler de tradition plutôt que de réception, et plus en particulier de traditions interprétatives, ou herméneutiques.

Tradition est un terme chargé de signification, qui revient souvent dans les discours portés sur Annus de Viterbe. Anthony Grafton, dans la première étude qu'il a dédiée entièrement au frère dominicain, parlait également de tradition : « l'effort d'Annus pour

¹ Judith Schlanger, *Présence des œuvres perdues*, Paris, Hermann éditeurs, 2010, p. 13.

compléter et colorer le récit biblique est profondément enraciné dans la tradition savante¹ ». Les *Antiquitates* d'Annius de Viterbe feraient donc partie d'une tradition savante, tout en élaborant une « invention de traditions² », en reprenant l'expression rendue célèbre par le volume édité par Eric Hobsbawm et Terence Ranger³. De plus, outre d'une tradition savante, les *Antiquitates* feraient aussi partie d'une ou plusieurs « traditions d'invention⁴ », une tradition de falsifications. Il est donc possible d'insérer les antiquités anniennes dans une tradition occidentale plus large d'études historico-philologiques, celle que Grafton appelle l'« érudition occidentale ». Une tradition qui porte avec elle une déontologie, suivie par le même Grafton :

La tradition critique impose de reconnaître dans les sources ce qui nous déplaît comme ce qui nous agrée. On ne peut se réclamer de cette tradition si l'on se refuse à admettre combien elle doit aux activités de sa sœur criminelle – et combien elle y a souvent été impliquée⁵.

De mon côté, je ne suis pas certain de savoir ce qui me plaît ou me déplaît dans les sources, je crois que cela demanderait un travail psychanalytique plus approfondi, et, par ailleurs, mon devoir m'échappe également. Dans l'attente de cela, je peux toutefois m'interroger sur cette tradition critique qui est censée reconnaître, ou refuser, les *Antiquitates*.

Pour faire cela, j'utiliserais le mot tradition en deux sens, le premier provenant directement d'Eric Hobsbawm. Selon Hobsbawm, la tradition « est essentiellement un processus de formalisation et de ritualisation, caractérisé par la référence au passé, ne serait-ce qu'en imposant la répétition⁶ ». Dans mon sens, je discuterai de ces traditions interprétatives des *Antiquitates*, qui se sont imposées par une simple répétition textuelle.

¹ « Annius's effort to fill in and add color to the biblical narrative has deep roots in scholarly tradition », ma traduction. Anthony Grafton, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annius of Viterbo », dans A. Grafton, A. Blair (dir.), *The Transmission of Culture in Early Modern Europe*, Philadelphia, Pennsylvania University Press, 1990, p. 20

² « Invention of Traditions », ma traduction. *Ibid.*, p. 9

³ Eric J. Hobsbawm, Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

⁴ « Traditions of Invention », ma traduction. *Ibid.*

⁵ A. Grafton, *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

⁶ « is essentially a process of formalization and ritualization, characterized by reference to the past, if only by imposing repetition », ma traduction. E. J. Hobsbawm, T. Ranger, *The Invention of Tradition*, *op. cit.*, p. 5.

Des références qui se sont standardisées et formalisées dans leur contenu. En effet, les historiens, ou plus en général les savants, pour reprendre l'expression de Grafton, ont fait et font également partie de ce processus d'invention de traditions :

Les historiens, quels que soient leurs objectifs, sont engagés dans ce processus dans la mesure où ils contribuent, consciemment ou non, à la création, au démantèlement et à la restructuration des images du passé qui appartiennent non seulement au monde de l'investigation spécialisée, mais aussi à la sphère publique de l'homme en tant qu'être politique. Autant dire qu'ils sont conscients de cette dimension de leurs activités¹.

Grafton n'est pas le premier à insérer intentionnellement Annus de Viterbe dans une tradition, tout en se réclamant lui-même partie d'une tradition. Au long de cette première partie, je discuterai d'autres savants qui se sont réclamés d'une tradition, tout en employant Annus pour légitimer la tradition dont ils se déclaraient les descendants.

Comme évoqué, je donne également un deuxième sens à « tradition », que je reprends de l'herméneutique de Hans Georg Gadamer. Cette tradition est pourtant inconsciente, s'agissant du bagage de préjugés, la précompréhension, qui est un passage inévitable ainsi que le moteur de toute compréhension². Pour reprendre les mots de Jean Grondin, « la tradition représente ainsi tout ce qui n'est pas "objectivable" dans une compréhension, mais qui la détermine imperceptiblement. La compréhension s'opère à partir de certaines attentes et visées qu'elle hérite du passé et de son présent, mais qu'elle ne peut pas toujours mettre à distance³ ». Comme Gadamer, je crois que la tradition et les préjugés sont nécessaires à toute connaissance, mais plus radicalement que Gadamer, je ne crois pas que l'on pourrait achever une véritable fusion des horizons entre l'œuvre et le lecteur : l'œuvre n'a pas d'horizons intrinsèques en elle-même. Par contre, il me semble que je peux, sagement ou moins, prendre en partie conscience de mes préjugés, ainsi que des traditions dans lesquelles cette entreprise de connaissance s'insère. Toutefois, le texte en lui-même est-il porteur de toutes les traditions et les interprétations

¹ « historians, whatever else their objectives, are engaged in this process inasmuch as they contribute, consciously or not, to the creation, dismantling and restructuring of images of the past which belong not only to the world of specialist investigation but to the public sphere of man as political being. They might as well be aware of this dimension of their activities », ma traduction. *Ibid.*, p. 9.

² Cf., Hans Georg Gadamer, *Vérité et méthode*, Paris, Editions du Seuil, 1976 (1960).

³ Jean Grondin, *L'herméneutique*, Paris, PUF, 2006, p. 76.

qu'il a subies ? Je ne le crois pas, et, comme pour les communautés interprétatives, ces interprétations et ces traditions se trouveraient dans d'autres textes encore, dans d'autres discours, et elles ne sont pas dans l'exemplaire des *Antiquitates* de 1498. En ce sens, je pourrais parler d'esthétique de la réception avec Hans Robert Jauss¹. La fusion des horizons concerne les horizons interprétatifs de plusieurs traditions, les successions des horizons d'attente des lecteurs, sans lesquels l'œuvre ne serait aucunement accessible². Cependant, je ne crois pas que l'on peut se représenter lesdits horizons comme étant successifs chronologiquement, comme le serait une stratification géologique d'interprétations, des couches que je pourrais creuser pour remonter en reculant au premier horizon d'attente, ce premier sens attribué à l'œuvre. Toute interprétation postérieure ne se cumule pas à la précédente, mais la modifie pour l'insérer dans son discours, elle s'en approprie, en réécrivant ainsi, consciemment ou pas, le passé. La tradition n'est-elle pas qu'une projection anachronique se réécrivant constamment, d'une interprétation à l'autre ? Cela en prétendant exprimer l'essence de l'œuvre, l'interprétation « base- line » ? Ainsi, je pourrais représenter ces traditions comme les simulacres d'un texte original, encore les *Antiquitates*, toujours absentes malgré leur présence matérielle, mais toujours présentes dans ces lectures qui se veulent la mesure du texte lui-même. Des interprétations, des simulacres dont le dernier est toujours l'originel, dont la plus ancienne est toujours intégrée et réimaginée par la plus récente.

Voici donc ces traditions interprétatives, d'un côté les formalisations qui se sont imposées ou qui ont été imposées sur Anniius de Viterbe, de l'autre l'inévitable précompréhension dans laquelle moi-même je suis piégé, et que je ne peux pas ne pas essayer de démêler avant de donner n'importe quelle interprétation. Cette première partie s'occupera donc des récits savants, ou non, qui ont inséré Anniius dans telle ou telle autre tradition interprétative, en élaborant une tradition interprétative. Cela, en donnant une place ou une autre à « Anniius de Viterbe » et aux « *Antiquitates* », deux étiquettes toujours insérées dans un discours qui les dépasse. Des traditions qui les insèrent toujours dans une constellation plus vaste telle que les faux, l'histoire, l'érudition occidentale, la critique. Ainsi, en modifiant sa position dans une taxinomie, ces traditions changent non seulement l'interprétation des *Antiquitates* et d'Anniius, mais celle de toute la taxinomie,

¹ Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.

² *Ibid.*

de toute la tradition. En effet, soient-elles intentionnelles ou pas, les interprétations discutées dans cette première partie sont également performatives et elles élaborent des vérités sur ces textes et leurs auteurs, c'est-à-dire leur fausseté.

De plus, des remarques qui sembleraient purement philologiques, sur l'authenticité ou non de certains textes, impliquent toujours, parallèlement, des jugements moraux lorsqu'elles se déplacent vers l'auteur desdits textes, comme dans mon histoire contrefactuelle. Lorsque l'on examine les traditions interprétatives, autant présentes que passées, des chercheurs, des historiens et des hommes de lettres, l'aspect descriptif s'accompagne des observations concernant la moralité du mensonge. Des telles remarques font également partie des façons et des moyens par lesquels ces interprétations forment et déplacent Annius de Viterbe et les *Antiquitates* en tant qu'objets, et ne peuvent pas être exclues de cette première partie. Si la vérité finale est que les *Antiquitates* ont été rédigées par Annius de Viterbe, cela signifie qu'il est coupable. La dimension de la faute morale a ainsi une importance non négligeable à l'intérieur de ces traditions, et plusieurs tribunaux de l'histoire se sont efforcés pour coincer ou absoudre le frère dominicain. Au-delà de cette remarque, dans cette partie, je garderai consciemment la confusion et l'ambiguïté des termes : faux, fiction, fabrication, contrefaite, apocryphe, pseudo. Les traditions dont je traite gardent cette ambiguïté et les études qui s'intéressent aux antiquités anniennes ne démêlent pas ces mots. D'ailleurs, c'est exactement cette ambiguïté qui permet de superposer l'opposition vérité/mensonge au couple authentique/apocryphe. S'en débarrasser limiterait, je trouve, la compréhension desdites traditions. D'autant plus que, à ces deux paires, il faudrait ajouter aussi celle d'histoire/fiction. En effet, les *Antiquitates* ne sont pas seulement inauthentiques textuellement, mais également fictives historiquement.

Cela m'amène à une autre distinction, qui est au contraire nécessaire. Dans cette introduction, comme dans le reste de cette partie, je sépare à plusieurs reprises Annius de Viterbe et les *Antiquitates*. Ces deux figures, et je dirais même ces deux fonctions, en reprenant le concept de « fonction auteur¹ » de Michel Foucault, jouent des rôles différents selon la culpabilité ou moins du frère dominicain dans les textes qui en discutent : Annius et les *Antiquitates* comme « principe de groupement du discours,

¹ Michel Foucault, *Philosophie : anthologie*, Paris, Gallimard, 2004, p. 290- 318.

comme unité et origine de leurs significations, comme foyer de leur cohérence¹ ». Certes, dans la période dont il est question en cette partie, les antiquités et Annius sont toujours mentionnés en couple, que l'on considère ce dernier coupable ou innocent. Toutefois, leur relation est différée selon l'interprétation : je peux bien parler d'antiquités anniennes car les *Antiquitates* ont été premièrement éditées par le frère dominicain, lui-même trompé par ces faux, ou, à l'inverse, car ces mêmes antiquités sont une fabrication du frère. De même, une autre interprétation des *Antiquitates* aura une fonction différente dans la tradition interprétative dans laquelle elles sont insérées, en fournissant également une autre interprétation pour Annius de Viterbe. Beaucoup plus rare, mais tout aussi possible, une nouvelle fonction d'Annius de Viterbe dans un texte biographique à son sujet permettra une autre interprétation des antiquités qu'il a publiées. Par conséquent, il me semble très important de séparer Annius de Viterbe et les *Antiquitates*, afin de mieux remarquer ces glissements de fonction et de représentation qui sont inhérentes aux traditions interprétatives sur ces deux objets. Certes, « dans le *topos* de la mort de l'auteur, on confond l'auteur au sens biographique ou sociologique, au sens d'une place dans le canon historique, et l'auteur au sens herméneutique de son intention, comme critère de l'interprétation² », mais, s'agissant de textes considérés essentiellement faux, le faussaire au sens biographique est-il au fond séparable du faussaire au sens herméneutique ?

Procéder à rebours dans les traditions interprétatives signifie, malgré leur fonctionnement anachronique, suivre une chronologie, un ordre temporel à travers lesquels je peux situer les textes en question. Le moment de départ est cette recherche, et les recherches sur lesquelles elle se fonde. Le point d'arrivée, c'est celui que je considère être le début du canon historique principal qui a fondé la tradition considérant les *Antiquitates* comme fausses, et Annius de Viterbe comme un faussaire. C'est-à-dire le début du canon qui a construit une tradition sur la première réception des *Antiquitates*, leur premier horizon d'attente. Le mot correct pour cette histoire remontant à une fondation de tradition est, peut-être, généalogie. Ainsi, voici un autre terme foucauldien – et nietzschéen – que j'utiliserai volontiers ici. Généalogie signifierait :

¹ M. Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p 28.

² Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Editions Seuil, 1998, p. 58.

Suivre la filière complexe de la provenance [...] maintenir ce qui s'est passé dans la dispersion qui lui est propre : c'est repérer les accidents, les infimes déviations – ou au contraire les retournements complets –, les erreurs, les fautes d'appréciation, les mauvais calculs qui ont donné naissance à ce qui existe et vaut pour nous : c'est découvrir qu'à la racine de ce que nous connaissons et de ce que nous sommes il n'y a point la vérité et l'être, mais l'extériorité de l'accident¹.

Certes, la généalogie foucauldienne n'a pas pour tâche « de montrer que le passé est encore là, bien vivant dans le présent, toutes les traverses du parcours d'une forme dessinée dès le départ² », cependant, que faire quand, parmi les accidents et les erreurs, se repèrent des continuités ? Que faire face à ce qui se présente non pas comme des discours sur la vérité originelle, c'est-à-dire la fausseté, mais comme des jugements, des remarques, bref, des morceaux de texte qui se répètent jusqu'à aujourd'hui ? Ainsi, cette partie concerne une généalogie des traditions interprétatives qui est inséparable de la transmission textuelle, c'est-à-dire ce qui est physique, matériel, dans la métaphysique des œuvres. Je suivrai les discontinuités autant que les continuités des études, des œuvres, des notices de dictionnaires, de toutes sortes d'écrits portant sur les *Antiquitates* et sur Annius de Viterbe, dont l'apport arrive parfois jusqu'aux interprétations les plus récentes.

Pour une exigence disciplinaire et pour le respect que je dois à la tradition historiographique, je me permettrai des hors-textes. Si Annius de Viterbe et les *Antiquitates* restent des fonctions, je parlerai au sens biographique, et non seulement au sens herméneutique, des auteurs qui discutent des antiquités anniennes et du frère dominicain. D'autant plus que les personnages impliqués en ces débats au cours de quatre siècles peuvent être autant historiques que fictionnels : du critique acharné qui taxe les *Antiquités* de falsification, aux apologistes inventeurs de manuscrits inexistantes, en passant par des chauvins viterbois et un aristocrate atlantologue, jusqu'au spiritiste étatsunien et au philologue à la quête des manuscrits susmentionnés, ils ressemblent parfois à ces personnages de la *Synagoge des iconoclastes* de Rodolfo Wilcock³.

Enfin, ces six chapitres ne sont peut-être qu'une *wunderkammer*, dans laquelle j'ai collectionné des simulacres de chercheurs passés, afin de donner substance à un sujet qui,

¹ M. Foucault, *Anthologie*, op. cit., p. 400.

² *Idem*.

³ Rodolfo J. Wilcock, *La Synagoge des iconoclastes*, tr. par Giovanni Joppolo, Paris, Gallimard, 1977.

autrement, serait évanescent comme le passé. Mais cela est le piège de toute intertextualité, de toute histoire en style *new historicism*, et plus en général de cette « histoire inquiète¹ », cette histoire dite postmoderne qui n'a plus de séparation entre un dedans et un dehors, entre un texte et un contexte, entre un sujet et un objet, entre *res gestae* et *narratio rerum gestarum*.

¹ Sabina Loriga, Jacques Revel, *Une histoire inquiète. Les historiens et le tournant linguistique*, Paris, EHESS Gallimard Seuil, 2023.

1. « Le bâtard génial ». Anniius de Viterbe et les *Antiquitates* dans la recherche contemporaine (XXI^e- XX^e siècles)

« Longtemps l'historien a passé pour une manière de juge des Enfers, chargé de distribuer aux héros morts l'éloge ou le blâme¹ ». Comme d'autres, Anniius de Viterbe et ses antiquités ont été soumis au « tribunal intègre et terrible² » de l'Histoire. Pourtant, si l'on admet les catégories de Marc Bloch, par « l'honnête soumission à la vérité³ », les historiens, à la fois en tant que juges et savants, ont jugé et jugent Anniius comme un faussaire et les *Antiquitates* comme un faux. Aujourd'hui, le verdict est clair : coupables. La soumission à la vérité étant « honnête », l'œuvre d'Anniius relève d'une faute non seulement scientifique, mais aussi morale : il s'agit de « un faussaire sans scrupule⁴ ». Bref, comme l'écrivait Arnaldo Momigliano dans une annexe de son étude fondamentale sur les antiquaires et l'histoire ancienne : « Les *Commentaria* [...] d'Anniius de Viterbe, 1498, sont, *comme chacun sait* [je souligne], une série de textes faussement attribués à des historiens antiques⁵ ». Face à un tel tribunal (supra)historique, une prémisses s'impose : je ne suis pas complice du méfait et je considère aussi, que les textes connus généralement aujourd'hui sous le nom de *Antiquitates* ne sont pas authentiques. Ensuite, il faut considérer que ces pseudo- textes ont été figés par leur éditeur et commentateur, Giovanni Nanni, sous son pseudonyme Anniius de Viterbe.

En effet, toute production scientifique récente faisant mention d'Anniius de Viterbe – cette recherche comprise – ne peut manquer de répéter les mots faux et faussaire, souvent avec d'autres adjectifs qualitatifs. Par exemple, – et je pioche au hasard des exemples français plus ou moins récents et de provenance assez variée – un homme soit

¹ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier de l'historien*, Paris, A. Colin, 1997, p. 57.

² Jean d'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, 1751, cité dans Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Seuil-Gallimard, 1997, p. 50. J'emploi Histoire dans le sens transcendantal de *Geschichte*, « comme catégorie de la réalité et de la réflexion », R. Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, p. 48.

³ M. Bloch, *Apologie pour l'histoire*, *op. cit.*, p. 58.

⁴ « un falsario senza scrupoli », ma traduction. Roberto Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », *Italia Medioevale e Umanistica* V, Padoue, Editrice Antenore, 1962, p. 441.

⁵ Arnaldo Momigliano, « L'histoire ancienne et l'Antiquaire », *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983 (1950), p. 286. Ailleurs Momigliano a écrit rapidement à propos du « explosion de falsifications et de fictions sur l'histoire de toutes les nations d'Europe qui a commencé avec Anniius de Viterbo en 1498 », « outburst of forgeries and fictions about the history of all the nations of Europe which started with Anniius of Viterbo in 1498 », ma traduction. A. Momigliano, « An interim report on the origins of Rome », *The Journal of Roman Studies*, Vol. 53, 1963, p. 96.

« cynique¹ » soit « génial² », mais en tout cas, un auteur de « rêveries³ » et de « fantasmagories⁴ », aussi sympathiques ou dangereuses soient-elles. Très parlant, le titre attribué à Annus de Viterbe par Walter Stephens : l'« archifausaire »⁵. Encore, plus poétique et théologien, celui donné par Gabriele Pedullà : « le faussaire de Dieu⁶ ». Ou enfin, avec des tons ironiquement hollywoodiens, celui donné par Anthony Grafton : « le *bad boy* de la philologie de la Renaissance⁷ ». Donc, par le lien intime qui soude tout faussaire à son faux, aujourd'hui dans l'historiographie de la Renaissance et au-delà, les *Antiquitates* sont les faux par excellence.

Du reste, la nature frauduleuse de ce recueil a été démontrée plusieurs fois, de plusieurs manières, dans des contextes différents et pour des raisons diverses depuis le XVI^e siècle. Si quelque rare apologiste pouvait encore essayer une défense du texte et du

¹ « La démonstration par Lorenzo Valla, en 1440, que la “donation de Constantin”, le document sur lequel la papauté avait fondé son prestige temporel, était un faux, a pu influencer sur la conscience critique et sur le cynisme d'Annus ». Renaud Malavialle, « Juan de Vergara (1492- 1557) vs Annus de Viterbe (1432- 1502). Critique historique et épistémologie de l'histoire en Espagne au XVI^e siècle : un enjeu politique », *e- Spania* [En ligne], 32 | février 2019, mis en ligne le 05 février 2019, consulté le 19 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/29718> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-spania.29718>.

² « Un génial faussaire, le dominicain Giovanni Nanni, dit Annus de Viterbe, profite de la fureur généalogique ambiante pour publier des Antiquités ». Alain Tallon, « Chapitre III. Récupération et expansion », dans : Alain Tallon éd., *L'Europe de la Renaissance*. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais- je ? », 2021, p. 46- 70. URL : <https://www.cairn.info/--9782715406445-page-46.htm>.

³ « Les rêveries d'Annus », Chantall Grell, « Annus de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne », dans *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVI^e et XVII^e siècles* [En ligne], Madrid, Casa de Velázquez, 2007, consulté le 19 novembre 2021. URL : <http://books.openedition.org/cvz/11168>. ISBN: 9788490962800.

⁴ « Mais les étruscologues peuvent se consoler en se disant qu'ils n'en sont plus aux balbutiements de cette époque, où, dans la ligne des fantasmagories d'Annus de Viterbe sur l'ascendance noachique des premiers Toscans, on s'interrogeait sur l'apparement entre l'étrusque et l'hébreu ». Dominique Briquel, « Une langue connue de manière fragmentaire : l'étrusque comme 'Trümmersprache' », dans Dan Anca, D. Briquel, Katherine Gruel *et al.*, « Les concepts en sciences de l'Antiquité : mode d'emploi. Chronique 2019 – Fragments et fragmentation », *Dialogues d'histoire ancienne*, 2019/1 (45/1), p. 207- 290. DOI : 10.3917/dha.451.0207. URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2019-1-page-207.htm>.

⁵ W. Stephens, « Discovering the Past : The Renaissance Arch- Forger and His Legacy' » dans Earl A. Havens (dir.), *Fakes, Lies and Forgeries*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2014, 67–84 ; *Id.*, « Exposing the Archforger. Annus of Viterbo's First Master Critic », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.), *Literary Forgery in Early Modern Europe 1450- 1800*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2019, p. 170–85.

⁶ Gabriele Pedullà, « Annio, il falsario di Dio », dans Sergio Luzzatto, Gabriele Pedullà, Amedeo de Vincentiis (dir.), *Atlante della letteratura italiana. Dalle origini al Rinascimento*, Vol. 1, Turin, Einaudi, 2010, p. 596- 603.

⁷ « The bad boy of Renaissance philology », ma traduction. A. Grafton, *Inky fingers. The making of books in Early Modern Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 2020, p. 84.

frère dominicain au siècle dernier¹, personne ou presque² n’oserait aujourd’hui soutenir l’authenticité de ce recueil. En revanche, certains, même en acceptant sa fausseté, ont essayé d’absoudre le frère Giovanni Nanni du crime, ou du moins de remettre en question ce dernier. Cela, en avançant timidement la possible innocence d’Annius de Viterbe, un dominicain, certes patriotique, mais qui aurait été finalement trompé lui-même par les pseudo-antiquités³. Une explication assez ancienne, qui était encore très courante il n’y a pas si longtemps⁴.

Dans le monde de la vulgarisation, cette remise en question peut être plus virulente : l’auteur anonyme de la page Wikipedia italienne *Antiquitatum variarum* souligne dans chaque paragraphe qu’Annius de Viterbe serait innocent, ses découvertes authentiques, et que le frère et sa publication auraient été victimes d’insinuations partisans des scientifiques depuis la Renaissance, tandis que l’authenticité des textes serait confirmée par des mystérieuses tablettes sumériennes dont l’origine reste à préciser⁵. Également, dans l’édition récente d’un traité d’alchimie attribué à Annus et conservé à la Biblioteca Nazionale de Florence, l’auteur de la préface affirme que les *Antiquitates* ne sont pas des faux, mais, dans un langage très courant aujourd’hui, des faits et des théories alternatives

¹ Mario Signorelli « Fra Annio da Viterbo umanista e storico », *Memorie domenicane*, N. S., 41, 1965, p. 102- 112. Mario Signorelli a été interviewé par Walter Stephens en 1982, Cf. W. Stephens, « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Annus of Viterbo and His Forged “Antiquities” », *MLN*, Jan., 2004, Vol. 119, No. 1, *Italian Issue Supplement : Studia Humanitatis : Essays in Honor of Salvatore Camporeale*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2004, p. 219- 220.

² Salvatore Vincenzo Furci, *Diluvio il giorno dopo*, Udine, Edizioni Segno, 2000. Furci réemploie le pseudo-Bérose d’Annius comme authentique en le mélangeant avec Gilgamesh ainsi que d’autres textes, afin de développer sa propre histoire pré et post diluvienne. Je souligne que ceci n’est pas un texte académique. Cf. Thomas Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah. Die Antiquitates des Annus von Viterbo und ihre Rezeption in Deutschland im 16. Jahrhundert*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, p. 344- 345.

³ Une position intermédiaire est celle de la note finale de Christopher R. Ligota, « Annus of Viterbo and Historical Method », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, Vol. 50, Londres, The Warburg Institute, 1987, p. 55- 56.

⁴ Cf., E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annus and Graecia Mendax », dans Charles Henderson Jr., *Classical Mediaeval and Renaissance Studies in Honor of Berthold Louis Ullman*, Vol. II, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1964, p. 298- 299 ; W. Stephens, *Berosus Chaldaeus: Counterfeit and Fictive Editors of the Early Sixteenth Century*, Thèse de la Cornell University, août 1979, p. 13.

⁵ https://it.wikipedia.org/wiki/Antiquitatum_variarum. Sinon, pour des raisons que je ne pas encore pu comprendre, des pages entières de la Wikipedia éthiopienne, en Amharique, sont dédiées aux souverains provenant des *Antiquitates* d’Annius de Viterbe, https://am.wikipedia.org/wiki/%E1%88%98%E1%8B%B0%E1%89%A5:%E1%8B%A8%E1%8C%A3%E1%88%8D%E1%8B%AB%E1%8A%95_%E1%8A%A0%E1%8D%88%E1%89%B3%E1%88%AA%E1%8A%AB%E1%8B%8A_%E1%8A%90%E1%8C%88%E1%88%A5%E1%89%B3%E1%89%B5. Il semblerait que certains rastafariens aient récupéré également la chronologie annienne, ainsi que les *Antiquitates*.

valides qui auraient été démonisés par des versions officielles de l'histoire non précisées¹.

Quant à la production scientifique, je me limiterai pour l'instant au siècle dernier et à nos jours. Concernant des preuves matérielles et manuscrites, Giovanni Baffioni, dans son étude de 1981², avait pu repérer et publier le résumé d'une histoire de Viterbe dénonçant une version des *Antiquitates* encore en cours de développement, le *Viterbiae historiae epitoma*, datée de 1491. Avant lui, en 1962, Roberto Weiss avait édité des contrefaçons épigraphiques attribuées à Annius, rédigées probablement en 1493- 1494³. Encore plus tôt, en 1928, l'étruscologue suédois Olof Gustav Danielsson avait publié partiellement une copie d'un autre manuscrit épigraphique du dominicain, la *Borgiana Lucubratio*⁴. Ce dernier texte est relatif à l'une des anecdotes les plus célèbres de la vie d'Annius de Viterbe : la découverte du sarcophage de la Cipollara, aux alentours de Viterbe, par Alexandre VI et son entourage. Les deux inscriptions ont été l'objet d'une traduction et d'une interprétation de la part du frère dominicain, dont la *Lucubratio* est le résultat⁵. D'autres manuscrits d'Annius encore, concernant les antiquités de Viterbe et de l'Italie, ont été repérés dans les archives, étudiés et commentés, mais pas publiés : tel l'*Alexandrina lucubratio de origine Italie*, de 1495⁶. Ces documents relatifs à une première production épigraphique, historique et antiquaire de la part d'Annius de Viterbe peuvent montrer les différentes étapes dans la formation du recueil de 1498⁷. En outre, les six inscriptions épigraphes fabriquées par Annius entre la fin des années 1480 et le

¹ A. Patalocco, *L'opera in Alchymia oggi*, dans B. Blanco, Luca Salvatelli, *Opera in Alchymia*, s.l., Edizioni Archaeoares, 2017, p. 11- 16.

² G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, 1981.

³ Roberto Weiss, « An Unknown Epigraphic Tract by Annius of Viterbo », dans *Italian studies presented to E. R. Vincent*, Brand, K. Foster, U. Limentani (dir.), Cambridge, Heffer, 1962, p. 101- 120.

⁴ Olaf A. Danielsson, *Etruskische inschriften in handschriftlicher überlieferung*, Uppsala, Almqvist and Wiksell, 1928, p. XIII- XX ; Julie Labregère, *La redécouverte de la langue étrusque à la Renaissance : archéologie et épigraphie (1450- 1600)*, Thèse de l'Université de Tours, 03 décembre 2019, p. 221- 224 ; Œuvre manuscrite conservée à la Bayerische Staatsbibliothek (BSB Clm 716).

⁵ Parmi Danielsson et d'autres études, l'anecdote est très bien décrite par Ingrid D. Rowland, *The Culture of the High Renaissance. Ancients and Moderna in Sixteenth- Century Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 56- 57. Cf. Aussi J. Labregère, *La redécouverte de la langue étrusque à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 221- 224.

⁶ Œuvre manuscrite conservée à la Biblioteca Estense de Modène (ms. γ. Z. 3. 2) ; Edoardo Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco : lo pseudo- Catone di Annio da Viterbo », dans R. Avesani, M. Ferrari, T. Foffanp, G. Frasso, A. Sottili (dir.), *Vestigia. Studi in onore di Giuseppe Billanovich*, Vol I, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1984, p. 343- 346. La *Alexandrina Lucubratio* emploie une proto- version du pseudo- Caton qui est contradictoire par rapport à celle des *Antiquitates*.

⁷ Pour une liste complète en ordre chronologique des « Annius' early antiquarian works », Richard Thomas John, *Fictive Ancient History and National Consciousness in Early Modern Europe : The Influence of Annius of Viterbo's Antiquitates*, Thèse du Warburg Institute in the University of London, 1994, p. 15- 16.

début des années 1490¹ – de fascinants faux archéologiques – sont des gages particulièrement efficaces pour réaffirmer la non authenticité de la publication postérieure, les *Antiquitates*, dans laquelle elles sont imprimées et exploitées de concert avec les autres pseudo- autorités². D’ailleurs, parmi ces faux, trois sont encore visibles au Museo Civico de Viterbe. Il s’agit du marbre osirien, une composition de bas- reliefs de provenances diverses, qui ont été interprétés par Anniius comme un hiéroglyphe en mémoire de la victoire d’Osiris sur les géants d’Italie³ ; de la première *tabula cybelaria meonica*, une épigraphe faite rédiger en « grec- méonide » par deux princes étrusques⁴ ; du décret de Didier, dernier roi lombard d’Italie : une autre épigraphe reconnaissant l’antiquité de Viterbe et ses privilèges⁵.

D’autres part, les fouilles et les trouvailles fabriquées par Anniius, ainsi que ses études, ses transcriptions épigraphiques et ses élucubrations linguistiques et historiques sur les habitants de l’Italie préromaine, Étrusques en tête, continuent de fasciner les archéologues et les étruscologues en particulier. Dans tout travail d’histoire de l’étruscologie, ou sur les étrusques en général, on rencontre au moins un paragraphe concernant le faussaire de Viterbe qui « constitue en quelque sorte le début des études étruscologiques⁶ ». Comme le rappelle I. D. Rowland : « Ironiquement, les premiers pas

¹ « Duabus libiscillis viturgia et argillina » « duabus cybelicis ararathea et maeonica » « una Longholae longobardica, una Orisis herculea ». Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, Rome, Eucharius Silber, 1498, f. c vii v.- d iii v.

² Concernant les épigraphes d’Anniius, Amanda Collins, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Anniius of Viterbo, Etruscan inscriptions, and the origins of civilization », dans *The after life of inscriptions : reusing, rediscovering, reinventing and revitalizing ancient inscriptions*, *Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement*, 75, Londres, Oxford University Press, 2000, p. 55- 76 ; William Stenhouse, *Reading Inscriptions and Writing Ancient History. historical scholarship in the Late Renaissance*, *Bulletin of the Institute of Classical Studies. Supplement*, 2005, No. 86, Londres, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 23- 24, 75- 78, 89, 95, 119, 138, 162 ; Julie Labregère, *La redécouverte de la langue étrusque à la Renaissance*, *op. cit.*

³ Brian Anthony Curran, *The Egyptian Renaissance : The Afterlife of Ancient Egypt in Early Modern Italy*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, p. 125- 128 ; Alexander Nagel, Christopher Wood, *Anachronic Renaissance*, New York, Zone Books, 2010, p. 247- 250.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.* Au Museo Civico de Viterbo est consulté un autre faux semblable au marbre d’Osiris, postérieur à la mort d’Anniius, fait par des inconnus. Il mériterait une étude.

⁶ D. Briquel, *Les étrusques*, Paris, Puf, 2012, Ch. IV.I, I. *Naissance de l’intérêt pour les Étrusques*. Les exemples sont très nombreux. L’archéologue O. A Danielsson, *op. cit.* ; « Anniius von Viterbo über die Gründ- geschichte Roms », dans *Corolla Archeologica principi hereditario regni Sueciae Gustavo Adolpho dedicata*, Lund, C. W. K Gleerup, 1932, p. 1- 16, avec ses études a sûrement joué un rôle important dans la réappropriation des *Antiquitates* par les étruscologues, qui ont vu dans Anniius un bizarre précurseur de leur travail. À ce propos, il suffit de mentionner que le volume sur Anniius de Viterbe rédigé par G. Baffioni et P. Mattiangeli a été publié en tant que « contributo alla storia degli studi Etruschi ed Italici », avec une préface de l’étruscologue Massimo Pallottino, du *Centro di studio del Consiglio Nazionale delle Ricerche per l’archeologia etrusco- italica* : « una iniziativa rivolta propriamente alla storia dei nostri studi » « une

vers le déchiffrement précis de l'Étrusque appartiennent sans doute au moins fou de Viterbe¹ ». Anniius fait donc partie de la généalogie de la discipline².

Concernant l'élaboration du faux, la thèse de Walter Stephens de 1979 est peut-être encore plus importante que les témoignages manuscrits, épigraphiques et archéologiques pour comprendre la structure du recueil et sa fabrication³. Les *Antiquitates* sont ici analysées en tant que faux littéraire, par le développement de deux des critiques les plus virulentes rédigées contre les antiquités anniennes à la Renaissance⁴. De plus, Stephens élabore une première esquisse de la française des mêmes antiquités jusqu'à François Rabelais, qu'il développe dix ans plus tard dans son étude sur les gigantologies. Selon lui, le dispositif antique d'Anniius fonctionnerait ainsi avec une fiction philologique. Grâce au *topos* du manuscrit retrouvé, telle fiction se fonde sur une chaîne de transmission textuelle remontant à Adam et retraçable dans les témoignages évhéméristes, corrompus et fragmentaires des autorités du recueil⁵, dont le pivot est Bérose le Chaldéen avec les informations qu'il aurait tirées de la bibliothèque babylonienne contenant les écrits antédiluviens amenés par Noé lui-même. L'économie textuelle coordonnée par le faussaire serait ensuite accompagnée par une soigneuse construction éditoriale et auctoriale de Giovanni Nanni lui-même. Au moyen de son pseudonyme, il aurait créé une figure idéale de « chasseur de livres, éditeur, archéologue, exégète et expert en langues orientales anciennes⁶ », capable de tromper la bonne foi de ses lecteurs. La recherche de Stephens a été ensuite développée dans ses travaux postérieurs, concernant les gigantologies inspirées d'Anniius, l'ancienne théologie des antiquités⁷, et en éclaircissant,

initiative dédiée spécifiquement à l'histoire de nos études », ma traduction, G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo, op. cit.*, p. 5.

¹ « Ironically, the first steps toward the accurate decipherment of Etruscan belong beyond question to the mad monk from Viterbo », ma traduction. I. D. Rowland, *op. cit.*, p. 57.

² *Id.*, « Anniius of Viterbo and the Beginning of Etruscan Studies », dans Sinclair Bell, Alexandra A. Carpino (dir.), *A Companion to the Etruscans*, Oxford, Wiley Blackwell, 2015, p. 431-445.

³ W. Stephens, *Berosus Chaldaeus: Counterfeit and Fictive Editors of the Early Sixteenth Century*, PhD dissertation, Cornell University, 1979.

⁴ Les travaux d'Antonio Augustin et Gaspar Barreiros, *Ibid.*, p. 6-12.

⁵ Les autorités en question sont : Bérose le Chaldéen, Manethon l'Égyptien, Metasthène le Perse, Myrsile de Lesbos, Archiloque, Xénophon, Fabius Pictor, Caton l'Ancien, Caius Sempronius, Antonin le Pieux et Properce – le seul authentique, même si avec des interpolations - . Voir la deuxième partie à propos.

⁶ « bookhunter, editor, archaeologist, exegete and expert in ancient Oriental languages », ma traduction. , *Ibid.*, p. 18.

⁷ Les arguments par rapport à Anniius de Viterbo sont repris et publiés dans W. Stephens, *Giants in Those Days. Folklore, Ancient History, Nationalism*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1989, traduit en français avec le titre *Les Géants de Rabelais : folklore, histoire ancienne, nationalisme*, Florian Preisig (trad.), Paris, Champion, 2006 et publié nouvellement en 2022, *Les Géants de Rabelais : folklore, histoire ancienne, nationalisme*, Florian Preisig (trad.), Paris, Classiques Garnier, 2022. Par rapport aux autres

parmi d'autres points, le schéma idéologique sous-jacent à l'entreprise du faussaire¹, l'usage des différents personnages et témoignages pour la construction d'une figure fiable d'auteur à l'intérieur du récit fictif² ou encore le démasquage du faux au XVI^e siècle³. Enfin, la thèse de Stephens a contribué à un changement de perspective à l'égard du faussaire : coupable certainement, mais surtout très digne d'attention et d'étude plus que de mépris⁴.

Parallèlement aux travaux de Stephens, de très nombreuses et très importantes études ont été réalisées, visant à déconstruire certaines parmi les pseudo- autorités et – peut-être en accord avec l'avis de Marc Bloch, selon qui « il faut aussi découvrir le motif⁵ » d'un mensonge – cherchant à examiner et à proposer des hypothèses sur les intentions qui auraient encouragé le faussaire à entreprendre son œuvre : le délire d'un

travaux de Stephens sur les *Antiquitates* : « Gli Etruschi e la Prisca Teologia in Annio da Viterbo », Domenico Mantovani (trad.), dans *Biblioteca e società*, Viterbo, 1982, p. 3- 9 ; « 'De historia gigantum' : Theological Anthropology Before Rabelais », *Traditio*, Vol. 40, 1984, p. 43-89 ; « The Etruscans and the Ancient Theology in the Works of Anniius of Viterbo. », dans Paolo Brezzi, Maristella de Panizza Lorch (dir.), *Umanesimo a Roma nel Quattrocento*, Rome- New York, Istituto di Studi Romani- Barnard College, 1984, p. 309- 22 ; « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Anniius of Viterbo and his Forged Antiquities » ; « Complex Pseudonymity: Anniius of Viterbo's Multiple Persona Disorder », *MLN*, Vol. 126.4 *French Issue. Special Issue, Anonymity*, Wilda Anderson (dir.), Baltimore, Johns Hopkins University, 2011, p. 689- 708 ; « The Antiquities of Anniius of Viterbo : A Misinterpreted Genealogical Forgery », *Revista de Historiografía*, 15.8, Madrid, Universidad Carlos III de Madrid, 2011, p. 58- 65 ; « From Berossos to Berossus Chaldaeus: The Forgeries of Anniius of Viterbo and Their Fortune », dans Johannes Haubold, Giovanni B. Lanfranchi, Robert Rollinger, John Steele (dir.), *The World of Berossos. Proceedings of the 4th International Colloquium on « The Ancient Near East between Classical and Ancient Oriental Traditions »*, Wiesbaden, Harrasowitz Verlag, 2013, p. 277- 289 ; « Discovering the Past: The Renaissance Arch- Forger and His Legacy' » ; « Exposing the Archforger. Anniius of Viterbo's First Master Critic ».

¹ *Id.*, « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Anniius of Viterbo and his Forged Antiquities », *op. cit.*

² *Id.* « Complex Pseudonymity: Anniius of Viterbo's Multiple Persona Disorder » *op. cit.* Cf. à ce propos la dernière étude de W. Stephens, « Naming, Un-Naming, and renaming in the forgeries of Anniius of Viterbo », dans A. Comboni, A. La Barbera (dir.), *Le vie del falso. Storia, letteratura, arte*, Bologne, Il Mulino, 2023, p. 163- 180.

³ *Id.* « Exposing the Archforger. Anniius of Viterbo's First Master Critic » *op. cit.*

⁴ *Id.*, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 3. W. Stephens suit ici une remarque de Eugenio Garin sur l'importance de l'étude d'Anniius pour l'histoire de la culture de la Renaissance, Cf., E. Garin, *La cultura del Rinascimento*, Bari, Laterza, 1967, p. 58.

⁵ M. Bloch, *Apologie de l'histoire*, *op. cit.*, p. 63.

fou¹ ? L'amour patriotique pour Viterbe² ? Une carrière à la cour du pape Borgia ?³ ? Une *pia fraus* répondant à un sincère désir de vérité⁴ ? Des contre-vérités dans une guerre culturelle contre les humanistes et les nouvelles sources grecques anciennes⁵ ? La fondation d'une tradition originaire contraire à la *prisca theologia* des humanistes⁶ ? Un dessin eschatologique lié aux prophéties d'Annius contre les Turcs⁷ ? Toutes ces hypothèses précédentes sont crédibles et compatibles entre elles puisqu'aucun document de la main d'Annius ne fournit de déclarations d'intentionnalité⁸. Et quand bien même : de telles déclarations ne nous auraient pas aidé. Comme l'explique Thomas Lehr : « La réponse à ces questions ne peut provenir que d'une interprétation attentive des faux textes eux-mêmes⁹ ». Dans une perspective objectiviste et déterministe, l'intention demeure ainsi dans la cohérence ou l'incohérence des textes¹⁰.

¹ La folie d'Annius a été courant surtout après son discrédit au XVII^e siècle. Un exemple plus récent d'Annius comme possible fous est I. D. Rowland, *op. cit.*

² Il s'agit d'une remarque très répandue depuis la première réception de l'*editio princeps*. Dans les fresques du Palazzo dei Priori à Viterbe, Annus est représenté avec l'épigraphe « Patriam historia illustravit ». Parmi des nombreux exemples : « Les raisons qui l'amenèrent à fabriquer ses déplorables falsifications furent surtout inspirées par son amour patriotique » ; « Le ragioni che l'indussero a fabbricare le sue deplorable falsificazioni furono soprattutto ispirate da amor patrio », ma traduction. R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 441 ; à propos de cette interprétation assez simpliste cf. Vincenzo De Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », dans V. De Caprio, Concetta Ranieri (dir.), *Convegno internazionale (2-3 Dicembre 1996). Presenze eterodosse nel Viterbese tra Quattro e Cinquecento*, Rome, Archivio Guido Izzi, 2000.

³ Par exemple : R. Weiss, *op. cit.* ; E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*

⁴ Par exemple : E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 363 ; G. Pedullà, « Annio, il falsario di Dio », *op. cit.* ; T. Lehr, « Was nach der Sintflut wirklich geschah », *op. cit.*, p. 16.

⁵ Par exemple : E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annus and Graecia Mendax », *op. cit.*, Riccardo Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia da Leonardo Bruni ad Annio da Viterbo*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2003 ; G. Pedullà, *op. cit.*

⁶ V. De Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », *op. cit.* ; *Id.*, *La tradizione e il trauma. Idee del rinascimento romano*, Rome, Vecchiarelli Editore, 1992, p. 189- 258.

⁷ Annus de Viterbe, encore connu sous le nom de Giovanni Nanni, avait fait éditer un volume de prophétie antiturque avec une interprétation de l'Apocalypse, à Gênes en 1480. Cesare Vasoli, « Profezia e astrologia in un testo di Annio da Viterbo », dans *I miti e gli astri*, Naples, Guida Editori, 1977, p. 17- 49 ; Cf., Joël Élie Schnapp, « Le *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos* d'Annius de Viterbe, une relecture de l'Apocalypse au regard de la conquête turque », dans T. Silec- Plessis, A. Stazzone (dir.), *Peuples conquérants, peuples conquis. Perceptions identitaires au Moyen-Âge en Europe (IXe- XVe siècle)*, Paris, Publications de l'Association des Médiévistes anglicistes de l'Enseignement Supérieur, 2015, p. 93- 115 ; *Id.*, *Prophéties de fin du monde et peur des Turcs au XV^e siècle. Ottomans, Antichrist, Apocalypse*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 92- 129.

⁸ Plus récemment, Giuliano Mori a récupéré toutes ces hypothèses ensemble. G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 161.

⁹ « Die Antwort auf diese Fragen kann nur durch eine sorgfältige Interpretation der gefälschten Texte selbst erfolgen », ma traduction. T. Lehr, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰ Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, *op. cit.*, p. 90- 96.

En revanche, on trouve des réponses possibles aux motivations du faussaire dans les esquisses biographiques sur Giovanni Nanni. Elles ne sont pas nombreuses¹, bien que toute étude, livre, thèse, article ou chapitre, dédié au faussaire ait tendance à débiter avec un résumé de sa vie et à chercher, dans la cohérence d'une biographie, l'intentionnalité en puissance, les raisons personnelles, les prodromes du grand mensonge de 1498. Quand les signes du faussaire futur ne sont pas déjà présents dans sa formation de théologien, les biographes concordent en repérant un point de rupture au moment où Annus retourne dans sa ville natale, Viterbe, en 1487, 1488 ou en 1489. Il s'agit du début connu de son intérêt antiquaire qui amène, encore une fois, à la publication de 1498 : « l'œuvre en question constitue le point d'arrivée d'un parcours intellectuel bref mais très intense² ». D'ailleurs, ce sont les biographies d'un faussaire, des récits de vie qui ne prennent du sens que par sa fin, révélatrice, qui coïncide avec la publication du faux – les *Antiquitates* – l'élection comme Maître du Sacré Palais d'Alexandre VI l'année suivante, la mort trois ans après, peut-être par empoisonnement³. En ce sens, « "la vie" constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté qui peut et doit être appréhendé comme expression unitaire

¹ R. Weiss, *op. cit.*, p. 425- 441 ; R. Fubini, « NANNI, Giovanni (Annio da Viterbo) », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 77, 2012, [En ligne], consulté le 16 janvier 2022. URL : https://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-nanni_%28Dizionario-Biografico%29/ ; E. Fumagalli, « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo OP, I- II », *Archivium fratrum praedicatorum*, 50, 1980, p. 167- 199 ; Id., « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo OP, III », *Archivium fratrum praedicatorum*, 52, 1982, p. 197- 218 ; Id., « Precisazioni su Tito Manno Veltri e su Annio da Viterbo », *Res publica litterarum* 11, 1988, p. 135- 140 ; G. Pedullà, « Il falsario di Dio », *op. cit.*

² « l'opera in questione costituisce il punto di arrivo di un percorso intellettuale breve ma intensissimo », ma traduction. , E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 340 ; Cf., R. Weiss, *op. cit.*, p. 111 ; cf., V. De Caprio, « Un mito antiumanistico », dans *La tradizione e il trauma*, *op. cit.*, p. 233.

³ Il s'agit très probablement d'une tradition postérieure qui a été inventée par d'autres frères dominicains, cf., E. N. Tigerstedt, « Iannes Annus and Graecia Mendax », *op. cit.*, p. 293. Pour ce qui concerne la téléologie biographique annienne, Vincenzo De Caprio écrivait déjà que « il faut également souligner le danger d'une surcorrection qui finit par nier de facto la multiplicité des niveaux sur lesquels les *Antiquitates* se déploient sur les aplanissant sur les œuvres historiographiques antérieures d'Annus, presque comme si elles étaient le point d'arrivée cohérent et obligatoire d'un parcours dans l'historiographie commencé après 1487 ». « Va anche sottolineato il pericolo di una ipercorrezione che finisce col negare di fatto la molteplicità dei piani su cui le *Antiquitates* si distendono appiattendole sulle opere storiografiche anniane anteriori ad esse, quasi che esse siano il punto di arrivo coerente ed obbligato di un percorso nella storiografia iniziato dopo il 1487 », ma traduction. V. De Caprio, « Un mito antiumanistico », *op. cit.*, p. 237. Pour un résumé de la question biographique annienne, cf., Giuliano Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, Oxford, Oxford University Press, 2024, p. 158- 159.

d'une "intention" subjective et objective, d'un projet¹ ». On attend encore une biographie d'Annius de Viterbe qui ne débute pas avec les *Antiquitates*².

Cependant, la célébrité actuelle du faussaire n'est due ni aux études des manuscrits, ni aux épigraphes, ni aux faux du musée de Viterbe et encore moins à Wikipedia. Elle ne découle pas non plus de la grande masse d'études précédemment mentionnées, ni des récits biographiques, néanmoins fondamentaux pour s'approcher du sujet. Certes, les travaux de Stephens y ont contribué, mais la dissémination d'Annius et de ses faux dans et hors de la recherche contemporaine serait restée relativement limitée sans la contribution d'Anthony Grafton, qui, comme l'a remarqué Pedullà, « a élu Annius en véritable protagoniste de *Faussaires et critiques* [...] en contribuant à une reprise des études sur le théologien dominicain³ ».

*Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*⁴, qui a été édité la première fois en anglais 1990⁵, constitue un passage important pour la vulgarisation des *Antiquitates*⁶, en déclenchant grâce à sa large réception une pléthore d'études qui font référence à l'« archifaussaire »⁷. Le travail de Grafton, qui prend son départ dans ses recherches précédentes sur Joseph Juste Scaliger (1540- 1609)⁸, développe une nouvelle façon de concevoir l'histoire des humanités, « l'érudition occidentale », en cherchant à dépasser ce que Grafton appelle l'« anachronisme

¹ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62- 63, juin 1986, p. 69.

² Fumagalli a en premier critiqué les « proiezioni » des *Antiquitates* dans des événements concernant la vie du frère avant son retour à Viterbe en 1489. Cf., E. Fumagalli, « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo O. P., I- II », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, L, 1980, p. 167- 199 ; *Id.*, « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo O. P., III », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, LII, 1982, p. 197- 218.

³ « ha eletto Annio a vero protagonista di Falsari e critici [...] contribuendo a una ripresa degli studi sul teologo domenicano », ma traduction. , G. Pedullà, *op. cit.*, p. 603.

⁴ A. Grafton, *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

⁵ *Id.*, *Forgers and Critics. Creativity and Duplicity in Western Scholarship*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

⁶ En occasion de la publication de l'édition française de l'étude de Grafton en 1993, Annus de Viterbe est aussi mentionné comme « faussaire emblématique » dans un article du quotidien *Le Monde* : « Les vérités du faux. Nombre d'historiens s'interrogent aujourd'hui sur les documents falsifiés. Parce qu'ils sont - paradoxe - source de progrès pour la critique historique », [En ligne] URL : https://www.lemonde.fr/archives/article/1993/08/27/essais- les- verites- du- faux_3938026_1819218.html

⁷ Dont, peut- être, cette thèse.

⁸ A. Grafton, *Joseph Scaliger. A study in the History of Classical Scholarship I. Textual Criticism and Exegesis*, Oxford, Clarendon Press, 1983 ; *Id.* *Joseph Scaliger. A study in the History of Classical Scholarship II. Historical chronology*, Oxford, Clarendon Press, 1993.

hagiographique¹ », c'est-à-dire « attribuer à des penseurs anciens, originaux et savants, des idées et des méthodes en accord non avec leurs modes de pensée et leurs capacités mais avec les nôtres² ». Ses prémisses et ses conclusions sont célèbres. Comme le synthétise Ann Blair « l'érudition philologique (celle de Scaliger aussi) s'est développée en échange direct et régulier avec les activités des faussaires passés et contemporains³ ». Cela signifie aussi jeter un autre regard sur les faux historiques, qui, dans la dialectique faussaire-critique, deviennent une partie fondamentale du moteur derrière le progrès non-linéaire des sciences humaines : « *Faussaires et Critiques* montre combien nous perdons en excluant les fabrications et les faux de l'analyse historique⁴ ». Le refus d'un récit linéaire pour l'histoire de l'érudition – comme la naissance de la méthode philologique à la Renaissance et son progrès jusqu'au XX^e siècle – est aussi expliqué par Grafton dans sa postface à la réédition de l'ouvrage de 2019 :

plus qu'en d'autres domaines de la vie humaine, l'histoire se déplace en cycles. Les voleurs étaient avant les gendarmes dans l'antiquité, et ils le sont encore. Les faussaires continuent d'élaborer des nouvelles voies pour créer des textes qui semblent authentiques. Les critiques continuent de trébucher derrière eux, en chassant les anachronismes et les contradictions⁵.

En tant qu'emblème de la catégorie faussaire et en tant qu'exemple le plus important de l'ouvrage, Annius de Viterbe a particulièrement bénéficié de cette réévaluation des faux historiques. Bien qu'il ait fait l'objet d'une étude de l'érudite américain la même année⁶, c'est surtout grâce à *Faussaires et critiques* que le glissement

¹ *Id.*, *Faussaires et critiques*, p. 127. Cf., Ann Blair, « Foreword », dans A. Grafton, *Forgers and Critics. Creativity and Duplicity in Western Scholarship. New Edition*, Princeton, Princeton University Press, 2019, p. 10- 18. « Grafton borrowed that term, as he explains, from the historian of astronomy Noel Swerdlow, and the concept more generally from the history of science, a discipline that he pursued throughout his years of undergraduate and graduate study at the University of Chicago ».

² *Id.*, *Faussaires et critiques*, p. 127.

³ « philological scholarship (including Scaliger's) developed in regular and direct exchange with the activities of forgers past and contemporary », ma traduction, A. Blair, *op. cit.*, p. 12.

⁴ « Forgers and Critics shows how much we lose by excluding the forged and the fake from historical analysis », ma traduction, *Ibid.*, p. 13.

⁵ « more than in many other spheres of human life, history moves in cycles. The robbers were ahead of the cops in antiquity, and they still are. Forgers still devise new ways to create texts that look authentic. Critics still stumble after, hunting for anachronisms and contradictions », ma traduction, A. Grafton, *Forgers and Critics*, p. 150.

⁶ *Id.*, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annius of Viterbo », dans A. Grafton, A. Blair (dir.), *The Transmission of Culture in Early Modern Europe*, Philadelphia, Pennsylvania University Press, 1990, p. 8- 38.

de la figure, à la fois biographique et auctoriale, d'Annius a lieu, de faussaire- corrupteur de l'histoire à faussaire- génie. « En somme, si la critique a atteint un niveau tellement élevé au début des Temps modernes, c'est parce que la fraude littéraire représentait pour elle à la fois un vif aiguillon et un puissant défi¹ », et une bonne partie de cette stimulation proviendrait d'Annius de Viterbe lui-même.

Cet intérêt de Grafton pour un Annus génial est surtout débiteur de deux études publiées dans les années 1970. Il s'agit des travaux conduits par l'historien allemand Werner Goetz sur le rôle joué par les *Antiquitates* dans le développement de la méthode historique moderne². Avant Stephens, Goetz a été probablement l'un des premiers à s'appuyer sur les *Antiquitates* de manière positive, en présentant le faussaire de Viterbe comme une sorte de génie bâtard : « que serait la Renaissance sans sa descendance illégitime, le bâtard génial ? En fin de compte, l'histoire moderne doit beaucoup au faussaire de Viterbe, Giovanni Nanni³ ». C'est en répondant et en développant les contributions de Goetz que Grafton put ainsi démontrer que les critiques postérieurs partageaient les mêmes principes de travail que le faussaire⁴. Toutefois, avec une rectification importante : « Goetz a parfaitement raison d'insister sur le rôle stimulant que Nanni a joué dans toutes ces recherches. En revanche, il a tort d'exagérer son originalité et son isolement⁵ ».

Pour synthétiser, dans cette sorte de darwinisme philologique qu'est la dialectique faussaire- critique, Annus de Viterbe aurait malgré lui contribué à la vérité ou du moins aux développements des techniques philologiques et des méthodes historiques, et cela car il a falsifié des documents historiques.

L'approche dialectique de Grafton semblerait impliquer une suspension du jugement moral : « Grafton ne glorifie pas ses sujets, mais il ne les démontre non plus.

¹ , *Id.*, *Faussaires et critiques*, p. 132.

² *Ibid.*, p. 113- 114, 127; Werner Goetz, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion im italienischen Humanismus », in Heinen H. (dir.), *Geschichte in der Gegenwart. Festschrift fuer Kurt Kluxen*, Paderborn, Ernst Heinen und Hans Julius Schoeps, 1972, p. 3–21 ; « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion in der italienischen Renaissance und ihre Aufnahme in der Geschichtsschreibung des deutschen Humanismus », dans *Archiv fur Kulturgeschichte* 56, 1974, p. 25–48. Les contributions de Goetz me paraissent être les seules à se désintéresser réellement de la problématique éthique du faux.

³ « was wäre die Renaissance ohne den illegitimen Sprössling, den genialen Bastard ? Letztlich verdankt die moderne Geschichtswissenschaft dem Viterbäser Fälscher Giovanni Nanni Entscheidendes », ma traduction. , *Ibid.*, p. 48.

⁴ A. Grafton, *Faussaires et Critiques*, p. 109- 133.

⁵ *Ibid.*, p. 127. Cf., Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Éditions Aubier- Montaigne, 1980, p. 130- 147.

Au contraire, il amène une sympathie stupéfiée à la compréhension des acteurs historiques, avec autant de nuance et complexité que possible¹ ». Les acteurs sont également dignes d'être étudiés et, qu'ils soient critiques ou faussaires, ils partagent un champ d'action commun et un horizon limité par le temps, ainsi que par leur société, par leurs motivations et leurs intérêts personnels : « les limites assignées au faussaire et au critique sont identiques : pas plus que le premier, celui-ci ne peut échapper aux conditions de temps et de lieu² ». Ainsi, pour revenir à la question du jugement, toute hypothèse sur le passé serait « moins une Cour Suprême de littérature qu'une Roue de la fortune textuelle : un procédé nécessairement arbitraire permettant d'ajuster le passé à ce qui, nécessairement, est un mouvement perpétuel³ ».

Toutefois, la roue est tournée par une main humaine, par l'historien qui reconstruit et qui décrit les discontinuités qui font la fortune textuelle. Derrière elle, le tribunal de l'histoire se cache encore. La nouvelle représentation d'un Annius « bâtard génial » et presque sympathique garde encore les traces d'une approche morale. En effet, la distinction entre vrai et faux oblige continuellement à pratiquer la discrimination entre le bien et le mal. Malgré la ressemblance méthodologique entre faussaires et critiques, on distingue bien entre les voleurs et les gendarmes, les bons et les méchants. Un faussaire, « est un irresponsable ; quelque bonnes que soient ses fins et élégants ses procédés, il ment⁴ ». De la sorte, une problématique philologique devient une problématique éthique. Le mensonge est la seule chose qui puisse discerner réellement faussaire et critique. Un mensonge qui, comme pour saint Augustin, coïncide avec l'intention de dire faux, comportant ainsi une injustice⁵ : il ne peut pas y avoir de mensonge utile « quelque bonne soient ses fins », comme l'affirme Grafton. Cette prise de position éthique aboutit, dans l'épilogue de *Faussaire et critique*, à une philosophie de l'histoire et des civilisations : « Une critique vigoureuse dénote la santé et la vertu d'une civilisation. La prédominance du faux marque son infirmité et son vice⁶ ».

¹ « Grafton does not glorify his subjects, but neither does he demonize them. Instead he brings a bemused sympathy to understanding historical actors with as much nuance and complexity as possible », ma traduction. A. Blair, *Forgers and Critics.*, p. 13.

² A. Grafton, *Faussaires et critiques*, p. 136.

³ *Ibid.*, p. 137.

⁴ *Ibid.*

⁵ Andrea Tagliapietra, *Filosofia della bugia. Figure della menzogna nella storia del pensiero occidentale*, Milan, Bruno Mondadori, 2001, p. 244- 261.

⁶ A. Grafton, *Faussaires et critiques*, *op. cit.*, p. 138.

Corrélativement aux légitimes prémisses et conclusions éthiques, l'étude de Grafton implique aussi des choix épistémologiques :

des cas isolés comme celui de Nanni ne permettent pas d'avancer – comme certains historiens l'ont fait – la thèse plus générale que les époques anciennes auraient vu fleurir la contrefaçon parce qu'elles ne partageaient pas notre conception de la propriété littéraire et de la vérité. Il apparaît à l'évidence que le fort tout autant que le faible peut succomber à la tentation du faux et que ses plus sévères censeurs en ont commis¹.

En l'occurrence, au-delà de la tentation presque diabolique du faux et du mensonge – quiconque peut succomber au péché –, l'érudit américain « refuse de raisonner en termes de coupures épistémologiques radicales² ». Ainsi la vérité reste la vérité, partout et en tout temps. Comme le rappelait Roberto Bizzocchi, dans *Fausseurs et critiques* ainsi que dans d'autres travaux dédiés à l'histoire de l'historiographie à la Renaissance³, l'approche adoptée par le professeur étatsunien lui permet de « explorer [...] un chemin plus accidenté, en reconstituant les expériences singulières, suvent tortueuses et pleines de contradictions, des historiens : chacun d'entre eux était aux prises avec ses propres idées, avec les matériaux disponibles, avec un maître, un protecteur, des lecteurs⁴ ». Une approche qui pourtant ne va pas jusqu'à se confronter aux « courts-circuits philosophiques »⁵. Malgré ces choix philosophiques, le travail de Grafton demeure fondamental. Si bien que tout discours scientifique sur Annius de Viterbe et ses *Antiquitates* ne peut se passer des recherches d'Anthony Grafton, qui continue activement à s'intéresser au dominicain et à jeter une nouvelle lumière sur son travail de faussaire. Cela, sans jamais oublier qu'« Annius était autant brillant et visionnaire qu'il était malveillant⁶ ».

¹ *Ibid.*, p. 58.

² Roberto Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, tr. par L. De Los Santos et L. Fournier-Finocchiaro, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2010, p. 270.

³ A. Grafton, *What was History? The Art of History in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

⁴ R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, *op. cit.*, p. 269.

⁵ *Ibid.*, p. 269

⁶ « Annius was as brilliant and prescient as he was malevolent », ma traduction. A. Grafton, « Annius of Viterbo as a Student of the Jews. The Sources of His Information », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.) *Literary Forgery in Early Modern Europe 1450- 1800*, p. 165.

Certes, d'autres approches et regards sur Annus de Viterbe ont été pratiqués indépendamment de *Faussaires et critiques*. Presque contemporaine, *Las falsificaciones de la Historia (en relación con la de España)* de Julio Caro Baroja prend le contrepied de Grafton. En discutant d'Annus de Viterbe, le chercheur espagnol maintient une distinction entre faussaires et critiques qui ne concerne pas l'intentionnalité du mensonge, mais au contraire la méthode elle-même : « La différence majeure entre l'érudit scrupuleux et le faussaire n'est pas tant dans l'intention que dans la manière de prouver. Cette manière, qui est plus ou moins conjecturale chez le premier, s'avère catégorique chez le second¹ ». Mais cette divergence partage avec la démarche de Grafton la nécessité d'étudier la fraude historique comme un phénomène important en soi, digne d'étude et d'attention².

D'autres historiens ont réagi négativement à l'ouvrage de Grafton et particulièrement à ce changement d'image d'Annus de Viterbe. Attachés à la vieille représentation du faussaire comme empoisonneur de la vérité historique, ils se sont retrouvés désarçonnés par la riche et nouvelle fortune d'un texte encore perçu comme corrupteur. Par « honnête soumission à la vérité », l'Histoire a encore du mal à admettre un faux dans sa généalogie. Par exemple, en réponse à Goez et Grafton, Paolo Preto déclarait : « Peut-être, mais avoir "pollué" l'historiographie d'une bonne partie de l'Europe concernant le monde ancien pendant presque deux siècles avec des faux textes ne me semble pas une grande contribution à la science historique³ ». Bref, il est certainement intéressant de réfléchir sur les faux, mais il ne faut pas oublier que face au tribunal de l'Histoire, ils restent coupables.

Il s'agit pourtant d'exceptions dans une représentation d'Annus de Viterbe – faussaire génial et imaginaire⁴ – qui semble être la norme aujourd'hui. Richard Thomas John remarquait justement dans sa thèse de 1994 que les « attitudes envers Annus sont

¹ « La diferencia mayor entre el erudito escrupuloso y el falsario no está en el intento tanto como en el modo de probar. Este modo, que es más o menos conjetural en el uno, resulta categórico en el otro », ma citation. , Julio Caro Baroja, *Las falsificaciones de la Historia (en relación con la de España)*, Barcelone, Editorial Seix Barral, 1992, p. 68.

² « Aujourd'hui on peut, et je crois qu'on doit, l'étudier [la falsification historique] comme quelque chose d'intéressante en soi ». ;« Hoy podemos y creo que debemos estudiarla como algo interesante en sí », ma traduction. *Ibid.*, p. 195.

³ « Sarà, ma aver "inquinato" per quasi due secoli con testi falsi la storiografia sul mondo antico di buona parte dell'Europa non mi pare un gran contributo alla scienza storica », ma traduction. Paolo Preto, *Falsi e falsari nella Storia. Dal mondo antico a oggi*, Rome, Viella, 2020, p. 120.

⁴, *Ibid.*, p. 269.

changées drastiquement pendant les quinze dernières années¹ ». Il ne s'agit pas seulement d'attitude, mais surtout d'intérêt et de fascination pour ce personnage. Dans la plupart des études universitaires des trente dernières années, les travaux de Grafton ont eu pour effet que les deux catégories Anniius de Viterbe et *Antiquitates* jouent la fonction d'exemples typiques, d'icône du faux et du faussaire. Des références pour renforcer une certaine position ou une autre à l'intérieur d'un débat, ou tout simplement une citation incontournable dès qu'on discute des faux et des faussaires. Parfois, même lorsqu'on discute de la vérité. Il en est un exemple l'étude la plus récente consacrée à Anniius de Viterbe et aux *Antiquitates*, intitulée *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy* et publiée en 2024. Giuliano Mori y condense toutes les études sur le « coup de génie² » d'Anniius de Viterbe et fournit également un résumé de sa vie et de ses *Antiquitates* de 1498 – à travers l'édition de 1512. Dans un revirement par rapport à l'héritage de la tradition des faussaires et des critiques d'Anthony Grafton, le faux d'Anniius de Viterbe est ici intégré dans une autre compétition, celle entre la vérité et la vraisemblance historiques parmi les humanistes : un participant disqualifié par sa triche. Quoiqu'il en soit, « pour comprendre pleinement l'importance d'Anniius pour l'histoire de l'historiographie humaniste, il est nécessaire [...] de donner un sens aux falsifications d'Anniius dans le contexte théorique décrit dans ce livre³ », assure l'auteur.

Toutefois, cela s'insère dans un phénomène est plus ample. Non seulement les *Antiquitates*, mais tout ce qui a affaire avec des faux et des faussaires a connu un intérêt sans précédent de la part des chercheurs de plusieurs disciplines, comme rappelle Grafton dans la postface de la dernière réédition de *Faussaire et critiques* : « Quand ce livre fut publié la première fois, l'intérêt académique pour la longue tradition de faux avait peu de travaux de références fiables auquel se rapporter, à part l'étude classique de Wolfgang

¹ « attitudes to Anniius have changed dramatically over the last fifteen years », ma traduction, Richard Thomas John, *Fictive Ancient History and National Consciousness in Early Modern Europe. The Influence of Anniius of Viterbo's Antiquitates*, Thèse du Warburg Institute 1994, p. 6.

² « stroke of genius », ma traduction. G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 169.

³ « to fully understand the significance of Anniius for the history of humanist historiography, it is necessary [...] to make sense of Anniius's forgeries within the theoretical context described in this book », ma traduction. *Ibid.*, p. 158- 159.

Speyer sur le faux littéraire dans l'antiquité¹. Heureusement, cela n'est plus le cas² ». Il s'agit de ce qu'on appelle dans le monde académique anglophone les *forgery studies*, formant ainsi un secteur d'études interdisciplinaires, autant débiteur de la recherche de Grafton que des nouvelles études sur Annius de Viterbe. Les *forgery studies* représentent une « approche compatissante³ » à cette problématique, par son étude des faux et des faussaires non pas comme une réalité marginale, mais comme des productions dignes d'attention scientifique : « un effort de traiter le faux comme une forme de production littéraire digne d'attention en soi, qui a pris de l'ampleur il y a un quart de siècle grâce à la parution de *Faussaire et Critiques* d'Anthony Grafton⁴ ».

Dans ce domaine, parmi la grande quantité d'études désormais disponibles, les monographies les plus intéressantes⁵, pour ce qui concerne la Renaissance, demeurent *The Scarith of Scornello: A Tale of Renaissance Forgery*⁶, d'Ingrid Rowland, portant sur les faux réalisés par Curzio Inghirami au XVII^e siècle ; *Forging the Past. Invented Histories in Counter-Reformation Spain*⁷, de Katrina B. Olds, qui étudie les chroniques inventées par le jésuite Jerónimo Román de la Higuera en 1595 ; ou encore plus récemment *The First Pagan Historian. The Fortunes of a Fraud from Antiquity to the Enlightenment*⁸, de Frederic Clark, exposant la riche réception des pseudo-chroniques troyennes de Darès le Phrygien et de Dictys de Crète. Évidemment, tous ces travaux ont affaire aussi avec Annius de Viterbe et ses antiquités.

¹ Wolfgang Speyer, *Die literarische Fälschung im heidnischen und christlichen Altertum. Ein Versuch ihrer Deutung*, Munich, Beck, 1971.

² « When this book first appeared, the scholar interested in the long tradition of forgery had relatively few reliable reference works to turn to, apart from Wolfgang Speyer's classic survey of literary forgery in antiquity. Happily, this is no longer true », ma traduction. A. Grafton, *Forgers and Critics*, p. 151.

³ « sympathetic approach », ma traduction. Alfred Hiatt, *The Making of Medieval Forgeries : False Documents in Fifteenth-Century England*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 7.

⁴ « an effort to treat forgery as a form of literary production worthy of attention in its own right, which came to prominence a quarter century ago with the appearance of Anthony Grafton *Forgers and Critics* », ma traduction, W. Stephens, E. A., Havens, « Forgery's Valhalla », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.), *op. cit.*, p. 1.

⁵ Évidemment, j'entends les plus intéressants pour moi. Pour une liste plus complète des travaux considérés comme faisant partie des *forgery studies*, A. Grafton, *Forgers and Critics*, p. 149- 159 ; E. A. Havens, « Catastrophe ? Species and Genres of Literary and Historical Forgery », dans E. A. Havens (dir.) *Fakes, Lies, and Forgeries. Rare Books and Manuscripts from the Arthur and Janet Freeman Bibliotheca Fictiva Collection*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2014, p. 2.

⁶ I. D. Rowland, *The Scarith of Scornello : A Tale of Renaissance Forgery*, Chicago, The University of Chicago Press, 2004.

⁷ Katrina B. Olds, *Forging the Past. Invented Histories in Counter-Reformation Spain*, New Haven, Yale University Press, 2015.

⁸ Frederic Clark, *The First Pagan Historian. The Fortunes of a Fraud from Antiquity to the Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2020.

Toutefois, il me semble intéressant de rappeler qu'une telle approche compatissante avec une conséquente réévaluation du faux comme catégorie digne d'étude avait également été menée auparavant- précédemment dans d'autres domaines disciplinaires que l'histoire et l'historiographie. Les problématiques liées à l'authenticité d'une œuvre ont d'abord intéressé les historiens de l'art et, déjà en 1965, Alfred Lessing se demandait : « Qu'y a-t-il de mal à un faux ?¹ ». Cela en essayant d'analyser un faux – en ce cas les faux Vermeer réalisés par Van Meegeren – en outrepassant une conception esthétique, moral ou juridique normative². À l'intérieur d'une conception occidentale d'originalité, qui est étroitement liée à celle de répliquabilité et de fausseté, des faux ne seraient tels que par leur rapport à une historicité particulière, à une différence- divergence- contradiction ? temporelle entre style et date de production³.

Dans le cadre des *forgery studies*, d'autres études provenant de l'histoire de l'art ont pu traiter des *Antiquitates* d'Annius de Viterbe, ainsi que de ses pièces à conviction archéologiques. Dans *Forgery, Replica, Fiction : Temporalities of German Renaissance Art*⁴, publiée en 2008, l'historien de l'art américain Christopher S. Wood redéveloppe le rapport du faux à la temporalité. Pour l'auteur américain, il y aurait eu un véritable changement de paradigme à la Renaissance pour ce qui concerne la temporalité et donc l'interprétation et usage des artefacts, y compris les documents textuels, et cela principalement à cause des nouvelles techniques de répliquabilité telles que les gravures et l'imprimerie à caractères mobiles. Pour Wood, le monde prémoderne aurait connu un paradigme de substitution : « Les images et les bâtiments étaient compris non pas comme les produits d'une performance historique singulière, mais plutôt comme les liens à une référence originaire [...] Les artefacts dans cette chaîne pouvait être substitués l'un avec l'autre sans troubler la référence⁵ ». Au contraire, la Renaissance introduirait un paradigme de fiction : « L'observateur moderne est prêt à assigner à l'artefact seulement l'origine de sa propre fabrication [...] L'historicité de l'œuvre d'art se trace dans le temps

¹ Ma traduction. Alfred Lessing, « What Is Wrong with a Forgery ? », *Journal of Aesthetics and Art Criticism*, Vol. 23, n. 4, New York, Wiley, 1965, p. 461- 471.

² *Ibid.*, p. 464.

³ *Ibid.*, p. 468- 470.

⁴ Christopher S. Wood, *Forgery, Replica, Fiction : Temporalities of German Renaissance Art*, Chicago, University of Chicago, 2008.

⁵ « Images and buildings were understood not as the products of singular historical performances, but rather as links to an originary reference point [...] Artifacts in such a chain could be substituted for one another without impairment of reference », ma traduction. *Ibid.*, p. 16.

linéaire, c'est la seule originalité qui lui reste. Dépourvu d'une origine plus ancienne, l'œuvre d'art devient un auto-original. L'œuvre d'art ne peut pas être répliquée¹ ». Ces deux paradigmes de temporalité impliquent aussi des manières différentes de comprendre le faux, d'une fabrication conçue pour substituer une originalité absente à une fiction imitatrice d'un originel avec auteur. En ce sens : « La modernité ne semble être parfois que la question de faire concorder tout le monde sur les limites entre vérité et fausseté² ». À la charnière de ce changement de paradigme, Annius de Viterbe aurait fabriqué ses fausses épigraphes et ses antiquités, en arrivant peut-être, selon Wood, à croire lui-même à ses propres falsifications³. Il s'agirait de l'exemple d'une historiographie qui serait tombée « sous la sorcellerie de l'imagination poétique- créatrice⁴ », une approche active au passé consistant dans la création des originaux et de leurs autorités. Toutefois, sur ce sujet Wood ne fait que répéter ce que Grafton avait déjà affirmé dans *Faussaires et critiques*, afin d'insérer les *Antiquitates* dans son paradigme sur le changement de paradigme de temporalité⁵.

Un développement ultérieur de cette thèse est la *Renaissance anachroniste* décrite en 2010 toujours par Christopher S. Wood et Alexander Nagel⁶. L'œuvre d'art serait porteuse d'une qualité anachronique, qui la rendrait capable de réactiver des temporalités diverses, ainsi que de créer un passé et même d'influencer le futur, cela dans une dialectique de compétition entre paradigme de substitution et paradigme de performance, ou fiction ou auctorialité. Ce pouvoir anachronique impliquerait nouvellement les faux, Annius de Viterbe en étant encore un exemple. Ses faux matériels et textuels rentreraient dans un paradigme de substitution : « Le faussaire produit des documents substitués pour d'autres documents absents qui doivent avoir existé une fois. Trier les témoignages textuels de l'histoire la plus anciennes de l'Europe n'était pas une tâche facile. La mosaïque de sources avait un certain nombre de lacunes à la mesure d'auteurs. Pourquoi

¹ « The modern beholder is ready to assign the artifact no origin other than the moment of its own making [...] The artwork's historicity, its plotting within linear time, is the only originality it has left. Bereft of a more remote origin point, the artwork becomes an auto-original. The work of art cannot be replicated », ma traduction. *Ibid.*, p. 16- 17.

² « Modernity can sometimes seem just a matter of getting everyone to agree where the boundaries between truth and falsehood are drawn », ma traduction. *Ibid.*, p. 255.

³ *Ibid.*, p. 265.

⁴ « Under the spell of the poetic- creative imagination », ma traduction. *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 266- 267.

⁶ Alexander Nagel, Christopher Wood, *Anachronic Renaissance*, *op. cit.*

pas ne pas les remplir, pensa Annius, avec des personnages comme Bérose ?¹». Certes, l'analyse de Wood et Nagel ne se soucie point de la moralisation de la problématique du faussaire – et cela témoigne d'un changement de perspective – toutefois elle sacrifie la spécificité du phénomène Annius de Viterbe à l'intérieur d'un métarécit sur la modernité et sur l'historiographie de l'art, utilisable seulement en acceptant leurs prémisses épistémologiques et leurs résultats.

Au-delà de l'histoire de l'art, mais dans une perspective interdisciplinaire, l'exemple le plus accompli et surtout le plus tangible de cette réévaluation du faux menée par les *forgery studies* est la formation de la *Bibliotheca Fictiva*². Cette bibliothèque a été originellement créée par le collectionneur et amateur Arthur Freeman et achetée en 2012 par la Sheridan Library de l'université Johns Hopkins. Son conservateur actuel, E. A. Havens, tient à souligner le caractère poétique des faussaires, contrairement au précédent regard moral de chercheurs qui avait marginalisé ce genre de production. Les faussaires deviennent ainsi « créatifs, débrouillards, et contributeurs imaginatifs aux plus larges discours qui demandés une attention sérieuse dans leurs époques respectives³ ». Non seulement leurs productions, mais aussi leurs lecteurs, aussi crédules soient-ils, sont dignes d'être étudiés avec sérieux et avec un esprit critique. L'étude de la réception d'un faux à travers ses lecteurs comporte ainsi la prise en compte de la dimension performative de ces fabrications, c'est-à-dire des effets du faux. Dans les mots de l'historien russe Ronald Rayfield : « Le faux littéraire ne peut pas être condamné ou toléré d'emblée [...] Quand on discute de fabrication et de falsification, donc, la réception par le lecteur est un facteur important autant que les motivations et les habilités du faussaire⁴ ». L'énorme

¹ « The forger produced documents substituting for absent documents that must have once existed. Sorting out the textual record of the earliest history of Europe was no simple task. The mosaic of sources had a number of author-sized gaps in it. Why not fill them, Annius reasoned, with characters like Berosus ? », ma traduction, *Ibid.*, p. 249.

² <https://blogs.library.jhu.edu/2012/10/what-is-the-bibliotheca-fictiva/>. [En ligne], consulté le 17 janvier 2022. Plusieurs exemplaires de plusieurs éditions des *antiquitates* se trouvent aujourd'hui dans la *Bibliotheca Fictiva*.

³ « creative, resourceful, and imaginative contributors to the broader discourses that commanded serious, even popular, attention in their respective eras », ma traduction, E. A. Havens, « Babelic Confusion. Literary Forgery and the Bibliotheca Fictiva », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.) *Literary Forgery in Early Modern Europe*, p.66. Cette contribution est une version rémaniée de *Catastrophe ? Species and Genres of Literary and Historical Forgery*.

⁴ « Literary forgery cannot be condemned or condoned out of hand [...] When we discuss forgery and falsification, therefore, the reception by the reader is as important a factor as the motives and the skill of the forger », ma traduction. Donald Rayfield, *Forgiving Forgery*, *The Modern Language Review*, Vol. 107, n. 4, 2012, p. XXV.

impact d'un faux tel que l'*Ossian* de James Macpherson sur la littérature européenne du XVIII^e et du XIX^e siècle, ses imitations par d'autres auteurs, ainsi que sa contribution à un renouveau de l'étude des langues gaéliques en est un exemple parmi d'autres¹. Pour ce qui concerne la Renaissance, les problématiques liées à la réception d'un faux ainsi qu'à sa dimension performative ont récemment fait l'objet d'un volume entièrement dédié, ayant pour titre *Faking it ! Performance of Forgery in Late Medieval and Early Modern Culture*².

Ainsi, les *forgery studies* sont allées plus loin que le jugement d'Anthony Grafton. Même en reconnaissant les mérites du paradigme d'investigation judiciaire – comprendre les intentions, moyens et opportunités du criminel/faussaire³ – mis en place dans *Faussaires et critiques*, Havens en diagnostique aussi les limites :

Mais cette approche agrandit-elle véritablement notre compréhension de l'activité littéraire consciente du faussaire ? Quels sont les éléments constitutifs de la littérature du faux, et pourraient-ils constituer une mode littéraire distinguée et complexe à part entière, sans être contrainte à un seul genre ou forme, déployée pour un large ensemble de buts, et réalisée à travers un ensemble de motivations et conventions expressives, comme la satire, l'ironie ou la comédie ? on pourrait dire que certains faux littéraires englobent en même temps ces trois modes littéraires⁴.

Toutefois, malgré la volonté de vouloir dépasser une stricte catégorisation qui ne rendrait pas compte de la complexité du phénomène et malgré la reconnaissance du pouvoir créateur et innovant du faussaire, les faux restent des faux. Certes, les juges du tribunal de l'Histoire sont devenus plus cléments. Les chercheurs, fascinés par leurs inculpés, ont enfermé les coupables dans une prison de papier, la *House of forgery*⁵ et une prison théorique, les *forgery studies*. Des établissements, physiques et mentaux, où les

¹ *Ibid.*

² Philip Lavender, Matilda Amundsen Bergström, *Faking it ! Performance of Forgery in Late Medieval and Early Modern Culture*, Leiden, Brill, 2022.

³ E. A. Havens, *op. cit.*, p. 37.

⁴ « But does this approach truly expand our understanding of the conscious literary activity of the forger ? What are the constituent elements of the literature of forgery, and might they constitute a distinct, even complex, literary mode in its own right, not restricted to any one genre or form, deployed for a wide range of purposes, and achieved through a set of expressive motivations and conventions, much like satire, irony or comedy ? Some literary forgeries might be said to encompass all three of those literary modes at one and the same time. », ma traduction, *Ibid.*

⁵ Il s'agit d'un terme de Horace Walpole employé par E. A. Havens pour parler de la Bibliotheca Fictiva, *Ibid.*, p. 66.

experts du secteur peuvent disséquer ces créatures bizarres et obsolètes de la tradition occidentale, ainsi que leurs victimes, les lecteurs, et leurs complices, les apologètes. Confiner tout faux dans une bibliothèque n'est-ce pas aussi une forme de marginalisation ?

Bref, le glissement dans la représentation d'Annius de Viterbe a impliqué un changement de perspective dans les études des faux et des faussaires, ou *vice versa*, un changement de perspective dans les études des faux et des faussaires a impliqué un glissement dans la représentation d'Annius dans l'imaginaire académique contemporain : impossible de distinguer les causes et les effets. De la quasi-indifférence d'Arnaldo Momigliano, maître d'Anthony Grafton, ou du mépris d'autres chercheurs, à l'intérêt méticuleux de la *Bibliotheca Fictiva*, la représentation du faussaire, Annus de Viterbe, a été radicalement modifiée. Tellement modifiée qu'on en viendrait presque à se demander s'il ne s'agirait pas d'un curieux cas d'homonymie.

La biographie d'Annius dépendant des *Antiquitates*, ces dernières ont davantage subi cette modification de perception. Pour en ratifier la canonisation définitive en tant qu'œuvre majeure de la Renaissance, une édition critique des pseudo-sources et des commentaires anniens est en cours de réalisation par Christopher Krebs pour les éditions de I Tatti Renaissance Library¹ : « la seule collection qui rend disponible au grand public les travaux littéraires, historiques, philosophiques et scientifiques majeures de la Renaissance² ». Par contre, ce n'est pas la première fois qu'une université étatsunienne propose une édition critique des *Antiquitates* : en 1970, Franco Simone attendait déjà « l'édition des œuvres d'Annius de Viterbe annoncée par le professeur F. Lee Utley³ de la Ohio State University⁴ ». Malheureusement, le chercheur est décédé avant de l'accomplir...

¹ A. Grafton, *Annius of Viterbo as a Student of the Jews*, p. 169.

² « the only series to make the major literary, historical, philosophical, and scientific works of the Italian Renaissance written in Latin available to a broad readership », ma traduction, <http://itatti.harvard.edu/publications/book-series/i-tatti-renaissance-library>, [En ligne], consulté le 23 janvier 2022. Une édition des œuvres d'Annius de Viterbe avait été déjà annoncée par F. Lee Utley de l'Ohio State University, mais elle n'a jamais vu le jour, Franco Simone, « Une entreprise oubliée des humanistes français. De la prise de conscience historique du renouveau culturel à la naissance de la première histoire littéraire », dans A. H. T. Levi (dir.), *Humanism in France at the end of the Middle Ages and in the early Renaissance*, New York, Manchester University Press, 1970, p. 128.

³ Les manuscrits de Utley relative à Annus de Viterbe sont encore conservés aux États-Unis, en l'attente d'être étudiés.

⁴ *Ibid.*

2. Les « fins nez critiques » et la « séduction du faux ». Annius de Viterbe et les *Antiquitates* dans l'histoire de l'histoire de l'érudition occidentale (XX^e- XIX^e siècles)

Dans l'historiographie, le lien paradoxal entre faussaire et critique, ainsi que la relation entre Annius de Viterbe et les *Antiquitates* et les « érudits occidentaux¹ », n'est pas si récent. Déjà pendant ladite *Crise de la conscience européenne*, lorsque l'usage du mot « critique » devenait omniprésent et que les promoteurs du pyrrhonisme historique mettaient en doute toute connaissance historique certaine², le théologien genevois Jean Le Clerc (1657- 1736) transformait le frère dominicain en exemple type de succès de la critique dans la préface de son *Ars Critica* :

Enfin, la critique nous enseigne qu'il est possible de discerner les écrits supposés des écrits authentiques, ce qui est de la plus haute importance. Car d'abord, si nous n'en observons pas les règles, nous acceptons les histoires fictives pour des vérités, et donnons ainsi aux fables l'honneur dû à la seule vérité. Ainsi lorsqu'un certain Jean Annius de Viterbe [...] avait publié [...] *Philon*, *Bérose*, *Manéthon*, il s'imposa à beaucoup de gens incultes, et il en aurait trompé encore plus, si ce crime n'avait été découvert à la lumière des lettres, qui ont ensuite commencé d'être cultivées³.

La critique s'opposait à Annius de Viterbe, le faussaire par excellence, dont la tromperie est contemporaine au commencement des bonnes lettres.

En effet, encore aujourd'hui, les *Antiquitates* se situent à un moment pivot d'une tradition qui avait trouvé dans la civilisation de la Renaissance italienne le début de la modernité, et qui s'inscrivait dans le contexte de l'humanisme, de la naissance de la philologie moderne, de l'historiographie moderne, de la critique moderne ou du moins la renaissance de l'érudition occidentale. Quelle place donner à Annius de Viterbe à

¹ Je reprends ici la traduction française pour « western scholarship » pour le sous-titre de A. Grafton, *Faussaire et critique*.

² Cf., Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne 1680- 1715*, Paris, Fayard, 1961.

³ Ma traduction. « denique Critica nos docet qui possimus suppositia Scripta a veris scernere, quod maximi est momenti. Primum enim, nisi hujus regulas attendamus, historias fictitias pro veris suscipimus, et sic fabulis honorem soli veritati debitum tribuimus. Ita cum quidam Joannes Annius Viterbiensis [...] edidisset, [...] *Philonem*, *Berosum*, *Manethonem* ; multis imperitis imposuit, et plures fefellisset, nisi hoc facinus luce litterarum, quae postea excoli coepere, relectum fuisset ». Jean Le Clerc, *Ars Critica*, Amsterdam, George Gallet, 1697, vol. I., p. 18.

l'intérieur de cette tradition ? Comment insérer ces faux à l'intérieur de ce métarécit alors qu'il faut aussi « essayer de comprendre comment il a pu arriver que le grand siècle de l'Humanisme se soit terminé, si mélancoliquement, avec un recueil de faux¹ ».

Dans l'historiographie contemporaine, pour ce qui concerne le XV^e siècle de l'humanisme, « il faut [encore] souligner que la véritable nouveauté humaniste réside, nous semble-t-il, dans l'*invention de la philologie [...] l'établissement d'une science critique de la transmission des textes*² ». Une critique historico-philologique des sources qui a été souvent documentée par la démonstration sur la *Donation de Constantin*, à lui faussement attribuée et mensongère : une victoire de la critique contre le faux³. D'ailleurs la « conquête majeure de l'humanisme [est] l'inquiétude historico-critique de comprendre les auteurs dans leurs dimensions⁴ ».

Si aujourd'hui les chercheurs s'efforcent de suivre le plus souvent une démarche non téléologique, « le grand siècle de l'Humanisme », moment de naissance de la critique, était encore, jusque récemment, souvent intégré dans une généalogie illustre de la discipline philologique et historique. Une tradition qui semblait ininterrompue, dont les personnages devenaient les avatars des critiques à venir. En commençant avec Ange Politien (1454- 1494) pour arriver jusqu'à Karl Lachmann (1793- 1851), elle illustre minutieusement la genèse et le développement de la méthode critique pour l'analyse des textes⁵. Une tradition qui voyait et qui voit en Leonardo Bruni (1370- 1444) « le premier historien au sens moderne⁶ ». À l'intérieur de cette tradition d'études, la présence d'Annius de Viterbe, un frère dominicain qui était lié à des textes contrefaits par une

¹ « tentare di capire come sia potuto accadere che il gran secolo dell'Umanesimo si sia chiuso così malinconicamente, con una raccolta di falsi », ma traduction. E. Fumagalli, *Un falso di Annio da Viterbo*, op. cit., p. 363.

² Fosca Maria Zini (éd.), *Penser entre les lignes. Philologie et Philosophie au Quattrocento*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, p. 11.

³ Lorenzo Valla, *La donation de Constantin. Sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère*, tr. par Jean- Baptiste Giard, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

⁴ « maggior conquista dell'umanesimo : la preoccupazione storico- critica di cogliere gli autori nelle loro dimensioni », ma traduction. Eugenio Garin, *L'Umanesimo italiano. Filosofia e vita civile nel Rinascimento*, Rome- Bari, Laterza, 1986 (1952), p. 8.

⁵ Sebastiano Timpanaro, *La genesi del metodo Lachmann*, Padoue, Lavinia Editrice, 1981.

⁶ « il primo storico in senso moderno », ma traduction. E. Garin, *L'Umanesimo italiano*, op. cit ; Cf., Gary Ianziti, *Writing History in Renaissance Italy. Leonardo Bruni and the Uses of the Past*, Cambridge, Harvard University Press, 2012, p. 1- 2 « Indeed, a perception that I encountered in many quarters was that the fundamental work on the humanist historians had been completed long ago, and that there was nothing left to add. According to this view, key figures like Leonardo Bruni, Biondo Flavio, Lorenzo Valla, and others were to be seen as the founders of critical methodologies, end of the story ». Cf., R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia da Leonardo Bruni ad Annio da Viterbo*, op. cit.

« pratique textuelle sans esprit critique et rigueur philologique¹ », avait et garde encore quelque chose de scandaleux même si, comme je l'ai discuté lors du chapitre précédent, les regards ont changé au point que les *Antiquitates* d'Annius de Viterbe sont désormais considérées par beaucoup comme un texte fondamental pour le développement d'une méthode historique à la Renaissance².

Encore très récemment, Giuliano Mori a replacé le faussaire au cœur de cette tradition de la critique historique, au sein d'une dispute prolongée au XV^e siècle, toute humaniste et italienne, entre deux conceptions de la vérité historique. Une diatribe entre la vérité factuelle et la vraisemblance dans laquelle « un faussaire invétéré tel qu'Annius pouvait exploiter la faiblesse inhérente de l'historiographie du Quattrocento, gagnant ainsi une considération considérable précisément parmi ceux qui valorisaient le plus la vérité factuelle aux dépens de la vraisemblance historique³ ». Dans la tradition de l'érudition occidentale, « la production historique infâme⁴ » de cet Annus de Viterbe participait, à travers ses fictions patriotiques, à cette lutte au cœur d'une « conception embryonnaire de la critique historique⁵ », combattant par ses fables couvertes des preuves factuelles contre la *Brunian tradition* de la vraisemblance historique. Une tradition critique née, comme le nom se suggère, des méthodes d'un véritable humaniste tel que Leonardo Bruni⁶. Donc, un faux pernicieux qui a réussi à s'infiltrer dans les discours antiquaires, parmi les esprits critiques encore fragiles d'une science naissante. Un mensonge qui pourtant est prédestiné à être démasqué par la montée inexorable de la critique, le *rise of criticism*, issue de ces traditions et de cette dialectique de la vérité humaniste.

¹ « pratica testuale senza spirito critico e rigore filologico », ma traduction. E. Fumagalli, *op. cit.*, p. 353.

² Cf., W. Goetz, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion im italienischen Humanismus » ; *Id.*, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion in der italienischen Renaissance und ihre Aufnahme in der Geschichtsschreibung des deutschen Humanismus » ; B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, *op. cit.* ; Christopher R. Ligota, « Annus of Viterbo and Historical Method », *op. cit.*, p. 44- 56 ; A. Grafton, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annus of Viterbo » ; *Id.*, *Faussaire et critique*, *op. cit.* ; *Id.*, *What was history ?* ; Giacomo Ferrà, *Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo*, D. Canfora, M. Chiabò, M. De Nichilo (dir.), *Principato ecclesiastico e riuso dei classici. Gli umanisti e Alessandro VI*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000, p. 159- 160; *Nota sulla 'filologia' di Annio da Viterbo*, in *Confini dell'umanesimo letterario. Studi in onore di Francesco Tateo*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2003, Vol. II, p. 633- 634.

³ « an inveterate forger such as Annus could exploit the inherent weakness of Quattrocento historiography, earning considerable esteem precisely among those who most valued factual truth et the expense of historical verisimilitude », ma traduction.

⁴ « the infamous historical production », ma traduction.

⁵ « embrionic notions of historical criticism », ma traduction.

⁶ *Ibid.*, p. 158- 189.

J'aimerais pourtant faire un pas en arrière, et quitter les études actuelles afin de relire des textes plus anciens portant un autre regard sur Annius de Viterbe. Une telle approche permet de revenir à des récits scientifiques, rédigés avant la canonisation récente du faux et du faussaire, avant l'intégration de ces derniers parmi les textes fondateurs de la Renaissance italienne, quand la marginalisation des faux était non seulement évidente, mais souhaitée. Bien avant *Faussaires et critiques* et l'« approche compatissante¹ » des fraudes historiques et littéraires, le tribunal de l'Histoire avait des juges actifs et sévères². Néanmoins, même s'il était alors représenté comme un corrupteur de la vérité, Annius de Viterbe, ainsi que les faux historiques et littéraires, jouaient déjà une fonction dans les études scientifiques. Au contraire de ce qu'écrit Thomas Lehr, que « pour l'essentiel, les querelles au XIX^e siècle sont restées synthétiques et lexicales³ », je ne considère pas que l'usage d'Annius de Viterbe restait limité aux « querelles lexicales » ou aux notes de bas de pages, du moins pas seulement. Cela peut valoir pour les « représentations de la période de la Renaissance⁴ », telle que la *Die Kultur der Renaissance in Italien* de Jacob Burckhardt, qui ne mentionne Annius qu'en note⁵. Mais pour d'autres savants, historiens ou non, Annius et les *Antiquitates* avaient déjà un statut dans l'histoire de l'érudition occidentale, dans l'histoire de la critique et de l'historiographie. Il s'agit donc ici de faire une brève généalogie d'Annius de Viterbe dans la tradition du couple faussaire- critique afin de mieux comprendre ces glissements de valeur : de vaincu de la critique au XIX^e siècle, à séducteur des esprits au XX^e siècle, jusqu'au génie de Werner Goetz et à la source d'inspiration pour les critiques d'Anthony Grafton.

Comprendre le statut d'Annius de Viterbe dans la recherche des deux derniers siècles permet de saisir les idiosyncrasies récentes exprimées par certains chercheurs à l'égard de la valeur des pseudo- antiquités dans le champ de l'historiographie⁶. Dans les années 1970 et 1980, Annius de Viterbe ne parvenait pas à Goetz, Stephens ou Grafton comme un objet longtemps oublié et redécouvert, mais comme une pièce déjà insérée dans l'histoire de l'historiographie. Changer la valeur de cette pièce revenait à changer le

¹ , A. Hiatt, *op. cit.*, p. 7.

² M. Bloc, *op. cit.*, R. Koselleck, *op. cit.*

³ « In wesentlichen blieb es im 19. Jahrhundert also bei knappen, lexikalischen Auseinandersetzungen », ma traduction. T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 20.

⁴ « Darstellungen die Zeit der Renaissance », ma traduction. *Ibid.*, p. 21.

⁵ *Ibid.*

⁶ Cf., P. Preto, *Falsi e falsari nella Storia*, *op. cit.*, p. 120.

métarécit de l'historiographie dans son ensemble. S'interroger sur ce changement de valeur permet aussi de repérer les continuités de cette tradition ainsi que le souci éthique qui, de manière différente, accompagne constamment tout récit qui met en relation faussaire et critique.

Certes, « critique » est un mot vague, dont le sens est difficile à cerner exactement. Même dans un texte comme *Faussaires et critiques*, il n'y a jamais une définition précise de ce que la critique était ou devrait être¹. Dans sa généalogie de la critique- historique, *Critice in the Sixteenth and Seventeenth Centuries and the Rise of the Notion of Historical Criticism*² (*Critice* aux XVI^e et XVII^e siècles et l'émergence de la notion de critique historique), Benedetto Bravo a montré comment le sens et la fonction du mot *critice* a changé entre le XVI^e et le XVII^e siècle : d'un aspect limité de l'exégèse des grammairiens à la critique de l'esprit philosophique des Lumières ; de Jules César Scaliger (1484- 1558)³ à Nicolas Fréret (1688- 1749)⁴, jusqu'à sa scission en *Kritik* et en *Hermeneutik* dans les universités allemandes du XIX^e siècle⁵. C'est à la fois en rapport à l'histoire et à la pratique de la *critique* comme esprit critique philosophique et *Kritik* comme critique textuelle qu'Annius de Viterbe sort des querelles pour devenir objet d'étude principal.

Dans la littérature du XIX^e siècle, avant d'être un « bâtard génial », Annus de Viterbe représentait déjà une figure semi- légendaire de contrefacteur. La longue diatribe sur ses faux s'était désormais arrêtée et les premières études non polémiques commençaient à paraître. S'il n'était pas toujours considéré comme l'auteur des pseudo- autorités, le nom d'Annus était, à cause des querelles du siècle précédent, inévitablement lié aux « *falsificazioni Anniane* [mes italiques]⁶ ». Des faux qu'il avait pu, peut- être, considérer comme authentiques, mais qu'il publia et commenta malgré tout, de manière soit suspecte, soit crédule.

¹ Sur la critique textuelle de la Renaissance reste pourtant fondamentale A. Grafton, *Joseph Scaliger. A study in the History of Classical Scholarship I. Textual Criticism and Exegesis*, op. cit.

² Benedetto Bravo, « Critice in the Sixteenth and Seventeenth Centuries and the Rise of the Notion of Historical Criticism », dans Christopher Ligota, Jean- Louis Quantin (dir.), *History of Scholarship. A Selection of Papers from the Seminar on the History of Scholarship held Annually at the Warburg Institute*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 135- 195.

³ *Ibid.*, p. 142- 145.

⁴ *Ibid.*, p. 194- 195.

⁵ *Ibid.*

⁶ Carlo Giambelli, *Sulle falsificazioni Anniane. Breve saggio critico del Dottor C. Giambelli*, Turin, Chiantore e Mascarelli, 1882.

En 1830, « les découvertes postérieures de manuscrits [...] ont rendu le champ d'Annius vide de défenseurs, tandis que de l'autre côté des sarcasmes indécents ont parfois jailli¹ ». Le Viterbois Stefano Camilli (1784- 1851)², naturaliste, linguiste, archéologue et étruscologue, ne pouvait plus défendre son « ancien et très célèbre concitoyen³ » Annius de Viterbe, mais il pouvait du moins l'excuser, en raison à la fois des pseudo- antiquités et de ses célèbres faux archéologiques : le marbre osirien⁴. Si le dominicain croyait que le marbre et les textes qu'il avait publiés étaient authentiques et s'il les avait employés pour des théories si curieuses, la faute serait néanmoins à partager entre Annius et son époque :

Annius vécut pendant un siècle dans lequel la philosophie procédait à partir des hypothèses, et dominait plutôt avec les formes extrinsèques, qu'avec le critère sain et l'ingénuité. Donc, on croyait qu'usurper pour soi la gloire de l'antiquité était une preuve plausible d'ingéniosité et de doctrine [...]. Il était très amoureux de sa patrie et fut conduit à employer pour elle tous les matériaux scientifiques qui se présentaient à lui, en en tirant tout le profit possible plutôt qu'en analysant la véracité [...]. Il ne s'agissait pas enfin d'enlever des substances d'autrui ou d'une réputation morale, mais d'ériger un trophée d'opinions nues grâce aux illusions et à la majesté [...]. Toutefois, aujourd'hui l'archéologie n'est plus un jeu de mots, ni l'art de maîtriser la confiance ou l'ignorance d'autrui : elle réclame la même bonne foi que les contrats civils, et altérer ou dissimuler les droits de la vérité historique est considéré comme un signe de préméditation et d'ignominieuse fausseté⁵.

¹ « le posteriori scoperte di codici [...] hanno reso il campo di Annio vuoto di propugnatori, mentre dall'altro lato si prorompe talora in indecenti sarcasmi », ma traduction. Stefano Camilli, « Cenni sopra il cel. Annio di Viterbo », *Giornale Arcadico* 45, Rome, Antonio Boulzaler, 1830, p. 54.

² Sur Stefano Camilli : A. Freddi Cavalletti, « Stefano Camilli », *Bollettino Municipale di Viterbo*, VIII, 1935, p. 3- 8.

³ « antico e celebratissimo concittadino », ma traduction. S. Camilli, *op. cit.*, p. 52.

⁴ *Ut supra*, I.1.

⁵ « Annio visse in un secolo, in cui la filosofia procedeva sulle ipotesi, e dominava più coll'esterinseche forme, che col sano criterio e l'ingenuità. Quindi l'usurparsi gloria d'antichità credevasi plausibil prova d'ingegno e di dottrina [...] Egli amantissimo della patria fu indotto ad impiegare per essa tutti i materiali scientifici, che gli si presentavano, traendone tutto il possibile profitto piuttosto che analizzarne la veracità [...] Non si trattava in fine di togliere altrui sostanze o riputazione morale, ma di erigere un trofeo di nude opinioni colle illusioni e coll'imponenza [...] Oggidi però non è più l'archeologia un gioco di parole, non l'arte di sopraffare l'altrui fiducia od ignoranza : essa reclama la stessa buona fede de' contratti civili, e l'alterare o dissimulare i diritti della storica verità si reputa tratto di dolo e di vituperevole falsità », ma traduction. *Ibid.*, 54- 55.

Celle d'Annius était une époque qui manquait de critique, qui cultivait la rhétorique plus que les sciences. Pour Camilli, le problème est d'ordre épistémologique, même s'il s'agit d'un anachronisme. Certes, la vérité reste toujours la vérité, mais les conceptions de la preuve, les démonstrations, bref, la méthodologie et la critique du XV^e n'étaient pas celles du XIX^e siècle. Ainsi, Camilli soutenait qu'Annius de Viterbe avait selon toute probabilité agit de bonne foi, et cela suffisait pour l'excuser. Une telle justification n'a pas empêché le marbre osirien de devenir un objet de curiosité pour les touristes de la fin du siècle¹. Mais Camilli semble être une exception. À Viterbe en 1830, il était encore trop tôt pour voir dans le XV^e siècle le reflet passé d'une modernité présente. En revanche, si l'on songe aux études datées d'une cinquantaine d'années plus tard, la situation avait entièrement changé. La raison d'une potentielle absolution d'Annius de Viterbe n'était pas due à un esprit de l'époque, mais au contraire, au triomphe de la critique sur le faux.

Le philologue Carlo Giambelli (1841- 1920)², soutenait qu'il était impossible qu'un frère dominicain eusse pu faire une telle œuvre falsificatrice. Il fallait donc travailler à une nouvelle attribution des pseudo- autorités. Dans son étude critique de 1882, *Sulle falsificazioni Anniane. Breve saggio critico del Dottor C. Giambelli*³, le philologue italien confirmait que l'auteur des *Antiquitates* devait être l'un des humanistes du XV^e siècle, les seuls disposant des instruments critiques pour faire une telle falsification. Certes, un mauvais humaniste, vu le latin des *Antiquitates*. Il avait probablement été proche de Lorenzo Valla, l'un des possibles suspects à cause de ses positions anti- grecques. D'ailleurs, il était lui aussi dénonciateur d'un autre faux bien plus célèbre, la Donation de Constantin. « Il me semble certain que, sinon tous les auteurs, du moins ces dernières [pseudo- autorités]⁴ furent fabriqués non pas par le très grand maître, Lorenzo Valla (1407- 1457), mais par quelque vulgaire fréquenteur de son école⁵ ». Même pour Giambelli les – mauvais – critiques étaient les meilleurs faussaires. Une hypothèse qui pourtant n'avait pas convaincu le public international des lettrés. Dans un compte- rendu

¹ J. C. Baroja, *op. cit.*, p. 53.

² Sur Carlo Giambelli : *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica*, Vol. 49, Turin, Ermanno Loescher, 1921, p. 375- 376.

³ C. Giambelli, *Sulle falsificazioni anniane, op. cit.*

⁴ Giambelli utilise l'édition de Josse Bade et Jean Petit, l'*Antiquitatum Variarum Volumina XVII*. Il se réfère ici en particulier au pseudo- Myrsile de Lesbos, pseudo- Fabius Pictor, pseudo- Sempronius et le pseudo- Caton.

⁵ « Parmi di qui certo che se non tutti gli scrittori Anniani, questi ultimi almeno [...] furono fabbricati non dal grandissimo maestro, Lorenzo Valla, ma da qualche rozzo frequentatore della sua scuola », ma traduction. *Ibid.*, p. 26

allemand de l'ouvrage paru dans la section d'histoire de la philologie de la Renaissance du *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen* de Berlin, on admettait en effet que cette théorie était « totalement tirée par les cheveux¹ » : l'auteur des faux devait être Annius de Viterbe.

En effet, une bonne partie des archéologues, philologues et historiens des deux siècles passés semblent s'adonner souvent aux « *indecenti sarcasmi* » déjà dénoncés par Camilli. Toutefois, soit qu'il soit considéré comme créateur des faux ou comme crédule découvreur des faux, Annius de Viterbe paraît définitivement associé aux antiquités dès le XIX^e siècle. En particulier, Giambelli donne un bon exemple de la fonction principale d'Annius et des *Antiquitates* qui se retrouve à l'intérieur de plusieurs récits académiques : celle du grand vaincu de la critique. La *Donation de Constantin* demeure le gage préféré de la victoire de la critique sur le faux. Cependant la longévité des débats sur les *Antiquitates* et leur réception positive auprès de plusieurs personnalités importantes de l'humanisme en faisait un ennemi plus subtil. La fin des querelles sur l'authenticité soude définitivement le faussaire et son faux, qu'il soit créateur des *Antiquitates* ou pas.

L'intégration d'Annius de Viterbe dans des récits scientifiques en tant que faussaire et vaincu de la critique, implique aussi une sorte de première vulgarisation, comme en témoignent certains emplois hétérodoxes de la figure d'Annius de Viterbe aux marges de la culture savante. Comme pour les exemples contemporains², au XIX^e siècle aussi, Annius de Viterbe, qui était moqué par les érudits critiques, paraît connaître une nouvelle vie comme porteur d'une vérité alternative et inconfortable, cette fois dans le champ de l'ésotérisme.

En 1892, le juriste et medium américain Jonathan Manning Roberts (1821- 1888) publiait *Antiquity Unveiled. Ancient voices from the spirit realms disclose the most startling revelations, proving Christianity to be of heathen origin*³ (Antiquité dévoilée. Des voix anciennes des royaumes spirituels illustrent les révélations les plus étonnantes, prouvant que le christianisme est d'origine païenne). Lors d'une séance de spiritisme, Roberts avait pu évoquer et discuter directement avec « Annius de Viterbe. Un frère

¹ « völlig in der Luft schwebende », ma traduction. *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen*, Berlin, Verlag von S. Calvary, 1884, p. 204.

² *Ut supra* I.1.

³ J'ai consulté la troisième édition de l'œuvre. Jonathan Manning Roberts, *Antiquity Unveiled. Ancient voices from the spirit realms disclose the most startling revelations, proving Christianity to be of heathen origin*, Philadelphia, Oriental Publishing co., 1912.

dominicain érudit¹ ». Le fantôme du frère dominicain, en parlant dans un mélange anglo-italien, lui avait révélé la « *Bellissimo* [sic] la Vérité² », déclarant ainsi avoir consulté rien moins que les manuscrits ayant survécu à la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie. Des textes qui seraient passés ensuite à la *Bibliotheca Colbertiana*³ – et qui seraient donc conservés aujourd'hui à la BNF –. Il avait appris l'existence d'une tradition porteuse d'une vérité plus ancienne que les mensonges du christianisme, celle transmise par le troisième concile bouddhiste de Pāṭaliputre, « le concile d'Asoka tenu en Inde, environ en 280 av. J.-C. ⁴ ». Le véritable Christ serait ainsi le philosophe ancien Apollonius de Tyane, qui vécut au premier siècle après J.-C. et qui aurait uni les connaissances de Bouddha, de Brahma et de Platon, liant ainsi l'Orient et l'Occident⁵. Le christianisme ne serait qu'une corruption postérieure. L'esprit d'Annius de Viterbe déclara enfin qu'il avait été assassiné pour avoir découvert ces vérités⁶. Face à un témoignage à ce point révélateur « il suffit de dire que nous n'avons pas de doutes sur le fait que les histoires de Bérose, Mégasthène, et Manéthon, aient été publiées correctement dans les Antiquités d'Annius de Viterbe⁷ ». Dans une autre séance de spiritisme, l'esprit de Manéthon l'Égyptien authentifiait cette version⁸.

Au-delà des milieux théosophistes étatsuniens, le nom d'Annius de Viterbe et de ses falsifications revenait aussi dans des débats scientifiquement plus pertinents, de critique historique et philologique. En effet, la fonction d'Annius comme faussaire vaincu par la critique ne manquait pas dans d'autres diatribes concernant l'authenticité d'autres textes et la fiabilité d'autres autorités, menant parfois à des querelles plus amples sur le problème du faux dans l'histoire de la critique et de l'érudition.

Pour avoir un exemple de ce type, il faut revenir en Italie, dans la Florence post-unitaire, où la *Dinostreit*⁹ avait impliqué pour vingt ans, environ de 1870 à 1890, une

¹ « Anniius of Viterbo. A Learned Dominican Friar », ma traduction. *Ibid.* p. 252.

² « *Bellissimo* the Truth », ma traduction. *Ibid.*

³ L'idée que des originaux des sources éditées par Anniius faisaient partie de la bibliothèque colbertine – ce qui ferait d'Annius un simple éditeur et pas un faussaire – vient du frère dominicain du XVII^e siècle Michel Le Quien. Cf., E. N. Tigerstedt, « Ioannes Anniius and Graecia Mendax », *op. cit.*, p. 299.

⁴ « the council of Asoka held in India, about 280 B.C. », ma traduction. *Ibid.*, p. 253.

⁵ *Ibid.*, 253- 254.

⁶ *Ibid.*, 254. Il s'agit d'une aux soupçons d'empoisonnement.

⁷ « it must suffice to say that we have not a doubt that the histories of Berosus, Megasthenes and Manetho are correctly published in the Antiquities of Anniius of Viterbo », ma traduction. *Ibid.*, p. 255.

⁸ *Ibid.*, p. 175.

⁹ Franca Ragone, « Dino Compagni e i suoi nemici. Linguaioli e archivisti nella Firenze postunitaria », *Quaderni storici*, Vol. 28, n. 82 (1), p. 39- 60 ; Edoardo Zamara, « FANFANI, Pietro », *Dizionario*

vaste quantité d'érudits florentins, italiens et allemands. La *Chronique des événements survenant à son époque* de Dino Compagni (vers 1246- 1324)¹, politicien florentin contemporain de Dante, était- elle authentique ? Ou s'agissait-il plutôt d'un apocryphe d'un humaniste, de l'œuvre d'un faussaire inconnu ? Possédait-elle le style et l'esprit du Moyen Âge ou de la Renaissance ?

La polémique était liée à plusieurs contingences et animée par des rancunes personnelles, par des rivalités disciplinaires entre lettrés, archivistes et historiens, entre l'*Accademia della Crusca* et ses détracteurs, entre périodiques scientifiques, auxquelles il faut ajouter des problématiques d'ordre national liées au rôle de Florence regardant la question de la langue italienne, et enfin au sentiment antiflorentin et antiallemand dans l'Italie de la fin du XIX^e siècle².

La figure la plus active et proéminente du champ des *anti- Dinisti* – c'est- à- dire de ceux qui considéraient la *Cronica* comme un faux – était Pietro Fanfani (1815- 1879) de Pistoia, philologue et directeur de la bibliothèque Marucelliana de Florence³. Je n'ai pas l'intention de retracer les étapes de ce débat, mais plutôt de me concentrer sur une étude de Fanfani publiée en 1875 pour la *Nuova Antologia* de Florence, intitulée *Del pirronismo storico- critico e de' libri apocrifi*⁴ (Du pyrrhonisme historico- critique et des livres apocryphes⁵). Même si la diatribe sur Compagni est à peine nommée dans cette contribution⁶, il s'agit à la fois d'un dénigrement des académiciens – les adversaires de Fanfani – ainsi que d'une tentative d'insérer la question dans un cadre plus large, une sorte de théorie de la critique et du faux dans l'histoire de la critique, qu'il serait intéressant de comparer avec le plus récent *Faussaires et critiques*⁷, d'autant plus que le principal exemple utilisé n'est autre qu'Annius de Viterbe.

Biografico degli italiani, Vol. 44, 1994, [En ligne], consulté le 19 avril 2022. URL : https://www.treccani.it/enciclopedia/pietro-fanfani_%28Dizionario-Biografico%29/.

¹ La plus récente édition française est Dino Compagni, Patrick Mula (trad.), *Chronique des événements survenant à son époque*, Grenoble, UGA Éditions, 2017. La chronique avait été découverte et publiée pour la première fois par l'érudit Ludovico Antonio Muratori en 1726.

² F. Ragone, « Dino Compagni e i suoi nemici. Linguaioli e archivisti nella Firenze postunitaria », *op. cit*

³ E. Zamara, « FANFANI, Pietro », *op. cit*.

⁴ Pietro Fanfani, « Del pirronismo storico- critico e de' libri apocrifi », *Nuova Antologia di scienze, lettere ed arti*, Vol. 29, n. 6, Florence, Le Monnier, 1875, p. 306- 327.

⁵ « Del pirronismo storico- critico e de' libri apocrifi », ma traduction.

⁶ *Ibid.*, p. 316.

⁷ D'ailleurs, j'aime bien imaginer que Fanfani aurait été, sinon d'accord, du moins fasciné par la Bibliotheca Fictiva, même s'il – pour la manière dont je l'imagine – se serait contenté d'une bibliographie critique : « celui qui ferait une Bibliographie des livres apocryphes rendrait, sans aucun doute, un important service aux études, et il ferait une œuvre très agréable [...] et un travail semblable, s'il était fait avec le soin et

Pour Fanfani, le faux est une constante historique inévitable, « pendant tous les siècles il y a eu la frénésie de falsifier et contrefaire les livres, en les attribuant particulièrement aux écrivains et aux personnages célèbres dans l'antiquité¹ ». En ce sens, comme pour des chercheurs contemporains², le développement du scepticisme de l'histoire au XVII^e siècle, le pyrrhonisme, n'aurait été qu'une réaction à l'énorme quantité et à la grande diffusion des faux de la Renaissance : « si jamais il y a eu la frénésie des falsifications, elle fut très grande dans les XV^e et XVI^e siècles³ ». Le philologue considère que même Jean Hardouin (1646- 1729), qui est ici estimé comme « le critique le plus sceptique qu'il y a eu depuis toujours⁴ », pouvait clarifier quelque chose sur la question des faux et des faussaires. Jean Hardouin dans le mot de Momigliano était un « cas célèbre pour son caractère pathologique [...] parvint progressivement à la conclusion que tous les textes antiques (excepté Cicéron, le Virgile des *Géorgiques*, l'Horace des *Satires* et des *Épîtres* et son cher Pline l'Ancien) étaient dus à une bande de faussaires italiens de la fin du XV^e siècle⁵ ». Toutefois, pour Fanfani la pathologie d'Hardouin avait une étiologie :

Mais pourquoi un homme d'une telle doctrine et d'une telle étude, tombait dans des délires semblables ? Mettons- nous dans sa peau [...] Il tombe sur un écrivain qu'il aime : il le lit, il l'étudie, et à peu après il trouve écrit que ce livre est apocryphe ; et il le regarde bien, et il constate qu'il l'est réellement. La même chose lui arrive pour un autre livre : ensuite pour un autre : et après pour deux, trois, dix, vingt autres. Arrive frère Annius de Viterbe et il invente une nichée d'écrivains grecs et latins : arrive Inghirami avec ses *Antiquités Étrusques*, tout

l'amour qui serait nécessaire, avec les illustrations, les notes et dissertations qu'il faut, ne serait pas seulement une œuvre bibliographique, mais aussi un traité d'histoire littéraire, d'art critique et d'érudition de tout genre ». « chi facesse una Bibliografia dei libri apocrifi renderebbe, senza dubbio, segnalato servizio agli studj, e farebbe opera piacevolissima [...] e simil lavoro, dove fosse fatto con quella cura e quell'amore che sarebbe necessario, con illustrazioni, note e dissertazioni opportune, non sarebbe solo un'opera bibliografica, ma un trattato altresì di storia letteraria, di arte critica, di erudizione d'ogni genere », ma traduction. *Ibid.*

¹ « Per tutti i secoli c'è stata la smania di falsificare e di contraffare libri, attribuendoli specialmente a scrittori o personaggi noti nel tempo antico », ma traduction. *Ibid.*, p. 309.

² Cf. Sergio Bertelli, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*, Naples, Istituto Italiano per gli studi storici, 1960 ; *Id.*, *Ribelli, libertini e ortodossi nella storiografia barocca*, Florence, La Nuova Italia, 1973 ; Carlo Borghero, *La certezza e la storia : cartesianesimo, pirronismo e conoscenza storica*, Milan, F. Angeli, 1983 ; Richard H. Popkin, *The History of Scepticism. From Savonarola to Bayle*, Oxford, Oxford University Press, 2003 ; P. Preto, *op. cit.*, p. 14- 15.

³ « se mai ci fu la smania delle falsificazioni, essa fu grandissima ne' secoli XV et XVI », ma traduction. P. Fanfani, « Del pirronismo storico- critico e de' libri apocrifi », *op. cit.*, 319.

⁴ « il critico più scettico che ci sia stato da che mondo e mondo », ma traduction. *Ibid.*, p. 307.

⁵ A. Momigliano, « L'histoire ancienne et l'Antiquaire » *op. cit.*, p. 269- 270.

est inventé ; le célèbre Alfonso Ceccarelli invente une bibliothèque entière d'auteurs qui n'existent pas. *Mais qu'est-ce que cette affaire ?* s'exclame le pauvre frère¹.

Se rapporter à autant d'apocryphes avait rendu Hardouin « *monomaniaco*² » dans ses exigences correctrices. Toutefois, selon Fanfani, les pyrronistes – des hypercritiques – ne posaient pas un véritable danger aux connaissances historiques : « un esprit sain perçoit d'emblée les étrangetés et le paradoxe du pyrrhoniste. En fin de compte, des livres, il y en a beaucoup et jamais assez, et s'il [le pyrrhoniste] ne croit pas à un ou deux, il ne ruinera pas le monde, et la semence du savoir ne sera pas perdue³ ». En effet, selon Fanfani, « les livres apocryphes sont infinis, dans toutes les époques et dans chaque discipline⁴ ». Ils ont été produits pour plusieurs raisons historiques, culturelles ou individuelles, mais, encore plus grave, « la majeure partie en est par le hasard encore inconnue et crue par conséquent authentique⁵ ». Bref, les faussaires et leurs livres apocryphes sont sûrement dangereux pour la vérité historique et littéraire, mais ils sont inévitables, c'est aux critiques de les démasquer.

Pourtant, le véritable péril contre les connaissances historiques ne viendrait au fond ni des faussaires ni des pyrronistes, mais des « *parrucconi* [mes italiques]⁶ ». Il s'agit des académiciens pédants et crédules, des érudits suivant le soi-disant « sacrosaint principe d'autorité⁷ ». Bref, de mauvais critiques. Ces érudits, en ayant un rapport quasi religieux envers les textes et les auteurs, voudraient défendre les apocryphes contre les véritables critiques, cela en accusant ces derniers de n'être rien d'autre que des sceptiques,

¹ « Ma come mai un uomo di tanta dottrina, e di tanto studio, far capo a simili delirj ? Mettiamoci ne' suoi piedi. [...] Si abbatte in uno scrittore che fa per lui : lo legge, lo studia, e di li a poco trova scritto che quel libro è apocrifo ; e lo guarda bene, e tocca con mano esser tale davvero. Il medesimo avviene per un altro libro : e poi per un altro : e poi per altri due, tre, dieci, venti. Viene frate Annio da Viterbo e inventa una nidiata di scrittori tra greci e latini : viene l'Inghirami con le sue Antichità Etrusche, ogni cosa inventato ; il famigerato Alfonso Ceccarelli inventa una libreria intera d'autori che non ci sono. Ma che faccenda è questa ? Esclama il povero frate », ma traduction. P. Fanfani, *op. cit.*, p. 308.

² *Ibid.*, p. 309.

³ « le stranezze e il paradosso del pirronista, chi ha la mente sana lo vede da sé, e alla fin de' conti dei libri ce n'è tanti e mai tanti, che, per discredere a uno o due di più, non rovinerà il mondo, né si perderà il seme della dottrina », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « sono infiniti i libri apocrifi per ogni tempo, ed in ogni disciplina », ma traduction. *Ibid.*, p. 311.

⁵ « la maggior parte de' quali è per avventura tuttora sconosciuta e creduta per conseguenza autentica », ma traduction. *Ibid.*, p. 310.

⁶ Il s'agit des « perruques ». Une *parruccone* est à la fois d'une personne à l'ancienne, un pédant qui ne comprend pas les innovations et le progrès, ainsi que quelqu'un qui a vécu au XVII^e ou XVIII^e siècle, portant la perruque – mais toujours dans un sens péjoratif –. Pour Fanfani ses adversaires académiciens de la Crusca et les archivistes florentins appartiendraient à cette catégorie.

⁷ « sacro principio di autorità », ma traduction.

des pyrrhonistes et des destructeurs sans aucun respect ni aucune morale. Fanfani est clair : « que la Critique aiguise toutes ses armes, en n'épargnant ni l'autorité de noms, ni les invectives des serfs fous du préjugé, ni aucun respect humain¹ ». Face au problème des faussaires, le combat éternel entre Critiques – avec un c majuscule – et *parrucconi* est la dialectique qui anime l'histoire de l'historiographie. Dans la philosophie de l'histoire de Fanfani, ce mouvement ne semble être que le reflet du combat entre raison et religion, comme le montre très bien le cas d'Annius de Viterbe.

Selon Fanfani, ce frère dominicain, très docte homme connaisseur des langues², « considéra que c'était une gloire majeure que celle d'inventer des livres d'érudition ancienne, de les écrire lui-même en plusieurs langues³, et de les faire passer pour l'œuvre de certains hommes célèbres de l'antiquité [...] Il illustra lui-même toutes ces inventions avec de très vastes commentaires⁴ ». Sa fraude eut effectivement un grand succès et « les érudits vulgaires l'étudièrent comme s'il s'agissait de précieuses reliques : le Sansovino, homme assez docte, arriva même à traduire Bérosee et Manethon⁵, qui furent noblement imprimés⁶ ». Cela jusqu'à l'arrivée de la véritable critique :

Mais la critique, cette sorcière, qui pour les vrais croyants est une hérésie littéraire, qui est ce que la raison est aux religions, commença à s'intéresser à l'affaire : elle, qui a un fin odorat, sentit bientôt la mauvaise odeur de la fraude : elle étudia, réétudia [...] et tous les gens de saine intelligence rejetèrent pour faux les livres du Frère de Viterbe⁷.

¹ « affili ogni sua arme la Critica, non curando né autorità di nomi, né invettive di folli servi del pregiudizio, né veruno umano rispetto », ma traduction. *Ibid.*, p. 319.

² La connaissance des langues d'Annius de Viterbe n'est qu'une fiction élaborée pour construire sa figure auctoriale. Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*

³ Les pseudo- textes sont tous en latin.

⁴ « reputò esser gloria molto maggiore quella d'inventare de' libri di antica euridizione, scrivergli esso stesso in diverse lingue, e spacciarli per opera di alcuni segnalati uomini dell'antichità [...] Tutte queste sue invenzioni illustrò egli medesimo con larghissimi commentarj », ma traduction. P. Fanfani, p. 320.

⁵ Fanfani fait référence à l'édition de 1583 éditée par l'humaniste florentin Francesco Sansovino (1521- 1586) : *Le antichità di Beroso Caldeo sacerdote*, Venise, Altobello Salicato, 1583. Fanfani propose aussi une liste fautive des autorités publiée par Anniius, qui obtient probablement de l'édition d'Anvers de 1545 ou 1552 : Cf. *Berosi sacerdotis chaldaici, antiquitatum libri quinque*, Anvers, Johann Steels, 1545, p. 1.

⁶ « gli eruditi volgari ci studiavano su, come se fossero cimelj preziosissimi : il Sansovino, uomo assai dotto, tradusse persino Beroso e Manetone, che fu stampato nobilmente », ma traduction. *Ibid.*, p. 121.

⁷ « Ma la critica, quella strega, la quale per i veri credenti è un'eresia letteraria, è quel che è la ragione alle religioni, vi cominciò a ficcar gli occhi : ella, di fino odorato com'è, sentì ben presto il mal odore della frode : studiò, ristiudiò [...] e tutta la gente di sano intelletto rigettò per falsi i libri del Frate da Viterbo », ma traduction. P. Fanfani, *op. cit.*, p. 321.

En suscitant ainsi la réaction des *parrucconi* de l'époque :

Les lettrés *parrucconi* s'en scandalisèrent. Qu'est-ce que cette frénésie de détruire ? Qu'est-ce que veulent ces sceptiques ? À quoi peut conduire ce mépris du principe d'autorité ? Quelle honte est-ce de combattre la vérité connue ? Et les Bérosistes et les Annistes n'étaient ni peu nombreux ni des hommes de rien ; parmi lesquels il suffira de rappeler l'historien et très sérieux lettré Jacopo Nardi¹ ; et le célèbre Godefroy².

Après une longue guerre, des véritables critiques, tels que Gérard Vossius (1577- 1649), avaient combattu des respectables *parrucconi* comme Denis Godefroy (1549- 1622)³. Enfin, la critique avait gagné : « Les Bérosistes continuèrent à faire quelque sensation ; mais qui aujourd'hui voudrait essayer de parler des Antiquités de Bérose comme d'une chose authentique, serait, critiquement parlant, réputé digne d'être envoyé dans une maison de fous⁴ ».

Annius de Viterbe en premier, suivi d'Alfonso Ceccarelli (1522- 1583)⁵ et de Curzio Inghirami (1614- 1655)⁶, avaient eu leurs motivations, quelles qu'elles fussent, pour fabriquer des faux. Le problème s'était posé lorsque des savants trop respectueux des textes défendirent ces apocryphes et les autorités qu'ils représentaient. Pour Fanfani, la contrefaçon est un phénomène strictement anthropologique, il reste à comprendre si face à elle, comme face à tout texte et à toute histoire, on est critiques ou *parrucconi*, sceptiques ou croyants, hommes ou singes : « Darwin dit, et beaucoup parmi ses dévots le répètent, que nous autres hommes descendons des singes : moi je ne dis pas y croire ; mais je remarque par ailleurs que la contrefaçon nous est instinctive, comme aux

¹ Fanfani fait référence à Jacopo Nardi, qui avait utilisé Annius dans son histoire de Florence. Stefano Dall'Aglio, *NARDI, Jacopo, Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol 77, 2012, [En ligne] Consulté le 3 mai 2022 [https://www.treccani.it/enciclopedia/jacopo-nardi_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/jacopo-nardi_(Dizionario-Biografico)/)

² « I letterati parrucconi se ne scandalizzarono "E che è questa smania di demolire ? Cosa vogliono questi scettici ? A che condurrebbe questo dispregio del principio di autorità ? Che svergognatezza è ella questa d'impugnare così la verità conosciuta ?" E i Berosisti e Annisti non erano né pochi né gente da nulla ; tra' quali basterà ricordare lo storico e letterato gravissimo Jacopo Nardi ; e il famoso Gotofredo », ma traduction. P. Fanfani, *op. cit.*, p. 321.

³ *Ibid.* p. 321- 322

⁴ « I Berosisti continuarono anch'essi a fare un po' di scalpore ; ma chi adesso si provasse a parlare delle Antichità di Beroso come di cosa autentica, sarebbe, criticamente parlando, reputato degno di esser mandato a' pazzere », ma traduction. *Ibid.*, p. 322.

⁵ *Ibid.*, p. 322- 324. Cf., R. Bizzocchi, *Genealogie incredibili, op. cit.*

⁶ *Ibid.*, p. 324- 325. Cf. I. D. Rowland, *The Scarith of Scornello, op. cit.*

singes¹ ». Singe ou non, à la différence d'un respectueux érudit, le faussaire fait rire. Paradoxalement, la simple envie de se moquer des *parrucconi* avait été et serait, pour un bon critique, une raison plus que valable pour élaborer de nouveaux faux². Le même Pietro Fanfani, avec une belle *beffa toscane*³, avait ainsi fabriqué et publié en 1847 une fausse traduction en vernaculaire d'une chronique du XIV^e siècle, pour le seul plaisir de rire aux dépens des académiciens de la Crusca et d'autres érudits de l'époque, qui d'ailleurs y crurent⁴.

En Allemagne, parallèlement à la querelle florentine, la *Dinostreit* avait des protagonistes plus sérieux. Ceux-ci n'étaient ni philologues, ni archivistes, mais historiens. À la différence de la querelle italienne, qui ciblait principalement des problèmes de langue et de style, les professeurs germaniques appliquaient leur *Kritik* au texte en question, en essayant de croiser les références historiques nécessaires afin de pouvoir le juger comme faux ou authentique par rapport à l'esprit de l'époque : XIV^e siècle ou XVI^e siècle⁵ ? Parmi eux se trouvaient, du côté des *anti-Dinisti*, le médiéviste Paul Scheffer-Boichorst (1843-1902), à l'époque membre de l'*Académie royale des sciences de Prusse*, professeur à l'Université de Leipzig et collaborateur du *Regesta Imperii* et du *Monumenta Germaniae Historica* ; du côté des *Dinisti*, un autre médiéviste, Karl von Hegel (1813-1901), vice-directeur de l'Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nuremberg, fils du plus célèbre Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831). Annius de Viterbe est mentionné de manière rapide dans la *Kritik* que Scheffer oppose à Hegel⁶. Soutenant Dino Compagni comme auteur de la *Cronica*, Hegel avait renié l'hypothèse de son collègue que le faussaire putatif de la *Cronica* serait un écrivain du XVI^e siècle⁷. Il doutait en effet que les contemporains de Machiavel et de Guichardin auraient été doués « de nez critiques plus fin qu'aujourd'hui⁸ » soit pour

¹ « Dice il Darwin, e lo ripetono molti suoi devoti, che noi altri uomini procediamo dalle scimmie : io non dico di crederci ; ma noto per altro che abbiamo per istinto la contraffazione, come hanno le scimmie », ma traduction. *Ibid.*, p. 326.

² *Ibid.*, p. 318.

³ Cf., I. D. Rowland, *op. cit.*, p. 132-133.

⁴ F. Ragione, *op. cit.*, p. 42 ; E. Zamara, *op. cit.*

⁵ Pour une liste des historiens allemands qui étaient impliqués dans la querelle, F. Ragione, *op. cit.*, p. 59

⁶ Paul Scheffer-Boichorst, *Die Chronik des Dino Compagni. Kritik der Hegel'schen schrift « Versuch einer Rettung »*, Leipzig, S. Hirzel, 1875, p. 83.

⁷ Pour Scheffer-Boichorst l'un des suspects faussaires était Giovanni Mazzuoli, dit *lo Stradino*, ou l'un parmi les lettrés florentins de son cercle.

⁸ « feineren kritischen Nasen [...] als die heutigen », ma traduction. Karl von Hegel, *Die Chronik des Dino Compagni. Versuch einer Rettung*, Leipzig, S. Hirzel, 1875, p. 102.

développer un tel faux, soit pour le démolir, s'il était effectivement apocryphe. Au contraire de Hegel – et au contraire aussi de son ami Fanfani –, Scheffer-Boichorst, considérait que « Les “nez” des académiciens de l'époque n'étaient pas entièrement dépourvus de critique : les faux d'Annius de Viterbe, pour lesquelles certains se sont échauffés encore au siècle dernier, ont été immédiatement reconnus d'eux¹ ». En effet, dans la critique historique de Hegel comme de Scheffer-Boichorst, ce qui était important était de sentir l'odeur d'antiquité ou de contrefaçon dans les documents. La question était de savoir si leurs prédécesseurs présumés avaient été doués du même pouvoir.

À Florence, Pietro Fanfani mourut en 1879, sans avoir vu la fin de la polémique : malgré lui, le champ des *Dinisti* avait gagné et la *Cronica* était devenue officiellement authentique². Toutefois, « il faut dire que Fanfani n'avait pas complètement tort. Ce qui dérangeait son oreille entraînée [...] fait partie des arguments récemment remis en discussion par la critique, qui se montre aujourd'hui très prudente pour la datation de ce texte au XIV^e siècle³ ».

En 1868, quelques années avant le début de la guerre critique en Italie et en Allemagne sur la *Cronica*, en Espagne, l'historien de la *Real Academia de la Historia* José Godoy Alcántara (1825-1875) publiait son *Historia critica de los falsos cronicones*⁴ (Histoire critique des fausses chroniques). Cette étude très détaillée s'intéressait aussi aux chroniques, mais en particulier aux nombreuses fausses chroniques fabriquées pendant la Renaissance en Espagne. Des textes qui, pour une bonne partie, étaient débiteurs des antiquités d'Annius de Viterbe. Le frère dominicain, auteur des « *ficciones pueriles* [mes italiques]⁵ », est représenté par Godoy Alcántara comme l'exemple représentatif de plusieurs entreprises de contrefacteurs historiques, qui cherchaient à :

Renouveler l'expédient auquel Annus de Viterbe avait recouru au XV^e siècle afin de satisfaire la curiosité qui se développait dans les nations occidentales, de connaître l'histoire de leurs temps primitifs : qui consistait à mettre au jour, comme découvert, quelque œuvre

¹ « Ganz unkritisch waren “die Nasen” der damaligen Akademiker nicht : die Fälschungen des Annus von Viterbo, wofür man sich noch in vorigen Jahrhundert erwärmt hat, sind sofort von ihnen bekannt worden », ma traduction. P. Scheffer-Boichorst, *op. cit.*, p. 83

² F. Ragone, *op. cit.*, p. 51-52.

³ « bisogna dire comunque che Fanfani non aveva tutti i torti. Ciò che urtava il suo orecchio esercitato [...] sono argomenti recentemente rimessi in discussione dalla critica, che si mostra oggi molto cauta nel datare quel testo al XIV secolo », ma traduction. *Ibid.*, p. 52

⁴ José Godoy Alcántara, *Historia critica de los falsos cronicones*, Madrid, M. Rivandeneira, 1868.

⁵ *Ibid.*, p. 17.

d'un auteur ancien qui était considérée perdue, et dans laquelle ce qui était destiné à être révélé apparaissait consigné¹.

La critique du XVI^e siècle se trouvait face à une multiplication des faux, mais elle avait de dignes représentants à travers des érudits comme Antonio Agustín (1517- 1586)² ou Ambrosio de Morales (1513- 1591). Ce dernier, chroniqueur de Philippe II (1527- 1598) et auteur d'une chronique générale de l'Espagne³ serait le « véritable père de notre histoire⁴ ». Ainsi pour Alcántara, la chronique de de Morales était une continuation critique de celle, parfois fabuleuse et fautive, que le docte et conservateur Florián de Ocampo (vers 1499- 1558) avait réalisée pour Charles V (1500- 1558)⁵. Ce dernier avait en effet lourdement employé les antiquités d'Annius de Viterbe⁶. Toutefois, avec de Morales :

La critique historique prend un envol inattendu sous sa plume. Cela ne veut pas dire que [...] comme les critiques allemands de nos jours, il interprète un document de telle manière qu'on y retrouve la psychologie d'une âme, souvent celle d'un siècle, parfois celle d'une race, [...] mais il ose peser la valeur des témoignages anciens, discuter de leur authenticité, et surtout il adhère aux textes, aux inscriptions, aux codex, aux monuments, qu'il publie, analyse et commente⁷.

¹ « Renovar el expediente á que en el siglo XV había recurrido Annio de Viterbo para satisfacer la curiosidad que se desarrolló en las naciones occidentales por saber la historia de sus tiempos primitivos : que consistía en sacar a luz como encontrada alguna obra de autor antiguo que se tuviera por perdida, y en que apareciese consigné lo que se pretendía revelar », ma traduction. *Ibid.*, p. 16- 17.

² *Ibid.* ; Cf., W. Stenhouse, *op. cit.*

³ Ambrosio de Morales, *La coronica general de España, que continuava Ambrosio de Morales [...] Prossiguiendo adelante de los cinco libros, que el Maestro Florián de Ocampo [...] dexo escritos*, Alcalá de Henares, Juan Iñiguez de Lequerica, 1574.

⁴ « verdadero padre de nuestra historia », ma traduction. J. Godoy Alcántara, *op. cit.*, p. 253.

⁵ *Ibid.*

⁶ En vrai, Ambrosio de Morales employe l'une des pseudo- épigraphes d'Annius, le *Decretum Desiderii*, comme source authentique, A. de Morales, *op. cit.*, f° 324 r°.

⁷ « La crítica histórica toma bajo su pluma un vuelo inesperado. No es esto decir que [...] como los críticos alemanes de nuestros días, interprete de tal modo un documento, que en él se halle la psicología de un alma, frecuentemente la de un siglo , algunas veces la de una raza [...] pero se atreve á pesar el valor de los testimonios antiguos, á discutir su autenticidad, y sobre todo se adhiere á los textos , á las inscripciones, á los códices, á los monumentos, que publica , analiza y comenta », ma traduction. J. Godoy Alcántara, *op. cit.*, p. 253. J'ai coupé la citation à cause de sa longueur, toutefois Alcántara mentionne deux autres types de critiques avec celle des Allemands : une critique cherchant à retrouver l'intention de l'auteur, et une critique textuelle cherchant à démêler le vrai du faux.

À la différence des critiques allemands, selon Alcántara, la bonne critique qui avait pu surmonter les fausses chroniques, dont les fabuleuses antiquités d'Annius de Viterbe, était celle qu'aujourd'hui l'on appellerait l'antiquaire : « une fois morts Antonio Agustín et Ambrosio de Morales, celle que l'on pourrait alors appeler la critique historique pouvait être considérée comme enterrée¹ ».

Déjà quelques années plus tôt, en 1863, le voyageur, historien et unioniste irlandais Richard Robert Madden (1798- 1886) s'était penché sur des problématiques semblables dans son *Ancient Literary Frauds and Forgeries in Spain and Italy, and Their Bearings on Events Recorded in Irish and Other Celtic Annals*² (Fraudes et falsifications littéraires anciennes en Espagne et en Italie, et leur incidence sur les événements relatés dans les annales irlandaises et autres annales celtiques). Madden s'était déjà intéressé à Annus de Viterbe en plusieurs occasions³, et possédait lui-même deux copies de l'édition de Josse Bade et Jean Petit des *Antiquitates* de 1512 et 1515⁴. En effet, pendant le siècle précédent, les antiquités du frère dominicain avaient connu une réception assez large en Irlande. Cela, au travers de ces mêmes chroniques espagnol dénoncées par Alcántara.

Au-delà du but de l'œuvre, c'est-à-dire de démêler les histoires sur l'origine des Irlandais des fausses sources anniennes – et d'attaquer ainsi les prétentions des indépendantistes irlandais sur le terrain de la critique –, Madden venait de repenser le rapport entre faussaire et critique comme une relation continue entre des érudits sains et des esprits pervers, véritable moteur derrière l'histoire de l'historiographie. Dans *Ancient Literary Frauds*, la faute morale du faussaire devient une maladie mentale tout court :

Annius a dû passer une grande partie de sa vie dans l'élaboration de sa gigantesque forgerie littéraire [...] La perversion de l'esprit qui conduit à un oubli ou à une inconscience totale de

¹ « muertos Antonio Agustín y Ambrosio de Morales, con ellos podía tenerse por enterrada lo que para entonces podría llamarse crítica histórica », ma traduction. *Ibid.*, p. 17.

² Richard Robert Madden, *Ancient Literary Frauds and Forgeries in Spain and Italy, and Their Bearings on Events Recorded in Irish and Other Celtic Annals*, Dublin, Dublin University Press, 1863.

³ *Id.*, *The Life and Martyrdom of Savonarola, Illustrative of the History of the Church and State Connexion*, Londres, Thomas Cautley Newby, 1854, vol. I, p. 270.

⁴ *Id.*, *Ancient Literary Frauds*, p. 5.

la différence entre vérité et fausseté est une forme de monomanie, dont sont habitués les personnes qui s'occupent du soin et de la supervision des lunatiques¹.

Le frère dominicain fait partie de cette catégorie de cas pathologiques « décrits dans les livres médicaux² », et derrière la « la folie des faussaires littéraires et des fabricants d'histoires fabuleuses³ » il y a des hommes de « grand érudition⁴ » qui tombent dans une forme de « monomanie⁵ », souvent dans le vain effort de célébrer leur propre pays. Madden avait lu attentivement le recueil d'antiquités, et même si « maintenant il ne peut pas y avoir des doutes sur l'imposture⁶ », il remarquait que malgré la critique, « l'élaborateur d'histoires fabuleuses a trouvé un avocat en notre temps. Un écrivain français, bien versé dans la littérature ancienne [...] Mons. D'Urban, de l'Académie Celtique de Paris⁷ ».

Chez les érudits occidentaux du XIX^e siècle la critique, qu'elle soit un esprit ou un « nez », – ou encore un simple état de santé mentale – la critique historiographique a besoin d'une tradition. Cette tradition prend du sens au sein du combat contre ses adversaires par excellence, les faux et les apocryphes. C'est aussi à travers l'énumération de ses succès passés que la critique moderne trouve son fondement comme discipline. Le moment fondateur de la généalogie en est la genèse, qui correspond à celle de la modernité, la Renaissance et l'Humanisme. Annius de Viterbe est inséré à l'intérieur de cette genèse, étant connu et employé comme cas exemplaire. Cela, soit pour une question de synchronicité, comme triomphe précoce, soit pour sa longue survivance, en tant qu'ennemi particulièrement acharné. Il apparaît ainsi comme un cas légitimant, à réactualiser dans les querelles et les discussions relatives aux fausses histoires et à l'histoire de l'érudition occidentale.

¹ Ma traduction, « Annius must have spent a large portion of his life in the concoction of his gigantic literary forgeries [...] The perversion of mind which leads to a total oblivion or unconsciousness of the difference between truth and falsehood is a form of monomania, with which persons who have to do with the care and supervision of lunatics are conversant », *Ibid.*, p. 4.

² Ma traduction, « described in medical books », *Ibid.*

³ « insanity of literary forgers and fabricators of fabulous histories », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « great erudition », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Monomania », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « there can now be no doubt of the imposture », ma traduction. *Ibid.*, p. 11.

⁷ « the concocter of fabulous histories has found an advocate in our own times. A French writer, well versed in ancient literature [...] Mons. D'Urban, of the Celtic Academy of Paris », ma traduction. *Ibid.*, p. 7.

Qu'ils soient scientifiques ou non, comme ceux de Roberts, ces travaux qui mentionnent Annius de Viterbe et les *Antiquitates* se fondaient principalement sur les mêmes références citées dans les traités lexicographiques¹, les dictionnaires² et dans les travaux miscellanées des siècles précédents³. Elles étaient souvent corroborées, soit par l'avis de certaines *auctoritates* choisies, comme des érudits du XVII^e ou XVIII^e siècle⁴, soit par les dernières polémiques rédigées au XVIII^e siècle⁵. Les contenus exacts des *Antiquitates* – le nom et le nombre des pseudos- autorités, le sujet des commentaires et des textes – semblent être parfois évanescents et vagues dans les travaux du XIX^e siècle. En effet, toutes les références susmentionnées comportaient des informations souvent imprécises sur l'aspect biographique d'Annius, sur le contenu des *Antiquitates* ainsi que sur les éditions. Désormais jugées inoffensives, et probablement à cause de la rareté de l'*editio princeps*, les pseudo- autorités du recueil ne sont presque jamais mentionnées en entier dans les études critiques⁶. De plus, certains, comme Fanfani, mélangeaient à leur insu d'autres textes non élaborés par Annius lui- même, les considérant comme faisant partie du faux originaire, mais qui avaient été en réalité ajoutés par les éditeurs des éditions suivantes⁷.

¹ Cf., T. Lehr, *op. cit.*, p. 19.

² Tel que le dictionnaire critique de Pierre Bayle. Ce dernier en effet n'hésite pas à condamner Annius de Viterbe comme le créateur du recueil. P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697, T. II, Partie I, p. 628- 629.

³ Quétif et Échard, dominicains eux- mêmes, considéraient Annius de Viterbe comme un érudit innocent et que les faux fussent plus anciens que lui. Jacques Quétif, Jacques Échard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum recensiti*, Vol. 2, Paris, J. B. Christophe Ballard – Nicoles Simart, 1721, p. 4-7. Cf., E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annius and Graecia Mendax », *op. cit.*, p. 293. Tigerstedt est le premier à remarquer qu'une bonne partie du discours postérieur sur Annius était fondée principalement sur Quétif et Échard.

⁴ Deux en particulier sont employés comme référence jusqu'aux études quasi contemporaines : Gérard Vossius, *De historicis latinis libri tres* et *De historicis graecis libri quattuor* et Apostolo Zeno, *Dissertazioni Vossiane*, Venise, Giambattista Albrizzi, 1752.

⁵ Francesco Mariani, *De Etruria Metropoli*, Rome, Girolamo Mainardi, 1728 ; *Pro Jo. Annio Viterbiensi sacri palatii magistro oratio*, Rome, Johannes Zempel, 1732 ; *Discorso d'un accademico ardente in risposta al signor Filalete sopra gli Umbri di Toscana, ed all'eruditissimo signor D. Ludovico Antonio Muratori intorno alla città di Sorrena in alcune iscrizioni da lui riportate, ed al decreto del re Desiderio*, Rome, Niccolò et Marco Pagliarini, 1742 ; Angelo Flörchen, *Apologia Vindictaria pro Beroso Anniano, ut vocant, ejusque antiquitatum opuscolo*, Hildesheim, C. J. H. Harzium, 1759 ; Giambattista Faure, *Memorie apologetiche in risposta alle opposizioni contro il Decreto del Re de' Longobardi Desiderio che inciso in antico Marmo si conserva in Viterbo nel Palazzo del Magistrato*, Viterbe, Domenico Antonio Zenti, 1779.

⁶ Bérose le Chaldéen est le plus nommé. Par exemple, Leopold von Ranke, en discutant des *Antiquitates* et Annius, mentionne seulement Bérose. T. Lehr, *op. cit.*, p. 20.

⁷ P. Fanfani ajoute les œuvres de l'historien Claudio Mario Arezzo à la liste des textes fabriqués par Annius. Cf. *supra*.

Ces références étaient souvent utilisées encore pendant la deuxième moitié du XX^e siècle¹, tandis que les études et les diatribes du XIX^e siècle ne connaissent qu'un usage très sporadique et souvent extérieur aux problématiques relatives aux *Antiquitates*. L'étude de Carlo Giambelli est restée pour longtemps la seule monographie disponible sur les antiquités d'Annius de Viterbe, tout en étant considérée, même par les critiques ultérieurs, « de peu de valeur² ». Toutefois, la figure d'Annius de Viterbe avait été intégrée avec succès non seulement dans une tradition de la critique occidentale, mais aussi de l'historiographie. Certes, Annus est mentionné dans d'autres études, mais, pour cette recherche, je voudrais me concentrer sur ces métarécits qui ont été élaborés pour fournir au public une histoire de la discipline historiographique, à l'intérieur de la généalogie de la modernité qu'est la Renaissance.

Franz von Wegele (1823- 1897) dans sa *Geschichte der deutschen Historiographie seit dem Auftreten des Humanismus*³ (Histoire de l'historiographie allemande jusqu'à l'apparition de l'humanisme⁴), publiée la première fois en 1885, mentionnait à plusieurs reprises « l'insolent faux d'Annius de Viterbe⁵ ». Cela était inévitable : certains humanistes comme Johannes Nauclearus (vers 1425- 1510)⁶, le premier en Allemagne, « s'est laissé complètement tromper par Annus de Viterbo le tricheur⁷ » ; d'autre comme Johann Turmair (1477- 1534), dit Aventinus, avaient employé « débonnairement⁸ » les *Antiquitates*. Les exemples sont nombreux. Si Wegele parlait de « regard critique⁹ » à l'égard d'Annius, que comme le nez, on possède ou l'on ne possède pas, il présentait aussi certains historiens qui se seraient laissés tromper par le faux.

Dans une perspective semblable, c'est avec le travail fondamental d'Eduard Fueter (1876- 1928), qu'Annius de Viterbe et la catégorie des faux plus généralement obtiennent un petit chapitre à part dans l'histoire de l'historiographie. Dans sa célèbre *Geschichte*

¹ E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annus and Graecia Mendax », *op. cit.*

² « of slight value », ma traduction. *Ibid.*, p. 294.

³ Franz von Wegele, *Geschichte der deutschen Historiographie seit dem Auftreten des Humanismus*, Leipzig, R. Oldenbourg, 1885.

⁴ Ma traduction.

⁵ « die freche Fälschung des Annus von Viterbo », ma traduction. , *Ibid.*, p. 270.

⁶ Cf., T. Lehr, *op. cit.*, p. 230- 249.

⁷ « von dem Betrüger Annus von Viterbo gründlich irreführen lassen », ma traduction. , F. von Wegele, *op. cit.*, p. 65.

⁸ « gutmütig », ma traduction. *Ibid.*, p. 270.

⁹ « kritische Blick ». *Ibid.*, p. 384.

der neueren Historiographie (Histoire de l'historiographie moderne)¹ de 1911, l'historien suisse « essaie de décrire l'histoire de l'historiographie européenne depuis l'humanisme jusqu'à nos jours² ». En cela, il discute des « faux des humanistes³ ». Selon Fueter, « l'historiographie humaniste provoqua une nouvelle espèce de faux historiques⁴ ». La différence avec les fausses chroniques des périodes précédentes résidait dans l'intention, qui était juridique dans les anciennes, alors qu'elle était nationaliste dans les nouvelles : « ils flattaient peut-être la vanité patriotique ; mais ils ne visaient pas à faire une affaire. Autrement pourquoi auraient-ils inventé des sources antiques ? Des auteurs anciens on ne pouvait tirer des prétentions juridiques⁵ ». Leur but était de « rétablir dans l'histoire une proportion artistique⁶ » en complément ou en opposition à la « tradition authentique⁷ ». Ces remarques font évidemment allusion aux antiquités d'Annius de Viterbe, auquel les deux pages de ce chapitre sont entièrement consacrées, avec des renseignements biographiques, sur le contenu de l'œuvre et sur sa réception. À propos de ce dernier point, selon Fueter « non seulement des historiens comme Aventinus et Ocampo ont cru au faux Bérosee, mais des faussaires nationaux continuèrent l'œuvre de l'Italien⁸ ». La réception concernait principalement l'Allemagne et l'Espagne⁹. L'Italie, qui « peut revendiquer la gloire d'avoir fondé encore cette branche- là » possédait en effet de valables critiques qui « se déclarèrent contre lui ». En France, ce n'est que très tardivement que quelque historien naïf a pu croire aux faux, tel « Scipion Dupleix¹⁰, historiographe royal¹¹ ». En effet « un exemple de son manque de critique, c'est que lui et Charron¹² (*Histoire universelle 1621*) sont les seuls historiens français qui aient cru aux faux d'Annius de Viterbe¹³ ». Au-delà de cette réception limitée, les faux d'Annius

¹ J'emploie ici la traduction française postérieure de trois ans. Eduard Fueter, *Histoire de l'historiographie moderne*, tr. par Émile Jeanmaire, Paris, Félix Alcan, 1914.

² *Ibid.*, p. I.

³ *Ibid.*, p. 164.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 165.

¹⁰ Il s'agit de Scipion Dupleix (1569- 1661), auteur des *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française*, Paris, Laurent Sonnius, 1619.

¹¹ *Ibid.*, p. 174.

¹² Il s'agit de Jacques de Charron (v. 1568- après 1621), auteur de Jacques de Charron, *Histoire universelle de toutes nations, et spécialement des Gaulois ou François*, Paris, Thomas Blaise, 1621.

¹³ *Ibid.*

confirmaient selon Fueter les mérites et les limites de la critique humaniste. D'un côté « ils témoignent de l'éveil du sens critique », d'un autre, « de pareilles inventions prouvent la faiblesse de cette critique » et « on combattit toujours sur cette question : le Bérose d'Annius était-il authentique ou non ?¹ ». La limite de la critique historique humaniste restait que « du moment qu'une source était démontrée antique, son contenu possédait une autorité canonique² ». Elle avait des limites par rapport au principe d'autorité. Les faux, et en particulier les *Antiquitates* d'Annius de Viterbe, font partie des histoires modernes, de l'historiographie humaniste, mais « de toutes les inventions humanistes, la sienne est moralement la plus pardonnable³ ». En effet il s'agirait d'un faux « inoffensif⁴ ». Il reste en témoignage de la vivace critique naissante, dont il constitue le revers à la médaille.

Pour Fueter, les faux d'Annius de Viterbe peuvent donc être moralement pardonnables. La clémence du jugement moral des faux est directement proportionnelle à leur inoffensivité. Ces sont des textes à dimension artistique, curieux et fabuleux. Fueter peut résoudre le paradoxe de la genèse de la critique en diagnostiquant les limites, qui se mesurent en relation à l'acceptation des faux. En effet, il s'agit d'une solution à l'un des problèmes interprétatifs de la relation faussaire- critique que j'ai décrite jusqu'à ce point : soit un humaniste n'a pas de nez, de regard, d'esprit ou de sens critique et donc il accepte le faux, soit un humaniste se laisse tromper par le faux. Dans le premier cas, il s'agit d'une limite déterminée pour laquelle l'acteur de l'époque était impuissant : il ne disposait pas de la critique. En ce cas, il fallait comprendre si c'était toute une époque qui manquait de critique, ou si seul l'acteur subissait cet irrémédiable défaut de l'esprit. En revanche, dans le deuxième cas, l'acteur disposait d'un arbitre et d'une intention, mais il s'était laissé tromper, et avait finalement préféré céder au faux au lieu d'employer des documents sérieux. Certes, ces deux situations peuvent être utilisées ensemble dans le récit, l'une pouvant impliquer l'autre : il a préféré céder au faux, donc il n'avait pas de sens critique. Toutefois, cette séduction du faux comporte une autre dimension. Il faut garder à l'esprit qu'à l'intérieur de ces récits d'histoire de l'historiographie le faux, excusable ou non, a toujours une valeur morale : c'est un mensonge. Si l'on accepte que

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 165.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

certaines des humanistes, qui autrement auraient eu du sens critique, se sont laissés tromper, cela implique *vice-versa* que le faux est doué d'un pouvoir propre, presque diabolique. Il peut corrompre non seulement la vérité historique, mais les critiques aussi.

Au début des années 1900, on observe aussi une nouveauté dans la caractérisation de la figure d'Annius de Viterbe. Si pour Giambelli, Annus n'était qu'un frère dominicain, pour Fueter il s'agissait déjà d'un humaniste. Les *Antiquitates* devinrent alors également des « faux des humanistes ». Encore aujourd'hui, il est possible de lire l'adjectif humaniste apposé au nom d'Annius de Viterbe. Toutefois, comme le remarquait Weiss en opposition à une telle représentation : « Annus ne fut certainement pas un orientaliste. Pas plus ne peut-on l'appeler un humaniste¹ ».

Pendant la première moitié du XX^e siècle, l'intérêt pour Annus de Viterbe paraît s'éteindre, et son image en tant que faussaire, tel qu'il avait été représenté par Eduard Fueter, se stabiliser. En effet, les faux de la Renaissance avaient déjà leur place de vaincus dans la tradition historiographique et Annus de Viterbe avait déjà fait l'objet d'étude dans d'autres domaines plus particuliers. Dans l'étude publiée posthume en 1915, Karl Giehlow (1863- 1913) en parlait longuement en relation avec l'interprétation des hiéroglyphes à la Renaissance². L'historien de l'art allemand avait pu aussi visiter Viterbe et le marbre osirien, que selon lui Annus lui-même avait fabriqué, profitant du « l'absence dominante de sens critique³ » de son temps. Il reconnaissait toutefois une sorte de vivacité d'esprit au faussaire⁴. Entre les années 1920 et 1930, d'autres, comme l'étruscologue suédois Danielsson, se retrouvaient aussi face aux antiquités anniennes en raison de leurs propres recherches archéologiques⁵. Pendant ces mêmes années, certains chercheurs pouvaient encore essayer de séparer les *Antiquitates* d'Annius de Viterbe. C'est le cas du linguiste et professeur russo- américain d'Harvard Leo Wiener, pour qui

¹ « Un orientalista Annio non fu davvero. Né potremo chiamarlo un'umanista », ma traduction. R. Weiss, *op. cit.*, p. 441.

² Karl Giehlow, « Die Hieroglyphenkunde des Humanismus in der Allegorie der Renaissance », *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchstens Kaiserhaus*, 32, 1915. J'utilise l'édition K. Giehlow, *The Humanist Interpretation of Hieroglyph in the Allegorical Studies of the Renaissance*, tr. par R. Raybould, Leiden, Brill, Hes & De Graaf, 2015.

³ Ma traduction. « prevailing lack of critical sense ». *Ibid.*, p. 85.

⁴ Cf., E. N. Tigerstedt, *op. cit.*, p. 299.

⁵ O. A. Danielsson, *Etruskische inschriften in handschriftlicher überlieferung*, *op. cit.* ; « Annus von Viterbo über die Gründ- geschichte Roms », *op. cit.* Après Giambelli, les études des Danielsson sont les premiers entièrement sur les *antiquitates*.

les *Antiquitates* « ont été fabriquées dans le neuvième ou dixième siècle. Annius lui-même, de plus, a été un savant doué d'érudition et d'intégrité¹ ».

Toutefois, c'est un autre genre d'études qui m'intéresse. J'aimerais ainsi revenir au « comme chacun sait » de Arnaldo Momigliano en 1955, par lequel j'avais commencé le précédent chapitre. Momigliano avait pu travailler sur Annius de Viterbe, mais il n'y avait jamais consacré une publication dans sa riche et fondamentale contribution à l'histoire de l'érudition occidentale². Sa remarque « comme chacun sait » me semble indiquer une banalisation de la figure d'Annius de Viterbe dans la recherche pendant l'après-guerre. J'entends par banalisation, une normalisation des faux à l'intérieur de l'histoire de l'historiographie ainsi que de la Renaissance, normalisation qui conduit à leur marginalisation. Cela du moins jusqu'aux études de l'historien finnois-suédois Eugène Napoléon Tigerstedt et du philologue italo-britannique Roberto Weiss dans les années 1960³.

En effet, en lisant certains ouvrages de l'après-guerre tels que *The Renaissance in Historical Thought. Five Centuries of Interpretation (La Renaissance dans la pensée historique)*⁴ de l'historien canadien Wallace K. Ferguson, publié en 1948, Annius de Viterbe est à peine mentionné. Contrairement à Fueter, presque quarante années plus tôt, il n'accorde aucune attention à la problématique des faux et des faussaires. En particulier, chez Ferguson, les mentions des faux se limitent à Annius ainsi qu'à Jean Trithème⁵. Toutefois une relation faussaire-critique commune aux études du siècle précédent semble

¹ « had been forged in the eight or ninth century. Annius himself, moreover, had been a scholar of erudition and integrity », ma traduction. A. Grafton, *Annius of Viterbo as a Student of the Jews*, p. 150. D'ailleurs Wiener avec des positions semblables sur d'autres œuvres, P. Preto, *op. cit.*, p. 15.

² Cf., A. Momigliano, *Terzo contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1966, T. I, p. 114.

³ C'est à la suite des remarques faite par Roberto Weiss en 1961 que Grafton a pu reconnaître « La créativité et l'impact du génial mais fou faussaire Annius de Viterbe » ; « the creativity and impact of the mad but brilliant forger Annius of Viterbo », ma traduction. A. Grafton, *Worlds Made by Words. Scholarship and Community in the Modern West*, Cambridge, Harvard University Press, 2009, p. 233. En effet, le changement de perspective qui voit en Annius de Viterbe un sujet nouvellement digne d'étude semble s'être imposé entre la fin des années 1950 et les débuts des années 1960. En 1967 Eugenio Garin considérait les falsifications d'Annius de Viterbe comme appartenant entièrement à l'histoire de la culture de la Renaissance. Cf., W. Stephens, *op. cit.*, p. 3.

⁴ Traduit en français pour la première fois en 1950. J'utilise la plus récente réédition française, Wallace K. Ferguson, Jacques Marty (trad.), *La Renaissance dans la pensée historique*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2009.

⁵ W. K. Ferguson, *op. cit.*, p. 107. Sur Jean Trithème : N. Staubach, « Auf der Suche nach der verlorenen Zeit : Die historiographischen Fiktionen des Johannes Trithemius im Lichte seines wissenschaftlichen Selbstverständnisses », *Fälschungen im Mittelalter*, Hanovre, H. Fuhrmann, 1988, p. 263–316 ; A. Grafton, *Faussaire et critiques*, *op. cit.*

avoir été transmise. C'est dans le chapitre intitulé « Facteurs modifiant la tradition humaniste : l'humanisme du Nord et la Réforme¹ » qu'Annius de Viterbe et le pseudo- Bérosee, apparaissent dans son récit. En effet, « à un patriote germain, cette charmante fable aura semblé trop bonne pour n'être pas authentique² ». Par exemple, pour ce qui concerne Nauclearus, « son sens critique n'était pas assez fort pour qu'il put écarter la séduction du pseudo- Bérosee³ ». Cela malgré le fait que « les humanistes lui avaient appris à appliquer aux sources anciennes et médiévales une juste discrimination⁴ ». Chez Ferguson le glissement du faux comme créature tentatrice des critiques humanistes est mis en évidence. Il semble que les antiquités d'Annius de Viterbe avaient eu la capacité de séduire une bonne partie des critiques autrement compétents. Une interprétation semblable de la séduction du faux se retrouve dans une autre recherche américaine contemporaine à celle de Ferguson, qui pourtant ne concerne pas l'historiographie. En 1949, Don Cameron Allen, professeur de littérature anglaise de la Johns Hopkins University, s'était intéressé à la problématique du mythe de Noé à la Renaissance⁵. Cela impliquait de travailler aussi sur les *Antiquitates*, dont Allen possédait plusieurs exemplaires dans sa riche bibliothèque. Le professeur étatsunien résumait ainsi la question « le faux a été enfin senti, Petrus Crinitus, un contemporain d'Annius, le dénonçait comme un faussaire ; toutefois tout le monde ne croyait pas Crinitus, car Annus avait produit ce que les gens désiraient croire [...] Annus a été généralement accepté comme une doctrine jusqu'à ce que Gerard Vossius examine son miscellanée⁶ ». Annus aurait produit ce que les humanistes voulaient croire et c'est ainsi que son faux aurait pu conquérir une grande partie des critiques.

Du XIX^e au XX^e siècle, les représentations d'un faux de la Renaissance ont été modifiées et plusieurs d'entre-elles ont coexisté chez des auteurs de pays et de générations différents. Toutefois, il y a une évolution qui touche à la fois l'intérêt pour l'objet Annus de Viterbe et ces récits. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : la mutation

¹ W. K. Ferguson, *op. cit.*, p. 96.

² *Ibid.*, p. 101.

³ *Ibid.*, p. 103.

⁴ *Ibid.*

⁵ Don Cameron Allen, *The Legend of Noah. Renaissance Rationalism in Art, Science, and Letters*, Urbana, University of Illinois Press, 1949.

⁶ « the fabrication was scented at once, Petrus Crinitus, a contemporary of Annus', denounced him as a fraud ; but not everyone believed Crinitus, for Annus had produced what man wished to believe [...] Annus was generally accepted as a gospel until Gerard Vossius scrutinized his compedium », ma traduction. *Ibid.*, p. 114- 115.

des représentations de la Renaissance, de l'humanisme, de l'histoire et de l'historiographie dans la période prise en question, ainsi qu'au milieu, à la formation, aux idées des chercheurs¹. Toutefois, en ce qui concerne la place d'Annius de Viterbe dans ces histoires de faussaires et critiques, deux points me semblent assez clairs.

Premièrement, j'observe le glissement graduel d'un esprit critique humaniste qui peut céder au faux ou le dénoncer, vers l'action d'un faux de plus en plus séducteur des esprits faibles. Cette séduction du faux est implicitement morale et se retrouve encore dans des histoires plus récentes, comme celle de Grafton. Personnellement, je préfère suivre la remarque de Goetz à la fin de son étude : « ici [...] ne devrait pas se tenir une conclusion morale bon marché² ».

Deuxièmement, je constate une incertitude constante quant au nombre des crédules et des critiques face à ce faux. Cela tient aussi à une idée commune à tous ces textes, à l'exception de celui de Fanfani : l'idée selon laquelle un petit groupe d'humanistes italiens aurait dénoncé la fiction immédiatement. Les propos d'E. N. Tigerstedt en 1964 en témoignent : « les savants et pieux Volaterranus, Raffaello Maffei³ et Petrus Crinitus⁴ ont été parmi les premiers à exprimer leur incrédulité⁵ ». L'identification de ces premiers critiques « pieux » rend plus difficile de comprendre pourquoi d'autres humanistes auraient cédé à la tentation d'un faux déjà désamorcé. Un peu plus récemment, en 1981, l'historien américain Eric Cochrane, dans son *Historians and Historiography in the Italian Renaissance* (Historiens et historiographie à la Renaissance italienne⁶), revenait sur Annus de Viterbe, en répétant brièvement sa biographie, sa falsification et sa réception. D'un côté, il y avait ainsi « Volterrano, Sabellicus⁷ and Crinito⁸ », de l'autre « la horde d'historiens, poètes et rhétoriciens, municipaux et nationaux [...] qui ont joyeusement pillé Annus pour soutenir leurs propres reconstructions mythiques d'un

¹ Je ne veux pas et je ne peux pas en reconstruire ici les réseaux et les histoires singulières. Pour A. Momigliano et d'autres contextes je renvoie à A. Grafton, *Worlds Made by Words*. Toutefois, la majorité des œuvres utilisés en ce chapitre – sauf le médium Roberts – font partie d'un réseau de lectures communes. Tigerstedt connaît les travaux Camilli et Giambelli. Fueter connaît ceux Wegele et Alcantàra. Ferguson ceux de Wegele et Fueter. Etc. Seul Fanfani reste totalement oublié.

² « nicht ein billiges moralisches Fazit soll hier [...] stehen », ma traduction. W. Goetz, *op. cit.*, 21.

³ Raffaello Maffei (1451- 1522).

⁴ Petrus Crinitus (1475- 1507).

⁵ « Among the first to express their unbelief were the learned and pious Volaterranus, Raffaello Maffei and Petrus Crinitus », ma traduction. E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annus and Graecia Mendax », *op. cit.*, p. 296.

⁶ Ma traduction.

⁷ Marcus Antonius Coccius Sabellicus (1436- 1506).

⁸ Eric Cochrane, *Historians and Historiography in the Italian Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981, p. 431.

passé lointain¹ ». Ces derniers, tels des *parrucconi* moins érudits, firent ainsi taire les « pieux » sceptiques².

Avant *Faussaires et critiques*, le rapport paradoxal entre les faux et les humanistes était troublant, en particulier à cause du poids que la tradition des études sur la Renaissance avait donné à la critique à partir du XIX^e siècle. Pour ce qui concerne Annius de Viterbe ou Jean Trithème (1462- 1516), un historien du Moyen Âge comme Bernard Guenée n'avait en effet aucun problème disciplinaire avec les faussaires. Sans développer une théorie de l'évolution de la critique historico- philologique, il se contentait de remarquer : « Bref, il faut bien admettre que souvent, tout au long du Moyen Âge, ce que nous appelons un faux fut le produit normal de l'érudition³ ». En changeant les modalités et les contenus, cela vaut au- delà du Moyen Âge et peut- être que Fanfani avait raison : « je remarque par ailleurs que la contrefaçon nous est instinctive, comme aux singes ».

Toutefois, cela peut toujours nous amener à ce fatidique pyrrhonisme qui fait encore peur à certains historiens contemporains⁴ : ces ne sont pas les seuls ni les premiers. Même pour un véritable darwiniste comme l'historien français Ernest Renan (1823- 1892), l'omniprésence des faussaires et des crédules ouvrait des possibilités inquiétantes :

Les fraudes dont Annius de Viterbe fut l'auteur ou la dupe, se produisant à une époque où la critique commençait à poindre, ont trouvé peu de créance ; mais qui sait si la haute antiquité

¹ « the horde of municipal and national historians, poets and rhetoricians [...] who joyously plundered Annio in support of their own mythological reconstructions of the distant past », ma traduction. *Ibid.*

² Cela est répété de manière semblable par Giuliano Mori en 2024 : « Les fragments publiés dans les *Antiquitates* étaient principalement mentionnés en passant, et les théories d'Annius – en particulier ses étymologies – étaient soit vaguement remises en question, soit rejetées de manière désinvolte, plutôt que d'être réellement réfutées. C'est le cas, par exemple, des *Enneades* de Sabellicus (c. 1491–1506), du *De honesta disciplina* de Pietro Crinito (1504), des *Commentarii urbani* de Raffaele Maffei (1506), et de l'édition par Jacques Lefèvre d'Étaples de la Politique d'Aristote (1506), où les *Antiquitates* et le texte de Bérose en particulier étaient rapidement rejetés comme absurdes et ineptes » ; « The fragments published in the *Antiquitates* were mostly mentioned in passing, and Annius' theories – especially his etymologies – were either vaguely called into question or dismissively rejected, rather than being actually disproved. This is the case, for instance, with Sabellicus' *Enneades* (c. 1491–1506), Pietro Crinito's *De honesta disciplina* (1504), Raffaele Maffei's *Commentarii urbani* (1506), and Jacques Lefèvre d'Étaples' edition of Aristotle's *Politics* (1506), where the *Antiquitates* and Berossus' text especially were cursorily dismissed as absurd and inept », ma traduction. G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, op. cit., p. 196- 197.

³ Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, op. cit, p. 144.

⁴ Cf. Carlo Ginzburg, *Il filo e le tracce. Vero, falso, finto*, Milan, Feltrinelli, 2015.

n'a pas eu ses Annius de Viterbe, différents seulement de celui du XV^e siècle en ce qu'une longue crédulité les a consacrés ?¹

¹ Ernest Renan, « Mémoire sur l'origine et le caractère véritable de l'histoire phénicienne qui porte le nom de Sanchoniathon », *Mémoires de l'Institut impérial de France. Académie des inscriptions et belles- lettres*, T. XXIII, Paris, Imprimerie impériale, 1858, p. 331.

3. Mythes littéraires, Jean Lemaire de Belges et Atlantide : Annius de Viterbe et les *Antiquitates* dans la recherche francophone (XXI^e- XIX^e siècles).

À l'exception d'une mention rapide dans les deux chapitres précédents, j'ai laissé délibérément de côté ce qu'il en est et ce qu'il en était d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates* dans la littérature académique française, et plus généralement francophone, en me concentrant au contraire sur la recherche anglophone et européenne. En effet, pour ce qui concerne l'historiographie, les antiquités du frère dominicain ne semblent pas avoir intéressé les universitaires francophones. Toutefois, si d'un côté cela est dû plus généralement à un manque d'études spécifiquement dédiées aux *Antiquitates*, une attention indirecte a été portée à ses antiquités depuis le début du XIX^e siècle, du moins sous trois formes différentes : des études de réévaluation de ces antiquités, concernant les anciens peuples d'Europe et l'Atlantide¹ ; des travaux d'histoire littéraire belges et français concernant Jean Lemaire de Belges (v. 1473- v. 1525)² ; des études en histoire et en histoire littéraire relatives aux mythes littéraires.

Dans la période récente, la multitude des travaux qui concernent la fortune des *Antiquitates* à la Renaissance en France proviennent de chercheurs anglophones. Cela est d'autant plus curieux si l'on songe que, au contraire de ce qu'en écrivit Fueter dans son histoire de l'historiographie moderne³, c'est probablement dans le royaume de France que les *Antiquitates* ont été, sinon utilisées, du moins réimprimées le plus. Le travail de Walter Stephens, qui a largement traité de la réception des *Antiquitates* en France, n'a été traduit en français qu'en 2006⁴. La thèse de 1955 de Ronald E. Asher concernant *The attitude of French writers of the Renaissance to early French history, with special reference to their treatment of the Trojan legend and to the influence of Annius of Viterbo* (*L'attitude des écrivains français de la Renaissance à l'égard de l'histoire ancienne de la France, avec une référence particulière à leur traitement de la légende troyenne et à l'influence*

¹ Agricola- Joseph Fortia d'Urban, *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, Paris, Xhrouet, 1805- 1809 ; *Tableau historique et géographique du monde, depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre, c'est- à- dire, jusqu'au quatrième siècle avant l'ère chrétienne inclusivement*, Paris, Xhrouet, 1810.

² Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Lyon, Etienne Balad pour Jean Richer, 1511 ; *Les second livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Paris, Geoffroy de Marnef, 1512 ; *Les tiers livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Paris, Geoffroy de Marnef, 1513.

³ E. Fueter, *op. cit.*, p. 174.

⁴ W. Stephens, *Les Géants de Rabelais : folklore, histoire ancienne, nationalisme, op. cit.*

d'*Annius de Viterbe*¹), n'a quant à elle jamais été traduite. Si un résumé de celle-ci a été déjà publié en 1969², cette thèse n'a été révisée et éditée qu'en 1993³, en fournissant aussi plusieurs exemples de la fortune des *Antiquitates* d'Annius de Viterbe, comprise par Asher comme une imposture stimulatrice de mythes sur le passé français⁴. Enfin, il suffit de mentionner que la seule étude entièrement consacrée à la réception française d'Annius de Viterbe, datée de 2018, a été également produite par une chercheuse étatsunienne, Marian Rothstein⁵. Ces sont toutes des recherches dans le domaine de la *French literature*, unissant théorie et histoire littéraire.

Toutefois, cet objet ne s'est déplacé vers le Royaume- Uni et les États- Unis que dans la seconde moitié du XX^e siècle. Un déplacement qui n'aurait pas été possible sans la réception francophone des *Antiquitates* lui précédant. Il s'agit principalement des études françaises, belges et suisses relatives à l'histoire littéraire et en particulier à une œuvre du poète et historien Jean Lemaire de Belges : *Les Illustration de Gaules et Singularitez de Troie*. Au moment où se développaient les premiers travaux d'histoire de l'historiographie, l'interprétation pseudo- historique et mythique portée sur *Illustrations* était appliquée à l'une de ses sources principales, les *Antiquitates*, comprises désormais comme une invention d'Annius de Viterbe, le grand faussaire ou le naïf frère dominicain, dupé par ses autorités. En effet, pour l'histoire positiviste naissante du XIX^e siècle, les antiquités anniennes ne pouvaient pas être des récits factuels, mais bien des récits fictionnels, autant que les *Illustrations*, les deux partageant de nombreuses références à des personnages bibliques et mythologiques. Cependant, ces œuvres restaient du moins des récits et c'est en tant que récits de fiction – aussi avec cette connotation de mystification pour ce qui concerne les *Antiquitates* – qu'ils ont trouvé leur place dans l'histoire littéraire du même siècle.

Si le mot mythe était parfois employé dans ces études comme un synonyme de fiction, c'est dans les recherches rédigées à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, mentionnant les *Antiquitates*, que mythe, et plus précisément mythe littéraire, devient une

¹ Ma traduction.

² Ronald E. Asher, « Myth, legend and history in Renaissance France », *Studi Francesi*, 39, 1969, p. 409- 419.

³ R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France. Francus, Samothés and the Druids*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1993.

⁴ *Ibid.*, p. 44- 87 ; 191- 233.

⁵ Marian Rothstein « The Reception of Annius of Viterbo's Forgeries : The Antiquities in Renaissance France », *Renaissance Quarterly* 71.2, 2018, p. 580–609.

catégorie interprétative pour comprendre la reproduction du récit fictionnel. Cela a amené des chercheurs à se demander plus généralement quel rôle auraient pu avoir les antiquités d'Annius dans les mythes à la Renaissance. Dans la sphère francophone, seulement plus sporadiquement et dans un temps relativement récent, la question a concerné les études d'historiographie, pour lesquelles le mot mythe a souvent continué de garder sa signification originare de fiction.

Malgré cela, des usages des *Antiquitates* et même des *Illustrations*, réfléchissant sur le rapport entre mythe et histoire, avaient déjà été effectués par des académiciens français de la première moitié du XIX^e siècle. Presque contemporanément à ses usages dans l'histoire littéraire, c'est dans l'atlantologie que l'on retrouve les études les plus approfondies sur Annus de Viterbe et son pseudo-Bérose, ainsi que les dernières apologies.

Dans ce chapitre, je m'occuperai d'Annius de Viterbe et de ses antiquités dans leur rapport à ces derniers, aux *Illustrations* de Jean Lemaire de Belges et à l'histoire littéraire, ainsi qu'aux mythes littéraires, en retraçant à rebours les traditions herméneutiques qui ont figé la manière dont les chercheurs de l'espace francophone se sont interrogés et s'interrogent aujourd'hui à propos des *Antiquitates* et d'Annius de Viterbe. Pour procéder de la sorte, il me faudra recommencer par l'histoire de l'historiographie et revenir aux États- Unis, avec *Faussaires et critiques* de Grafton¹.

¹ A. Grafton, *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, *op. cit.*

A. Les *Antiquitates* comme mythe littéraire

La recherche de Anthony Grafton, qui a été traduit très tôt en français, a également connu une ample réception dans la recherche francophone. Qu'il s'agisse d'historiographie ou d'autres champs disciplinaires, dans plusieurs études récentes l'on peut reconnaître « l'incontournable et facétieux Annius de Viterbe¹ », comme il a été peint par l'érudit étatsunien. S'il n'est pas incontournable aujourd'hui comme il l'était au XVI^e siècle, la référence à Annius de Viterbe en tant que faussaire des *Antiquitates*² est du moins assez présente, usuellement dans des recherches en sciences humaines concernant les faux et les faussaires ainsi que dans des études relatives à la Renaissance. Parfois, même dans des travaux concernant à l'historiographie, tels que le livre de Serge Gruzinski d'où j'ai tiré la citation précédente. Certes, il s'agit la plupart des fois de mentions éparpillées dans les renvois en note de bas de page ou de chapitres sporadiques relatant un résumé sur ce cas spectaculaire de mensonge historique, des références mentionnant Annius de Viterbe, Giovanni Nanni, les *Antiquitates* et très souvent le pseudo- Bérosee, par métonymie. Dans certains travaux évoquant la forgerie du frère dominicain, les thèses de Grafton sur la promiscuité faussaire- critique ont été elles- mêmes faussées par inadvertance, en décrivant un « Giovanni Nanni, dit Annius de Viterbe, historien et philologue du XVI^e siècle, à qui l'on doit l'édition de nombreux textes et le rejet de beaucoup de faux, mais qui en a introduit d'autres sciemment et indûment³ ». En faisant de cette manière du frère dominicain l'idéal type du bon philologue séduit par les mêmes faux qu'il aurait autrement dénoncés, « un savant dont le travail pionnier de collecte et d'édition de manuscrits est précieux⁴ ». Toutefois, depuis la publication de *Faussaires et critiques*, très peu d'études en langue française ont été consacrées entièrement à la question d'Annius de Viterbe, des *Antiquitates* ou de leurs

¹ Serge Gruzinski, *La machine à remonter le temps. Quand l'Europe s'est mise à écrire l'histoire du monde*, Paris, Fayard, 2017, ch. XVII.

² Je le distingue des références à Annius de Viterbe en tant que prophète et astrologue, comme dans J. É. Schnapp, *Prophéties de fin du monde et peur des Turcs au XV^e siècle*, op. cit., p. 92- 129.

³ Ce malheureux exemple ne va pas au détriment des thèses exposées en cette étude, qui reste pour moi une référence très importante. J. Schlanger, *Présence des œuvres perdues*, op. cit., p. 95.

⁴ Cit., *Ibid.*, p. 119.

réceptions¹, et dans un cas au moins on peut encore y retrouver la représentation d'Annius comme humaniste².

Le seul travail en langue française dédié entièrement aux *Antiquitates* et précédant la parution de *Faussaires et critiques*, a été rédigé par l'académicien belge Roland Crahay en 1983³. Selon lui, les *Antiquitates* touchaient à un « mélange de mythologie et d'histoire⁴ », relatant par leur genre, les antiquités, d'un temps ancien qui est une « zone indéfinie entre mythe et réalité qui se situe avant l'histoire proprement dite et qui se résout en une succession de personnages réels ou fictifs⁵ ». En vrai, il ne s'agissait pas de percevoir l'intérêt historiographique du recueil, mais de « poser le vrai problème des faux historiques⁶ », révélant les intentions cachées de leurs auteurs et les possibles attentes du public. Ces faux « sont quand même des sources, quoique d'une manière qui n'était pas prévue : ils portent témoignage pour une politique, une idéologie, une mentalité qui sont celles de leur époque⁷ ». C'est un travail qui a contribué à la compréhension de la réception matérielle des *Antiquitates* ainsi qu'à son développement éditorial. Malgré cela, mais les études consacrées aux antiquités anniennes restent rares, à la fois dans les années précédant, et parfois suivant, la traduction de *Faussaires et critiques* : un texte qu'il faut considérer comme un tournant pour la prolifération contemporaine de références relatives à ces antiquités et à leur auteur, qu'il soit réel ou présumé, selon que l'on considère le texte comme forgé ou non.

En 1993, alors que venait d'être imprimée la traduction française de *Faussaires et Critiques*, le littéraire franco- américain Philippe Desan publiait son *Penser l'Histoire à*

¹ C. Grell, « Annius de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne », *op. cit.* ; Anne Raffarin, *Une mémoire réinventée. Les antiquités imaginaires d'Annius de Viterbe* », dans Raffarin, Anne, Marcellino, Giuseppe (dir.), *La Mémoire en pièces*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 465- 483. Il n'y a à ma connaissance qu'un contre- exemple qui donne beaucoup de place à la problématique annienne, il s'agit de la thèse de Julie Labregère, *op. cit.*

² A. Raffarin, *op. cit.* Il y a par contre une autre étude de la même au sujet semblable, beaucoup mieux élaborée et renseignée : Johann Ramminger, « Language and Cultural Memory in the *Antiquitates* of Annius of Viterbo », dans Laerke Maria Andersen Funder, Trine Arlund Hass, *Meaningful Memories. A cultural memory perspective on humanist interaction with the past*, *Nordic Journal of Renaissance* 17, 2020, p. 35- 66. Il s'agit entre autres de l'une des rares études récentes à ne pas mentionner Grafton. En effet, l'autrice semble ignorer la plupart de la bibliographie dédiée à Annius de Viterbe.

³ Roland Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, tome 69, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1983, p. 241- 267.

⁴ *Ibid.*, p. 265.

⁵ *Ibid.*, p. 247

⁶ *Ibid.*, p. 243.

⁷ *Ibid.*

la Renaissance¹, dédiant une page à Annius de Viterbe² ainsi qu'au pseudo- Bérose, en rapport avec l'usage qui en avait été fait par Pierre de la Ramée³. Pour Desan, « après trente années de débats, de recherche et d'enquêtes, on saura enfin que les textes de Bérose furent fabriqués de la main d'Annius. Mais il était désormais trop tard : le mythe était déjà passé à la littérature⁴ ». Voilà synthétisé l'un des soucis constants des chercheurs francophones mentionnant les *Antiquitates* et ses pseudos- autorités, qui consiste à souligner l'essence mythique de cette production et sa fortune comme œuvre littéraire plutôt que proprement historique. Pour Desan comme beaucoup d'autre chercheurs, on aurait à faire avec une pseudo- histoire qui ne serait compréhensible autrement que comme une fable particulièrement invasive à cause des « descendances fantaisistes⁵ » que des nationalistes avant la lettre avaient pu y repérer.

Se référer aux *Antiquitates* comme un ensemble de récits fabuleux n'est évidemment pas une prérogative francophone ni une nouveauté. L'équation *Antiquitates* égale « récit mythique » a été employée depuis le discrédit de l'œuvre. Toutefois, les chercheurs ont cité et utilisé les antiquités anniennes, et particulièrement Bérose de Chaldéen, dans des études concernant les mythes d'origine et les mythes nationaux, tel que celui d'Asher, ainsi que dans des travaux spécialement dédiés à l'essor d'un historicisme quasi scientifique dans la France de la Renaissance, en contradiction avec les récits fabuleux précédents⁶. Ou au contraire, en tant qu'exemple marquant du rapport inextricable entre mythe, récit et érudition, à la Renaissance comme aujourd'hui⁷. Des soucis semblables étaient et sont partagés par d'autre chercheurs qui se sont intéressés au

¹ Philippe Desan, *Penser l'Histoire à la Renaissance*, Caen, Paradigme, 1993.

² *Ibid.*, p. 71.

³ *Ibid.*, p. 88.

⁴ *Ibid.*, p. 71. Ailleurs, Philippe Desan a aussi témoigné de la longévité de *Antiquitates*, Philippe Desan, « Nationalism and History in France During the Renaissance », *Rinascimento*, 1984, Vol. 24, p. 261- 288.

⁵ Jean Louis Bruneaux, *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, Paris, Éditions Belin, 2014, ch. IX.

⁶ Peter G. Bietenholz, *Historia and Fabula. Myth and Legends in Historical Thought from Antiquity to the Modern Age*, Leiden, Brill, 1994, p. 193- 198.

⁷ Bruce Lincoln, *Theorizing Myth. Narrative, Ideology, and Scholarship*, Chicago, The University of Chicago Press, 1999, p. 48- 49.

mythe étrusque¹, au mythe germain², au mythe de la tour de Babel³, aux mythes de l'origine des langues⁴, au mythe protestant⁵, au mythe de l'antiquité chez les antiquaires⁶, ainsi qu'au mythe gaulois ou au mythe troyen en France⁷. D'une telle manière que le XVI^e siècle semblerait avoir été peuplé principalement par des mythographes plus ou moins crédules et plus ou moins conscients, des personnages portés par des structures mentales dont le mythe se répète à leurs insu, une sorte d'épistème mythologique inéluctable. Si ces études concernent principalement le domaine d'une histoire des mentalités ou des études littéraires, de multiples lectures mythologiques suivant diverses définitions de mythe, ont été proposées dans des études spécialement dédiées au recueil du Viterbois, en discutant même de la *mythopoeia* de l'œuvre. De telle façon :

Dans les *Antiquitates* cet ensemble de récits imaginaires, qui tourne autour de personnages fabuleux, change de nature [...] certes, il ne s'agit pas d'un mythe authentique, mais au contraire il est plus proche de l'idée de mythe technicisé, en employant une distinction de Kerényi, dans le sens d'un mythe finalisé intentionnellement à l'obtention de buts prédéterminés⁸.

¹ Giovanni Cipriani, *Il mito etrusco nel Rinascimento fiorentino*, Florence, Olschki, 1980 ; Yves Liébert, « L'image des Étrusques en France de G. Postel à J. Martin », dans *Actes du congrès de l'Association Guillaume Budé*, d'août, 1998 ; *Id.*, « Le mythe étrusque à la Renaissance », dans *Littérature & espaces, actes du XXXe congrès de la Société française de littérature générale et comparée*, Limoges, Pulim, 2003 ; *Id.*, « La redécouverte des étrusques par Guillaume Postel », *Tôzai* n°8, Limoges, Pulim, 2003 ; *Id.*, « Cosmogonie et mythes fondateurs étrusques : spéculations antiques et résurgences modernes », dans *De Prométhée à la machine à vapeur : cosmogonies et mythes fondateurs à travers le temps et l'espace*, Limoges, Pulim, 2004.

² Franck L. Borchardt, *German antiquity in Renaissance myth*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1971.

³ Myriam Martin- Jacquemier, *L'âge d'or du mythe de Babel. De la conscience de l'altérité à la naissance de la modernité*, Mont- de- Marsan, Éditions Interuniversitaires, 1999.

⁴ Marie- Luce Demonet, *Les voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1992, en particulier p. 108- 113.

⁵ Glyn Parry, « Berosus and the Protestants : Reconstructing Protestant Myth », *Huntington Library Quarterly*, Vol. 64, n°1/2, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001, p. 1- 21.

⁶ Philip Jacks, *The Antiquarian and the Myth of Antiquity : The Origins of Rome in Renaissance Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

⁷ Pour un survol sur la question, cf., Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, p. 15- 54.

⁸ « Nelle *Antiquitates* muta di natura quel complesso di racconti immaginari, ruotanti intorno a personaggi favolosi [...] certamente non si tratta di un mito genuino ma piuttosto più prossimo all'idea di mito tecnicizzato, per usare una distinzione di Kerényi, nel senso cioè di un mito finalizzato intenzionalmente al raggiungimento di determinati scopi », ma traduction. V. De Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 93- 94.

Les antiquités seraient un corpus de textes analysable à travers des catégories provenant des études mythologiques et religieuses. Dit autrement, ce même corpus peut être compris comme étant à moitié entre la survivance et la réinvention des dieux antiques, une lecture nouvellement mythique de légendes anciennes – cela malgré l’approche évhémériste d’Annius de Viterbe – à l’intérieur d’un cadre conceptuel de mythes et de symboles provenant tant de l’histoire des religions – comme les études de Károly Kerényi – que de l’école de Warburg¹. Ainsi, les *Antiquitates* ne sont qu’un mythe intentionnellement trompeur qui se veut histoire. Un faux obstiné et fabuleux à cause de ses références à des personnages bibliques et mythologiques, une interprétation qui ne peut que s’opposer ou se superposer à une possible lecture historiographique du recueil.

Cette lecture du recueil annien n’est que le négatif d’une interprétation plus large qui concerne la Renaissance non seulement comme lieu de naissance de la critique et de la philologie, mais de l’historiographie moderne. Une hypothèse possible est que les *Antiquitates* ont été étudiées en tant que sources mythologiques exactement car elles ont été exclues du récit historiographique moderne, ou du moins elles ont été banalisées et marginalisées par l’histoire de l’historiographie. Le récit historiographique contemporain a eu plutôt tendance à mettre l’accent sur le fait que :

pendant la Renaissance, les érudits sont devenus capables de distinguer les bonnes sources des mauvaises. Cette conscience augmentée des évidences s’est montrée de la manière la plus spectaculaire dans les cas de dénonciation de certains documents en tant que faux et de certaines croyances en tant que mythes².

Donc, cette Renaissance aurait été principalement marquée par une « critique des mythes³ » dans les histoires, à la fois religieuses et séculières, parallèlement à de nouvelles critiques documentaires. Dans ce contexte, les *Antiquitates* sont évidemment à la fois un faux document et un mythe dénoncé : les vaincues de la critique naissante.

¹ Cf., Jean Seznec, *La survivance des dieux antiques*, Paris, Flammarion, 1980, p. 31- 32 ; p. 357.

² « During the Renaissance, scholars became better able to tell good sources from bad ones. This increased awareness of evidence is shown most spectacularly in the cases of the exposure of certain documents as forgeries, and of certain beliefs as myths », ma traduction. Peter Burke, *The Renaissance Sense of the Past*, Londres, Edward Arnold, 1969, p. 50.

³ « Criticism of Myths », ma traduction. *Ibid.*, p. 69.

Ce grand récit, qui fait coïncider la naissance de la modernité avec la naissance d'une histoire critique, est encore plus présent et puissant en ce qui concerne la réception française. En effet, plusieurs chercheurs anglophones en quête de la naissance de l'historicisme ont vu, dans la seconde moitié du XVI^e siècle français, un « tournant critique¹ », le début d'une nouvelle histoire scientifique, le « prélude français à l'historiographie moderne² » aboutissant à l'idée d'histoire parfaite³. Cela en suivant les recherches de Friedrich von Bezold sur les origines de la méthode historique chez les historiens- juristes français⁴ et en retro- appliquant à ces mêmes figures les remarques d'Arnaldo Momigliano pour le XVIII^e siècle⁵. C'est- à- dire en établissant une distinction entre sources primaires et sources secondaires qui était le propre d'une heureuse union entre érudition antiquaire et récit historique, comme les caractéristiques distinctives de l'histoire moderne et critique proprement dite⁶. Une telle distinction comporte évidemment encore une fois la dénonciation des faux et l'abandon de certains mythe naïfs – tels que le mythe troyen – dont les *Antiquitates* sont porteuses et que ces mêmes historiens- juristes auraient combattus⁷.

Cela expliquerait pourquoi, à la différence de Werner Goetz ou Anthony Grafton⁸, le même Desan⁹, comme ses nombreux prédécesseurs, n'avait probablement pas de raisons pour tirer des inférences sur la présence de citations anniennes dans des textes tels que la *Méthode pour la connaissance facile de l'histoire* de Jean Bodin (1529- 1596), et

¹ Cf., Laurent Avezou, *Raconter la France. Histoire d'une Histoire*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 145- 147.

² J. G. A. Pocock, *The Ancient Constitution and the Feudal Law. A study of English Historical Thought in the Seventeenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1957, p. 1- 30.

³ George Huppert, *The Idea of Perfect History. Historical erudition and historical philosophy in Renaissance France*, Urbana, University of Illinois Press, 1970 ; Donald R. Kelley, *Foundations of Modern Historical Scholarship. Language, Law, and History in the French renaissance*, New York, Columbia University Press, 1970.

⁴ Friedrich von Bezold, « Zur Entstehungsgeschichte der historischen Methodik », *Aus Mittelalter und Renaissance Kulturgeschichtliche Studien*, Munich- Berlin, R. Oldebourg, 1918, p. 362- 383.

⁵ A. Momigliano, *op. cit.*, p. 244- 293. Très récemment, ce tournant a été même anticipé au XV^e siècle de l'humanisme italien ! Cf., G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*

⁶ G. Huppert, *op. cit.*, p. 4- 7.

⁷ D. R. Kelley, *op. cit.*, p. 61, 132 ; G. Huppert, *op. cit.*, p. 74, 79, 82. Cf. A. Grafton, *Faussaires et critiques*.

⁸ A. Grafton, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annius of Viterbo », p. 11, 25, 29- 31 ; *Faussaires et critiques*, 112, 114, 122- 124 ; *What was history?*, p. 166- 176. ; « Annius of Viterbo as a Student of the Jews », p. 164.

⁹ Cf., P. Desan, *Naissance de la méthode (Machiavel, La Ramée, Bodin, Montaigne, Descartes)*, Paris, A.- G. Nizet, 1987 ; Pour une bibliographie de la *Methodus* de Jean Bodin, cf., Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, éd. par Sara Miglietti, Pise, Edizioni della Normale, 2013, p. 49- 58.

plus généralement, sur le rapport de celles-ci à la méthode à la Renaissance¹. Il s'agit aussi d'une problématique disciplinaire qui concerne les spécialistes d'histoire moderne et de la Renaissance en particulier. En effet, la tradition des études médiévales a davantage mis l'accent sur la continuité que sur la rupture entre Moyen Âge et modernité, en critiquant dès le XIX^e siècle la notion même de Renaissance². Donc, il n'est pas étonnant de remarquer que le seul chercheur francophone soucieux de traiter d'Annius de Viterbe, d'un point de vue historiographique, fut Bernard Guenée, dans le but de contredire les thèses du moderniste Werner Goetz, concernant la nouveauté de la méthode historique employée par le frère dominicain³.

Au-delà des généalogies que les historiens racontent sur eux-mêmes et pour eux-mêmes, les *Genealogie incredibili*⁴ – ou en traduisant à la lettre : *incroyables* – de Roberto Bizzocchi, traduites en français en 2010⁵, ont plus récemment participé à soustraire les *Antiquitates* de la sphère mythique pour les ramener vers l'analyse historiographique. Il s'agirait des histoires généalogiques que : « ils attribuent aux maisons royales et aux familles nobles des origines trop illustres et si lointaines dans le temps qu'elles nous semblent ridiculement incroyables⁶ », mais qui « ils élaborent cependant un discours qui est historique, aussi exotique soit-il par rapport à notre idée d'histoire⁷ ». Dans cette perspective, les *Antiquitates* ainsi que leur réception européenne en termes de généalogies, sont considérées comme des œuvres, peut-être fausses, peut-être exotiques, mais en tout cas traitant d'histoire pour leurs contemporains⁸.

Toutefois, dans la majorité de la littérature académique francophone, les *Antiquitates* sont restées incroyables, car fabuleuses et non authentiques pour les

¹ Dans la plus récente édition critique de la *Methodus* par Sara Miglietti la plupart des références aux *Antiquitates* sont repérées à travers Grafton, mais en certain cas l'auteurice ne peut qu'écrire en note de bas de page « Riferimento introvabile », J. Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, éd. par Sara Miglietti, *op. cit.*, p. 619.

² La tension entre Moyen Âge et Renaissance dans les études du XIX^e et du début du XX^e siècles, de Michelet à Huizinga, a été très bien expliquée par Pedullà. G. Pedullà, « Lo storico delle maree. Introduzione di Gabriele Pedullà », dans J. Huizinga, *Il problema del Rinascimento*, tr. par P. Bernardini Marzolla, Rome, Donzelli Editore, 2015, p. 7-43.

³ B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, *op. cit.*, p. 130-147.

⁴ R. Bizzocchi, *Genealogie incredibili : scritti di storia nell'Europa moderna*, Bologne, Il Mulino, 2009.

⁵ R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, *op. cit.*

⁶ « attribuiscono alle case regnanti e alle famiglie nobili origini troppo illustri, e tanto remote nel tempo da apparirci ridicolmente incredibili », ma traduction. R. Bizzocchi, *Genealogie incredibili*, *op. cit.*, p. 7.

⁷ « elaborano comunque un discorso che è storico, per quanto esotico rispetto alla nostra idea di storiografia », ma traduction. *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 26-49.

chercheurs. Non seulement cette délimitation de la question au sujet mythologique demeure, mais elle implique aussi des choix herméneutiques particuliers : on n'étudie pas un récit historique comme on étudie un mythe. Particulièrement à l'intérieur du monde francophone, une telle approche a probablement contribué à obscurcir une possible lecture historique de ce recueil et de sa réception, en demandant au chercheur d'autres instruments, afin de comprendre ces mythes qui survivent et se développent dans cette même Renaissance d'où l'historiographie moderne serait censée provenir. Ainsi, si l'on exclut quelques paragraphes de Bernard Guenée, Annius de Viterbe et ses antiquités semblent absents de toute réflexion proprement historiographique.

Dans la thèse fondamentale *La conception de l'Histoire en France* de l'historien Claude- Gilbert Dubois¹, une œuvre très riche et érudite bien que datée, on ne trouve qu'une remarque relative au frère viterbois, non pas comme éditeur ou faussaire des *Antiquitates*, mais plutôt comme astrologue antiturque et auteur de prophéties². Subséquemment, les autres études concernant l'essor de la critique ou l'historiographie de la Renaissance ne font pas mention d'Annius de Viterbe³. Certes, quelques études françaises plus récentes ont pu partiellement reprendre le rôle d'Annius de Viterbe dans l'historiographie renaissante. Toutefois, des contributions comme celle de Chantal Grell sur le roman des origines considère encore les *Antiquitates* comme des textes fabuleux et mythiques « à l'origine d'une nouvelle histoire des premiers temps, véritable défi lancé aux historiens européens contraints de rivaliser d'imagination⁴ ». À la suite de Grafton et de Bizzocchi, on essaie au moins de reconnaître à ce recueil d'antiquités une valeur historiographique minimale pour les écrivains du XVI^e et du XVII^e siècles. Pour repérer des réflexions plus complexes, il faut remonter aux années 1960 et 1970. En effet, l'étude est aussi débitrice d'une autre recherche plus ancienne, une autre référence

¹ Claude- Gilbert Dubois, *La conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560- 1610)*, Paris, A. G. Nizet, 1977.

² En tant qu'auteur du *De Futuris Christianorum triumphis in Turcos et Saracenos*. *Ibid.*, p. 564.

³ Parmi d'autres, Jean Jehasse, *La Renaissance de la critique, l'essor de l'Humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint- Étienne, Publications de l'Université de Saint- Étienne, 1976 ; Yves- Marie Bercé, Philippe Contamine (dir.), *Histoires de France, historiens de de la France*, Paris, Honoré Champion, 1994 ; Marie Viallon- Schoneveld (dir.), *L'Histoire et les historiens au XVI^e siècle*, Saint- Étienne, Publications de l'Université de Saint- Étienne, 2001 ; Danièle Bohler, Catherine Magnien Simonin (dir.), *Écritures de l'Histoire (XIV^e- XVI^e siècle)*, Genève, Droz, 2005. Seulement Rachel Darmon, Adeline Desbois- Ientile, Adrienne Petit, Alice Vintenon (dir.), *L'Histoire à la Renaissance. À la croisée des genres et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier, 2016, contient une étude qui fait mentions des *Antiquitates*.

⁴ C. Grell, *op. cit.*

incontournable de la recherche francophone, un texte du même Dubois titré *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*¹.

Les travaux de Desan ou de Grell, doivent beaucoup à deux études restées longtemps la principale référence francophone sur Annius de Viterbe et sur le *Antiquitates* et leur réception : l'une est celle susmentionnée de Claude- Gilbert Dubois et l'autre est l'*Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle*, du médiéviste suisse Marc- René Jung². Ces deux travaux partagent une conception similaire du mythe littéraire et ont fonctionné comme filtre pour la réception francophone – et non seulement – plus récente des *Antiquitates*. Le concept de mythe littéraire n'offre que des définitions vagues et contradictoires, par son emprunt mot mythe aux travaux de Mircea Eliade³ et de Georges Dumézil⁴, comme de Lévi- Strauss⁵. Ou encore à l'histoire des religions ou à l'anthropologie⁶, plutôt qu'aux mythologies des littéraires tel Roland Barthes⁷. Toutefois, au-delà des références théoriques d'origines, l'usage de « mythe littéraire » s'est automatisé jusqu'à être employé mécaniquement, du moins pour ce qui concerne les antiquités publiées par le frère viterbois et pour les textes successifs l'employant.

Ainsi, comme R. E. Asher, dans *Celtes et Gaulois*, Dubois avait exploré ce qu'il appelait la celtomanie du XVI^e siècle, une nostalgie des origines mythiques, dont il tire la conception de travaux de l'historien des religions Mircea Eliade⁸ : « un mythe cosmogonique⁹ » conjoint à une « mystique nationaliste¹⁰ ». Il fallait donc étudier les auteurs de ces mythes, ces esprits immergés dans un psychodrame devenu pathologique – une manie – et « les regarder critiquement construire leur monde imaginaire, en se heurtant parfois aux obstacles enrichissants de la réalité historique¹¹ ». Ainsi, les

¹ C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, J. Vrin, 1972.

² Marc- René Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle : De l'Hercule courtois à l'Hercule baroque*, Genève, Droz, 1966.

³ Cf., Mircea Eliade, *Le Mythe de l'éternel retour. Archétypes et répétition*, Paris, Gallimard, 1949 ; *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard, 1957 ; *Aspect du mythe*, Paris, Gallimard, 1963.

⁴ Cf., Georges Dumézil, *Mythe et épopée*, Vol. I, II, III, Paris, Gallimard, 1986. Cfr., Marcel Détienné, *L'invention du mythe*, Paris, Gallimard, 1992.

⁵ Cf., Claude Lévi- Strauss, *Mythologiques*, Paris, Plon, 1964- 1971, 4 vol.

⁶ Philippe Sellier, « Qu'est- ce qu'un mythe littéraire ? », dans *La farcissure. Intertextualités au XVI^e siècle, Littérature*, 1984, 55, p. 112- 126 ; André Siganos, Pierre Brunel, « Du mythe littérisé au mythe littéraire », dans *Le minotaure et son mythe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 23- 33.

⁷ Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, 1957.

⁸ En particulier M. Eliade, *Nostalgie des origines* et *Aspects du mythe*.

⁹ C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle, op. cit.*, p. 18.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*, p. 15- 16.

Antiquitates sont décrites comme « l'œuvre, anodine apparemment, dans laquelle éclatent à chaque instant le plagiat, la supercherie et les obsessions d'un esprit traumatisé¹ », des pseudos- textes reçus avec « enthousiasme² » par d'autres esprits également troublés par l'incertitude de l'époque. Cela, surtout en France, où l'« on se précipita sur Bérose, et la foi dans ce qu'on voulait croire servit de preuve à l'authenticité de l'œuvre³ ». De cette manière Dubois procédait à l'exploration et à l'explication systématique en quatre périodes distinctes de tous les celtomanes du XVI^e siècle, pour en tirer enfin un triple enseignement : l'un mythologique, le deuxième psychologique et le dernier sur ce peu de progrès dans la « science historique⁴ » et dans le « développement de l'esprit critique⁵ » que ces maniaques ont achevé. Il s'agit d'ailleurs des « historiens, poètes, théologiens⁶ » ayant pour la plupart employé les pseudo- antiquités anniennes ou les ayant critiquées. Enfin, Claude- Gilbert Dubois publiait aussi un traité inédit de Guillaume Postel, lui aussi dépendant en partie du pseudo- Bérose d'Annius⁷. L'étude de Dubois soude le concept de celtomanie ou gallomanie aux *Antiquitates*. Cette union implique inévitablement une lecture mythico- littéraire des pseudo- autorités et des commentaires anniennes, en poussant vers une interprétation d'Annius de Viterbe comme un frère patriotique auteur d'un texte patriotique exploité par d'autres patriotiques : des mythographes aveuglés face à la véritable histoire à cause de leurs passions nationalistes⁸.

Parmi ses références, Claude- Gilbert Dubois renvoie à l'*Hercule dans la littérature française* du médiéviste Marc- René Jung. Cette dernière étude avait été publiée six ans avant *Celtes et gaulois*, en 1966, et représente encore l'une des recherches francophones les plus approfondies sur la réception des *Antiquitates* en France au XVI^e siècle. Au travers de ses recherches sur le mythe littéraire d'Hercule à la Renaissance, Jung s'était aperçu de la présence encombrante et envahissante des pseudo- antiquités, en dédiant un

¹ *Ibid.*, p. 27.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 128.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁷ *Ibid.*, p. 131- 176.

⁸ D'une manière assez différente, et par le biais de Grafton, l'on retrouve encore récemment en France des références à « ces mythomaniaques » de la Renaissance. Parmi ces maniaques, les faussaires de mythes tels qu'Annius de Viterbe, qui « met ainsi sur le marché des chroniques d'un prêtre chaldéen, Bérose, qui va servir à étayer le thème de l'éternel retour et à fabriquer des légendes ». Jean- Marie Le Gall, « Les mythes de la Renaissance », dans K. Dominique, *Les historiens croient-ils aux mythes ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016, p. 79- 93. [En ligne], consulté le 3 janvier 2023. URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/56338>.

chapitre entier à cet Hercule de Lybie provenant des pseudo- sources d'Annius¹, des textes « qui devaient faire les délices de tant d'historiens et généalogistes de l'époque² ». De plus, Jung avait consulté non seulement les travaux du XVI^e siècle, mais aussi les diatribes successives jusqu'aux XVIII^e siècle, en remarquant que :

Notre complaisance pour ces “historiens” provient justement du fait que nous ne les considérons pas comme de véritables historiens. Les contemporains, eux, ne pouvaient évidemment pas se mettre à distance pour voir les choses de loin, puisqu'ils se trouvaient être aux prises avec les prétentions de ces pseudo-historiens. Or la lutte visait le fond, c'est-à-dire la conception de l'historiographie même³.

Les *Antiquitates* et ses épigones sont donc certainement des pseudo- histoires. Toutefois, dans leur contexte, au-delà de nourrir des mythes littéraires – ou de l'être elles-mêmes – elles ont participé à une véritable lutte pour la conception de l'historiographie.

À travers cette étude synthétique de la réception, Jung développait aussi une simple mais efficace taxinomie des positions relatives à la réception des *Antiquitates* : soit ces sources sont fausses et fabriquées par le même Annus ; soit elles sont vraies et authentiques ; soit elles sont un produit du Moyen Âge, que le frère dominicain aurait effectivement trouvées en les altérant avec mauvaise foi ou en les reproduisant de bonne foi. Cette dernière étant l'option favorite de Jung.

En effet, il faut remarquer que Jung comme Dubois fondaient une bonne partie de leurs connaissances, relatives à l'élaboration des *Antiquitates* et de la biographie d'Annius de Viterbe, principalement sur des dictionnaires du siècle précédent ou plus anciens encore⁴. Ces références les conduisaient à ne pas considérer Annus de Viterbe comme l'auteur des *Antiquitates*. Jung, probablement par sa formation de médiéviste, remarquait la continuité de l'œuvre avec des travaux précédents et sa valeur historiographique pour l'époque. Ainsi, il y avait, selon lui, « d'excellents arguments pour l'ancienneté de ces

¹ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, op. cit., p. 41- 72.

² *Ibid.*, p. 43.

³ *Ibid.*, p. 61.

⁴ En particulier, J. Quéatif, J. Échard, op. cit. ; M.- J. Quérard, *Les supercheres littéraires dévoilées*, Paris, Paul Daffis, 1869, p. 357 ; I ; R. Coulon, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1924, T. I, p. 383- 386.

textes¹ », si bien qu'« un dépouillement systématique des chroniques du XIII^e au XV^e siècle qui commencent à la création du monde, nous apporterait peut- être la preuve qu'Annius a réellement eu en main des fragments de nos auteurs² ». Dubois, qui était spécialisé dans l'étude de la Renaissance, se limitait à se demander, avec plus de précaution et sans réponse, « Fut- il la victime d'une escroquerie ? Inventa- t- il lui- même ces apocryphes ? L'affaire est obscure³ ».

Donc, en suivant ces représentations des *Antiquitates*, ces dernières seraient un mythe littéraire, une pseudo- historiographie qui se serait frauduleusement infiltrée, soit par la malice de leur auteur – ou par l'ingénuité de leur éditeur –, soit par la faiblesse critique ou morale de ses lecteurs, ou encore à cause du nationalisme divagant, dans une littérature sérieuse par ailleurs, telle que l'histoire. Sinon, les *Antiquitates* auraient contribué à une série de textes différemment inspirés par ces dernières, et autant mythiques que celles- ci. Bref, un mythe littéraire inspirant d'autres mythes littéraires.

Sous ces regards, le recueil annien est définissable comme une œuvre doublement fausse : à la fois dans le sens d'inauthentique – sinon d'imposture– et dans le sens de fiction mythologique – avec toutes les nuances et les attributs théoriques de cet adjectif – . Par conséquent, il ne pouvait être compris que comme un passage bizarre de l'histoire littéraire, des textes curieux à étudier à l'intérieur de mythes plus larges, comme celui d'Hercule et ou des Celtes à la Renaissance. Cela en recourant à des notions comme celle de mythe littéraire ou celle d'imaginaire⁴.

Cette approche réduisant le texte au mythe s'est avérée porteuse de plusieurs courts- circuits, surtout dès lors que le chercheur découvre que ces pseudo- autorités fausses et mythiques ont été employées par des auteurs considérés par ailleurs comme des *auctoritates* de la Renaissance. Ainsi, si on lit Desan, on peut remarquer avec stupeur qu'un précurseur de la méthode telle que Pierre de la Ramée « garde une position ambiguë vis- à- vis de Bérose⁵ ». Peut- être à cause de « l'anachronisme hagiographique⁶ », il

¹ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, *op. cit.*, p. 47.

² *Ibid.*

³ Cf., C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 25.

⁴ Dans le sens donné par Jacques Legoff, *L'imaginaire médiéval : essais*, Paris, Gallimard, 1985. Je pourrais ajouter à cette liste également Franco Simone, qui parlait de « mythographie dans la culture française », *cf.*, Franco Simone, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle : analyse d'un texte oublié », dans *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 125- 148.

⁵ P. Desan, *Penser l'histoire à la Renaissance*, p. 88.

⁶ A. Grafton, *op. cit.*, p. 127.

s'agit d'une réaction assez commune dès qu'un lettré contemporain se trouve devant une mention insoupçonnée d'une pseudo- autorité annienne. Surtout s'il s'agit de la plus connue et reconnaissable d'entre- elles : Bérose. Encore récemment, Romain Menini s'interrogeait, peut-être ironiquement, sur une possible collusion entre François Rabelais et le Bérose d'Annius de Viterbe. En commentant dans le bas de page une liste de « témoins non oculaires par excellences¹ » rédigée par l'humaniste de Chinon, et en y repérant le pseudo- Bérose, le chercheur se demandait : « Rabelais fait- il semblant de fermer les yeux – il se montrerait alors coupable de non- assistance à la Vérité en danger – ou bien ignorait- il tout du caractère apocryphe de la forgerie d'Annius² ? ». Un humaniste et philologue comme Rabelais aurait pu croire acritiquement à des mythes mensongers ? Peut- être. Quoi qu'il en soit, je ne sais pas si la polysémie du mot faux dans la langue française, conjointe à la même ambiguïté pour le mot histoire, ou encore du mot mythe, participe encore à brouiller les frontières interprétatives entre faux, apocryphe, fraude, fiction et fable, du moins pour ce qui concerne les *Antiquitates*.

Il n'en reste pas moins qu'une telle confusion est un phénomène courant dans la littérature francophone traitant du sujet. Aujourd'hui, alors que nous avons renoncé à l'incertitude de Dubois et de Jung face aux intentions de l'auteur des *Antiquitates*, et alors que nous reconnaissons une fraude intentionnelle dans les antiquités d'Annius de Viterbe, ce péché originel semble infecter des auteurs innocents et respectables, en obligeant encore le chercheur à se demander, comme au XIX^e siècle : ont- ils commis une faute morale ou sont- ils victimes de leur crédulité ?

Suivant les traces de Roberto Bizzocchi, je suis également d'avis que :

Les généalogies fabuleuses ne doivent certes pas être comprises dans le cadre d'une propension au mythe, collective et vaguement hégélienne, d'époques voisines de la nôtre mais qui ne se seraient pas encore parfaitement débarrassées de leur rusticité : cette hypothèse ne rendrait pas compte de la présence, au même moment, de personnalités et d'œuvres du plus haut raffinement³

¹ Romain Menini, *Rabelais altérateur. « Graeciser en François »*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 372.

² *Ibid.*, p. 373.

³ R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses, op. cit.*, p. 77.

B. Les *Antiquitates*, les *Illustrations* et l'histoire littéraire

Ces dernières références témoignent aussi du rapport entre les géants des *Antiquitates* et ceux de François Rabelais, une relation qui a été particulièrement mise en lumière, non sans critiques¹, par la recherche de Walter Stephens². En suivant l'avis du professeur américain, la représentation des géants et la parodie des antiquités³, ainsi que le rôle de chroniqueur d'Alcofribas Nasier, dériveraient chez Rabelais d'une caricature des travaux de Symphorien Champier, de Jean Bouchet ainsi que des *Illustrations* de Jean Lemaire de Belges, les trois faisant référence d'une manière ou d'une autre aux antiquités éditées et publiées par Annius de Viterbe. En effet, c'est en poursuivant une meilleure compréhension de Jean Lemaire de Belges, des « disciples français de Lemaire⁴ » et de François Rabelais, que Stephens a travaillé à la réception des *Antiquitates*. Donc, par une curieuse coïncidence, deux des personnages qui mentionnent les *Antiquitates* soit indirectement – François Rabelais – soit directement et largement – Jean Lemaire de Belges –, sont considérés parmi les principales autorités de la littérature renaissante francophone.

L'analyse des trois livres des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges, a particulièrement accru et nourri l'intérêt pour les *Antiquitates* dans l'académie francophone. Cette fois, non pas un texte considéré comme faux, mais du moins s'appuyant sur un faux. Ainsi, plusieurs interprétations des *Antiquitates* sont débitrices des travaux relatifs à « l'Homère belgeois⁵ », soit qu'on le considère comme une innocente victime du faux annien⁶, soit comme un « refalsificateur⁷ » de ce dernier.

Au-delà de l'intentionnalité de Lemaire dans son réemploi du matériel annien, l'interprétation des *Illustrations* a fait également l'objet de positions contrastées, aussi à

¹ Cf., Guy Demerson, « Géant de *Chroniques* et géants de *Chronique*. Rabelais entre Jean Bouchet et Érasme », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 37, 1993, p. 25- 50.

² W. Stephens, *Berosus Chaldaeus ; Les Géants de Rabelais*, *op. cit.*

³ Raymond Esclapez, « La parodie des Antiquités chez Rabelais », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1989, Vol. 7, p. 25- 36.

⁴ W. Stephens, *Les Géants de Rabelais*, p. 278- 297.

⁵ Adeline Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

⁶ Il s'agit de l'opinion la plus fréquente jusqu'à la thèse de Stephens sur les manipulations textuelles effectuées par Jean Lemaire de Belges. Voir les paragraphes suivants.

⁷ L'expression est de Walter Stephens. Stephens démontre que Jean Lemaire de Belges manipule intentionnellement les références et les citations d'Annius et de ses *auctoritates* afin de donner la précedence historique aux Gaulois. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.* p. 216- 221.

cause de l'hétérogénéité des trois livres de l'œuvre. Les chercheurs, au fil de presque deux siècles d'« histoire de la critique¹ », ont vu ce texte mêlant matière troyenne, antiquités gauloises et histoire française soit comme un ensemble de fictions romanesques², soit comme une œuvre mythologique et fabuleuse, ou allégorique, soit comme un texte historiographique – ainsi se présente-t-il –, soit encore comme une historiographie mythologique, ou une nuance parmi ces positions herméneutiques. Plus récemment Adeline Debois- Ientile a poursuivi une interprétation émiqque de l'œuvre, en soulignant toute l'ambiguïté que les catégories d'histoire et de mythe pouvaient avoir à l'intérieur des *Illustrations*³, entre *historia*, *argumentum* et *fabula*, mais surtout en prenant « pleinement en considération l'ambition 'historique' de Lemaire de rétablir la vérité sur les origines troyennes de ses protecteurs⁴ ». Ainsi Jean Lemaire de Belges serait « un Mercure historien⁵ », comme l'a défini Adeline Debois- Ientile en s'inspirant de la préface du premier livre : « La tension entre l'histoire et la fiction est emblématisée, au seuil des *Illustrations*, par la figure du dieu Mercure lui- même, qui se porte garant de la véracité de l'œuvre et investit Lemaire de son statut d'auteur⁶ ». Dans cette dernière lecture, il s'agirait d'une œuvre touchant à la fois la fiction et l'histoire, en permettant par une sorte d'approche négative de comprendre la place de l'une à travers l'étude de l'autre et vice- versa.

Les *Antiquitates*, comprises comme un faux élaboré par Annius de Viterbe, sont mentionnées ou discutées dans cette dernière étude⁷ comme dans quasiment toute la production d'histoire littéraire sur les *Illustrations*. Cela en tant compte du fait que les premiers dix- huit chapitres du premier livre de Lemaire sont largement une réélaboration et même une traduction du pseudo- Bérose, du pseudo- Manéthon et des commentaires d'Annius de Viterbe. De plus, une bonne partie du troisième livre dépend également des mêmes *Antiquitates*. Le même Jean Lemaire de Belges soutenait avoir découvert les antiquités d'Annius de Viterbe lors d'un voyage à Rome en 1506, et Anne Schoiysman a

¹ Pierre Jodogne, *Jean Lemaire de Belges écrivain franco- bourguignon*, Bruxelles, Palais des académies, 1971, p. 1- 49.

² Cf., A. Desbois- Ientile, *op. cit.*, p. 7- 23.

³ *Ibid.* ; A. Desbois- Ientile, « Polysémie d'histoire et allégorie de l'histoire dans l'œuvre de Lemaire de Belges », dans Rachel Darmon, A. Desbois- Ientile, Adrienne Petit, Alice Vintenon (dir.), *L'Histoire à la Renaissance. À la croisée des genres et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 51- 71.

⁴ *Id.*, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, *op. cit.*, p. 19.

⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁶ *Ibid.*, p. 8.

⁷ *Ibid.*, p. 79- 82, 129- 131, 187- 189, 234.235, 244- 246, 361- 373.

récemment suggéré que Lemaire aurait aussi poussé Josse Bade à une réédition intégrale des *Antiquitates* en 1512¹. La première réception des *Illustrations* serait également débitrice des *Antiquitates* et Adeline Desbois- Ientile a récemment remarqué comment « le succès de l'œuvre [les *Illustrations*] dans les premières décennies du XVI^e siècle est ainsi en partie redevable à Bérose et, dans une moindre mesure, Manéthon dont Lemaire offre une source de seconde main² ». Enfin, les deux ouvrages seraient aussi liés dans leur déclin : « Les *Illustrations* subissent l'évolution du savoir historique, notamment en matière d'origines, et semblent ainsi devenir, avec les *Antiquitates* d'Annius de Viterbe, le récit prototypique de l'histoire fabuleuse³ ».

Si ces informations disent beaucoup des rapports entre les deux œuvres, et de leurs réceptions, elles montrent aussi comment cette liaison est centrale dans les recherches contemporaines en littérature. Effectivement, comme Jean Lemaire de Belges a été plutôt un objet d'étude de l'histoire littéraire que de l'histoire générale, Annus de Viterbe, compris comme texte auxiliaire des *Illustrations*, a davantage intéressé des chercheurs en histoire littéraire.

L'attention porté dès le XIX^e par le monde académique français et belge, pour les *Antiquitates*, une attention médiatisée par Jean Lemaire de Belges, a déterminé des nombreuses interprétations. Ces dernières, se déplaçant entre, fiction, mythologie, roman, poétique et enfin historiographie – dans le sens de *narratio rerum gestarum* –, avaient été originellement employées à la lecture des *Illustrations*, mais elles ont été retro- appliquées aux *Antiquitates*, qui ont alors acquis, par une voie détournée, ces mêmes ambiguïtés. C'est en passant par le filtre des études d'histoire littéraire sur Jean Lemaire de Belges que Roland Crahay, membre de l'Académie Royale de Belgique, a travaillé sur Annus de Viterbe⁴. Par la même médiation des *Illustrations* et interprétations de l'œuvre, Marc- René Jung⁵ et Claude- Gilbert Dubois⁶ discutent des *Antiquitates*. Par conséquent, ce n'est pas un hasard si cette tradition francophone d'études sur Jean Lemaire de Belges fonde aussi l'étude de Marian Rothstein de 2018 sur la réception

¹ Anne Schoysman, « Jean Lemaire de Belges et Josse Bade », *Le Moyen Age*, 2006, Tome CXII, p. 575- 584.

² A. Desbois Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, *op. cit.*, p. 197.

³ *Ibid.*, p. 235.

⁴ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 262- 263.

⁵ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, *op. cit.*, p. 51- 79.

⁶ C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 29- 43.

d'Annius de Viterbe en France : une recherche discutant principalement des *Illustrations*, qui a été menée par une spécialiste de littérature française et de Jean Lemaire de Belges. La médiation des *Illustrations* est présente aussi à l'intérieur d'études purement historiques : c'est avec Jean Lemaire de Belges qu'Annius de Viterbe apparaît dans *l'Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*¹ de Bernard Guenée. Dans *La Naissance de la nation France* de Colette Beaune, Annus de Viterbe n'est aussi mentionné que dans son rapport aux *Illustrations*².

Cela est particulièrement évident pendant le XIX^e siècle, quand l'histoire littéraire est érigée en tant que discipline soucieuse de dresser une littérature nationale : « parce que l'histoire littéraire est avant toute chose une idéologie (l'idée d'une littérature nationale) ³ ». En effet, Jean Lemaire de Belges intéressait d'avantage les membres l'Académie Royale de Belgique, qui ont fait du poète et historien bourguignon une autorité littéraire nationale d'une Renaissance belge. Cette histoire littéraire est de peu précédente à la naissance d'une histoire générale séparée de la littérature et gardée au rang de science positive – et autant nationale⁴. Dans cette nouvelle histoire générale, les apocryphes et les faux déplorables tels que les *Antiquitates* ne pouvaient pas être admis, sinon, comme on l'a vu, dans le rôle de vaincu. Quelle histoire positive pourrait-on faire avec ces apocryphes, s'ils ne relataient aucunement ce qui s'était effectivement passé ? Toutefois, cela n'était pas une problématique des auteurs en histoire littéraire, qui dans leurs généalogies du génie national depuis les origines se souciaient aussi d'insérer des esprits pervers comme les faussaires. Ainsi, pour comprendre l'image d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates* comme mythe littéraire, il faudra remonter à l'histoire littéraire du siècle précédent : c'est là que se trouvent les traces des interprétations passées et encore présentes du faussaire. Toutefois, il ne faudra pas commencer à partir de la France ni de la Belgique, mais de l'Italie.

En effet, si en Belgique et en France l'insertion des *Antiquitates* dans l'histoire littéraire nationale passe par l'œuvre de Jean Lemaire, les érudits italiens de la fin du XVIII^e siècle n'avaient pas eu besoin du poète bourguignon pour accomplir ce passage. Girolamo Tiraboschi (1731- 1794) avait discuté déjà longuement de « Giovanni Nanni »

¹ B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, op. cit., p. 117.

² C. Beaune, *Naissance de la nation France*, op. cit., p. 36.

³ Antoine Compagnon, *La Troisième République des Lettres, de Flaubert à Proust*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 8.

⁴ *Ibid.*, p. 23- 27.

dans sa *Storia della letteratura italiana* (Histoire de la littérature italienne¹) de 1784, et : « il n'y a pas d'auteurs qui soit au même temps plus méprisé et raillé par la Critique moderne² ». Dans l'histoire littéraire italienne, les *Antiquitates* servaient principalement à rappeler la primauté nationale : « il faut encore dire pour l'honneur de l'Italie, que beaucoup parmi les nôtres [Italiens] crièrent tout de suite soit à l'erreur soit à l'imposture, dès que les antiquités anniennes furent publiées. Parmi eux Sabellicus, Crinitus et Volaterranus, tous écrivains de ce temps³ ».

Seulement successivement, en 1811, l'article de Tiraboschi fut récupéré et augmenté en France par Pierre- Louis Ginguené (1748- 1816), dans sa célèbre *Histoire littéraire d'Italie*⁴. Membre de l'Institut de France et de plusieurs académies, dont La Crusca de Florence et l'Académie Celtique de Paris, Ginguené dédiait quatre pages du troisième volume de son œuvre aux *Antiquitates* ainsi qu'à leur auteur, « le fameux Anniius de Viterbe⁵ ». Après avoir synthétisé la biographie du frère viterbois, le contenu des *Antiquitates* et leur première réception, le savant français rappelait nouvellement que la Critique naissante avait vaincu le faux. Cela avec une précedence nationale claire qui pardonnait à l'Italie l'erreur d'avoir produit cette même ruse : « si l'Italie entière commença par être dupé, ce fut d'abord en Italie que l'on reconnut l'erreur⁶ ».

À la fois dans la *Storia* de Tiraboschi et dans l'*Histoire* de Ginguené, les *Antiquitates*, étant des apocryphes, ne sont ni à étudier ni à interpréter historiquement. De même, la possible faute morale d'Anniius, est indifférente : « elles sont à peu près également indifférentes, puisqu'il est universellement reconnu que ce recueil d'antiquités est un recueil d'erreurs, s'il ne pas d'impostures⁷ ». En conséquence, même si les antiquités anniennes faisaient déjà partie de l'histoire littéraire, les auteurs de ces dernières ne s'intéressaient aucunement à l'analyse d'« un recueil d'erreurs ». C'est

¹ Ma traduction.

² « Non v'ha insieme Autore, che dalla moderne Critica sia più disprezzato e deriso », ma traduction, Girolamo Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, Rome, Luigi Perego Salvioni, 1784, T. 6.2, p. 16.

³ « deesi ancor avvertire a onor dell'Italia, che molti de' nostri, appena furono pubblicate le Antichità Anniane, gridaron tosto o all'impostura o all'errore. Tra essi furono i primi Marcantonio Sabellico, Pier Crinito e Raffaello Volterrano tutti Scrittor di que' tempi », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Pierre- Louis Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, Paris, Michaud Frères, 1811. Sur l'histoire littéraire italienne en France, Paolo Grossi, *Pierre- Louis Ginguené, historien de la littérature italienne*, Berne, Peter Lang, 2006 ; Simone Rebora, *History/Histoire e Digital Humanities. La nascita della storiografia letteraria italiana fuori d'Italia*, Florence, Firenze University Press, 2018, p. 32- 49.

⁵ *Ibid.*, T. 3, p. 405.

⁶ *Ibid.*, p. 407.

⁷ *Ibid.*, p. 408.

seulement à travers la réception parallèle de Jean Lemaire, que les *Antiquitates* acquièrent le privilège d'être non seulement mentionnées, mais aussi étudiées par l'histoire littéraire. Retracer les représentations des *Illustrations* dans l'histoire littéraire est donc inévitable afin de comprendre le rôle des *Antiquitates* d'Annius de Viterbe dans cette même histoire.

En effet, depuis les premières études du XVIII^e siècle, Jean Lemaire est inséré dans un cadre d'histoire littéraire, et en particulier d'histoire de la poésie française, en tant poète et prosateur, et seulement dans un second temps comme historiographe, auteur d'histoires. Surtout que « nos Historiens connoissent et méprisent ses *Illustrations des Gaules*, ouvrage aussi rempli d'érudition que des fables¹ ». Selon Pierre Jodogne en 1971 : « le XVIII^e siècle a donc formé de Lemaire une image ambiguë : il est érudit mais ne s'impose ni comme historien ni comme poète ; il est louable et blâmable dans les deux cas² ». Au XIX^e siècle les études sur Jean Lemaire de Belges ont été poursuivies surtout par des chercheurs belges qui, dans leur réévaluation nationaliste du poète et historien bourguignon, ont aussi reconsidéré son rôle d'historiographe. Pour comprendre la relation muable entre les *Illustrations* et les *Antiquitates* dans l'histoire littéraire, je suivrai la progression chronologique établie par Pierre Jodogne dans son chapitre sur « Jean Lemaire de Belges dans l'histoire de la critique³ », avant de réfléchir aux usages de la référence à Annus de Viterbe et les *Antiquitates* dans l'œuvre du même Jodogne.

Si la liaison entre les *Illustrations* et les *Antiquitates* était évidente pour les écrivains des XVI^e et XVII^e siècles comme pour nous aujourd'hui, lorsque Jean Lemaire devint un objet d'étude au XVIII^e siècle, les travaux de Guillaume Massieu (1665- 1722)⁴, Claude Sallier (1685- 1761)⁵ et Claude- Pierre Goujet (1697- 1767)⁶ ne mentionnaient aucunement les antiquités du frère dominicain relativement aux *Illustrations*. Ce lien n'est pas autant présent dans les dictionnaires de l'époque. De même, à l'intérieur des études patriotiques menées par les membres de l'Académie Royale de Belgique au XIX^e siècle,

¹ Claude- Pierre Goujet, *Bibliothèque française ou Histoire de la Littérature française*, Paris, 1745, Cit. dans P. Jodogne, *Jean Lemaire de Belges écrivain franco- bourguignon*, op. cit., p. 11.

² *Ibid.*, p. 13.

³ *Ibid.*, p. 1- 49.

⁴ Guillaume Massieu, *Histoire de la Poésie française à partir du XI^e siècle*, Paris, Prault, 1739.

⁵ Claude Sallier, « Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean Le Maire », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, Paris, 1740, tome XIII, p. 593- 606.

⁶ C.- P. Goujet, *Bibliothèque française*, op. cit.

à partir d'André van Hasselt (1806- 1874) en 1838¹ jusqu'à Charles Fétis (1784- 1871) en 1868², les *Antiquitates* ne sont ni discutées ni connues. Toutefois, ces travaux partagent déjà une interprétation des *Illustrations* comme roman mythologique plus qu'historique.

C'est avec les recherches d'Aristide Joly (1824- 1893) que les *Illustrations* et les *Antiquitates* sont associées. Annius de Viterbe avait été discuté dans son *Benoit de Sainte- More et le roman de Troie*³. Dans ce travail, les *Illustrations* sont longuement discutées⁴, et elles sont introduites par une étude sur le frère dominicain et « ce livre fantastique », les *Antiquitates*, qu'Annius « publiait à Rome en 1498, avec d'autres ouvrages qu'on a pu croire apocryphes, soit qu'il les ait audacieusement inventées, soit qu'il ne fut que l'éditeur convaincu d'un faussaire antérieur à lui⁵ ». Joly avait lu attentivement les antiquités, qu'il connaissait par l'édition lyonnaise de 1554- 1555, et il en avait étudié non seulement les éléments généalogiques de Bérosee ou de Manéthon, mais aussi les autres pseudo- autorités et les commentaires, en remarquant plusieurs thématiques récurrentes dans l'œuvre. En conséquence, « toutes ces belles inventions allaient avoir pendant un siècle le plus éclatant succès⁶ » et le philologue Aristide Joly avait tracé une brève liste des œuvres postérieures qui avait pu employer les *Antiquitates*, s'intéressant surtout à la fortune française de l'œuvre. En effet, Joly semble avoir été le premier qui se soit intéressé spécifiquement à la réception des textes d'Annius de Viterbe en France, bien avant Asher ou Stephens, qui d'ailleurs n'ont pas hésité à mentionner son ouvrage⁷.

Aristide Joly s'est appliqué spécifiquement à Jean Lemaire de Belges en 1871 dans une étude pour les *Mémoires de l'Académie de Caen*⁸. Suite à sa lecture annienne dans sa recherche précédente, le philologue français remarquait comme « Les dix- huit premiers chapitres de l'*Illustration* sont consacrés à reproduire les généalogies gauloises d'Annius

¹ André Van Hasselt, « Essai sur l'histoire de la poésie en Belgique », *Mémoires couronnés par l'Académie Royale des Sciences et Belles- Lettres de Bruxelles*, Bruxelles, Hayez, 1838, T. XIII, p. 1- 326 ; P. Jodogne, *Jean Lemaire de Belges écrivain franco- bourguignon, op. cit.*, p. 13- 17.

² Charles Fétis, « Mémoire sur Jean Lemaire (de Belges), *Mémoires couronnés par l'Académie Royale des Sciences et Belles- Lettres de Bruxelles*, Bruxelles, Hayez, 1870, T. XXI, 1870, p. 3- 31. ; P. Jodogne, 17- 19.

³ Aristide Joly, *Benoit de Sainte- More et le Roman de Troie ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco- latine au Moyen Age*, Paris, A- Franck, 1870, p. 541- 550.

⁴ *Ibid.*, p. 557- 583.

⁵ *Ibid.*, p. 542.

⁶ *Ibid.*, p. 550.

⁷ *Ibid.*, p. 552- 606.

⁸ A. Joly, « Jean Le Maire de Belges et ses Illustrations des Gaules et Antiquitez de Troie », *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles- lettres*, Caen, F. Le Blanc- Hardel, 1871.

de Viterbe¹ » et que « Le Maire professe une grande admiration pour ce commentateur et inventeur de Bérose et Manéthon d'Égypte² ». Si « les auteurs apocryphes exhumés par Annius fournissent le fond des récits de Le Maire avec un grand renfort d'additions et de corrections mythologiques et historiques³ », il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un « chroniqueur légendaire⁴ ». D'après les études de Joly, il est rare de trouver une étude sur les *Illustrations* de Jean Lemaire qui ne fasse pas référence à Annius de Viterbe.

Vingt ans après la publication de l'étude de Joly, l'académicien belge Auguste Jean Stecher (1820- 1909), dans l'annexe⁵ successif à la première édition moderne des œuvres de Jean Lemaire de Belges de 1882⁶, se limitait à observer la présence d'Annius de Viterbe, « le trop fameux auteur des *Antiquitates*⁷ ». C'est seulement à l'intérieur de *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*⁸ (Jean Lemaire, le premier poète humaniste de France) de 1893, du professeur strasbourgeois Philipp August Becker (1862- 1947), qu'Annius de Viterbe joue un rôle plus vaste. À la suite de Joly :

C'est aux antiquités du dominicain Jean Annius de Viterbe que Lemaire doit sa connaissance de l'histoire du monde postdiluvien. Mercure lui était alors apparu sous un déguisement singulier. En 1498 avaient été publiés les *Antiquitatum variarum volumina XVII* : un ouvrage insipide qui, sur un squelette d'annales arides, prétendait construire, à l'aide d'un vaste commentaire, une nouvelle image de l'histoire universelle ; les héros mythiques des Grecs y sont mêlés aux progéniteurs légendaires de la Genèse, par des interprétations rationalistes et fantastiques, de la manière la plus aventureuse, dans l'intention de remplir de noms et de dates déterminés les siècles de la préhistoire plongés dans la nuit [...]. Ce fut une regrettable mésaventure pour Lemaire de tomber dans ce triste faux et d'y ajouter foi ; mais il se laissa éblouir par les noms prétextés du chaldéen Bérose et de l'égyptien Manéthon⁹.

¹ *Ibid.*, p. 350.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 351.

⁵ Jean Stecher, *Notice sur la vie et les œuvres de Jean Lemaire de Belges*, Louvain, Lefever, 1891.

⁶ *Id.*, *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*, Louvain, Lefever, 1882- 1891.

⁷ *Ibid.*, p. VII.

⁸ August Philipp Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Strassburg, Verlag von Karl J. Trübner, p. 1893.

⁹ « Die Kenntnisse der nachsintfluchtlichen Weltgeschichte verdankte Lemaire den Altertümern des Dominikaners Johannes Annius von Viterbo. Da war ihm Merkur in einer eigentümlichen Verkleidung erschienen. Im Jahre 1498 waren die *Antiquitatum variarum volumina XVII* veröffentlicht worden : ein abgeschmacktes Machwerk, das an einem Gerippe trockener Annalen mit Hülfe eines weitschichtigen Kommentars ein neues Bild der Weltgeschichte aufzubauen vermeinte ; die mythischen Heroen der Griechen sind darin mit den legendarischen Stammvätern des Genesis durch rationalistisch - phantastische Auslegungen, auf das abenteuerlichste verquickt », ma traduction. *Ibid.*, p. 136- 7.

Le véritable Mercure n'était rien d'autre qu'Annius de Viterbe. De plus, Becker avait en premier remarqué la discordance entre les textes édités par Annius et la traduction ou les réemplois faits par Jean Lemaire : « Lemaire a mal compris, ou mal interprété, le commentaire d'Annius ¹ ». On ne pourrait pas totalement excuser le poète et historien, car « Il s'est d'ailleurs laissé séduire par la déformation rationaliste des anciennes légendes, à laquelle aboutissaient les falsifications de son garant² ». Séduction du faux et anciennes légendes : c'est avec Becker que les explications des *Antiquitates* dans l'histoire de l'historiographie se soudent avec les lectures sur les *Illustrations* de Gaule en littérature.

D'après Joly et Becker, le linguiste Georges Doutrepoint (1868- 1941) dans son *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance* de 1934, avait approfondi davantage l'étude des *Antiquitates* et de leur inventeur et commentateur : « un savant versé dans les langues [...] ainsi que dans la connaissance de la chronologie et de l'histoire sacrée [...] il prétendait refaire l'histoire du monde et remonter jusqu'au Paradis terrestre, grâce aux sources que l'on sait³ ». En discutant de « l'érudition de seconde main⁴ » dans les *Illustrations*, il consacrait une analyse attentive aux « emprunts à Annius de Viterbe⁵ ». Non seulement il dressait une liste partielle des éditions connues des *Antiquitates*, mais en se servant de l'édition parisienne de 1512 il en avait même rapporté la table des matières. Pour ce qui concerne la réception du faux, selon l'académicien belge :

il y a pourtant des sceptiques qui s'inscrivent en faux contre les révélations des *Antiquitates*. Sur la question de leur authenticité des libelles s'échangent encore au cours des XVI^e et XVII^e siècles. Mais, si même des voix nombreuses protestent, les croyants ne manquent pas qui acceptent l'Évangile nouveau⁶.

¹ « Lemaire hat die Dissertation des Annius [...] missverstanden, oder falsch ausgelegt ». *Ibid.*, p. 138.

² « Im Übrigen hat er sich durch die rationalistische Verzerrung der alten Sagen und Legenden, auf die Fälschungen seines Gewährsmanns hinausliefern, durchaus bestriicken lassen, wurde er doch auch durch Boccaccios Genealogie der Götter in dieser Auffassung bestärkt », ma traduction. *Ibid.*, p. 140.

³ Georges Doutrepoint, *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance*, Bruxelles, Hayez, 1934, p. 15.

⁴ *Ibid.*, p. 2- 53.

⁵ *Ibid.*, p. 13.

⁶ *Ibid.*, p. 15- 16.

Parmi ceux qui avait accepté l'Évangile annien, il y a évidemment Lemaire : « On sait que la plus grande partie des fragments anciens découverts par Anniius sont supposés ou interpolés¹ » et « Lemaire extrait directement de lui les fantaisies érudites ou les témoignages historiques² ». Cela était démontré par Doutrepoint avec un riche tableau de comparaison entre le texte latin des *Antiquitates* et le texte français des *Illustrations* :

dans le cours de ce livre premier, Lemaire renvoie une quinzaine de fois à son bailleur de renseignements. S'il avait rendu à César ce qui appartient à César, il aurait placé presque à chaque page des références aux *Antiquitates*, et, pour telle page, il eut fallu deux références, ou même plus³.

Ainsi, la liaison entre Jean Lemaire de Belges et Anniius de Viterbe s'était bien affirmée en histoire de la littérature. Avec Doutrepoint, les interprétations des *Antiquitates* en tant que faux fabuleux et les ambiguïtés herméneutiques à propos des *Illustrations* s'étaient définitivement confondues l'une et l'autre. Toutefois, les *Antiquitates* continuaient de ne pas être un sujet en soi, mais seulement la source trompeuse du grand rhétoricien et historiographe Jean Lemaire de Belges.

Les études et les interprétations ultérieures ont été poursuivies dans le même esprit. Dans une étude de 1963, Jean Frappier affirmait que : « ce qui a nourri ses connaissances et ses conceptions [à Jean Lemaire] d'"historien" si l'on peut dire, c'est peut-être avant tout la compilation à la fois docte et fantaisiste d'Anniius de Viterbe [...] elle n'est pas beaucoup plus que l'œuvre d'un faussaire érudit, mais elle enthousiasma Jean Lemaire⁴ ». En effet, « il retarde sur de bons esprits de son temps, quand il est dupé des impostures d'Anniius de Viterbe contre lesquelles s'élevait [...] un Petrus Crinitus⁵ ». Pour ce qui concerne Pierre Jodogne, en 1971, il se limitait à suivre les remarques de Doutrepoint sur les *Antiquitates*. Encore en 1995, Jacques Abélard s'interrogeait sur ces mêmes thématiques : « mais que faut-il penser de ces pages telles quelles recopiées d'un

¹ *Ibid.*, p. 16

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 26

⁴ Jean Frappier, « L'humanisme de Jean Lemaire de Belges », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz, 1963, T. 25, n° 2, p. 295.

⁵ *Ibid.*, p. 297.

commentateur italien, Annius de Viterbe, dont l'imaginaire humaniste nous est passablement étranger ?¹ ».

D'après Joly et Becker, les *Antiquitates* et les *Illustrations* étaient lues et comprises ensemble dans d'autres études d'histoire littéraire. Le travail très important d'Hubert Gilliot, « *La querelle des anciens et des modernes en France* », en est un bon exemple. Le deuxième chapitre s'ouvre avec « la vieille légende de Francus sous la forme rajeunie que lui donne en 1510 Jean Lemaire de Belges dans ses *Illustrations*² ». En citant Joly, Gilliot poursuivait ensuite avec la description de l'œuvre d'« un Italien, Annius de Viterbe³ » la source trompeuse de toutes les histoires gallo-troyennes de la Renaissance, à partir de Jean Lemaire, quand « la légende de Bérose conquérait l'Europe⁴ ».

Cette manière de procéder est restée pratiquement invariée jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle. En 1970, Franco Simone en s'interrogeant sur la « prise de conscience historique du renouveau culturel à la naissance de la première histoire littéraire⁵ », synthétisait ainsi la question des « fausses révélations » d'Annius, entre mythe littéraire et Jean Lemaire de Belges :

Il serait également trop facile d'attribuer tout l'intérêt manifesté par tant d'auteurs, et des auteurs de pleins de zèle, au succès européen des fausses révélations d'Annius de Viterbe [...]. Celui-ci répondait parfaitement à une exigence générale de la culture humaniste. [...] On ne s'étonne pas du tout que les Français et, parmi les tout premiers, Jean Lemaire de Belges, aient été du nombre des lecteurs qui utilisaient le plus ces faux renseignements [...]. Sans aucun doute, une préparation philologique plus sérieuse avait su remplacer une narration totalement fabuleuse [...] par une histoire encore mythique, mais qui s'efforçait de défendre les mythes par tous les témoignages historiques possibles⁶.

Dans le monde francophone, les *Antiquitates* étaient ainsi presque monopolisées par les études littéraires, et cela depuis le début de celles-ci comme objet d'étude. C'est

¹ Jacques Abélard, « Les Illustrations de Gaule de Jean Lemaire de Belges. Quelle gaule ? Quelle France ? Quelle nation ? », *Nouvelle Revue du XVI^e Siècle*, Genève, Droz, Vol. 13, n^o. 1, 1995, p. 22.

² Hubert Gilliot, *La querelle des anciens et des modernes. De la Défense et Illustrations de la langue française ou Parallèles des anciens et des modernes*, Paris, Honoré Champion, 1914, p. 131.

³ *Ibid.*, p. 135.

⁴ *Ibid.*, p. 136.

⁵ F. Simone, « Une entreprise oubliée des humanistes français. De la prise de conscience historique du renouveau culturel à la naissance de la première histoire littéraire », *op. cit.*

⁶ *Ibid.*, p. 119.

au travers des recherches d'histoire littéraire concernant les *Illustrations* de Jean Lemaire de Belges, que les catégories de « narration totalement fabuleuse » et d'« histoire encore mythique » ont été appliquées également aux *Antiquitates* et que, vice-versa, du moins une partie du mépris pour le faux tentateur a été apposé aux *Illustrations*. À partir de Jean Lemaire de Belges, cette lecture a été ensuite appliquée à tous les auteurs d'histoire de la Renaissance dans lesquels on a pu retrouver les traces de Bérose, de Manéthon, des autres autorités anniennes ou des commentaires du frère dominicain, soit par l'intermédiation des *Illustrations* – « les pseudo-historiens francophiles¹ » – soit qu'ils les aient directement tirées des *Antiquitates*. D'où l'exigence pour les chercheurs de pouvoir tracer une généalogie précise des histoires troyennes et des histoires gauloises à la Renaissance, où, au lieu d'histoire, il faut lire « mythes littéraires ». Pour reprendre l'expression de Desan : « le mythe était déjà passé à la littérature² ».

¹ W. Stephens, *Les Géants de Rabelais*, op. cit., p. 278.

² P. Desan, *Penser l'Histoire à la Renaissance*, op. cit., p. 71.

C. Les *Antiquitates*, les académiciens parisiens et l'Atlantide

Toutefois, dans des études plus anciennes, hors de la littérature, Annius de Viterbe et Jean Lemaire de Belges avaient déjà été lus ensemble, et les mythes des *Antiquitates* et du pseudo- Bérose s'étaient exceptionnellement associés au mythe de l'Atlantide. En effet, bien avant l'édition en cours de réalisation des *Illustrations*¹, avant les études d'édition de Jacques Abélard et même avant l'édition de Jean Stecher de 1882, les chapitres, du septième au treizième, du premier livre des *Illustrations* avaient déjà été publiés ensemble avec les textes traduits de Bérose et Manéthon par Agricoll- Joseph, marquis de Fortia d'Urban (1756- 1843), dans le deuxième et le troisième tome de son *Tableau historique et géographique du monde*, de 1810². En l'absence d'études récentes sur Fortia d'Urban, ce que nous savons du marquis vient principalement du catalogue de vente de sa riche bibliothèque³, du discours prononcé lors de ses funérailles⁴, des notices biographiques rédigées après sa mort⁵ – avec une allure presque hagiographique⁶ – et d'une biographie écrite de son vivant pendant la Restauration, en 1828, par un avocat à la Cour royale de Paris. Dans ce texte, Fortia d'Urban est décrit comme « toujours franchement royaliste, attaché aux doctrines de la religion et de la légitimité⁷ », ainsi que toujours très actif nonobstant l'âge : « jamais le soleil ne le trouve au lit, et chaque jour voit multiplier ses titres à l'admiration de ses contemporains et à la reconnaissance de la postérité⁸ ». Je peux dire que la dernière phrase a été pour le moins optimiste et que la postérité n'a pas été trop reconnaissante. Walter Stephens se réfère à lui comme un héritier tardif de Jean Lemaire de Belges et Annius de Viterbe :

¹ A. Desbois- Ientile, A. Schoysman, « Editer les *Illustrations* de Gaule et Singularitez de Troye de Jean Lemaire de Belges », dans R. Adam, J. Devaux, N. Henrard, M. Marchal, A. Velissariou (dir.), *Les Lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 255- 277.

² A. Fortia d'Urban, *Tableau historique et géographique du monde*, *op. cit.*

³ *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Le Marquis de Fortia d'Urban, membre de l'Institut Royal de France*, Paris, Féval- Silvestre, 1844.

⁴ Auguste- Arthur Beugnot, *Funérailles de M. le marquis de Fortia d'Urban*, Paris, Imprimerie d'Améré Saintin, 1843.

⁵ Frédéric- Auguste- Ferdinand- Thomas von Reifenberg, *Notice sur le marquis de Fortia- d'Urban, correspondant de l'Académie Royale des sciences et belles- lettres de Bruxelles*, Bruxelles, M. Hayez, 1844.

⁶ « La mort même ne changea rien à ses habitudes, il écrivait encore sur la chine, qui avait eu ses premières pensées de chronologiste, travaillait à la vie de Platon et surveillait la rédaction d'un recueil des itinéraires anciens. Quand il s'endormit, la mort, pour lui douce et souriante, ne fit que le rapprocher de Dieu vers lequel s'élevait sans cesse et par une tendance naturelle son âme sereine et pure ». *Ibid.*, p. 32.

⁷ *Biographie de M. Le Marquis de Fortia- d'Urban*, Paris, Béthune, 1828, p. 8.

⁸ *Ibid.*, p. 15.

En effet, jusqu'en 1800, la France a produit un "Annien" tardif en la personne de Fortia d'Urban. Ses travaux sont le dernier faible écho d'une curieuse explosion d'intérêt pour les antiquités d'Annius, qui s'est produite vers 1510 dans l'environnement intellectuel français¹.

Cela à la suite d'Asher, qui écrivait du « retardataire » Fortia d'Urban :

Le XIX^e siècle a produit un "retardataire" notable en la personne d'A. de Fortia d'Urban, qui, membre de diverses Académies celtiques, a montré une grande détermination à ne laisser inexploitée aucune source susceptible de fournir de la matière à une histoire des Celtes. C'est ainsi qu'il consacra plusieurs des volumes de ses *Mémoires* et une grande partie de son *Tableau* historique à Bérosee et à Manéthon publiés par Anniius. Ses efforts tendus pour démontrer leur authenticité laissent penser qu'il cherche à se convaincre lui-même autant qu'à convaincre le lecteur. Il persiste néanmoins dans son refus d'accepter l'opinion bien établie qu'il s'agit de faux, et est même amené à parler de Jean Lemaire comme de "notre premier historien français"².

En effet, si Jean Lemaire de Belges est étudié par Fortia d'Urban seulement dans son *Tableau*, Bérosee et Manéthon sont traduits et étudiés aussi dans les *Mémoires*. C'est principalement dans des études touchant aux *Antiquitates* qu'on retrouve la référence à Fortia d'Urban tel l'apologète tardif d'un faussaire. Toutefois, le marquis d'Urban n'était pas un simple retardataire « de diverses Académies celtiques », mais au long de sa carrière sous Louis XVI, pendant la Révolution, la période napoléonienne, la Restauration et la période orléaniste, il a été membre de plusieurs institutions et académies : membre de l'Institut de France, en particulier de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « Chevalier de la Légion d'honneur, de l'Académie d'Archéologie et de plusieurs autres

¹ « Indeed, as late as 1800, France produced a belated "Annian" in the figure of Fortia d'Urban. His works are the last feeble echo of a curious explosion of interest in Anniius' Antiquities, which occurred about 1510 within the French intellectual environment », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 209.

² « The nineteenth century produced a notable 'retardataire' in A. de Fortia d'Urban, who, a member of various Celtic Academis, showed a great determination to leave no source untapped that might provide material for a history of the Celts. So he devoted several of the volumes of his *Mémoires* and a large part of his *Tableau* historique to the Berosus and Manetho published by Anniius. His strained attempts to demonstrate their authenticity suggest that he is trying to convince himself just as much as the reader. He nevertheless persisted in his refusal to accept the well-established view that they are forgeries, and was even led to speak of Jean Lemaire as 'notre premier historien français' », ma traduction. R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, *op. cit.*, p. 78.

en France, en Italie et en Allemagne¹ ». Ses titres et ses collaborations n'étant pas moins nombreuses que ses prénoms. D'ailleurs, Fortia d'Urban était bien un polymathe, dont les connaissances et les intérêts passaient de l'archéologie à l'astronomie, des chronologies à l'histoire naturelle, des mathématiques aux lettres anciennes et aux lettres chinoises². En outre, ses recherches restent largement citées pendant le XIX^e siècle. Il est connu par Georges Cuvier et mentionné en 1812 dans les « *Recherches sur les ossemens fossiles de quadrupedes*³ » de ce dernier – membre de l'Institut de France à la même période que le marquis. On retrouve encore des travaux de Fortia d'Urban évoqués en 1893 dans les *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, du mathématicien français Paul Tannery⁴.

Sa participation à l'Académie Celtique de Paris⁵, dont les membres s'étaient engagés, dès 1804, dans des études ethnographiques visant à retrouver les vestiges des anciennes traditions gauloises tant dans les campagnes françaises que dans les provinces de l'Empire⁶, concernait principalement l'antiquaire celtique. Selon les mots du marquis, il s'agissait d'une société née « pour examiner l'histoire, les monuments et la langue des Celtes, de nos pères, objet trop négligé jusqu'à nos jours⁷ ». En 1807, d'Urban travaillait à un *Mémoire et plan de travail sur l'Histoire des Celtes ou Galois*, mentionnant le Bérosee d'Annius de Viterbe autant que l'une des raisons derrière ce renouveau celtique, le travail d'un autre faussaire, les poèmes d'Ossian de James Macpherson (1736- 1796) : « Les poèmes d'Ossian peuvent seuls prétendre à l'antériorité⁸ ». En effet, c'est aussi l'énorme réception des *Poésies Galliques* de Macpherson qui a motivé les académiciens, dont Fortia d'Urban, à l'étude des antiquités nationales gauloises. Par une coïncidence curieuse

¹ *Discours sur les murs saturniens ou ciclopéens par M. De Fortia d'Urban*, Rome, De Romanis, 1813.

² Georg Lehner, *China in European Encyclopedias*, Leiden, Brill, 2011, p. 51, 103.

³ Georges Cuvier, *Recherches sur les ossemens fossiles de quadrupedes*, T. I, Paris, Deterville, 1812, p. 11, 12, 109.

⁴ Paul Tannery, *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, Paris, Gauthier- Villars et fils, 1893, p. 43.

⁵ Dès 1814 l'académie prend le nom de Société nationale des antiquaires de France (SNAF), toujours existante. <https://www.antiquairesdefrance.net/>.

⁶ Mona Ozouf, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, Paris, Armand Colin, 1991, n° 2, p. 210- 230.

⁷ A. Fortia d'Urban, *Histoire ancienne des Saliens, nation ligurienne ou celtique*, Paris, Xhrouet, 1805, p. iv.

⁸ Fortia d'Urban emploie la première traduction française de 1777 par Pierre Letourneur.

à approfondir, celles-ci venaient d'être republiées dans leur traduction française en 1804¹, la même année de la fondation de l'académie.

Que font les textes de Jean Lemaire de Belges et Annius de Viterbe avec l'Académie Celtique et leur héritier supposé, le marquis de Fortia d'Urban ? C'est toujours par une lecture mythique que le polymathe s'attache aux *Antiquitates*, bien qu'il soit motivé par d'autres raisons que celles des chercheurs postérieurs ainsi que de celles de certains de ses collègues, tel Pierre- Louis Ginguené. C'est en quête des civilisations antédiluviennes que Fortia d'Urban a été le premier savant à effectuer une recherche approfondie des antiquités du frère dominicain. Contemporainement à leurs mentions dans l'histoire littéraire, c'est par les études chronologiques et l'histoire naturelle que les antiquités anniennes sont travaillées pour la première fois comme objet d'étude en France. Toutefois, si le recueil d'Annius de Viterbe était un objet d'étude, il ne pouvait qu'être aussi un sujet de dispute.

Le polymathe français avait rencontré les *Antiquitates* la première fois en 1794, en rédigeant une biographie de Xénophon, comprenant aussi « la traduction de plusieurs opuscules de cet Auteur² ». L'œuvre avait été imprimée en absence du marquis qui, en tant qu'ancien noble, avait dû quitter Paris suite aux décrets des 26 et 27 germinal. Avant sa fuite, d'Urban avait repéré le Xénophon d'Annius dans un incunable de l'*opera omnia* du même auteur ancien publiée en Italie, probablement à Milan ou à Venise, autour de 1500³. La présence du *De aequivocis* provenant des *Antiquitates* n'a été reconnue qu'en 2012 par Thomas Lehr, qui a inséré cette publication parmi la liste des éditions connues d'Annius de Viterbe⁴. Toutefois, c'est exactement au travers de ce même volume que Fortia d'Urban se retrouvait face aux *auctoritates* du frère dominicain, et décidait aussi d'insérer le *De aequivocis* dans son œuvre sur Xénophon :

Voilà le fragment qu'Annius de Viterbe nous a laissé sous le nom de Xénophon, avec d'autres ouvrages [...]. Les savans ont été partagés sur son authenticité. Le grand nombre a jugé qu'il n'étoit ni de Xénophon, ni digne de lui ; mais un petit nombre, parmi lesquels on trouve des autorités assez graves, a soutenu l'antiquité de ce fragment que j'ai traduit [...]. Je ne jugerai

¹ P. M. L. Baour Lormian (tr.), *Ossian, barde du III^e siècle. Poésies galliques en vers français*, Paris, Capelle et Renand, 1804.

² A. Fortia d'Urban, *Vie de Xénophon*, Paris, Gail- Nyon, 1794.

³ *Xenophontis opera in hoc volumine impressa*, s.l. [Milan ?], s.n., 1500 ?

⁴ T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah, op. cit.*, p 194.

pas ce procès, qui mérite un examen plus approfondi que je ne puis le faire dans un ouvrage de la nature de celui-ci¹.

Le jugement sur ce procès d'Annius de Viterbe serait arrivé quelques années après, sous l'Empire, quand Agricola de Fortia d'Urban était de nouveau à Paris en tant que membre de l'Académie Celtique. Déjà en 1805, il publiait une *Histoire ancienne des Saliens, nation ligurienne ou celtique*², et il discutait brièvement de « cet Annus à qui nous devons la plus ancienne tradition sur les Celtes³ ». Le même « Annus a été traité avec tant de mépris par la plus grande partie des critiques, qu'il a besoin de recouvrer sa réputation parmi nous, pour que nous puissions nous prévaloir de son autorité, et ce sera la matière d'un ouvrage particulier dont j'ai déjà composé la plus grande partie⁴ ».

À la fois le *Mémoire et plan de travail sur l'Histoire des Celtes* et l'*Histoire ancienne des Saliens* faisaient partie d'un plus vaste projet en dix volumes, les *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*⁵. L'ouvrage concernant Annus de Viterbe est le septième de la collection, et il est titré *Bérose et Annus de Viterbe, ou les Antiquités caldéennes*⁶, où il était question de s'interroger : « L'ouvrage est-il supposé ? Ces faits sont-ils exacts ?⁷ ».

« La critique, comme toutes les autres sciences, a des règles particulières qu'on ne devrait jamais perdre de vue⁸ », et d'une façon minutieuse, Fortia d'Urban avait collectionné toutes les références à l'*auctor* Bérose dans les sources anciennes. Ensuite il avait étudié parmi les textes disponibles tous les renvois à la biographie d'Annius de Viterbe :

On voit qu'Annius de Viterbe a eu dans sa patrie l'honneur que les Athéniens avaient fait au Babylonien Bérose. Cette justice leur avait été rendue de leur vivant et même après leur mort, ne les a point mis à l'abri des injures de la postérité, tant une réputation intacte est difficile à conserver dans la république un peu anarchique des lettres !⁹

¹ A. Fortia d'Urban, *Vie de Xénophon*, p. 406-407.

² A. Fortia d'Urban, *Histoire ancienne des Saliens, nation ligurienne ou celtique*, Paris, Xhrouet, 1805.

³ *Ibid.*, p. lix.

⁴ *Ibid.*, p. ix.

⁵ *Id.*, *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, *op. cit.*

⁶ A. Fortia d'Urban, *Bérose et Annus de Viterbe, ou les Antiquités caldéennes*, Paris, Xhrouet, 1808.

⁷ *Ibid.*, p. 1.

⁸ *Ibid.*, p. 11.

⁹ *Ibid.*, p. 161.

Ces renseignements, collectés par d'Urban, venaient tant des imprimés et documents du XVI^e siècle que des travaux miscellanées et des dictionnaires postérieurs. Ensuite, il repérait une bonne partie des dénonciations des *Antiquitates* ainsi que des apologues disponibles, pour comprendre comment il fut possible que le bon frère dominicain n'ait pas pu maintenir sa « réputation intacte », dans une véritable guerre éternelle :

Il est vraisemblable que cette guerre littéraire durera autant qu'il prendra envie à quelque nouvel écrivain de renouveler ou la critique d'Annius ou l'apologie de ses ouvrages ; et la seconde doit paraître moins facile que la première. En effet, si [...] le rôle de critique est plus aisé que celui d'auteur, il l'est encore bien plus que celui d'apologiste¹.

De plus, Fortia d'Urban fournissait à ses lecteurs une traduction en français moderne des préfaces des *Antiquitates* et de Bérose le Chaldéen, qu'il puisait dans l'édition parisienne de Josse Bade et Jean Petit de 1512. En effet, d'Urban avait dressé attentivement une liste de toutes les éditions disponibles dans la Bibliothèque Impériale – aujourd'hui conservées à la BnF – ou qu'il avait pu trouver mentionnées dans des dictionnaires : celles de 1512, 1530, 1545, 1552, 1599, 1612, 1659. Cependant, d'Urban n'avait pas pu consulter l'*editio princeps* des *Antiquitates*, qu'il date erronément, en suivant probablement un dictionnaire, de l'année 1497 et non de l'année 1498². Ainsi, il programme un projet de critique textuel encore plus vaste : « Loin de mépriser Annus et son Bérose, il faut donc les étudier et leur comparer les extraits que nous tenons des auteurs grecs, et que Scaliger et Fabricius ont déjà rassemblés³ ». Ironiquement, le Bérose du manuscrit Syncelle, découvert par le même Joseph Juste Scaliger – le grand philologue et dénonciateur d'Annius de Viterbe étudié par Grafton⁴ – en 1808 venait être étudié parallèlement à celui des *Antiquitates*. Dans la lecture d'Urban, ces deux textes étaient probablement la version corrompue d'un original perdu. Ainsi, par une approche

¹ *Ibid.*, p. 164.

² Pour la date 1497, d'Urban fait référence au volume 14 de la *Bibliotheca Graeca* de Fabricius, *ut infra*. En outre, la liste des éditions fournie par les deux frères dominicains Quétif et Échard en 1721, propose la même date de 1497. J. Quétif, J. Échard, *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti, op. cit.*, vol. II, p. 5.

³ I A. Fortia d'Urban, *Bérose et Annus de Viterbe, op. cit.*, p. 258

⁴ A. Grafton, *Faussaires et critiques, op. cit.*, p. 109- 132.

stemmatique, il fallait le comparer avec tous les autres fragments faisant référence au même *auctor* Bérose, afin de reconstruire le contenu du texte d'origine. D'ailleurs, de nouveaux textes étaient devenus disponibles depuis le XVIII^e siècle, dont l'histoire d'Arménie de Moïse de Khorène (v. 410- v. 490)¹. Ce dernier, citait de nombreuses fois Bérose de manière jusqu'alors inconnue, et ces mentions pouvaient devenir des preuves pour une authenticité des fragments d'Annius. D'autre part, Annus de Viterbe ne dit-il pas avoir obtenu son Bérose par des confrères arméniens² ?

En 1809, la discussion sur le Bérose des *Antiquitates* était poursuivie par d'Urban dans le dixième et dernier tome des *Mémoires* : le « *Nouveau système préadamite ou conciliation de la genèse avec l'antiquité de l'histoire*³ ». Le Bérose publié par Annus était partiellement réimprimé et nouvellement comparé au Bérose du manuscrit de Georges Syncelle. Je retourne finalement aux tomes du *Tableau* publiés par d'Urban en 1810. C'est à l'intérieur de ces volumes que le projet de critique textuelle est poursuivi. En bon philologue, à travers une sorte de procédé stemmatique appliqué aux imprimés, Fortia d'Urban avait comparé les erreurs des annales de Bérose de différentes éditions des *Antiquitates* qu'il avait listées en 1808⁴. Il en repérait certaines manipulations, des écritures différentes de noms propres et de lieux cités par le Bérose d'Annius, en essayant de retrouver l'hyparchétype de Bérose le Chaldéen. Certes, la plupart sont dues à des coquilles des imprimeurs successifs du XVI^e siècle et XVII^e siècle, mais ne disposant pas de l'*editio princeps*, Fortia d'Urban a pu croire que ces erreurs pouvaient être le témoignage de l'existence de manuscrits différents du texte de Bérose. Un texte qu'il n'hésitait pas à émender, en expliquant les choix de sa traduction⁵.

À l'inverse des études littéraires du même siècle, c'est en tant que source auxiliaire du Bérose d'Annius de Viterbe que Jean Lemaire de Belges est discuté par d'Urban : « c'est Jean le Maire, *Johannes Marius*, qui est cité comme en ayant le premier donné l'histoire dans ses *Illustrations de Gaule*, dont cet auteur belge dit avoir conçu le projet l'an 1500, étant âgé de 27 ans, vraisemblablement après avoir lu le Bérose d'Annius de

¹ A. Fortia d'Urban, *Bérose et Annus de Viterbe*, *op. cit.*, p. 258 ; Moïse de Khorène, *Histoire de l'Arménie*, tr. par Anne et Jean- Pierre Mahé, Paris, Gallimard, 1993.

² Cf., Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, Rome, Eucharius Silber, 1498, f. P vi r.

³ A. Fortia d'Urban, *Nouveau système préadamite ou conciliation de la genèse avec l'antiquité de l'histoire, précédé de nouvelles observations sur l'antiquité de la Chine*, Paris, Xhrouet, 1809.

⁴ *Id.*, *Tableau historique et géographique*, T. II, p. 73- 119.

⁵ *Ibid.*, p. 119- 163.

Viterbe, qui venait de paraître alors, et qu'il cite souvent¹ ». À la différence de ce qu'affirmait Asher, Fortia d'Urban ne croit pas simplement aux histoires de Lemaire, « mélange de la fable et de l'histoire » :

Mais je crains que ce mélange de la fable et de l'histoire ne fatigue mes lecteurs ; et il est tems de finir ces extraits par lesquels j'ai cru devoir connaître un auteur déjà oublié en France, quoiqu'il ait eu le mérite d'écrire le premier sur l'histoire en notre langue [...] Peut-être l'ouvrage mériterait-il d'être réimprimé plus correctement et avec des notes².

D'ailleurs, il définissait à la fois les généalogies des rois gaulois de Bérose et la reproduction de Jean Lemaire avec le terme d'« espèce de mythologie celtique, sur laquelle nous devrions être moins indifférens³ ».

En effet, Fortia d'Urban ne croit pas à l'authenticité des autres textes des *Antiquitates* et garde des doutes sérieux pour Manéthon : « Quant au Manéthon, j'avoue que je ne lui trouve presque aucun caractère d'authenticité [...] il ne peut être cité qu'avec la plus grande précaution⁴ ». Des doutes qu'il partage, malgré ses traités sur le sujet, aussi sur Bérose et Annius :

Il ajoute que César, au sixième livre de ses Commentaires, dit que les Gaulois tiennent leurs lettres de Dis, et qu'ils les avaient conservées jusqu'à son tems [...]. Or César n'attribue nullement l'usage de ces lettres à Dis [...] et l'on voit, par cette fausse citation, que le témoignage d'Annius est suspect, et ne doit être employé qu'avec précaution, quoiqu'il ne doive pas être entièrement rejeté⁵.

Parfois en remarquant des coïncidences bizarres : « Ce long commentaire est si bien adapté au texte, qu'on a pu croire le texte fait par l'auteur du commentaire ; et les savans qui ont eu cette opinion, ne peuvent être blâmés à un certain point, malgré toutes les justifications que j'ai cru devoir à Annius⁶ ». Ou encore : « Il est- très possible que cette

¹ *Id.*, *Tableau historique et géographique*, T. III, p. 201.

² *Ibid.*, p. 294.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 26.

⁵ *Ibid.*, p. 33- 34.

⁶ *Ibid.*, p. 34.

tradition [...] ait été transportée aux Celtes par Annius, ou plutôt par le faussaire qui l'a trompé ; car Annius est de bonne foi dans ses citations¹ ».

À la fois Béroser et les *Illustrations* sont des textes mythologiques, mais ils sont aussi la dernière trace de la mémoire d'un passé ancien. Il fallait donc s'intéresser aux mythes, car ils gardaient des vraisemblances du passé, ainsi qu'à des textes soupçonnés de faux comme les *Antiquitates*. Ce que les érudits du XVI^e et du XVII^e siècles pouvaient considérer comme apocryphes, redevenait, au début du XIX^e siècle, un précieux instrument pour comprendre non seulement les antiquités de France, mais, comme le titre de dix volumes de *Mémoires* le dit, « l'histoire ancienne du globe ». Fortia d'Urban s'intéressait principalement à la chronologie du monde. En effet, comme l'a remarqué Ingrid Rowland en 2021², les études du marquis sur Béroser s'insèrent dans un intérêt renouvelé pour l'histoire de l'Atlantide³, ou « le mythe littéraire d'Atlantide⁴ ». Fortia d'Urban était aussi en contact avec l'architecte Giorgio Grognet de Vassé (1774- 1862), qui était à son tour convaincu que la véritable Atlantide n'était rien d'autre que l'île de Malte dans la Méditerranée. D'ailleurs, Fortia d'Urban avait été dupé par une fausse traduction d'un texte inventé par le même de Vassé, la preuve ancienne qui manquait à sa théorie atlantidienne⁵.

La multiplication d'études sur l'Atlantide entre le XVIII^e et le XIX^e siècles a été bien expliquée⁶. L'approfondissement des fossiles et de l'histoire naturelle, joint aux nouvelles annales venant de Chine, avait ouvert dès le XVII^e siècle la possibilité de penser un monde bien plus longèver que celui des chronologies bibliques⁷. Face à la possibilité d'une histoire de la nature et d'une histoire du monde, avec ou sans l'homme, les anciens mythes et légendes pouvaient révéler des vérités sur les changements terrestres,

¹ *Ibid.*, p. 36.

² I. D. Rowland, « The Atlantic Visions of Giorgio Grognet de Vassé (1774- 1862), Maltese Forger, Architect and Antiquarian », dans Jennifer Cochran Anderson, Douglas N. Dow (dir.), *Visualizing the Past in Italian Renaissance Art. Essays in Honor of Brian A. Curran*, Leiden, Brill, 2021, p. 80- 107.

³ Chantal Foucier, *Le mythe littéraire de l'Atlantide (1800- 1839). L'origine et la fin*, Grenoble, UGA éditions, 2004.

⁴ I. D. Rowland, *op. cit.*, p. 90- 95.

⁵ *Ibid.*, p. 94- 95.

⁶ Marco Ciardi, *Atlantide. Una controversia scientifica da Colombo a Darwin*, Bologne, Carocci, 2002 ; Pierre Vidal- Naquet, *L'atlantide. Petite histoire d'un mythe platonicien*, Paris, Les Belles Lettres, 2005, p. 129- 148 ; Thomas- Henri Martin, Leonardo Anatrini (ed.), *Atlantide (1841). Appunti per la fine di una leggenda*, Milan, Mimesis, 2017.

⁷ Paolo Rossi, *I segni del tempo. Storia della terra e storia delle nazioni da Hooke a Vico*, Milano, Feltrinelli, 1979.

l'émergence des nouveaux territoires et la submersion d'autres¹. Fortia d'Urban connaissait bien les théories sur le préadamisme développées depuis Isaac de la Peyrère², concernant la possibilité d'êtres humains précédant Adam, ainsi que les travaux de naturalistes, tel l'*Histoire naturelle* de Buffon³. Pour le polymathe français, il n'était pas étonnant que « Le monde peut avoir cent millions comme cent milliards d'années d'existence⁴ ». Au sein de ce mouvement scientifique d'histoire naturelle, les sources anciennes présentant des mythes littéraires devenaient des témoignages sur le passé du globe, dont le mythe d'Atlantide rapporté par Platon dans le *Timée* et dans le *Critias*. Ainsi, l'Atlantide intéressait le marquis travaillant sur les révolutions du globe terrestre, pour saisir combien de fois, dans une perspective catastrophiste, la France avait été submergée dans les temps les plus reculés.

Dans cette perspective, le Bérose d'Annius de Viterbe devait être de nouveau comparé au Bérose de Syncelle, à la Genèse, aux annales chinoises⁵. Le déluge de Noé- Janus- Ogyges dont le Bérose des *Antiquitates* parle, permettait de confirmer la liaison entre le Noé de la Genèse et le Xixuthrus du Bérose retrouvé par Joseph Juste Scaliger. Les annales chinoises, mentionnant le déluge du légendaire Yao, complétaient le cadre chronologique⁶. C'est aussi à travers Annus, ou la mémoire corrompue de Jean Lemaire, qu'on pourrait savoir où était l'Atlantide, ainsi que redécouvrir les civilisations qui avaient habité la France avant sa dernière submersion : « Si l'Atlantide a existé, on sent qu'elle a pu nous transmettre une histoire, mais que cette histoire n'a pu nous parvenir qu'avec un mélange de fables⁷ ».

Cette réévaluation du pseudo- Bérose et d'Annius de Viterbe avait aussi eu ses lecteurs convaincus, du moins en France. Un autre membre de l'Académie des Inscriptions et Belles- Lettres, le poète et politicien Anne Joseph Eusèbe Baconnière de Salverte (1771- 1839)⁸, avait publié à Paris les deux volumes de son *Essai historique et*

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 161- 174 ; A. Fortia d'Urban, *Nouveau système préadamite ou conciliation de la genèse avec l'antiquité de l'histoire*, *op. cit.*

³ P. Rossi, *op. cit.*, 111- 140 ; A. Fortia d'Urban, *Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du globe ou introduction à l'histoire ancienne de l'Europe*, Paris, Xhrouet, 1807, p. 82- 84, 134- 237.

⁴ A. Fortia d'Urban, *Tableau historique et géographique*, *op. cit.*, T. I, p. 30.

⁵ *Ibid.*, T. II.

⁶ A. Fortia d'Urban, *Histoire et théorie du déluge d'Ogigès ou de Noé, et de la submersion de l'Atlantide*, Paris, Xhrouet, 1809, p. 7- 8.

⁷ *Id.*, *Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du globe*, p. 283.

⁸ Adolphe Robert, Gaston Cougny, « Eusèbe Baconnière de Salverte », *Dictionnaire des parlementaires français PLA- ZUY*, Paris, Bourloton, 1891.

philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et des lieux considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation en 1824¹. À l'intérieur il avait employé largement les sources des *Antiquitates*, et il avait même édité une annexe relative à Annius de Viterbe, à ses antiquités et particulièrement au texte du pseudo- Bérosee, s'interrogeant « sur le degré probable d'authenticité du recueil publié par Annius de Viterbe² ». Eusèbe de Salverte développait directement les hypothèses jetées par d'Urban, et d'ailleurs soutenait qu'« Annius a été victorieusement défendu du crime de faux d'imposture par M. Fortia d'Urban³ ».

À l'intérieur de cette annexe, Salverte accroît avec des nouveaux commentaires l'analyse philologique du texte Bérosee, qu'il avait traduit nouvellement et dont il publie les cinq livres en français. À la suite de sa traduction, les remarques philologiques ne manquent pas, et de Salverte voyait dans les livres de Bérosee plusieurs manipulations textuelles, des erreurs de plusieurs copistes, en ayant toutefois « plusieurs traits qui ne semblent pouvoir appartenir qu'à une composition originale et authentique⁴ ». Cette composition, bien que corrompue, était un valable témoignage des « sentiments des prêtres chaldéens⁵ » et des possibles « vestiges de l'existence de la religion de Zoroastre en Italie⁶ ». Suite aux considérations de Fortia d'Urban, Salverte avait étudié les ressemblances entre le Bérosee d'Annius de Viterbe et les références provenant de Moïse de Khorène, ainsi que d'autres historiens arméniens. Pour de Salverte ce texte devrait tirer son origine d'une œuvre inconnue, peut-être les *Histoires chaldéennes* mentionnées par Tatien, qui avaient été synthétisées par un abrégiateur chrétien « qui répugnait à transcrire une cosmogonie et une histoire antédiluvienne si peu conformes à la *Genèse*⁷ », en expurgeant donc par une sorte de censure une bonne partie du texte original. Ainsi, « l'abrégiateur de Bérosee était probablement Arménien⁸ » et « l'origine arménienne de quelques-uns de ces fragments peut faire espérer que, dans les bibliothèques d'Arménie, on retrouvera un jour les originaux dont ils offrent la traduction⁹ ».

¹ Eusèbe Baconnière de Salverte, *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et des lieux considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation*, Paris, Bossange, 1824.

² *Ibid.*, vol. 2, p. 363.

³ *Ibid.*, p. 363- 364.

⁴ *Ibid.*, p. 425.

⁵ *Ibid.*, 413

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, 419.

⁸ *Ibid.*, 403.

⁹ *Ibid.*, p. 426.

Certes, cet original ne sera jamais retrouvé, et la tentative de réhabilitation par Fortia d'Urban – sous forme d'un mythe corrompu du passé antédiluvien –, suivi par celui d'Eusèbe de Salverte – sous forme d'abrégé corrompu par des chrétiens d'un original chaldéen – sont également des chemins interrompus, des recherches sans suites oubliées encore plus que les autorités qu'ils essayaient de défendre, Annius de Viterbe ou Bérosee de Chaldéen. Dans la deuxième édition de *Les supercheres littéraires dévoilées*¹ de 1847², à l'entrée « Annius de Viterbe³ » l'auteur de ce dictionnaire des faux rappelait juste qu'« Eusèbe Salverte a cru pu défendre la bonne foi d'Annius⁴ ».

Fortia d'Urban et Salverte sont parmi les derniers qui ont essayé d'étudier nouvellement les *Antiquitates* en-dehors de l'histoire littéraire. Le premier garda ses positions jusqu'à sa mort : sa traduction de Bérosee parut nouvellement en son ouvrage posthume de 1882, *l'Histoire des premiers temps de la Gaule*⁵. Le deuxième fut même traduit en anglais en 1864, dans une édition comprenant l'annexe avec une première traduction moderne en anglais du premier livre des antiquités de Bérosee le Chaldéen⁶. Les deux, véritables historiens modernes, affirmaient « qu'il est possible de découvrir dans les fables des vérités historiques⁷ », pour le dire avec les mots de Roger Chartier, à la suite de Carlo Ginzburg.

¹ Josèphe- Marie Quérard, *Les supercheres littéraires dévoilées*, Paris, Paul Daffis, 1882, p. 357.

² Dans la première édition de 1847 il n'y a pas d'Annius de Viterbe.

³ *Ibid.*, p. 357.

⁴ *Ibid.*

⁵ A. Fortia d'Urban, *Histoire des premiers temps de la Gaule, depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre*, Paris, Picard, 1844, p. 72.

⁶ Eusèbe de Salverte, *History of the Names of Men, Nations, and Places in Their Connection with the Progress of Civilization*, tr. par L. H. Mordacque, Londres, John Russel Smith, 1864, 2 vol.

⁷ Roger Chartier, *Éditer et traduire. Mobilité et matérialité des textes (XVI^e – XVIII^e siècle)*, Paris, EHESS Gallimard Seuil, 2021, p. 40.

4. Annius de Viterbe et les *Antiquitates* dans les dictionnaires (XIX^e- XVII^e siècles)

Les *Supercheries littéraires dévoilées* de Quérard est un exemple parmi les nombreux dictionnaires de pseudonymes qui ont consacré une page à Annius de Viterbe. En effet, dès que des assortiments des œuvres anonymes et pseudonymes commençaient à être publiés, les mentions du frère dominicain ne manquaient pas. Déjà en 1674, le *De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis syntagma*¹ de l'érudit hambourgeois Vincent Placcius (1642- 1699), réservait plusieurs notices au dominicain : une pour chaque pseudo- autorité publiée dans les *Antiquitates*². Dans l'édition posthume et élargie, le *Theatrum Anonymorum et Pseudonymorum* de 1700³, on peut aussi repérer une notice relative aux *Antiquitates* avec une très synthétique biographie d'Annus de Viterbe⁴, et même une entrée unique titrée significativement « De Bérose et Caton d'Annus de Viterbe, si authentiques ou supposés⁵ », donnant des citations d'autorités – ici de Beatus Rhenanus (1485- 1547) et de Sebastian Münster (1488- 1552) –, en faveur et en défaveur de l'authenticité de ce recueil. S'agissant d'un dictionnaire de pseudonymes, la position de Placcius était évidemment en défaveur. Le savant allemand fournissait aussi au lecteur une table des matières des *Antiquitates*, tirée de l'édition de Wittenberg de 1612⁶, ainsi qu'une ultérieure synthèse des critiques principales de ce recueil, cette fois chronologiquement plus proche de Placcius même, de Gaspar Barreiros (1516/1517- 1574) et de Gérard Vossius (1577- 1649)⁷.

Parmi les informations, se trouvaient déjà ce que les chercheurs d'aujourd'hui considèrent des fautes, ou des imprécisions, dues à la fois aux références à d'autres textes précédents et à la consultation d'éditions postérieures à celle, originaire, de 1498. Comme pour Pietro Fanfani – au XIX^e siècle⁸ – et pour beaucoup d'autres, déjà Placcius plaçait Claudio Mario Arezzo (v. 1500 - après 1575), noble sicilien et historien de Charles

¹ Vincent Placcius, *De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis syntagma*, Christian Guth, Hambourg, 1674.

² Dans les notices relatives aux pseudo- autorités, le nom de l'auteur est toujours suivi par « est Annus ». *Ibid.*, vol. II, p. 163, 222, 225, 239, 241, 256, 278, 72, 82, 425, 457, 501, 507, 619.

³ V. Placcius, *Theatrum Anonymorum et Pseudonymorum*, Ludovicus Fridericus Fischer, Württemberg, 1700.

⁴ *Ibid.*, vol. II, p. 62.

⁵ Ma traductio. « De Annii Viterbiensis Berosum ; et Catone vel genuinis, vel suppositis ». *Ibid.*, vol II, p. 48.

⁶ *Berosi Sacerdotis chaldaici antiquitatum libri quinque*, Wittenberg, Samuel Seelfisch, 1612.

⁷ *Ibid.*, vol. II, p. 62- 63.

⁸ *Supra* I.2.

Quint¹, comme pseudonyme d'Annius de Viterbe². En effet, deux œuvres d'Arezzo avaient été insérées par l'éditeur anversois de l'édition des *Antiquitates* de 1545³, l'un de ses principaux succès, dont le contenu avait été repris par les éditions postérieures – dont celle de 1612 que Placcius a employée – et qui encore aujourd'hui est parmi les plus répandues aux enchères et sur le marché du livre ancien : après plus d'un siècle, non seulement l'œuvre de l'historien sicilien était fondue avec celle d'Annius, mais son nom même était devenu un alter ego du frère dominicain.

Cependant, quel intérêt peuvent revêtir ces notices de dictionnaire avec leurs informations souvent fautives ? À quoi bon suivre ces travaux lexicographiques, dont Thomas Lehr faisait brièvement mention ? Ces notices qui se retrouvent encore cachées dans les notes de bas de page des études du XX^e siècle ? Il me semble pourtant qu'elles sont indispensables, si l'on veut suivre les différents usages et fonctions d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates* au fil de la tradition de l'érudition occidentale.

Pour ce qui concerne la langue française, depuis la fin du XVII^e siècle, les dictionnaires étaient devenus le principal « passeur culturel, pourvoyeur de “modernité”⁴ », ainsi que « vecteur de savoir⁵ ». Surtout, à partir du dictionnaire d'Antoine Furetière (1619- 1688), publié à titre posthume en 1690, le dictionnaire se rapprochait des textes encyclopédiques, et l'on :

[...] voulait rendre compte de la totalité de l'idiome : langue commune, langue populaire et langue ancienne, mais aussi langue des arts, des sciences, des métiers. Ce qui était visé par Furetière, c'était non seulement le savoir de la langue, mais le savoir par la langue [...]. Dépasser la seule traduction, sorte de pur écho sonore que se font entre eux les mots, pour approcher du sens, et le cas échéant, cerner la « chose » même⁶.

¹ R. Zapperi, « AREZZO, Claudio Mario », *Dizionario Biografico degli Italiani*, 4, 1962, [En ligne], consulté le 17 novembre 2022. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/claudio-mario-arezzo_\(Dizionario-Biografico\)](https://www.treccani.it/enciclopedia/claudio-mario-arezzo_(Dizionario-Biografico)).

² V. Placcius, *Theatrum Anonymorum et Pseudonymorum*, *op. cit.*, p. 434.

³ *Berosi Sacerdotis chaldaici antiquitatum libri quinque*, Anvers, Johannes Steels, 1545.

⁴ Marie Leca- Tsiomis, « Des dictionnaires comme vecteurs du savoir : de Furetière à l'Encyclopédie », dans Lise Andries (dir.), *La construction des savoirs. XVIII^e- XIX^e siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009, p. 8.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

Si dans l'œuvre de Furetière, dictionnaire de mots visant les choses, Annus de Viterbe n'avait évidemment pas une notice à lui – n'étant pas un mot de la langue française –, l'on y trouve pourtant Bérose des *Antiquitates*, qui est caché ici et là dans les notices : « Bérose dit que *Saturne* est le même que Nembroth qui édifia la tour de Babel¹ ». Bien d'autres dictionnaires, des dictionnaires de pseudonymes, historiques, biographiques, encyclopédiques, des érudits, ésotériques, bref, dans toute autre sorte de dictionnaire l'on repère des notices entières dédiées à Annus de Viterbe, aux *Antiquitates*, ou à l'une des autorités du recueil : principalement Bérose, mais aussi Manéthon, Métasthène, Caton, Fabius Pictor, Sempronius, etc. Cela, souvent avec une liste, presque toujours partielle et incertaine, des éditions, avec une table des matières tout aussi incomplète, conjointe enfin à une série de citations tirées de plusieurs autorités pour ou contre l'authenticité du recueil, ainsi que pour et contre l'innocence ou la culpabilité du dominicain. De plus, ces voix de dictionnaire relatives à Annus de Viterbe ont eu une réception et un usage bien plus vastes que ceux de la première étude scientifique dédiée au frère dominicain, telle que celle de Carlo Giambelli, presque oubliée dès sa publication.

Surtout, pour analyser la discontinuité et la continuité des notices dans une perspective diachronique à rebours, les dictionnaires sont intéressants en vertu de leur capacité à fixer certaines informations sous une forme courte et synthétique, en parallèle à la prétention du dictionnaire à définir la chose – qu'elle soit une vie, une œuvre, une querelle – de manière concise et précise. Bien entendu, les choses en question sont encore une fois Annus de Viterbe et les *Antiquitates*. Des choses qui d'un côté seraient implicitement présentes au-delà des mots, dans le passé, au-delà du langage qui les exprime – c'est-à-dire, matériellement parlant, des livres à demi oubliés –, mais qui en même temps dépendent entièrement des mots qui les définissent, des notices. En outre, chaque notice prétend donner un portrait à jour, donc plus authentique et plus proche d'un original présumé que celle d'avant, cela en étant paradoxalement toujours en retard : « Ces recueils contenaient également des éléments conservateurs, car ils présentent un instantané des connaissances actuelles accumulées, à moins qu'ils ne soient constamment mis à jour et remplacés. Les encyclopédies européennes, tout le monde s'en rendait

¹ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, p. 1690, vol III, p. 485.

compte, étaient dépassées presque aussitôt après leur publication, et donc rapidement remplacées¹ ».

En particulier, dans la quête cartésienne d'une sortie du préjugé, les dictionnaires des Lumières², ainsi que l'*Encyclopédie*, avaient l'ambition d'encadrer exactement le savoir en tant qu'objet. Toutefois, pour Annius de Viterbe et les *Antiquitates*, cela s'avérait singulièrement difficile, la chose étant entièrement dépendante du discours porté sur la chose même. Question nettement évidente pour un recueil de textes aussi ambigu que l'autorité qui les a édités, dont la définition peut largement varier : un authentique ; un apocryphe ; un faux. Un érudit, une dupe, un imposteur. Ensuite, qu'est-ce qu'il fallait écrire à propos des sources des *Antiquitates* ? Combien y en avait-il ? Et la plus célèbre d'entre elles, les antiquités de Bérose le Chaldéen, est-elle interpolée – en son sens philologique –, inventée, ou originale ? Ou encore, les trouvailles archéologiques qui sont transcrites dans plusieurs éditions des *Antiquitates*, qui existent matériellement à Viterbe et dont les textes sont inscrits dans la pierre : sont-elles aussi authentiques, manipulées ou fabriquées sciemment par le frère Annius ou par des complices ? D'où la nécessité de classer et de ranger des opinions différentes, de peser les autorités avec des listes entières qui rapportent ceux qui ont employé et défendu ces textes, et ceux qui les ont attaqués, comme si la question de l'authenticité du recueil pouvait se résoudre dans une comptabilité des *auctoritates* qui ont écrit sur la question au long des XVI^e et XVII^e siècles. Ensuite, il s'agissait de faire des choix entre elles, en peser l'autorité, les preuves apportées et, seulement après, sortir du préjugé en définissant la chose. C'est donc pendant « l'âge des dictionnaires³ » que les juges du tribunal de l'Histoire rationalisaient leurs jugements pour les lecteurs postérieurs.

Or ces choses, ces savoirs, ces antiquités, ce frère dominicain peuvent être assez changeants. Des contradictions sur Annius de Viterbe et les *Antiquitates* semblent se

¹ « Yet such compendia also contained conservative elements, because they present a snapshot of present accumulated knowledge, unless they were constantly updated and replaced. European encyclopedias, it was universally realized, went out of date almost as soon as they were published, and hence they were quickly replaced », ma traduction. Joel Mokyr, *A Culture of Growth: The Origins of the Modern Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2016, p. 322. Cit. dans Clorinda Donato, Hans-Jürgen Lusenbrink (dir.), *Translation and Transfer of Knowledge in Encyclopedic Compilations*, Toronto, University of Toronto Press, 2021, p. 4.

² M. Leca-Tsiomis, « Dictionnaires, définitions, philosophie », *Archives de Philosophie*, T. 78, 2014/3, p. 417-432.

³ P. Réat, « L'âge des dictionnaires », dans H.-J. Martin, R. Chartier (dir.), *Histoire de l'Édition française. Le livre Triomphant*, T. II, Paris, Fayard, 1998.

définir dans les dictionnaires d'une certaine manière, et de telle manière elles arrivent aux récits discutés pendant les chapitres précédents. Auparavant, lors du deuxième chapitre, j'ai évoqué comment le débat historiographique autour des *Antiquitates* au XIX^e siècle, et encore au XX^e siècle, avait été en bonne partie dépendant des dictionnaires. C'est au travers de ces mêmes dictionnaires que les érudits et les chercheurs ont obtenu les informations principales concernant la biographie d'Annius de Viterbe, concernant les autorités contenues dans les *Antiquitates*, concernant les éditions existantes et surtout concernant la réception de ce recueil. Jusque dans les années 1970 – et parfois même après –, presque tous ceux qui ont discuté des antiquités du frère dominicain dans leurs travaux, de Fanfani à Madden, de d'Urban à Joly, de Tigerstedt à Weiss, de Jung à Dubois, même s'ils ont pu avoir sous la main une ou plusieurs éditions des *Antiquitates*, – presque jamais l'*editio princeps* –, débutent avec des dictionnaires, soit dans le corps du texte soit en note de bas de page. On les retrouve, par exemple, dans les deux premières notes de bas de page de la *Traccia per una biografia di Annio da Viterbo*¹, ou encore, au commencement des pages de Jung dédiées à la question des *Antiquitates* : « au début du XVIII^e siècle encore, les dictionnaires de Louis Moréri (1643- 1680) et de Pierre Bayle (1647- 1706) jugeaient opportun de consacrer de longs articles à ce 'fameux imposteur'² ». Donc, les dictionnaires, les travaux encyclopédiques, les recueils biographiques, les bibliothèques choisies étaient des outils indispensables – et je crois qu'ils le sont encore – pour avoir accès à toute information sur le sujet. Pourtant, et là se trouve leur piège, ils ne parlent jamais de l'œuvre constituée par les *Antiquitates* et de leur éditeur Annius, mais à leur propos, c'est-à-dire qu'ils parlent en tant qu'*immédiatement et irrémédiablement inscrits dans le débat polémique sur l'authenticité du recueil et la faute potentielle de leur éditeur*. C'est donc à l'intérieur de cette éblouissante production de dictionnaires dès la fin du XVII^e siècle, au long du XVIII^e siècle, et encore pendant le XIX^e, « époque des dictionnaires³ », que les discours portés sur Annius de Viterbe et les *Antiquitates* prennent une forme et que la liaison entre faux et faussaire se stabilise.

¹ R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbe », *op. cit.*, p. 425.

² M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 42

³ M. Leca- Tsiomis, « Les dictionnaires en Europe. Présentation », *Dictionnaires en Europe, Dix-huitième siècle*, N° 38, 2006/1 , p. 6.

Malgré cela, « les encyclopédies et les dictionnaires encyclopédiques ont fait tourner les presses de nombreuses maisons d'édition à travers l'Europe à une vitesse folle pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces recueils sont si nombreux qu'il est difficile d'en dresser une liste exhaustive¹ ». Également, pour discuter de ces multiples Annius de Viterbe et *Antiquitates*, qui sont éparpillés dans toutes sortes de dictionnaires encyclopédiques ou non, je me servirai d'exemples choisis selon deux critères : soit ils se retrouvent dans les notes des premières études du XX^e siècle, soit ils se rencontrent dans les notices d'autres dictionnaires. À travers eux, je pourrai essayer de répondre aux questions suivantes : quelles définitions d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates* ces dictionnaires donnaient-ils ? D'où ont-ils tiré ces informations ? Comment les ont-ils réélaborées ? Dans quels débats étaient-elles insérées, ou de quelles polémiques étaient-elles débitrices ?

Je recommencerai en retournant au XIX^e siècle, suivant pour un instant les héritiers lointains des Placcius, c'est-à-dire des dictionnaires des pseudonymes. Dans la seconde édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes. Composés, traduits ou publiés en français et en latin* de 1824² du bibliothécaire et bibliographe français Antoine-Alexandre Barbier (1765-1825), il se trouve au moins une notice concernant la première édition des *Antiquitates*³ du « faussaire Annius de Viterbe⁴ ». Malgré la liste très précise d'autorités anniennes, Barbier n'avait probablement pas consulté ce volume, et renvoie à une notice de Pierre-Louis Ginguené pour des informations plus précises⁵. Les dictionnaires de pseudonymes suivants donnent d'ailleurs des références semblables. À la suite de Barbier, le bibliographe milanais Gaetano Melzi (1786-1851), dans son *Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani* de 1848, présentait une notice sur les *Antiquitates* – sans toutefois connaître l'*editio princeps*. Cette fois avec une biographie d'Annius de Viterbe et un résumé du débat relatif à l'authenticité du recueil⁶.

¹ « Encyclopedias and encyclopedic dictionaries that kept the printing presses of numerous publishing houses throughout Europe running at breakneck speed during the second half of the eighteenth century. So plentiful are these compilations that it has been difficult to even assemble a comprehensive list of them », ma traduction. C. Donato, H.-J. Lusenbrink (dir.), *op. cit.*, p. 3.

² Dans l'*editio princeps* de 1806-1808 il n'y a pas mention d'Annius. En effet, cette première édition concerne seulement les œuvres rédigées ou traduites en français.

³ A.-A. Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes composés, traduits ou publiés en français et en latin*, Paris, Barrois l'Ainé, 1824, vol. III, p. 553-554.

⁴ *Ibid.*, p. 471.

⁵ *Ibid.*, p. 554.

⁶ G. Melzi, *Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani o come che sia aventi relazione all'Italia*, Milan, Luigi di Giacomo Pirola, 1848, vol. I, p. 68.

Cela en renvoyant de nouveau à la notice de Ginguené dans la *Biographie universelle*, à Apostolo Zeno (1668- 1750)¹, ainsi qu'à l'œuvre monumentale contenant tous les écrivains de l'ordre dominicain, qui a été composée par le frère dominicain Jacques Quétif (1618- 1698) et achevée par son confrère Jacques Échard (1644- 1724), au début du XVIII^e siècle².

En effet, même au XIX^e siècle, les lexicographes qui ont rédigé ces notices ne sont pas que de curieux bibliophiles et bibliographes recopiant notice sur notice, mais aussi des savants qui synthétisent dans un abrégé de dictionnaire les connaissances acquises lors de publications plus spécifiques. Les renvois de Barbier et Melzi à Pierre- Louis Ginguené en sont un exemple. Ce dernier avait non seulement discuté du frère dominicain et des *Antiquitates* dans son *Histoire littéraire d'Italie*, mais il avait été l'auteur d'une notice entièrement dédiée à Annius de Viterbe dans le deuxième volume de la *Biographie universelle*, édité la même année, en 1811³. Ici, « Jean Nanni⁴ » est un érudit remarquable, « pendant toute sa vie, l'étude remplissait tous les moments qu'il ne donnait pas aux devoirs de son état⁵ ». Ginguené, spécialiste de l'histoire littéraire italienne, rappelle les traductions en vulgaire italien des *Antiquitates*⁶. Toutefois, même en ce cas, la plus grande partie de la notice est copiée d'un autre dictionnaire biographique, plus ancien, les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* de Jean- Pierre Nicéron (1685- 1738)⁷. De Nicéron, Ginguené puise aussi la catégorisation en quatre classes pour la compréhension de la réception des *Antiquitates* : « On peut ranger en quatre classes les sentiments des auteurs à son sujet⁸ » : ceux qui considèrent les antiquités comme authentiques et les fragments manuscrits comme existants, mais modifiés par Annius de Viterbe avec « toutes les fables et toutes les fausses traditions⁹ » ; ceux qui croient « que

¹ A. Zeno, *Dissertationi Vossiane di Apostolo Zeno, cioè giunte e osservazioni intorno agli storici italiani che hanno scritto latinamente, rammentati dal Vossio nel III. libro De historicis latinis*, Venise, Giambattista Albrizzi, 1752, p. 186- 192 ; Marco Bizzarrini, « ZENO, Apostolo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 100, 2020, [En ligne] consulté le 3 décembre 2022. [https://www.treccani.it/enciclopedia/giambattista-faure_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/giambattista-faure_(Dizionario-Biografico)/).

² *Ibid.*, p. 68- 69 ; Jacques Quétif, Jacques Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti*, Vol. 2, Paris, J. B. Christophe Ballard, Nicoles Simart, 1721.

³ AA. VV., *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, Frères Michaud, 1811, Vol. II, 223- 226.

⁴ *Ibid.*, p. 223.

⁵ *Ibid.*

⁶ À travers le témoignage d'Apostolo Zeno. *Ibid.*, p. 226.

⁷ Jean- Pierre Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres. Avec un catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, Paris, Briasson, 1730, T. XI, p. 1- 11.

⁸ *Biographie universelle, ancienne et moderne, op. cit.*, p. 224.

⁹ *Ibid.*

tout est faux et contrové, mais qu'Annius y fut trompé le premier¹ » ; ceux qui ont cru entièrement à l'authenticité des textes et à la bonne foi d'Annius, mais ce « sont des auteurs sans vrai savoir et sans critique² » ; enfin « les critiques plus sévères³ » qui « ont soutenu que le recueil entier n'avait d'autre source que l'imagination de l'éditeur⁴ ». Ginguené, qui ne trouvait pas finalement si important la question de la bonne ou mauvaise foi d'Annius – puisqu'il ne considère ses *Antiquitates* fiables – préférerait suivre l'opinion du vénitien Apostolo Zeno : les textes sont inauthentiques et le frère n'est qu'un crédule manquant de critique. Une autre information que Ginguené tire de Zeno, en tant que preuve ultime de l'innocence du frère, est qu'un autre frère dominicain, Michel Le Quein⁵ (1661- 1733), rapportait que « parmi les manuscrits de Colbert (faisant aujourd'hui partie de la Bibliothèque impériale), il s'en trouvait un du XIII^e siècle, entre 1220 et 1230, contenant un catalogue d'auteurs, parmi lesquels on remarquait Bérose et Mégasthène, les mêmes qui font partie du Recueil d'Annius⁶ ». Cette piste du manuscrit perdu, confirmant l'existence des manuscrits supposément à la base des *Antiquitates*, avait été soutenue par des frères dominicains, et elle est ici reprise par Zeno et par Ginguené comme par beaucoup d'autres. Celle-ci remontait au début du XVIII^e, et arrive directement au XX^e siècle, justifiant la quête de manuscrits médiévaux des *Antiquitates* souhaitée par Marc- René Jung et l'incertitude de Christopher R. Ligota au sujet⁷.

L'image donnée par Ginguené d'Annius est donc consciemment et inconsciemment redevable à des notices plus anciennes. Stephens remarquait déjà, dans sa thèse, la standardisation des notices relatives à la biographie d'Annius de Viterbe dans les dictionnaires du XIX^e siècle et postérieurs, qu'il analysait comme le résultat du succès des apologistes des XVII^e et XVIII^e siècles. Pour ce qui concerne la biographie du frère, dans une représentation qui a été récurrente dans les chapitres précédents, Annus serait un érudit crédule, un expert de langues anciennes et orientales, trompé par des apocryphes plus anciens, les *Antiquitates*. En effet, « cette “information” est incluse en toute

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 225.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Il s'agit d'une lettre citée par Jean- Baptiste Labat, *Voyage du p. Labat de l'ordre de Ff. Prescheurs en Espagne et en Italie*, 1730, vol. VII, p. 98- 109.

⁶ *Biographie universelle, op. cit.*, p. 226.

⁷ *Supra*, I.1.

encyclopédie standard qui a une notice sur Annius¹ ». Toutefois, cela est fréquent principalement dans les encyclopédies et les dictionnaires catholiques², soucieux, au XVII^e comme au XX^e siècle, de proposer, sinon une défense des textes, du moins une apologie d'un frère dominicain et *Maître du Sacré Palais* tel qu'avait été Annius de Viterbe. Toutefois, en l'absence de certaines informations contenues dans des recueils précédents, tels que celui de Quétif et Echard³, cette représentation était devenue très plausible aussi pour les auteurs d'autres notices d'autres dictionnaires.

Ainsi, cette image paradoxale d'un Annius tant érudit que crédule est repérable aussi dans d'autres dictionnaires biographiques non catholiques. Dans le monde anglophone, l'écossais Alexander Chalmers (1759- 1834) reprenait l'article de Ginguené dans le deuxième volume de la nouvelle édition du *The General Biographical Dictionary* de 1812⁴. La notice sur Annius de Viterbe, « un frère dominicain, et très respecté parmi ses confrères à cause de sa vaste connaissance du grec, du latin, et des langues orientales⁵ », est très semblable à celle de Ginguené. Les *Antiquitates* « ont provoqué une controverse, pendant laquelle a été très clairement prouvé qu'elles méritent peu de confiance, mais le rôle précis qu'Annius a eu en cette imposture était un point longuement débattu⁶ ». Ainsi, Chalmers reprenait les quatre catégories de réception données par Ginguené – et provenant de Nicéron – presque mot à mot, en arrivant aux mêmes conclusions. Toutefois, le lettré écossais ajoutait aussi de nouveaux détails à la mort d'Annius de Viterbe : ce dernier aurait non seulement été empoisonné par le Valentinois, César Borgia (1475- 1507), mais le motif de l'assassinat aurait été la proximité du frère dominicain avec l'épouse de Borgia, Charlotte d'Albret (1480- 1514)⁷.

Au-delà du *General Biographical Dictionary* enrichi par Chalmers, dans les dictionnaires biographiques de langue anglaise postérieurs, la notice sur Annius de Viterbe est la plupart du temps tout simplement réduite. Outre- Atlantique, l'on peut

¹ « This “information” is included in every standard encyclopedia which has an entry on Annius », ma traduction, W Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.* p. 13.

² Stephens citait le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique* et le *New Catholic Encyclopedia*, *Ibid.*, p. 23.

³ E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annius and Graecia Mendax », p. 293.

⁴ Alexander Chalmers, *The General Biographical Dictionary*, Londres, J. Nichols and son, 1812, vol II.

⁵ « A Dominican friar, and highly respected among his brethren for his extensive knowledge of Greek, Latin, and the oriental languages », ma traduction. *Ibid.*, 270.

⁶ « Provoked a controversy, in the course of which it was very clearly proved that they are entitled to little credit, but the precise share Annius had in the imposture was a point long undetermined », ma traduction. *Ibid.*, p. 271.

⁷ *Ibid.*, p. 270.

prendre comme exemple le *General Biographical Dictionary* de John Lauris Blake (1788- 1857). Celui-ci se limitait à proférer qu'un « Annius de Viterbe [...] écrivit des commentaires, etc. à côté de 17 livres d'antiquités, un recueil fou et sans jugement de travaux apocryphes [...] un artifice malveillant¹ ».

En effet, la notice de Melzi provenait de celle de Barbier ; celle de Melzi et Barbier de Ginguéné ; celle de Chalmers aussi de Ginguéné ; celle de Ginguéné et des autres de Zeno, celle de Zeno de Nicéron et toutes ces notices ensemble puisaient la majeure partie de leurs informations du *Grand dictionnaire* Moréri ou du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle. Ou encore, du *Scriptores ordinis praedicatorum* de Quétif et Echarid. Cette liste pourrait sûrement s'étendre à un énorme réseau de citations, mais toutes les notices ont pour matrices l'un ou plusieurs de ces dictionnaires. En effet, même quand des citations semblent remonter plus loin dans le temps, à Beatus Rhenanus ou à Gérard Vossius, celles-ci sont aussi puisées dans des dictionnaires plus anciens, mot pour mot. On peut se perdre dans ces notices, en les consultant l'une après l'autre, en remontant toujours en arrière au fil des citations, et parfois l'on découvre qu'à la fin de ce fil, il n'y a absolument rien : l'information naît et meurt elle-même dans un dictionnaire. Cependant, dans la plupart des fois, elle remonte à l'avis contenu dans l'œuvre particulièrement réputée d'une autorité du XVII^e siècle, dont le témoignage est répété continuellement pour deux siècles, jusqu'à devenir un simple fait. Ainsi, premier paradoxe de cette tradition interprétative « dictionnariste », il n'y a aucune accumulation de connaissances concernant Annius de Viterbe et les *Antiquitates*. Au contraire, je peux remarquer une régression, qui culmine dans les premières études de la fin du XIX^e siècle et du commencement du XX^e siècle. Les informations fragmentaires provenant des dictionnaires sont recopiées, réélaborées et synthétisées. Notice après notice, elles transforment ce qui avait été un débat vivant sur l'authenticité d'un recueil d'histoire ancienne en une série de faits autoévidents. Des faits qui deviennent à leur tour les bases préalables de tout discours postérieur. Donc, généralement, plus l'on remonte dans la lignée des dictionnaires, plus les détails sur Annius de Viterbe et sur les *Antiquitates*, augmentent et varient.

¹ « Annius de Viterbe [...] wrote commentaries, &c. besides 17 books of antiquities, a foolish and injudicious collection of the spurious works [...] a mean artifice », ma traduction, John Lauris Blake", *A General Biographical Dictionary*, Philadelphia, James Kay Junior and Brother, 1840, p. 59.

Toutefois, les dictionnaires ressemblent un peu à des sismographes de la connaissance, et ils signalent le glissement de la représentation d'Annius de Viterbe et de ses antiquités pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Un glissement vite oublié, sur lequel je trouve intéressant de m'arrêter, avant de remonter d'un siècle dans ce récit. En effet, l'ambivalence de la figure d'Annius et de ses sources laissait toujours ouverte la possibilité d'une réévaluation et les notices de dictionnaires pouvaient contribuer à cette entreprise. Comme c'était le cas pour Fortia d'Urban et Eusèbe de Salverte au début du XIX^e siècle, cela se fait en suggérant que, derrière les fables et les mythes édités et commentés par ce dominicain, pouvaient se cacher d'anciennes vérités. Et il faut souligner que les contes du Bérose d'Annius de Viterbe étaient compris, en ce même début de siècle, comme étant des fables : dans le *Dictionnaire de la fable, ou Mythologie grecque, latine, égyptienne, etc.*¹ du diplomate François Noël (1756- 1841) on peut trouver le « Bérose supposé d'Annius de Viterbe² ».

Des traces de cette brève réhabilitation dans les dictionnaires se trouvent chez les savants des disciplines occultes. La seconde édition de 1825 du *Dictionnaire infernal*³ du grand occultiste français Jacques Collin de Plancy (1793- 1887), qui présente non seulement les faits et les choses « qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux grimoires⁴ », mais même « aux erreurs et aux préjugés⁵ », réservait aussi une notice pour Annus de Viterbe, notice qui était absente dans la première édition de 1818⁶. Ici, le Viterbois aurait été un dominicain qui, « trompé ou trompeur, publia une collection de manuscrits pleins de fables et d'absurdités⁷ ». Par conséquent, « ce recueil n'a plus de crédibilité⁸ ». Toutefois, dans la

¹ François Noël, *Dictionnaire de la fable ou mythologie grecque, latine, égyptienne, celtique, persane, syriaque, indienne, chinoise, mahométane, rabbinique, slavonne, scandinave, africaine, américaine, iconologique, etc.*, Paris, Le Normant, 1801.

² *Ibid.*, vol I, p. 130.

³ Jacques Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal, ou Bibliothèque universelle, sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux grimoires, aux prodiges, aux erreurs et aux préjugés, aux traditions et aux contes populaires, aux superstitions diverses, et généralement à toutes les croyances merveilleuses, surprenantes, mystérieuses et surnaturelles*, Paris, P. Mongie l'ainé, 1825.

⁴ J. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal, ou, Recherches et anecdotes, sur les démons, les esprits, les fantômes, les spectres, les revenants, les loup-garoux, les possédés, les sorciers, le Sabbat, les magiciens, les salamandres, les sylphes, les gnomes*, Paris, P. Mongie l'ainé, 1818.

⁵ J. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, 1825, vol I.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, vol. I, p. 174.

⁸ *Ibid.*

quatrième édition du *Dictionnaire infernal* de 1845, on retrouve « Annius de Viterbe [...] il a publié une collection de manuscrits pleins de fables [...] et connue sous le nom d'*Antiquités d'Annius*¹ ». Donc, « ce recueil a peu de crédibilité² ». Enfin, dans la sixième édition de 1863, on peut lire à propos des *Antiquitates*, ce recueil : « connus sous le nom d'*Antiquités d'Annius*. [...] On prétend qu'il contient beaucoup de fables ; mais plusieurs de ces fables sont d'antiques légendes³ »⁴.

En réalité, il ne s'agit pas seulement d'une bizarrerie d'un dictionnaire ésotérique. Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, certains dictionnaires de pseudonymes donnaient un avis différent sur Annius de Viterbe et sur les *Antiquitates*. L'archiviste et historien belge Octave Delepierre (1804- 1879), dans son supplément au *Supercherries littéraires* de 1872, augmentait, avec des corrections, la notice sur Annius rédigée par Quérard : « Quoiqu'on ait accusé ce fameux Jacobin d'imposture littéraire, on a quelque fois outré les choses [...] Notre siècle paraît être un peu mieux disposé à son égard, comme le montrent quelques passages de l'ouvrage de *Salverte* [...] Dans la note A. du I^{er} volume se trouve une dissertation de 63 pages sur le degré d'authenticité du recueil⁵ ». Selon Delepierre, des dictionnaires passés avaient été un peu factieux sur ce bon frère prêcheur et « on trouve sur *Annius* des détails, que ne donne pas *Bayle*⁶ ». Surtout, « F. Lenormant vient de publier à Paris un "Essai de commentaire des Fragments de *Bérose*", où entr'autres recherches très curieuses, on trouve des renseignements sur les Bibliothèques de Ninive, dont les livres étaient une collection de briques, et les parchemins, des surfaces de terre cuite⁷ ». Donc, la réévaluation des *Antiquitates* passait à un autre champ disciplinaire qui venait de naître : l'assyriologie.

Les premières fouilles archéologiques en Mésopotamie, conduites par Paul Émile Botta (1802- 1870), ainsi que par Austen Henry Layard (1817- 1894), avaient sorti des bibliothèques entières de tablettes en terre cuite et le cunéiforme commençait à être

¹ J. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, Bruxelles et dans les principales villes de l'étranger, chez tous les libraires, p. 44.

² *Ibid.*

³ J. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, Paris, Henri Plon, 1863, p. 39.

⁴ Collin de Plancy publia également une liste des rois de France provenant des *Antiquitates*, suivie par les rois Francs provenant de l'œuvre de Jean Trithème. La liste s'ouvre ironiquement avec une citation de Montaigne : « Que sais-je ! » ; J. Collin de Plancy, *Légendes de l'histoire de France*, Paris, Sagnier et Bray, 1853, vol. 16- 17, p. 351- 363.

⁵ Octave Delepierre, *Supercherries Littéraires, pastiches, suppositions d'auteur, dans les lettres et dans les arts*, Londres, N. Truebner, 1872, p. 298,

⁶ *Ibid.*, p. 299

⁷ *Ibid.*

déchiffré¹. Ces tablettes provenant du Proche- Orient ancien démontraient, selon certains savants comme Delepierre, la probable innocence du frère dominicain ainsi qu'un possible fond d'authenticité derrière les fables du Bérose annien. Même si l'assyriologue François Lenormant (1837- 1883), bibliothécaire de l'Institut de France, ne mentionnait pas le Bérose des *Antiquitates* dans son ouvrage², l'information sur les « livres de briques » touchait un point important. En effet, le Bérose édité par Annius affirmait qu'avant le déluge universel, « beaucoup prêchaient, prophétisaient et gravaient des pierres à propos de la destruction prochaine du monde³ », et dans ses commentaires, Annius de Viterbe parlait également des livres antédiluviens écrits sur pierre, une information qu'il tirait de Flavius Josèphe et de Pline l'Ancien⁴. De plus, ces anciens « livres de briques » contenant les connaissances noachides étaient arrivés dans les archives de la bibliothèque publique de Babylone, dans laquelle le Bérose d'Annius aurait puisé les sources de son histoire⁵. S'agissait- il des mêmes tablettes retrouvées dans les fouilles de Ninive ? Ces mêmes tablettes cunéiformes que les voyageurs européens ramenaient avec eux depuis le XVIII^e siècle ?

Comme Delepierre, d'autres savants n'hésitaient pas à développer ce type de lien. Dans le numéro d'août 1876 du journal britannique d'histoire ancienne et de généalogie *Notes and Query*, l'auteur d'un article intitulé « *John Annius of Viterbo* [mes italiques]⁶ », remarquait que :

Les découvertes récentes à Ninive, et ailleurs dans la même région, peuvent être considérées comme une preuve concluante, sans exiger un grand effort de foi, qu'il y aurait des archives, et ce qui peut être appelé une bibliothèque publique, à Babylone, de la même façon que ceux- ci ont été trouvés pour avoir existé à Ninive. [...]. Jusqu'à présent, donc, Annius, loin

¹ B. Lion, C. Michel (dir.), *Les écritures cunéiformes et leur déchiffrement*, Paris, De Boccard, 2008 ; Dominique Charpin, *En quête de Ninive : Des savants français à la découverte de la Mésopotamie (1842- 1975)*, Paris, Les Belles Lettres, 2022.

² François Lenormant, *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose d'après les textes cunéiformes et les monuments de l'art asiatique*, Maisonneuve & Cie, Paris 1871.

³ « multi praedicabant et vaticinabantur et lapidibus exidebant », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, Rome, Eucharius Silber, 1498, f. Oiii v.

⁴ Walter Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 59- 76.

⁵ *Ibid.*

⁶ Henry Kilgour, « John Annius of Viterbo », *Notes and Query. A Medium of Intercommunication for Literary Men, General Readers, Etc.*, vol. 6, août, 1876, p. 124.

d'être un rêveur, semble être en accord complet avec les découvertes de ce siècle et être corroboré par elles¹.

Derrière cet article, la source principale était le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, ainsi qu'un dictionnaire biographique du XVIII^e siècle. Malgré ces assertions par certains savants moins connus, l'incursion des *Antiquitates* dans l'assyriologie n'a pas eu de suite, et Annius de Viterbe a été redécouvert dans le domaine archéologique seulement avec l'étruscologue suédois Olof Gustav Danielsson dans les années 1920².

Si, à la fin du XIX^e siècle, Annius de Viterbe était cantonné à des polémiques mineures et sans suite, la situation était très différente pendant le XVIII^e siècle. En effet, jusqu'à la deuxième moitié de ce même siècle, le débat sur Annius de Viterbe s'était ravivé avec des controverses vivaces et les dictionnaires pouvaient encore rendre compte des derniers développements sur la question annienne. Entre 1774 et 1779, le jésuite et théologien hétérodoxe Giambattista Faure (1702- 1779)³ défendait l'innocence d'Annius de Viterbe, ainsi que l'authenticité d'une de ses fabrications présumées, dans ses deux volumes des *Memorie apologetiche in risposta alle opposizioni contro il Decreto del Re de' Longobardi*⁴, en suscitant plusieurs réponses critiques. Hors d'Italie, à Hildesheim en Basse-Saxe, le moine bénédictin et chronologiste Angelus Flörchen (?)⁵ avait déjà essayé pour d'autres raisons son humble défense *pro Beroso anniano* et des *Antiquitates*,

¹ « The recent discoveries at Nineveh, and elsewhere in the same region, may be held conclusively to prove, without requiring any great stretch of faith, that there would be archives, and what may be termed a public library, at Babylon, in the same way as these have been found to have existed at Nineveh. [...] So far, therefore, Annius, in place of being a dreamer, seems to be in entire accordance with, and to be corroborated by, the discoveries of this century », ma traduction, *Ibid*.

² Olaf A. Danielsson, *Etruskische inschriften in handschriftlicher überlieferung*, Uppsala, Almqvist and Wiksell, 1928, p. XIII- XX.

³ Giuseppe Pignatelli, « FAURE, Giambattista », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 45, 1995, [En ligne], consulté le 08 décembre 2022, [https://www.treccani.it/enciclopedia/giambattista-faure_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/giambattista-faure_(Dizionario-Biografico)/).

⁴ Giambattista Faure, *Memorie apologetiche in risposta alle opposizioni contro il Decreto del Re de' Longobardi Desiderio che inciso in antico Marmo si conserva in Viterbo nel Palazzo del Magistrato*, Viterbe, Domenico Antonio Zenti, 1779 ; R. Weiss, « An Unknown Epigraphic Tract by Annius of Viterbo ».

⁵ Je n'ai trouvé aucune information sur ce monsieur au-delà de ses ouvrages. Christian Gottlieb Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon. Fortsetzungen und Ergänzungen von J.C. Adelung*, Lipsie, Johann Friedrich Gleditschens, 1787, vol. II, p. 1133.

dans un petit volume daté de 1759¹. En ce qui le concerne, sans même obtenir une polémique quelconque en réponse, en étant ignoré à l'époque comme maintenant, son existence étant aujourd'hui limitée à la notice de *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*.

Toutefois, c'est le jugement d'Apostolo Zeno, dans son traité de 1752 sur les historiens italiens de langue latine mentionnés par Gérard Vossius², qui a eu énormément de poids dans les notices de dictionnaires du XIX^e siècle et jusqu'au XX^e siècle : en 1961, Robert Weiss le considérait comme étant « encore fondamental³ ». Zeno ne se limitait pas à donner tous les passages de Vossius relatifs à Annus de Viterbe, mais il rendait disponibles également une biographie du frère et un résumé de tous les débats pour ou contre l'authenticité du texte dont il avait connaissance. Derrière les informations de Zeno, il y a encore une fois l'autorité des *Mémoires* de Nicéron⁴. L'autre source mentionnée – afin de la corriger – est le *Grand dictionnaire* de Moréri. En particulier, Apostolo Zeno se souvenait d'une polémique récente : « en ces derniers temps, l'un de ses concitoyens érudits, Francesco Mariani, a défendu la réputation de frère Annus de Viterbe⁵ ».

Derrière les disputes du XVIII^e siècle, il y avait deux sujets en particulier, les deux concernant l'Italie et les érudits de la péninsule. D'un côté, l'intérêt renouvelé pour les antiquités italiennes, et en particulier les antiquités étrusques à partir des années 1720⁶. Cela, avec de premières fouilles archéologiques – comme celle organisée à Volterra en 1728 – et au travers de la fondation des nouvelles académies, tel que l'*Accademia Etrusca* de Cortona⁷. De l'autre, l'intérêt naissant pour le Moyen Âge italien et la naissance de la diplomatique, menant à des controverses relatives au *Decretum Desiderii*⁸ – le décret du

¹ Angelus Flörchen, *Apologia vindiciaria pro Beroso Anniano, ut vocant ejusque Antiquitatum opuscolo, injuste a quibusdam, velut hypobolimaeco, quondam traducto. Itemque pro Berosi filia, sybillarum novissima, contra adversariorum quorundam obtreactiones*, Hildesheim, C. J. H. Harzium, 1759.

² A. Zeno, *Dissertazioni Vossiane*, *op. cit.*

³ R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », p. 425.

⁴ A. Zeno, *Dissertazioni Vossiane*, *op. cit.*, p. 191.

⁵ « In questi ultimi giorni prese anche a sostenere la riputazione di Frate Annio Viterbese un suo dotto Concittadino, che è Francesco Mariani [...] Abbiamo di lui le seguenti opere, dove al nostro proposito si contengono le difese, in alcuni punti, del suo Concittadino », ma traduction. *Ibid.*, p. 192

⁶ Raymond Bloch, « Le XVIII^e siècle et l'Etrurie », *Latomus*, Janvier-Mars 1957, T. 16, Fasc. 1, p. 128-139.

⁷ E. W. Cochrane, *Tradition and Enlightenment in the Tuscan Academies. 1690-1800*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1961 ; Mauro Cristofani, « La cultura toscana del Settecento alla scoperta degli Etruschi », *Annuario dell'Accademia Etrusca di Cortona*, XVII, 1978, p. 3-18.

⁸ R. Weiss, *op. cit.* ; A. Collins, *op. cit.*, p. 65-67. Le *Decretum* a été traduit en italien par Jacopo Rubini, *Annio da Viterbo e il Decretum Desiderii. Storie e miti del libero comune viterbese*, Viterbe, Sette Città, 2012.

dernier roi des Lombards, Didier, concernant la ville de Viterbe –, l'une des sources épigraphiques des *Antiquitates*¹, aujourd'hui considéré comme un faux. Les deux questions étaient liées : le *Decretum* était un témoignage matériel du haut Moyen Âge, qui toutefois parlait de l'antiquité de Viterbe et de ses anciennes toponymies. Si les informations du décret étaient authentiques, l'antiquité étrusque de la ville était aussi possible, contre une origine médiévale. Par conséquent, les *Antiquitates* du frère dominicain pouvaient également avoir un fond de vérité. Ainsi d'infatigables Viterbois défendaient les antiquités étrusques de Viterbe et l'authenticité du décret, proposant une réévaluation de leur concitoyen Anniius et de ses découvertes. D'autres érudits italiens les contredisaient.

Parmi les Viterbois, cinquante ans avant Faure, l'on retrouve Francesco Mariani (1680- 1751), mort l'année avant la publication des *Dissertationi Vossiane* d'Apostolo Zeno. Mariani, jésuite et rédacteur en langue grecque du Vatican, avait rédigé en 1728 un traité d'antiquaire sur l'antiquité étrusque sa ville natale en reprenant en bonne partie le contenu des *Antiquitates*. Cela contre la publication posthume des *De Etruria Regali libri septem* de l'historien écossais Thomas Dempster (1579- 1625), parus à Florence entre 1723 et 1724, et augmentés par le sénateur florentin Filippo Buonarroti². On considère aujourd'hui que l'œuvre de Dempster marque le début de l'*Etruscheria*³, deux volumes dans lesquels l'Écossais non seulement dénonçait longuement Anniius de Viterbe comme faussaire – « Anniius, et les auteurs falsifiés par lui⁴ » –, mais dénigrait pareillement l'antiquité de sa ville natale, en niant aussi l'authenticité du *Decretum* : « dans l'édit de Didier, roi lombard, qu'Anniius de Viterbe a fabriqué⁵ ». Ainsi, contre Dempster et contre d'autres détracteurs – vivants et décédés –, le jésuite Viterbois avait publié sa contre- histoire de l'Étrurie ancienne, le *De Etruria Metropoli*⁶.

¹ Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, op. cit., f. e iii r- e vi v.

² Thomas Dempster, *De Etruria Regali Libri VII*, Florence, J. C. Tartini, 1723- 1724.

³ M. Cristofani, « Sugli inizi dell'Etruscheria. La pubblicazione del *De Etruria Regali* di Thomas Dempster », *Mélanges de l'école française de Rome*, 1978, p. 577- 625.

⁴ « Anniius, et auctores ab illo suppositi » , ma traduction. T. Dempster, , *De Etruria Regali Libri*, op. cit., T. II, p. 293.

⁵ « in edicto Desiderii, Longobardorum Regis, quod Viterbii Anniius confixit », ma traduction. *Ibid.*, p. 128. Les deux volumes sont remplis d'insultes à Anniius de Viterbe.

⁶ Francesco Mariani, *De Etruria Metropoli, quae Turrhenia, Tursenia, Tuscania, atque etiam Biterbon disca est, in varios auctores castigationes*, Rome, Girolamo Mainardi, 1728.

Mariani débutait son œuvre avec une comparaison entre les erreurs de Dempster et les bons commentaires d’Annius de Viterbe¹. Toutefois, au long du volume, si le jésuite esquivait délibérément les citations explicites du Bérose annien, du *Decretum*, ainsi que d’autres sources contestées, il arrivait pourtant à des conclusions très semblables à celle des commentaires d’Annius de Viterbe et de ses sources mêmes. Cela, à travers une analyse antiquaire à la fois des sources anciennes – celles considérées comme authentiques par la république des lettres – et des restes épigraphiques repérés à Viterbe comme dans d’autres villes du centre de l’Italie. Des textes qui étaient interprétés par l’intermédiaire de l’hébreu et du chaldéen, des langues apparentées à l’ancien étrusque selon Mariani et aussi selon Annius. *Saxa loquuntur* : le seul fait de pouvoir achever des thèses semblables à celle d’Annius sur la correspondance entre Étrurie et Viterbe avec des preuves d’antiquaire et sans recourir aux *Antiquitates* suffisait, selon le jésuite, à démontrer l’authenticité de ces dernières. D’ailleurs, même en évitant d’employer les *Antiquitates*, parmi ses sources, Mariani mentionnait le manuscrit de la *Viterbiae historiae epitoma*², qu’il attribuait déjà à Annius de Viterbe, bien avant qu’il fut redécouvert par Giovanni Baffioni, et publié en 1981³. Si aujourd’hui ce manuscrit est un gage pour la fausseté des *Antiquitates*, pour Mariani, au contraire, il l’était pour leur authenticité. Ainsi, avec le *De Etruria Metropoli*, Mariani montrait la véritable origine et l’étymologie des Étrusques et des Toscans, ainsi que l’existence d’une métropole et *Tetrapolis*, nommée *Etruria* – c’est-à-dire Viterbe –, qui est à l’origine de toute l’Italie. Enfin, le jésuite présentait comment cette même ville était le siège originaire des évêques de Toscane, en poussant implicitement une dernière fois la possible continuité entre sacralité étrusque et chrétienté⁴.

Au-delà de Dempster, parmi les adversaires vivants de Mariani, il faut compter le bénédictin Giovanni Gaspare Berretti (1660- 1736)⁵, collaborateur du *Rerum Italicarum*

¹ « Les erreurs de Dempster sont nombreuses et l’origine hébraïque de plusieurs mots étrusques est montrée ». « Dempsteri errores multi proferuntur, Plurium Etruscarum vocum ab Hebraeis origo demonstratur », ma traduction. *Ibid.*, p. 1- 17.

² *Ibid.*, p. 124, 202 ; Sur le rapport entre la *Viterbiae historiae epitoma* et les *Antiquitates*, cf. Marianne Wifstrand-Schiebe, « Tyrhenus the degraded hero. On changing concepts in the works of Annius of Viterbo », *Aevum*, 67, 2, 1993, p. 383- 396.

³ Baffioni G., Mattiangeli P., *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, p. 13- 251.

⁴ Il est possible que derrière le *De Etruria Metropoli* se cachent aussi des tensions politiques entre le Grand-Duché de Toscane et les États Pontificaux, mais je n’ai pas pu approfondir ce sujet.

⁵ Armando Petrucci, « BERRETTI, Giovanni Gaspare », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 9, 1967, [En ligne], consulté le 13 décembre 2022. https://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-gaspare-berretti_%28Dizionario-Biografico%29/.

*Scriptores*¹ de Ludovico Antonio Muratori (1672- 1750)². Le bénédictin milanais avait déjà publié anonymement en 1727 son *De Italia medii aevi Dissertatio chorographica*³, en dénonçant à la fois que Viterbe n'était pas une ville ancienne, qu'Annius de Viterbe était un auteur de « *stultiloquia* [mes italiques]⁴ » et que les épigraphes du *Decretum Desiderii* contenaient des fables⁵. Le même Berretti avait ensuite rédigé et édité en 1729, toujours sous anonymat, des *In dissertationem Italiae Medii Aevi censurae*⁶, explicitement contre le *De Etruria Metropoli* de Francesco Mariani, ainsi que contre les œuvres d'autres érudits locaux défendant l'antiquité de leurs villes.

En réaction, le jésuite de Viterbe publiait en 1730 une synthèse de son travail en langue vulgaire. Ce volume, avec le titre *Breve notizia delle antichità di Viterbe*⁷, attaquait violemment l'anonyme milanais – c'est-à-dire Berretti – et répétait ses propos sur l'innocence d'Annius de Viterbe et sur sa contribution fondamentale à la république des lettres. À ce propos, Mariani avait rédigé également un discours en langue latine en 1732, la *Pro Jo. Annio Viterbiensi sacri palatii magistro oratio*⁸. Ici, le Viterbois refusait, face au « Sénat de toute la République littéraire⁹ », les délits attribués à son ancien concitoyen – par l'anonyme milanais comme par toutes les critiques du passé – et confirmait de nouveau l'authenticité des sources des *Antiquitates*, dont le « Berosus Annianus¹⁰ » et surtout le *Decretum Desiderii*, qui est discuté tout au long du discours en tant que gage de l'authenticité du recueil et de la bonne fois du dominicain. Comment avait-il pu fabriquer un document du haut Moyen Âge, dont les lettres étaient explicitement lombardes¹¹ ?

¹ <https://www.centrostudimuratori.it/strumenti/ris/>. Consulté le 13 décembre 2022.

² Sergio Bertelli, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*. Pour l'énorme bibliographie sur Muratori, je renvoie à Girolamo Imbruglia, « MURATORI, Ludovico Antonio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, 77, 2012, [En ligne], consulté le 13 décembre 2022. https://www.treccani.it/enciclopedia/ludovico-antonio-muratori_%28Dizionario-Biografico%29/.

³ Giovanni Gaspare Berretti, *De Italia Medii Aevi dissertatio chorographica*, Milan, s.n., 1727.

⁴ *Ibid.*, p. 133.

⁵ *Ibid.*, p. 211.

⁶ G. G. Berretti, *In dissertationem Italiae Medii Aevi censurae III. Viterbiensis, Veneta et Brixiana*, Milan, Societas Palatina, 1729.

⁷ F. Mariani, *Breve notizia delle antichità di Viterbo, detto Etruria, Turrenia e Tuscania. E della cattedra de' vescovi*, Rome, Giovanni Zempel, 1730.

⁸ F. Mariani, *Pro Jo. Annio Viterbiensi sacri palatii magistro oratio*, Rome, Giovanni Zempel, 1732.

⁹ « Senatu totius litterariae Reipub. », ma traduction. *Ibid.*, p. 1.

¹⁰ *Ibid.*, p. 11.

¹¹ Il s'agit d'une écriture bénéventine existant seulement sous forme manuscrite et pas sous forme épigraphique. R. Weiss, *op. cit.*, p. 118 ; A. Collins, *op. cit.*, p. 65.

Dans les années suivantes, d'autres savants contribuèrent au débat. Un abbé de Camerino, Filippo Camerini (1665- 1748)¹, attaqua anonymement et avec véhémence tous les textes de Mariani, avec une *Confutazione* de 1739 et avec plusieurs publications successives². Mariani, en suivant l'avis du faux Caton – et « vraisemblablement il s'agit d'un produit de Jean Annius³ » –, osa reconnaître dans les *Camerti Umbri*, peuple dont provenait la célèbre *gens Camerina*⁴, les anciens habitants de la ville de Chiusi et pas ceux de la ville de Camerino. Cela en déclenchant une violente polémique, souvent sous anonymat ou pseudonymat, avec le même Mariani⁵.

Ludovico Antonio Muratori, « un célèbre représentant du refus des procédés anniens⁶ », un ami de Berretti, de Camerini, ainsi que d'Apostolo Zeno, donna également un lourd avis sur la fausseté du *Decretum Desiderii* dans le premier volume des *Antiquitates Italicae medii aevi* : « Un édit de ce genre, manifestement insipide, avait déjà été banni parmi les imposteurs des temps récents. Il m'a semblé vraisemblable d'attribuer son origine au célèbre faussaire Frère Annius de Viterbe⁷ ». Cela, comme l'avait aussi écrit « un homme très savant, que j'ai souvent loué, Monsieur Gaspare Berretti⁸ ». De plus dans le deuxième tome, il rappelait que :

toutefois, il n'est pas rare à notre époque, que certains aient cherché, en jugeant l'imposture annienne par leurs propres rêves, à lui [à Viterbe] attribuer une merveilleuse antiquité, et à tirer son nom soit des siècles les plus reculés soit à partir de la langue hébraïque, cela grâce à plusieurs ruses⁹.

¹ Pier Luigi Falaschi, « CAMERINI, Filippo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 17, 1974, [En ligne], consulté le 20 décembre 2022. https://www.treccani.it/enciclopedia/filippo-camerini_%28Dizionario-Biografico%29/.

² Filippo Camerini, *Confutazione di ciò che l'autore "De Etruria metropoli" ha scritto intorno agli antichi Camerti Umbri*, Pérouse, Costantini, 1739 ; *Esame di quanto ha scritto il sig. Ab. F. Mariani intorno ai Camerti Umbri mentovati da Livio di Filetino Adiaforo*, Pérouse, Costantini, 1739.

³ « Verosimilmente è merce di Giovanni Annio », ma traduction. F. Camerini, *Confutazione*, p. 53.

⁴ Cf. Tite- Live, *Ab urbe condita*, 9, 36.

⁵ Francesco Mariani, *De i Camerti Umbri. Risposta italiana al signor Filetino Adiaforo dell'abate Francesco Mariani*, Rome, Giovanni Zempel, 1740.

⁶ « Un rappresentante insigne del rifiuto dei procedimenti anniani », ma traduction. R. Bizzocchi, *Genealogie incredibili, op. cit.*, p. 148.

⁷ « Edictum eiusmodi plane insulsum iam fuisse amandatum inter imposturas recentiorum Saeculorum. Veri simile mihi videbatur, tribuendam illius originem famoso falsario Fratri Annio Viterbiensi », ma traduction. A. L. Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, Milan, Societas Palatina, 1738, vol. I, p. 70.

⁸ « Doctissimus vir mihi saepe laudatus, Domnus Gaspar Berrettus », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « Non desuere tamen temporibus nostris, qui Annii imposturis somnia sua jugentes, eti miram vetustatem conciliare, nomenque ilius, vel ab ipsis remotioribus Saeculis, atque ex Hebraeorum Lingua, machinis concupluribus adhibitis, trahere conati sunt », ma traduction. *Ibid.*, vol. 2, p. 1329.

Encore une fois, Mariani répondit à ses détracteurs, même au « très érudit Monsieur Muratori¹ », sous pseudonyme et avec plusieurs opuscules.

Ainsi, la polémique sur des textes publiés par un dominicain du XV^e siècle, discutant des antiquités italiques et européennes, était débattue au XVIII^e siècle. Après avoir été déclenchée par un texte posthume du XVII^e siècle, elle s'était déplacée au sein des premières études séminales sur le Moyen Âge italien avec une controverse relative à une pseudo- inscription lombarde. Cela, pour pouvoir enfin authentifier ou contredire les antiquités étrusques de Viterbe et donc les *Antiquitates* publiée par Anniius. Une telle altercation ne passait pas seulement dans les journaux des littéraires italiens, qui enregistraient les réponses du débat, publication après publication², mais également dans les dictionnaires, qui produisaient des synthèses de ces disputes hors de la péninsule italienne.

Il est possible de trouver les traces de cette controverse italienne, même à Leipzig, en 1750. Dans la notice « Anniius von Viterbe (Johannes)³ » de l'*Allgemeines Gelehrten- Lexicon*, du bibliothécaire de l'université de Leipzig et lexicographe Christian Gottlieb Jöcher (1694- 1758)⁴, on peut lire que :

Bien que ses fraudes aient été découvertes et dénoncées depuis longtemps par les savants, Francesco Mariani a voulu, en 1728, dans son livre, *de Etruria Metropoli*, le défendre contre les jugements contraires qui avaient été portés jusqu'alors, et, en particulier, apporter de nouveaux témoignages à ce qu'il avait écrit sur les antiquités de sa ville natale. Le même a aussi écrit en 1732 une *orationem pro Jo. Viterb.* Oubliée à Rome⁵.

¹ « eruditissimo Signor Muratori », ma traduction. Francesco Mariani, *Discorso d'un accademico ardente in risposta al signor Filatete sopra gli Umbri di Toscana, ed all'eruditissimo Signor D. Ludovico Antonio Muratori intorno alla Città di Sorrena in alcune Iscrizioni da lui riportate, ed al Decreto del Re Desiderio*, Rome, Niccolò e Marco Pagliarini, 1742.

² Cf., *Giornale de' Letterati per l'anno MDCCVLII. Pubblicato col titolo di novelle letterarie oltramontane*, Rome, Fratelli Pagliarini, 1742, p. 183- 186.

³ Christian Gottlieb Jöcher, *Allgemeines Gelehrten- Lexicon*, 1750, Lipsie, Johann Friedrich Gleditsch, vol. I, p. 426.

⁴ À propos de Christian Gottlieb Jöcher et de l'*Allgemeines Gelehrten- Lexicon*, Ulrich Johannes Schneider, « Jöcher's anthropology of scholars », dans A. Holenstein, H. Steinke, M. Stuber (dir.), *Scholars in Action. The Practice of Knowledge and the Figure of the Savant in the 18th Century*, Leiden, Brill, 2013, vol. I, p. 195- 204.

⁵ « Ohngeachtet aber seine Betrügereien von des Gelehrten langst endeckt und gezeigt worden, so hat ihn doch Franciscus Marianus noch in 1728 in seinem Buche, de Etruria Metropoli, wider die bisherigen widrigen Urtheile vertheidigen, und insonderheit dasjenige, so derselbe den Alterthuermen seiner Vaterstadt geschrieben, mit neuen Zeugnissen erhärten wollen. Eben derselbe hat auch in 1732 orationem pro Jo. Viterb. zu Rom heraus gegeben », ma traduction. C. G. Jöcher, *op. cit.*, p. 426.

Le sénat de la république des lettres n'avait pas accueilli la défense de Mariani comme il l'avait espéré, et le lexicographe saxon écrivait aussi qu'« il est certain qu'il a lui-même [Annius] fabriqué et dissimulé tous ces écrits, ce qui lui vaut d'être classé parmi les fraudeurs savants¹ ».

D'ailleurs, Annus avait été déjà classé parmi les fraudeurs savants par d'autres, toujours à Leipzig. En effet, en suivant l'index du *De Charlataneria Eruditorum*, l'on peut repérer Annus de Viterbe. Johann Burckhardt Mencke (1674- 1732)², fils de Otto Mencke (1644- 1707) et directeur des *Nova Acta Eruditorum*, écrivait en 1716 : « je me tais sur les faussaires et les sycophantes qui nous ont donné des livres entiers, Annus de Viterbe, qui a écrit les Antiquités Chaldéennes de Bérose³ ». L'auteur se refusait de lui donner plus qu'une mention, tant il était à la fois célèbre et indigne. Et si l'on redescend en Italie, à Naples, chez un autre membre insigne de la république de lettres, connu aussi à Leipzig, Giambattista Vico (1668- 1774)⁴, l'on peut lire également dans la *Scienza Nuova* de 1725 à propos « des fraudes des savants, comme ont été découverts avec certitude le Trismégiste et le Bérose d'Annus⁵ ».

Une quinzaine d'années après Mencke, l'auteur anonyme de la notice sur Annus de Viterbe dans la célèbre encyclopédie publiée par le typographe Johann Heinrich Zedler (1706- 1751), le *Grosses vollständiges Universal-Lexicon Aller Wissenschaften und Künste*⁶, était du même avis. En 1732, il n'y avait aucun doute sur le Viterbois : « Annus, un moine dominicain, voulait faire croire qu'il connaissait bien les histoires anciennes et les langues savantes, mais tout cela n'était que vaines vantardises, et il s'est cruellement trahi en publiant sous le nom de Bérose une histoire et certaines listes d'anciens rois⁷ ».

¹ « Allein es ist ausgemacht, dass er alle diese Schrifften selbst verfertigt und untergeschoben hat ; weswegen er auch unter die gelehrten Betrüger gerechnet wird », ma traduction. *Ibid.*

² Notker Hammerstein, « Mencke, Johann Burchard », *Neuen Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker et Humblot, 1994, p. 34- 35.

³ « Taceo falsarios et sycophantas alos, qui integros libros nobis dedere, Annium Viterbiensem, qui Berosi Chaldaei Antiquitates », ma traduction. Johann Burckhardt Mencke, *De Charlataneria Eruditorum*, Lipsie, Johann Friedrich Gleditsch, 1715, p. 86.

⁴ La bibliographie sur Vico est ingérable. Je renvoie donc à la bibliographie contenue dans A. Battistini, « VICO, Giambattista », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 99, 2020, [En ligne], consulté le 23 décembre 2022. https://www.treccani.it/enciclopedia/giambattista-vico_%28Dizionario-Biografico%29/.

⁵ « Imposture di Dotti, come furon certamente scoverte il Trismegisto, e'l Beroso dell'Annio », ma traduction. Giambattista Vico, *Scienza Nuova*, Naples, Felice Mosca, 1725, p. 27

⁶ Ulrich Johannes Schneider, « Zedlers Universal-Lexicon und die Gelehrtenkultur des 18. Jahrhunderts », dans D. Döring, H. Mar (dir.), *Die Universität Leipzig und ihr gelehrtes Umfeld 1680–1780*, Schwabe, Bale, 2004, p. 195- 213.

⁷ « Annus, ein Dominicaner Mönch, wolte das Unsehen haben, dass er in denen alter Geschichten und gelehrten Sprachen wohl bewandert es war aber alles eine leere Prahlerey, und hat er sich gar schändlich

Cela en dépit de ce qu'en pouvaient dire ses confrères dominicains Quétif et Echard. Et l'auteur anonyme – s'il n'était pas la même personne – de la notice « Berossus, oder Berossus¹ » rappelait que « En effet notre Bérose a écrit une histoire de Chaldée en trois livres, qui n'est pas celle que nous avons sous le nom de Bérose, car elle a été composée par Annius de Viterbe² ».

Bref, malgré ce que pouvait en penser quelque jésuite italien, parmi les savants et lexicographes des Lumières allemands, ainsi que les rédacteurs des *Nova Acta Eruditorum*, Annius de Viterbe continuait d'être considéré juste comme un fraudeur et peut-être pire, un jacobin.

Si le *De Charlataneria* de Mencke était traduit en français en 1721³, le même Mencke avait déjà été le traducteur allemand, en 1718, de la très célèbre *Méthode pour étudier l'histoire*⁴ d'un fameux érudit et lexicographe français, l'abbé Nicolas Lenglet du Fresnoy (1674- 1755)⁵. La *Méthode* aussi est un ouvrage ayant connu de très nombreuses traductions et éditions au cours du XVIII^e siècle et dans son catalogue d'historiens, ainsi que celui de ses suppléments postérieurs, Lenglet inséra plusieurs éditions des *Antiquitates*. Cela, avec des mises en garde claire : « Les Sçavans conviennent que ces prétendus Livres de Berose et des autres Écrivains, dont il est accompagné, sont autant de suppositions, faites après coup. On en soupçonne le Moine Annius de Viterbe. C'est en effet là l'Ouvrage de ces sortes de gens, ausquelles l'oisiveté inspire de pareilles fourberies ou supercheries⁶ ». En outre, dès la préface de son œuvre, Lenglet rappelait l'initiateur de la méthode historique, Jean Bodin :

verrathen, as er gewisse Verzeichnisse alter Könige und Geschichte unter dem Namen Berosi », ma traduction. AA. VV., *Grosses vollständiges Universal-Lexicon Aller Wissenschaften und Künste*, Halle et Lipsie, Johann Heinrich Zedler, 1732, p. 394.

¹ *Ibid.*, p. 1409.

² « Denn unser Berossus hat eine Historie von Chaldaeä in drei Buechern geschrieben, welches aber nicht diejenige ist, welche wir unter Berosi Namen haben, denn dieselbe ist von Annio Viterbiensi erdichtet », ma traduction. *Ibid.*

³ J. B. Mencke, *De la charlatanerie des savans*, La Haye, Jean van Duren, 1721.

⁴ Nicolas Lenglet Du Fresnoy, *Des Herrn Abts Langlet du Fresnoy Anweisung Zur Erlernung der Historie*, Lipsie, tr. par J. B. Mencke, Friedrich Johann Gleditsch, 1718.

⁵ Lester Abraham Segal, *Nicolas Lenglet Du Fresnoy (1674- 1755). A Study of Historical Criticism and Methodology in Early Eighteenth- century France*, Columbia University, 1968 ; Anne Erikson, « Nicolas Lenglet Dufresnoy and the Heritage of ars historica », *Sjuttonhundratal. Nordic Yearbook for Eighteenth Century Studies*, 12, 2015, p. 13- 31.

⁶ N. Lenglet Du Fresnoy, *Supplément de la methode pour étudier l'histoire. Avec un Supplément au Catalogue des Historiens*, Paris, Rollin, De Buré, 1739, p. 53.

Le premier est *Bodin*, qui fit paroître vers le milieu du XVI. siècle une *Methode* pour étudier l'histoire. Elle est pleine de bons sens, de sages réflexions, et des remarques tres- curieuses et tres- importantes [...] pour marquer en simplicité ce qu'en pense le commun des Sçavans, je dirai qu'on a trouvé qu'il s'étend trop sur des choses generales, comme l'éloge de l'Histoire, l'origine de quelques Nations, la Transmigration de certains Peuples, et les Révolutions anciennes de leur Gouvernement, et qu'il à trop déferé aux fausses suppositions du Moine *Annius de Viterbe*¹.

Au- delà de la *Méthode* de Lenglet Fresnoy, toujours en France, un autre ouvrage, un dictionnaire biographique, connut une très grande réception – et beaucoup moins fameuse – chez les savants européens postérieurs, du moins jusqu'à Ginguené. On peut repérer les traces des informations sur Annus de Viterbe dans l'œuvre d'Apostolo Zeno, en Italie, comme dans celle de Jöcher, en Allemagne. En effet, la notice sur « Jean Annus de Viterbe² » qui ouvre le onzième tome des *Mémoires* du barnabite Jean- Pierre Nicéron, de 1730, est l'une des plus exhaustives parmi les dictionnaires, encyclopédies, bibliothèques et miscellanées. Dans ce petit volume biographique, Nicéron retrace les œuvres attribuées au frère dominicain, il repère une bonne partie des éditions connues d'Annus de Viterbe et donne aussi la liste des dix- sept livres qui composent l'*editio princeps* de 1498. C'est à partir de Nicéron que Ginguené ou Barbier obtiennent la liste des autorités anniennes. Pour le barnabite, « il est clair et certain qu'*Annius* a fabriqué lui- même toutes ces Pieces ; cependant leur supposition ne s'est pas reconnue d'abord, et les sentimens ont été partagez à leur égard³ ». Nicéron corrige souvent les « Bibliothécaires des Dominicains⁴ », qui n'ont pas collectionné toutes les informations nécessaires. Surtout, de Nicéron provient la mise en ordre de la réception des *Antiquitates* en quatre catégories différentes que l'on retrouve jusqu'au XIX^e siècle. Dans la deuxième, parmi ceux qui « ont cru que tous ces Ouvrages étoient supposez, mais qu'*Annius* n'en étoit pas l'Auteur, et qu'il les avoit publiez de bonne foi⁵ », l'on y retrouve les bibliothécaires dominicains. Les sources de Nicéron sont encore une fois Gérard Vossius et les *Scriptores Ordinis Prædicatorum* des deux frères dominicains, Quétif et Echard, les bibliothécaires dominicains.

¹ *Id.*, *Methode pour étudier l'histoire*, Paris, Jean Musier, 1713, f. à vj rv.

² J. P. Nicéron, *op. cit.*, T. 11, p. 1- 11.

³ *Ibid.*, p. 6.

⁴ *Ibid.*, p. 4, 7.

⁵ *Ibid.*, p. 7

Donc, pour Nicéron en 1730, les *Antiquitates* sont un ensemble de pièces supposées et Anniius de Viterbe n'est qu'un faussaire. Même si les érudits luthériens de Leipzig restaient convaincus, comme Nicéron, de la responsabilité d'Anniius dans la création des pseudo- autorités, ailleurs la question restait disputée. Spécialement vers la seconde moitié du XVIII^e siècle, les notices sur le frère dominicain préférèrent le montrer comme innocent, en discutant systématiquement d'un manuscrit du Moyen Âge, qui existerait dans la bibliothèque Colbertine, mais qui serait à retrouver, comme le croit Apostolo Zeno. Un exemple de ce genre se retrouve à Paris, trente- cinq ans après la première édition des *Mémoires*.

Louis de Jaucourt (1704- 1779), parmi les très nombreuses notices rédigées pour le plus célèbre des dictionnaires encyclopédiques, l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert, rédigea aussi celle sur *Viterbe*. Curieusement, cette notice dans le dix- septième tome de l'*Encyclopédie* s'ouvre de cette manière : « Quoique *Viterbe* se vante d'être plus ancienne que Rome, c'est une ville moderne bâtie par Didier, dernier roi des Lombards [...]. Il la forma de quatre bourgs ou villages, et l'environna de murs ; cette quadruple union fut d'abord appelée *Tetrapolis*¹ ». Peut- être qu'au moins indirectement, Mariani avait eu une revanche partielle, et pour le chevalier de Jaucourt le *Decretum Desiderii* n'était point une fabrication. Cependant, il s'agirait aussi du premier témoignage de cette ville du Latium, car à propos de son ancienneté : « Nannius (Jean) fameux jacobin, s'appelle ordinairement Anniius de Viterbe, parce qu'il naquit en cette ville en 1432. Il a beaucoup fait parler de lui par l'édition de quelques auteurs fort anciens, dont les écrits passaient pour perdus [...], mais on découvrit bientôt que le bon jacobin avoit publié pour vraies des pièces supposées² ». Dans l'*Encyclopédie*, les *Antiquitates* sont apocryphes, mais Anniius n'est devenu qu'un « bon jacobin », image qui, comme l'a remarqué Stephens, s'est imposée dans la plupart des encyclopédies postérieures.

D'autres notices intéressantes se retrouvent dans un autre dictionnaire encyclopédique anglais à la diffusion européenne. En effet, l'*Encyclopédie*, publiée entre 1751 et 1765, avait été conçue initialement comme la traduction des deux volumes de la

¹ Louis de Jaucourt, « Viterbe », *Encyclopédie*, 1765, T. XVII, p. 359. En réalité, le *Decretum* parle uniquement de trois villes, et non quatre ! cf. E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 339- 340.

² *Ibid.*

Cyclopaedia de Ephraim Chambers (1680- 1740) de 1728¹. C'est dans le premier des deux volumes de ce dictionnaire universel des arts et des sciences qu'à la notice « Aborigenes », Chambers a rédigé une référence implicite aux cinq livres d'antiquités de Bérose publiés par Annius de Viterbe : « D'autres soutiennent que *Cham*, le *Saturne* des *Egyptiens*, en ayant rassemblé plusieurs Nations errantes, les conduisit en *Italie*² ». Peut-être Chambers s'était-il aperçu de la source de cette affirmation, et dix ans plus tard, lors de la publication de la deuxième édition de la *Cyclopaedia*, il ajoutait à la même notice : « les *aborigènes* sont distingués des Janigènes, qui, selon le faux Bérose, habitaient le pays avant eux³ ». Cette exigence d'ajouter la référence au Bérose dans la notice, même en le considérant comme un faux, est un bon exemple de l'ambivalence que cette source continue de garder chez certains écrivains. En revanche, les auteurs d'un supplément à la *Cyclopaedia* de 1753 n'étaient pas du même avis et ils ont ajouté des explications plus claires. Dans ce cas, l'on retrouve Annius de Viterbe à la notice « Antiquities » :

Annius de Viterbe, un moine dominicain, vers la fin du XV^e siècle, ne voulut pas que nous soyons privés d'un tel trésor, mais il se mit officiellement au travail et forgea un Bérose à partir de son propre cerveau, qu'il publia à Rome en 1498. Le moine alla plus loin et de la même source, il produisit peu après le supplément de Manéthon à Bérose, depuis le roi d'Égypte Aegyptus jusqu'à l'origine de l'État romain⁴.

¹ Frank Kafker (dir.), *Notable Encyclopedias on the Seventeenth and Eighteenth Centuries : Nine Predecessors of the Encyclopédie*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1981, p. 123- 127 ; Richard Yeo, *Encyclopaedic Visions : Scientific Dictionaries and Enlightenment Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 120- 169 ; P. Burke, A. Briggs, *A Social History of the Media. From Gutenberg to the Internet*, Cambridge, polity press, 2009, p. 83.

² Others hold, that *Cham*, the *Saturn* of the *Egyptians*, having father'd together divers wandring Nations, conducted 'em into *Italy* » , ma traduction. Ephraim Chambers, *Cyclopaedia or an universal dictionary of arts and sciences*, Londres, J. and J. Knapton et autres, 1728, Vol. I, p. 7.

³ « The *aborigines* are distinguished from Janigenae, who, according to the false Berossus, inhabited the country before them » , ma traduction. *Id.*, *Cyclopaedia or an universal dictionary of arts and sciences*, Londres, Midwinter, 1738, Vol. I, f. 1C v.

⁴ « Annius of Viterbo, a Dominican Monk, towards the close of the 15th century, would not suffer us to want such a treasure, but officiously went to work, and forged a Berossus out of his own brain, which he published at Rome in 1498. The monk went further ; and from the same mint soon after produced Manetho's supplement to Berossus, from the Aegyptus king of Egypt to the origin of the Roman state », ma traduction. *A Supplement to Chambers Cyclopaedia*, Londres, W. Innys and J. Richardson et autres, 1753, Vol 1, f. 1n v.

Également, à l'entrée « Babylonics » du supplément à la *Cyclopaedia* de 1753 l'on trouve « Annius de Viterbe a gentiment offert son aide pour fournir les lots, et a forgé un Bérose complet de sa propre tête. Le monde ne l'a pas remercié pour cette imposture¹ ».

Ces notices du supplément de la *Cyclopaedia* se fondaient principalement sur un autre érudit et bibliothécaire luthérien originaire de Leipzig, Johann Albert Fabricius (1668- 1736). Fabricius avait été le successeur de Vincent Placcius en tant que professeur de rhétorique et d'éthique du *Hamburger Akademischen Gymnasium* en 1699², et avait pu refuser violemment et plusieurs fois Annius de Viterbe et les *Antiquitates* dans ses deux bibliothèques d'auteurs anciens. En particulier dans le premier volume de la *Bibliotheca Latina* de 1697³ – « Jean Annius de Viterbe [...] un moine de l'Ordre de saint Dominique, a trompé beaucoup avec l'imposture par laquelle il a publié des écrits et des monuments sous les noms d'auteurs de la plus grande antiquité⁴ » – ; et dans le troisième volume de la *Bibliotheca Graeca* de 1716⁵ – « dans lequel, enfin, je parlerai de Mégasthène, de Bérose et des autres, au nom desquels Annius publia ses commentaires⁶ » –. De plus, il avait pu aussi attaquer nouvellement le « Pseudo Berosus Annianus⁷ » dans son *Codex pseudoepigraphus veteris testamenti* de 1713.

Toutefois, en Angleterre, en dehors des dictionnaires et des traités érudits, on trouvait déjà un Annius de Viterbe qualifié de faussaire par excellence. En 1728, l'année de la publication de la *Cyclopaedia* de Chambers, ainsi que du début de la longue controverse de Mariani, le poète anglais Alexander Pope (1688- 1744)⁸ insérait dans son poème satirique, *The Dunciad*⁹, le personnage d'Annius. Dans le quatrième livre de

¹ « Annius of Viterbo kindly offered his assistance to supply the lots ; and forged a compleat Berosus out of his own head. The world has not thanked him for the imposture » , ma traduction. *Ibid.*, f. 4A r.

² Henrich Reincke, « Fabricius, Albert », *Neue Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker & Humblot, 1959, vol. 4, p. 732.

³ Johann Albert Fabricius, *Bibliotheca latina sive Notitia Auctorum Veterum Latinorum*, Hambourg, Benjamin Schiller, 1697, p. 163- 169.

⁴ « Johannes Annius Viterbiensis [...] Monachus Ordinis S. Dominici, plurimos fefellit fucatis quae edidit scriptis et monumentis sub nominibus auctorum summae antiquitatis », ma traduction. *Ibid.*, p. 163.

⁵ *Id.*, *Bibliothecae Graecae Liber III. De Scriptoribus qui claruerunt a Platone usque ad tempora nati Christi*, Hambourg, Christian Liebezeit, 1716.

⁶ « In quo postremo dissero de Megasthene, Beroso ac reliquis, quorum nomen Annius commenta sua proscripsit », ma traduction. *Ibid.* Dans l'avis au lecteur.

⁷ J. A. Fabricius, *Codex pseudoepigraphus veteris testamenti*, Hambourg et Lipsie, Christian Liebezeit, 1713, p. 276. Cf. W. Stephens, « From Berossos to Berosus Chaldaeus: The Forgeries of Annius of Viterbo and their Fortune », *op. cit.*

⁸ Pat Rogers, *The Cambridge Companion to Alexander Pope*, Londres, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

⁹ Alexander Pope, *The Dunciad. An Heroic Poem*, Londres, A. Dodd, 1728 ; *A Compleat Key to the Dunciad*, Londres, A. Dodd, 1728.

l'œuvre, Annius est un archétype de l'antiquaire faussaire, le tentateur des nobles paresseux et un agent de la déesse « Dullness », bêtise. Ce personnage « à la fois fabricant et interprète de l'antiquité : il a avalé les pièces d'un autre antiquaire et a promis de les restaurer pendant le processus digestif [...] avec un geste à la fois blasphématoire et excrémental¹ ». Le même Pope expliquait, à propos de ce défécateur d'antiquités, que « le nom est tiré d'Annius, moine de Viterbe, célèbre pour de nombreuses impostures et falsifications de manuscrits et d'inscriptions antiques, auxquelles il était poussé par simple vanité² ».

La possibilité de stéréotyper Annius de Viterbe de cette manière, ainsi que d'attaquer encore et encore les *Antiquitates*, me semble montrer que des réévaluations comme celle de Mariani n'étaient pas des hasards dus à des retardataires, mais des réalités constantes contre lesquelles il fallait, de manière également constante, mettre en garde les lecteurs. En effet, la représentation satirique de Pope, ainsi que le mépris ironique du supplément à la *Cyclopaedia*, sont bien loin de la représentation de l'*Encyclopédie*, – Annius « bon jacobin » –, ou de celle, très courante un siècle plus tard, d'un Annius de Viterbe grand érudit trompé par d'anciennes impostures.

Enfin, je reviens aux années du prédécesseur de Fabricius, Vincent Placcius, à cette deuxième moitié du XVII^e siècle. En 1674, l'année de la publication du *De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis syntagma*, en France, l'abbé lyonnais Louis Moréri publiait son fameux *Grand Dictionnaire historique*³, le premier dictionnaire historique européen en langue vernaculaire. Et dans le *Grand Dictionnaire*, plus que dans les dictionnaires postérieurs, Annius de Viterbe et les *Antiquitates* sont présents. Moréri a rédigé plusieurs notices : une pour Annius de Viterbe, une pour chaque autorité des *Antiquitates*, et l'on peut même trouver des expressions telles que les « Sectateurs d'Annius de Viterbe⁴ ». Et l'abbé lyonnais est effectivement très opposé à la secte des partisans d'Annius de Viterbe – ici compris comme ceux qui considèrent les *Antiquitates*

¹ « Both fabricator and interpreter of antiquity : his swallowing of another antiquary's coins, and promise to restore them in due digestive course, [...] with a gesture at once blasphemous and excremental », ma traduction. Paul Bannier, « Our Annius: antiquaries and fraud in the eighteenth century », *Journal for Eighteenth-Century Studies*, 20, 1, 1997, p. 39.

² « The name taken from Annius the Monk of Viterbo, famous for many Impositions and Forgeries of ancient manuscripts and inscriptions, which he was prompted to by mere Vanity », ma traduction. *Cit.* dans *Ibid.*, p. 40.

³ Louis Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Lyon, Jean Girin et Barthélémy Rivière, 1674.

⁴ *Ibid.*, p. 204.

comme des authentiques. Ainsi, Moréri rappelle qu'« Annius de Viterbe a donné au public des Origines, sous le nom de Caton, mais les Sçavans ont toujours considéré ces pièces comme des suppositions ridicules¹ », ou « Bérose, tel que nous l'avons fabriqué par Annius de Viterbe² » et encore « Pour ce Livre des Equivoques, imprimé dans le dernier Siècle sous le nom de Xenophon ; on sçait que c'est une imposture d'Annius de Viterbe, qui l'a commenté avec celui de Bérose, et une douzaine d'autres, dont il a fait le texte et la glose³ ». Mais la notice dédiée au frère dominicain est la plus intéressante : « Anne, ou Annius de Viterbe (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, et Maître du Sacré Palais, Personnage tres- sçavant en la langue Latine, Grecque, Hebraïque, Chaldaique et Arabe ; et sur tout à la connoissance des Antiquitez, selon Leander, *en la description d'Italie*⁴ ». L'autorité de Leandro Alberti (1479- 1552), un autre frère dominicain, retourne souvent dans les dictionnaires postérieurs, jusqu'à la première moitié du XVIII^e siècle, et s'avère la source qui nous informe sur les connaissances linguistiques d'Annius de Viterbe : une information qui se perpétue dans les dictionnaires du XIX^e siècle, comme une évidence. Selon Moréri, Annius « a écrit plusieurs ouvrages, et entre autres, dix- sept livres d'Antiquitez, où il rapporte les œuvres de Berose, de Manethon, les origines de Caton, et plusieurs autres que les Sçavans ont toujours considérées avec mépris [...] Les Sçavans qui ont toujours eu horreur de semblables impostures, advertissent les moins éclairés de prendre garde ». Cela est suivi par une liste d'autorités, parmi lesquelles on retrouve Scaliger, nouvellement Vossius, Petrus Crinitus (1475- 1507) et encore La Mothe Le Vayer (1588- 1672)⁵. On trouve chez Moréri déjà un discours qui sera ensuite commun chez les auteurs qui considèrent Annius de Viterbe comme un faussaire : les bons critiques, les savants, l'ont toujours ridiculisé, traité avec mépris, et cela depuis Petrus Crinitus, le premier entre eux.

Il semblerait ainsi que personne n'ait jamais cru à ces pseudo- antiquités, du moins chez les personnes savantes. Cependant, l'année précédant la publication du *Grand Dictionnaire*, en 1673, l'inquisiteur général de Gênes et frère de l'ordre dominicain

¹ *Ibid.*, p. 261.

² *Ibid.*, p. 986.

³ *Ibid.*, p. 1339.

⁴ *Ibid.*, p. 128.

⁵ *Ibid.*

Tommaso Mazza (1615/1616- 1688)¹, venait d'éditer à Vérone une *Apologia per frate Giovanni Annio Viterbese*², qui a été traduite immédiatement en latin avec un *Opusculum apologeticum*³, provoquant encore une fois une polémique violente. Dans cette apologie dédiée aux « chef et gonfaloniers, représentants du Sénat et du Peuple de la vénérable ville de Viterbe⁴ », Mazza soutenait l'authenticité des antiquités ainsi que la bonne foi et l'érudition d'Annius de Viterbe. Cela principalement contre Juan Luis Vives (1492- 1540), Gérard Vossius et même contre le grand théologien et son ancien confrère Melchor Cano (1509- 1560).

En 1674, toujours à Vérone, le jésuite portugais Francisco de São Agostinho Macedo (1596- 1681)⁵ soutenait, avec un traité dédié directement au Maître du Sacré Palais, l'origine apocryphe des fragments, mais l'innocence d'Annius de Viterbe⁶. Deux ans plus tard, en 1676, en répliquant à Mazza et à Macedo, le noble juriste et littéraire véronais Francesco Sparavieri (1631- 1697)⁷ niait à la fois l'authenticité du recueil et l'innocence du frère dominicain, avec la publication d'une série d'opuscules qui avaient circulé sous forme manuscrite dans les années précédentes⁸. En 1677 Mazza éditait une réponse contre Sparavieri⁹, et en 1679 *I Goti illustrati overo Istoria de Goti antichi*,¹⁰ cette

¹ Antonella Barzazi, « MAZZA, Tommaso », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 72, 2008. [En ligne], consulté le 11/01/2023. https://www.treccani.it/enciclopedia/tommaso-mazza_%28Dizionario-Biografico%29/.

² Tommaso Mazza, *Apologia per frate Giovanni Annio viterbese nella quale si libera dalle imposture di molti d'hauer supposti gli autori da lui publicati, e d'hauere, à gloria maggiore della sua patria, disotterrate finte lapide, con false iscrizioni*, Vérone, Antonio Rossi et Francesco Gamba, 1673. Cf., Jurgen Baltrusaitis, *La ricerca di Iside, saggio sulla leggenda di un mito*, Milan, Adelphi, 1985, p. 128- 129.

³ Iannes Baptista Ectoreus (?), *Opusculum apologeticum quo fr. Io. Annii Viterbiensis Ord. Praed. A recentiorum, et antiquorum calumniis vindicatur*, Ronchi (?), Antonio Giorgio Franchelli, 1673.

⁴ « Capo, e confalonieri rappresentanti il Senato, e il Popolo dell'Inclita Città di Viterbo », ma traduction. T. Mazza, *Apologia per frate Giovanni Annio*, op. cit.

⁵ Sur Macedo, Anna Torpia, *La teoria della conoscenza di Francisco Macedo. Un filosofo a confronto con Tommaso e Scoto*, Rome, Carrocci Editore, 2021.

⁶ F. Macedo, *Responsio ad notas nobilis critici anonymi in Apologiam reuerendiss. P. Fr. Thomae Mazzae*, Vérone, Giovan Battista Meruli, 1674.

⁷ Francesco Carlo Pellegrini, *Di Francesco Sparavieri Veronese. Cenni scritti per le nozze della nob. Cecilia Sparavieri col nobile Giulio Carlotti Marchese dell'Imperia*, Verona, Samperia Libanti, 1845. Si l'on doit croire cette biographie, Antonio Magliabechi (1633- 1714) et le Grand- Duc de Toscane Cosme III de Médicis (1642- 1723), auraient écrit des lettres à Sparavieri pour le complimenter de sa réponse à Mazza. Cela montrerait comme, à la fois dans le cas de Mazza et dans le cas de Mariani, des enjeux politiques liés au prestige de Florence pouvaient se cacher derrière les débats relatifs à Annii de Viterbe.

⁸ Francesco Sparavieri, *Castigationes ad Apologiam Thomae Mazzae pro Ioanne Annio Viterbiense*, s.l., s.n., 1676 ; *Fancisci Sparaverii in Thomam Mazzam*, s.l., s.n., 1676.

⁹ T. Mazza, *Ad Franciscum Sparaverium, plus aequo in Thomam Mazzam exandescens*,

¹⁰ *Id.*, *I Goti illustrati, overo Istoria de Goti antichi, con varie digressioni in materie parimente antiche, e singolari, di Didimo Ropaligero Liviano. Insertovi l'apologia per Frate Giovanni Annio viterbese*, Vérone, Antonio Rossi, 1679.

fois sous anonymat : une histoire des Goths et des Lombards se fondant sur les sources d'Annius de Viterbe, en republiant également la vieille apologie sous forme d'annexe.

De manière totalement détachée de cette controverse, toujours en 1673, en Espagne, José Pellicer de Ossau y Tovar (1602- 1679), historien au service de Juan José d'Autriche (1629- 1679), rendait disponible son *Beroso de Babilonia en Chaldea distinguido del Beroso de Viterbo en Italia*, pour dénoncer « l'origine très menteuse du Bérose de Viterbe¹ ».

Pour retrouver un résumé de la dispute provoquée par Mazza, il suffit de consulter le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle². La dette de ce dernier envers le *Grand Dictionnaire* de Moréri est bien connue, ainsi que les innombrables critiques du même Bayle à l'égard de l'ouvrage de l'abbé lyonnais. Ce qui est moins connu, c'est que parmi les notices corrigées par le libertin français, il y a celle sur « Nannius (Jean) fameux Jacobin, qu'on appelle ordinairement Annus de Viterbe³ ». C'est dans l'œuvre de Bayle que la controverse de Mazza rentre dans le dictionnaire, et on la repère dans les dictionnaires postérieurs jusqu'à être remplacée par celle lancée par Mariani.

Ainsi Pierre Bayle a critiqué et corrigé les faussetés que Louis Moréri avait insérées dans sa notice sur Annus de Viterbe. Le frère dominicain « étoit un homme qui ne manquoit pas d'érudition pour ce tems- là : il savoit même les langues Orientales », mais :

Rien n'a contribué autant à faire parler de lui, que l'édition de quelques Auteurs fort anciens dont les Ouvrages passaient pour perdus. Il est vrai que presque tous les savants firent peu de cas de cette publication, parce qu'ils connurent que ce n'étoient que des pièces supposées. On en est plus persuadé presentement que jamais, et quoi qu'il s'éleve de tems en tems certains Auteurs qui le protegent, il n'est pas jusques aux Dominicains, qui pour la plupart ne tombent d'accord que ces Ouvrages sont illegitimes. Ils se contentent d'alleguer que leur Annus y proceda de bonne foi, et qu'il ne fut pas un imposteur⁴.

En outre, Bayle informait le lecteur que :

¹ « Mentirosissimo Nidal del Beroso de Viterbo », ma traduction. José Pellicer, *Beroso de Babilonia en Chaldea distinguido de Beroso de Viterbo en Italia, con la chronologia de los reyes antiquissimos de Asiria, y Babilonia*, Valencia, Geroimo Vilagrassa, 1673.

² Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique. Tome second, première partie*, Rotterdam, Reinier Leers, 1698 ; P. Hazard, *op. cit.*, p. 104- 108 ; R. H. Popkin, *op. cit.*, p. 283- 302.

³ *Ibid.*, p. 628.

⁴ P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique. Tome second, première partie, op. cit.*, p. 628.

Un Dominicain d'Italie, nommé Tommaso Mazza publia un in folio à Vérone l'an 1673 [...] son principal but est de prouver que s'il y a eu là quelque fraude, il ne la faut point imputer à Annius : mais il passe plus avant ; il soutient que ces Ouvrages sont legitimes, et il tache de répondre à toutes les objections. Cette Apologie ayant été critiquée, le Père Macedo s'éleva contre le Critique, non pas à dessein de soutenir que le Berose, etc publié par Annius soit le vrai Berose, mais pour faire voir qu'Annius n'a pas forgé ces manuscrits. Un Apologiste plus moderne pretend l'un et l'autre ; il se nomme Didimus Rapaligerus Linianus. Il publia à Vérone l'an 1678 un Ouvrage *in Folio*, intitulé *I Gothi Illustrati*¹.

Certes, Bayle n'avait probablement pas lu tous ces ouvrages, mais il en connaissait le propos grâce aux résumés qui avaient été publiés par le *Giornale de' letterati* en 1675 et en 1678.

Comme Placcius, Bayle répète la mauvaise liste d'*Antiquitates* de l'édition anversoise de 1545, celle incluant Mario Claudio Arezzo. En outre, il corrigeait les mauvaises recherches de Moréri, en rappelant que « L'article d'Annius de Viterbe dans Vossius est fort bien rempli, et Mr. Moréri n'en a pas mal profité² ». En effet, Annius de Viterbe « n'étoit donc pas né l'an 1437 comme Moréri l'assure après Vossius³ », mais en 1432. La querelle sur la date de naissance de Giovanni Nanni a été résolue seulement par Fumagalli en 1980, grâce à un document notarié de Viterbe⁴. Toutefois, la date donnée par Pierre Bayle a fini par s'imposer en étant aussi certifiée par l'épigraphie du tombeau d'Annius de Viterbe à la Basilique de la Minerve à Rome.

Loin des accusations de Moréri, Pierre Bayle ne se prononçait pas sur la question de l'innocence d'Annius de Viterbe : les *Antiquitates* sont sûrement une imposture, mais il n'est pas possible de savoir si le frère les a fabriquées. Malgré ce scepticisme, Bayle écrivit en conclusion de notice qu'« un homme qui l'avoit vu disoit que c'étoit un fou⁵ ». Je peux croire que le Bérose annien, ainsi que les autres textes, ou la biographie d'Annius même devaient avoir une tout autre signification au sein du débat sur le pyrrhonisme historique ainsi qu'aux yeux de Pierre Bayle⁶ : son incertitude relativement à la

¹ *Ibid.*, p. 629.

² *Ibid.*, p. 628.

³ *Ibid.*

⁴ E. Fumagalli, « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo O. P., I- II. », dans *Archivum fratrum praedicatorum*, L, 1980, p. 195.

⁵ P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique. Tome second, première partie, op.cit.*, p. 629.

⁶ C. Borghero, *op. cit.*

controverse des *Antiquitates* est le reflet de l'incertitude du passé même. Tout savant avec la prétention de connaître les temps passés avec certitude n'est finalement qu'un Annius de Viterbe : un fou. D'ailleurs, en reprenant la citation de Bayle qui avait été choisie par Arnaldo Momigliano dans son essai sur *L'histoire ancienne et l'Antiquaire* : « il n'y a point de Filouterie plus grande que celle qui se peut exercer sur les monuments historiques¹ ».

Qu'ils viennent de Moréri, de Bayle, de Placcius ou de leurs successeurs lexicographes, les références continues aux autorités du XVI^e siècle ne demandaient pas des recherches approfondies. Pendant le XVII^e siècle et encore au XVIII^e siècle, les ouvrages d'érudition des générations précédentes continuaient d'être imprimés et, avec eux, les opinions positives, négatives, incertaines sur les *Antiquitates*. On pouvait regretter que Jean Bodin eût trop employé des apocryphes, tout comme Leandro Alberti. Ou, au contraire, on pouvait également accuser Vives, Rhenanus, Vossius, ou Philip Cluwer (1580- 1622), d'avoir été trop durs envers Annius de Viterbe. Cela avec des œuvres qui, à la différence du XIX^e siècle, font encore partie des références courantes dans toute controverse. Cela sans considérer que la dernière édition des *Antiquitates*, a été publiée à Leipzig en 1659, encore une fois avec les traités de Claudio Mario Arezzo parmi ses textes² : seulement quinze années avant la publication du *Grand dictionnaire* de Moréri.

Non seulement des vieilles éditions, mais aussi des vieux dictionnaires, les premiers de ce genre, continuaient d'être augmentés, corrigés, réédités. Je peux prendre pour exemple le premier dictionnaire encyclopédique français de langue latine, le *Dictionarium historicum ac poeticum* de 1553, par Charles Estienne (1504- 1564)³. Dans l'*editio princeps* se retrouvent les noms des rois gaulois nommés dans la généalogie du Bérose annien, ainsi que plusieurs références à Bérose même et une notice consacrée à lui, sans aucune mention du frère dominicain⁴. De même dans l'édition de 1567⁵. Toutefois, dès la réédition de 1579, la notice sur Bérose est augmentée :

¹ Cit., dans A. Momigliano, « L'histoire ancienne et l'Antiquaire », *op. cit.*, p. 259.

² *Berosi Sacerdotis Chaldaici, Antiquitatum Libri Quinque cum commentariis Joannis Anni Viterbensis*, Leipzig, Johann Steelfisch, 1659.

³ Charles Estienne, *Dictionarium historicum ac poeticum : omnia gentium, hominum, locorum, fluminum, ac montium antiqua recentioraque ad sacras ac prophanas historias, poetarumque fabulas intellegendas necessaria vocabula, bono ordine complectens*, Paris, Charles Estienne, 1553.

⁴ *Ibid.*, p. 123.

⁵ C. Estienne, *Dictionarium historicum ac poeticum*, Paris, Jean Le Preux et Jean Petit, 1567, p. 71

Bérose était de nation babylonienne, et Chaldéen par rang, comme l'écrit Flavius Josèphe dans le *Contre Apion* et dans le premier livre des *Antiquités judaïques*. Cela signifie un historiographe. [...] Il était donc prêtre, parce que les Chaldéens tenaient ce même rang dans sa république, comme les prêtres en Égypte [...] Pour cette raison, il était un notaire et un scribe public, parce que la foi publique des annales, ainsi que les temps et les gestes des rois, était confiée aux seuls prêtres, comme écrit l'auteur Métasthène dans les *Livres des jugements des temps*. C'est pourquoi il a expliqué [defloruit] toute l'histoire chaldéenne et, en tant que notaire de foi publique, il a parcouru toutes les époques et toutes les antiquités¹.

Toute la notice sur Bérose est recopiée directement de la préface qu'Annius de Viterbe avait écrite dans les *Antiquitates* pour les cinq livres de la *Defloratio Berosi chaldaica*². Toutefois, sans mentionner la véritable source, c'est-à-dire le commentaire du frère dominicain. Ainsi, sous cette forme augmentée par l'éditeur, la notice se retrouve dans les éditions de 1581³, dans celle de 1603⁴, ou dans la version augmentée de 1621⁵, dans une autre de 1633⁶, et encore en 1652⁷ et 1660⁸. Ce ne sont que certaines, parmi les très nombreuses éditions qui ont été réimprimées et qui circulaient dans l'Europe entière tout au long du XVII^e siècle.

Dans la traduction française du *Dictionarium* par le lexicographe angevin et avocat du parlement de Paris Daniel de Juigné- Broissinière (?), qui a été éditée plusieurs fois

¹ « Berosus fuit patria Babylonicus, ac dignitate Chaldaeus, ut Iosephus in Appionem grammaticum, et in primo Antiquit. Iudaic. Significat historiograph. [...] Fuit igitur sacerdos, quia eundem gradum in sua republ. tenebant Chaldaei, quam sacerdotes in Aegypto [...] Quare fuit notarius et scriba publicus, quia penes sacerdotes solos erat publica fides annalium, temporum gesta et regum, ut auctor est Metasthenes in lib. De iudiciis temporum. Quamobrem omnem Chaldaicam defloravit historiam, ac tanquam publicae fidei notarius, transumpsit omnia tempora, et antiquitates », ma traduction. C. Estienne, *Dictionarium historicum, ac poeticum*, Lyon [Genève], Hercules Gallus [Jacob Stoer], 1579, f. K vii v.

² Voici la citation de l'*editio princeps* des *Antiquitates* : « Berosus fuit patria Babillonicus et dignitate Chaldaeus, ut Iosephus contra Appionem grammaticum et in primo de Antiquitate Iudaica significat. Fuit ergo sacerdos, quia eundem gradum in sua re publica tenent Caldei, quem sacerdotes in egypto [...] Quare fuit notarius et scriba publicus : quia penes sacerdotes solos erat publica fides annalium, temporum gestorum et regum, ut auctor est Metasthenes in libro de iudiciis temporum. Quamobrem omnem Caldaicam deflowavit historiam et tanquam publicae fidei notarius trabsumpsit omnia tempora et antiquitates ». Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum acutorum de antiquitatibus loquentium*, f. N viii r.

³ C. Estienne, *Dictionarium historicum ac poeticum*, Lyon, Louis Cloquemin, 1581, p. 179.

⁴ *Ibid.*, Genève, Jacob Stoer, 1603, p. 101.

⁵ *Ibid.*, Francfort, Wechel, 1621, p. 257.

⁶ *Ibid.*, Jacques Crespin, Genève, 1633, p. 444.

⁷ *Ibid.*, Genève, Samuel Chouet, 1652, p. 447- 448.

⁸ *Ibid.*, Genève, Samuel Chouet, 1660, p. 460- 61.

entre 1627 et 1668, l'on repère également : « Berose Babylonien, Chaldeen de profession, et Sacrificateur de Bel ; à cause dequoy il estoit Notaire et Greffier public (car il appartenoit aux seuls Prestres de descrire les Annales et d'en tenir le registre)¹ ». Cependant, au-delà de la traduction, il ajoutait « L'on void de luy quelques fragments dans Iosephe et autres Anciens, repugnans du tout au Berose Latin publié de nostre temps par Annius ; qui faict iuger aux Doctes, que ces livres qu'on nous donne, sont adulterins² ».

Enfin, c'est seulement à partir de l'édition anglaise de 1671 du *Dictionarium* révisée et augmentée en deux volumes par le lexicographe d'Oxford Nicolas Lloyd (1630- 1680), que la notice latine de Bérose a été modifiée, ainsi que toute mention des autorités provenant des *Antiquitates*, en y ajoutant un « pseudo » devant, ou un « annien » après : « Bérose, en grec Βήρωσσος, historien. Il n'y a pas d'accord sur l'époque à laquelle il vécut [...] Mais le Bérose d'Annius c'est lui-même qui l'a fabriqué, et Mégasthène et Archiloque sont les siens ; car il serait fou de vouloir mesurer ce grand Bérose à partir de ces déchets et de ces sottises mensongères [...] Voir Voss. Hist. Gr. I. ³ ».

D'autre part, ce même discours pourrait être élargi pour inclure les catalogues ou les bibliothèques du XVI^e siècle qui sont sans cesse révisées et republiées, des œuvres – comme d'ailleurs le *Dictionarium* d'Estienne – qui se retrouvent également mentionnées dans la préface du *Grand Dictionnaire* de Moréri.

Au fil des notices des dictionnaires, je peux maintenant regarder ces controverses dans l'ordre chronologique. Celle des années 1670, qui ressemble à celle dont j'ai déjà parlé des années 1720. Ensuite, celle de Faure pendant les années 1770. Et à celles-ci, l'on pourrait ajouter la dispute encore précédente relative à la publication des *Etruscarum antiquitatum fragmenta* de 1637, par Curzio Inghirami, qui mobilisa les *Antiquitates* avec apologistes et accusateurs, comme l'a montré Ingrid Rowland⁴. Et au XIX^e siècle, il faut compter aussi celle d'Urban et de Salverte dans les années 1810 et 1820. Celle, très

¹ C. Estienne, Daniel de Juigné- Broissinière, *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique*, Paris, Guillaume Le Be, Pierre Billaine, 1627, p. 531.

² *Ibid.*

³ « Berosus, Graece Βήρωσσος, historicus. De eitate ejus non convenit inter omnes [...] sed Annii Berosus eiusdem est farinae, ac sunt ejus Megasthenes et Archilocus ; ut insanum sit, velle ex quisquiliis istis ac nugis mendacibus metiri magnum illum Berosum [...] Vide Voss. Hist. Gr. I.13 », ma traduction. C. Estienne, Nicolas Lloyd, *Ditionarium Historicum, Geographicum, Poeticum*, Oxford, John Williams, 1671, p. 192.

⁴ I. D. Rowland, *The Scarith of Scornello*.

mineure, relative à l'assyriologie de 1870. Et il y en aurait encore d'autres, encore moins connues, pendant le XX^e siècle. Ou aussi, de petits traités apologétiques, comme celui de Flörchen, ou accusateurs, comme celui de José Pellicer, tout au long du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Il semblerait qu'à chaque demi-siècle pouvait se déclencher une controverse soit sur l'authenticité des *Antiquitates*, soit sur l'innocence de l'ancien Maître du Sacré Palais, soit sur les deux questions. Ces polémiques avaient évidemment des raisons différentes, des contingences diverses, mais souvent un même vecteur de transmissions : des dictionnaires. L'incertitude concernant l'auctorialité de ce recueil si disputé, si elle permet d'un côté d'accuser Annius de Viterbe d'imposture, permet également de réactiver l'œuvre – c'est-à-dire la vérité de ses récits et leurs valeurs historiques – en réattribuant à celle-ci un nouveau véritable auteur, qu'il soit la pseudo-autorité d'un fragment – tel que Bérose –, qui redevient autorité authentique, qu'il soit un moine inconnu du Moyen Âge. Si beaucoup de savants refusent l'authenticité de ces textes, il n'y a jamais des preuves irréfutables : les preuves sont l'avis d'autres savants sur le sujet. Ainsi, l'on peut proposer des gages contraires, avec l'avis d'autres savants. D'autre part, de nouvelles preuves, comme des documents épigraphiques, peuvent démontrer la fausseté comme l'authenticité du recueil. Ce sont les lexicographes qui sélectionnent les preuves et les contre preuves, les bonnes autorités et les mauvaises, pour le lecteur futur.

Ainsi, dernier paradoxe de la tradition dictionnariste : tout type de dictionnaire qui synthétise et transmet ces informations, même en mettant en garde les lecteurs sur la fausseté de ces textes, en assure aussi l'usage postérieur et devient la source même d'une possible réhabilitation des *Antiquitates* :

Il n'y a point de mensonge, pour si absurde qu'il soit, qui ne passe pas de livre en livre et de siècle en siècle. Mentez hardiment, imprimez toute sorte d'extravagances [...] vous trouverez assez de gens qui copieront vos contes, et, si l'on vous rebute dans un certain temps, il naîtra des conjectures où l'on aura intérêt de vous faire ressusciter¹.

¹ P. Hazard, *La crise de la conscience européenne, op. cit.*, p. 106.

5. De « fourbe prédéterminé » à « bon jacobin » : l'ordre des Prêcheurs et les manuscrits perdus des *Antiquitates* (XVIII^e- XV^e siècles)

Dans une lettre adressée à Claude- Pierre Goujet, curateur du supplément du *Dictionnaire* de Moréri de 1735¹, l'auteur anonyme corrige la notice « Annius de Viterbe² ». Cette dernière avait été modifiée de manière tellement radicale qu'il fallait revenir à la notice originale :

Dans le Moreri il est dit qu'Annius de Viterbe a composé sous le nom de Bérose, un Ouvrage plein de reveries ; il ne le composa pas, il le fit seulement imprimer. Où Annius avoit- il pris l'Ouvrage de Bérose pour le faire imprimer ? Bérose est sorti de la tête d'Annius, avec plusieurs Auteurs de meme alloy. Ce dominicain paroissoit prédéterminé physiquement à être fourbe. Vous pouvez vous dispenser de reprendre Moreri. Il a parlé sur Annius, comme les plus grands hommes du dernier siècle³.

Pourquoi cette rectification accusatoire ? Qu'avait- il changé depuis la première édition ? Dans le premier volume de la réimpression du *Dictionnaire historique* de 1732, toujours édité par l'abbé Goujet, la notice avait subi une transformation plutôt radicale. Si Moréri qualifiait ouvertement d'imposture l'œuvre d'Annius de Viterbe, la notice revue par Goujet rapportait, au contraire, une apologie du frère. Certes, les sources des *Antiquitates* restaient apocryphes, mais la fausseté des textes n'impliquait aucunement, selon l'auteur de l'aperçu, une tromperie de la part de l'ancien Maître du Sacré Palais :

plusieurs sçavant hommes ayant comme à l'envi fait remarquer la supposition, on est bientôt revenu de l'erreur, et personne n'est en danger de s'y laisser surprendre presentement. Il auroit été à souhaiter que ceux qui ont fait voir la fausseté de ces pieces, eussent épargné celui qui les a publiées :il les representent tous comme un imposteur, qui les a composées lui- même, en quoi ils ne sont pas assez équitables⁴.

¹ Claude- Pierre Goujet, *Supplement au grand dictionnaire historique genealogique, géographique etc. de M, Louis Moreri, pour servir à la dernière Edition de l'an 1732 et aux précédentes*, Paris, Jacques Vincent, Jean- Baptiste Coignard, Pierre- Gilles Lemercier, Jean- Thomas Herissant, 1735, vol. I.

² *Ibid.*, p. 54.

³ La correction relative à la datation de la traduction de Sansovino – 1585 au lieu de 1583 – que l'auteur anonyme propose en ouverture de la notice est elle- même fautive. *Lettres à l'auteur du nouveau supplément au dictionnaire de Moreri*, s. l., s. n., 1735, p. 68.

⁴ L. Moréri, C.- P. Goujet, *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris, Jacques Vincent, 1732, vol. I, p. 480.

Non seulement Annius de Viterbe était redevenu, de faussaire condamné sans appel par Moréri en 1674, l'éditeur de l'œuvre, c'est-à-dire un frère innocent, mais les *Antiquitates* acquéraient une nouvelle substantialité au-delà des éditions imprimées : « Leandre Alberti assure qu'il avoit vu à Viterbe les manuscrits d'où Nanni avoit tiré ces pieces, et Nanni dit lui-meme que le P- Mathias, provincial de son ordre en Armenie, passant à Genes, où il étoit prieur, lui avoit fait present du manuscrit de Bérose¹ ». Dans cette nouvelle notice, les témoignages choisis corroboraient l'existence d'un manuscrit perdu des *Antiquitates*, ce qui disculpait l'ancien dominicain : si un manuscrit existe, le faux précède l'édition qu'Annius en avait donné.

En outre, Goujet n'hésitait pas à démentir les accusateurs d'Annius, tels qu'Antonio Agustín. Ce dernier avait rapporté par écrit le témoignage oral d'un autre viterbois, Latino Latini (c. 1513- 1593), concernant de fausses fouilles qu'Annius de Viterbe aurait organisées dans sa ville natale. Pour Latini – et donc pour Agustín –, l'ancien dominicain avait intentionnellement forgé des inscriptions, en les enterrant stratégiquement pour les découvrir successivement face aux magistrats viterbois : c'était la preuve ultime pour montrer que toutes les *Antiquitates* étaient inventées, une preuve qui avait été répétée et citée très souvent par les critiques postérieures². Toutefois, selon la notice revisitée du *Dictionnaire* :

on croit bien prouver la fourberie de Nanni, par un conte qu'Antoine Agustin rapporte sur la foi de Latinus Latinius de Viterbe [...] né onze ans après la mort de Nanni, devoit tenir ce fait de quelqu'autre, qu'on ne nomme point, et qui pouvoit être ennemi de Nanni, mais il y a plus, celui qui a inventé ce conte, ne l'a pas pu rendre vraisemblable³.

Latini ne pouvait donc pas être une source fiable. À la fin de la notice, l'origine de ces informations et de ces considérations est explicitement citée : il ne s'agissait pas de Moréri, mais des bibliothécaires de l'ordre de frères prédicateurs, Quétif et Échard.

¹ *Ibid.*

² Antonio Agustín, *Dialogos de madallas inscripciones y otras antiguedades*, Tarragona, Felipe Mey, 1587, 447- 448. La citation d'Augustin est encore employée comme un gage pour expliquer les faux épigraphes anniennes. Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 6- 9.

³ L. Moréri, C.- P. Goujet (éd.), *op. cit.*, p. 480.

Le dictionnaire historique n'est pas un cas isolé. Plusieurs hommes illustres de la république de lettres avaient également changé d'avis sur la question annienne. Même Apostolo Zeno exposait, dans les années 1740¹, une opinion différente par rapport au mépris qu'avait exprimé auparavant son ami Ludovico Muratori. Zeno expliquait que : « Le frère *Jean- Baptiste Labat* de l'Ordre des Dominicains [...] raconte, que le frère *Michel Le Quien* du même ordre [...] était en faveur de la défense d'*Annius* et en communiqua ses raisons à son ami Religieux par écrit² ». Parmi ces raisons, « il y a le fait d'avoir observé dans la Bibliothèque Colbertine un Catalogue d'auteurs, cités dans un ancien manuscrit, compilé entre les années 1220 et 1230, parmi lesquels *Orosius* (lis *Berosius*) de *Historia Chaldaeorum*, *Megastene de Historia Indica*, et autres [...] et que par conséquent ils n'étaient pas inventés par lui [*Annius*]³ ». Ainsi, Zeno pouvait conclure : « Ces raisons absolvent, à son avis ainsi qu'au mien, le bon frère *Annius* du nom d'*imposteur* et *faussaire*, mais pas de la faute d'avoir été trop *crédule*, et inattentif pour ne pas se faire tromper, et pour ne pas tromper les lecteurs⁴ ». Encore une fois, il fait référence à deux frères dominicains, Jean- Baptiste Labat (1663- 1738) et Michel Le Quien (1661- 1733), ainsi qu'à un autre témoignage du manuscrit perdu, cette fois bien plus récent. Quoi qu'il en soit, les discours portés sur *Annius* de Viterbe avaient changé à partir des années 1720- 1730 : le « buon frate » de Zeno est le même « bon jacobin » du chevalier de Jaucourt, qui ironisait également sur l'ingénuité de cet ancien prédicateur trompé par des apocryphes si triviaux.

Je ne peux pas comparer ici toutes les rééditions des dictionnaires évoquées dans le chapitre précédant, mais je tiens pour certain que, en observant les changements de la notice sur *Annius* de Viterbe, ou sur *Bérose*, dans ces réimpressions postérieures, on trouverait le même glissement que dans la réédition de *Moréri* par *Goujet* : *Annius* de Viterbe, de fourbe imposteur se transforme brusquement en frère, savant, peut- être

¹ Les *Dissertazioni Vossiane* de Zeno ont été publiées posthumes dans leur intégralité. Les premiers *Dissertazioni* ont été publiées dans le *Giornale de' Letterati*, cf. A. Zeno, *op. cit.*, vol. I, p. V- X.

² « Il P. Fra *Giambattista Labat* dell'Ordine de' Domenicani [...] racconta, che il P. Fra *Michele le Quien* dello stesso Ordine [...] era per prendere la difesa del P. *Annio* e che ne comunicò all'amico Religioso in iscritto le sue ragioni », ma traduction. A. Zeno, *op. cit.*, vol. II, p. 190.

³ « è l'aver osservato nella Biblioteca Colbertiana un Catalogo d'autori, citati in un antico manuscritto, compilato tra gli anni 1220 e 1230, tra i quali *Orosio* (leggi *Berosio*) de *Historia Chaldaeorum*, *Megastene de Historia Indica*, e altri [...] e che per conseguenza non erano gl'inventati da esso », ma traduction. *Ibid.*, p. 190- 191.

⁴ « Queste ragioni assolvono, a suo e mio parere, il buon frate *Annio* della nota d'*impostore* e *falsario*, ma non dalla colpa di essere stato troppo *credulo*, e disattento per non lasciarsi ingannare, e per non ingannare i lettori », ma traduction. *Ibid.*, p. 191.

crédule, mais sûrement innocent. Derrière cette nouvelle possibilité, il n’y avait pas la bataille littéraire menée par le jésuite Mariani, mais une opération complexe d’apologétique, par un groupe de dominicains français, au début du XVIII^e siècle. Des confrères ayant pour référence à la fois les argumentations de Tommaso Mazza, le vieil inquisiteur et apologiste, ainsi qu’un autre inquisiteur bien plus illustre, remontant au XVI^e siècle, le frère Leandro Alberti.

Comme le remarquait Stephens dans sa thèse :

Ceux qui ne pouvaient pas défendre les textes qu’il avait publiés essayaient quand même de défendre la bonne foi du frère, et l’explication standard évolua pour dire qu’Annius avait été dupé par sa propre crédulité et par une poignée de textes forgés par “quelqu’un” peut-être deux siècles ou plus avant son époque¹

Je voudrais donc m’intéresser à l’élaboration de cette « explication standard », ce qui nécessite d’interroger de nouveau ces apologistes d’Annius.

D’abord, la notice historico-critique dédiée à *Joannes Annius* qui ouvre le deuxième volume des *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti* de 1721², un texte qui en 1964 était encore « la source principale de notre connaissance actuelle d’Annius [...] dont les déclarations ont été reprises sans critique par la plupart des chercheurs ultérieurs³ ». Il ne s’agit pas de la première biographie d’Annius rédigée par des dominicains⁴, toutefois, les frères Quétif et Échard débutaient le récit de vie de leur confrère d’une manière unique. C’est-à-dire, avec les informations provenant des *Acta Sanctorum*, relatives à une guérison miraculeuse du « Le professeur très célèbre de sacre théologie, maître Jean Nanni de Viterbe, Maître du Sacré Palais⁵ ». En effet, dès 1684 les bollandistes avaient mentionné Annius de Viterbe, « qui souffrait et était tourmenté

¹ « Those who could not defend the texts he had published still tried to defend the friar’s good faith, and the standard explanation evolved that Annius had been duped by his own credulity and a fistful of texts forged by ‘someone’ perhaps two century or more before is time », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 12.

² J. Quétif, J. Échard, *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti*, *op. cit.*, vol. II, p. 4- 7.

³ « the main source of our present knowledge of Annius [...] whose statements were uncritically repeated by most later scholars », ma traduction. E. N. Tigerstedt, « *Ioannes Annius and Graecia Mendax* », *op. cit.*, p. 293.

⁴ Vincenzo Maria Fontana, *Syllabus magistrorum sacri palatii apostolici*, Rome, Nicolò Angelo Tinassi, 1663, p. 121- 122 ; Ambrogio d’Altamura, *Bibliothecae Dominicanae*, Rome, Nicolò Angelo Tinassi, 1677, p. 223- 224.

⁵ « Clarissimus sacrae theologiae professor magister Joannes Nanni de Viterbio magister sacri palatii », ma traduction. J. Quétif, J. Échard, *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti*, *op. cit.*, vol. II, p. 4.

encore plus sévèrement par une longue maladie à la maison l'ambassadeur du très illustre roi d'Espagne¹ », et aurait été sauvé grâce à l'intercession de la Bienheureuse Colombe de Rieti (1467- 1501) lors de sa permanence auprès de l'ambassadeur espagnol Garcilaso de la Vega². La citation donnée par Quétif et Échard différait légèrement par rapport à celle des *Acta Sanctorum* ; les deux dominicains ajoutaient un détail qui n'apparaît pas dans le texte d'origine : « qui est dit avoir eu lieu en l'an 1498 [...] qui doit être compris dans le style ancien, dans le nouveau 1499³ ». En effet, les bollandistes ne donnaient pas la date de cet évènement. Ici au contraire, la maladie et la guérison coïncideraient à peu près avec la date de publication des *Antiquitates*, comme le remarqua Roberto Weiss⁴, et la promotion d'Annius en Maître du Sacré Palais.

D'autant plus que la notice des *Acta Sanctorum* était en elle-même une traduction latine d'un chapitre d'un ouvrage de 1521, la *Vita della beata Colomba da Rieto* du dominicain bolonais Leandro Alberti⁵. En effet, Alberti avait été le seul à rapporter la guérison miraculeuse de « Maître Jean Nanni de Viterbe Théologien, après Maître du Sacré Palais⁶ » sans en donner une date précise. Malgré cela, Garcilaso de la Vega, le financier de l'*editio princeps* des *Antiquitates* 1498, se trouvait à Rome de 1496 à 1499, et rendait possible la datation du miracle fournie par Quétif et Échard : je n'ai pas pu pourtant repérer la provenance de cette date, qui semble avoir été décidée par les deux frères⁷.

¹ « qui apud domum Oratoris Illustrissimi Regis d. Hispaniarum diutina infirmitate laborabat torquebaturque gravius », ma traduction. *Acta Sanctorum Maii*, Anvers, Michel Cnobbaert, vol. V, p. 366.

² Rosa Helena Chinchilla, « Garcilaso de la Vega Senior, Patron of Humanists in Rome : Classical Myths and the New Nation », *Bulletin of Hispanic Studies*, 73 :4, 1996, p. 379- 393.

³ « quod ibidem dicitur evenisse anno MCCCCXCVIII [...] ubi annus intelligendus stylo veteri, novo MCCCCXCIX », ma traduction.. *Scriptores* 4.

⁴ R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 435. G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 67 ; cf., R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 266.

⁵ L. Alberti, *Vita della beata Colomba da Rieto dil Terzo ordine di S. Domenego*, Bologne. Girolamo delli Bene, 1521. Il s'agit d'une traduction en langue vulgaire de l'œuvre latine de Sebastiano Bontempi (1447- 1521), E. Fumagalli « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo O. P., II », *op. cit.*, p. 192.

⁶ « Maestro Giovanni Nanni da Viterbo Theologo, dipoi Maestro dil Sacro Palagio », ma traduction. L. Alberti, *op. cit.*, f. t v v°.

⁷ Cela serait d'ailleurs une deuxième guérison miraculeuse dans la biographie du frère dominicain. Comme le rappelait Fumagalli, Annus de Viterbe avait été soigné miraculeusement grâce sa croyance à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, une position hétérodoxe par rapport aux opinions traditionnelles de l'ordre dominicain. Cela en 1488, c'est-à-dire dix ans avant la date prétendue de la deuxième guérison. Ni Alberti en 1521, ni les *Acta Sanctorum* en 1684, ni Quétif et Échard en 1721, mentionnaient la croyance à l'Immaculée Conception de la part d'Annius. Par contre, le jésuite Théophile Raynaud, rappelle le miracle de la vierge immaculée dans son *Hagiologium Lugdunense* de 1665. E. Fumagalli, « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo O. P., II », *op. cit.*, p. 180- 199.

Ensuite, les deux bibliographes de l'ordre des prêcheurs poursuivaient leur notice avec une liste des œuvres connues d'Annius de Viterbe. Une liste qu'on pourrait définir fautive, car une partie de ces ouvrages semblent ne pas avoir existé. Ou pour mieux dire, des livres comme les commentaires d'Annius à la bible¹ n'ont pas d'existence matérielle, mais seulement textuelle : il n'y a aucun manuscrit, mais seule la mention par Annius lui-même dans les commentaires des *Antiquitates*². Pourtant, là où le manuscrit existait, les auteurs n'hésitaient pas à le mentionner : pour ce qui concerne un texte imprimé et connu tel que le *De Futuris Christianorum triumphis in Turcos et Saracenos* de 1480, les dominicains signalent avec précision une version manuscrite dans la bibliothèque Colbertine, le « cod. 3792³ ».

Ensuite, les rédacteurs discutaient des *Antiquitates*, qui étaient mentionnées comme une série d'ouvrages séparés – les volumes qui composent le recueil –, dont la présentation et apologie occupaient trois pages sur les quatre de la notice. En effet, les deux frères citaient soigneusement les critiques les plus acharnés du recueil annien, suivis par les défenseurs. Parmi les détracteurs, on trouvait les œuvres de Vossius « où il a rassemblé des critiques l'accusant [Annius] de mensonge⁴ », et des passages du *De Locis Theologicis* du dominicain Melchor Cano⁵. En particulier, parmi les détracteurs, l'autorité de Cano posait problème. Comme le notait déjà Tigerstedt : « Cano a soumis Annius à une critique impitoyable qui aboutit à une accusation d'hétérodoxie – une chose difficile à dire d'un confrère dominicain et d'un *Magister Sacri Palatii*⁶ ». Comment contredire l'avis d'un confrère si illustre, auquel Quétif et Échard avaient également dédié une notice dans le même volume, en le décrivant comme « un homme de la plus haute compétence divine et humaine à recommander à la postérité⁷ » ?

¹ J. Quétif, J. Échard, *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti*, *op. cit.*, vol. II, p. 4. Pour une liste des œuvres perdus d'Annius de Viterbe, G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, p. 25. Toutefois, il n'est pas possible de savoir si ces œuvres ont existé.

² Cf., E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annus and Graecia Mendax », *op. cit.*, 293

³ J. Quétif, J. Échard, *op. cit.*, p. 5. Il s'agit de la cote Latin 3581 de la BnF, aujourd'hui consultable sous forme numérisée. <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc615155>, consulté le 12 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/29718> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-spania.29718>.

⁴ « ubi criticos congerit illum falsi arguentes », ma traduction. *Ibid.*, p. 6.

⁵ Melchor Cano, *De locis Theologicis Libri duodecim*, Salamanque, Matías Gast, 1563.

⁶ « Cano subjected Annus to a pitiless criticism which culminated in a charge of heterodoxy – a hard thing to say of a fellow Dominican and a *Magister Sacri Palatii* », ma traduction. E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annus and *Graecia mendax* », p. 297 ; Cf., Melchor Cano, Albano Biondi (éd.), *L'autorità della storia profana*, Turin, Edizioni Giappichelli, 1973.

⁷ « vir summa divinarum humanarumque peritia litterarum posteris commendandus », ma traduction. J. Quétif, J. Échard, *op. cit.*, p. 176.

Avant tout, avec l'autorité d'un autre confrère du XVI^e siècle, Leandro Alberti – le même auteur de la vie de la bienheureuse Colombe – qui célébrait l'érudition linguistique d'Annius, et qui déclarait surtout avoir vu personnellement un manuscrit contenant les sources des *Antiquitates*¹. Ensuite, grâce à l'étude récente de l'inquisiteur Tommaso Mazza – « un homme distingué et commissaire général de la sainte inquisition de Rome a écrit une apologie d'Annius et l'a publiée à Vérone en 1679² » –, qui avait consacré presque la moitié de son œuvre à la contradiction, les critiques que le vénérable Melchor Cano avait opposées autant à Annus qu'aux *Antiquitates* avaient de nouveau fait surface³.

Quétif et Échard concluaient leur notice en manière presque conciliante : « Que le lecteur ne s'attende pas à notre critique ici, mais qu'il lise les différents points des auteurs loués des deux côtés, et qu'il accepte ce qu'il pense le plus juste : j'exigerai seulement une chose, que s'il lui plaît de rejeter Béroze, Manéthon, et les autres comme anniens et faux, il ne peut pas considérer Annus comme faussaire et imposteur⁴ ». En particulier, le lecteur ne devait pas croire « l'histoire sans valeur qu'Antonio Augustin rapporte de la bouche de Latino Latini [...] et que Vossius transcrivait à partir de lui⁵ », car il s'agissait évidemment d'un mensonge fabuleux pour calomnier l'érudit viterbois.

À la différence des positions du viterbois Francesco Mariani, qui pendant les mêmes années essayait de prouver l'innocence d'Annius en démontrant l'authenticité des *Antiquitates*, les dominicains parisiens admettaient officiellement la probable origine apocryphe des sources du recueil. De cette façon, ils pouvaient séparer de nouveau ces textes – les faux – de l'éditeur et commentateur, qui n'était plus leur auteur – et donc faussaire – mais juste leur découvreur. Une solution de compromis permettant de sauvegarder la réputation d'un illustre confrère ainsi que de l'ordre des frères prêcheurs, qui se targuaient d'une longue tradition d'érudition autant théologique qu'historique. En effet, l'image d'Annius de Viterbe qui avait été élaboré par ses confrères était celle d'un

¹ J. Quétif, J. Échard, *op. cit.*, p. 6.

² « vir insignis ac sanctae inquisitionis Romae commissarius generalis apologiam pro Annio scripsit ac edidit Veronae 1679 », ma traduction. J. Quétif, J. Échard, *op. cit.*, p. 7.

³ Il suffit à propos de regarder combien de fois le nom de Melchor Cano apparaît dans la table des matières de l'*Apologia*. T. Mazza, *Apologia per frate Giovanni Annio viterbese*, *op. cit.*

⁴ « Censuram nostram hic non expectet lector, auctorum laudatorum diversa momenta utrinque libret, et quod sibi aequius visum fuerit, accipiat : id unum exgerim, ut si Annianos, Berosum, Manethonem et alios ut spurios reiicere placuerit, ne propterea falsarium Annum et suppostorem habeat », ma traduction. J. Quétif, J. Échard, *op. cit.*, p. 7.

⁵ « historiola illa quam ex ore Latino Latini Antonius Augustinus [...] refert, et ex eo Vossius exscribit », ma traduction. *Ibid.*

dominicain parfaitement orthodoxe, un exemple de piété et d'étude, un homme qui était même mentionné dans les *Acta Sanctorum*.

Cette nouvelle représentation arrivait après des décennies de discrédit tant d'Annius que des *Antiquitates*, si l'on exclut la défense de Tommaso Mazza ou les notices rédigées par d'autres dominicains. L'année même de publication du *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti*, en 1721, l'Académie de Lisbonne interdisait officiellement les *Antiquités* d'Annius de Viterbe¹ :

[Les] Directeur, et Censeurs de l'Académie Royal d'Histoire portugaise considérant les dommages qui pourraient résulter de l'ajout de compositions des Académiciens, si certains entre eux suivaient des auteurs apocryphes, leur donnant la même autorité, comme s'ils étaient authentiques [...] ont confié leurs examens à certains Académiciens²

Ainsi les académiciens avaient rédigé et fait imprimer un « Catalogue des auteurs supposés³ », dans lequel on peut lire, à la toute première place « Bérose le Chaldéen, Mégasthènes le Perse, et les autres qui publiâ Jean Annius de Viterbe⁴ ».

Au-delà de cette réfutation officielle de la part d'une académie royale, dans ces mêmes décennies les membres de la république de lettres de toute l'Europe se moquaient ouvertement d'Annius, qualifié de pervertisseur de textes anciens, infâmie d'autant plus indigne que le dominicain avait vécu précisément à la période considérée comme la sortie du savoir des ténèbres. L'image dominante semblait être celle d'un fourbe jacobin, un indigne faussaire, le producteur d'excréments décrit encore en 1728 dans la *Dunciad* d'Alexander Pope. Bref, comme lors du chapitre précédent, l'autorité d'Annius de Viterbe était sérieusement mise en discussion en dehors des cercles dominicains, et le cas d'imposture d'Annius de Viterbe était tellement connu, qu'il était déjà devenu un sujet de thèse : en 1692, un étudiant, Hermann Rüdell, avait soutenu publiquement sa dissertation sur Annius de Viterbe à l'Université d'Altdorf bei Nürnberg, sous la direction

¹ R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 430.

² « Director, e Censores da Academia Real da Historia Portugueza considerando o prejuizo, que se podia seguir ao adintamento das composicoes dos Academicos, se alguns seguissem a Authores apocrifos, dandolhes a mesma authoridade, como se fossem genuinos [...] commetèraon o seu exame a alguns Academicos », ma traduction. *Collecçam dos documentos, estatutos e memorias da Academia Real da Historia Portugueza*, Lisboa Occidental, Pascoal da Sylva, 1721, [il n'y a ni de feuille, ni de pages, ni la signature du cahier].

³ « Catalogo dos authores suppostos », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Berozo Caldeo. Megastenes Persa, e os mais, que publicou Joao Anio Viterbiense », ma traduction. *Ibid.*

du professeur d'histoire et métaphysique Daniel Wilhelm Moller (1642- 1712)¹ et avait repris les positions de Vossius sur l'origine apocryphe des textes et l'imposture du dominicain. D'ailleurs, quelques années auparavant², un autre ancien étudiant de l'université d'Altdorf, Gottfried Wilhelm Leibniz (1646- 1719), mentionnait Annus de Viterbe dans ses écrits : « Je me tiens fort assuré, que le Berosé d'Annius et les Antiquités Etrusques d'Inghiramus sont des pièces supposées³ ».

Si les critiques hors de l'église catholique et hors de l'Italie ne pouvaient pas être contrôlées ni combattues, la question était différente lorsqu'elles provenaient d'autres ordres religieux que les dominicains. La réaction des frères prédicateurs à des déclarations contenues dans une œuvre du célèbre moine mauriste Jean Mabillon (1632- 1707), protégé de Jean- Baptiste Colbert (1619- 1683) et de Louis XIV (1638- 1715), en est un exemple⁴. Après la publication du *De re diplomatica* en 1681, le bénédictin avait été impliqué dans une longue dispute contre le cistercien Armand Jean Bouthillier de Rancé (1626- 1700)⁵ concernant la place que les études devaient avoir dans la vie monastique des bénédictins⁶.

Au sein de cette polémique, dans son *Traité des études monastiques*⁷, d'un côté, Mabillon rappelait que l'ordre des Bénédictins avait eu de véritables érudits dédiés à l'étude des textes, tel que l'abbé Jean Trithème – que nous considérons aujourd'hui comme un faussaire à l'image d'Annius de Viterbe⁸ – : « en effet, qu'y a-t-il de plus misérable, comme dit l'abbé Trithème en parlant à ses religieux qu'un prêtre ignorant ?⁹ ». De l'autre, il confirmait l'utilité particulière des études historiques, en rappelant qu'« une des premières choses que l'on doit observer dans l'histoire, est de se

¹ Hermann Rüdell, Daniel Wilhelm Moller, *Disputationem cicularem de Jo. Annio Viterb. Sub praesidio Dan. Guil. Molleri, Histor. Et Metaphysi. Prof. Publ. Publice tuebitur Hermannus Rüdell*, Nuremberg, Heinrich Meyer, 1692.

² Selon George MacDonald Ross, ce texte daterait des années 1670, G. MacDonald Ross, « Leibniz and Renaissance Neoplatonism », dans Albert Heinekamp (dir.), *Leibniz et la Renaissance*, Wiesbaden, Steiner, 1983, p. 126.

³ G. W. Leibniz, *Die philosophischen Schriften von Leibniz*, éd. par C. I. Gerhardt Berlin, Weidmann, 1890, vol. VII, p. 164. Je ne sais pas si Leibniz a cité Annus de Viterbe ailleurs dans ses écrits.

⁴ Blandine Kriegel, *Les historiens et la monarchie : Jean Mabillon*, Paris, PUF, 1988.

⁵ Alban- John Kraillsheimer, *Armand- Jean de Rancé, abbé de la Trappe*, Paris, Cerf, 2000,

⁶ B. Kriegel, *La querelle Mabillon- Rancé*, Paris, Promeneur, 1992.

⁷ Jean Mabillon, *Traité des études monastiques*, Paris, Charles Robustel, 1691.

⁸ Jacques Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemands de la redécouverte de Tacite à la fin du XVI^{ème} siècle (Contribution à l'étude de la genèse d'un mythe)*, Paris, Honoré Champion, 1977, p. 285- 290 ; Frank L. Borchartdt, *German Antiquity in Renaissance Myth*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1971, p. 127- 135.

⁹ J. Mabillon, *Traité des études monastiques, op. cit.*, p. 26.

défendre de l'erreur où l'on tombe, en prenant le faux pour le vrai¹ ». Ainsi, Mabillon défendait sa méthode, en écrivant qu'« on doit bien prendre garde de ne se pas laisser tromper par certains auteurs supposez dans ces derniers tems [...] telles que sont encore les histoires de Manethon, de Berose, et autres fabriquées par Anne de Viterbe, et par de semblables imposteurs² ». L'une des sources de la méthode de sélection des sources de Mabillon était Melchor Cano, l'autre Jean Bodin : « on peut lire les chapitres quatrième et cinquième de la Methode que Jean Bodin a composée pour la connoissance de l'histoire, quoiqu'il se soit laissé surprendre par les fausses histoires d'Anne de Viterbe³ ». C'est-à-dire les mêmes chapitres, relatifs aux choix des autorités historiques, dont l'autorité de référence était le Métasthène des *Antiquitates*⁴. Paradoxalement, la méthode que Mabillon utilisait pour dénoncer Annius de Viterbe, provenait d'une source – Jean Bodin – qui développait sa méthodologie aussi à partir d'Annius de Viterbe.

Quoi qu'il en soit, les dominicains semblaient n'avoir aucunement apprécié les déclarations du bénédictin relativement à l'ancien Maître du Sacré Palais. Grâce aux *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon* publiés en 1724 par le bénédictin Vincent Thuillier (1685- 1736) de la congrégation de Saint Maur, il est possible de savoir que « le nom d'imposteur que D. Mabillon donnoit à Annius de Viterbe irrita fort les Dominiquains. Le Maître du Sacré Palais poussa la délicatesse de conscience jusqu'à dire qu'il feroit censurer ce Livre par le S. Office⁵ ». En effet « Le Père Ceppi Religieux Augustin en aiant voulu traduire la seconde partie en italien, trouva pour l'impression de grandes difficultez chez le Maître du Sacré Palais⁶ », mais malgré cela il avait réussi à obtenir l'*imprimatur* avec des censures. Le romain Nicola Girolamo Ceppi (1659- 1735) avait effectivement pu publier en 1701 *La Scuola Mabillona*, c'est-à-dire la seconde partie des *Etudes monastiques* qui était dédiée à la méthode historique. Toutefois, l'adjectif d'imposteur à côté du nom d'Annius de Viterbe avait disparu⁷, et la citation sur

¹ *Ibid.*, p. 233.

² *Ibid.*, p. 235.

³ *Ibid.*, p. 238.

⁴ *Ut supra*, I.3.

⁵ Jean Mabillon, *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierry Ruinart*, éd. par Thierry Ruinart et Vincent Thuillier, Paris, François Babuty, Jean- François Josse, Jombert le Jeune, 1724, vol. I, p. 368.

⁶ *Ibid.*, p. 367.

⁷ Jean Mabillon, Girolamo Ceppi, *La Scuola Mabillona nella quale si trattano quei studi, che possono convenire agl'Ecclesiastici*, Rome, Antonio de Rossi, 1701, p. 85.

Jean Bodin était devenue simplement « on peut lire les chapitres quatrième et cinquième de la Methode que Jean Bodin a composée pour la connaissance de l’histoire...¹ ».

En effet, la question d’Annius de Viterbe dérangeait lourdement les dominicains, et d’autres membres de l’église catholique n’avaient pas hésité auparavant à employer stratégiquement cette référence inconfortable contre l’ordre des frères prêcheurs. C’est le cas du jésuite Théophile Raynaud (1583- 1663). Ce dernier avait dédié un chapitre relatif aux livres supposés dans son *Erotemata de malis ac bonis libris*, en considérant Annus de Viterbe innocent du crime d’imposture². Toutefois, lorsque qu’il attaquait sous pseudonyme l’ordre des frères prêcheurs au sein d’une dispute³, il changea entièrement d’avis. Ainsi, dans son *Immunitate autorum cyriacorum a censura*, le dominicain Annus de Viterbe était présenté non seulement en tant qu’imposteur, mais même en tant qu’hétérodoxe « F. Jean Annus de l’Ordre des Prêcheurs, a écrit des livres qu’il a publiés sous le nom de Bérose, Métasthène et Philon de la Bible, pleins d’erreurs contre les Écritures et les histoires profanes⁴ ».

D’ailleurs, les membres de la Compagnie de Jésus avaient été parmi les plus actifs dans la critique à Annus de Viterbe. En 1587, le jésuite Francisco de Ribera (1537- 1591), avait refusé ouvertement l’autorité de Métasthène, en le considérant un auteur fabriqué dans ses commentaires aux prophètes bibliques⁵. À Rome, en 1593, le jésuite rempart de Contre- Réforme Antonio Possevino (1533- 1611) avait rédigé un catalogue de livres, « spéculaire, mais aussi complémentaire à l’*Index librorum prohibitorum*⁶ », dans lequel attaquait directement le dominicain Annus de Viterbe. Dans sa *Bibliotheca selecta*, le jésuite discutait en des termes très négatifs « Sur Bérose,

¹ « Si può leggere il capitolo quarto, e quinto del metodo, che Giovanni Bodino ha composto per la congitione dell’Istoria », ma traduction. *Ibid.*, p. 88.

² Théophile Raynaud, *Erotemata de malis ac bonis libris*, Lyon, Jean Antoine Huguetan, Marc Antoine Ravaud, 1653, p. 164.

³ Cf., O. P. Scott Steinkerchner, « Introduction : Dominicans and Jesuits, through the Centuries », *Journal of Jesuit Studies*, 7, 3 : *Dominicans and Jesuits*, Leiden, Brill, 2020, p. 357- 376.

⁴ « F. Ioannes Annus Ordinis Praedicatorum, confixit libros quos nomine Berosi, Metasthenis, atque Philonis Biblici emisit, scatentes erroribus contra scripturas et seculares historias », ma traduction. *Ibid.*, p. 146.

⁵ Francisco de Ribera, *In librum duodecim prophetarum commentarii*, Salamanque, Guillelmus Foquel, 1587, p. 223.

⁶ « specular ma anche complementare all’*Index librorum prohibitorum* », ma traduction. Candida Carella, « Antonio Possevino e la sua biblioteca ‘selecta’ del principe cristiano », dans E. Canone, *Bibliothecae selectae. Da Cursano a Leopardi*, Florence, Olschki, 1993, p. 510- 511.

Métasthène, Philon *Sur les temps*, et ceux qui sont autour d'Annius¹ », des textes qui avaient été déjà condamnés même par un dominicain, Melchor Cano : « Ce mensonge fut remarqué entre autres par Cano² ». De plus, l'autorité d'Annius de Viterbe était encore plus dangereuse lors qu'elle avait été reprise dans plusieurs textes d'auteur hérétiques, tels que la *Cosmographia* de Sebastian Münster : « ce livre, ensemble avec les erreurs de l'histoire, contient aussi des hérésies³ ». Encore, le célèbre théologien scholastique Francisco Suárez (1548- 1617), lui-même jésuite, avait également attaqué Annus de Viterbe en 1590. Dans le premier tome de ses *Commentaria ac disputationum in tertiam partem divi Thomae*, il écrivait que « cette histoire de Jean Annus a été fabriquée à partir de faux auteurs, et elle n'a plus aucune autorité⁴ ». Ensuite, en 1600, dans le troisième tome du même ouvrage, Suárez avait réfuté nouvellement Annus de Viterbe sur une question plus importante, c'est-à-dire dans une dispute concernant la généalogie de la Vierge Marie. Il mentionnait à ce propos « Jean Annus, dans les commentaires du bréviaire des temps faussement attribué à Philon⁵ », dans lesquels « il enseigne beaucoup de choses fausses et invraisemblables sur ces généalogies, car les Ecritures les contredisent⁶ ». Comme dans le cas de Théophile Raynaud, l'ancien Maître du Sacré Palais pouvait être employé pour montrer que la falsification de l'histoire profane des dominicains n'était que le reflet de leurs erreurs théologiques, contre les saintes écritures.

Ainsi, encore au début du XVIII^e siècle, défendre Annus de Viterbe de l'accusation de faux signifiait également défendre indirectement l'orthodoxie de l'ordre des dominicains. La censure advenue pour la traduction de l'œuvre de Mabillon n'est donc pas si surprenante, et, par ailleurs, les œuvres apologétiques de Mariani – certainement un jésuite, mais avant tout un Viterbois – étaient également cautionnés par le Maître du Sacré Palais, c'est-à-dire un dominicain. Dans les décennies qui précédaient la publication du *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti* il y a donc eu, parallèlement au discrédit, un

¹ « De Beroso, Metasthene, Philone de temporibus, ac de Annio, qui circumferuntur », ma traduction. Antonio Possevino, *Bibliotheca selecta. Qua agitur de ratione studiorum in Historia, in Disciplinis, in Salute omnium procuranda*, Rome, Typographia Apostolica Vaticana, 1593, p. 73.

² « Mendacia illa notavit inter alios Canus », ma traduction. *Ibid.*, p. 75.

³ « hic liber cum erroribus historiae, haeres quoque contineat », ma traduction. *Ibid.*, p. 76.

⁴ « illa historia Ioannis Annii ex falsis autoribus conficta est, et nullam iam habet auctoritatem », ma traduction. J'utilise la deuxième édition de 1592. Francisco Suárez, *Commentaria ac disputationum in tertiam partem divi Thomae*, Lyon, Jean-Baptiste Buysson, 1592, T. I, p 12.

⁵ « Ioannes Annus in commentariis breviarii temporum, falso Phyloni ascripti », ma traduction. F. Suárez, *Commentaria ac disputationum in tertiam partem divi Thomae*, Venise, Polo Ugolino, 1600, T. III, p. 14

⁶ « multa falsa, et improbabilia de his genealogiis docet, qua quia scripturae repugnant », ma traduction. *Ibid.*

effort constant de la part des membres de l'ordre pour défendre Annius de Viterbe, ancien Maître du Sacré Palais, même avec les armes de la censure.

Cependant, l'érudition paraît avoir eu plus de succès que la répression, car la nouvelle image d'Annius de Viterbe élaborée dans l'œuvre de Quétif et Échard avait fini par intéresser les érudits de la république des lettres. Déjà en octobre 1722, un compte rendu de neuf pages du deuxième volume du *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti* publié dans les *Acta Eruditorum*, débutait par deux pages entièrement dédiées à la question Annius de Viterbe : « Mais qui est le plus célèbre, ou plutôt le plus célèbre, Jean Annius ou Nannius de Viterbe [...] qui est raisonnablement nommé par tout le monde à la première place parmi les imposteurs savant ?¹ ». Après un résumé de la notice des deux dominicains, l'auteur du compte rendu rapportait également que : « Nos auteurs permettent ici l'équitable jugement du lecteur, mais ils exigent cette seule chose, que s'il lui plaît de rejeter Bérose, Manéthon, et d'autres, comme anniens et faux, il ne peut pas considérer Annius comme un falsificateur et un imposteur² ». C'est probablement la résonance de la notice de Quétif et Échard dans la république des lettres, grâce à des comptes-rendus comme celui des *Acta Eruditorum*, qui a permis la transformation d'Annius en « bon jacobin » même en dehors de l'ordre dominicain, même dans l'*Encyclopédie*.

Les informations et les autorités sélectionnées par les auteurs du *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti* se retrouvent ainsi de manière systématique jusqu'au siècle dernier. Et il en va de même pour leur conclusion absolutoire. De plus, lors de réemplois successifs, la date de la guérison miraculeuse se fixait à l'année 1498, celle de la publication des *Antiquitates*. Par exemple, le dominicain Antoine Touron (1686- 1775), dans son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique* de 1746, débutait avec le miracle qui « arriva dans le Carême de 1498³ », pour conclure encore une fois avec l'exemple de Latino Latini et l'innocence avérée d'Annius : « il est très- possible que tous ces Ecrits attribués à d'anciens Auteurs, soient fabuleux, et supposés, sans que notre

¹ « Quis vero celebrior vel potius famosior Joanne Annio vel Nannio Viterbiensi [...] qui sane inter doctos impostores vulgo vel primo loco nominatur ? », ma traduction. *Acta Eruditorum anno MDCC XXII*, Leipzig, Johann Grosse II, Johann Friedrich Gleditsch II, 1722, p. 474.

² « Autores nostri iudicium hic aequo lectori permittunt, id unum tamen exigunt, ut, si Annianos, Berosum, Manethonem et alios, ut spurios, reicere placeat, ne propterea tamen Annium falsarium et suppostorem habeat », ma traduction. *Ibid.*, p. 475.

³ Antoine Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint Dominique*, Paris, Babuty, Quillau, 1746, T. III, p. 657

Ecrivain soit lui-même coupable de cette supposition¹ ». De plus, la preuve ultime de l'innocence consistait en des manuscrits perdus « En effet, Léandre Albert, dont la probité n'est pas moins connue que l'Erudition, assure qu'il avoit vu autrefois à Viterbe, les vieux Manuscrits, d'où Annius avoit tiré une partie de ces Pièces² ». Voici la nouvelle biographie du frère.

Le changement ne passa pas inaperçu : l'auteur anonyme de la lettre à l'éditeur de Moréri avait dénoncé la mutation, et de même le barnabite Nicéron s'était rendu compte de l'opération effectuée par les dominicains parisiens. D'où l'exigence en 1730 de réaffirmer qu'« il est clair et certain qu'*Annius* a fabriqué lui-même toutes ces Pièces³ », ainsi que de mettre implicitement en discussion la préparation des « Bibliothécaires des Dominicains⁴ », qui avaient été incapables de fournir une liste adéquate des œuvres de leur ancien confrère⁵. Ainsi, en cette notice, il n'y a aucune guérison miraculeuse ni aucune mention des *Acta Sanctorum*. En outre, le barnabite Nicéron cherchait ouvertement à saper l'autorité de Leandro Alberti en affirmant, qu'« on dit que ce dernier mourut de chagrin d'avoir été la dupe de ces Ouvrages et d'avoir gâté sa description de l'Italie en y melant les Fables dont ils sont remplis⁶ ». De plus, toujours relativement aux *Antiquitates*, il rapportait qu'« on n'a jamais vu aucun Manuscrit de ces prétendus Auteurs⁷ ». Ainsi Nicéron concluait sa notice avec la mention du *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti*, suivi significativement par le grand critique des *Antiquitates*, Gérard Vossius⁸. Pour ce qui concerne le chagrin mortel de Leandro Alberti, je n'ai pas pu trouver la provenance de cette information et je suppose qu'il s'agit d'une invention de Nicéron lui-même.

Toutefois, si « on n'a jamais vu aucun Manuscrit », pourquoi encore en 1966, un philologue et médiéviste érudit comme Marc René Jung souhaitait éplucher les archives et les bibliothèques de France à la quête des manuscrits de Bérose et des autres autorités des *Antiquitates* ? Comment se fait-il que le fantôme d'Annius de Viterbe était apparu à

¹ *Ibid.*, p. 659.

² *Ibid.*, p. 660.

³ J.-F., Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, *op. cit.*, T. XI, p. 6.

⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁵ *Ibid.*, p. 4.

⁶ *Ibid.*, p. 8.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 11.

un spiritiste américain du XIX^e siècle en déclarant que son manuscrit était conservé précisément à la bibliothèque Colbertine ? Pourquoi Fortia d'Urban étudiait-il minutieusement tous les imprimés d'Annius, en supposant l'existence de plusieurs manuscrits ?

Comme l'avait déjà écrit Apostolo Zeno deux cents ans auparavant, pour Jung les « excellents arguments pour l'ancienneté de ces textes, qui seraient donc antérieurs à Annus et témoigneraient ainsi de la bonne foi de celui-ci¹ » provenaient « d'une lettre du P. Le Quien que le P. Labat a reproduite dans ses *Voyages en Espagne et en Italie*² ». En effet, d'après Le Quien, Échard lui avait montré une chronique manuscrite de la première moitié du XIII^e siècle, où, dans un catalogue d'auteurs, auraient figuré, entre autres, Trogue- Pompé, Métasthènes, et Bérose³ ».

En 1730, l'année de la publication du onzième volume des *Mémoires* de Nicéron, le dominicain Jean- Baptiste Labat publiait à Paris le septième tome de ses *Voyages [...] en Espagne et en Italie*⁴, avec ces nouvelles preuves sur l'innocence du confrère Annus. Lors de son passage à Viterbe, Labat s'était arrêté au « Couvent de Dominiquans, appelé Notre Dame de Gradi⁵ », où il y avait une « bibliothèques nombreuse, et bien choisie⁶ », dans laquelle « on y conserve entre les manuscrits les minutes de Jean Annus, qui étoit Religieux de cette Maison⁷ ». Ainsi, une longue digression est consacrée à l'apologie de l'ancien Maître du Sacré Palais, dans le but de discréditer un autre récit de voyage : « Il est vrai que quelques modernes, et entre- autres Misson l'accusent de filouterie dans les Histoires, et les inscriptions que nous avons de lui. Ils auroient du parler avec plus de respect d'un écrivain celebre, plein de religion, et de bonne foi⁸ ». Il s'agit du protestant lyonnais Maximilien Misson (c. 1650- 1722), qui avait également voyagé en Italie en 1688. Dans son *Nouveau voyage d'Italie*, il remarquait que les Viterbois :prétendent que l'ancienne Viterbe Hetrusque fut bastie par Isis et Osiris, et ils produisent quelques inscriptions Grecques et Latines [...]. Mais ayant esté averti à Rome, que ces inscriptions

¹ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, op. cit., p. 47.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Jean- Baptiste Labat, *Voyages du P. Labat de l'ordre de FF. prescheurs, en Espagne et en Italie*, Paris, Jean- Baptiste Delespine, Charles J. B. Delespine, 1730, T. VII.

⁵ *Ibid.*, p. 94.

⁶ *Ibid.* p. 95.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

estoyent supposées, et qu'elles sont comme on croit, de la façon du Dominicain Jean Annius [...] qui faisoit metier de ces sortes de filouteries, je ne me suis pas amusé à les copier¹ ». Donc Labat, après avoir attaqué Misson à cause de certains mensonges dans son récit de voyage – « J'ai remarqué en passant quelques unes de faussetés qu'il nous a débitées [...] et cependant je ne l'ai point traité de filou² » –, reprenait la défense de son ancien confrère, dont le « malheur est d'avoir puisé dans de mauvaises sources, de n'avoir pas assez examiné les manuscrits sur lesquels il a travaillé³ ».

Dans le *voyage* de Labat, les références sont de nouveau « le celebre Historien Leandre Alberti⁴ » et « le Père Thomas Mazza⁵ », tandis que la liste des œuvres attribuées à Annius de Viterbe semblerait provenir de la notice de Quétif et Échard⁶. Toutefois, l'autorité principale pour mener l'apologie d'Annius était « le sçavant Père le Quien, si estimé, et si connu dans la Republique des Lettres⁷ », dont Labat rapportait un « abregé par écrit⁸ » contenant « ce qu'il pensoit de cet Auteur [Annius]⁹ ».

L'abrégé, qui est imprimé à l'intérieur des *Voyages*, débute par une déclaration de sincérité de la part de Michel Le Quien, qui au travers de plusieurs exemples expliquait que « Si je prétends justifier mon confrere du crime de falsification, ce n'est ni par intérêt, ni par préjugé que je prens ce parti. Jamais l'intérêt, ni le préjugé, ne m'en ont fait prendre de parti contraire à la verité¹⁰ », car « il regne parmi nous une franchise qui nous fait condamner librement nos confreres, quand nous les trouvons en faute, quelque considerable que soit le rang qu'ils tiennent, ou qu'ils ont tenu parmi nous¹¹ ». Contrairement à l'apologie de Mazza ou de Mariani, celle de Le Quien se fondait uniquement sur la quête des sources primaires : il s'agissait de connaître les textes employés par Annius de Viterbe, donc de trouver les traces manuscrites d'auteurs des *Antiquitates* antérieurs à 1498, dans le but de disculper le frère. Heureusement « le Père Echard mon confrere, me mit entre les mains un Catalogue d'Auteurs qu'il avoit trouvé

¹ Maximilien Misson, *Nouveau voyage d'Italie, fait en l'année 1688 [...] seconde partie*, La Haye, Henri van Bulderen, 1691, p. 124.

² Jean-Baptiste Labat, *op. cit.*, p. 96.

³ *Ibid.*, p. 95.

⁴ *Ibid.*, p. 97.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 96.

⁷ *Ibid.*, p. 97.

⁸ *Ibid.*, p. 98.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 99.

¹¹ *Ibid.*, p. 100.

cités dans une Chronique manuscrite compilée entre l'en 1220 et 1230, qui est dans la Bibliothèque de M. Colbert. Il me chargea de la montrer à un sçavant homme¹ ». Donc, Jacques Échard, le même rédacteur des *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti* avait trouvé cette collation, qui contenait parmi ses sources un « *Orosius de Historia Chaldeorum*² » et un « *Metastenes de Historia Indica*³ ». Le premier avait été corrigé par Le Quien en *Berosius*⁴ : s'agissaient-ils des mêmes Métasthène et Bérose des *Antiquitates* ? Le Quien rappelait comment :

Le sçavant homme à qui j'ai montré le Catalogue, sans lui dire ma pensée, s'écria tout d'un coup, voilà votre *Annius* justifié de la fausseté qu'on lui impute. Il reconnut sur le champ que les faux Manethon, Berose, Metastene qu'*Annius* a publiés, existoient fort long-tems avant lui, et que par consequent ces Ouvrages n'étoient pas de l'invention d'*Annius*⁵.

Malheureusement, ajoutait Le Quien, « Je me suis toujours plaint au Pere Echard, de ce qu'il n'avoit pas eu soin de marquer le numero de ce manuscrit de Monsieur Colbert⁶ » !

Ainsi, le manuscrit susceptible d'innocenter le frère aurait lui-même disparu et, depuis 1730, les tentatives pour l'identifier, conduites par d'éminents spécialistes, ont toujours été vouées à l'échec. Serait-il encore conservé à la BnF ? L'hypothèse semblerait cohérente : nous savons que parmi les textes employés par *Annius de Viterbe* pour la rédaction des *Antiquitates* se trouvent plusieurs chroniques médiévales viterboises relatant l'arrivée de Noé à Viterbe ainsi que le passage d'Hercule⁷. De même, au moins un des chroniqueurs, Geoffroy de Viterbe (v. 1125- v. 1191)⁸, avait fait référence autant à Bérose le Chaldéen qu'à Manéthon l'Egyptien – mais pas à Métasthène –, en utilisant les fragments conservés dans le *Contre Apion* de Flavius Josèphe⁹. Toutefois, aucune de ces autorités plus anciennes ne transmettait des sources entières telles qu'*Annius de Viterbe* les publiait.

¹ *Ibid.*, p. 100- 101.

² *Ibid.*, p. 101.

³ *Ibid.*

⁴ « Je crois qu'au lieu d'*Orosius de Historia Chaldeorum*, il faut lire *Berosius* ». *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 102.

⁶ *Ibid.*

⁷ G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo, op. cit.*, p. 27- 28.

⁸ Maria E. Dorninger, *Gottfried von Viterbo. Ein Autor in der Umgebung der frühen Staufer*, Stuttgart, Heinz, 1997.

⁹ W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*, p. 76- 87.

Une autre preuve textuelle avancée par Le Quien serait celle d'un pseudo- Philon, qui cependant, comme Tigerstedt l'a déjà démontré, n'est aucunement le Philon édité dans l'*editio princeps* des *Antiquitates*¹. Je crois possible qu'il s'agisse ici encore d'un autre pseudo- Philon, c'est- à- dire le *Liber Antiquitatum Biblicarum* qui avait été inséré dans le corpus des *Antiquitates* à partir de l'édition de Sebastian Gryphe de 1552 à la place du Philon annien². D'autres chroniques universelles sont convoquées par Le Quien comme les témoignages possibles de compilation de fausses antiquités précédant le recueil annien ; cependant, aucune d'entre elles ne mentionne les autorités éditées par Anniius³. Ces attestations ne devaient pas sembler suffisantes même pour Le Quien, qui terminait, encore une fois, avec Leandro Alberti :

A tous ces témoignages d'Auteurs [...] j'ajouterai celui de Leandre Albert écrivain très- curieux, et très- exact [...] Il rend ce témoignage à Anniius pag. 115 que quoique bien des gens le regardassent comme un fourbe, qui avoit supposé plusieurs sortes d'Ouvrages Historiques, ils les avoit pourtant trouvé lui- même, il y avoit long- temps, dans les recherches qu'il avoit faites⁴.

De cette façon, le manuscrit retrouvé et reperdu par Échard et Le Quien trouverait dans le récit d'un autre dominicain, Leandro Alberti, la confirmation que « C'est dans ces mauvais et infidèles Ecrivains, que *Anniius* a puisé ce qu'on lui reproche. Ce qui j'en dit ci- dessus suffit pour le justifier du crime de supposition⁵ ». La faute revient aux chroniqueurs du XI^e ou du XII^e siècle, des périodes qui « ont été feconds en ouvriers, qui ont fabriqué un grand nombre de fausses pieces, gens oisifs, et ignorans⁶ ». Bref, d'une époque qui précédait la fondation de l'ordre dominicain.

Certes, le récit de Jean- Baptiste Labat a connu une très grande réception, et peut- être que quelqu'un cherche encore le manuscrit perdu. Je trouve en tout cas curieux que Mabillon, le protégé de Colbert, curateur de la Bibliothèque Royale, qui connaissait également les *Antiquitates*, n'ait pas croisé un manuscrit médiéval avec des auteurs tels

¹ E. N. Tigerstedt, « *Ioannes Anniius and Graecia Mendax* », *op. cit.*, p. 299.

² Fausto Parente, « *Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo* », dans *Paideia Cristiana. Studi in onore di Mario Naldini*, Rome, GEI, 1994, p. 153- 172.

³ Jean- Baptiste Labat, *op. cit.*, p. 102- 106.

⁴ *Ibid.*, p. 107.

⁵ *Ibid.*, p. 109.

⁶ *Ibid.*, p. 109.

que Bérose et Métasthène. Également, Jacques Échard avait accès à la bibliothèque Colbertine et donnait avec une exactitude minutieuse la cote du manuscrit du *De futuris Christianorum triumphis* : comment n'avait-il pas pu donner la cote du manuscrit des sources des *Antiquitates* ? Comment est-il possible que cette histoire de redécouverte n'eût pas été remarquée dans la notice qui ouvrait le deuxième volume du *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti* ? Différemment de la tradition dictionnariste, je peux m'imaginer qu'une intentionnalité apologétique se trouve derrière les manœuvres interprétatives des frères dominicains. En ce cas-là, je parlerais même de dépistages textuels, exploitant le *topos* du manuscrit retrouvé pour certifier l'innocence d'Annius¹. Au-delà de l'intentionnalité, pour ce qui concerne cette tradition apologétique, il est certain que l'abrégé de Le Quien a obtenu de bons résultats, comme le montre, parmi les nombreux exemples, la déjà citée *Storia della letteratura* de 1784 par Girolamo Tiraboschi :

On ne peut que se demander si Jean Annius doit être considéré comme un imposteur, ou s'il doit simplement se croire trop simple et trompé. Beaucoup l'accusent d'avoir audacieusement tout supposé, et ajoutent même qu'il s'agissait d'une fraude à laquelle il recourait souvent, cachant sous terre des statues, des bronzes et d'autres œuvres récentes, pour les déterrer ensuite et les faire passer pour de vénérables vestiges de l'antiquité. Apostolo Zeno, qui estime qu'Annio a été trop facilement trompé par des imposteurs, et qui en donne pour preuve, entre autres, le témoignage du savant dominicain P. Le Quien, qui affirme que dans la bibliothèque Colbertine se trouvait un codex de plus de deux siècles, antérieur à Annio, dans lequel étaient insérées les histoires fictives de Bérose, de Mégasthène, et d'autres encore².

¹ Jan Herman (dir.), *Topos du manuscrit trouvé. Hommages à Christian Angelet*, Louvain, Paris, Éditions Peeters, 1999.

² « Si può disputar solamente, se Giovanni Annio debba aversi in conto di impostore, ovvero debba sol credersi troppo semplice ed ingannato. Molti gli dan la taccia di aver arditamente supposta ogni cosa, anzi aggiungono, che era questa una frode, di cui spesso egli usava, nascondendo sotterra statue, bronzi, e altri recenti lavori, e disotterrandoli poi, e spacciandoli come venerandi avanzi d'antichità, Tale accusa però io non veggo che sia abbastanza fondata sulla testimonianza di Scrittori degni di fede, e seguio perciò volentieri il sentimento de Ch. Apostolo Zeno, il quale crede, che l'Annio si lasciasse troppo facilmente ingannare da qualche impostore ; e a provarlo reca fralle altre cose la testimonianza del dotto P. Le Quien Domenicano, il quale afferma, che nella Biblioteca Colbertina trovavasi un Codice di oltre a due secoli anteriore all'Annio, in cui erano inserite le finte Storie di Beroso, di Megastene, e d'altri », ma traduction. G. Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana, op. cit.*, T. 6.2, p. 17- 18.

Malgré cela, celui de Le Quien n'est que l'un des récits liés aux manuscrits perdus d'Annius de Viterbe. En effet, toute histoire de redécouverte a besoin d'une histoire de perte, et pour être retrouvés, les manuscrits doivent avoir été égarés auparavant. Ces manuscrits qui avaient été vus par des témoins – Le Quien, Echard, et le « sçavant homme » – et reperdus tout de suite, comment avaient-ils disparus la toute première fois ? Un récit de perte était déjà disponible dès la seconde moitié du XVII^e siècle ; un autre frère de l'ordre, encore une fois l'inquisiteur Tommaso Mazza, avait expliqué dans son *Apologia* les raisons de la disparition des manuscrits qui auraient été au fondement des *Antiquitates*. Comme l'a écrit un spécialiste de Leandro Alberti, Giancarlo Petrella¹, Mazza soutenait que ces manuscrits, avec d'autres œuvres perdues² auraient été transférés en Espagne par le cardinal Bernardino Carvajal (1456- 1523) après la mort d'Annius de Viterbe :

il existe encore cette opinion, qu'après la mort à Rome [d'Annius] Bernardo Carvajal espagnol, cardinal de la Sainte Croix, qui l'aimait et l'estimait beaucoup [Annius], devenait le possesseur de tous ses manuscrits [d'Annius] : raison pour laquelle on croit que ce cardinal les amena avec lui en rentrant en Espagne, et qu'ils soient encore cachés en quelque lieu connu par peu de gens, et examinés par personne³

Mazza ne donne pas de sources pour cette opinion, qui contredirait toutefois l'information donnée par Jean- Baptiste Labat. Cela, à moins que les manuscrits aient été retrouvés par des inconnus dans leur lieu secret en Espagne et ramenés ensuite à Paris, ou encore que plusieurs manuscrits dont les textes des *Antiquitates* aient été tirés : impossible de le savoir. Ce qui me paraît intéressant est l'autorité qui est impliquée dans ce récit, Bernardino Lopez de Carvajal (1456- 1523). Celui- ci n'était pas une personnalité quelconque, mais il était mentionné avec Garcilaso de la Vega par Annius de Viterbe dans la dédicace de son *editio princeps* des *Antiquitates*. Malgré cela, en l'absence de témoignages plus certains, Mazza revenait également à une autre autorité :

¹ Giancarlo Petrella, *L'officina del geografo. La "Descrittione di tutta Italia" di Leandro Alberti e gli studi geografico- antiquari tra Quattro e Cinquecento*, Milan, Vita e Pensiero, 2004, p. 75.

² Si elles ont existé.

³ « vive ancora quest'opinione, che seguito la morte in Roma si facesse possessore di tutti i suoi scritti Bernardo Carvajal Spagnolo, Cardinale Santa Croce, quale molto l'amava, e stimava : onde si crede che questo Cardinale, ritornando in Spagna, seco gli asportasse, e stiano pur tutta via riposti in qualche luogo a pochi noto, e da nessuno osservati », ma traduction. T. Mazza, *Apologia, op. cit.*, p. 6.

Voici Leandro Alberti écrivain plein d'autorité et crédit, autant acclamé par sa noble célébrité que par l'approbation commune. Celui donc par sa foi, la foi d'un Religieux, d'un Prêtre, d'un Écrivain public et faisant autorité, témoin d'avoir lui-même, quand il était jeune, vu tous les originaux authentiques des anciens livres susmentionnés¹.

Ainsi, j'arrive au témoin le plus prestigieux, Leandro Alberti, l'autorité qui paraît la plus certaine pour démêler le mystère des manuscrits. Pour les confrères apologistes, Alberti était une source fondamentale au moins pour trois raisons : il était l'auteur d'une œuvre reconnue, avec une large réception ; il transmet un témoignage autoptique de l'existence de manuscrits des *Antiquitates* ; il un chronologiquement très proche à Annius de Viterbe. L'ouvrage en question est la *Descrittione di tutta Italia* de 1550², un texte chorographique qui, comme l'avait remarqué Le Quien, était dédié « à Henry second Roi de France, et à Catherine de Medici son épouse³ ». Cela probablement pour reconfirmer, presque deux siècles plus tard, l'officialité de l'œuvre et la validité de son auteur, Alberti, face à un public de lecteurs français.

Si Leandro Alberti avait déjà mentionné Annius de Viterbe dans son œuvre hagiographique, la vie de Colombe de Rieti, et il avait déjà employé les sources des *Antiquitates*, dans son premier livre des histoires de Bologne, en 1541⁴, dans sa description de l'Italie, l'apport du recueil annien est bien plus important : « Il ne fait aucun doute que le nom le plus important de la *Descrittione* est celui, déjà mentionné, d'un autre dominicain : Giovanni Nanni ou Annio da Viterbo⁵ ».

En particulier, Alberti ne se limitait pas à employer les informations tirées de sources des *Antiquitates*, mais il offrait un récit apologétique pour en légitimer son usage, contre les détracteurs. La défense des textes demandait la séparation de l'éditeur et

¹ « Ecco Leandro Alberti Scrittore di tanta autorità, e credito, quanto dall'applauso commune, e dalla nobil fama acclamato ne viene. Questo dunque su la sua fede, fede d'un Religioso, d'un Sacerdote, d'un publico, ed autorevole Scrittore ; testifica d'haver esso, quand'era giovine, veduti tutti gli originali autentici de suddetti libri antichi », ma traduction. *Ibid.*, p. 21

² Leandro Alberti, *Descrittione di tutta Italia*, Bologne, Anselmo Giaccarelli, 1550.

³ J.- B. Labat, *op. cit.*, p. 107.

⁴ L. Alberti, *Libro primo della deca prima delle historie di Bologna*, Bologne, Bartolomeo Bonardo, Marcantonio Grossi, 1541.

⁵ « nell'intelaiatura della *Descrittione* non c'è dubbio che il nome più importante è quello già ricordato di un altro domenicano : Giovanni Nanni o Annio da Viterbo », ma traduction. Adriano Prosperi, « L'Italia di un inquisitore », dans Massimo Donattini (dir.), *L'Italia dell'Inquisitore. Storia e geografia nell'Italia del Cinquecento nella Descrittione di Leandro Alberti*, Bologne, Bononia University Press, 2007, p. 22.

commentateur des sources, Annius de Viterbe, des véritables auteurs de ces dernières, dont Alberti donne une liste :

Cet Annius était Maître du Sacré Palais, un homme très érudit, non seulement en théologie et en lettres latines, mais aussi en grec, en hébreu, en araméen et en chaldéen ; et très diligent dans l'étude des antiquités, comme il ressort clairement des ouvrages qu'il a écrits, et notamment des Commentaires sur Caton, Fabius Pictor, Myrsile de Lesbos, Archilocus du Temps, Xénophon des Équivoques, Philon le Juif, Métasthène le Perse, Bérose le Chaldéen, une partie de l'Itinéraire d'Antonin, l'Édit de Didier roi des Lombards, le Vertumnien du quatrième livre des Élégies de Propertius, sur l'Apocalypse de saint Jean, avec de nombreuses questions et théories curieuses¹.

Donc, d'Alberti provenait également la représentation du Viterbois comme expert de grec ancien et de langues orientales, une information que, au moins par rapport au grec, Annius de Viterbe même niait à l'intérieur de ses commentaires susmentionnés². Cependant, l'information la plus importante concernait le témoignage autoptique des manuscrits viterbois :

C'était assurément un homme d'une grande et curieuse intelligence, bien que certains le calomnient en disant qu'il a falsifié ces fragments de Caton, ainsi que d'autres sous le nom de tels auteurs, n'ayant pas vu les livres anciens de ces auteurs, comme moi, qui étant très jeune, je les ai vus. C'est pourquoi je ne doute pas que, s'ils les avaient vus, ils n'accuseraient pas un tel homme d'une telle chose³.

¹ « Questo Annio fu maestro del Sagro palagio, uomo molto dotto, non solamente in teologia e nelle lettere latine, ma etiando grece, ebreo, arameo e caldaico ; e diligentissimo vestigatore delle antichità, come chiaramente si vede dall'opere da lui scritte e massimamente dalli Commentari fatti sopra Catone, Fabio Pittore, Mirsilo Lesbio, Archiloco Di tempi, Xenofonte Degli Equivoci, Filone Giudeo, Mettastene Persa, Beroso Caldeo, parte dell'Itinerario di Antonino, lo Editto di Desiderio re di Longobardi, il Veruniano del quarto libro delle Elegie di Propertio, sopra l'Apocalisse di s. Giovanni, con molte curiose questioni e istituzioni e con altre scritture », ma traduction. L. Alberti, *Descrittione*, *op. cit.*, f. C. Mv. *Cit.* dans G. Petrella, *op. cit.*, p. 74.

² Amanda Collins, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Annius of Viterbo, Etruscan Inscriptions, and the Origins of Civilization », *op. cit.*, p. 62.

³ « Certamente fu un uomo di grande e curioso ingegno, avenga che da alcuni sia calonniato, dicendo lui aver finto quelli frammenti di Catone, con quegli altri sotto nome di tali auttori, non avendo veduto gli antiqui libri di detti auttori come io, già essendo molto giovane, vedi. Là onde non dubito che se gli avessero veduti, non tassarebbero tanto uomo di tal cosa », ma traduction. L. Alberti, *Descrittione*, f. C. Mv.

Comme l'a remarqué déjà Petrella, « Ce passage semble en fait anticiper ce qui, quelques siècles plus tard, une fois la fausseté des fragments pseudo- anciens démontrée, sera la ligne de défense officielle de l'Ordre dominicain : Annius était de bonne foi, convaincu de l'authenticité des textes qu'il avait recueillis, et a donc été personnellement trompé¹ ».

De plus, au travers des extraits apologétiques d'Alberti, il est également possible de comprendre pourquoi la controverse sur les *Antiquitates* déclenchée de nouveau par Tommaso Mazza plus d'un siècle plus tard, avait comme épigone la ville de Vérone. En effet, Leandro Alberti, à la suite du récit de Caton des *Antiquitates* avait attribué l'origine de cette ville aux anciens Toscans², en réfutant dans le même passage les critiques, remontant au début du XVI^e siècle, de Sabellicus (v. 1436- 1506) et Volaterranus (1451- 1522), qui « s'insurgent contre Jean Annius de Viterbe, le commentateur desdits livres, comme contre quelqu'un qui aurait blasphémé et ruiné toute la géographie ainsi que la latinité et la candeur de Caton, bien qu'ils ne le nomment pas³ ».

Si Alberti avait largement puisé des *Antiquitates* à une époque, le milieu du XVI^e siècle, où ces références n'étaient pas encore obsolètes, mais vivantes, rééditées et discutées, la réception de la *Descrittione* a été marquée, spécialement à partir du XVII^e siècle, du reflet négatif d'Annius de Viterbe. Les discours apologétiques des Dominicains des XVII^e et XVIII^e siècles s'appuyaient donc sur une autorité déjà vacillante. En effet, c'est exactement à cause de son usage des sources anniennes, que l'œuvre d'Alberti a été longtemps considérée « un mélange inélégant de faits et de fiction⁴ », et le dominicain bolognais un crédule, trompé par de fausses antiquités.

Toutefois, le témoignage des manuscrits restait important et la mort de chagrin d'Alberti racontée par Nicéron finissait même par confirmer la bonne foi du dominicain

¹ « Il brano, per certi versi, sembra infatti anticipare quella che alcuni secoli dopo, una volta dimostrata la falsità dei frammenti pseudo antichi, sarà la linea difensiva ufficiale dell'Ordine domenicano : Annio cioè era in buona fede, convinto egli stesso dell'autenticità dei testi che aveva raccolto, e perciò fu ingannato in prima persona », ma traduction. G. Petrella, *op. cit.*, p. 74.

² *Ibid.*, p. 67.

³ « grandemente esclamarono contra Giovanni Annio viterbese comentatore de' detti libri, sì come contra uno che avesse bestemmiato e rovinato tutta la giografia insieme con la latinità e candidezza di Catone, benché però non lo nominano », ma traduction. *Cit.* dans G. Petrella p. 73 ; Cf. Marica Milanese, « Leandro Alberti, *historicus itinerarius* », dans Massimo Donattini (dir.), *L'Italia dell'Inquisitore. Storia e geografia dell'Italia del Cinquecento nella Descrittione di Leandro Alberti*, Bologne, Bononia University Press, 2007, p. 258.

⁴ « an inelegant medley of fact and fiction » ma traduction. *Cit.* dans Jeffrey A. White, « Chorography as Culture : Biondo Flavio and Leandro Alberti », dans *Commentaria Classica*, vol. 6, 2019, p. 69.

bolonais, trompé par des faux dont il en avait pourtant vu les manuscrits. Quels manuscrits avait-il vus exactement ? Les manuscrits existaient-ils, ou s'agissait-il seulement d'un récit stratégiquement placé par Alberti afin de défendre son ancien confrère ? Il est impossible de le savoir. Ce qui est possible, c'est de remonter encore d'un degré dans le récit des manuscrits, car dans l'économie de cette histoire à l'allure borgésienne, le témoignage d'Alberti n'est qu'un passage parmi d'autres :

Plus le truquage est sobre et d'apparence sérieuse, plus ces narrations prennent d'importance [...]. Le faux a besoin d'une histoire d'origine et d'une histoire de redécouverte pour établir sa temporalité compliquée. Il demande une multiple enveloppe narrative, qui circule à travers plusieurs trajectoires ou directions du temps. Mais si le faux fonde sa vraisemblance sur du sable mouvant, on ne peut pas se dissimuler que les découvertes authentiques lui ressemblent [...]. Que la donnée anachronique soit vraie ou fausse, elle doit s'expliquer ; inventée ou réelle, il lui faut un récit qui marie le temps¹.

Il me faut donc remonter au premier récit qui devrait marier tous les autres, celui qui en premier employait le *topos* du manuscrit retrouvé. C'est-à-dire Annius de Viterbe dans les commentaires de l'*editio princeps* des *Antiquitates*, à Rome en 1498.

La première mention à un manuscrit se trouve au début du commentaire au troisième livre de Bérose le Chaldéen, et décrit l'obtention de ce dernier par Annius de Viterbe : « En outre frère Mathias, depuis longtemps provincial d'Arménie de notre ordre, qu'avant d'être à Gênes, avait été reçu à un hôtel de Come, et dont le confrère Maître George, également Arménien, m'a fait cadeau de ce florilège de Bérose² ». L'identité de ces deux frères a été, peut-être, confirmée par Weiss dans sa biographie d'Annius de Viterbe : de leur rencontre avec Annius et du passage du manuscrit, il n'y a pourtant aucune trace³.

La deuxième mention concerne un autre manuscrit duquel proviendraient toutes les autres sources. Celui-ci sortirait de la collection d'un certain Guillaume de Mantoue, sur lequel nous ne disposons d'aucune information, hors celles données par Annius, : « Le

¹ J. Schlanger, *Présence des oeuvres perdues*, op. cit., p. 122.

² « Frater autem Mathias olim provincialis Armeniae ordinis nostri quem existens prior Genuae illum Comi hospitio excepi et a cuius socio magistro Georgio similiter Armeno, hanc Berosi deflorationem dono habui », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, op. cit., f. P vi r.

³ R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », op. cit., p. 430- 431.

fait que Guillaume soit un personnage fictif inventé par Annius afin d’assurer la médiation de l’origine des livres qu’il a publiés semble presque certain [...]. La raison pour laquelle Annius a choisi l’année 1315 et Mantoue pour cet intermédiaire est ouverte aux interprétations¹ ». En effet, ce Guillaume était mentionné dans le commentaire en ouverture des *Origines* de Caton : « Je n’ai pas pu l’avoir [Caton] intègre, mais seulement en fragments désordonnés dans les antiquités récoltées par un tel maître Guillaume de Mantoue² ». Dans les commentaires des deux fragments de l’itinéraire d’Antonin le Pieux, Annius a donné aussi la datation de l’activité de Guillaume : « Le sujet sont deux fragments qui me sont arrivés du recueil de maître Guillaume, récoltés dans l’année du salut 1315³ ». La collection de Guillaume revenait une dernière fois dans la vingt- sixième des *annianae quaestiones*⁴.

Enfin, Annius proposait un bref récit concernant l’arrivée de ces textes à Viterbe, dans la toute première des *annianae quaestiones* adressée à son cousin et confrère Tommaso : « les dits et écrits desquels je ramenaï avec moi de Mantoue à Viterbe, quand je retournaï avec mon seigneur le très révérend Paolo di Campofregoso, cardinal de San Sixte⁵ ».

Donc, d’un côté le manuscrit provenant d’Arménie, contenant seulement Bérose⁶, de l’autre, toutes les autres autorités qui étaient contenues dans le recueil que Guillaume de Mantoue avait collectionné en 1315, et qu’Annius amena avec soi à Viterbe. Toutes sauf Manéthon, qui n’est pas explicité comme ayant été fourni par les frères arméniens – ce qui semblerait logique, vu que son œuvre est une continuation de celle de Bérose – ni comme étant présent dans la collection de Guillaume de Mantoue. Si le récit des commentaires des *Antiquitates* pouvait fonctionner avec le témoignage d’Alberti – qui disait avoir vu les manuscrits à Viterbe –, à l’inverse, il correspondait mal avec le

¹ « That William is a fictive personage invented by Annius to mediate the origin of the books he published seems almost certain [...]. Why Annius picked the year 1315 and Mantua for this intermediary is open to speculation », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 148.

² « Non potui eum [Caton] integrum habere, nisi fragmenta et quidem inordinata in Collectaneis vetustis cuiusdam magistri Guilielmi Mantuani », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, *op. cit.*, f. B v.

³ Argumento sunt duo fragmenta que apud me sunt ex collectaneis magistri Guilielmi, collecta anno Salutis M ccc xv », ma traduction. *Ibid.*, f. N iii v^o.

⁴ *Ibid.*, f. h v v.

⁵ « quorum dicta et scripta e Mantua mecum retuli Viterbum, cum regressus essem cum reverendissimo domino meo, domino Paulo de Campo Fulgoso, Cardinali sancti Sixti », ma traduction. *Ibid.*, f. h iv r.

⁶ Walter Stephens mentionne également la présence de Manéthon dans le manuscrit de George d’Arménie, pourtant, le commentaire d’Annius mentionne seulement Bérose. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 149.

témoignage de l'abrégé de Le Quien : comment ce dernier a-t-il pu voir un manuscrit du XIII^e siècle contenant Bérose et Métasthène si ces deux autorités avaient été obtenues séparément par Annius de Viterbe ?

Ainsi, ces récits sont incohérents entre eux et leur trouver une cohérence demanderait l'élaboration d'un autre récit encore. Tiendra-t-on cette incohérence comme un témoignage d'une manipulation intentionnelle, comme je le suppose pour Le Quien et pour les autres apologistes dominicains, ou comme une attestation des accidents et hasards qui caractérisent toute transmission textuelle ?

Quoi qu'il en soit, je peux du moins essayer de ranger en ordre les récits de manuscrits perdus retrouvés : en premier, le manuscrit qu'un frère dominicain d'Arménie avait donné à Annius de Viterbe à Gênes, et le recueil de textes que ce dernier avait trouvé dans l'archive privé d'un certain Guillaume de Mantoue ; ensuite, les manuscrits que le dominicain Leandro Alberti dit avoir vus à Viterbe en sa jeunesse ; après, les manuscrits dont le dominicain Tommaso Mazza soutient qu'ils ont été amenés en Espagne par Bernardino Carajal ; enfin, le manuscrit de la Colbertine dont Jean-Baptiste Labat fait mention, et qu'il connaît à partir d'un abrégé du dominicain Michel Le Quien, qui soutient à son tour l'avoir vu une fois avec le dominicain Jacques Échard. Ce même Échard qui est l'auteur de la notice apologétique de 1721 sur Annius de Viterbe. Enfin, on pourrait ajouter à cette liste les nombreuses mentions dans des textes de toute sorte qui, d'après Le Quien, avaient repris le récit du manuscrit perdu et retrouvé.

Est-ce que les dominicains ont élaboré une complexe existence textuelle pour un objet matériellement inexistant ? Il n'y a aucune preuve définitive pour consacrer une vérité quelconque, et personnellement je préfère la première interprétation. En effet, il semblerait que « La recette est toujours la même : on commence par l'histoire d'un manuscrit, transmis ou retrouvé miraculeusement : d'où vient que cette fiction n'a jamais cessé de séduire les écrivains, et qu'ils la reprennent effrontément les uns après les autres, comme si elle était toujours fraîche ?¹ ».

Si je considère tous les récits de ce répertoire comme fictifs, il est possible de s'imaginer le *topos* d'un manuscrit retrouvé au deuxième degré : des dominicains qui, afin de sauver la figure auctoriale d'un apocryphe s'appuyant sur de prétendus manuscrits retrouvés, recourent eux-mêmes à la fiction du manuscrit retrouvé, sans savoir

¹ Cit., Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne 1680- 1715*, op. cit., p. 33- 34.

eux- mêmes si ces manuscrits ont existé ou pas. L'histoire de la tradition apologétique d'Annius par l'ordre des frères prêcheurs serait donc le *topos* surabondant d'un manuscrit perdu, retrouvé, perdu, retrouvé et reperdu. Retrouverons- nous l'une des itérations de ces manuscrits, à Viterbe, en Espagne ou à Paris ? Cela est improbable, et tout ce que je peux faire, c'est de reparcourir les textes qui mentionnent des témoins qui disent les avoir vus. Pour l'instant, les manuscrits restent une œuvre perdue, ou qui n'a jamais existée, dont la seule trace est textuelle. La seule chose qui rapproche tous ces récits des manuscrits est la nécessité de légitimer une œuvre comme authentique – tel est le cas d'Annius de Viterbe, de Leandro Alberti et de Tommaso Mazza –, ou du moins existant au- delà de la fiction d'un faussaire présumé – comme pour Jean Baptiste Labat, Michiel Le Quien et ceux qui les citent – : « Le besoin de légitimer l'œuvre comme vraie, ou d'attribuer à autrui sa non- vérité, génère donc paradoxalement du mensonge, au- delà du fait que toute fiction (toute écriture) coïncide avec un acte de mensonge, même si c'est sans profit apparent ou immédiat¹ ».

¹ « L'esigenza di legittimare l'opera come vera, o di attribuire ad altri il suo non esserlo, genera dunque paradossalmente menzogna, al di là del fatto che ogni finzione (ogni scrittura) coincide con un atto del mentire, sia pure senza apparente o immediato profitto », ma traduction. Monica Farnetti, *Il manoscritto ritrovato. Storia letteraria di una finzione*, Florence, Società Editrice Fiorentina, 2005, p. 16.

6. Les premiers (premiers) critiques d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates* (XVII^e- XV^e siècles)

Après avoir étudié les récits apologétiques autour de la figure d'Annius de Viterbe, ainsi que l'évolution du récit du manuscrit retrouvé qui en est au fondement, je souhaiterais revenir parmi les critiques. En particulier, rechercher ces textes qui, par leurs attaques ponctuelles, autant des sources anniennes que de la figure auctoriale du frère, ont marqué une discontinuité dans la réception des *Antiquitates*. De même, repérer les autorités qui, par leur mention récurrente, ont fini par devenir une preuve en elles-mêmes de la faute scientifique des antiquités anniennes, ainsi que de la culpabilité morale de leur faussaire. Je reviendrai vers les critiques du XVII^e siècle afin de retracer les stratégies discursives qui ont permis de saper l'autorité d'Annius de Viterbe, en faisant de lui un faussaire avéré. C'est la lecture et les interprétations de ce siècle qui ont marqué non seulement les lectures postérieures des *Antiquitates*, mais aussi les précédentes, en construisant une première histoire de la réception du recueil. Cela en exaltant stratégiquement le tout premier critique des antiquités anniennes.

Ainsi, je reviens à la *Bibliotheca latina*, de l'érudit Johann Albert Fabricius, et en particulier à l'annexe intitulée « Sur certains écrits supposés¹ ». Déjà en 1697, le professeur luthérien reliait les auteurs d'apocryphes des *Antiquitates* à plusieurs genres de péchés moraux, ainsi qu'aux intentions perverses qui justifiaient les gestes haineux de ces imposteurs : « autres sont conduits et poussés par la volonté de possession, autres par ambition, et enfin d'autre par un certain genre de volupté ou malice² ». Ces trois types de péchés étaient ainsi incarnés par trois faussaires, trois noms qui étaient liés irréfutablement à des apocryphes de leur création : « Nous avons entrevu ici et là plusieurs impostures de ce genre en passant, mais je vais maintenant mentionner en détail trois des plus insignes architectes de fraudes, Curzio Inghirami, Alfonso Ceccarelli e Annio da Viterbo³ ». Annius de Viterbe ferait donc partie d'une trinité de faussaires modernes, dont

¹ « De scriptis quibusdam Suppositiis », ma traduction. J. A. Fabricius, *Bibliotheca latina*, op. cit., 1697, p. 160.

² « alios eadem habendi libido, alios ambitio, alios denique praeposterum quoddam genus voluptatis aut malitiae ducit et sollicitat », ma traduction. *Ibid.*, p. 161.

³ « Varias eiusmodi imposturas passim supra loco suo obiter perstrinximus, sed singillatim iam commemorandi tres insignes prae caeteris fraudum architecti, Curtius Inghiramus, Alfonsus Cicarellus et Johannes Annius Viterbiensis », ma traduction. *Ibid.*

il serait le plus insigne. Celui qui, par une incompréhensible malice, un plaisir pervers, aurait ouvert le vase de Pandore de la contrefaçon, en créant plusieurs épigones et imitateurs, tels que Ceccarelli et Inghirami.

L'idée d'une trinité de faussaires, d'un canon des imposteurs, ne provenait pas de Fabricius lui-même, mais probablement de Leone Allacci (1586-1669). Le bibliothécaire du Vatican, lors de sa réfutation des *Etruscarum antiquitatum fragmenta* édité par Curzio Inghirami en 1637¹, avait ajouté une annexe concernant les livres apocryphes d'Alfonso Ceccarelli². Les fragments bilingues étrusco-latins que l'ancien prêtre étrusque Prospero – l'alter ego d'Inghirami – avait supposément enterrés dans la localité de Scornello, en Toscane, témoignaient de l'arrivée de Noé à Volterra, et reprenaient les mêmes raisonnements évhéméristiques qu'Annius de Viterbe avait employés en 1498 pour faire arriver le patriarche à Viterbe après le déluge universel. Ainsi, Allacci avait pu rapprocher les fragments étrusques des *Antiquitates*, en employant ces dernières sources comme l'une des preuves pour démontrer la fausseté des nouveaux fragments d'Inghirami³. De même, la fausseté des fragments d'Inghirami reconfirmait la non-fiabilité des *Antiquitates* et l'imposture de leur éditeur viterbois.

Un faussaire de généalogies universellement reconnu tel que Ceccarelli, qui avait même été exécuté à cause de ses impostures⁴, réunissait les deux autres figures dans la trinité qui se retrouve jusqu'à Fabricius et encore au XIX^e siècle⁵. Ceccarelli ne serait qu'un continuateur d'Annius de Viterbe : « [Ceccarelli] un homme d'esprit et [...] très apte à inventer des fraudes. Plus confiant dans leur usage qu'Annius et ses associés, donc aussi plus dangereux. Annus, sans doute, a réuni les antiquités cachées dans les plus sombres ténèbres grâce aux mensonges les plus abstrus⁶ ». Curzio Inghirami, leur (in)digne héritier, poursuivant les « contes anniens⁷ ». Par conséquent, même Curzio

¹ Curzio Inghirami, *Etruscarum antiquitatum fragmenta. Quibus Urbis Romae, aliarumque gentium primordia, mores, et res gestae indicantur*, Francfort-sur-le-Main [Florence], s.n., 1637 ; Cf., I. Rowland, *The Scarith of Scornello*, op. cit.

² Leone Allacci, *In antiquitatum etruscarum fragmenta ab Inghiramio edita animadversiones. Additur eiusdem Animadversio in Libros Alphonsi Ciccarelli, et Auctores ab eo confictos*, Rome, Mascardi, 1642, p. 255-360.

³ I. Rowland, *The Scarith of Scornello*, op. cit., p. 79-81.

⁴ R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, op. cit., passim.

⁵ Comme par exemple dans l'étude de Pietro Fanfani, *supra* I.2.

⁶ « [Ceccarelli] Vir ingenio, et ad concipiendas fraudes [...] aptissimo. Annio et sociis uti confidentior, ita quoque perniciosior. Annus scilicet antiquitatem, densissimas inter tenebras latentem, per composita mendacia in abstrusiorum caliginem coniecit », ma traduction. *Ibid.*, p. 255.

⁷ « fabellas Annianam », ma traduction. *Ibid.*, p. 248.

Inghirami avait été obligé, dans sa réponse, d'éloigner le plus possible Anniius de Viterbe de ses propres découvertes¹.

Ainsi, comme cela avait été le cas pour Leone Allacci, Fabricius n'avait aucun doute, une cinquantaine d'années après, sur l'imposture des trois auteurs. À l'intérieur de son œuvre, comme dans celle de son prédécesseur Placcius², ne se trouve aucune mention du manuscrits perdus et « il n'est pas surprenant qu'Anniius lui-même, plutôt que quiconque avant lui, soit considéré par la plupart comme l'architecte d'une telle fraude, car il ressort également d'autres sources que son talent était composé pour concevoir des impostures littéraires de ce genre et les imposer sur les crédules³ ». En clôture de l'annexe, le témoignage de Latino Latini était cité entièrement, afin de reconfrmer avec une source fiable la prédisposition à l'imposture de l'ancien frère dominicain⁴.

Toutefois, les informations exposées dans la notice que Fabricius élabore, la plus longue parmi celles des trois faussaires, ne sont en bonne partie qu'une reprise de celles que Gérard Vossius avait données. Le professeur allemand était juste en train d'élargir la notice provenant de l'ancien philologue néerlandais : « ils les ont considérées comme authentiques [les auteurs des *Antiquitates*], outre ceux que Vossius rappelle à p. 609 du *De historicis latinis*⁵ ». La liste des personnes qui ont cru aux antiquités anniennes avait été ainsi augmentée par Fabricius, mais il soulignait également que, dès le début, certains auteurs avaient au contraire dénoncé la fraude⁶. D'après la *Bibliotheca latina*, pour Fabricius, la question annienne paraît définitivement résolue. Dans ses autres ouvrages, lorsqu'il nommait Anniius de Viterbe, il rappelait également « Regardez s'il vous plaît ce qu'a été dit à propos dans la *Bibliotheca latina*⁷ ».

Si la trinité de faussaires provenait probablement d'Allacci, c'est principalement à la suite de Vossius, que Fabricius peut voir en Anniius le faussaire par excellence, celui qui a pu tromper les crédules avec ses fraudes. Du reste, l'autorité de l'ancien philologue

¹ C. Inghirami, *Discorso di Curzio Inghirami sopra l'opposizioni fatte all'Antichità Toscane*, Florence, Amadore Massi, Lorenzo Landi, 1645, p. 36-44.

² *Ut supra*, I.4.

³ « Quod vero Anniius potius ipse quam alius ante eum, fraudis tantae architectus a plerisque habeatur, mirum non est, cum aliunde etiam constet de ingenio eius composito ad literarias eiusmodi imposturas excogitandas credulisque obrudendas », ma traduction. J. A. Fabricius, *Bibliotheca latina*, *op. cit.*, p. 166.

⁴ *Ibid.*, p. 166.

⁵ « Pro genuinis habuere praeter eos quorum Vossius p. 609⁶ de historicis latinis meminit », ma traduction. *Ibid.*, p. 164.

⁶ *Ibid.*, p. 165.

⁷ « Vide si placet quae de his dicta sunt in Bibliotheca latina », ma traduction. J. A. Fabricius, *Bibliotheca graeca*, *op. cit.*, 1707, vol. III, p. 77.

néerlandais était également derrière les mentions d'Annius de Viterbe dans le catalogue de pseudonymes de Vincent Placcius de 1674. Celui-ci, comme Fabricius, avait pareillement tiré la citation de Latino Latini du *De historicis latinis* de Gérard Vossius¹.

Cela n'est pas étonnant si l'on considère l'importance que les deux travaux historiographiques de l'érudit néerlandais avaient prise dans le milieu de la philologie allemande. En effet, les deux bibliothèques de Fabricius sur les auteurs latins et grecs avaient pour modèles les travaux monumentaux de Gérard Vossius, concernant les historiens tant grecs que latins. D'ailleurs, en 1709, le même Fabricius éditait, avec une préface de sa main, quatre *Supplementa et observationes ad Vossius graecis et latinis* de quatre auteurs différents².

Par conséquent, dans le cas de Fabricius, comme dans la plupart des références des chapitres précédents, le nom de Vossius semble être lié inextricablement à toute mention d'Annius de Viterbe³. En effet, si Anthony Grafton a montré la contribution des travaux chronologiques de Joseph Juste Scaliger pour la réfutation du pseudo-Bérose⁴, ce n'est pas le nom de Scaliger que l'on retrouve dans toutes les études et notices, mais bien celui de l'un de ses élèves, Gérard Vossius. À partir de la moitié du XVII^e siècle, c'est le savant néerlandais qui a été employé en tant que référence principale pour démêler la question annienne, comme le critique le plus aigu et habile.

Le court chapitre que Vossius dédia à Annus de Viterbe est à l'origine de la notice du *Grand Dictionnaire historique* de Moréri⁵, et il en va de même pour celle du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle⁶. De plus, les remarques de Gérard Vossius avaient motivé Tommaso Mazza à rédiger son apologie :

Donc, ce Vossius ; pour avoir en ce temps reproclamé très importunément, dans les livres précédemment mentionnés comme dans d'autres livres encore, avec des attaques préméditées, que notre écrivain [Annius] est le très menteur fabricant de ces auteurs très anciens [les *Antiquitates*], lequel [Annius] a remis en lumière après des milliers d'années

¹ V. Placcius, *De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis syntagma*, op. cit., p. 14.

² J. A. Fabricius (éd.), *Supplementa et observationes ad Vossius de historicis graecis et latinis, sive volumen quadripartitum*, Hambourg, Christian Liebezéit, 1709.

³ Pour Gérard Vossius, cf., Nicholas Wickenden, *G.J. Vossius and the Humanist Concept of History*, Van Gorcum, Assen, 1993.

⁴ Ainsi que sa découverte du manuscrit de Georges le Syncelle (VIII^e- IX^e siècle ap. J- C.), cf., A. Grafton, *Faussaires et critiques*, op. cit., p. 109- 111.

⁵ *Ut supra*, I.3.

⁶ *Ut supra*, I.3.

qu'ils gisaient dans les ténèbres, il a été [Vossius] mon alarme, qui m'a réveillé, quand je pensais à toute autre chose qu'à faire des apologies¹.

L'une des cibles de l'*Apologia*, sinon la principale, est donc l'œuvre de l'érudite Vossius, « contre lequel j'institue singulièrement le combat² ». Une bataille dans laquelle « Ce sera donc Jean Annius le vainqueur, et Gérard Vossius le vaincu. Mais au-delà de cela, notre antiquaire sera toujours victorieux contre l'imposture vossienne³ ». L'inquisiteur avait été peut-être l'un des rares à croire à cette victoire : pour lui, Vossius était avant tout un réformé, quelqu'un « de Religion non sincère (*Et en cela je ne le loue pas*)⁴ ».

Toujours en Italie, parallèlement à Fabricius et au milieu allemand, Apostolo Zeno et les autres membres du *Giornale de' Letterati* de Venise avaient contribué à la résonance du *De historicis latinis* dans la République des lettres. Comme le remarquait Nicéron, « on n'a rien de plus exact que les additions et les corrections que les Journalistes de Venise ont faites dans plusieurs de leurs Journaux à ce que Vossius a dit des Historiens italiens qui ont écrit en Latin⁵ ». Ainsi, c'est à l'intérieur du vingtième tome du *Giornale*⁶ de 1715, que Zeno cristallisait l'autorité de Vossius sur Annius de Viterbe pour la critique postérieure, en élaborant la notice qui est republiée et élargie dans les *Dissertazioni Vossiane* de 1752⁷. Il s'agit en particulier de l'article septième du tome, dédié entièrement aux « ajouts et observations autours des Historiens italiens, qui ont écrit latinement et enregistré par Gérard Vossius dans le livre II De historicis latinis⁸ ». À la différence de l'article contenu dans le *Dissertazioni*, ici Zeno ne donnait aucun avis explicite sur l'innocence du frère, « Quant à nous, il ne nous semble pas nécessaire de porter un

¹ « Or dunque, questo Vossio ; con l'havere di questo tempo importunissimamente, nè predetti, ed in altri suoi libri ancora, tra molti figurati morsi, riproclamato il nostro Scrittore per falsario, impostore, e mendacissimo di tutti què libri d'antichissimi Autori, i quali esso ha fatto risaltare alla luce, doppo milliara d'anni, ch'erano giaciuti al buio ; è stato il mio svegliarino, che m'ha eccitato : quando pensavo a tutt'altro, che a fare apologie », ma traduction. T. Mazza, *Apologia, op. cit.*, p. 3.

² « contro quale singolarmente istituisco la pugna », ma traduction. *Ibid.*, p. 4.

³ « Sarà dunque il vincitore Giovanni Annio, e Giovanni Vossio il vinto. Ma oltre di questo sarà sempre Vittorioso il nostro Anticario della impostura Vossiana », ma traduction. T. Mazza, *Apologia, op. cit.*, p. 29.

⁴ « di non sincera Religione (*Et in hoc non laudo*) », ma traduction. *Ibid.*, p. 16.

⁵ J.- P. Nicéron, *Mémoires, op. cit.*, p. 113.

⁶ *Giornale de' Letterati d'Italia [...] sotto la protezione del serenissimo Gio. Gastone, Principe di Toscana*, Venise, Gabriel Hertz, 1715, T. XX, p. 140- 148.

⁷ A. Zeno, *Dissertazioni Vossiane, op. cit.*, p. 186- 193.

⁸ « Giunte, ed Osservazioni intorno agli Storici Italiani, che hanno scritto latinamente, registrati da Gherardo Giovanni Vossio nel libro III de Historicis Latinis », ma traduction. *Giornale*, p. 102.

jugement sur cette affaire qui n'en demande pas tant¹ », même si « Les critiques les plus nobles et les plus exactes croient que tout cela est de la matière travaillée par le cerveau annien² », dont le dernier avait été « Johann Albert Fabricius dans la *Bibliotheca Latina*³ ». L'une des raisons de cette suspension du jugement pouvait être liée à la censure, vu que le journal avait été imprimé « aussi avec le privilège de N.S. Pape Clément XI⁴ ». D'ailleurs, dans la même notice, Zeno n'hésitait pas à écrire des « Les ouvrages anniens, qui ont été la pierre d'achoppement et la tromperie de tant de savants⁵ ». En outre, Zeno avait été particulièrement attentif à la question de la réception annienne, et c'est dans cet article du journal que se retrouve pour la première fois la catégorisation en quatre classes de la réception des *Antiquitates*⁶ ; il s'agit encore de ce même classement qui sera repris par Jean-Pierre Nicéron⁷, republié dans les *Dissertazioni*⁸, recopié par les dictionnaires du XIX^e siècle, et enfin récupéré par les chercheurs contemporains. Un classement qui essaie d'élargir la liste des auteurs établie d'abord par Gérard Vossius dans le *De historicis latinis*.

Les renvois continuels à l'autorité de l'érudit néerlandais concernant les *Antiquitates*, avaient conduit, les frères Quéatif et Échard, à la différence de Tommaso Mazza, à mentionner Gérard Vossius avant de conclure leur notice de 1721, sans même l'insulter⁹. L'écho de cette lecture d'Annius à travers Vossius a continué bien après le XVIII^e siècle. C'est toujours au travers de Zeno et de Vossius que Pietro Fanfani pouvait élaborer, en 1875 à Florence, la théorie de critiques et des *parrucconi* : pour le Pistoien, Gérard Vossius est le modèle du véritable critique qui avait combattu les faux critiques, ceux qui soutenaient les *Antiquitates*¹⁰. Encore en 1949, Don Cameron Allen employait et croyait aux notices postérieures à Vossius, pour conclure qu'« Annius a été généralement accepté comme une doctrine jusqu'à quand Gérard Vossius a examiné ses

¹ « In quanto a noi, non ci par necessario di proferire il nostro giudizio in materia, che non ne ha gran bisogno », ma traduction. A. Zeno, *Giornale de' letterati*, *op. cit.*, p. 146.

² « I più nobili ed esatti Critici hanno ogni cosa per pasta lavorata dal cervello Anniano », ma traduction. *Ibid.*

³ « Giannalberto Fabricio nella *Biblioteca Latina* », ma traduction. *Ibid.*, p. 146.

⁴ « con privilegio anche di N.S. Papa Clemente XI », ma traduction. Page de titre.

⁵ « Opere Anniane, che sono state lo scoglio, e l'inganno di tanto uomini dotti », ma traduction. *Giornale*, 1715, p. 142.

⁶ *Ibid.*, p. 143- 147.

⁷ J.- P. Nicéron, *Mémoires*, *op. cit.*, T. XI, p. 6- 9.

⁸ A. Zeno, *Dissertazioni vossiane*, *op. cit.*, p. 189- 190.

⁹ J. Quéatif, J. Échard, *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti*, *op. cit.*, vol. II, p. 7.

¹⁰ P. Fanfani, « Del pirronismo storico- critico e de' libri apocrifi », *op. cit.*, p. 114- 115.

miscellanées¹ ». Tandis que Tigerstedt en 1964 le corrigeait en rappelant que « Vossius n'a fait qu'exprimer ce qui était déjà une opinion bien établie et générale² » ; c'est qui équivaut à comprendre à Vossius simplement comme l'un des représentants d'une tradition critique envers les *Antiquitates*. En tout cas, encore au XX^e siècle, Vossius, lue au travers de Zeno, restait l'une de sources d'informations sur Anniius de Viterbe et les *Antiquitates* préférées par les chercheurs. Marc- René Jung renvoyait également à Gérard Vossius « pour une bibliographie sur la polémique³ », et l'on retrouve Vossius dans la note de bas de page relative aux *Antiquitates*, dans *Celtes et Gaulois* de Claude Gilbert Dubois⁴. Dans les études plus récentes, le rôle de l'œuvre de Gérard Vossius sur la réception d'Anniius de Viterbe a été généralement réduit ou tout simplement omis. Sporadiquement, des positions semblables à celle de Allen ont été proposées, et dans une étude sur Jean Bodin de 2012 l'on rappelle que les remarques de Vossius « constituent la pierre tombale de toute tentative de défendre les thèses abstruses du dominicain [Anniius de Viterbe]⁵ ».

Très récemment, Frederic Clark a fait de nouveau remarquer l'importance de Gérard Vossius dans l'élaboration d'un canon historique, c'est- à- dire dans la sélection hiérarchique d'autorités en historiographie, afin de consacrer les véritables historiens et d'exclure les pseudo- autorités ; un tri des bons, authentiques et véritables, des mauvais, faux et imposteurs⁶. L'*Histoire de la destruction de Troie* de Darès le Phrygien, est l'un de ces textes apocryphes que Vossius a contribué à exclure du canon, et la façon par laquelle l'érudit néerlandais arrivait à nier l'authenticité de cet ancien témoin de la guerre de Troie semblerait elle- même liée à la question des *Antiquitates*. En effet : « sa stratégie de démystification ressemble le plus à celle d'une personne qu'il n'a pas citée : le critique annien Gaspar Barreiros⁷ ». Une telle masse de renvois à l'autorité de Gérard Vossius

¹ « Anniius was generally accepted as a gospel until Gerard Vossius scrutinized his compedium », ma traduction. D. C. Allen, *The Legend of Noah*, *op. cit.*, p. 115.

² « Vossius only voiced what already was a well- established and general opinion », ma traduction. Tigerstedt, « Ioannes Anniius and Graecia Mendax », *op. cit.*, p. 296

³ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, *op. cit.*, p. 42.

⁴ C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 24.

⁵ « costituiscono la pietra tombale per ogni tentativo di difesa delle astruse tesi del domenicano », ma traduction. Federicomaria Muccioli, « Il canone degli storici greci nella *Methodus* di Jean Bodin », dans Giuseppe Zecchini, Alessandro Galimberti (dir.), *Storici antichi e storici moderni nella Methodus di Jean Bodin*, Milan, Vita e Pensiero, 2012, p. 48.

⁶ F. Clark, *The First Pagan Historian*, *op. cit.*, p. 246- 254.

⁷ « his debunking strategy most resembled that of someone he did not cite » : the Annian critic Gaspar Barreiros », ma traduction. *Ibid.*, p. 247.

m'a amené à penser que dans la réception d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates* le rôle de Vossius avait été plus important qu'on ne le pensait auparavant, ou du moins, qu'il représentait un moment de césure située vers la moitié du XVII^e siècle.

Il me faut donc remonter aux œuvres de Gérard Vossius, en sachant aussi que « Ces deux Ouvrages contiennent une infinité de recherches curieuses [...]. Comme il est un des premiers qui ait defriché la matiere qu'il y traite, il n'est pas surprenant qu'il y soit tombé dans un grand nombre de fautes¹ ». Cependant, ce ne sont pas strictement les fautes que je cherche, mais les stratégies discursives qui ont été mises en place pour délégitimer les *Antiquitates* et Annius de Viterbe, et qui ont été ainsi reçues par les critiques postérieures. De même, je cherche les sources qui ont été employées par Vossius dans ce but, ainsi que les réemplois de ces mêmes sources dans les siècles suivants et jusqu'à nos jours. Les deux ouvrages historiographiques du Néerlandais, autant canoniques que fondateurs de canon, en s'occupant de trier les informations, de sauvegarder ce dont il faut se souvenir et de vouer à l'oubli les textes indignes, élaboraient également une tradition herméneutique relative aux antiquités anniennes. Par quel moyen pouvait-il exclure Annius de Viterbe du canon des historiens ?

Par ordre chronologique, la première œuvre canon est le *De historicis graecis*, publié la première fois en 1623, un texte considéré aujourd'hui comme le point de départ de « l'histoire de l'historiographie grecque à l'époque moderne² », ainsi que « l'un des fruits les plus importants de cette saison extraordinaire de la philologie néerlandaise³ ». Parmi les auteurs grecs dont les textes avaient survécu, Vossius avait été obligé de se confronter à ces œuvres et ces fragments qu'Annius de Viterbe avait édités, en langue latine, dans ses *Antiquitates*. C'est-à-dire aux autorités d'Archiloque, de Myrsile de Lesbos et de Xénophon. De plus, parmi les auteurs de langue grecque – mais également édités en latin – il fallait ajouter le célèbre Bérose le Chaldéen, ainsi que Manéthon l'Égyptien. De plus, il fallait inclure Métasthène le Perse, une autorité qui posait autant de problèmes par son prénom que par son œuvre, le *Du jugement des temps*, qui concernait à la fois la méthode d'écrire l'histoire et le choix des bons historiens qui étaient

¹ J.- P. Nicéron, *op. cit.*, T. XIII, p. 112.

² « La storia della storiografia greca in età moderna », ma traduction. Virgilio Costa, « Rileggendo il *De historicis graecis* di Geeraard Johann Voss », dans V. Costa (dir.), *Tradizione e trasmissione degli storici greci frammentari II*, Rome, Edizioni TORED, 2013, p. 459.

³ « uno dei frutti più importanti di quella straordinaria stagione della filologia olandese », ma traduction. *Ibid.*

dignes de foi, c'est-à-dire du même sujet que le *De historicis graecis*. Le philologue néerlandais refusait, une par une, toutes ces autorités des *Antiquitates* : « Mais le Bérose d'Annius est du même ordre, ainsi que son Mégasthène et son Archiloque, dont nous avons déjà parlé. Ce serait fou de vouloir mesurer ce grand Bérose à partir de ces déchets et ces bêtises mensongères¹ » et encore « En effet, ce Bérose annien mentionne de nombreux rois qui n'ont jamais existé, comme des hommes suffisamment savants l'ont montré² ». Si pour Bérose et pour Manéthon il était possible de connaître, à travers les témoignages et les fragments qui ont survécus dans d'autres œuvres, que leurs traités avaient été originalement écrites en langue grecque – et donc de le comparer aux fragments anniens – pour Métasthène il n'y avait au contraire aucune référence. Devait-il être identifié à ce même Mégasthène grec (v. 340- v. 282 av. J.- C.), l'auteur d'une œuvre perdue sur l'Inde ancienne ? Vossius alertait le lecteur : « Mais attention si vous pensez que ceux publiés sous ce nom par Annus de Viterbe sont authentiques. Car tous ont été fabriqués par Annus : qui ne connaissait même pas le vrai nom de l'historien [Métasthène/ Mégasthène]³ ». Avec son pseudo- Mégasthène, Annus avait démontré son imposture ignorante, car il ne connaissait même pas le nom correct des auteurs qu'il était en train de falsifier.

Toutefois, au contraire de ce que Vossius écrivait, il est possible de lire dans les *Antiquitates* que Métasthène est une autorité délibérément distincte de Mégasthène, que Annus connaissait. En effet, le même Annus déclarait, dans la préface aux *Jugements des temps* de Métasthène, qu'il n'y avait rien à partager entre ce Perse qu'il avait redécouvert dans l'archive de Guillaume de Mantoue, et cet autre auteur grec : « Cependant, chez certains auteurs je l'ai trouvé très corrompu, Mégasthène pour Métasthène. Car le premier était un Grec et un historien, le second un Perse et un chronographe ; le premier un laïc, le second un prêtre⁴ ». Le Métasthène des *Antiquitates*

¹ « Sed Annii Berosus eiusdem est farinae, ac sunt eius Megasthenes, et Archilochus, de quibus ante diximus. Ut insanum sit, velle ex quisquiliis istis, ac nugis, mendacibus, metiri magnum illum Berosum », ma traduction. G.Vossius, *De historicis graecis libri quatuor*, Leiden, Johannes Maire, 1624, p. 72.

² « Nam Annianus ille Berosus multos comminiscitur reges, qui nusquam exstant, quod satis docti viri ostenderunt », ma traduction. *Ibid.*, p. 73.

³ « Cave autem genuina esse putes, quae sub huius nomine edita sunt ab Annio Viterbiensi. Nam cuncta ista ab Annio sunt conficta : qui ne verum quidem historici nomen sciebat », ma traduction. *Ibid.*, p. 54.

⁴ « Corruptissime tamen inveni hunc, in aliquibus Megasthenem pro Metasthene, quia primus fuit Grecus et historicus, hic vero Persa et chronographus, et ille laicus, hic vero sacerdos », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, op. cit., f. E vi r. Cf., R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia. Da Leandro Bruni ad Annio da Viterbo*, op. cit., p. 320- 321. *Ut infra*, II, 5.

était un chronographe autorisé, un prêtre qui écrivait à partir des témoignages d'archives, l'autre un historien grec, qui écrivait par opinion en confondant et en déformant le passé pour ses intérêts. Les ignorants seraient au contraire ceux qui confondaient les deux autorités. En effet, Vossius, qui probablement connaissait très bien aussi les commentaires des méprisables *Antiquitates*, dans ce passage était en train de saper autant l'autorité de Métasthène, un apocryphe fabuleux et non fiable, que celle d'Annius de Viterbe, un auteur doublement incapable, en tant qu'historien et en tant que falsificateur. Bref, celles des antiquités anniens sont des autorités ridicules qui exposent des récits ridicules, le tout élaboré par un dominicain ignorant : « Comme c'est ridicule aussi, quand Bérose, dans ce cinquième livre, où il traite du quatorzième roi des Babyloniens, dit qu'en son temps il régna Lugdus parmi les Celtes¹ ».

Ces argumentations ont été reprises et élargies par Gérard Vossius dans son deuxième ouvrage d'histoire de l'historiographie, le déjà mentionné *De historicis latinis* de 1627, dans lequel il dédiait une notice entière à Annus de Viterbe, en débutant avec sa biographie : « Jean Annus de Viterbe est né en janvier de l'année 1437, il fut de l'ordre de frères prêcheurs, Maître du Sacré Palais, un homme savant en latin, grec, hébreu, chaldéen et arabe, et en outre il fut un grand érudit de toute l'antiquité ; ainsi Leandro [Alberti] dit de lui dans son Italie² ». Ensuite, Annus « a écrit diverses choses, que vous pouvez lire dans le même Léandre, ainsi que Gessner³ et Possevino⁴. Entre autres choses, il a laissé vingt-sept livres d'Antiquités⁵ ». Vossius représentait de nouveau toutes les autorités des *Antiquitates*, même « Métasthène (ainsi cet inepte appelle Mégasthène)⁶ »,

¹ « Quam etiam ridiculum, cum Berosus iste libro V, quo loco de quartodecimo Babyloniorum rege tractat, ait, eius tempore regnasse apud Celtas Lugdum », ma traduction. G. Vossius, *De historicis graecis, op. cit.*, p. 436.

² « Jo. Annus Viterbiensis natus est anno MCCCCXXXVII, v Jan. Ordinis fuit praedicatorum, sacri palatii magister, vir Latine, Graece, Hebraice, Chaldaice, et Arabice eruditus, atque insuper totius antiquitatis studiosissimus ; ut de eo tradit Leander in Italia sua », ma traduction. G. Vossius, *De historicis latinis libri tres*, Leiden, Johannes Maire, 1627, p. 550. Il s'agit probablement d'une erreur typographique. Ailleurs dans le texte Vossius parle de XVII livres. Cependant, l'on retrouve cette erreur recopiée dans Moréri ainsi qu'en d'autres œuvres et dictionnaires qui transmettent l'information à partir de Vossius (ou de Moréri).

³ Conrad Gessner, *Bibliotheca Universalis, sive Catalogus omnium scriptorum*, Zurich, Christoph Froschauer, 1545.

⁴ Antonio Possevino, *Bibliotheca selecta, op. cit.*

⁵ « Scripsit varia, quae apud eundem Leandrum, uti et Gesnerum, ac Possevinum, legere potes. Inter alia autem reliquit XXVII Antiquitatum libros », ma traduction. G. Vossius, *De historicis latinis, op. cit.*, p. 550. Il s'agit probablement d'une erreur typographique. Ailleurs dans le texte Vossius parle de XVII livres. Cependant, l'on retrouve cette erreur recopiée dans Moréri ainsi qu'en d'autres œuvres et dictionnaires qui transmettent l'information à partir de Vossius (ou de Moréri).

⁶ « Metasthenes, (ita eum inepte vocat, qui est Megasthenes) », ma traduction. *Ibid.*, p. 550.

comme une invention du frère imposteur : « Il est vrai (quoique Leandro Alberto puisse être offensé, vu qu'il appelle ce que je dis une calomnie) que ces écrivains ont été faits par Annius lui-même¹ ». Cependant, s'agissant du *De historicis latinis* le philologue discutait principalement des autorités latines qu'Annius avait éditées : Caton, Sempronius, Fabius Pictor et l'empereur Antonin le Pieux, dont les fragments avaient été également récupérés dans les archives de Guillaume de Mantoue. Il s'agit d'ailleurs de ces mêmes autorités que Leandro Alberti avait employées dans sa *Descrittione* : « J'en ai apporté tant [d'apocryphes] à cause de Leandro, qui, comme je l'ai dit, les défend dans son Italie, surtout lorsqu'il décrit Vérone, comme s'ils étaient les authentiques de Caton, de Sempronius et d'autres auxquels on les attribue² ». L'invective de Vossius contre Annius de Viterbe et les *Antiquitates* et également un discours contre le dominicain Leandro Alberti, qui ne semble être nullement un témoin fiable. Ainsi, la notice biographique sur Annius semblerait être elle-même ironique : certes, il était un expert de langue très studieux, si l'on croit à Leandro Alberti. C'est en opposition à Alberti, que Vossius fournissait ainsi une riche liste de détracteurs, de tous âges et confessions, qui remplit presque entièrement la page dédiée à Annius de Viterbe. À la différence des classements postérieurs, qui cherchent à présenter les positions opposées relativement aux *Antiquitates*, Vossius ne nommait que les critiques.

En effet, si l'on compare l'*editio princeps* du *De historicis latinis* à l'édition posthume de 1651, l'une des différences les plus remarquables consiste dans l'ajout d'une liste de six historiens³ et « alii⁴ » qui avaient suivi l'autorité des *Antiquitates*. En particulier, les historiens espagnols⁵ : « Enfin, je ne parlerais point des autres nations, il n'y a pas d'histoire de la nation espagnole après Annus qui ne soit fondée sur la foi de Bérose et d'Annus⁶ ». En cette deuxième édition, les autorités sont en réalité entièrement recopiées de la notice la *Bibliotheca selecta* d'Antonio Possevino. La seule différence est que, au contraire de Vossius, le jésuite se plaignait des historiens allemands, et non des

¹ « Verum (quicquid Albertus Leander nugetur, qui hoc, quod dicam, calumniam vocat) sunt scriptores isti conficti ab ipso Annio », ma traduction, *Ibid.*

² « Hos tam multos attuli propter Leandrum, qui ut dixi, velut genuina Catonis, Sempronii, et aliorum, quibus tribuuntur ea, defendit in Italia sua, imprimis ubi Veronam describit », ma traduction. *Ibid.*, p. 551.

³ Johannes Nauclearus (v. 1425- 1510) ; Johannes Driedo (1480- 1535) ; Valerius Anshelm (1475- v.1546) ; Giovanni Lucido Cattanei (1462- 1505) ; Sisto Senese (1520- 1569).

⁴ G. Vossius, *Ibid.*, p. 609.

⁵ Cf., C. Grell, « Annius de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne », *op. cit.*

⁶ « Imo, ut de nationibus caeteris taceam, nulla Hispanicae gentis historia post Annium exstiti, quae non et Berosi, et Annii fide nitatur », ma traduction. *Ibid.*

Espagnols¹. Toujours dans l'impression de 1651, Vossius citait pour la première fois le témoignage de Latino Latini provenant d'Antonio Agustín : une autre preuve de la falsification contre les six mauvais historiens qui avaient cru à la tromperie. Toutefois, en 1627, Vossius avait évidemment choisi d'omettre toute autorité qui en ses œuvres avait fait usage des sources anniennes, possiblement afin d'accentuer le plus possible le discrédit de l'ancien maître du sacré palais.

Gérard Vossius revenait sur les *Antiquitates* en plusieurs parties de son œuvre. Il s'agit encore de passages qui relient indirectement l'ancien dominicain à Leandro Alberti, ainsi qu'aux questions chorographiques de l'Italie. C'est par exemple le cas de Fazio degli Uberti (1305/1309- v. 1368), que Vossius connaît à travers l'usage qu'en fait Annius de Viterbe : « Annius de Viterbe utilise quelques-uns de ses ouvrages, dans la quinzième question des dix-sept livres des antiquités diverses². Là, il l'appelle le meilleur et la plus savante cosmographe [...] Leandro Alberti le célèbre également dans son Italie³ ». Ainsi, le philologue néerlandais avait choisi que cet ancien géographe florentin n'était pas si digne d'approfondissement⁴.

Toutefois, c'est exactement dans la notice d'un historien déjà canonisé, un classique, que Vossius s'attaquait particulièrement au frère dominicain. Dans la notice qu'il avait dédiée à Tite-Live, le philologue discutait autant d'Annius de Viterbe que de l'ancien historien latin. Le sujet de la dispute est une célèbre citation provenant des fragments de l'*Itinéraire* d'Antonin le Pieux, édité dans les *Antiquitates*. Dans le fragment en question, l'empereur aurait donné son avis sur la *fides* dont Tite-Live serait digne, dont il en résultait l'envie de Live, sa partialité et sa non-fiabilité : « *Lividus Livius*⁵ ». Selon Antonin le Pieux et Annius de Viterbe, l'historien padouan aurait été coupable d'avoir réduit considérablement le rôle des Étrusques dans l'histoire romaine. Tite-Live, jaloux du prestige toscan, aurait intentionnellement omis des passages dans ses histoires, en altérant la vérité historique : « en histoire, il était négligent et receleur sur ce qui était

¹ A. Possevino, *Bibliotheca selecta*, *op. cit.*, p. 73.

² À partir du titre que Vossius utilise, *Antiquitatum Variarum lib. XVII*, il est possible de savoir que le philologue néerlandais avait probablement lu l'édition parisienne de 1512 ou 1515. Ici, il se réfère à la quinzième des *annianae quaestiones*.

³ « Huius ex opere aliqua depromit, ac citat, Annius Viterbiensis, *Antiquitatum Variarum lib. XVII quest. XV*. Ibidem eum vocat optimum, atque eruditissimum cosmopgraphum [...] Celebrat quoque eundem Leander Albertus in Italia suo », ma traduction. *Ibid.*, p. 629. Cf. R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia*, *op. cit.*, p. 73-75.

⁴ G. Vossius, *De historicis latinis*, *op. cit.*, p. 629.

⁵ Cit. dans C. R. Ligota, « Annius of Viterbo and Historical Method », *op. cit.*, p. 52.

important de dire, et sur ce qui n'était pas important, il était verbeux¹ ». Il s'agissait d'un passage qui avait connu une ample réception : même Jean Bodin dans sa *Methodus* rappelait, pour cette raison, la non- fiabilité de Tite- Live². Il était donc important pour Vossius d'assurer la place que cet historien latin mériterait dans le canon de l'historiographie, et pour cela il reprenait à la fois la phrase attribuée à l'empereur Antonin – « Le sanctuaire de Volturne³, dont Tite- Live enviait les exploits illustres⁴ » –, suivi par une page et demi de citations du commentaire annien, confirmant la négligence de Live par plusieurs autorités anciennes⁵. Cela, pour achever ainsi cette digression : « Jusqu'ici, trop patiemment d'ailleurs, nous avons entendu aboyer ce petit chien. Celui qui veut tout rejeter un par un doit clairement abuser de son temps libre⁶ ». Le philologue néerlandais avait ainsi choisi, comme moi, d'abuser de son temps. Mais dans son cas, l'abus de temps – comme la notice sur Tite- Live – se transformait dans une invective contre ce piège qui avait été l'*Itinéraire* édité dans les *Antiquitates* – et contre Annius de Viterbe : « ces sont les mots dans cet itinéraire, dont Annius de Viterbe a été le commentateur, qui a tout couvert avec son gros nez, comme un Allemand. Évidemment, rien n'est plus inculte et insipide que ce falsificateur dans l'*Itinéraire* d'Antonin⁷ ».

Toutefois, la réfutation de l'*Itinéraire* provenait en bonne partie d'un ami et érudit du Néerlandais, l'historien et géographe allemand Philip Cluwer. En effet, c'est probablement au travers de Cluwer que Vossius connaît l'apologie de Leandro Alberti : « Et cela est si évident, et abondamment démontrée par le plus savant, et de son vivant mon meilleur ami, Philip Cluwer dans son Italie⁸ ». L'*Italia* d'Alberti, dont la dernière édition avait été imprimée en 1596⁹, était opposée à l'*Italia antiqua* de Cluwer, qui venait

¹ « in historia fuit negligens et suppressor ubi oportuit dicere, et ubi non oportuit fuit verbosus », ma traduction. *Cit.* dans R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia*, *op. cit.*, p. 31.

² Igor Melani, *Il tribunale della storia. Leggere la « Methodus » di Jean Bodin*, Florence, Olschki, 2006, p. 173.

³ Pour Annius de Viterbe, le *Fanum Voltumnae* serait Viterbe même.

⁴ « Fano Volturinae, cuius claris gestis invidit Livius », ma traduction. G. Vossius, *De historicis latinis*, *op. cit.*, p. 86 ; Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus lonquentium*, *op. cit.*, f. N vi v.

⁵ G. Vossius, *De historicis latinis*, *op. cit.*, p. 86.- 87.

⁶ « Hactenus, nimis profecto patienter, latrantem audivimus caniculam istam. Cuius omnia singulatim refellere velle, plane sit otio suo abuti », ma traduction. *Ibid.*, p. 87.

⁷ « sunt ea verba in Itinerario isto, quod Annius Viterbiensis commentus fuit, ac cunctis obesae naris, ut germanum, obstrusit. Sane isto υποβολιμαιος Antonini Itinerario nihil indoctius, atque insulsius », ma traduction. *Ibid.*, p. 88.

⁸ « Quod et res clamat, et ubertim ostensum ab eruditissimo, ac, dum viveret, amicissimo mihi Philippo Cluverio in Italia sua », ma traduction. *Ibid.*, p. 88.

⁹ L. Alberti, *Descrittione di tutta l'Italia et isole pertinenti ad essa*, Venise, Paolo Ugolino, 1596.

d'être publiée à titre posthume en 1624¹. Philip Cluwer, élève de Joseph Juste Scaliger, était décédé à 1622 à Leiden, où il enseignait à l'Université avec Gérard Vossius. Dans ce premier ouvrage de géographie historique italienne, il avait déjà protégé l'autorité de Tite Live, relativement au *Fanum Voltumnae* et au pseudo- itinéraire². Dans cette œuvre, le géographe attaquait, avec la même véhémence que Vossius, « l'homme très sournois, Annius de Viterbe³ », celui qui était « clairement le plus ignorant de tous les ignorants, qui s'est livré aux ténèbres⁴ ». Parallèlement aux insultes envers Annius de Viterbe, les cibles de cette section de l'œuvre étaient bien l'*Itinéraire* d'Antonin le Pieux, le pseudo- Caton, et tous ceux qui les avaient considérés comme authentiques : « Et voyez combien sont versés dans la géographie antique ceux qui ont jusqu'ici cru que cet Itinéraire était celui d'Antonin. Il faut abhorrer l'impudence de ces hommes très superficiels⁵ ». Comment est-il possible que cet ignorant parmi les ignorants eût su imposer sa falsification géographique ? « Tout cela a été imposé par le faussaire susmentionné Annius de Viterbe, qui n'était pas suffisamment doué ou savant, qui a également fabriqué à sa manière six routes de la ville de Rome aux Gaules [l'*Itinéraire*]⁶ ». Parmi les mauvais géographes qui s'étaient laissé tromper, Cluwer insérait évidemment Alberti, l'un des principaux supporters des *Antiquitates* en matière géographique : « Ici Leandro Alberti s'est grandement trompé⁷ ». Enfin, si la faute revient à l'abominable faussaire, qui avait élaboré de telles horreurs, son époque est également coupable. Un âge où des hommes semblablement érudits étaient prêts à croire au dominicain, un âge qui était heureusement révolu : « Car il [Annius] a tellement abusé de l'ignorance et de la simplicité de son siècle, qu'il osa espérer que cette même barbarie

¹ Philip Cluwer, *Italia Antiqua ; opus post omnium curas elaboratissimum ; tabulis geographicis aere expressis illustratum*, Leiden, Elzevir, 1624.

² *Ibid.*, p. 563.

³ « levissimus homo, Annius Viterbiensis », ma traduction. *Ibid.*, p. 476

⁴ « sane omnium imperitorum imperitissimum sese prodidit tenebrionem », ma traduction. *Ibid.*, p. 476.

⁵ « En ecce, quam gnari antiquae geographiae deprehenduntur fuisse illi, qui hactenus Itinerarium istud Antonini esse crediderunt. Abominandam vero levissimi huius hominis impudentiam », ma traduction. *Ibid.*, p. 476.

⁶ « omnibus his imposuit modo praefatus non satis ingeniosus nec doctus falsarius Annius Viterbiensis, qui etiam inter sex ab urbe Roma in Gallias via confixint huiusmodi », ma traduction. *Ibid.*, p. 525.

⁷ « Vehementer heic erravit Leander Albertius », ma traduction. *Ibid.*, p. 617.

resterait à jamais et partout après lui¹ ». Enfin, Cluwer revenait sur le *Decretum desiderii*, en le dénonçant comme une contrefaçon².

Donc, grâce à l'aide de son ami disparu, Vossius pouvait enfin rétablir la *fides* de Tite- Live contre le faux Antonin le Pieux/Annius de Viterbe, en faisant de lui le modèle de l'historien objectif, un auteur qui avait pu, comme le rappelait Tacite dans les *Annales*, rester impartial même pendant une guerre civile³. D'un côté l'historien par excellence, Tite- Live, de l'autre l'anti- historien, Annus de Viterbe, le menteur. D'un côté la bonne référence, Cluwer, de l'autre la mauvaise, Alberti.

Cependant, si pour Cluwer c'était toute une époque qui avait été coupable, toute une génération d'historiens et de géographes qui avait cru aux mensonges impudents du dominicain, dans ce simple siècle qui l'avait produit, pour Vossius, au contraire, le début du XVI^e siècle avait été riche en auteurs érudits et en bons historiens. En effet, le Néerlandais trouvait exceptionnel que des contemporains d'Annius de Viterbe, des érudits, ses prédécesseurs, aient pu croire à ce même *Itinéraire*⁴. En particulier, Vossius se référait à un humaniste napolitain du début du XVI^e siècle, Lucio Giovanni Scoppa (?), qui avait édité une *Collectanea* en 1507⁵, dans laquelle il reprenait l'opinion d'Antonin le Pieux, conjointe à celle de l'empereur Caligula, toujours en rapport à la fiabilité de Tite- Live⁶. Ce que Vossius omettait de rappeler, c'était que Scoppa n'avait pas seulement cru à l'*Itinéraire* d'Antonin, mais qu'il avait également employé toutes les autorités des *Antiquitates* à l'intérieur de son ouvrage, et en particulier celle de Bérose le Chaldéen⁷. Au- delà du pauvre Scoppa, trompé, mais de bonne foi, selon le philologue néerlandais : « En outre, Annus de Viterbo a falsifié la plupart des choses dans ses commentaires d'une manière très impertinente, comme Petrus Crinitus l'a déjà déclaré au siècle dernier dans le *De honesta disciplina*⁸ ». Selon Vossius, Scoppa était une exception dans une génération, celles des contemporains d'Annius, qui n'avait aucunement cru aux

¹ « quidpe qui ignorantia ac simplicitate sui saeculi tam immane abusus est ; eandem perpetuo etiam post se mansuram toto Orbe barbariam sperare ausus », ma traduction. *Ibid.*, p. 476.

² *Ibid.*, p. 563- 564. Toutefois, Cluwer donnait une autre transcription du texte du de l'édit de Didier, par rapport à celui des *Antiquitates*, cf., E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 340.

³ G. Vossius, *De historicis latinis*, *op. cit.*, p. 88.

⁴ *Ibid.*

⁵ Lucio Giovanni Scoppa, *In varios authores collectanea*, Naples, Sigismund Mayr, 1507, f. Fii r.- Gii v.

⁶ Il s'agit d'une information transmise par Suétone, cf., C. R. Ligota, « Annus of Viterbo and Historical Method », *op. cit.*, p. 52.

⁷ L. G. Scoppa, *In varios authores collectanea*, *op. cit.*, f. Aii v.- Biii v.

⁸ « Imo Annium Viterbiensem in commentariis suis pleraque impudentissime confinxisse, iam ante seculum asseruit Petrus Crinitus de Honesta Discipl. », ma traduction. *Ibid.*, p. 551.

mensonges du dominicain : « Aussi Raffaello Volaterranus, au quatorzième livre de l'anthropologie, à la notice *Bérose*, nie suffisamment avoir cru à ce libelle publié sous ce nom. Le jugement de Sabellicus est le même¹ ». Encore concernant le Caton des *Antiquitates*, « ces *Origines* qu'Annius de Viterbe a voulu nous imposer comme catoniennes, il n'y a rien de plus offensant et plus indigne pour Caton. Peu après leurs parutions, Sabellicus montra l'imposture dans les *Ennéades*² ».

Petrus Crinitus, Marcus Coccius Sabellicus et Raffaello Maffei dit Volaterranus : les trois étaient contemporains d'Annius de Viterbe, les trois étaient les auteurs d'œuvres historiques de peu postérieures à la première édition des *Antiquitates*. Il s'agit d'une trinité d'historiens que Vossius n'hésitait pas à insérer à l'intérieur de son canon : Sabellicus, l'élève de l'illustre Giulio Pomponio Leto (1428- 1498)³ ; Maffei, qui « était un homme de beaucoup d'érudition et de zèle⁴ » ; Crinitus, l'élève du célèbre Ange Politien (1454- 1494)⁵. Curieusement, les informations sur Sabellicus sont tirées, encore une fois de la *Descrittione* de Leandro Alberti⁶, qui avait attaqué l'humaniste vénitien ainsi que Volaterranus, exactement pour ne pas avoir cru au Caton des *Antiquitates*⁷.

Par conséquent, la stratégie de délégitimation de l'autorité d'Annius de Viterbe et des sources des *Antiquitates* se jouait sur plusieurs niveaux. D'un côté avec des insultes, c'est-à-dire en accusant Annus d'être un ignorant, un imposteur, et ses trouvailles d'être un ensemble de mensonges incultes. De l'autre, en élaborant un discours selon lequel une trinité de doctes humanistes aurait arrêté tout de suite la diffusion des *Antiquitates*. Donc, si depuis sa parution, la fabrication avait été démasquée, seuls de malheureux crédules avaient, exceptionnellement, accepté l'imposture. Et si l'imposture était si évidente pour ces anciens doctes, ceux qui à l'époque de Gérard Vossius continuaient d'utiliser les pseudo- antiquités devaient être évidemment soit de mauvaise foi soit particulièrement ignorants. Leandro Alberti semblerait avoir appartenu à la première catégorie.

¹ « Etiam Raphael Volterranus lib. XIV Anthropologiae in voce *Berosus*, negat se satis credere libello, qui sub hoc nomine divulgatus. Idem Sabellici iudicium est », ma traduction. *Ibid.*

² « istis Originibus, quas pro Catonianis obtrudere nobis voluit Annus Viterbiensis, nihil profecto inficetius, Catoneque indignius. Eam imposturam, non multo postquam in lucem prodierant, Sabellicus vidit Enneadis », ma traduction. *Ibid.*, p. 24.

³ G. Vossius, *De historicis latinis, op. cit.*, p. 600- 601.

⁴ « vir multae erat, et doctrinae, et industriae », ma traduction. G. Vossius, *De historicis latinis, op. cit.*, p. 602.

⁵ G. Vossius, *De historicis latinis, op. cit.*, p. 602- 603.

⁶ *Ibid.*, p. 600.

⁷ *Supra*, I.5.

La véhémence des remarques de Vossius et de Cluwer se situe en effet à un moment, au début du XVII^e siècle, où les *Antiquitates* avaient encore des défenseurs et des utilisateurs très actifs. Ainsi, dans le *De historicis graecis* Vossius était encore obligé d'attaquer Denis Godefroy : « Car il n'ignorait pas que les plus grands hommes considèrent que ces écrivains sont supposés, et couverts de faussetés et de mensonges¹ ». Godefroy, ancien et estimé professeur, venait de décéder en 1622, et restait une autorité également reconnue en droit et en historiographie. Ses *Historiae Antiquae*, originalement édité en 1590², avait été réédité à Strasbourg encore en 1604³, et contenait les textes intégraux de plusieurs parmi les autorités des *Antiquitates* anniennes, des sources que Godefroy défendait et employait comme références chronologiques légitimes⁴.

D'ailleurs, lorsque Vossius publiait ses ouvrages, plusieurs textes historiographiques officiels faisaient encore l'usage d'Annius de Viterbe ; en 1619, Scipion Duplex (1569- 1661) dédiait ses *Memoires des Gaules* au roi Louis XIII⁵, tandis qu'en 1621, Jacques de Charron (?) avait publié une *Histoire universelle de toutes nations*, également dédiée au souverain⁶. Les deux faisaient largement usage des sources anniennes, et Charron débutait même son ouvrage avec une apologie du frère dominicain⁷. En ce cas, la nécessité de combattre l'autorité d'Annius de Viterbe sur le champ de bataille philologique et historiographique était donc encore urgente. Ainsi, la ferveur de la dénonciation, sa présence transversale dans le *De historicis latinis*, et la référence aux trois humanistes protocritiques dénoncent l'importance que les *Antiquitates* pouvaient encore avoir en 1627, plutôt que le contraire.

Pourtant, les données choisies par Vossius afin de réfuter les *Antiquitates* et Annius de Viterbe n'étaient aucunement si nouvelles. En effet, dans la *Bibliotheca selecta*, Possevino discutait de manière bien plus approfondie de la figure de Métasthène, et du

¹ « Quia vero non ignorabat, maximos viros censere, esse istos scriptores supposititios, et mendaciisque coopertos », ma traduction. G. Vossius, *De historicis graecis*, op. cit., p. 72.

² D. Godefroy, *Antiquae Historiae ex XXVII. Authoribus contextae libri VI*, Bale, Konrad Waldkirch, 1590.

³ *Id.*, *Antiquae Historiae ex XXVII. Authoribus contextae libri VI*, Strasbourg, Lazarus Zetzner, 1604.

⁴ *Ibid.*, f.)(4 v.-)(5 r.

⁵ Scipion Duplex, *Memoires des Gaules. Depuis le Deluge jusques à l'establissement de la monarchie Française*, Paris, Laurent Sonnius, 1619.

⁶ Jacques de Charron, *Histoire universelle de toutes nations et spécialement des Gaulois ou François commençant des la Creation du Monde consecutivement de temps en temps et de Generations en Generation jusques en l'An de nostre Salut 1621. Dedié au Très- chrestien Roy de France et de Navarre Louys XIII*, Paris, Thomas Blaise, 1621.

⁷ *Ibid.*, f *iiiv- *vi r.

pseudo- Philon, ainsi que d'autres autorités des *Antiquitates*¹. D'ailleurs, Vossius employait également la *Censura* de Gaspar Barreiros, le premier traité entièrement dédié à la réfutation de Bérose le Chaldéen, et qui, moins d'une trentaine d'années avant la publication du *De historicis latinis*, avait été réimprimé à Heidelberg ensemble avec les *Antiquitates*². Plus spécifiquement, Barreiros avait déjà donné une liste de critiques, dans laquelle il insérait à la fois Sabellicus et Volaterranus³. Alors, pour quelle raison les critiques postérieurs d'Annius de Viterbe ont-ils employé Vossius plutôt que Possevino ?

En effet, si les ouvrages des années immédiatement postérieures, tels que les œuvres d'Allacci et d'Inghirami, ignoraient entièrement autant l'œuvre du réformé Gérard Vossius que celle de l'ancien Florentin Petrus Crinitus, déjà en 1639, la notice provenant du *De historicis latinis* semble s'imposer, en dépit de celle de *La bibliotheca* de Possevino et d'autres. L'historien catholique belge Aubert Le Mire (1573- 1640) dans sa *Bibliotheca selecta* avait recopié la même phrase sur les six autorités qui ont employé le faussaire. La source était, cependant, l'érudit néerlandais. Cela est évident, car Le Mire fait mention de « vingt- sept livres des Antiquités⁴ », en répétant une erreur typographique contenue dans la notice sur Anniius du *De historicis latinis* : « XXVII⁵ » livres au lieu de XVII. C'est dans les années 1640 que les *Antiquitates* semblent perdre particulièrement en valeur, cela grâce aussi à la contribution des philologues néerlandais du début du siècle. Si l'on croit aux mots publiés par La Mothe le Vayer en 1648 : « Je ne vous parle point du Bérose, ny des autres Auteurs supposez par Anniius de Viterbe, dont l'imposture ne peut plus tromper personne⁶ ». Si je ne peux pas reconstruire les hasards de la fortune du *De historicis latinis*, je peux du moins remarquer la réception de certaines particularités dans l'attaque de Vossius contre Anniius de Viterbe.

Comme pour une interprétation du XIX^e siècle, et parfois plus récente, dès que l'on développe un canon des bons auteurs, ou une généalogie de la critique – ou de l'historiographie de langue latine en ce cas –, une exigence de cohérence et de linéarité

¹ A. Possevino, *op. cit.*, p. 73.

² *Historia antiqua [...] accessit Censura Gasperis Varrerii in Berosum. Ab eruditis pridem desiderata*, Heidelberg, Hieronymus Commelin, 1599.

³ G. Barreiros, *Censura. In quendam auctorem, qui sub falsa inscriptione Berosi Chaldaei circumfertur*, s.n., Rome, p. 33.

⁴ « Antiquitatum libros viginti septem », ma traduction. Albert Le Mire, *Bibliotheca Ecclesiastica sive nomenclatores VII veteres*, Anvers, apud Jacobum Mesium, 1639, p. 279.

⁵ *Ut supra*.

⁶ François de La Mothe Le Vayer, *Petits traitez en forme de lettres ecrites à diverses personnes studieuses*, Paris, Augustin Courbe, 1648, p. 159.

oblige à expliquer de quelle manière la falsification d'un inculte a pu durer autant. La réponse de Cluwer, dans son bref excursus polémique, consistait à accuser une époque entière d'ignorance : l'œuvre – l'*Italia antiqua* – se veut ici une rupture et la tradition géographique précédente est remise en question ; l'œuvre est en elle-même la mesure de la discipline, le canon. Toutefois, Vossius, dans le *De historicis latinis*, exposait les autorités historiographiques latines rangées chronologiquement : l'œuvre ne se veut pas une rupture, mais la description d'une mesure qui est déjà présente dans le monde, d'un canon qui existe, d'une tradition que le texte résume et continue. Dans cette tradition, qui doit être écrite, mais qui préexiste à l'œuvre qui l'invente, il n'y a pas de place pour le faussaire. Cette œuvre est autant descriptive que prescriptive : comme le faussaire ne doit pas être loué, et potentiellement imité par d'autres historiens, sa fortune éventuelle doit être diminuée. Le faussaire doit être une parenthèse, il faut montrer que dès sa première édition, personne – ou au moins personne parmi les dignes membres du canon et de la tradition – n'y a cru. Le triomphe de la vérité passe par la falsification du passé, ou du moins par une simplification instrumentale.

De cette manière, Vossius avait souligné ces autorités qui avaient en premier critiqué Annius de Viterbe, et la nouvelle ligne d'attaque contre la figure de l'ancien dominicain passait par une révision de l'histoire de la réception des *Antiquitates* : « Il n'y a d'histoire que des réussites temporaires ; c'est pourquoi les récits de fraude se concentrent sur l'événement décisif qui révèle et rejette le faux, et le haut point du récit est toujours le dévoilement de la fraude¹ ». Grâce à Vossius, le dévoilement coïncide avec le début.

En particulier, l'humaniste florentin Petrus Crinitus, dont la critique était la plus ancienne, datant de 1504², représentait une nouveauté parmi les argumentations contre le frère dominicain. Il ne s'agissait pas seulement d'un respectable premier critique, mais également du seul qui avait attaqué explicitement l'autorité d'Annius de Viterbe à l'intérieur de son *De honesta disciplina*. En effet, Sabellicus et Volaterranus doutaient

¹ J. Schlanger, *Présence des oeuvres perdues*, op. cit., p. 144.

² Petrus Crinitus, *Commentarii de honesta disciplina*, Florence Filippo Giunta, 1504, f. O vi r ; P. Crinitus, Carlo Angeleri (éd.), *De honesta disciplina*, Rome, Fratelli Bocca Editori, 1955, p. 459- 460. Je me référerai dorénavant à l'édition d'Angeleri.

soit de Bérose le Chaldéen¹, soit de Caton, de Sempronius² ou encore de Xénophon³, en ce qui concerne l'antiquité des villes italiennes. Cependant, les deux ne nommaient pas

¹ Volaterranus mentionne au moins trois fois le « Berosi libello », se référant ainsi au Bérose des *Antiquitates*. Une première fois, Volaterranus n'hésite pas à mentionner la liste bérosienne des rois gaulois, de Samothès à Francus. Raffaello Maffei, *Commentariorum urbanorum libri*, Rome, Johann Besicken, 1506, f. XX v. La deuxième mention, est relative au règne de Ninus en Assyrie. Selon l'humaniste, Bérose n'est pas crédible sur cette question à la fois parce que l'époque du patriarche Abraham est incertaine – on devrait donc douter de Bérose autant que des autres autorités traitant du même sujet – et parce que l'œuvre du Chaldéen ne concorde pas toujours avec les fragments du même auteur cités par d'autres sources anciennes. *Ibid.*, f. CLIII r. Seulement la troisième, presque à la fin de l'ouvrage, mention concerne une critique de l'authenticité à la fois Bérose, Caton et Xénophon. De même Volaterranus se moque de certaines étymologies fournies par Xénophon. Annius de Viterbe n'est jamais nommé. *Ut infra*.

² Sabellicus critique à deux reprises Caton et Sempronius, et une fois Bérose, toujours relativement à l'étymologie et fondation des villes italiennes. En particulier, la ville de Vérone est déjà au cœur de la polémique. Là où les sources anniennes, avec les commentaires propose une origine étrusque pour les villes du nord de l'Italie, Sabellicus oppose une origine gauloise. Pour ce qui concerne Sempronius, et en particulier Caton : « Aujourd'hui circulent certains fragments au nom de Portius Caton et C. Sempronius : sur l'antiquité de l'Italie, où il est dit que Vérone est une véritable colonie étrusque [...] Ces éléments et d'autres, pas très différents de ceux-ci, alors que je les lisais dans de tels commentaires, je ne pouvais m'empêcher d'être troublé par un mensonge si audacieux, car, si Dieu le veut, nous en sommes arrivés au point où il n'y a plus personne qui puisse voir comme à travers une grille, s'il ne peut pas le faire autrement ». « Circumferuntur hodie fragmenta quaedam Portii Catonis et C. Sempronii nomine : de Italiae vetustate, in quibus est Veronam esse a Vera Colonia Tusca [...] Haec et alia ab his non multum diversa, quum legerem, in eiusmodi commentariis, non potui non moveri, tam impudenti mendacio, quoniam, si Deo placet, eo venimus, ut nemo sit amplius qui velut per transennam videat, si aliter nequeat », ma traduction. Ainsi, voir à travers une grille, donc être incapable de voir la vérité, caractérise le commentateur qui a édité lesdites antiquités – Annius de Viterbe –. Ce qui est certain pour Sabellicus, est que le Caton des *Antiquitates*, à cause de sa langue inélégante, n'est pas authentique, et ceux qui le suivent pour l'antiquités des villes italiennes, peut-être en sous-intendant aussi le même Annius, ont tort : « Du langage [forma] de Porcius Caton, telle que les autres anciens ont parlé, il existe encore aujourd'hui, si le reste fait défaut, les véritables monuments de Caton, un seul livre sur l'agriculture, avec lequel quiconque compare ces petits livres qui sont attribués à lui et à d'autres anciens noms [les *Antiquitates*], ressentira à quel point ces anciens diffèrent de cette souillure de mots, tout comme les armes de Glauque diffèrent de celles qui étaient de Diomède, et je ne soutiens pas non plus les thèses que certains plus récents ont suivi dans la narration de l'origine des villes italiennes, qui auraient pu être traitées avec beaucoup plus de respect plutôt que d'être écrites de manière moqueuse, selon l'opinion des auteurs obscurs ». « Qua forma sit Portius Cato, qua caeteri veteres locuti, extant hodie, si caetera desint, vera Catonis monumenta, liber unus de re rustica, cum quo si quis hos conferat libellos, qui illius et aliorum veterum nomine inscribuntur, tantum veteres illos ab hac sorde verborum distare sentiet, quantum Glauci arma ab iss quae Diomedis fuere, nec illa exequor, quae in referenda Italicarum urbium origine quidam ex recentioribus secutus est, quae multo honestius potuissent praeteriri, quam ad lidibrium scribi, ex ignobilium scriptorum sententia », ma traduction. Marcus Antonius Coccius Sabellicus, *Secunda pars enneadum*, Venise, Bernardino Vercellese, 1504, f. XXX r.

³ Volaterranus considère les *libelli* des trois autorités comme des apocryphes, à cause de leur langage, ainsi que des certains passages avec lesquels l'humaniste n'est pas d'accord. Curieusement, ces erreurs sont comparées à la nécessité d'émendation des textes religieux. Toutefois, comme c'était le cas pour Bérose, Volaterranus n'hésitait pas à employer ces mêmes autorités lorsque les informations y contenues concordent avec son récit. Voici le passage dont il est question : « cependant, je ne vais pas épargner le siècle lorsque certains petits livres récemment publiés sous de faux titres sont lus, comme on peut le constater à partir du fil et des nombreux arguments contradictoires. Dans le cas de Xenophon, que l'auteur de cette édition appelle *Gryllonis filius*, alors qu'il s'agit de Gryllus, les erreurs suivantes sont écrites : *Gallus*, qui signifie en grec blanc et laiteux, ce qui est totalement faux. Ensuite, il est dit : *Gallus* en latin signifie mari de la poule. Regardez donc, je vous prie, le pauvre philosophe, si éloquent que Platon, combien il est déchiré par ces absurdités. [...] On trouve également beaucoup de choses de ce genre chez Caton, où même un mot de sa vénérable antiquité ne semble pas figurer. Dans le cas de Bérose aussi, des noms étranges sont mentionnés, mais ils ne sont nulle part rappelés parmi les anciens écrivains. Mais que dire

Annius de Viterbe directement, et quand Sabellicus mentionnait le commentateur, il le distinguait des autorités supposément anciennes¹. Seul Crinitus pouvait être utilisé pour faire d'Annius un faussaire démasqué dès sa parution. Toutefois, pour tout usage concernant la falsification des *Antiquitates*, Crinitus posait un autre genre de problème : l'ancien humaniste attaquait l'un des commentaires de l'ancien Maître du Sacré Palais, mais il ne déclara jamais que les autorités des *Antiquitates* fussent apocryphes ou fabriquées.

C'est peut-être pour cette raison que l'autorité de Crinitus avait été ignorée à la fois par les apologistes et par les critiques jusqu'en 1627, malgré les nombreuses rééditions du *De honesta disciplina*, la dernière datant de 1598². Même Leandro Alberti ne l'avait pas mentionné. Je n'ai pas trouvé de réemplois de Crinitus concernant Annus de Viterbe et les *Antiquitates* avant l'usage qu'en avait fait Vossius dans le *De historicis latinis*. De plus, toute citation de Crinitus comme premier dénonciateur des *Antiquitates* au long des XVII^e et XVIII^e siècles s'accompagne suspicieusement de la mention de Vossius.

Quoi qu'il en soit, à l'intérieur de son œuvre de 1504, Crinitus avait seulement dédié un bref chapitre à l'émendation d'un passage des *Saturnalia* de Macrobe (v. 385- v. 430), concernant une lettre que l'empereur Auguste aurait envoyée à Mécène³ : « Mots extraits

des écrits sacrés, parmi lesquels de nombreux apocryphes sont lus quotidiennement, si indifféremment et maladroitement écrits, de telle sorte que si les Pères, dont il est le devoir d'interpoler, les tolèrent plus longtemps, cela montrera qu'ils sont plus préoccupés par les revenus et les richesses que par la religion ». « Caeterum saeculo non parcam, cum libelli quidam infaceti nuper falsis editi titulis lectitentur, ut ex filo et multis pignantibus deprehenditur. In Xenophonte quem Gryllonis filium author editionis vocat, cum Grylli sit, haec scribuntur: Gallum, significat Graece candidum et lacteum: quod minime verum. Deinde sequitur : Gallus Latine dicitur gallinae maritus. Vide quaeso miser philosophus, par in eloquentia Platoni, quibus laceretur delyramentis. [...]. Multa huiusmodi in Catone, ne verbum quidem eius venerandae vetustatis apparet. In Beroso item portentosa nomina, nec apud ullum veterum scriptorum penitus memorantur. Sed quid de sacris dicam, inter quae multa quotidie leguntur apocrypha, ita indiligenter ineptique, conscripta, ut si a patribus quorum est officium interpolare, diutius tolerentur, magis de redditibus et divitiis, quam de religione sollicitos esse se ostendet », ma traduction. *Commentariorum urbanorum libri*, *op. cit.*, f. DXLVI r.

¹ Si Sabellicus ne déclare jamais que le commentateur est l'auteur des *Antiquitates*, il considère ces dernières un ensemble de mensonges non crédibles : « les fragments qui concernent l'Italie et qui circulent sous les noms de Bérose, Caton et Sempronius me semblent contenir des véritables rêves d'un fou ». « Mera aegrotantium quod ad Italiam attinet insomnia continere mihi videntur fragmenta, quae Berosi, Catonis, et Sempronii nomine circumferuntur », ma traduction. M. A. C. Sabellicus, *Secunda pars enneadum*, *op. cit.*, f. CLXXXIII r- v. Sabellicus semblerait être ainsi la source originale de l'interprétation d'Annius comme un fou. En effet, la relecture de ce passage dans une communauté interprétative plus tardive, qui considère le frère dominicain comme l'auteur du recueil dans son entièreté, amène à l'équation Annus de Viterbe = fou.

² P. Crinitus, *De honesta disciplina libri XXV, de poetis Latinis libri V et poematon libri II*, Genève, Jacques Chouet, 1598.

³ Crinitus, Carlo Angeleri (éd.), *De honesta disciplina*, *op. cit.*, p. 459.

de la lettre rédigée par Octavien Auguste sur le luxe et la mollesse de Mécène, et comment ils ont été déformés impudemment et avec une grande ignorance par des incompetents¹ ». Cette même lettre avait été précédemment employée dans les commentaires aux fragments de Caton par Annius de Viterbe, en tant que témoignage du déclin de la langue étrusque à l'époque d'Octavien Auguste² : dans l'interprétation annienne, Auguste se moquerait en ce lieu du mauvais style de Mécène en langue latine. Ce dernier, un Étrusque, venait d'apprendre la langue des Romains, sa langue maternelle étant la langue toscane. Ainsi, selon Annius, le grand protecteur des plus insignes poètes latins ne connaissait pas si bien le latin. Au contraire, dans l'interprétation de Crinitus, Auguste se serait moqué uniquement de la mollesse de Mécène en tant que personne, et ce passage ne concernerait pas son style ou sa connaissance du latin³.

En outre, dans ce même chapitre du *De honesta disciplina*, Crinitus dénonçait non seulement la mauvaise interprétation de la lettre – celle de l'humaniste serait également mauvaise du point de vue de la philologie contemporaine⁴ –, mais aussi la corruption de la citation même par un ignorant, c'est-à-dire Annius de Viterbe. En effet, ce dernier avait modifié certains mots rapportés par Macrobe, en y ajoutant aussi une nouvelle ponctuation. Des altérations qui finissaient par confirmer l'interprétation annienne du passage :

J'ai pensé que cela même était important à observer, à savoir que dans ces commentaires d'Annius de Viterbe (qui a falsifié la plupart des choses d'une manière honteuse) il me semble que ces choses ont été déformées, et que ce qui est sylphide est présenté pour Dieu (aesar) et les potiers pour des poètes, d'une manière aussi absolument insipide que malhonnête et insolente, car rien ne peut être dit qui est plus absurde ou inepte⁵.

¹ « Verba ex epistola Octavii Augusti relata de luxu et mollitie Maecenatis, et quam imprudenter atque inscitissime ab imperitis depravata sint », ma traduction, *Ibid.*

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum*, op. cit., f. E iii r.

³ Crinitus, Carlo Angeleri (éd.), *De honesta disciplina*, op. cit., p. 459- 460.

⁴ Selon l'interprétation courante, il s'agirait la lettre d'Auguste à Mécène concernerait effectivement le style de ce dernier, cf. Robert A. Kaster, *Studies on the text of Macrobius' Saturnalia*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 41.

⁵ « Id ipsum eo libentius putavi observandum: quod in quibusdam commentariis Annii Viterbiensis (qui pleraque omnia impudentissime confinxit) depravari haec video, et aesar pro eo quod est lasar, et figulos pro poetis exponi, tam omnino inscite, quoque improbe atque insolentissime, cum nihil dici absurdus atque ineptus possit », ma traduction. *Cit., Idem.*

L'humaniste florentin dénonçait ainsi des mutations effectuées dans ses commentaires par le dominicain. Dans les commentaires d'Annius de Viterbe, ces changements sont souvent présentés comme des corrections des dites citations, contre la corruption des mots due à l'imprimerie¹. Dans le chapitre de Crinitus, ils représentent une intentionnalité malhonnête de la part du dominicain. En particulier, la modification en question concerne le mot *lasar*² – une plante délicate de l'antiquité, aujourd'hui disparue – qui deviendrait *aesar* dans le commentaire annien – un mot qui, selon une anecdote transmise par Suétone, signifierait dieu en ancien langage étrusque³. De plus, Annius avait associé l'interprétation du latin *figuli* aux poètes, et pas aux potiers⁴, ce qui pourtant ne comportait pas de modifications textuelles.

À ma connaissance, outre l'humaniste florentin, seul l'archevêque bolonais Giovan Battista Agucchi (1570- 1632) avait dénoncé, plus de cent ans plus tard, les mutations chirurgicales de citations effectuées par Annius de Viterbe dans ses commentaires. Dans une histoire de Bologne publié à titre posthume en 1638, il écrivait ainsi :

Car avec une très petite mutation, qui ne concerne souvent que les constructions et les sens des mots, plutôt que les mots, les syllabes ou les lettres, il leur fait dire faussement ce qu'il veut. Mais lorsqu'il en a besoin, il n'hésite pas à modifier à nouveau les mots, en leur ajoutant ou en leur ôtant des éléments, ou en les changeant, ainsi que les syllabes, les lettres et les mots entiers⁵.

Cependant, Agucchi ne mentionnait pas Crinitus, et ses remarques n'ont jamais eu de suite.

Je reviens à la polémique de l'humaniste florentin relative à la lettre d'Auguste à Mécène : que doit-on comprendre avec la phrase entre parenthèses, « Il a falsifié la

¹ Cf., E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 353.

² *Ibid.*

³ « Aesar veut dire dieu dans la langue étrusque, ainsi dit Suétone dans la vie d'Octavien ». « Est aesar in lingua Etrusca deus, dicente Suetonio in vita Octaviani », ma traduction, Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum*, *op. cit.*, f. Eiii r.

⁴ « *Figuli* c'est-à-dire poètes ». « Figuli idest poeti », ma traduction. *Ibid.* Annius de Viterbe interprète *figulus* comme le terme latin originel pour le mot d'origine grecque, poète, à cause de leur affinité sémantique.

⁵ « Imperoché con piccolissima mutation, la quale le più volte è delle sole costruttioni, e de' soli sensi delle voci, anzi, che delle parole, e delle sillabe, o delle lettere, li fa falsamente dir bene ciò ch'egli vuole. Ma quando gli è di mestieri, non dubita di alterare ancora le voci, aggiungendovi, o levandone, o cambiando e sillabe, e lettere, e le parole intere », Giovan Battista Agucchi, *L'antica fondatione, e dominio della città di Bologna*, Bologne, Benacci, 1638, p. 8.

plupart des choses d'une manière très impertinente¹ » ? Crinitus se réfère-t-il au passage des commentaires concernant ladite lettre ? Ou, plus en général, au commentaire des fragments de Caton ? Ou encore à tous les commentaires aux *Antiquitates* ?

Vossius indique seulement « En outre, Annius de Viterbo a falsifié la plupart des choses dans ses commentaires d'une manière très impertinente² » et n'évoque aucunement la critique relative à ce passage très spécifique tiré de Macrobe ainsi que la problématique des modifications textuelles. En suivant cette citation, l'ensemble des commentaires d'Annius seraient des falsifications. Toutefois, il faut intégrer cette phrase avec les restes des remarques ; Sabellicus et Volaterranus offraient de très brefs critiques à certaines autorités des *Antiquitates*, tandis que Crinitus une critique à leur commentateur. Une fois qu'elles étaient unies ensemble, ces références contribuaient à montrer que « peu après leur parution³ », pour reprendre l'expression du professeur néerlandais, les *Antiquitates* furent considérées comme fausses et leurs éditeurs comme un faussaire. Ainsi, cette trinité de critiques pouvait fournir le début d'une tradition interprétative hostile aux apocryphes dont Vossius même aurait été l'héritier dans son œuvre de canonisation.

À la suite de Gérard Vossius, les auteurs postérieurs ne relevaient aucunement le sujet de la critique de Crinitus, ni la lettre rapportée par Macrobe, ni la question de modifications textuelles. Lorsque Petrus Crinitus n'est pas simplement une note aux marges d'un texte, ou en bas de page, pour confirmer le manque de crédibilité des *Antiquitates*, seulement la phrase « il a falsifié la plupart des choses d'une manière très impertinente⁴ » se retrouve, de tout le chapitre de provenance. Même pas dans le verbe conjugué au parfait indicatif, comme dans le *De honesta disciplina*, « *confinxint* », mais au parfait infinitif tel que l'avait citée Gérard Vossius dans le *De historicis latinis*, « *confinxisse* ». Ainsi, l'on retrouve cette phrase dans un catalogue d'autorités en histoire, chronologie et géographie du théologien protestant et esprit universel allemand Martin Zeiller (1589- 1661)⁵. Zeiller avait pratiquement recopié la notice de Vossius sans le mentionner, avec peu de modifications : l'on y retrouve ainsi l'erreur de vingt-sept livres

¹ « pleraque omnia impudentissime confinxit », ma traduction. *Supra*

² « Imo Annum Viterbiensem in commentariis suis pleraque impudentissime confinxisse », ma traduction.

³ *Supra*

⁴ « Pleraque omnia impudentissime confixit », ma traduction.

⁵ Martin Zeiller, *Historicorum, Chronologorum, et Geographorum secundum ordinem leterarum. Pars II*, Ulm, s.n., p. 6.

d'antiquités au lieu des dix-sept¹. Encore à l'été de 1693, la même citation vossienne de Crinitus se retrouve dans l'éclétique journal trimestriel de Gottfried Zenner (1656- 1721). Le *Sommer- Parnaß* rapportait, en traduction allemande, que : « plus qu'il y a cent ans, Petrus Crinitus a écrit *il a falsifié la plupart des choses d'une manière très impertinente*² ». Seul sir Thomas Pope Blunt (1649- 1697), dans la *Censura celebriorum authorum* citait directement la phrase de Crinitus, « *Annius dans ses commentaires a falsifié la plupart des choses d'une manière très impertinente*³ », qui est toutefois précédée par deux citations de Gérard Vossius. Cependant, la *Censura* est une œuvre curieuse, composée entièrement de citations d'auteurs sur d'autres auteurs, qui sont rangées en ordre chronologique, et Blunt avait probablement pu consulter une édition du *De honesta disciplina*.

Comme dans le journal de Zenner, les citations subissent également un glissement de sens. Il semble ainsi que la critique de Crinitus concernerait non seulement les commentaires anniens, mais aussi l'ensemble des *Antiquitates*, c'est-à-dire l'assortiment de sources publiées. Ce changement concerne également les mentions de Volaterranus et de Sabellicus, qui pourtant ne doutaient que de certaines autorités. Le premier en particulier, même en doutant de Bérose, Caton et Xénophon, n'avait pas hésité, dans ses *Commentariorum urbanorum libri* de 1506, à utiliser l'autorité de l'ancien chaldéen relativement aux « rois et gestes des Gaulois⁴ », ainsi qu'à reconnaître comme authentique

¹ *Ibid.*

² « langer als vor hundert Jahren hat Petrus Crinitus geschrieben *Annium Viterbiensem in Commentariis pleraque confinxisse* », ma traduction. Gottfried Zenner, *Sommer- Parnaß*, Francfort sur le Main, Leipzig, Augustus Boetius, 1693, p. 65.

³ « *Annius in Commentariis suis pleraque omnia impudentissime confixint* », ma traduction. Thomas Pope Blunt, *Censura celebriorum authorum sive tractatus in quo varia virorum doctorum de Clarissimis cuiusque Seculi Scriptoribus iudicia traduntur*, Londres, Richard Chiswel, 1694, p. 341.

⁴ « Gallorum reges ac gesta », ma traduction. Voici le passage en question : « maintenant, l'histoire doit être soumise et j'emprunterai en effet les anciens rois de Gaule du livre attribué à Bérose lui-même pour éviter d'être ignorant du passé. Il rapporte que c'est Samothès qui a d'abord exercé sa domination en Gaule à l'époque de Bélus. Ensuite ont régné son fils Magus, puis Sarron, Dryus, Galates, Bardus, Longus, Lugdus, Allobroges, Romus, Lemanus, le jeune Galates, Nannetes et enfin Francus. Cependant, on ne trouve qu'une connaissance limitée sur eux, à savoir leurs noms et l'étymologie de certains peuples. Je laisse ces questions à explorer plus en profondeur aux chercheurs diligents, et je demande pardon aux auteurs concernant ce qui est mieux connu ». « Nunc historia subiugenda ac priscos quidem galliae reges ab ipso qui fertur Berosi libello ne nescius tantum praeterite videat mutuabor. Ille Samotum tempore Beli primum in Gallia dominatum fuisse tradit. Deinde filium eius Magum postea Sarron, Dryum, Galatem, Bardum, Longonem, Lugdum, Allobrogem, Romum, Lemanum, Galatem Iuniorum, Nannetem, Francum. De quibus nulla sane cognitio praeter nomina et nonnullorum etymologiam populorum deprenditur. Tantum haec diligentioribus perscrutanda relinquo, et ad ea quae pluribus notiora sunt auctoribus veniam », ma traduction. *Ibid.*, f. XX v.

le *Decretum desiderii*, qu'il utilisait même afin de contester l'identification annienne de Viterbe avec Vetulonia :

un certain auteur récent [Annius] a rapporté qu'il y avait aussi une Vetulonia près de Viterbe, ce qui, en effet, d'après la position de Ptolémée, comme je l'ai dit ailleurs, n'est pas établi, et il n'est pas non plus probable que deux cités aient été si proches. Une tablette en marbre du roi Didier fut retrouvée ici, rappelant en lettres lombardes les bienfaits accordés dans la région de Viterbo, en mentionnant certains lieux de l'Étrurie¹.

D'ailleurs, même le maître de Crinitus, Ange Politien, avait précédemment admis l'authenticité de cette ancienne épigraphe². À mon avis, les positions des premiers humanistes envers les *Antiquitates* semblent être assez ambiguës : bien que sceptiques, ces auteurs n'accusent jamais directement Annius de Viterbe d'avoir lui-même produit l'ensemble des sources et des autorités, ou même que le volume entier publié à Rome en 1498 est une fabrication. De même, les points de leurs critiques, comme dans l'exemple précédent, semblent concerner des questions très pointues, telles que l'interprétation d'un passage spécifique de Tite Live ou la position d'une ancienne cité donnée.

Toutefois, le discours de Vossius, au travers l'autorité de Crinitus, a réussi à imposer une lecture selon laquelle les savants ont toujours su que les *Antiquitates* était fausses et que leur auteur n'était autre qu'Annius de Viterbe. Comme l'écrivait Moréri en 1674, « les Sçavans qui ont toujours eu horreur de semblables impostures, advertissent les moins éclairés d'y prendre garde³ ». Même en ce cas, comme le rappelait Pierre Bayle en 1698, se cache l'autorité de Vossius :

L'article d'Annius de Viterbe dans Vossius est fort bien rempli, et Mr. Moreri n'en a pas mal profité. De là vient qu'on trouve dans son Dictionnaire un recit assez curieux et assez ample touchant ce Dominicain⁴. On y voit le nom de plusieurs Savans qui l'ont refuté ; mais on fera

¹ « Apud Viterbium Vetuloniam etiam fuisse quidam nuper scriptor tradidit, quod sane ex Ptolemei positione ut alibi dixi esse non ponit, neque etiam verisimile duas civitates adeo continuas fuisse. Hic et Desiderii regis marmoream tabulam repertam [fuit] habent litteris Longobardis quo beneficia in Viterbiensis nonnulla haetruriae loca commemorat », ma traduction. Raffaello Maffei, *Commentariorum urbanorum libri*, Rome, Johann Besicken, 1506, f. LXV r.

² R. Weiss, « An unknown tract by Annius », *op. cit.*, p. 119.

³ L. Moréri, *Le Grand Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 128.

⁴ Il s'agit d'une référence au témoignage de Latino Latini.

bien d'aller à sa source, c'est-à-dire à Vossius même, qui nomme encore d'autres censeurs, et qui cite leurs paroles¹.

Le résultat d'une telle consultation dans le *Dictionnaire critique* est qu'« il est vrai que presque tous les Savans firent peu de cas de cette publication, parce qu'ils connurent que ce n'étoient que des pièces supposées² ».

Cela m'amène de nouveau aux *Dissertazioni* d'Apostolo Zeno, où la critique de Crinitus devient l'objet d'un éloge nationaliste des savants italiens du début du XVI^e siècle, qui ont su reconnaître la supercherie dès le début : « Mais nous concluons le tout en faisant l'éloge de l'Italie, car les premiers à découvrir que les marchandises anniennes étaient fausses au moment même où elles ont été mises au jour ont été Sabellicus et Crinitus, également cités ici par Vossius³ ». De même, Tiraboschi reprenait l'observation de Zeno et rappelait que « il faut encore dire pour l'honneur de l'Italie, que beaucoup parmi les nôtres [italiens] crièrent tout de suite soit à l'erreur soit à l'imposture, dès que les antiquités anniennes furent publiées. Parmi eux Sabellicus, Crinitus et Volaterranus, tous écrivains de ce temps⁴ ».

Par ailleurs, l'usage de Crinitus par Vossius fait ainsi que des apologistes tels que Mazza ou Mariani devaient également faire face à l'ancien humaniste florentin. Tommaso Mazza dédie un chapitre à « Petrus Crinitus insultant calomniateur d'Annius⁵ », dans laquelle il ignore également le contexte de la critique, en rappelant seulement, que l'humaniste florentin avait osé écrire qu'Annius « a falsifié la plupart des choses d'une manière très impertinente⁶ » : ici le « falsifié » se réfère à l'entièreté des *Antiquitates* et pas aux seuls commentaires. Encore en 1730, le bibliothécaire Francesco Mariani, attaquait également et avant tout Petrus Crinitus : « Crinitus et Vives étaient plus impétueux et ont écrit qu'il [Annius] a falsifié la plupart d'entre elles [les *Antiquitates*]

¹ P. Bayle, *Dictionnaire critique*, *op. cit.*, p. 629.

² *Ibid.*

³ A. Zeno, *Dissertazioni vossiane*, *op. cit.*, p. 189.

⁴ Ma traduction. « deesi ancor avvertire a onor dell'Italia, che molti de' nostri, appena furono pubblicate le Antichità Anniane, gridaron tosto o all'impostura o all'errore. Tra essi furono i primi Marcantonio Sabellico, Pier Crinito e Rafaello Volterrano tutti Scrittore di que' tempi ». G. Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, *op. cit.*, T. 6.2, p. 16

⁵ « Pietro Crinito ingiurioso calunniatore dell'Annio », T. Mazza, *Apologia*, *op. cit.*, p. 14.

⁶ « pleraque omnia impudentissime confinxit », ma traduction, *Ibid.*

d'une manière très impertinente¹ ». Pour ensuite essayer d'attaquer les critiques plus récents : « contre nos antiquités écrivent Cluwer, Bayle, Vossius, Fabricius et autres² ».

À partir du premier usage de Gérard Vossius, la représentation de Crinitus en tant que premier dénonciateur d'Annius de Viterbe et premier critique des *Antiquitates* s'est corroborée de citation en citation, se détachant définitivement du *De historicis latinis* pour devenir une référence indubitable et incontournable. Dans les études contemporaines, qui ont récupéré l'autorité de Crinitus relativement aux *Antiquitates* soit de Zeno, soit de l'un des dictionnaires qui en fait mention, soit des études du XIX^e siècle, le rôle de Crinitus se concrétise comme traqueur du faux et du faussaire. Ainsi dans les *National Myths* d'Asher on peut lire que « déjà en 1504, Petrus Crinitus décrit les fragments comme frauduleux³ », et encore dans l'étude récente de Rothstein sur la réception française des *Antiquitates* que « l'intérêt des Français pour Annus s'est développé bien que l'humaniste florentin Petrus Crinitus ait dénoncé les antiquités, cinq ans seulement après leur apparition, comme étant apocryphes⁴ ». En 2004, Stenhouse reprenait également la citation de Crinitus, pour affirmer que « Dans son *De honesta disciplina*, publié en 1504, Pietro Crinito écrit qu'Annus "sans aucune honte, a presque tout inventé"⁵ ». La référence à Crinitus lorsqu'on présente la question surprenante des *Antiquitates* est en effet quelque chose de standardisé, et l'on retrouve la trinité des protocritiques dans toute étude plus ou moins récente. Même Grafton, dans *Faussaires et critiques*, écrit que « Petrus Crinitus, l'un des plus érudits parmi les humanistes du début du XVI^e s., [...] n'avait eu aucune peine à déceler et à démasquer les impostures récentes de Nanni⁶ ».

Ainsi, la longue fortune d'une citation de Vossius qu'il avait insérée dans une œuvre destinée à délégitimer l'autorité d'Annius de Viterbe et les *Antiquitates* a fait ainsi que la première réception desdites antiquités a été amoindrie dans les regards des chercheurs

¹ « Animosiores aliquanto Crinitus et Vives, pleraque omnia illam confinxisse scripserunt », ma traduction, F. Mariani, *Oratio*, *op. cit.*, p. 5.

² « contra nostras antiquitates scribunt Cluverius, Bayle, Vossius, Fabricius, aliique », ma traduction. *Ibid.*

³ « As early as 1504, Petrus Crinitus described the fragments as fraudulent », ma traduction. R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, *op. cit.*, p. 45.

⁴ « French interests in Annus flourished despite the Florentine humanist Petrus Crinitus flagging the antiquities, only five years after their appearance, as spurious », ma traduction. M. Rothstein, *The Reception of Annus of Viterbo's Forgeries*, *op. cit.*, p. 583.

⁵ « In his *De honesta disciplina*, published in 1504, Pietro Crinito wrote that annus 'without any shame, made nearly everything up' », ma traduction. W. Stenhouse, *Reading inscriptions and writing ancient history*, *op. cit.*, p. 76.

⁶ A. Grafton, *Faussaires et critiques*, *op. cit.*, p. 95.

contemporains. Je ne peux pas rationaliser encore plus l'ensemble des hasards de la fortune littéraire de ces œuvres de critique du XVII^e siècle, mais il est curieux de remarquer que la trinité de faussaires d'Allacci, ce canon négatif, semble avoir été oubliée après le XIX^e siècle, tandis que le canon positif vossien, dans lequel Crinitus démasque immédiatement le faussaire, semble encore connaître une certaine fortune. Les *forgery studies* relanceront peut-être la mode de la trinité des faussaires : il est pourtant certain qu'Annius de Viterbe a repris son rôle de faussaire archétypique souhaité à la fois par Allacci et par Vossius.

Toutefois, je trouve aussi important de remarquer que derrière les hasards, il y a des usages spécifiques qui répondent à des contingences précises, dans lesquels il est possible d'imaginer une intentionnalité. Cependant, l'intention est évasive, la contingence vite oubliée, et seuls les textes restent, soient-ils ceux des apologistes ou ceux des critiques, ou encore ceux des auteurs de dictionnaires, des éditeurs de journaux, des scientifiques. De Crinitus à Vossius, de Vossius à Crinitus, de Fabricius à Vossius, de Zeno à Vossius et à Crinitus, des auteurs contemporains à Zeno, Crinitus, etc., d'autres interprétations donneront d'autres sens à ces apologues et à ces critiques, dans un réseau intertextuel qu'il est finalement impossible de démêler, ayant pour son centre, vide et insaisissable, Annus de Viterbe, frère érudit, méprisable faussaire. Pourtant, ce qui reste est l'objet matériel, l'un des exemplaires ayant survécu de ces *Antiquitates* : c'est là qu'il faudrait recommencer cette histoire.

Entre temps, dans ma lecture je peux reconnaître l'importance de l'interprétation, autant volontaire qu'involontaire, de Gérard Vossius, et sa fortune jusqu'à nos jours. En effet, le canon élaboré dans le *De historicis latinis*, réitéré et répété tellement de fois jusqu'à oublier sa source, n'est pas un simple canon littéraire, mais un canon historiographique. Ou pour mieux dire, un canon de ces auteurs que l'on appelle historiens. Il ne s'agit pas seulement de mesurer une dimension esthétique, mais une dimension épistémique. Il mesure explicitement le vrai, et implicitement le beau et le juste. Le cas de Vossius et de Crinitus me semble montrer que, comme pour l'histoire de l'influence poétique, l'histoire de l'influence historiographique est également « une histoire des distorsions, de révisionnisme pervers et délibéré¹ ». L'histoire de l'histoire

¹ William Marx, « Le canon, les classiques et l'admiration. Réflexions à partir de Harold Bloom », dans Delphine Denis, Francis Marcoin (dir.), *L'admiration*, Arras, Artois Presses Université, 2004. p. 45.

est, comme la littérature « par essence révisionniste : elle récrit sans cesse la littérature passée¹ ».

¹ *Ibid.*, p. 46.

Conclusion

Voici six chapitres dans lesquels j'ai suivi les généalogies croisées de plusieurs traditions interprétatives relatives aux *Antiquitates* et à Annius de Viterbe, de Grafton à Vossius, et les *media* de leurs transmissions.

À l'intérieur du premier chapitre, j'ai pu discuter des traditions les plus récentes d'Annius de Viterbe et du corpus de textes et commentaires liés à son nom, lesdites *Antiquitates*. C'est le changement de représentation et de fonction de la figure du faussaire qui a fait l'objet de ce chapitre : d'imposteur ignominieux, à figure géniale et poétique, au cœur de l'historiographie moderne. En particulier, j'ai souligné l'importance de *Faussaires et critiques*, pour cette nouvelle image des antiquités anniennes, et surtout de leur auteur. Plus largement, celle d'Anthony Grafton vaut pour sa théorisation qui arrive à intégrer les faussaires et leurs critiques dans un récit métahistorique, la tradition critique : les faussaires ont un rôle positif dans l'histoire de l'historiographie, et de la philologie, inextricablement lié à celui des critiques. De plus, j'ai montré comment, à partir des articles de Werner Goetz, la naissance de l'historiographie moderne, de sa méthode et de ses instruments, serait elle-même due aux fabrications d'Annius de Viterbe, du moins en partie.

Ensuite, j'ai exposé de quelle manière ce glissement récent s'insère dans des développements pluridisciplinaires qui, à partir des réflexions en histoire de l'art ainsi que des études littéraires, ont centré leurs efforts de recherche sur les apocryphes et les faux : les *forgery studies*. Toutefois, j'ai aussi expliqué comment, malgré ce changement d'approche, le regard moral resterait toujours sous-entendu dans l'axiologie vrai/faux : l'œuvre du faussaire est revêtue d'une nouvelle dignité, mais falsifier est mentir, et mentir équivaldrait à pécher. Enfin, je me suis demandé si, lorsque toute prétention moralisatrice est mise à l'écart, la ségrégation des faux et des faussaires, et d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates* comme leurs représentants archétypiques, dans une catégorie à part, permettrait de mieux comprendre ces œuvres.

Avec le deuxième chapitre, j'ai reculé jusqu'au XIX^e siècle, à la quête d'une préhistoire de *Faussaires et critiques* et de la tradition de l'érudition occidentale. En recherchant en particulier le rôle des références à l'ancien Maître du Sacré Palais dans les histoires de l'histoire elle-même, ainsi que dans les débats relatifs à d'autres œuvres

considérées comme apocryphes. Au XIX^e siècle, lorsque la catégorie de *Renaissance* devenait d'usage et le discours sur la naissance de la modernité, de l'individu et de la philologie été développé, Annius de Viterbe était déjà le faussaire par excellence, témoignant, au contraire de l'interprétation contemporaine, d'une précoce victoire de la critique. De même, les *Antiquitates* étaient décrites comme étant ontologiquement fausses – l'on pourrait même sentir leur mauvaise odeur – et naturellement maléfiques – car ils peuvent corrompre les innocents. Ainsi, lorsque les premiers historiens de profession se retrouvèrent face aux *Antiquitates*, ils essayèrent de comprendre si ces dernières avaient pu effectivement corrompre la première historiographie moderne – à cause de leur nature menteuse ? – ou si elles avaient été inoffensives – à cause de leur nature fabuleuse. En effet, les *Antiquitates* se voulaient un texte en histoire, et les réfutations du XIX^e siècle ajoutent à l'opposition authentique/ apocryphe du texte, et à celle de vérité/ mensonge de l'auteur, le couple histoire/ fiction, ou fable. Également, ils se demandèrent si les antiquités anniennes représentaient une exceptionnalité dans l'Histoire, une irrépétibile contingence, ou au contraire une donnée anthropologique, universelle. Enfin, si dans ces interprétations la faute morale du faux était hors discussion, fallait-il en accuser le faussaire lui-même, ou ceux qui, soit car crédules, soit car de mauvaise foi, avaient permis au mensonge de se répandre ? En effet, l'interprétation visant à définir l'essence mensongère du texte conduisait à l'impossibilité d'expliquer sa durée et sa persistance au long de plus d'un siècle.

Les débats concernant les faussaires mettaient ainsi en scène, encore au XX^e siècle, le triomphe de la philologie sur les apocryphes, de la vérité sur les mensonges, de l'honnêteté sur la mauvaise foi, de l'histoire sur les fables. Ainsi, les histoires de l'historiographie représentaient la victoire téléologique et prédestinée de la critique. La figure du faussaire et la fortune des *Antiquitates* se trouvèrent au cœur de la prétention de la philologie de distinguer l'authentique de l'apocryphe dans les textes, et de l'histoire de démêler le vrai du faux dans les événements passés. Toutefois, si des faussaires comme Annius n'étaient pas une exception, mais une règle, cela ne signifierait-il pas que les textes passés ne seraient aucunement fiables, en tant que possible production d'un faussaire oublié tel qu'Annius ? Ainsi, la peur d'une interprétation pyrrhonienne était toujours présente : la philologie risquerait de ne jamais achever son but, et tout récit sur le passé pourrait se révéler un ensemble de fables.

Lors du troisième chapitre, je me suis arrêté sur les fonctions qu'Annius de Viterbe et les *Antiquitates* ont eues dans plusieurs débats et champs disciplinaires du monde francophone. En effet, des chercheurs de langue française, à partir du XIX^e siècle, se sont intéressés aux textes édités par l'ancien frère dominicain de manière indirecte, comme d'un savoir auxiliaire à l'intérieur d'autres champs de recherche. Ainsi, ce chapitre suit trois axes différents, trois traditions interprétatives qui forment trois sous- chapitres et qui se croisent entre elles : le rapport entre les *Antiquitates*, la conception de l'histoire et la catégorie de mythe littéraire dans les études du XX^e siècle ; la relation entre antiquités anniennes et recherches sur de Jean Lemaire de Belges en histoire littéraire, entre le XIX^e et le XX^e siècle ; les élaborations des scientifiques qui au début du XIX^e siècle, ont utilisé ces mêmes antiquités comme récits mythiques révélant un passé autrement oublié. Encore plus que dans le chapitre précédant, l'authenticité textuelle et la tradition disciplinaire dans laquelle elle est insérée s'entremêlent inextricablement avec la nature extratextuelle qui est attribuée aux *Antiquitates*.

Ainsi, dans le premier sous- chapitre, je me suis concentré sur ces études francophones, principalement d'historiens, qu'ont considéré les *Antiquitates* comme une œuvre qu'aurait été non seulement fautive, dans le sens d'inauthentique textuellement, mais également de mythique, dans le sens de fiction. J'ai montré comment, pour les chercheurs en question, les antiquités anniennes étaient un recueil curieux qui, ne pouvant pas relater d'une réalité et d'une vérité passées, hors- textes, devait être compris en tant que mythe littéraire. Ces antiquités n'auraient donc rien d'historique, mais ces seraient des œuvres mythologiques, dont il fallait déchiffrer l'idéologie à leur fondement, la mentalité qui leur donnait la forme, la psychologie qui les animait.

En ce qui concerne les pays francophones, les antiquités anniennes, interprétées comme un recueil mythologique, avaient été avant tout l'objet d'intérêt de ces chercheurs en lettres qui étudièrent et étudient *Les illustrations de Gaule et singularitez de Troyes* de Jean Lemaire de Belges. À partir du XIX^e siècle, lorsque Jean Lemaire devint un sujet d'étude, les chercheurs se rendirent compte que ce dernier avait largement puisé dans les *Antiquitates* pour l'élaboration de son œuvre. Tout chercheur travaillant sur Lemaire a été donc obligé de faire face au faux et au faussaire. Cela a ainsi fait que tout discours porté sur les antiquités d'Annius de Viterbe fut filtré préliminairement par les discours portés sur l'œuvre Jean Lemaire de Belges, des textes brouillant les frontières entre histoire et

fiction. Également, à travers Jean Lemaire, les chercheurs travaillant sur les gigantologies rabelaisiennes se sont intéressés à l'œuvre de l'ancien frère dominicain Annius. De cette manière, dans le cadre de la recherche francophone, les *Antiquitates* ont été un sujet d'une tradition interprétative relative à l'histoire littéraire.

Dans le dernier sous- chapitre, j'ai pu discuter des interprétations élaborées au sein de plusieurs institutions académiques françaises par Fortia d'Urban. Au début du XIX^e siècle, d'Urban avait déjà attribué aux récits des *Antiquitates* un statut mythologique. Toutefois, différemment des autres interprétations de ce chapitre, il avait considéré ces textes comme relatant des mémoires authentiques. Également, il les avait déjà rapprochés des *Illustrations* de Jean Lemaire de Belges. Cette authenticité du mythe, loin autant des mythes littéraires que de l'histoire littéraire, avait permis à d'Urban de démontrer que, derrière les fictions mythiques, se cachaient des anciennes vérités historiques. Ainsi, Annius n'était ni faussaire ni dupe, mais le savant éditeur des traces corrompues d'une antiquité perdue, une antiquité atlantidéenne.

Lors de ces trois premiers chapitres, j'ai exposé les multiples traditions herméneutiques qui ont pu traiter des *Antiquitates* et d'Annius de Viterbe en tant qu'objet d'études, en gardant toujours une tension entre authentique/ apocryphe, véracité/ mensonge, histoire/ fiction. Dans les trois chapitres successifs, je me suis concentré sur la transmission de ces informations, en retraçant les traditions chronologiquement antérieures.

En effet, en qui concerne les œuvres d'historiens contemporains, des lettrés français, ou d'académiciens sous le premier Empire, les traditions relatives aux *Antiquitates* étaient également dépendantes des dictionnaires, des bibliothèques, des encyclopédies et d'autres travaux miscellanées. Dans le quatrième chapitre, j'ai suivi la transmission des informations qui, en se standardisant et en se ritualisant, ont contribué à former ces mêmes traditions. J'ai suivi ainsi la mutation des informations disponibles, et même leurs détériorations à fur et à mesure que les *Antiquitates* devenaient de moins en moins un sujet vivant, le centre de querelles passionnées sur son authenticité, mais plutôt l'objet de la curiosité des érudits, un exemple fascinant de faux. Cela, parallèlement aux discussions relatives à leur éditeur ou auteur, Annius de Viterbe. L'ancien dominicain, d'un érudit remarquable ou d'un vil faussaire, devenait également une notice de dictionnaire plus ou moins vague : un ancien Maître du Sacré Palais qui avait publié de

mauvais textes. Des dictionnaires de pseudonymes, aux dictionnaires historiques, biographiques et même à l'intérieur de l'Encyclopédie, j'ai suivi les différentes notices sur Annus de Viterbe et sur les *Antiquitates*. Ces notices, se faisant écho l'une l'autre, ont figé des discours qui ont été au fondement des études des siècles postérieures. Les dictionnaires ont été la première caisse de résonance qui a transformé les opinions de plusieurs savants en fait avérés, en des traditions interprétatives.

Alors, je suis remonté jusqu'au XVII^e siècle, et à reculons, au tout début du XVI^e siècle même, six ans après la première édition des *Antiquitates* par le frère Annus. Dans les deux derniers chapitres, je me suis intéressé autant aux travaux des apologistes qu'à ceux des critiques des antiquités anniennes. Dans le cinquième chapitre, j'ai étudié les traditions élaborées par ces frères dominicains qui, face à l'impossibilité de défendre aussi bien la vérité du récit que l'authenticité du texte des *Antiquitates*, ont défendu la sincérité de leur éditeur et ancien confrère, Annus de Viterbe. Avec leur apologie du vieux Maître du Sacré Palais, conseiller en théologie du pape Alexandre VI, les frères de l'ordre des prêcheurs pouvaient défendre également l'ordre tout entier de la faute morale d'imposture et du mensonge. Toutefois, cette défense de la sincérité de l'ancien dominicain se structure elle-même autour d'un possible mensonge : grâce *topos* du manuscrit retrouvé, les *Antiquitates* ne pouvaient pas avoir été fabriquées par Annus, mais elles seraient inauthentiques et non véritables car le produit d'une époque antérieure. Cette tradition dominicaine impliquait également un remaniement de la biographie de l'ancien Maître du Sacré Palais, qui avait à nouveau comme date pivot cette même année 1498, celle de la première édition des *Antiquitates*.

Pendant et avant que les apologistes pussent accomplir leur défense d'Annus de Viterbe et découvrir un manuscrit indécouvrable, les critiques avaient au contraire attaqué la figure auctoriale de l'ancien frère, en en faisant l'auteur malveillant de toutes les *Antiquitates*. Dans le sixième chapitre, j'ai ainsi présenté de quelle manière, à partir de Gérard Vossius, les critiques avaient élaboré un discours pour saper toute autorité relative à Annus de Viterbe, ainsi que l'autorité des défenseurs de ce dernier. Cela à une époque, le début du XVII^e siècle, où les *Antiquitates* étaient encore employées par plusieurs historiens. J'ai donc exposé les stratégies discursives qui ont permis aux critiques de rendre des sources qui étaient encore potentiellement authentiques, et qui auraient relaté d'évènements véritables du passé, en des faux non crédibles. Une telle opération s'est

effectuée à travers l'élaboration d'une première histoire de l'historiographie, d'un premier récit sur les premiers critiques, une première tradition. Gérard Vossius accentuait le rôle de certains humanistes dans le démasquage précoce des *Antiquitates*, ainsi que dans une première dénonciation du rôle d'Annius de Viterbe dans cette fabrication. De cette manière, faux, fiction et mensonge étaient unis dès le début autour du frère dominicain. Afin d'inventer cette tradition herméneutique, Vossius et ses successeurs avaient sélectionné stratégiquement certaines informations en dépit d'autres. En particulier, le rôle du premier critique d'Annius de Viterbe, le Florentin Petrus Crinitus, avait été largement accru : une amplification qui, à travers la transmission des dictionnaires, est devenue une norme. En effet, peut-être que les auteurs des textes contemporains qui mentionnent ce curieux recueil que l'on appelle *Antiquitates*, se situent encore à l'intérieur de cette tradition vossienne.

Toutes ces traditions herméneutiques sont ainsi, comme il me semble évident, des traditions sur la réception des *Antiquitates*. Il s'agit des récits qui se sont occupés d'expliquer autant l'origine de l'œuvre que les réactions de ses premiers lecteurs. Cela, pour discuter de son essence – authentique ou apocryphe –, les événements qu'elles rapportaient – historiques ou fictifs – et leur éditeur – faussaire ou innocent –. Toujours entre des altérations intentionnelles et des modifications inconscientes. Ainsi, l'œuvre dépend de ces accidents à la fois pour son prestige et pour son authenticité :

À travers les accidents heureux ou malheureux de l'ignorance et de l'erreur, le prestige de l'œuvre s'allume ou s'éteint quand l'identification se déplace ; en changeant de position dans la hiérarchie ou dans la durée, l'œuvre change aussi de statut. La philologie, l'archéologie, l'histoire, connaissent les reclassements inlassables qui redistribuent les sécurités acquises, ainsi que la frange polémique des cas controversés restés en suspens¹.

Après avoir parcourues les sables mouvants qui sont ces traditions qui forment mon horizon d'attente, – je pourrais maintenant dire notre, en incluant un lecteur –, je pense pouvoir également élaborer une réception des antiquités anniennes.

Au-delà des œuvres des chapitres précédents, la réception des fausses *Antiquitates* a été aujourd'hui étudiée pour ce qui concerne plusieurs espaces nationaux, pour la

¹ J. Schlanger, *Présence des œuvres perdues*, op. cit., p. 76.

période qui va de 1498 jusqu’au début du XVII^e siècle. Dans le domaine littéraire, Walter Stephens dans sa thèse et ses recherches postérieures¹, et plus récemment Marion Rothstein dans une courte étude², ont développé une réception française. Pour ce qui concerne l’historiographie, Thomas Lehr³ et Marianne Wifstrand Schiebe⁴ ont travaillé respectivement sur les réceptions allemande et suédoise. Une brève étude a également été rédigée sur la réception espagnole du recueil⁵. Dernièrement, Giuseppe Marcocci, a fait remarquer dans ses études la portée globale des antiquités anniennes⁶. Marcocci a montré comment le recueil édité par Anniius, « le plus tristement célèbre faussaire de la Renaissance⁷ », a été employé à la fois pour expliquer l’origine des peuples amérindiens ainsi que pour rédiger un récit sur la fondation de l’ancien Empire chinois. Cette fortune globale serait due à la structure même des *Antiquitates*, un miscellanée décomposable et recomposable, dans laquelle les historiens du XVI^e siècle pouvaient piocher et réemployer différents auteurs et sources : « Le succès d’Annius dépendait de la possibilité d’inventer une tradition en utilisant les auteurs inclus dans les *Antiquitates*⁸ ». Ainsi, dans l’interprétation de la réception fournie par Marcocci, les *Antiquitates* étaient le corpus de récits historiques qui inséraient les nouvelles réalités humaines découvertes par les Européens dans une théorie monogénétique biblique, dans une seule humanité. En d’autres mots, une machine à inventer des traditions, pour ramener le tout dans la seule tradition véritable pour Anniius et ses épigones, la tradition biblique.

Ainsi, il me faut remonter à la source, à cette machine à produire interprétations et débats. La démonter et voir comment elle est faite, me demander, finalement et sans danger, ce que sont les *Antiquitates*. Seulement ensuite je pourrai me demander comment elles ont été reçues, réappropriées, réutilisées, par les auteurs et les éditeurs des œuvres historiques au XVI^e siècle. Il est encore tôt pour mon interprétation par la réception ; il

¹ W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.* ; *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*

² M. Rothstein, « The Reception of Anniius of Viterbo’s Forgeries : The Antiquities in Renaissance France », *op. cit.*

³ T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*

⁴ M. Wifstrand Schiene, *Annius von Viterbo und die schwedische Historiographie des 16. und 17. Jahrhunderts*, Uppsala, Kungl. Humanistiska Vetenskaps- Samfundet, 1992.

⁵ J. A. Caballero Lopez, « Annio de Viterbo y la Historiografía española del siglo XVI », dans *Humanismo y tradición clásica en España y América*, León, Universidad de León, 2002, p. 101- 120.

⁶ G. Marcocci, *Indios, cinesi, falsari. Le storie del mondo nel Rinascimento*, Bari, Laterza, 2016 ; *Id.*, *The Globe on Paper. Writing Histories of the World in Renaissance Europe and the Americas*, Oxford, Oxford University Press, 2020.

⁷ « the most infamous Renaissance forger », ma traduction. *Ibid.*, p. 15.

⁸ « Anniius’s success depended on the possibility of inventing tradition using the authors included in the *Antiquities* », ma traduction. *Ibid.*, p. 33.

est avant tout nécessaire de combler le vide que j'ai laissé au centre, dès que j'ai défini les antiquités anniennes seulement par leur contour. Avant d'interpréter, le vide doit être rempli en reprenant un exemplaire de cet ouvrage, cet objet physique – ou numérique – les *Antiquitates*. De là, je pourrais enfin comparer mon interprétation avec celles que cinq siècles de débats et d'études ont produit. Toutefois, même face à l'indéniable réalité de l'objet, la question de la lecture des *Antiquitates* n'est pas résolue. L'exemplaire que je choisirai, s'agira-t-il du bon objet ? En effet, il y a plus de vingt éditions des *Antiquitates* : laquelle choisir ? Puisque nous considérons, par tradition, que la vérité serait à la source – la fausseté dans notre cas –, je remonterai à la première édition, sortie des presses du typographe Eucharius Silber à Rome en 1498. *Ad fontes*, quand les *Antiquitates* étaient appelées *Commentaria fratris Ioannis Annii Viterbensis ordinis predicatorum super opera diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*.

II. « LE DESORDRE REGNANT DANS LA FORET SAUVAGE DES *ANTIQUITATES*¹ ». UNE LECTURE DES FRAGMENTS DE L'HISTOIRE DE LA TRADITION DE LA VERITE.

« Méphistophélès : “Ci-gît le Temps. Des conserves de temps. C'est là l'Histoire Universelle. Jeunesse, saluez ! Voyez, aussi morts l'un que l'autre, le Héros et son Historien. Ici, le mensonge et la vérité se combinent, plus intimement que de la musique avec les paroles. Alexandre n'est pas moins imaginaire que Thésée, et Napoléon vaut Hercule, n'étant plus ni l'un ni l'autre que du papier noirci et ses effets sur des cervelles, où ce qui fut et ce qui ne fut pas vivent également le même jeu naïf...” »

Paul Valéry, *Mon Faust, Lust. La demoiselle de Cristal*, Acte IV.

« Et ob hoc illum utreque gentes signant in scriptis cursu solis et motu lunae : et sceptro dominii quo malos et noxios expellebat a coetu hominum : et castimonia corporis et sanctimonia animi, duabus clavibus religionis et felicitatis »

Bérose le Chaldéen, *Defloratio chaldaica*

¹ « Disordine che regna nella selva selvaggia delle *Antiquitates* », ma traduction. G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 65.

Introduction

La vérité des origines : une obsession humaniste si bien résumée par la formule érasmienne – et biblique – *ad fontes*¹. La pureté de la source d'où l'eau coule, cristalline, des sommets du temps jusqu'à nous, selon une métaphore fluviale qui, dans le langage historien, a été usitée jusqu'à l'oubli qu'il s'agit bien d'une métaphore². Pourtant, le mot *pureté* implique la possibilité d'une *corruption* : certaines fois, le fleuve est pollué et, depuis son embouchure, on décide peut-être que la source elle-même est avariée, voire tarie. D'où la nécessité de sa purification, voire de son obstruction, car la corruption de la source pourrait avoir des conséquences graves sur celui qui en boirait l'eau malsaine. Ainsi les conséquences d'une corruption originare s'écouleraient-elles jusqu'à nos jours, tels les fleuves. Et il me semble que cela vaut autant pour les textes – les sources – que pour le hors-texte, ce *réel* dont le texte est censé témoigner par sa *vérité* purifiée³. C'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'une source historique, d'abord parce que l'historiographie « consiste à pourvoir de référentialité le discours, à le faire fonctionner comme “expressif”, à l'autoriser par du “réel”, enfin à l'instituer comme supposé savoir⁴ ». D'ailleurs, la métaphore de la source, avec sa vérité des origines, serait également une vérité à l'origine de l'historiographie moderne⁵ : un savoir qui saurait remonter le fleuve en suivant le bon parcours, la *méthode*, en distinguant dans les eaux boueuses les sources primaires des secondaires⁶.

Or, la problématique de la source dans sa double implication textuelle et réelle me paraît très bien explicitée dans une dénonciation de faux bien plus célèbre que celle des *Antiquitates*. Dans le *Discours sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère*, Lorenzo Valla (1407- 1457) écrit :

¹ H. G. Gadamer, *Méthode et vérité*, *op. cit.*

² Pour cette conceptualisation de la métaphore, je me réfère à George Lakoff, Mark Johnson, *Metaphors we live by*, Chicago, University of Chicago Press, 2003 (1980).

³ Pour le débat relatif au réel en histoire, un petit résumé est offert par François Hartog, *Croire en l'Histoire. Croit-on encore en l'Histoire ?*, Paris, Flammarion, 2016, ch. 2. Pour une analyse plus approfondie des positions critiques, *cf.*, S. Loriga, J. Revel, *Une histoire inquiète. Les historiens et le tournant linguistique*, *op. cit.*

⁴ Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987, p. 142.

⁵ Sur la source et son rapport à la trace, *cf.*,

⁶ A. Momigliano, « L'histoire ancienne et l'Antiquaire », *op. cit.*, p. 244- 293.

Si la source est amère, le cours d'eau l'est également ; si la racine est impure, les branches sont également impures ; si les prémices ne sont pas saintes, l'ensemble ne l'est pas également. En revanche, si le cours d'eau est amer, il faut obstruer la source ; si les branches sont impures, c'est que le mal est dans la racine ; si l'ensemble n'est pas saint, il faut aussi rejeter les prémices¹.

Ainsi, dans le cas du *constitutum Constantini*, la source doit être obstruée pour empêcher l'écoulement corrupteur du fleuve. La source textuelle, la donation, renvoie à la source de corruption hors-texte, la puissance papale². En ce qui nous concerne, dans la première partie, j'ai déjà montré comment les sources textuelles des *Antiquitates* ont été déjà obstruées – pour notre sécurité. Cela nous a laissé, certes, la possibilité de suivre le lit, la trace laissée par le fleuve, comme je l'ai fait lors de la partie précédente, mais nous a empêché de voir le fleuve couler et d'en boire l'eau. Nous avons certes le texte, mais à quel *réel* se réfère-t-il ? Les implications du *constitutum*, en tant que document authentique relatant un hors-texte réel étaient et sont bien connues ; mais quelles implications comporteraient les sources des *Antiquitates* ? En ont-elles d'ailleurs ? Les traditions que j'ai croisées dans la première partie ne nous ont pas aidé : la plupart des chercheurs contemporains, comme la totalité des critiques et des apologètes, furent tellement concentrés sur la pureté ou la corruption du fleuve – ou sur son odeur ! – qu'ils n'ont même pas bu à sa source, tant elle les dégoûtait. D'autant plus que, comme le croyait Carlo Giambelli en 1882, les *Antiquitates* auraient été l'œuvre d'un élève de Lorenzo Valla lui-même³. Il était préférable de consulter l'entrée dans un dictionnaire, et si une lecture était nécessaire, il valait mieux choisir une édition postérieure à la princeps, souvent confuse et étrange, comme nous le verrons.

Tout en considérant la métaphore fluviale comme validée par la tradition, outre que très descriptive, et tout en employant et en respectant une distinction entre sources primaires et secondaires, je pense que cette même vérité de la source est un vieux mensonge. S'il y a des vérités, c'est à l'embouchure de la rivière et non au sommet de la source – tout en sachant que le fleuve en coulant déplace la côte, bougeant également

¹ Lorenzo Valla, *La donation de Constantin*, tr. par J.- B. Giard, Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. 109.

² *Ibid.*

³ *Ut supra*, I, 2.

l'embouchement, tout comme la mer l'érode¹. Les limites dans lesquelles la métaphore nous piège sont aussi des possibles de la pensée.

Toutefois, laissons de côté cette croyance, peut-être trompeuse. Puisque nous nous apprêtons à lire des *Antiquitates*, et que ces antiquités concernent des récits sur le passé, croyons autant à la vérité de la source qu'au réel du texte : débouchons les sources publiées dans les *Antiquitates* ; lisons les *Commentaria* qu'Annius de Viterbe fit imprimer avec ; regardons quel chemin suit ce fleuve et quel goût a cette eau. N'ai-je pas moi-même déclaré que les textes connus généralement aujourd'hui sous le nom de *Antiquitates* ne sont pas authentiques ? Ainsi soit-il. Buvons de cette source corrompue et corruptrice, laissons-nous empoisonner par l'eau malsaine du mensonge et acceptons la peste d'un savoir répudié².

Au-delà des métaphores plaisantes, ce parcours a plusieurs implications que je devrais expliciter avant de présenter un plan de lecture. La première concerne la nécessité d'« étudier des faux avec le même soin que des documents authentiques³ », une condition certes nécessaire, mais pas suffisante – le faux est un texte imprimé dans un livre réel parmi d'autres, et peut nous obliger à emprunter des affluents insoupçonnés du fleuve⁴. Or, j'avais achevé la dernière partie avec la mention d'un exemplaire des *Antiquitates* : face à cette matérialité du livre, il n'y a ni vrai ni faux qui tienne, mais juste un objet phénoménal, un *Gegestand*. Face à sa reliure, s'il en a une, il nous faudrait franchir ces clivages qui nous ont accompagnés lors de la première partie, tels : authentique/apocryphe ; véracité/ mensonge ; histoire/ fiction.

Certes, il le faudrait, mais avec un geste faustien nous – j'inclus définitivement un lecteur en cette entreprise – nous nous sommes promis de nous laisser corrompre par la source : par conséquent, afin de satisfaire au plaisir de la curiosité et de l'exotisme, nous devrions inverser ces mêmes dichotomies et considérer avant tout que les *Antiquitates*

¹ Je ne suis en revanche pas d'accord avec la thèse principale soutenue par Hayden White, de la réduction de l'historiographie à une *mise en intrigue* narratif, à la rhétorique et à la poétique. En revanche, je concorde sur les implications politiques de tout *mise en intrigue*, d'autant plus si elle se réclame à un référent extratextuel. Cf., Hayden White, *Metahistory. The historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1973 ; *Id.*, *The Content of the Form, Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1987.

² Encore une entreprise contrefactuelle ? Peut-être, mais, en puissance, je considère les événements narrés par les *Antiquitates* autant factuelle que tout autre récit. Pour avoir du contrefactuelle il faut avant tout croire au factuelle. Cf., Quentin Deluermoz, Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles : analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil, 2016.

³ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 256.

⁴ Comme m'a fait remarquer Guillaume Pinet.

sont authentiques. Et pourquoi pas, peut-être que les apologètes avaient raison : un manuscrit perdu alors existerait – peut-être plusieurs –, une source pure qui nous serait cachée, injustement obstruée. Au moins aura-t-on évité de la souiller. Dans cette éventualité, je me serais trompé – ou j’aurais été trompé par la tradition qui me précède – et face à ce livre nous ne devrions pas nous comporter comme des sceptiques, comme des pyrrhoniens, mais comme des respectables *parruconi*, en employant l’appellation de Pietro Fanfani de 1875¹.

Mais accepter l’authenticité des *Antiquitates* n’est pas une condition suffisante pour les traiter comme un livre d’histoire. Pour franchir cette étape, il faudrait se demander : « qu’est-ce qui fait que, lisant un livre, on le prenne pour un livre d’histoire² ? » La réponse me semble incluse dans la question, tautologique. En revanche, d’autres plus assurés, comme Carlo Ginzburg, répondront probablement que la différence entre un livre et un livre d’histoire se fait par sa vérité, son réel qui, loin d’être un *effet*³, est un hors texte auquel des traces et des indices peuvent nous amener⁴ ; d’autres encore, plus soupçonneux, comme l’était Paul Veyne, répondraient que la différence se fait par une croyance partagée, un imaginaire constituant au-delà du vrai et du faux⁵, appelons-le une épistémè⁶. Sinon, avec une majeure réassignation, nous pourrions nous contenter, tels un François Hartog, de *croire à l’histoire*, car dans l’histoire « peut se laisser appréhender un certain ordre dans ce qui survient ou advient [...], pour s’en souvenir, pour s’en servir⁷ ». Une sorte de dernier recours à la *fides historica*, accompagné par un changement de nom.

¹ P. Fanfani, « Del pirronismo storico- critico e de’ libri apocrifi », *op. cit.*, p. 114.

² Voici la citation entière : « Ou plus précisément, pour reprendre les termes de ce questionnement évoqué précédemment sur les modes de lecture, qu’est-ce qui fait que, lisant un livre, on le prenne pour un livre d’histoire ? Le fait qu’il soit écrit par un historien n’est évidemment une condition ni nécessaire ni suffisante, pas plus sans doute que ne sont déterminants l’affleurement derrière le récit d’une documentation qui le fonde, ou même la conviction que ce qui est raconté est vrai. Et puisqu’il s’agissait aussi, comme je l’ai dit, d’inquiéter un peu les contraintes du genre en faisant jouer des équivoques de lecture la plus courante consistant à autoriser les lecteurs qui le souhaitaient à considérer que le livre ne serait pas fondamentalement différent, dans son mouvement d’écriture, si ce que y était rapporté avait été inventé – on pouvait aussi se demander ce qui *défait* un livre d’histoire », Patrick Boucheron, *Faire profession d’historien*, Paris, Seuil, 2018, p. 179.

³ Pour l’expressions « effet de réel », cf. Roland Barthes, « L’Effet de réel », *Communications*, n°11, 1968, p. 84- 89.

⁴ Cf. Carlo Ginzburg, *Il filo e le tracce. Vero, falso, finto*, *op. cit.*

⁵ Cf. Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l’imagination constituante*, Paris, Seuil, 1983.

⁶ Cf. Michel Foucault, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

⁷ François Hartog, *Croire en l’Histoire. Croit-on encore en l’Histoire ?*, Paris, Flammarion, 2016, p. 3.

Nous nous étions promis de ne pas être des sceptiques, mais des *parrucconi*. Ainsi, croyons *en* l'histoire des *Antiquitates*. Lorsqu'on les lit, quel ordre des événements en découle ? Quels souvenirs ? Quelles significations de l'Histoire et à quoi servent-elles ? Les deux adjectifs ne sont pas forcément liés, mais si nous faisons de ce livre un document authentique, nous pourrions aussi croire son récit *véritable* : des sources venant d'un passé lointain, dont les *auctores* racontent un passé encore plus reculé. Nous connaissons – je crois – assez bien les traditions interprétatives sur ce recueil pour douter d'elles : pourquoi alors douter encore de la véracité de ces récits ? Pourquoi ne pas croire à ses anciens témoignages ? Ne nions pas la réalité du passé des *Antiquitates*, mais lisons-le à travers le biais du binôme métahistorique de vérité-réel : des histoires dont le devoir serait – comme l'a récemment rappelé Roger Chartier – de « dénoncer les vérités alternatives, détruire les certitudes absurdes, établir ce qui fut¹ ».

Pourtant cette dernière position pourrait s'avérer plus complexe que prévu. Car, au-delà de tout questionnement sur leur authenticité, face aux *Antiquitates* : « pour nous aujourd'hui² la méfiance naît d'un sentiment d'incrédulité devant les thèses soutenues³ ». En effet, nous avons déjà remarqué que les *Antiquitates* ont été insérées dans la catégorie, non enviable, des « généalogies fabuleuses⁴ » : des mythes littéraires construits sur des personnages mythiques et bibliques. Des textes fabuleux donc, qui à la limite, comme ce fut pour Fortia d'Urban, pourraient simplement révéler des souvenirs atlantidéens. Dans le manque de repère causé par la contrefaçon et par la fable, certains – des chercheurs des manuscrits perdus ! – ont remarqué avec inquiétude que « considérer tout cela [les *Antiquitates*] comme une invention [...] revient à faire d'Annius un autre Borges, un explorateur sophistiqué des fictions plutôt qu'un faussaire sincère et patriote⁵ ».

En effet, faute de cette incrédulité partagée, les exemplaires des différentes éditions des *Antiquitates* sont devenus des objets pour les amateurs de bizarre et de fantastique. D'une part, Jorge Luis Borges semble avoir connu les *Antiquitates*, du moins leurs éditeurs, leurs commentateurs ou leur auteur : dans son récit *Les trois versions de Judas*

¹ R. Chartier, *Éditer et Traduire. Mobilité et matérialité des textes (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Gallimard- Seuil, 2022, p. 47

² Cet « aujourd'hui » date de 1983, mais je l'actualise au 2024.

³ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 256.

⁴ R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, *op. cit.*

⁵ « To consider *all* this as invention [...] is to make of Anniius another Borges, a sophisticated explorer of fictions rather than an earnest, patriotic forger [...]. There is perhaps a case for re-opening the question », ma traduction. C. R. Ligota, « Anniius of Viterbo and Historical Method », *op. cit.*, p. 56.

de 1944, nous pouvons lire d'un « fameux sorcier Jean de Viterbe, qui devint fou quand il put voir la Trinité¹ »². D'autre part, Umberto Eco possédait neuf exemplaires des *Antiquitates*³. S'il ne les a jamais cités dans ses ouvrages, il déclara dans une réponse à Walter Stephens que : « je suis tombé sur l'œuvre d'Annius de Viterbe lors de mes recherches sur les contrefaçons et les faux⁴ ».

Il y aurait une autre histoire à écrire sur ce *fabuleux* et ce *fictif* des *Antiquitates* du « fameux sorcier Jean de Viterbe », qui paraît concerner, encore une fois, plutôt sa réception que ses généalogies véritables ou supposées. D'autant plus que les frontières entre livre de fiction et livre d'histoire sont plus perméables qu'il ne semble – même en acceptant une distinction ontologique entre les deux. Walter Stephens comparait les *Antiquitates* à cette encyclopédie fictive, mais aux effets bien réels, décrite par Borges dans son récit de 1940 *Tlön, Uqbar, Orbis Tertius* : « bien que cela soit 'fantastique', une telle intrusion de la fiction dans la réalité n'est pas aussi improbable qu'il pourrait sembler au départ. En fait, une contrefaçon très similaire s'est produite⁵ ». Une comparaison réussie, avec l'œuvre de Borges, que Stephens a réemployée dans tous ses études dédiées au recueil d'Annius de Viterbe – et que plusieurs chercheurs ont repris. Plus récemment, dans sa réception allemande des *Antiquitates*, Thomas Lehr débutait par une comparaison entre Annus de Viterbe et le *Baudolino* d'Umberto Eco⁶. Baudolino, un historiographe piémontais fictif du XII^e siècle au service de l'empereur Frédéric dont les mensonges et

¹ Jorge Luis Borges, *Fictions*, tr. par P. Verdevoye, Ibarra, R. Callois, Paris, Gallimard, 1983, p. 165.

² L'expression « le fameux sorcier Jean de Viterbe » évoque étroitement la formule de Pierre Bayle, « Nannius (Jean) fameux Jacobin, qu'on appelle ordinairement Annus de Viterbe », accompagnée de la remarque « un homme qui l'avait vu disait que c'était un fou ». Il est probable que Borges ait puisé son *Juan de Viterbo* dans le *Dictionnaire critique* de Pierre Bayle.

³ « La collection personnelle de livres rares d'Eco comprend neuf éditions, y compris la princeps, des faux accomplis d'Annius de Viterbe, un Dan Brown des temps modernes » ; « Eco's personal collection of rare books contains nine editions, including the *princeps*, of the consummate forgeries of Annus of Viterbo, in early modern Dan Brown », ma traduction. Sara G. Beardsworth, Randall E. Auxier, *The Philosophy of Umberto Eco*, Chicago, Open Court, 2017, part two, V, 15. Umberto Eco possédait ainsi deux incunables anniens : un exemplaire de l'*editio princeps* de Rome 1498 et un exemplaire de l'édition vénitienne de 1498. Dans le catalogue de ses incunables, Eco cite *Giant in those days* de Walter Stephens pour donner une liste des éditions connues des *Antiquitates*. Angela Nuovo, Aldo Coletto, « Gli incunaboli di Umberto Eco », [En ligne], consulté le 19 février 2024. URL : <https://aibstudi.aib.it/article/view/13386/222>.

⁴ « I came across the work of Annus of Viterbo in my reaserch into fakes and forgeries », ma traduction. Umberto Eco déclarait ensuite d'avoir étudié attentivement *Giants in Those Days* de Walter Stephens. S. G. Beardsworth, R. E. Auxier, *The Philosophy of Umberto Eco*, *op. cit.*, part two, V, 15.

⁵ « While it is 'fantastic', such an intrusion of fiction into reality is not as improbable as it might initially seem. A very similar forgery did in fact occur », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 2.

⁶ Cf., U. Eco, *Baudolino*, tr. par J.-N. Schifano, Paris, Grasset, 2002.

les rêveries devenaient systématiquement des histoires vraies, par leur action sur le réel...¹.

Pourtant, nous avons raison de penser – ce n’était qu’en respect de l’effort de tous les apologètes et les critiques – que les *Antiquitates* ont appartenu et pourraient encore appartenir, par un effort collectif, à ce genre littéraire que nous appelons histoire. Ou encore mieux, à une « littérature du réel² » qui dit « du vrai dans et par un texte³ ». Voilà ce qu’il nous faut imaginer, les *Antiquitates* comme littérature du réel. Ce qui nous permettrait « d’aborder plus sereinement la question de la fiction » par une littérature qui « ne fait pas que rapporter des faits ; elle les explique, grâce à des outils d’intelligibilité⁴ ». Peut-être que les *Antiquitates* sont aussi riches en « outils d’intelligibilité » qu’en faits, comme semblent suggérer les *Commentaria* qui les accompagnent.

Bref, nous avons choisi de croire en l’histoire : pas des fictions, pas des mythes littéraires, pas de *tertium quid* d’un mythe au-delà du vrai et du faux⁵. Si nous n’arrivons pas à être des *parrucconi* jusqu’au bout, contentons-nous de nous dire que le récit sur le passé des *Antiquitates* « n’est pas plus hypothétique et pas moins appuyée sur des indices sérieux que nos hypothèses sur l’origine des Etrusques ou les siècles obscurs de Rome⁶ » : une solution de compromis que je ne partage pas, mais que j’accepte.

Or, même si nous admettons l’authenticité et la véridicité des *Antiquitates* la question du réel – hypothétique ou moins – n’est pas encore réglée. En effet, un seul réel ne me semblait pas suffisant pour rendre compte de ce texte, et pour bien rendre compte du *Réel*, j’ai élaboré une méthode assez simple : considérons que dans les *Antiquitates* se trouvent plusieurs niveaux de réel, plusieurs degrés de réalité – appelons-les des temporalités, discontinues et potentiellement non cumulatives si l’on préfère – emboîtées l’une dans l’autre. Plusieurs réels que nous devons lire dans la « littérature du réel » des *Antiquitates*.

¹ T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 13- 14.

² Ivan Jablonka, *L’histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014, p. 176.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Cf., Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l’imagination constituante*, op. cit.

⁶ *Ibid.*, ch. 9

- I. Premier réel : Europe du XV^e siècle, plus précisément Rome en 1498. Dans l’atelier d’un imprimeur, un frère dominicain fait imprimer un gros volume commenté de sources anciennes supposément perdues. Il s’agit du réel que nous devons imaginer pour rendre compte du *Gegenstand* livre que nous nous apprêtons à lire.
- II. Deuxième réel : toujours Europe du XV^e siècle. Les textes dont le nom est attribué à l’auteur Annius de Viterbe – s’il se faisait, dans son réel, appeler ainsi, pourquoi devrions-nous l’appeler Giovanni Nanni ? – et qui parlent de sa réalité sociale, culturelle et politique, ainsi que d’un ancien passé étrusque.
- III. Troisième réel : Babylone du IV^e siècle av. J- C., le sacerdote Bérose le Chaldéen rédige son œuvre que, dans le premier réel, Annius a faite imprimer et que, dans le deuxième, Annius retrouve. Il faut multiplier ce réel en dix réels séparés, afin d’avoir un réel pour chacune des *Antiquitates* publiées dans le même volume en 1498 : Manéthon, Métasthène, etc. Laissons de côté ces *pseudo* qui accompagnent, comme une mise en garde, le nom de chaque autorité des *Antiquitates*.
- IV. Quatrième réel : le réel passé raconté par Bérose, la période qui précède le déluge universel et les âges qui le suivent – encore une fois, multiplier ce réel en au moins dix autres réels séparés, pour chaque récit de chaque autorité ancienne des *Antiquitates*.
- V. Cinquième réel : les préfigurations futures et les prévisions que ce texte peut impliquer. En effet, la métaphore fluviale implique que le parcours du fleuve continue au-delà de notre vue, et il nous faut bien un réel futur en plus d’un réel passé : « il faut croire en une certaine ouverture du futur, à l’histoire donc, pour pouvoir échapper à la seule prégnance du présent¹ ».
- VI. Sixième réel : tous les réels qui sont impliqués dans les références à d’autres livres des *Antiquitates*, qui sont autant d’« outils d’intelligibilité » – et les réels des notes de bas de page pour les plus incrédules.
- VII. Septième et dernier réel : la réalité de lecture du lecteur, qui consiste dans le croisement de toutes les combinaisons de réels précédentes et dans la

¹ F. Hartog, *Croire en l’histoire*, op. cit. En ce qui concerne le *présentisme*, cf., François Hartog, *Régime d’historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

révélation – probablement arbitraire – d’un réel parmi toutes les combinaisons disponibles : voici ledit Réel. Finalement, peut-être aurais-je, et aurons-nous, cette interprétation « base-line », si indispensable, que décrivait Peter Burke¹.

Si, pour rendre aisé le travail de l’historien et du lecteur, nous allons discuter principalement du septième degré du Réel, il nous faudra par contre débiter par le premier réel, celui de la matérialité du livre, et peut-être conclure par le même – c’est ici une recherche en histoire². La matérialité constituera notre fondement solide et tangible permettant de dépasser les traditions interprétatives des *Antiquitates*. Sur cette base, nous entreprendrons une lecture linéaire de cette œuvre, débutant par son paratexte, avec l’objectif d’atteindre, espérons-le, les hors-textes, le Réel : « cet ‘avoir été’, ce ‘réel concret’ garant de la vérité de l’histoire³ ». Autrement dit, repérer le *res gestae* dans la *narratio rerum gestarum*.

Avant de procéder à la lecture, des remarques techniques : j’ai essayé de donner une traduction française des noms propres latins des personnages historiques cités au sein de ces antiquités, lorsque c’était possible. D’ailleurs, nombre de ces textes se présentent comme des traductions et, en l’absence d’une version d’origine, nous allons les traduire de deux manières : lorsqu’un nom en latin d’un personnage historique a un correspondant mythologique ou biblique en langue française, j’ai adopté le nom en usage de la langue française, en prenant comme référence le *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* de Pierre Grimal⁴ – e. g. *Enotrius* = Œnotros – et la traduction œcuménique de l’Ancien et Nouveau Testament⁵ – e. g. *Nymbrothus* = Nemrod. Lorsqu’un personnage historique n’est pas connu par d’autres sources, je l’ai traduit à mon gré – e. g. *Camboblascon* = Camboblascon⁶.

¹ P. Burke, *The Fortunes of the Courtier. The European Reception of Castiglione’s Cortegiano*, *op. cit.*, p. 19.

² *Cave lector* : cette matérialité du livre à laquelle je me réfère pourrait être également lue comme un « effet de réel » que j’ai choisi afin d’affirmer afin que mon interprétation « base-line » soit la réalité.

³ R. Chartier, *Éditer et traduire*, *op. cit.*, p. 43.

⁴ Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1951, p. 327.

⁵ Collectif (éd.), *La Bible comprenant l’ancien testament et le nouveau testament. Traduction œcuménique de la Bible*, Paris, Éditions du Cerf, 1996.

⁶ Une traduction assez facile.

1. Les pièces liminaires et le premier livre

Imaginons qu'un exemplaire de ce grand incunable in-folio de 216 feuillets se trouve maintenant devant nous et que nous feuilletons l'objet pendant par une lecture linéaire¹. Si notre imagination est défaillante, prenons plutôt un exemplaire numérisé pour accompagner la lecture de ce chapitre².

Dans le premier cahier, après une première feuille blanche, se trouve une épître dédiée aux Rois Catholiques, Ferdinand II d'Aragon (1452- 1516) et Isabelle I^{re} de Castille et de León (1451- 1504)³. En caractères majuscules, frère « Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie de l'ordre des prédicateurs⁴ », présente son œuvre « sur les commentaires des Antiquités⁵ ». S'agit-il du titre du recueil ? Malheureusement, cet incunable de 1498 n'a pas de page de titre⁶. Si l'on considère que ces mots ont une fonction de titre, on s'étonne : combien de fois ai- je moi- même écrit, précédemment, *Antiquitates* pour désigner le titre de l'ouvrage ? Et maintenant que nous sommes arrivés à la dure matière du livre, et à ses signes d'encre noire sur papier, le mot le plus important semble être « commentaires ». Cependant, ne nous arrêtons pas trop longtemps sur l'épître : nous y trouvons évidemment nommés les souverains d'Espagne, qui sont loués pour la reconquête de la Bétique contre les infidèles. Remarquons au passage que les deux souverains sont appelés « dieux » par Annius, de la même façon que – le texte l'affirme ainsi – les anciens rois au début de l'histoire humaine, lors de l'Âge d'or. Des souverains désignés comme des dieux ? Cela peut sembler blasphématoire dans l'œuvre d'un frère dominicain, mais le texte nous rassure : « Dieu veut que les princes justes soient appelés

¹ Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium*, *op. cit.*

² La meilleure version numérisée en 2023 est celle de l'exemplaire de la *Bibliotheca Fictiva*, par la Johns Hopkins University.

³ Cf., Marc Mayer i Olivé, « El prefacio de las *Antiquitates* de Juan Annio de Viterbo : oportunidad e intención política », J. Maestre Maestre, S. I. Ramos Maldonado, M. A. Díaz Gito, M. V. Pérez Custodio, B. Pozuelo Calero, A. Serrano Cueto (dir.), *Humanismo y pervivencia del mundo clásico. Homenaje al profesor Juan Gil*, Alcañiz- Madrid, Instituto de estudios humanísticos y CISC, 2015, vol. IV, p. 1853- 1868.

⁴ « FRATRIS IOANNIS ANNII VITERBENSIS, Theologiae professoris ordinis predicatorum », ma traduction. *Commentaria super diversorum auctorum*, *op. cit.*, f. a iir.

⁵ « De comentariis Antiquitatum », ma traduction. *Ibid.*

⁶ En ce qui concerne la page de titre dans les incunables – et non seulement –, Cf., Jean- François Gilmont, Alexandre Vanautgaerden (dir.), *La page de titre à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2008.

dieux par la communion du nom, non par l'essence¹ ». Ainsi, pour la reconquête, les rois d'Espagne seraient comparables à un certain Hercule égyptien qui aurait vaincu les géants tyrannisant l'Espagne après le déluge universel². Ensuite, en tournant la page, la lettre continue et l'on retrouve une mention du protecteur d'Annius, le cardinal Bernardino Lopez de Carvajal – qui « brille entre les cardinaux comme la lune parmi les moindres étoiles³ » –, ainsi que de l'ambassadeur espagnol à Rome, Garcilaso de la Vega – « toujours entouré de gens de lettres, d'hommes de bien et de religion, est regardé comme un nouveau Caton⁴ » –, que nous avons déjà rencontré dans le chapitre cinq de la première partie. Enfin, le texte nous informe que c'est précisément lorsque l'Andalousie a été conquise, en 1492, qu'Annius aurait débuté « mon [son] œuvre des antiquités⁵ » et que les découvertes des vestiges textuels – les livres que nous allons lire – et matériels de ces mêmes antiquités – les sépulcres et les inscriptions autour de Viterbe – auraient commencé⁶. Encore une fois, les antiquités sont subordonnées à l'œuvre, et les découvertes à leur découvreur et à l'identité des destinataires de l'épître⁷.

Après la conclusion de cette pièce, l'ouvrage est annoncé ainsi : « les commentaires du même frère Jean Annius commencent, dont le premier est le prologue et *des institutions des Étrusques* [mes italiques]⁸ ». Ici, « commentaires » est encore le mot clé utilisé pour présenter l'entièreté du recueil. D'ailleurs, l'ouvrage qui devait suivre, ces « institutions », ne semble pas l'une des célèbres *Antiquitates*, l'une de ces sources retrouvées dans les archives de Guillaume de Mantoue, ou amenées par les frères dominicains d'Arménie. Il s'agirait plutôt d'un ouvrage rédigé par Annius de Viterbe lui-même.

Après cette pièce liminaire, le cahier *a iii* débute et, avec lui, le véritable ouvrage. Dans cette première édition romaine, nulle foliotation ni de numérotation des pages, il nous faut donc nous orienter avec les signatures, comme un relieur d'antan. Voici que le

¹ « Quod iustos principes Deus vult deos dici per communionem nominis, non per essentiam », ma traduction. *Commentaria super diversorum auctorum, op. cit.*, f. a ii r.

² *Ibid.*

³ « Inter Cardinales, ut inter stellas luna minores fulget », ma traduction. *Ibid.*, f. a ii v.

⁴ « vero etiam litteratis semper inmixtus et iustis atque religiosis, tam moratus est, ut eum veluti alterum Catonem venerentur », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « opera mea antiquitatum », ma traduction. *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*, p. 140-176 ; V. de Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 84.

⁸ « EIUSDEM FRATRIS IOANNIS ANNII Comentaria incipiunt : cuius prologus est primus de Etruscis institutionibus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. a ii v.

prologue annoncé débute, présentant l'entièreté de l'œuvre : « du frère Jean Annius de Viterbe de l'ordre des prédicateurs, professeur en théologie : débute la préface sur l'œuvre concernant les Antiquités¹ ». Encore une fois, l'accent est posé sur l'« *opera* » du frère prêcheur, et non sur les antiquités elles-mêmes. Jetons donc un coup d'œil au texte de cette préface qui expose le devoir du théologien : « chercher, trouver, confirmer, ouvrir et élucider, enseigner et transmettre la vérité des choses, surtout celle qui appartient aux choses divines et y conduit² ». N'est-ce pas le préambule à une déclaration d'intentionnalité de l'auteur ? « Je déclare cela dans ces écrits à moi, au nom de ma patrie [Viterbo] et de l'Italie, et même de l'Europe entière. En effet, je ne pratique nullement l'ornement et élégance, mais la seule et nue vérité³ ». Voici enfin une réponse possible à la question : qu'est-ce que les *Commentaria* – peut-être pouvons-nous appeler cette œuvre ainsi, au lieu d'*Antiquitates* ? – : ce sont la recherche, l'élucidation et la transmission de la vérité par un théologien, et pas n'importe quelle vérité, mais la vérité des choses – la *veritas rerum*⁴ –, une vérité ontologique qui peut nous amener à la vérité théologique, avec laquelle elle s'accorde⁵. Cette vérité se retrouve dans le passé – il faut évidemment des antiquités pour la rejoindre –, dans le présent – car elle concerne autant l'éditeur, Annius, que le lecteur, nous –, et il s'agit au fond d'une vérité éternelle – car elle regarde la vérité divine, que l'on suppose immuable. Elle est à la fois immanente et transcendante. Paradoxalement, pour nous, cette vérité n'est pas réellement absolue, car elle dépend des textes et des autorités – nous dirions des sources – qui peuvent y amener. Nous pouvons supposer que sans ces antiquités, la vérité existerait quand même, mais nous ne pourrions pas la connaître. La préface nous informe donc que, si d'un côté Annius ne croit aucunement aux vains mots, de l'autre il acceptera des objections consistantes en

¹ « Fratris Ioannis Annii Viterbensis ordinis praedicatorum Theologiae professoris : super opera de Antiquitatibus confecta Prefatio incipit », ma traduction. *Ibid.*, f. aiii r.

² « rerum veritatem, precipue quae ad res divina spectat, et ad eam perducit, perquirere, invenire, firmare, aperire, atque pro viribus elucidare, docere ac tradere », ma traduction. *Ibid.*

³ « Haec ego in his meis scriptis, pro patria et Italia, immo et Europa tota, profiteor. Ornatum vero et elegantia non profiteor, sed solam et nudam veritatem », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Voici que comme nous, Annius de Viterbe chercherait aussi le Réel – outre que la Vérité.

⁵ Dans cette partie, je n'ai pas inclus l'étude la plus récente qui discute également des *Antiquitates*, celle de Giuliano Mori, publiée en 2024 – la partie a été rédigée avant cette publication. Cependant, elle ne contribuerait pas à la compréhension du livre : le chapitre dédié aux *Antiquitates* se limite à un état de l'art et à un résumé des études sur Annius de Viterbe, dans le but d'intégrer les *Antiquitates* à la thèse soutenue par l'auteur sur la compétition entre deux genres de vérité dans l'humanisme italien du XV^e siècle. Or, la raison d'être de cette remarque est que, dans un discours élaboré sur la vérité, cette étude récente ne mentionne jamais la vérité divine. Cf., G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, op. cit., p. 158- 194.

« de meilleurs auteurs et des preuves plus certaines¹ » que ceux contenus dans le recueil. D'autres preuves plus certaines peuvent indubitablement aider à rejoindre la vérité. En conséquence, les *Commentaria* que nous sommes en train d'explorer nous parlent de la recherche de la vérité des choses, conformément à la vérité théologique, à travers des auteurs et des preuves anciennes collectionnés, les *Antiquitates*.

La préface se termine, nous présentant le premier parmi les livres qui composent le recueil : « l'ordre des livres sera à la manière de Pline l'Ancien², de sorte que dans ce premier livre, je résumerai les titres, les chapitres ainsi que les auteurs les plus cités des livres, puis je trierai chaque livre individuellement³ ». Donc, les deux premiers cahiers *a* et *b*, qui correspondent à ce premier livre, contiennent entièrement le résumé des autres seize livres des *Commentaria*. Il semblerait que nous ne sommes pas encore sortis du péritexte, et les œuvres, les commentaires ou les antiquités attendent encore, quelques pages plus loin. Tournons alors les pages de cette première partie et rangeons dans une liste les livres annoncés au long des feuilles, afin d'avoir un premier horizon d'attente et de mieux comprendre quels sont ces œuvres, ces auteurs et ces preuves que le frère a fait imprimer il y a cinq cents ans afin d'atteindre la vérité des choses :

2. « Le deuxième livre concerne “les neuf institutions des Étrusques”, pour les mêmes princes catholiques d'Espagne⁴ » ;
3. « Dans le troisième livre, “les commentaires sur la *Vertumniana* [mes italiques] de Properce”⁵ » ;
4. « Dans le quatrième livre, “les commentaires sur *Les équivoques* [mes italiques] de Xénophon”⁶ » ;

¹ « potiores auctores et certiora argumenta », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. a ii v.

² Annii de Viterbe se réfère au premier livre de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien. Cf., E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 338 ; R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia*, p. 308.

³ « Ordo autem librorum erit pliniano more, ut in hoc primo libro omnium librorum frequentium titulos et capitula et autores praenotem, et inde singulos libros singulares digesto », ma traduction. *Commentaria*, *op. cit.*, f. a iii v.

⁴ « Secundus liber est de novem institutionibus Etruscis, ad eosdem catholicos Hispaniarum principes », ma traduction, *Ibid.*

⁵ « Tertii libri comentaria super Vertunnianam Propertii », ma traduction. *Ibid.*, f. a iiii r.

⁶ « Quarti libri comentaria super Equivoca Xenophontis », ma traduction. *Ibid.*, f. a iiii v.

5. « Dans le cinquième livre, “les commentaires sur *De l’origine de la ville de Rome* [mes italiques] de Quintus Fabius Pictor”¹ » ;
6. « Dans le sixième livre, “les commentaires sur *De l’origine de l’Italie et de la Tyrrhénie* [mes italiques] de Myrsile de Lesbos”² » ;
7. « Dans le septième livre, “les commentaires sur vingt-deux fragments de Caton”³ » ;
8. « Dans le huitième livre, “les commentaires sur un fragment de l’*Itinéraire* [mes italiques] d’Antonin”⁴ » ;
9. « Dans le neuvième livre, “les commentaires sur *De la chorographie ou description de l’Italie et de son origine* [mes italiques] de Caius Sempronius”⁵ » ;
10. « Dans le dixième livre, “les commentaires sur l’*Épithète des temps* [mes italiques] d’Archiloque”⁶ » ;
11. « Dans l’onzième livre, “les commentaires sur le *Des jugements des temps* [mes italiques] de Méthastène le Perse”⁷ » ;
12. « Dans le douzième livre, “les chapitres de la *Chronographie des quatre monarchies* [mes italiques]”⁸ » ;
13. « Dans le treizième livre, “les chapitres de la *Chronographie étrusque* [mes italiques], récemment très corrigée”⁹ » ;
14. « Dans le quatorzième livre, “les commentaires sur le *Des temps* [mes italiques] de Philon”¹⁰ » ;

¹ « Quinti libri comentaria super Quintum Fabium Pictorem de origine urbis Romae », ma traduction. *Ibid.*, f. a v r.

² « Sexti libri comentaria super Myrsilum Lesbium de origine Italiae ac Turrenae », ma traduction. *Ibid.*, f. a v v.

³ « Septimi libri comentaria super duo et viginti fragmenta Catonis », ma traduction. *Ibid.*, f. a vi r.

⁴ « Octavi libri comentaria super unum Fragmentum Itinerarii Antonini », ma traduction. *Ibid.*, f. a vi v.

⁵ « Noni libri comentaria super Caium Sempronium de Chorographia sive descriptione Italiae et eius origine », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « Decimi libri comentaria super Archiloci Epithetum de temporibus », ma traduction. *Ibid.*, f. a vii r.

⁷ « Undecimi libri comentaria super Metastenem Persam de Iudiciis temporum », ma traduction. *Ibid.*, f. a vii v.

⁸ « Duodecimi libri Capitula ex chronographia quatuor Monarchiarum », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « Tertii decimi libri capitula ex emendatissima nuper chronographie Etrusca », ma traduction. *Ibid.*, f. a viii r.

¹⁰ « Quartidecimi libri comentaria super Philonem de temporibus », ma traduction. *Ibid.*

15. « Dans le quinzième livre, “les commentaires sur *Les cinq livres des antiquités* [mes italiques] de Bérose”¹ » ;
16. « Dans le seizième livre, “les commentaires sur le *Supplément pour Bérose* [mes italiques] de Manéthon”² » ;
17. « Dans le dix- septième livre, “les chapitres sur *Les quarante questions anniennes* [mes italiques]”³ ».

Voici la totalité des livres présentés à l’intérieur du premier livre du recueil⁴. Il nous est possible ici de repérer les œuvres entièrement de la main d’Annius – le douzième, le treizième et le dix- septième livres – et de les distinguer des autres livres, les commentaires par le même Annus des sources, parfois fragmentaires de plusieurs auteurs anciens. Une seule exception, que l’on pourrait catégoriser différemment, est le deuxième, concernant « les neuf institutions » : la lecture du résumé suggère que ce livre consiste à la fois en des traités d’Annius de Viterbe, et en des commentaires relatifs aux épigraphes anciennes retrouvées près de Viterbe – telle que la *tabula cybellaria* ou l’édit de Didier – ou transmises par d’autres œuvres publiées – telle que la colonne d’Osiris, dont le texte se trouve en Diodore de Sicile⁵.

Une fois terminé le cahier *b*, le lecteur doit fournir un effort d’imagination supplémentaire, même avec un exemplaire sous les yeux : soit il se trouve devant deux pages blanches, soit face à une page blanche et une deuxième épître. Il existe en effet deux états de cette édition, et les exemplaires peuvent contenir ou ne pas contenir ladite épître⁶. Imaginons donc que nous disposions d’un exemplaire qui possède cette lettre, comme le OEXV 689 RES, conservé à la Bibliothèque Sainte- Geneviève de Paris. Le privilège est adressé « à mon fils bien- aimé Eucharius Silber, alias Franck, imprimeur

¹ « Quintidecimi libri comentaria super quinque libros antiquitatum Berosi », ma traduction. *Ibid.*, f. a viii v.

² « Sextidecimi libri commentaria super Manethonis supplementum pro Beroso », ma traduction. *Ibid.*, f. b ii v.

³ « De[ci]miseptimi libri Capitula super quadraginta questiones Annias », ma traduction. *Ibid.*, f. b iii r.

⁴ Cf., T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 65. Pour une liste plus approfondie du contenu des livres, R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d’Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 250- 251 ; W. Stephens, « Complex Pseudonymity: Annus of Viterbo’s Multiple Persona Disorder », *op. cit.*, p. 701- 706 ; T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 69- 100.

⁵ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, I, VIII. Cf., Cecilia Sideri, *La fortuna di Diodoro Siculo fra Quattrocento e Cinquecento*, Berlin- Boston, De Gruyter, 2022.

⁶ L’épître a été reproduite également par R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d’Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 266. A propos de ce privilège, cf. *Ibid.* p. 264- 265 ; G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 66- 67.

des livres de la curie Romaine¹ » par le Pape Alexandre VI. Eucharius Silber était l'un des plus importants éditeurs actifs à Rome, au Campo de' Fiori, entre 1480 et 1509², et cette lettre lui garantit un privilège de dix ans pour la publication du « livre des Antiquités avec les commentaires de notre fils bien- aimé Jean Annius de Viterbe³ », c'est- à- dire jusqu'en 1508. Ceux qui ne respecteraient pas le privilège et imprimeraient des contrefaçons seraient même susceptibles d'excommunications⁴. Dans cette lettre, le recueil est appelé « livre des Antiquités avec commentaires » : dans ce titre alternatif, l'accent est posé sur les antiquités elles- mêmes, plutôt que sur les commentaires, qui semblent être un supplément aux sources anciennes. Pouvons- nous supposer deux perceptions différentes de l'œuvre dès sa publication, l'une d'Annius de Viterbe lui- même, soulignant que ses commentaires et ses œuvres sont le véritable noyau du recueil, et l'autre, de la curie, ou en tout cas de l'auteur de l'épître au nom du pontife, considérant les *Antiquitates* plus importantes que les commentaires ? Nous ne saurions répondre à cette question, mais il semble que ni *Antiquitates* ni *Commentaria* ne peuvent résumer en un mot l'ensemble du recueil que, pour l'instant, nous nommerons d'une ou de l'autre manière. Faudrait- il les appeler les *commentaires sur les antiquités* ? Ou les *antiquités avec commentaires* ?

L'épître ajoute des détails sur la publication de l'ouvrage que nous sommes en train de lire :

Dès qu'il a récemment été porté à notre connaissance que notre fils bien- aimé, le noble Garcilaso de la Vega, ambassadeur de nos fils bien- aimés et très chers en Christ, le roi Ferdinand et la reine Isabelle des Espagnes [sic.] catholiques, a fait verser une certaine somme d'argent à être déposé auprès de vous, afin que, par votre travail et par votre industrie, cette œuvre [...] puisse être imprimée et mise en lumière⁵.

¹ « Dilecto filio Euchario Silber alias Franck Impressori Librorum Romanam curiam », ma traduction. *Ibid.*, f. b iv v.

² Paola Farenga, « Le edizioni di Eucario Silber », dans M. Chiabò, S. Maddalo, M. Miglio, A. M. Oliva (dir.), *Roma di fronte all'Europa al tempo di Alessandro VI*, Rome, Ministero per i beni e le attività culturali, 2001, T. II, p. 411.

³ « Librum Antiquitatum cum Commentariis Dilecti filii Ioannis Annii Viterbensis », ma traduction. *Ibid.*

⁴ *Ibid.* Cf., G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 67.

⁵ « Cum nuper ad ostri noticiam deductum fuerit dilectum filium nobilem virum Garsiamlaso dela Vega Carissimorum in C hristo, filiorum nostrorum Ferdinandi regis et Helisabet regine Hispaniarum catholicorum Oratorem ad nos destinatum tibi certam pecuniarum quantitatem consignari fecisse, ut tuis labore et industria quoddam opus [...] imprimetur et in lucem deduceretur », ma traduction. *Commentaria*, *op. cit.*, f. b iv v. D'autres morceaux de ce passage avaient été traduits déjà par R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 264- 265.

Ainsi, nous pouvons voir que l'ambassadeur Garcilaso de la Vega¹ a financé l'œuvre d'Annius de Viterbe, en consignnant une somme d'argent à Eucharius Silber². D'ailleurs, comme Fumagalli l'a montré grâce aux documents d'archive produits par l'ancien Conseil de Viterbe, Annius avait déjà essayé en 1494 de faire imprimer une œuvre sur les antiquités de sa ville natale³. Les notaires locaux, cités également à l'intérieur de *Commentaria* de 1498⁴, auraient budgété la dépense de l'impression pour « des antiquités et des choses mémorables de notre ville⁵ », mais sans aucun résultat, peut-être à cause de la dépense excessive demandée par telle entreprise. Toutefois, celles-ci n'étaient pas les *Commentaria* ou *Antiquitates*, mais un autre manuscrit perdu.

Cependant, grâce à l'épître avec privilège, il nous est possible de penser que la publication d'un volume tel que les *Commentaria* ou *Antiquitates* d'Annius de Viterbe devait être particulièrement onéreuse⁶. En outre, le format in-folio des *Commentaria*, ou *Antiquitates*, représentait également un choix non commun dans la typographie de Silber, chez qui « l'utilisation du grand format, in-folio, a été réduite à un nombre limité d'éditions, le format quarto, plus maniable, a nettement prévalu⁷ ». En effet, sur l'entièreté de la production de Silber, un total d'environ 450 éditions, seules 19 sont en grand format⁸. Avec une telle dépense et un tel privilège, les *Commentaria*, ou *Antiquitates*, devaient être un investissement sur le long terme pour l'atelier d'Eucharius Silber. De plus, comme le rappelait Crahay, « on en relève dans les bibliothèques un nombre d'exemplaires qui, pour des livres de cette époque, semble témoigner de tirages

¹ R. H. Chinchilla, « Garcilaso de la Vega Senior, Patron of Humanists in Rome : Classical Myths and the New Nation », *op. cit.*

² Cf., G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 67- 74 ; R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 263- 266.

³ E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 348 ; Cf., G. Baffioni, « Notarella Anniana », *op. cit.*, p. 70.

⁴ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. e iv v, g vi v, h vi v.

⁵ « de antiquitatibus et memorabilibus urbis nostrae », ma traduction. *Cit.*, dans *Ibid.*, p. 348.

⁶ Je ne saurais pas fournir un prix pour un tel volume. Pour une idée des prix des incunables italiens, cf., Angela Nuovo, *The Book trade in the Italian Renaissance*, Leiden- Boston, Brill, 2013, p. 335- 337. Pour un *ratio* du prix d'un in-folio par aux journées de travail d'un salarié, cf., Jeremiah Dittmar, « Books Prices in Early Modern Europe : an Economic Perspective », dans S. Graheli, *Buying and Selling. The business of Books in Early Modern Europe*, Leinde-Boston, Brill, 2019, p. 72- 87.

⁷ « Ridotto a un numero limitato di edizioni il ricorso al formato grande, in foglio, prevale nettamente quello più maneggevole, in quarto, mentre viene adottata », ma traduction. P. Farenga, « Le edizioni di Eucario Silber », *op. cit.*, p. 422.

⁸ *Ibid.*

importants¹ ». Peut- on parler d'un tirage d'un millier d'exemplaires² ? Peut- être, je ne peux pas le démontrer³. Toutefois, nous pouvons croire que la somme versée par Garcilaso de la Vega était très consistante.

Les *Commentaria*, ou *Antiquitates*, sembleraient ainsi avoir une place privilégiée dans la production livresque de l'atelier Silber, tout en étant insérés au milieu de deux centres d'intérêt qui caractérisent les publications de l'imprimeur du Campo de' Fiori : celui des œuvres relatives à la curie pontificale, et celui des travaux humanistes, philologiques et antiquaires, comme les *Castigationes pliniana*e d'Ermolao Barbaro (1453- 1493)⁴. Parmi ce dernier type de publication, il est possible d'inclure les œuvres des membres de l'Académie Romaine⁵, comme les livres de Frontin édités par Pomponio Leto (1428- 1498)⁶, ou l'une des premières éditions du *De architectura* de Vitruve par Giovanni Sulpizio (1444- 1503)⁷, ou encore l'*opera omnia* posthume de Giovanni Antonio Campano (1429- 1477) par Michele Ferno (1463- 1513)⁸.

Après cet excursus, revenons à notre épître, qui se conclue avec une date, le vingt- trois juillet 1498, et avec le nom de son auteur, le secrétaire du pape, Ludovico Podocathor⁹. Podocathor, comme Garcilaso, était un personnage à la stature internationale : médecin et secrétaire d'Alexandre VI, il avait suivi personnellement la conclusion du traité de Tordesillas en 1494 et l'annulation du mariage du roi de France Louis XII (1462- 1515) en 1498¹⁰. Avec la signature de Podocathor, se termine la dernière des pièces liminaires, et nous pouvons tourner de nouveau la page pour arriver enfin au deuxième livre précédemment annoncé, et débiter ainsi l'œuvre.

¹ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 260.

² Selon l'ISTC, 151 exemplaires soit complets soit fragmentaires sont conservés dans les bibliothèques de 124 institutions dans le monde. Le chiffre des exemplaires survivants dans des collections privées pourrait être bien plus élevée. Cf., URL : <https://data.cerl.org/istc/ia00748000> [En ligne], consulté le 4 mai 2023.

³ Cela ne serait pas improbable : déjà en 1476 Nicolas Jenson imprima au moins 1025 exemplaires de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, et dans l'année 1490, Battista Torti à Venise faisait imprimer des in- folio juridique avec des tirages de 2300 copies. Avec l'argent fourni par l'ambassadeur espagnol, il est possible que Silber ait pu achever également des tels tirages. Cf., Angela Nuovo, *The Book trade in the Italian Renaissance*, *op. cit.*, p. 99- 101.

⁴ E. Barbaro, *Hermolai Barbari castigationes Pliniana*e, Rome, Eucharius Silber, 1492.

⁵ P. Farenga, « Le edizioni di Eucario Silber », *op. cit.*, p. 419.

⁶ Frontin, *Sexti Iulii Frontini viri consularis De aquis que in urbem influunt libellus mirabilis*, éd. par P. Leto, Rome, Eucharius Silber, 1490.

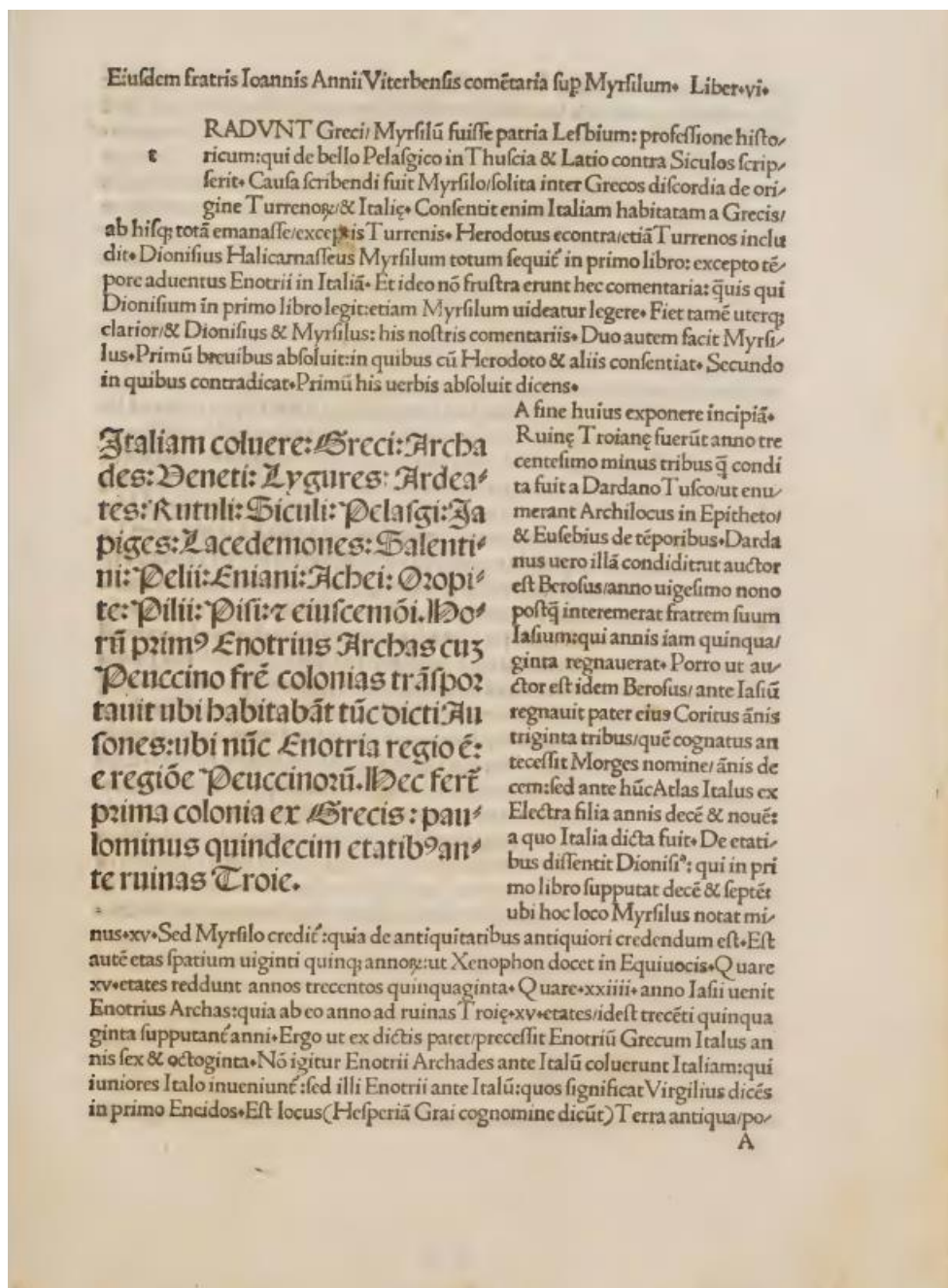
⁷ Vitruve, *De architectura*, éd. par G. Sulpizio, Rome, Eucharius Silber, 1487.

⁸ Giovanni Antonio Campano, Michele Ferno, *Opera omnia*, Rome, Eucharius Silber, 1495, f. F vi v.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Elisa Andretta, « PODOCATARO, Ludovico », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 84, 2015, [En ligne], consulté le 3 mai 2023. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/ludovico-podocataro-\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/ludovico-podocataro-(Dizionario-Biografico)/).

Avant de lire la première phrase, la mise en page, l'esthétique de la page et des quarante-trois lignes de caractères nous frappent. Entouré par une police typographique romaine¹, au centre, bien plus épais, un texte en gothique ronde attire notre attention.



¹ Le typographe Silber appelle ces mêmes caractères vénitiens dans le colophon d'autres ouvrages, « imprimé en caractères vénitiens », « caracteribus Venetis impressum », ma traduction. G. A. Campano, M. Ferno, *Opera omnia, op. cit.*, f. F vi v.

² Sheridan Libraries, D52.N18a 1498, f. A r. J'utilise l'exemplaire numérisé de la Johns Hopkins University, faisant partie de la collection Bibliotheca Fictiva, car la qualité de mes photos des exemplaires conservés à la BnF est terrible.

Ce contraste entre caractères romains et gothiques permet de distinguer graphiquement entre texte et métatexte, entre les *Antiquitates* et les *Commentaria*¹. Plusieurs chercheurs ont remarqué ce contraste, et en particulier cette « gothique qui fait écho aux manuscrits liturgiques² ». Toutefois, « la signification de cette mise en page typographique fait l'objet de débats³ ». Pour Walter Stephens : « la falsification d'Annius a connu le succès qu'elle a eu parce qu'elle imitait si parfaitement les techniques et le format de la recherche historique [...] il a pu "vendre" ses fables parce qu'il les avait "emballées" dans un format qui était immédiatement convaincant pour l'œil⁴ ». Selon Joanna Weinberg, « le texte encadré par les commentaires avait toutes les apparences des éditions médiévales annotées des Écritures⁵ », en soulignant ainsi « une continuité de texte et de tradition exégétique⁶ », entre texte biblique et texte annien. Cette comparaison entre les éditions de la Bible et les antiquités de 1498 a été reprise par plusieurs. Pour Ingrid Rowland, « la police typographique de Silber rappelle celle de la Bible de Gutenberg – et pour une bonne raison. Annus [...] avait besoin d'inspirer le type de confiance accordée à la Sainte Écriture pour être cru⁷ ». D'autres interprétations poussent encore plus loin « le concept d'une correspondance étroite entre les caractères écrits et le message contenu⁸ ». Contrairement à Weinberg ou Rowland, Fubini suggère que la correspondance des caractères gothiques et romains représenterait un choix esthétique qui :

¹ R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia da Leonardo Bruni ad Annio da Viterbo*, *op. cit.*, p. 315. Pour ce qui concerne le rôle du commentaire à la Renaissance ainsi qu'une bibliographie sur les commentaires en général, cf., Kevin Bovier, *La Renaissance de Tacite. Commenter les Histoires et les Annales au XVI^e siècle*, Bâle, Schwabe Verlag, 2022, p. 19- 22.

² « gotica che riecheggia i manoscritti liturgici », ma traduction. V. de Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 80.

³ « il significato di questa impostazione tipografica è oggetto di pareri discordi », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Annus's forgery had the success they had because he so perfectly mimicked the techniques and format of historical scholarship [...] he [Annius] was able to 'sell' his fables because he had 'packaged' them in a format which was immediately convincing to the eye », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 16.

⁵ « the text framed by the commentaries had all the appearances of medieval annotated editions of Scripture », ma traduction. Joanna Weinberg, « Azariah de Rossi and the Forgeries of Viterbo », F. Parenti (dir.), *Aspetti della storiografia ebraica*, Rome, Carocci, 1987, p. 29.

⁶ « une continuità di testo e tradizione esegetica », ma traduction. R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia da Leonardo Bruni ad Annio da Viterbo*, *op. cit.*, p. 315

⁷ « Silber's typeface recalls that of the Gutenberg Bible – and for good reason. Annus [...] needed to inspire the kind of confidence accorded to the Holy Scripture in order to be believed », ma traduction. I. D. Rowland, *The Culture of High Renaissance*, *op. cit.*, p. 58.

⁸ « il concetto di una stretta corrispondenza fra i caratteri scritti e il messaggio contenuto », ma traduction. V. de Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 80.

cherche plutôt à mettre en évidence le caractère ésotérique, transmis de loin, du texte lui-même, et donc sa nécessaire discontinuité avec le commentaire, dont la fonction est de le protéger contre toute altération pouvant intervenir. Les “auctores” d’Annius, en d’autres termes, sont conçus de manière à revêtir davantage les caractéristiques d’une Torah que d’une Vulgate¹.

Selon de Caprio aussi, la combinaison que nous observons entre antiquité et commentaire, caractère gothique et romain, serait le reflet du rapport entre forme et signification de l’œuvre, et plus particulièrement entre vérité perdue de l’antiquité première et interprétation correcte de cette dernière : « cette continuité entre les textes “anciens” et le commentaire annien est, à mon avis, attribuable à la conception annienne de l’histoire de la diffusion et de la transmission de la sagesse, dans laquelle est centrale l’idée d’une chute et d’une perte du noyau sapientiel originel² ». La vérité des origines serait irrémédiablement corrompue, et le commentaire, qui est ici représenté en caractères humanistes :

non seulement révèle et fixe l’essence authentique de sagesse des textes “anciens”, mais par là même interagit également avec les textes commentés, les manipule, les intègre et les “déforme” à travers un jeu de références continues entre les deux plans textuels où se situent les passages commentés et le commentaire³.

Les deux types de caractères sont ainsi interdépendants à la fois esthétiquement et textuellement. En particulier, les textes en gothique « acquièrent ainsi un caractère de

¹ « intende piuttosto far risaltare il carattere arcano, trasmesso di lontano, del testo medesimo, e quindi la sua necessaria discontinuità col commento, la cui funzione è quella di salvaguardarlo da ogni alterazione che potesse intervenire [...]. Gli ‘auctores’ anniani, in altri termini, sono congegnati in modo da rivestire piuttosto i caratteri di una Torah che non quelli di una Vulgata », ma traduction. R. Fubini, *Storiografia dell’umanesimo in Italia da Leonardo Bruni ad Annio da Viterbo*, *op. cit.*, p. 315- 316.

² « questa continuità fra testi ‘antichi’ e commento anniano credo sia riconducibile alla concezione anniana della storia della diffusione e trasmissione della sapienza, in cui è centrale l’idea di una caduta e di uno smarrimento dell’originario nucleo sapienziale », ma traduction. V. de Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 80.

³ « non solo svela e fissa la genuina essenza sapienziale dei testi ‘antichi’, ma per ciò stesso finisce anche con l’interagire con i testi commentati, li manipola, li integra e li ‘deforma’ attraverso un gioco di continui rimandi fra due piani testuali in cui si collocano i brani commentati e il commento », ma traduction. *Ibid.*, p. 81.

vérité et de sacralité, car c'est le commentaire qui les certifie comme étant plus proches que les autres textes du moment de la révélation originelle¹ ».

Selon cette lecture, la mise en page révèle les traces de la vérité dont la préface était en train de nous parler. La vérité est à la source, ou mieux, la source en gothique nous permet de ressentir la vérité des choses, qui, comme toute vérité, se trouverait hors du texte qui la représente. Toutefois, cela est possible seulement si notre guide, le commentaire, apparemment humaniste et en caractères romains, nous fournit la bonne interprétation de la source, le bon parcours pour arriver à la vérité. Il s'agit donc de deux niveaux de vérité graphiques, qui renvoient à la vérité première. En simplifiant les choses, c'est à nous, aux lecteurs, d'interpréter cette esthétique curieuse, pour interpréter le commentaire, qui interprète la source, fragment de vérité.

Thomas Lehr a repris également les positions de Fubini et de Caprio, tout en remarquant que, si la divergence entre texte et métatexte n'a rien d'exceptionnel, la distinction des caractères entre œuvre et commentaire semble au contraire être unique². Toutes ces interprétations déclarent implicitement qu'Annius de Viterbe a suivi de près la publication de son ouvrage dans l'atelier de Silber, car si l'on doit croire à ces lectures, le résultat esthétique proviendrait d'une intentionnalité de l'auteur, Annius, et pas de l'éditeur, Eucharius Silber. Cela pourrait être crédible aussi, car, parmi les livres édités par Silber que j'ai pu consulter, je n'ai trouvé aucune mise en page équivalente. En effet, dans l'édition de la *Politique* d'Aristote traduite et commentée par Leonardo Bruni, que Silber publia en 1492, la mise en page est certainement très semblable aux *Commentaria* ou *Antiquitates* de 1498 – c'est-à-dire le texte ancien en grande police et encerclé par le commentaire. Toutefois, tout le volume est en caractères romains, y compris le texte d'Aristote³. Lorsque les caractères gothiques et romains se retrouvent employés dans la même œuvre éditée par Silber, les gothiques se trouvent seulement dans la page de titre⁴ – quand il y en a une.

¹ « vengono investiti di un carattere di verità e di sacralità perché è il commento che li certifica come più vicini di altri testi al momento dell'originaria rivelazione », ma traduciton. *Ibid.*, p. 81.

² T. Lehr compare la mise en page des *Commentaria* ou *Antiquitates* à celle d'une édition de Juvénal de 1487. La comparaison pourrait se faire sur d'autres incunables d'auteurs latins. T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 62- 63.

³ Aristote, *Politica*, tr. par L. Bruni, Rome, Eucharius Silber, 1492.

⁴ C'est le cas de l'oraison de l'archevêque de Rhodes au pape Alexandre VI avec les congratulations de la part des chevaliers de Rhodes : le titre « Oratio Rhodiorum » est en gothique, le reste de l'œuvre en caractères romains. Marcus Montanus, *Oratio Rhodiorum*, Rome, Eucharius Silber, 1493.

Maintenant que cette mise en page acquiert une ou plusieurs significations pour nous, nous pouvons lire le titre de ce deuxième livre : « commentaires du même Jean Annius de Viterbe sur Myrsile. Livre six¹ ». Livre six ? Pourquoi les commentaires du texte de Myrsile de Lesbos se trouvent à la place des neuf *Institutiones étrusques*, c'est-à-dire du deuxième livre ? Ainsi, le texte en gothique qui avait attiré notre regard, était l'*origine de l'Italie et de la Tyrrhénie* de Myrsile, et le texte qui le submergeait, n'était que le commentaire annien de cet ancien auteur grec. Donc, « à la difficulté de lecture que présente l'œuvre d'Annus en elle-même s'ajoutent des problèmes d'ordre textuel, et ce dès la chaotique édition *princeps*² ». Étions prêts à suivre un fleuve, à boire d'une source, pure ou corrompue qu'elle soit. Nos espoirs sont déçus : ce n'était pas la bonne métaphore. Sans le savoir, nous sommes entrés, de manière presque dantesque, dans « le désordre régnant dans la forêt sauvage des *Antiquitates*³ », *la selva selvaggia e aspra e forte che nel pensier rinova la paura*. Devrions-nous abandonner tout espoir en y rentrant ? C'est trop tard, il nous reste à poursuivre notre découverte de ce livre infernal.

Ce désordre ne s'arrête pas à Myrsile. Dépassons ce deuxième/ sixième livre et venons-en au troisième livre, les « commentaires du même Jean Annius de Viterbe sur les fragments de Caton⁴ » : c'est-à-dire le livre sept. Comment pouvons-nous accéder à la vérité des choses, alors même que nos attentes sur l'ordre de lecture de ces ouvrages ne sont pas respectées ? Et plus encore dans l'éventualité d'une lecture linéaire de l'œuvre entière, en présupposant que l'auteur et l'éditeur ont choisi un ordre précis pour permettre au lecteur de s'initier à la vérité, un peu comme l'échelle initiatique dans les neuf cents

¹ « Eiusdem fratris Ioannis Annii Viterbensis commentaria super Myrsilum. Liber vi », ma traduction. Annio da Viterbo, *Commentaria super diversorum auctorum*, op. cit., f. A r.

² W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, op. cit., p. 531.

³ « Disordine che regna nella selva selvaggia delle *Antiquitates* », ma traduction. G. Baffioni, « Notarella anniana », *Studi Urbinati*, p. 65.

⁴ « Eiusdem fratris Ioannis comentaria super fragmenta Catonis », ma traduction, Annio da Viterbo, *Commentaria super diversorum auctorum*, op. cit., f. B v.

thèses de Pic de la Mirandole¹. Peut-être qu'il vaut mieux ranger de nouveau les œuvres contenues à l'intérieur du recueil² :

2. « Les commentaires du même frère Jean Annius de Viterbe sur Myrsile. Livre six » ;
3. « Les commentaires du même frère Jean Annius de Viterbe sur les fragments de Caton » ;
4. « Les commentaires du même frère Jean Annius de Viterbe sur l'*Épithète* [mes italiques] d'Archiloque concernant les temps³ » ;
5. « Les commentaires du même frère Jean Annius sur Métasthène⁴ » ;

¹ Les neuf cents thèses de Pic de la Mirandole avaient été publiées également dans la typographie d'Eucharius Silber. Pour M. G. Blasio il s'agit d'une publication faisant partie d'une production éditoriale relative à la kabbale, à l'hermétisme et l'astrologie, dont les *Antiquitates* ou *Commentaria* font aussi partie. Cf., M. G. Blasio, *Cum gratia et privilegio. Programmi editoriali e politica pontificia. Roma 1487- 1527*, Rome, Gestisa, 1988, p. 11- 19. Pour ce qui concerne les *Antiquitates* et Annius de Viterbe, cf., *Ibid.*, p. 25-30. P. Farenga a fait un lien entre Pic de la Mirandole et Annius de Viterbe. En effet, le prédécesseur d'Annus de Viterbe dans le rôle de maître du sacré palais avait dénoncé les neufs cent thèses de l'humaniste de la Mirandole toujours chez les presses d'Eucharius Silber. Farenga remarque aussi qu'avec Annius, il y aura chez l'imprimeur romain « une série de textes qui reflètent un intérêt plus général pour ces “vanités et superstitions des magiciens et des kabbalistes” que Garcia condamnait dans les “Conclusiones” de Pico ». « Una serie di testi che riflettono un più generale interesse per quelle “Magorum et caballistarum vanitates et superstitiones” che il Garcia condannava nelle *Conclusiones* di Pico », ma traduction. P. Farenga, « Le edizioni di Eucario Silber », *op. cit.*, p. 428. Pour l'échelle initiatique de Pic de la Mirandole : « L'image de l'escalier (symbole de l'ascension initiatique) exige donc que tous les degrés soient parcourus : il faut fréquenter la philosophie pour dépasser la philosophie. Et la philosophie n'est pas seulement celle des modernes latins, maîtres dans les *Studia* de la catholicité, mais [...] aussi celle des Barbares eux-mêmes [...]. Ces considérations ont conduit Pico à s'intéresser aux Chaldéens » ; « L'immagine della scala (simbolo dell'ascensione iniziatica) esige dunque che tutti i gradi siano percorsi : bisogna frequentare la filosofia per superare la filosofia. E filosofia non è solo quella dei moderni latini, maestri negli *Studia* della cattolicità, ma [...] quella degli stessi Barbari [...]. Queste considerazioni hanno condotto Pico [...] ad occuparsi dei Caldei », ma traduction. De la même manière, il est nécessaire de fréquenter l'histoire pour la dépasser. Comme chez Pico, chez Annius, il est essentiel de connaître la vérité des barbares, qui toutefois ne s'oppose pas à celle des *Studia* catholiques, mais y concorde. Il s'agit du même schéma de la *prisca sapientia* élaboré par Pico, mais inversé : l'opposition ne concerne plus la sagesse barbare/ philosophie scolastique, mais la sagesse barbare/ philosophie grecque. Giovanni Pico della Mirandola, *Conclusiones nongentae. Le novecento Tesi dell'anno 1486*, éd. critique par Albano Biondi, Florence, Leo S. Olschki editore, 1995, p. XV.

² Toutefois, certains exemplaires ont une page ajoutée et insérée au début du volume. Cette page est imprimée en in- quarto – comme un exemplaire conservé à Bamberg, ou un autre conservé à Cracovie – ou en in- folio – comme l'exemplaire 2° Ink 1058a conservé à Augsburg –, avec la liste des livres qui composent le recueil. Ces pages de titre n'ont pas été imprimées dans l'atelier d'Eucharius Silber, mais, probablement, par d'autres imprimeurs- libraires cherchant de vendre lesdits exemplaires. En France ou en Italie il n'y a pas des exemplaires pareils conservés, et j'ai appris de l'existence de ces exemplaires sur l'ISTC. Cf., URL : <https://data.cerl.org/istc/ia00748000> [En ligne], consulté le 4 mai 2023. Sa mica dirmi come conviene citare l'ISTC ?

³ « Eiusdem fratris Ioannis Annii comentaria super Epithetum Archiloci de temporibus », ma traduction. *Ibid.*, f. E iii v- E v v.

⁴ « Eiusdem fratris Ioannis Annii comentaria super Methastenem », ma traduction. *Ibid.*, f. E vi r- E viii v.

6. « Débute le troisième livre du même frère Jean Annius sur la *Vertunniana* [mes italiques] de Properce¹ » ;
7. « Débute la préface sous forme de questionnement du même frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie, pour les commentaires à Philon² » ;
8. « Le quatrième livre, les commentaires du même frère Jean Annius sur *Les équivoques* [mes italiques] de Xénophon³ » ;
9. « Les commentaires du même frère Jean Annius sur *La division et la chorographie d'Italie* [mes italiques] de Sempronius⁴ » ;
10. « Débutent les commentaires du même frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie, *Sur l'Âge d'oret Sur l'origine de la ville de Rome et de ses noms* [mes italiques] de Fabius Pictor⁵ » ;
11. « Les commentaires du même Jean Annius de Viterbe sur deux fragments de l'*Itinéraire* [mes italiques] d'Antonin le Pieu⁶ » ;
12. « Débute la préface sur Bérose de frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie de l'ordre des prêcheurs⁷ » ;
13. « Débute la préface sur *Les suppléments* [mes italiques] de Manéthon à Bérose⁸ » ;
14. « Débute la *Chronographie étrusque* [mes italiques] du même frère Jean Annius⁹ » ;
15. « Débute la première institution, des équivoques, du même Frère Jean¹⁰ » ;

¹ « Incipit tertius liber Eiusdem fratris Iannis Annii, super Vertunnianam proprietii », ma traduction. *Ibid.*, f. F r- F vi v.

² « Eiusdem Theologiae professoris fratris Ioannis Annii Viterbensis, pro commentariis philonis, questionale prohemium incipit », ma traduction. *Ibid.*, f. G r- H viii r.

³ « Liber quartus Eiusdem fratris Ioannis comentaria super Xenophontem de Equivocis », ma traduction. *Ibid.*, f. H viii v- I viii v.

⁴ « Eiusdem fratris Iohannis Annii comentaria super Sempronium de divisione et chorographia Italiae », ma traduction. *Ibid.*, f. K. r- L iii v.

⁵ « Eiusdem fratris Iannis Annii Viterbensis Theologiae professoris comentaria incipiunt super Fabium pictorem de aureo seculo et de origine urbis Romae ac vocabulorum eius », ma traduction. *Ibid.*, f. L iv r- Y v r.

⁶ « Eiusdem fratris Iannis Annii Viterbensis Comentaria super duo Fragmenta Itinerarii Antonini Pii », ma traduction. *Ibid.*, f. N iii v- N vii v.

⁷ « Fratris Ioannis Annii Viterbensis Ordinis predicatorum et Theologiae professoris, super Berosum », ma traduction. *Ibid.*, f. N viii r- Y v r.

⁸ « Incipit prefatio super supplementa Manethonis ad Berosum », ma traduction. *Ibid.*, f. Y v v- Z viii v.

⁹ « Eiusdem fratris Ioannis Annii, Etrusca Chronographia Incipit », ma traduction. *Ibid.*, f. Z viii v- & iv r.

¹⁰ « Eiusdem fratris Ioannis institutio incipit de equivocis Prima », ma traduction. *Ibid.*, f. c r- f iii v. Les institutions sont en réalité quatre, et pas neuf comme dans la *digestio* du premier livre. La deuxième des

16. « Débute la lettre de réponse du frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie de l'ordre des prêcheurs, à son cousin, le Frère Thomas Annius, également professeur de la même discipline et du même ordre, en réplique à ses questions posées¹ » ;
17. « *Sur les premiers temps et sur les vingt- quatre premiers rois de l'Espagne et sur son antiquité* [mes italiques]² ».

Ainsi, l'ordre des œuvres est complètement bouleversé, comme en témoigne la mention de « troisième livre » pour le livre six, de « quatrième livre » pour le huitième, outre que celle de « livre six » pour le deuxième. Non seulement les titres des différents livres ont été également modifiés, mais les fragments de l'*Itinéraire* d'Antonin se sont même multipliés : ils sont maintenant deux au lieu du seul fragment annoncé au début du recueil. D'autres modifications demandent une attention majeure : si l'on feuillette l'ouvrage, on s'aperçoit que les *Institutions étrusques* sont devenues quatre au lieu des neuf déclarées dans le premier livre. Cependant, chose encore plus déconcertante, le livre des *Chapitres de la chronographie des quatre monarchies* a entièrement disparu, pour laisser la place à une chronique sur les premiers vingt- quatre rois d'Espagne, qui n'avait été aucunement annoncée. Pour en terminer avec les titres, nous pouvons observer que chacun met en évidence³ le « frère Jean Annius », reconfirmant la prééminence du commentateur sur l'autorité commentée. Parfois, le titre de « professeur en théologie », avec la mention de l'ordre des prédicateurs, est ajouté. La fonction auteur « frère Jean Annius », en dehors de la préface, est ainsi celle de nous guider dans cette forêt grâce à ses commentaires érudits : nous lui devons notre confiance à cause de son office de théologien, et il représente la bonne interprétation des anciennes traditions que nous sommes en train de découvrir, le foyer de sens des sources en gothique. Curieusement, ce rôle de théologien souligné dans la première préface se retrouve seulement dans le titre

institutions étrusques débute au feuille c iii r, la troisième au feuille c v r, la quatrième au c viii r. Les institutions sont quatre et pas neuf.

¹ « FRATRIS Ioannis Annii Viterbensis ordinis predicatorum Theologie professoris ad consobrinum suum fratrem Thomam Annum, eiusdem disciplinae atque ordinis professorem, epistola responsiva incipit, quam pro eius interrogatis rescripsit », ma traduction. *Ibid.*, f. f iv r- i vi v.

² « De primis temporibus et quatuor ac viginti regibus primis hispaniae et eius antiquitate », ma traduction. *Ibid.*, f. i[k] r- k v v. Dans certains exemplaires se lit la signature *i* au lieu de la signature *k*. Cf., R. Crahay, *Réflexions sur le faux*, op. cit., p. 265.

³ Sauf le dernier livre, dédié à l'histoire d'Espagne.

du *Breviarium* de Philon, dans celui de Bérose le Chaldéen, dans l'Âge d'or de Fabius Pictor et dans les quarante questions anniennes à son cousin, également théologien, Tommaso Nanni (?). La mention du rôle de théologien semble particulièrement importante dans le cas de Bérose, dont le texte a un lien direct avec la genèse biblique, sa centralité étant confirmée par sa longueur de 60 feuillets – il est donc le livre le plus volumineux du recueil. Également pour le commentaire aux textes de Philon, qui devraient toucher des sujets délicats tels que la généalogie du Christ, la qualité de professeur de théologie dans le titre ne peut que nous rassurer¹.

Le bouleversement du recueil semble d'autant plus troublant que l'œuvre a réclamé un fort investissement économique pour l'atelier d'un imprimeur qui « considérait la qualité de l'impression et l'exactitude des textes proposés comme des points forts de ses produits² ». Donc, cette *editio princeps* des *Antiquitates* ou *Commentaria* semble défailante par rapport à elle-même. L'explication qui me semble la plus convaincante – et aussi la seule que je connaisse – a été élaborée parallèlement par Baffioni³ et Crahay⁴ à quelques années de distance. Une autre particularité du volume que nous avons face à nous consiste dans la présence des deux colophons et deux registres.⁵

Le premier, situé juste après la *Cronographie étrusque*, est daté du dix juillet 1498⁶, avec l'un des titres par lequel cette œuvre est connue aujourd'hui – au-delà d'*Antiquitates* –, et que j'utilise moi-même en note de bas de page : « Commentaires du frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie de l'ordre des prêcheurs, sur les œuvres de divers auteurs parlant des Antiquités⁷ ». Le deuxième colophon, à la fin du recueil, après

¹ Comme le rappelait Vincenzo de Caprio, « Annius [...] souhaite fortement marquer sa propre image en tant que théologien ; non seulement cela, mais il souhaite se présenter non pas comme un théologien écrivant également une histoire des origines, mais comme un théologien écrivant cette histoire précisément en tant que théologien ». « Annio [...] vuole con forza connotare la propria figura come teologo ; non solo, ma vuole presentarsi non come un teologo che scrive *anche* una storia delle origine, ma come un teologo che scrive questa storia proprio in quanto teologo », ma traduction. V. de Caprio, « Un mito antiumanistico », *op. cit.*, p. 232.

² « considerava un punto di forza dei propri prodotti la qualità della stampa e la correttezza dei testi proposti », ma traduction. P. Farenga, « Le edizioni di Eucario Silber », p. 417.

³ G. Baffioni, « Notarella anniiana », *op. cit.*, p. 72- 73.

⁴ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 263- 267.

⁵ Les deux registres ont été reproduits par R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 266.

⁶ Ce registre rapporte les cahiers suivants : a b c d e f g h i A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z & . acEHIMNZ sont compris 8 feuilles, b et & 4 feuilles, les autres cahiers 6 feuilles. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum*, *op. cit.*, f. & iv r.

⁷ « Commentaria fratris Ioannis Annii Viterbensis ordinis praedicatorum Theologiae professoris super opera diversorum auctorum de Antiquitatibus loquentium », ma traduction. *Ibid.*

le livre sur les vingt- quatre rois d’Espagne, porte la date du trois août 1498, toujours avec le même titre¹. Ce dernier registre ajoute à l’ouvrage un cahier *k*, absent dans le premier registre², un cahier qui correspond exactement au livre concernant les premiers temps et antiquités de l’Espagne et ses vingt- quatre rois, qui a pris la place de la chronographie sur les quatre monarchies. Pour comprendre cette étrangeté, comparons les dates de deux registres avec celle de l’épître signée par Podocathor. Nous nous trouvons ainsi face à trois dates qui, en succession chronologique, sont respectivement le dix juillet, le vingt- trois juillet et le trois août 1498. Comme il a été expliqué par Baffioni, « Nanni aurait probablement fait imprimer par Silber d’abord la “digestio” et les treize petits ouvrages, *Myrsilus- Chronographia Etrusca et Italica* [...]. Ensuite, à des moments différents, Nanni aurait remis d’abord les deux petits ouvrages, *Institutiones et Anniae quaestiones* [...], puis *De Primis temporibus*³ ». Cela pourrait éclaircir également l’absence de l’épître avec privilège dans plusieurs exemplaires des *Commentaria* :

Silber imprime la majeure partie de l’œuvre le 10 juillet, puis l’autre partie le 3 août [...]. Certaines copies furent ainsi diffusées [...]. Pendant ce temps, Annus parvint à obtenir la bulle pontificale [...] un document trop important (qui protégeait notamment ses intérêts économiques) pour ne pas figurer dans l’œuvre. C’est ainsi qu’il fut imprimé à la dernière minute.⁴

Une telle interprétation concernerait aussi la présence inattendue de la chronique sur les antiquités primordiales de l’Espagne, non prévue dans la première impression du dix juillet :

La succession des événements est désormais claire : l’ambassadeur d’Espagne s’étant porté garant, pour une somme qu’on devine substantielle, de la vente de l’ouvrage, Annus a

¹ *Ibid.*, f. k vi r.

² *Ibid.* Le cahier *k* est composé de six feuilles.

³ « Il Nanni presumibilmente diede da stampare al Silber prima la *digestio* e le tredici operette, *Myrsilus- Chronographia Etrusca et Italica* [...]. In seguito il Nanni consegnò in momenti diversi prima le due operette, *Institutiones e Anniae quaestiones* [...], quindi *De Primis temporibus* », ma traduction. G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 72- 73.

⁴ « Il Silber stampa il grosso dell’opera il 10 luglio, e successivamente l’altra parte il 3 agosto [...]. Alcune copie furono così divulgate [...]. Il Nanni intanto riesce ad ottenere il breve pontificio [...] che rappresenta un documento troppo importante (tutelava tra l’altro i suoi interessi economici) perché non dovesse comparire nell’opera. Fu così che esso fu stampato all’ultimo momento », ma traduction. G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 73.

composé en hâte un livre supplémentaire pour la gloire et le profit de l'Espagne et remanié l'ordre de telle sorte que le livre commence et finisse par un manifeste pro espagnol¹

Donc, l'hypothèse principale expliquant le désordre des *Commentaria* repose sur le financement espagnol d'un ouvrage qui attendait depuis longtemps sa publication². Une œuvre dont le contenu a été réadapté aux nécessités d'un patronage important. D'ailleurs, les éditions de Silber étaient liées à la fois à la curie romaine et aux éminences espagnoles autour du pontificat d'Alexandre VI : « probablement, ce fut le cardinal [Bernardino Carvajal] à avoir dirigé Anniius vers l'imprimeur E. Silber, chez qui il avait déjà publié en 1497 l'*Epistola consolatoria in obitu Iohannis Hispaniae Principis*³ », concernant la mort de l'*infante* d'Espagne Jean d'Aragon (1478- 1497)⁴.

Une autre hypothèse fait appel au miracle reçu par Anniius de Viterbe de la part de Colomba da Rieti, transmis par Leandro Alberti, paru dans les *Acta sanctorum* et daté 1498 ou 1499 selon les frères Quétif et Échard⁵. Dans cette explication, le manque de correspondance entre le premier livre *pliniano more* et le reste du recueil, serait dû à la maladie qui avait frappé Anniius pendant qu'il résidait dans la maison de l'ambassadeur d'Espagne et son financier, Garcilaso de la Vega. Ainsi, à cause de ses problèmes de santé, le dominicain n'aurait pas pu suivre lui-même l'impression de son ouvrage dans l'atelier d'Eucharius Silber au Campo de' Fiori⁶. Dans cette hypothèse, c'est le typographe qui porte alors l'intentionnalité non seulement de l'ordre des livres, mais aussi de la mise en page que nous avons précédemment attribuée à l'auteur. Quoi qu'il en soit, les deux interprétations sont également possibles ; la première me semble la plus crédible, en raison des deux registres et de la lettre signée par Podocathor.

¹ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Anniius de Viterbe », *op. cit.*, p. 265.

² D'ailleurs, si l'on se souvient de l'épître dédicatoire, nous devons croire que les antiquités ici commentées remonteraient à 1492. La date donnée dans l'épître dédicatoire coïncide non seulement avec la conquête de l'Andalousie, mais aussi à l'élection d'Alexandre VI au trône pontifical.

³ « Fu verosimilmente il cardinale [Bernardino Carvajal] ad indirizzare Annio dallo stampatore E. Silber, presso cui egli aveva pubblicato nel 1497 l'*Epistola consolatoria in obitu Iohannis Hispaniae Principis* », ma traduction. R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia*, *op. cit.*, p. 312- 313 ; R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 266.

⁴ Bernardino Carvajal, *Consolatoria epistola in obitu serenissimi domini Iohannis Hispanie*, Rome, Eucharius Silber, 1497.

⁵ *Ut supra*, I, 5.

⁶ R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 435. Cf. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 45- 46.

Paradoxalement, cette *editio princeps* des *Commentaria*, ou *Antiquitates*, est, selon, une édition incomplète, surabondante ou imparfaite. Cependant, s'il s'agit bien d'une première édition, vis-à-vis de quelle autre œuvre serait-elle imparfaite ? En effet, cet écart entre première livre *pliniano more* et le reste du volume est compréhensible seulement si nous prenons en compte notre exemplaire de cette édition de 1498, selon le vieux paradigme « d'une œuvre idéale, qui n'existe dans sa forme la plus achevée que dans l'esprit de son créateur et dont le manuscrit autographe est le moins imparfaite des représentations¹ ». Du moins, il faut imaginer que la première *digestio* idéale suivait une intentionnalité éditoriale et auctoriale qui n'a pas été ensuite respectée dans l'œuvre réelle, avec ses autres seize livres. Ainsi, l'original spéculatif des *Commentaria*, ou *Antiquitates*, consisterait dans l'ordre contenu dans le premier livre *pliniano more* ou dans la deuxième disposition, celle effective des autres seize livres ? Suivre la quête de l'édition idéale, qui serait conforme à l'esprit et à l'intentionnalité d'Annius ou de Silber, nous ne semble pas possible.

Afin de résoudre cette impasse, la découverte éventuelle d'un manuscrit autographe utilisé dans l'atelier de Silber permettrait-il d'attribuer l'intentionnalité défailante de ces dispositions contradictoires ? Quel manuscrit alors ? Celui de l'œuvre annoncée dans la préface, ou celui des modifications postérieures, contenant l'histoire des rois d'Espagne ? Ne trouverons-nous jamais le manuscrit de la chronographie de quatre monarchies, dont le résumé est fourni au lecteur, mais dont le texte est introuvable ? Probablement pas : nous nous trouvons face à une œuvre schizophrène, divisée irrémédiablement entre ce qu'elle est, et ce qu'elle devrait être². D'ailleurs, ce qu'elle devrait être – représenté par le premier livre – fait également partie des dix-sept livres, c'est-à-dire de ce qu'elle est. Enfin, faut-il rechercher un ordre idéal ? Pour le moment, je ne le crois pas, mais il s'agit d'une problématique partagée, depuis cinq siècles, par les chercheurs, les éditeurs et les lecteurs des *Antiquitates* ; une problématique qui, dont la réponse est rétive toute source, est résolue par le choix ouvert de celui qui veut lire et utiliser cet objet.

¹ R. Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, *op. cit.*, p. 69.

² Même Umberto Eco, dans son catalogue privé de sa bibliothèque d'incunable, remarqué étonné et sans solution que l'absence de tout « ordre rationnel [...] ». Toutes les parties sont là, sauf qu'en 1498 elles sont disposées dans un ordre qui semble aléatoire » ; « ordine razionale [...] ». Le parti ci sono tutte, salvo che in 1498 sono disposte in un ordine che sembra casuale », ma traduciton. Angela Nuovo, Aldo Coletto, « Gli incunaboli di Umberto Eco », *op. cit.*

Pourtant, la question est encore plus complexe : « l'objet qu'il faut prendre d'abord en considération, ce n'est pas le livre terminé, tel que nous le tenons en main, ce parallélépipède fait de feuilles de papier couvertes d'écriture et dûment pliées, mais précisément ces feuilles qui le composent et dont chacune a son destin propre¹ ». Chacun des dix-sept livres qui composent cet ouvrage est une œuvre potentiellement indépendante. Non seulement chacune de ces œuvres possède ses pièces liminaires, qui normalement sont annoncées au seuil du livre, comme nous l'avions remarqué grâce aux titres de la deuxième table des matières. De plus, nous retrouvons la distinction, graphique et textuelle entre *Antiquitates* et *Commentaria* : ainsi, au moins treize parmi les dix-sept livres sont composés par un texte et par un métatexte, qui sont à leur tour séparables. S'il peut être étrange de lire, ou même éditer, le commentaire sans texte commenté, nous pouvons choisir de lire – ou éditer – seulement le texte des *Antiquitates* en ignorant totalement le guide fourni par le *Commentaria* du frère Jean Annius, professeur de théologie des frères prêcheurs. Cela malgré le fait que tout péri-texte du volume semblerait indiquer la priorité des *Commentaria* par rapport aux *Antiquitates*. En effet, les chercheurs contemporains qui ont publié certaines des antiquités à l'intérieur de leurs travaux – un ou plusieurs passages des antiquités de Béroze le Chaldéen ou du supplément de Manéthon –, ont omis les commentaires². En même temps, s'il est possible de séparer une antiquité de l'autre, il serait difficile de diviser les commentaires : il s'agit d'un jeu d'intertextualité et de références croisées, où chaque commentaire relatif à une antiquité renvoie également à d'autres antiquités du recueil qui peuvent à leur tour éclaircir le sens de l'antiquité commentée. Bref, continuons notre descente dans le désordre de ses nombreuses parties, ou notre montée dans un escalier initiatique dont aucune marche n'est sûre. Nous essayerons de donner du sens aux textes de ces pages au fur et à mesure de notre avancée. De mon côté, je peux enfin donner un résumé de chaque livre, une description qui est aussi une interprétation « base-line³ » du contenu de chaque texte.

¹ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p. 263.

² R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, *op. cit.*, p. 194- 233; W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 525- 529; T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 368- 383.

³ *Ut supra*, I, Introduction.

2. Le deuxième livre. Les commentaires à Myrsile de Lesbos

Ce « désordre régnant dans la forêt sauvage » nous a obligé à suspendre très tôt notre lecture linéaire du recueil. Re commençons là où nous l'avions interrompue, au début des commentaires à *De l'origine de l'Italie et de la Tyrrhénie* de Myrsile de Lesbos. Maintenant, nous devons garder en considération toutes les subdivisions possibles du recueil. De même, nous tiendrons compte de la seule intentionnalité auctoriale déclarée par notre guide, le frère Jean Annius. Autrement dit, de la recherche de vérité mentionnée dans la préface. Enfin, nous essayerons de tisser des liens entre les informations que nous tirerons de livre en livre.

Le deuxième livre, les *Commentaires sur Myrsile*¹, s'ouvre par une brève préface résumant la vie de l'auteur – « Les Grecs rapportent que Myrsile était originaire de Lesbos et était historien de profession² » –, ses motivations – « la raison d'écrire était la querelle habituelle parmi les Grecs sur l'origine des Tyrrhéniens et de l'Italie³ » –, et les motivations du commentateur – « il se fera néanmoins que les deux, Denys [d'Halicarnasse] et Myrsile, seront rendus plus compréhensibles grâce à nos commentaires⁴ ». Le texte de Myrsile (v. III siècle av- J. C.)⁵ se structure en huit livres ou chapitres, et il est suivi en parallèle de commentaires divisés à leurs tours en huit chapitres⁶. Lisons synoptiquement la source, le texte en gothique ronde, traduction supposée d'un original grec perdu, et le commentaire, le texte en romain qui l'entoure, chapitre après chapitre.

Dans le premier livre, Myrsile nous renseigne sur les peuples qui ont habité la péninsule italienne jusqu'à son époque, et sur leurs fondateurs, des héros éponymes grecs. Le commentaire nous met immédiatement en garde contre les mensonges de cet ancien historien grec, et compare ses informations avec une source plus récente, un autre grec,

¹ Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 39- 40.

² « Tradunt Graeci, Myrsilum fuisse patria Lesbium, professione historicum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum auctorum*, *op. cit.*, f. A r.

³ « Causa scribendi fuit Myrsilo, solita inter Graecos discordia de origine Turrenorum et Italiae », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Fiet tamen uterque clarior, et Dionisius et Myrsilius, his nostri commentariis », ma traduction. *Ibid.*

⁵ Je ne vais pas utiliser les dates de naissance et morts des autorités du recueil. D'un côté, elles sont incertaines pour les contemporains. De l'autre, elles sont le résultat d'une érudition bien postérieure à celle de 1498. Ainsi, les dates fournies ne correspondent pas aux datations approximatives fournies – quand elles sont fournies – par Annius de Viterbe.

⁶ Pour ce qui concerne la fonction des Étrusques ou Tyrrhéniens dans les *Antiquitates* ou *Commentaria*, cf., G. Cipriani, *Il mito etrusco nel rinascimento fiorentino*, *op. cit.*, p. 33- 36.

Denys d'Halicarnasse (v. 60 av. J.- C- v. 7 av. J.- C.), l'auteur des *Antiquités romaines*, qui a traité des mêmes sujets¹. Croiser les opinions de ces deux autorités permet de souligner les incongruences de récits historiques relatifs au même sujet : l'un des deux ne doit-il pas forcément mentir ?

Le premier fondateur de plusieurs peuples mentionnés par Myrsile, Œnotros², serait en vérité l'ancien Janus des Latins³, à ne pas confondre avec le plus récent Œnotros Arcadien, qui était un Grec, comme le montrent les autres autorités du recueil, en particulier Sempronius, Caton et Bérosee le Chaldéen. Cette distinction entre deux personnages de l'antiquité – les deux Œnotros sont bien des personnages historiques –, dérive donc d'un tri entre les autorités fiables et les autres. Cela est fait au travers d'un premier axiome de recherche historique, qui récite : « ce qui est le plus cru en matière d'antiquités est ce qui est le plus ancien⁴ ».

Le deuxième chapitre de Myrsile concerne les hypothèses d'autres auteurs grecs à propos de l'origine des Étrusques⁵. Notre source fait implicitement référence à l'origine lydienne des anciens Toscans, évoquée par Hérodote (v. 480 av. J.- C.- v. 425 av. J.- C.) dans ses *Histoires*⁶, sans toutefois le mentionner. Au long du deuxième commentaire, le passage de Myrsile est ainsi comparé à celui provenant d'Hérodote et à celui, identique, de Strabon⁷.

Toutefois, la troisième partie consiste en une réfutation de l'origine lydienne des Étrusques de la part du même Myrsile – « mais ces derniers [Hérodote et les historiens

¹ La *Ῥωμαϊκὴ ἀρχαιολογία* venait d'être publiée pour la première fois en traduction latine en 1480. Denys d'Halicarnasse, *Dionysii Halicarnasei originum sive antiquitatum Romanarum*, traduit par Lapo Biraghi, Trévise, Bernardino Celeri, 1480. Pour la vision des Étrusques dans l'œuvre de Denys d'Halicarnasse, et en particulier l'autochtonie de ce peuple, Dominique Briquel, *Les Tyrrhènes, peuple des tours. Denys d'Halicarnasse et l'autochtonie des Étrusques*, Rome, École française de Rome, 1993.

² « Enotrius » en latin. Cf., Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie, op. cit.*, p. 327.

³ *Ibid.*, p. 241- 242.

⁴ « Quod de antiquitatibus magis creditur antiquioribus », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. À v.

⁵ De Myrsile en discute particulièrement G. Cipriani, *Il mito etrusco nel Rinascimento fiorentino, op. cit.*

⁶ Hérodote, *Histoires*, I, 94. Hérodote avait été édité dans la traduction de Lorenzo Valla en 1474. Hérodote, *Historiae*, tr. par Lorenzo Valla, Venise, Giovanni Rosso, 1474. Sur le rôle de Tyrrhénos, protagoniste de la migration lydienne, et son changement de rôle dans les œuvres d'Annius de Viterbe, cf., M. Wifstrand- Schiebe, « Tyrrhenus the degraded hero. On changing concepts in the works of Annii de Viterbo », *op. cit.* En ce qui concerne les hypothèses sur les origines des Étrusques, la bibliographie est immense, et je me limite à référer Dominique Briquel, *L'origine lydienne des Étrusques. Histoire de la doctrine dans l'Antiquité*, Rome, École française de Rome, 1991.

⁷ Strabon, *Géographie*, V, 2. Une traduction latine imprimée de la géographie de Strabon était disponible à partir de 1480. Strabon, *Strabonis amasini scriptoris illustris geographiae opus finit*, tr. par Guarino de Vérone, Trévise, Giovanni Rosso, 1480.

grecs qui soutiennent ladite origine] fabriquent des mensonges évidents¹ » –, suivie par un deuxième important enseignement méthodologique : « En ce qui concerne l'antiquité et l'origine d'une nation, on accorde davantage de crédit à la nation elle-même et à ses voisins plutôt qu'aux étrangers et aux lointains² ». Ainsi, à travers le commentaire et la source, nous connaissons maintenant deux règles historiographiques dont il faudra se souvenir : les sources plus anciennes sont les plus fiables ; les auteurs qui parlent de leur propre peuple sont plus crédibles que ceux parlant des peuples étrangers³. En ce cas, le lecteur peut faire confiance à la source, malgré l'origine grecque de l'auteur. Ainsi, le troisième commentaire répète qu'« ici sont présentés les canons pour maintenir la vérité de l'histoire⁴ », mais ajoute une troisième règle : « pour ce qui concerne les époques, les chronologies [les temps] des Monarchies sont considérées les plus certaines, sans contradictions et par tous⁵ ». Selon ce troisième canon, toute histoire a besoin d'une chronologie valable et de bonnes sources d'archive ; la meilleure chronologie et les sources plus fiables sont les annales rédigées au sein des quatre monarchies universelles, l'Assyrienne, la Perse, la Grecque et la Romaine⁶. Il suit ainsi une quatrième règle : « si deux [auteurs] sont égaux en termes de pays et d'ancienneté, on accorde plus de crédit à celui qui apporte des preuves plus solides⁷ ». La distinction entre histoire fautive et histoire

¹ « Sed hii aperta mendacia fingunt », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. A iii r.

² « Nam de gentis antiquitate et origine magis creditur ipsi genti atque vicinis quam remotis et externis », ma traduction. *Ibid.*

³ Pour ce qui concerne la méthode historique d'Anniius, *cf.*, W Goetz, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion im italienischen Humanismus », *op. cit.* ; *Id.*, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion in der italienischen Renaissance und ihre Aufnahme in der Geschichtsschreibung des deutschen Humanismus », *op. cit.* ; B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, *op. cit.*, p. 138- 140 ; C. R. Ligota, « Anniius of Viterbo and Historical Method », *op. cit.* Toutefois, ces auteurs se limitent à rapporter trois règles, provenant du livre de Métasthène. Ces trois règles sont à ajouter à ces cinq règles. G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*

⁴ « Canones pro habenda veritate historiae hic traduntur⁵ », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. A iii r.

⁵ « Tempora et annales Monarchiarum in temporibus, absque repugnantia pervalent omnibus, quia magis certi », ma traduction. *Ibid.*

⁶ Pour la vision relative aux quatre monarchies, voir le résumé de l'ouvrage disparu en cours d'impression, la *Chronographie des quatre monarchies*, *Ibid.*, f. a vii v. *Ut infra*, II, 18. Sur la valeur chronologique des quatre monarchies à la Renaissance *cf.*, Benjamin Steiner, *Die Ordnung der Geschichte. Historische Tabellenwerke in der Frühen Neuzeit*, Cologne- Weimar- Vienne, Böhlau, 2008. En ce qui concerne l'histoire de la succession des quatre monarchies, *cf.*, Marie Oellig, *Die Sukzession von Weltreichen. Zu den antiken Wurzeln einer geschichtsmächtigen Idee*, Kiel, Franz Steiner Verlag, 2019. En ce qui concerne la valeur historiographique de la succession des quatre monarchies dans l'historiographie médiévale, *cf.*, B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, *op. cit.*, 147- 165.

⁷ « Si duo sint pares patria, et antiquitate, afferenti probatiora creditur », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. A iii r.

véritable concerne donc l'usage des preuves fiables. Enfin, le commentaire rapporte une cinquième et dernière règle : « ce qui est dit sans auteur ou sans raison est méprisé avec la même facilité qu'il est prononcé¹ ». Autrement dit, pour que l'histoire soit véritable, il faut donner des références ayant une autorité reconnue. Pour les cinq règles de la vérité historique, le commentaire renvoie également aux autres *Antiquitates* du recueil, en particulier à Philon, au livre sept, et à Métasthène, au livre cinq.

Au long de la quatrième partie, Myrsile contredit l'opinion d'Hérodote en suivant sa propre règle – la deuxième – : grâce au témoignage historique de Xanthos de Lydie (V^e siècle av. J.- C.)², les Étrusques ne peuvent pas être Lydiens³. Le quatrième commentaire, fait écho à Myrsile : peut-être y eut-il des migrations de Lydie vers la Toscane, mais elles ne concernent pas la genèse des Étrusques⁴.

Dans le cinquième livre, Myrsile continue de nier le récit d'Hérodote à travers l'histoire perdue de Xanthos. Les Étrusques auraient été présents dans la mer Égée grâce à leur puissance navale, illustrée par l'ancien mythe des Tyrrhéniens transformés en dauphins, mais ils seraient plus anciens que le peuple des Pélasges qui habitaient les îles de ladite mer et qui auraient conquis une partie de l'Italie. Il ne faut donc pas croire à ces autorités – comme Denys d'Halicarnasse –, qui voudraient identifier les Étrusques avec les Pélasges⁵. Le commentaire propose un cadre chronologique pour comprendre ce passage, en croisant encore une fois Myrsile avec d'autres *Antiquitates*, et interprète la référence aux dauphins, provenant des *Métamorphoses* d'Ovide (43 av. J.- C.- 17/18 ap. J.- C.)⁶ : « les Tyrrhéniens, dont les Grecs racontent le mensonge

¹ « Quod absque auctore vel ratione dicitur, eadem facilitate contemnitur qua profertur », ma traduction. *Ibid.*

² Annius de Viterbe connaît Xanthos, auteur d'une histoire perdue de Lydie, au travers de Denys d'Halicarnasse et de Strabon. Cf., F. Jacoby, « Xanthos der Lyder (765) », dans *Jacoby Online. Die Fragmente der griechischen Historiker*, III, Brill, Leiden, 1958. [En ligne], consulté le 29 mai 2023. URL : http://dx.doi.org/10.1163/1873-5363_boj_a765

³ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. A iii r.

⁴ *Ibid.*, f. À iii r- v.

⁵ Les Pélasges auraient été les habitants pré- Grecs de l'Égée. Annius de Viterbe les connaît à travers les autorités d'Hérodote, de Denys d'Halicarnasse et de Servius. Dans les *Histoires* du premier, les Pélasges seraient parentés au Tyrrhéniens, et dans les *Antiquités romaines* du deuxième et les *Commentaires à l'Énéide* du troisième ils auraient été une population préromaine de l'Italie. Cf., D. Briquel, « Les Pélasges en Italie. Recherches sur l'histoire de la légende », *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 252, Rome, École française d Rome, 1984.

⁶ Il s'agit du mythe d'Aceste et Bacchus. Cf., Ingo Glidenhard, Andrew Zissos, *Ovid, Metamorphoses*, 3.511- 733, Cambridge, Open Book Publishers, 2016, p. 163- 206. [En ligne], consulté le 20 mai 2023. URL : <https://books.openedition.org/obp/3623?>

[*fabulant*] qu'ils ont été transformés en dauphins¹ ». De même, le commentaire explique que la Toscane ancienne avait été également connue sous le nom d'Ombrie, et pour la première fois, nous apprenons que les anciens Toscans sont les progéniteurs des anciens Ombriens – ainsi que de presque chaque peuple de l'Italie ancienne –, et ils étaient même appelés « anciens Gaulois² ». Ces anciens Gaulois ne sont aucunement les Gaulois des Gaules, mais ils tireraient leur nom de *gallim*, qui dans l'ancienne langue Toscane, ainsi que l'Araméenne et l'hébraïque, voudrait dire inondation³.

L'historien Myrsile, dans son sixième chapitre – les chapitres ou livres ont été choisis par l'éditeur ou nous devrions croire qu'il s'agit des parties originales de l'œuvre Myrsile ? –, expose finalement son opinion relative à l'origine des Tyrrhéniens : ils sont autochtones et les plus anciens habitants d'Italie. L'ancien historien grec, qui semble avoir mené son enquête sur le terrain, en demandant aux Étrusques eux-mêmes, confirme que les Tyrrhéniens affirment descendre de *Razenuo*⁴, fils de leur dieu, Janus Vadimon⁵. Le dieu aurait fondé douze de leurs villes les plus anciennes après le déluge universel, pendant l'âge d'or. Ainsi, les Tyrrhéniens sont à la fois plus anciens et différents des autres peuples de la péninsule : par leur religion, par leur culture, par leurs lettres et par leurs lois. En effet, ils ne vinrent pas comme les dieux Jupiter et Junon, mais Janus et sa femme Vesta *Horchia*⁶.

¹ « Turreni, quos Graeci fabulantur conversos in Delfinos », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. A iii v.

² « Galli veteres », ma traduction. *Ibid.*, f. À v v. L'étymologie annienne de *gallim* est célèbre, il s'agit d'un mot construit à partir du pluriel de l'hébreu גַל qui signifie vague. Ainsi, les *gallim* sont les survécus des vagues, c'est-à-dire du déluge universel. Selon W. Stephens, il s'agirait aussi d'une libre association d'Annius entre le mot hébraïque et le mot italienne de *galla/galleggiare* c'est-à-dire flotter. Parmi les très nombreux textes qui en parle. L'identification des « Galli veteres » avec les Ombriens, provient de Solin, *Collectanea rerum memorabilium*, III, 11. Selon Marc Antoine [Gnifon] les Gaulois anciens sont d'origine ombrienne, car ils ont survécu aux inondations aux eaux à l'époque du déluge ». « Gallorum veterum propaginem Umbros esse M. Antonius refert ; hos eosdem, quod dempore aquosae cladis imbribus superfuerint », ma traduction. Solin, *Polyhistor*, Venise, Nicolas Jenson, 1473, [p. 36]. La référence au passage de Solin semble avoir été répandu dans le chronique du XV^e siècle. Elle est également citée par Antonin de Florence, *Chronicon*, Nuremberg, Anton Koberger, 1491, f. IX r. Pour *gallim* dans les *Commentaria*, cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*

³ En hébreu גַל, les *vagues*, littéralement. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. À v r- v.

⁴ Seulement au cinquième livre de la *Defloratio* nous apprendrons que *Razenuo* est Cranus, l'un des derniers fils de Noé après le déluge, et souverain des Tyrrhéniens/Étrusques/Janigènes après lui.

⁵ En latin « Ianus Vadymona ». J'ai choisi de rendre les noms en français pour rendre la lecture plus tolérable.

⁶ Au cinquième livre de la *Defloratio* de Bérose, nous découvrirons que Vesta ou *Horchia*, comme l'appelaient les Étrusques, n'est personne d'autre que Tytea la femme de Noé/Janus. Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie, op. cit.*, p. 474-476.

Le sixième commentaire nous explique ce que nous pouvions déjà suspecter : l'ancien antiquaire grec Denys d'Halicarnasse a tout, et volontairement mal copié du texte plus ancien de Myrsile de Lesbos que nous sommes en train de lire. Les passages, pour nous encore énigmatiques, relatifs au déluge, à l'Âge d'or, aux anciennes villes de Toscane, et Janus et Vesta, nous sont brièvement éclaircis grâce aux références à Bérose le Chaldéen, ainsi qu'aux autres *Antiquitates*. Razenuo, « *Raz* [mes italiques], c'est-à-dire sacré, et *Inuus*, c'est-à-dire gardien et propagateur¹ », autrement dit, le propagateur des choses sacrées, serait l'un des enfants de Janus, fondateur des Toscans. Il s'agit de deux personnages historiques déifiés postérieurement par les mêmes Toscans. Ces derniers seraient à leur tour les progéniteurs des Ombriens, également appelés anciens Gaulois, les inondés.

Nous arrivons donc à la septième partie. Ici, Myrsile nous propose également les témoignages des Romains, qui confessaient malgré eux l'antiquité primordiale des leurs voisins Tyrrhéniens que, comme nous le savons, ils appelaient Étrusques. De ces derniers les peuples d'Italie, y compris les Romains, ont tiré leur religion et leurs disciplines². Ainsi, si Myrsilie croit que les fondateurs des anciens peuples italiens sont allogènes, grâce à Xanthos, il concorde avec Denys d'Halicarnasse pour confirmer que les Étrusques sont les seuls autochtones toscans et italiens. Toutefois, le texte s'interrompt soudainement avec la phrase « [...] et Turses ainsi que Tursenas si³ », pendant qu'il dissertait des « villes pontificales⁴ » d'où les Tyrrhéniens tiraient leur nom. Fragment corrompu ou une erreur d'impression ? Le commentaire ne semble pas remarquer cette troncation de la période et, grâce à la deuxième règle de la vérité en histoire que le même Myrsile a rapportée dans le premier chapitre, Jean Annius nous explique que pouvons faire confiance au témoignage des Romains⁵. De plus, l'origine du nom Tyrrhéniens est

¹ « *Raz* idest sacer, et *Inuus* idest incubus et propagator », ma traduction. *Ibid.*, f. A vi r. Nous découvrirons dans la *Defloratio* de Bérose qu'il s'agit d'un nom construit contre *Camesenuus*, le propagateur du mal/ sacrilège, l'un des *cognomina* de Cham. Ce mot de *Inui* serait donc à l'origine du *Castrum Inuus* mentionné par Virgile dans l'*Énéide*. En ce qui concerne l'imaginaire étrusque dans Virgile et le *Castrum Inuus*, cf., Mario Torelli, « L'Etruria di Virgilio : immaginario e realtà », dans S. Bourdin, A. Pagliara (dir.), *Magno e Latio totaque Ausonia : etnografia virgiliana e Italia augustea*, Rome, École française de Rome, 2017, p. 43- 53.

² *Ibid.*, f. À vi v.

³ « et Turses ac Tursenas si », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « urbes pontificie », ma traduction. *Ibid.* Il s'agit en réalité d'une seule ville pontificale avec plusieurs noms. Ladite ville est Viterbe.

⁵ « toute démonstration la plus certaine de l'histoire provient des auteurs de la nation [dont il est question] ou des voisins de la nation » ; « omnis probatio certissima historiae est ab auctoribus patriis, vel patraie proxomis », ma traduction. *Ibid.*

donnée : ce mot ne dérive pas du héros lydien éponyme Tyrrhéno, comme le voudrait Hérodote, mais de la ville royale des Étrusques, appelée *Tursena* ou *Sursena* – à cause des mutations phonétiques courantes en cette ancienne langue – un pays composé de quatre villes douées de tours, du moins dans la langue étrusque que le commentateur semblerait connaître – *Tursena* signifierait *avec des tours*¹. Cette métropole était subdivisée en quatre villes très proches, quatre *oppida* fonctionnant comme des quartiers. Avec le commentaire, dorénavant nous appellerons ce type de ville *tétrapoles*². Outre sous le nom de *Tursena*, cette tétrapole aurait été connue sous celui d'Étrurie et de *Vulturrena*³. D'ailleurs, les noms d'*Etruria* et de *(Vol)Turrena*, ne sont que le résultat des modifications graphiques et phonétiques de la prononciation grecque et romaine : comme *Turrena* dérive de *Tursena*, *Etruria* dériverait d'un original *Etursia*, lié à son tour au nom de *Tursena*. En ce qui concerne les quatre villes de la métropole des Tyrrhéniens, elles étaient nommées – parmi leurs noms multiples – *Fanum*, *Arbanum*, *Vetulonia* et *Longula* ou *Paratussa*⁴. Enfin, grâce à des remarques d'ordre glottologique et toponomastique, le commentaire peut démontrer aisément que la ville en question existe encore : ce n'est autre que Viterbe.

Le huitième et dernier livre ou chapitre de Myrsile se termine en confirmant que les Grecs ont colonisé l'Italie entière – ce que le commentateur considère comme un mensonge grec –, sauf la terre des Tyrrhéniens, qui sont bien plus anciens que les Hellènes. Ceux qui soutiennent le contraire racontent une histoire fautive, et le commentaire final confirme de nouveau l'autochtonie et la primogéniture des Étrusques. Même des menteurs comme les Grecs, nous rappellent les commentaires, n'ont pas réussi à cacher cette ancienne vérité historique⁵.

¹ Pour la para-étymologie Tyrrhéniens – Tours inventé par Denys d'Halicarnasse, Cf., D. Briquel, *Les Tyrrhéniens, peuple des tours*, *op. cit.* Avec Bérose, nous découvrirons que ce fut par un ordre de Noé que les villes de l'Âge d'or furent construites avec une tour-temple.

² La notion de tétrapole dans le commentaire provient très probablement de la *Géographie* de Strabon : « en vrai, la Tétrapole désigne un regroupement de quatre cités » ; « vero quae est Tetrapolis idest civitates quaternas continet » ma traduction. Strabon, *Geographiae libri XVI*, tr. par Guarino de Vérone, Venise, Wendelin de Spire, 1472, p. [246]. Toutefois, la référence peut-être également celle des quartiers médiévaux dont les villes italiennes étaient composées.

³ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. B r. Ou Volturrena. À ne pas confondre avec Volterra. Il s'agit en effet de la ville de Viterbo.

⁴ Encore aujourd'hui, le symbole de la ville de Viterbo est *F.A.V.L.*, l'acronyme de l'ancienne tétrapole de Vulturrena, ainsi que l'avait montré Annius de Viterbe. Il faut aussi remarquer que chacune de ces villes était à son tour composée par des *rioni*, des quartiers mineurs.

⁵ *Ibid.*, f. B r- B v.

3. Le troisième livre. Les commentaires sur les fragments de Caton

À la dernière page de Myrsile s'enchaîne la préface aux commentaires sur les vingt-deux fragments de Caton que, comme le texte de Myrsile, Anniius aurait repérée dans l'archive de Guillaume de Mantoue¹. Marcus Porcius Caton paraît être Caton l'Ancien, vécu entre le III^e et le II^e siècle av. J.-C.², mais « je n'ai pas encore trouvé qui fut ce Caton qui écrivit des origines, je n'ai pas pu l'avoir intégralement³ ». Malgré ces doutes, on suppose que nous sommes face à ce qui reste des *Origines* perdues de Caton l'Ancien⁴. La préface révèle également que c'est le commentateur Anniius qui a choisi le rangement des vingt-deux fragments, et qui renvoie également aux autres auteurs qui traitent du même sujet – le livre neuf et le livre dix – pour des approfondissements⁵. Ces fragments peuvent être catégorisés en deux parties, un préambule et les origines proprement dites.

Le premier fragment débute ainsi : « les Grecs répandent maintenant une telle vantardise impudente, car aucun ne leur a répondu depuis longtemps. Ils racontent librement que l'Italie a pris d'eux ses origines, et dans leurs fables, ils l'appellent [l'Italie] métisse, sale et nouvelle, sans aucune autorité ou raison certaine, mais seulement par pure folie⁶ ». Nous pouvons supposer que Caton se réfère au même Myrsile que nous venons de lire, et surtout à ces auteurs grecs – comme Hérodote – que Myrsile critiquait. De plus, Caton nous fait comprendre qu'à son époque, les mensonges des Grecs étaient en train de se répandre dangereusement. Son rôle est ainsi de rétablir la vérité historique contre les révisionnismes hellènes. Le commentaire reprend la cause qui amena Caton à écrire⁷ :

¹ *Ibid.*, f. B v. *Ut supra*, I, 5.

² Selon notre chronologie, évidemment. Sur le Caton des *Antiquitates*, cf., E. Fumagalli, « Un falso tardo-quattrocentesco », *op. cit.*

³ « Porro quisquis fuerit iste Cato qui de originibus scripsit, non potui eum integrum habere », Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. B v.

⁴ Caton, *Les Origines (fragments)*. Texte établi, traduit et commenté par Martine Chassignet, Paris, Les Belles Lettres, 1986.

⁵ *Ut infra*, II, 10, 11.

⁶ « Graeci tam impudenti iactantia iam sfundunt, ut quam his dudum nemo responderit, ideo libere a se ortam Italiam et eadem spuriam simul et spurcam atque novitam, nullo certo auctore aut ratione sed per solam insaniam fabulentur », ma traduction. *Ibid.*, f. B ii r. Cf., E. N. Tigerstedt, « Ioannes Anniius and Graecia Mendax », *op. cit.* ; W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 40-41.

⁷ Avec une citation parmi les plus recourant dans tous les commentaires : « Il est bon de regarder leurs écrits sans les apprendre [...] Chaque fois que ce peuple donnera ses lettres, il corrompra tout », « bonum sit illorum litteras aspicere non perdiscere [...] Quandocunque ista gens suas litteras dabit, omnia corrumpet », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. B ii r.

« ainsi, Caton a prophétisé que lorsque Rome et l'Italie accueilleraient leurs auteurs [des Grecs], ils corrompraient tout, car ils sont remplis de mensonges¹ ». Suit une sorte d'histoire du mensonge : les auteurs grecs n'ont jamais écrit avec vérité, mais avec éloquence afin d'aduler les puissants. Une pratique dont ils seraient les inventeurs. Afin d'obtenir des avantages, ils ont menti dans leurs histoires et, pire, ont développé de nouvelles opinions contre les anciennes vérités². Lorsque le commentaire reconferme, avec des preuves certaines, la fondation de l'Italie par Janus pendant l'âge d'or, il change brusquement de sujet pour nous mettre en garde : le même danger auquel faisait face Caton dans l'antiquité serait en train de se répéter aujourd'hui, en 1498 : « en vérité, ceux qui maintenant dans notre âge se donnent aux lettres grecques négligent cela, qu'il est évident que les lettres grecques amènent avec elles un poison contre la vérité³ ».

Après cette mise en garde, les origines débutent avec le deuxième fragment⁴. Caton nous explique que l'Âge d'or commença sous le guide des dieux Janus et Saturne⁵, qui colonisèrent le monde après le déluge. Pour Caton, l'Âge d'or dura 250 ans avant Ninus⁶, l'ancien roi assyrien. À partir de cet Âge d'or, Caton déclenche un discours cosmologique : le monde est-il éternel, comme le croient les Chaldéens, ou, comme l'estiment les Phéniciens *saga*, créé et fini ? Quoique le lecteur croie – et nous pouvons présupposer qu'en tant que lecteurs nous devrions croire à la création du monde –, il est certain que les Scythes sont les plus anciens par leur origine après le désastre universel qui a inondé la mémoire des choses passées⁷.

¹ « itaque Cato vaticinium egit ut cum Roma et Italia eorum autores reciperet, tum omnia corrumpent, quia eorum pleni mendaciis », ma traduction. *Ibid.*

² Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II, 29.

³ « verum nunc aetate nostra qui se litteris grecis dant, etiam haec negligunt, tantum videlicet virus contra veritatem secunt ferunt litterae graecae », ma traduction. *Ibid.*, f. B ii v.

⁴ *Ibid.*, f. B iii r.

⁵ Cela nous sera révélé seulement par la lecture de Bérose. Ce Saturne n'est pas évidemment Noé – le premier Saturne –, ni Cham – le Saturne égyptien et le corrupteur –, mais Sabatius Saga, le Saturne scythique, qui s'échappa chez Noé pour ne pas être tué par son petit-fils Jupiter Bélus. Ainsi, il paraît que les *auctoritates* latines du recueil fasse une confusion entre la véritable Âge d'or de Noé, universelle, et le petit Âge d'or qui vécut les étrusques sous Janus et Sabatius Saga. En ce qui concerne l'imaginaire mythique et historiographique de l'Âge d'or et une bibliographie relative à ce sujet, cf., Harry Levin, *The Myth of the Golden Age in the Renaissance*, Londres, Bloomington, 1969 ; Susanna Gambino Longo, *Sine moribus errantes. Les discours sur les temps premiers à la Renaissance italienne*, Genève, Droz, 2016. Je tiens à préciser qu'ici l'Âge d'or n'est aucunement un mythe, mais une période historique bien réel et chronologiquement datable.

⁶ De cela on comprend que, malgré lui, Caton avait été déjà corrompu par les lettres grecques. En effet, nous allons apprendre que la véritable durée de l'Âge d'or fut de 249 ans.

⁷ *Ibid.* La dispute pour l'éternité du monde et la primauté des Scythes est tirée du début du deuxième livre de l'œuvre Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques*, tr. par E. Chambry et L. Thély-Chambry, Paris, Classiques Garnier, 1936, II, I, p. 32-37. J'utiliserai dorénavant cette édition pour me référer à Justin. Pour

Comme d'habitude, le commentaire reprend chaque passage de Caton pour en éclaircir les intentions, les sources et pour contextualiser l'auteur et l'Âge d'or dont il parle. Le monde a été évidemment créé, comme le croient Platon, les chrétiens et les Phéniciens. De plus, nous apprenons pour la première fois qu'il y a eu dans le passé cinq déluges, dont seul le premier était universel, tandis que les autres n'étaient que particuliers à une zone géographique. Pour ce qui concerne le mot *saga*, il est araméen et correspond au latin *sanctus*¹. Les *sagas* sont ainsi les sacerdotes, et plus généralement ceux qui se dédiaient au culte des choses sacrées. En effet, la Toscane entière avait été appelée *saga* – sacrificatrice –, car elle avait reçu les disciplines de Janus.

De plus, le commentaire révèle finalement la véritable identité de Janus, que l'on découvre pour la première fois comme le patriarche biblique Noé. Ce dernier fut appelé avec une multitude de surnoms – des *cognomina* – par ses descendants, chacun faisant allégoriquement appel à une ou plusieurs qualités du patriarche². Tous les noms sont différents, mais *substantialiter* ils renvoient au même. L'Italie est née de Noé – nous explique le commentaire grâce à la référence à Bérosee – « le père Janus *Saga*, le pontife suprême, le plus religieux, le plus érudit, le philosophe, le théologien, le père de tous les dieux et tous les hommes, le monarque de tout le premier genre humain³ ». De tout cela, les Grecs n'avaient qu'une lointaine mémoire corrompue. D'ailleurs, à l'époque de l'âge d'or, quand le monde était gouverné par Noé, *pontifex maximus* et *rex mundi*, les Hellènes n'existaient pas encore.

Les fragments suivants expliquent la division que Janus – que nous savons désormais être Noé – effectua entre Toscane et Latium lors de son arrivée avec les anciens Gaulois – que nous savons ne pas être les Gaulois de Gaules – à la hauteur du Tibre :

un état de l'art sur le rapport entre éternité du monde et historiographie, qui pourtant ne tient pas compte de la réflexion annienne et des ses conséquences *cf.*, William J. Connell, « L'Éternité du monde et la révolution historiographique de la Renaissance », dans P. Civil, C. Lucas Fiorato, F. Crémoux, J.-L. Fournel, *Le Présent fabriqué (Espagne/Italie - XV^e- XVII^e siècles). Tome II Articulations des temps*, Paris, Classiques Garnier, 2023, p. 31- 53. En effet, Connell ne mentionne aucunement Anniius de Viterbe ni les *Antiquitates*. Je suis persuadé – et je peux le démontrer – que ce le développement d'Anniius-Bérosee sur l'éternité du monde auquel se réfère implicitement le célèbre chapitre des *Discours* de Machiavel.

¹ *De verborum significatione libri XX* de Festus, *cf.*, E. Fumagalli, « Compte- rendu de “Annio da Viterbo. Documenti e ricerche” », *op. cit.*, p. 549. Pourtant, *Sagan*, סגן, au pluriel, indique aussi dans le magistrat dans le livre de *Néhémie*, 2,12 ; 4,8 ;5,7 ;5,17 ; 7, 5 ; 13, 11 ; 12, 40

² Pour un résumé des *cognomina* de Noé, *cf.* P. Mattiangeli, « Annio da Viterbo ispiratore di cicli pittorici », dans G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche, op. cit.*, p. 322- 323.

³ « patre Iano Saga pontifice maximo religiosissimo, litteratissimo, philosopho, theologo, patre omnium deorum et hominum, monarcha totius primi generis humani », ma traduction. *Ibid.*, f. B iv r.

« parmi eux, on dit que Janus est venu avec *Dyrim*¹ et les ancêtres Gaulois des Ombriens² ».

Lors de son arrivée, Janus fut appelé dieu Vatican, à cause de ses pouvoirs prophétiques – le *vaticinium* – d'où le Vatican, qu'il édifia. Ensuite, il bâtit sur le Janicule. Ce sont une partie des douze colonies janigènes³ qu'il fonda en Toscane, au nord du Tibre. Janus, fonda douze villes en Toscan – la dodécapole étrusque –, une pour chaque mois de l'année. De même, il consacra un fossé sacré, un *pomerium*⁴, autour de la métropole de *Turrena* – le nom originaire de *Tursena/Sursena* –, la ville la plus importante, où l'ensemble des autres douze villes étrusques se retrouvaient chaque année pour célébrer leur roi primordial et fondateur. Ce dernier, afin de conférer l'autorité aux villes, leur donna en premier des faisceaux licteurs : chaque préteur portant les fasces était accompagné de vingt- quatre hommes libres et armés.

Caton nous révèle ensuite les noms des villes composant l'ancienne dodécapole⁵. Deux colonies janigènes furent fondées sur la rive gauche du Tibre, le Janicule, sur la colline homonyme, et *Arin Janum* [Rignano Flaminio⁶] ; à côté de l'Arno, vers la limite nord de l'ancienne Toscane, Janus fonda Fiesole et *Aryn Janum* [Rignano sull'Arno⁷] ; proche de la cote tyrrhénienne, furent bâties quatre autres colonies : *Feregene* [Fregene⁸],

¹ *Dyrim* est un mot indigène du nord Afrique que, selon le témoignage de Pline l'Ancien, indique les montagnes de l'Atlas. Ici, nous sommes censés comprendre, grâce aux commentaires et les autres *Antiquitates*, que cet Atlas Maure est Cham, le troisième fils de Noé.

² « ex his venisse Ianum cum Dyrim et Gallis progenitoribus umbrorum », *Ibid.*

³ Janigènes – nés de Janus – est l'un des surnoms des Étrusques.

⁴ Pour une explication du *pomerium* Romains –comme perçus par nous et pas dans les *Commentaria* – et une bibliographie à propos Bernadette Liou- Gille, « Le pomerium », *Museum Helveticum*, Vol. 50, n° 2, 1993, p. 94- 106.

⁵ Pour une représentation figurative des villes étrusques selon Caton, les autres *Antiquitates* et les *Commentaria*, voir les fresques de la *Sala regia* ou *Sala erculea* du *Palazzo dei Priori* de Viterbe. Parmi les peintures qui ont été débütées en 1587, il est possible de voir Noé montrant la Toscane ancienne à deux de ses enfants. Dans cette cartographie, on distingue toutes les villes étrusques et la tétrapole de Viterbe. Cf., P. Mattiangeli, « Annio da Viterbo ispiratore di cicli pittorici », dans G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche, op. cit.*, p. 325- 339.

⁶ Il s'agit probablement de Rignano Flaminio, au nord du Tibre, aujourd'hui faisant partie de la ville métropolitaine de Rome. Cette ville en colline, s'appelait ainsi, car *Aryn*, nous dit Annius au travers de l'autorité de Saint Jerome, signifie sublime, donc surélevé. Ainsi, *Aryn Iano* est la ville surélevée de Janus.

⁷ Cette ville a la même étymologie de *Arin Ianum* sur le Tibre. Il semblerait s'agir de Rignano sull'Arno, qui est effectivement en colline par rapport au fleuve. Le commentaire nous informe que celui-ci est l'endroit de provenance des *Fluentini*, qui sont aujourd'hui les Florentins. Les Florentins descendirent de leurs collines, en fondant Florence : la ville est nouvelle, datant d'époque romaine, mais son peuple est l'une des douze tribus élues par Janus/Noé !

⁸ En langue étrusco- araméenne cela signifierait la fortune du prince. Grace au commentaire, nous savons que Génie est un autre surnom de Janus, et nous comprenons ainsi que cette ville maritime est le village de Fregene, aujourd'hui une fraction de Fiumicino, dans la métropole de Rome. Son étymologie est semblable à celle de la ville de Genès, fournie toujours dans les *Commentaria*.

Volcei [Vulci¹], Volterra², Carrare – qui est l’ancienne Luni³ – ; dans l’arrière- pays toscan, il créa aussi quatre colonies supplémentaires, *Ogygianum* [Ciggiano⁴], Arezzo, Roselle⁵, *Volsina* [Bolsena⁶]. La rive droite du Tibre, c’est- à- dire le Latium, fut laissée à *Camese*⁷, et ensuite passa à Saturne⁸, qui créa *Saturnia*, dite aujourd’hui Capitole⁹ – précédemment occupé par Camese. Voici que des villages mineurs de l’Italie centrale, ou même des ruines, cachaient une antiquité autant oubliée qu’exceptionnelle.

Le commentaire explicite l’étymologie étrusque et araméenne de chaque lieu mentionné par Caton, et en particulier celle des douze villes de la dodécapole, et de leur métropole Volturrena – que nous savons être Viterbe –¹⁰. Cela confirmerait l’origine noachide de chacune des villes susmentionnées. Pour s’aider dans les étymologies étrusques araméennes, Annius ne s’appuie pas seulement sur l’autorité de Saint- Jérôme¹¹.

¹ Il s’agirait de la ville des *Volcentani etrusci* mentionnés par Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, III, 52. Le commentaire identifie cette ville avec des ruines en proximité de Castro, entre les régions du Latium et de la Toscane actuelles. Toutefois, Castro a été également détruite au XVII^e siècle lors de la guerre homonyme. Donc, Caton et Annius de Viterbe indiquent probablement les ruines de Vulci, en province de Viterbe. De même, la ville serait située proche du Monte Argentario, selon le commentaire.

² Il s’agit de la ville de Volterra, en Toscane.

³ Les ruines de Luni, proche de Carrare, en Toscane. Pour cette identification annienne et sa postérité, Cf., F. Frasson, « Annio da Viterbo e la fondazione di Luna. La difesa erudita in un falso tra storiografia, epigrafia e numismatica », *Sylloge Epigraphica Barcinonensis*, XVI, 2018, p. 17- 35.

⁴ La région ogygienne se trouva entre Sienne et Arezzo. La région et la ville tirent leur nom du surnom Ogygie de Noé. Celui- ci est décrit dans le commentaire du f. C iii v comme un *castrum* édifié par Noé entre les deux villes Toscane. Son nom vulgaire, donné au f. B vi r, « vulgo vero Gygianum », permet d’identifier cette ville janigène avec le petit village de Ciggiano en Val di Chiana.

⁵ Il semblerait s’agir des ruines de Roselle, au nord de la ville de Grosseto, en Toscane. Toutefois, le commentaire dit que les ruines de cette ville sont proches des Bagni di San Filippo, à une soixantaine de kilomètres de la Roselle que nous connaissons. Ainsi, peut- être que la Roselle de Caton est identifiée par Annius avec une nécropole romaine en proximité des bains thermaux.

⁶ Il semblerait s’agit de *Volsinii* ou Bolsena, aux rives du lac homonyme. Annius la rapproche génériquement au lac dans ses commentaires, et souligne sa proximité à Viterbe, sans toutefois en donner une position spécifique.

⁷ Ce Camese est Cham, troisième fils de Noé, comme nous l’apprend Bérose le Chaldéen. Toutefois, la connaissance de l’histoire était déjà dégradée quand Caton écrivit. *Ibid.*, f. B iv v. Pour Camese et son partage de l’Italie avec Janus, cf., Macrobe, *Saturnales*, I, 7, 19- 20.

⁸ Ce Saturne est en réalité Sabatius Saga, roi- pontife de Scythie et Arménie. Celui- ci lors de sa fuite dans la guerre contre Jupiter Bélus et son fils Ninus, fut accueilli par Noé. Cela eu lieu après la fin de l’Âge d’or, donc suit au départ de Cham de l’Italie. Ce Sabatius est le Saturne de la *Saturnia tellus* des Latins. Cela nous l’apprend Bérose le Chaldéen.

⁹ *Ibid.*, f. B iv r- v.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Cela à l’aide d’une source qui se trouve tout au long des commentaires de chaque livre, le *Hebraicae quaestiones in libro Geneseos* et le *Liber interpretationis hebraicorum nominum*. Cf., Saint- Jérôme, *S. Hieronymi presbyteri Opera. Pars I, Opera exegetica*, éd. P. de Lagarde, G. Morin, and M. Adriaen, Turnhout, Brepols, 1959.

En effet, en de multiples passages, il fait confiance à un certain Samuel, talmudiste dont nous ne savons rien sauf le nom et l'érudition démesurée¹.

Un autre fragment est dédié aux différents noms d'Italie. La péninsule aurait eu plusieurs noms selon les dieux et les princes qui l'auraient colonisée et contrôlée à cette époque primordiale. Elle fut ainsi appelée Janicule, *Saturnia*², et *Camesene*³. L'Âge d'or dura environ jusqu'au passage du dieu Apis, qui donna le nom Apennin ou Taurin à l'Italie⁴. Les noms Italie et Hespérie seraient postérieurs, et leurs étymologies grecques fautives. Dans le commentaire, ce propos est répété plusieurs fois, et tout se ramène encore à Noé et à la fondation de la Toscane. Apis devrait être identifié au roi Osiris d'Égypte, « de même, l'Apis égyptien, surnommé Jupiter Juste, était Dionysos, mais il était nommé Osiris, celui qui vainquit les Géants en Italie⁵ ». Correspondance légitimée par l'autorité de Bérose. En outre, le commentaire poursuit avec l'explication de chaque divinité – que nous savons être des anciens princes divinisés – qui passa par l'ancienne péninsule, dont Atlas Italus et Hespéros, d'où les noms anciens d'Italie et d'Hespérie pour désigner la péninsule⁶.

Les fragments suivants traitent des différentes régions géographiques de l'Italie, de leurs dieux, des peuples qui l'ont habitée, et de leurs villes principales, avec des

¹ Plusieurs chercheurs ont essayé d'identifier ce personnage obscur, mais Grafton a montré que le talmudiste Samuel est un personnage entièrement fictif, construit avec un collage de citations d'un traité inquisitorial dominicain, le *Pugio fidei adversus Mauros et Judaeos* de Raimond Martin (v. 1215- v. 1285). A. Grafton, « Annius of Viterbo as a Student of the Jews. The Sources of his Information », *op. cit.*

² *Saturnia* est la ville fondée par Sabatius Saga, roi- pontife de Scythie et Arménie, qui laissa également son nom à l'Italie, dite *Saturnia*.

³ « *Camesena* » en Latin.

⁴ C'est Apis, le taureau ou le boeuf, est Osiris. Il s'agit, d'ici jusqu'à la fin des *Antiquitates*, d'une préfiguration du pape Alexandre VI, dont le blason familial fut celui du taureau. Le lien Apis-Osiris-Borgia précède les *Antiquitates*, et fait déjà partie des fresques dans les appartements des Borgia peint par le Pinturicchio (1454- 1513) à partir de 1492. Paola Mattiangeli a soutenu que ces fresques suivaient un projet iconographique d'Annius de Viterbe – encore Giovanni Nanni à l'époque –, mais Edoardo Fumagalli me semble avoir bien montré que ce n'est pas le cas. Cf., P. Mattiangeli, « Annio da Viterbo ispiratore di cicli pittorici », dans G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, *op. cit.*, p. 260- 303 ; E. Fumagalli, « Compte- rendu de "Annio da Viterbo. Documenti e ricerche" », *Aevum*, 56, 1982, p. 552. Je suis également convaincu qu'Annius de Viterbe n'a rien à voir avec les fresques du Pinturicchio, car le lien Apis-Osiris-Borgia peut être fait simplement avec une lecture de préfiguration historico-politique du premier livre de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. La confusion répandue autour d'Annius de Viterbe fait ainsi que dans les recherches contemporaines on considère que « le programme iconographique avait été préparé par le pape lui-même, avec l'aide de l'humaniste Annius de Viterbe (Giovanni Nanni) ». Jean- Yves Boriaud, *Les Borgia*, Paris, Perrin, 2020, p. 169.

⁵ « item Apis egyptius, cognomine Iuppiter iustus, Dionisius fuit, nomine autem Osiris, qui in Italia triumphavit de Gyantibus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. B v r.

⁶ Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, *op. cit.*, p. 209- 210 ; 239.

réfutations ponctuelles de chaque possible toponyme ou fondation grecque. Nous n'allons pas tout synthétiser de ces fragments, mais il nous suffit de savoir que l'Italie est décrite de l'Istrie aux Pouilles : toutes les villes et peuples des régions italiennes dérivent, dans une mesure ou une autre, des anciens Toscans¹. Chaque fragment alterne avec des commentaires, qui expliquent soigneusement les étymologies étrusques araméennes possibles pour chaque ville italienne d'une certaine importance². Samuel est fondamental dans cette opération de reconnaissance de l'antiquité des lieux à partir des noms des vestiges modernes. Ainsi, par cette herméneutique étymologique, frère Jean Annius nous dévoile également les possibles événements historiques liés aux fondations de ces villes.

En effet, nous pourrions conclure à l'existence d'une nouvelle règle historiographique implicite : la mémoire des noms est plus fiable que les mots des histoires. Les anciens toponymes peuvent cacher, dans leur étymologie, l'ancien témoignage de leur fondateur ou des événements liés à leur fondation. Véritables lieux de mémoire, les toponymes de Caton se transmutent, grâce au commentaire savant de frère Jean Annius, en une histoire ancienne perdue.

Parmi les fondateurs, nous retrouvons *Libycus*, appelé l'Hercule égyptien, qui apparaît comme le fils d'Apis- Osiris³. Pour la Gaule Cisalpine et la Gaule en toge – Caton distingue les deux, également autour du Po –, nous retrouvons la distinction entre anciens Gaulois et Gaulois- Français, ou « Celtes que nous appelons communément les Français⁴ », comme souligne le commentaire juste à côté. Ces derniers, provenant

¹ *Ibid.*, f. C ii v- D v.

² *Ut supra.*

³ Diodore de Sicile est la source en ce qui concerne l'Hercule égyptien. Je prends comme exemple l'incunable de 1476, n'ayant pas pu consulter la *princeps* de 1472. Diodore de Sicile, *Diodori Siculi Historiarum priscarum*, tr. par Le Pogge, Bologne, per Andream Jacobi Katharensen, 1476, p. [25]. En effet, la plupart des textes et des autorités externes au recueil cités par Annius de Viterbe proviennent de textes incunables : « l'accès aux *auctores* est presque exclusivement véhiculé par le biais des premières éditions imprimées, de sorte que le système de citation, lorsque le contrôle est possible, renvoie inévitablement à quelque source incunable : l'abondance de l'information antérieure, souvent admirée par les modernes, est donc un produit de la nouvelle possibilité d'accéder aux impressions » ; « l'accesso agli *auctores* è quasi esclusivamente veicolato sulle prime edizioni a stampa, per cui il sistema di citazione, laddove il controllo è possibile, rinvia senza meno a qualche fonte incunabulistica : la profusione della notizia antiquaria, spesso ammirata dai moderni, è, quindi, un portato della nuova possibilità di accesso alle stampe », ma traduction. G. Ferrà, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 159. Sur l'usage des incunables de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile par Annius, cf., A. Grafton, *Defenders of the Text. The Traditions of Scholarship in the Age of Science 1450- 1800*, Cambridge- Londres, Harvard University Press, 1991, p. 88- 89, 273.

⁴ « *Celtae quos vulgo Francigenas dicimus* », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. C iv r.

d'au- delà des Alpes, ont conquis plus tardivement ces régions italiennes en chassant les Toscans ou anciens Gaulois¹.

À partir du treizième fragment², le récit de Caton se concentre sur Rome et ses sept collines au cours de l'Âge d'or. Avec les fragments successifs, nous comprenons de nouveau que Rome n'est qu'une ville relativement récente de l'Italie³ : beaucoup de villes toscanes avaient déjà été fondées par Janus, à une époque où Rome n'était que « pâturages pour les vaches⁴ ». En effet, juste après cette digression romaine, les fragments catoniens traitent de la principale puissance italienne préromaine, la Toscane, et plus en détail de ses villes et des prouesses militaires de l'Hercule égyptien dans ladite région. Le commentaire approfondit en particulier la figure historique herculéenne et ses exploits contre les tyrans qui avaient dominé illégitimement plusieurs populations d'Italie, tout en profitant de leur immense puissance et violence. En effet, nous devrions souligner que ceux- ci n'auraient pas été des géants dans un sens uniquement allégorique, mais principalement littéral du texte⁵. Parmi ces hommes démesurés, Hercule aurait chassé les terribles Lestrygons de la ville très ancienne de Viterbe, la célèbre *tétrapole*. L'historicité de son exploit a été sciemment altérée par les Grecs, qui ont attribué à leur homonyme Hercule – bien plus récent – les bienfaits de l'ancien *Libycus*, l'Hercule égyptien.

Les autres fragments, subdivisent à leurs tours les trois peuples toscans : les premiers, dits maritimes, car ils habitaient sur la côte Tyrrhénienne⁶ ; le deuxième, habitant du Tibre jusqu'au mont Cimino, proche de Viterbe⁷. Le troisième peuple se situe entre le même mont Cimino et *Pistorium*⁸, d'après un commentaire parallèle à Pistoia en Toscane, dont la toponymie est étrusque- araméenne, comme pour toutes les villes étrusques.

¹ Cf., Tite- Live, *Histoire romaine*, V, 33.

² Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. D ii r.

³ Cf., H. J. Erasmus, *The Origins of Rome in Historiography from Petrarch to Perizonius*, Assen, Van Gorcum, 1962, p. 41- 42.

⁴ « pascua bobus », ma traducion. *Ibid.*

⁵ En ce qui concerne les géants dans la théologie chrétienne et en particulier la subversion du topos des géants dans Bérose, les autres *Antiquitates* et dans les *Commentaria* – outre qu'une très riche bibliographie sur les géants – cf., W. Stephens, « 'De historia gigantum', *op. cit.*, p. 43- 89 ; *Id.*, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 95- 230.

⁶ Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. D iii v. Il s'agirait des habitants des *Maremme* entre le Latium et la Toscane actuelle.

⁷ Qui est aujourd'hui patrimoine de l'humanité, mais évidemment pour les mauvaises raisons ! *Ibid.*, f. D iv r.

⁸ *Ibid.*, f. D v r- v.

Parmi les derniers fragments, l'un nous informe de détails difficilement négligeables sur les religieux toscans, « les *saga*¹ premiers d'Étrurie, c'est-à-dire les pontifes et les sacrificateurs expiateurs² ». Les sanctissimes toscans, éduqués aux disciplines par Janus, assistèrent et résistèrent – et Caton avec eux – à la dégénérescence des Romains à cause des lettres grecques : « Rome était alors ignorante, ayant abandonné les lettres et les disciplines étrusques, s'émerveillant des fables grecques et s'attachant aux erreurs des choses et des disciplines que les Étrusques ont toujours méprisées³ ». Caton nous fait connaître que, du moment où les Romains furent infectés par les mensonges grecs, les Étrusques ne voulurent jamais accepter la langue et les lettres latines. Les Latins devinrent agressifs, et le dernier roi toscan indépendant, *Elbius Volturrenus*, fut obligé de céder la ville d'Étrurie – il s'agit toujours de Viterbe –, sans toutefois accepter les lettres corrompues des ennemis romains. *Tyrrhénos*, fils d'Elbius – il ne s'agit pas du Tyrrhénos de Myrsile, mais d'un homonyme –, fut enfin tué par les Romains dans la bataille du Lac Vadimon. Cela, autour de la cent vingt-quatrième olympiade – c'est-à-dire autour du 285 av.-J. C.⁴. Cet événement historique signa le début du déclin des lettres et des disciplines enseignées premièrement par Noé.

Le commentaire montre également le déclin de la vérité et le triomphe du mensonge à cause des Romains hellénisés :

Parce que les Étrusques ont toujours méprisé les lettres et les disciplines des Grecs, les considérant comme nouvelles, incohérentes, alors qu'eux-mêmes [les Étrusques] conservaient jusqu'au temps de Diodore [de Sicile] les plus anciennes et admirables traditions transmises par Janus. J'ose dire et prouver, si nécessaire, que même Aristote est incohérent et menteur en plusieurs endroits. Oh, combien l'introduction de la très vaine philosophie grecque a nui à la vérité italienne transmise par Janus !⁵

¹ Contrairement aux commentaires latins d'Annius de Viterbe, je ne déclinerai pas ce mot.

² « Sagi primi Thusci idest pontifices et sacri expiatores », ma traduction. *Ibid.*, f. E v.

³ « Roma tum rudis erat cum relictis litteris et disciplinis etruscis, mirabunda graecis fabulis, rerum et disciplinarum erroribus ligaretur, quas ipsi etrusci semper horrerunt », ma traduction. *Ibid.*, f E v- E ii r.

⁴ Cela selon le *Chronicon* de Jérôme et Eusèbe Cf., B. Steiner, *Die Ordnung der Geschichte*, op. cit., p. 84- 86. Cette bataille semble être la bataille du Lac Vadimon rapportée par Tite Live, *Histoire romaine*, IX, 39. Par contre, en suivant les calculs que nous allons effectuer à partir de l'ensemble des œuvres et des *Antiquitates* anniennes, la date serait plutôt 307 av. J.- C., avec une marge de 7 ans d'erreur. *Ut infra*, II, 14.

⁵ « quia Etrusci semper horrerunt litteras et disciplinas Graecorum uti novitias et incostantes et sibi ipsis diffidentes, cum ipsu antiquissimas et usque ad tempora Diodori toti orbi admirabiles a Iano traditas retinerent. Audeo dicere atque probare cum oportuerit, etiam Aristotilem inconstantem esse, atque pluribus locis mendacem. O quantum nocuit veritati Italicae a Iano traditae, introductio vanissimae philosophiae Graecorum », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f E ii r.

Selon le commentaire, le destin de Tyrrhénos est confirmé par une épigraphe retrouvée dans la campagne près de Viterbe par un tel Paolo Benigno¹. Une autre preuve de l'historicité du récit.

Le passage suivant est exactement celui que Petrus Crinitus contesta dans le *De honesta disciplina* de 1504². Ici nous apprenons que Mécène (68 av J.- C.- 8 av J.- C.) avait été le dernier descendant des rois étrusques de *Volturrena*³, aussi connus sous le nom de *Lucumones*⁴ ou de *Larthes*⁵ : la distinction entre ces deux figures n'est pas claire pour l'instant, mais nous pouvons supposer que le Lucumon est le souverain d'une seule ville, tandis que le Larth est le souverain de la dodécapole toute entière. Cela faisait de Mécène l'héritier d'Elbius et Tyrrhénos, l'un des derniers porteurs de l'ancienne tradition noachide, évanescence en raison de l'oppression romaine et des opinions grecques. À titre de témoignage de ce déclin naissant, mais pas encore achevé, le commentaire nous rappelle que Mécène s'exprimait encore mal en latin, langue nouvelle pour lui : la corruption hellénique des lettres latines devait encore terminer de faire oublier les lettres et les disciplines véritables des Étrusques. Les adjectifs sélectionnés par l'empereur Auguste dans une lettre adressée à Mécène, et transmis par Macrobe dans les *Saturnales*, confirment clairement cette interprétation, ainsi que nous pouvons le lire dans les *Commentaria*⁶.

¹ Au lecteur de choisir s'il a existé ou pas. *Ibid.*, f. E ii v.

² *Ut supra*, I. 6.

³ Dans le dernier fragment de Caton, on comprend que l'ancêtre d'Elbius, Tyrrhénos et Mécène est Cecinna, le maître des quadriges cité en Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, X, 26. En dehors de l'histoire annienne, nous savons que Mécène se considérait comme l'héritier d'une dynastie royale étrusque, cf., Philippe le Doze, *Mécène, ombres et flamboyances*, Paris, Les Belles Lettres, 2015. Toutefois, dans l'économie de l'histoire annienne, cela démontrerait son ascendance de Viterbe, dite *Eturia/ Etruria*. Cela est définitivement montré par Annius dans son *Etrusca et Italica chronographia. Ut infra*, I, 14.

⁴ Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, III, 61, 1- 2 ; Servius, *Ad Aeneidem*, II, 278 ; VIII, 65, 475 ; Censorin, *De die natali*, IV, 13. Cf., Pour les Lucumons étrusques et Annius de Viterbe, G. Camporeale, *Gli Etruschi. Storia e civiltà.*, Torino, UTET, 2015, p. 22- 23. Pour les lucumons étrusques, *Ibid.*, f. 179- 180.

⁵ Ailleurs dans le commentaire « Larthes ». Il s'agit du prénom étrusque « LARTH » visible dans beaucoup d'épigraphes funéraires étrusques. Celui-ci a été interprété par Annius comme un titre honorifique, et plus en particulier avec celui de roi. Cela serait relié au nom du roi étrusque Larth Porsenna. Pour une explication de *Larth* en tant que titre, ainsi qu'une analyse de la liste des *Larthes* fournie par les *Antiquitates* et Annius, G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 169- 175. Des références aux Lucumons avaient été déjà employées par Leonardo Bruni dans son *Histoire du peuple florentin* afin de donner un prédécesseur politique à l'oligarchie florentine. Cf., G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 46- 47.

⁶ P. Crinitus, *De honesta disciplina*, *op. cit.*, p. 459- 460

Les derniers fragments se terminent avec les fondateurs des diverses collines romaines déjà rencontrés et, avec eux, la véritable fondatrice de Rome, c'est-à-dire Roma, fille d'Italos Atlas¹, qui apprit aux hommes à faire la laine avec les moutons². Le commentaire suit le texte en fournissant les étymologies étrusques araméennes appropriées pour chaque lieu.

¹ Sur Italos, Aristote, *Politique*, VII, 9, 2 ; VII, 10, 2- 3 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 1, 12. Sur Roma fille d'Italos, Plutarque, *Vie de Romulus*, 2, 1.

² Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. E iii r- v. Cf., Plutarque, *Vie de Romulus*, 2, 1.

4. Le quatrième livre. Les commentaires sur l'Épithète [mes italiques] d'Archiloque concernant les temps

Comme pour les livres précédents, l'Épithète d'Archiloque s'ouvre avec une préface biographique, visant à comprendre les intentions de l'auteur ancien. Archiloque était un chronographe grec, qui gagna les Jeux olympiques à l'époque de la vingt-neuvième olympiade, en 665 av. J.-C. environ selon le *Chronicon* d'Eusèbe de Césarée¹. Nous apprenons qu'Archiloque écrivit cet ouvrage synthétique afin de faire connaître aux Grecs les temps qui précèdent le roi Assyrien Ninus et corriger les erreurs historiques de ses compatriotes hellènes².

L'œuvre d'Archiloque débute avec une référence à « Maseas Phénix Damascènes³ », sa source relative aux premiers temps du déluge universel, qui arriva 250 ans avant Ninus d'Assyrie. Pour cette période si reculée, l'autre source d'Archiloque est l'ancien historien Moïse, c'est-à-dire la Genèse biblique⁴. Encore une fois, Archiloque confirme que l'Âge d'or se termina avec Ninus et avec la reine Sémiramis, qui firent débiter les premières guerres postdiluviennes⁵. La dernière source d'Archiloque sont les sacerdotés chaldéens, qui témoignèrent du début de leur royaume avec Saturne, fils de

¹ Cf., Eusèbe de Césarée, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus*, éd. Rudolf Helm, Berlin, Akademie-Verlag, 1956, p. 94a. Sur la construction d'Archiloque à partir d'une traduction de saint Jérôme à la chronique d'Eusèbe, A. Grafton, *Defenders of the Text, op. cit.*, p. 88-89.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. E iii v.

³ « Maseas Phoenix Damascenus », ma traduction. *Ibid.*, f. E iii r. La figure de Maseas Damascène est le produit d'une mauvaise lecture d'un passage *Contre Apion* de Flavius Josèphe de la part de Pierre le Mangeur (vers 1100-1179). Cette autorité est citée par le Mangeur et par Flavius Josèphe à côté de Bérose, relativement à son quatre-vingt-seizième livre des *Histoires*. Archiloque d'Annius cite le quatre-vingt-dix-septième livre de Maseas, en montrant ainsi de connaître mieux que Flavius Josèphe la source de cette auteur ancien, qui pourtant n'a jamais existé. Cf., Rossana Guglielmetti, Paolo Chiesa, « L'altro Noè. La Bibbia attraverso il filtro delle cronache universali », F. Scirea (dir.), *L'esegesi in figura. Cicli dell'Antico Testamento nella pittura murale medievale*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2022. En ligne], consulté le 23 mai 2023. URL : <https://books.openedition.org/efr/50362?>

⁴ Sur le récit de la Genèse comme source historique des premiers temps et une bibliographie relative au sujet, cf., S. Gambino-Longo, *Sine moribus errantes, op. cit.*, p. 85-116. Annius de Viterbe, comme tous les chroniqueurs de son ordre et ses contemporains, considère la *Genèse* un livre historique rédigé par Moïse. En ce qui concerne le temps premier, outre que la source manifeste de Diodore de Sicile, Annius de Viterbe emploie très probablement les œuvres de Saint Augustin, à la fois la *Cité de Dieu*, mais surtout *Sur la Genèse contre les Manichéens* et *La Genèse au sens littéral*. Je suppose que ce dernier texte est particulièrement employé par Annius, qui avance dans les *Commentaria* à Philon, comme dans ceux à Métasthène, la primauté d'une exégèse littérale des textes sacrés et des histoires.

⁵ Cela contrairement à d'autres interprétations – comme celle de Saint Jérôme – qui font de Nemrod, ici le père de Ninus, l'initiateur du despotisme, précédemment inconnu par les hommes. Cet événement coïnciderait ainsi avec la construction de la tour. Saint Jérôme, *Hebrew Questions on Genesis*, tr. par C. T. R. Hayard, 1995, p. 40.

Ogygie, ancêtre de Ninus. Archiloque nous donne aussi la liste des rois de Troie, de Dardanos – le fondateur de la ville – jusqu’à Priam, en complétant ainsi la chronologie du déluge d’Ogygie¹ jusqu’à la chute d’Ilios.

Le commentaire confirme que les Grecs ne connaissaient aucunement les temps avant le déluge. C’est seulement grâce aux autorités dites barbares, Maseas, Moïse et les Chaldéens ainsi que les annales troyennes, qu’Archiloque put apprendre la véritable chronologie du monde. Ainsi, ce dernier est en train, du moins en partie, de suivre les règles que nous avons lues dans les commentaires de Myrsile. Après avoir fourni les dates nécessaires pour avoir un cadre chronologique claire du monde postdiluvien, l’un des sujets centraux de Archiloque et du commentaire est le lieu et la date de naissance d’Homère, sur lequel « a toujours disputé cette race indisciplinée [les Grecs], en démontrant manifestement qu’ils ne savaient rien² ». Enfin, comme il a suivi les bonnes sources, le commentaire nous invite à préférer Archiloque au lieu Eusèbe de Césarée pour ce qui concerne certaines périodes historiques³.

Dans le passage suivant, Archiloque reprend ses observations chronologiques de la chute de Troie jusqu’à la vingt- troisième olympiade, en utilisant ce cadre temporel pour nous montrer qu’Homère ne fut aucunement une seule personne, mais huit homonymes qui vécurent en des moments différents⁴. Ces Homères ont pratiqué des professions diverses, et seulement le dernier et le plus récent, presque contemporain d’Archiloque, serait l’auteur de l’*Iliade* et de l’*Odyssée*. Ainsi, l’ancien poète racontant la guerre de Troie n’est qu’une source récente, éloignée des événements narrés. Cet Homère est né en Méonie⁵, et son exploit le plus important ne consista pas dans la rédaction de deux poèmes épiques, mais dans la réforme des lettres et de la grammaire grecques. En effet, Archiloque nous rappelle que si Cadmos, après la chute de Troie,

¹ Il s’agit encore une fois de Noé.

² « indocile semper genus litigavit, ut vere ostendat se nihil scuisse », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. E iii v.

³ *Ibid.*

⁴ En effet, Annio ouvre et résout la question homérique bien avant le philologue Friedrich August Wolf (1759 - 1824) et les débats entre unitaristes et analystes. Cf., Luigi Ferreri, *La questione omerica dal cinquecento al settecento*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 2007. La manière qui emploie l’Archiloque annien pour présenter les huit Homères est étrangement semblable à celle des *Vies des Philosophes* de Diogène Laërce, lorsqu’il présente plusieurs homonymes d’un ancien philosophe, ayant vécu à des époques diverses, provenant de lieux différents et ayant pratiqué des professions autres que la philosophie.

⁵ Donc il était probablement de Lydie, si nous suivons Hérodote, *Histoires*, I, 7.

amena en premier les lettres phéniciennes en Grèce¹ – des caractères encore barbares et inélégants² –, seul le huitième Homère modernisa les caractères à partir des lettres des Galates et des Méoniens. Archiloque termine en confirmant que les préceptes linguistiques homériques ont été acceptés aussi en Italie, dite Grande-Grèce – préannonçant ainsi involontairement la décadence à venir, dont témoignait Caton.

Ensuite, le commentaire nous renvoie aux dangers de ces mêmes lettres grecques, dont maintenant nous connaissons la genèse, ainsi que le tout début de la corruption en Italie. Pour ce qui concerne Cadmos, nous n'en saurons plus qu'avec une autre autorité du recueil, Xénophon³. Enfin, frère Jean Annius nous confirme que même les dangereuses lettres grecques ne seraient pas réellement grecques : elles avaient été en réalité imitées à partir de celles des Galates, c'est-à-dire des Gaulois, des lettres encore pures, avec une probable origine noachide⁴. Cela d'ailleurs peut facilement se démontrer avec le soutien de la référence aux *Commentaires sur la guerre des Gaules* de César⁵.

¹ Hérodote, *Histoires*, V, 58, 1- 2 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 57, 5 ; 58, 3 ; 74,1 ; Plin l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 56, 192.

² Barbare au sens négatif du terme.

³ *Ut infra*, II, 8.

⁴ Les Gaulois de Gaules, et non les anciens Gaulois d'Italie.

⁵ Il s'agit des célèbres passages sur les druides transmis par César. Ainsi, *Dis l'ancêtre des Gaulois*, aurait transmis les lettres à ses enfants. Ces lettres, ressemblaient aux caractères grecs : les *Antiquitates* et les *Commentaria* impliquent ainsi que cette ressemblance saurait due à l'origine gauloise des lettres grecques. *Commentaires de la Guerre des Gaules*, VI, 13- 16. Cf., J.- L. Brunaux, *Les druides. Des philosophes chez les Barbares*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

5. Le cinquième livre. Les commentaires sur Méasthène

Lorsque nous tournons la page, nous pouvons remarquer que la préface du commentateur ouvre, encore, ce cinquième livre. Annius distingue entre Mégasthène, l'historien grec, et Méasthène, sacerdote et annaliste perse. Cette opposition est parallèle aux deux façons possibles d'écrire l'histoire, soit par opinion, comme pour les Grecs, soit par « foi publique et certifiée¹ », comme dans le cas de Méasthène. Cette distinction que nous avons déjà rencontrée, entre opinion et vérité, dépend entièrement d'une hiérarchisation des autorités qui ont produit les sources. Par exemple, les historiens grecs sont en désaccord entre eux, en démontrant ainsi qu'ils écrivent par leur opinion privée – avec tous les mensonges qui s'ensuivent. Au contraire, les chronographes barbares – tels que Méasthène – sont d'accord entre eux, en révélant la source commune de leurs récits. Cela à la fois pour leur rôle sacré de théologiens, donc de savants des vérités divines, et pour leur rôle séculier de notaire public, leur permettant de s'appuyer sur des documents publics et officiels, certifiés par une autorité supérieure, en ce cas une monarchie universelle. Cette autorité supérieure et souveraine certifiant la source, ainsi que le lieu de conservation des documents, l'archive ou la bibliothèque permet aux barbares de connaître la vérité dans les chronologies et dans les histoires. Bien sûr, sacralité et officialité se confondent là où le garant n'est autre qu'une monarchie universelle, en tant qu'élément incontournable dans le cadre de la progression providentielle de l'histoire de l'humanité vers son salut, qui surviendra à la fin des temps². L'absence d'une telle autorité oblige au contraire les Grecs à errer dans des mensonges couverts d'éloquence, mais manquant de substance³. Comme ils le faisaient dans leur paganisme irrationnel, nourri de fables indécentes, ils continuent de falsifier la vérité dans leurs récits historiques – c'est-à-dire mythiques.

¹ « publica et probata fide », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, p. E vi r.

² Tout cela sera approfondi lors de la lecture de la *Defloratio* de Bérose, *ut infra*, II, 12.

³ *Ibid.* Ce discours provient principalement de Diodore de Sicile, relativement aux disciplines chaldéennes comparées à celles des philosophes grecques. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II, 29.

Pour nous préserver d'une destinée si sombre, le *Du jugement des temps et des annales perses*¹, le titre de l'ouvrage de Métasthène, débute avec des consignes méthodologiques :

Ceux qui s'apprêtent à écrire sur les temps doivent nécessairement écrire une chronographie basée non seulement sur des oui- dire et des opinions, pour ne pas tomber dans les errements des Grecs qui trompent à la fois eux- mêmes et les autres, et errent toute leur vie. Toutefois, cela [écrire une chronographie] réussira sans aucune erreur si nous ne retenons que les annales des deux monarchies et rejetons tous les autres comme des conteurs [fabulatoires]².

Métasthène déclare que parmi les annales, la source la plus certaine n'est rien d'autre que celle de Bérose le Chaldéen – qui est aussi parmi les *Antiquitates* du volume que nous sommes en train de lire –, « en effet, ce Chaldéen a reconstitué toute l'histoire des Assyriens à partir des annales des anciens, et c'est lui seul, ou du moins principalement que les Perses suivent maintenant³ ».

Comme dans le cas de Myrsile, le commentateur rationalise en canons ou règles le texte de Métasthène. Il s'agit en ce cas des « règles des temps⁴ », qui permettent de choisir quelle autorité accepter et lesquelles refuser pour ce qui concerne les temps, c'est-à-dire à la fois la chronologie et dans la chronographie – nous dirions dans les histoires.

La première règle déclare qu'il faut accepter seulement les auteurs ayant écrit par foi publique :

Parce que les prêtres étaient autrefois les notaires publics des événements [*rerum gestarum*] et des temps, qui étaient présents ou recueillaient des informations à partir de sources plus anciennes, tout comme maintenant un document public est considéré comme valide s'il est

¹ Pour Annius et l'histoire persane, *cf.*, Geert Harmanny, « Annius of Viterbo on persian history. The success sotry of a fifteenth century forgery », dans H. Sancisi- Weerdenburg, H. J. V. Drijvers (éd.), *The roots of the Europea tradition : proceedings of the 1987 Groningen Achaemenid History Workshop*, Leiden, Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, 1990.

² « qui de temporibus scribere parant necesse est illos non solo auditum et opinione chronographiam scribere, ne cum per opiniones scribit uti graeci, cum ipsis pariter et se et alios decipiant, et per omnem vitam aberrant. Verum absque ullo errore fiet, si solos annales duarum monarchiarum assecuti, caeteros omnes ut fabulatores reiecerimus », ma traduction. *Ibid.*

³ « Nam is Chaldaeus omne tempus Assyriorum digessit ex antiquorum annalibus quem solum vel maxime unum Persae nunc sequimur », ma traduction. *Ibid.*, f. E vi v.

⁴ « regula temporum », ma traduction.

publié et écrit par un notaire présent, ou s'il est transmis par un notaire actuel à partir d'un notaire antérieur¹.

La deuxième règle dit qu'il n'est pas possible de refuser les annales des quatre monarchies, car elles sont les seules rédigées par foi publique et certifiée, dont les documents étaient conservés dans les bibliothèques et les archives publiques². Ainsi, nous devons accepter ce que rapporte Bérose, sacerdote et notaire de la monarchie assyrienne, et même Métasthène, qui est sacerdote et notaire de la monarchie perse.

La troisième règle nous fait savoir qu'il est possible d'accepter ceux qui écrivent par opinion privée seulement quand ils concordent avec les auteurs écrivant par foi publique – *publica et probata fides*. Ainsi, nous pouvons accepter les informations provenant des auteurs grecs, tels que Myrsile et Archiloque, seulement dans la mesure où elles concordent dans les événements et dans les temps avec d'autres sources, telles que Bérose ou Métasthène. Ces références aux quatre monarchies correspondraient à l'ouvrage annoncé et résumé lors du premier livre, la *Chronographie des quatre monarchies*, qui toutefois, comme nous l'avons vu, a été éliminé en faveur de la chronique des vingt- quatre rois d'Espagne.

Dans le commentaire, les trois règles sont immédiatement appliquées. Par exemple, pour le temps de la première monarchie universelle, parmi les Grecs nous pouvons accepter le récit de Xénophon, Archiloque – ceux des *Antiquitates* –, et Eusèbe de Césarée. Nous devons toutefois refuser Hérodote, Hellanicos de Lesbos (v. V^e siècle av. J.- C.)³, Agésilas (?)⁴, qui d'ailleurs ont osé affirmer que l'Italie avait été premièrement colonisée par les Grecs. Pour ce qui concerne l'époque et les rois de la deuxième monarchie universelle des Perses, nous ne devons pas accepter Flavius Josèphe et Eusèbe de Césarée, mais Métasthène et Diodore de Sicile. Toutefois, Eusèbe de

¹ « quia sacerdotes olim erant publici notarii rerum gestarum et temporum, qui presentes essent, aut ex antiquioribus copiarent, sicut nunc instrumentum publicum et probatur dicitur, quod a notario presente publicatur et scribitur, aut ex antiquiore notario per presentem notarium traducitur », ma traduction., *Ibid.*, f. E vi r.

² *Ibid.*, f. E vi r- v.

³ Cf., Frances Pownall, « Hellanikos of Lesbos (4) », dans I. Worthington (éd.), *Jacoby Online. Brill's New Jacoby, Part I*, Brill, Leiden, 2016. [En ligne], consulté le 3 juin 2023. URL : http://dx.doi.org/10.1163/1873-5363_bnj_a4

⁴ Ils ne survivent que des fragments de l'œuvre d'Agésilas, qui aurait traité de l'Italie ancienne. Il est cité dans Plutarque. Cf. M. Horster, « Agesilaos (828) » dans I. Worthington (éd.), *Jacoby Online. Brill's New Jacoby- Second Edition, Part III*, Leiden, Brill, 2016. [En ligne], consulté le 3 juin 2023. http://dx.doi.org/10.1163/1873-5363_bnj2_a828

Césarée est de nouveau fiable lorsqu'il s'agit de la troisième et quatrième monarchie universelle, celles des Grecs et des Romains, car en ce cas il suivit la « foi publique des annales¹ ».

Après ces précisions d'ordre méthodologique, Métasthène débute son récit historique relatif aux annales des Perses, celui que nous devrions suivre si jamais nous voulions écrire une histoire à ce propos. Cette chronographie est d'autant plus exceptionnel si l'on considère que Métasthène est le seul à avoir proposé un récit cohérent des siècles qui ont précédé et suivi l'exil du peuple juif à Babylone. Il débute ainsi avec les temps avant Ninus d'Assyrie : 249 ans avant lui, Ogygie fut roi du monde après le déluge. Plus tard, Saturne fonda Babylone, il y gouverna pour cinquante- six ans et fut succédé par son fils Jupiter Bélus, père de Ninus. La liste des souverains assyriens continue ainsi jusqu'à Sardanapale. Il s'agit, Métasthène aussi le déclare, d'un résumé des annales des rois assyriens de Bérose². Pour la suite, le sacerdote et notaire perse, suivra seulement la bibliothèque publique de Susa, dans laquelle Belocus III – le capitaine assyrien de Sardanapale qui trahi son roi pour rentrer dans les rangs des Mèdes –, débuta les histoires perses. Le commentaire qui suit, reconfirme l'identification d'Ogygie et de Janus avec patriarche Noé, et utilise les données chronologiques de Métasthène- Bérose afin de corriger le *Chronicon* d'Eusèbe, qui se trompe de 6 [5]³ ans par rapport aux annales des monarchies. La monarchie assyrienne débuta 249 ans après le déluge universel et dura pour un total de 1234 ans⁴.

Les annales perses continuent avec une division de la monarchie universelle entre Babyloniens d'un côté et Mèdes et aux Perses de l'autre, une fois que Sardanapale fut tué et brûlé. Dès Arbace jusqu'à Cyrus et Darius se succédèrent des rois de Mèdes pour 304 ans, jusqu'à la conquête de Babylone et la défaite du dernier roi babylonien, Balthasar, par le même Cyrus dont le règne marqua le début d'une monarchie purement perse⁵. Après la mort de Balthasar, la monarchie perse se transmet de jusqu'au Darius le dernier, vaincu par Alexandre le Grand.

¹ « publicam annalium fidem », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. E vi v.

² *Ut infra*, II, 12, C, D, E.

³ Il pourrait s'agir d'une erreur d'impression. En effet, le royaume de Sardanapale dura 15 ans selon Bérose, et 20 ans pour Eusèbe. Donc les deux chronologies, pour ce qui concerne la monarchie assyrienne, devrait avoir une différence de 5 ans, et pas 6.

⁴ *Ibid.*, f. E vii v.

⁵ *Cf.*, Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II, 24-28.

Heureusement, le commentateur, frère Jean Annius, fait les calculs à notre place, et la monarchie mède et perse dura, d'Arbace à Alexandre, 495 ans¹. Si nous nous sentons perdus, cela est compréhensible, il nous suffit de savoir que nous nous trouvons désormais à 1978 ans du déluge universel, qui était advenu 1656 ans après la création du monde. Nous sommes donc arrivés à l'*anno mundi* 3634, c'est-à-dire au IV^e siècle av. J.- C. Le commentaire nous fait comprendre que Métasthène écrivit exactement au temps d'Alexandre le Grand et, si jamais nous voulions connaître la suite de cette chronologie, il nous suffira de suivre Eusèbe de Césarée, qui est du moins crédible pour la monarchie des Grecs et celle des Latins². Le reste du commentaire s'occupe d'harmoniser les rois de Métasthène avec l'Ancien Testament. Le commentateur nous conseille nouvellement de ne suivre que Métasthène et Ctésias (V^e- IV^e siècle av. J.- C.)³ pour ce qui concerne les annales des Perses : seuls eux ont suivi les trois règles des temps.

¹ *Ibid.*, f. E viii v.

² *Ibid.*

³ Les fragments de l'oeuvre perdue de Ctésias ne sont connus, en 1498, qu'à travers Diodore de Sicile, Plutarque et Strabon. Cf., Eran Almagor, Duane W. Roller, 2022. « Ktesias of Knidos (688) » dans I. Worthington (éd.), *Jacoby Online. Brill's New Jacoby - Part III*, Leiden, Brill, 2022. [En ligne], consulté le 3 juin 2023. http://dx.doi.org/10.1163/1873-5363_bnj_a688

6. Le sixième livre. Sur la *Vertunniana* de Properce

Voici enfin arrivé à celui qui devait être le troisième livre, selon la *digestio*, mais qui se trouve à la sixième position au lieu de Myrsile. Ce livre concerne le commentaire de l'élégie IV.2¹ du poète latin Properce (47 av. J.- C.- 16/15 av. J.- C.)². La préface, toutefois, n'est aucunement biographique comme dans les livres précédents. Du moins, la biographie ne concerne pas Properce, mais Noé.

Ainsi, une liste des noms, ou *cognomina*, par lequel le patriarche était connu chez les peuples de l'antiquité nous est fournie. Outre que Janus et Ogygie, nous savons maintenant que Noé était aussi nommé Vertumne, et Vadimon³. Ainsi, nous apprenons que le poète Properce, dans son élégie sur la divinité Vertumne, était en train de parler allégoriquement de Noé, et ses vers sont des anciennes mémoires historiques. D'ailleurs, Properce était l'un des poètes du cercle de Mécène, que nous avons déjà rencontré dans le commentaire à Myrsile en tant que dernier porteur d'une tradition étrusque en train de disparaître.

Après cette préface, les commentaires débutent, racontant que Noé était également nommé Ciel et Soleil⁴. Ces surnoms du patriarche étaient dus à l'enseignement de l'astronomie et l'astrologie à ses enfants. Noé « prédisait beaucoup de choses⁵ » et, à cause de ses connaissances antédiluviennes, les hommes postdiluviens crurent être face à un être de nature divine, capable de muer, « vertere⁶ », autant le ciel que les éléments, tandis qu'il était juste capable de prévoir le mouvement de la voûte céleste et l'alternance des saisons. Le mot *Vadimon*, que nous avons déjà rencontré, n'est que la version étrusque du latin *Vertumnus*, le mot latin *verto* étant traduit en étrusque- araméen par *vado*. Le même mot en égyptien se traduirait avec *protho* de la même signification, d'où le surnom

¹ Cf., Properce, *Élégies, livre IV*, éd. critique par E. Coutelle, Bruxelles, Éditions Latomus, 2015. Pour ce qui concerne ce livre du recueil annien, cf., G. Baffioni, *I Commentaria super Vertunnianam Propertii di Giovanni Nanni da Viterbo*, dans *Filologia e forme letterarie. Studi offerti a Francesco della Corte*, Urbino, Università degli studi di Urbino, 1987, T. 5, p. 431- 443 ; Shana D. O'Connell, « Fashioning Noah. How a Forger Turned an Etruscan God into a Biblical Figure », W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.), *Literary Forgery in Early Modern Europe*, p. 135- 146.

² Cf., Hans- Christian Günther (éd.), *Brill's companion to Propertius*, Leiden, Brill, 2006.

³ « Vadimona », en latin. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. F r.

⁴ « Non seulement de Janus, mais il porté également le surnom de Ciel », « non solum Ianus ed etiam Coelum sol cognomina habuit », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « mula praedicebat », ma traduction. *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

égyptien de Noé, Protée¹. Frère Jean Annius croise ses remarques et les textes de Properce avec des passages du premier livre des *Fastes* d'Ovide concernant les pouvoirs célestes de Janus², que nous connaissons maintenant être Vertumne et Noé. Janus et Vertumne seraient en effet doués de la capacité de « vertere » – d'où Vertumne –, c'est-à-dire de modifier les cours des cieux – Janus – et celui des quatre saisons – Vertumne –, ces qui seraient à la fois des mémoires corrompues et des allégories poétiques pour l'ancien patriarche biblique : « ce que les anciens poètes rappellent mythiquement, autrement par des récits fabuleux³ ». Tout cela est également confirmé par Macrobe dans les *Saturnalia*⁴, ainsi que par Bérose, que nous avons retrouvé au long de chaque commentaire annien. Parallèlement à Noé/Ciel, nous faisons connaissance avec *Vesta mater*, ou *Terra*, la femme du patriarche, également divinisée par les hommes postérieurs⁵.

En ces mêmes pages, nous nous trouvons finalement face au mot « mythe » utilisé par Annius : « ce [les récits] que les poètes anciens appellent mythiques, autrement dit les fables⁶ ». Contrairement à l'idée contemporaine des *Antiquitates* comme œuvre mythique⁷, le frère dominicain est en train d'interpréter les fables poétiques des anciens pour y retrouver la vérité, cette vérité des choses qui nous hante depuis la première préface, la vérité des événements et des temps pour laquelle nous avons même huit règles⁸. Pour le commentateur, mythe, fable et mensonge sont ainsi des synonymes. Toutefois, différents types de mythe coexistent : d'un côté celui des historiens grecs, le

¹ « Protheus », ma traduction. *Ibid.*, f F vi v. Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de mythologie*, *op. cit.*, p. 398- 399.

² *Ibid.* ; S. D. O'Connel, « Fashioning Noah », *op. cit.*, p. 140.

³ « quod mithici idest fabulis veteres poetae memorant », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. F v. Comme le résume très bien Ferraù, « Annio réalise un décodage du mythe à la fois factuel et culturel, dans lequel à partir de la page poétique, il reconstitue les rituels, les coutumes, les institutions, parvient à donner aux sources une richesse sémantique riche et complexe, à partir de laquelle émerge une physionomie d'un monde primitif autrement difficilement accessible par les instruments historiographiques ». « Annio opera una decodificazione del mito insieme fattuale e culturale, nel momento in cui dalla pagina poetica ricostruisce riti, usi, istituzioni, riesce a dare alle fonti un ricco e complesso spessore semantico da cui emerge una fisionomia di un mondo primitivo altrimenti non bene attingibile dalla strumentazione storiografica », ma traduction. G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, 180- 181.

⁴ S. D. O'Connel, « Fashioning Noah », *op. cit.*, p. 139.

⁵ En ce qui concerne les événements historiques derrière la divinisation du patriarche et de la matriarche, *ut infra*, II, 12, C.

⁶ « quod Mithici idest fabulis veteres poetae memorant », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f F v. Le mot mythe au long de l'œuvre est utilisé seulement en tant qu'adjectif « mythiquement » ou « mythique ».

⁷ *Ut supra* chapitre I, 3.

⁸ Par rapport à cette opération néoplatonicienne, cf., D. P. Walker, *The Ancient Theology. Studies in Christian Platonism from the fifteenth to the eighteenth century*, New York, Cornell University Press, 1972, p. 86.

mensonge intentionnel se voulant vérité pour tromper les lecteurs ; de l'autre côté le mythe des poètes, le mensonge allégorique cachant des vérités historiques. Properce semble donc faire partie de la deuxième catégorie, puisqu'il rapporte correctement d'anciennes vérités, qu'il cache poétiquement, par de bons mensonges si je peux dire ainsi, soit, car il en avait une mémoire déjà corrompue, ou, car il voulait les protéger de la corruption en les rendant accessibles aux seuls initiés. D'ailleurs, la *nuda veritas* de la préface prévoit également l'existence d'une vérité voilée, comme celle des poètes. Quoiqu'il en soit, il est clair qu'» afin de ne pas devoir répéter cela trop souvent, nous rapporterons toute l'élégie de Properce en l'honneur du juste Noé lui-même et du divin Vertumne, prince d'or de l'Italie¹ ».

Ainsi, au long de huit pages², deux ou plusieurs vers de l'élégie alternent avec les commentaires. Cependant, le texte de Properce n'est pas toujours celui que nous pourrions nous attendre : lors du vers 51, là où les éditions contemporaines rapportent *Lycomedius*³, le texte gothique récite *Lucumonius*⁴ : « au temps où le Lucumon arrive avec des armes pour les alliés⁵ ». Prenons pour légitime cette apparente modification philologique, comme l'ont fait avant nous Joseph Juste Scaliger et Karl Lachmann⁶ : voici que Properce est en train de parler, nous explique le commentaire, de l'aide donné aux Romains par un ancien chef des Étrusques portant ce titre de Lucumon, que nous avons rencontré déjà chez Caton. En revanche, pour en savoir plus, il nous faudra lire une autre des *Antiquitates*, l'œuvre de Fabius Pictor⁷.

¹ « idcirco ne oporteat nos ea repetere saepius, ad laudem ipsius Noae iusti, et aurei Vertunni Iani principis Italiae, referemus totam elegiam Propertii », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. F ii r.

² *Ibid.*, f. F ii r- F v v.

³ Cf., Properce, *Elegie. Libro IV*, éd. par P. Fedeli, R. Dimundo, I. Ciccarelli, Nordhausen, Verlag Traugott Bautz GmbH, 2015, p. 397. Également, dans la version annienne de Properce, *galeritus*, indiquant un casque militaire des étrusques, devient le nom d'un Larth homonyme, *Galeritus*. Pour le casque *galeritus* dans les élégies de Properce, *Ibid.*, p. 206.

⁴ En ce qui concerne cette correction annienne, G. Ferrà, « Nota sulla "filologia" di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 645 ; *Id.*, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 159. De même, comme le remarque Ferrà, Annii modifie le mot « facias », avec « faciam », dans le vers 55, en faisant ainsi parlé à la première personne Vertumne/ Janus/ Noé, le père des dieux : « je ferais assez, créateur des dieux ». « Sat faciam divum sator », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. F v v.

⁵ « tempore quo sociis venit Lucumonius armis », ma traduction. *Ibid.*, f. F v r.

⁶ Pour la fortune de cette correction annienne, E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco », *op. cit.*, p. 338.

⁷ *Ut infra*, II, 10. « Mais comme nous l'avons dit, ces choses ont été abondamment expliquées dans les commentaires sur Fabius Pictor ». « Verum quia ut diximus, haec in commentariis super Fabium pictorem copiose explanata fuerunt », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. F v v.

Au-delà de ces remarques, nous n'allons pas répéter le poème par entier, mais tirer la conclusion de ce que les commentaires démontrent à partir du texte poétique. Grâce à l'interprétation du commentaire, nous comprenons maintenant que derrière ces distiques élégiaques se cache l'histoire de la tétrapole de Viterbe, ainsi que de l'ancienne dodécapole étrusque, la ligue de douze villes dont l'identification interroge encore les étruscologues. Autant la fondation de Viterbe que celle de la dodécapole sont liées aux gestes de Noé en Toscane, sage et religieux, qui éduqua les hommes – et plus particulièrement les Toscans – tant à la sagesse qu'aux disciplines sacrées : « correctement, Janus est appelé Vertumne, le maître des transformations, qui a donné à l'humanité la prudence et toute forme de vie¹ », et « parce qu'il transforme entièrement ces anciens hommes ignorants à une vie honorable, respectueuse et religieuse² ». Pour le fait d'avoir régné pendant l'Âge d'or, le patriarche est aussi rappelé comme une divinité de paix et de concorde. Comme dans la plupart des commentaires, la figure rassurante du talmudiste Samuel, consulté par le commentateur, nous accompagne permettant de certifier les étymologies araméennes les plus complexes. Par exemple, Pomona, femme de Vertumne³, se traduirait en étrusque-araméen avec *Horchia*, dont nous avons déjà rencontré le nom en Myrsile. Il s'agit de la déesse étrusque dont écrivait Tite Live dans la première décade des histoires romaines⁴, c'est-à-dire Vesta/ Terre, donc, encore une fois, la femme de Noé. Parmi les commentaires, d'autres surnoms noachides nous sont expliqués. Janus serait étymologiquement lié à l'hébreu יָיִן, vin, car, comme l'écrivit Moïse dans la *Genèse* – nous rappelle Annius – Noé inventa le vin⁵. Parallèlement, son surnom de Cenotros, dériverait du grec οἴνος, le vin⁶. Le *cognomen* plus important serait en tout cas Janus, יָיִן étant un mot d'origine scythique – que nous savons le peuple plus ancien du monde – partagé avec les Étrusques : « seuls ces deux royaumes, l'Italie et la

¹ « recte Ianus vocatur Vertunnus figurarum, qui praestitit humano generi prudentiam et omnem formam vivendi », ma traduction, *Ibid.*, f. F iii v.

² « quia vertit illos priscos rudes homines ad omnes rationes honeste te religiose vivendi », ma traduction. *Ibid.*

³ Ovide, *Métamorphoses*, 14, 622- 851.

⁴ Tite Live, *Histoire romaine*, VII, 3. Il s'agit, comme dans une grande majorité de cas, d'une manipulation textuelle de la part d'Annius : les incunables de l'*Histoire romaine* rapportent le mot *Nortia* et pas *Horchia*. Cf., *Historiae Romanae decades*, Lucantonio Giunta, 1495, vol. I, f. LIX v.

⁵ *Genèse*, 9, 20- 21.

⁶ L'étymologie annienne de Janus est la plus célèbre, et presque toute étude citée lors des premiers deux chapitres de la première partie en fait référence.

Scythie, vénéraient Noé sous le surnom de Janus¹ ». Pour en savoir plus, nous devons attendre de lire Bérose, mais, entretemps, nous pourrions consulter les liaisons étymologiques, « dans le livre sur l'origine des lettres et de la philosophie² », rédigé par le même frère Jean Annius³. Il nous est toutefois désormais évident que l'araméen, l'étrusque, le scythique, le phénicien, les gaulois, l'hébreu etc. sont toute des variations ou des dialectes de la même langue que Noé appris à ses enfants lors du déluge universel. Évidemment, le grec n'a que très peu à voir avec ces vénérables langues anciennes.

Parmi les étymologies les plus remarquables, nous retrouvons la ville de Volturrena – Viterbe – qui doit son nom au préfixe *Vol* à l'étrusque- araméen, signifiant éternel ou très ancien – ou cru éternel car très ancien. Cela en tant que préfixe au nom *Turrena* ou *Tursena* que nous avons déjà rencontré, avec de petites variations graphiques, en Myrsile. Nous lisons ainsi que dans Volturrena se trouvait le légendaire « *fanum voltumnae* », le sanctuaire sacré à *Voltumna* dont écrivait Tite Live⁴, le lieu saint où les représentants de la dodécapole étrusque tenaient leurs conciles fédéraux⁵. Le commentaire corrige implicitement *Voltumna* en *Volturna*, et nous savons donc pour certain que le *fanum* serait à Viterbe, la ville sanctuaire où gouverna le roi- dieu Noé, le sacrificateur et premier pontife⁶.

¹ « solum haec duo regnum Italicum et Scythicum venerant Noam cognomine Ianu », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. F vi v.

² « in liber de origine litterarum et philosophia », ma traduction. *Ibid.*, f. F iv r.

³ En revanche ce traité n'existe pas, c'est fort dommage. Nous allons trouver plusieurs *pseudobiblia* cités au long des *Commentaria*. Giovanni Baffioni a repéré toutes ces mentions de livres perdus dans les *Commentaria*, voici une liste complète :

1. Ouvrages à caractères exégétique-religieux : *Commentarii super Bibiam* ; *Commentarii super divinae historiae libros* ; *Commentarii super divinas litteras* ; *Commentarii super Genesim* ; *Commentarii super Exodum* ; *Commentarii super Deutoronomium* ; *Commentarii super Psalterium* ; *Commentarii super Isaiam prophetam* ; *Commentarii super Prophetas atque libros* ; *Commentarii super Epistulas beati Pauli*.

2. Ouvrages au sujet étrusque historico-littéraire : *Historia Etrusca/ Historia Tusca* ; *Historia Etrusca Pontificia* ; *De origine situque ac moribus Hetruscorum* ; *Tractatus de litteris et titulis inventis Etruscis* ; *Lucubratio de origine litterarum et philosophiae Hetruscae* ; *Commentarii de origine litterarum Hetruscarum*. 3. Ouvrages géographiques : *Commentarii super topographiam Plinii/ Etruriae topographia Pliniana*.

4. Ouvrages au sujet philosophico-littéraire : *De origine philosophiae et litterarum*.

5. Ouvrages aux sujets multiples : *Liber de mendaciis* ; *Sexaginta septem resolutiones* ; *Septem et sexaginta epitomarum libri*. G. Baffioni, *Annio da Viterbo, op. cit.*, p. 25.

⁴ Tite Live, *Histoire romaine*, VI, 24, 41, 61. Dans les incunables contemporains à cette édition des *Antiquitates* ou *Commentaires* on peut lire *Voltumnae*, cf., *Historiae Romanae decades, op. cit.*, f XXXVI v.

⁵ Cf., Dominique Briquel, « Le fanum Voltumnae : remarques sur le culte fédéral des cités étrusques », dans C. M. Ternes, A. Motte, *Dieux, fêtes, sacré dans la Grèce et la Rome antiques*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 135- 159.

⁶ Cf. W. Stephens, « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Annius of Viterbo and his Forged Antiquities », *op. cit.*

Le commentaire sur l'élégie de Properce nous permet de tirer une nouvelle règle non écrite pour la rédaction de l'histoire : les poètes sont souvent plus fiables que les historiens. Là où les historiens – surtout lorsqu'ils ne sont pas sacerdotes – peuvent parler par opinion privée, et donc mentir, les poètes rapportent d'anciennes mémoires historiques sous une forme allégorique, des vérités voilées. Autrement dit, avec des mots de la rhétorique médiévale que le commentaire emploie souvent, les poèmes récitent une *historia* qu'ils expriment comme une *fabula*. Si le lecteur connaît la clé d'interprétation correcte et il est également capable d'esquiver les équivoques dues aux noms changeants, il peut reconstruire la vérité historique même à partir de la poésie. Les gestes du patriarche Noé et des Lucumons étaient ainsi encore connus par Properce, comme par Ovide, qui, à travers les poèmes, avaient sauvé une partie de la vérité de la corruption grecque, probablement avec l'aide de Mécène, dernier descendant des *Larthes*¹.

¹ Cette conception de la poésie comme vérité historique altérée provient, du moins partialement, de Lactance, souvent cité avec Macrobie dans les commentaires. Cf., Lactance, *Institutions divines. Livre 1*, éd. et tr. par Pierre Monat, Paris, Les éditions du Cerf, 1986, p. 119- 125. J'utilise dorénavant cette édition comme référence pour les traductions en Français.

7. Le septième livre. Les commentaires sur Philon

Nous nous trouvons maintenant face aux préambules du livre *Abrégé des temps*¹, encore une fois une chronographie, cette fois de Philon d'Alexandrie (v. 20 av. J.- C.- v 45 apr. J.- C.)². Il faudrait plus exactement parler des livres, car cet ancien commentateur juif hellénisé du Pentateuque ainsi que la référence fondamentale pour les pères de l'Église, a rédigé deux livres sur des questions chronologiques. Comme annoncé dans le titre de la table de matière, cet ouvrage commence par un préambule du commentateur, qui explique le principal intérêt du texte et du commentaire : la généalogie de Jésus Christ.

Le commentateur s'efforce de montrer que les auteurs qui soulignent des contradictions entre la généalogie de Jésus dans l'évangile de Mathieu³ et celle dans l'évangile de Luc⁴ ne sont que des hérétiques⁵. La généalogie du Christ est en effet fondamentale pour démontrer irréfutablement que Jésus est réellement le Messie, en tant que descendant du roi David. Évidemment, seulement avec une généalogie précise et cohérente, il est possible d'appliquer avec certitude au Christ la prophétie de l'arbre de Jessé du prophète Isaïe⁶. Toutefois, les généalogies des deux évangélistes, nous rappelle

¹ Le titre tire son origine d'un passage de Saint Jérôme, cf. R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia da Leonardo Bruni ad Annio da Viterbo*, op. cit., p. 321.

² La littérature sur Philon d'Alexandrie est immaîtrisable par un non spécialiste, et je renvoie à Adam Kamesar (éd.), *The Cambridge Companion to Philo*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

³ *Mathieu*, 1, 2- 16. J'utilise la traduction œcuménique française de la bible, *La Bible comprenant l'ancien testament et le nouveau testament. Traduction œcuménique de la Bible*, Paris, Éditions du Cerf, 1996.

⁴ *Luc*, 3, 23- 38.

⁵ Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. G r. La référence implicite paraît être au franciscain Nicolas de Lyre.

⁶ *Isaïe*, 11,1.10. En ce qui concerne la généalogie du Christ au Moyen- Âge et son rôle plus large dans l'imaginaire généalogique, cf., Christiane Klapisch- Zuber, *L'ombre des ancêtres, Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000. En ce qui concerne la solution généalogique annienne par rapport aux généalogies précédentes, cf., Paul Rayan, « Généalogie du Christ et imaginaire de la parenté à la fin du Moyen Âge », dans O. Rouchon, *L'opération généalogique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 33- 50. Selon Rouchon, la nécessité d'une nouvelle généalogie du Christ pour Annius de Viterbe serait liée à « la présence de plus en plus insistante de la Vierge et de sa famille dans les images de la parenté du Christ ». Cela serait cohérent avec le culte, hétérodoxe pour un dominicain, de l'Immaculé conception par Annius de Viterbe, ce que lui mérita de se faire chasser par ses confrères de Gênes et de retourner à Viterbe. Cependant, Walter Stephens a fourni une explication plus séduisante à mon avis : « Le Christ est un nouvel Adam, un nouveau Noé dont l'Arche est l'Église, un nouveau Moïse menant le fidèle hors de l'Égypte de notre âme et à travers la Mer Rouge du monde vers une terre promise éternelle et supraterrrestre. Cependant, pour Paul et la tradition orthodoxe, ces attributions sont métahistoriques. Le rôle du Christ comme 'Roi des juifs' ou sa généalogie sont importants uniquement en un sens particulier, c'est-à-dire pour montrer combien Dieu veille activement au cours de l'histoire », W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, op. cit., p. 223.

aussi le commentateur et théologien Jean Annius, diffèrent après le roi David : pour Luc, Joseph serait le fils de Eli de la lignée de Nathan, tandis que dans l'évangile selon Mathieu le même Joseph serait le fils de Jacob de la lignée de Salomon. Les deux généalogies concordent cependant sur la présence dans la lignée de Josèphe, et donc du Christ, de Salathiel et Zorobabel postérieurement à la captivité babylonienne, qui descendent à la fois de Nathan et de Salomon : « quelle absurdité encore plus grande que d'être conçu et de naître de deux pères¹ ». Le commentaire peut résoudre la question en reconnaissant la généalogie donnée par Luc comme se référant à Marie, mère de Jésus, et pas à Josèphe. En soutien de cette hypothèse, il faudrait reconnaître dans Héli – le deuxième père de Josèphe – le mot *Elyh*, qui ne serait qu'un surnom de Yoyaqim, le père de la vierge. Avec les deux livres de Philon d'Alexandrie, tout cela devient aisément démontrable².

¹ « quo quid absurdius, quam duobus patribus unum eundemque concipi et nasci », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. G r.

² *Ibid.*, f. G v. En ce qui concerne l'importance de cette solution généalogique pour les contemporains d'Annius, cf., R. Weiss, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 438 ; W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*, p. 55 ; R. Bizzocchi, *Genealogie incredibili, op. cit.*, 148- 153.

A. Le premier livre des commentaires sur de l'*Abrégé des temps*.

C'est seulement après ce long excursus sur la généalogie de Jésus que l'autorité de Philon est présentée. Dans la brève biographie, le destin de Philon se croise rapidement avec celui des derniers Étrusques : lors du départ du juif alexandrin en tant qu'ambassadeur près de l'Empereur romain Tibère¹, il aurait rencontré et insulté Séjan Toscan², le fils de Mécènes³ qui en réaction « encourageait [l'empereur] avec insistance à éliminer la nation des Juifs⁴ ». Toutefois, l'événement le plus important dans la vie de Philon c'est la rédaction du traité que nous allons lire, dont l'oubli étonne le commentateur :

Je m'étonne du pourquoi il ait été [*Abrégé des temps*] négligé par les théologiens et abandonné par les évêques, alors que de nombreuses choses contre les Hébreux en dépendent et que de nombreux doutes sur les écritures divines seraient éclaircis. Mais soit j'ignore pourquoi cela s'est produit, soit si je le sais, je n'ose pas le dire⁵.

Il s'agirait donc d'un traité ignoré à cause de ses vérités inconfortables. Nous comprenons tout de suite la matrice de cet obscurantisme : Nicolas de Lyre (v. 1270- 1349)⁶, le franciscain célèbre pour ses exégèses bibliques⁷. Pour frère Jean Annius, professeur de

¹ Pour les chercheurs contemporains il s'agirait de Caligule. Daniel R. Schwartz, « Philo, His Family, and His Times », dans *The Cambridge Companion to Philo*, *op. cit.*, p. 9.

² « Seianus Tuscus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. G v.

³ Séjan était effectivement un parent de Mécène, du moins nous le considérons tel, mais pas le fils ou le petit-fils. Il s'agit du même Séjan (20 av. J.- C.- 31 ap. J.- C.) dont l'histoire est racontée dans Tacite, *Annales*, XV, 49- 55. Annius a lu et annoté un exemplaire manuscrit d'une partie des *Annales*, « Annio da Viterbo ispiratore di cicli pittorici », *op. cit.*, p. 280. Pour Séjan dans les *Antiquitates*, *cf.*, G. Ferrà, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 175. Annius reviendra sur Séjan lors de sa chronographie étrusque, *Ut infra*, II, 14.

⁴ « instantissime cohortabatur, ut gente Iudeorum deleteret », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. G v. L'œuvre d'où Annius tire ce passage est le *In Flaccum*, *cf.*, James R. Royse, « The Works of Philo », dans A. Kamesar (éd.), *The Cambridge Companion to Philo*, *op. cit.*, p. 55. Le passage est intéressant, car montre de manière nette le contraste qui oppose les Étrusques comme peuple véritablement élus, par tradition à travers Noé, contre les juifs. En effet, dans les *Antiquitates* Séjan est un descendant des Larthes de Toscane, les rois des rois. Il est donc aussi héritier indirecte du pouvoir temporel et spirituel de Noé, qui cherche à restaurer. *Ut infra*, II, 14.

⁵ « mirorque cur a Theologis sensim neglectus fuerit, et ab Episcopis derelictus, cum ex eo pendeant multa contra Hebreos, et complure divinarum dubia litterarum elucidentur. Sed vel ignoro cur ita factum sit, aut si scio non ausim dicere », ma traduction. *Ibid.*

⁶ *Cf.*, Gilbert Dahan (dir.), *Nicolas de Lyre, Franciscain du XIV^e siècle, exégète et théologien*, Paris, Brepols, 2011.

⁷ Sur la contestation d'Annius à Nicolas de Lyre, *cf.*, W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 48, 55. Sur Nicolas de Lyre, *cf.* Philip D. W. Krey, Lesley Smith (éd.), *Nicholas of Lyra : the senses of Scripture*, Leiden, Brill, 2000. En ce qui concerne la solution généalogique de Nicolas de Lyre dans ses *Postilles* à la

théologie, les interprétations fournies par les *Postilles* de Lyre – y compris en ce qui concerne la généalogie du sauveur – seraient complètement fautives¹ : la Bible est évidente en son sens littéral, et pour nous renseigner à propos de la bonne exégèse de la vulgate en opposition à celle délirante de Nicolas de Lyre, nous devons faire référence au livre de « nos commentaires, que nous avons faits avec ardeur de foi sur tous les livres de l’histoire divine [écriture sacrée]² ».

Enfin, les livres de Philon peuvent commencer : le premier traitera de la chronologie d’Adam jusqu’à la destruction du premier temple, le deuxième de la destruction jusqu’à l’âge de Philon d’Alexandrie. Ainsi, si les deux généalogies de Luc et Mathieu débutent avec Adam pour terminer avec Jésus en passant par David, la chronographie de Philon d’Alexandrie suit le même chemin chronologique en s’arrêtant à l’époque du même Philon, c’est-à-dire à l’âge de Jésus de Nazareth, supposant que le traité a été écrit environ entre le 30 et le 40 apr. J.- C. La généalogie du Christ elle-même est donc compréhensible seulement avec les instruments méthodologiques propres de la chronographie, les canons de Métasthène et de Myrsile.

Avant que le premier livre débute, se trouve une préface supplémentaire, qui nous informe que ce premier livre se divise lui-même en deux parties : la première va d’Adam jusqu’à la quatrième année du Royaume de Salomon – au moment de la construction du Temple –, et du même âge jusqu’à la destruction du temple. Après avoir calculé 3634 années d’Adam à la monarchie d’Alexandre le Grand, la préface reprend la dispute sur l’éternité du monde, que nous avons lue déjà chez Caton. En cela, Moïse « était instruit dans tout leur [des Chaldéens] savoir et leur histoire³ » : mais comment pouvait-il s’aligner sur les Chaldéens dans leur conception de la genèse, étant donné que ces derniers adhéraient à la croyance en l’éternité du monde ? Moïse, l’héritier du patriarche Abraham le Chaldéen⁴, avait puisé ses connaissances auprès de ce même peuple sacerdotale ; par conséquent, il était impératif qu’il exprime la vérité de la création du monde par Dieu, comme il l’a

Glose ordinaire, cf., « Généalogie du Christ et imaginaire de la parenté à la fin du Moyen Âge », *op. cit.*, *passim*.

¹ Un jeu de mot recourant dans les commentaires anniens est le changement de *Lyra* en *Delirans* : *Nicholas le fou*.

² « commentariis nostris, quae ardore fidei confecimus super omnes divinae historiae libros », Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. G ii r. Malheureusement, ce livre n’existe pas non plus et, probablement, n’a jamais été écrit !

³ « in omni eorum scientia atque historia eruditus », ma traduction. *Ibid.*, f. G ii r.

⁴ Au sein des *Commentaria* Annus implique à plusieurs reprises que Abraham fut versé dans les arts des Chaldéens.

d'ailleurs exposé dans la *Genèse* biblique. Le prophète aurait-il ainsi rectifié l'erreur de ses prédécesseurs Chaldéens ? Une telle correction nous introduit à une nouvelle règle dans l'historiographie : « si les Chaldéens nous objectent que Moïse n'a pas prouvé cela, la réponse est évidente, car ils ne confirment pas leur propre position, mais écrivent par opinion. La foi est en effet plus certaine que toute opinion humaine¹ ». Cependant, il s'agit simplement d'une démonstration par l'absurde, car en réalité, Moïse et les Chaldéens s'accordent sur la création du monde. En effet, les Grecs, répandant des contrevérités, et les Latins, suivant leur exemple – y compris, malgré lui, Caton –, ont incorrectement affirmé que les Chaldéens croyaient en l'éternité du monde. Ces deux nouvelles civilisations ont été tellement impressionnées par l'antiquité des lettres et des disciplines des Assyriens qu'elles les ont prises pour éternelles, tout comme le monde². Les Chaldéens étaient en possession de lettres et de connaissances historiques, astronomiques et astrologiques qui non seulement ont contribué à la sagesse de Moïse via Abraham et les Égyptiens, mais qui descendaient directement d'Adam, par l'intermédiaire de Noé³. Cela, « poussé à son extrême logique [...] place Moïse et Bérosee exactement sur le même plan d'autorité, en tant qu'éditeurs des mêmes documents⁴ ». Les ignorants Grecs, qui étaient bouleversés par des opinions toujours nouvelles et qui ignoraient la vérité biblique/adamique, croyaient que le monde était éternel, et que ces lettres et ces sciences existaient pareillement *ab aeterno* :

et c'est pourquoi ce que les Grecs et les Latins rêvent de l'éternité des lettres et des hommes, et ce qu'ils écrivent de manière plus excessive, doit être évité comme insignifiant, et nous devrions être d'accord avec les Chaldéens eux-mêmes ainsi qu'avec Moïse, les auteurs les plus anciens, sur les antiquités et les temps anciens, que Philon a suivi⁵

¹ « Quod si nobis obiciant Caldei Moysem id non probasse, in promptu est responsio, quia neque ipsi suam positionem firmant, sed per opinionem scribunt. Est autem omni humana opinione certior fides », ma traduction. *Ibid.*

² Pour la résolution de la problématique de l'éternité du monde, *ut infra*, II, 12, A.

³ *Ibid.*, G ii v. Il s'agit de l'*historia Adae*, ou histoire adamique, qui légitime la transmission textuelle de la science d'Adam jusqu'à Bérosee – et jusqu'à Annus. Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 59- 76.

⁴ « Taken to its logical extreme [...] puts Moses en Berosus on exactly the same level of authority, as editors of the same documents », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 63.

⁵ « et idcirco quae Graeci et latini de sempiternitate litterarum et hominum somniant, magisque scribant vitanda sunt ut nihili et cum ipsis Caldeis atque Moyse auctorum vetustissimo[rum], de antiquitatibus et priscis temporibus consentiamus, quos Philo sequutus », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. G iii r. Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 62- 69.

Philon, continuateur de cette tradition, commence l'*Abrégé des temps* avec la création du monde.

La première partie de Philon concerne les calculs des années qui vont d'Adam au déluge – 1656 ans –, du déluge à Abraham, d'Abraham à Moïse, de Moïse à l'exode, de l'exode jusqu'à la construction du temple, pour une totalité de 2933 ans depuis la création¹.

Ce passage très bref est suivi par un long commentaire qui démontre la concordance des chiffres fournis par Philon avec les additions des durées de temps contenues dans le Pentateuque, patriarche après patriarche, événement après événement, c'est-à-dire les données de Moïse. Frère Jean Annius aurait aussi voulu comparer ces deux sources avec une chronographie chaldéenne, mais « nous n'avons pas pu trouver la Chaldéenne, même si nous avons déployé tous nos efforts et notre diligence² ».

La deuxième partie de l'*Abrégé* débute quelques pages plus loin, avec la succession des enfants de David et Bethsabée, en suivant ainsi les lignées de leur deuxième fils et roi, Salomon, et le troisième et prophète, Nathan. Le récit de Philon suit les relations compliquées entre les deux lignées jusqu'à la destruction du temple, au cours de 440 ans. En particulier, nous découvrons que le descendant de Nathan, qui est appelé Elyaqim dans l'évangile de Luc, portait comme véritable nom Héli – comme le père de Josèphe –, et que « en effet en syrien et en égyptien Héli, Elyaqim et Yoyaqim sont synonymes³ ». Les deux lignées représenteraient ainsi le lignage royal et le lignage sacerdotal qui amèneront à Jésus Christ.

Un autre commentaire de six pages in-folio explique en détail la chronographie de Philon, en repérant soigneusement tous les passages bibliques qui pourraient nous aider à comprendre la généalogie complexe des successeurs du roi David et les questions juridiques liées à une telle succession. Dans le commentaire, nous repérons encore des sacerdotes ayant des rôles publics, avec les prêtres juristes, autrement dit les membres du Sanhédrin « c'est-à-dire le collège des prêtres et des docteurs en loi,

¹ Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. G iii r.

² « Caldeam reperire non potuimus, quamvis omni studio et sollicitudine usi fuerimus », ma traduction. *Ibid.* Ce qui paraît bizarre vu que ce recueil contient également la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen...

³ « nam synonyma sunt Syris et Egyptiis Elyh, Eliakin, Joakim », ma traduction. *Ibid.*, f. G v r. Le changement de nom entre Elyaqim et Yoyaqim est attesté après la bataille de Megiddo, l'*Armageddon*, en 2 *Chroniques*, 36, 4.

parmi lesquels réside la souveraineté publique des jugements, le pouvoir de mettre à mort et de donner la vie, l'élection des rois et leur déposition¹ ». Selon Annus, outre le Grand- prêtre d'Israël, que Philon appelle « pontife² » du Sanhédrin, il y avait un autre rôle public sacerdotal qui était réservé aux descendants de la lignée collatérale des rois juifs. En effet, l'un des fils de Nathan, dit le Sacerdote, avait été justement pontife. Sa fonction était de concilier l'institution monarchique avec le Sanhédrin, composé par la caste sacerdotale des Lévites, afin d'éviter des conspirations antimonarchiques de la part de ces derniers. Les autres deux rôles, ou « offices royaux³ » de sacerdotes de la maison de David, consistaient respectivement dans le contrôle de la haute noblesse et son harmonisation avec le roi, et dans la supervision du « droit de succession⁴ ».

Enfin, comme pour le premier commentaire, nous avons à disposition les années exactes de la durée du royaume des successeurs de David.

¹ « idest collegio sacerdotum et doctorum legis, penes quot era publica potestas iudiciorum et sceptrum occidendi et vivifandi, eligendi reges et deponendi », ma traduction. *Ibid.*, f G vi r.

² « pontifex », ma traduction. *Ibid.* Comme pour Myrsile, Archiloque et la plus parts des auteurs, cette source serait une traduction latine d'un original grec, quel aurait dû être le terme original.

³ « officia regia », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « ius successionis », ma traduction. *Ibid.*

B. Le deuxième livre des commentaires sur l'*Abrégé des temps*

Le deuxième livre de Philon possède également une préface très synthétique, qui annonce la division du deuxième livre en « quatre parties¹ ». La première concerne les temps de la destruction du temple jusqu'à Judas Macchabé, la deuxième des Macchabés jusqu'à Hérode, la troisième de la « tyrannie de celui² » au royaume légitime. La quatrième, du successeur d'Hérode, Hérode Agrippa, jusqu'au moment de la rédaction de l'*Abrégé* par Philon³.

Après la captivité babylonienne, les vies des héritiers de David se croisent avec le début de la monarchie universelle des Perses, la première tentative de reconstruction du temple sous Cyrus par Zorobabel, le début de la monarchie grecque jusqu'à la révolte des Maccabées. Ainsi, nous pouvons nous référer à Métasthène pour suivre la chronologie deux branches de la généalogie dont il est question.

Avec Philon, nous découvrons qu'il n'y avait point de Salathiel parmi la descendance de Nathan, mais « Mesezebeel surnommé Salathiel⁴ ». L'évangéliste Luc n'avait donc fourni qu'un surnom. De même, son fils Zorobabel portait comme véritable nom « *Barachia*⁵ », et il était appelé Zorobabel, car il avait été le premier « chef du peuple⁶ », et il s'agissait en conséquence d'un titre : Barachia le Zorobabel⁷. D'ailleurs, un autre que de confusion onomastique, même Neri, grand-père de Zorobabel dans l'évangile de Luc, s'appelait en réalité Yoyaqim – *Joakim* –, comme Héli son aïeul. Parallèlement au Zorobabel, les pontifes de la tribu de Lévi gouvernaient le Sanhédrin. Le plus important, dont le rôle est central dans la construction du deuxième temple, est « Jésus le Pontife⁸ ». Le pontife Jésus est d'ailleurs l'auteur du *Livre de Judith*, tandis que son fils et successeur, le pontife Yoyaqim – encore un autre *Joakim* – serait le véritable auteur du *Livre d'Esther*. Philon suit ainsi les descendants de la maison de Nathan et, parallèlement les pontifes Lévi, jusqu'à la montée au pouvoir des Hasmonéens.

¹ « quatuor partes », ma traduction. *Ibid.*, f. H r.

² « Tyrannide eius », ma traduction. *Ibid.*

³ Les deuxième livre de Philon est ainsi construit à partir de l'*Histoire ancienne de Juifs* de Flavius Josèphe.

⁴ « Mesezebeel cognomento Sathaniel », ma traduction. *Ibid.* f. H r.

⁵ *Ibid.*, f. H v.

⁶ « dux populi », ma traduction. *Ibid.*

⁷ Zorobabel serait un titre, qui voudrait dire « Prince de la captivité Babylonienne » ; « idest princeps captivitatis Babel ». *Ibid.* f. H ii v.

⁸ « Jesus pontifex », ma traduction. *Ibid.*, f. H v.

Dans le commentaire, frère Jean Annius croise les données généalogiques et chronologiques de Philon avec le texte biblique – le commentaire semblerait faire toujours référence à la traduction des septante. Après avoir résumé la dyarchie spirituelle et séculière des « pontifes lévitiqes¹ » et des « chefs davidiques² » tout semblerait correspondre non seulement avec la bible, mais aussi avec les sources chronographiques les plus certaines³. Cela n'est pas étonnant, car « il faut remarquer que seulement Philon possédait une chronographie des annales des quatre monarchies⁴ », et nous en pouvons avoir une confirmation dans le livre de la « correction des chroniques⁵ ». Donc, comme nous l'avons soupçonné, les deux branches, celle royale et celle sacerdotale, celle davidique et celle pontificale, représentent respectivement un pouvoir temporel et un pouvoir spirituel qui s'est uni et incarné dans le Christ.

Subséquentement, le commentaire se lance dans une analyse comparative des institutions sacerdotales et juridiques du monde ancien⁶. Ainsi, la *πολιτεία* du royaume de Juda est comparée à celle des Étrusques, des Romains et des Grecs. Le Sanhédrin aurait été un parlement constitué par soixante- dix hommes âgés, le « collège du sceptre et de la souveraineté public⁷ », et, le commentateur nous le rappelle, il fut commandé à Moïse par Dieu pendant l'exode dans le désert. Toutefois, l'institution politique des soixante- dix membres du Sanhédrin ne seraient rien d'autre que le corrélatif juif des sénateurs romains, ainsi que celui des membres d'une institution parlementaire étrusque araméenne – que l'on vient de découvrir – les *Lucii*, et même celui des anciens hommes d'un parlement hellène, les *Palei*⁸. Les magistrats de ces peuples, à cause de leur autorité et de la nécessité d'être obéis, étaient également appelés *dictatores* chez les Romains – dans le sens étymologique de *ceux qui disent, commandent*. Pour des raisons étymologiques semblables et pour l'âge vénérable de ses membres, le parlement étrusque s'appelait

¹ « Pontifices levitici », ma traduction. *Ibid.*, f. H ii r.

² « Duces Davidicos », ma traduction *Ibid.*

³ Dans la lecture annienne, avec la monarchie, les Juifs ont séparé le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, ce qui n'arriva pas aux Étrusques. En effet, ces deux rôles sont comparables à celui du Larth viterbois. *Ut infra*, II, 12- 13.

⁴ « notandum quod solus Phylo habuit Chronographiam annalium quatuor Monarchiarum », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « emendatione Chronicarum », ma traduction. *Ibid.* Il s'agit nouvellement d'un livre qui n'existe pas. Ou serait- il le livre qui a été substitué par la chronique des vingt- quatre rois d'Espagne ?

⁶ Cf., A. Grafton, « Annius of Viterbo as a Student of the Jews. The Sources of his Information », *op. cit.*, p. 163- 164.

⁷ « collegium sceptri et publica potestatis », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. H iii r.

⁸ *Ibid.*

Lucumonium – celui mentionné par Properce dans son élégie – et celui des Grecs *Paleologum*¹. Il semblerait d'ailleurs que les magistrats de chaque parlement aient eu le double rôle, comme pour le Sanhédrin, de magistrats et de sacerdotés. Donc, là où les Juifs avaient obtenu une partie de leur organisation politique par révélation divine, les autres peuples – les Étrusques en premier – l'avaient obtenu par tradition.

D'ailleurs, si nous considérons les sources que nous avons précédemment lues, le rôle du pontife dans les institutions juives aurait la même fonction de celui que Janus, premier pontife, institua dans le monde étrusque après le déluge. De plus, il semblerait que des *Razenui*² étrusques auraient eu en Italie le même rôle sacerdotal que les Lévites en Israël, ou vice-versa, puisque les *Razenui* sont bien plus anciens que les Lévites. D'ailleurs, les Étrusques n'étaient-ils pas aussi *saga*, sacrés et sacrificateurs ? Dans la même perspective d'histoire comparative, la suppression du culte de Dieu au temple de Jérusalem à l'époque du souverain grec séleucide Antiochos IV (v. 215 av. J.- C. - 164 av. J.- C.) semblerait faire écho à la corruption de la tradition sacrale étrusque de la part des Romains grécisés : là où Judas Maccabée avait pu résister et rétablir le culte à Jérusalem, son quasi- contemporain, le dernier Larth toscan Tyrrhénos, avait été vaincu et le *Fanum Volturnae* avait été cédé aux Latins. Malgré leur résistance, les Juifs auraient été inévitablement grécisés et romanisés – comme en témoigne la dynastie tyrannique des Hasmonéens –, participant à une corruption qui semble achever son apogée en concomitance avec la naissance du rédempteur.

Les trois parties qui restent du deuxième livre de l'*Abrégé des temps* de Philon ont été éditées ensemble avec leur commentaire. Reprenons ainsi la lecture des gros caractères gothiques. Philon nous renseigne de l'avènement de la maison des Hasmonéens, qui usurpa à la fois le rôle de « dux » et de « pontifex » de la maison de David, mais dont Juda Macchabé combattit Antiochus IV. Au sein de cette dynastie, le tyrannique Hérode I^{er} le Grand (v. 73 av. J. - C. - 4 av. J.- C.), parmi ses méfaits supprima

¹ Le rôle du Lucumonium et des Lucumons, ainsi que la comparaison entre la constitution des Étrusques et celle des Juifs, des Grecs et des Romains, sera ultérieurement expliqué dans les *Institutiones* et les *Quaestiones* d'Annius de Viterbe, *Ut infra*, II, 14-15.

² C'est-à-dire les héritiers de Razenuo, ou les propagateurs des choses sacrées. Le mot Razenui vient de 'Ρασέννας, qui serait, selon Denys d'Halicarnasse, le nom que les Tyrrhéniens utilisaient pour s'appeler eux-mêmes. Cf., D. Briquel, *Les Tyrrhènes, peuple des tours. Denys d'Halicarnasse et l'autochtonie des Étrusques*, *op. cit.*, p. 176-178.

l'autorité de l'ancien Sanhédrin¹. Parmi ses homicides politiques, Philon rappelle la mort de sa sœur, son mari et leur fils de la tribu de Juda, car « il disait que le Christ promis dans la loi est déjà né² ». Après lui succéda Hérode Antipas, à l'époque où Philon d'Alexandrie fut envoyé en ambassade près de Tibère et Séjan l'Étrusque.

Au sein du commentaire, Annius compare les dates et les événements fournis par Philon avec le *Chronicon* d'Eusèbe de Césarée et avec l'*Histoire ancienne des Juifs* de Flavius Josèphe³. C'est grâce à Philon que le commentateur peut corriger les données fautives en ces deux auteurs anciens. Si nous nous souvenons des règles historiographiques, la source plus fiable reste en effet l'ancien juif alexandrin, qui non seulement est témoin direct des événements qui concernent son peuple, mais qui a également puisé dans les annales des monarchies universelles. La curieuse référence au Christ est également expliquée par le commentaire. Il ne s'agirait pas du véritable Messie, mais d'un imposteur, celui que les rabbins appellent le « *Barcozban* ou *Bencoizban*, c'est-à-dire le fils du mensonge qui les trompa⁴ ».

Finalement, le commentaire revient sur le sujet de la toute première préface de l'œuvre de Philon, la généalogie du véritable Christ. Malgré le complot de certains juifs qui se prétendant chrétiens avaient essayé de manipuler la généalogie du Messie⁵, maintenant la généalogie de Luc, qui est celle de la vierge Marie, s'harmonise parfaitement à la généalogie de Josèphe fournie par Mathieu. Ainsi, Eli, c'est-à-dire Yoyaqim, serait « le père naturel de Marie, et le père légal de Joseph⁶ ». Après cette résolution généalogique, le commentaire se termine sur la cruauté d'Hérode I^{er} dans le

¹ Ainsi, il serait tyrannique non seulement en tant que descendant de la maison qui usurpa le trône à la dynastie de David, mais aussi, car il supprima l'autorité de contrôle conciliaire de la monarchie qui avait été voulue par dieu. En ce qui concerne le royaume de Juda sous les Hasmonéens, hors du récit historique d'Annius – tiré de Flavius Josèphe et du récit biblique –, cf., Kenneth Atkinson, *A History of the Hasmonean State : Josephus and Beyond*, Londres, Bloomsbury, 2016.

² « diceretur iam in lege promissus Christus natus », ma traduction. *Ibid.*, H iii v.

³ Pour les traductions j'utilise dorénavant comme référence l'édition suivante : Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs [suivi de] La guerre des Juifs contre les Romains*, tr. par Arnauld d'Andilly, adaptés par J. A. C. Buchon, Paris, Édition Lidis, 1981,

⁴ « Barcozban sive Bencoizban idest filium mendacii quia decipit eos », ma traduction. *Ibid.* Il s'agit de Shimon bar Kokhba (?- 135 apr. J.- C.), Cf., R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia, op. cit.*, p. 323 ; A. Grafton, « Pandects of the Jews : A French, Swiss and Italian Prelude to John Selden », dans Scott Mandelbrote, Joanna Weinberg (éd.), *Jewish Books and their Readers*, Leiden, Brill, 2016, 185- 187. Selon notre chronologie contemporaine, il s'agirait d'une référence anachronique de la part de Philon.

⁵ Il s'agit d'une référence au légionnaire Pantera, le père putatif de Jésus qui est mentionné à la fois dans le Talmud et dans le traité de Celse contre les chrétiens. Celse, *Discours véritable*, I, 28 ; Peter Schäfer, *Jesus in the Talmud*, Princeton, Princeton University Press, 2007, p. 15- 24.

⁶ « patrem quidem naturalem Mariae, et legalem Joseph », ma traduction. *Ibid.*, f. H v r.

Massacre des Innocents, ainsi que d'Hérode Antipas, qui assassina les soixante-dix membres du Sanhédrin¹.

Si nous devons faire confiance à la préface, l'œuvre de Philon d'Alexandrie devrait se conclure maintenant. Toutefois, nous découvrons l'existence d'une toute dernière partie de cette source, qui n'avait pas été annoncée et que le commentateur appelle « épilogue confirmatif² ». Dans ce bref texte, écrit par un anonyme autre que Philon, il est confirmé que « dans ses histoires, il [Philon] a tout adapté aux véritables annales des quatre monarchies [...] que seuls, ou du moins en premier lieu, ont rapportés Bérose parmi les Chaldéens pour la Monarchie des Assyriens, et Métasthène, historien perse, dans les annales *par indices* [sic.]³ ». De même, Philon aurait eu comme autre source, les annales grecques ainsi que les annales pontificales latines. C'est-à-dire les annales des quatre monarchies.

Le commentaire fait écho au texte de l'anonyme qui devait se trouver à la fin du manuscrit hypothétique de Philon : les histoires de l'Alexandrin sont certifiées et fiables. D'ailleurs, frère Jean Annius corrige une faute évidente contenue dans l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur. Dans son commentaire du prophète Daniel, le vieux théologien de Saint-Victor écrivit avec « orthographe corrompue⁴ » Mégasthène au lieu de Métasthène. Cette rectification permet à Annius de revenir sur l'un des sujets centraux de ses commentaires à Philon, outre que la généalogie du Christ, c'est-à-dire les autorités à accepter et celles à refuser en ce qui concerne la rédaction des chronologies et d'histoires. Nous retrouvons encore et encore Métasthène, avec Bérose et Archiloque et les autres : presque entièrement des autorités contenues dans ce recueil d'antiquités commentées publié en 1498. Parmi les autorités à refuser – selon la monarchie universelle de référence – il n'y a au contraire aucun des auteurs anciens retrouvés par Annius.

¹ La figure d'Hérode dans les *Commentaria* serait-elle à comparer avec celle de l'étrusque Mézence ? *Ut infra*, II, 13, 14, 15.

² « epilogo confirmativo », ma traduction.

³ « in historiis suis omnia tempora quadrasse ad veros annales quattuor monarchiarum [...] quos soli vel maxime primi, retulerunt ex Caldeis Berosus per Monarchia Assyriorum et Metasthenes Persa historicus in annalium indicis [sic.] », ma traduction. *Ibid.*, f. H v v. Il s'agit de *indiciis* au lieu du *iudiciis* que nous pourrions nous attendre après avoir lu Métasthène. Il ne s'agit d'une erreur d'impression, car le mot est repris par les éditions postérieures, cf. *Antiquitatum Variarum Volumina XVII*, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1512, f. CX r.

⁴ « corrupta orthographia », ma traduction. *Ibid.* Je prends comme exemple l'édition de 1473 de l'*Historia scholastica*, « Mégasthène parle [des rois de Babylone] en dans son livre des jugements » « Huius meminit megasthenes in libro iudiciorum », ma traduction. Pierre le Mangeur, *Historia scolastica*, Günther Zainer, Agsburg, 1473, p. CXXVII. Sur l'importance historiographique de Pierre le Mangeur, cf., B. Guinée, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 305-319.

Les dernières pages proposent un long discours relatif aux mots de Paul de Tarse (v. I^{er} siècle) l'épître aux Hébreux : « il est notoire en effet que notre Seigneur est issu de Juda¹ ». Nous apprenons ainsi, en suivant le commentaire annien, que la généalogie de Jésus fut évidente dans l'Église primitive, tout comme le fut l'interprétation correcte – celle que nous venons de lire – des passages de deux évangiles de Luc et Mathieu. La corruption de la généalogie était donc due non seulement aux mauvais exégètes tels que Nicolas de Lyre, mais aussi aux auteurs du Talmud, à partir de Rabbi Meïr (v. II^{ème} siècle), et plus généralement aux talmudistes, qui avaient essayé d'en altérer la clarté avec des mensonges. Une conspiration juive ourdie pour empêcher que la prophétie de l'arbre de Jesse s'applique, comme il serait autrement évident, à Jésus Christ².

¹ *Hébreux*, 7, 14. *La Bible comprenant l'ancien testament et le nouveau testament, op. cit.* p. 1781.

² Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. H vii r- H viii r.

8. Le huitième livre. Les commentaires sur le *Des Équivoques* de Xénophon

En huitième position dans le volume, se tient celui qui aurait dû se trouver idéalement à la quatrième place les *Des Équivoques* de Xénophon¹. Bien que l'ouvrage débute par une préface biographique inéluctable, l'identification de Xénophon demeure incertaine – « je n'ai pas encore découvert qui était ce Xenophon.² » – : le commentateur hypothétise ainsi qu'il puisse s'agir du « fils de Gryphon »³ vécu après Archiloque, plus exactement lors de la quatre-vingt-quinzième Olympiade, c'est-à-dire environ en 400 av. J.-C.⁴. Il n'y a aucune confirmation, mais il semblerait qu'il s'agisse de Xénophon (v. 430 av. J.-C. - v. 355 av. J.-C.), le célèbre historien athénien, qui était fils de *Gryllos* et non de *Gryphon*⁵.

Le premier des équivoques débute en nous montrant que les anciens rois qui bâtirent les premières villes postdiluviennes s'appelèrent Saturnes. Saturne est ainsi un titre, et non un nom propre⁶. D'ailleurs, les titres honorifiques de l'antiquité étaient bien nombreux : les enfants de ces rois- Saturnes – nous dirions les princes – s'appelèrent Jupiters et Junons, tandis que leurs petits-fils, quand ils étaient particulièrement forts physiquement, étaient nommés les Hercules. Les pères des Saturne avaient également un titre, celui de Cieux, et leurs femmes s'appelaient Rhéa et Vesta des Cieux⁷. L'usage de ces titres n'était pas universel, mais particulier à chaque peuple : un même personnage historique tel que Ninus pouvait être Hercule pour les Chaldéens, mais Jupiter pour les Assyriens. Le même Ninus d'ailleurs, nous informe le récit, fonda une petite tétrapole, Ninive.

¹ Il faut entendre, comme on le verra dans la suite, équivoque au sens étymologique de *aequivocus* ou *equivocus* comme il est imprimé ici. C'est-à-dire, qui est appelé de la même manière. Ainsi, l'équivoque né dès qu'il y a plusieurs personnages, événements ou lieu historique qui portent le même nom, mais ne sont pas la même chose.

² « quis fuerit iste Xenophon nondum compertum habeo », ma traduction. *Ibid.*, f. H viii v.

³ « filium Griphonis », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Comme d'habitude cette information est puisée autant des vies de Diogène Laërte, que du *Chronicon* d'Eusèbe de Césarée, qui pose l'ascension au trône de Cyrus dont parle Xénophon – une référence à la *Cyropédie* – à l'époque de la quatre-vingt-quinzième olympiade. R. Helm, *Die Chronik des Hieronymus*, *op. cit.*, p. 117.

⁵ Cf., John W. I. Lee, « Xenophon and his Times », dans Michael A. Flower (éd.), *The Cambridge Companion to Xenophon*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 15-36.

⁶ Dorénavant, le texte de Xénophon est la principale source du dispositif évhémériste qui soutient le récit historiques développé dans les *Commentaria*. Pour une vision plus ample de l'évhémérisme à la Renaissance, cf., J. Sez nec, *La survivance des dieux antiques*, *op. cit.*

⁷ Tous ces titres sont au pluriel dans le texte, y comprises les « Rhee » et les « Veste ». Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. H viii v.

La correspondance entre Ciel et Noé est confirmée dans le commentaire à travers une référence à l'autorité de Lactance (v. 250- v. 325)¹, et d'Hermès Trismégiste, mais nous n'aurions même pas besoin suite à la lecture des livres précédents. De même, nous connaissons, avec le commentateur, la correspondance entre Rhéa, Vesta, et Théia, la femme de Noé – et nous pourrions y ajouter la Pomona des *Métamorphoses* –, la femme de Noé. D'ailleurs, les anciens hommes qui avaient divinisé ces deux personnages avaient fait de même avec leurs enfants, spécialement pour ceux qui avait bâti des villes en premier, des tétrapoles comme Viterbe, qui avaient été fondées dans le monde postdiluvien par des hommes tels que Ninus. Frère Jean Annius s'emploie à réaliser cette tâche à notre place en procédant à une analyse croisée des sources du recueil, afin de mettre en relation les noms propres des premiers souverains et les titres qu'ils ont acquis grâce à leur divinisation. Ainsi, nous retrouvons *Lybius*, le fils du roi/Jupiter égyptien Osiris, qui portait pour titre Hercule exactement à cause de sa puissance physique².

Une fois que le commentaire a éclairci la première équivoque de l'ancien Xénophon, une deuxième équivoque débute, ayant pour sujet les multiples personnages historiques qui portèrent le prénom de Phoronée. Ainsi qu'Archiloque nous avait renseignés sur les huit Homère qui avaient vécu en des périodes différents, Xénophon fait de même avec Phoronée. Ce dernier n'était nullement un personnage mythique³, mais un homme, ou pour mieux dire, plusieurs hommes, dont deux particulièrement importants. Le premier vivait en Grèce à l'époque du début du règne de Ninus, tandis que le plus

¹ Lactance, *Institutiones divines. Livre I, op. cit.*, p. 137- 141. Comme le rappelait G. Ferraù, « Une telle suggestion culturelle remonte à un texte fondamental, discuté au XVe siècle, de la tradition chrétienne, le premier livre des *Divinae institutiones* de Lactance, dans lequel une grande partie de la théologie des païens était récupérée dans un sens fortement évhémériste, aboutissant à une lecture historique et terrestre de la mythologie, telle qu'exprimée surtout par les poètes, mettant en évidence le défaut du langage imagé, donc mensonger, tout en étant porteur d'un degré d'information factuelle pouvant être utilisé pour une reconstruction historique véridique ». « Una siffatta suggestione culturale risale ad un testo fondamentale, e discusso nel Quattrocento, della tradizione cristiana, il primo libro delle *Divinae institutiones* di Lattanzio, in cui si recuperava tanta parte della teologia dei Gentili in senso strenuamente evemeristico, tale da approdare ad una lettura storica e terrena della mitologia, quale era espressa soprattutto dai poeti, rilevandone la tara del linguaggio immaginifico, e pertanto menzognero, e tuttavia portatore di un grado di informazione fattuale che può essere adoperato per una ricostruzione storica veritiera », ma traduction. G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 157. A Lactance, pour comprendre l'élaboration évhémériste d'Annius, il faut ajouter la *Praeparatio evangelica* d'Eusèbe de Césarée. Elle n'est pas citée autant que Lactance – voir elle est très peu citée –, mais je pense qu'elle a eut en rôle également importante dans la construction des *Antiquitates*. A creuser.

² *Ibid.*, f I r.

³ A propos du déluge dans la littérature grecque ancienne, et en particulier dans Diodore de Sicile – source principale d'Annius à ce propos – cf., Rita Compatangelo- Soussignan, « Diodore de Sicile, les mythes du déluge et le “le livre des îles” », *Dialogues d'histoire ancienne*, 41/1, 2020/1, p. 97- 126.

récent, était le roi d'Argus et fils d'Inachos dix âges plus tard¹. Donc, loin d'être le premier homme, comme le racontaient les Hellènes, il s'agissait juste d'où premier homme dont il gardait la mémoire².

La confusion entre ces deux Phoronées pourrait « tromper les historiens³ », mais le commentaire vient en notre secours pour résoudre une telle ambiguïté. Comme nous l'avons déjà vu avec Archiloque, les Grecs, dans leur ignorance, ne connaissaient pas l'histoire du monde avant Ninus, qu'ils croyaient avoir été le plus ancien souverain du monde. En effet, un contemporain de Ninus, le premier Phoronée était le plus ancien roi de la Grèce dont la faible mémoire historique des Hellènes pouvait se souvenir, et il avait gouverné plus précisément dans le Péloponnèse. Le second Phoronée n'aurait été qu'un souverain relativement récent, ayant vécu 250 ans plus tard, c'est-à-dire dix âges plus tard, comme nous révèle l'équivoque suivante.⁴

Ainsi, pour ce qui concerne cette problématique de conventions de datation, la troisième équivoque est l'une des plus importantes, car elle expose les différentes unités de mesure du temps chez plusieurs peuples de l'Antiquité : « l'âge se mesure avec des espaces différents chez des peuples différents⁵ ». Pour les Égyptiens, un âge consiste en une durée de 30 ans, pour les Grecs en 25 ans. La question demeure toutefois encore plus complexe, car la durée de l'année varie même parmi les différents peuples : pour les Égyptiens elle est composée parfois d'un mois, souvent de deux mois, parfois de trois, sinon quatre, et de temps en temps elle est même solaire, c'est-à-dire de douze mois. Les Ibériens au contraire favorisent l'année de quatre mois, et rarement de douze. Les savants Chaldéens calculent l'année soit d'un mois – lorsqu'ils parlent de leurs anciennes disciplines – soit de douze mois, selon l'occasion⁶. Comme preuve, Xénophon rappelle un ancien monument et document épigraphique qu'il aurait vu, la colonne du temple de la reine Sémiramis. Avec ce monument, l'ancienne reine honorait son mari Ninus, son père Jupiter Bélus⁷, son grand-père, le Saturne babylonien, le père de son grand-père, le

¹ Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 49- 50, 230.

² Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 373.

³ « Decipere historicos », ma traduction. *Ibid*, f. I v.

⁴ *Ibid*.

⁵ « aetas apud diversos diversa etitur spatia », ma traduction. *Ibid*.

⁶ *Ibid*, f. I ii. Gardez bien à l'esprit ces informations, car elles seront très importantes pour la réfutation de l'éternité du monde, *ut infra*, II, 12. Elles rejoueront un rôle aussi dans les antiquités espagnoles, *ut infra*, II, 17.

⁷ Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II, 8, 7 ; 9, 4. Les événements historiques relatifs à Sémiramis seront expliqués dans la *Defloratio*, *ut infra*, II, 12, E.

Saturne éthiopien, et même son aïeul le plus reculé, Ciel/ Ogygie/ Soleil, que nous, avec le commentateur, connaissons sous le nom de Noé. Après avoir rappelé les années de douze mois qui étaient passées de l'âge de Ciel jusqu'au règne de Sémiramis, nous découvrons que cette colonne était dans le temple dédié au dieu Jupiter Bélus, représenté en ce lieu par une statue. Voici une preuve du début de la divinisation des hommes et de l'idolâtrie : l'ancien Jupiter des Assyriens avait été divinisé dans l'Olympe¹.

Désormais nous maîtrisons les équivoques, et l'histoire du monde commence à prendre sens : Ciel est évidemment Noé, qui a survécu au déluge, et la liste de ses descendants nous amène jusqu'à Sémiramis. Ce témoignage provient d'une époque immédiatement postérieure à l'Âge d'or. Pour démêler cette question, et comprendre ce que Sémiramis voulait dire dans la colonne – par exemple ce qu'elle entendait avec Olympe –, laissons- nous guider par le commentaire et par les équivoques manquantes. Frère Jean Annius s'occupe de corriger d'autres sources, externes au recueil, avec cette nouvelle donnée relative à la durée des années : si l'année égyptienne et chaldéenne pouvait être lunaire, et durer un seul mois, beaucoup de calculs sont à refaire dans les chronologies. De plus, cette comparaison entre les mesures du temps permet au commentateur de nous rappeler que toutes les disciplines, à part les lettres, furent transmises aux Grecs par les Égyptiens². La question relative aux dates ne relève pas d'une simple curiosité érudite, mais elle est nécessaire autant au commentateur qu'aux lecteurs afin de connaître avec certitude à quel moment de l'histoire humaine, chaque peuple a obtenu les lettres, et donc la mémoire des événements passés.

Dans un autre passage, Xénophon dissipe simultanément quatre équivoques. Il discute premièrement des significations du mot Olympe ; pour les Grecs, Olympe est le nom de la plus haute montagne dans chaque région du monde, tandis que pour les anciens barbares, *Lympus*, est l'espace dédié aux sacrifices à l'intérieur de l'Olympe. Olympe représente la fois l'*astrolabe*, en tant que représentation du cosmos par le pouvoir sacré de l'astrologie, et le *pomerium*, c'est-à-dire la ligne sacrée qui délimite la zone consacrée aux dieux.

¹ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. I ii r.

² Le commentaire corrige un passage de Xénophon dans lequel l'auteur grec aurait écrit que les Grecs obtinrent les lettres des Égyptiens. Toutefois, ce passage n'est aucunement présent dans le livre des Équivoques...

Ensuite, Xénophon – comme l’avait fait Archiloque – témoigne de l’existence de plusieurs Homères, dont le dernier fut poète, ainsi que de plusieurs Ninus après le premier, dont *Assyrius* et *Zameis*. De même, il y aurait eu plusieurs Ogygie. Le premier entre eux était l’aïeul de Ninus – le même de la colonne de Semiramis –, « ce que les Babyloniens appellent *Gallus* [mes italiques], parce qu’il a survécu pendant l’inondation et a sauvé et engendré d’autres, c’est pourquoi les *Saga* [les Scythes sacrés] chez qui il a été sauvé et échappé en bateau, l’appellent *Gallerim* [mes italiques], car il sauve des eaux ¹ ». Évidemment, Xénophon est en train de parler de Noé, un personnage historique qu’il connaît sous un autre nom, *Ogyges gallus*, ou Ogygie le Gaulois. En effet, seuls ceux qui ont lu les véritables histoires de Moïse pouvaient connaître le véritable nom du patriarche.

Cependant, comme Xénophon nous met en garde de ne pas confondre cette signification de Gaulois avec des mots homophones en d’autres langues, qui ont une signification entièrement différente : « en réalité, en grec le mot *Gallus* [mes italiques] signifie blanc et laiteux, en phrygien [signifie] sans testicules, en latin il se réfère au mari de la poule [au coq] et aux Celtes, anciennement appelés Galates du roi Galate, fils d’Hercule [Libycus, l’Hercule égyptien]. C’est d’eux que proviennent les Galates en Asie et les Gallo- Grecs en Europe² ». Nous découvrons donc en Xénophon une autre source pour la distinction entre *Galli prisci* et *Galli Francigeni*³. Cette polysémie du mot gaulois n’est donc qu’une autre équivoque à esquiver : contrairement à la multiplicité des épithètes noachides, dans ce cas, le terme, c’est- à- dire l’apparence, demeure inchangé, tandis que la substance se transforme. Comme il a été remarqué par d’autres, l’*argumentum a nomine* est l’un des pivots méthodologiques des *Antiquitates* et des *Commentaria*, et il se trouve également derrière la presque totalité des équivoques de Xénophon⁴. Non seulement sous la forme de réflexions toponymiques, ou onomastiques, mais plus en général linguistiques. Selon des prémisses de grammaire spéculative délinéant la relation entre mot, concept et chose⁵, frère Jean Annius peut montrer, suite

¹ « quem Babilionii Gallum cognominant quia in inundatione etiam superstes alios eripuerit, et genuerit, hinc Sagae apud quos navigio salvatus est et ereptus, ratem vocant Gallerim quia undis salvet », ma traduction. *Ibid.*, f. I iii r.

² « verum graeca lingua Gallus candidum et lacteum significat, Phryga exsertum testiba, Latine galliae maritum et Celtas, qui sunt Galathe veteres, a rege Galathes filio Herculis a quibus Galathae in Asia, et Gallo greci in Europa », ma traduction. *Ibid.*, f. I iii r- v.

³ Il s’agit ici d’un passage ouvertement critiqué par Sabellicus en 1504, *ut supra*, I.6.

⁴ G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 167- 168.

⁵ *Ibid.*, p. 168 ; cf., Irène Rosiers, *La grammaire spéculative des Modistes*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1983.

aux équivoques, que les *modi significandi* des mots divers peuvent identifier la même chose, comme dans le cas de Viterbe. Ou que, vice versa comme c'est le cas pour les *Galli*, des choses divers peuvent être appelé du même mot. Avec cette perspective modiste à l'esprit, les *modi significandi* conduisent aux *modi essendi* des objets nommés per via des *modi intelligendi* – les catégories aprioristiques de l'esprit. Loin de nos inquiétudes postmodernes liées au *linguistic turn*, le commentateur – de manière explicite – et l'ancien Xénophon – de manière implicite – posent en parallèle l'ontologie linguistique promue par une branche de la scholastique médiévale afin d'affirmer une ontologie historique – *veritas rerum*¹.

En revenant à la conclusion de cette partie des équivoques, et afin de résoudre définitivement la distinction entre les Ogygies, Xénophon nous reconfirme que le premier – Ogygie le Gaulois – a été celui vécu lors de la « première inondation de la terre² », tandis que le deuxième aurait été vivant plus tard, lors du déluge d'Attique, en Grèce.

Dans le commentaire à ces quatre équivoques, frère Jean Annius s'arrête surtout sur le mot Olympe, dont l'étymologie, pour ce qui concerne la langue grecque, est à chercher dans les mots de *Olos* [ὄλος] et *Lympos*³, c'est-à-dire *tout limpide*, comme le sommet d'une montagne⁴. Mais celle-ci ne serait qu'une signification partielle, car l'étymologie plus importante du mot dériverait encore une fois de l'araméen, de *Ol*⁵ – ancien ou éternel – et *Lympum* ou *Lymbum* – il s'agit du limbe, le cercle externe. Ainsi, le mot concerne en lui-même la signification historique qu'avait l'Olympe chez les anciens barbares, Étrusques en premier, c'est-à-dire le cercle extérieur d'un temple, d'un lieu consacré, car ancien et éternel, tel que celui autour du temple voulu par Sémiramis. Olympe est aussi, pour les anciens Étrusques ou Tyrrhéniens, le fossé sacré en dehors de leurs villes, le *pomerium*. D'ailleurs, n'avions-nous pas déjà rencontré le mot *Ol* dans le *Vol* de *Volturrena* ? Parmi les autres mots éclaircis par Annius en ce commentaire, il y a aussi celle de Vesta, que nous savons être l'un des surnoms de la femme de Noé. Vesta

¹ Une autre référence linguistique annienne qui a été remarquée par Ferrau consiste dans les problématiques sémantiques du dominicain Saint Thomas d'Aquin (1225- 1274). *Ibid.*

² « prima inundatione terrarum », ma traduction. *Ibid.*, f. I iii v.

³ Un mot qui n'existe pas, peut-être qu'il s'agit de *λαμπρός*, avec la même signification.

⁴ Il s'agit d'une para étymologie.

⁵ Ce mot étrusque- araméen est apparenté à l'hébreu עֹלָה.

proviendrait de l'araméen *Hesta*, qui signifie feu, ou flamme¹ : d'ailleurs, les prêtresses vestales ne conservaient-elles pas le feu sacré de la déesse ?

Ensuite, si d'un côté le commentaire nous renvoie à Archiloque pour la question des Homères, de l'autre il s'arrête sur la polysémie gauloise :

en réalité, ce qu'il faut noter à propos de deux Ogygie est que chez les Hébreux et les Araméens, *Gallym* [mes italiques] signifie inondation et déluge, comme me l'expliquait notre Talmudiste Samuel en interprétant ce passage pour moi. Il affirme que les Gaulois sont ainsi appelés parce qu'ils auraient subi une inondation et une grande pluie².

Donc, le savant Samuel est la véritable source de cette information centrale pour le récit, sans laquelle il nous serait difficile d'interpréter correctement les *Antiquitates*³.

Une nouvelle équivoque permet d'éclaircir la question des multiples déluges déjà évoquée dans plusieurs commentaires. Nous pouvons lire dans l'œuvre de Xénophon que les déluges de l'antiquité furent cinq au total : le premier et universel, à l'époque du premier Ogygie – Noé –, dura neuf mois ; le deuxième concerna seulement le Nil, au temps d'Hercule et Prométhée égyptiens, et se prolongea pendant un mois ; le troisième fut celui d'Ogygie d'Attique, et concerna cette région grecque pour deux mois ; le quatrième eut lieu en Thessalie, sous Deucalion, et dura trois mois ; le cinquième et dernier est appelé déluge pharaonique, et concerna l'Égypte pour trois mois à l'époque de l'enlèvement de la belle Hélène. Xénophon calcule 700 ans du premier à la naissance de Deucalion, donc de 782 ans d'Ogygie le Gaulois au quatrième déluge⁴.

Voici que celui que les Grecs pensaient avoir été le plus ancien et terrible des déluges n'avait en réalité été qu'un déluge local advenu presque 800 ans après le véritable déluge universel. Et le commentaire nous rappelle encore et encore l'ignorance des Grecs relativement aux temps les plus anciens, si l'on exclut Archiloque et Xénophon, qui ont pu puiser dans les sources barbares. Jean Annius rappelle que la source de Xénophon

¹ Ce mot étrusque-araméen est apparenté à l'hébreu *שֵׁט*. Il faut aussi comprendre que la divinité ancienne Hestia fut la divinisation d'un aspect spécifique de la femme de Noé, en tant que déesse du foyer. Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 210.

² « verum quae de bino Ogyge dicit notandum est, quod apud Hebreos et Arameos Gallym undam et inundationem significat ut noster Talmudista Samuele hunc mihi locum exponens dicebat. Asserit enim Gallos dici eos qui inundationem ymbriumque excessum passi essent », ma traduction. *Ibid.*, f. I iii v.

³ Nous avons même une date pour cette révélation, le 14/04/1493, qui est déclarée par Annius dans ses *quaestiones. Ut infra*, II, 16.

⁴ *Ibid.*, f. I iii r.

n'avait pas été une vaine histoire, mais la colonne de Sémiramis, un témoignage solide – archéologique dirions- nous – qui racontait la vérité, du moins du côté chronologique, sur la durée des temps passés. De suite, le commentateur nous propose d'approfondir chaque déluge plus en détail. Lors du premier déluge, les Olympe – dans le sens de montagnes très hautes – furent les premiers à sortir des eaux, et en particulier les Olympe d'Arménie, les monts Caspiens. En ce qui concerne le deuxième, Hercule et Prométhée sont respectivement l'Hercule égyptien, que l'on découvre avoir été appelé également l'Atlas Maure¹. Prométhée, aurait été son frère, donc fils également d'Osiris². La description des autres déluges est plus synthétique, et ce qui est le plus important dans le commentaire est de rappeler que, relativement au quatrième déluge, « quoique certains puissent prétendre que chez la légèreté grecque est la première et universelle [inondation], ils ne parviennent cependant à convaincre par aucun moyen ou avec aucun auteur³ ». Pour en savoir plus, il nous faudra consulter les « les très certaines annales assyriennes⁴ ».

La prochaine équivoque de Xénophon est relative à Protée. Dans l'Antiquité, il y aurait eu plusieurs Protées, dont l'un très ancien, et l'autre récent. Le premier Protée aurait été appelé *Saga* chez les Caspiens. L'autre Protée aurait été un sacerdote « du grand Protée phénicien⁵ » – c'est-à-dire le premier Protée – à l'époque du cinquième déluge. Le dernier Protée promut la construction des multiples temples et statues dédiés à l'ancien Protée dans les trois continents.

Xénophon ne semble pas s'apercevoir que le premier Protée n'est autre que Ogygie et Noé, comme nous le confirment l'adjectif de *saga* et la référence aux Caspiens, qui seraient les Scythes premièrement éduqués par le patriarche après le déluge universel. De plus, nous avons déjà lu le surnom Protée dans le commentaire à Properce, là où *protho* ramenait à la signification latine de *verto*. Par ailleurs, grâce à l'existence du deuxième Protée, le sacerdote égyptien, nous avons la confirmation que Protée n'est que la traduction en langue égyptienne du latin *Vertumne* et de l'Étrusque *Vadimon*, c'est-à-dire le surnom que Noé avait acquis une fois qu'il avait été divinisé par ses

¹ « Atlas Maurus » en latin. *Ibid.*

² La description du déluge de Prométhée se trouve dans le premier livre de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, cf., C. Sideri, *La fortuna di Diodoro Siculo fra Quattrocento e Cinquecento*, op. cit.

³ « quanquam levitas Graeca apud quosdam primam et universalem velint, nulla tamen ratione vel auctore persuadere », ma traduction. *Ibid.*, f. I iii v.

⁴ « certissimos annales Assyriorum », *Ibid.*

⁵ « Prothei magni Phenici », ma traduction. *Ibid.*, f. I v r.

descendants. Il était appelé ainsi à cause de ses connaissances en philosophie naturelle et en astrologie, ainsi qu'à cause de sa capacité de « vertere » que ses enfants stupéfiés lui reconnaissaient. Comme le commentateur nous l'indique, cette équivoque constitue en réalité le témoignage d'un ancien culte de Noé parmi les Égyptiens.

La dernière des équivoques concerne un personnage historique que nous avons déjà rencontré, Cadmos, qui a été si important pour la transmission des lettres aux Grecs. Cependant, et ce n'est pas désormais une surprise, il y eut cinq Cadmos en des moments divers de l'antiquité. Le premier fut le frère de *Phoenicius*, c'est-à-dire Phénicien, avec qui il régna dans la ville de Sidon à l'époque immédiatement postérieure à la fondation de la ville de Troie. Ainsi, cette partie de la côte correspondant au Liban jusqu'en Palestine, en particulier jusqu'à la ville d'Ascalon, aurait pris son nom du frère du premier Cadmos, en devenant la Phénicie, tandis que précédemment elle était nommée tout simplement Assyrie. Le deuxième homonyme, Cadmos, était le fondateur de la ville de Thébé en Béotie. Le troisième, fut également Thébain et tyran de cette ville. Le quatrième fit une guerre contre les Spartiates, tandis que le cinquième et le plus récent fut le Cadmos historique célébré par les mythographes, le mari d'Harmonie. Celui-ci est le Cadmos que nous avons déjà trouvé dans l'*Épithète* d'Archiloque, celui qui « en revenant de Phénicie, il apporta en Grèce pour la première fois seize lettres brutes qui n'étaient pas phéniciennes, mais qui ressemblaient aux caractères des Galates et des Méoniens¹ ». Les huit caractères manquants à l'alphabet grec que nous connaissons, ont été apportées « peu après par Palamède et Simonide, le médecin² ». De plus, Cadmos « enseignait à écrire en prose, lorsqu'auparavant, précédemment à l'introduction des lettres, ils [les Grecs] n'utilisaient que la poésie vernaculaire³ ».

Nous pouvons tirer des conclusions importantes de la lecture de Xénophon. Avant tout, le tout premier alphabet grec serait Galate – provenant des Gaulois d'Asie – et

¹ « rediens a phenicia detulit in Graeciam primus sexdecim numero litteras rudes non phenicas, sed Galatharum et Meonum persimiles caracteribus », ma traduction. *Ibid.*, f. I v v. Selon Diodore de Sicile, employé par Annius, Cadmos fut le premier qui amena les lettres phéniciennes en Grèce. Pour un résumé des théories anciennes sur l'origine de l'alphabet grec, cf., Jean Schneider, « Les traditions relatives à l'origine de l'alphabet grec dans les scholies de la *TEXNH* de Denys le Thrace », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°1, 2004, 120- 157.

² « paulo post Palamides et Simonides medicus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. I v v. Ces deux personnages auraient ajouté huit lettres supplémentaires à l'alphabet grec, selon le témoignage d'un fragment de Marius Victorinus, J. Schneider, « Les traditions relatives à l'origine de l'alphabet grec dans les scholies de la *TEXNH* de Denys le Thrace », *op. cit.*, *passim*.

³ « qui scribere docuit oratione soluta, cum ante litteras advectas atque post vernaculo solum carmine uterentur », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. I v v.

Méonien – les habitants de la Méonie, toujours en Anatolie, descendant de Dardanos fondateur de Troie. Comme pour les langues qui remontaient à l'âge d'or, les alphabets répandus parmi les premiers peuples dits barbares, tels que les Étrusques, les Assyriens et même les Gaulois, auraient une origine antédiluvienne, même adamique, et ils auraient été transmis par Noé à ses enfants après le désastre universel. Ainsi, comme ces langues avaient développé naturellement plusieurs dialectes en dépit de leur racine noachide commune, de la même façon l'alphabet adamique avait subi des variations spontanées chez les barbares postdiluviens. La variation alphabétique galate est celle que les Grecs reçurent d'abord. En outre, nous découvrons que, du moins chez les Hellènes, la poésie existait bien avant la prose.

Le commentaire croise les informations de Xénophon avec celles de plusieurs historiens anciens, pour confirmer l'importance historique de Phénicien, frère du premier Cadmos, ainsi que pour nous confirmer que la Palestine faisait partie de la Phénicie dans l'antiquité¹. De plus, la ville d'Ascalon serait l'une des anciennes tétrapoles postdiluviennes, dite la ville de Sémiramis, car la reine assyrienne fut conçue en cette ville. En outre, frère Jean Annius profite de cette mention pour nous rappeler que le père de Ninus, Jupiter Bélus doit être identifié son père et fils de Nemrod. Si Nemrod édifia la tour de Babel², la ville de Babylone aurait été construite définitivement seulement par l'épouse de Ninus, Sémiramis³. Pour ce qui concerne la tétrapole d'Ascalon, elle aurait été le siège d'une « très ancienne Académie phénicienne⁴ ». La dissertation d'Annius sur l'antiquité de l'Académie phénicienne est très complexe et concerne une interprétation de l'Ancien Testament à l'aide des commentaires de Nicolas de Lyre et de Thomas d'Aquin, mais elle nous permet finalement de comprendre plus clairement l'histoire des tétrapoles, c'est-à-dire des premières villes postdiluviennes.

Avant tout, pour ce qui concerne la région phénicienne d'Ascalon, elle est à identifier également avec Canaan. La tétrapole phénicienne était composée respectivement, outre d'Ascalon, d'autres villes parmi les plus anciennes du monde, comme le port de Jamnia⁵, qui devait son nom à Janus. Dans la même région cananéenne de la tétrapole ascalonienne se trouvaient la tétrapole d'Hébron et de Debir, deux

¹ *Ibid.*, f. I v v.

² *Genèse*, 4, 17- 24.

³ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. I vi r.

⁴ « Phoenicum vetustissima Achademia », ma traduction. *Ibid.*

⁵ *Macchabées*, II, 12. Aujourd'hui Yavné en Palestine.

importantes villes lévitiqes. Selon le livre de Josué, décrivant la conquête de Canaan par les douze tribus d'Israël, les noms les plus anciens d'Hébron et de Debir étaient respectivement Qiryath- Arba¹ et Qiryath- Séfèr². La première était évidemment une tétrapole par son nom, *arba* signifiant quatre dans l'ancienne langue noachide – ou plus simplement en hébreu –, « autrement dit, en Grec tétrapole et en latin ville de quatre [carrée] ³ ». La deuxième, pour les mêmes raisons étymologiques, était le siège de l'Académie phénicienne, la ville du livre, donc de l'écriture, donc des lettres : « c'est là que les premières lettres et les mémoires des Assyriens et des Phéniciens ont été rédigés dans des livres, et c'est là que se trouvait l'ancienne Académie⁴ ». Il s'agit bien du lieu de naissance de l'historiographie postdiluvienne.

Pour ce qui concerne Hébron, elle avait été habitée originellement par quatre seigneurs, et ceci est une deuxième raison pour son nom *Arba*, qui est également le nom du père d'Anaq qui la gouverna avec ses trois fils – encore un fois quatre. Ce dernier fut, comme le raconte le livre de Josué⁵, chassé par Caleb de la tribu de Juda. Toutefois, bien plus curieux, ces quatre hommes d'Hébron n'étaient pas seulement puissants, mais ils étaient proprement des géants. Une autre tétrapole ancienne, cette fois en Égypte, avait été également édifiée par les géants sept ans après la construction d'Hébron et de Babylone⁶. Il s'agit de la ville de Tanis, qui tirait son nom des *Titani*⁷, c'est-à-dire des titans ou des géants, des fils de Noé nés après le premier déluge⁸. Parmi les tétrapoles

¹ *Josué*, 15, 13. קְרִיַת אַרְבַּע, littéralement la ville des quatre. Dans le commentaire d'Annius *Chyriat Arba* ou *Kyriat Arba*.

² *Josué*, 15, 14. קְרִיַת סֵפֶר, littéralement la ville du livre. Dans le commentaire d'Annius *Chyriat Sepher*.

³ « idest graece tetrapolis, Latine vero urbs quadrata », Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. I vi v.

⁴ « ibi primum litterae ac memoriae Assyriorum et Phenicum libris mandatae fuerunt et proscorum fuit Achademia antiqua », *Ibid.*

⁵ *Josué*, 15, 13.

⁶ Cf., Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs*, I, VII. Cf., Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs*, *op. cit.*, p. 23. Sur les géants égyptiens de la ville de Tanis, cf., « Or, Hébron fut construite sept ans avant la ville de Tanis. C'est pourquoi on croit que la descendance des géants est venue d'Hébron en Égypte ». « Fuit autem Hebron septem annis edificata ante urbem thanim. Unde et ab ebron semen gigantum in egyptum descendisse creditur », ma traduction. Pierre le Mangeur, *Historia scholastica*, s.l., s. n., 1486, f. [61 v].

⁷ Les Titans- Géants d'Annius proviennent probablement de Nicolas de Lyre. Cf., W. Stephens, « 'De historia gigantum' », *op. cit.*, p. 81. Tanis reviendra plusieurs fois dans les *Commentaria*, car cette ville est liée aux événements postdiluvien racontés par Bérosee, *ut infra*, II, 12.

⁸ Dans Bérosee nous apprenons quel les géants différents des titans, et qu'il y eut également deux types de titans. Les premiers étaient des fils postdiluvien de Noé, les deuxièmes des géants tyranniques. *Ut infra*, II, 12.

anciennes, frère Jean Annius nous rappelle également Samothrace, d'où provenait Harmonie, femme du dernier Cadmos, ainsi que la ville de Ninive, fondée par Ninus.

Cela nous permet d'apprendre un détail qui n'est absolument pas secondaire : tous les personnages historiques qui ont vécu avant et immédiatement après les déluges, dont Noé et ses nombreux enfants, étaient des géants. Comme nous l'avions déjà évoqué lors de la lecture de Caton, il ne s'agit pas d'une allégorie : ces hommes et ces femmes étaient littéralement gigantesques, et vivaient beaucoup plus longtemps que nous¹. *Mundus senescit*, et les anciens humains sont devenus de plus en plus petit avec les temps, jusqu'à notre taille actuelle. Ainsi, l'académie phénicienne de Debir, près d'Ascalon, avait été fondée et fréquentée par des géants lettrés, des géants historiens pour la précision, et Xénophon en conservait une faible mémoire grâce à ses sources barbares.

Pour revenir à la question des villes, le monde postdiluvien ne connaissait pas seulement des tétrapoles, mais aussi des tripoles, des duopoles et même des monopoles. La tétrapole était la ville principale du royaume ou de la région prise en considération, une capitale, la tripole était la ville plus importante d'une province, la duopole, une ville riche, et la monopole un simple village².

La partie suivante, généralise le schéma des tétrapoles à l'intérieur du récit biblique, et toute ville de l'Ancien Testament semble avoir été constituée de quatre, trois, deux ou une colonie ou villes mineures proches les unes des autres qui se seraient fondues en une seule grande ville. D'ailleurs, même Jérusalem aurait été une tétrapole³ composée par Sion, Moriyya⁴, Salem⁵ et Jébus⁶. Ainsi, Jérusalem était la métropole faite des quatre villes et habitée par les douze tribus d'Israël. Quelle autre ville dans le monde avait été composée de quatre villes et était la capitale ou métropole de douze tribus, qui étaient passées à l'histoire sous le nom de dodécapole ? Viterbe, tétrapole capitale de l'empire des douze tribus étrusques.

Toutefois, avant de passer à Viterbe, nous découvrons aussi la genèse de Rome : Romulus « transformant le village de Rome [*oppidum*] en ville [*urbs*]⁷ », en unissant avec

¹ Pour une bibliographie au sujet, cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, op. cit., p. 95- 230.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. I vii r.

³ *Ibid.*, f. vii v.

⁴ La montagne du sacrifice d'Isaac, *Genèse*, 22, 3.

⁵ La ville du roi sacerdote Melkisédeq, *Genèse*, 14, 18.

⁶ Un autre nom pour Jérusalem en *Juges*, 19, 10.

⁷ « oppidum Romam in urbem convertens », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. I vii v.

un mur d'enceinte les quatre centres habités de Rome, *Velia*¹, *Germallia*² et Forum, autour du Palatin³. Le commentaire à Xénophon se termine sur « la même Étrurie, ville royale des Étrusques et de Janus⁴ », que nous connaissons sous le nom de Viterbe, la Rome avant Rome, la Jérusalem avant Jérusalem. Annius de Viterbe opère une identification étymologique de la toponomastique viterboise, encore existante, avec des mots étrusques araméens, pour démontrer que :

Vetulonia, qui signifie *le chef des douze Lucumons et des douze peuples de l'Étrurie* [mes italiques], était donc le chef, c'est-à-dire la capitale, des douze rois. Cela est également confirmé par sa dignité et sa fonction, car c'était à Vetulonia qu'incombait le pouvoir de décerner les faisceaux [de licteur] et les commandements⁵

La transformation des villes en tétrapole, ce passage historique des *oppida* à la *urbs*, est fondamentale pour comprendre la prérogative sacrale des villes de l'antiquité. La véritable ville est un tétrapole douée de *pomerium*, ou dans les termes que nous avons appris de Xénophon, d'un Olympe : cela fait des tétrapoles des villes- temples. Sémiramis serait donc la véritable fondatrice de Babylone, car elle seule aurait uni les quatre *oppida* que Nemrod édifia autour de la tour de Babel⁶. Elle seule avait fourni Babylone d'un Olympe, en consacrant la ville à l'idolâtrie de Bélus, ainsi que Viterbe/Volturrena/Vetulonia/Étrurie avait été consacrée à Janus Vertumne, en tant que *Fanum*, et Jérusalem au dieu unique.

¹ Un petit village situé sur la colline Velia, l'une des propages du Esquilin.

² L'endroit où furent abandonnées Romulus et Rémus : *Germallia* dérive ainsi de *Germani*, c'est-à-dire les deux frères germains.

³ Il s'agit de l'*urbs quadrata*. Tout cela sera expliqué plus en détail par Fabius Pictor, *ut infra*, II, 10.

⁴ « ipsa iani et Etruscorum regia Etruria », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Vetulonia [...] idest princeps currulium xii Lucumonum et popolorum xii Etruriae. Quare erat princeps idest regia xii regum. Probatur etiam a dignitate et officio, quia penes illam ius erat dandi fascas et imperia », ma traduction. *Ibid.*, f. I viii r.

⁶ Le rôle de Sémiramis comme fondatrice de Babylone n'est aucunement une invention annienne, comme il a été écrit ailleurs – dans la réfutation d'Annius par Sigismondo Tazi comme racontée par Manuela Garfagnini Doni, *Il teatro della storia fra rappresentazione e realtà : storiografia e trattatistica fra Quattrocento e Seicento*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 2002, p. 63- 132 –, mais provient d'une interprétation de Giovanni Tortelli (1400- 1466), dans le *De Orthographia*, où il décrit l'expansion de la ville par la reine et la construction d'une nouvelle muraille. En effet, Annius cite souvent l'œuvre de Tortelli, parfois avec des éloges. Je prends comme référence une édition chronologiquement proche des *Antiquitates*, celle de Venise 1493, G. Tortelli, *Orthographia*, Filippo Pinzi, Venise, 1493, f. x ii r.

9. Le neuvième livre. Les commentaires du même frère Jean Annius sur La division et chorographie d'Italie de Sempronius

Avec le neuvième livre, nous retournons à la thématique des origines de la péninsule italienne que nous avons déjà explorée en compagnie de Myrsile et de Caton, mais sous un point de vue chorographique. La préface présente tout de suite « Caius Sempronius, homme illustre parmi les Romains¹ », s'agirait-il de Caius Sempronius Tuditanus (II^{ème} siècle av. J.- C.) ? Peut-être, mais nous savons pour certain – nous assure le commentateur – que son œuvre, avec les fragments de Caton et Myrsile, était l'une des sources des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse². Semblablement à la division géographique de la péninsule italienne opérée dans Caton, la chorographie de Sempronius distingue entre Italie apennine, cisapennine et transapennine.

Le premier passage de Sempronius pose cette distinction, en transmettant également les noms des peuples qui habitaient chaque région : on y retrouve les Vénètes et les Liguriens, et les plus anciens Rhètes au nord, ainsi que les Salentins et les Bruttians au sud. De plus, l'ancien géographe latin tient à spécifier que des « aborigènes grecs³ » qui habitaient la Grande Grèce sont arrivés postérieurement aux autres peuples, même après la conduite d'Énotros Arcadien⁴.

Le commentaire suivant ce bref fragment nous informe que la source de Sempronius est Fabius Pictor, que l'on retrouvera également parmi les *Antiquitates* du recueil⁵. Après avoir répété les propos de Sempronius à l'appui d'autres autorités telles que le géographe Claude Ptolémée (v. 100- v. 168), frère Jean Annius souligne la puissance de l'empire des anciens Toscans. En effet, les Rhétiens ne seraient qu'une dérivation d'une colonie étrusque dans le nord au-delà des Apennins. D'ailleurs, les Étrusques avaient effectivement fondé des colonies, une autre dodécapole pour

¹ « Caius Sempronius vir inter Romanos illustris », ma traduction. *Ibid.*, f. K r.

² « Parmi les écrivains romains les plus érudits se trouvent Porcius Cato, qui a rassemblé avec la plus grande diligence les origines des villes d'Italie, et Caius Sempronius » ; « Doctissimi autem romanorum scriptorum, in quibus est Porcius Cato, qui urbium Italiae origines diligentissime collegit, et Caius Sempronius », ma traduction. Denys d'Halicarnasse, *Dionysii Halicarnasei originum sive antiquitatum Romanarum*, *op. cit.*, p.[11].

³ « aborigines graeci », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. K r. Les Aborigènes grecs ne sont pas les Aborigènes chamitique, mais une peuplade grecque bien postérieure. Cela pose une distinction entre les aborigènes dont écrivit Denys d'Halicarnasse et les véritables aborigènes autochtones.

⁴ Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, *op. cit.*, p. 327.

⁵ *Ut infra*, II, 10.

l'exactitude, dans la plaine padane jusqu'à la Vénétie¹. Pour en savoir plus sur la grandeur de l'empire toscan, nous devrions cependant lire les « soixante- sept livres abrégés² » d'Annius de Viterbe³.

Une deuxième partie de la chorographie de Sempronius concerne la division des Alpes, et confirme les soupçons du commentateur relativement à la relation étrusque rhétique : « à l'exception des Liguriens, l'origine des Étrusques est bien connue dans toutes les régions alpines, notamment auprès des Rhètes⁴ ». Cette fois, grâce au témoignage que nous venons de lire, le commentaire propose une origine étrusque pour tous les peuples habitants aux pieds des Alpes à partir de la ville de Nice jusqu'à Vérone. Cela, parmi une série d'intéressantes spéculations toponomastiques, ainsi que plusieurs événements mineurs soutenus ponctuellement par l'autorité de Bérose.

Après cette introduction relative aux Alpes, Sempronius poursuit sa description en descendant vers le sud, au long des Apennins jusqu'en Sicile. Avec les Toscans, les Liguriens sont parmi les peuples qui intéressent le plus ce passage : ils auraient été fondés par Ligurien de Phaéon⁵ et par Génie⁶, avant l'arrivée des Grecs. Leur domaine s'étendait de Nice jusqu'aux Alpes Apuanes, habitées par les Étrusques, « surnommé anciens Gaulois⁷ ». Donc, Caius Sempronius connaissait aussi la distinction entre anciens Gaulois et Gaulois de France ? Il semblerait que oui, car, en décrivant les peuples habitants au long du Tibre, il parle des « Ombriens, premiers enfants des anciens Gaulois⁸ ». Les Ombriens, comme les Sabins et les Samnites habitant le centre de l'Italie, auraient tous reçu, peu avant la chute de Troie, les « sciences Étrusques⁹ ».

¹ *Ibid.*, f. K v. Pour cela Annus interprète Tite Live, qui posait un lien linguistique entre Étrusques et Rhètes. Toutefois, si pour Tite Live cela serait un témoignage de la provenance nordique des anciens Toscans, pour Annus il s'agit d'une preuve de l'origine étrusque des Rhètes. La dodécapole padane provient également du même passage de Tite Live. Tite Live, *Histoire romaine*, V, 33, 7- 11.

² « septem et sexaginta Epithomatum libros », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. K v.

³ Vous croyez que ces livres existent ? Non ! Comme beaucoup d'autres ouvrages mentionnés, les 67 livres abrégés sur la grandeur de l'empire toscan n'existent pas en dehors des mentions dans les *Antiquitates*.

⁴ « omnibus alpinis exceptis Lyguribus notissima origo Etrusca est, praecipue Rhetiis », ma traduction. *Ibid.*, K ii r.

⁵ « Phaeton Lygure » en Latin. En croisant les informations de Bérose, il s'agirait du Roi d'Éthiopie, venu en Italie au V^e siècle après le déluge universel. *Ut infra*, II, 12, E.

⁶ « Genius » en Latin.

⁷ « cognomine veteribus gallis », ma traduction. *Ibid.*, K ii v.

⁸ « Umbri, prima veterum Gallorum proles », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « disciplinas Etruscas », ma traduction. *Ibid.*, f. K iii r. Nous découvrirons avec Bérose, qu'il s'agit des *libri rituales* anti diluviens de Noé, *ut infra*, II, 12.

Les pages suivantes du commentaire interprètent l'origine étymologique de toute toponymie dont Sempronius fait mention, ainsi qu'une date approximative de fondation, qui peut être aisément démontrée en croisant les données linguistiques avec les événements narrés par les autres *Antiquitates*. Ainsi, la métropole des Liguriens serait la ville de Gênes, elle-même de fondation étrusque, car créée par Janus Génie, d'où elle tire son nom. Cela est confirmé par la colline de Carignano¹, dont le sens originel serait *Carym Ianus*², c'est-à-dire « la vigne de Janus³ » dans l'ancien dialecte local de la langue noachide. Les Liguriens prirent leur nom successivement, à l'arrivée de Ligurien, fils de Phaéton, qui mélangea son peuple aux Toscans maritimes. La même opération est effectuée, comme dans les commentaires de Caton, pour de nombreuses villes italiennes, particulièrement pour les Sabins et les Samnites, qui ne doivent absolument pas être considérés d'origine grecque : leurs noms aussi dérivent des Étrusques, comme il est confirmé par les mutations phonétiques du mot *saga*. Parmi les témoignages⁴ archéologiques les plus convaincants lors d'une toponymie, les pierres énormes qu'Hercule égyptien jeta lors de son combat brutal contre les géants qui tyrannisaient l'Italie après l'Âge d'or, semblablement encore visibles sur la côte Tyrrhénienne⁵.

Ensuite, le commentaire nous confirme que ce furent les Étrusques, ou anciens Gaulois, et non Pythagore ou des Grecs, qui enseignèrent leurs anciennes disciplines ou sciences aux autres peuples italiens. C'est le cas, par exemple, des anciens Sabin – dont le nom dériverait de *saga*, comme nous avons lu – : « c'est pourquoi ils ont reçu des Étrusques cette institution de vie austère et sévère, ainsi que la loi divine et humaine, ainsi que d'autres disciplines⁶ ». Nous rencontrons également les quatre lettres sacrées de l'ancienne tétrapole de Viterbe, *F.A.V.L.*, représentant l'acronyme des quatre *oppida*

¹ Qui est aussi un quartier historique de Gênes.

² קָרְמַן יָנִי, cette étymologie est probablement construite à partir du mot hébraïque pour le Mont Carmel, étymologiquement « la vigne de dieu », à côté de Haïfa. Les lieux de l'histoire sacré sont déplacés systématiquement de cette manière en Italie. En effet, la vigne du seigneur, qui indique métaphoriquement la terre promise, est ici modifiée dans la vigne de Janus, faisant de l'Italie une sorte de terre promise postdiluvienne.

³ « Vinea Iani », ma traduction. *Ibid.*, f. K ii v.

⁴ Le commentaire emploie régulièrement le mot *argumentum*, que je rends avec témoignage, preuve, indice.

⁵ *Ibid.*, f. K iii r.

⁶ « idcirco ab Etruscis habuere, uti tetram illam et severam vitae institutionem, ita et ius divinum et humanum atque alias disciplinas », ma traduction. *Ibid.*, f. K iii v.

composant la *urbs quadrata* des Étrusques¹ : ses habitants auraient été ainsi surnommés les « Faules² ».

De cette manière, le récit du commentaire se tourne comme d'habitude à l'empire étrusque et à sa capitale. Nous lisons maintenant que *Volturrena* prit son nom d'un autre surnom de Noé – et non seulement de la racine *Vol* et de ses tours³ – celui de *Volturnus*, qui signifie le dieu du Tibre. Cela est prouvé à travers l'énigme étymologie étrusque araméenne certifiée par Samuel, ainsi que la respectable référence à l'antiquaire latin Varron (116 av. J.- C.- 27 av. J.- C.) : « pour cette raison, Volturnus est le dieu du Tibre en Étrurie, ainsi nommé en référence à la capitale de l'empire, la ville de Volturna, située en dehors du Latium⁴ ». Volturna est effectivement Volturrena, car, Samuel le confirme, « Turrena ou par syncope Turna⁵ ». Nous nous souvenons d'ailleurs que le Tibre est la limite sud de la Toscane ancienne, suite à la division voulue par Noé dont nous avons lu dans Caton.

L'œuvre de Sempronius continue avec une division de celle qu'il nomme la plaine d'Italie. Ce passage concerne en effet la plaine padane, et la division naturelle offerte par le fleuve Po ; Sempronius en profite pour rappeler que toute la Gaule cisalpine était habitée par les Toscans, et que seulement dans un deuxième moment les Gaulois – les Gaulois de Gaule – arrivèrent en laissant leur nom à cette région. Mantoue, en particulier, serait d'origine étrusque, une relique du temps précédant l'invasion. La ville de Adria, d'où la mer Adriatique est également étrusque. Même Vérone d'ailleurs, nous dit Sempronius, dérive de la famille étrusque *Vera*, et il s'agirait d'une colonie de la Toscane transpadane. En outre, cette colonie était la limite historique des Étrusques avec les Vénètes. Ces derniers, préexistants les Grecs, se mélangèrent postérieurement aux exilés troyens⁶.

¹ L'acronyme pour les quatre *oppida* qui forment la tétrapole, qui s'appelaient – ils avaient d'autres *cognomina* aussi – *Fanum*, *Arbanum*, *Vetulonia* et *Longula*. Annius reviendra sur la signification de FAVL plusieurs fois dans les *Commentaria*, mais spécialement lors du décret de Didier et pendant les *quarante questions anniennes*. *Ut infra*, II, 15- 16.

² *Ibid.*, f. K iii r. En ce passage on touche aussi à l'origine viterboise de la dynastie byzantine des Paléologues, ainsi que des généraux Bélisaire et Narsès, que je n'ai pas l'espace d'approfondir, comme beaucoup d'autres sujets fascinants. Cf., Pietro Egidi, « Intorno ad una leggenda viterbese sull'origine dei Paleologi », *Archivio della Società Romana di Storia patria*, 22, 1899, p. 539- 558.

³ Comme nous l'avons lu dans le commentaire à Myrsile et à Properce, *ut supra*, II, 2 ; II, 6.

⁴ « et ita Volturnus est deus thyberinus Etruriae, dictus a capite imperii extra Latium urbe Volturna », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. K iiiii v.

⁵ « Turrena sive per sincopam Turna », ma traduction. *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, f. K v r- v.

Comme dans les passages précédents, le commentaire reprend les mots, les lieux et surtout les villes mentionnées par Sempronius pour en approfondir l'origine étrusque, en fouillant chaque région historique du nord de l'Italie. En général, la Gaule cisalpine, à distinguer de la transalpine « que nous appelons vulgairement France¹ », est en bonne partie appelée aujourd'hui Lombardie, à cause des Lombards « qui sont Germains² ». Ce n'est que le quatrième nom que la plaine du nord de l'Italie a eu, car, premièrement, elle était appelée *Phaetontea*, de Phaéton. Pour connaître l'identité de Phaéton, ancien prince égyptien et premier roi des Éthiopiens, nous devons consulter les antiquités de Bérose le Chaldéen. Pour le moment, il nous suffit de savoir que c'est lui qui, le premier, domina de la Ligurie jusqu'à la Vénétie, et que seulement plus tard le troyen d'Antenor s'unit aux phaétontéens vénètes. Après avoir éclairci l'origine étrusque de Vérone, Mantoue, Parme et Bologne, le récit s'arrête sur la capitale *Volturrena*.

Un autre passage de Sempronius concerne l'Italie centrale, au sud de la plaine padane. Le géographe latin s'arrête principalement sur la puissance toscane et sur le fleuve Volturnus, témoignant le deuxième nom pour le Tibre et le lien qu'Annius nous avait déjà anticipé. De plus, il témoigne de l'entreprise herculéenne contre les géants, en mentionnant le célèbre jet de pierres. Enfin, Sempronius témoigne de la tentative échouée de conquête de Cuma de la part des Étrusques³.

De nouveau, le commentaire suit le texte pour explorer les origines des villes du milieu de l'Italie, ainsi que de l'ancienne centre étrusque de Populonia, sur la côte toscane. La question de l'invasion manquée de Cuma⁴ démontre au contraire les limites de la zone d'influence maritime étrusque dans le sud d'Italie, en Campanie, à la hauteur de la ville étrusque de Capoue.

Nous arrivons à la dernière partie de la chorographie de Sempronius, concernant le Latium et Rome. Le texte change de style, et prend de l'espace pour nous expliquer les origines correctes de la région et de la ville, avec des détails chronologiques pour nous orienter. L'origine du Latium est à retrouver dans Saturne, qui habita la rive droite du Tibre avec les anciens aborigènes – à ne pas confondre avec les aborigènes grecs ! –, les

¹ « communi nomine dicimus Franciam », ma traduction. *Ibid.*, f. K v v.

² « qui Germani sunt », ma traduction. *Ibid.*

³ *Ibid.*, f. K vi v- L r.

⁴ Il s'agit d'une référence à la bataille de Cuma de 474 av. J.- C., entre la flotte syracusaine et celle étrusque. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XI, 51.

Ombriens et les *Cameseni*. Il s'agit de la même origine du Latium, la *Saturnia tellus*¹, à l'époque de l'Âge d'ordont parlait Caton dans ses fragments. Sempronius est donc la source principale de plusieurs argumentaires que nous avons déjà trouvée dans les commentaires et dans d'autres sources du recueil. Le but de ce passage est de montrer que Rome précède sa fondation romulienne, en accord avec de sources plus anciennes que Sempronius ne mentionne pas².

Nous lisons que Faustulus, le pasteur qui retrouva les deux jumeaux – Romulus et Rémus – serait un étrusque, qui nomma les deux *Rumulus* et *Rumus* « qui sont des noms étrusques³ », car *Ruma*, nous dit Sempronius, signifie mamelle dans le langage des anciens Toscans⁴. Cela est évident, car les deux furent nourris par la mamelle de la louve, d'où aussi le nom de l'arbre *ficus ruminalis* là où les frères furent allaités⁵.

Nous découvrons de suite que non seulement Rome a des origines fondamentalement étrusques, mais même que le nom secret de Rome aurait été étrusque et probablement lié à Janus⁶. D'ailleurs, un *oppidum* nommé Rome avait été déjà fondé 800 ans avant Romulus par Roma, la fille d'Italus, dont nous avons lu en Myrsile. Comme nous le savions déjà grâce aux commentaires à Xénophon, Sempronius nous dit que ce fut Romulus qui creusa le fossé sacré – l'Olympe – autour du Palatin, en fondant la tétrapole : « mais Romulus a transformé le simple village de Rome en une cité carrée⁷ sur la colline du Palatin, et en a fait une cité royale, divisée en quatre quartiers⁸ ». Ainsi, il unissait Rome, Velia et Germallia – là où se trouvait le *ficus ruminalis* –, et la « cabane de Romulus⁹ » sur la même colline Palatine. Sempronius concorde avec Varron, Tite Live et Plutarque pour la date de fondation de la ville, 753 av. J.- C.¹⁰, et prends soin d'expliquer

¹ Or, la *Saturnia tellus* peut bien être la période du premier Saturne en Italie, Noé, ou celle du Saturne scythique, Sabatius Saga. Les *Antiquitates* latines comme Sempronius font confusions entre les deux, et nous les suivons dans leur confusion : leur mémoire des événements passés était déjà corrompue. Pour la *Saturnia tellus* en ce passage, cf. par exemple Virgile, *Géorgiques*, II, 173.

² Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f L v.

³ « quae sunt nomina Etrusca », ma traduction. *Ibid.*, f. L ii r.

⁴ Cf., Plutarque, *Vie de Romulus*, 6, 1.

⁵ *Ibid.*, 4, 1.

⁶ Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f L v.

⁷ Le terme de *urbs quadrata* pour Rome est effectivement utilisé par Virgile, *Énéide*, 8, 357.

⁸ « at Romulus solum ex oppidulo roma in Palatino colle quadratam et regiam reddidit, cuius quattuor portiones erant », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. L ii v.

⁹ « aedes Rumuli », ma traduction. *Ibid.*

¹⁰ Cela n'est pas écrit explicitement, mais Sempronius nous dit que Rome fut fondé environ 430 années après la chute de Troie, à l'époque de la septième olympiade. Cela nous amènerait environ à la date canonique. Les sources de Sempronius sont, indirectement, les annales de la monarchie des Grecs, et donc Archiloque. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. L iii r. Pour la chronique

le rituel de la création du pomerium, effectué par Romulus avec l'aide de ses « amis les devins étrusques¹ », qui s'occupèrent de la consécration de l'Olympe². De plus, Sempronius nous informe aussi de l'horoscope natal de la ville, peut-être un ancien héritage étrusque : « onzième calende de mai [21 avril], entre deux et trois heures, le Soleil dans le Taureau, la Lune dans la Balance, Saturne, Vénus, Mars et Mercure dans le Scorpion et Jupiter dans les Poissons³ ». Ce thème astrologique est confirmé par l'autorité d'un ancien astronome latin, « comme le rapporte Lucius Carrutius, le plus expert parmi les mathématiciens⁴ ».

Là où Caton avait terminé son récit avec la fin des disciplines et de l'empire étrusque à cause des Romains grécisés, Sempronius nous parle du début de Rome grâce aux mêmes Étrusques, surnommés anciens Gaulois, et de leur première confédération et amitié avec les Romains. En effet, les anciens Toscans auraient habité la tétrapole romaine depuis sa fondation, avec les Sabins. « Ce sont les véritables antiquités et origines de l'Italie ancienne ainsi que de la ville de Rome⁵ », et Sempronius concorde avec Caton sur le danger des mensonges grecs à propos : « il est si évident qu'ils [les Grecs] font preuve d'une telle impudence et vantardise qu'ils prétendent être les fondateurs de tous les nations, empires et villes les plus illustres, en recourant fréquemment à des mensonges éhontés⁶ ».

Pour nous, qui avons déjà lu la fin de cette histoire avec Caton, la trahison des Romains paraît encore plus terrible et dramatique : la responsabilité revient aux mensonges grecques, si éloquents et haineux, mais aussi aux Romains, qui se sont laissé séduire par ces mêmes mensonges, en oubliant leurs véritables origines étrusques. À

d'Eusèbe de Césarée et Saint Jérôme, la fondation de Rome pourrait remonter également à l'année 755 av. J.- C. Eusèbe de Césarée, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus, op. cit.*, p. 88b.

¹ « amicis vatibus Etruscis », ma traduction. *Ibid.*, f. L ii v.

² Qui est identique à l'explication donnée par Plutarque, *Vie de Romulus*, 11, 1- 5.

³ « xi kalendas Maias hora inter secundam et tertiam, sole in Tauro, Luna in Libra, Saturno, Venere, Marte, Mercurio in scorpione, et Jove in piscibus », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. L ii v.

⁴ « ut tradit Lucius Carrutius mathematicorum peritissimus », ma traduction. *Ibid.* Je n'ai trouvé aucun Lucius Carrutius, sinon dans des citations de Sempronius par d'autres auteurs jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Il s'agit probablement d'une construction faite à partir de Lucius Tarutius Firmanus (I^{er} siècle av. J.- C.), ami de Varron, mentionné dans Plutarque, *Vie de Romulus*, 12, 1- 6.

⁵ « Haec sunt vere tam priscae Italiae quam urbis Romae antiquitates et origines », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. L iii r.

⁶ « tanta videlicet imprudentia cum eorum iactantia est, ut omnium gentium et imperiorum atque urbium preclarissimarum se conditores esse apertis saepe mendaciis conscribant », ma traduction. *Ibid.*, f. L iii v.

l'époque de Sempronius – le II^e siècle av. J.- C. ? –, l'impudence grecque était arrivée presque au point de faire croire aux Romains que leur ville aussi prenait ses origines des Hellènes...

Le dernier commentaire à la chorographie de Caius Sempronius suit seulement partiellement la source. Certes, il nous rappelle que le Saturne du Latium est à identifier au Saturne égyptien, dit *Cameses* – c'est-à-dire Cham, le troisième fils de Noé –, et qu'il gouverna par la volonté de Janus – Noé. Ainsi, la Toscane était surnommée Janicule par Janus, tandis que le Latium était appelé Saturnin à cause de Saturne¹. Il y a même un ordre chronologique dans l'alternance de ces deux personnages historiques : en premier Janus/Noé gouverna l'Italie entière, après ensemble avec Saturne/Cham, après de nouveau tout seul².

Suite à cet éclaircissement, frère Jean Annius déplace le discours sur l'enfance de Romulus et Rémus, ou *Rumulus* et *Rumus* plus correctement, ainsi que sur l'étymologie de leur nom. Encore plus intéressant, l'explication donnée par le commentateur sur le nom occulte de Rome³. Nous savons que la ville avait un nom secret, qui était le nom d'une divinité protectrice de l'*urbs* : si jamais ce nom fût été vulgarisé, les ennemis de Rome auraient pu pratiquer le rituel de l'*evocatio* pour éloigner le dieu tutélaire de la ville. Il s'agit d'une question à prendre au sérieux, spécialement si nous savons que toute tétrapole de l'antiquité était consacré dans un Olympe à une ou plusieurs divinités. Cela, malgré le fait que, nous le savons désormais, celles-ci n'étaient que des hommes déifiés. Annius nous explique que les Étrusques pratiquant l'*etrusca disciplina*⁴, avait effectué un rituel d'occultation du nom divin, « le rituel et le mystère dont seuls les Talmudistes Kabbalistes se servent maintenant dans la discipline qu'ils appellent la Kabbale⁵ ». Les

¹ Ici, il s'agit bien évidemment de Noé et de son descendant Sabatius Saga, premier roi de Scythie et Arménie. Sur l'Italie partagée entre Janus et Saturne, et la fondation des respectives villages : Virgile, *Énéide*, VIII, 543- 547 ; Macrobe, *Saturnales*, I, 7, 20- 24.

² *Ibid.*, f. L ii r.

³ Pour la question du nom occulte de Rome, cf. Chiara O. Tomasi, « Il nome segreto di Roma tra antiquaria ed esoterismo. Una riconsiderazione delle fonti », *Studi Classici e Orientali*, vol. 60, 2014, p. 187- 219.

⁴ Cf., Cicéron, *De divinatione.*, I, 72 ; II, 42 ; II, 49. Nous apprendrons dans la *Defloratio* de Bérose, que l'*etrusca disciplina* est un savoir fondé sur les livres antédiluviens de Noé. *Ut infra*, II, 12.

⁵ « cuius ritu ac mysterio, nunc soli Talmudistae Caballari utuntur, in disciplina quam vocant Caballa », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. L iii r. Cf., M. Procaccia, « Talmudistae Caballari e Annio », dans *Cultura umanistica a Viterbo Atti della giornata di studio per il V Centenario della Stampa a Viterbo*, Viterbe, Roma nel Rinascimento, 1991, p. 111- 121. J'utilise ici la traduction française *Kabbale*, se référant à la tradition juive, et non celle des occultistes *Cabale*. Cf. Charles Mopsik (tr.), *Le Zohar – Genèse, tome I. Préliminaires, Beréshit, Noah, Lekh Lekha*, Paris, Verdier, 1981, p. 15. En ce qui concerne la Kabbale, cf., *Id.*, *Cabale et Cabalistes*, Paris, Bayard, 1997.

Étrusques étaient ainsi des kabalistes, connaissant les rites secrets qui lient les noms aux mystères, pouvant conduire la présence divine sur terre, ce qui pourrait être aussi compris comme une sorte d'*evocatio*¹. Cela signifie, pour nous qui avons lu aussi les autres *Antiquitates* et *Commentaria*, que la kabbale était l'une des disciplines apprises aux hommes, et en particulier aux Toscans, par Noé après le déluge universel, et qu'elle remonterait par conséquent à Adam lui-même. D'ailleurs, Kabbale ne signifie pas la *Tradition* ? Ainsi, le devin étrusque appelé par Romulus s'occupa du rite « à travers des mystères et certaines lettres, en extrayant le nom de la ville du nom du dieu sous lequel la protection [de la ville] était placée² ». Le même rituel de l'*evocatio*, qui permettait aux sacerdotés étrusque-romains d'invoquer à Rome les divinités protectrices des villes ennemies à vaincre, serait en réalité un héritage noachide de l'art occulte kabbalistique. La chose, peut-être la plus bizarre, est que, dit le commentaire, « cela perdure dans la discipline des Pontifes, en tant que sacrement³ » : Alexandre VI connaissait-il le nom secret de Rome et le rituel de l'*evocatio* ?

Curieusement, le commentaire n'approfondit pas un détail si central comme celui du thème astrologique de Rome. Au contraire, « je ne pense pas que celle-ci était la position des étoiles, car je pourrais le prouver par de nombreuses raisons, si cela était approprié et pertinent pour cette problématique et cette œuvre⁴ ». Enfin, pour ce qui concerne les mensonges grecs, Annius nous informe qu'il publiera bientôt un traité au sujet⁵.

¹ En ce qui concerne l'*evocatio*, G. Ferri, *Tutela segreta ed evocatio nel politeismo romano*, Roma, Bulzoni Editore, 2010. Je ne suis pas du tout certain du sens qu'Annius donne à l'*evocatio* par rapport à la kabale. Pour le rapport entre Annius et la kabbale, cf., M. Procaccia, « Talmudistae Caballarii e Annio », *op. cit.* Abraham, le Chaldéen, serait le dépositaire de la Kabbale. Ainsi, si les Chaldéens ont reçu les connaissances noachides, la kabbale était parmi ces connaissances. Il est donc logique que les Étrusques, qui ont également bénéficié d'une initiation à la sagesse antédiluvienne par Noé, ont également reçu les disciplines kabbalistiques. La kabbale serait donc contenue dans les *libri ritaules* et ferait partie de l'*Etrusca disciplina*, mais nous apprendront cela seulement avec la lecture de la *Defloratio* de Bérose. *Ut infra*, I, 12.

² « id fecit mysteriis et litteris quibusdam scilicet a nomine dei in cuius tutela esset urbs, extrahendo nomen urbs », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. L iii r.

³ « durat in Pontificum disciplina id sacrum », ma traduction. *Ibid.*, f. L iii v.

⁴ « de positione siderea non puto eam fuisse, quod multis rationibus equidem probarem si rei huic congrueret atque operi », ma traduction. *Ibid.* Cela est probablement lié à la réelle fondation de Rome par *Roma*. Le thème astrologique de Rome aurait également des implications sur son futur, rattachant par le biais astrologique le passé de l'histoire avec le futur de la prophétie.

⁵ Un traité qui n'a jamais été publié, car il n'a été jamais écrit.

10. Le dixième livre. Les commentaires du même frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie, *Sur l'Âge d'or* et *Sur l'origine de la ville de Rome et de ses noms* de Fabius Pictor

Pour ce qui concerne l'œuvre retrouvée de Quintus Fabius Pictor (v. 260 av. J.- C.- v. 190 av.J.- C.)¹, nous n'avons pas seulement un traité, mais deux œuvres liées entre elles : l'une concernant l'Âge d'or et l'autre l'origine de la ville de Rome. Il s'agit du même sujet traité par le dernier passage de l'ouvrage de Caius Sempronius et des premiers fragments kantiens, c'est- à- dire celui des véritables origines de l'Italie :

Quintus Fabius Pictor, membre illustre de la famille Fabia et renommé pour sa connaissance des bonnes disciplines, a publié cette œuvre qui est même citée par les plus éminents auteurs en tant que témoignage [...]. Elle est extrêmement utile pour ceux qui se soucient de l'antiquité de l'Italie et de Rome².

¹ Arnaldo Momigliano, « Fabius Pictor and the Origins of National History » dans A. Momigliano (éd.), *The Classical Foundations of Modern Historiography*, University of California Press, 1990, p. 80- 108.

² « Quintus Fabius Pictor illustris familia Fabia, et bonarum disciplinarum gloria, ut qui etiam a nobilissimis auctoribus in testimonium advocetur [...] hoc opus edidit, admodum necessarium quibus antiquitas Italiae atque Romae curae sit », ma traduction. *Ibid.*, f. L iiiii r.

A. Sur l'Âge d'or

Ainsi débute le premier traité, qui est divisé en deux parties : l'une concernant l'Âge d'or en général, l'autre qui traite de l'ancienne région romaine et ses sept collines avant la fondation de la tétrapole romulienne.

La première partie commence avec la domination des Toscans sous la conduite de Janus, pendant l'Âge d'or, qui dura du déluge d'Ogygie jusqu'à Ninus, pendant 250 ans¹, ainsi que « Xénophon et les anciens ont transmis² ». Ainsi, Fabius Pictor, comme nous, aurait lu les *Équivoques* de Xénophon. Toutefois, si ce respectable auteur latin n'avait que des mémoires corrompues de la véritable histoire, nous pouvons savoir, en croisant les informations des *Antiquitates*, que les dieux Janus et Ogygie ne sont qu'une seule et unique personne, Noé. De même, nous lisons que vers la fin de l'Âge d'or, Camese et Saturne s'installèrent sur la rive gauche du Tibre, tandis que les Toscans se trouvaient déjà sur la rive droite. Camese et Saturne ? N'étaient-ils pas la même personne, comme nous le savions grâce aux commentaires ? Dans ce cas, nous pouvons interpréter ce passage de deux manières, et ce Saturne pourrait être également un autre personnage qui arriva en Italie après que l'autre Saturne, Cham, eut été chassé³. Cette confusion ne doit pas nous étonner, car Pictor n'est pas en train de narrer la vérité historique, mais d'interpréter une version de cette vérité, de la manière qu'il a reçu suite à une chaîne de transmission textuelle qu'échappait à ses connaissances. De plus, nous le savons à travers Xénophon, le même titre et surnom de Saturne pouvait appartenir à une seule personne tout comme à plusieurs contemporains. Nous essayerons de clarifier cela dans un deuxième moment.

L'Âge d'or n'était évidemment pas un temps mythique et fabuleux, mais une réalité historique située dans un espace précis de 250 ans – 249 pour l'exactitude, selon le commentateur – entre le désastre universel et la première monarchie. Ainsi, à cette époque correspond aussi un système politique, une certaine forme d'organisation des

¹ En réalité 249. Dans la logique des *Antiquitates*, ce Fabius Pictor s'appuyait déjà sur les informations corrompues par les Grecs.

² « Xenophon atque maiores prodiderunt », ma traduction. *Ibid.*, f. L iiiii r

³ Il s'agit de Sabatius Saga, fils de Noé et roi des Schytes qui s'échappa de l'Arménie à cause de l'invasion de son territoire mené par Jupiter Bélus et Ninus. Nous le découvrirons avec Bérose. *Ut infra*, II, 12, B, E. Ici, Fabius Pictor, à cause de ses sources corrompues, confonde constamment la *Saturnia tellus* du premier Saturne, Noé, avec celle du troisième Saturne, Sabatius.

sociétés humaines¹. Évidemment, « il n’y avait aucune monarchie à cette époque, car aucun désir de régner ne s’était enraciné dans le cœur des mortels² ». Toutefois, même sans monarchie, il y avait des princes ou chefs : « les princes étaient considérés comme des dieux et des souverains légitimes, car ils étaient justes et dévoués à la religion. Leurs décisions n’étaient pas contraires à l’équité, et le peuple ne s’écarterait pas de la justice naturelle [innée]³ ». Voici, les anciens princes appelés dieux, qui n’était pas des monarques, qui sembleraient dans ce texte être un synonyme de tyran, mais des souverains justes. Ainsi, l’obéissance des sujets était naturelle. C’était à ces dieux de l’Âge d’or, à Janus, qu’Annius de Viterbe avait comparé les souverains d’Espagne dans l’épître dédicatoire au tout début du recueil. Ce type de gouvernement était possible seulement grâce à la foi et à la religion. Ce sont les anciennes disciplines religieuses, avec leurs rites, qui permettaient aux souverains et aux peuples d’être gouvernés et de gouverner sans lois : « à cette époque, il n’y avait ni châtement ni crainte, mais le peuple observait de sa propre initiative la fidélité et la justice. La décence elle-même guidait le peuple et les princes respectaient le droit [naturel]⁴ ». Ainsi, les hommes, ou plus exactement, les géants de l’Âge d’or vivaient dans des communautés simples, organisées autour de leurs habitations, des caves et des cabanes rurales, bâties avec des arbres et des branches⁵. De même, ils se nourrissaient avec les fruits des arbres et les animaux chassés.

Fabius Pictor nous explique aussi quels sont les rites que Janus enseigna à ces premiers habitants de la terre postdiluvienne : « Janus fut le premier à enseigner aux hommes [à utiliser] le vin et l’épeautre pour les sacrifices et la religion, plutôt que pour la nourriture et la boisson. En effet, il fut le premier à enseigner la construction des autels, des limites sacrées [*pomeria*] et des sanctuaires⁶ », et encore « et c’est pourquoi, dans chaque sacrifice, un sermon perpétuel lui était adressé, et du pain d’épeautre et du vin [à la divinité] étaient offerts en premier⁷ ». Un sacrifice avec du pain d’épeautre et du vin

¹ A ce propos, cf., S. Gambino Longo, *Sine moribus errantes*, *op. cit.*

² « era aetate nulla erat monarchia, quia mortalibus pectoribus haeserat ulla regnanti cupidigia », ma traduction. *Ibid.*, f. L iii r- v.

³ « principes quia iusti erant, et religiosibus dediti, iure habiti dii et dicti. Non enim arbitria illorum ab aequo vel potulus a iure innato, discedebant », ma traduction. *Ibid.*, f. L iii v.

⁴ « nullo tunc vindice aut metu, sed sua sponte retinebant fidem et rectum. Pudor ipse regebat populus et ius principes », ma traduction. *Ibid.*

⁵ Ces informations sont probablement tirées du deuxième livre du *De architectura* de Vitruve.

⁶ « vinum et far primus illis docuit Janus ad sacrificia et religionem magis quam ad esum et potum. Primus enim aras et pomeria et sacra docuit », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « et ob id illi in omni sacrificio perpetua praefatio premittitur farque illi ac vinum primo praelibatur », ma traduction. *Ibid.*

qui débute par un sermon¹ ? Celle que les poètes latins et Fabius Pictor désignaient comme une religion naturelle se révèle en réalité la *prisca religio* de Noé. Ce sont probablement les rituels qui, comme la Kabbale, dérivent directement des sciences adamiques que le patriarche amena avec lui après le déluge. Ainsi, les Toscans janigènes de l'Âge d'or pratiquaient le sacrement de l'Eucharistie. De la même manière que, dans une lecture typologique², le roi Melkisédeq, roi et sacerdote de Salem, avait offert le sacrifice du pain et du vin à Abraham le Chaldéen³, en préfigurant – nous dit Saint Paul⁴ – la Cène du Christ, nous savons que Janus/Noé préfigurait à la fois Melkisédeq et Christ, grâce à son sacrement de l'Âge d'or. Outre que nouvel Adam, restaurateur de l'humanité, Noé semble être également l'antitype du Christ⁵, et cette ancienne source latine ouvre des perspectives christologiques inattendues qui sont parallèles à celles des deux livres de Philon que nous avons lus.

L'éducation religieuse fournie par Janus faisait ainsi que les hommes de l'Âge d'or ne connaissaient aucunement la guerre. En outre, Janus inventa les portes, les serrures et les clés – ce qui est curieux, puisqu'il n'y avait pas de maisons. Voici que

¹ L'épeautre au lieu du pain, est aussi une référence, il me semble, au rituel de la *confarreatio*, ainsi que de plusieurs rituels à base de fougasses d'épeautre de la religion romaine. Evidemment, dans la logique annienne ce rite aurait été d'origine noachide, comme tous les rites dans leur forme dégénérée gréco-romaine.

² « La typologie a été l'un des fondements de l'exégèse biblique à partir de Paul. Selon cette approche, les personnages et les événements de l'Ancien Testament peuvent être lus à la fois comme vérités historiques et comme allégories puisqu'ils annoncent des choses, des personnes ou des événements de la vie du Christ ou de l'Église chrétienne [...]. La description de Noé [...] et l'obstination d'Annius à faire commencer ses généalogies avec Noé plutôt qu'avec Adam semblent littéraliser et séculariser le rôle de nouvel Adam traditionnellement assigné au Christ dans la rhétorique chrétienne [...]. On peut dire en substance qu'en faisant littéralement de Noé un nouvel Adam, Annus sécularise l'idée entière de typologie en la faisant fusionner avec celle de généalogie. La description de Noé en premier *pontifex maximus* fait de ce patriarche non seulement une figure annonciatrice de la papauté mais encore son fondateur même, bien avant l'époque du Christ ou de Pierre. Dans l'esprit d'Annius, il y a eu une succession ininterrompue de *pontifices maximi*, de Noé aux Étrusques, et des Étrusques à la papauté du *Quattrocento* », W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 223- 224. Sur le principes typologique ou préfiguratif, propre de la christologie paulinienne, qui est à la base de la lecture annienne de l'histoire universelle, de Cf., Samuel Amsler, « La typologie de l'Ancien Testament chez Saint Paul », *Revue de Théologie et de Philosophie*, Vol. 37, n° 142, 1949, p. 113- 128.

³ *Genèse*, 14, 18- 20. Comme nous le verrons dans les commentaires à la *Defloratio* de Bérose, Melkisédeq n'est personne autre que Sem, fils de Noé. Cette identification a été répandue tout au long du Moyen Age, et Annus pouvait le tirer à la fois de Saint Jérôme, *Saint Jerome's Hebrew Questions on Genesis*, tr. par C. T. R. Hayward, Oxford, Clarendon Press, 1995, p. 47 ; et de Raimond Martin, *Poggio Fidei Raymundi Martini ordinis praedicatorum adversus mauros, et iudaeos*, Paris, Mathurin Henault, Joannes Henault, 1651, p. 519. En ce qui concerne la figure de Melkisédeq, cf., Lucien-Jean Bord, *Melchisédeck. Formation, histoire et symbolique d'une figure biblique*, Paris, Geuthner, 2013.

⁴ *Épître aux Hébreux*, 5, 1- 10.

⁵ Cf., W. Stephens, « 'De Historia Gigantum' », *op. cit.*, p. 58 ; *Id.*, « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Annus of Viterbo and his Forged Antiquities », *op. cit.* ; *Id.*, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 142 ; 223- 228.

Fabius Pictor nous fournit une autre explication étymologique pour Janus, celle de *Ianua*, la porte, en latin. Donc, l'un des symboles de Noé était les deux clés. Nous nous rappelons peut-être du fait que Janus/Noé colonisa d'abord, outre le Janicule, la colline du Vatican : voici que Noé, avec son sacrement et ses clés, semble préfigurer également le siège de Saint Pierre. *Prisca religio*, religion naturelle et religion chrétienne sont la même chose nommée de manière différente en des époques différentes de l'histoire de l'humanité : la vérité est unique et éternelle, seule peut varier la façon de la percevoir et de la nommer. Histoire sacrée et histoire séculière coïncident, dans un Âge d'or qui est le début d'une humanité – gigantesque – régénérée par Dieu après le déluge universel. Le déluge ne signifie pas oubli, les Chaldéens et Moïse se souviendront encore des temps qui le précéderent, et les rites dont nous lisons ont des origines antédiluviennes, remontant à la création.

Après avoir distribué ces enseignements, « après avoir consacré l'Olympe royal et le fanum d'Étrurie, il consacra les limites sacrées [*pomeria*] et les autels des douze colonies, et pour maintenir l'ordre des nouvelles colonies, il leur donna à chacune des verges et des faisceaux licteurs en signe d'autorité¹ ». Les symboles de l'ancienne religion noachide- chrétienne s'unissent ainsi aux symboles du pouvoir romain. Souvenons-nous du fait que Noé est à la fois *pontife* et *roi* du monde et de la Toscane, jouissant d'une double autorité. C'est en ce sens que Fabius Pictor nous propose une image symbolique de Janus : représenté avec une verge et un faisceau de licteurs, il garde douze autels sous ses pieds. L'Âge d'or est donc l'union parfaite entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel, sous l'égide d'une religion encore pure, proche de la création, qui était promue par un souverain autant sage que gigantesque². Vesta, l'un de personnages féminins dans ce monde de patriarches démesurés, a aussi son rôle. La femme de Janus consacra des vierges à garder un feu sacré toujours allumé³. Il s'agit, bien évidemment, des vestales.

¹ « Olympe regio Etruriae fanoque sacrato, duodenis coloniis totidem pomeria arasque sacravit, et ad continendum recentes tum colonias in officio aureo, virgas fascisque singulis singulas dedit », *Ibid.* Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. L v r. Si nous comparons le récit de Fabius Pictor à celui de Bérose et Manéthon, il semblerait que l'auteur latin, même en ce cas, il est en train de rétro-dater des événements postérieurs : la division des faisceaux en douze arriva après Tyrhéno de Lydie, avec la division politique de l'Étrurie en Larth et Lucumons. Bien sûr, nous considérons tout cela inventé. *Ut infra*, II, 12, E.

² Dans Fabius Pictor il y a les premiers développements d'un discours historique sur la monarchie pontificale, qui sera largement développé dans la *Defloratio* de Bérose et ses *Commentaria*. Pour en savoir plus, *ut infra*, II, 12.

³ Dans les *Commentaria*, le feu de Vesta n'est au début qu'une représentation symbolique du feu du foyer uni à un rituel de remerciement à dieu. Cela relie Vesta à la déesse *Hestia*, gardienne du foyer, et au mot

Ce type de gouvernement spontané de l'âge d'or, ainsi que les rites et la religion qui y étaient liés, fut pourtant bouleversé par le roi assyrien Ninus. Donc, dans le récit de Pictor, c'est la soif de pouvoir de l'un de ces princes- dieux qui acheva cette époque de paix : voulant élargir son domaine, Ninus mena une invasion de toute l'Asie, créant ainsi la première monarchie universelle, celle assyrienne. Il s'agit, semble- t- il, de la première guerre postdiluvienne, qui brisa l'équilibre entre les dieux gouvernant le monde. À la différence de ce que Pictor – supposément – connaissait, Ninus n'est que l'un des descendants des fils de Noé : son péché répète métaphoriquement la transgression de Caïn avant le déluge, mais sur une large échelle¹. Si le fils d'Adam avait tué le frère, Ninus, arrière- petit- fils de Noé, tua plusieurs de ses parents désarmés dans cette protoguerre : « Ninus, roi des Assyriens, a été le premier à changer ces anciennes coutumes dorées à cause d'une nouvelle cupidité de régner, et il a été pour premier franchi les frontières, et il a déclenché des guerres contre les peuples voisins² ». Il s'agit également d'un acte sacrilège : outrepasser les limites signifie transgresser les Olympes sacrés appris par Noé et tracés par lui ou par ses sacerdotés. La fin de l'Âge d'or frappe contemporanément toutes les communautés humaines. *Camese*/Cham et Saturne – quel Saturne³ ? – se firent également une guerre sans merci, qui amena le premier à s'échapper, jusqu'à se faire accueillir par Janus en Italie. Avec *Camese*, vinrent les premières Aborigènes⁴. Nous comprenons ainsi qu'à l'Âge d'orsuit une première époque, un âge d'argent, caractérisé par des premières violences et troubles, ainsi que par les premières migrations de masse en des endroits déjà habités par d'autres hommes.

Après l'arrivée de *Camese* en Italie, la division entre les deux zones nord et sud fut établie avec des autels, l'un sur le Janicule, pour la partie gouvernée par Janus, l'autre sur le Capitole, pour la zone sous le contrôle de *Camese* : « ainsi, c'était là l'origine

d'origine araméen de *Hesta*, le feu. En ce qui concerne *Vesta*/ *Hesta*, *ut supra*, II, 8. Pour la naissance du culte du feu, *ut infra*, II, 12, C.

¹ Dans la conception annienne de l'histoire universelle, toute guerre est une guerre civile du genre humain. La seule manière d'interrompre les guerres est la soumission au pontife, descendant de Noé et seul garant d'un retour de l'Âge d'or.

² « *primus omnium Nynus rex Assyriorum hos aureos mores nova regnandi cupiditate mutavit, et primus limites transgressus, bella finitimis movit* », ma traduction. *Ibid.*, f. L v r.

³ Noé.

⁴ *Ibid.*

première de Rome, aux pieds du Capitole, où il y avait alors des pâturages pour le bétail¹ ».

Si nous suivons le commentaire parallèle à la source, frère Jean Annius approfondit chaque déclaration de Fabius Pictor sur l'Âge d'or au travers des références aux *Fastes* et aux *Métamorphoses* d'Ovide, et seulement secondairement aux autorités en matière d'histoire, comme *l'Abrégé des Histoires Philippiques* de Justin (III^e/IV^e siècle). De même, pour ce qui concerne les aborigènes, les témoignages de *l'Enéide* de Virgile (70 av. J.- C.- 19 av. J.- C.) est préféré à celui des anciens historiens et chroniqueurs. C'est le poète et la poésie qui confirment le récit de l'historien Fabius Pictor. Encore une fois, derrière les fables et les mensonges en vers, le commentateur va repérer le noyau de vérité historique – la « *mithice historia* » – là où les histoires tardives, altérées par des siècles de corruption mémorielle, ne peuvent plus être des sources fiables. L'autorité de Cicéron, très présente au long des commentaires, nous renseigne sur une autre étymologie parallèle de Janus. Ce nom dériverait de *Eanus*, et du verbe latin *eo*. Ainsi, Janus est « celui qui va »². Cela est lié à d'autres surnoms de Noé que nous avons déjà rencontrés, celui de Vertumne et de Ciel, ceux qui donnent mouvement aux cycles de la nature et du cosmos, qui donc le font *ire*, aller. Il s'agit d'une autre allégorie des disciplines apprises par l'ancien patriarche, dont la nature nous est désormais de plus en plus familière.

Le commentaire souligne également la politique de l'Âge d'or, en particulier l'absence de lois et la justice innée des premiers souverains. Le bon souverain de l'Âge d'or, celui qui gouverne par la soumission spontanée de ses sujets au droit naturel de son domaine, se distingue des monarques belliqueux et impies de l'Âge d'argent, après que « Ninus commence les guerres et la tyrannie³ »⁴. Toutefois, comme c'était le cas dans le commentaire à Sempronius sur le thème astrologique de Rome, une information très importante comme celle du sacrement janigène, n'est pas approfondie par frère Jean

¹ « haec igitur fuit prima Romae origo ad radices Capitolii, ubi tunc pascua bobus erat », ma traduction. *Ibid.*, f L v v.

² Cf., Cicéron, *De natura deorum*, II, 67 ; Macrobe, *Saturnales*, I, 9, 11.

³ « bella Nynus et tyrannidem inchoaret », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. L iv r.

⁴ Cf., « A l'origine, les peuples et les nations étaient gouvernés par des rois qui parvenaient à cette dignité suprême, non par leurs intrigues auprès du peuple, mais par leur modération reconnue par les gens de bien. Le peuple n'était régi par aucune loi : la volonté du souverain tenait lieu de lois. 3. L'usage était de défendre plutôt que de reculer les frontières du royaume : chacun se renfermait dans le territoire de ses pères. Ninus, roi d'Assyrie, fut le premier de tous qui, poussé par une ambition inconnue jusque-là, changea cet usage antique et pour ainsi dire héréditaire chez les peuples », Justin, *Abrégé de Justin des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, *op. cit.*, I, I, 1-4.

Annius. Le commentaire se limite à garantir que l'épeautre et le vin n'étaient pas consommés en dehors du sacrement.

Ensuite, le commentaire traite de la question de Saturne Camese, qui est ainsi présenté par Annius. Évidemment, Fabius Pictor se serait trompé, ou ses sources, ou ses copistes – souvenons-nous que ce texte était conservé dans l'archive de monsieur Guillaume de Mantoue – en faisant du même personnage historique deux dieux différents. Le deuxième Saturne, mentionné par Pictor à propos d'une guerre, doit être un personnage qui a porté ce même titre : nous connaissons les équivoques. Nous devrions attendre des explications ultérieures pour l'identifier avec certitude¹. Ce que le commentaire nous explique pour l'instant est que ce Saturne, arriva chez son Janus après avoir été chassé d'un autre pays².

Pour ce qui concerne les conquêtes de Ninus, il envahit en neuf ans seulement un territoire qui allait de la Lybie à la Bactriane. C'est dans cette dernière région qu'il mena la première grande bataille de l'antiquité contre un certain Saturne Saga³. Ces guerres furent poursuivies par Sémiramis, régente du fils qu'elle avait eu de Ninus pendant la même période.

Le commentaire se termine sur la construction des autels et des temples par Janus, en nous donnant un autre détail sur la vie de l'Âge d'or. Si le bon souverain de l'antiquité érigeait les lieux sacrés à sa dépense, ce n'était pas le cas pour Janus, fondateur du temple du Janicule :

il est dit qu'il l'a fondée, portant le nom qui lui était attribué, mais pas avec ses propres ressources, car dans ce siècle d'or la propriété et le patrimoine étaient communs [...]. Les Évangiles ramènent les hommes à cette communauté de biens et à cet Âge d'or, et à aucune autre loi, comme nous l'avons abondamment montré dans les commentaires sur les Évangiles, les épîtres et les actes des apôtres⁴

¹ Le tableau généalogique de Bérose, *ut infra*, II, 12, B.

² Seulement avec Bérose, nous découvrons que ce Saturne est Sabatius Saga, qui fut accueilli par son père Noé après que Ninus le chassa d'Arménie. *Ut infra*, II, 12, B, E.

³ Il s'agit encore une fois du Saturne Sabatius Saga, roi- pontife de Scythie et Arménie suite au départ de Noé. Mais pour cela il faudra également lire Bérose. Cela peut amener à une certaine confusion, car toujours en Bactriane, Ninias, descendant de Ninus identifié à tort avec ce dernier, combattit Zoroastre/ Saturne Cham dans une grande bataille terrestre. Encore une fois, rien de cela peut être clair sans avoir lu Bérose, *Ut infra*, II, 12, C.

⁴ « unde is eam condidisse dicitur, cuius nomen personabat, sed non propria impensa, quibus peculium et patrimonium aureo illo saeculo erat commune [...]. Ad hoc commune peculium et aureum saeculum evangelia reducant homines, et nulla lex alia, sicut copios ostendimus in commentariis super evangelia,

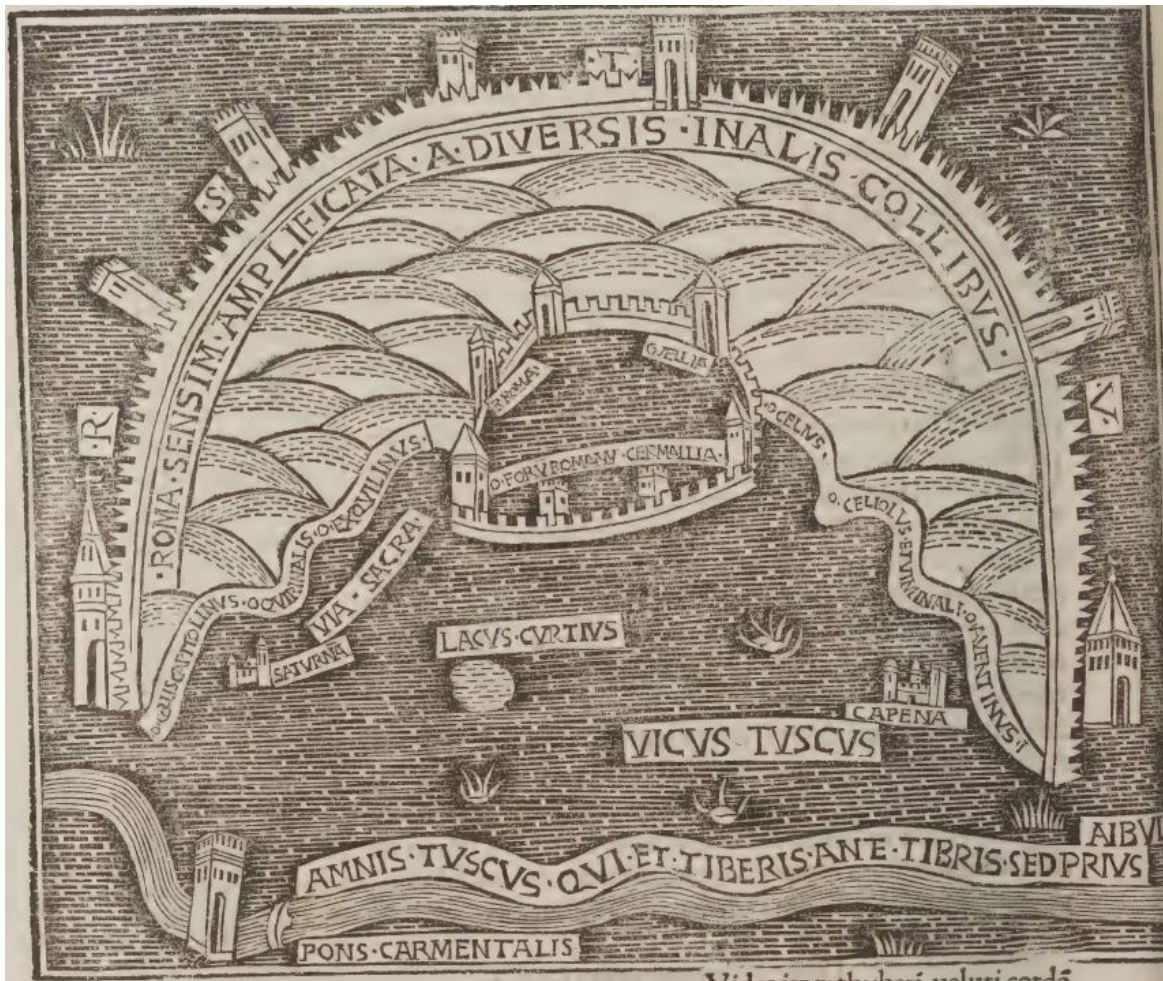
Voici que le droit naturel de l'Âge d'or qui permettait une telle société n'était rien d'autre que l'Évangile. De même, l'histoire retrouvée d'un ancien annaliste latin entame la nécessité d'une relecture et réinterprétation totale du Nouveau Testament : pour la connaître, il nous reste à lire les commentaires aux évangiles de frère Jean Annius, professeur de théologie¹. Comme Annius l'avait annoncé dans sa préface, la vérité des choses est conforme à la vérité divine, et l'étude de l'histoire est nécessaire au salut.

Après une petite préface, la deuxième partie du premier livre débute d'une manière unique par rapport à tout autre ouvrage et commentaire de ce gros in-folio. Une grande gravure en bois, représentant une vue panoramique de ce qui semblerait une ville et des villages, occupe presque deux tiers de la page². Il s'agit d'une représentation de la ville de Rome peu après sa fondation : nous voyons le Tibre en bas, avec un pont, plusieurs oppida au-dessus. Celle-ci est en effet la rive droite du Tibre, et pour nous orienter, sachons que le haut de page représente l'Est dans une carte contemporaine. Toutefois, pour comprendre les références dans cette gravure, nous pouvons lire synoptiquement la description de la Rome des origines par Quintus Fabius Pictor.

epistolas, et actus apostolorum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. M r.

¹ Vous voudriez les lire ? Hélas, ces commentaires n'existent non plus.

² *Ibid.*, f M v. Cf., O. A. Danielsson, « Annius von Viterbo über die Gründ- geschichte Roms », *op. cit.*



1

L'image suit la description de l'ancien annaliste latin, et nous pouvons commencer à la regarder du bas vers le haut en suivant chaque ligne du texte. Tout en bas, « le fleuve Toscan, qui est le Tibre, et avant le *Tiberis*, mais d'abord l'Albula² ». Le Tibre, originairement *Tuscus*, est traversé par son premier pont, à la hauteur de la Porte Carmentale – représentée par une tour –, le Pont Carmentale. Si nous regardons la ligne tracée juste en bas de l'ensemble des collines, autour de la fortification centrale, nous pouvons lire les noms des sept collines de Rome, de gauche – nord – vers la droite – sud – : le Capitole, le Quirinal, l'Esquilin, le Palatin – dont le nom ne se trouve pas dans la gravure, car sa place est occupée par la ville –, le Caelius et le *Caeliolus*, l'un de ses propages, le Viminal et l'Aventin. Derrière les sept collines se trouvent d'autres collines,

¹ Sheridan Libraries, D52.N18a 1498, f M v.

² « amnis Tuscus qui e[s]t Tiberis an[t]e Tiberis sed prius Albula », ma traduction. *Ibid.*, f. M v.

encerclées par des murailles avec des tours. Ces limites représentent probablement le mur d'Aurélien, et la gravure récite : « Rome, progressivement étendue sur diverses collines environnantes¹ ». Les lettres proches des tours sembleraient représenter les portes actuelles – de 1498 – de la ville de Rome. Ainsi, cette gravure est polychronique, et superpose la Rome de la Renaissance avec les Romes des origines, en unissant plusieurs niveaux temporels différents².

Retournons au Tibre : l'espace juste en haut du fleuve représente un marécage, comme on peut le reconnaître par les petites plantes hydrophytes qui se trouvent ici et là. Dans cette zone palustre, nous reconnaissons le *Lacus Curtius*, que, malgré les légendes à propos³, n'était qu'un lac en dehors de la ville. Pictor nous informe que « les nombreux marais causés par les inondations du Tibre rendaient cette zone peu propice à l'habitation, avant que des sacrifices ne soient offerts à Vertumne et que le lit du Tibre ne soit détourné vers son cours actuel⁴ ». Ainsi le *vicus Tuscus* est une agglomération urbaine habitée par des Étrusques longtemps après l'âge du dieu Vertumne. Seulement à l'âge de Romulus, les anciens Toscans réussirent à *vertere*, c'est-à-dire à tourner et modifier le cours du Tibre, en effectuant un premier assainissement, avec des rituels et des sacrifices offerts au dieu Vertumne⁵. Ainsi, nombreux siècles avant cette intervention magico-hydraulique, le tout premier centre habité fut sur le Capitole, la colline permettant d'échapper aux marais, cela environ au III^e siècle après le déluge universel. Il s'agit de *Saturnia*, que nous voyons en bas de la colline. Nous savons déjà grâce aux fragments de Caton que cet *oppidum* fut bâti par Saturne Saga, une figure dont nous ne pourrions connaître l'identité qu'avec la lecture du chronographe de Bérosee⁶.

Une autre agglomération urbaine qui put être construite malgré les marais est le petit village de Capena, que nous voyons juste aux racines de l'Aventin. Cette ville fut fondée par Italos Atlas, que nous avons déjà rencontré en Myrsile. Cet ancien prince était

¹ « Roma sensim amplificata a diversis inanis collibus », ma traduction. *Ibid.*

² En ce qui concerne la cartographie polychronique, Cf., John Brian Harley, *The New Nature of Maps. Essays in the History of Cartography*, éd. par P. Laxton, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University Press, 2001.

³ Tite Live, *Histoire romaine*, VII, 6. En effet, le commentaire confirme au f. M iv r que Marcus Curtius se serait juste jeté dans le lac au milieu du marais.

⁴ « paludes plures eo passim Thyberina inundatio efficiebat, quae hanc aream non satis idoneam habitationi reddebant, ante quam factis Vertumno sacrificiis in alveum suum thyberis verteretur », ma traduction. *Ibid.*, f. M ii r.

⁵ *Ibid.*

⁶ Sabatius Saga, premier souverain de Scythie et d'Arménie qui s'échappa dans le Latium suite à l'invasion de sa terre par Jupiter Bélus et son fils Ninus, ce qui causa la fin de l'Âge d'or universelle.

frère d'Hespéros, roi d'Espagne, avec qui il était en guerre. S'étant échappé de Sicile à cause du conflit, Italos était arrivé dans le Latium et, quand il mourut, il laissa son nom à toute l'Italie, qui s'appelle encore comme ça :

Il a désigné tout le territoire autour du Tibre, en éliminant les autres noms qui étaient utilisés, du nord au sud, et l'a appelé Italie. C'est l'Italie ancienne, dont le nom s'est progressivement étendu des contreforts des Alpes jusqu'au détroit de Sicile et même jusqu'à la pointe de la Sicile elle-même¹.

Cela arriva, et nous pouvons le savoir à l'aide des données chronologiques des autres *Antiquitates*, environ au VII^e siècle après le déluge universel, c'est-à-dire au XVII^e siècle av. J.-C.

Fabius Pictor profite de la genèse du nom Italie pour nous confirmer que la méthode étymologique pour la reconstruction des événements historiques liés à la toponymie est plus qu'efficace, car « en effet, il était de droit des rois et des chefs de donner de nouveaux noms aux peuples et aux lieux² ».

Lors de sa fuite de la Sicile, Italos amena avec soi des Siciliens³, qui devinrent les habitants de Capena, avec les successeurs des aborigènes de Saturne Camese. Suite à la mort du prince Atlas Italos, sa fille, nommée Roma, se déplaça avec ses sujets au sommet du Palatin, en créant un petit centre habité qui prit son nom, Rome. En effet, si nous revenons à notre gravure, Roma est visible en haut à gauche de la petite ville en correspondance du Palatin. Lors de la description de Rome, Fabius Pictor semblerait révéler l'un des noms occultes de Rome, celui de *Valentia*⁴.

Après la mort de Roma, le marais rendit de nouveau inhabitable la zone aux pieds des collines, du moins jusqu'au moment où Évandre arriva de l'Arcadie avec ses

¹ « omnem circa thyberim regionem extinctis ultro citroque aliis cognominibus a se Italiam nuncupavit, haec est prisca Italia cuius nomen sensim ab Alpium radicibus ad fretum Siculum ac ipsi siciliae conicatum est », ma traduction. *Ibid.*, f. M ii v.

² « denominare enim aut imponere gentibus et locis nova nomina, tam regum ducumque ius est », ma traduction. *Ibid.* Comme nous le découvrirons dans la *Defloratio* de Bérose, il s'agit d'un ordre imposé par Noé lui-même quand il était souverain du monde.

³ Pour Denys d'Halicarnasse, les Sicules seraient les plus anciens habitants de Rome. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 9, 1. Pour Italus, *Ibid.*, I, 11- 13 ; Virgile, *Énéide*, 3, 286- 291 ; Aristote, *Politique*, VII, 9, 2 ; *Ibid.*, VII, 10, 2- 3.

⁴ Cela a été rapproché à la ville de Valence en Espagne, et donc à une célébration indirecte de pape Alexandre VI, qui était originaire de la région valencienne. Toutefois, ce n'est point une invention, car *Valentia* selon Solin et Servius serait le nom secret de la ville de Rome. C. O. Tommasi, « Il nome segreto di Roma », *op. cit.*, p. 196- 197.

compagnons, et s'installa à proximité des ruines de l'ancienne Saturne¹. De lui, tire son nom l'Argilète à Rome². Il n'apparaît pas sur la gravure, mais on remarque la Voie Sacrée, qui reliait le Capitole – et donc à Saturnia – à Rome.

Retournons enfin à la ville au centre de la gravure, en suivant la Voie Sacrée. Celle-ci est la tétrapole de Rome fondée par Romulus. Outre *Roma*, on peut lire les noms des quatre *oppida* que le fondateur de Rome unissait ensemble en 753 av. J.-C.³, c'est-à-dire presque neuf siècles après la première fondation par la fille d'Italus : le *Forum romanum* – correspondant au site la maison de Romulus –, le *Germallia* – lieu du *ficus ruminalis* – et la petite colline de Velia. Ces noms sont compris dans le noyau originaire de la ville palatine, caractérisée par des tours – toutes les tétrapoles anciennes avaient des tours, si nous nous souvenons de l'étymologie de *Turrena* la ville des tours. On peut ainsi voir les murs romuliens de *Roma quadrata*, construite sur l'Olympe- pomerium qui avait été tracé par Romulus à l'aide des pouvoirs kabbalistiques des sacerdotés étrusco-janigènes.

Dans le commentaire, Anniius décrit les informations données par Fabius Pictor sur la ville de Rome, en précisant également les distances en milles entre les lieux de Rome, ainsi qu'entre Rome et les villes en proximité, telles que la capitale du monde étrusque, Viterbe/Étrurie, dans le but de corriger les erreurs de ses contemporains – qui ne sont pas nommés –, quant à l'identification des anciennes parties de l'*urbs* et des autres villes.

De plus, avec l'autorité de Bérose le Chaldéen, Anniius confirme la parenté entre Italos Atlas et Hespéros : « de ce Hespéros, l'Italie et l'Espagne sont appelées Hespéries, car il régna dans les deux⁴ ». Italos et Hespéros provenaient semblablement de l'Espagne, dont le deuxième se fit roi légitime. La guerre dynastique entre les deux s'étendit jusqu'en Italie, et en particulier en Sicile, qui fit partie du royaume d'Hespéros. Nous comprenons ainsi que la Sicile était un domaine espagnol depuis les temps les plus reculés, et que l'Italie, depuis la fin de l'Âge d'or, devint un centre de lutte entre les princes étrangers, qui réclamaient certains des territoires de la péninsule.

¹ *Ibid.*, I, 31, 1- 3. ; Virgile, *Énéide*, 8.

² Virgile, *Énéide*, 8, 527.

³ Ce n'est pas clair si Anniius partage cette date de fondation.

⁴ « ab hoc Hespero Italia et Hispania Hesperiae dictae sunt, quia utrobique regnavit », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. M iii v.

B. Le deuxième livre de Quintus Fabius Pictor

Comme d'habitude, une petite préface du commentateur ouvre le deuxième ouvrage de Fabius Pictor¹. Bien qu'il ait été présenté précédemment comme un traité à part du même auteur, ce livre n'est en réalité que la continuation du livre précédant. Il n'est pas divisé en plusieurs parties, donc, lisons-le d'une traite avant de nous concentrer sur les commentaires très longs qui le suivent. Le sujet est encore une fois la fondation de Rome par Romulus.

Fabius Pictor raconte que, après être devenu seigneur d'Albe la longue, Romulus fut en grande familiarité et amitié avec les rois d'Étrurie. Cet appui politique lui avait permis de devenir le premier roi italien du Latium – à la fois Saturne Camese/Cham, Italos Atlas, et Évandre avaient été des étrangers non Janigènes. Ainsi, il « transforma le petit village de Rome en une tétrapole royale² ». Cela, comme nous l'avions vu pour Sempronius, à l'aide des sacerdotes étrusques qui lui firent tracer le *pomerium* avec la charrue sacrée : « il a fait l'Olympe et il a consacré le pomerium³ ». Le trajet de la charrue débutait du *vicus Tuscus*, le lieu sacré à Vertumnus, pour arriver finalement au Palatin et y tracer l'*urbs quadrata*⁴. De même, Fabius Pictor confirme que l'un des centres de la nouvelle tétrapole, *Germallia*, fut l'endroit où Romulus et son frère furent abandonnés : « et ainsi, de roitelet, Romulus est déclaré premier roi par les Étrusques⁵ ». Ensuite, Pictor rappelle plusieurs événements historiques de la Rome romulienne : l'enlèvement des Sabines et la guerre contre les Latins, qu'il put gagner seulement grâce à l'aide des Toscans⁶. La colline de Caelius s'appelle ainsi à cause de Caelius Vibenna, le roi étrusque qui fit gagner ce conflit à Romulus⁷. De même, cette colline fut habitée par les Toscans. D'ailleurs, même lors de la guerre contre les Sabins, Romulus fut sauvé par les Lucumons

¹ Il s'agit d'une sorte de mise en cohérence de tous les récits de fondation de Rome disponible au XV^e siècle. En ce qui concerne les récits de fondation étrusques de Rome, Cf., Dominique Briquel, « Rome comme ville étrusque », dans P. Fleury, O. Desbordes, *Roma illustrata. Représentations de la ville*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2009, p. 63- 84.

² « Romam oppidulum in regiam tetrapolim vertit », ma traduction. *Ibid.*, f. M iv v.

³ « Olympum fecit, pomeriumque sacrauit », ma traduction. *Ibid.*, f. M iv v.

⁴ D'ailleurs, il faut remarquer que le tracé du *pomerium* par la charrue, trainée par le bœuf – symbole de la famille Borgia – fut aussi l'une des images employées lors de la procession d'Alexandre VI suite à son ascension au siège pontificale. Cf., Jean- Yves Boriaud, *Les Borgia, op. cit.*, p. 161- 162.

⁵ « Et ita Romulus ex regulo primus rex a Thuscis declaratus est », ma traduction. *Ibid.*, f. M v r.

⁶ Cf., Varron, *De ling. Lat.*, V, 8, 46 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, II, 36, 2.

⁷ C'est toujours Varron la source d'Annius à propos de Caelius Vibenna, le Lucumon qui vint au secours des Romains. A propos de Vibenna et de son rôle dans la fondation de Rome dans l'historiographie gréco-latine, cf., G. Camporeale, *Gli Etruschi. Storia e civiltà, op. cit.*, p. 76- 77.

étrusques, qui vinrent à son secours sous le commandement de Galeritus le Lucumon en lui assurant la victoire¹. Une fois pressés par l'avancée des Étrusques, les Sabins furent repoussés et leur commandant Mettius Curtius tomba à cheval dans le lac marécageux, en lui laissant son nom de *Lacus Curtius*².

Suite à ces victoires, les Étrusques vinrent habiter à proximité de la ville de Rome, en fondant, outre la communauté du mont Caelius, le *vicus Tuscus*³. Le *vicus Tuscus* comprenait tout l'espace des marais entre les sept collines et le Tibre : c'est à ce moment de l'histoire que les Étrusques ont détourné le fleuve pour empêcher les inondations, en rendant la petite plaine habitable. Voici que le deuxième livre de Pictor ajoute des détails pour la compréhension de la gravure imprimée à l'intérieur du premier livre du même auteur ancien. Ainsi, comme nous le savions déjà grâce à Sempronius, la Rome des origines fut habitée par trois peuples distincts : les Toscans, les Romuliens, et le Tatiens, c'est-à-dire les Sabins sujets au roi Titus Tatius⁴, que malgré leur défaite furent intégrés dans l'Urbs.

Le récit de Pictor change de nouveau : d'une histoire de fondation, le livre devient une chorographie de la ville de Rome. Le temps change également : de l'âge de Romulus, Pictor passe à son présent, le III^e av. J.-C., pour décrire en détail chaque lieu historique et remarquable de la ville de Rome. Nous pourrions encore nous promener dans la ville en utilisant Fabius Pictor comme guide, ainsi que la gravure, et reconnaître les lieux qui ont fait l'histoire – étrusque – de la ville. En effet, beaucoup de peuples toscans vinrent habiter à Rome : par exemple, les proto-Florentins de *Aryn Ianum*, s'installèrent dans le *vicus Arniensis*⁵, qui probablement tirait son nom de l'Arno. D'ailleurs, Pictor tient à remarquer qu'à son époque « dans une partie de Rome il y a des lieux d'origine étrusque : Antipolis, le Janicule et le Vatican. Et le Tibre, qui était la limite de l'empire de

¹ Il s'agit de « Galeritus, le Lucumon d'Arba », où nous devons interpréter *arba*, quatre en hébreu, comme une référence à la provenance viterboise du Lucumon – *Arbanum* est l'une des parties de FAVL. Il s'agit ainsi du *Lucumoni* mentionné dans le livre de Properce. En effet, le personnage de Galeritus semble provenir d'une mauvaise lecture de l'Élégie IV, 1 de Properce. Dans le distique 29-30 Properce écrivait « Lucumon au guerrier du casque apprit l'usage : Tatius des troupeaux seuls tirait avantage » ; « Prima galeritus posuit praetoria Lycmon, magna pars Tatio rerum erat inter oves », ma traduction à partir de Properce, *Elegie. Libro IV, op. cit.*, p. 141. L'adjectif « Galeritus », c'est-à-dire « portant un casque » devient un nom propre en Fabius Pictor. Cf., G. Ferrà, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 174 ; *Ut supra*.

² Cf., Tite-Live, *Histoire romaine*, I, 12.

³ Toujours Varron reliait le Lucumon Caelus Vibenna à la fondation du *vicus Tuscus*, Cf., D. Briquel, « Rome comme ville étrusque », *op. cit.*, p. 72.

⁴ Cf., Tite Live, *Histoire romaine*, I, 10-14.

⁵ Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. M vi r.

Volturrena entre les anciens Janus et Saturne, est appelé Volturmo d'après le prince de cette ville de Volturrena, cela par syncope. Pour cette raison il est [le Tibre] étrusque et non latin¹ ». Ainsi, Volturmo n'est pas seulement le surnom de Janus/Noé, mais aussi du Tibre. Pictor ne pouvait pas le savoir, car il ne disposait évidemment que des mémoires corrompues à cause d'une transmission textuelle incertaine. Ainsi, « Volturnus, le dieu du Tibre, est vénéré dans le Latium, tout comme Volturnus est le chef de l'empire en Étrurie [...] Ils sont également associés à Janus et Vertumnus, et de là vient le nom Vadimon² ».

Lors du long commentaire, frère Jean Annius s'occupe de démêler toutes les ambiguïtés de ce texte, de donner la juste interprétation des surnoms et de noms – les bonnes étymologies – ainsi que de dater les événements et d'en rapporter d'autres sources – internes et externes aux *Antiquitates* du recueil – pour harmoniser tous les récits anciens de la véritable fondation de Rome, avec celui de Fabius Pictor. Pour nous, qui avons déjà croisé des nombreuses *Antiquitates*, la plupart des ambiguïtés ne posent pas problème. D'ailleurs, si nous avons choisi une lecture linéaire des dix-sept volumes, je crois cependant que ce gros volume n'est pas fait pour être lu linéairement. Chaque livre est un fragment de la vérité historique, une autorité qui jette un regard précis à partir d'un point de vue particulier, depuis des coordonnées spatiales et temporelles spécifiques à des événements croisés entre eux. Fabius Pictor, comme les autres, n'est qu'un regard particulier de l'histoire universelle, un fragment corrompu d'une totalité perdue. Notre lecture devrait être également fragmentaire, et nous devrions sauter d'antiquités en antiquités, de commentaire en commentaire : comment le faire, néanmoins, sans un index³ ? D'ailleurs, chaque commentaire aussi n'est qu'une explication qui dépend autant d'autres antiquités que d'autres commentaires. Chaque combinaison de lecture parmi les *Antiquitates* et les *Commentaria*, ouvre de nouvelles pistes, des nouvelles liaisons entre les auteurs et les histoires : une lecture linéaire dans ce cas, n'est qu'un choix arbitraire parmi les 20 922 789 888 000 combinaisons possibles des seize livres – si l'on exclut le premier livre avec des résumés, qui ne correspondent pas aux livres effectifs. De plus, cet

¹ « in parte Romae sunt Etruriae loca, Antipolis, Janiculum, Vaticanum. Et Thyberis, limes imperii Volturreni inter veteres Janum et Saturnum, quia a principe illius urbe Volturrena per sincopam dictus est Volturnus, et ob id thuscus non latinus », ma traduction. *Ibid.*, f. M vi r.

² « Vulturnus deus thyberinus in Latio sicut et Volturnus caput imperii in Etruria [...] eundem et Janum Vertumnum et ab his dictum Vadymonna », ma traduction. *Ibid.*

³ Pour cette raison j'ai disséminé les notes de *ut supra* et *ut infra*.

ensemble d'*Antiquitates* et *Commentaria* dépend également d'autres œuvres externes au recueil, qui pourraient occasionnellement nous aider à mieux comprendre certains passages, ou encore de personnages externes, qui n'existent également que comme une mention dans le commentaire, comme le talmudiste Samuel. La forêt sauvage des antiquités est également un labyrinthe, qui nous perd autant qu'il nous guide¹.

Regardons donc ce commentaire du deuxième livre de Fabius Pictor. Outre que les mentions des autres histoires romaines, ou la référence habituelle aux *Saturnalia* de Macrobe, ce sont de nouveau les poèmes qui l'emportent lors de l'explication historique. Ovide et Properce. Parfois, même les interprètes contemporains des anciens poètes, comme Cristoforo Landino (1425- 1498), peuvent aider dans cette entreprise². Nous savons que les véritables événements historiques « sont décrits mythiquement et de manière fabuleuse³ », cela, car, « comme le dit Servius dans son commentaire sur le troisième livre de l'Énéide, il est honteux pour un poète de fabriquer des récits qui ne se rapportent pas à une véritable histoire⁴ ». Et encore une fois, les toponymes racontent une histoire complémentaire à celle des poèmes. Le petit Lac Vadimon en est un exemple : le même lac dont nous avons lu chez Caton que le lieu où se décida la fin de la liberté et de la tradition étrusques prendrait son nom du dieu Vadimon/ Noé. Toutefois, cela fut, car les soldats de Galeritus le Lucumon, engagés dans une guerre contre les Sabins de Titus Tadius, s'étaient voués à Vadimon selon un acte de *devotio*⁵ : « et voici la véritable histoire : les Toscans commençaient leur campagne militaire près du lac Vadimon en Étrurie [...]. D'où la vérité historique, puisque par Janus, la milice initiée de Galeritus tenait vers le lac de soufre⁶ ». En croisant les sources de diverses natures, même les événements précis d'une bataille peuvent être reconstruits, selon la vérité historique. Nous pouvons d'ailleurs trouver une application de cette méthode lorsqu'il faut corriger

¹ Bérose le Chaldéen est le minotaure de ce labyrinthe, les *Commentaria* et les œuvres anniennes notre fils d'Ariane, mais je suis convaincu qu'il est toujours bénéfique de se perdre dans une lecture.

² *Ibid.*, f. M viii r.

³ « Mithice atque fabulose dicta sunt », ma traduction. *Ibid.*, f. M vii r.

⁴ « ut Servius dicit super tertium aeneidos, turpe est poetam fingere, quod ad veram historiam non refertur », ma traduction. *Ibid.*

⁵ Comme il adviendra, selon Tite Live, dans la dernière bataille du Lac Vadimon, là où les soldats étrusques se vouèrent aux dieux avec une *lex sacrata*, Tite Live, *Histoire romaine*, IX, 39. Nous découvrirons avec Bérose que la milice sacrée et la *devotio* ont été introduit chez les Étrusques par Tuscus, fils d'Hercule égyptien. *Ut infra*, II, 12, E.

⁶ « est autem vera historia, quod Tusca militia initiabant ad lacum Vadimonis Etruriae [...]. Unde veritas historiae est, quia Iano ad sulphureum lacum initiata militia Galeriti tenebat », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, *Ibid.*, M vii r. Le lac de soufre a une origine astrale, comme Annius l'expliquera dans les commentaires à Bérose.

les fautes événementielles d’auteurs tels que Tite Live. En effet, l’ancien historien aurait choisi délibérément de diminuer et même d’omettre cet interventionnisme militaire étrusque, si décisif dans l’histoire romaine des origines : « car Live seul, dans l’histoire romaine, a tout réprimé. J’ose dire, et je le prouverai si nécessaire, que Live était envieux et jaloux de la gloire étrusque, car partout où il le peut, il passe sous silence la gloire des Étrusques et ajoute des faussetés pour déprécier leur gloire et promouvoir une gloire étrangère¹ ». *Lividus Livius*², Tite Live l’envieux, est l’une de cette autorité dont les informations transmises sont à choisir attentivement, selon les règles que nous avons apprises de Myrsile et de Métasthène.

Une parenthèse antique nous renseigne ultérieurement sur la pratique des faisceaux licteurs, cet ancien symbole impérial d’origine noachide. Quand un Lucumon – comme Caelius ou Galeritus – déclarait la guerre, devant lui douze licteurs marchaient en ordre³. En effet, tous les symboles du pouvoir de l’*Imperium* ont une origine étrusque – et noachide – :

Je ne regrette pas d’adhérer à leur opinion selon laquelle les licteurs et ce genre de choses ont été empruntés aux voisins étrusques, d’où le siège curule, d’où la toge prétexte, et il est également agréable de considérer leur nombre même comme provenant des Étrusques [...]. Ainsi les Étrusques voisins fournissaient douze licteurs principaux de la préture, c’est-à-dire trois cents jeunes hommes libres armés⁴.

Tout cela provient des *Larthes* étrusques, et nous savons que tous ces symboles dérivent à leur tour de Noé par transmission et tradition, et donc, probablement, du monde qui précéda le déluge, voire de dieu...

Les pages suivantes récupèrent les invectives contre Tite Live : « ainsi, Caius Caligula César répondra qu’il est nécessaire de retirer Live des bibliothèques, car dans

¹ « Cur solus Livius ab urbe condita, cuncta suppressit. Audeo dicere, et cum opus fuerit probabo, invidum et lividum alienae Thuscorum gloriae Livium fuisse, qui ubiunque potest subticet Thuscorum gloriam, et falsa pro aliena gloria his adversa cumulanda adiecit », ma traduction. *Ibid.*, f. M vii v.

² Il s’agit d’un jeu de mot recourant dans les commentaires, comme c’était le cas pour *Delirans Lyra*.

³ Cela est en contradiction avec les informations que nous pouvons tirer de Bérose, Manéthon et des *quaestiones* anniennes : seul le Larth était précédé par les douze licteurs, tandis que le Lucumon n’avait qu’un licteur.

⁴ « me haud penitet eorum sententiae esse, quibus et apparitores et hoc genus ab Etruscis finitimis unde sella curulis, unde toga praetexta sumpta est, numerum quoque ipsum ductum placet, et ita habuisse Etruscis [...] unde ab Etruscis finitimis xii praetorianos principes lictores, idest trecentos ingenuos armatos iuvenes », ma traduction Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit., Ibid.*, f. M viii r.

son histoire, il était négligent et répressif là où il aurait dû parler, et là où il n'était pas nécessaire, il était verbeux¹ ». Même Caligule, qui pourtant, nous assure Anniius, n'était pas un personnage respectable², avait compris la partialité de Tite Live dans l'écriture de l'histoire. Varron est ainsi à préférer à l'autorité de Tite Live : « pour cette raison, Live, même s'il était très éloquent, il est considéré comme négligent et verbeux, tandis que Varron, un auteur très précis et sérieux, est loué³ ». S'il ne s'agit pas de poésie, derrière l'éloquence se cache toujours le mensonge, et même le latin simple et dépouillé qui est employé par les commentaires d'Annius de Viterbe, ainsi que par l'ancien Fabius Pictor, nous le confirme.

Le commentaire se poursuit encore pendant cinq pages. Le récit change de nouveau, et le sujet retourne à la discussion des lieux de Rome. Les différentes régions historiques de la ville sont ainsi représentées à la lumière de la description de Fabius Pictor, en soulignant, comme d'habitude, toute intervention étrusque. En effet, après avoir longuement discuté du *vicus Tuscus*, en suivant le commentaire page après page, nous nous retrouvons encore une fois immergés dans la lecture d'une petite dissertation sur la ville d'Étrurie, ou Volturrena, que nous appelons aujourd'hui Viterbe⁴. Pour en savoir plus sur le dieu de cette ville, Anniius nous renvoie son commentaire sur l'élégie de Propertius, c'est-à-dire il y a quatre livres.

¹ « utique Caius Calligula Caesar respondebit amovendum esse de bibliothecis Livium, quia in historia fuit negligens et suppressor ubi oportuit dicere, et ubi non oportuit fuit verbosum », ma traduction. *Ibid.*, f. M viii v. Suétone, *Vie de Caligule*, 34.

² « quare Varroni diligentissimo et gravi auctori, non negligenti et verboso Livio creditur, quamvis eloquentissimo », ma traduction. *Ibid.*

³ *Ibid.*, f. M viii v.

⁴ *Ibid.*, f. N ii v- N iii r.

11. Le onzième livre. Les commentaires de frère Jean Annius de Viterbe sur deux fragments d'Antonin le Pieux.

L'empereur romain Antonin le Pieux (86- 161), héritier d'Hadrien (76- 138), fut l'auteur d'un itinéraire de l'Empire Romain¹. Plus précisément, les historiens considèrent aujourd'hui qu'un itinéraire, montrant un grand nombre de voies romaines, avec calcul des distances entre les villes impériales, fut attribué pendant l'Antiquité et la Renaissance à Antonin le Pieux². Si la première édition de cette œuvre, telle que nous la connaissons, ne date que de 1512³, en 1498, déjà, les *Antiquitates* donnaient accès à deux fragments perdus – contrairement à ce que suggérait le titre du premier livre, qui n'en mentionnait qu'un.

Dans la préface, nous lisons les raisons à l'origine de l'œuvre : « la cause pour l'écriture était la piété⁴ ». *Nomen omen*, il semblerait que la piété religieuse d'Antonin l'ait poussé à rédiger un tel ouvrage pour permettre à tous « pauvres et voyageurs⁵ » de se déplacer, sans avoir besoin de guide. Ces deux fragments seraient donc authentiques et proviendraient encore une fois « du recueil de maître Guillaume, récoltés dans l'année du salut 1315⁶ ».

Ces fragments d'Antonin ne forment pas un texte indépendant, mais sont au contraire complémentaires à l'autre *Itinerarium* qui circulait déjà sous forme manuscrite avant 1513. En effet, cette même préface de Jean Annius mentionne des *codices* de l'*Itinerarum provinciarum*, en nous révélant un détail non négligeable : les manuscrits de l'*Itinerarium* qui circulaient étaient probablement des apocryphes, tandis que les fragments du recueil de Guillaume de Mantoue annoncés par la préface seraient les authentiques. Certes, ce texte liminaire identifie un noyau d'authenticité à l'intérieur des

¹ Nous allons découvrir plus tard dans la lecture, dans l'*Etrusca chronographia* et dans les *Quaestiones annianae*, qu'Antonin est un ancêtre d'Annius de Viterbe lui-même, membre de la *gens annia*. *Ut infra*, II, 14, 16.

² Bernd Löhberg (éd.), *Das « Itinerarium provinciarum Antonini Augusti » : Ein kaiserzeitliches Strassenverzeichnis des Römischen Reiches, Überlieferung, Strecken, Kommentare, Karten.*, Berlin, Frank & Timme, 2010. Le texte non annien de l'*Itinéraire* était déjà connu par Ermolao Barbaro, qui l'utilisait dans les *Castigationes plinianaes*, qu'Annius de Viterbe avait lu.

³ [Antonin le Pieux ?], *Itinerarium provinciarum omnium Antonini Augusti, cum Fragmento eiusdem*, Paris, Henri Estienne, 1512.

⁴ « *causa enim scribendi pietas fuit* », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. N iii v.

⁵ « *pauperibus et peregrinis* », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « *ex collectaneis magistri Guillielmi, collecta anno Salutis M ccc xv* », ma traduction. *Ibid.*

Itinéraires manuscrits – c’est-à-dire des parties rédigées réellement par l’empereur Antonin lui-même au II^e siècle ap. J.-C. – mais celui-ci aurait été irrémédiablement corrompu et altéré. En effet, à la différence des *codices* susmentionnés, ce texte d’Antonin ne mesurait pas la distance parmi les villes – « mais Antonin n’a pas utilisé de distances en milles, mais plutôt la succession des villes¹ » – et leur ordre suivait simplement leurs noms ainsi que celui des peuples qui les avaient fondées et qui les habitaient, comme le démontrent les deux fragments de ce onzième livre. La mesure des distances aurait été ajoutée – lisons-nous dans le commentaire – par d’autres qu’Antonin, des anonymes ayant profité de l’autorité de l’empereur pour réaliser ces ajouts, comme le montrent les noms anachroniques de certaines villes dans les *Itinéraires* manuscrits ; des cités qui, selon Annius, n’auraient pas existé à l’époque d’Antonin le Pieux. C’est le cas de Florence, que nous savons à travers le commentaire aux *Origines* de Caton n’avoir été fondée que très postérieurement par les anciens habitants janigènes de la colline d’*Aryn Iano* – Rignano sull’Arno. Une autre preuve de la fausseté des *Itinéraires* manuscrits procède de la mauvaise disposition, ou absence, de certaines villes étrusques que nous avons rencontrées dans les fragments catoniens, ainsi qu’à des erreurs de transcriptions de certains mots, apparemment étrusques, mais latinisés par les altérateurs anonymes. Donc, « il est évident à partir de ces faits que les manuscrits courants ne représentent pas la totalité de l’*Itinéraire* [mes italiques] d’Antonin, mais plutôt une grande corruption réalisée par des postérieures, par le biais d’ajouts et de suppressions motivés par des intérêts personnels² ». Voilà que la falsification fut intentionnelle, selon les intérêts d’anonymes malveillants, qui auraient modifié l’*Itinéraire* d’origine pour des raisons inconnues pour l’instant. Lisons enfin les fragments authentiques de l’empereur tels que Guillaume les avait reçus et conservés au XIV^e siècle.

Le premier fragment, très bref, consiste en un préambule, dans lequel Antonin parle à la première personne, expliquant lui-même les raisons qui l’ont poussé à décrire ses itinéraires. L’empereur n’a pas l’intention de suivre son prédécesseur, Auguste, dans la division du monde³, mais il souhaite plutôt corriger « plusieurs lieux dignes d’être

¹ « at Antoninus non miliaribus usus est, sed successione oppidorum », ma traduction. *Ibid.*

² « ex quibus patet, hos vulgatos codices non esse totos Antonini Itinerarium, sed eius magnam corruptionem a posteris, per additionem et diminutionem privato studio procuratam », ma traduction. *Ibid.* Le corrupteur en question est en toute probabilité Ermolao Barbaro.

³ Il s’agit d’une référence à la division territoriale de l’empire sous Octavien Auguste, et plus en particulier de la division en régions de l’Italie. Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 46.

rappelés¹ » que ce dernier aurait oubliés, ce qui sera très utile « surtout pour les soldats, les voyageurs et les historiens² ». Encore une fois, la figure de l'historien est parmi destinataires d'une antiquité du recueil, confirmant ainsi l'importance des toponymes pour la connaissance du passé. En effet, l'itinéraire – le pieux Antonin s'en rendait déjà compte – n'est pas seulement utile aux contemporains de l'empereur, qui avaient besoin d'un guide pour se déplacer, mais aussi aux historiens à venir, qui pourront profiter de la toponomastique et des remarques d'Antonin, comme l'a fait Annius de Viterbe parmi d'autres, pour s'orienter dans le temps, du moins pour ce que nous appelons la géographie historique.

Le commentaire qui suit n'ajoute pas de nouvelles remarques à un fragment en apparence limpide, sauf le fait qu'Auguste, à l'instar Antonin, avait donné une description du monde : « le premier de tous ceux qui a décrit le monde entier fut César Auguste, puisque, la paix ayant été établie sur mer et sur terre, le Christ, notre salut, est né³ ». Ensuite, frère Jean Annius introduit le deuxième fragment, qui concerne les itinéraires proprement dits qui, de Rome, amènent au nord de l'Italie, c'est-à-dire aux Gaules : la *Gallia cisalpina*, « maintenant Lombardie⁴ », et la *Gallia togata*. Par conséquent, le deuxième fragment est divisé en six parties, pour six routes parcourables par mer et par terre. Nous ne pouvons pourtant qu'être surpris par la parution imprévue du premier fragment. Si le deuxième fragment était résumé tel quel dans la *digestio* du premier livre, le premier est entièrement absent : le problème ne concerne donc pas uniquement un changement de titre, mais aussi un ajout de dernière minute aux *Antiquitates* elles-mêmes.

La première partie du deuxième fragment, nous renseigne sur les noms des six itinéraires, respectivement le « maritime⁵ », le « littoral⁶ », l'« aurélien⁷ », le « cassien⁸ », le « thibérien⁹ » et le « flaminien¹⁰ », pour expliquer ensuite le premier parcours, maritime,

¹ « multa loca memoratu digna », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. N iii v.

² « maxime tum militibus, tum peregrinatibus, tum historicis », ma traduction *Ibid.*, f. N iii v- N iv r.

³ « primus autem omnium, qui descripsit universum orbem, fuit Caesar Augustus, quoniam pace parta mari terraque, Christus, salus nostra, ortus est », ma traduction. *Ibid.*, f. N iii v- N iii r.

⁴ « nunc Lombardiam [sic.] », ma traduction. *Ibid.*, f. N iii r.

⁵ « maritimo », ma traduction. *Ibid.* N iii r.

⁶ « litoreo », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « aureliano », ma traduction. *Ibid.*

⁸ « cassiano », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « thyberino », ma traduction. *Ibid.*

¹⁰ « flaminio », ma traduction. *Ibid.*

qui amène jusqu'à Nice. Nous retrouvons, dans les étapes de ce parcours, certaines des villes que nous avons déjà rencontrées dans les fragments des *Origines* de Caton : l'empereur Antonin le Pieux connaissait probablement aussi cette référence incontournable.

Le commentaire est lui-même subdivisé en six parties qui reprennent les six itinéraires dont il est question. Et nous retrouvons en ordre un approfondissement historico-étymologique de chaque toponyme : c'est le cas du village portuaire de Fregene, qui faisait partie de l'ancienne dodécapole. De même, des villes côtières tels que Porto Ercole et Talamone seraient des anciens ports qui tirent leurs origines de l'ancien Fanum de Volturne, aujourd'hui Viterbe, auquel il faut également ajouter l'ancienne ville étrusque de Populonia, à ne pas identifier avec le château encore visible sur le promontoire du golfe, mais plutôt avec la ville de Piombino¹. Ainsi, il semblerait que les lieux mémorables mentionnés par Antonin, ainsi que les étapes de tout voyageur ou armée voulant se déplacer vers les Gaules, sont principalement des cités étrusques. Même Nice, la « limite italienne² », aurait été une colonie fondée par les anciens Toscans de *Volturrena*.

Les trois fragments successifs répètent le même schéma, et le texte nous confirme que, par des voies différentes, quiconque voulant aller en Gaule au II^e siècle devait inévitablement traverser des villes Toscanes ou d'origine toscane. Les commentaires, suivant fidèlement le texte ancien, continuent les enquêtes étymologiques à l'aide du talmudiste Samuel comme de sources anciennes. L'enquête sur l'origine des lieux concerne également les changements de noms qui firent suite aux bouleversements politiques de la péninsule. En effet, si Cerveteri gardait encore son nom étrusque d'origine de *Caere*, lié à son tour au mot étrusque de « Carcarin³ », qui se traduit par « village des villages⁴ », d'autres villes avaient vu leur toponyme changer brusquement. C'est le cas du petit village d'Ansedonia, proche de Porto Ercole et du Monte Argentario, aujourd'hui dans la région toscane.

¹ *Ibid.*, f. N iii r.

² « limes Italiae », ma traduction. *Ibid.*, f. N iii v.

³ *Ibid.*, f. N v r.

⁴ « oppidum oppidorum », ma traduction. C'est-à-dire le village plus important des environs. *Ibid.*, f. N v r. Il s'agit d'un superlatif absolu imitant la grammaire hébraïque. Tels que la traduction de la Vulgate de *וְהָיָה כְּכֹל הַיָּמִים* est *Vanitas vanitatum*, la traduction de Carcarin en *oppidum oppidorum* fait supposer des mots d'origine étrusques *Caere caerim*, qui par contraction aurait donné le nom de *Carcarin*.

Le nom latin mentionné par Annius, *Asedonia*, avait été donné par les Lombards, après que la colonie romaine de Cosa, qui se trouvait au même endroit, avait été détruite par les Goths. Ainsi, dans le récit historique du commentaire, les Goths représentent la *pars destruens*, qui a contribué à éliminer la mémoire de l'antiquité ainsi que les noms anciens des villes. Au contraire, les Lombards, nouveaux rois d'Italie, s'engagèrent dans la reconstruction des anciennes villes de la péninsule. D'un côté, ils reconnaissaient l'ancienneté des lieux, mais de l'autre donnaient des nouveaux noms germaniques à ces derniers lors de la reconstruction. D'ailleurs, le nom de Ansedonia dériverait du peuple des *Sidoni*¹ : ces derniers, originaires de la Vistule, plus exactement des alentours de Cracovie, avaient descendu la péninsule avec les Lombards, et laissé leur nom au village. Ainsi, le petit village d'Ansedonia se retrouve lié à l'histoire de l'Europe centrale : « maintenant les Sidons sont appelés Polonais, et la Sidonie est la Pologne² ».

La relation entre les villes étrusques des fragments catoniens et celles des fragments antonins est d'ailleurs confirmée plusieurs fois par le même commentaire. Par exemple, pour ce qui concerne la ville de Sienne, mentionnée dans le quatrième itinéraire, frère Jean Annius renvoie directement au commentaire du seizième fragment de Caton³. D'autres villes sont décrites directement dans le commentaire au fragment antoninien. C'est le cas de Lucques, cité prestigieuse de l'itinéraire aurélien. Lucques tire son nom du lucumon *Lukius*, qui était le quarante-cinquième *Larth*, c'est-à-dire roi, d'Étrurie – c'est-à-dire Viterbe – après Janus⁴. Référence qui confirme encore une prééminence chronologique, et donc une prééminence de prestige, de certains villages par rapport à des villes plus célèbres : en ce qui concerne l'antiquité et la noblesse de fondation, Porto Ercole n'est certainement pas inférieure à Lucques. Certes, cette inversion de l'importance des villes entre l'antiquité et 1498 pourrait nous étonner : Viterbe aussi, d'ailleurs, l'ancienne capitale de Toscane et d'Italie, n'est aujourd'hui qu'une cité mineure, si comparée à Rome, bien plus récente. L'oubli des choses a écrasé la mémoire de ville et le temps a transformé les anciennes cités en ruine. Pourtant, leur renommée

¹ Les Sidons (?), dans la *Géographie* de Strabon, seraient un peuple germanique. Strabon, *Géographie*, VII, 3, 17.

² « nunc Sidones dicuntur poloni, et Sidonia Polonia est », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. N v v.

³ *Ibid.*

⁴ Le nom de *Lukius* est aussi lié à l'étymologie de Lucumons. Selon l'étymologie étrusque fournie par Annius, cela voudrait dire *l'ancien*. *Lukius* se retrouvera mentionné dans le *Supplementum* de Manéthon et dans la chronographie étrusque d'Annus. *Ut infra*, II, 13 ; II, 14.

subsiste et parfois, comme dans les *Antiquitates* de Caton et d'Antonin, seuls le toponyme et l'autorité d'une source ancienne peuvent témoigner de cet ancien prestige.

Lors du cinquième itinéraire, le thibérien, qui mène jusqu'à Fiesole, et de là en Gaule, Antonin le Pieux suggère aux voyageurs de passer par le *Fanum Volturnae*, que nous identifions comme l'un des noms de la tétrapole de Viterbe, ainsi que l'une de ses quatre parties, le *Fanum*. La piété du personnage historique en question explique la nécessité de mentionner l'ancienne ville- temple janigène. D'autres, toutefois, ne furent pas pieux comme lui en passant « par le Fanum de Volturne, dont Live enviait les illustres exploits¹ ». Voici que Caligula ne fut pas le seul empereur romain à dénoncer l'impartialité et la jalousie de l'ancien historien latin. Antonin, un personnage bien plus dévot et fiable que Caligula, dénonçait également en ce deuxième fragment le manque de fiabilité de Tite Live. Les règles sur le choix des auteurs en histoire comme le commentaire à l'œuvre de Fabius Pictor nous ont prévenu que l'*Histoire romaine* est à lire avec précaution.

Heureusement, le commentaire au cinquième itinéraire présente un point de vue assez élaboré sur cette parenthèse, unique, des fragments d'Antonin : « quant à ce qu'il veut dire, que Live enviait les illustres exploits, en vérité, d'autres en ont des opinions différentes. Je vais donner aussi mon opinion² ». Ainsi, frère Jean Annius rappelle les exploits des *Larthes* étrusques pendant l'enfance de Rome – comme nous l'avons lu dans Fabius Pictor – cette énorme contribution militaire, spirituelle et culturelle que Live avait choisi de diminuer, sinon d'omettre totalement :

mais Live était envieux [*lividus Livius*], comme le note ici Antonin, car il négligea complètement d'écrire même un seul mot, afin d'éteindre complètement la splendeur et les triomphes des Étrusques et d'obscurcir ce qui n'a pas été obtenu par les gestes de Romulus. Cela est certainement la tâche d'un homme très envieux et négligent de la vérité dans l'histoire³

¹ « Fano Volturnae, cuius claris gestis invidit Livius », ma traduction. *Ibid.*, f. N vi v. Sur ce passage, *cf.*, R. Fubini.

² « quid autem sibi velit quod ait, cuius praeclaris gestis invidit Livius, equidem alii alia existimant. Dicam et ipse opinionem meam », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. N vii r.

³ « at lividus fuit Livius, ut hic notat Antoninus, qui ut funditus extingueret Thuscorum splendorem et triumphos obnubilaret ab eis partos non a Romulo gestos, omnino etiam scribere unum verbum neglexit. Quod profecto invidissimi hominis est officium, et negligentis veritatem in historia », ma traduction. *Ibid.*

Il s'agit bien d'omissions intentionnelles, car Tite Live, nous dit Anniius, ne pouvait pas ignorer les autorités plus anciennes que lui sur ce sujet – et nous en avons lues déjà plusieurs parmi les *Antiquitates*. Par conséquent :

alors qu'il est établi véritablement que Live ne méconnaissait pas ce que Varron, Fabius Pictor et d'autres rapportent, il est évident qu'il a négligé de dire certaines choses dans son histoire, non par ignorance de la connaissance [science], mais par malveillance naturelle, et qu'il a parlé de manière à susciter des doutes¹

Voici, peut-être, la raison de l'utilité de ce texte pour les historiens qu'Antonin le Pieux avait annoncée lors du premier fragment introductif. Certains historiens, par méchanceté, altèrent la vérité historique, en faisant passer le faux pour l'authentique : c'est ainsi que les Grecs corrompirent le monde, Tite Live d'après eux et les anonymes modificateurs du texte d'Antonin – dirions-nous des humanistes ? – en dernier.

Le deuxième fragment d'Antonin le Pieux se termine avec l'itinéraire flaminien, qui conduit jusqu'à Rimini. Nous nous rendons enfin compte que les anciennes voies romaines, même les voies consulaires, tiraient leurs origines d'anciens itinéraires étrusques et qu'Antonin le Pieux nous a également fourni les limites historiques de l'Étrurie et de l'Italie à son époque. Le commentaire, très bref, rappelle l'origine des villes mentionnées, en renvoyant de nouveau aux commentaires sur les fragments de Caton pour des approfondissements.

¹ « cum vero constet Livium non ignorasse, quae Varro et Fabius Pictor et alii referunt, constat equidem illum non ignorantiae scientiae, sed malignitati naturae in historia neglexisse dicenda, et verbose dixisse dubitanda », ma traduction. *Ibid.*

12. Le douzième livre. Les commentaires sur les cinq livres de Bérose

Nous pouvons enfin lire le douzième livre – le quinzième selon la disposition annoncée dans le premier livre – concernant l’histoire assyrienne rédigée par Bérose le Chaldéen, l’autorité qui, dans l’horizon d’attente de nos contemporains, est devenue une métonymie de l’ensemble des *Antiquitates* et presque un homonyme d’Annius de Viterbe lui-même¹. Pour nous, lecteurs du recueil, son œuvre a probablement été la plus citée jusqu’à présent : si Archiloque avait déjà mentionné l’autorité des prêtres chaldéens en matière de chronologie, en la comparant à celle de Moïse², Métasthène nous avait prévenu explicitement sur la fiabilité de Bérose autant que sur ses sources³, et l’anonyme qui concluait le deuxième livre de Philon confirmait également la crédibilité de l’ancien chronographe chaldéen – ainsi que celle de Métasthène lui-même⁴. Du reste, combien de fois les *Commentaria* ont-ils invoqué l’autorité de l’ancien historien babylonien ainsi que de son histoire lors de l’exégèse des passages les plus complexes des autres *Antiquitates* ?

Bérose était de patrie babylonienne et possédait la dignité des Chaldéens [...]. Il était donc prêtre, car les Chaldéens occupaient le même rang dans leur État que les prêtres en Égypte⁵ [...]. C’est pourquoi il était notaire et scribe public, car la foi publique envers les annales, les temps, les événements et les rois reposait uniquement entre les mains des prêtres⁶

Ainsi débute la préface biographique en ouverture de ce douzième livre. Autorité parmi les autorités, Bérose est le représentant principal des trois chronographes barbares, les trois prêtres-notaires des archives publiques, les autres étant Métasthène et Manéthon.

¹ Pour les fragments que nous considérons authentiques de l’homonyme Bérossos, prêtre de Baal vécue au IV^e siècle av. J.- C. Pour une littérature à propos, cf., Johannes Haubold, Giovanni B. Lanfranchi, Robert Rollinger, John Steele (dir.), *The World of Berossos. Proceedings of the 4th International Colloquium on « The Ancient Near East between Classical and Ancient Oriental Traditions »*, Wiesbaden, Harrasowitz Verlag, 2013.

² *Ibid.*, f. E iii v.

³ *Ibid.*, f. E vi v.

⁴ *Ibid.*, f. H v v.

⁵ Derrière ce passage, et sur la figure des sacerdotés chaldéens plus en générale, Annius cite implicitement, sans le mentionner, Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II, XXIX.

⁶ « Berossus fuit patria Babillonius et dignitate Caldeus [...]. Fuit ergo sacerdos, quia eundem gradum in sua re publica tenent Caldei quem sacerdotes in egypto [...]. Quare fuit notarius et scriba publicus, quia penes sacerdotes solos erat publica fides annalium, temporum, gestorum et regum », ma traduction. *Ibid.*, f. N viii r.

Pour ce qui concerne son œuvre, frère Jean Annius s'appuie sur le témoignage de Flavius Josèphe¹ :

C'est pourquoi il a compilé [*defloravit*] toute l'histoire chaldéenne et, en tant que notaire de la foi publique, a rapporté tous les temps et antiquités, dans lesquels il mentionne même les noms de Noé et de ses fils, relativement au premier déluge qui a précédé Ninus [...]. Et c'est pourquoi, en tant qu'archiviste [*transsumptori*] le plus fidèle et public des antiquités, on lui accorde la foi publique².

Cette préface souligne particulièrement l'importance de la *publica fides*, à propos à la fois de l'auteur, Bérose, et de son histoire. D'ailleurs, nous avons déjà rencontré la *publica fides* dans l'œuvre de Métasthène, ainsi que dans le commentaire de son texte et dans les règles historiographiques que nous avons apprises jusqu'ici. Dans le métatexte d'Annius de Viterbe, la foi, confiance ou crédibilité publique, conférée à ces anciens historiens, notaires et sacerdotes, semble être soumise à un concept implicitement juridique qui n'est expliqué nulle part dans l'œuvre, mais qui informe la confiance que nous, les lecteurs, devrions nourrir envers ces autorités. Il faut sans doute essayer d'éclaircir cette signification juridique sous-jacente par d'autres moyens, d'autres livres que ce recueil imprimé à Rome en 1498. En effet, l'autorité de Bérose, en ce qui concerne la rédaction de ses anciens documents, semblerait particulièrement semblable à celle des autorités notariales liée aux chancelleries³. Il ne s'agit pas d'une *fides historiae*⁴, soulignant la crédibilité d'un récit, d'une histoire, mais d'une *fides publica* : « délégation d'autorité qui fait de ses chartes [du notaire] des actes authentiques⁵ ». Si dans le cadre des œuvres

¹ Sur l'origine du terme *Defloratio* à partir de la phrase de Flavius Josèphe « *Berosus qui chaldaica defloravit* », cf., W. Stephens, *Les Géants de Rabelais*, op. cit., p. 183 et notes.

² « *Quam ob rem omnem Caldaicam defloravit historiam et tanquam publice fidei notarius transumpsit omnia tempora et antiquitates, in quibus diluvii primi quod antecessit Nynum meminit nominas etiam Noam et filios eius [...]. Et propterea tamquam fidelissimo et publico antiquitatum transsumptori fides publica datur* », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. N viii r.

³ Pour la question de la *fides* notariale dans l'Italie du Moyen-Âge, cf. P. Schulte, *Scripturae publicae creditur : Das Vertrauen in Notariatsurkunden in kommunalen Italien des 12. Und 13. Jahrhunderts*, Tübingen, De Gruyter, 2003. Cf., Attilio Bartoli Langelì, *Notai. Scrivere documenti nell'Italia medievale*, Roma, Viella, 2006.

⁴ Sur la *fides historiae* à la Renaissance, M. P. Gilmore, *Humanists and Jurists. Six Studies in the Renaissance*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1963, p. 87- 114 ; D. R. Kelley, « 'Fides Historiae' : Charles Dumoulin and the Gallican View of History », *Traditio*, Vol. 22, Cambridge, Cambridge University Press, 1966, p. 349 ; Matthew Kempshall, *Rhetoric and the Writing of History, 400- 1500*, Manchester, Manchester University Press, 2011, *passim*.

⁵ Je reprends cette définition synthétique, mais très efficace, de Hélène Débax, « Les premiers notaires de Béziers (dernier tiers du XII^e siècle) », *Révue historique*, 2017/3, n°683, Paris, PUF, 2017, p. 469.

juridiques de la péninsule italienne antérieures ou contemporaines à Annius de Viterbe, le notaire est « une personne publique qui exerce une fonction publique et sur laquelle on peut compter publiquement pour qu'elle consigne ce qui se passe entre les individus et le rende durablement sous une forme publique¹ », dans le cas des anciennes monarchies universelles dans lesquelles écrivirent Bérose et Métasthène, les notaires ne consignent pas ce qui se passe entre les individus, mais entre les rois, sous forme d'Annales. Cependant, le rôle de notaire public dans ses rapports avec le pouvoir impérial – celui d'une monarchie universelle – ressemble également à celui qu'ont théorisé les juristes de l'Italie communale du Moyen Âge, pour qui « la charge de notaire est considérée comme une dignité (*dignitas*), car elle est publique et que ses titulaires sont appelés des personnes publiques. De plus, la charge de notaire détient une telle autorité (*auctoritas*) que les actes rédigés par ceux qui l'exercent sont reconnus dans tout l'Empire Romain² », et pour qui « la dignité, l'autorité et la charge de notaire sont “issues de la sphère publique”, ce qui signifie “accordées par l'Empereur”³ ». De même, la crédibilité du notaire-sacerdote ainsi que celle de son texte émanent du pouvoir étatique qui garantit la validité autant de l'auteur que des Annales. Comme pour la *dignitas* de Chaldéen, connaisseur de la vérité divine et du mouvement des astres, le notaire – dans son double sens, celui, ancien, de scribe et de stéganographe, et celui proprement de notaire – est une *dignitas* qui garantit la vérité des documents et des actes. Les Chaldéens de la première monarchie universelle assyrienne synthétisent parfaitement ces deux fonctions, avec leur *dignitas* et *auctoritas*. D'autre part, ce sont ces mêmes notaires qui, dans les villes indépendantes de la péninsule italienne comme dans les anciennes monarchies postdiluviennes, rédigent des chroniques, autant particulières qu'universelles⁴. Enfin, l'adjectif *probata*, éprouvée, qui se retrouve

¹ « Eine öffentliche Person, die ein öffentliches Amt ausübt und auf deren Fides man öffentlich zurückgreift, damit sie das, was zwischen den Menschen geschieht, niederschreibt und zur dauerhaften Erinnerung in eine öffentliche Form bringe », ma traduction. P. Schulte, « *Fides publica* : Die Dekonstruktion eines Forschungsbegriffes », dans P. Schulte, M. Mostert, I. van Renswoude (dir.), *Strategies of Writing. Studies on Text and Trust in the Middle Ages*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 20.

² « das Notaramt gelte als eine Würde (*dignitas*), weil es öffentlich sei und seine Inhaber öffentliche Personen genannt würden. Ferner wohne dem Notaramt eine so große Autorität (*auctoritas*) inne, dass den Urkunden derjenigen, die ein solches ausübten, im ganzen Römischen Reich geglaubt werde », ma traduction. *Ibid.*

³ « Würde, Autorität und Notaramt seien ‘aus der Öffentlichkeit stammend’, was ‘vom Kaiser gewährt’ bedeute », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Cf., Girolamo Arnaldi, « Cronache con documenti, cronache ‘autentiche’ e pubblica storiografia », [1977] réédité dans *Id. Cronache e cronisti dell'Italia comunale*, éd. par Lidia Capo, Spoleto, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, Collectanea 33, 2016, pp. 33-66 ; Marino Zabbia, *I notai e la cronachistica italiana nel Trecento*, Rome, Istituto storico italiano per il medio evo, 1999 ; cf., *id.*,

avec *publica* à côté du mot *fides* – *publica et probata fides*, nous l’avons déjà vu dans la biographie de Métasthène –, s’explique par le rôle d’archiviste revêtu par les notaires- sacerdotes, dans la bibliothèque de Babylone comme dans toutes les archives publiques des anciennes monarchies. Les documents à partir desquels le notaire- sacerdote- chronographe- archiviste rédigeait ses histoires sont eux- mêmes certifiés par d’autres notaires- sacerdotes- chronographes- archivistes qui les ont rédigés avant lui sous un autre monarque de la même monarchie, en garantissant ainsi une chaîne de transmission textuelle ininterrompue et certifiée, en bref, *probata*.

Toutefois, réduire la question de la *fides publica* des chaldéens à un problème juridique risque de nous faire sous- estimer l’aspect sacré qui certifie de manière bien plus indubitable ces œuvres anciennes. La *fides* est aussi une vertu théologique, et nous avons affaire à des figures – Bérose, Métasthène, mais aussi Manéthon –, qui dans leur fonction sacerdotale anticipent également les vérités chrétiennes transmises à travers la *prisca theologia* de Noé, préfiguration du Christ. Si la *fides* chrétienne dépasse la raison en faisant confiance à une révélation divine qui ne peut pas nous mentir¹, la *fides* chaldéenne, elle aussi, se fonde sur la confiance dans la tradition d’une révélation précédente, révélation adamique qui est la source de l’ancienne théologie noachide elle- même. Si nous croyons au récit historique reconstruit par les sources que nous avons lues jusqu’à maintenant à l’aide du métatexte annien, nous pourrions même faire l’hypothèse que la *fides* de la religion romaine, la *fides publica* à qui Numa Pompilius dédia le premier un sanctuaire² – bien avant la trahison des Romains grécisés –, serait un héritage des anciennes vérités italiennes et étrusques provenant de Janus/Noé.

« Cronaca e mondo notarile », dans G. Francesconi, M. Miglio (dir.), *Le cronache volgari in Italia. Atti della VI Settimana di studi medievali (Roma, 13- 15 maggio 2015)*, Rome, Istituto storico italiano per il medio evo, 2017, p. 271- 284 ; cf., F. Mailet, F. Montorsi (dir.), *Les Chroniques et l’histoire universelle. France et Italie (XIII^e- XIV^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2021. Les chroniqueurs viterbois, souvent des notaires, qu’Annius de Viterbe aurait pu lire et connaître ont été listés par G. Baffioni, *Annio da Viterbo, op. cit.*, p. 27. Cf., aussi Jean-Marie Moeglin, « La vérité de l’histoire et le moi du chroniqueurs », dans Jean- Philippe Genet (dir.), *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l’Occident (XIII^e-XVII^e siècle)*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne-Publications de l’École française de Rome, 2015.

¹ Cf., Saint Thomas d’Aquin, *Summ. theol., pars I, quaest. 1, art. 8, arg. 2.*

² Tite Live, *Histoire romaine*, I, 21, ; cf., Pierre Boyancé, « ‘Fides’ et le serment », *Études sur la religion romaine*, Rome, École Française de Rome, 1972, p. 91- 103 ; cf., Pierre Grimal, « ‘Fides’ et le secret », *Revue de l’histoire des religions*, T. 185, n^o2, 1974, p. 141- 155. Toujours sur la *publica fides* dans le monde romain, cf., G. Freyburger, *Fides. Études sémantique et religieuse depuis les origines jusqu’à l’époque augustéenne*, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 126- 128. Je remercie Clément Beuvier pour son aide relativement à tout ce qui concerne la *fides*.

Enfin, la *publica et probata fides* de l'ancien Bérose est en lien direct autant avec l'autorité politico-juridique qu'avec l'autorité religieuse. Nous pouvons comprendre la nécessité du rôle de sacerdote et de notaire aussi bien préparatoire à la lecture des documents qu'à la rédaction des histoires, comme entièrement spéculaire à celle du *rex* et *pontifex* des souverains de l'antiquité postdiluvienne, à commencer par Noé. Si d'un côté le pouvoir spirituel et temporel est incarné par le souverain-dieu qui siège au centre des villes-temples en exécutant les rites et en gouvernant la communauté, ses documents publics, dont les annales du royaume, doivent être certifiés par des figures dont l'autorité est également théologico-politique, émanant du pouvoir central théocratique. Il ne faut jamais oublier que nous nous trouvons avec Bérose face à un théologien-historiographe, dont le rôle n'est pas si dissemblable de celui décrit par frère Jean Annius, maître en théologie, lors de la toute première préface au premier livre : celui de « chercher, trouver, confirmer, ouvrir et élucider, enseigner et transmettre la vérité des choses¹ ». Certes, les buts du théologien et de l'historien – la vérité divine et la vérité des choses – sont séparés, mais ils sont de même liés, non seulement par une même méthode, mais aussi par une même *pietas* de l'historien-théologien². D'un côté, la *pietas* envers Dieu – ou envers les dieux dans le cas d'un païen comme Bérose –, de l'autre la *pietas* envers la patrie – Viterbe pour Annius, Babylone pour Bérose. Ce qui signifie la *pietas* envers le Pontife, pour Annius, ou envers le Roi-Dieu de Babylone, pour Bérose. De cette manière, nous pouvons également comprendre les deux expressions « *patria Babillonicus* » et « *dignitate Caldaeus* », au tout début de la préface, comme le reflet biographique du couple théologien-historiographe, ainsi que notaire-sacerdote.

À la suite à cette digression sur l'autorité à l'origine de l'œuvre, nous pouvons poursuivre avec la lecture de la préface à Bérose, et passer à l'œuvre elle-même. La préface de frère Jean Annius nous a enseigné que Bérose, en tant que notaire de la foi publique, avait compilé – *defloravit* – toute l'histoire chaldéenne. *Defloravit* pourrait sembler un verbe curieux pour décrire l'activité d'historiographe de l'ancien Chaldéen, mais frère Jean Annius confirme plus loin que « le titre de ce livre est : la *Defloratio* [mes

¹ *Ut supra*, II, 1.

² « Entre l'activité théologique et l'activité historiographique, un élément de médiation est placé sous la forme d'une *pietas divina* qui, selon Annius, a pour objet non seulement Dieu, mais aussi la patrie ». « Fra l'attività teologica e quella storiografica viene posto come elemento di mediazione una *pietas divina* che, secondo annio, ha come oggetto non solo Dio, ma anche la patria », ma traduction. V. De Caprio, « Un mito antiumanistico », *op. cit.*, p. 239.

italiques] chaldéenne de Bérose¹ ». Ainsi, avant de poursuivre, il convient également d'éclaircir le terme de *Defloratio*. Le titre a-t-il été donné par Annius, par les frères Mathieu et George, par les dominicains d'Arménie qui auraient fourni le manuscrit, ou bien encore aurait-il été noté lui-même dans le manuscrit perdu ? Quelle que soit la réponse, le titre de *Defloratio* serait, selon la préface, typique de ces anciennes autorités orientales, car « la manière des orientaux est tel qu'ils l'appellent une *défloration* [mes italiques] une narration succincte et transmise avec foi publique² ». Nous pouvons cependant remarquer que *Defloravit* est un mot provenant de l'édition latine du *Contre Apion* de Flavius Josèphe³, l'autorité que le frère dominicain a employée pour certifier la biographie de Bérose⁴. Il serait sans doute possible de traduire ce genre oriental de la *Defloratio* par un terme plus occidental et répandu, celui de *Florilegium* ou fleur des histoires ; autrement dit, un florilège ou une anthologie. Comme l'expliquait la préface, il ne s'agit pas d'un ouvrage touchant l'entièreté des gestes et des faits babyloniens, mais, en suivant cette métaphore florale, seulement des fleurs de l'histoire babylonienne, et plus particulièrement des extraits cueillis par Bérose dans les annales conservées depuis l'âge du Saturne babylonien à l'intérieur de la bibliothèque de Babylone. Cependant, contrairement à une anthologie dans laquelle ces extraits seraient graphiquement séparés entre eux, dans la tradition de la *Defloratio* ils seraient cousus ensemble, formant ainsi une synthèse ou compilation de l'histoire babylonienne, qui serait directement dépendante des sources primaires et certifiées par l'autorité théologico-politique garantissant la véridicité des faits narrés, selon la même *fides publica* précédemment présentée. Dans cette perspective, il nous est possible de définir la *Defloratio* comme l'épitomé de la tradition, ou du moins l'épitomé des histoires fondées sur les sources de la tradition, telle qu'elle a été transmise dans les archives publiques babyloniennes. Nous reviendrons au cours de notre lecture sur la nature des sources de la tradition et leur lieu de conservation, la bibliothèque de Babylone : nous pouvons déjà nous imaginer, toutefois, que la bibliothèque de la tétrapole et ville-temple de Babylone devait être

¹ « titulus huic libro est : Defloratio Berosi Caldaica », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. N viii r.

² « modus est orientalium, ut brevem et publica fide transumptam narrationem, vocent deflorationem », ma traduction. *Ibid.* Cela toujours avec l'autorité de Flavius Josèphe, d'où Annius a tiré ce titre.

³ J'utilise comme référence l'édition suivante : Flavius Josèphe, *Contre Apion*, texte établi par T. Reinach, tr. par L. Blum, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

⁴ Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs*, *op. cit.*, I, 107 ; La métaphore floral pour les histoires est employée également par Isidore de Séville, *Étymologies*, I, 41.

semblable à celle de la ville cananéenne de Qiryath- Séfèr, la ville du livre, accueillant une première communauté scholastique de géants.

La *Defloratio*, poursuit la préface, se divise en cinq livres – contrairement aux trois livres mentionnés par Flavius Josèphe¹ – :

Dans le premier livre, il [Bérose] relate ce que les Chaldéens écrivent sur les temps avant le premier déluge. Dans le second, il traite des généalogies des premiers dieux, c'est-à-dire des princes après le déluge. Dans le troisième, il enseigne l'antiquité de Janus, le père, qu'il appelle également Noé. Dans le quatrième, il traite des antiquités des royaumes du monde entier en général. Dans le cinquième, il explique en détail chaque élément².

Nous allons lire chacun de ces livres et leurs commentaires.

Après avoir discuté de la fonction auctoriale du notaire sacerdote, après avoir vu le genre historiographique de la *Defloratio*, et avant de procéder à la lecture de l'œuvre, il nous faut comprendre également l'intention auctoriale à l'œuvre derrière cette *Defloratio* elle-même : pourquoi Bérose éprouva-t-il la nécessité de rédiger cette synthèse de l'histoire assyrienne et universelle ? Les éléments principaux de la biographie de Bérose fournie par frère Jean Annius sont tirés de Pline l'Ancien³. Ce récit de vie peut nous éclairer sur l'intentionnalité :

¹ Outre que le travail chronographique d'Eusèbe de Césarée, la *Praeparatio evangelica* est l'une des œuvres les plus employées dans les *Commentaria*, bien que citée rarement : les extraits de l'*Histoire ancienne des juifs* qu'Annius insère dans les commentaires sont les mêmes qui avaient été choisis par Eusèbe. Ce texte, traduit en latin par George de Trébizonde (1396- 1472) et publié la première fois à Venise en 1470 – je prends l'*editio princeps* comme référence –, fournit également les instruments que dans les *Commentaria* sont utilisés pour ramener le récit de Diodore de Sicile au sein de l'histoire sacrée. En effet, à l'intérieur de cette tentative d'historiciser le paganisme et le ramener au sein d'une histoire chrétienne, Eusèbe réemployait déjà les citations de Flavius Josèphe sur les chronographes barbares, tels que « Manéthon, qui a recueilli l'histoire des Égyptiens, et Bérose, qui a recueilli l'histoire des Chaldéens ». « Manetus qui aegyptiorum et Berosus qui Chaldaeorum historiam collegit », ma traduction. Ainsi que les références à l'ancienne théologie des Phéniciens. De plus, c'était la *Praeparatio* qui, toujours à la suite de Flavius Josèphe, mettait en parallèle le récit attribué à Moïse sur l'arche de Noé et le témoignage des antiquités de Bérose. Encore, en Eusèbe on retrouve la référence à Xixuthrus, « Siffithrus », identifié avec Saturne, et les Chaldéens sont, dans le texte d'Eusèbe, un passage fondamental de la tradition de véritable sagesse chrétienne. Eusèbe de Césarée, *Praeparatio evangelica*, tr. par George de Trébizonde, Venise, Nicolas Jenson, 1470, p.[171- 173, 198].

² « in primo libro tradit, quid Caldei scribant, de temporibus ante primum diluuium. In secundo de Genealogiis primorum deorum idest ducum post diluuium. In tertio docet antiquitatem Iani patris, quem et Noam nominat. In quarto, de antiquitatibus regnorum totius orbis in communi tradit. In quinto, singula explicat », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. N viii.

³ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 37.

Bérose a également appris la langue grecque et a enseigné les disciplines chaldéennes à Athènes, en particulier l'astronomie, dans laquelle les Chaldéens devançaient tous les autres [...]. Les Athéniens lui ont érigé une statue en or avec une inscription en langue chaldéenne, qu'ils ont placée dans le gymnase public en reconnaissance de ses prédictions divines¹.

Ainsi, nous apprenons que Bérose le Chaldéen connaissait très bien la langue grecque – donc, la *Defloratio* aurait été rédigée en grec et ensuite traduite en latin par un auteur anonyme. En outre, Bérose est ici décrit comme un astronome, ce qui implique pour frère Jean Annius une connaissance précise en astrologie judiciaire : c'est par le biais de ses prédictions que même des menteurs grecs tels que les Athéniens le célébrèrent pour sa véritable connaissance. D'ailleurs, nous avons déjà vu que l'astronomie et l'astrologie étaient des disciplines adamiques transmises aux hommes par Noé lui-même, d'où son *cognomen* de Vertumnus/ Proteus/ Vadimon. De plus, nous savons que l'histoire et l'astrologie sont deux sciences intimement liées. En fournissant les principes de la théologie et les rites religieux à ses enfants, Noé avait également expliqué l'origine du monde et son histoire depuis la création, comme nous pouvons la lire dans la genèse de Moïse. Le patriarche se fit ainsi premier historien postdiluvien, en même temps que premier astrologue. Si Moïse, prophète et historien, fournit une partie de ce récit historique primordial, l'autre provient de Bérose, astrologue et historien – ou plus précisément des archives qu'il a consultées avec *publica et probata fides*.

Suite à cette élucidation biographique, les intentions de l'ancien chaldéen apparaissent clairement : Bérose, qui avait voyagé à Athènes pour enseigner les connaissances astronomiques chaldéennes, s'était aperçu de l'ignorance structurale des Hellènes, dont la mémoire historique ne remontait pas plus loin que l'époque de Phoronée, le premier roi de la Grèce archaïque, ce que nous avons pu lire chez Archiloque, et donc Ninus, roi des Assyriens. Autrement dit, les Grecs ne connurent jamais l'Âge d'or. Ainsi, la *Defloratio* des traditions chaldéennes tirées des archives avait pour but l'éducation historique des Grecs : « la raison d'écrire et de transmettre ces traditions chaldéennes était que les Grecs ne remontaient qu'au roi grec Phoronée et ce, avec de nombreuses erreurs antiques mêlées [...]. Pour cette raison, ils ont été instruits

¹ « calluit item Berosus Graeca in linguam, et docuit Athenis disciplinas Caldeas parecupue Astronomiam in qua ceteros anteibant Caldei [...]. Athenienses illi statuam inaurata lingua, in publico Gygnasio [sic.] ponerent, ob divins eius praedictiones », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. N viii r.

par ce même Phoronée dans cette brève transmission, de ce que les Chaldéens avaient sur les temps et les antiquités¹ ».

Nous pouvons supposer que Bérose avait été l'auteur d'autres œuvres perdues : celle qui avait été ramenée par les frères Mathieu et George d'Arménie, n'est qu'une petite traduction latine d'un abrégé d'histoire rédigé pour des lecteurs hellènes. En ce qui concerne le but pédagogique de Bérose, nous savons déjà, grâce aux sources romaines que nous avons lues, que ses efforts n'eurent pas de succès. Les nouvelles opinions mensongères des Grecs avaient prévalu, corrompant autant les hommes que la véritable doctrine transmise par les Chaldéens.

Nous connaissons ainsi l'auteur, l'œuvre, les intentions, et il nous manque seulement un cadre chronologique pour insérer ces données. Toujours dans la préface, nous apprenons que « Bérose vécut avant la Monarchie d'Alexandre le Grand, car le même Métasthène, prêtre perse qui vivait au début de la monarchie [universelle] d'Alexandre, l'a suivi dans les temps de la monarchie [universelle] assyrienne² ». Les deux chronographes barbares vécurent environ à l'époque d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire lorsque la monarchie universelle passait des Perses aux Grecs. Cela signifie que Bérose n'est pas la plus ancienne des autorités du recueil. En effet, l'auteur le plus ancien du recueil est un Grec, Archiloque, qui aurait vécu entre deux et trois siècles avant Bérose. Mais d'ailleurs, Archiloque le chronographe grec, n'avait-il pas choisi Moïse et les Chaldéens comme sources de son *Épitomé* ? L'ancien chronographe hellène, tout en précédant chronologiquement Bérose, avait des sources secondaires et orales – les Chaldéens – et non des sources primaires – leurs archives et leur tradition. Ainsi, cette apparente contradiction ne fait que renforcer le poids de la tradition derrière Bérose et la fiabilité – pourrions-nous dire fidélité ? – de la transmission des données historiques. Après des siècles, les Chaldéens n'avaient jamais altéré leurs sources, et par conséquent leur histoire. Avec Bérose, nous comprenons également que le chronographe le plus fiable n'est pas celui qui a vécu dans l'âge le plus reculé, mais celui qui dispose des sources les

¹ « causa scribendi et transumendi has caldaicas traditiones fuit, quia Graeci solu musque ad Phoroneum Priscum regem Graeciae attingerant, et quidem commixtis multis antiquitatum erroribus [...]. Qua mob rem ab eodem edocti sunt in hac transumptione brevissima, quid de temporibus et antiquitatibus haberent Caldei », ma traduction. *Ibid.*

² « floruit autem Berosus ante Monarchiam magni Alexandri, quia idem Methastenes sacerdos Persa florens in principio Monarchiae Alexandri ipsum sequutus est in temporibus Monarchiae Assyriorum », ma traduction. *Ibid.*

plus antiques, des sources primordiales et donc plus crédibles. Le prêtre et notaire chaldéen est ainsi l'építome du canon historiographique que nous avons appris de Myrsile et de Métasthène : l'autorité d'un historien est soumise, non seulement à sa fonction publique et sacrale, mais aussi à l'autorité de ses sources – également publiques et sacrées. De même, l'autorité d'une nouvelle source, telle qu'une histoire comme celle de Bérose, est soumise à l'autorité de son auteur dans sa fonction, encore une fois, publique et sacrale. Comme nous l'avons vu pour la *publica fides*, la crédibilité des récits historiques est ainsi entièrement dépendante du rapport circulaire d'autorité qui subsiste entre sources et auteurs, et forme, dans le cas de Bérose, une spirale nous amenant directement à Noé.

Grâce à la préface de l'œuvre bérosienne, nous pouvons aussi nous faire une idée de la première réception de cette *Defloratio*. Les antiquités racontées par le prêtre et notaire chaldéen étaient si reculées que les Grecs, et notamment les Athéniens, crurent que les lettres assyriennes – dans le double sens de caractères et de disciplines –, étaient éternelles¹. Le deuxième fragment de Caton nous avait prévenu de la dispute cosmologique de l'éternité du monde entre Scythes et Chaldéens², et le prologue à Philon d'Alexandrie avait éclairci l'origine grecque de cette erreur, née de l'ignorance historique de ce peuple³. Comme nous le savons déjà, l'éternité des lettres assyriennes impliquerait, évidemment, l'éternité du cosmos, ce qui pourtant nierait l'enseignement mosaïque ainsi que noachide de la création du monde par Dieu. D'ailleurs, même certains parmi les païens refusaient le principe de l'éternité du monde et surtout ne l'attribuaient pas aux Chaldéens. Par exemple, nous assure le commentaire, Ovide se serait inspiré, pour le commencement de ses *Métamorphoses*, des événements historiques narrés par les Chaldéens eux-mêmes.

Le prologue du premier livre, qui débute dans la même page de la préface⁴, est en bonne partie dédié à résoudre cette confusion relative à la supposée croyance chaldéenne

¹ « Les Athéniens étaient contraints de croire, comme le croyait Plinius, que l'usage de l'écriture était éternel là-bas [en Assyrie] » « cogebantur Athenienses credere, uti ibi credit Plinius, usum litterarum fuisse aeternum », ma traduction. *Ibid.*

² *Ibid.*, f. B. iii r.

³ *Ibid.*, f. G ii v- G iii r.

⁴ « Le même frère Jean commence le prologue sur le premier livre du même Bérose » ; « Eiusdem fratris Iannis super primum librum eiusdem Berosi prohemium incipit », ma traduction. *Ibid.*, f. N viii. Bérose est l'autorité douée du péritexte le plus riche parmi les œuvres anciennes du recueil. Cela, avec sa position dans la disposition originale, indique l'importance de la *Defloratio* dans l'économie des *Antiquitates*. Cela n'est pas étonnant, car, comme le rappelle Walter Stephens, « Les textes du Pseudo-Bérose et du

de l'éternité du monde, en reprenant, parfois mot par mot, le prologue à Philon. Dans ce cas comme dans d'autres, le mensonge grec était passé aux Romains, un autre peuple jeune qui commença à croire à l'éternité du monde, ce qui avait fait écrire à Pline l'Ancien : « je pense que les lettres assyriennes ont toujours existé¹ ». Selon le théologien Jean Annius, ce passage est non seulement absurde, mais encore nié par Pline lui-même dans un paragraphe suivant : « et en Babylonie, différemment d'Epigène, un auteur d'abord sérieux, qui enseigne les observations des étoiles pendant sept cent vingt ans, inscrites sur des tablettes d'argile cuites. Le moins, Béroset Critodemus, avec quatre cent quatre-vingts ans. D'où il est clair que l'usage des lettres a été éternel² ». Les calculs astronomiques tracés par les babyloniens sur les tablettes de terre cuite semblent au contraire raisonnables³ : il n'y a pas de raison de croire que les lettres et les disciplines assyriennes, et par extension les sources de la *Defloratio*, n'ont pas d'inventeur⁴. Toutefois, les chiffres donnés par Pline ne semblent pas être conformes à la chronologie biblique, et pour en savoir plus il est nécessaire remonter aux sources grecques, en particulier la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. En effet, Annius rappelle comment l'ancien historien grec mentionnait une autre date calculée par les astronomes de Babylone : « les Chaldéens estiment que le monde a été éternel, cependant ils affirment

Pseudo- Manéthon sont essentiels pour atteindre l'objectif du macrotexte ». « The texts of Pseudo- Berosus and Pseudo- Manetho are essential to the goal of the macrotext », ma traduction. W. Stephens, *Complex Pseudonymity : Annus of Viterbo's Multiple Persona Disorder*, *op. cit.*, p. 701.

¹ « Assyrias litteras semper fuisse arbitror », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O r. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 56, 192- 193.

² « e diverso Epigenes apud Babilloniam septigentorum viginti annorum, siderum observationes, coctilibus laterculis inscriptas docet, gravis auctor in primis. Qui minimum, Berosus et Critodemus octoginta et quatrigentorum octoginta annorum. Ex quo patet aeternus fuisse usum litterarum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O r. La citation fournie par Annius diffère de celle donnée par les incunables. Comme il est souvent le cas, le dominicain modifie ou corrige à son gré les citations tirés par les éditions imprimés, en accusant les typographes d'avoir altéré le texte d'origine avec leur art imparfait. Cf., G. Ferrau, « Nota sulla "filologia" di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p 633- 634.

³ La citation d'Annius est à comparer avec les incunables. Par exemple, « e diverso Epigenes apud babylonios septigentorum viginti annorum observationes syderum coctilibus laterculis inscriptas docet, gravis auctor in primis. Qui minimum Berosus et Critodemus quatrigentorum octoginta annorum. Ex quo apparet aeternus litterarum usus », Pline l'Ancien, *Naturalis historia*, Venise, Filippo di Pietro, 1481, f. i l v- i 2 r. Je prends ici comme exemple l'édition de Venise de 1481, car dans les éditions contemporaines posent ici 720 000 années et 490 000 années au lieu de 720 et de 490. Ces derniers sont les chiffres qu'emploi aussi Annius de Viterbe dans le prologue : pour tout lecteur du XV^e siècle un monde vieux de 720 000 ans devait sembler assez absurde. A propos de ce passage, cf., Cristian Tolsa, *The Orphic Astrologer Critodemus. Fragments with Annotated Translation and Commentary*, Berlin, De Gruyter, 2023, p. 19- 22.

⁴ « Aucun auteur ni origine des lettres phéniciennes ou assyriennes n'est trouvé, donc elles sont éternelles [...]. Une assumption semblable est fautive » « Non invenitur auctor et principium litterarum phoenicarum, sive Assyriarum, ergo sunt aeternae [...]. Similiter absumptum est falsum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O r.

avoir trouvé le commencement de l'astronomie et des lettres avant l'ascension ou la monarchie et l'ascension d'Alexandre, il y a quarante- trois mille ans¹ ». Comment ces 43 000² années pourraient résoudre cette confusion de l'éternité des lettres et du monde ? Afin de sortir de cette impasse, il faut se souvenir des *Équivoques* de Xénophon. Ce dernier n'avait- il pas écrit que « les Chaldéens utilisent un calendrier mensuel dans leurs anciennes disciplines³ », en fournissant comme témoignage l'épigramme du temple de Bélus bâti par Sémiramis ? En croisant nous- même ces deux sources, nous savons pour certain que Diodore de Sicile était donc en train de parler des années lunaires, c'est- à- dire des mois⁴. Avec des calculs, Annus nous montre aisément « de quelle manière quarante- trois mille années lunaires se traduisent- elles en environ [circiter] trois mille six cent trente- quatre années solaires⁵ ». Voici que les lettres et les disciplines chaldéennes, loin d'être éternelles, remontaient à 3634 années avant l'époque d'Alexandre le Grand. Il s'agit toutefois d'un calcul approximatif – « circiter [mes italiques] tria milia sexcentos trigintaquatuor annos solares » – mais finalement confirmé par l'addition des années certifiées par Bérosee même, ainsi que par les autres

¹ « Caldei opinentur mundum fuisse aeternum, tamen principium astronomiae et litterarum se nactos fuisse asserunt, ante ascensionem sive monarchiam et elevationem Alexandri, annis quadraginta tribus milibus », ma traduction. *Ibid.* Diodore de Sicile affirme également que les Chaldéens croient à l'éternité du monde, mais dans la lecture annienne ils s'agit évidemment d'un mensonge grec.

² Les éditions actuelles comptent ici 430 000 ans, Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II, 31, 9. Toutefois, dans la traduction latine de Poggio Bracciolini : « Le nombre d'années pendant lesquelles ils prétendent avoir été dévoués à cette science des étoiles ne sera pas facile à croire. En effet, ils en comptent trois cent quarante mille, depuis l'ascension d'Alexandre, à partir de laquelle ils disent avoir commencé leurs observations astronomiques » ; « Numerum annorum, quibus se huiusmodi astrorum doctrinae vacasse affirmant, haud facile quid crediderit. Nam quadrigenta tria annorum milia annumerant, usque ad alexandri ascensum ex quo astrorum observationes ab se caeptas dicunt », ma traduction. Diodore de Sicile, *Diodori siculi historiarum priscarum a poggio in latinum traducti*, Venise, per Andream Jacobi Katharensensem, 1476, f. e viii v. Je n'ai pu consulter que l'édition vénitienne. Comme dans le cas de Pline l'Ancien, Annus de Viterbe fonde son raisonnement sur une datation qui a été corrigée seulement par les philologues postérieurs.

³ « Caldei cum in antiquitate disciplinarum suarum utantur menstruo », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. I ii.

⁴ Pour la longueur d'un mois, Annus de Viterbe dans le prologue à Philon mentionnait vingt- neuf jours à la suite d'un raisonnement astronomique : « Un an lunaire est le temps qui s'écoule depuis le moment de la conjonction de la lune jusqu'à son retour au même degré, et même jusqu'à la ligne de la conjonction médiane, c'est- à- dire vingt- neuf jours, selon l'astronomie dans laquelle les Chaldéens excellaient » ; « Est autem annus menstruus a loco luminari coitus, ad reditum lunae ad eundem gradum, et amplius ad lineam mediae coniunctionis, idest viginti novem diebus annus is menstruus constat, iuxta astronomiam qua excellere caldei », ma traduction. *Ibid.*, f. G ii v.

⁵ « quo pacto quadraginta tria milia anni menstrui, reddunt circiter tria milia sexcentos trigintaquatuor annos solares », ma traduction. *Ibid.*, f. O r.

*Antiquitates*¹. Opérons quelques soustractions, en unissant ensemble les dates que nous avons rencontrées jusqu'ici : la monarchie Perse qui précéda Alexandre dura 495 ans – le *Jugement* de Métasthène en témoigne² – : donc, 3634- 495 = 3139 ans. La monarchie assyrienne qui précéda celle Perse, c'est- à- dire de Ninus à Arbace, dura, comme nous le savons déjà, 1234 années. Ainsi, 3139- 1234 = 1905 ans. L'Âge d'or de Noé, qui fut interrompu par la convoitise et l'ambition de Ninus, dura 249 ans – et non pas 250, comme nous avons pu le lire chez des Grecs tels qu'Archiloque, qui, bien que plus fiable que ses compatriotes, demeure un grec menteur – : 1905- 249 = 1656 ans. Nous avons remonté maintenant du temps d'Alexandre jusqu'au début de l'Âge d'or, autrement dit au déluge universel³. Nous savons également que la durée du monde antédiluvien, donc de la création au châtement divin, est exactement de 1656 ans. La dernière soustraction est simple : nous nous trouvons maintenant à l'année 0 du monde. En effet, « si vous remontez en arrière à partir d'Alexandre, vous atteindrez Adam le premier [homme]⁴ » : ainsi les 43 000 années lunaires calculées par les Chaldéens pour rendre compte de la naissance de leurs disciplines, nous amènent directement à Adam.

Il va sans dire que la science chronologique démontre que les lettres et les autres sciences chaldéennes remontent à la création. Par conséquent, elles ne sont pas éternelles, mais elles ont bel et bien un créateur, Dieu, qui est également le premier auteur des lettres et des disciplines, c'est- à- dire des sciences qui furent infusées à Adam. Il s'agit d'un détail dont les Chaldéens étaient évidemment bien conscients. Comme récite Moïse dans la *Genèse* 2, 19- 20 : « le Seigneur Dieu modela du sol toute bête des champs et tout oiseau du ciel qu'il amena à l'homme pour voir comment il les désignerait. Tout ce que désigna l'homme avait pour nom “être vivant” ; l'homme désigna par leur nom tout bétail, tout oiseau du ciel et toute bête des champs⁵ ». Il s'agit, bien entendu, de la science infuse que Dieu a accordée à Adam pour lui permettre de comprendre la nature de chaque animal et de leur attribuer les noms appropriés. Il s'agit de la *veritas rerum* dont nous avons discuté lors de la lecture de la toute première préface des *Antiquitates*.

¹ La question du calcul de 43 000 années lunaires a été très bien expliqué par Walter Stephens : 43 000 années x 29 jour de l'année lunaire = 1 247 000 jours. 1 247 000 jours : 365, 25 jours de l'année solaire = 3414, 1 années solaires. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*, p. 65- 66.

² *Ut infra*, II, 5.

³ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, O v r.

⁴ « Quos si retro ab Alexandro supputes, pervenies ad Adam primum », ma traduction. *Ibid.*, f. O v.

⁵ *Genèse*, 2, 19- 20.

Cette correspondance entre les noms et l'essence des choses, caractéristique de la *scientia Adae*, pourrait également avoir des implications dans la conception de l'histoire. Si les lettres et les disciplines ont vu le jour avec Adam, l'histoire, en tant que récit des temps et des actes passés, est née avec le premier homme et son langage. Cette notion peut sembler surprenante, mais elle est parfaitement cohérente avec une conception de l'histoire qui identifie le réel du passé au récit. Tout en maintenant une distinction entre *res gestae* et *narratio rerum gestarum*, comme nous pouvons le lire dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville – une autorité souvent citée dans les *Commentaria* – l'histoire correspondrait néanmoins à la grammaire, c'est-à-dire aux lettres et à l'écriture elle-même¹. Dans l'œuvre d'Isidore, tout comme dans les commentaires d'Annius, les écrits des Chaldéens et la *Genèse* de Moïse, il n'y a pas d'histoire sans écriture. En d'autres termes, pas d'histoire sans récit, ce qui rejoint davantage nos réflexions contemporaines². Évidemment, au-delà du langage, l'écriture aussi faisait partie des connaissances infuses d'Adam.

Dans les *Antiquitates*, bien que l'*historia* reste, avec l'*argumentum* et la *fabula*³, une branche de la grammaire, cela ne signifie en aucun cas qu'elle ne puisse pas rendre compte du réel⁴, c'est-à-dire de ce qui va au-delà du récit lui-même. Dans le cadre de la science infusée, l'*historia* ne se contente pas de rapporter des événements survenus, mais, à l'instar de l'*evocatio*, de Rome avec ses noms secrets ou des pratiques kabbalistiques noachides des prêtres *razenui* étrusques, elle a un impact direct sur le monde. La *scientia Adae*, tout comme l'*historia*, correspond à la langue adamique

¹ Isidore de Séville, *Étymologies*, I, 41-44. J'utilise comme référence l'édition critique anglaise de 2006. « Cette discipline concerne la grammaire, car tout ce qui mérite d'être mémorisé est consigné par écrit ». « This discipline has to do with Grammar, because whatever is worthy of remembrance is committed to writings », ma traduction. Isidore de Séville, *The Etymologies of Isidore of Seville*, tr., introduction et notes par S. A. Barney, W. J. Lewis, J. A. Beach, O. Berghof, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 67.

² Pour une histoire du *linguistic turn*, Sabina Loriga, Jacques Revel, *Une histoire inquiète. Les historiens et le tournant linguistique*, op. cit.

³ Cf., Isidore de Séville, *Étymologies*, I, 44.

⁴ Un mot bien problématique, ce réel, au moins pour deux raisons : d'un côté ce mot a bel et bien une histoire – donc ce n'est pas un universel –, de l'autre côté, tout historien l'utilise en histoire sans en faire l'histoire. Ainsi, il me semble que le Réel – avec un r majuscule – joue le rôle de Dieu, au moins dans son être universel et anhistorique, au sein de l'historiographie contemporaine. A mon avis, je dirais même qu'au sein d'un théorème de la sécularisation, l'histoire a joué dans les sociétés dites sécularisées le même rôle que la théologie dans le monde chrétien. Quoi qu'il en soit, ce réel serait-il le « légendaire de l'institution », comme le théorisait Michel de Certeau ? M. de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, op. cit., p. 70-87. Pour une généalogie du mot et du concept de réel au sein de l'ontologie occidentale – et non seulement – G. Agamben, *L'irrealizzabile. Per una politica dell'ontologia*, Torino, Einaudi, 2022.

insufflée par Dieu lors de la création. Ses mots ne représentent pas les choses selon le principe gnoséologique de l'*adaequatio rei et intellectus*, mais ils en saisissent la véritable essence lorsqu'ils les nomment. En conséquence, le langage adamique transmis aux anciens barbares par le biais de Noé avait le pouvoir magique – la magie aussi a été transmise par Noé – au sens étymologique du terme, de manifester une action dans le monde, de saisir la nature des choses, la *veritas rerum*, afin de les contrôler, de les gouverner et de les manipuler en les nommant¹ : de rapporter véritablement et réellement les événements passés, en les rendant nouvellement présents. Tel est le pouvoir conféré à l'histoire par la *scientia Adae*. Cependant, pour accéder au pouvoir de cette histoire magique, nous devrions disposer des sources adamiques elles-mêmes. Hélas, nous ne connaissons que des fragments posthumes, traduits et altérés. Une *Defloratio* corrompue.

Quoi qu'il en soit, si l'histoire est née avec Adam, il faut en conclure qu'Adam lui-même fut, outre le premier homme, premier historien et chronographe, celui qui a transmis le don divin de ses connaissances aux hommes, ainsi que sa langue et ses mémoires, l'*historia Adae*. La possibilité d'une science historique certaine qui rendrait compte des connaissances adamiques s'impose alors, tout comme le déplacement de la problématique de la connaissance même sur le terrain de sa transmission, et en particulier sur les *media* de cette transmission – ou plus correctement tradition –, c'est-à-dire les textes ou les sources. D'où l'importance d'avoir des canons exacts pour le choix des *auctoritates* historiques, et pour la rédaction de l'histoire. En outre, dans cette histoire de l'histoire de la vérité, il n'y a aucune distinction entre histoire sacrée et histoire séculière : l'histoire de la révélation et celle de la transmission de la tradition historique coïncident parfaitement.

En somme, ce Bérosee n'est que l'une des étapes de la transmission textuelle de l'*historia Adae*. De même, les *Antiquitates* collectionnées et commentées par le théologien Jean Annius de Viterbe, sont aussi la dernière itération, ou édition, de l'histoire adamique éternelle². Ce curieux in-folio concerne donc la vérité historique, la seule voie

¹ Sur le rapport entre noms, représentation et magie à la Renaissance, cf., P. Rossi, *Il tempo dei maghi : Rinascimento e modernità*, Milan, Raffaello Cortina Editore, 2006 ; cf., Germana Ernst, Guido Giglioni (éd.), *I vincoli della natura. Magia e stregoneria nel Rinascimento*, Rome, Carocci, 2012. Ces textes ne touchent pas à cet aspect en particulier, pour lequel je n'ai pas pu trouver de référence bibliographique précise. Toutefois, cela concerne également une théorie de correspondance entre les signes et les choses, cf., M.-L. Demonet, *Les voix du signe, op. cit.*

² Cela signifie également que la thèse que vous êtes en train de lire est une itération, la toute dernière, de la science adamique. Maintenant vous êtes initié.e.

pour la vérité des choses et confirmation de la vérité divine, la *scientia Adae* à travers l'*historia Adae*. Nous pourrions également définir les *Antiquitates* comme un ouvrage métahistorique, qui concerne à la fois l'histoire universelle, l'histoire de l'histoire universelle et la manière d'écrire l'histoire de l'histoire universelle, autrement appelée historiographie. Nous avons entre les mains, souvenons- nous, des fragments recomposés de la vérité première, et nous pourrions résumer cette problématique qui lie vérité origininaire, transmission et réception en un seul mot : tradition.

Enfin, si nous associons ces réflexions à ce que nous avons appris des autres *Antiquitates* recueillies dans ce volume sous la conduite des *Commentaria*, nous savons également que des itérations plus ou moins pures de la *scientia Adae* étaient connues des Étrusques ainsi que des autres barbares. La référence à la kabbale dans le commentaire à Fabius Pictor est à comprendre à la lumière de la science infuse au premier homme, transmise par Janus/ Noé, et il en va de même pour le rite de l'*evocatio* et le nom secret de Rome : les deux impliquent une magie opérative qui dépend d'une relation étroite entre les mots et les choses et qui est possible seulement avec une dérivation du langage adamique. Également, comme nous l'avons vu dans le prologue de Philon, « Moïse est une édition de l'histoire d'Adam ou de l'histoire éternelle¹ » : il s'ensuit que Moïse ne fait que répéter autrement ce que les Chaldéens et les Étrusques savaient aussi. La distinction entre révélation et tradition se fait de plus en plus faibles, et l'autorité de Moïse lui-même, ainsi que du récit biblique, s'affaiblit avec elle. Les deux deviennent des transmetteurs de la Tradition parmi d'autres.

Parallèlement à la question de l'éternité des lettres et du monde, Annus rappelle en ce même prologue les autres équivoques xénophontiennes dont nous devons nous souvenir lors de la lecture de la *Defloratio*. En particulier, celle des cinq déluges² : si seul le premier est universel, les autres déluges particuliers peuvent en partie expliquer l'oubli historique dont les Grecs ont été victimes. Grace à la transmission ininterrompue de l'*historia Adae* et à sa conservation dans les archives de la bibliothèque de Babylone, les Chaldéens possédaient des témoignages écrits du déluge universel et du temps qui le précéda. C'est exactement de ces temps qui précèdent immédiatement le déluge que débute la *Defloratio*. Toutefois, nous pouvons nous demander, pourquoi ne pas expliquer

¹ « like Berosus, Moses is an edition of the historia Adae or eternal history », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*, p. 69.

² Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. N viii v.

aussi la création du monde et l'histoire adamique aux misérables Hellènes ? « Bérose, afin d'éviter d'être perçu comme trop désireux de dépasser les limites auprès des Grecs indisciplinés, a utilisé un début de temps indéfini¹ ». Voilà qui a contribué également à la fausse croyance de l'éternité du monde.

¹ « Berosus ne crederetur nimis velle limites apud indociles graecos excedere, indefinito temporis initio usus est », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O v.

A. Le commentaire du premier livre de Bérose

« Avant la célèbre catastrophe des eaux où le monde entier a péri, de nombreux siècles se sont écoulés, qui ont fidèlement été préservés par nos Chaldéens¹ ». La *Defloratio* de Bérose débute ainsi avec un gage de la *publica fides* des notaires et sacerdotes de Babylone. Les récits que nous allons lire ont été transmis et préservés « *fideliter* » et l'auteur lui-même nous assure de leur véridicité : ce qui est raconté est vrai car sa transmission a été assurée par les Chaldéens. Ce texte en gothique, très court, est enchâssé dans un très vaste commentaire, sur lequel nous pouvons nous arrêter afin d'éclaircir, ensuite, les vicissitudes postérieures de la tradition de l'histoire adamique.

Remarquons d'emblée que, comme nous l'explique notre guide Jean Annius, le vénérable Bérose est un train de nous donner une version parallèle de la Genèse, du moins à partir du chapitre six : « il dit 'la catastrophe célèbre' [*cladem famosam*], car elle a été provoquée par la colère céleste en raison de la vie infâme des Géants² », et « Moïse remarqua cela³ » – souvenons- nous que, « en ces jours, les géants étaient sur la terre⁴ ». Curieusement, le commentaire nous explique comment l'ire divine se manifesta « par une grande conjonction des astres, et célébrée avec une grande renommée parmi les Chaldéens, les Phéniciens et d'autres⁵ ». Ainsi, la volonté destructrice de Dieu se manifesterait- elle à travers les mouvements des astres⁶ ? Encore une fois, cela serait cohérent avec l'astrologie judiciaire apprise aux anciens par celui qui survit au déluge, Noé- Vertumnus. L'astrologie ne pourrait être efficace que si la providence et les contingences futures – des accidents, tels que les déluges – étaient compréhensibles par les hommes au travers de l'observation des sphères célestes⁷. Est- ce un hasard si les très dévots Chaldéens étaient avant tout de grands astrologues et astronomes ?

¹ « Ante aquarum cladem famosam qua universus periit orbis, multa praeterierunt saecula, quae a nostris Chaldaeis fideliter fuerunt servata », ma traduction. *Ibid.* Il existe, outre la traduction de Fortia d'Urban, une traduction française de Florian Preisig faite à partir de la traduction anglaise de W. Stephens. Je ne vais pas utiliser ces traductions dans les extraits, en retraduisant le texte moi-même également dans les passages suivants.

² « Famosam vero cladem dicit, quia ab infami vita Gygantum provocata fuit celestium ira », ma traduction. *Ibid.*, f. O v.

³ « Moyses hoc notavit », ma traduction. *Ibid.*

⁴ *Genèse*, 6.4.

⁵ « a coniunctione magna astrorum, et magna fama celebrata a Caldeis et Phenicibus et aliis », ma traduction. *Ibid.*, f. O v.

⁶ Cela est cohérent avec les intérêts astrologique d'Annius de Viterbe. Cf., C. Vasoli, « Profezia e astrologia in un testo di Annio da Viterbo », *op. cit.* ; J. Schnapp, *Prophéties de fin du monde*, *op. cit.*, p. 92- 129.

⁷ M. G. Blasio, *Cum gratia et privilegio*, *op. cit.*, p. 30.

Les liens Bérose-Moïse et astrologie-volonté divine introduisent dans le commentaire une longue digression qui oppose encore les vérités barbares aux mensonges grecs, ainsi que l'unicité de la tradition contre la multiplicité des opinions. Il s'agit d'une version prolongée de cette sorte d'histoire du mensonge que nous avons déjà rencontrée dans les commentaires aux fragments catoniens. Ainsi, alors que nous pensions être au cœur et aux origines de l'histoire adamique, il faut nous arrêter de nouveau sur un sujet parallèle.

La preuve documentaire et historique de la dichotomie barbare/grec et vérité/opinion provient encore une fois de Diodore de Sicile¹, et nous permet cette fois d'apprécier, dans une échelle presque micro historique, le fonctionnement de la transmission de la tradition par rapport à sa destruction par des opinions nouvelles. Il nous est clair que Bérose, par son admission, a voulu transmettre « non pas de vaines frivolités et fables grecques qui induisent les esprits des hommes à errer, mais [...] la vérité, que les prêtres babyloniens gardent avec une foi publique, fidèle [sic] et éprouvée² », mais nous comprenons que cette transmission n'est pas seulement liée au rôle public du prêtre- notaire dont nous avons discuté, mais également à une éducation qui commence avec l'enfance. Comme le confirmait Diodore :

¹ Il s'agit de l'exposé sur les Chaldéens, Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II, XXIX. Toutefois, si dans l'œuvre de Diodore les Chaldéens sont les descendants des colons égyptiens – ce qui explique la proximité de leur rôle sacerdotale –, pour Annus de Viterbe ils sont des descendants de Sem installé parmi les Babyloniens, les descendants de Cham. Leur attitude à la prêtrise est due à leur ancêtre Sem, fils aîné de Noé, identifié avec Melkisédeq. Chaldéen est donc aussi le nom d'une fonction publique, dont les membres forment une sorte de caste, issue à l'origine de Sem. Le Chaldéen Abraham refusa l'idolâtrie pour le vrai Dieu, en subissant une sorte de *damnatio memoriae* de la part des autres Chaldéens. Lors de son passage en Égypte, il enseigna aux Égyptiens les disciplines chaldéennes. Les Égyptiens à leur tour les enseignèrent aux Grecs, et c'est pour cela que Diodore croit, selon Annus de Viterbe, que les Chaldéens descendent des Égyptiens. D'ailleurs, les Chaldéens sont représentés comme philosophes barbares séparés des Babyloniens et des Assyriens aussi en Diogène Laërce, *Vie et doctrine des philosophes illustres*, I. « L'activité philosophique, certains disent qu'elle tient son origine des Barbares. Il y eut en effet, dit-on, chez les Perses les 'Mages', chez les Babyloniens ou les Assyriens les 'Chaldéens', ainsi que les 'Gymnosophistes' chez les Indiens et, chez les Celtes et les Gaulois, ceux qu'on appelle 'Druides' et 'Semnotheoi' », Diogène Laërce, *Vie et doctrine des philosophes illustres*, tr. de M.- O. Goulet- Cazé, Paris, Le Livre de Poche, 1999, p. 65. La question de la sagesse barbare tirée des sources anciennes est centrale dans les *Antiquitates* d'Annus, car elle est au fondement de la dichotomie barbares- Grecs. A ce propos, cf., Arnaldo Momigliano, *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, tr. par M. - C. Rousselet, Paris, Gallimard, 1991.

² « non graecanicas nugas et fabulas quibus animos hominum errare compellunt, sed tradere veritatem, quam sacerdotes Babilloniorum publica et fideli, atque probata fide », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O v.

Chez les Chaldéens, en effet, l'étude de ces sciences [l'astrologie, la divination et les sacrifices] est transmise par une tradition de famille, et le fils en hérite de son père, bénéficiant de l'exemption de toutes les autres charges publiques. C'est pourquoi, avec leurs parents comme maîtres, d'une part ils apprennent tout sans rechigner, d'autre part ils suivent les préceptes avec une conviction plus ferme. Ensuite, comme ils sont élevés dès la plus tendre enfance dans les sciences, ils acquièrent une haute compétence [...] En revanche, chez les Grecs, en règle générale, comme l'approche se fait sans apprentissage préalable, on ne s'attache que très tardivement à l'étude de la science¹.

Ce passage se retrouve presque mot pour mot dans le commentaire du fragment de Bérose², ainsi que, sous une forme réduite, dans le commentaire des fragments de Caton que nous avons déjà lus³. La transmission familiale des sciences chez les Chaldéens, de père en fils, est diamétralement contraire à la formation tardive et extra-familiale des Grecs, qui explique que beaucoup d'entre eux renoncent à la maîtrise des sciences à cause des nécessités du négoce, tandis que ceux qui arrivent à poursuivre leurs études « persévèrent dans leur recherche pour en faire une activité lucrative, examinant chaque fois avec un esprit novateur les doctrines les plus importantes sans suivre leurs prédécesseur⁴ ». Ainsi, toute chaîne de transmission fidèle des savoirs – et donc des histoires – est impossible dans le monde grec. Dans le commentaire, le récit de Diodore est restructuré en quatre points, qui forment la démonstration la plus complète de l'origine des mensonges grecs qui, loin d'être un simple *topos* des *Commentaria*, peut être considérée comme l'un des pivots de l'interprétation annienne de l'histoire universelle. Ce n'est pas par hasard si nous la retrouvons en ce lieu, dans le premier livre de Bérose :

¹ Il me semble important de donner la référence par entier, afin de comprendre les quatre points d'Annius de Viterbe relativement aux grecs : « C'est donc ainsi que les Barbares, parce qu'ils en restent obstinément aux memes sujets, maitrisent solidement chacun d'eux, alors que les Grecs, parce qu'ils ont en vue le gain lié à leur activité professionnelle, fondent de nouvelles écoles et, par leurs opinions contradictoires sur les questions théoriques les plus importantes, en arrivent à ce que les élèves aient des avis partagés et que leur être s'égaré, ballotté pendant toute la vie et incapable d'avoir la moindre conviction ferme ». Ce passage est immédiatement suivi par celui concernant la croyance chaldéenne dans l'éternité du monde, dont nous avons discuté lors de la préface au premier livre. Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique. Livre II*, tr. par B. Eck, Paris, Les belles lettres, 2003, T. II, p. 54- 55. Lorsque je dois citer Diodore de Sicile en français, j'utiliserai cette traduction.

² Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O ii r.

³ *Ibid.*, f. B ii r

⁴ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique. Livre II, op. cit.*, p. 54- 55.

- I. « Premièrement, les Grecs n'ont pas suivi la doctrine des ancêtres, mais ont inventé de nouvelles opinions pour des motifs de gain¹ ». En effet, les ancêtres des Hellènes furent eux même barbares, lisons- nous dans les commentaires, mais les Grecs abandonnèrent les croyances de leur ascendance. Si « la vérité des choses se trouvait chez les barbares² », les Grecs « se sont spontanément engagés dans des fables et des frivolités³ ». Ainsi, les Grecs n'ont pas corrompu la vérité involontairement, en tant que peuple jeune dont la mémoire ne remonterait pas plus loin qu'au premier roi Phoronée, mais intentionnellement – *sua sponte* –, afin d'obtenir des gains matériels. Les anciens Grecs se sont éloignés de la tradition – et avec elle de la vérité des choses, donc de la vérité adamique – par leur propre choix. Ainsi, à l'opposé de la *publica fides* des barbares, les Grecs sont littéralement des *infidèles*.
- II. « Deuxièmement, parce qu'ils se disputent toujours au sujet des affaires les plus importantes pour des motifs de profit et de gain⁴ ». Comme nous l'avons lu dans d'autres passages des *Commentaria*, les Grecs s'accusent les uns les autres de mensonges : cela est encore une fois lié à leur désir de gain matériel. Cette discorde reconferme le premier point, ainsi que l'absence de vérité de leurs propos.
- III. « Troisièmement, il dit qu'ils ont inventé des fables et des erreurs dans le but de gagner de l'argent⁵ ». Afin d'obtenir ces gains, les Grecs inventèrent des fausses histoires, des fables ou des mythes. D'abord, dans leur perversion, « afin de semer plus facilement des mensonges, ils se sont appliqués à l'art des mots ornés⁶ ». Comme les Hellènes le savaient bien, « rien ne sert davantage à tromper que l'histoire plaisante [*fabula*] et la séduction par l'ornement⁷ ». Cela rentre dans la distinction et opposition entre « *nuda veritas* » – qui caractérise le texte que nous sommes en train de lire – et

¹ « Primum, quod Graeci non fuerunt sequi doctrinam maiorum, sed novas opiniones lucri gratia adinvenierunt », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. O ii r.

² « apud barbaros veritas rerum erat », ma traduction. *Ibid.*

³ « sua sponte in fabulas et nugas inciderent », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Secundum est, quia de rebus maximis semper altercantur, quaestus et lucri gratia », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Tertio dicit quod fabulas et errores invenerunt quaestus gratia », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « ut mendacia facilius seminarent, studuerunt ornati verborum », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « nihil enim magis proficit ad decipiendum quia delectabilis fabula et lenocinium ornatus », ma traduction. *Ibid.*

« *ornata verba* ». Mais ce rapport étroit entre vérité et langage a également des implications politiques. À l’opposé des bons rois de l’Âge d’or, les Grecs n’avaient eu que des mauvais rois, des souverains corrompus par un mauvais langage : « les mauvais rois [les tyrans ?] sont adulés par des éloges mensongers. Ce mal provient des Grecs¹ ».

IV. « Le quatrième point est que lorsque quelqu’un suit leur enseignement, son esprit vacille constamment et il erre toute sa vie² ». Les lettres et les disciplines grecques sont à l’origine de toute corruption et perte, comme nous l’avons vu chez Caton, qui est amplement cité en ce passage. La fragmentation de leurs doctrines, privées d’unités et de substances, oblige les hommes à suivre des « *ornata verba* » contradictoires, sans jamais trouver une base solide et donc véritable.

Une fois compris les quatre causes et effets du mensonge grec, nous pourrions essayer de définir les contours du mensonge dans les commentaires d’Annius de Viterbe : une tromperie verbale intentionnelle qui a pour but d’obtenir des avantages. Voici que, pour revenir au problème du mensonge que j’avais discuté lors du tout premier chapitre de la première partie, la faute est sûrement innée – les Grecs sont un peuple jeune malgré leur ascendance barbare –, technique – ils ne connaissaient pas les bonnes disciplines –, mais surtout politico- morale – ils sont des menteurs et emploient des faux pour défendre leurs intérêts ou ceux de leurs patrons³.

Concernant les civilisations vertueuses, aux quatre points des mensonges et de corruption volontaire et sournoise des Grecs, le commentaire oppose les quatre disciplines qui résument la *veritas rerum* des barbares. Rappelons- nous qu’il s’agit de la *veritas rerum* qui est mentionnée en ouverture de la première préface au premier livre, parmi les devoirs du théologien. Ces sont les quatre sciences qui correspondent également aux

¹ « malos reges, panegiricis mendacibus adulantur. Quod malum a Graecis ortum est », ma traduction. *Ibid.* Cf., Lactance, *Institutions divines*, I, XV.

² « Quartum est, quod ubi quis doctrinam eorum sequitur, semper animo fluctuat, et per omnem vitam errat », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. O ii r.

³ Finalement, dans leurs formulations, si les mensonges qui ont brisé la tradition adamique décrits par Annus de Viterbe sont proches par leur intentionnalité de ceux présentés dans la tradition critique d’Anthony Grafton, ils diffèrent par leur pouvoir corrupteur. Cela rapproche l’élaboration annienne du mensonge de celle promue par ses critiques contemporains, tels que Paolo Preto, ou par les érudits du XIX^e siècle. *Ut supra*, I, 1-2.

savoirs que nous nous sommes retrouvés en train de rechercher lorsque nous pensions lire de simples *Antiquitates* :

En effet, toute cette théologie, philosophie, divination naturelle et magie, ces disciplines que le très érudit Janus, d'après le témoignage de Bérose, a transmises, et dans lesquelles les Étrusques, selon Diodore de Sicile, étaient admirables pour le monde entier jusqu'à son époque [I^{er} siècle av. J.- C.], ont été corrompues en adoptant les fables et la discipline des Grecs, au point qu'ils connaissent tout ce qui est fabuleux et erroné dans la culture grecque, et ne savent rien de l'origine, des disciplines et de la splendeur des anciennes traditions italiennes (ce qui est honteux et impie)¹.

Les Étrusques – les premiers après les Scythes d'Arménie – avaient reçu les sciences italiennes², c'est-à-dire noachides et adamiques, juste après le déluge universel. Ces disciplines sont, en ordre hiérarchique : la théologie, la philosophie, la divination naturelle et la magie. En d'autres termes, il s'agit d'abord de la connaissance des vérités divines, dont l'unicité de Dieu, l'immortalité de l'âme, le salut et évidemment la création du monde. De la connaissance des vérités naturelles ensuite, que la philosophie permettrait de connaître³. De celle de la divination inspirée par Dieu, qui permet aux hommes d'avoir connaissance des contingences futures et d'être des prophètes – ce qui correspondrait en notre cas avec l'astrologie. Enfin, de celle de la magie, que l'on suppose une bonne magie naturelle, opposée à une magie infâme, et que nous pourrions comprendre comme la capacité d'intervenir dans le monde avec la parole⁴. Telle est la *veritas rerum* des barbares.

¹ « Nam omnis illa theologia, philosophia, et naturalis divinatio, et Magia, quas disciplinas teste Beroso eruditissimus Janus tradit, et in quibus Thuschi, teste Diodoro Siculo in vi li. usque ad aetatem suam [I^{er} siècle av. J.- C] erant admirabiles toti orbi, equidem susceptis fabulis et disciplina Graecorum corrupta sunt, adeo ut omnia fabulosa et erronea Graecanica norint, et nihil de origine, disciplinis, et splendore antiquitatum Italicarum (quod turpe et impium est) nesciant », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. O ii v.

² *L'etrusca disciplina*.

³ Il m'est encore difficile de cerner exactement en quoi la philosophie dans les *Commentaria* se distinguerait de la théologie ou de la magie naturelle. En relisant, je n'ai pas de réponses précises. Du moins, je crois qu'elle se sépare de la théologie par les vérités atteintes et par ses méthodes. Sinon, la vérité est unique et les trois disciplines concourent à la vérité éternelle.

⁴ Si en 1950 pour Garin l'astrologie était compagne inséparable de la magie, je trouve que dans le cas de ce texte, nous devrions comprendre l'astrologie au sein de la divination. En effet, l'astrologue est quasi synonyme de prophète, du moins dans les commentaires anniens. D'où le parallèle entre Moïse et Bérose. Cf., E. Garin, « Magia ed astrologia nella cultura del Rinascimento », *Belfagor*, Vol. 5, n^o. 6, 1950, p. 657-667.

La fin du commentaire au premier passage de Bérose nous fait comprendre que cette même vérité est encore en danger en 1498, et ce malgré l'effort de frère Jean Annius d'en sauver et d'en éditer les fragments. Les ennemis des « traditions les plus anciennes de nos ancêtres¹ » existent encore, « comme cela est évident dans toutes les divergences parmi les Péripatéticiens de notre époque : dans leurs disputes où aucune opinion certaine n'est donnée, ils laissent toujours leurs auditeurs incertains et confus² ». Ainsi, le récit sur le passé est autant descriptif que prescriptif, et fonctionne comme une mise en garde pour les contemporains. Si, pour les Étrusques, la prévision de Caton l'ancien était avérée – et qu'ils aient « non seulement corrompu les origines et l'histoire latine des anciens, mais aussi les disciplines autochtones les plus certaines et admirées dans le monde entier, en adoptant des fables et des disciplines futiles³ » –, le volume in-folio que nous sommes en train de lire, a aussi, peut-être, le but d'arrêter une nouvelle corruption de ce genre.

Avant de poursuivre avec le texte en gothique, qui nous attend au milieu de la page, il nous faut clarifier également ce terme de tradition, qui revient dans le commentaire. Ce mot relie ensemble à la fois la connaissance des vérités premières, leur transmission et leur réception. La *fides* est la garantie de la validité de cette transmission, qui rend la tradition authentique. Les *Antiquitates*, sont donc des fragments de la tradition, et tout l'effort historiographique des *Commentaria* est tourné vers la reconstitution d'une tradition interrompue. Histoire et tradition correspondent ainsi. Sans la seconde, aucune histoire n'est possible, car, comme nous l'avons vu, les mensonges sont avant tout des fables – c'est-à-dire des mensonges historiques – qui, à travers l'oubli, peuvent briser la lignée de la tradition et donc interrompre l'unité de la connaissance – unité découlant des sciences infusées à un seul homme, Adam.

Afin de comprendre le dispositif de la tradition dans les *Antiquitates* et les *Commentaria* de 1498, nous pouvons, par analogie, reprendre la notion de tradition apostolique, celle théorisée dans le monde catholique depuis les pères de l'église et définie en ces mots encore en 2006 par le pape Benoît XVI : « la Tradition est donc l'histoire de l'Esprit qui agit dans l'histoire de l'Église à travers la médiation des Apôtres

¹ « vetustissimas traditiones maiorum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O ii v.

² « ut patet in omnibus dissensionibus Peripateticorum etiam nostrae aetatis, in quorum disceptationibus nulla certa sententia reddita, dubios semper et in confuso auditores relinquunt », ma traduction. *Ibid.*

³ « ergo non solum latinis origines et historias antiquorum, sed certissimas Ianigenas disciplinas, et toti orbi admirabiles corruerunt, susceptae fabulae ac nugaces disciplinas », ma traduction. *Ibid.*

et de leurs successeurs, en continuité fidèle avec l'expérience des origines¹ ». Dans notre cas, il s'agit bien de l'histoire de l'Esprit – d'où les sciences infuses –, qui agit dans l'histoire de l'Église – une pré-Église universelle, l'*ecclesia* noachide de l'Âge d'or–, en continuité fidèle – d'où la *publica fides* des prêtres- notaires – avec l'expérience des origines – adamiques, noachides, scythiques et étrusques. Comme le rappelait en autre dominicain bien plus récent et célèbre que frère Jean Annius, le cardinal Yves Congar : « dès que celui qui transmet la vérité n'en est pas la source première, dès qu'il y a un intermédiaire, dès qu'une vérité inchangeable doit être transmise par des hommes appelés à disparaître, la 'tradition', au sens objectif du mot prend nécessairement la valeur d'un 'dépôt'² ». Toujours par analogie, nous pouvons expliquer la tradition chaldéenne de Bérose comme le *depositum fidei*³ des vérités originaires, et donc des histoires par lesquelles ces vérités sont connaissables. Finalement, la fidélité des chaldéens telle qu'elle est développée dans les commentaires anniens n'est pas si différente de la louange donnée aux Corinthiens par saint Paul : « je vous félicite [...] de conserver les traditions telles que je vous les ai transmises⁴ ».

Poussons plus loin encore ce jeu d'analogie qui peut nous aider à comprendre plus précisément le rôle des Grecs dans l'histoire universelle, autrement dit dans le récit élaboré par les *Commentaria* en coordination avec les *Antiquitates*. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne l'opposition entre unité doctrinale adamique, la tradition, et multiplication des doctrines mensongères – la philosophie des péripatéticiens, comme l'ont appelée les commentateurs. Selon Congar, pour les pères de l'Église « tradition et gnose se correspondent comme le moyen et le résultat⁵ », et « les hérétiques, par contre, n'ont pas l'intelligence du vrai sens de l'Écriture⁶ ». Si nous transposons cette conclusion exégétique dans le champ de la tradition noachide annienne, c'est-à-dire de la théologie à la *prisca theologia*, les Grecs ne sont que les hérétiques des vérités noachides, n'ayant

¹ Benoît XVI, « La tradition apostolique », *Audience générale. Mercredi 3 mai 2006*. [En ligne], consulté le 3 octobre 2023. URL : https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/audiences/2006/documents/hf_ben-xvi_aud_20060503.html.

² Yves M.- J. Congar, *La tradition et les traditions. Essai historique*, Paris, Fayard, 1960, p. 32.

³ Sur la notion de dépôt, cf., E. Dublanchy, « Dépôt de la foi », dans A. Vacant, E. Mangenot et É. Amann (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Letouzey et Ané, 1911, T. 4, p. 529- 530. Clément Beuvier m'a renvoyé à cette référence.

⁴ 1 Co. 11, 2 ; Cf., Y M.- J. Congar, *La tradition et les traditions, op. cit.*, p. 20- 24.

⁵ Y M.- J. Congar, *La tradition et les traditions, op. cit.*, p. 48

⁶ *Ibid.*

pas l'intelligence du vrai sens de l'Histoire. En effet, comme tout hérétique et apostat des vérités de l'Église, ils le sont par leur propre volonté, « *sua sponte* ». Comme l'interprétait aussi Vincenzo De Caprio, « pour Annius, il y a, aux origines mêmes de la culture grecque, un acte volontaire d'apostasie collective de la vérité qui rappelle de très près les formules par lesquelles est caractérisée la naissance des hérésies dans le *De futuris Christianorum triumphis*¹ »

Par conséquent, cette histoire du mensonge et de la tradition « repose sur une opposition entre “doctrine” et “opinions” qui est structurellement la même que celle entre “doctrine du Christ” en tant que vraie foi et “opinion”² ». La distinction doctrine/ opinion ancienne rejoue celle qui oppose barbares et Grecs, elle-même miroir de l'opposition entre les dépositaires de la tradition et les apostats, transposition dans le champ de la *prisca theologia* de la distinction entre chrétiens et hérétiques. Il me semble que c'est en partant de cette distinction fondamentale qu'il faut comprendre autant la distinction épistémologique vérité/ mensonge que la distinction morale bien/ mal sur laquelle tous les *Commentaria* reviennent constamment. Ce qui renvoie encore une fois à un principe d'autorité divine qui débute à la création du monde, principe de l'histoire universelle et de son autorité première³.

Maintenant que nous avons élaboré une interprétation de la notion de tradition au sein des *Commentaria*, retournons à la lecture du premier livre de la *Defloratio*, c'est-à-dire au texte en gothique⁴ :

¹ « per Annio c'è alle origini stesse della cultura greca un atto volontario di apostasia collettiva dalla verità che [...] richiama molto da vicino le formule con cui nel *De futuris Christianorum triumphis* viene caratterizzata la nascita delle eresie », ma traduction. Encore une fois, l'histoire universelle est mise en relation avec l'astrologie et la prophétie. V. de Caprio, « Un mito antiumanistico », *op. cit.*, p. 249.

² « si fonda su un'opposizione fra 'dottrina' e 'opinioni' che è strutturalmente la stessa che c'è fra 'dottrina di Cristo' come vera fede e 'opinione' », ma traduction. *Ibid.*, 250- 251.

³ Ainsi, nous pourrions relire ces passages dans les termes de Carl Schmitt : nous pouvons penser la dichotomie épistémologique de *Vérité/Mensonge*, celle morale de *Bien/Mal*, celle religieuse de *Chrétien/Hérétique*, comme parallèles à la distinction *politique* fondamentale *Freund/ Feind*, où l'ennemi n'est pas un *inimicus* privée, mais un *hostis* de tous, dont on prévoit l'élimination physique – voir le cas de Nemrod plus loin dans l'histoire de Bérose. Comme nous avons vu et nous le reverrons, Annius, dans son histoire universelle, met en récit un sort de typologie caïnite du fratricide. C'est-à-dire que nous pouvons reconnaître une anthropologie négative fondamentale semblable à celle de Carl Schmitt. Cette tendance violente propre de l'homme – ou du Géant – peut être contenue seulement par l'action d'un Léviathan pontificale. J'ai employé le recueil d'essai de Schmitt traduits en Italien, Carl Schmitt, *Le categorie del 'politico'. Saggi di teoria politica*, Bologna, Il Mulino, 2013. Cf., Carlo Galli, *Forme della critica. Saggi di filosofia politica*, Bologna, Il Mulino, 2020, pt. 1, ch. 2.

⁴ *Ut supra*, II, 1.

Ils écrivent [les Chaldéens] qu'à cette époque, près du Liban, il y avait Énos [Hénok], la grande ville des géants, qui dominaient sur l'ensemble du monde, du coucher au lever du soleil. Confiants dans leur immense stature et leur force, ils inventèrent des armes pour opprimer tout le monde, se livrant à la luxure. Ils découvrirent les papillons, les instruments de musique et tous les plaisirs. Ils mangeaient des êtres humains, faisaient commerce d'eux et les préparaient comme banquets. Ils coïtaient avec leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, les mâles et les bêtes. Il n'y avait aucun crime qu'ils n'aient pas commis, méprisant la religion et les dieux¹.

Voici le témoignage chaldéen sur le temps d'avant le déluge, ce qui explique également la décision divine de recommencer l'humanité. Des géants armés, cannibales, incestueux et impies dominaient le monde depuis leur capitale : le contraire exact du gouvernement de l'Âge d'or. Avant d'approfondir la société des géants antédiluviens, le commentaire revient sur la question de l'origine des lettres. Nous apprenons l'existence d'un autre dépositaire de la tradition qui relie Adam à la tradition postdiluvienne, dans la figure du patriarche Hénok². « Car comme il est clair dans la Genèse au cinquième chapitre, le saint prophète Hénok est né l'année 1034 avant le déluge³ ». Le patriarche antédiluvien « prophétisa sur le jugement futur, tant du déluge que de la dernière conflagration⁴ ». D'ailleurs, Flavius Josèphe en témoigne également : « De cela témoigne Josèphe dans le premier livre des *Antiquités judaïques*⁵, il inscrivit [Hénok] deux colonnes l'une en cuivre, l'autre en brique⁶ ». Les activités astrologiques et prophétiques d'Hénok advenaient effectivement à l'écrit, donnant ainsi un premier exemple de littérature antédiluvienne :

¹ « Scribunt illis temporibus circa Lybanum fuisse Enos urbem maximam gygantum : qui universo orbi dominabantur, ab occasu solis ad ortum. Hii vastitate corporis ac robore confisi, inventis armis omnes opprimebant, libidinique inservientes, invenerunt papiliones, et instrumenta musica et omnes delicias. Manducabant homines et procurabant aborsus, in eduliumque praeparabant, et commiscebantur matribus, filiabus, sororibus, et masculis, brutis, nihil erat sceleris quod non admitterent, contemptores religionis et deorum », Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. O ii v.

² Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, op. cit., p. 69- 76. Il s'agirait du témoignage historique de la prophétie d'Hénok exposée dans l'*Épître de Jude*, 14- 15. Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, op. cit., p. 69- 72.

³ « Nam ut patet Genesis V ca. sanctus propheta Enoch natus est ante inundationem terrarum anno xxxiiii supra mille », ma traduction. *Ibid.*, f. O ii v.

⁴ « prophetavit de iudicio futuro tam aquarum diluvii quam ultimae conflagrationis », ma traduction. *Ibid.*, f. O ii v- O iii r.

⁵ Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs*, I, 69- 71. Cf., W. Stephens, *Les Géants de Rabelais*, op. cit., p. 144.

⁶ « ea teste Iosepho in primo de antiquitate Iudaica inscripsit dabus columnis, altera aerea, altera lateritia », ma traduction. O iii r. Cette citation, dans le texte des *Antiquités judaïques*, ne se réfère pas explicitement au patriarche Hénok. Cette attribution semble provenir en ce cas d'Annius de Viterbe lui-même. Pour la question de la reprise du livre antédiluvien, les colonnes, Annius et son emploi de Flavius Josèphe, cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, op. cit., p. 69- 76 ; *Id.*, « 'De Historia Gigantum' », op. cit., p. 59.

« il y avait donc l'usage des lettres, de l'art de la fusion, des briques et des prophéties, mille années et plus avant l'inondation des terres¹ ». Les géants de cette époque écrivaient donc sur des tablettes de pierre, des briques, du moins ceux de la lignée de Seth qui ne participaient pas à la corruption des descendant de Caïn, les habitants d'Énos. En outre, à l'époque de la naissance d'Hénok, Adam était encore vivant, ce qui implique que le patriarche a reçu la tradition et la *scientia rerum* de son ancêtre, en la transposant par écrit sur les colonnes dont encore Flavius Josèphe avait mémoire : « c'est pourquoi la conjecture et la vraisemblance [*argumentum*] sont solides : depuis son arrière- grand- père, le premier [homme] Adam lui- même, les Théologiens affirment qu'Hénok a reçu les lettres et les enseignements infusés à Adam. Les Chaldéens affirment également qu'à la même époque il a acquis les lettres et l'astronomie² ». Voici que les passages de la tradition se font de plus en plus clairs :

Moïse [...] a suivi les Chaldéens, depuis Adam jusqu'à Abraham. Et comme d'autres le pensent³, les Chaldéens ont préservé l'histoire adamique [*historia Adae*], car Adam fut le premier à écrire de la création du monde et de lui- même à partir de la révélation, et il a tissé l'histoire des événements jusqu'à Hénok, à qui il a laissé la suite de l'histoire. Hénok, à son tour, a transmis cette tâche à Lamech, prophète et père de Noé, et Lamech, en tant que père, l'a léguée à Noé après le déluge. C'est de là que les Chaldéens, desquels est issu Abraham, ainsi que les autres, ont écrit la vérité des événements [*residui veritatem rerum gestarum*]⁴.

La transmission de la tradition, et donc de l'histoire, suit les patriarches antédiluviens de la Genèse. Toutefois, cette transmission n'est pas orale, mais écrite, par le biais d'une histoire rédigée sur des tablettes – les premiers livres – dont ceux d'Hénok qui poursuivent le tout premier livre d'Adam, la source des sources. D'un côté, nous avons

¹ « Erant igitur in usa literae, et ars fusilis et lateritia et vaticinia, mille annis et amplius ante inundationem terrarum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. O iii r.

² « quare coniecture et argumentum firmum est, ab ipso attavo eius primo Adam, eundem Enoch suscepisse litteras et disciplinas Adae infusas Theologi afferunt, et eodem tempore se cepisse literas et Astronomiam Caldae affirmant », ma traduction. *Ibid.*

³ Il s'agit probablement d'une référence implicite, outre qu'à Flavius Josèphe, à Geoffroy de Viterbe. Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, op. cit., p. 76- 88.

⁴ « Moyses [...] sequutus Caldeos, ab Adam usque ad Habram. Et ut alii exstimant hii Caldei tenuerunt ex historia Adae, quia Adam scripsit primus ex revelatione de mundi atque sui creatione, et textuit historiam gestorum usque ad Enoch cui prosequendam reliquit historiam. Enoch autem prosequendam reliquit Lamech prophetae patri Noae, et Lamech filio eidem Noae, Noa vero reliquit post diluvium Caldaeis, a quibus Habraam, et residui veritatem rerum gestarum scripserunt », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. O iii r.

enfin la confirmation qu'Adam est le premier historien, qui a mis à l'écrit sa propre création et l'expérience de sa longue vie de 930 ans ; de l'autre, nous prenons connaissance que les descendants de la branche de Seth ont été des chroniqueurs qui ont transcrit l'enseignement de leur ancêtre ainsi que les événements à leurs contemporains, la *veritas rerum gestarum*, sous la forme d'annales primordiales. Comme nous le savons déjà, cette tradition historiographique n'est pas interrompue par le déluge, et grâce à Noé elle arrive jusqu'aux Chaldéens, et donc au patriarche Abraham qui fonda une nouvelle alliance avec Dieu, et, à travers lui, jusqu'à Moïse. Ainsi, la proximité entre le récit biblique et la fleur des histoires chaldéennes que nous lisons ne nous doit point étonner.

Après avoir réglé, de manière finalement assez rapide, la question de la transmission de la tradition, et donc de l'histoire de l'histoire, le commentaire se concentre sur la vie des impies géants, en opposition avec les bons patriarches – également des géants, mais bons. Le détail du cannibalisme est particulièrement souligné ; bien que cela puisse sembler absurde « ce n'est pas une fable, car de nos jours dans les Îles Cananéennes, les hommes capturés sont castrés et servis en troupeaux comme des bêtes pour un festin¹ ». Sans compter que, outre l'exemple moderne, les histoires anciennes témoignent de plusieurs cas de cannibalisme ainsi que de sacrifices humains, à commencer par celui des Gaulois : « il était coutumier de sacrifier des hommes au-delà des Alpes, ce qui diffère peu de la dévoration² ». De même, le commentaire touche aux péchés de l'inceste et de la sodomie, qui sont également le reflet de l'idolâtrie de ces premiers mauvais géants, qui, comme l'explique Bérosee, méprisent la religion et les dieux – c'est-à-dire Dieu, comme nous le savons à travers le commentaire et la Genèse, mais notre auteur chaldéen était malheureusement païen. En effet, le commentaire nous propose une définition conforme à la définition bérosienne de ces premiers géants : « par les Géants, nous entendons en effet des hommes de grande stature, célèbres pour leur mépris des dieux et de la même manière pour leur oppression envers

¹ « neque hoc fabula est cum aetate nostra in Insulis Cananeis [...] homines captos castrent et in greges more pecudum ad conviviam servant », ma traduction. *Ibid.* Annus de Viterbe n'emploie aucunement le mot cannibale, qui n'était pas encore répandu. Dans les *Commentaria* en leur totalité il y a d'ailleurs seulement une référence au nouveau monde. Parmi la riche bibliographie sur les cannibales à la Renaissance, cf., F. Lestringant, *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994.

² « transalpes homines immolari solitum, quod paulum a mandendo abest », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O iii r.

les humains¹ ». En ce qui concerne leur ville, Énos, il s'agirait de la ville biblique de Hénok fondée par Caïn² – à ne pas confondre avec le patriarche homonyme. D'ailleurs, le commentaire nous confirme que les ruines de ladite ville sont encore visibles sur le mont Liban :

Il s'agit de la région de Damas, comme certains le soupçonnent, car à l'est se trouve la montagne du Liban, où l'on trouve les ruines de la ville d'Hénok, une grande cité aux fondations imposantes, et elle est appelée par les habitants de la région la ville de *Caym* [mes italiques], selon nos marchands et voyageurs qui fréquentent Damas et le Liban³.

Ensuite, frère Jean Annius nous explique que la punition divine n'arriva qu'à compter de la septième génération de la race de Caïn à partir d'Adam. Lorsque les fils d'Adam se mêlèrent avec les filles de Caïn, la corruption devint universelle et le châtement divin se fit universel⁴. Hénok, né en cette septième génération, fut pris dans les cieux pour l'épargner de la corruption. Toutefois, une simple phrase nous fait comprendre que les hommes, du moins en 1498, sont encore en danger de faire face à ce même châtement, car « Dieu ne punit pas les péchés universellement, sauf quand ils se trouvent universellement : ce qui n'est pas le cas maintenant⁵ ».

Le passage suivant de la *Defloratio* continue la description de l'humanité antédiluvienne. Nous savons grâce au commentaire que Bérose a commencé son récit dans l'époque suivant la septième génération humaine ; mais si la corruption était alors répandue, « beaucoup prêchaient et prophétisaient, et gravaient sur des pierres, parlant de la future perte du monde, mais ils [les Géants] avaient l'habitude de se moquer de

¹ « per Gygantes enim intelligimus homines vastos corpore, famosos et deorum contemptores et hominum similiter oppressore », ma traduction. *Ibid.*

² « Caïn connut sa femme, elle devint enceinte et enfanta Hénok. Cain se mit à construire une ville et appela la ville du nom de son fils Hénok ». *Genèse*, 4, 17.

³ « est autem regio Damascena ut quidam suspicantur, quia ad orientalem plagam est mons Libanus, in quo est urbs Enos diruta, civis maxima et ingentis molis fundamenta visuntur, et vocatur ab incolis regionis civitas Caym, ut nostri mercatores et peregrini referunt, qui in Damasco et Libano assueti », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, O iii v.

⁴ *Ibid.*, f. O iii v. C'est une interprétation du célèbre passage de la Genèse relative aux géants : « En ces jours, les géants étaient sur la terre et ils y étaient encore lorsque les fils de Dieu vinrent trouver des filles d'homme et eurent d'elles des enfants. Ces sont les héros d'autre fois, ces hommes de renom », *Genèse*, 6, 4. En ce qui concerne l'interprétation annienne de ce passage, W. Stephens, « 'De Historia Gigantum' », *op. cit.*, p. 83- 85 ; *Id.*, *Les géants de Rabelais, op. cit.*, p. 122- 139. Pour la solution annienne à cette même problématique, *Ibid.*, p. 205. 209.

⁵ « Deus non punit universaliter peccata, nisi cum in universis inveniuntur : quod non est nunc », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O iii v.

tout, tandis que la colère céleste les consumait pour leur impiété et leurs crimes¹ ». Ceci est enfin le témoignage de l'autorité ancienne, Bérose, sur l'écriture antédiluvienne ainsi que sur l'astrologie adamique, ce dont le commentaire nous avait déjà amplement prévenu. Ainsi, certains sages avaient déjà prévu la calamité qui menaçait les géants à cause de leur vie dégénérée, mais ces derniers, face à la dernière possibilité de repentance, rirent. En interprétant ce passage du premier livre, le commentaire nous confirme la double manière possible de prédire le futur, reliant encore une fois astrologie et prophétie : « à la fois par l'Esprit Saint [*spiritu Dei*], comme le saint Hénok et par l'observation des étoiles² ».

La troisième partie du premier livre de Bérose nous présente synthétiquement l'un de ceux qui avait prévu le déluge grâce à l'astrologie, le bon géant Noé. En effet :

Il y avait un parmi les Géants qui était plus vénérateur [des dieux] et plus sage que tous les autres, le seul des pieux en Syrie. Son nom était Noa, avec trois fils, Samo [Sem], Iapeto [Japhet], Chem [Cham], et ses épouses Tytea magna, Pandora, Noela et Noegla. Craignant la catastrophe à venir qu'il observait dans les étoiles, il commença à construire un bateau couvert dès la soixante- dix- huitième année avant le déluge³.

Voici un surprenant parallèle avec la Genèse biblique⁴, hormis le gigantisme de Noé⁵. Il est aussi clair que les archives babyloniennes étaient plus renseignées sur l'histoire sacrée que le prophète Moïse : là où la Genèse ne fournit pas de noms pour les femmes à bord de l'arche, Bérose nous donne quatre noms. En ce passage au moins, la *Defloratio* est une source plus valable que l'Ancien testament. Dans les lignes qui restent, Bérose présente

¹ « multi praedicabant et vaticinabantur, et lapidibus excidebant, de ea que ventura erat orbis perditione, se enim illi assueti corridebant omnia, caelestium illos ira atque ultione perurgente pro impietate atque sceleribus », ma traduction. *Ibid.*, f. O iii r- O iii v.

² « tum spiritu Dei, uti sanctus Enoch, tum Astrorum observationem », ma traduction. *Ibid.*, f. O iii v.

³ « Unus inter gygantes erat qui deorum veneratior et prudentior cunctis, reliquus ex probus erat in Syria. Huic nomen erat Noa, cum tribus filiis Samo, Iapeto, Chem et uxoribus Tytea magna, Pandora, Noela, et Noegla. Is timens quam ex astris futuram prospectabat cladem, anno septuagesimo octavo ante inundationem, navim archae coopertam fabricare coepit », ma traduction. *Ibid.*, f. O iv r.

⁴ Pour un parallèle direct entre la *Genèse*, l'*Histoire ancienne des Juifs* de Flavius Josèphe et la *Defloratio* de Bérose : W. Stephens, « 'De historia gigantum' », *op. cit.*, p. 72- 78.

⁵ Ce bouleversement de la figure du géant a été étudié de manière approfondie par W. Stephens. En effet, le bon géant Noé est un changement drastique par rapport à la tradition gigantologique d'avant les publications des *Antiquitates* et *Commentaria*. Ainsi, « en faisant de Noé et de toute sa descendance des Géants, Annius a complètement détruit la catégorie morale des Géants, même s'il cherchait à la maintenir et à l'exploiter », ma traduction. « By making Noah and all his progeny into Giants, Annius completely destroyed the moral category of Giant, even while he sought to mantain and exploit it ». W. Stephens, « 'De historia gigantum' », *op. cit.*, p. 82.

brièvement le déluge universel et la survivance de Noé avec sa famille, en rappelant également comment à son époque l'arche était encore visible sur le mont *Gordieus* – à identifier avec le mont Ararat –, « et les hommes extraient d'elle le bitume, qu'ils utilisent principalement pour l'expiation¹ ».

Le commentaire se charge pour nous de croiser les informations de Bérose avec la Genèse et d'autres sources anciennes, en s'occupant ensuite de l'explication théologique de la longévité de Noé, qui, comme dans le récit biblique, est supposé avoir vécu 950 ans. L'apprentissage de « l'astrologie, la géométrie et la physique² » demandait du temps. D'ailleurs, le géant Noé était « expert en astronomie³ », comme le soutiendraient certains Talmudistes que frère Jean Annius aurait consultés⁴. Toutefois, le commentaire remarque aussi des dyscrasies importantes entre la *Defloratio* et la *Genèse*, qui relèvent de la chronologie : si Moïse indique que la construction de l'arche occupa Noé pour 120 ans, pourquoi le fidèle chronographe Bérose, nous indique-t-il seulement 78 ans ? « Quarante-deux ans furent consacrés à la préparation du bois en raison de l'immensité de l'ouvrage à réaliser. Ainsi, l'année suivante, qui était la soixante-dix-huitième avant le déluge, il commença la construction d'une immense arche⁵ ». Enfin, comme nous y sommes désormais habitués, le commentaire propose un nouveau saut en avant, en préannonçant la fondation de la ville de Tanis en Égypte par les Titans, certains des fils gigantesques que Noé aura après le déluge⁶.

Lors du dernier paragraphe du premier livre de la *Defloratio*, le narrateur Bérose sort de nouveau du récit historique, pour se référer à ses sources, ses prédécesseurs chaldéens, ainsi qu'il avait fait lors du tout premier passage : « à partir de cette année-là,

¹ « et homines ex illa bitumen tollere : quo maxime utuntur ad expiationem », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O iv r. Cf., *Genèse*, 8,4 ; cf., Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, I, 93- 94.

² « Astrologiam, Geometriam et Phisicam », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O iv v.

³ « astronomiae peritum », ma traduction. *Ibid.*, f. O iv v.

⁴ Je n'ai pas trouvé un passage semblable dans le *Pugio fidei*, mais je n'ai consulté que l'édition parisienne de 1651 que j'avais à disposition. Raimond Martin, *Pugio fidei Raymundi Martini ordinis praedicatorum adversus mauros, et iudaeos*, Paris, Mathurin Henault, Joannes Henault, 1651. Dans l'œuvre du théologien Guillaume d'Auvergne (1190- 1249) comme dans celle d'autres contemporains, il y avait déjà la possibilité des capacités astrologiques de Noé. Cf., Jean-Patrice Boudet, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e- XV^e siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2006, p. 205- 278.

⁵ « Quadraginta vero et duobus annis praeparavit ligna ob immensitatem operis faciundi. Et ita anno sequente qui erat septuagesimus octavus ante inundationem coepit opificium ingentis archae », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O iv v.

⁶ *Ibid.*, p. O v r.

marquant le commencement du salut humain des eaux, nos ancêtres ont rédigé d'innombrables écrits. Cependant, nous allons abréger leur discours fastidieux en rapportant simplement les origines, les époques et les rois des royaumes qui sont maintenant considérés comme importants¹ ». Le sujet des livres suivants est annoncé par cet épilogue, et, dans les pages suivantes, nous pouvons lire des grands royaumes qui surgirent après le désastre universel : le babylonien en Asie, l'égyptien et le libyen en Afrique, ainsi que les quatre royaumes d'Europe, « des Celtibères, des Celtes, des Kytim² que ces peuples appellent italique, et des Germains [*Tuysconum*]³ ». Un petit royaume resterait, qui est mentionné dans la toute fin de ce premier livre – « certaines ajoutent même un cinquième [royaume] appelé Ionique⁴ » – : celui des Grecs.

Nous pourrions nous étonner de la connaissance qu'un Chaldéen avait des ancêtres présumés des Espagnol, des Français, des Italiens ainsi que des Allemands : les autres sources anciennes sont incertaines sur les origines des peuples européens. L'opposition des quatre royaumes européens aux Hellènes nous fait toutefois comprendre, de façon cohérente avec ce que nous avons lu jusqu'ici, que ce manque d'information n'est que le résultat d'une stratégie systématique et délibérée de *damnatio memoriae* mise en place par les historiens grecs, qui ont malheureusement été suivis dans cette entreprise par les Latins.

Le commentaire nous exhorte à profiter de cette source sur les origines, pour retracer aussi, nous lecteurs, notre véritable origine : « et donc, chacun, lorsqu'il recherche l'origine de sa race [*gentis*] et de son royaume, commence à partir de cette année de salut des hommes après le déluge, et examine les généalogies des chefs des premières colonies, et en tire son origine commune, puis ensuite de manière spécifique

¹ « ab hoc igitur anno salutis humanae ab aquis primordio sumpto, nostri maiores innumeros scripserunt. Nos vero tediosum illorum sermonem abbreviaturi referemus origines et tempora et reges eorum dumtaxat regnorum quae nunc magna habentur », ma traduction. *Ibid.* Comme le remarque Stephens, ce passage fait écho au Timée de Platon. W. Stephens, « 'De Historia Gigantum' », *op. cit.*, p. 72.

² En ce qui concerne l'identification de Kittim – *Genèse*, 10, 4 – avec l'Italie, *cf.*, W. Stephens, « 'De Historia Gigantum' », *op. cit.*, p. 73. Par contre, des ouvrages historiques juifs, tels que le *Yosippon* – texte historiographique juif faussement attribué à Flavius Joseph – et le *Sefer ha-Yashar*, identifié déjà Kittim comme le colonisateur de l'Italie. L'*editio princeps* mantouane du *Yosippon* date de 1476. *Cf.*, Saskia Dönitz, *Historiography among Byzantine Jews : The case of Sefer Yosippon*, Leiden- Boston, Brill, 2012.

³ « Celtiberum, Celtae, Kytim quod illae gentes Italicum appellant, et Tuysconum », ma traduction., Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O v r.

⁴ « addunt quidam etiam quintum dictum Ionicum », ma traduction. *Ibid.*

dans le quatrième et cinquième livre¹ ». Si par hasard le lecteur est un Grec – comme les lecteurs envisagés par Béroze lui-même –, alors malheureusement les généalogies de leur nation sont discordantes, si bien que Béroze a préféré ne pas les insérer dans son résumé des histoires chaldéennes, « car l'origine ne peut être établie que par des généalogies² ».

Ainsi, le premier livre fonctionne comme une sorte d'introduction à la véritable histoire, une histoire par généalogie telle que l'histoire biblique, qui ne sera racontée que dans les quatre livres suivants. Les vicissitudes des géants antédiluviens, leur extermination et la présentation du premier protagoniste de l'histoire universelle, le géant astrologue et dévot Noé, ne sont que le prodrome de toute l'histoire humaine, qui de l'année 1656 après la création, nous conduit à l'année 1498 ap. J.- C.

¹ « et ideo quisque dum requirit suae gentis et regni originem incipiat ab hoc anno salvationis hominum a diluvio, et videat genealogias ducum primarum coloniarum et inde originem suam in communi accipiat, et postea in particulari in quarto et v. libro », ma traduction. *Ibid.*

² « quia origo haberi non potest nisi per genealogias », ma traduction. *Ibid.*

B. Le commentaire du deuxième livre de Bérose

En ouverture du deuxième livre, une petite préface du commentateur introduit sa thématique en la reliant ainsi à l'épilogue du premier livre. Selon un refrain auquel nous sommes habitués, seuls les barbares conserveraient « la mémoire de nombreux temps¹ », là où les Grecs n'arrivaient qu'à une époque postérieure à l'âge d'or. Ainsi, Bérose, en tant que sage barbare, écrit des « des premiers princes [*ducibus*] et de leur généalogie² ». Avant de débiter en cette matière toutefois, Annius « introduit un prologue sur Janus, le père de tous, et la grande Tytea³ ».

« Il est donc nécessaire d'admettre à partir de ces prémisses que, comme le rapportent aussi les Chaldéens et les Scythes, le globe ne fut desséché par les eaux qu'au moment où ces hommes susmentionnés se trouvaient en Arménie⁴ ». Voici que les Scythes, nous confirme Bérose, sont en accord avec les Chaldéens – contrairement au désaccord supposé que nous avons pu lire au début de l'œuvre de Caton⁵. En outre, les huit géants ayant survécu au déluge commencèrent, en accord avec le récit biblique – excepté leur gigantisme –, à repeupler le monde : ces premiers hommes et femmes nés après le désastre, c'est-à-dire ces princes par primogéniture, sont les dieux à propos desquels nous avait mis en garde Xénophon dans ses *Équivoques*. Ce que l'on pourrait appeler une protonoblesse universelle. Ainsi, lorsque nous lisons : « et pour cette raison, les Scythes disent et appellent justement Noé le père de tous les dieux majeurs et mineurs, l'auteur de la race humaine, et le chaos et la semence du monde⁶ », nous ne devons pas croire qu'il s'agit d'une véritable divinisation du patriarche – ce qui adviendrait trois siècles plus tard –, mais d'une simple remarque sur la paternité de Noé pour tous les premiers princes, ducs, barons et marquis de l'humanité, et de sa souveraineté sur tous. De même, nous retrouvons les *cognomina* de la femme de Noé, dont le nom est Tytea,

¹ « multorum temporum memoriam », ma traduction. *Ibid.*, O v v.

² « de primi ducibus et eorum Genealogia », ma traduction. *Ibid.*, f. O v v.

³ « inducit prohemium de Iano patre omnium et Tytea magna », ma traduction. *Ibid.*, f. O v v.

⁴ « Necessè est igitur nos ex praemissis confiteri, quod et Caldaeï ac Scytae scribunt, siccato ab aquis orbe non fuisse nisi dictos homines in Armenia Saga », ma traduction. *Ibid.*, f. O v v.

⁵ Il s'agit encore une fois d'une référence à la cosmogonie des Scythes et des Chaldéens qui ouvre *l'Abrégé des Histoires Philippiques* de Justin. Toutefois, selon le principe d'oubli du passé historique créé par les Grecs, et en sachant également la vérité de la *Genèse* biblique, nous devrions lire les mythes cosmogoniques comme des références fabuleuses et mensongères au déluge universel.

⁶ « atque ob id Scythas recte dicere et appellare Noam omnium deorum maiorum et minorum patrem, et humanae gentis auctorem, et chaos et semen mundi », ma traduction. *Ibid.*, f. O v v.

« donc *Aretia* [mes italiques], c'est-à-dire la terre où fut semée la semence du chaos [Noé], et d'où tous sont sortis comme d'une terre étrangère¹ ». Avec un langage compréhensible à ses lecteur grecs, habitués aux faux mythes cosmogoniques et théogoniques, Bérosee avait pu montrer la véritable histoire derrière la fable de la naissance des dieux et même du déluge de Deucalion – que nous savons être une inondation régionale et tardive –, selon une approche évhémériste qui nous accompagne depuis le début des *Antiquitates* et des *Commentaria*.

Ce lien entre *fabula* – encore une fois comprise comme mensonge poétique aussi bien qu'historique – et vérité historique retrouvée, est introduit par frère Jean Annius de Viterbe au début de son commentaire : « Bérosee suggère de nombreuses choses mémorables par ces mots, que nous lisons chez les poètes et dont nous ignorions l'origine² ». Il s'agit d'une nouveauté³ car, comme nous l'avons remarqué dans la lecture du premier livre de la *Defloratio*, nulle part la *Genèse* ne renseigne les lecteurs sur les noms des femmes de Noé et de ses trois enfants antédiluviens. D'autant plus que ce simple début du deuxième livre relie ensemble récit biblique, récit barbare et mythographie gréco-latine : une origine chaldéenne des *Métamorphoses* et des *Fastes* d'Ovide serait ainsi confirmée⁴.

La suite du commentaire s'occupe à situer avec exactitude géographique l'arche de Noé, c'est-à-dire sur le mont Ararat. C'est près du fleuve Araxe que la civilisation

¹ « vero Aretiam idest terram in quam semen chaos posuit, et ex qua tanquam extram cuncti prodierunt », ma traduction. *Ibid.*, f. O v v.

² « multa memoratu digna his verbis insinuat Berosus, quae apud poetas legebamus, et originem ignorabamus », ma traduction. *Ibid.*, f. O v v.

³ Comme le remarquait aussi Stephens, « Annius est conscient de fournir une “source” pour la mythographie évhémériste et les notions de *prisca theologia* ». « Annius is conscious of providing a ‘source’ for euhemeristic mythology and notions of *prisca theologia* », ma traduction. W. Stephens, « 'De Historia Gigantum' », *op. cit.*, p. 73.

⁴ En vérité au cinquième livre de la *Defloratio* nous découvrirons qu'il y a une deuxième édition des *libri rituales* de Noé, contenant l'histoire adamique. Cette deuxième version et celle au fondement de l'*Etrusca disciplina*, qui sera transmise dans une forme corrompue au Prolarth Mécène. Ovide, avec Propertius et Virgile, racontent des vérités janigènes qu'ils connaissaient à travers Mécène lui-même – en réalité Virgile était lui-même étrusque et devait encore conserver une partie de la science noachide de Viterbe. *Ut infra*, II, 12, E.

renaquit grâce à Noé et sa famille de géants¹ : en Scythie, l'« ancienne Armenie araxée² », « une race humaine primitive vécut l'âge d'or, où aucune loi n'était imposée, et où la nature elle-même était la loi, jusqu'à ce que Ninus et Sémiramis portant les armes contre les peuples commencèrent à corrompre cette vie dorée³ ». Ainsi, « en Scythie Saga, la race mortelle est née de nouveau⁴ », et de cette région, des colonies furent envoyées dans le reste du monde, afin de le repeupler. Même selon les récits historiques des anciens Toscans « furent envoyés des colonies à travers le monde, parmi eux, on dit que Janus est venu avec Dyrin et les ancêtres Gaulois des Ombriens⁵ » : une phrase qui fait encore une fois écho – il s'agit d'une citation – aux *Origines* catoniennes. Ces sont les anciens Gaulois, les *gallim* – et non les Celtes – qui vinrent après le déluge, comme l'ont expliqué maintes fois les *Commentaria* les *Équivoques* de Xénophon. L'adjectif *saga* nous permet également de saisir l'importance de ces lieux pour la transmission du savoir adamique, car Noé se chargea personnellement de l'éducation de ses enfants et neveux – et donc des princes et des souverains –. L'*auctoritas docendi* du pontife Noé s'appuie sur son autorité spirituelle : « Saga se traduit par offrant et sacrificateur [...]. Noé, après être sorti de l'arche avec sa famille exerça d'abord la prêtrise et la religion, puis accomplit des rites sacrés pour Dieu⁶ ». Comme l'affirmait également Moïse, « Noé éleva un autel pour le Seigneur. Il prit tout bétail pur, de tout oiseau pur et il offrit des holocaustes sur l'autel⁷ ». D'ailleurs, une ville fut même fondée dans cette ancienne région historique, proche de la rivière Araxe. C'est la ville de *Sagalbina*, « c'est-à-dire pontificale et impériale, car Saga signifie pontificale, et Albina est impériale, venant d'Alba, qui est le symbole de l'empire,

¹ Le commentaire attaque les Talmudistes qui parleraient de la survivance d'autres géants après le déluge : « contre les fabuleux et hérétiques Talmudistes, comme nous l'avons dit précédemment, qui affirment sans aucune autorité précise que de nombreux géants ont été sauvés sur la montagne Sion ». « contra fabulosos simul et hereticos Talmudistas, qui ut supra diximus nullo certo auctore dicunt multos gygantes fuisse salvatos in monte Syon », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O vi v. Ceci est l'un des passages où le commentaire utilise explicitement le mot hérétique. Concernant la survivance d'autres géants suite au déluge, cf., W. Stephens, *Les Géants de Rabelais, op. cit.*, p. 140- 152.

² « Prisca Armenia Araxea », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O vi r.

³ « rudi humano genere vixisse auream vitam, in qua nullo ferente leges natura ipsa vivebatur, quosque Nynus et Semiramis arma gentibus intulerunt et auream vitam viciare coeperunt », ma traduction. *Ibid.*, f. O vi r.

⁴ « in Scythia Saga renatum mortale genus », ma traduction. *Ibid.*, f. O vi r.

⁵ « colonias per orbem missas fuerunt, et ex his venisse Ianum cum Dyrin et Gallis progenitoribus Umbrorum », ma traduction. *Ibid.*, f. O vi r. C'est la citation du troisième fragment des *Origines* de Cato, au troisième livre, là où l'ancien censeur romain décrivait la dodécapole étrusque.

⁶ « Sagam interpretatur imolatorem et sacrificulum [...]. Noam cum familia egressum ab arca primum sacerdotio et religione functum, mox sacra deo fecisse », ma traduction. *Ibid.*, f. O vi r.

⁷ *Genèse*, 8, 20.

c'est-à-dire les faisceaux, car dans le faisceau étaient enfermés la verge et le sceptre, ainsi que le fouet et la hache. Les Latins appellent cela les faisceaux impériaux, tandis que les Araméens les appellent Alba¹ ». La sacralité impériale du pontificat universel de Noé, telle que nous l'avons rencontrée dans l'ancienne Étrurie décrite par Caton, Sempronius et Fabius Pictor, débute dans la Scythie avec la ville des fasces impériaux sacrés de Sagalbina. *Spiritualia* et *temporalia* sont ainsi conjointes dans la figure du pontife depuis la renaissance de la civilisation – au sens étymologique de *civitas* – humaine.

Finalement, le commentaire s'arrête sur l'explication des *cognomina* de Noé et de sa femme, en repérant dans les vers des poètes latins les références allégoriques à cette ancienne vérité historique – « ainsi parle fabuleusement [*Mythice*]² ». En particulier, c'est la question de la référence aux dieux que frère Jean Annius approfondit le plus. La double signification de dieu, que nous retrouvons depuis l'épître dédicatoire au roi d'Espagne, est ici expliquée de façon plus étendue :

C'est pourquoi il a été appelé le père des dieux majeurs, c'est-à-dire des fils, et des dieux mineurs, c'est-à-dire des petits-fils et arrière-petits-fils, parce qu'ils ont tous été les principaux juges et princes des royaumes et des colonies. Ils exécutent les fonctions divines, et aussi bien parmi les païens que parmi les Hébreux ils appellent les lettres divines *Élohim* [mes italiques], c'est-à-dire dieux et divinités³.

Les *Élohim*⁴ sont ainsi les princes justes – à la fois pour leur fonction juridique, en tant que juges en absence de lois, et pour leur fonction sacerdotale – qui règnent à la suite de Noé lors de l'âge d'or, dans un état de nature sans loi, comme nous l'avons rencontré dans

¹ « idest pontificia imperialis, quia Saga pontificia est, Albina vero imperialis ab insigni imperii Albam, idest fascibus. Est enim fascis fasciculus, in quo virga sceptri et flagellum cum securi inclusa erant. Et hoc latini fasces imperii, Aramei vero vocant Albam », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O vi v. Cela implique l'origine araméenne, et donc noachide, de la ville de Alba dans le Latium, qui gardera seulement le pouvoir temporel, et pas le pouvoir spirituel *saga*. Ce détail est discuté dans un commentaire au troisième fragment des *Origines* de Caton. Je ne suis pas au courant à partir de quel mot hébreu Annius fait référence à Alba dans le sens de faisceaux.

² « sic Mithice loquitur », ma traduction. *Ibid.*, f. O vi v.

³ « Unde et pater deorum maiorum, scilicet filiorum, et minorum scilicet nepotum et pronepotum dictus fuit, quia omnes fuerunt principes regnorum et coloniarum excellentissimi iudices et duces, qui quam regimine orbis vices dei exequuntur, tam apud gentiles quam Hebreos et divinas litteras Heloim idest dii et numina dicunt », ma traduction. *Ibid.*, f. O vi v. C'est une référence au Psaume 82 « Je le déclare, vous êtes des dieux, vous êtes tous des fils du Très-haut, pourtant vous mourrez comme les hommes, vous tomberez comme les princes ». Je remercie Massimo Scandola pour m'avoir aidé avec la référence.

⁴ En ce qui concerne le nom d'*Elohim*, cf., Thomas Römer, *L'invention de Dieu*, Paris, Seuil, 2014.

les *Commentaria* au traité sur l'Âge d'or de Fabius Pictor. « En effet, pendant l'Âge d'or, des princes justes régnaient, et c'est pourquoi ils ont été justement appelés dieux par les écrits sacrés et païens, en ce qui concerne les fonctions divines, non pas en termes de divinité substantielle¹ ». Autrement dit, les Élohim fils de Noé sont la première aristocratie du monde.

Pour résumer l'évènement historique le plus important, Noé, semence du monde, chaos et ciel, rendit fertile Tytea, dite « Aretia », un mot qui est à relier à l'hébreu אֶרֶץ, la terre. Ainsi, de l'union entre ciel et terre naquirent, outre les dieux, les Titans. Ceci est le début de la généalogie humaine².

Et le passage suivant, imprimé en gothique au milieu de la page³, continue ainsi : « à part les trois premiers fils, Noé a engendré après le déluge de nombreux géants et d'autres fils. Ainsi, pour abrégé au maximum, il sera très utile de représenter toutes les générations, en commençant par Noé lui-même, puis individuellement à partir des autres⁴ ». Ces sont les enfants du père des dieux Noé, ayant pour autres *cognomina* Ogygie Saga⁵ et Dysir⁶ », « l'illustre pontife des cérémonies sacrées⁷ ». Ainsi, la *Defloratio* ne contient pas seulement des résumés d'histoire chaldéenne, mais de véritables arbres généalogiques. Nous savons également que l'ancien Bérosee avait choisi cette forme généalogique afin d'abrégé cette longue histoire familiale : les Grecs sont des lecteurs impatients. Nous pouvons également nous demander si cette pratique généalogique, tout comme la *Defloratio*, ne proviendrait pas d'une ancienne tradition orientale. De plus, il semblerait que ces généalogies étaient contenues dans le manuscrit perdu que les frères Mathieu et George avaient amené de l'Arménie *saga* et *araxée*⁸. Quoiqu'il en soit, voici ce que leur confrère Jean Annius explique dans le commentaire qui suit ce fragment bérosien :

¹ « aurea enim aetate, iusti principes regnabant, et ideo iure dii a divinis litteris et gentilibus dicti, quo ad vices dei, non divinitatem substantialiter », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. O vi v.

² *Ibid.*, f. P r.

³ En ce qui concerne la valeur sacrale des caractères gothiques, *Ut supra*, II, 1.

⁴ « Praeter vero tres primores filios, Noa post diluvium gygantes pluresque filios genuit. Quare ad abbreviandum plurimum conferet si omnium posteritates figurabimus, ab ipso Noa sumpto exordio, deinde sigillatim a caeteris », ma traduction. *Ibid.*, P r.

⁵ *Saga* est un adjectif applicable à tous les *cognomina*.

⁶ L'étymologie de Dysir est expliquée très rapidement au f. P v.

⁷ « illustrem sacrorum pontificem », ma traduction. *Ibid.*, f. P r.

⁸ *Ut supra*, I, 5. *Ibid.*, f. P vi r.

Bérose appelle *figures* [mes italiques] les arbres généalogiques, à la manière qui a été déduite par les juristes [*legisperiti*], qui décrivent les degrés de parenté à travers les arbres. Et à travers les troncs, les branches et les feuilles, cela représente les ancêtres ascendants, pères et grands- pères, et les descendants, fils et petits- enfants, ainsi que les consanguins voisins¹.

D'une part, l'importance accordée à la généalogie dans le commentaire de frère Jean Annius ne devrait pas nous étonner : s'inscrire au sein d'une tradition de vérité d'une telle portée implique de remonter aux origines avec une généalogie certaine. D'autre part, nous pourrions nous étonner du fait que Bérose partage la « généalogie en tant que forme de pensée épistémique² » avec le commentateur frère Jean Annius : mais pour quoi faire finalement ? En ce sens, Moïse aussi, en tant qu'auteur de la *Genèse*, partagerait cette même *Denkform*. En revanche, les *figurae* décrites par Bérose sont d'un type bien spécifique, sous forme d'arborescences³.

Non seulement notaire, secrétaire et archiviste, mais aussi sacerdote, Bérose connaissait de telles pratiques juridiques. À l'instar d'un notaire ou un juriste – les *legisperiti* du XV^e siècle, si nous nous permettons cet anachronisme comme le fait Annius dans le commentaire – il tire des arbres généalogiques : non pas d'une seule famille, mais de l'humanité toute entière suite à sa renaissance⁴. Du moins, nous pouvons supposer que des annales d'une monarchie universelle, comme celles que nous avons vues dans l'œuvre de Métasthène, devaient forcément inclure des grands arbres généalogiques des rois, qui étaient conservés dans la bibliothèque de Babylone.

Cependant, la filiation gigantesque et postdiluvienne de Noé est bien plus troublante que d'anciens arbres généalogiques. Sa prééminence au sein d'une arborescence généalogique, qui est aussi hiérarchique, a en effet des conséquences historico- politiques non négligeables. L'acceptation de Noé comme le premier *pontifex* ainsi que père de tous les princes et souverains du monde, implique que tous lesdits princes sont subordonnés à

¹ « *figuras Berosus appellat genealogiarum arbores a quo exemplari, morem legisperiti desumpserunt qui gradus consanguinitatis instat arborum describunt. Et per truncos et ramos, et Folia significat ascendentes seniores patres et avos, et descendentes filios et nepotes et circumstantium consanguineorum* », *Ibid.*, f. P r.

² « *Genealogie als epistemische Denkform* », ma traduction. Kilian Heck, *Genealogie als Monument und Argument : der Beitrag dynastischer Wappen zur politischen Raumbildung der Neuzeit*, Munich- Berlin, Deutscher Kunstverlag, 2002, p 31- 43.

³ Cf., C. Klapisch- Zuber, *L'ombre des ancêtres : essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, op. cit. ; *Id.*, *L'arbre des familles*, Paris, Éditions de la Martinière, 2003.

⁴ Pour le rapport généalogie comme socle épistémique de la pensée historique du XV^e, XVI^e et XVII^e siècle, cf. R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, op. cit. En ce qui concerne la généalogie annienne en particulier : cf., *Ibid.*, p. 29- 50.

l'autorité de ce même père- pontife. Et si nous nous permettons une analogie avec Rome en 1498, cela impliquerait que les dédicataires de l'épître, les souverains espagnols, sont entièrement subordonnés à l'autorité pontificale. C'est exactement du pontife que leur souveraineté dérive, à la fois historiquement et théologiquement – par volonté de la providence divine au sein de l'alliance noachide. Ainsi, ces arbres généalogiques seraient aussi un moyen de déterminer le degré de noblesse – aussi certain que l'histoire dont il découle – de l'aristocratie universelle.

Nous ne pouvons pas savoir si le commentateur était troublé ou surpris en son esprit, mais nous pouvons lire dans le commentaire une sorte de justification de Moïse. Car cette subordination théologico- historico- politique de tous les souverains par un arbre généalogique finit par concerner l'interprétation des textes sacrés eux- mêmes. Du moins, elle finit par interroger les lecteurs – nous – sur certains manques dans la Genèse, qui, face à la *Defloratio* de Bérose, devient une sorte d'histoire défailante. Pourquoi Moïse aurait- il oublié autant d'illustres ascendants au sein de sa table des peuples¹ ? Selon frère Jean Annius, « si Moïse ne les a pas tous inclus, c'est parce qu'il se hâtait vers l'origine hébraïque et ne voulait énumérer que ceux qui avaient été distingués par les soixante- douze langues et genres² ». Moïse, autant que Bérose, ne voulait pas gêner excessivement ses lecteurs ! En somme, Noé avait suivi à la lettre les préceptes divins : « soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre³ ». Mais alors comment comprendre la problématique de la multiplication des langues suite à l'épisode de la tour de Babe⁴ ? Les souverains et les peuples barbares de cette nouvelle- ancienne généalogie n'ont peut- être pas été concernés. Ont- ils continué de parler des dialectes issus de la langue noachide ? Cela ferait de cet événement majeur de l'Ancien Testament un phénomène particulier, et non universel. Ainsi, cela contribuerait encore une fois à la particularisation du récit de Moïse en tant que récit historique : une histoire particulière depuis le début, du moins depuis le déluge, et pas seulement à partir d'Abraham. Le pentateuque de Moïse

¹ *Genèse*, 10.

² « quod si Moyses non omnes posuit, hoc fecit quia ad originem Hebream festinabat et solum tot ponere voluit, quot linguarum et genera septuaginta duo discreverant », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. P r. Cf., *Genèse*, 10- 11.

³ *Genèse*, 9, 1.

⁴ Cf., M. Martin- Jacquemier, *L'âge d'or du mythe de Babel. De la conscience de l'altérité à la naissance de la modernité, op. cit.*

deviendrait alors complémentaire au pentateuque de Bérose, les cinq livres de la *Dofloratio*.

De toute façon, le commentaire n'approfondit pas ces implications historico-linguistiques et nous conduit vers d'autres problèmes plus urgents. Concernant la multiplication postdiluvienne de Noé et Tytea, les cibles de frère Jean Annius sont les Talmudistes, infidèles et hérétiques, qui revêtent tantôt le rôle de référence d'autorité, tantôt celui d'ennemis de la bonne exégèse, donc de la vérité religieuse et historique. Certains parmi eux soutiennent faussement qu'après le déluge « son fils Camese [Cham] lui coupa [à Noé] les testicules avec un enchantement¹ » : pour obtenir des éclaircissements à ce propos, il nous faut attendre le troisième livre de la *Defloratio*. Pour l'instant, qu'il nous suffise de savoir que même si cela advint, ce fut après la multiplication des hommes.

Avant de nous présenter définitivement les généalogies, Annius s'arrête sur le curieux mot *Dysir*, employé par Bérose. Nous apprenons qu'il s'agit d'une référence à l'*ilex*² c'est-à-dire au chêne vert, qui renvoie lui-même aux chênes de Mamrés où « le Seigneur apparut à Abraham³ », et au chêne d'Ogis ou Ogyges, proche de la tétrapole d'Hébron⁴. En effet, le chêne dont il est question était bien un chêne vert, car *Dysir* signifie, selon Saint Jérôme, exactement *ilex*⁵. Ainsi, *Ogyges*, le chêne vert proche d'Hébron, serait le souvenir toponomastique du passage de Noé/ *Dysir*, l'ancien Ogygie par son *cognomen*, de la ville de Hébron après le déluge. Ce détour du patriarche dans la ville des patriarches – là où furent enterrés Adam, Abraham, Isaac et Jacob –, souligne ainsi la préfiguration de l'alliance abrahamique dans l'alliance noachide, selon un

¹ « fiulis eius Cameases incantamento testes illi secuerit », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. P r. Annius tire cette information du *Pugio Fidei*. R. Marti, *Pugio fidei, op. cit.*, p. 724, 737. Sur la castration de Noé, la malédiction de Cham et une bibliographie à propos, cf., Benjamin Braude, « Cham et Noé. Race, esclavage et exégèse entre islam, judaïsme et christianisme », *Annales. Histories, Sciences Sociales*, 1, 2002, p. 114- 117. En ce qui concerne la fortune de cette référence annienne, cf., David M. Whitford, *The Curse of Ham in the Early Modern Era. The Bible and the Justification for Slavery*, Londres- New York, Routledge, 2017, p. 43- 77.

² Cf., « Habitant près du chêne, appelé Agigi [Ogyges], Abraham vécut là. C'est là que Dieu lui permit d'avoir toute la terre environnante, à travers les quatre parties du monde, pour lui et pour sa descendance ». « habitavit abram circa ilicem, quae vocatur agigi. Ibi permisit ei deus quod omnem terram circumstantem per quattor partes orbis, daret ei et semini eius », ma traduction. Pierre le Mangeur, *Historia scholastica, op. cit.*, f. [14 v].

³ *Genèse*, 18, 1.

⁴ Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des juifs, op. cit.*, I, X, p. 25.

⁵ Cf., Saint Jérôme, *De situ et nominibus locorum hebraicorum*, PL, vol. 23, 1846, p. 936.

principe typologique récurrent dans la lecture historique annienne, qu'elle soit sacrée ou séculière.

Enfin, voici devant nous les généalogies, manifestement confuses. Il s'agit d'une liste horizontale de noms, sous le titre de « première figure¹ », avec au centre le nom de Noé et quelques-uns de ses *cognomina* les plus célèbres. Celle-ci est suivie par d'autres généalogies, intitulées « descendance² » ou « arbre généalogique³ », à leurs tours subdivisées en *figurae*. Chaque *arbor*, avec ses *figurae*, est suivi par un commentaire de frère Jean Annius, qui utilise les *Antiquitates* du recueil autant que des *auctoritates* externes pour éclaircir ces descendance. Les signes graphiques de liaison manquant, comprendre la bonne succession des générations et des descendance de chaque dieu/prince/patriarche est loin d'être évident. Il est donc utile de se référer soit aux autres livres de la *Defloratio*, soit au commentaire annien. Ce n'est pas étonnant si des lecteurs du XVI^e siècle ont dessiné de leur main des lignes en encre qui relient tous ces noms dans le bon ordre, comme il est visible dans l'exemplaire RES- G- 172, conservé à la BnF, ainsi que dans la plus part e exemplaires. Nous pouvons nous demander également si le titre de chaque généalogie est de la main d'Annius, ou s'il relève d'un choix de l'éditeur Silber ou encore s'il provient directement du manuscrit perdu. Composé en caractères romains, ce titre peut témoigner d'un choix de frère Jean Annius – ou de l'éditeur –, tandis que les *figurae* sont dans un petit caractère gothique, qui renvoie à l'origine chaldéenne et historico- sacrale des noms, et donc au manuscrit de frère George d'Arménie.

Pour revenir ainsi au tout premier arbre, celui-ci concerne la descendance postdiluvienne de Noé, dont nous avons parlé jusqu'à maintenant. Nous y retrouvons les dix-sept Titans, les géants Océan et Typhon – les anciens souverains de Lybie –, « Araxa l'ancienne⁴ », reine de Scythie – comme le nom le suggère –, ainsi que d'autres personnages déjà connus par les biais d'autres sources anciennes, tels que Tuyscon⁵, dont avait fait mention écrite Tacite dans son *De origine, situ, moribus ac populis Germanorum*⁶.

¹ « Prima figura », ma traduction. *Ibid.*, f. P v.

² « posteritas », ma traduction. *Ibid.*

³ « arbor genealogiarum », ma traduction. *Ibid.*, f. P ii v.

⁴ « Araxa Prisca », ma traduction. *Ibid.*, f. P v.

⁵ Cf., Christopher B. Krebs, *A most dangerous book. Tacitus's Germania from the Roman Empire to the Third Reich*, New York-Londres, Norton, 2011, p. 98- 114. *Ut infra*, III, 1, C.

⁶ J'utilise comme édition de référence Tacite, *La Germanie : l'origine et le pays des Germains*, tr. par P. Voisin, Paris, Arléa, 2009. A propos de la réception de Tuyscon provenant de Tacite, dont celle dans les

En effet, la deuxième figure est dédiée à ce même dieu- géant Tuyscon. L’ancêtre des premiers princes germaniques – les Allemands – et des premier souverains Sarmates – compris comme « Polonais, Gothes, Russes, Prussiens et Daces¹ » – est un enfant de Noé à la riche descendance². Plusieurs populations germaniques prirent leur ethnonyme du nom de ses fils. Concernant ses princes allemands, le commentaire documente aussi le premier cas d’adoption de l’histoire, car Noé lui- même adopta les onze enfants de Tuyscon – ses petit- fils –, ce qui amène le nombre des fils postdiluviens à un chiffre total – entre les 17 Titans et les autres eu avec Tytea et ces géants adoptés – de 44³. En effet, la proximité de la race de Tuyscon avec la *figura* de son père au sein du manuscrit perdu bérosien serait également explicable par cette adoption. Comme c’est le cas dans la table des peuples de la Genèse, la *posteritas* d’un des trois fils de Noé est usuellement suivi par celle de l’un de ses descendants, de qui provient une nation célèbre.

Si la généalogie de Tuyscon est une révélation des archives chaldéennes, vient ensuite l’« arbre généalogique de Sem⁴ », bien plus connu. Comme dans la table des peuples, ses fils sont six, même s’ils portent, curieusement, des noms légèrement différent – par exemple le Loud de la *Genèse* devient *Lugdus* dans la *Defloratio*⁵. S’agit- il d’une tradition manuscrite différente ? Ou de divergences linguistiques entre Moïse et Bérose ? De plus, comme dans la table des peuples, la *Defloratio* suit la postérité d’*Arameus* – Aram – et de *Arpaxeus* – Arpkashad. Ce qui est donc impliqué encore une fois, c’est que

Antiquitates et Commentaria d’Annius de Viterbe, cf., J. Ridé, *L’image du Germain dans la pensée et la littérature allemands*, op. cit. ; F. L. Borchardt, *German Antiquity in Renaissance Myth*, op. cit. ; James Hirstein, « Beatus Rhenanus (1485- 1547) commentateur de la *Germanie* de Tacite : *Litteris et Patriae* ? », *Revue Française d’Histoire des Idées Politiques*, n°52, 2020, p. 61- 136. Surtout, cf., T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, op. cit.

¹ « Poloni, Gothi, Russi, Prusiani et Daci », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. P ii r.

² Tuyscon est ici compris effectivement comme le fils direct de Noé et non comme fils de Japhet, souverain de l’Europe. Cela n’est pas un hasard, mais une élaboration cohérente afin de faire rentrer le *rex Teutonicorum* et empereur du Saint- Empire Romain Germanique dans la logique annienne de rétrocession des relations entre pouvoir spirituelle et temporelle à l’âge d’or. Noé en tant que pontife possède la primauté temporelle et spirituelle, qui concède par filiation à ses descendant. Selon l’application indiscriminé du raisonnement typologique de l’exégèse biblique, le royaume de Tuyscon, le plus vaste de l’âge d’or, préfigure le Saint- Empire romain germanique, qui est pourtant réduit à royaume des allemands et des sarmates. Tuyscon, même si fils aîné, reste subordonné au siège noachide de Viterbe/ Rome. C’est le pontife, Noé, qui couronne son fils le *rex Teutonicorum*/ Empereur. La prorogative impériale, avec les faisceaux, et celle pontificale, avec le sceptre, restent à Noé lui- même. Pour les Germains dans les *Antiquitates*, cf., T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 160- 191.

³ Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. P. v- P ii r.

⁴ « arbor Genealogiarum Sami », ma traduction. *Ibid.*, f. P. ii r.

⁵ C’est important de ne pas confondre l’*Assyrius* fils de Sem avec Assur fils de Jupiter Bélus, dit l’Hercule Babylonien tel qu’il est lisible dans les *Equivoques* de Xénophon.

Bérose et Moïse auraient partagé une même source, dont ils ont sélectionné des noms différents, de manière différente – ce qui expliquerait aussi l’absence de Tuyscon et d’autres fils de Noé dans la Genèse, et non seulement la coprésence des mêmes personnages dans les deux textes. Si à une époque toutes les généalogies des peuples devaient être connues et soigneusement recopiées dans les annales publiques, Bérose, un astrologue Chaldéen, et Moïse, un prophète juif, avaient tout simplement des intérêts différents et écrivaient pour un public différent. La *posteritas* d’Arpaxeus en témoigne : si *Arpaxeus*, père de Sala et grand-père de Heber, n’est autre qu’Arpkashad, père de Shèlah et grand-père de Eber, Bérose a choisi de transcrire la descendance de « Ictan ou Ister¹ » – c’est-à-dire Yoqtan –, et non celle de son frère Péleg. Moïse fournit les deux généalogies, en soulignant toutefois la descendance de Péleg, qu’il considérait évidemment comme la plus importante du point de vue de l’histoire sacrée, car elle amène directement au patriarche Abraham². Pourtant, nous pourrions également nous interroger sur les raisons qui poussèrent un Chaldéen tel que Bérose à ignorer l’origine d’un compatriote tel qu’Abraham³.

La question du rapport entre table des peuples et *figurae* bérosiennes reste toutefois problématique. En effet, la descendance d’Arameus ne correspond pas à celle d’Aram : le premier a cinq fils, le deuxième quatre. De même, certains noms des descendants de Ictan sont totalement altérés en comparaison de la Vulgate. Quoi qu’il en soit, sachons que ce texte implique une lecture synoptique avec la table des peuples. Enfin, à ces trois généalogies, dans la descendance de Sem, la *Defloratio* ajoute celle de *Mesa* – Mash dans la Genèse –, fils d’Arameus/ Aram, que la *Genèse* avait ignorée⁴.

Le commentaire suivant apporte la solution au problème de la tour de Babel que nous avons posé précédemment. Choisir ce lieu pour résoudre cette question est cohérent, encore une fois, avec une lecture synoptique de la *Defloratio* et de la *Genèse*, car c’est

¹ « Ictan sive Ister », ma traduction. *Ibid.*, f. P ii r.

² *Genèse*, 11, 10- 31.

³ Il s’agit d’un souci de cohérence avec l’*Histoire ancienne des Juifs* de Flavius Josèphe. Ce dernier en effet, rapporte que Bérose ne mentionnait pas explicitement Abraham, même s’il en impliquait la connaissance. De plus les savoirs astrologiques d’Abraham impliquaient, comme pour Annius, que les astres sont soumis à l’autorité divine. Pour cette raison, « Les Chaldéens et les autres peuples de la Mésopotamie, ne pouvant souffrir ce discours d’Abraham, s’élevèrent contre lui. Ainsi, par le commandement et avec le secours de Dieu, il sortit de ce pays pour aller habiter la terre de Chanaan, y bâtit un autel, et y offrit à Dieu un sacrifice. Bérose parle en ces termes de ce grand personnage sans le nommer : ‘en l’âge dixième après le déluge, il y avait parmi les Chaldéens un homme fort juste et intelligent dans la science de l’astrologie’ ». Flavius Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs*, *op. cit.*, I, VII, p. 20.

⁴ Pour un total de cinq fils. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P ii r.

exactement suite à l'énumération des enfants de Sem, et avant la *posteritas* de Péleg, que Moïse avait inséré l'épisode de la tour¹ – dont nous connaissons également la fondation grâce au témoignage de Xénophon. Tout en contredisant l'interprétation de son adversaire exégétique préféré, Nicolas de Lyre, « délirant à sa manière² », nous avons vu que frère Jean Annius soutient que la *confusio linguarum* n'affecta que localement certains parmi les peuples qui avaient colonisé la terre avec leurs princes. Cela s'explique « car Moïse décrit autant de princes, combien de langues y avait-il, tandis que les Chaldéens autant de princes que de fondateurs de royaumes et de nations [*gentium*]³ ». Et cela signifie d'une part que les langues dégénèrent spontanément et se muent avec les temps et les peuples, en formant naturellement des dialectes de la langue noachide, et d'autre part que Dieu agit localement, pour punir ceux qui l'avaient défié avec la même hybris que les géants antédiluviens⁴. D'un point de vue théologique, cette évolution linguistique est cohérente avec d'autres passages des *Commentaria* : la dernière punition universelle de Dieu fut bien le déluge et, comme Annius nous avait déjà prévenu, « Dieu ne punit pas les péchés universellement, sauf quand ils se trouvent universellement⁵ ». D'où la survivance de dialectes noachides en des lieux éloignés de la Mésopotamie, tels que l'Europe.

En revanche, le choix de Bérose de n'indiquer que les fondateurs de nations et royaumes confirme de nouveau que les arbres généalogiques en question sont des arbres nobiliaires : c'est le souverain qui engendre la nation et le royaume, et qui les précède historiquement.

Une autre explication rend compte de la différence évidente de noms des généalogies entre la Vulgate et la *Defloratio*. Pour frère Jean Annius, c'est la seconde qui l'emporte sur la première en fiabilité, à cause de l'ignorance des imprimeurs : « cela n'est pas surprenant au sujet des mots hébreux : les imprimeurs les ont considérablement

¹ *Genèse*, 11, 1- 9.

² « de more suo delyrantes », ma traduction. Cela selon le jeu de mots recourant entre *de Lyra* et *delyrans*. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P ii r.

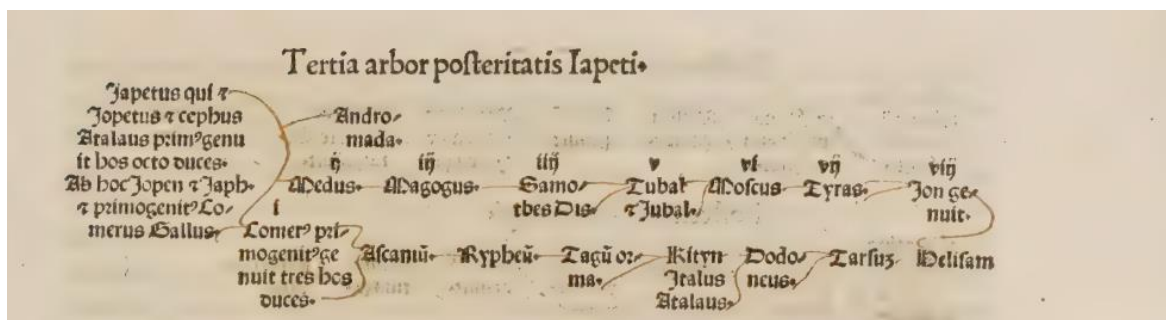
³ « quare tot duces describit Moyses, quot linguae fuerunt. Caldaeii vero tot duces quot regnorum et gentium conditores », ma traduction. *Ibid.*, f. P ii r.

⁴ La solution d'Annius à la question de la *confusio linguarum*. Pour sa réception, *cf.*, Paolo Simoncelli, *La lingua di Adamo*, Florence, Olschki, 1984. Pour un cadre général sur la confusion des langues et la recherche de la langue adamique, *cf.*, les premiers chapitres de Umberto Eco, *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*, Roma- Bari, Laterza, 1993 ; M.- L. Demonet, *La voix du signe*, *op. cit.* Pour l'épisode de la tour de Babel entre Moyen Âge et Renaissance, *cf.*, M. Martin- Jacquemier, *L'âge d'or du mythe de Babel. De la conscience de l'altérité à la naissance de la modernité*, *op. cit.*

⁵ « Deus non punit universaliter peccata, nisi cum in universis inveniuntur », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O iii v.

altérés avec des termes latins, comme nous l’avons montré dans la vingt-unième question annienne¹ ». Cela implique, comme ce fut longtemps le cas dans la réception de sa figure auctoriale, qu’Annius de Viterbe serait un expert de langue hébraïque et chaldéenne, bien que très modeste.

Passons donc à la troisième *figura*, « arbre généalogique de Japhet² ». Pour cet arbre, particulièrement complexe, le typographe semble avoir choisi d’insérer des chiffres romains au-dessus des noms : un souci de mise d’ordre ou une remarque sur leurs primogénitures ?



3

Pourtant, ces chiffres sont en caractère gothique, ce qui manifeste de nouveau la possible intentionnalité de l’ancien Bérose, ou du scribe qui recopia un manuscrit à une période non précisée. En effet, les fils de *Japetus*/Japhet sont les princes qui fondèrent des royaumes en Europe – à l’exclusion de Tuyscon –, c’est-à-dire les progéniteurs politiques, linguistiques, culturels et religieux des monarchies européennes et qui contiennent en puissance les réalités politiques, linguistiques, culturelles et religieuses qui habitent dans les territoires historiques – voulus par Noé – des dites monarchies. Ici s’observe une distinction entre le choix de Bérose et celui de Moïse : si les deux nomment Comer/ Gomer et Magog, le reste des descendants de Japhet présenté par la *Defloratio* n’a pas de correspondance dans la *Genèse*. Pour cela, nous devons accepter l’interprétation annienne : ceux de Bérose sont les fondateurs des peuples, ceux de Moïse sont les fils impliqués dans la *confusio linguarum*. Parmi les fils de Japhet, nous

¹ « Nec mirimum de Hebreis dictionibus : cum latina vocabula impressores immensum corruperint, ut aliquantulum ostendimus questione Annia xxi », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. P ii v.

² « arbor posteritas Iapeti », ma traduction. *Ibid.*, f P iii r.

³ Sheridan Libraries, D52.N18a 1498, f P iii r.

retrouvons, parmi d'autres, « Samothés Dis¹ » – son quatrième enfant –, ou encore « Tubal et Iubal² » – le cinquième fils. Pour l'instant, le commentaire ne donne aucune explication sur leurs identités.

En revanche, la *posteritas* de Comer/Gomer est directement liée à celle du Japhet biblique : nous y reconnaissons Ashkénaz, ici nommé *Ascanius* et Ryphat, ici *Rhypheus*, ainsi que Togarma, *Tagus orma* dans la *posteritas*. Il est donc surprenant que l'imprimerie ait fait autant de dégâts aux noms bibliques en seulement cinquante ans – des noms qui sont rectifiés, paradoxalement, grâce à l'imprimerie même. Nous retrouvons également Kittim, que Bérose nomme *Kitym*, en ajoutant pourtant, comme dans le cas de Samothés, un deuxième et un troisième nom : « Italos Atlas³ ». Voici pourquoi avec Kittim nous devons comprendre l'Italie, car la péninsule prend son nom de cet Italos, descendant de son bisaïeul Gomer. Celui-ci est le même Italos dont avaient encore mémoire les écrivains latins – Caton, Sempronius et Fabius Pictor –, avant la corruption grecque. Le même Italos qui avait combattu contre Hespéros : Italos, roi des Siciliens qui s'échappa dans le Latium saturnien, le fondateur de l'*oppidum* sur l'Aventin, le père de Roma, d'où l'*Urbs* prit son nom. Voici que, sources à la main, derrière une simple *figura* généalogique se dresse une riche histoire de la péninsule italienne. Mais cela ne doit pas nous surprendre, Bérose est le *contrepois* dans l'histoire séculière de Moïse dans l'histoire sacrée : sa connaissance détaillée de tout ce qui touche à l'histoire politique universelle est normale. C'est à nous, les lecteurs, de voir le parallèle entre les deux.

Une autre *figura* nous présente la double *posteritas* de ce même Italos, et si Bérose a choisi de présenter aux Grecs ce personnage au lieu d'un autre, cela signifie qu'il revêt une importance historique. En effet, la descendance de « Italos dont le nom est Kytin et dont le surnom est Atalaus ou Atlas⁴ » comprend le roi *Siculus*, et la belle Roma. Elle se termine avec « Galathée, concubine d'Hercule⁵ ». Ainsi, cette Galathée qui épousa un Hercule – lequel, parmi les nombreux princes portant le titre d'hercule à cette époque ? – fit deux enfants, *Galathes* et *Celte*. Nous avons déjà rencontré ces noms : Galate, si nous nous rappelons la leçon de Xénophon, était le fils d'Hercule de Lybie, qui donna au *Galli francigeni* leur nom de Galates. Et Celte, son frère, ne donna-t-il pas à la même race le

¹ *Ibid.*, f. P iii r.

² *Ibid.*

³ « Italus Atalaus », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Italus cui nomen kytin cognomen Atalaus sive Atlas », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Galathea, pellex Hercolis », ma traduction. *Ibid.*

nom de Celtes ? Quant à Galathée, ne serait-elle pas nommée ainsi à cause sa peau blanche, l'une des significations du mot polysémique *Gallus*¹ ? Voici que Galathée est l'héritière d'Italos Kittim, comme de Roma, et mariée avec Hercule de Lybie, c'est-à-dire Lybius fils d'Osiris, le roi d'Égypte, le vainqueur des géants.

Pour cette raison, la troisième *posteritas* de la *figura* de Japhet est entièrement dédiée à Samothès, dont la lignée se relie, enfin, à celle d'Italos. Cela signifie que Samothès est l'ancêtre de tous les Gaulois français, ou Galates, ou Celtes : nous pouvons les appeler Samothéens. Or, si nous avons à l'esprit le *Commentaires sur la guerre de Gaule* de Jules César, nous savons que les Gaulois prétendaient, encore à son époque, descendre tous de leur père Dis². Le deuxième nom de Samothès, tel que nous le voyons dans la *Defloratio*, n'était-il pas justement Dis ? Ainsi, voici toute la lignée des rois des Gaules, dite France, qui de Samothès arrive jusqu'aux enfants d'Hercule de Lybie.

Le commentaire ne détaille pas ces derniers arbres généalogiques, mais frère Jean Annius tient à remarquer que le nom Gomer n'est pas changé à cause des imprimeurs, mais à cause d'une simple mutation phonétique de la consonne occlusive vélaire voisée en consonne occlusive vélaire sourde ; un exemple des variations dialectales du noachide.

Nous nous trouvons ainsi face au dernier arbre généalogique, qui est également subdivisé en plusieurs figures. Il s'agit sûrement du plus long parmi les arbres analysés jusqu'à présent, car la descendance de « Cham ou Cameses³ » prend plus d'une page in-folio. Voici Cham dit Cameses – ou Camese, ou Camesene ou encore Chem –, le troisième fils de Noé, le Saturne Égyptien, le seigneur du Latium et de la rive gauche du Tibre, le père des Cameseni et des Aborigènes, le bâtisseur de l'*oppidum* du Capitole et, selon les Talmudistes, l'émasculateur de son père. Cham « engendra cinq princes⁴ », contre les quatre fils mentionnés par la *Genèse*. Parmi eux, nous retrouvons Caanan – celui qui avec ses descendant subit la malédiction de Noé⁵ – nommé ici *Cana* et portant le *cognomen* de *Phoenix* : celui-ci est *Phoenicius*, le grand sacrificateur Protée, le père et premier roi des Phéniciens, qui naguère possédaient un royaume qui du Liban s'étendait jusqu'à la ville de Gaza. Il est le frère du premier Cadmos dont nous avait parlé, encore

¹ *Ibid.*, f. I iii r- v.

² Jules César, *Commentaires sur la guerre des Gaules*, VI, 18.

³ « Cam sive Camesis », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. P iii r.

⁴ « Genuit quinque duces », ma traduction. *Ibid.*

⁵ *Genèse*, 9, 24.

une fois, Xénophon dans ses *Équivoques*¹. De plus, nous lisons de Phaéton, l'un de fils de Cham, qu'il est le Saturne égyptien : voici pourquoi nous l'avions rencontré avec le titre de prince d'Égypte dans l'œuvre de Sempronius². Ce Phaéton fut en effet roi d'Éthiopie, mais migra en Italie avec une partie de son peuple, et Bérose avait soigneusement inséré son nom dans cet arbre généalogique. En outre, nous rencontrons parmi la descendance chamitique Osiris, dit Apis, le Jupiter le juste, grand roi d'Égypte. Celui qui, comme nous l'avions lu dans Caton, fit la guerre aux géants d'Italie avec son fils Hercule de Lybie, et qui se révèle finalement être le grand-père de Galate et de Celte. La dynastie Gallo- française, comme toutes les monarchies européennes, a donc dans ses veines du sang de la noblesse chamitique. Ces arbres croisés par les Chaldéens nous montrent que les deux branches des fils antédiluviens de Noé, la japhétique et la chamitique, se sont liées entre elles par le biais des descendants d'Osiris.

Or, parmi les fils de Cham il faut relever également Cur – le Koush de la *Genèse* – , son fils aîné. C'est à Cur que Bérose dédie la première *figura* dans l'arbre généalogique des descendants de Noé, car de Cur est né Nemrod, et de Nemrod, « lui qui fut chasseur héroïque devant le Seigneur³ », le bâtisseur de la tour, naquirent les Babyloniens et les Chaldéens. Rappelons- nous qu'Abraham, même en étant né chez les Chaldéens, est pourtant descendant de Sem, comme le montre *Genèse*⁴. Enfin, nous retrouvons parmi les enfants de Cur, outre *Arabs*, le fondateur des Arabes, « Nemrod, le père de l'ancien Bélus⁵ », que nous avons également rencontré chez Xénophon.

Les autres figures de l'arbre explorent les descendance des autres fils de Cham. Avant d'approfondir certaines de ces figures, remarquons comme les petits caractères gothiques aux marges de la page forment plusieurs fois le nom de Moïse. Ainsi nous lisons de « Phériton ou Phaéton, chez Moïse Phout⁶ », ou encore, dans la descendance de Phoenicius, que « Moïse en énumère plusieurs, car ils avaient occupé la portion de la Phénicie que les Hébreux devaient eux- mêmes occuper, qu'ils appellent la terre de

¹ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. I v r.

² *Ibid.*, f. I v r.

³ *Genèse*, 10, 9.

⁴ *Genèse*, 11, 10- 32.

⁵ « Nymbrothus pater Beli prisci », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P iii r.

⁶ « Pheriton sive Phaeton Moyses phut », ma traduction. *Ibid.*, f. P iii v.

Canaan¹ ». S'agirait-il d'une faute d'imprimerie relative aux caractères – ainsi le texte serait d'Annius de Viterbe –, ou bien Bérose était-il au courant de la *Genèse* ? Si nous pouvions avoir des doutes en ce qui concerne la phrase relative à Cana/Caanan, la formulation et la mise en page de la figure de Phaéon sont cohérentes avec les autres *figurae*, et nous devons donc conclure par ce détail non seulement que Bérose et Moïse employaient la même source, mais encore que Bérose était averti du Pentateuque attribué au prophète. D'ailleurs, ce dernier avait vécu longtemps avant lui. Nous pouvons donc conclure, en accord avec les *Commentaria*, que Bérose a choisi intentionnellement de présenter les princes fondateurs de royaumes en opposition à la table de peuples de la *Genèse*.

Donc, les figures ici présentées concernent les descendance de Saba et de Sabatius Saga fils de Cur. Celles de Phériton dit Phaéon – et Phout par les Juifs –, de Caanan et « d'Osiris, que Moïse appelle Miçraïm² », tous fils de Cham. Suit la figure du fils d'Osiris, Lybius l'Hercule égyptien, et au-dessous, celles de Tuscus et d'Atus, deux des fils royaux de Lybius, qu'il eut avec deux femmes différentes. Dans Sabatius Saga, nous pouvons reconnaître le Saturne Saga dont avait encore mémoire Caton, Sempronius et Fabius Pictor : loin d'être Cham, il n'était que l'un de ses enfants³.

Voici que la descendance d'Osiris montre toute son importance. D'autant plus que nous savons maintenant qu'Osiris n'est pas le Miçraïm de la table des peuples, en ajoutant ainsi un autre point de contact entre les deux textes anciens⁴. Parmi les enfants osiriens, outre Lybius, nous trouvons : « Lydus l'ancien⁵ » ; « Anaméon ou Méon⁶ » – le père de tous les Méoniens, qu'avec les Galates donnèrent les lettres aux Grecs – ; « Casleus⁷ », père des Syriens et des Cappadociens ; « Petricius⁸ » père des Philistins ; « Neptunus⁹ », le père des géants/ tyrans Lestrygon qui occupèrent la tétrapole de Viterbe et furent chassé

¹ « Moyses plures enumerat, quod illi impleverunt phoenicie portionem quam occupaturi erant Hebrei quam ipsi vocant terram Canaam », ma traduction. *Ibid.*

² « Osiridis, quem Moyses vocat Mizraim », ma traduction. *Ibid.*

³ Sauvé de la corruption chamitique. *Ut supra*, II, 3 ; II, 9 ; II, 10, A.

⁴ *Genèse*, 10, 13. מִצְרַיִם en hébreu est en effet l'Égypte. Ce qui permet de joindre la représentation d'Osiris comme souverain d'Égypte donné par Diodore de Sicile dans le premier livre de la *Bibliothèque historique* avec la généalogie fournie par la *Genèse*.

⁵ « Lydum priscum », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P iii v.

⁶ « Anameonem sive Meonem », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « Casleum », ma traduction. *Ibid.*

⁸ « Petricium », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « Neptunum », ma traduction. *Ibid.*

par leur oncle Hercule ; enfin « Horus¹ », personnage finalement secondaire au sein de l'histoire universelle². Leur mère est évidemment Isis, femme d'Osiris, elle aussi fille de Cham, mais qui est absente de ces arbres généalogiques. Les *figurae* suivent la lignée masculine de chaque dieu/roi – voire patriarche – postdiluvien.

Comme déjà dit, les descendants d'Hercule sont les rois des royaumes les plus importants d'Europe, ce que les Grecs ignoraient, ou voulaient ignorer. En effet, dès que nous lisons de son second fils Tuscus – le même qui donna le nom au Tibre selon Fabius Pictor –, nous rentrons au sein de la dynastie des rois étrusques, c'est-à-dire des *razenui* sacrés et dépositaires de la science et de l'autorité du *pontifex maximus* Noé/ Janus lui-même, au sein de la tétrapole sanctissime de Viterbe. C'est de ce Tuscus que les Étrusques, appelés originellement janigènes, prirent le nom de *Tusci* ou Toscans. D'où aussi le nom de la Toscane. Ce qu'un Chaldéen versé dans les histoires ne pouvait pas ignorer, vu que le Royaume de Kytim/Italie, et premièrement le grand empire étrusque, fut le centre d'autant d'événements centraux dans l'histoire universelle avant l'ascension de Rome.

Tuscus fut ce grand prince qui naquit de la relation entre Hercule et la reine géante de Scythie, Araxa la jeune, lors de son voyage en Arménie saga – l'Hercule égyptien a voyagé dans tout le monde. Dans sa figure, nous retrouvons plusieurs importants personnages qui eurent un rôle dans l'histoire primitive de Rome et de la Grèce, comme par exemple Dardanos, fondateur de la Dardanie, et son petit-fils Tros, roi de la Troade. Par ailleurs, voici que Ilos – qui fonda la ville de Troie en lui donnant le nom de son père –, Laomédon et Priam figurent tous au sein de la généalogie de Tuscus³. Cela fait des anciens Troyens des descendants directs des Étrusques. Une nouvelle démonstration de la mauvaise foi grecque, car les Achéens, suite à leur victoire dans la Guerre de Troie, avaient altérée l'histoire afin d'humilier leurs ennemis et en obscurcir les prestigieuses origines. Le huitième Homère – comme nous le savons de Xénophon – eut également tout intérêt à célébrer ses propres ancêtres avec des mensonges fabuleux, ainsi qu'à omettre les véritables histoires et généalogies troyennes.

¹ « Orum », ma traduction. *Ibid.*

² Vu que le rôle qui lui est attribué par Diodore de Sicile et par les autres auteurs anciens et pris en charge dans Bérose et dans Annius par Hercule.

³ La généalogie de rois troyens provient du croisement de la *Genèse* et des *Antiquitates* avec Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV.

Cependant, les fondateurs de la Troade se trouvent dans l'arbre généalogique de Cham : leur prestige vient donc autant des Étrusques que d'Osiris et d'Hercule, les souverains d'Égypte et d'Europe. Par le biais de leur ancienne matriarche Araxa, ils gardent également la trace de la *saga* noachide des Scythes. Enfin, grâce à l'Hercule Égyptien, ils sont aussi les cousins des Galates et des Celtes. Cela a des conséquences prévisibles pour toute la descendance qui n'est pas incluse dans la *Defloratio*, mais qui nous est connue par d'autres textes. En effet, par une branche cadette du roi Ilios, le héros Enée ferait aussi partie de la prestigieuse généalogie étrusco-égypto-herculéenne. Ainsi, toute histoire de fondation de ville et de monarchie européenne à partir d'Enée – ou de n'importe quel exilé troyen – peut également remonter soit à Cham, soit à Japhet, soit directement à Noé lui-même, suivant le fil d'une généalogie certaine.

Nous pourrions, à titre de simple expérience de pensée, lire de nouveau l'*Enéide* à la lumière de cette *figura*. Avant tout, d'un point de vue lié à l'intention de l'auteur, Virgile aurait réaffabulé la véritable histoire, qui lui était déjà arrivée sous une forme corrompue ; au sein du récit, nous devrions comprendre la nécessité des Troyens d'arriver dans le Latium comme un retour dans l'Étrurie des ancêtres, un endroit qu'ils devaient connaître de leurs annales troyennes – tout monarchie ancienne avait des annales –, plutôt que comme une volonté de quelque déesse fabuleuse, le produit d'un esprit dévié tout grec ; enfin, les Étrusques – sauf l'impie roi Mézance, si ce n'est aussi un mensonge – aidèrent militairement le prince troyen à cause de leur lien de parentèle nobiliaire. D'ailleurs, l'arrivée d'Enée dans le Latium se relie également à l'ensemble des *Antiquitates* à travers la figure d'Évandros, le héros Arcadien, qui selon Fabius Pictor s'installa là où restèrent visible les ruines de Saturnia, la ville fondée par Saturne Saga.

La toute dernière branche de l'arbre généalogique de Cham est celle d'*Atus*, fils d'Hercule. Il s'agit d'Atys, qu'Hercule avait engendré avec Omphale, la reine de Lydie. De lui descendirent plusieurs anciens rois de Lydie, tels que « Pépin l'ancien¹ », le grand-père de Tarchon et Tyrrhéno, dont l'histoire et la migration vers l'Étrurie – le territoire de Viterbe – ont été attestés par Hérodote – et aussi leur frère *Trasiménos*, dont l'historien grec ne parle pas, mais qui est passé par le lac homonyme en Italie. Cette ultime branche généalogique est reliée directement à la toute première des *Antiquitates* que nous avons rencontrée au long de ce chemin, l'*Origine des Tyrrhéniens* de Myrsile de Lesbos.

¹ « Pipinus priscus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P iii v.

La branche d'Atys paraît donc importante au sein de l'arbre non seulement par la puissance du Royaume de Lydie, mais aussi à cause de ses liaisons postérieures avec les Janigènes étrusques.

Après avoir achevé ce triomphe de l'endogamie, les *Commentaria* débent pour nous donner une interprétation possible des liens les plus obscurs parmi ces dynasties de ces dieux, c'est-à-dire de ces rois, princes, ducs et barons postdiluviens¹. Après avoir souligné les différences qui persistent entre les noms choisis par Bérose et ceux transmis par Moïse, nous trouvons des explications pour « les noms les plus obscurs des arbres² », tels que le dieu Tuyscon, qui est l'Hercule germanique, et Araxa l'ancienne, dont les Grecs inventèrent qu'elle fut un demi-serpent. Frère Jean Annius se limite à nous donner les vérités rationnelles derrière la fable : « cette Araxa, avec l'apparence d'un homme et ensemble mêlée à une passion ardente, se représente en semi-vipère³ ». Le commentaire poursuit avec les Titans et Cham, leur frère, qui leur fit la guerre pour la domination de l'Égypte, une fois qu'il fut chassé d'Italie. Cham combattait également Océan et Téthys, qui figuraient dans la première figure des généalogies de la *Defloratio*. Loin d'être des divinités *substantialiter*, ils étaient un frère et une sœur des Titans et de Cham : « puisque près du Nil, l'Océan et Téthys ont régné, c'est pourquoi, selon Hésiode, du Nil ou de l'Océan et de Téthys provient toute la lignée des nymphes et des dieux⁴ ». L'agressivité de Cham, la dispute avec son père en Italie, outre son outrage biblique, nous fait comprendre que Cham/Camese est une tache corruptrice au sein de la pureté de l'âge d'or. Ce n'est pas sans raison que le commentaire en parle en tant que « *Camesenuus* [mes italiennes], c'est-à-dire Cham l'infâme et Pan⁵ ».

Ensuite, le commentaire s'arrête sur le fils de Cham, Osiris, qui avec sa femme Isis enseigna aux hommes à semer et à conserver les graines⁶, sur Phaéon et d'autres

¹ Si le lecteur a été attentif, il a remarqué que j'ai modifié la traduction du latin *dux* de *chef* en *prince* au long de notre lecture. En effet, il est possible voir probable qu'avec *dux*, au sein de ce texte, il faut comprendre le *duc* au sens nobiliaire du terme.

² « nomina obscuriora omnium arborum », ma traduction. *Ibid.*, f. P iv r.

³ « haec Araxa comi homine et ardenti simul libidine simul mixta, fingitur semivipera », ma traduction. *Ibid.* Il s'agit d'une référence autant à Échidna qu'à la femme mi-serpent qu'Hercule rencontra en Scythie selon Hérodote, *Histoires*, IV, 9 et selon Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV.

⁴ « Unde quia circa Nylum Oceanus et Tethis regnaverunt, idcirco ex Nylo sive Oceano atque Tethude omnem nympharum et deorum prosapiam Hesiodus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P iv v. Hésiode, *Théogonie*, vers 364- 368. Là où il faut entendre nymphes et dieux comme des titres nobiliaires.

⁵ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P iv v. Cham, le corrupteur et maître de la magie noire, est reconduit par Annius à la divinité Pan.

⁶ *Ibid.*

personnages encore. Parmi eux, Hercule de Lybie est nouvellement célébré, et distingué de son homonyme grec, qui serait un simple pirate élevé en héros, car, nous le savons bien, « les Grecs écrivent des mensonges¹ ». L'explication des *Tospiades*, les cinquante fils qu'Hercule eut de cinquante vierges différentes, est plus curieuse. Ces Tospiades figurent effectivement au sein de la *figura* herculéenne dans l'arbre généalogique de Cham². Selon les Grecs, Thespios fut un roi de Béotie qui, voulant des petit- enfants vaillants, fit unir ses cinquante filles avec Hercule. Ces enfants héroïques s'appelèrent les Thespiades³. Ce récit n'est que l'habituelle appropriation affabulatoire hellène, car leur véritable nom serait *Tospiades* :

Et afin que les Grecs mentent plus aisément, ils ont emprunté de Tospis la lettre o, qu'ils ont changée en e, et ils ont dit Tespiades. Autrement, ils auraient été pris en flagrant délit de vol, car, comme le décrit Ptolémée, Tospis est une région [la région de la ville de Van en Turquie, anciennement appelée Tushpa] et Topis un lac, situés dans la Grande Arménie [le lac de Van en Turquie], sous la montagne Gordien [Ararat], où Lybius engendra cinquante fils avec cinquante jeunes filles araméennes, appelés Tospiades, de leur patrie⁴.

Parmi les Tospiades figure Iolaos, qui avec ses frères herculéens colonisa l'île de Sardaigne, habitée auparavant par des Étrusques. En témoigne Silius Italicus (26- 101 apr. J.- C.) dans la *Guerre punique*. Dans ses vers dédiés à l'origine des Sardes par Iolaos fils d'Hercule – des vers qui sont cités soigneusement par frère Jean Annius⁵ –, il écrit bien Tospiades et pas Thespiades, car l'ancien poète ne tolérait aucunement les mensonges des Grecs⁶.

¹ « falsa scribunt Graeci », ma traduction. *Ibid.*, f. P v r.

² *Ibid.*, f. P iii v.

³ Cf., Pascale Giovannelli- Jouanna, « La monographie consacrée à Héraclès dans le livre IV de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile : tradition et originalité », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, 2001, p. 83- 109.

⁴ « et ut Graeci securius mentirentur, mutuaverunt a Tospis litteram o in e et dixerunt Tespiades. Nam alias in furto deprehensi fuissent, quia ut Ptolomeus describit, Tospis regio, et Topis lacus est, in maiore Armenia sub monte Gordio, ubi Lybius ex quinquaginta puellis Arameis subtulit quinquaginta filios, a patria Tospiades dictos », ma traducion. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. P v v.

⁵ Mais en altérant la voyelle e en o.

⁶ *Ibid.*, f. P v v. En réalité, dans les incunables de la *Punica*, au livre XII, je n'ai lu que *Tespiadum* avec un E. Annius a fait exactement ce qu'il reproche aux Grecs menteurs, en modifiant la voyelle e avec un o. Cela est très courant au sein des *Commentaria*, souvent sous prétexte de vouloir corriger les fautes des imprimeurs. Silius Italicus, *Punica*, Venise, Battista Torti, 1483, f. f v.

Le commentaire au deuxième livre de Bérose se termine avec Hercule et ses enfants¹, en anticipant le contenu du troisième livre, que le Chaldéen dédia entièrement aux gestes de Noé dit Janus après le déluge universel. Au travers de ces arbres et de leurs branches, nous avons ainsi pris définitivement connaissance de l'aristocratie universelle, des royaumes de jadis et d'aujourd'hui – 1498.

¹ Annius révèle en ce passage qu'un commentateur aurait raisonné de façon érudite sur la problématique des Tespiades/Tospiades. Ce commentateur soutiendrait aussi qu'il faudrait entendre l'Hercule égyptien et non celui Grec en tant que père des cinquante héros. D'un côté, cela confirme qu'Annius travail à partir d'un imprimé à sa disposition. J'ai consulté le commentaire de Pietro Marso (1441- 1511) à la *Punica*, mais je n'ai pas trouvé des références à propos.

C. Le commentaire du troisième livre de Bérose

Un préambule très synthétique, suivi par le commentaire dans la marge droite de la page, ouvre le troisième livre, dont il définit la structure. Le livre est subdivisé en quatre parties : la première est une petite apologie de la généalogie du livre deux ; la deuxième concerne la multiplication humaine suite au déluge ; la troisième les gestes de Tytea et de Noé ; la quatrième, la plus longue, est une discussion sur les *cognomina* liés aux dites gestes.

Débutons par cette introduction apologétique, où Bérose, qui se réfère poliment au lecteur à la première personne du pluriel, explique ses choix au sein de la *Defloratio* :

Ainsi, nous abrégeons les origines et les descendance des princes et des héros à partir de nos livres chaldéens et scythes, pour en dire assez. En effet, il en est beaucoup d'autres que nous avons en mémoire, mais que nous laissons de côté parce qu'ils n'ajoutent rien ou peu de chose à notre abréviation intentionnelle, et nous les reprendrons là où cela sera nécessaire¹.

Avec la référence aux livres chaldéens et scythes, nous avons la confirmation définitive de l'accord entre les deux nations anciennes en ce qui concerne la cosmogonie et la vie du patriarche Noé. Le deuxième passage de Bérose présente la descente de Noé et de sa famille « du mont Ararat² », dans la vallée de « Myri Adam³ », c'est-à-dire la vallée des corps éventrés, là où les cadavres noyés des anciens géants remplissaient le sol. De ces événements, Noé « grava dans la pierre en souvenir des choses accomplies⁴ ». Le patriarche imite ici ses ancêtres antédiluviens, en continuant les annales de l'humanité, par la rédaction sur livres de briques de la *narratio rerum gestarum* universelle. Une fois accompli son travail de chroniqueur, il coucha à maintes reprises avec sa femme, qui engendra systématiquement un mâle et une femelle, qui à leur tour engendrèrent d'autres couples homme-femme. Bérose donne ici le témoignage d'un miracle divin, qui permet

¹ « Has igitur principum atque Heroum origines atque posteritates abbreviamus ex nostri Chaldaeis atque Scythicis libris, quo ad satis sit. Nam et multos alios memoriae mandant, quos quia vel quod nihil ad nostram intentam accurtationem aut parum afferunt, ob id dimittimus, resumpturi illos ubi opus fuerit », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P vi r.

² « de monte Gordieo », ma traduction. *Ibid.*

³ *Ibid.*, f. P vi r. En ce qui concerne la vallée de *Myri Adam*, W. Stephens, « 'De Historia Gigantum' », *op. cit.*, p. 74.

⁴ « inscripsit in lapide in monumentum rem gestarum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P vi r.

la multiplication soudaine de l'humanité : « car jamais Dieu ni la nature n'ont fait défaut aux nécessités qui concernent l'univers tout entier¹ ». À la lecture du premier livre, nous pensions que Bérose était un païen qui vénérât plusieurs divinités, alors qu'en réalité il avait conscience du Dieu unique et d'une providence.

Nous – je – n'avons pas les moyens de démêler les sous-entendus théologiques de l'ancien Chaldéen, et pouvons seulement poursuivre la lecture du texte, qui rapporte la migration des premiers géants de l'Arménie, suite à ce peuplement exceptionnellement rapide. Le commentaire qui accompagne ce passage vient à notre secours², en expliquant que la filiation exceptionnelle dont témoigne Bérose n'est que la bénédiction de la multiplication, que Dieu paraît mettre en action de temps en temps dans l'histoire universelle : « cette bénédiction est celle de la multiplication, par laquelle même le Christ, en bénissant deux poissons et cinq pains, les a multipliés en nourriture pour cinq mille personnes³ ». Toutefois, la bénédiction de la multiplication n'est pas suffisante pour expliquer les accouchements des couples gigantesques, car « la deuxième cause est la nature, qui, tout comme elle n'abonde pas en superflu, ne manque pas non plus dans les nécessités, comme le dit Aristote⁴ ». Bérose, ancien thomiste malgré lui, unissait l'Évangile et Aristote – qui rapportent, au fond, des vérités adamiques, soit entièrement, soit partiellement–, pour faire comprendre à ses lecteurs hellènes la multiplication humaine. Enfin, comme ces premiers hommes vivaient jusqu'à 960 ans et étaient des géants⁵, il n'est pas surprenant de croire que les plateaux de l'Arménie furent remplis par leur présence.

Bref, le récit nous a ramené à l'Arménie/ Scythie/ Araxée/ Saga que nous savons maintenant être le siège de la noblesse globale. Venons-en désormais au troisième passage du troisième livre de la *Defloratio*, qui poursuit les gestes de Noé suite à la nouvelle alliance avec Dieu, les premiers sacrifices à l'autel, l'écriture sur pierre desdits événements, et enfin les années passées en accouplement avec Tytea :

¹ « neque enim unquam deus vel natura defuit rerum necessitati que ad universi orbis spectat », ma traduction. *Ibid.*, f. P vi v.

² Ce commentaire concerne d'ailleurs le témoignage du passage à Gene des confères George et Mathieu d'Arménie, qui ont offert ce précieux manuscrit à Annius. *Ibid.*

³ « haec benedictio est multiplicationis, qua etiam Christus duos pisces et quinque panes benedicens multiplicavit in cibum quinque milium hominum », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « secunda causa est natura, quae sicut non habundat superfluis, ita non deest in necessariis, ut ait Aristoteles », ma traduction. *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Ensuite, le plus ancien père de tous, Noé, en ayant déjà leurs enseigné [à ses fils Scythes] la théologie et les rites sacrés, commença également à les instruire dans la sagesse [sapientia] humaine. En effet, il confia à l'écriture de nombreux secrets des choses naturelles, qu'il recommanda exclusivement aux prêtres des Scythes Arméniens. Car il n'est pas permis à quiconque de les inspecter, de les lire ou de les enseigner, sauf aux seuls prêtres et parmi les prêtres seulement, tout comme il laissa des livres rituels, à partir desquels le nom de Saga leur fut d'abord donné, c'est-à-dire prêtre, sacrificateur et pontife¹.

Ce dense paragraphe est au cœur de tout ce que nous avons rencontré jusqu'à présent, le point d'articulation de tous les autres *Antiquitates* et *Commentaria*. Il s'agit en effet du témoignage historique du moment clé dans la chaîne de transmission textuelle de la tradition adamique. Non seulement – le commentaire le souligne tout de suite – nous nous trouvons face à une autre attestation d'écriture noachide, mais nous découvrons que Noé se consacra à la rédaction de livres entiers. Cependant, si dans le passage précédent nous avons affaire à des textes historiques, nous trouvons maintenant une référence à des textes sapientiaux. Ces textes auraient ainsi pour sujet les quatre disciplines – théologie, philosophie, divination naturelle et magie – qui remontent à la science infusée à Adam et que les patriarches précédant Noé avaient déjà rédigés sous formes diverses.

Cette rédaction des *libri rituales* par le *pontifex* Noé peut nous servir pour réfléchir d'une nouvelle manière à une série de couples parallèles qui se perpétuent : au sein du récit des *Antiquitates* et du métarécit des *Commentaria* ; dans les textes des œuvres comme dans le paratexte des différents titres, préfaces et dédicaces ; dans le rapport entre histoire sacrée et histoire séculière ; dans le couple de caractères gothiques et romains. Il s'agit de la dichotomie sacré/séculier, qui se structure sur le couple auctorial prêtre/historien, à son tour parallèle à la rédaction du texte sapiential et du texte historique par Noé.

Noé, en tant qu'objet du récit, assume le rôle d'archichroniqueur et d'archiprêtre, rédigeant à la fois un architexte historique et un architexte sacré. De même, Béroze, en tant que chroniqueur et prêtre, a produit des textes historiques et sacrés. Cependant, ses

¹ « Tunc senissimus omnium pater Noa iam antea edoctos theologiam et sacros ritus coepit etiam eos erudire humanam sapientiam. Et quidem multa naturalium rerum secreta mandavit literis, quae solis sacerdotibus Scythae Armeni commendant. Neque enim fas est illa ulli inspicere aut legere vel docere, quam solis sacerdotibus et inter sacerdotes dumtaxat, sicut et quos rituales libros reliquit, ex quibus illis primum Saga nomen fuit inditum id est sacerdos et sacrificolus et pontifex », ma traduction. *Ibid.*

récits historiques dépendent de l'architexte noachide, dont il est lui-même la source, et sa théologie repose sur les *libri rituales*, eux aussi noachides. Ainsi, Bérose se trouve paradoxalement être la source de sa propre source.

Moïse, lui aussi chroniqueur et prêtre – admettons qu'il le soit –, entre pleinement dans ce même paradoxe. Enfin, Annius de Viterbe, en tant que chroniqueur et prêtre, a rédigé des chroniques, dont la chronographie étrusque, ainsi que des textes sacrés. Sa chronique et la théologie catholique qu'il pratique sont l'héritage noachide, dont les témoignages plus anciens sont, à ce moment, Bérose et Moïse.

Si Moïse précède le recueil de 1498, Bérose en est le pivot. Ainsi, Annius de Viterbe, en tant qu'éditeur de Bérose, devient la source de la source de sa source historico-sacrée. Évidemment, le véritable architexte et archiauteur est Dieu lui-même, la source des sources, qui pourtant ne peut être connue qu'à travers la science d'Adam. Ce jeu de miroirs crée donc une mise en abîme irrésoluble, et la vérité historique, qui est aussi la vérité sacrée – c'est-à-dire l'autorité de Dieu et de son vicaire sur terre, le pontife – émerge de ce vertige.

Autrement dit, cet in-folio semble établir une dense spirale de références, qui repose toujours sur des binômes fondamentaux. C'est précisément dans l'écart ouvert par cette dualité, entre l'histoire et la sacralité, entre l'immanence du témoignage écrit et la transcendance des choses divines, entre politique et théologie, que le lecteur s'insère et comprend cette vérité. Dans ce but, la *narratio rerum gestarum* est pourvue de tous les instruments nécessaires à sa propre interprétation, grâce aux règles et aux canons que les *Antiquitates* autres que celles de Bérose nous ont fournies. En tant qu'historiens, si nous pensons également à travers ces binômes, qui tous sous-entendent celui de vrai/faux, et nous munissons de ces instruments pour notre travail, nous pouvons nous demander sans honte : y-a-t-il une différence entre la vérité historique et la vérité divine ? De façon plus générale, lorsque le lecteur s'inscrit dans les binômes qui structurent ce livre, il annule en effet l'écart entre leurs polarités et peut, à travers l'acte de lecture, voir les deux comme un, car la vérité n'est qu'une seule, éternelle et donc anhistorique.

De cette manière, le livre et son récit seraient un dispositif conçu telle une machine qui s'active dans sa lecture, donc dans sa réception. Une machine qui permet de réinsérer dans l'unité d'origine les deux polarités fondamentales : immanence/transcendance sur le plan religieux et passé/présent sur le plan historique. Ainsi faisant, le lecteur peut défaire

la déchirure en dualité provoquée par la fin de l'Âge d'or et accélérée par les mensonges hellènes. Si nous acceptons cette interprétation, voici que ce texte, qui était auparavant passé du statut de forêt sauvage à celui de labyrinthe, évolue désormais du labyrinthe au piège. Est-ce une bonne interprétation – désormais non plus si « base line¹ » ? Une paréidolie résultant d'un bagage dense de préjugés qui nous sépare de ce texte de 1498 ? Ou bien une psychose ? Je ne peux évidemment pas répondre à ces questions.

Retournons pourtant au sein de ce récit qui rapporte comment l'ancien père Noé initiait les premiers prêtres à ses connaissances et à ses histoires. Ainsi, avec ces sacerdotes, nous rencontrons une deuxième classe humaine outre la noblesse de l'âge de l'or, les Élohim – qui pourtant devaient être également initiés aux rites. Nous pouvons qualifier cette sorte de caste sacerdotale d'*initiés* car la transmission des connaissances adamiques est une transmission ésotérique. Selon le principe évangélique, « ne donnez pas aux chiens ce qui est sacré, ne jetez pas vos perles aux porcs² », Noé transmettait le savoir uniquement à un petit cercle de sacerdotes. En outre, si cet enseignement reposa sur l'oralité, il fut également fondé sur les *libri rituales*, que nous supposons avoir été transcrits par ces mêmes sacerdotes – seraient-ils déjà des archivistes, notaires et secrétaires, donc scribes, comme Bérose ? Pourtant, la transmission ésotérique de la *scientia Adae* aboutit à une tension entre écriture et oralité que ni Bérose ni les *Commentaria* ne semblent pouvoir résoudre. Il s'agit par ailleurs d'un autre binôme que nous avons déjà rencontré à propos de la transmission de la tradition.

Prisonniers de ce piège à vérité, réfléchissons désormais à ce paradoxe. La transmission ésotérique de la connaissance empêcherait théoriquement sa rédaction, car les textes sacrés ne devraient pas être vulgarisés. Autrement dit, l'oralité devient nécessaire dès que les secrets adamiques doivent être transmis seulement de personne digne à personne digne, du mystagogue à l'initié. Le mot écrit, comme dans le *Phèdre* de Platon, n'a pas de père. Cette perte d'autorité met en péril la vérité et transforme l'écriture de *Pharmakon* en vecteur d'oubli³. Toutefois, au sein de l'histoire universelle que nous

¹ P. Burke, *The Fortunes of the Courtier*, *op. cit.*, p. 19 ; *Ut supra*, I, *Introduction*.

² *Matthieu*, 7, 6.

³ La réflexion de Jacques Derrida sur le *Phèdre* me guide au long de la réflexion sur l'écriture antédiluvienne, la mort du patriarche, et la fin de l'Âge d'or dans les *Antiquitates*. Peut-être tout au long de la recherche. « Platon critique l'écriture dans le *Phèdre*. S'il n'y a pas d'énonciateur vivant, qui est le père de l'écrit ? Qui peut défendre le texte, l'assister ? Personne. L'écriture est une parole affaiblie, errante. Le signifiant ne sait pas où il va. Il répète toujours la même chose, mais il n'a pas d'identité ni d'origine. Il est déraciné, sans attache avec son pays. L'écriture est affranchie de la loi comme le démocrate soumis à

sommes en train d'explorer, l'écriture est, elle aussi, l'une des connaissances données par Dieu à Adam, voire l'histoire elle-même, ce qui amènerait le paradoxe de l'écriture à Dieu lui-même. D'autant plus que, si nous acceptons l'écriture et les *libri rituales* comme *medium* d'initiation, nous pourrions imaginer qu'ils fussent écrits de manière difficile à cerner, avec des énigmes ou des formules compréhensibles seulement aux initiés, ce qui, par conséquent, rendrait ces textes inutilisables par les non-initiés. Une écriture hiéroglyphique serait pourtant contraire au principe que nous lisons depuis la première préface : l'écriture doit exprimer la *nuda veritas* et ne doit pas se cacher derrière des *ornata verba*, qui sont seulement une invention tardive et dégénérée des Hellènes. Autrement dit, le sens devrait être littérale, et pas allégorique.

Or, considérons qu'au sein de cette transmission de la vérité, l'écriture est inévitable, car sans la rédaction des livres rituels nous ne pourrions pas lire l'édition de la *Defloratio* d'un Chaldéen qui avait comme source ultime de son culte ces mêmes *libri rituales*. S'il en est ainsi, les textes écrits devaient avoir une circulation limitée à certains initiés, et la lecture devait être un processus contrôlé par une autorité supérieure, afin d'éviter une anarchie herméneutique, selon le même principe qui opposé l'éducation des Chaldéens à l'éducation des Grecs. Cette anarchie aurait lieu en effet avec le passage de l'interprétation du texte à l'oralité. Pourtant, si nous considérons les *Commentaria* qui accompagnent les *Antiquitates* comme le moyen de circonscrire la reconstitution de différentes pièces d'antiquités par le lecteur à un nombre limité d'interprétations, la tâche s'avère impossible. Hélas, les *Commentaria* sont eux aussi écrits, et ils auraient besoin d'un autre texte d'interprétation pour en limiter les interprétations, et ainsi à l'infini. Il en va de même pour cette thèse qui parle des *Commentaria*, qui parlent des *Antiquitates*, qui parlent de Noé, qui parle d'Adam, qui parle de Dieu.

Afin de résoudre cette problématique, nous devrions retourner à la langue adamique. Certains caractères hiéroglyphiques du monde postdiluvien possédaient peut-être des propriétés propres de cette langue, qui ont été perdues ensuite, et qui éviteraient, par leur hermétisme, de tomber dans les paradoxes d'écriture/ésotérisme et de vérité/éloquence. « Le micro- texte constitué par le nom, en tant que signe perpétuel et

tous les désirs, comme le fils dévoyé et révolté, délaissé, pris dans la démesure. La parole du père fait défaut à l'écriture, ce qui ouvre le règne de la violence. Sans parole paternelle, le fils s'expose lui-même. Il est perdu, il n'a plus d'être. Le discours écrit est illégitime, sans origine ». Jacques Derrida, *La dissémination*, Paris, Seuil, 1972, p. 182.

immuable d'une volonté fondatrice sacralisée, se place dans une relation analogique avec le texte scriptural et se présente simultanément comme un hiéroglyphe verbal qui dissimule sous la forme externe un contenu plus profond¹ ». De même, le signe écrit cacherait la substance sacrée et éternelle du message noachide- divin, en la préservant de toute corruption et mauvaise interprétation. Malheureusement, les *libri rituales* ont été perdus et l'écriture hiéroglyphique adamique nous est inconnue. Nous pouvons uniquement conclure que lors de l'âge d'or, une religion noachide préfigurant le judaïsme et le christianisme était fondée sur l'étude d'une bible ésotérique et sur la transmission de ses enseignements à une caste sacerdotale scythique.

Laissons de côté ces problèmes insolubles pour poursuivre la lecture des gestes de Noé. La dernière partie du troisième livre décrit les enseignement astronomique et astrologique de Noé, qui lui valurent tous les *cognomina* que nous avons rencontrés jusqu'à présent :

il les a également instruits [les Scythes] sur les mouvements des astres et a divisé l'année en fonction de l'orbite du soleil et les douze mois selon le mouvement de la lune. Avec cette connaissance, il prédisait dès le début ce qui allait arriver au cours de l'année et à ses points cardinaux, ce qui les a amenés à le considérer comme participant à la nature divine²

Les Scythes lui dédièrent plusieurs villes et l'appelèrent avec plusieurs noms.

Toutefois, le grand pontife Noé abandonna ses fils arméniens afin d'aller visiter les colonies fondées par ses fils aînés dans le monde. Il laissa ces bons Scythes qui, orphelins du père, procédèrent de manière quasi freudienne à sa divinisation : « quand il s'en alla pour gouverner Kittim, que nous appelons maintenant l'Italie, il laissa un sentiment de nostalgie parmi les Arméniens. Par conséquent, après sa mort, ils le considèrent comme une âme des corps célestes et lui rendirent des honneurs divins³ ».

¹ « Il microtesto costituito dal nome, essendo il segno perenne e immutabile di una volontà fondativa sacralizzata, si pone in un rapporto analogico col testo scritturale e insieme si pone come un geroglifico verbale che nasconde sotto la forma esterna un contenuto più profondo », ma traduction. V. de Caprio, « Un mito antiumanistico », *op cit.*, p 224- 225.

² « docuit item illos astrorum cursus et distinxit annum ad cursum solis et xii menses ad motum lunae, qua scientia praedicebat illis ab initio quid in anno et cardinibus eius futurum contingeret, ob que illum existimaverunt divinae naturae esse participem », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q r.

³ « cumque ivisset ad regendum kitim, quam nunc Italiam nominant, desiderium sui reliquit Armenis, ac propterea post mortem illum arbitrati sunt in animam celestium corporum et illi divinos honores impenderunt », ma traduction. *Ibid.*

Ainsi, la fausse divinisation de père Noé en simulacre implique l'idolâtrie et donc l'abandon des principes noachides eux-mêmes. Cela eut lieu, Bible à la main, environ 350 ans après le déluge universel.

Un autre détail est pourtant fondamental. Lors de son départ, Noé s'en alla en Italie, et d'abord en Toscane, ce qui n'a rien de surprenant puisque nous connaissons, grâce aux autres *Antiquitates* et aux *Commentaria*, l'arrivée de Noé chez les Étrusques sous son *cognomen* de Janus. Pourtant, le passage en Italie nous fait comprendre également que les *libri rituales* l'accompagnèrent, et que les *razenui*, les sacerdotes étrusques que nous avons déjà rencontrés, ont été initiés, comme les Scythes, par le grand patriarche grâce à ces mêmes livres secrets. D'ailleurs Cicéron¹, comme Pline l'Ancien², comme Varron³ et encore Tite Live⁴ et Ovide⁵, ne parlaient-ils pas de l'*Etrusca disciplina*⁶ ? Sempronius nous avait déjà instruit de l'origine kabbalistique et traditionnelle d'un tel corpus de connaissances, c'est-à-dire de sa source janigène et donc noachide. Or, parmi les livres de ladite discipline, ne figurait-il pas des *libri rituales*⁷ ? Maintenant que nous savons que des *libri rituales* furent rédigés par Noé, que le patriarche arriva en Italie et que là il avait instruit les janigènes – c'est-à-dire les anciens Toscans –, pourquoi ne pas admettre que les *libri rituales* étrusques ne sont que les *libri rituales* noachides ? Cette conjecture paraît d'ailleurs confirmée par les *Antiquitates* latines du recueil. Ces livres, une sorte de bible barbare rédigée en caractères hiéroglyphiques, comme nous le soupçonnons depuis quelques pages, a assuré la transmission initiatique

¹ Cicéron, *De divinatione*, I, 33, 72.

² Pline l'ancien, *Histoire naturelle*, II, 199.

³ Tite Live, *Histoire romaine*, V, 15, 11.

⁴ Servius, *Vergilii carmina comentarii*, IV, 166. Je pourrais ajouter Sénèque et d'autres encore.

⁵ Ovide, *Métamorphoses*, XV.552- 559. Par rapport à Tagès, qui selon Bérose et l'*Etrusca chronographia* n'est qu'un roi étrusque divinisé. Je pourrais ajouter d'autres références, mais il ne s'agit que d'une accumulation rhétorique de références anciennes pour donner une fiction d'érudition.

⁶ G. Camporeale, *Gli Etruschi. Storia e civiltà*, *op. cit.*, p. 234- 238. Pour une bibliographie sur l'*Etrusca disciplina*, *Ibid.*, p. 174. Pour sa réception à la Renaissance, *cf.*, G. Cipriani, *Il mito etrusco nel Rinascimento fiorentino*, *op. cit.*, *passim*.

⁷ Cicéron, *De divinatione*, I, 72. Outre les *libri rituales* il y aurait, selon Cicéron, deux autres sections de livres sacrés étrusques, les *libri haruspicini*, dédiés à l'art de l'aruspicine, et les *libri fulgurales*, au sujet de la brontoscopie. Les *libri rituales* était à leur tour divisés en *libri fatales*, concernant la vie des hommes et des communautés politiques, et les *libri Acheruntici*, sur la mort et l'au-delà. Malheureusement Anniius n'a pas écrit à propos de ces autres livres. Selon Macrobe, *Saturnalia*, III, 20, 3, Tarquinius Priscus aurait traduit les *libri rituales* en Latin au I^{er} siècle apr. J.- C. Je peux supposer qu'Anniius connaissait ce passage, car les *Saturnalia* sont une source privilégiée des *Commentaria*. Pourtant, il n'y a pas de références directes à ce passage de Macrobe dans le texte imprimé.

de la vérité jusqu'au triomphe du mensonge grec et la destruction de la sainte ville de Viterbe, ainsi que des livres eux-mêmes.

La *Defloratio* poursuit avec une liste de quasi tous les *cognomina* de Noé, du moins les premiers qui lui furent donnés par ses enfants arméniens saga¹. Béroze témoigne également de la représentation allégorique que les Scythes et les habitants de Kittim donnaient de leur premier souverain/dieu :

Et pour cette raison les deux peuples le représentent dans les écrits par le cours du soleil et le mouvement de la lune, avec le sceptre du pouvoir par lequel il chassait les malfaiteurs et les nuisibles de la société humaine [*a coetu hominum*], et par la chasteté du corps et la sainteté de l'âme, avec les deux clés de la religion et du bonheur².

Nous avons déjà lu une représentation figurative de père Noé en Toscane dans l'œuvre de Fabius Pictor. Là, Noé tenait une verge et un faisceau de licteurs et gardaient douze autels sous ses pieds. Ici, l'image est différente, mais parallèle : le patriarche chaste et sévère chasse les nuisibles, en véritable Janus bifrons, avec le sceptre de son *auctoritas* et les faisceaux licteurs de sa *potestas*, son pouvoir spirituel et son pouvoir temporel, ou, autrement dit, en tant que *pontifex* et *imperator*³. Nous avons lu dans l'œuvre de Fabius Pictor que, pendant l'Âge d'or, les hommes vivaient en paix dans le droit naturel correspondant aux lois évangéliques, ce qui impliquait une soumission spontanée et inconsciente au souverain Noé/ Janus. Pourtant, nous apprenons maintenant que certains ne se soumettaient pas à son autorité et étaient chassés en tant que danger pour la société humaine.

¹ En ordre : *Olybama* ; *Arsa* ; Ciel ; Soleil ; Chaos ; Semence du monde ; Père des dieux majeurs et mineurs ; *anima mundi* déplaçant les cieux, les choses mixtes, les animaux et l'homme ; Dieu de paix et de justice qui expulse les choses nocives et préserve les bonnes. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q r- Q v.

² « Et ob hoc illum utreque gentes signant in scriptis cursu solis et motu lunae, et sceptro dominii quo malos et noxios expellebat a coetu hominum, et castimonia corporis et sanctimonia amini, duabus clavibus religionis et felicitatis », ma traduction. *Ibid.*, f. Q v.

³ Avec la nouvelle signification donnée aux deux clés et la symbolique impériale Annius de Viterbe réadapte la théorie de deux glaives. Ainsi, pour le dire avec un vocabulaire qui précède de plus d'un siècle l'édition de 1498, l'Âge d'or serait le moment « dans lequel [le pontife] exerce les deux glaives, c'est-à-dire la puissance spirituelle et temporelle du Prince et du Pape » ; « in quo utrumque gladium, sive utrumque exercet, spiritualement et temporalem potestatem Principis et Papae », ma traduction. *Cit.* dans Paolo Prodi, *Il sovrano pontefice. Un corpo a due anime : la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologna, Il Mulino, 1982, p. 50.

Les deux clés du grand pontife Noé sont un autre symbole central que nous connaissons depuis la lecture de Fabius Pictor. Toutefois, si l’auteur latin croyait que cela était dû à l’invention de la *Ianua*, la porte, par Janus, Bérose nous dit au contraire que les clés représentent la religion et le bonheur, le corps et l’âme. Rappelons- nous que Janus/ Noé fonda le temple sur le Janicule, en plus du Vatican. Lors de son arrivée de l’Arménie à la future Rome en passant par l’Étrurie – un itinéraire curieusement semblable à celui du manuscrit de Bérose –, Noé est, selon une lecture typologique, l’antitype de Saint Pierre. Si nous acceptons cette préfiguration, les deux clés signifient avant tout le royaume des cieux et l’autorité pontificale sur terre¹.

La continuation du dernier passage de la *Defloratio* touche parallèlement la matriarche de l’humanité, présentée en deuxième position suite au patriarche. En ce lieu le principe d’autorité est patriarcal, et Tytea, « qui était la mère de tout le monde² », est présentée, avec tous ses *cognomina*, dans sa fonction strictement reproductive et maternelle. Lors de sa mort, elle fut comme Noé l’objet d’un culte idolâtre – le passage de dieu du sens nobiliaire au sens propre du terme. Elle devenait ainsi *Hesta*, le feu, comme nous l’avons lu dans Xénophon³. La matriarche, changée en « reine des choses sacrées⁴ », avait effectivement appris aux vierges – la chasteté postdiluvienne semble assez arbitraire – à garder constamment allumé un feu sacré. Ce qui nous confirme définitivement l’origine des Vestales. La fonction des vestales – la conservation du feu sacré – est aussi le résultat simultanément de la continuation et du bouleversement du culte en idolâtrie : Tytea apprit aux jeunes filles à maintenir ce feu comme sacrifice pour le vrai Dieu qui l’avait sauvée du déluge. Lors de sa mort, les filles accomplirent une sublimation de la figure maternelle dans le feu lui-même, de même que les fils déifièrent le père Noé, astrologue, dans le mouvement des astres. Cela faisant, elles avaient créé d’une part une idole nécessaire à la conservation de leur société – par « nostalgie »⁵, comme nous dit Bérose –, mais d’autre part elles ont également continué de vénérer le vrai Dieu à leur insu à travers ce simulacre.

¹ A ce propos, cf., W. Stephens, « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Anniius of Viterbo and his Forged Antiquities », *op. cit.* ; *Id.*, *Les Géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 223- 230.

² « qui mater omnium erat », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Q v.

³ *Ut supra*, II, 8. *Ibid.*, f. I iii v.

⁴ « regina sacrorum », ma traduction. *Ibid.*, f Q v.

⁵ *Ibid.*, Q r.

Pour nous aider à comprendre ce phénomène historique nous pourrions, par analogie, recourir au langage de la psychanalyse : la perte des parents archétypaux suscita une sorte de névrose collective¹. D'autant plus que la mort du père, 101 ans après la fin de l'Âge d'or², impliqua la perte de l'autorité sur terre, le point de contact entre terre et ciel et la figure de conjonction entre pouvoir temporel et spirituel. Une religion et une ritualité – plus ou moins mal comprises – restèrent malgré tout, et furent transmises en premier lieu par les *libri rituales* et en second lieu par des annales qui s'efforcèrent de maintenir la mémoire de la vérité première et donc du principe fondateur d'autorité. Sinon, la victoire de l'idolâtrie nostalgique sur la tradition, et donc du mensonge, aurait eu lieu. Voici que le procès de relecture des livres sacrés est fondamental afin de relier le *coetus hominum*³ ; selon l'étymologie donnée par Lactance du mot *religio* : « reliés par ce lien de piété, nous sommes attachés à Dieu et donc nous sommes *religatis* ; d'où la religion elle-même a pris son nom, non pas comme l'a interprété Cicéron⁴, de *relegendo*⁵ ». Dans Bérose et dans le commentaire d'Annius, les deux étymologies, *religo* et *relego*, dépendent l'une de l'autre et ne sont aucunement en opposition. Ainsi, la religion consiste en une institution capable de tenir la société ensemble, et qui a comme point apical un souverain pontife qui occupe la place laissée vide par la mort de Noé⁶.

¹ Sans le parricide et le cannibalisme – bien qu'il y aurait de quoi réfléchir sur la castration du père – la disparition du père, l'inceste non sanctionné des chamitiques et la naissance de l'idolâtrie avec le simulacre du père lui-même, un sort de *totem*, me font songer à la religion totémique – un autre imaginaire primitiviste à l'origine de névroses – décrite par Sigmund Freud, *Totem et Tabou*, tr. par D. Astor, Paris, Flammarion, 2015. En ce qui concerne l'expression de *parents archétypaux* et *névrose collective*, je la tire de Jung. Je ne crois ni aux archétypes ni aux névroses collectives, mais il me semble que ces termes peuvent nous aider à traduire et interpréter le discours des *Antiquitates* et des *Commentaria* relatifs à la perte des parents universels. Cf., Carl Gustav Jung, *Dizionario di psicologia analitica*, tr. par C. L. Musatti, L. Aurigemma, Turin, Bollati, 1977.

² Désormais nous savons que l'Âge d'or eu lieu 249 années après le déluge, et la mort de Noé 350 après.

³ L'expression *coetus hominum* pour indiquer la *civitas* est employée par Cicéron et fait partie de la pensée juridique médiévale concernant la loi naturelle. Cicéron, *Songes de Scipion*, I, 8. Cf., James Henderson Burns, *The Cambridge History of Medieval Political Thought c.350- c.1450*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 314. En ce qui concerne l'idéale de société humaine dans l'Age d'or et dans les temps premiers, cf. S. Gambino Longo, *Sine moribus errantes*, *op. cit.*, p. 247- 255.

⁴ Cicéron, *De natura deorum*, II, 28.

⁵ « Hoc vinculo pietatis obstricti Deo et religati sumus ; unde ipsa religio nomen accepit, non ut Cicero interpretatus est, a relegendo », ma traduction. Lactance, *Institutions divines*, IV, 28.

⁶ Conformément aux théoriciens de la théocratie au XV^e siècle. Cf., P. Prodi, *Il sovrano pontefice*, *op. cit.*, 41- 79. Ainsi, le discours annien, par le biais de Noé/Janus et des Étrusques est conforme au projet de souveraineté pontificale d'Alexandre VI, une monarchie papale-impériale. Cf., Paolo Prodi, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », dans C. Frova, M. G. Nico Ottani, Rome, Roma nel Rinascimento, 2003, p. 311- 338 ; *Id.*, « La monarchia papale-imperiale di Alessandro », dans M. Bonvini Mazzanti, M. Miretti, *Cesare Borgia di Francia. Gonfaloniere di Santa Romana Chiesa, 1498-1503: conquiste effimere e progettualità statale, 1498- 1503*, Ancona, Tecnostampa, 2005, p. 7- 23. Dans les *Antiquitates* la souveraineté et le *nomos* naissent de l'anomie laissée par la mort de Noé, principe ordonnateur sanctionné

Ce raisonnement nous conduit également à une autre conclusion, désormais évidente : *coetus hominum* n'est qu'un synonyme d'*ecclesia*. Si le père Noé était le roi du monde et le pontife, et possédait autant l'autorité spirituelle que le pouvoir temporel, cela signifie qu'au sein de l'Âge d'or communauté politique et ecclésiastique étaient conjointes. Dit plus radicalement, la communauté de Noé est la véritable Église primitive. Donc, les ville- temple douées de tours, les tétrapoles – comme Viterbe – représentent la *polis* idéale. Ce ne sont aucunement des utopies, mais des villes historiques qui ont réellement existé dans le passé et dont les ruines existeraient toujours. Dorénavant gardons ces conclusions à l'esprit.

Revenons au texte gothique. Outre la religion et les bonnes mœurs, ainsi que la chasteté et la vertu, Noé apprit aux hommes, lors de son arrivée en Toscane, les principes de l'agriculture : « cependant, il découvrit, le premier de tous, les vignes et les planta, et enseigna comment faire du vin. Ignorant la puissance de celui-ci et devenu enivré par la vapeur, il tomba indécentement [nu¹] au sol² ». Par la découverte du vin le bon Noé reçut aussi son surnom le plus connu, par les anciens et par la critique contemporaine, Janus. Un nom qui est évidemment lié, par le biais de la langue noachide et araméenne, à l'hébreu יָנֹחַ, ce qui signifie *vin* : « pour le bienfait de la vigne et du vin, il a daigné être appelé du surnom [cognomento] de Janus, qui en araméen signifie vigneron et producteur de vin³ ».

par Dieu. Il me semble que dans les *Antiquitates* le lien ontologique entre divinité et pouvoir politique est déchiré – d'où la nécessité de remonter à la vérité divine par la vérité des choses, la vérité historique. Donc il nous est possible de penser cette religion et cette politique post-noachide, qui se fonde sur une absence, avec une théologie-politique autre qu'une théocratie médiévale : « La théologie politique consiste précisément à mettre en évidence le lien originel entre le miracle traditionnel et la décision souveraine moderne, entre la création et l'interruption de l'ordre d'une part, et de l'autre, son existence normale et ordonnée. C'est un questionnement généalogique qui n'a rien à voir avec la mise en évidence du prétendu lien ontologique entre la compacité de la divinité et la compacité du pouvoir politique, ou l'autodivinisation de la souveraineté critiquée par des auteurs tels que Voegelin et Löwith » ; « Teologia politica è appunto porre in evidenza il nesso originario fra il miracolo tradizionale e la moderna decisione sovrana, fra la creazione e l'interruzione dell'ordine, da una parte, e dall'altra, la sua normale e ordinata esistenza. È un interrogare genealogico che non ha nulla a che vedere con il rilevare il presunto nesso ontologico fra compattezza della divinità e compattezza del potere politico, ovvero l'autodivinizzazione della sovranità criticata da autori come Voegelin et Löwith », ma traduction. Carlo Galli, *Sovranità*, Bologna, il Mulino, 2019, ch. 2.

¹ *Genèse*, 9, 20- 21.

² « primus tamen omnium invenit vites atque plantavit, et vinum conficere docuit. Cuius vim inexpertus et vaporem ebrius effectus, minus pudice in terram cecidit », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Q v.

³ « ob beneficium inventae vitis et vini dignatus est cognomento Iano quod Arameis sonat vitifer et vinifer », ma traduction. *Ibid.*, f Q ii r.

Cependant, l'ivresse de Noé eut des conséquences bien plus néfastes que de se voir affublé d'un simple surnom. Afin de les comprendre, nous devons savoir que ses fils Scythes et Étrusques ne furent pas les seuls à subir un traumatisme psychologique. Cham, le troisième fils antédiluvien du couple, commença à nourrir envie et jalousie envers ses frères plus jeunes – ce qui est aussi compréhensible lors qu'on est le plus petit de la famille et l'on se retrouve d'un coup, à cause d'une bénédiction de multiplication, le troisième de 44 enfants dont plusieurs adoptés. Ainsi, dernier parmi les premiers, Cham profita de la faiblesse du père pour accomplir l'impensable au sein de l'ordre parfait de l'Âge d'or:

Il avait, comme nous l'avons dit, le plus jeune fils parmi les trois premiers, nommé Chem, qui s'adonnait toujours à l'étude de la magie et des arts occultes et portait le nom de Zoroastre. Ce fils nourrissait une haine envers son père Noé, car il se sentait méprisé, surtout en raison de ses vices. Ainsi, profitant de l'occasion alors que le père Noé gisait ivre, il saisit ses parties génitales, murmurant silencieusement un sort magique pour outrager son père et le rendit stérile comme s'il avait été castré ; dès lors, Noé ne put plus féconder aucune femme¹.

Voici la vengeance de Cham. Il ensorcela les testicules du père lors d'un moment de faiblesse, et donc toucha l'autorité dans sa capacité à se reproduire. D'autant plus que les parties génitales de Noé, grâce auxquelles l'humanité entière avait été engendré, étaient à l'origine de ses *cognomina* de Chaos et de Semence du monde : l'autorité de Noé réside dans sa puissance génératrice ainsi que dans son savoir. De plus, cette attaque provient de l'intérieur de cette même autorité, et le profanateur n'étant autre que le fils du *pater omnium*, son geste représente également un reniement de l'alliance contractée avec l'autorité première, Dieu.

Ce qui est encore plus intrigant est le nom de Zoroastre désormais attribué à Cham, premier des magiciens². La magie dont il est question est une magie noire, une magie

¹ « Erat illi ut diximus filius ex tribus primis adolescentior Chem, qui semper magicæ et veneficæ studens, Zoroast nomen consequutus erat. Is patrem Noam odio habebat, quia alios ultimo genitos ardentius amabat, se vero despici videbat, potissime vero idem infensus erat patri ob vitia. Itaque nactus opportunitatem cum Noa pater madidus iaceret, illis virilia comprehendens taciteque submurmurans, carmine magico patri illisit, simul et illum sterilem perinde atque castratum effecit ; neque deinceps Noa foemellam aliquam foecundare potuit », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q v-Q ii r.

² L'identification de Zoroastre avec Cham n'est pas une nouveauté annienne. Elle permet toutefois de reconnaître en Cham toute mention de Zoroastre au sein de la *Chronographie* d'Eusèbe de Césarée. Faire de Cham l'inventeur de la magie noire sous le nom de Zoroastre peut permettre également de dénoncer Pic

corruptrice qui s'oppose à la magie naturelle d'Adam. La tendance chamitique aux études occultes paraît être aussi le reflet du dépassement des limites imposées par le père Noé. Cette hybris, ce titanisme, est donc un retour aux péchés des géants antédiluviens qui, comme Cham, eurent l'arrogance de défier l'autorité préétablie. Et dans le cas de Noé, vu son *cognomen* de Ciel, il s'agit effectivement d'une attaque contre le Ciel et son pouvoir. Non pas comme le fait Ninus, de l'extérieur et par la force, à travers les armes et le dépassement des limites consacrées des olympes, mais de l'intérieur et par le subterfuge, à travers la magie et le dépassement des limites consacrées du corps sanctifié du patriarche. Dans les deux cas, nous nous trouvons face à deux proto-témoignages d'attaques à l'unité du corps politique. Ce dernier, privé de l'harmonie et de l'équilibre du créateur, en devient définitivement défailant et irréparable.

Cet événement fut tellement important que sa mémoire arriva jusqu'aux Grecs, qui le détournèrent avec leurs fables trompeuses : le Ciel, Ouranos, n'avait-il pas aussi été castré par son fils¹ ? Et du côté juif, les Talmudistes n'avaient pas complètement eu tort quand ils décrivaient le découpage des saints testicules noachides, mais ils ignoraient que la castration fut uniquement magique et non aussi physique, et surtout qu'elle arriva seulement suite à la multiplication des hommes². En revanche, l'omission de ce détail par Moïse semble très étonnante : derrière ce que la *Genèse* décrit comme un simple regard non respectueux, se cachait un geste bien plus terrible.

Cham/ Zoroastre l'infâme, le grand sorcier, est l'anomie qui s'oppose au *nomos* du père/patriarche. Principe entropique, suite à son geste désacralisant il ramène dans le monde les péchés antédiluviens qui condamnèrent jadis l'humanité entière :

En vérité, Chem, déclara qu'il fallait s'accoupler comme avant le déluge avec les mères, les sœurs, les filles, les hommes, les bêtes et tout autre genre, corrompant publiquement le genre

de la Mirandole et Marsile Ficin comme des héritiers des erreurs chamitiques. En particulier, Pic de la Mirandole avait inséré Zoroastre quasi au sommet, avant la kabbale, de l'échelle initiatique de ses 900 thèses. Rappelons- nous également qu'à l'échelon plus bas de l'échelle initiatique se trouvait le thomisme. Voici que grâce à Bérose le schéma de Pic perde non seulement de sens, mais est également le résultat de la première corruption postdiluvienne. Pour une histoire de la réception de Zoroastre au sein de la *prisca theologia*, cf., Michael Stausberg, *Faszination Zarathushtra. Zoroaster und die Europäische Religionsgeschichte der Frühen Neuzeit*, Berlin- New York, De Gruyter, 2009, p. 34- 580. Stausberg mention également Annius de Viterbe et Bérose.

¹ Dans la bibliothèque de Diodore de Sicile aussi se trouve une lecture évhémériste le récit d'Ouranos. Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, III, 14. Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 334.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. P r.

humain, affirmant et exécutant cela dans les faits. Pour cela, une fois chassé par le très pieux et chaste Janus, comblé de vertu et de pudeur, il reçut le surnom de *Chem Esenua* [mes italiques], c'est-à-dire Chem infâme et impudique, Incube, Propagateur. En effet, *Esen* [mes italiques] est infâme et impudique parmi les Scythes Araméens ; *Enua* [mes italiques], quant à lui, est à la fois impudique et propagateur¹.

A l'opposé total de la chasteté du corps et de l'âme, qui étaient le propre des deux clés de Noé – maintenant castré dans une moquerie de cette même chasteté –, Cham et ses disciplines étaient caractérisés par une sexualité surabondante, qui se manifestait à travers la bestialité et l'inceste. C'est contre eux que le patriarche employa d'abord son autorité. Outrager l'autorité de Noé signifie outrager l'autorité divine, et nous ne devons pas nous étonner si le père fit descendre son sceptre de pouvoir, ou son faisceau licteur, pour punir et chasser les nuisibles².

Bérose nous renseigne d'ailleurs sur ceux qui furent ces nuisibles suivant les dogmes magico- orgiastiques de Zoroastre : « parmi les hommes, les Égyptiens l'ont suivi dans cette doctrine, qui avait fait de lui le Saturne, le plus jeune parmi les dieux, et avaient nommé leur cité Chem Myn [...]. Cependant, les descendants négligèrent cette doctrine vicieuse, en maintenant la pratique d'origine selon laquelle il était possible d'unir en mariage frères et sœurs³ ». Celle-ci est l'origine de la ville de Chem Myn, dite aussi « Chemmenitas⁴ », vu qu'elle était dédiée aux autels de Cham divinisé⁵. Voici que nous

¹ « At vero Chem cum publice corrumperet mortale genus, asserens et re ipsa exequens, congregiendum esse ut ante inundationem cum matribus, sororibus, filiabus, masculis, brutis et quovis alio genere, ob hoc eiectus a Iano piissimo et castimonia atque pudicitia refertissimo, sortitus est cognomentum Chem Esenua, id est Chem infamis et impudicus, Incubus, Propagator. Est enim Esen apud Scythas Arameos infamis et impudicus ; Enua vero tum impudicus tum propagator », ma traduction. *Ibid.*, f. Q ii r.

² Toutefois, dans la *Defloratio* de Bérose Noé ne tua pas Cham, contrairement à la mort de Nemrod par son commandement, dont nous allons lire. En effet, en chassant son fils Cham de l'Arménie Saga sans le tuer, Noé semble répété le geste de Dieu qui chassa Adam et Eve du paradis terrestre, sans détruire sa création. En faisant ainsi, Noé est responsable indirectement de la profusion des péchés antédiluviens dans le monde postdiluvien. En revanche, son pouvoir universel pourrait-il exister sans ces péchés ? Quel sens auraient-ils le sceptre et les faisceaux, sans des nuisibles à chasser ?

³ « eum inter homines huius dogmatis sequuti fuerunt aegyptii , qui sibi illum suum Saturnum inter deos adolescentiores fecerant et civitatem illi posuerunt dictam Chem Myn [...] Verum posterii hoc vitiosum dogma neglexerunt, retento quod fuit primi moris ut inter fratres et sorores coniugium iniri posset », ma traduction. *Ibid.*, f. Q ii v. W. Stephens remarquait que cette conclusion provenait de Saint Augustin, *La cité de Dieu*, XV, 6. W. Stephens, « 'De Historia Gigantum' », *op. cit.*, p. 77.

⁴ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Q ii v.

⁵ Cette ville serait d'ailleurs à identifier avec la *terra Cam* en *Psaumes*, 105 (104), 23. J'ai évité d'en écrire avant, comme pour beaucoup d'autres sujets, pour faire ainsi que vous le découvriez au long de la lecture. En effet, la ville de Chem Myn se trouve mentionnée plusieurs fois dans les *commentaria* depuis le début du volume.

nous trouvons face à une nouvelle pratique idolâtre et une nouvelle divinisation d'un personnage historique. Si nous faisons référence aux arbres généalogiques du livre deux, comme à la table des peuples de la Bible, nous savons que les Égyptiens furent des descendances chamitiques. Il n'est donc pas étonnant que Cham, chassé par son père de l'Arménie, ait infecté premièrement ses enfants avec ses doctrines impudiques, d'où son titre de Saturne égyptien. Heureusement, Bérosee nous dit aussi que parmi les pratiques antédiluviennes de Cham, seul le mariage incestueux resta : c'est pour cela que les pharaons égyptiens s'épousèrent entre frères et sœurs, triste héritage de Zoroastre. L'initiateur de la grande noblesse égyptienne, Osiris le Jupiter juste d'Égypte, serait-il donc le fils d'un inceste en tant que fils de Cham ? Oui, et l'Hercule égyptien serait également le fils d'un inceste, car Isis était la sœur d'Osiris et fille de Cham. Dans leurs cas, l'excuse de la bénédiction de multiplication ne fonctionne pas, et voici que les plus grands héros de l'antiquité, fondateurs des plus importantes dynasties européennes, sont les descendants incestueux de Cham/ Zoroastre. L'Europe entière est donc née d'un inceste¹. Au moins, l'ascendance chamitique et égyptienne expliquerait les mœurs délaissées d'Hercule, qui eut, outre les cinquante Tospiades, des enfants avec des géantes de tous âges, en tous liens de parentèle avec lui et par le monde entier.

Une fois terminé le troisième livre de Bérosee, concentrons-nous sur les explications données par les *Commentaria*. Les discours que frère Jean Annius a fait imprimer sur ses pages portent sur les *cognomina* des trois acteurs principaux, Noé, Tytea et Cham. Le commentaire s'articule donc autour des événements historiques auquel chacun des surnoms se rapporte, en lien avec le récit bérosien. Donc les surnoms Janus et Cenotros – qui nous avons rencontrés dans les œuvres de Myrsile et en Properce – dégagent l'histoire de la découverte du vin, de l'usage du vin dans les sacrifices et donc dans la proto-eucharistie noachide et étrusque. De même, Zoroastre ouvre la voie au récit que nous venons de lire chez Bérosee. Avec Pan, Sylvanus et Inuus, Zoroastre indique les vicissitudes de Cham : toutes ces divinités dépassent les limites de la société humaine, et devraient indiquer d'une manière ou d'une autre la lubricité et la débauche effrénée du troisième fils de Noé, conjointes à ses prédilections magiques².

¹ Depuis la patristique le problème de l'inceste postdiluvien, *cf.*, saint Augustin, *La cité de Dieu*, XV, 15 ; XV, 16, 2.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q v.

En ce qui concerne Tytea, nous découvrons que le feu sacré des vestales était encore allumé et soigné cinquante ans avant la publication du recueil. En effet, non seulement la liturgie du *lucernarium*, l'allumage des lampes, remonterait à la femme de Noé, mais une flamme impérissable était gardée allumée toute l'année dans une église de Viterbe : « ce que j'ai vu observé depuis près de cinquante ans dans ce sanctuaire de Santa Maria in Gradi, et entendu transmis par mes prédécesseurs dans le couvent de Viterbe¹ ».

Les commentaires au troisième livre se terminent ainsi par une énième digression sur les titans – qui est d'ailleurs la même phrase, avec les mêmes citations, que l'on retrouve dans d'autres commentaires –, et par le récit de la fondation de la ville d'Arezzo, en Toscane, en honneur de Tytea/Aretia². Maintenant, après le coup de théâtre de la castration magique, nous sommes prêts à rentrer au cœur de la matière bérosienne, c'est-à-dire l'histoire des royaumes et de leurs souverains.

¹ « quod iam ferme quinquaginta annis in hoc templo sanctae Mariae ad Gradus et conventu meo Viterbensi, observatum vidit, et a maioribus traditum audivi », ma traduction. *Ibid.*, f Q ii v.

² *Ibid.*

D. Le commentaire du quatrième livre de Bérose

Retournons à l'histoire universelle et appréhendons le récit ainsi qu'il fut transmis par les Chaldéens sous ces beaux caractères gothiques. Suite à la miraculeuse multiplication humaine, « Janus pater encouragea les princes et les hommes à chercher des nouveaux lieux, à conserver le lien commun entre les hommes [*communem coetum inter homines*], et à construire des villes¹ ». Ainsi, les trois fils aînés et dieux/ princes se partagèrent les trois continents d'Europe, d'Asie et d'Afrique, où Noé envoya des nouveaux colons. De même, d'autres princes/ dieux mineurs, membres de l'aristocratie noachide, eurent la responsabilité de former et de gouverner les nouvelles sociétés humaines. Le commentaire ajoute des détails chronologiques importants à ce passage, et en comparant le récit de Bérose à celui de Moïse, nous savons que la division des terres et la colonisation advinrent exactement 100 ans après le déluge universel². Frère Jean Annius nous décrit même le moyen de transport de ces géants et petits géants. Tous voyageaient sur des radeaux³, ce qui est moins impressionnant qu'une arche, mais néanmoins efficace : « quand les anciens cherchaient des nouveaux lieux, ils étaient transportés non pas par voie terrestre, mais par mer sur des radeaux⁴ ».

Parmi ceux qui fondèrent des villes en remontant les fleuves, Bérose nous présente finalement le fondateur de sa patrie, Nemrod :

Ainsi, il [Noé/ Janus] créa Nemrod le premier Saturne de Babylone, pour qu'il y édifie pour la première fois avec ses colonies. C'est pourquoi Nemrod, ayant pris son fils Jupiter Bélus avec des colonies, vola les [livres] rituels de Jupiter Saga [toujours Noé/ Janus], et vint avec le peuple sur la plaine de Shinéar où il projeta une ville et érigea la plus grande tour l'an cent trente et un après le déluge⁵.

¹ « Janus pater adhortatus est homines principes ad querendas novas sedes et communem coetum inter homines agendum, et aedificandas urbes », ma traduction. *Ibid.*, f. Q iii.

² *Ibid.*

³ Il s'agit d'une interprétation tirée de Philon d'Alexandrie, qu'Annius croise avec la *Germanie* de Tacite. *Ibid.*

⁴ « priscos cum novas sedes quererent, non terrestri itinere, sed mari ratibus advectos fuisse », ma traduction. Q iii v. Tacite, *La Germanie*, II ? Cette phrase est censée être une citation de Tacite, pourtant ce passage semble ne pas exister, ou du moins pas sur cette forme, ni dans les incunables ni dans les éditions critiques

⁵ « Itaque Nymbrotum creavit Babilloniae Saturnum primum, ut ibi primum edificaret cum coloniis suis. Quare Nymbrothus assumpto filio Iove Belo cum coloniis, furatus est rituales Iovis Sagi, et cum populo venit in campum Senaar ubi designavit urbem et fundavit maximam turrim anno salutis ab aquis centesimo trigesimo primo », ma traduction. *Ibid.*, f. Q iii v.

Voici qu'un autre descendant de Cham troubla l'ordre parfait de l'âge d'or. Nemrod, fils de Cur/ Koush et petit- fils de Zoroastre/ Cham, vola les *libri rituales* de son aïeul Noé, pour les ramener avec lui en Mésopotamie, la terre de Shinéar¹. Souvenons- nous du traité de Fabius Pictor et des conjectures que nous avons faites sur les livres en question : les Étrusques avaient été initiés aux secrets des livres, d'où ils avaient appris, en plus de l'*evocatio*, la tradition – la kabbale – et les rites pour fonder l'olymp des villes. Réciproquement, cela signifie que ces rites étaient contenus au sein des *libri rituales*. Donc, c'est grâce au pouvoir obtenu par les livres que Nemrod pouvait projeter – *designavit* – la ville de Babylone, c'est- à- dire en tracer les *pomeria* sacrée des olympes – et nous savons déjà grâce à Xénophon que seule Sémiramis édifia la ville. Toutes les tétrapoles, nous le savons depuis Myrsile, étaient construites avec des tours, ainsi que la ville de Volturrena/Viterbe. La fondation d'une tour plus haute que d'habitude, une construction capable de défier l'autorité divine, semblerait être possible grâce aux secrets des mêmes livres rituels. L'aboutissement d'un sacrilège commencé avec le vol.

En revanche, l'omission de l'épisode de la destruction de la tour par Dieu, outre la confusion des langues, pourrait nous surprendre de la part de Bérose. Il ne s'agit pas d'une erreur d'imprimeur, mais le Chaldéen que nous connaissons comme le plus fiable des chronographes paraît nous avoir menti comme un Grec quelconque. Nous, lecteurs avisés, pouvons obtenir la vérité en croisant la *Defloratio* avec la *Genèse*. Toutefois, Bérose se montre partiel comme toute autorité non chrétienne. Peut- être n'osait- t- il pas, ou ne pouvait, donner le véritable le récit de fondation de sa patrie : Bérose serait- il un faussaire ou un crédule, un trompeur ou un trompé ? Nous comprenons également la raison derrière l'absence de la *confusio linguarum* lors de la description des arbres généalogique : dans l'historiographie chaldéenne officielle, cet événement inconfortable n'a pas eu lieu.

Sans le vouloir, en prenant connaissance du vol des *libri rituales*, nous avons résolu le mystère de la fondation de la bibliothèque de Babylone. Ainsi, l'histoire de la première et plus importante bibliothèque du monde commença avec un vol de livres. Cela signifie également que Bérose pouvait écrire ce que nous sommes en train de lire grâce au larcin du fondateur de la première monarchie universelle. Un vol dont il était d'ailleurs au courant : aurait- il pu consulter ces livres au sein des archives babyloniennes ? Difficile

¹ *Genèse*, 10, 10.

de répondre, mais le vol des *libri rituales* nous fait comprendre également que ces textes pourraient être la source commune de Bérose et Moïse, que nous cherchions en vain. Pourtant, la primauté babylonienne dans l'accès aux *libri* pose un autre problème¹. Le prophète semblerait avoir lu une version postérieure des livres par le biais d'Abraham, qui avait lui-même pu les lire lors de sa jeunesse chez les Chaldéens. Si cette hypothèse est cohérente, cela signifie encore une fois que Bérose le Chaldéen serait plus proche des sources que Moïse. Et si nous nous souvenons des règles historiographiques que nous avons rencontrées dans cette lecture, cela signifie aussi qu'il est une autorité plus fiable. Pourtant, des omissions, telles que la destruction de la tour, nous montrent paradoxalement que le chronographe chaldéen ne fait pas mention de certains événements centraux, ou qu'il ment tout simplement, puisque la tour acquiert dans la *Defloratio* une toute une autre signification.

Lorsque le texte en gothique poursuit en nous annonçant la durée du royaume de Nemrod – 56 ans – nous apprenons que le souverain :

fit élever la tour à une hauteur et une grandeur égale à celles des montagnes, en tant que signe et monument pour la primauté du peuple de Babylone, qui doit être appelé le royaume des royaumes sur la terre. Ainsi, commençons par lui, et par son intermédiaire mesurons tous les royaumes, ainsi que leurs rois et leurs époques, résumant le tout de la manière suivante²

Voici Bérose dans tout son nationalisme et partialité. Nous avons cru jusqu'à maintenant avoir affaire à l'autorité des autorités, mais elle non plus ne doit pas être considérée comme telle. Nous étions habitués à cette méfiance presque critique envers les auteurs grecs, mais qu'en est-il des barbares ? Nous pouvons en tirer une nouvelle leçon herméneutique : si toute histoire est dégénération de la tradition ainsi que fragment de vérité, toute histoire contient aussi des degrés divers de mensonge. De même, les *Antiquitates*, ainsi que toutes les histoires externes au recueil, ne disent pas la vérité sur le passé, mais des vérités partielles et polluées. La *veritas rerum* nous sera accessible seulement si nous activons l'ensemble du dispositif *Antiquitates/ Commentaria* en tant

¹ Par rapport à Moïse. La construction de la tour fut seulement en 131 après le déluge, donc Noé avait déjà donné ses *libri rituales* aux Étrusques en ce moment, qui reçurent ainsi le savoir avant les Chaldéens.

² « deduxit turrim ad altitudinem et magnitudinem montium, in signum atque monumentum qui primus in orbe terrarum est populus Babillonicus et regnum regnorum dici debet. Ergo ab eo exordiemur, et per ipsum mensurabimus omnia regna, et eorum reges ac tempora, abbreviandum illa in hunc modum », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q iii v.

que lecteur, et non si nous acceptons comme valable l'un des fragments en dépit d'autres, y compris Bérose. Cela signifie aussi que la *publica et probata fides* a un caractère purement national et non universel. Bérose fit preuve de *publica fides* concernant sa monarchie universelle, et par cette même *fides* il ne rapporta pas ce qui s'opposait à la souveraineté et tradition de celle-ci.

De plus, nous savons de ce texte que la conception de Babylone et la construction de la tour sont les points des départs de tous les autres royaumes et de leurs histoires, le mètre de mesure historique des autres royaumes du globe : seule la monarchie des Assyriens était une monarchie universelle, tandis que les autres étaient de simples monarchies. Curieusement, c'est uniquement le péché – selon Moïse –/vertu – selon Bérose – de la tour qui rend la monarchie de Nemrod universelle¹. Comment la distinguer autrement de tous ces autres royaumes fondés par les princes scythes, aussi nobles sinon plus ?

Le commentaire semble être également informé des paradoxes engendrés par la lecture croisée de ce deuxième paragraphe du quatrième livre de la *Defloratio* avec la Genèse biblique, mais, malheureusement, frère Jean Annius s'est encore moins que nous efforcé de les résoudre : « parce que les époques de la monarchie des Assyriens sont très certaines ainsi que les rois, même si la Babylone prétend faussement avoir été la première après le déluge² ». En revanche, il est très curieux de remarquer que le commentaire ne mentionne aucunement le vol des *libri rituales*, qui pourtant nous paraît un événement important, étant donné qu'il est au cœur de l'histoire de la transmission textuelle qui permet l'existence même des *Antiquitates*³.

Dans le passage suivant de Bérose, nous retrouvons d'autres détails sur la version chaldéenne de l'histoire de la tour de Babel. Selon notre chroniqueur, Nemrod se dédia à l'étude de la paix, de la religion – sur ses livres volés – et aux cultes des dieux. En outre, « il a effectivement construit la tour mais ne l'a pas achevée, et n'a pas fondé la ville

¹ D'un côté Annius de Viterbe a besoin des monarchies universelles, pour une question de tradition historiographique et d'histoire du salut, de l'autre, la multiplication des royaumes fait ainsi que celui des Assyriens n'est pas plus universelle des autres. La seule universalité est réservée à Noé, toutes les autres monarchies sont tous simplement dépendent de l'autorité première. Ils sont donc tous particulier, la monarchie assyrienne comprise, et ne peuvent pas se réclamer de l'universalité. D'ailleurs, le véritable siège impérial ne serait-il Viterbe ?

² « quia tempora Monarchiae Assyriorum certissima sunt et reges, quamvis mentiatu r Bebilloniam fuisse prima post diluvium », ma traduction. *Ibid.*, f Q iv r.

³ De manière cohérent au dispositif de ce volume, c'est au lecteur d'unir les points et construire une histoire cohérente à partir des indices laissés par les *Antiquitates* et les *Commentaria*.

désignée, car après cinquante- six ans, il a soudainement disparu, emporté par les dieux¹ ». Après la petite confusion monothéiste dans le livre précédant, Bérose est redevenu païen. Non seulement la tour n'a point été détruite par Dieu donc, mais Nemrod ne l'aurait pas terminée car les dieux l'auraient prise avec eux. Avec ce dernier coup de théâtre, Bérose voudrait nous faire croire que son souverain voleur fut pris dans le ciel comme le patriarche Hénok. Face à un tel miracle, le commentaire peut nous secourir, en nous fournissant une explication plus claire de cet enlèvement – pseudo ? – divin.

Et le portrait donné de Nemrod par les caractères romains à la marge de la page est l'opposé total de celui transmis par les caractères gothiques. Loin d'être un homme de paix et de religion, le Saturne babylonien aurait été en réalité « sacrilège et tyran² ». En effet, Bérose confondait dans ce passage, intentionnellement ou à cause d'une tradition trompeuse, le Saturne/ Noé avec le Saturne/ Nemrod. Heureusement, nous avons lu les *Équivoques* et nous savons distinguer entre les deux. Par ailleurs, c'est exactement de cette couche de tyrans de Nemrod que naquit le belliqueux Ninus, celui qui fit terminer intentionnellement l'Âge d'or en dépassant les sacrés olympes des tétrapoles³.

Donc, pour frère Jean Annius la tour fut bel et bien détruite avec un « fléau divin⁴ » et, loin d'avoir été enlevé par Dieu, Nemrod subit une fin bien pire : « d'où il est dit qu'il a disparu soudainement, emporté par les dieux, c'est- à- dire écartelé en secret par des princes justes⁵ ». Les faisceaux licteurs et le sceptre du bon Noé étaient tombés sur Nemrod via ses justes princes, ses élohim – les dieux dans le sens nobiliaire du terme. La paix sacrée de l'Âge d'or ne pouvant pas être troublée, le bon père n'avait pas eu la même pitié qu'envers son fils Cham le corrupteur, et fit écarteler le Saturne babylonien par personne interposée.

L'interprétation annienne de l'exécution de Nemrod peut nous interroger de nouveau sur la conception de la souveraineté pontificale de Noé pendant l'âge d'or. D'autant plus qu'avec Nemrod, nous trouvons une deuxième figure de désobéissance à l'autorité du père des géants et des dieux – la première étant Zoroastre. Le couple

¹ « turrem quidem edificavit sed non complevit, nec designatam urbem fundavit, quia post quinquaginta sex annos subito non comparuit translatus a diis », ma traduction. *Ibid.*, f. Q iv r.

² « sacrilegus et tyrannus », ma traduction. *Ibid.*

³ D'ailleurs, des personnages comme Ninus, qui avait été aussi défini « tyran » au sein du traité *Sur l'Âge d'or* de Fabius Pictor.

⁴ « divina plaga », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « unde dicitur subito non comparuisse translatus a diis, idest iustis principibus clam discerptus », ma traduction. *Ibid.*

« sacrilège et tyran » constitue en effet l'opposé du couple *pontifex maximus* et *rex mundi*, de Noé, le prince idéal – et historique. Nermod est donc le souverain illégitime d'un point de vue autant spirituel que temporel : son vol de livres fait écho à son usurpation de pouvoir. Il est désormais évident que dans l'histoire universelle telle que racontée par les *Antiquitates* et les *Commentaria*, l'autorité spirituelle détient la prééminence sur le pouvoir temporel. Ainsi, la désobéissance au souverain des faisceaux licteurs, lorsqu'il possède les prérogatives sacrales du sceptre, est une désobéissance à Dieu. Nous pourrions résumer cela avec des mots externes à notre recueil :

Par un profond phénomène d'équiparation, le tyran est devenu à la société politique ce que l'hérétique est à la communauté ecclésiastique. Il désobéit aux lois, comme l'hérétique ou le schismatique à Dieu, dans un contexte où volonté divine et loi, en tant qu'expressions d'un ordre transcendant, ont partie liée. Par son attitude, le tyran détruit et ruine l'ordre communautaire et gouverne contre la loi de Dieu. Corrompu, il engendre une corruption des éléments de l'unité organique du corps mystique et politique¹.

C'est aussi pour cette raison que la *confusio linguarum* est le résultat de la tyrannie de Nemrod, ce qui en fait un phénomène particulier et non universel. Dans le monde de l'âge d'or, où communauté politique et ecclésiastique sont indissociables, les *adfectatores regni* comme Nemrod sont exécutés en secret par l'autorité du souverain universel, qui empêche également avec ce geste une punition collective et universelle de la part du souverain céleste.

Le dernier problème relatif à Nemrod concerne son enlèvement présumé. Pourquoi une tradition historiographique a-t-elle prétendu que le souverain avait été enlevé par les dieux ? Est-ce le résultat de la nature secrète de l'exécution ? Pour le commentateur, la réponse paraît positive, et Nemrod n'est que l'exemple le plus ancien de ce type d'enlèvements : « car il en est de même pour Énée, Romulus et d'autres écartelés en

¹ Laurent Fonbaustier, « La résistance à la tyrannie dans la tradition médiévale », *Le Genre humain*, n° 44, 1, 2005, p. 34. Cf., Mario Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013. Si Annius de Viterbe partage souvent les catégories de Thomas d'Aquin, la pensée annienne relative au tyrannicide semble être très différent par rapport à celle thomiste. Je trouve qu'elle peut non seulement se rapprocher aux conclusions du Concile de Constance relativement au tyrannicide, qui réélaborent et amortissent les positions de Jean Petit (c. 1360 - 15 1411) et Jean Gerson (1363 – 1429), mais même au *Quodlibet tyrannus* de Gerson lui-même. Ainsi, Nemrod « peut et doit licitement et méritoirement être occis par un quelconque sien vassal ou sujet, même par manœuvres secrètes, embuches et subtiles flatteries ou adulations ». *Ibid.*, p. 323- 324.

secret, qui soudainement ne sont pas réapparus car enlevés par les dieux¹ ». D'ailleurs, Denys d'Halicarnasse et Plutarque n'écrivirent-ils pas au sujet de l'homicide de Romulus, voire de son démembrement, par les patriciens romains² ? Les récits de Sempronius et de Fabius Pictor nous avaient familiarisés avec une image négative de Romulus, orphelin étrusque incapable de fonder la tétrapole comme de la préserver sans l'aide des Toscans. Maintenant, nous avons la certitude que Romulus ne fut, finalement, qu'un tyran assis sur le saint siège qui fut naguère celui du pontife Noé : un souverain uniquement temporel et illégitime. Nous découvrons en revanche que la pratique du tyrannicide par écartèlement secret, avec idolâtrie postérieure, est une invention remontant à la *Saturnia tellus*. Un tyrannicide qui advient seulement lorsqu'une autorité spirituelle supérieure excommunie – physiquement – le mauvais roi du *coetus hominum/ ecclesia*.

Frère Jean Annius achève ce commentaire en rappelant que le patriarche Abraham prit naissance l'année 292 après le déluge, dans la ville chaldéenne de Ur en Mésopotamie³, en nous faisant comprendre, peut-être, que là où Bérose se montrait défaillant envers la tradition historico- sacrale, Abraham lui resta fidèle.

Enfin, Bérose présente les souverains qui régnèrent dans les royaumes du monde selon la volonté de Noé, lorsque son grand Saturne Nemrod « étudiait pour la paix et la religion⁴ ». Il s'agit des premiers enfants des arbres généalogiques du deuxième livre de la *Defloratio*. Nous ne pouvons pas suivre l'ensemble de ces rois, et devons nous contenter de réduire – ainsi que l'avaient fait Moïse et Bérose – ce récit à des points essentiels. Nous nous intéresserons principalement aux souverains européens, ainsi qu'aux dynasties dont nous savons déjà qu'elles se mêlent avec eux, telle que la dynastie égyptienne fondée par Cham. D'ailleurs, nous apprenons que suite à la rébellion de ce dernier, le père Noé envoya Triton et Japhet⁵, souverain de l'Europe, comme souverains

¹ « nam simile dicitur de Enea et Romulo et aliis clam discerptis qui subito non comparuerint in deos relati », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q iv r.

² Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, II, 56, 3- 4 ; Plutarque, *Vie de Romulus*, 27, 6.

³ *Genèse*, 11, 28.

⁴ « studuit paci et religioni », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q iv r.

⁵ Il s'agit de Japhet, deuxième fils antédiluvien de Noé et premier roi d'Europe. Selon le récit annien, les Européens ont une histoire ancienne de domination sur l'Afrique grâce à Japhet, qui devint souverain de ce continent suite à la trahison de Cham. Selon ce même passage de Bérose, Comerus Gallus envoya des colonies aussi en Asie et en Inde. Ainsi, même les peuples orientaux ont en réalité des origines européennes.

de Lybie et d’Afrique¹. Nous savons ainsi pour certain qu’en 131 après le déluge « en Europe, il [Noé] fit de Tuyscon le roi de Sarmatie, du Don au Rhin [...]. Comerus Gallus tint l’Italie. Samothès posséda les Celtes, et Iubal occupa les Celtibères² ». Comerus Gallus, est évidemment le Comer/ Gomer de l’arbre généalogique de Japhet. Il est ici présenté avec son titre de Gallus, mais nous savons déjà que Gallus n’a rien à voir avec les Gaulois – il sont gouvernés par Samothès –, mais qu’il s’agit d’un titre qui lui a été donné en tant que fils aîné du survivant du déluge, Japhet.

Au sein du commentaire, nous lisons les détails géographiques et anthropologiques des territoires et des peuplades créés par ces premiers rois. Au sein du grand royaume de Tuyscon fils de Noé nous retrouvons Germains et Sarmates mêlés ensemble, donc toutes les tribus germaniques dont parle Tacite, outre les peuples slaves qui habitaient les territoires touchés par la Vistule³. Cela ne signifie pas que les Sarmates, donc les Polonais autant que les Moscovites, sont des Germains. Au contraire, si nous retournons aux figures généalogiques du deuxième livre de la *Defloratio*, les Sarmates seraient les descendants d’un Sarmate petit-fils de Ister⁴/ Yoqtan, descendant d’Arpaxeus et donc de Sem⁵. Donc, même si Tuyscon est le père des seuls Germains, il est également le souverain légitime des peuplades situées à l’est du continent européen. Ce qui explique également les différences linguistiques entre populations germaniques et population slaves. Les limites de ses royaumes correspondent au palus Méotide, dans l’estuaire du fleuve Don, c’est-à-dire à l’actuelle mer d’Azov⁶. La question géographique de la limite de l’Europe et du grand royaume de Tuyscon occupe la quasi totalité du commentaire, « mais pour l’instant, nous parlerons de ceci ainsi que d’autres [lieux] qui ont changé de

¹ Après avoir été chassé, Cham se renferme dans la ville de Chem Myn, avec ses enfants dégénérés qui le vénèrent comme un dieu vivant. De cette ville, il planifie une nouvelle vengeance. *Ibid.*, f Q iv v.

² « in europa regem Sarmatiae fecit Tuysconem a Tanai ad Rhenum [...]. Italiam tenuit Comerus Gallus. Samoteus possedit Celtas, et Iubal occupavit Celtiberos », ma traduction. *Ibid.*

³ Annius parle de la ville de Cracovie, qui revient chaque fois qu’il doit faire une référence géographique à l’Europe de l’Est. Toutefois, les limites du Royaume de Tuyscon sont censées être les légendaires « Riphei montes » hyperboréen. Or, Annius ne nous dit pas où ces monts devraient être exactement dans l’Europe de 1498. *Ibid.*, f Q v r.

⁴ Dont le nom est lié au fleuve Ister.

⁵ *Ibid.* f P ii r. Ainsi, ils habitent là où l’Europe de Japhet et de Tuyscon rencontre l’Asie de Sem.

⁶ *Ibid.*, f Q v r ; Pour le palus Méotide, Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, IV, 24 ; VI, 6. L’explication géographique et d’identification des noms entre bible, sources anciennes et Bérose mis en place par Annius et bien plus ample que cela, mais j’essaie de simplifier la question pour faciliter la lecture de cette thèse déjà obscure.

nom si le temps le permet un jour¹ ». Ce jour n'est jamais arrivé, mais la suite de Bérose semble toucher à ce sujet.

En effet, nous sommes arrivés au dernier paragraphe du quatrième livre de Bérose, qui touche plusieurs sujets que nous avons traités lors de la lecture des paragraphes précédents. Le Chaldéen nous informe que « ces [les princes] sont ceux qui sont partis après Nemrod, chacun avec sa famille et ses colonies, laissant leurs noms sur les lieux comme signe de l'expédition confiée par le père Janus, et comme monument aux générations futures pour qu'elles sachent qui était leur fondateur² ». Les anciens princes furent tellement prévoyants que, sous le commandement de Noé, ils ont laissé leur nom partout en pensant à nous lecteur du futur. Au long de toutes les *Antiquitates* et les *Commentaria*, les noms des lieux ont été des références clé pour comprendre les événements de l'histoire universelle et particulière, et enfin Bérose nous montre la raison historique derrière leur importance. Là où les autorités, y compris Bérose lui-même, peuvent mentir ou se tromper, les lieux ne mentent pas. La vérité des événements historiques est ainsi cachée dans toute région et toute ville du monde, puisque chaque lieu est un lieu de mémoire par ordonnance noachide. La référence aux générations futures nous fait également voir que la toponomastique est une tradition à maintenir : effacer les noms ou les modifier signifierait effacer la mémoire historique et donc la vérité.

Par la suite, le récit de la *Defloratio* nous apprend, comme nous le savons déjà, que « ces colons, conformément à l'ordre de Janus, construisirent une tour destinée à être la métropole, et ils avaient comme maison pour eux-mêmes des chars et des cavernes³ ». Celle-ci est la confirmation d'une chose dont nous avons connaissance depuis la lecture de l'œuvre de Myrsile et des textes de Fabius Pictor. Toutes les villes les plus anciennes,

¹ « sed de his hactenus, dicturi de his et aliis qui mutaverunt nomina si tempus quandoque dabitur », ma traduction. L'explication géographique et d'identification des noms entre bible, sources anciennes et Bérose mis en place par Annius et bien plus ample que cela, mais j'essaie de simplifier la question pour faciliter la lecture de cette thèse déjà obscure. Par contre, Annius ne donnera aucune explication ultérieure de tous les liens étymologiques plus qu'acrobatiques qu'il propose dans cette section du livre. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q v v..

² « hii sunt qui egressi sunt post Nymbrothum, singuli cum familiis et coloniis suis, relinquentes nomina sua locis in signum expeditionis a Ian opatre commisse, et ad monumentum posteris ut scirent quis eorum fuerit conditor », ma traduction. *Ibid.*, f. Q v v.

³ « hii iuxta mandatum Jani coloniis turri constructa pro metropoli, ipsi in veis et cavernis casas habebant », ma traduction. *Ibid.*, f. Q v v. *Veius* selon le commentaire signifierait le char, à travers une étymologie étrusco-schyitique. En effet, la ville étrusque de Véies tirerait aussi son nom de cela. En effet, avant la réinvention des maisons, les hommes habitant dans des tentes montées sur des chars, comme des nomades, outre que dans des cavernes. Cela est expliqué par Bérose lorsqu'il discute de la fondation de Véies par Comerus Gallus, *Ibid.*, f. R iii r.

comme *Volturrena* – littéralement « l'ancienne aux tourelles » – étaient douées au moins d'une tour. L'édification de la tour au sein de la métropole – voire de la tétrapole – est aussi un commandement impérial et pontifical noachide : la tour de Babel est donc un détournement de l'ordre de Noé et ainsi une perversion au sens étymologique du terme. Ce qui aurait dû être une tour- temple en honneur de Dieu est transformée en une tour sacrilège en défiance de la divinité. La vie dans les cavernes des premiers hommes est en revanche cohérente avec tous les autres récits de l'âge d'or¹.

Le livre bérosien se termine avec le départ de Janus. Le patriarche/ roi/ pontife laisse ses enfants scythes afin de vérifier que toutes ses colonies et tous ses princes se comportaient comme il l'avait ordonné, ainsi que pour fonder lui- même de nouveaux sièges pour l'humanité : « le dernier de tous, Janus lui- même sortit d'Arménie pour semer des colonies à travers le monde. Nos ancêtres nous ont transmis ces événements à travers de nombreux livres. Maintenant, nous parlerons de leurs temps et de leurs descendants, selon ce qui a été fidèlement préservé dans notre histoire caldaïque et scythe primitive² ». Encore une fois, nous nous souvenons n'avoir qu'un fragment parmi les innombrables livres perdus qui étaient conservés dans la bibliothèque de Babylone

La fin des *Commentaria* se concentre de nouveau sur des questions de toponomastique, nous confirmant que « c'est pourquoi l'argument tiré des noms anciens de peuples et de lieux est plus fort que n'importe quel auteur, car les auteurs peuvent parfois se tromper et tromper, mais pas le nom qui a été donné³ ». Les auteurs, même les plus fiables, *falluntur et fallunt*, tandis que les noms ne se trompent jamais.

C'est en conclusion à la réflexion toponomastique qu'apparaît soudainement, pour la deuxième fois, une référence à Hermès Trismégiste, qui maintenant trouve une place au sein de l'histoire universelle que les *Antiquitates* nous ont dévoilée. En outre, le commentaire s'adresse directement à nous lecteur : « notez en cet endroit, lecteur, que ce Trismégiste égyptien a existé bien avant le premier Saturne de la Grèce⁴ ». L'ancien

¹ Cf., S. Gambino Longo, *Sine moribus errantes, op. cit.*

² « Postremus omnium ipse Janus ab Armenia per orbem colonias seminaturus, egressus est. Haec nostri maiores multis libris tradiderunt. Nunc de temporibus eorum ac posteritatibus dicemus, iuxta id quod in nostra Caldaica et primordiali Scythica historia fideli memoria conservatum est », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Q vi r.

³ « ideo argumentum a nominibus vetustis gentium et locorum, est validius quocumque auctore, quia auctores quandoque falluntur et fallunt, non autem nomen impositum », ma traduction. *Ibid.*, f. Q vi r.

⁴ « Nota hoc loci lector, hunc Trismegistum Egyptium fuisse longe ante primum Saturnum Graciae », ma traduction. *Ibid.*, f. Q vi v.

philosophe et théologien témoignerait donc de la doctrine parfaite du premier Saturne/ Ciel, c'est- à- dire Noé. L'entièreté du *corpus hermeticum* serait à relire dans un sens allégorique, comme les fragments de la théologie noachide ? Cela est possible, le commentaire ne donnant aucune référence à un fragment ou à un texte attribué à Hermès¹.

En conclusion des commentaires de ce quatrième livre, Annius nous rappelle que non seulement toutes les villes de l'antiquité avaient été pourvues de tours, mais qu'il s'agissait de villes aux dimensions très limitées, y compris les tétrapoles. D'où l'attention particulière qu'il faut porter à ces petites villes d'Italie, comme Viterbe, qui cachent derrière leur toponyme une histoire millénaire que leur dimension physique ne laisserait pas entrevoir : « à dire vrai celles que nous reconnaissons comme grandes, ou nous savons qu'elles sont nouvelles [c'est- à- dire postérieures à l'âge d'or], ou nous en lisons comme édifiées après la destruction des Goths² ». Suite à une lecture des *Commentaria*, n'importe quel village en Europe avait les moyens, dès 1498, de redécouvrir potentiellement une prestigieuse ascendance via la colonisation de la première noblesse noachide.

¹ Ce n'est pas clair à quelle œuvre attribuée au Trismégiste fait référence Annius ici : aurait- il lu le *Corpus hermeticum* ? Les *Antiquitates* ne sont pas la seule œuvre dans laquelle Annius cite Hermès Trismégiste. Quand Annius se faisait appeler Giovanni Nanni, il avait également cité les sages de l'ancienne théologie, dont Hermès Trismégiste, dans son *De futuris christianorum triumphis in Turcos et Saracenos*. A propos de cet usage de *prisca theologia* dans le cadre de son œuvre prophétique. J. Schnapp, *Prophéties de fin du monde et peur des Turcs au XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 248.

² « quae vero magnas cernimus, aut novas scimus, aut post destructionem Gothorum aductas legimus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Q vi v.

E. Le commentaire du cinquième livre de Bérose

Nous sommes arrivés au cinquième et dernier livre de la *Defloratio*, qui représente l'une des sections les plus vaste du recueil. Pendant soixante- cinq pages¹, pour un total de dix- huit passages – « ce livre est divisé en dix- huit parties² » – rédigés par Bérose dans l'Antiquité. Ces passages alternent à leur tour avec des commentaires qui peuvent occuper jusqu'à six pages sans interruption³. Ici, l'ancien chronographe, notaire et sacerdote, déploie en ordre chronologique tous les rois assyriens, dix- huit comme les parties du livre. De Nemrod à Ascatades, c'est- à- dire de la fondation de Babylone à la fondation de la ville de Troie⁴, Bérose a traité des princes les plus vaillants ou redoutables, ainsi que des événements les plus importants advenus à l'époque de chacun des dix- huit rois, du moins de ceux qu'il considérait dignes de mémoire et de mention lors de la rédaction de sa *Defloratio* pour son public hellène. Donc, le Chaldéen nous introduit finalement aux souverains des autres premières monarchies du monde, des dieux qu'il nous avait présentés lors de la généalogie noachide au deuxième livre.

Maintenant, nous avons tous les instruments méthodologiques et connaissances historiques préalables pour rentrer au sein du récit de la véritable histoire universelle. Toutefois, une telle opération nous obligera à réaliser, pour ainsi dire, une *defloratio* de la *Defloratio*. Tels des chronographes de naguère, nous devons – je dois – choisir parmi les rois et les événements ceux qui nous semblent les plus importants, à tort ou à raison, lors de notre lecture linéaire.

Revenons donc au premier roi assyrien, que nous connaissons déjà assez bien, afin de savoir « quelles antiquités et origines étaient sous Nemrod, le premier roi sous Saturne et le roi de Babylone⁵ ». Le royaume du faussement sage et religieux Nemrod commença en 131 après le déluge et dura 56 ans. Seulement dix ans après la fondation de cette

¹ *Ibid.*, f. R r- Y v r.

² « hic liber dividitur in decem et octo partes », ma traduction. *Ibid.*, f. R r.

³ Comme c'est le cas du f. R vi r au f. S iii r.

⁴ Cela diffère du *Chronicon* de Saint Jérôme et d'Eusèbe de Césarée, qui débutent avec Ninus et termine avec la destruction de Troie. Si l'on se situe au sein du récit des *Antiquitates* et des *Commentaria*, Eusèbe et Jérôme ne connaissant que Ninus comme le plus ancien roi Assyrien. En effet, les deux ont vécu après la corruption grecque de la véritable histoire. Cela fait ainsi que dans la chronique de Saint Jérôme Ascatades est le seizième roi des la première monarchie assyrienne, et non le dix- huitième. Cela à cause de l'absence de Nemrod et de Jupiter Bélus. Cf., Eusèbe de Césarée, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus, op. cit.*, p. 43a.

⁵ « que antiquitates et origines fuerint sub Nymbroto prio Saturno atque rege Babilloniae », ma traduction. *Ibid.*

monarchie universelle, le bon Comerus Gallus fonda ses colonies « dans le royaume qui a été appelé plus tard l'Italie¹ ». Celui de la péninsule italienne serait donc le plus ancien parmi les royaumes européens, fondé environ en 141 après le déluge universel, deux ans avant la fondation du royaume de Celtibérie par Iubal et avant la fondation du royaume des Celtes ou Gaulois – qui ne s'appelaient pas encore comme ça, évidemment – par le sage Samothès. Seulement plus tard, en 155- 156 après le déluge, le géant Tuyscon, fils de Noé, fonda la plus puissante – ou du moins la plus large territorialement – des monarchies européennes. D'autres élohim fondèrent des colonies, en Orient, jusqu'au Gange, mais le récit de Bérose se concentre avant tout sur les actions de Cham/ Zoroastre, le seul personnage qui n'accomplit pas des fondations, mais des destructions. Nous le retrouvons sous le nom de Telchines², et nous pouvons conjecturer tout de suite que, lorsque les anciens Grecs parlaient du peuple des divinités Telchines dans leurs fables, ils faisaient référence à ces anciens enfants de Cham, envieux, pervers et magiciens comme lui³. Au-delà des mensonges hellènes, Cham fait sa première apparition dans le cinquième livre lorsqu'Océan, fils de Noé, visite en Égypte sa sœur Téthys, en lui dédiant plusieurs livres⁴ : « ensuite survint ce corrupteur du genre humain, Chemesenuus, où Thelchines, enseignant la magie, il est célébré avec la plus grande estime⁵ ». Pour nous qui avons lu le reste du recueil, il s'agit d'une claire référence à la corruption chamitique de l'Égypte et au culte de Cham dans la cité maudite de Chem Myn.

Le commentaire du premier passage souligne de nouveau la provenance de l'épithète de Gallus pour Comerus, une référence à son père Japhet, survécu au déluge – chaque fois que le texte fait mention du mot *gallus*, le commentaire s'applique à souligner qu'il ne s'agit pas des Gaulois, avec l'immanquable référence à Xénophon. Comerus établit ses colonies dans l'endroit où Noé était déjà passé, c'est-à-dire en Étrurie/

¹ « in regno quod post Italia dicta est », ma traduction. *Ibid.*, f. R r.

² « Telchines », *Ibid.*, f. R r.

³ Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 440 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 55 ; Ovide, *Métamorphoses*, VII, 365. Selon le commentaire, trois pages plus loin, « Et il ajoute [Diodore de Sicile] que les Telchines étaient des enchanteurs, capables de faire apparaître des nuages, de la pluie et de la grêle comme des magiciens, et de changer à volonté leurs formes habituelles, étant jaloux des arts [magiques] » ; « Et subdit Telkines fuisse incantatores, et tanquam magos inducere nubes, ymbrem et grandinem, ac mutare solitos proprias formas cum vellent, et artium invidos extitisse », ma traduction. *Ibid.*, f. R ii v.

⁴ Océan et Téthys sont, comme les mythes grecques le rappellent, des fils d'Ouranos, le ciel, que nous savons être Noé. Voici un autre livre postdiluvien, écrit probablement sur briques. Je ne saurais pas dire quelle est la source de l'information, s'il y en a une.

⁵ « inde supervenit ille corruptor humani generis Chemesenuus, ubi Thelchines magicam docens, maxima opinione celebratur », ma traduction. *Ibid.*

Viterbe. Ici, le géant Comerus codifia les lois que le grand Janus avait données aux premiers Étrusques janigènes¹. Même si Noé devait encore passer de la péninsule ibérique et de France, mais Iubal – ou Tubal – et Samothès eurent des fonctions semblables à celle de Comerus : les trois étaient d'ailleurs frères, fils de Japhet, et se partageaient l'Europe avec leur oncle Tuyscon. Parmi les trois, Samothès démontrait un précoce intérêt philosophique et théologique : « Samothès a fondé les Celtes ou Gaulois français. Samothès était le frère de Comer et Tubal, fils de Japhet, à partir duquel les premiers Bretons et les Gaulois furent appelés *Samotei*, surtout les philosophes et les théologiens, ses adeptes² ». D'ailleurs, Diogène Laërce avait transmis le témoignage sur l'origine barbare de la philosophie – une origine qu'il niait en tant que bon menteur grec³. Certes, nous savons bien que ces sciences provenaient d'Adam via Noé, mais Samothès fut évidemment une figure importante de mystagogue pour leur diffusion parmi ses enfants franco-britanniques. Le commentaire nous transporte ainsi dans une longue invective – ce n'est pas la première – contre une origine grecque de la philosophie, ainsi que des lettres – pour ne pas parler des « anciens mauvais théologiens [*Theologizantes*] de la Grèce⁴ ». Nous connaissons déjà cette histoire, et grâce au témoignage d'Archiloque⁵ et de Xénophon⁶, Annius nous rappelle encore et encore que les lettres parvinrent aux Grecs dans une période tardive, portant avec elles les connaissances philosophico-théologiques :

¹ *Ibid.*, f. R v.

² « Celtas sive Gallos Francigenas condidit Samotes. Samotes fuit frater Comeri atque Tubal ex Iapeto patre, a quo primum Britones inde Galli Samotei dicti fuerunt, et praecipue Philosophi atque Theologi sectatores eius », ma traduction. *Ibid.*, f. R r. Le mot Samotei se fonde *σμενόθεοι*, cf., Diogène Laërce, *Vie et doctrine des philosophes illustres*, I. « L'activité philosophique, certains disent qu'elle tient son origine des Barbares. Il y eut en effet, dit-on, chez les Perses les 'Mages', chez les Babyloniens ou les Assyriens les 'Chaldéens', ainsi que les 'Gymnosophistes' chez les Indiens et, chez les Celtes et les Gaulois, ceux qu'on appelle 'Druides' et 'Semnotheoi' », Diogène Laërce, *Vie et doctrine des philosophes illustres*, *op. cit.*, p. 65. C'est à partir de ce mot que Giovanni Nanni peut créer le nom Samothès. Pourtant, lorsqu'Annius cite les *vies des philosophes*, il modifie le mot latin en « Samothei » au lieu de Semnothei. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. R ii r. De même, vu que selon César les druides allaient se former pendant vingt ans dans les îles britanniques, les Bretons de la Grande-Bretagne sont aussi des enfants de Samothès.

³ Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, *op. cit.*, p. 65. Et dans le commentaire nous lisons du « Diogène, ce petit Grec ridicule et ignorant dans ses arguments » ; « haec ridiculus et indoctus arguendi graeculus Diogenes », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. R ii r.

⁴ « priscos Graciae Theologizantes », ma traduction. *Ibid.*, f. R ii r.

⁵ *Ut supra*.

⁶ *Ut supra*.

par conséquent, étant donné que les Gaulois utilisaient les mêmes lettres que les Grecs [...] qu'ils ont également reçues de leur père Samothès Dis, comme il est mentionné ici, il est nécessaire de conclure que non pas de Cadmos, mais des Gaulois, aussi bien les Galates que les Méoniens, et les Gallo- grecs, ont eu les mêmes¹.

Samothès, fils de Japhet, initiateur des lettres et disciplines druidiques à l'héritage adamique, est l'énième preuve historique des mensonges que les Hellènes racontent sur eux- mêmes et sur l'histoire générale².

Jupiter Bélus, fils de Nemrod, fut le deuxième roi de Babylone, et son royaume commença environ en 187 après le déluge. Si Béroze ne fait plus aucune mention de la tour de Babel, nous apprenons que Jupiter a projeté la ville de Babylone, et « érigé les fondations désignées de Babylone, de la cité et même de la ville ³ ». La capitale n'était pas encore terminée, mais les fondations étaient en place. Nous sommes encore au sein de l'Âge d'or, et Janus/ Noé est engagé dans un grand tour des colonies, pour vérifier que tous ses princes se conforment à ses commandements, ainsi que pour fonder directement de nouvelles colonies. Le patriarche n'aurait pas pu imaginer qu'autour de l'année 242 après le déluge, son enfant vicieux profiterait de l'absence de Comerus Gallus pour voyager en Italie. Là, chez les bons Janigènes, dans la terre élue par le *pontifex maximus* et *rex mundi*, le perfide sorcier Zoroastre débuta son sacrilège temporel et spirituel : « Chemesenus arriva en Italie chez Comerus, et en l'absence de ce dernier il commença à gouverner et à corrompre les colonies par ses impies et criminels actes⁴ ». C'est- à- dire avec l'introduction du cannibalisme, de la sodomie, de l'inceste, de la bestialité et d'autres actes blasphémateurs encore stimulés par des arts magiques et occultes guère mieux définis...

Voici que les événements qui amèneront à la fin du bon gouvernement pontifical noachide, et donc à la fin de l'Âge d'or, se mettent en place. L'Étrurie, précédemment foyer de vertu, devient un centre de perversion à la suite de l'Égypte, que Cham avait déjà

¹ « ergo quoniam Galli utebantur litteris quibus et Graeci [...] easquem a Samote patre Dite habuerunt, ut ibidem idcit, consequens necessario est, ut non a Cadmo, sed a Gallis tam Galathem quam Meones et Gallo graeci et tota simul Grecia easdem habuerint », ma traduction. *Ibid.*, f. R ii v.

² L'importance théologique de la figure de Samothès, avec les rois Gaulois ses descendants, préfigure d'un côté le *rex christianissimus*. Son attention pour l'éducation théologique et philosophique, outre que la fondation des premiers druides, anciens théologiens, préfigure la primauté en matière théologique de la Sorbonne de Paris.

³ « fundamenta designata Babilloniae, oppidi magisque urbis erexit », ma traduction. *Ibid.*, f. R iii r.

⁴ « Chemesenus venit in Italiam ad Comerus, et non comparente Comero, coepit colonias regere atque corrumpere suis impietatibus et sceleribus », ma traduction. *Ibid.*, f. R iii v.

maudite avec ses Telchines. Mais nous savons que ce ne sont pas les seuls centres de corruption : quoi que Bérose en écrive, l'Assyrie de Jupiter Bélus est aussi un autre milieu de subversion théologique et politique, en raison non seulement des véritables gestes – dissimulés par Bérose – qui valurent l'homicide politique de Nemrod et la confusion des langues, mais aussi de la soif de puissance qui caractérisa ses descendants. Poussé par son impie volonté d'expansion territoriale, Jupiter Bélus commença à préparer une armée, une chose impensable pour les géants antédiluviens : la guerre avait été une prérogative de la race de Caïn, et ce fut Tubalcaïn qui inventa les armes de métal, raison pour laquelle, entre autres, le bon Dieu avait exterminé les géants antédiluviens avec les eaux¹. Mais, même en l'absence d'armes de fer, les enfants de Babylone pouvaient compter encore sur la puissance physique de leur gigantisme pour envahir, dans un acte de titanisme, le berceau même de l'humanité régénérée : l'Arménie araxée. Ainsi, à la fin de son royaume, Jupiter Bélus marcha contre Sabatius Saga, le géant sage et sacré – *saga* – qui était devenu roi- sacerdote de Scythie et d'Arménie après le triste départ de père Noé.

Nous savons déjà que Sabatius Saga fut l'un de descendants de Cur et donc de Cham. En revanche, contrairement à d'autres parmi ses frères, il était resté près de son aïeul Janus/ Noé, intouché par la corruption de son ancêtre Zoroastre. Si nous revenons à la table généalogique du deuxième livre de la *Defloratio*, nous pouvons remarquer un autre détail non négligeable : Nemrod était le fils de Sabatius, ce qui fait du roi des Scythes le grand- père de Jupiter Bélus lui- même. Comme son *cognomen* de Saga l'explique bien, Sabatius était un géant à la grande connaissance théologique, dédié aux sacrifices, au culte et au gouvernement de l'Arménie Saga, en véritable vicaire du père Noé dans son rôle de pontife et roi : le contraire de son fils indigne, Nemrod le voleur. De même, l'union des *temporalia* et des *spiritualia* dans sa figure de souverain scythique s'oppose au pouvoir strictement *temporalia* de son descendant Bélus.

Ainsi, pour le deuxième roi de Babylone, son grand- père représentait le premier obstacle à l'élargissement de son royaume : dans la division de l'orbe voulue par le patriarche Noé, l'Arménie ou Scythie confinait avec les domaines des Assyriens. Bélus alors « occupa toute sa partie occidentale [du royaume de Sabatius] depuis l'Arménie jusqu'à la Sarmatie européenne. Mais Jupiter Bélus, ne pouvant assujettir d'autres

¹ Genèse, 4, 22.

jusqu'au moment où le roi des sagas Sabatius aurait été soumis et tué, a secrètement cherché à le faire assassiner¹ ».

Sorcellerie, guerre, parricide : ces événements dramatiques signent le début de la fin de l'Âge d'or. S'échappant pour sauver sa vie, Sabatius se réfugia dans les montagnes du Caucase puis en Bactriane, ne permettant pas à Bélus d'achever son plan meurtrier. Avant de mourir, le tyran assyrien laissa en héritage à son fils sa volonté de puissance, avec son royaume : « quand il mourut, [Jupiter Bélus] ordonna à son fils Ninus de détruire complètement Sabatius Saga, et de soumettre tous les peuples au royaume babylonien, ainsi qu'il devenait le premier de tous sur la terre² ». Cela est suffisant pour comprendre que nous nous trouvons précisément dans l'année 249 après le déluge, le début du règne de Ninus : la fin de l'Âge d'or. Bérose termine ce passage en nous annonçant que Sabatius sera définitivement chassé sous Sémiramis, et que la conquête de l'Arménie n'aboutira qu'avec cette reine.

Entre temps, Triton laissa le royaume de Lybie – il le gouvernait à la place du méchant Cham par ordre de Noé – à son fils, le dieu Ammon, qui prit pour femme Rhéa, fille tardive de Noé et donc sœur de Cham lui-même³.

Comme nous l'avons brièvement indiqué auparavant, la magie de Cham/ Zoroastre et les armes de Ninus représentent respectivement la perversion du pouvoir spirituel et celle du pouvoir temporel de Noé. La magie pratiquée par le premier est une corruption de la théologie et de la magie naturelle régissant le gouvernement spirituel du patriarche, tandis que la volonté d'expansion et les armées sont la corruption du gouvernement temporel, pacifique et évangélique de Janus, qui jouissait de la soumission spontanée des sujets. Enfin, cette perversion se manifeste avec une scission, une séparation des *spiritualia* et des *temporalia*. Le gouvernement de Cham est fondé uniquement sur la magie noire : malgré ses enchantements, Zoroastre est incapable de gouverner réellement ; il est chassé de l'Égypte et, comme nous le savons, il sera chassé d'Italie. Le gouvernement des rois assyriens est fondé uniquement sur les armes : leurs prétentions à la monarchie universelle dureront autant que leur supériorité militaire. Leur culte est

¹ « ipsa occupavit omnem partem occidentalem ab Armenia usque in Sarmatiam Europeae. At vero Juppiter Belus cum non possit alios subiugare nisi subacto et trucidato Sabatio Sagarum rege, clam molitus est illum perimere », ma traduction. *Ibid.*, f. R iii v.

² « cumque naturae concederet, iussit filio Nyno ut Sabatium Sagam finditus deleret, et omnes populos Babilonico regno subiicere, quia omnium in orbe primum fuisset », ma traduction. *Ibid.*, f. R iv r.

³ *Ibid.*, R iv r.

fondé sur une idolâtrie consciente de leurs rois, et leur tyrannie cessera lorsqu'une puissance majeure les écrasera, devenant la nouvelle monarchie universelle, selon le plan de la providence.

Passons sur les commentaires, qui n'ajoutent que des références étymologiques et croisent le texte de Bérose avec d'autres autorités anciennes¹, et arrêtons- nous plutôt sur le récit relatif à la monarchie de Ninus : comment la fin de l'Âge d'or fut- elle perçue par les contemporains ? Les voisins des Assyriens s'en rendirent certainement compte, car Ninus :

avec toutes ses forces et les armes de son père Jupiter Belus, il fit la guerre à tous, n'épargnant personne [...]. Celui- ci, le premier de tous nos rois, a étendu le royaume babylonien, et le premier de tous, a érigé un temple pour Bel, le père, et pour Junon et Rhea, et a élevé des statues au centre de la ville de Babylone².

Encore une fois, le début de l'Âge d'argent fut signé par la conquête militaire, la transgression des olympes sacrés, l'idolâtrie des statues des ancêtres. Nous avons la confirmation définitive que c'est avec un acte de prévarication qu'une monarchie parmi les autres, celle des assyriens, se fit monarchie universelle. Ainsi, toute monarchie universelle, lorsqu'elle n'est pas pontificale, représente historiquement un pouvoir illégitime né des armes et d'un défi ouvert à l'autorité divine. C'est bien la fin de la *pax mundi* et de l'harmonie universelle garantie par l'alliance de Noé.

Loin de la folie conquérante de Ninus, quoi que Bérose en dise, les souverains d'Europe gouvernaient leurs peuples selon les anciennes mœurs : le géant Tuyscon réunissait ses enfants près du Rhin pour leur donner les lois, Iubal et Samothés faisaient de même dans leurs royaumes. Seule la plus ancienne de ces monarchies, l'Italie, tombait dans une précoce décadence : « en revanche, Camesenuus, le Saturne des Égyptiens, s'efforçait de corrompre les enfants de Comerus et les Italiens, avec le soutien des étrangers qu'il avait engagés comme colons pour l'Italie, qu'eux- mêmes appellent les

¹ Ce qui pourtant montre ponctuellement à partir de quels œuvres les passages de Bérose ont été fabriqués.

² « omnibus suis viribus sumptis armis patris suis iovis Beli, omnibus bellum intulit, nulli parcens [...]. Hic omnium primum ex nostris regibus babillonicum regnum propagavit, et omnium primus templum Belo patri et matri Iunoni et Rhee ave et statuas in medio oppidi babilloniae erexit », ma traduction. *Ibid.*, R iv v.

montagnards Aborigènes¹ ». Nous savons depuis la lecture de Myrsile, que les Aborigènes sont loin d'être les autochtones de la péninsule. Là où Ninus s'engageait dans une domination ouverte et militaire, Cham/ Zoroastre suivait des voies plus sournoises, grâce à l'établissement de colonies étrangères fidèles à lui au sein du royaume usurpé. Cependant, le hasard – ou la providence – voulut que le père Noé retourne en Europe à peu près à la même période. Nous pouvons donc imaginer que le patriarche n'était pas au courant du fait que la réalité géo- théologico- politique qu'il avait projetée, divinement inspirée, s'était désormais brisée. Lors de son arrivée en Italie, il trouva non seulement des colonies chamitiques, mais découvrit également qu'une partie de son peuple avait été quasi irrémédiablement corrompue.

Autour de l'année 268 après le déluge, « le père Janus, lors de son arrivée en Italie, constata que Camesenus corrompait la jeunesse au-delà de toute attente. Pendant trois ans, il a supporté cela avec une grande patience. Par la suite, après lui [à Camesenus] avoir attribué quelques colonies, il lui ordonna de quitter l'Italie² ». Curieusement, Noé patienta une deuxième fois avec son fils Cham, une pitié qu'il ne montra pas avec Nemrod. Mais, hélas, l'Âge d'ors'était achevé, et il fallait, pour le patriarche, s'abaisser à trouver des compromis avec des pouvoirs illégitimes. Il s'agissait alors pour Janus, une fois chassé Cham le corrupteur, de sauver ce qui pouvait l'être. Comme nous le savons de Fabius Pictor et d'autres autorités latines du recueil, qui gardaient encore une mémoire corrompue de ces événements historiques, Noé divisa l'Italie en deux parties. Au nord du Tibre – appelé à l'époque le fleuve Janicule – il gouverna personnellement ses enfants toscans, ceux qui n'avaient pas encore été atteints par la perversion zoroastrienne. Au sud du Tibre, il envoya les aborigènes, les étrangers, et ces enfants de Comerus qui avaient été corrompus par Cham, qui habitèrent dès lors les parties montagneuses de l'Italie centre- méridionale³. Pour le gouvernement des peuples corrompus, et leur rééducation éventuelle, Noé envoya sa fille Crana. Cette dernière se retrouve également dans la

¹ « Econtra Camesenuus saturnus egyptiorum Comaros Italos nitebant corrumpere, iuventibus illum convenis et advenis quos ille pro italiae coloniis conduxerat, quos ipsi vocant montanos Aborigines », ma traduction. *Ibid.*, f. R iv v.

² « Ianus pater adveniens in Italiam cum comperisset Camesenum praeter opinionem corruptentem iuventutem, tribus annis illum equo animo tulit. Deinde illi aliquot coloniis assignatis, eum Italia ex cedere iubet », ma traduction. *Ibid.*, f. R iv v- R v r.

³ *Ibid.*, f. R v. r.

généalogie du père Noé au livre II de la *Defloratio*, et d'autres autorités du recueil, comme Fabius Pictor, l'avaient déjà mentionné :

En effet, Janus avait envoyé ses deux fils cadets, avec leur descendance, Cranus et Crana, avec Comerus. Ils s'étaient unis pour former une grande nation et une lignée que, de nos jours, nous appelons janigène, mais ils étaient également connus sous le nom de *Razenua*, c'est-à-dire la propagatrice et nourrice des choses sacrées, en opposition à l'impiété de *Camesenus*¹.

Nous avons déjà lu au sujet de *Razenui* dans l'œuvre de Myrsile de Lesbos, ainsi que dans d'autres *Antiquitates*. Nous savons maintenant que *Razenuus* et *Razenua* sont Cranus et sa sœur Crana – « il [Janus] l'a surnommé [Crana] *Razenuas* et Cranus *Razenuus*² » –, et que les *Razenui* étaient alors enfants – les Étrusques *Rasenna* de Denys d'Halicarnasse et de Myrsile de Lesbos. Le *cognomen* *Razenuus* partage avec *Camesenuus* le suffixe *esenuus* qui, dans la langue noachide, signifiait propagateur, comme Bérose et le commentaire nous le confirment. Si *Cames-enuus* est donc le propagateur de l'impiété, *Raz-enuus* est en opposition le propagateur des choses sacrées. Contre la puissance corruptrice de son fils Cham, Noé employa, tels des armes spirituelles, ses jeunes enfants Cranus et Crana, les propagateurs de la théologie noachide dans une Italie menacée par l'hérésie magique zoroastrienne³.

Suite à ce réaménagement géo- théologico- politique de la péninsule italienne, « Janus, établit en Toscane sa résidence permanente, du Janicule, qu'il avait fondé à l'époque de *Camesenus*, jusqu'à l'Arno, où il appela les colonies établies les *Aryn-Janas*⁴, c'est-à-dire élevées par Janus. Il dicta les lois, il enseigna et gouverna

¹ « Namque duos filios suos novissimos cum illorum posteritate Cranum et Cranam Ianus cum Comerio miserat, coaluerantque in gentem atque posteritatem maximam quam nostra aetate Ianigenam vocant, cognominant autem Razenuam, idest sacram propagatricem incubamque, contra impietatem Comesenui », ma traduction.

² « cognominavit autem eam Razenuam et Cranum Razenuum », ma traduction. *Ibid.*, f. R v r.

³ Le commentaire revient longuement sur la question des *Razenui*. *Ibid.*, f. S v- S ii r. De plus, la question de l'éducation des *Razenui* dans les commentaires touche à la naissance des écoles et des gymnases. Comme pour beaucoup d'autres sujets très intéressants, je n'ai pas le temps ni l'espace pour parler de cela en ce lieu.

⁴ Tous ces villes qu'en Italie s'appellent Rignano, ou semblablement, ont été fondées en ce moment, la référence est ici à la ville de Rignano sull'Arno, d'où proviendraient les Florentins.

Vetulonia¹ ». Nous retrouvons Janus/ Noé comme nous le connaissions depuis Caton : le fondateur de la dodécapole étrusque – souvenons- nous de sa représentation en tant que géant doté du sceptre et des clés, assis sur les douze autels –, et souverain de la Toscane depuis la tétrapole sacré de Viterbe, sa capitale. Une fois instaurée sa nouvelle théocratie toscane, « le père Janus enseigna la physique, l’astronomie, les divinations, et écrivit des [livres] rituels, consignait tout dans les lettres. Ils ont [les janigènes] suivi les mêmes noms et la vénération divine qu’ils utilisaient en Arménie Saga² ». Suite à la chute de l’Arménie sacrée par les armes assyriennes, la confirmation que la Toscane fut dressée en nouvelle Scythie, héritière des prérogatives théologiques et politiques que cette dernière avait revêtues pendant l’Âge d’or.

Cela signifie que, lorsque l’Âge d’orse termina, avec la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, seule la théocratie de Janus/ Vertumnus/ Vadymon dans le *Tempelstaat*³ de Toscane, unissait encore *temporalia* et *spiritualia*, communauté politique et *ecclesia*. La « Thuscia » janigène était donc le véritable patrimoine de Noé : comment l’appeler autrement ? Si nous suivons une lecture typologique, et acceptons avec les commentaires que Noé préfigure non seulement le Christ, mais encore saint Pierre – avec qui il partage la symbolologie des clés –, l’alliance de Noé avec le Seigneur fait du patriarche le vicaire de Dieu sur terre, *pontifex maximus* et *rex mundi*. Après l’échec de sa juste prétention à la théocratie universelle, à cause de la monarchie universelle assyrienne et de ses armes, ainsi que de l’hérésie chamitique, il restait pourtant souverain spirituel universelle – *pontifex maximus* –, et temporel particulière, *rex etrusiae*. Cette Toscane patrimoine de Noé ne diffère pas énormément du patrimoine de saint Pierre, ni géographiquement ni conceptuellement⁴. Par contre, là où le patrimoine

¹ « Ianus in Thuscia Ianiculum quod aetate Comesenui condidit sedem sibi perpetuam statuit usque Arnum, ubi colonia posita vocavit aryn Ianas, idest a Iano exaltatas. Vetuloniae iura dicebat et docebat atque regebat »

² « Ianus pater ianigenas Razenuos docuit phisicam, astronomiam, divinationes, ritus et rituales scripsit in omnia litteris mandavit. Eisdem vero nominibus et venerationem divina sunt persequuti, quibus in Armania Saga erant usi », ma traduction. *Ibid.*, f. R vi r.

³ L’expression *Tempelstaat* provient de l’œuvre de l’historien Ferdinand Gregorovius (1821- 1891), qu’il emploie pour parler du gouvernement temporel de l’Église. P. Prodi, *Il sovrano pontefice*, *op. cit.*, p. 44. Prodi utilise également l’expression de *Tempelstaat* pour identifier le tentative d’une fondation impériale et pontificale d’Alexandre VI, Ainsi, le discours annien, par le biais des Étrusques est ainsi conforme au projet de souveraineté pontificale d’Alexandre VI, *Ibid.*, p. 423. Cf., P. Prodi, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », *op. cit.* ; *Id.*, « La monarchia papale-imperiale di Alessandro », *op. cit.*

⁴ Pour les théories relatives au patrimoine de Saint Pierre au XV^e siècle, cf., P. Prodi, *Il sovrano pontefice*, *op. cit.*, p. 15- 40. Si nous suivons cette interprétation, voici une explication possible à l’intention de l’auteur par la lecture de son œuvre. Ce qui expliquerait également les raisons de la promotion de Giovanni

de Pierre s'appuie sur la reconnaissance d'un empereur, représentant d'une monarchie universelle, soit- il romain – tel un Constantin (272- 337), un descendant du faible Romulus, illégitime possesseur des faisceaux¹ –, soit- il germanique – tel un Otton IV (1175/1176- 1218), un descendant du *dux Tuyscorum* Tuyscon² –, le patrimoine de Noé est autarchique : c'est Janus lui- même qui en a défini les limites sacrées. La colline du Janicule et le Vatican, nous le savons, devinrent le bastion noachide contre la corruption du midi de l'Italie. En 1498, année de publication de cet in- folio, seul le lieu du siège pontifical a changé, passant de Viterbe à Rome.

L'enseignement noachide aux Étrusques permet également de clarifier la transmission des livres antédiluviens et donc du savoir adamique. Nous croyions jusqu'à

Nanni à Maître du Sacré Palais par Alexandre VI : tout simplement, par les moyens d'un savoir historique et antiquaire mis au service de la théologie, Annius démontrait en 1498 les raisons historiques du pouvoir temporel universel de la papauté Borgia. Tout le recueil devient fonctionnel à ce but principal. Cf., P. Prodi, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », *op. cit.* ; *Id.*, « La monarchia papale-imperiale di Alessandro », *op. cit.* Selon Stephens Annius aurait souhaité une théocratie en Italie, avec un siège spirituel au Vatican et un siège temporel à Viterbe. Cela, sans faire d'Alexandre VI le chef d'une dynastie espagnole de souverain de la péninsule. « Annius désirait ardemment ce qui apparaît étrangement comme un Christ séculier, non un simple 'vicaire' spirituel, mais un sauveur temporel de l'Italie en un sens encore plus fort que celui où l'entend Machiavel (qui lui aussi admirait les Borgia), un souverain capable de la protéger des 'Géants', les monarchies qui s'épanouissent au- delà des Alpes et de la Mer tyrrhénienne » W. Stephens, *Les Géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 229.

¹ Le récit de Bérose, conjoint avec les autres *Antiquitates*, démontre non seulement que les papes, dont Alexandre VI, sont les descendants du patriarche Noé, mais aussi qu'ils sont droit au pouvoir temporel direct sur les États de l'Église, outre qu'un pouvoir temporel universel indirecte – toute monarchie est illégitime lorsqu'elle n'obéit pas au pontife. Dans le cadre d'une telle démonstration historique un document comme la *Donation de Constantin* perd complètement d'importance : qu'il soit authentique ou forgé, rien ne change à un héritage historique beaucoup plus ancien. En ce qui concerne la réfutation du *constitutum Constantini* par Lorenzo Valla donation de Constantin, cf., Lorenzo Valla, *La donation de Constantin*, *op. cit.*

² La Toscane comme cœur du patrimoine rappelle le patrimoine de Saint Pierre en Tuscie voulu par le pape Innocent III (1160- 1216) et confirmé par l'empereur Otton IV, ce qui est conçu par l'historiographie contemporaine comme le moment de naissance de l'État Pontifical. Pour cette raison j'ai fait mention d'Otton IV. Pour une biographie et une bibliographie synthétique sur pape Innocent III, Werner Maleczek, « Innocenzo III, papa », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 62, 2004, [En ligne], consulté le 3 décembre 2023. URL : https://www.treccani.it/enciclopedia/papa-innocenzo-iii_%28Dizionario-Biografico%29/. D'ailleurs, comme pour les pontifes étrusques d'Annius, sous le pontificat d'Innocent III avec la décrétale *Per venerabilem* de 1202, la souveraineté temporelle du pape devrait s'exercer non seulement dans le patrimoine de l'Église, mais, exceptionnellement aussi en dehors. En ce qui concerne le pouvoir temporel des papes au Moyen Âge, cf., Walter Ullman, *Medieval papalism. The political theories of the medieval canonists*, Abingdon, Routledge, 2012 (1949) ; J. A. Watt, « The theory of papal monarchy in the thirteenth century. The contribution of the canonists », *Traditio*, Vol. 20, 1964, p. 179- 317. En ce qui concerne le pouvoir temporel des papes à la fin du Moyen Âge, cf., Ludwig Buisson, *Potestas und Caritas. Die päpstliche Gewalt im Spätmittelalter*, Köln- Graz, Böhlau Verlag, 1958 ; Katherine Walsh, « Papsttum, Kurie und Kirchenstaat im späteren Mittelalter : Neue Beiträge zu ihrer Geschichte », *Römische Historische Mitteilungen*, XVI, 1974, p. 205- 230 ; *Id.*, « Zum Patrimonium Beati Petri im Mittelalter », *Römische Historische Mitteilungen*, XVII, 1975, p. 193- 211 ; Sandro Carocci, « The Papal State » dans Andrea Gamberini, Isabella Lazzarini (dir.), *The Italian Renaissance State, 1350-1520*, Cambridge, Cambridge University Press 2012, pp. 69- 90 o *Id.* « *Patrimonium Sancti Petri* », dans *Federico II. Enciclopedia fridericiana*, Rome, Istituto della Enciclopedia italiana, 2005, II, 483-91.

maintenant que les Étrusques avaient reçu les livres sacrés lors du premier voyage du patriarche en Toscane, presque deux cents ans avant les événements qui nous sont rapportés. Toutefois, nous apprenons maintenant que les Étrusques possédaient une deuxième édition des *libri rituales*. Ainsi, au moins deux manuscrits sur briques des livres rituels ont existé : les premiers, rédigés pour l'éducation ésotérique des Scythes, furent volés par le méchant Nemrod ; les deuxièmes, rédigés pour les Étrusques et conservés longuement par ces derniers. Alors, quand cette dernière édition des manuscrits rituels fut-elle perdue ? Nous savons déjà que la corruption grecque reflète la corruption de Nemrod et de Cham. Nous savons depuis la lecture des *Origines* de Caton que c'est à cause des Hellènes que les *libri rituales* de Noé furent abandonnés par les Étrusques, à travers les armes romaines. Ainsi, la conquête de l'Étrurie – Viterbe – par les Romains grecisés fait écho à la conquête, bien plus ancienne, de l'Arménie par les Assyriens. Pourtant, la tradition étrusque survit encore dans les institutions, dans ce dépôt de la foi qu'est l'Église catholique romaine.

Concluons sur cette partie du récit chaldéen. L'Asie et l'Afrique demeuraient à ce moment dans un état de guerre. Si en Asie, les armes de Ninus étaient en mouvement pour achever la conquête de l'Arménie et conquérir également les territoires à l'ouest de la Mésopotamie, en Égypte, le retour de Cham, chassé d'Italie, causa une guerre civile : Rhéa, femme d'Ammon, trahit son mari pour rejoindre son frère Cham. Les deux conjoints incestueux prirent d'assaut l'Olympe – c'est-à-dire les *pomeria* sacrés – des tétrapoles égyptienne grâce à l'aide des Titans – les fondateurs de la ville de *Tanim* –, d'autres enfants gigantesques de Noé – que nous retrouvons dans la généalogie du livre II. Cette titanomachie eut pour résultat la fuite d'Ammon sur l'île de Crète et une nouvelle domination chamitique de l'Égypte¹.

Pour nous, lecteurs cultivés, il n'est pas difficile de discerner dans ce conflit historique l'archétype de la fable grecque de la Titanomachie. Ce Zeus, Jupiter, n'était autre que Jupiter Ammon, et Cronos et les Titans, n'étaient autres que Cham, le Saturne égyptien, avec ses frères corrompus². Souvenons-nous que, lorsque nous lisons dans les mensonges hellènes que Cronos avait émasculé son père Ouranos, il faut le comprendre

¹ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. R v v- R vi r.

² Cf., Hésiode, *Théogonie*, 617 ; Hygin, *Fables*, 150 ; P. Grimal, *La mythologie grecque*, Paris, PUF, 2013, p. 27- 42.

comme l'expression d'une mémoire historique intentionnellement corrompue de la castration par Cham/ Zoroastre de Noé/ Ciel.

Bref, Noé n'ayant plus la *potestas* universelle, le retour du roi- sorcier Zoroastre se réalisa, et de l'union entre le souverain et sa sœur Rhéa naquit Osiris. Toutefois, le pouvoir de Cham s'avéra toujours faible et instable : Dionysos, l'un des fils d'Ammon¹, organisa la résistance et arma une force de géants pour attaquer Cham, Rhéa et leurs alliés titaniques, et reconquérir ainsi les olympes. Suite à sa victoire et à l'exil de ses ennemis, Dionysos, nouveau souverain légitime d'Égypte, adopta l'enfant Osiris, qu'il appela Jupiter, en honneur de son père Ammon, destiné à devenir le Jupiter juste et égyptien que nous avons rencontré à plusieurs reprises. Ces événements se déroulent l'an 292 après le déluge universel, une quarantaine d'années après la fin de l'Âge d'or. À la même époque, dans l'Europe non corrompue, les sages premiers souverains d'Espagne et France moururent de vieillesse, en paix, laissant les monarchies respectives à leurs descendants².

Un très long commentaire s'inquiète de relier les événements mémorables racontés par Bérosee aux sources grecques, romaines et chrétiennes connues par le public non initié – Annius reconnaît au total « douze événements [*gesta*] » qui « eurent lieu sous Ninus³ ». Les poètes du cercle du roi étrusque Mécénas – souvenons- nous des *Origines* de Caton –, Virgile et Ovide restent les références privilégiées pour l'interprétation de ces *gesta*, à cause de leurs poèmes, qui sont la mémoire affabulée de ces événements historiques. C'est le cas de la fuite de Sabatius. Comme nous l'apprenons finalement, Sabatius Saga est le Saturne qui fut chassé de l'Olympe par les armes de Jupiter⁴ – *id est* chassé par Jupiter Bélus des limites sacrées de la Scythie Saga⁵. Celui- ci est le même Saturne qui s'échappant dans le Latium fut accueilli par le dieu Janus⁶. Un procédé semblable est utilisé pour éclaircir les références poétiques romaines aux vicissitudes de Cham, le

¹ Dionysos était le fils

² Iberus en Espagne et Magus en France. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. R vi r. Curieusement, le commentaire ne parle jamais de *reges*, mais de *duces*. Il semblerait que le seul roi reconnu par Annius de Viterbe est le pontife. En ce qui concerne ces rois, Annius s'occupera de leurs attribuer la fondation de plusieurs villes. En France, toutes les villes dont le nom se termine par - *magus* ont été fondé par Magus, inventeur des maisons et des toits. *Ibid.*, f. S ii v.

³ « sub hoc Nyno xii fuisse gesta », ma traduction. *Ibid.*, f. R iv v.

⁴ Virgile, *Énéide*, VIII, 319- 327.

⁵ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. R iv r. L'identification entre Sabatius Saga avec le Saturne de la mythologie romaine revient plusieurs fois au sein des *Commentaria*. Sabatius serait ainsi, selon la logique des *Equivoca* de Xénophon, le Saturne des Scythes, c'est- à- dire leur premier roi après le départ de Noé.

⁶ Sans connaitre ce détail, il est possible de confondre le Saturne mentionné dans d'autres Antiquitates pour Cham, qui s'échappa également en Italie, et qui portait également le titre de *Saturnus*.

Saturne égyptien, en Italie, sa corruption de la jeunesse italienne par la sorcellerie, ou encore pour Cranus et Crana. De Crana, par exemple, Ovide gardait encore la mémoire dans les *Fastes* lorsqu'il présentait la nymphe *Carna*¹, déesse parèdre de Janus, à laquelle encore à son époque les prêtres offraient des sacrifices dans un bois sacré². Certes, le poète écrivait sous une forme mensongère – il était bien poète et non chronographe –, mais cette forme préservait encore un noyau de vérité historique. Cela, contrairement aux mensonges éhontés du grec d'Apollodore le Mythographe – *cognomen omen*, pourrions-nous dire avec Annius³ –, qui aurait voulu faire de Cranaos et de Crana des autochtones athéniens⁴.

D'autres autorités, comme le chrétien Lactance, sont mentionnées lorsqu'il faut confirmer, par exemple, la date de début officiel de l'idolâtrie. Il s'agit de la divinisation des souverains assyriens avec construction de leurs statues dans les temples⁵ – les idolâtries précédentes que nous avons remarquées, tel que les astres et le feu, manquaient d'*idola* construits par l'homme et elles n'étaient pas malintentionnés, donc excusables.

Parmi les commentaires, nous trouvons la confirmation que les caractères que les prêtres germains, espagnols et gallo-français utilisaient pour écrire devaient être semblables aux caractères étrusques, et donc aux caractères scythiques et noachides en général. Ces pays n'avaient pas été touchés par la confusion des langues, et les lettres restèrent ainsi invariées. Comme pour l'histoire adamique, il n'y avait pas de discipline possible sans les lettres : les lettres des savants des monarchies européennes s'appuyaient encore sur leur héritage adamique en matière de droit, de théologie et de philosophie, elles étaient des sciences dans le sens propre du terme, car elles touchaient à la *veritas rerum*⁶. En particulier, les lettres gauloises de Samothès sont importantes, en raison de leur rôle

¹ Annius réinterprète également, à la lumière de Vertumnus/ Noé, l'étymologie qui relie Carna aux charnières. *Ibid.*, f. S r.

² Ovide, *Fastes*, VI, 1. Toutefois, relativement au viol de Carna par Janus, Annius se lance dans une nouvelle invective contre les poètes et leurs mensonges, avec une citation tirée de la métaphysique d'Aristote. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. S r.

³ Ironiquement aujourd'hui le texte est appelé pseudo- Apollodore.

⁴ Apollodore, *Bibliothèque*, III, 14, 5- 6.

⁵ *Ibid.*, f R iv v.

⁶ Le commentaire nous annonce que tout cela a été déjà prouvé par Annius de Viterbe dans un traité intitulé *Sur l'origine de la philosophie et des lettres* : « comme nous l'avons démontré dans l'édition sur l'origine de la philosophie et des lettres » ; « ut probavimus in editione de origine philosophiae et litterarum », ma traduction. Malheureusement, ce livre n'existe pas. Dans le même passage, le commentaire fait référence à « nôtre chronographie très corrigée » ; « nostra emendatissima chronographia », ma traduction. En ce cas, il s'agit d'une référence à la chronographie des quatre monarchies, annoncée lors du livre un du recueil, mais absente dans l'œuvre imprimée. *Ibid.*, f. R v v.

dans l'histoire de la transmission des disciplines des Galates aux Hellènes¹. La méthode toponomastique est toujours centrale dans les commentaires, et lorsque les noms de sources anciennes ne semblent pas coïncider pour une consonne ou une voyelle avec le témoignage bérosien, nous savons avec certitude qu'il s'agit d'une faute des imprimeurs d'œuvres anciennes².

Recentrons nos yeux sur le texte gothique : voici que nous sommes arrivés au quatrième roi des Assyriens, ou, pour mieux dire, reine, Sémiramis³. Reine militaire, « elle fut la plus célèbre parmi les mortels en ce qui concerne la milice, les triomphes, les richesses, les victoires et la puissance⁴ ». Elle était d'ailleurs la véritable fondatrice de Babylone, en achevant les projets de Nemrod, Jupiter Bélus et de son mari Ninus, car « elle-même fit de cette ville la plus grande, à partir d'une petite cité, de sorte qu'on puisse plutôt dire qu'elle l'a construite que agrandie⁵ ». Aucun homme ne serait comparable à cette femme, mais nous savons déjà comment Bérose pouvait être biaisé lorsqu'il présentait les anciens rois de sa monarchie⁶.

Lors de la première année de Sémiramis, autours de 302 après le déluge, Rhéa accoucha de « Junon égyptienne⁷ », fille de Cham, « surnommée [*cognominata*] Isis la très grande déesse de la fertilité, des lois, sœur et femme d'Osiris⁸ ». C'est à peu près à la même période que Sabatius Saga demanda asile au bon Noé et à sa femme, les rejoignant dans la nouvelle Scythie qu'était la Toscane. Voici l'arrivée de Saturne dans le Latium, ou pour mieux dire, en Toscane. Nous l'avons vu, le territoire gouverné par Noé continuait à vivre un petit âge d'or, non universel, mais particulier : une autre *Saturnia*

¹ *Ibid.*, f. R vi.

² En mentionnant une ville de l'Andalousie citée par Pomponius Mela, nous lisons « à laquelle les imprimeurs ont placé une première lettre corrompue » ; « quibus corrupta prima littera impressores posuerint », ma traduction. *Ibid.*

³ En ce qui concerne la réception de la figure de Sémiramis, cf., Massimo Scandola, *La madre assira. Il mito di Semiramide nella letteratura*, Padoue, Il Poligrafo, 2021.

⁴ « haec antecessit militia, triumphis, divitiis, victoriis et imperio omnes mortales », ma traduction. *Ibid.*, f. S iii r.

⁵ « ipsa hanc urbem maximam ex oppido fecit, ut magis dici possit illam edificasse quam ampliasset », ma traduction. *Ibid.*

⁶ Ce fragment de Bérose est suivi par un commentaire qui est la répétition d'un autre commentaire, à Xénophon, sur l'identification de Sémiramis avec la divinité philistine de Dagon. Je ne vais pas approfondir cet aspect. *Ibid.*, f. I vi r.

⁷ « Iuno egyptia », ma traduction. *Ibid.*, f. S iii v.

⁸ « cognominata Isis maxima frugifera, legifera, soror et uxor Osiridis », ma traduction. *Ibid.* Ce *cognomen* sert également dans le commentaire pour démontrer que le mythe de Io se réfère en réalité à la déesse Isis. *Ibid.*

tellus, celle dont se souvenaient les poètes latins¹. De même Fabius Pictor, dans son œuvre sur l'âge d'or, parlait de ce deuxième petit Âge d'ortoscan plutôt que du premier Âge d'or qui dura 249 ans. Janus partagea sa souveraineté sacrée avec son descendant Saturne Sabatius², et ce dernier améliora les connaissances de l'agriculture déjà connues des Janigènes et ré- enseigna même la religion aux habitants incultes et dégénérés du sud du Tibre : les Sabins comptent parmi ses descendants rééduqués. Sabatius Saga, après cette existence troublée, mourut en paix sur le Janicule, autour de l'année 322 après le déluge³. Entre temps, Tytea/ Aretia/ Horchia la grande, enseigna aux vierges étrusques à garder le feu sacré, une vieille habitude de la femme de Noé⁴.

En Europe, d'autres rois descendirent des anciens souverains, chacun introduisant ses inventions particulières auprès de son peuple, inventions que les commentaires approfondissent ponctuellement. Restons toutefois concentrés sur le récit de l'ancien Bérose, pour voir quels autres *gesta* mémorables furent accomplis lors du règne du cinquième roi de Babylone, le très dévot Zameis Ninias, fils de Sémiramis⁵. Celui-ci fut en effet célébré pour avoir élargi les temples et fait bâtir de nouvelles statues – c'est-à-dire pour avoir fait accroître la détestable idolâtrie. En effet, le commentaire, comme c'était le cas pour Sémiramis, réduit la représentation élogieuse que Bérose avait tissée : Zameis était le stéréotype du tyran efféminé, qui laissait la guerre de côté pour passer son temps enfermé dans son palais, au milieu des prostituées et des eunuques. Quoi qu'il en soit, le chronographe chaldéen fait glisser le récit vers l'évènement le plus important advenu pendant son règne, la mort de Noé : « Janus, le père très âgé [...] après avoir complété ses trois cent cinquante ans de vie, décéda. L'appelant Vetumnus, les Janigènes lui consacrèrent un temple et des rites divins, comme convenait de faire⁶ »

¹ Du moins celle dont parlait Virgile, *Énéide*, VIII, 313- 327.

² « Sabatius Saga règne avec Janus » ; « Sabatius Saga cum Iano regnat », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. S iii v. Cette diarchie trouble la logique de la monarchie universelle et pontificale de Noé, ainsi qu'elle a été développée dans les *Commentaria*. Tout cela semble construit seulement pour faire coïncider le récit de Bérose avec les références à Virgile, Ovide et Macrobe, c'est-à-dire pour faire fonctionner l'identification Saturne/ Janus – Sabatius/ Noé. Contrairement à d'autres passages, le commentaire évite d'approfondir ce curieux cas de gouvernement partagé par le pontife.

³ *Ibid.*, f. S iv v.

⁴ *Ibid.*, f. S iii r.

⁵ *Ibid.*, f. S v r.

⁶ « Ianus pater senissimus [...] obiit expletis vite suae annis cccl, et Ianigenae illum Vortunnum appellantes, templum illi et divinos homines, ut par erat impenderunt », ma traduction. *Ibid.*, f S v r- S v v.

Sic transit gloria mundi, l'ancien patriarche mourut parmi ses derniers enfants fidèles, peu de temps après le décès de son hôte Sabatius. Les vertueux Étrusques l'inhumèrent au sommet du Janicule, qui porte encore son nom. Il est nécessaire pour nous de corriger une faute : Bérose parle ici de 350 ans, mais entendait par là les années vécues après le déluge. Bible à la main, Noé mourut à l'âge vénérable de 950 ans, dont 600 vécus dans le monde antédiluvien¹. Pour un géant de cette époque, mourir à 350 ans signifierait partir bien avant le temps. En ce qui concerne Vertumnus, nous pouvons nous reporter à l'interprétation de l'élégie de Propertius que nous avons lue à la sixième place du recueil.

Le commentaire ne s'arrête pas longuement sur la mort de père Noé, mais nous donne des références importantes pour relier de nouveau le récit bérosien à l'histoire biblique. Selon frère Jean Annius, ce décès eut lieu lorsque le patriarche Abraham avait atteint l'âge de 58 ans². Toutefois, le chronographe chaldéen ne touche aucunement cette matière. Si le récit imprimé en gothique s'était concentré, jusqu'à maintenant, sur les vicissitudes et les trahisons qui concernaient Noé et ses peuples – et secondairement sur les autres souverains d'Europe et du monde –, le nouveau protagoniste de la *Defloratio* suite à la disparition de Janus devient Osiris. Nous pourrions être surpris que le fils incestueux de Cham, marié d'ailleurs avec sa sœur Isis, ait un rôle si important dans l'histoire universelle. Mais le Jupiter égyptien, élevé par Dyonisus, n'avait rien à voir avec la dégénérescence du père :

Osiris, ayant découvert avec sa sœur adolescente le blé et les cultures, commença à les enseigner en Palestine. Puis, de retour en Égypte, ayant inventé la charrue et tout ce qui concerne l'agriculture, il parcourut progressivement le monde entier, enseignant tout ce qu'il avait découvert, et ainsi il régna sur l'ensemble du monde, à l'exception des nations qui étaient déjà soumises au pouvoir des Babyloniens³.

¹ *Genèse*, 9, 28- 29.

² *Ibid.*, S v v.

³ « Osiris inventis a se et a sorore adolescentula frumento et frugibus, coepit docere illa in palestina, inde reversus in Egyptum, et invento aratro et his quae ad agriculturam pertinent, sensim universum peragravit obrem, docens quecumque invenerat, et ita universo imperavit orbi, exceptis gentibus que iam in Babilloniorum venerant potestatem », ma traduction. *Ibid.*

La propension à l'agriculture d'Osiris fait ainsi écho à la viticulture de Janus et aux connaissances de Sabatius¹. Sa domination du monde, obtenue par soumission spontanée, contrairement aux armes des Babyloniens, fait de lui l'héritier, du moins en ce qui concerne les *temporalia*, du grand Noé. Or, le passage en Palestine d'Osiris est fort curieux, mais la référence à Abraham dans le commentaire qui précède ce passage devrait nous faire comprendre immédiatement qu'il est temps de croiser l'histoire de Bérose avec sa contrepartie juive, celle de Moïse.

Les deux géants adolescents – respectivement âgés de 60 et 50 ans – transportèrent leur invention en Palestine exactement quand le roi Melkisédeq gouvernait la ville de Salem dans cette région, peu avant sa première eucharistie de pain et de vin avec Abraham. Comme nous lisons dans les *Commentaria* :

il aurait pu enseigner en Palestine à Sem, fils de Janus, que les Hébreux appellent Melkisédeq, c'est-à-dire le roi de la justice, comme une sorte d'épithète de Janus [...]. Il était le prêtre du Dieu très-haut, c'est pourquoi il constitue un argument solide pour les premières découvertes en Palestine, ayant rendu grâce à Dieu pour le pain et institué l'offrande de pain et de vin à Dieu en sacrifice, parce que grâce à la découverte du pain, la race humaine a été élevée au-dessus de la mort [...], préfigurant le meurtre du Messie, ainsi que la sanctification du pain et le sacerdoce selon l'ordre de Melkisédeq, afin de libérer le monde de la mort et de l'aveuglement des amés².

La conjecture est bien solide et confirmée par la science chronologique. Comme les Étrusques, Sem avait recueilli l'héritage spirituel de son père Noé. Là où Janus, comme nous l'avons lu dans l'œuvre de Fabius Pictor, avait accompli la première eucharistie avec l'épeautre et le vin, Sem/ Melkisédeq faisait de même pour son descendant Abraham,

¹ L'invention de l'agriculture par Isis dérive de son identification à la déesse Cérès. En ce qui concerne Isis, cf. Jurgis Baltrušaitis, *La quête d'Isis. Essai sur la légende d'un mythe*, Paris, Flammarion, 1985 ; Laurent Bricault, Corinne Bonnet, Carole Gomez (dir.), *Les Mille et Une Vies d'Isis. La réception des divinités du cercle isiaque de la fin de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, PUMiral, 2020. Les informations anniennes et bérosiennes sur Osiris et Isis – ainsi que la plupart des informations concernant les antiquités égyptiennes – proviennent de la traduction latine du premier livre de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile par Le Pogge.

² « potuit autem in Palestina docuisse Samum Iani filium quem Hebrei cognominant Melchisedec idest regem iustitiae, quasi epithetone Iani [...]. Erat sacerdos dei altissimi, idcirco est valido argumento pro primis inventis in Palestina panibus, gratias egisse deo et panem et vinum deo in sacrificium offerri instituisse, quia ob panem inventum genus humanum fuerit erectum a mutua caede [...], figuratis Messiae caede, atque pane deifico, et sacerdotio secundum ordinem Melchisedec, orbem a morte caecitatis animarum liberandum », ma traduction. *Ibid.*, f. S vi r.

avec le pain et le vin. Ce pain qui lui avait été fourni par personne d'autre qu'Osiris, signant une nouvelle alliance entre *temporalia* et *spiritualia*. Osiris, préfiguration d'une sorte de « Christ séculier¹ », contrebalance le sacerdoce de Melkisédeq. Ainsi, le rôle du souverain égyptien dans l'histoire du salut de l'humanité est central, comme le souligne justement le commentaire.

Quand Melkisédeq bénissait le pain et le vin figurant l'attente du Messie et qu'Osiris voyageait par le monde avec sa femme, les premières universités du monde furent inventées en Europe. Encore une fois, les Franco- Gaulois se distinguaient pour leur passion philosophique et théologique. Le bon roi Sarron, « afin de contenir la sauvagerie des nouveaux hommes, a instauré des écoles publiques des lettres² ». Parmi les Samothéens³, autant belliqueux que savants, furent nommés des enseignants en théologie, des Sarronides⁴ du nom de Sarron, Le commentaire explique que certes, Samothès avait déjà fondé des gymnases, mais ce n'étaient pas des écoles publiques comme celles que fit Sarron au IV^e siècle après le déluge⁵. Entre temps, Igaevon, héritier du géant Tuyscon, gouverna les Germains : le commentaire nous transporte ainsi dans un résumé des remarques de Tacite au sujet des coutumes de cet ancien peuple⁶.

Pour revenir au sujet central de cette partie de la *Defloratio*, entrons dans l'épopée d'Arius, le sixième roi de Babylone. Le monde, maintenant partagé entre la puissance égyptienne et la tyrannie babylonienne, obligea les anciens royaumes à choisir entre l'alliance et la soumission. Seul, dans le coin le plus reculé du monde, un souverain indépendant régnait. En Bactriane, Cham, échappé une dernière fois, devenait le seigneur du pays : « peu de temps avant la mort de Nynia, Comesenus s'était retiré de presque tout le monde dans les terres des Bactriens, les enchaînant à lui par des sortilèges magiques, régnant ainsi avec un pouvoir immense parmi eux⁷ ». Insatisfait de sa

¹ J'emprunte cette expression de W. Stephens, *Les Géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 299.

² « ut contineret ferociam omnium tum recentum, publica litterarum studia instituit », ma traduction. *Ibid.*, f S vi.

³ Cf., Diogène Laërce, *Vie et doctrine des philosophes illustres*, *op. cit.*, p. 65.

⁴ Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 32. Dans – ma traduction de – la traduction de Poggio Bracciolini : « Les philosophes et aussi théologiens qu'ils [les Gaulois] appellent sarronides sont particulièrement vénérés par eux » ; « Philosophi quoque ac theologi quos vocant sarronidas praecipue ab illis coluntur », ma traduction. Le Pogge, *Diodori siculi historiarum priscaurum a poggio in latinum traducti*, *op. cit.*, f. o r.

⁵ S vi r.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Nam paulo ante mortem Nyniae Comesenus pulsus ab omni ferme orbe in Vactrianos sese pertulerat, et illos magico praestigio sibi devinxerat, adeo ut apud illos maximis viribus imperaret », ma traduction. *Ibid.*, f. S vi v.

domination dans la région, Zoroastre, le roi- sorcier géant de Bactriane, rassembla une immense armée et marcha contre son descendant, le roi de Babylone. Magie contre force brute, les deux hérésies qui causèrent la fin de l'Âge d'or se heurtèrent. Cependant, « en guerroyant contre lui, Ninus [Ninias] fut le plus fort, abattant Comesenus ; peu de temps après, il mourut lui- même¹ ». On peine à imaginer la terreur de cette ancienne bataille entre géants, où Cham trouva enfin la mort. Les armées d'Arius mirent fin à l'invasion de la Bactriane et du Caucase. Néanmoins, ne croyons pas aveuglément tout ce que Bérose raconte : nous savons que Zameis Ninias fut un lâche efféminé, du moins selon le *Commentaria*. Ce furent ses vaillants soldats géants qui accomplirent cette entreprise².

L'Italie connaissait à cette époque une période de paix, ainsi que la France, l'Espagne et l'Allemagne. Crana mourut en paix, et son frère Cranus lui dédia le célèbre bois sacré de Carna³ ; d'autres souverains régnèrent dans les pays japhétiques. Parmi eux Dryius, « plein de connaissance⁴ », le seigneur des Celtes. Le commentaire se prolonge ici sur l'histoire des Druides de Gaules, que Dryus institua : des anciens théologiens, certes, mais auteurs, peut- être depuis le sage Dryus, de terribles sacrifices humains. Quoi qu'il en soit, les Romains sous l'empereur Claudius éteignirent leur ancienne théologie, comme ils avaient éteint les savants – et moins cruels – Étrusques⁵. Nous pouvons également lire au sujet de son successeur Bardus, celui qui s'adonna à la musique et au chant plus que tous autres, tandis que les rois des Allemands se consacraient de plus en

¹ Contre lui, Nynus combattant fut le plus fort, et il abattit Comesenus ; peu de temps après, lui- même mourut « contra quem Nynus dimicans superior fuit, et Comesenum obtruncavit inde paulo post ipse obiit », ma traduction. *Ibid.*

² La confusion entre Ninus, Nynias et Arius naît d'un problème chronologique. Nous retrouvons Zoroastre en tant que roi de Bactriane dans la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée et de Saint Jérôme, et nous lisons de ses vicissitudes et de sa défaite par Ninus dans la *Bibliothèque* de Diodore de Sicile. Or, dans le récit bérosien Ninus ne peut pas être le meurtrier de Zoroastre, que dans Bérose est bien Cham : sa mort prématurée empêcherait l'épisode de la titanomachie et la naissance d'Osiris et d'Isis, deux personnages centraux dans l'histoire universelle. Ainsi, le roi assyrien Zameis devient Zameis Nynias, et Diodore de Sicile – menteur grecque – s'est évidemment confondu lorsqu'il faisait de Ninus le tueur de Zoroastre. Le commentaire essaie de démonter tout cela grâce à la règle de Myrsile de Lesbos : il faut faire préférer les autorités autochtones aux autorités étrangères. Donc, à ce sujet Bérose est à préférer à Diodore. Cf., *Ibid.*, S vi v. Cf. « Sa dernière guerre [de Ninus] fut dirigée contre Zoroastre, roi de Bactriane, qui fut, dit-on, le premier inventeur de la magie, et qui étudia avec précision les principes de l'univers et les mouvements des astres. Zoroastre fut tué et Ninus mourut lui-même, laissant son fils Ninias encore enfant et sa femme, Sémiramis » Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, op. cit., I, I, 9-10.

³ *Ibid.*

⁴ « peritiae plenus », ma traduction. *Ibid.*, f. T v.

⁵ *Ibid.* Il s'agit d'une référence à Suétone, « Claude », *Vie des douze Césars*, 24 ; En ce qui concerne les druides, Jean- Louis Bruneaux, *Les druides : des philosophes chez les Barbares*, Paris, Seuil, 2006 ; et sur leur réception moderne, même en rapport avec les *Antiquitates*, R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France. Francus, Samothès and the Druids*, op. cit. ; Ronald Hutton, *Blood and Mistletoe : The History of the Druids in Britain*, New Haven, Yale University Press, 2009.

plus à la milice¹. Si nous ne pouvons pas nous arrêter sur tous ces rois et leurs inventions, recentrons- nous en revanche sur les événements principaux. Lorsqu’il parle du septième roi de Babylone, Aralius, Bérose préfère raconter longuement, suivi de près par les *Commentaria*, les vicissitudes des souverains janigènes héritiers de Janus, la fondation des temples par ce derniers, l’embellissement de cette Jérusalem toscane qu’était Vetulonia/ Viterbe, et même l’érection d’une statue de Vertumnus dans la même ville². S’agirait- il d’idolâtrie, ou bien du culte d’un saint tel que père Noé ? La question n’est pas claire, et les commentaires ne nous aident guère. Certainement, si l’on compare aux statues de Bélus, frère Jean Annius ne dénonce ici aucune idolâtrie. Peut- être pouvons- nous donc rectifier nos remarques et conjecturer que la transformation de Janus en Vertumnus ne fut pas une déification, mais plutôt une sanctification de l’ancien souverain universel. Du moins, nous pouvons présumer qu’il devait être considéré comme un dieu dans le sens nobiliaire d’Élohim, c’est- à- dire de juste prince.

À cette époque – nous sommes autours de l’année 421 après le déluge universel – d’autres peuples s’installèrent en Italie : ce sont les migrations des toutes premières peuplades hellènes dans les péninsules³. Des peuples jeunes et ignorants, pouvons- nous supposer, les mêmes qui prétendront ensuite avoir été les fondateurs de l’Italie et de ses gloires. Mais nous avons déjà lu à ce sujet dans la première des *Antiquitates*, Myrsile de Lesbos, ou encore dans les *Origines* de Caton. Nous retrouvons également Phaéton, l’ancien roi d’Éthiopie, qui fut accueilli par les bons Toscans, qui lui donnèrent la région padane avec une partie des Apennins⁴.

En ce lieu du volume s’ouvre également une parenthèse d’ordre astronomique, qui explique la fable ovidienne de Phaéton et du char solaire⁵. Contrairement à l’explication irrationnelle des poètes, Bérose témoigne des incendies historiques nés spontanément en Italie au V^e siècle après le déluge universel, à l’arrivé de Phaéton dans la péninsule : « cela est réputé une fable, mais il s’agit d’une vraie histoire⁶ ». Il s’agit en effet des résultats du

¹ *Ibid.*, f. T ii r.

² *Ibid.*, f. T iii r.

³ *Ibid.*, f. T ii v.

⁴ Phaéton rentrera ensuite en Ethiopie. Peu plus tard, dans les territoires de la plaine du Po immigreront également Cydno, fondateur de Bergame, et Eridanus, qui laissera son nom au fleuve Po. *Ibid.*, f. T iii r- T iii v.

⁵ Ovide, *Métamorphoses*, II, 31- 152.

⁶ « fabula quidem putatur, sed est vera historia », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. T iv r.

mouvement du huitième cercle céleste dans des signes zodiacaux de feu : c'est de cette manière que la ville de Sodome fut brûlée par Dieu¹. Rappelons- nous que depuis que les sciences furent infusées en Adam, la science astrologique permet de prévoir les contingences futures, c'est-à-dire de prendre partiellement connaissance de la providence divine. Ainsi, lorsque Dieu s'apprête à punir les hommes particulièrement avec un déluge ou un incendie – et non seulement cela, comme c'était le cas pour la *confusio linguarum* – les savants astrologues peuvent observer les astres pour en avoir une connaissance anticipée. Gardons ces questions astrologiques de côté pour l'instant, et poursuivons notre lecture.

Comme c'était le cas pour plusieurs événements relatés par les *Antiquitates*, l'incident astral des incendies italiens paraît même se relier à des toponymes du *contado viterbois*. En effet, il ne s'agissait pas seulement de simples incendies, mais de la formation de lacs sulfureux typiques, comme nous le dirions aujourd'hui, du terrain volcanique du nord du Latium et du sud de la Toscane. Un phénomène géologique qui en réalité cache une origine astronomique, partageant avec les incendies l'élément du feu. Un phénomène phaéontéen, si nous utilisons le vocabulaire des *Commentaria*. Le lien entre lac en ébullition astrale et toponymies viterbois peut être aisément démontré, à la manière d'un bon chronographe- notaire, grâce à l'aide de certains documents d'archive conventuels, relatant des donations au couvent de Santa Maria a Gradi : quand ces documents furent rédigés – quand ? –, l'auteur appelait lesdits lieux avec des toponymes désuets dont l'étymologie renvoie clairement aux feux bérosiens².

Mais passons à Baleor, le huitième roi de Babylone, connu sur le nom de Xerxès, qui en ancien perse/scythe/babylonien/noachide etc. signifiait exactement « le guerrier³ », ou, plus précisément, le triomphateur en guerre⁴. Ce titre sera ensuite copié par les Perses, avec le semblable Artaxerxès : le préfixe *Art* est clairement à relier à l'étrusque *Larth*, c'est-à-dire *rex* et *pontifex*. Artaxerxès est ainsi le roi et pontife triomphateur dans la guerre⁵. Après ce petit détour de linguistique historique, nous apprenons que le féroce

¹ *Ibid.*

² Le commentaire mentionne deux citoyens de Viterbe. Annius aurait consulté dans les archives de son couvent un testament laissé par tel Bartolomeo Bernardo et par un tel Visconte Gatti. *Ibid.*

³ « Bellator », ma traduction. *Ibid.*, f. T iv v.

⁴ Comme l'expliquent Bérose et le commentaire. *Ibid.*

⁵ Cela se relie également à Myrsile de Lesbos. En ce qui concerne *Art* et *Larth*, « Dénis d'Halicarnasse doit donc être ridiculisé » ; « deridendus est igitur [...] Dionisius Halicarnasseus ». *Ibid.*

Xerxès étendit le domaine assyrien jusqu'aux Indes¹. Son héritier fut Armatritis, qui contrairement à son père se laissa séduire par tout plaisir, vivant dans une luxure effrénée². En cette période, le souverain des Janigènes déifia aussi Aretia, la femme de Janus, sous le nom à nous familier de Horchia³ : les ruines d'un ancien sanctuaire de Horchia se trouvaient encore en 1498 – le commentaire en témoigne – proche du monastère de Santa Maria a Gradi de Viterbe, et faisaient encore partie du patrimoine de l'ordre dominicain⁴.

Sous le règne d'Armatritis, nous retrouvons finalement le personnage historique d'Osiris, le Jupiter égyptien ainsi que boulanger de la première ostie. Une simple phrase fut tirée par Bérose des immenses archives babyloniennes : « Osiris tua le géant Lycurgue en Thrace⁵ ». Ainsi, le voyage d'Osiris n'eut pas seulement pour but de répandre ses inventions aux peuples à l'aide de sa compagne Isis, mais sa mission philanthropique consistait également dans l'extermination de tout pouvoir illégitime. Ces géants, tels que Lycurgue, ne sont pas des bons géants, mais des pouvoirs purement séculiers et illégitimes. Des véritables tyrans donc, et non des *Larthes*. La chute de l'Âge d'or, dans le manque d'un bon souverain universel prêt à punir, exclure et éventuellement écarteler les méchants du *coetus hominum*, devait avoir vu se multiplier de telles figures despotiques : même chez les dévots Celtibères d'Espagne « Deabus se fit tyran⁶ ». Heureusement, au tout début du VI^e siècle après le déluge universel, des héros comme Osiris se chargèrent de cette tâche.

L'épopée osirienne se poursuivit encore à l'époque du règne de Belochus, dixième roi des Assyriens. Selon le témoignage transmis par Bérose, ce roi fut très religieux, « car il voulut exercer le pontificat [*maximum pontificum*] de Jupiter Bélus avec son pouvoir séculier [*imperium*], et il a été particulièrement impliqué dans les auspices et les divinations⁷ ». Le commentaire n'ajoute aucune information à ce sujet, mais nous savons

¹ À son époque le roi Tages enseigna l'haruspicine aux Étrusques, *i.e.* réforma les enseignements noachides. Sur Tages le *puer senex cf.*, P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie, op. cit.*, p. 434. Cf, D. Briquel, « Tages Against Jesus : Etruscan Religion in Late Roman Empire », *Etruscan Studies. Journal of the Etruscan Foundation*, Vol. 10, 12, 2007, p. 153- 161.

² Parmi les souverains qui régnèrent en Europe à son époque, nous pouvons lire du roi des Celtes Longus. *Ibid.*, f. T v v.

³ En langue étrusco- noachide, Horchia signifie couronne avec des tours, c'est-à-dire l'équivalent du latin *corona muralis*. *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, T vi v.

⁵ « Osiris in Tracia peremit gygantem Lycurgum », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « tyrannidem assumpsit Deabus », ma traduction. *Ibid.*, T vi v.

⁷ « quia cum imperium voluit exercere maximum pontificum Beli Iovis, et maxime circa auspicia et divinationes occupatos fuit », ma traduction. *Ibid.*, f. V r.aa

que cette fausse réunion entre *temporalia* et *spiritualia* est entièrement fondée sur l'idolâtrie de Bélus, deuxième roi des Assyriens, la vraie religion adamique ayant été presque entièrement oubliée.

Pendant le pontificat de Belochus, « Osiris a terrassé les géants qui avaient déjà commencé à exercer la tyrannie ¹ », et – là où le Jupiter égyptien soumettait les tyrans – laissait à gouverner ses enfants légitimes, tels que son fils Macédoine, dont la région conserve encore le nom². En Italie, les trois régions frappées aux lacs en ébullition astrale furent aussi soumises à la tyrannie des géants, qui se créèrent des potentats illégitimes dans la péninsule. Les Janigènes appelèrent alors le puissant Osiris au secours : marchant avec ses hommes et ses fils de l'Istrie, Jupiter égyptien pris possession de l'Italie et la gouverna pendant dix ans³. Lors de son départ, il livra les Étrusques et les autres peuples italiens sous la tutelle de son petit- fils le géant Lestrygon, fils de son fils Neptune⁴.

Sans rien ôter à la primauté spirituelle de Melkisédeq, nous pouvons imaginer qu'Osiris a exercé son pouvoir depuis la sanctissime Viterbe, en revêtant le rôle de maître des douze autels qui fut naguère celui du père Janus, possesseur de deux clés, serrant dans ses mains les faisceaux licteurs et le sceptre. Aurait-il de même porté les divines pantoufles papales, face auxquels ses sujets janigènes pratiquaient la proskynèse en signe de soumission ? Elles aussi, nous apprend le commentaire, ont une origine étrusque⁵. Après ces dix ans de permanence, Bérose fait de nouveau mention de ce grand roi à l'époque du règne de l'onzième roi babylonien, le grand et puissant Baleus⁶. Osiris, lisons- nous dans l'ancienne chronographie, rentra en Égypte, et afin de célébrer et rendre immortels ses exploits globaux, fit ériger la célèbre colonne d'Osiris aux inscriptions hiéroglyphiques⁷.

¹ « Osiris depressit gygantes, qui iam tyrannidem coeperant », ma traduction. *Ibid.*, f. V r.

² « Macedon », *Ibid.* Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, I, 18- 20.

³ Si mes calculs sont corrects, et ce n'est pas certain, Osiris régna en Italie du 556 au 566 après le déluge, donc environ au XVI^e siècle av. J- C. *Ibid.*, f. V v.

⁴ Neptune est l'un des frères de Lybius, l'Hercule de Lybie. Si vous êtes perdus regardez les arbres généalogiques du livre II de la *Defloratio*. « Osiris s'empara de toute l'Italie, la gouverna pendant dix ans et la consacra à lui- même par un triomphe. Après avoir soumis les géants et laissé sous son autorité le géant Lestrygon, il établit comme roi son petit- fils, descendant de son fils Neptune » « Osiris tota Italia potitus, x annis illam tenuit et a se nominavit in triumphus, et sub dictione positus gygantibus, regem Ianigenis reliquit Lestrygonem gygantem, sibi ex filio Neptumno nepote », ma traduction. *Ibid.*

⁵ Et seraient à l'origine de l'un des toponymes de l'île de Sardaigne. *Ibid.*, V ii v.

⁶ *Ibid.*, f. V ii r.

⁷ *Ibid.*, f. V iii r. Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, I, 27.

Les *Commentaria* nous fournissent une liste très claire de tous les épithètes et *cognomina* qu’Osiris mérita suite à ses expéditions autour du monde. Là où Béroze ne nous a laissé que quelques lignes laconiques – comme il convient d’écrire la *nuda veritas* – nous devons interpréter son texte et le croiser avec d’autres témoignages anciens, afin de savoir que le grand Jupiter juste voyagea en Espagne, en France, en Allemagne, et encore en Ethiopie, en Asie et même « jusqu’aux déserts des Indes¹ ». Nous apprenons également que ces tyrans étaient souvent des rescapés de la titanomachie égyptienne. C’était par exemple le cas des tyrans qui dominaient l’ancien royaume des Celtibères, qui voyait la Bétique soumise par des géants². Si nous appliquons la lecture typologique à ces événements militaires, voici que l’épître aux rois d’Espagne qui ouvrait ce volume est de plus en plus claire. La victoire d’Osiris – et de son fils Hercule – préfigure – dans le sens typique de *figura* – la victoire catholique sur une autre hérésie que l’hérésie chamitique, l’hérésie musulmane, qui occupait également la Bétique avant 1492.

À l’époque du retour d’Osiris en sa patrie, Celtes devint roi chez les Franco- gaulois³, laissant son nom à l’ancien peuple des Samothéens. En ce temps, Suève régna chez les Germains. Ce passage est l’un des rares cas qui voit le texte gothique entièrement mêlé avec le texte romain, sans une claire séparation entre les deux. Faute d’autres explications, nous pourrions conclure qu’il s’agit d’une faute d’imprimerie.

Nous nous étions distraits à lire au sujet des souverains d’Europe, quand nous découvrons que l’Égypte retomba soudainement dans le chaos : « Typhon égyptien, avec la complicité de tous les géants du monde, assassina son frère Osiris, le Jupiter égyptien juste, et prit lui-même le pouvoir tyrannique en Égypte⁴ ». Le grand Osiris fut victime d’une perfide trahison, qui permit à son frère Typhon et à ses lieutenants de s’emparer de plusieurs royaumes dans le monde – hormis évidemment la monarchie babylonienne.

¹ « usque Indorum desertos », ma traduction. *Ibid.*, f. V iii r.

² Les Courètes, dieux mineurs de la mythologies grecques – c’est-à-dire princes mineurs au service de Cham et Rhéa – sont un exemple des despotes vétérans de la titanomachie. « Là, dans les forêts de Tartessiens, il livra la dernière bataille aux Titans qui survécurent pendant la guerre avec Rhéa et Camese, initiée par Dionysos Hammon » ; « ibi in Tarc[t]jessorum saltibus ultimum bellum cum Titanibus gessit, qui superfuere tempore belli cum Rhea et Camese initi a Dioniso Hammonis », ma traduction. *Ibid.*

³ Ici nous pouvons lire de l’étymologie du nom Celte, qui dériverait d’un exploit d’Hercule contre les géants Gérions en Espagne. Sans rentrer dans les détails, le Celte signifierait Incendie de Jupiter – « conflagratio Iovis » –, en relation à la traduction phéniciennes de l’étymologie grecque des Pyrénées, *Celi*, les montagnes de feu, avec l’ajout du préfixe *Itus*, l’un des mots étrusco-noachides pour dieu/ Jupiter. Comme dans la plupart des étymologies, Des Talmudistes auraient aidé Annius de Viterbe à formuler cette interprétation. *Ibid.*, f. V iii v.

⁴ « Typhon egyptius, omnibus orbis gygantibus consciis, fratrem suum Osirides Iovem iustum egyptium peremit, et ipse in egypto assumit tyrannidem », ma traduction. *Ibid.*, f. V iv r.

Même Lestrygon participa à la conspiration, devenant ainsi tyran de la péninsule qu'il était censé défendre contre les usurpateurs¹. Ici se répéta de nouveau le péché de Caïn contre son frère Abel, car, comme le commentaire le remarque, ce furent l'envie et la jalousie qui poussèrent Typhon au fratricide². De manière cohérente avec le récit de Diodore de Sicile, ainsi qu'avec les pratiques postdiluviennes d'assassinat politique, Osiris fut démembré et divisé en morceaux. Le commentaire reparcourt donc la célèbre histoire de la reconstitution du corps d'Osiris par Isis³.

Le monde qui fut sous le contrôle du pontife tomba alors dans l'hérésie et la tyrannie – qui vont toujours ensemble. À la fois dans le texte de Bérose et dans les *Commentaria*, nous avons assisté à un glissement sémantique parallèle à la chute de l'Âge d'or. La catégorie du géant au sein de ces textes peut avoir une double valeur morale, négative ou positive, selon le personnage : les géants antédiluviens étaient sûrement mauvais, mais Noé était certainement un bon géant⁴. Or, à fur et à mesure que nous nous éloignons de l'Âge d'or, le mot géant paraît réacquiescer principalement une connotation négative : ce sont les tyrans/ hérétiques qui s'érigent sur les ruines de la *pax universalis* voulue par Janus. Afin de résoudre cette confusion, les *Commentaria* réintroduisent la catégorie de titan, qui n'est plus un terme strictement relatif à certains enfants de Noé et Tytée, mais applicable à tout géant qui, comme les anciens titans de la titanomachie, a osé défier l'autorité temporelle et spirituelle préétablie⁵. Nous pourrions ainsi, à la suite de frère Jean Annius, parler de titanisme pour indiquer toute démarche qui s'oppose à la *potestas* monarcho-pontificale⁶.

La tâche de venger le père et de libérer ainsi l'Égypte et le monde des nouveaux titans retomba sur Lybius, l'Hercule égyptien, fils d'Osiris⁷. Avant que le texte bérosien en aborde les gestes et les travaux, le commentaire nous anticipe toutes les connaissances

¹ *Ibid.*, f. V iv v.

² *Ibid.*

³ Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, I, 14- 21 ; IV, 6. Sur la réception d'Isis dans les *Antiquitates* et non seulement Cf., Jurgis Baltrušaitis, *La quête d'Isis. Essai sur la légende d'un mythe*, *op. cit.*

⁴ Sur tout ce qui concerne les géants et une très bonne bibliographie à propos, cf., W. Stephens, *Les Géants de Rabelais*, *op. cit.*

⁵ En revanche, Osiris mérita l'appellatif de Juste car il refusa son père et fit la guerre à ses ancêtres titaniques. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, V iv v.

⁶ En ce lieu, Osiris est appelé par le commentaire « orbis monarcha », ce qui suggère qu'après son passage à Viterbe il a effectivement acquis les prorogatives qui furent de Noé. *Ibid.*

⁷ Nous avons cru jusqu'à maintenant qu'Hercule fut le fils d'Osiris, mais ce n'est pas pourtant clair. Il semblerait logique que oui, mais dans un passage du commentaire nous lisons : « la mère de l'égyptien est incertaine » ; « mater egyptii incerta est », ma traduction. *Ibid.*, f. V v r.

nécessaires pour apprécier correctement la « monarchie d'Hercule égyptien¹ ». Parmi les quarante-trois Hercules qui vécurent au cours de l'histoire universelle², nous devons garder à l'esprit la distinction entre « Heraclius³ », l'antihéros grec, et « Hercules⁴ ». Une différence autant étymologique – le nom grec signifiant en vérité « gloire de Junon⁵ », et le nom égyptien-noachide « entièrement recouvert de peau⁶ » –, que chronologique – le Grec pendant la guerre de Troie, dans un monde sans géants, et Lybius, qui était un géant, 800 ans auparavant –, généalogique – le Grec n'était point fils du grand Osiris, mais d'Amphitryon et Alcène –, d'armement – le Grec porta une armure en métal et une grande masse de fer, tandis que l'Égyptien, qui vivait avant la redécouverte du métal, avait une clave en bois et les peaux qui lui valurent son nom. Surtout, une distinction de valeur oppose l'ancien Hercule au récent Héraclès : là où Hercule avait été un souverain juste qui délivra le monde de la tyrannie des titans – allégoriquement représentés par des monstres –, Héraclès fut un pirate, un pillier et un violeur digne des géants antédiluviens. Bref, il fut un Grec, qui combattit sous le commandement d'un petit roi local. Un sauvageon qui « se montra aux côtés des Argonautes, non pas pour la sauvegarde des peuples, mais en tant que source de danger. Il mena en effet des incursions corsaires, perfides et trompeuses, le long des côtes, ne respectant pas les règles de la guerre juste. Car, en s'aventurant autour des rivages de Colchide avec l'assistance et la ruse de Médée la prostituée, il s'empara du Toison d'or⁷ ». Héraclès est l'épitomé du mensonge grec : toute l'histoire épique des Argonautes se réduit à un groupe de pirates qui volent des moutons à la laine propre grâce à l'aide d'une mèresse locale. Par la suite, le

¹ « monarchia Herculis egyptii », ma traduction. *Ibid.*, f V iv v.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, f. V v r.

⁴ *Ibid.*

⁵ « Iunonis gloria », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « pellitus totus », ma traduction. *Ibid.* Ainsi, il portait deux fois l'appellatif d'Hercule. D'un côté il avait pour *cognomen* Hercule, en tant que titre nobiliaire, de l'autre comme surnom pour son armure de peau d'animaux. Une autre lecture est possible : les *cognomina* de Saturne, Jupiter et Hercule étaient valables seulement pendant l'âge d'or, les personnes qui portèrent ces *cognomina* après, le firent en imitant les titres du passé sans en comprendre plus la fonction d'origine. Osiris ne s'appela pas Jupiter car fils d'un Saturne, mais en honneur de son grand-père adoptif Ammon, le Saturne de Lybie. Il était toutefois aussi fils d'un Saturne. Bref, l'ambiguïté reste.

⁷ « cum Argonautis paruit, non ad gentium salutem, sed perniciae. Exercuit enim circa litora pyratias excursiones per insidias et dolos, non iusti more belli. Nam circa Colchos litus excurrrens auxilio et dolo prostitutae Medae, vellus aureum furatus est », ma traduction. *Ibid.*, f. V v v.

commentaire déconstruit aisément tous les soi- disant travaux de ce soi- disant héros, comme des pillages ordinaires sur les côtes méditerranéennes¹.

Laissons ces fables de côté, et concentrons- nous plutôt sur le personnage historique de Lybius avec le témoignage de Bérose le Chaldéen :

Hercule, fils d’Osiris, appelé Lybius, soumit avec Isis Typhon en Égypte, et Busiris en Phénicie, en Phrygie Antéus, en Crète Milon, en Libye Antée, en Celtibérie les Lomnimi². Après les avoir remplacés par roi Hispalus, il se tourna vers les tyrans de l’Italie. Et lorsqu’il traversa les Celtes pour arriver en Italie, il engendra Galate avec Galathée, avec la permission de ses parents³.

Voici comment Hercule reprit les traces de son père pour écraser tous les titans avec sa masse en bois, en commençant par Typhon lui- même, dans une nouvelle titanomachie. Dans le commentaire, nous lisons un approfondissement relatif à la princesse Galathée, une géante très belle, plus grande que la moyenne – en sa génération de géante – et qui, devenue arrogante par ses qualités physiques, refusait tout candidat- géant que son père Celte lui proposait en mariage. Pourtant, lorsqu’elle vit le preux Lybius revenir de sa victoire contre les titans Gérions d’Espagne, elle en devint admirative, frappée par sa vertu et par sa virilité, en tombant ainsi amoureuse. En outre, lors de son passage en France, Hercule fonda la ville d’Alésia⁴. Le nom de ce lieu, ramené à son origine noachide- égyptienne, signifie « *s’unir et se mêler* [mes italiques]. Car en cet endroit, Hercule fusionna son royaume et sa semence avec les Celtes⁵ ». C’est exactement ici que

¹ Je ne peux pas en faire la liste ici, mais je l’ai toujours trouvé l’une des passages les plus amusants des *Commentaria*. *Ibid.*, f. V v v – V vi r.

² Ces sont les titans qui conspirèrent avec Typhons. Les *Commentaria* expliquent l’etymologie de la plupart de ces figures.

³ « Hercoles Osiridis filius, cui nomen est Lybius, cum Iside in egypto subtulit Typhonem, in phoenicia Busiridem, aium vero Typhonem in phrygia, Milinum in Creta, Anteum in Lybia, Lomnimos in Celtiberia, a qui substituto illis rege Hispalo, ad tyrannos Italiae conversus est. Cumque in Italiam per celtas trasfired, permissu parentum Galatea genuit illis Galatem regem », ma traduction. *Ibid.*, f. V vi.

⁴ Le commentaire identifie Alésia avec la ville d’*Alseta* en Bourgogne, Je n’ai pas toutefois identifié le nom latin avec une ville française actuelle comme j’ai pu faire pour la dodécapole étrusque. S’agit- il d’Alise- Sainte- Reine, où l’on reconnaît aujourd’hui le site d’Alésia ? Quoi qu’il en soit, l’Alésia trouvée par Annus devait être un petit village, comme toutes les villes de la véritable antiquité. Dans l’histoire universelle annienne, penser le siège d’Alésia par César signifie reconnaître dans l’invasion romaine des Gaules un geste semblable à l’invasion romaine d’Étrurie, c’est- à- dire la destruction des héritiers sincères de la vérité adamique et noachide. Cf., Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 19 ; V, 24. Cf., J. Harmand, « Diodore VI, 19 ; V, 24 : Héraklès, Alesia, César le Dieu », *Latomus*, T. 26, Fasc. 4, 1967, p. 956- 986.

⁵ « copulans et commiscens. Nam eo loci hercules Herculeum regnum semenque commiscuit Celticis », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. V vi v.

les deux amants géants engendrèrent le fier Galate, futur roi des Celtes. À partir de ce moment, ceux qui furent initialement les Samothéens, devinrent connus également sous le nom de Galates, ceux qui sont à l'origine des lettres grecques.

Outre l'interprétation que frère Jean Annius propose du passage d'Hercule en Gaule, nous poursuivons avec Bérose les aventures de l'héritier d'Osiris en Italie, engagé dans la punition des méchants Lestrygons – les fils titanesques de son neveu Lestrygon. Pendant vingt ans il fit la guerre à ces tyrans par toute la péninsule, en laissant – encore fidèle à l'ancien commandement noachide – son nom à toute ville qu'il fonda pendant ses campagnes militaires. « Ainsi [...] Hercule vint en Italie, et vainquit les Lestrygons et tous les tyrans¹ ». Il emporta donc la victoire, suite à des victoires spectaculaires dont les noms sont inscrits encore dans plusieurs toponymes, dans un climax qui s'acheva par une grande bataille finale comportant le siège d'un château proche de Viterbe. Les Arniens de la future Florence, comme d'autres peuples de Toscane, tirent leur origine de cette grande guerre de libération, mais nous le savions depuis la lecture de Caton. Pour le gouvernement de ces populations, autant les Janigènes que les autres, Hercule laissa comme roi son fils Tuscus, qui, comme dans le cas de Galate en Gaule, laissa son nom à ses sujets : les Toscans.

Mais Tuscus² – nous le savons depuis le livre II de la *Defloratio* – est aussi, comme Galate, l'un de fils d'Hercule. Il remonte au voyage non mieux précisé d'Hercule en Arménie araxée, quand ce dernier engendra cet enfant avec Araxa la jeune, dite la mi-serpent, de même que les cinquante Tospiades avec des vierges inconnues. Mais l'Arménie n'était-elle pas sous la domination babylonienne à cette époque³ ? Peu importe, laissons-nous transporter par le récit historique de l'ancien chroniqueur ainsi que par le commentaire du dominicain et acceptons que Tuscus, prince du Don et de la mer d'Azov, devint roi de Toscane. À partir de cette époque – début du VII^e siècle après le déluge universel –, les dynasties gauloise et toscane furent jointes par un lien de parentèle herculéenne, comme nous l'avons vu dans les tables généalogiques.

¹ « Ita [...] Hercules venit in Italiam, Lestrigones et omnes tyrannos subtulit », ma traduction. *Ibid.*, f. X r.

² Selon Annius de Viterbe, Tuscus serait plus correctement *Tussus*, avec une étymologie qui renvoie encore une fois à une sémantique de sacralité scythique-noachide. Cela à des implications étymologiques pour certains noms de Viterbe ainsi que pour le *Tusci*, qui deviennent *Tussi*.

³ Le commentaire suggère dans un autre passage que, pendant qu'Hercule gardait la monarchie, les Assyriens n'osèrent pas mener des guerres, par crainte de la puissance du grand héro. *Ibid.*, f X iii v.

La nouvelle monarchie d'Hercule se partagea alors le monde avec le douzième roi de Babylone, Altadas. Ce roi philosophe se faisait porteur d'une sagesse salomonique tandis qu'il demeurait dans l'*otium* parmi des mérétrices : « Altadas philosophait de manière érudite, mais vivait grossièrement¹ ». Au tout début de son règne, Tuscus arriva finalement du Don en Toscane, tandis que Hercule se reposa de ses combats. Lybius décida de terminer sa vie chez les Celtibères, et à Cadix il laissa, comme le fit son père en Égypte, des colonnes inscrites avec les travaux qu'il avait accomplis de son vivant : ces sont les célèbres colonnes d'Hercule². Les Celtibères honorèrent sa mémoire en le déifiant et en lui dédiant un temple.

Le jeune Galate, avant de devenir souverain des Celtes, passa une période comme roi de Sicile sous le commandement de son demi-frère aîné Tuscus, qu'il envoya sur l'île avec des colonies³. Entre temps, le prince du Don apprit aux Janigènes le maniement des armes et des sacrifices liés à la guerre. En effet, les Étrusques, ayant vécu dans un Âge d'or prolongé grâce à la tutelle de Noé et de Sabatius, ne connaissaient pas encore la guerre. Pour cette raison, ils avaient dû faire appel aux forces d'Osiris et d'Hercule pour se libérer de la tyrannie. Désormais, ils expérimentaient l'art de la milice, mais dans une version sacrée toute janigène. Le commentaire relie l'entraînement à la guerre par Tuscus à l'armée que les Étrusques mobiliseront lors de la bataille du Lac Vadimon, quand les Romains réussirent à soumettre Viterbe. À cette occasion, les soldats toscans n'avaient-ils pas pris les armes par une *lex sacrata*⁴ ?

Au milieu du VII^e siècle après le déluge universel, pendant le règne du vicieux et belliqueux Mamitus, treizième roi de Babylone, une nouvelle génération de rois gouvernait l'Europe dans le sillage herculéen. Parmi eux, nous retrouvons Hespéros⁵, que nous avons déjà rencontré chez plusieurs *Antiquitates*, de Myrsile à Fabius Pictor. Ce roi fut le frère d'Italos Atlas, connu également sous le nom de Kytim/ Kittim⁶. C'est seulement au temps de Mancaleus, le quatorzième roi de Babylone, qu'une guerre civile éclata en Espagne pour l'héritage monarchique herculéen. Ce fut Kytim qui l'emporta contre son frère et Hespéros se retrouva obligé de s'échapper avec les siens vers la

¹ « non inerudite philosophabatur Altadas, sed imperite vixit », ma traduction. *Ibid.*, f. X v.

² Le *Commentaire* s'occupe de faire ces identifications pour nous. *Ibid.*, f. X ii r.

³ *Ibid.*, f. X iii.

⁴ Tite Live, *Histoire romaine*, IX, 39.

⁵ P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 207- 208.

⁶ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. X iii v.

péninsule italienne. Mais Italos Atlas Kytim ne se contenta pas de chasser son frère du trône et le poursuivit en Italie même, raison pour laquelle l'Italie s'appelle de cette manière. Le fils d'Italos fut nommé roi des Celtibères, tandis que le père devint roi des Janigènes.

Pendant que la péninsule ibérique était ravagée par des guerres intestines, la Germanie fut gouvernée par l'Hercule allemand. Cet Hercule, toutefois, n'a aucune relation avec l'Hercule de Lybie, car les Germains ont gardé leur lignée pure depuis le géant Tuyscon. Dans les Gaules, Lugdus hérita du patrimoine Celto-herculéen, laissant également son nom à la région et à la ville de Lyon¹.

Ce détail pourrait sembler secondaire : combien de villes plus ou moins célèbres voient remonter leur origine dans les siècles troubles qui succédèrent à l'Âge d'or? Pourtant, nous apprenons grâce à la lecture des *Commentaria* que même le nom français Louis provient de Lugdus, le latin *Ludovicus* dérivant d'un original gaulois *Ludovicus*². Si nous choisissons d'appliquer une lecture typologique sécularisée, il s'agit d'un passage où les rois Samothéens sont présentés plus clairement comme les antitypes des rois de France à venir.

Revenons aux questions d'Italie sous le règne d'Italos. Certes, nous pouvons reconnaître en ce personnage historique les légendaires Italos et Atlas, que les fables postérieures ont séparés³. Atlas aussi avait une fille qui s'appelait Électre⁴, laquelle fut mariée – comme nous le lisons dans Bérose – à Camboblascon, le petit-fils de Tuscus⁵. Nous retrouvons également Roma, la véritable fondatrice de la première Rome, qu'Italos – nous le savions depuis Fabius Pictor – envoya gouverner les Aborigènes du sud du Tibre. Voici que Bérose confirme la véritable fondation de Rome – et non la refondation romuléenne.

Chronologiquement, nous nous situons à la toute fin du VII^e siècle après le déluge universel, environ à l'année 687, si nos calculs s'avèrent corrects⁶. Nous étions tellement

¹ *Ibid.*, f. X iv v.

² « Les hommes appelés Lugdovicus, que l'on a plus tard appelés Ludovicos [Louis] après avoir retiré la lettre G » ; « homines autem Lugdovicus dictos quos postea g ablata Ludovicos dixerunt », ma traduction. *Ibid.*

³ P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 239,

⁴ Cf., Virgile, *Énéide*, III, 94 sq. ; III, 154 sq. ; VII, 195- 242 ; VIII, 596 sq. ; IX, 9 sq.

⁵ J'ignore d'où sort le nom Camboblascon, qu'il paraît construit à partir des toponymes de la région de Viterbe. *Ibid.*, f. X v r.

⁶ Ce n'est pas du tout certains. Ne faites pas confiance à mes calculs, qui, comme vous l'apprendrez plus loin, ces sont douteux autant que les calculs d'Annius lui-même !

absorbés par les vicissitudes d’Osiris, d’Hercule et des souverains janigènes que nous avons oublié que les cinq livres de la *Defloratio* de Bérose pouvaient être lus comme des compléments au Pentateuque attribué à Moïse. Ainsi, le commentaire nous ramène à la raison, en nous faisant remarquer une coïncidence qui peut paraître surprenante :

En effet, à l’époque où la jeune Roma fonda Rome avec les autochtones Sicanes et Toscans, régnait en Égypte Ménoptis [...], durant le règne du roi assyrien Mancaleus, dont l’année vingt-sept vit la naissance de Moïse, libérateur du peuple israélite et leur chef. Ainsi, au moment où la première petite ville de Rome fut érigée, la future chef [*dux*] du monde et la future dominatrice [*domina*] de la chrétienté, naquit Moïse, le futur libérateur et chef du peuple opprimé. Mais de ces faits, une abondance d’explications sera donnée à propos des saintes écritures, particulièrement sur l’Exode¹.

Donc, selon cette équation, Rome est pour la chrétienté ce que Moïse fut pour le peuple juif, ou encore Noé pour l’humanité. Cela confirme que le destin du peuple élu par révélation et de celui élu par tradition – les Étrusques – sont inextricablement liés. À travers Bérose, non seulement l’Ancien Testament préfigure le Nouveau, mais tout semble préfigurer la Rome des papes, les dignes dépositaires de toute cette histoire universelle.

En ce qui concerne Camboblascon, prince des Janigènes, il s’agit du Corythos dont parlait Virgile dans l’*Énéide*², cachant derrière les mensonges fabuleux d’Atlas et des Pléiades la vérité historique que nous sommes en train de lire. Corythos n’était rien d’autre qu’un titre³, comme Saturne ou Jupiter, qui dérivait de la fonction pontificale revêtue par Cranus à la suite de Janus et laissé à ses successeurs. Bref, sous le règne de Sferus⁴ et de Mamelus, respectivement quinzième et seizième roi de Babylone, le récit traite principalement – presque uniquement – des vicissitudes des souverains janigènes

¹ « Quo vero tempore Roma puella Romam cum indigenis Sicanis Tuscis fundavit, regnabat apud Egyptios Menoptis [...], in temporibus huius regis Assyriorum Mancalei, cuius anno xxvii natus est Moyses. Liberator populi Istraelitici duxque. Ergo quo tempore primum Roma oppidulum est coeptum, futura dux orbis et christianitatis domina, equidem et futurus liberator duxque populi oppressi Moyses recte ortus est. Sed de his copiosus in sacris decadibus super Exodum explicabitur », ma traduction. *Ibid.*, f. X v v. Je n’ai retrouvé aucune exégèse de l’Exode par Anniius de Viterbe.

² Virgile, *Énéide*, III, 94 sq. ; III, 154 sq. ; VII, 195- 242 ; VIII, 596 sq. ; IX, 9 sq. ; cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 101.

³ Qui signifie Jupiter portant un sceptre. Le terme serait lié au latin *Quirites*, et sera approfondi par la cinquième des *quaestiones anninae* dans le sixième livre du recueil.

⁴ Lors de sa première mention dans le texte gothique, ce nom est écrit « Sferus » au lieu de « Sferus ». Il s’agit d’une erreur d’imprimerie.

suite à Italos et Camboblascon. Les portraits moraux et le récit des gestes des souverains babyloniens disparaissaient, comme si le sujet qui paraissait central au tout début – les souverains de Babylone comme mesure de toutes les monarchies du monde – devenait finalement secondaire, presque accessoire. Si nous devons deviner l'intentionnalité ou les conditions d'écriture de l'auteur Bérose, nous dirions qu'il a voulu être excessivement bref sur la fin de sa *Defloratio* : l'histoire la plus importante que ses lecteurs hellènes devaient savoir était évidemment celle des Janigènes, et non celle des Babyloniens. Et cela, peut-être, car nous comprenons que les événements toscans que nous allons lire se relient indubitablement à la fondation de la ville de Troie que les Grecs avaient détruite.

Cependant, revenons un instant sur le premier *oppidulum* de Roma et son destin préannoncé. Suite à Roma, son fils Romanessos devint le chef des Aborigènes montagnards¹. Si la chronique en gothique reste laconique au sujet de ce dernier, le commentaire élargit l'argumentaire, nous expliquant que son nom – comme l'apprennent les Talmudistes – dérive du suffixe *nesson* ajouté au prénom de sa mère Roma. *Nesson* signifie « sublimité », et nous comprenons que le père de Romanessos fut Tuscus, qui grâce à ces capacités divinatoires d'origine adamique vit en son fils la sublimité de l'Empire Romain du futur, et cela se relie évidemment à Énée. Rappelons-nous de la table généalogique : Énée était descendant de Tuscus par le biais de Dardanos son fils. Lorsqu'il arriva dans le Latium et épousa la princesse italique Lavinia – des siècles après notre histoire bien évidemment – il ne pouvait pas savoir que celle-ci était aussi descendante de Roma fille d'Italus². Tout cela fut deviné par le grand Tuscus qui, étant fils d'Araxe l'ancienne, avait Noé pour grand-père, et était donc plus proche de la création et de la vérité que beaucoup ne l'étaient à son époque dégénérée. Ainsi, voici que Tuscus et Roma sont les antitypes, parmi d'autres, d'Énée et de Lavinia.

Il y a plus, car la prédiction de Tuscus ouvre aussi à une conjecture qui nous permet d'apprendre le nom secret de Rome, dont l'invocation était interdite par la doctrine des anciens pontifes d'origine janigène. Depuis la lecture du traité *Sur l'Âge d'orde* Fabius Pictor, nous croyions que ce nom secret était *Valentia*, mais nous comprenons maintenant que le véritable mot occulte aurait été – et le serait encore – *Romanessos* : « je considère

¹ *Ibid.*, f. X vi r.

² *Ibid.*, f. X vi r- X vi v.

ce Romanessos, duquel dépendait l'augure de tout l'empire de Rome, comme le dieu ineffable sous la protection duquel était la ville de Rome¹ ».

Après ce bond en avant, revenons aux princes janigènes ainsi qu'au texte en gothique. Lorsque dans le Nord Belgicus régna chez les Celtes et fonda les Belges, « Iasos² », fils de Camboblascon et d'Électre, devint le nouveau Corythos des Janigènes suite à son père. La même année un homonyme – ou s'agirait-il de ce même Iasos ? – devint roi parmi les Celtes³. Quoi qu'il en soit, la plus grande noblesse du monde herculéen se réunit alors pour le grand mariage de Iasos et de Cybèle⁴, princesse étrusque. Au grand banquet qui eut lieu près de Viterbe vers l'an 760 après le déluge participa également la vieille Isis elle-même, l'Io égyptienne, dite Cérès par ses découvertes agroalimentaires⁵. Une présence bienheureuse, car elle amena – lisons-nous dans le commentaire – ses inventions audit banquet. Isis était née lors de la première année de Sémiramis, et avait alors 460 ans, la plus ancienne géante sur terre.

Passons maintenant au dix-septième roi de Babylone, Sparetus : « sous son règne, des événements étonnants commencèrent à se produire dans le monde. En effet, un séisme terrifia la Babylonie⁶ ». Comme pour les incendies, ces tremblements des terres étaient liés à des signes célestes, la trace astrale de la providence divine. Les Chaldéens, comme les aruspices étrusques et ceux qui gardaient encore mémoire du savoir adamique des *libri rituales*, purent sûrement cueillir les indices dans la voûte céleste, et ainsi comprendre que le monde tel qu'ils le connaissaient serait bientôt bouleversé. Ne rentrons pas dans des détails astrologiques, mais comprenons avec les *Commentaria* qu'il existe quatre genres de constellations dont les rayons astraux peuvent frapper la terre : « d'ailleurs, il est utile de se rappeler que, parmi les astronomes, il existe une classification en quatre parties des constellations⁷ ». Ces quatre genres sont, dans l'ordre :

¹ « hunc Romanessum a quo totius imperii omen erat oppido Romae, deum ineffabilem in cuius tutela fuit urbs Roma, fuisse exstimo », ma traduction. *Ibid.*, f. X vi v.

² « Iasius », ma traduction. *Ibid.*, f. Y r. Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 223.

³ *Ut infra*, III, 2, A-B.

⁴ Comme nous nous le lisons dans les *Équivoques* de Xénophon, Cybèle n'est évidemment qu'un titre, tel que Corythos. Il y eut dans l'Antiquité plusieurs Cybèles, nous devons juste nous méfier de ces Cybèles dont ont écrit les Grecs. Cette Cybèle est la fille d'Electre, fille d'Italos, frère d'Hespéros, de race herculéenne.

⁵ *Ibid.*, f. Y r.

⁶ « sub eo coeperunt miranda in orbe. Nam terremotus babillonios terruit », ma traduction. *Ibid.*, f. Y v.

⁷ « Caeterum meminisse iuvat, apud Astronomos esse quadripartitum genus constellationum », ma traduction. *Ibid.*, f. Y ii r. En ce qui concerne les rayons astraux et la possibilité du déluge par le feu, cf., J.-P. Boudet, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e-XV^e siècle)*, op. cit., p. 205-278.

1. « L'un se nomme porteur de feu, annonçant soit des incendies, soit des dévastations phétoniennes¹ ». Tels ceux qui ont eu lieu avec l'arrivée de Phaéton en Italie ;
2. « Un autre est appelé porteur d'ombre, lorsqu'il provoque des inondations, des pluies abondantes ou des déluges² ». Un événement astral umbrifère avait dû être remarqué donc par le géant Noé, et avait aussi dû annoncer les quatre autres déluges dont parle Xénophon ;
3. « Un autre encore est le porteur de mort, celui qui provoque des tremblements de terre³ ». Tel que celui qui frappa Babylone à l'époque de Sparetus ;
4. « Enfin, le dernier est le porteur de prodiges, car il introduit des comètes, de nouveaux prophètes, des nouvelles sectes et des nouvelles lois, ainsi que de nouveaux rois⁴ ». Comme, par exemple, l'Étoile de Bethléem qui annonçait un changement de secte avec l'arrivée d'un nouveau roi, Jésus Christ.

Depuis le déluge universel, tout changement humain et naturel d'ici- bas est annoncé par des mutations de là- haut. « Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas », pour reprendre les mots de la *Table d'émeraude*, attribués à Hermès Trismégiste, ce grand savant qui vécut quand Isis était encore jeune. Or, ce monde ancien vécut ensemble tous ces phénomènes célestes :

La direction de ces rayons et les progressions des étoiles ascendantes, une fois parvenues à des lieux spécifiques, produisent des effets surprenants. Bérose, très érudit en astronomie chaldéenne, affirme ainsi que, sous Sparetus ces progressions ont atteint tous leurs endroits provoquant des séismes chez les Babyloniens. Il relate également le commencement simultané de deux nouveaux royaumes, ainsi que de nombreux rois, incendies, déluges, mages et prophètes, expliquant que tout cela est survenu en même temps⁵

¹ « Unum est igniferum portendens aut incendia, aut exestiones phetontas », ma traduction. *Ibid.*

² « Aliud dicitur ymbriiferum, cum inducit aut exundationes aut imbres, aut diluvia », ma traduction. *Ibid.*

³ « Aliud quoque Mortiferum est, quod terremotus ciet »

⁴ « Ultimium autem, portentiferum est quod cometas et novos prophetas, sectas et leges inducit, et novos simul reges », ma traduction.

⁵ « Horum directio radiorum et ascendantium stellarumque profectiones, cum ad loca definita pervenerint afferunt mirabiles illos effectos inducere. Berosus igitur astronomiae Caldaice scientissimus, sub Sparetu pervenisse profectiones, omnes ad loca sua afferit cum terremotus apud Babillonios, et duo regna nova coepisse simul enarravit, itemque multos reges, incendia, diluvia et magos et prophetas subiddem evenisse tempus exponat dicens », ma traduction. *Ibid.*

La première à tomber fut la très ancienne monarchie égyptienne. Suite aux phénomènes célestes, Bérose relate que « Chencres commença à combattre une guerre magique contre les Hébreux, et fut submergé par eux¹ ». Même si le commentaire ne s'efforce nullement d'éclaircir la bataille magique entre Égyptiens et Juifs², nous nous rendons compte qu'il s'agit bien de la version chaldéenne du début de l'*Exode* du peuple juif. Les prodiges célestes qui arrivèrent au royaume qui fut naguère d'Osiris eurent pour effet les dix fléaux d'Égypte³. Les païens ne durent pas comprendre, malgré leur lointain héritage noachide, que ce ne furent point des magies, mais des punitions provenant de la volonté divine. Le pharaon Chencres ne fut pas submergé et tué par les occultes enchantements d'un ensorceleur, mais par l'ange de Dieu qui descendit pour protéger le peuple élu et son prophète Moïse lors du passage de la Mer Rouge⁴. Les rayons *portentiferi* avaient frappé l'Égypte, annonçant des nouveaux prophètes et des changements de sectes.

Un autre royaume, le plus ancien du monde, connut alors les misères que les rayons astraux pouvaient présager. Un autre peuple élu, celui de Janus, connut pour la première fois la véritable guerre civile. En ce cas, il ne s'agissait pas d'une guerre de libération contre les Titans, des tyrans étrangers dont la libération demandait l'intervention d'un prince étranger, mais d'un conflit entre Janigènes, entre Italiens. Dardanos, le fils cadet du même Camboblascon, réclama le sceptre et les faisceaux licteurs pour lui-même : « Et la première guerre civile [*intestina*] éclata au sein du royaume entre Dardanos et Iasos⁵ », écrit Bérose⁶.

Entre temps, des incendies, des déluges, des tremblements de terre frappèrent également la Thessalie et les nouveaux rois des Hellènes. Dans cette époque charnière marquée par les prodiges, l'ancienne Isis rentra dans sa terre natale qui était plongée dans

¹ « coepit Chencres qui cum Haebreis de Magica pugnavit, et ab eis submersus fuit », ma traduction. *Ibid.*, f. Y ii r.

² Bérose revient deux reprises sur la lutte magique entre Chencres et les Juifs. La deuxième fois, le commentaire ajoute : « En revanche, Moïse est qualifié de mage, ce qui est grave dans l'œuvre de Bérose, ayant remporté la victoire par la vertu divine. Cependant, il convient de considérer cela avec indulgence en raison du contexte païen » ; « sed quod est grave in Beroso, Magum Moïsem appellat, qui divina virtute vicit. Sed venia danda est gentilitati », ma traduction. *Ibid.*, f. Y iii v.

³ *Exode*, 7- 11.

⁴ *Exode*, 14.

⁵ « Et lis prima intestina oritur per regno inter Dardanum et Jasium », ma traduction. *Ibid.*, f. Y ii v.

⁶ Les *Commentaria* s'arrête également sur les raisons dynastiques et les lois de succession qui légitimaient les prétentions de Dardanos.

le chaos¹. Heureusement, la bienheureuse ancienne reine n'eut pas à assister à l'horrible trahison qui eut lieu dans la sainte tétrapole de Viterbe.

Au début du règne du dix-huitième roi de Babyone, Ascadates, le grand Iasos, celui qui l'avait accueilli lors de son mariage, fut assassiné par Dardanps. Ce dernier avait armé les Aborigènes montagnards contre son frère, mais, évidemment, les héritiers de la corruption zoroastrienne ne purent pas vaincre la milice sacrée entraînée par Tuscus. Ce fut alors que Dardanos employa d'autres moyens anciens pour se débarrasser de son conjoint : « Dardanos tua Iasos par ruse, s'enfuyant en Samothrace, y vécut longtemps caché² ». À ce moment exact, la vigne fut redécouverte en Grèce. Cette même vigne, signe indiscutable du grand père Janus et de sa première eucharistie, marque ainsi le changement d'Âge. Le patrimoine de Noé, la sanctissime Étrurie, vit couler le sang du fratricide. Encore une fois, ce fut la même jalousie que Caïn éprouva envers Abel, véritable moteur de l'histoire humaine, qui entraîna la chute des hommes.

Peu après, à l'âge vénérable de 600 ans, Isis mourut. Elle fut la dernière véritable géante sur terre. En effet, l'ère des géants était arrivée à son terme et commençait alors l'ère des hommes, l'ère des Grecs. Dorénavant, l'histoire cède le pas à la fable, la vérité au mensonge. La seule manière de poursuivre cette chronique serait alors de lire la suite de livres historiques de l'Ancien Testament. Mais il s'agit malgré tout d'une histoire particulière, bien que sacrée. Nous devons alors nous contenter des fragments de vérité mutilés et altérés par les fables grecques, à l'aide du *Supplementum* de Manéthon l'Égyptien.

Signe des temps, ce n'est que peu avant la guerre civile parmi les Janigènes, lorsque les rayons astraux frappèrent la terre, que les Athéniens – Bérose en témoigne – eurent leur premier roi : c'est le début de la fin de la véritable Antiquité classique – si nous pouvons l'appeler ainsi – le début de la décadence vers ce Moyen Âge d'ignorance qu'amenèrent les Hellènes, du moins jusqu'à Jésus Christ et à saint Pierre.

Revenons une dernière fois au récit de Bérose. Pendant que dans les Gaules, apparemment épargnées par les désastres, le bon roi Allobroge gouvernait en paix, Dardanos sortit de son refuge. « L'année dernière du règne d'Ascadates, Atys concéda à Dardanos une partie du territoire de Méonie, et ainsi commença le royaume troyen. Si

¹ *Ibid.*, f. Y iii v.

² « Dardanus Iasium dolo peremit, et fugiens in Samotraciam, diu ibi latuit », ma traduction. *Ibid.*

Dardanos avait des droits sur le royaume d'Italie, il les céda au fils d'Atys, Tyrrhénos¹ ». Comme le commentaire le rappelle, « Il n'y a pas de changement de sang, mais de terre et de destin² », car nous savons qu'Atys aussi, tables généalogiques à la main, était un descendant d'Hercule égyptien, comme Dardanos le fut par le biais l'haruspice Tuscus.

Nous pouvons alors nous reporter au témoignage d'Hérodote, de Denys d'Halicarnasse et de notre Myrsile de Lesbos lorsque nous apprenons que Tyrrhénos – loin de fuir une disette – partit pour réclamer ses droits chez les Janigènes, en Étrurie. De façon surprenante, son arrivée ne fut pas la cause d'une nouvelle guerre civile, et le couple souverain de Vetulonia/ Viterbe accepta le nouveau venu : « accueilli comme un hôte joyeux et comme l'un des Herculéens, il fut proclamé citoyens des Razenui³ ». Le commentaire se lance ici dans une interprétation politique. Les souverains janigènes ne pouvaient pas se permettre une nouvelle guerre contre la puissance dardaniénne, maintenant que Dardanos s'était allié au roi de Lydie. D'autant plus que les Aborigènes ressentaient encore de la haine envers leurs voisins Étrusques, suite à la guerre qu'ils avaient menée. Le couple pontifical partit alors vers la nouvelle Dardanie, et devinrent les *razenui* – dans le sens étymologique du terme – chez les Méoniens⁴. Ce fut donc la naissance d'un nouveau pontificat oriental, bien que privé de ses prérogatives temporelles⁵. Il s'agit très probablement des sacerdotés à l'origine des cultes mystériques qui passèrent aux Hellènes, dans une forme assez dégénérée par rapport à celle des origines. Par ailleurs, souvenons-nous que les lettres passèrent aux Grecs via les Méoniens et les Galates, c'est-à-dire les Herculéens.

Tyrrhénos et sa dynastie n'eurent jamais le même pouvoir que les héritiers de Janus. Avant de partir, le couple souverain d'Étrurie laissa les gouvernements aux douze Lucumons : « il fut disposé une dynastie de douze ducs pour les douze peuples des Janigènes⁶ ». Nous avons déjà abordé le Lucumonium au cours de la lecture de l'Abrégé

¹« Anno ultimo regis Ascatadis, Ato donavit Dardanum parte agri Meonici, et ita regnum Troianum coepit. Dardanus si qua iura in Italiae regno habebat, resignavit Turrheno filio Atus », ma traduction. *Ibid.*, f. Y iii v.

² « non fit sanguinis mutatio, sed agri et fortunae », ma traduction. *Ibid.*

³ « tanquam ex Herculeis, hilari hospito exceptus et civilitate Razenua donatus est », ma traduction. *Ibid.*, f. Y iv r.

⁴ *Ibid.*

⁵ Ce passage de Bérose, ainsi que les vicissitudes de Dardanus, peuvent également être lues comme une préfiguration de la séparation des Églises d'Orient et d'Occident.

⁶ « ordinata Dinastia duodecim ducum duodecim populorum qui essent ex Ianigenis », ma traduction. *Ibid.*, f. Y iv r.

des temps de Philon, et nous avons également évoqué Mécène, l'un des derniers descendants des Larthes de la ville d'Arezzo. Cette institution, composée de douze magistrats- sacrificateurs – que l'on pourrait comparer, par analogie avec les pontifes, à des cardinaux – constituait le parallèle étrusque, bien plus ancien, du Sanhédrin juif ou du Sénat romain¹. Les douze Lucumons continuaient de se réunir à l'époque romaine, rappelons- le, une fois par an dans le Fanum de Volturne, que nous savons également être Viterbe, grâce à l'élégie de Propertius. Ainsi, le départ des souverains précédents, avec la nouvelle institution, ouvraient à une nouvelle phase conciliaire dans le gouvernement du patrimoine de Noé, qui abandonna donc la forme monarchique pour une oligarchie, à l'intérieur de laquelle le Larth – un roi- pontife parmi le Lucumons – avait la fonction d'une sorte de *primus inter pares*². Son rôle semble également revêtir une fonction spirituelle, bien que le degré de celle- ci ne soit pas encore bien défini. Donc, il s'agissait probablement d'une théocratie, mais elle était tellement lointaine de la forme voulue par le premier fondateur Janus ! Maintenant, personne n'était assis sur les douze autels, le sceptre était fragmenté et les faisceaux divisés en douze. La fragmentation du corps politique avançait au même rythme que la fragmentation de la *veritas rerum* des barbares, de la vérité divine. Il s'agissait d'une fragmentation provenant toujours d'une guerre civile, incarnée par le fratricide, qui à son tour trouve son origine dans un sentiment de convoitise humaine et joue le rôle de contrepoids séculier à l'apostasie religieuse. En effet, tout cela implique également la multiplication des hérésies, autant temporelles que spirituelles, et un travail chronographique comme la *Defloratio*, ou comme celui que mènent les *Commentaria*, peut freiner cette dégénérescence. Finalement, les connaissances des *libri rituales* et de l'*historia Adae* demeuraient chez les Étrusques ainsi que chez les futurs Troyens : mais Troie ne fut- elle pas détruite par les Grecs, et l'Étrurie par les Romains grécisés ?

« Ainsi, les rois et les époques transmis par nos ancêtres, depuis le premier déluge jusqu'à la fondation du royaume de Dardanie, ont été brièvement évoqués par ces brèves

¹ Pourtant, cette sorte de constitution étrusque diffère de celle en place lors de l'ascension d'Alexandre VI. Cf., P. Prodi, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », *op. cit.*, p. 318- 323. D'autres études qui comparent sur les formes politiques étrusques recherchées par Anniius avec le projet étatique du pape Borgia.

² Grâce au parallèle qu'Anniius de Viterbe a fait entre Sanhédrin et Lucumonium lors du commentaire au deuxième livre de Philon, nous pouvons penser que le rapport entre le Larth et le 12 Lucumons était semblable avec celui de Moïse avec les 70 juges.

annotations¹ ». Ici s'achève le cinquième livre, et avec lui la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen. Nous ne pouvons achever la lecture de cette chronique qu'avec un sens de nostalgie et de perte, si grande est la présence des œuvres perdues que nous avons à l'esprit. Une partie de la suite de cette histoire nous est déjà connue : les deux nouveaux royaumes annoncés par les révolutions célestes sont celui des Achéens et celui des Troyens. Nous pouvons lire l'histoire de leur guerre par le biais des mensonges grecs, à travers l'*Iliade* du huitième Homère – comme nous le savons par Archiloque –, ou par le témoignage du *De excidio Trojae Historia* du prêtre et notaire troyen Darès le Phrygien – un héritier des *Razenui* dans son office divin ? Pour nous lecteurs des *Antiquitates*, le choix n'est pas si difficile.

¹ *Ibid.*, « Itaque qui reges et tempora traduntur a nostris de promoribus regnis orbis a Iani diluvio primo usque ad Dardaniae regnum conditum, his nostris brevissimis annotationibus sint hactenus dicta », ma traduction. *Ibid.*, f. Y iv v- Y v r.

13. Le treizième livre. Les commentaires sur les suppléments de Manéthon à Bérose

Pour connaître la suite chronographique de l'histoire universelle, avant de recourir aux fables poétiques grecques, le recueil nous fournit une autre source ancienne. Parmi les documents qui furent abandonnés dans les archives de Guillaume de Mantoue, il y eut aussi les *Supplementa* – ou *supplementum* au singulier, si nous nous fions au titre du premier livre du recueil – à Bérose écrit par le prêtre et historien égyptien Manéthon. Ou bien cette ancienne œuvre faisait-elle partie du don fait par les confrères d'Arménie à Annius lors de leur passage à Gênes¹ ? Impossible de répondre à travers les *Antiquitates* ou les *Commentaria*. Ces pistes demeurent des hypothèses, car ni les mentions relatives aux dominicains arméniens, ni celles de Guillaume de Mantoue ne font référence à Manéthon². Il semblerait logique de l'attribuer, en tant que supplément à la *Defloratio*, aux confrères George et Mathieu, les transmetteurs de Bérose. Pourtant, pouvons-nous exclure *a priori* l'incroyable coïncidence de la présence des *Supplementa* à l'intérieur des archives mantouanes ?

Selon la planification de la *digestio* du premier livre du recueil, Manéthon aurait dû suivre Bérose en tant que texte complémentaire, et clôturer ainsi les *Antiquitates*, avant de passer au tout dernier livre des quarante questions anniennes. Cela se remarque également par les signatures des feuillets, car les *Supplementa* occupent la fin du cahier Y et l'entièreté du cahier Z, ce qui montre que les deux œuvres furent imprimées en même temps.

Nous pourrions nous attendre à ce que ce treizième livre débute, comme c'était le cas des autres *Antiquitates*, par une biographie de l'*auctor* ancien. Au contraire, la « préface sur les suppléments de Manéthon à Bérose³ » est l'une des plus synthétiques du recueil, et se contente de dire que Manéthon était « sacerdote et historien égyptien⁴ ». Des références au *Contre Apion*⁵ de Flavius Josèphe, ainsi qu'à l'autorité d'Eusèbe de

¹ Walter Stephens mentionne également la présence de Manéthon dans le manuscrit de George d'Arménie, pourtant, le commentaire d'Annius mentionne seulement Bérose. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 149.

² *Ut supra*, I, 5.

³ « Prefatio super supplementa Manethonis ad Berosum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Y v v.

⁴ « sacerdos egyptius historicus », ma traduction. *Ibid.*

⁵ Flavius Josèphe, *Contre Apion*, *op. cit.*, I, XIV- XV, 73- 105.

Césarée, complètent cette présentation qui ne nécessite sans doute pas d'autres ajouts. Dans la préface à Bérose, les Chaldéens avaient déjà été comparés aux sacerdotes égyptiens, en raison de leur rôle de prêtres et notaires au sein d'une monarchie : tout ce que nous avons lu et écrit sur les premiers vaut donc pour les seconds. Nous pouvons en revanche affirmer que ce Manéthon vécut après Bérose, donc au début du III^e av. J- C.

Bien que cette chronographie soit complémentaire au – presque – toujours fiable Bérose le Chaldéen, les *Supplementa* sont présentés dans la préface comme excessivement synthétiques, et même défailants, du moins en ce qui concerne les dates et les périodes de la latinité : « il est insuffisant dans plusieurs années et événements latins que nous avons ramenés à la correction latine dans la *Chronographie étrusque*¹ ».

Les suppléments de Bérose s'ouvrent, comme nous pouvions nous y attendre, avec une célébration de Bérose lui-même. Manéthon n'est pas le premier chronographe et sacerdote barbare à le faire, car l'œuvre de Métasthène débutait d'une manière semblable. Ici, nous lisons que :

Bérose, l'historien le plus fiable parmi les Chaldéens, a exposé avec de très brèves annotations tout ce qui concerne la Chaldée, les royaumes les plus importants du monde, depuis le grand déluge que leurs ancêtres disent avoir eu lieu avant Ninus jusqu'à la fondation du royaume prééminent de Troie².

Il s'agit d'un résumé des épisodes précédents, d'un point de vue auctorial – sur l'*auctor* Bérose –, textuel – sur les très brèves annotations –, et événementiel – sur les événements d'avant Ninus à Troie. Continuons : « nous aussi, là où il a arrêté, poursuivrons ce que nous avons obtenu de nos historiens ou de leurs relations, progressant à travers nos rois égyptiens, comme il l'a fait avec les Assyriens³ ». Dans la chaîne de transmission de la Tradition, les Égyptiens surviennent après les Chaldéens. Pourtant, nous savons qu'Assyriens et Égyptiens se sont presque partagés la monarchie universelle à l'époque d'Osiris et de Lybius, quand l'Égypte contrôlait la partie occidentale du globe, et

¹ « in pluribus deficit in annis et gestis latinis quae ad latinam correctionem reduximus in Chronographia Etrusca », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Y v v.

² « Berossus inter Caldeos historicos probator, defloravit brevissimis annotationibus omnia Caldaica, de potioribus regnis orbis, a diluvio maximo quod eorum maiores scribunt fuisse ante Nynum usque ad praecipuum regnum Troiae conditum », ma traduction. *Ibid.*

³ « Nos quoque ubi ipse reliquit persequemur ea, quae nobis ex nostris historicis vel eorum relationibus consequuti sumus, per nostros egyptios reges progrediendo, ut ipse egit Assyriis », ma traduction. *Ibid.*

Babylone la partie orientale. En outre, les sacerdotés égyptiens, comme les Chaldéens, possédaient des archives publiques, des bibliothèques gérées par une caste sacerdotale d'historiens- notaires. La prééminence des Chaldéens dans les sciences – dont la chronographie – ne peut alors s'expliquer que par le vol primordial que Nemrod fit des *libri rituales* dans leur première édition scythique. Évidemment, ce n'est qu'à travers ces livres qu'il était possible d'obtenir la connaissance des temps antédiluviens et « du grand déluge que leurs ancêtres disent avoir eu lieu avant Ninus ». Les seuls à connaître cela avaient été les Scythes, avant leur défaite, les Étrusques, les Chaldéens et les Juifs, grâce à l'héritage sémitique et abrahamique¹. Dans le commentaire, nous pouvons effectivement lire que « les Égyptiens, par leurs propres moyens, ne pouvaient pas connaître les périodes avant Ninus ni obtenir des informations sur le grand déluge, sauf à travers la première histoire chaldéenne² ». Cependant, la référence à la source des sources, Bérosee, ainsi que la stricte déontologie sacerdotale des Égyptiens, garantissent que « ses annotations [de Manéthon] sont confirmées comme étant très éprouvées et les plus véridiques [...], car il les a transmises non par opinion, comme le font souvent les Grecs, mais à travers des histoires anciennes extrêmement fiables qui ont été préservées³ ». Poursuivons donc dans les *annotationes* de Manéthon – car ses *Supplementa* semblent être également une *Defloratio*, ainsi que le *Du jugement des temps* de Métastase.

Suite aux troubles étatiques d'origine céleste, le souverain Ramsès⁴, surnommé *Egyptus*⁵, chassa son frère Danaos. Ce n'est qu'à partir de cette guerre civile et de la prise de pouvoir par Ramsès que le pays prit le nom que nous connaissons, Égypte⁶. Quant aux pharaons, ils « étaient appelés ainsi en raison de leur dignité⁷ ». Il n'est pas clair si le titre de Pharaon fut adopté à l'époque de Ramsès, ou bien avant, mais, si nous identifions Chencres au Pharaon biblique de l'*Exode*, la deuxième hypothèse semble plus cohérente

¹ Abraham aurait donc omis cette information quand il enseigna les disciplines aux égyptiens ?

² « quo egyptia suis non potuerunt tempora ante Nynum cognoscere neque de diluvio maximo noticias assecuti sunt, nisi ex Caldea priore Historia », ma traduction. *Ibid.*

³ « suas annotationes probatas veracissimaque esse [...], dum eas non per opinionem ut solent Graeci, sed per certissimas servatas vetustas historias », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Ramesses », dans Manéthon. *Ibid.*

⁵ Ce roi et Danaos sont mentionnés aussi à la toute fin de la *Defloratio* de Bérosee. Nous ne pas en faire une véritable édition critique des *Antiquitates* et des *Commentaria*, nous ne l'avons pas approfondie, et avec eux une grande partie des sujets et de personnages très intéressent mais à, à mon avis, périphériques dans l'économie de l'histoire universelle annienne.

⁶ Et non מִצְרַיִם, *Ibid.* ; cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 135 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, op. cit., I, 51, 3.

⁷ « Pharaones pro dignitate dicebantur », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. Y v v.

et permet de garder la complémentarité entre chronographes barbares et Pentateuque de Moïse. Le commentaire clarifie également le sens du terme Pharaon par une analogie, car les Égyptiens les nommaient ainsi, « comme chez nous les Empereurs sont appelés Augustes¹ ».

Comme le fit Bérose, les *annotationes* ou *supplementa* de Manéthon s'arrêtent plus volontiers sur les royaumes européens que sur l'Égypte elle-même, et comme nous l'avons fait lors de la lecture de la *Defloratio*, nous allons tirer les événements qui nous – me – semblent les plus remarquables. Parmi les royaumes dont les vicissitudes avaient été enregistrées par les anciennes archives égyptiennes, nous retrouvons les Janigènes. Pendant le règne du successeur de Ramsès, Ménophis², « Tarchon l'Ancien régna chez les Janigènes Razenui, qui sont maintenant appelés Tyrrhéniens et Toscans en raison de Tyrrhéno et de la science des choses divines [*peritia divinorum*] qu'ils ont apprise de Janus³ ». Il s'agit de nouveau d'un résumé de toutes les vicissitudes et changements de noms subis par le peuple élu de Noé, avec l'ajout d'un nouveau souverain, Tarchon⁴. Même si la chronographie égyptienne n'en dit rien, nous reconnaissons dans ce personnage le fils de Tyrrhéno, et non son frère, comme le voulaient les Grecs⁵. En effet, le commentaire distingue trois Tarchon différents, dont celui-ci est le plus ancien⁶. Enfin, nous remarquons – sans en être surpris désormais – qu'un sacerdote égyptien tel que Manéthon pouvait encore remarquer à son époque la primauté des Étrusques en matière de théologie.

Grâce au texte du prêtre et notaire égyptien, nous apprenons également la séparation définitive entre la dodécapole étrusque, gouvernée par le Larth et les Lucumons, et les Aborigènes au sud du Tibre – qui donnent naissance aux peuples Latins qui accueilleront

¹ « sicut et apud nos Imperatores Augusti appellantur », ma traduction. Manéthon était donc un scribe, un notaire des Empereurs, avec tout ce que cela implique en termes de crédibilité. *Ibid.*, f. Y vi r.

² « Menophis » en latin. *Ibid.*, f. Y vi v. Comme pour les souverains babyloniens, les noms des pharaons proviennent de la chronique d'Eusèbe de Césarée, sauf des modifications mises en place par Annius afin de faire concorder les chronologies et les événements. Cela, comme dans le cas de Ninus/Nynias, a été fait par l'aide de *cognomina* construits *ad hoc*.

³ « Tarquon priscus apud Razenuos Janigenas, qui nunc dicunt Tyrrheni et Tusci ob Turrhenum et peritiam divinatorum quae a Iano didicerunt », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Cf., P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, *op. cit.*, p. 436- 437.

⁵ Hérodote, *Histoires*, I, 94.

⁶ Et provient de Strabon, *Géographie*, V, 2, 2 ; les autres sont le Tarchon mentionné par Solin, *Collectanea rerum memorabilium*, I, 1. Dans l'édition de Solin par Nicolas Jenson que j'ai déjà utilisé ; Solin, Solin, *Polyhistor*, *op. cit.*, p (9) ; à propos de ce Tarchon, cf. la notice sur Cacus dans P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, *op. cit.*, p. 71 ; le troisième est le Tarchon dont parle Virgile, *Énéide*, VIII, 506, 603 ; X, 153, 290 ; XI, 727, 746. Les *Supplementa* reviendront sur les trois Tarchon.

ou combattront Énée et les fugitifs troyens¹. En ce qui concerne les autres royaumes japhétiques, le roi Paris gouvernait chez les Celtes², et le commentaire ajoute avec confiance :

il n'y a aucun doute que c'était lui qui a fondé les peuples des *Parisii* [mes italiques] dans la Gaule Lyonnaise³, dont la métropole est maintenant à notre époque appelée Paris, célèbre pour les gymnases de toutes les disciplines suprêmes et pour les études et écoles du notre bienheureux Thomas d'Aquin⁴.

D'ailleurs nous savons déjà que la tradition universitaire française remonte au roi Sarron, sinon à Samothès lui-même. Toutefois, lorsqu'en Gaule florissaient encore les universités de *prisca theologia*, ce ne fut que presque mille ans après le déluge universel que « Cadmos enseigna à la Grèce inculte⁵ », avec son frère Phoenix⁶, comme l'écrivit Manéthon.

Ménophis fut le dernier parmi les pharaons, car, comme ce fut le cas en Toscane avec Tyrhéno, il fut remplacé par une dynastie de rois, si nous pouvons les appeler ainsi. Peut-être que, afin de rester fidèle aux sources et d'éviter des anachronismes, nous devrions les appeler les Larthes, comme le fait Manéthon : « après Ménophis, la dynastie des Larthes a commencé telle qu'en Italie, et cette dynastie a perduré pendant cent quatre-vingt-quatorze années solaires⁷ ». Étant données les nombreuses manières de rationaliser et de calculer les temps en vigueur chez les anciens – comme nous l'expliquaient les *Équivoques* de Xénophon – Manéthon voulut souligner qu'il s'agissait

¹ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Y vi r- Y vi v.

² *Ibid.*, f. Y vi v.

³ La *Gallia lugdunensis* est le nom de la province romaine qui comprenait les régions au nord de Lyon jusqu'à la Manche, cf., Alain Ferdière, *La Gaule Lyonnaise*, Paris, Picard, 2011.

⁴ « Paridem eum fuisse qui Parisios populos in Lugdunensi Gallia condiderit, nulli dubium esse potest, quorum metropolis ad hanc aetatem Parisius dicitur, supremarum omnium disciplinarum gygnasiis et beati Aquinatis nostri Thomae studiis et scolis incluta », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Z r.

⁵ « Cadmus docuit rudem graeciam », ma traduction. *Ibid.* f. Z v.

⁶ P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie, op. cit.*, p. 371- 372. Dans l'histoire universelle annienne, les deux frères n'étaient même pas grecs et provenaient de la Mer Rouge. Phoenix fut souverain de Sinon en terre de Caanan, et laissa son nom à la Phénicie, bien que, comme nous l'avons vu, cette terre fut bien plus ancienne que lui. Cf., Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Z v.

⁷ « Post Menophim coepta est dynastia Larthum ut in Italia, quae dynastia duravit annis solaribus cxciiii », ma traduction. *Ibid.*, f. Z ii r.

bien d'années solaires. Le premier parmi les Larthes égyptiens fut Zetus¹, à l'époque ou en Dardanie gouvernait le roi Tros², mais peut-être devrions-nous nous arrêter sur le rôle du Larth, à l'aide des commentaires.

Nous avons déjà lu, dans le commentaire à l'élogie de Properce et dans les œuvres de Fabius Pictor, des exploits des Larthes à l'époque de la refondation romulienne de Rome. Nous avons également approfondi les circonstances de l'établissement des Larthes et Lucumons, lorsque la dynastie précédente des *rex* et *pontifex*, les descendants de Cranus, d'Hercule égyptien et d'Italos, avaient laissé la Toscane et l'Italie pour devenir les *razenui* sacerdotes de Dardanie. Maintenant, nous avons la confirmation que les membres de la dynastie lydienne de Thyrrénus, les Larthes des Janigènes, n'avaient qu'un rôle de *primi inter pares* héréditaires parmi les douze Lucumons, les représentants de chaque ville janigène. Il n'est pas clair si les Égyptiens avaient également une subdivision sur base fédérale de leur royaume, ainsi qu'un concile annuel tel que le *Lucumonium*, mais nous lisons dans le commentaire que :

En effet, dans la dynastie ou potentat [*Dynastia sive potentatum*] d'Étrurie il y avait douze Lucumons résidant à Vetulonia [Viterbe], douze rois [*reges*], dont un présidait [...]. Celui-ci, le plus élevé, était appelé Larth en langue étrusque, c'est-à-dire le roi des rois [*rex regum*], non seulement parce qu'il présidait aux autres, mais aussi parce qu'après avoir rappelé les douze autres chaque année, il persévérait tout au long de sa vie. La dynastie de plusieurs rois a commencé en Égypte, le premier d'entre eux étant Zetus le Larth³.

Il semblerait ainsi que même en Égypte, il y avait des sortes de Lucumons gérés par un grand Larth, ou roi des – douze – rois. Le rôle du Larth semblerait principalement temporel, en opposition au rôle pontifical que pouvaient avoir les Pharaons comme les précédents souverains égyptiens. Pourtant, lors de la lecture des *Commentaria* à Bérose, frère Annius nous a traduit ce terme avec *rex et pontifex*⁴. Nous pourrions néanmoins

¹ Zethos, le frère d'Amphion qui selon le mythe expulsa Cadmos de Thèbe, fut en réalité un Larth égyptien, et chassa Cadmos d'Égypte. Cf., Eusèbe de Césarée, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus*, op. cit., p. 48b, 50b ; P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p.32.

² P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 464.

³ « erant enim in Dynastia sive potentatum Etruriae xii Lucumones in Vetulonia residentes, xii reges, quibus unus praeerat [...]. Hic supremus Larth vocabulo Etrusco idest regum maximus dicebatur, non solum quia caeteris praeerat, verum etiam quia anniversariae caeteris duodecim revocatis ipse per vitam totam perseverabat. Dynastia plurium regum in Egypto coepit, quibus primus praefuit Zetus Larthes », ma traduction. *Ibid.*

⁴ *Ut supra*, II, 12, E.

croire que le pouvoir spirituel se trouvait lourdement affaibli par cette subdivision en douze, inconnue lors de l'Âge d'or. Quoi qu'il en soit, ce bouleversement politique est accidentellement à l'origine de l'acculturation grecque, car ce fut bien Zetus qui chassa les deux Égyptiens, Cadmos et Phoenix, de la Mer Rouge. Cela expliquerait aussi, entre autres raisons, pourquoi les anciens auteurs grecs célébraient l'origine égyptienne des disciplines et des connaissances¹.

De nouveaux rois gouvernèrent les royaumes du monde à l'Âge du premier Larth du Nil, souverains sur lesquels nous n'allons pas nous arrêter². Parmi eux, il convient toutefois de présenter le roi Romus des Celtibères, fondateur de la ville de Valence en Espagne – un détail absent dans Manéthon et ajouté par le commentaire. Valence est une autre Rome avant la Rome de Romulus³ et, de manière conséquente à l'histoire universelle que nous lisons, une autre Viterbe – archétype de toutes les Rome du monde. Surtout, il s'agit de la ville d'origine de la famille Borgia et du pape Alexandre VI lui-même :

La ville de Valence, donc, depuis son origine très ancienne, célèbre même parmi les héros de Valence il y a les illustres Borgia, et elle a été décorée et ornée par les plus grands pontifes Borgia de notre époque, en particulier par le très béni Calixte III [(1378- 1458)], sous le règne duquel, par une merveilleuse providence divine, les Pannoniens ont infligé une défaite à l'armée de Mahomet, ennemi acharné du nom chrétien, et sous lequel la célébration de la Transfiguration du Christ a été instituée⁴. Ensuite, sous le très béni Alexandre VI, au début de son pontificat, depuis les cavernes et les recoins de la terre, les triomphes des rois les plus anciens d'Italie ont été transférés dans cette ville, autrefois Vetulonia, maintenant Viterbe. Et même des lièvres en sortirent, symbolisant ainsi, sous ce pontife particulièrement heureux, le prodige divin de la propagation de l'Empire chrétien et le signe divin de la splendeur de la chaire apostolique⁵.

¹ Cf., T. Haziza, « Les Septs Sages et l'Égypte », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 34, 2018, p. 129- 160.

² Des souverains Celtes, Étrusques, Allemands et d'autres peuples. Par exemple Lemannus parmi les Celtes, d'où le lac Lemman, ou Janus le jeune, roi des Aborigènes, à ne pas confondre bien évidemment avec le premier Janus. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Z ii v.

³ Comme nous l'avons lu dans les commentaires à Fabius Pictor, en ce qui concerne le nom *Valentia* pour Rome.

⁴ Il s'agit d'une référence au siège de Belgrade de 1456.

⁵ « Urbs itaque Valentia ab origine vetustissima, etiam Valentinis heroibus inclita Borgiis, hac nostra aetate decorata et ornata est Borgianis pontificibus maximis, in primis beatissimo Calixto III sub quo mira dei providentia apud Pannonos Turcus Mahometh inimicissimus Christiani nominis, cladem exercitus passus, et a quo transfigurationis Christi celebritas instituta est, Deinde et beatissimo Alexandro vi in cuius pontificatus exordio e cavernis et latebris terrae, vetustissimorum Italiae regum triumphalia in hac sua urbe

Des lièvres et des anciens triomphes des rois italiens ? Arrêtons- nous un instant sur cette anecdote liée à Valence. Pour comprendre ce récit, et en particulier les dernières phrases de ce texte, il faut remonter à l'année 1492. L'importance de cette année est répétée depuis la lettre des dédicaces au roi d'Espagne, car elle n'indique pas seulement la répétition du geste osirien et herculéen de la lutte avec les tyrans hérétiques par la *Reconquista* des Rois Catholiques, mais également l'élection du pape Alexandre VI au siège pontifical¹. Par le biais d'autres textes, nous savons que c'est à l'automne 1493 que le pape s'arrêta dans la ville de Viterbe². C'est probablement – si nous suivons les *Commentaria* – en suivant ou en chassant des lièvres que le souverain pontife et son entourage découvrirent des anciens tombeaux étrusques, avec des statues et des inscriptions³. Anniius de Viterbe, à l'époque encore Giovanni Nanni, avait donc assisté le pape dans l'interprétation des dites épigraphes et iconographies. Il s'agissait ainsi des anciens vestiges matériels de l'époque des Janigènes précédant l'arrivée de Thyrrénos, en particulier de l'Âge du roi Iasos, avant sa mort par trahison⁴. Savoir si l'événement a eu lieu ou pas ne nous n'intéresse pas, du moins pas autant que la signification allégorique donnée aux lièvres par les *Commentaria*.

Vetulonia nunc Viterbo etiam lepores perrodiderunt [prodiderunt], videlicet futurae sub eo pontifice felicissimo propagationis imperii Christiani, et sedi apostolicae illustrationis divinum portentum », ma traduction. *Ibid.*, f. Z iii r.

¹ D'ailleurs, le nom même d'Alexandre choisi par Rodrigo Borgia aurait un rôle de préfiguration historique en sens antiturque : « Il serait Alexandre (VI), ce qui, en soi, valait programme [...]. Rodrigo se plaçait ainsi, et sans ambiguïté, dans une *tradition* purement hispanique, qui faisait d'Alexandre le Grand, en Espagne, depuis le XIV^e siècle, un héros de la lutte de l'Occident chrétien contre l'islam », J.- Y. Boriaud, *Les Borgia*, *op. cit.*, p. 161- 162.

² Celui visite d'Alexandre VI à Viterbe en 1493, avec la découverte des vestiges étrusques pendant la chasse aux lièvres, est l'un parmi les anecdotes les plus connus et plus appréciée dans les œuvres contemporaines relatives aux découvertes archéologiques d'Anniius. Anniius lui- même raconte de cette découverte dans la quarantième des questions anniennes, *Ibid.*, f. i vi v. Au sein de cette *quaestio* le récit est légèrement différent : ce fut le comportement curieux d'un lièvre qui fit connaître le lieu d'emplacement des anciens statues étrusques et de leurs inscriptions – des sarcophages pour nous aujourd'hui. *Ut infra*, II, 16. Anniius de Viterbe expliquera la signification des statues et fournira une traduction latine des inscriptions dans ses *Institutiones* : ces statues célèbrent le *rex* et *pontifex* Iasos et son mariage. *Ut infra*, II, 15. Cf., à ce propos, cf., O. A. Danielsson, *Etruskische Inschriften in handschriftlicher Ueberlieferung*, *op. cit.*, p. 12- 13 ; « Anniius von Viterbo über die Gründ- geschichte Roms », *op. cit.*, p. 1- 16 ; Adriana Emiliozzi, *Il Museo Civico di Viterbo: Storia delle raccolte archeologiche*, Rome, Consiglio Nazionale delle ricerche, 1986, p. 18- 29 ; A. Collins, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Anniius of Viterbo, Etruscan inscriptions, and the origins of civilization », *op. cit.*, p. 70. Cet événement, si jamais a réellement eu lieu de cette manière, a été raconté de manière assez belle par G. Pedullà, « Annio, il falsario di Dio », *op. cit.*, p. 596.

³ Selon Anniius de Viterbe, il s'agissait des statues représentant Iasos Janigène et son épouse Cybèle, remontant au grand mariage dont nous avons lu dans Bérose, auquel fut invitée aussi Isis. *Ut infra*, II, 15.

⁴ Il serait pourtant téléologique de voir dans l'interprétation de 1493, que nous ne connaissons pas exactement, la même version des événements que nous pouvons lire dans les *Antiquitates* de 1498 – d'où proviennent d'ailleurs les premières attestations de la découverte de 1493.

Car l'*annus mirabilis* de 1492 préfigure la renaissance de la véritable église janigène, dont la propagation est allégoriquement représentée par la sortie de ces mêmes lièvres du sépulcre étrusque. Alexandre VI aurait donc été un *razenuus* au sens étymologique, propagateur des choses sacrées, à l'instar des lapins se propageant depuis le lieu de repos des *antiquitates* oubliées. Dans cette propagation de l'empire chrétien, le nouveau pape ramènera donc l'unification historique des *temporalia* et des *spiritualia* dans le patrimoine de Noé/ Saint Pierre, sinon universellement. Souvenons- nous de la mention de son secrétaire, Podocathor, dans le privilège du volume : l'autorité du pontife acquerrait une portée globale à partir de la bulle *inter caetera* de 1493 et du traité de Tordesillas de 1494¹. De même que Noé avait divisé les territoires du monde entre ses enfants, Alexandre VI les avait partagés entre ses « fils bien- aimés et très chers en Christ, le roi Ferdinand et la reine Isabelle des Espagnes » – pour reprendre les mots du même privilège. Nous comprenons maintenant pourquoi ces souverains sont comparables aux dieux de l'Antiquité. En revanche, plutôt que de renaissance, nous pourrions parler de réforme de l'Église. Lors de la propagation annoncée par l'événement viterbois de 1493, l'*ecclesia* devait être restituée à son état d'origine, non pas celui de l'Église paléochrétienne, mais celui postdiluvien au sujet duquel nous avons lu jusqu'à maintenant, en comprenant de nouveau la totalité du *coetus hominum*².

Autrement dit, l'allégorie de la découverte des triomphes étrusques et des lièvres renforce la lecture typologique de l'histoire universelle des *Antiquitates*. Par le biais des anciens barbares, et en particulier des vestiges étrusques, la lecture typologique paulinienne est ici extraite du rapport Nouveau- Ancien Testament et indistinctement appliquée à l'histoire d'une église autant spirituelle que temporelle. Cela implique également que le piège herméneutique qu'est ce livre – comme nous l'avons défini précédemment – peut être lu en tant que dispositif éminemment politique. Cet in- folio

¹ En ce qui concerne le traité de Tordesillas – outre que la bulle *inter caetera* – je renvoie aux contributions des trois tomes de Luis Antonio Ribot García, Adolfo Carrasco Martínez, Luis Adão da Fonseca (dir.) *El tratado de Tordesillas y su época*, Madrid, Junta de Castilla y León, 1995. En ce qui concerne la bulle en particulier, cf., Marta Milagros del Vas Mingo, « Las bulas alejandrinas y la fijación de los límites a la navegación en el Atlántico », dans *El tratado de Tordesillas y su época, op. cit.*, Vol. 2, p. 1071- 1090.

² Ce qui confirmerait la lecture de C. Vasoli, qui liee étroitement le projet historiographique et le précédent travail astrologique et prophétique d'Annius de Viterbe. Cf., C. Vasoli, « Profezia e astrologia in un testo di Annio da Viterbo », *op. cit.* Encore une fois, le discours annien, par le biais des Étrusques est conforme au projet de souveraineté pontificale d'Alexandre VI, celle d'une monarchie papale-impériale. Cf., Cf., P. Prodi, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », *op. cit.* ; *Id.*, « La monarchia papale-imperiale di Alessandro », *op. cit.*

permettrait en effet au lecteur de lire le passé tel qu'il le fut réellement – à travers des sources primaires et des autorités indiscutables –, tout en lui préfigurant les événements futurs au sein d'une prophétie qui est un projet politique à réaliser. En ce sens, le texte du recueil est autant descriptif – du passé et du présent, car le premier n'est lisible typologiquement qu'à partir du deuxième – que prescriptif – du futur. Cela de façon cohérente, encore une fois, avec la science adamique qui liait histoire et astrologie, chronographie et prophétie, ou, dit autrement, connaissance des événements passés et prédiction des contingences futures. Une science dont frère Jean Annius semble être l'héritier.

En revanche, il apparaît que ce texte est également, telle une machine de Tinguely herméneutique, un objet qui se détruit tout seul : comme la sagesse adamique avait été corrompue par les temps et par les hommes – c'est-à-dire par de mauvaises interprétations qui en altèrent la vérité jusqu'à l'oubli –, les *Antiquitates* et les *Commentaria* ont eux aussi changé d'interprétation avec le temps et avec les hommes, et nous ne pouvons que faire l'hypothèse, après plus de 500 ans, que celle que nous venons de faire soit la lecture correcte des *Antiquitates* – correcte par rapport à quoi ? D'autant plus que les *Antiquitates* sont fragmentaires et imparfaites, tout comme les résidus de la *scientia Adae*. Pour que les prophéties historiques anniennes puissent fonctionner, il fallait concevoir un livre dont la signification et l'interprétation lui soient internes, éternelles et auto-évidentes. Ce qui n'est pas possible sans une communauté interprétative immortelle et à l'avis non modifiable – ce qui est pour le moins improbable – ou bien, plus humblement, sans une autorité institutionnelle qui en ré-instaure constamment des interprétations, tout en se réclamant d'une tradition et donc d'un sens supposément originaire interne au texte lui-même – à l'instar de l'Église catholique pour les textes sacrés. Un tel problème herméneutique est le miroir du problème épistémologique et théologique de fond des *Antiquitates* et des *Commentaria*, qui font de la vérité divine une science historique, autant éternelle et métaphysique que la première. Cela vaut dans le sens contraire : devenir une théologie plus ou moins imparfaite est le risque de toute vérité historique qui n'est pas proclamée comme relative.

Revenons maintenant à l'époque des Larthes égyptiens, et replongeons-nous dans notre lecture du récit de l'ancien sacerdote Manéthon. Pendant la régence de Ransès¹ - qui

¹ « Ranses » en latin. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Z iii r.

n'est Ramsès –, deuxième Larth d'Égypte, Cadmos se maria avec Harmonie, sœur de Iasos de Samothrace, à ne pas confondre avec le frère de Dardanos – qui n'était pas originaire de Samothrace, mais s'y était juste caché –, le Iasos étrusque, et avec ses noces¹. D'autres rois encore se succédèrent chez les Aborigènes, les Tyrrhéniens, chez les Assyriens et chez les Celtes. Parmi ces derniers, Galate le jeune eut un rôle remarquable. Fils du roi Olbius², Galate mena de grandes expéditions colonisatrices dans le monde : « qui vainquit les Sarmates et fonda les Galates d'Asie³ ». Ce roi gaulois, en tant que fondateur des Gallogrecs, revêtit un rôle central pour la diffusion des lettres aux Hellènes et l'amélioration du premier alphabet que Cadmos apporta avec lui d'Égypte et de Phénicie. Galate était également contemporains d'Ilos roi de Dardanie, qui à cette même époque fonda la ville d'*Ilion*, c'est-à-dire Troie⁴, alors qu'étaient également fondées les colonies celtiques⁵. Quelques années plus tard, pendant le règne du Larth Aménophis, quand Laomédon gouvernait la ville de Troie, nous trouvons enfin une mention d'« Hercules d'Amphitryon⁶ », Héraclès le pirate⁷. Dans les *Supplementa*, nous lisons de même qu'il fut « le premier parmi les plus grands pirates⁸ » – dits les Argonautes. Loin d'être un géant d'une longévité comparable à celle du grand Lybius, il mourut de manière violente et triviale à l'âge de 52 ans⁹.

¹ P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 223; les premiers noces dont nous lisons chez Bérosee ont été fabriqués à partir du mythe du mariage Cadmos et Harmonie à présence de Iasos et de Déméter/Cérès. L'épreuve de leur distinction et de la préférence des premières noces dans la présence de Cérès, identifiée avec l'ancienne Isis. Lorsque les Grecs proclamaient que Cérès fut présente aux noces de Cadmos et Harmonie, et donna le froment à Iasos. A la suite du mariage de Cadmos eut lieu le mariage de Iasos et Cybèle : les Grecs confondaient intentionnellement ces noces avec les noces de Iasos et Cybèle janigènes, qui eurent lieu des siècles plus tôt. Isis ne pouvait pas être encore vivante à l'époque de Iasos de Samothrace, et elle n'avait rien à voir avec des Hellènes. Cela sert également pour distinguer le Iasos de Samothrace, le frère de Dardanos pour les Grecs, du Iasos étrusque, véritable frère de Dardanos – qui donc est aussi étrusque – dans les *Antiquitates*. Il s'agit d'un problème d'*equivocatio* qui, comme d'autres, revient très souvent au sein des *Commentaria*. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. Z iii r et *passim*.

² *Ibid.*

³ « qui vicit Sarmatas et condidit Galatas Asiae », ma traduction. *Ibid.*, f. Z iiiii r.

⁴ P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 229.

⁵ Nous nous n'arrêtons pas sur les dates, mais, comme préannoncé, Manéthon donne des mauvaises données chronologiques. Ainsi, le commentaire s'ouvre en expliquant que « les dates qui ne sont pas correctes chez Manéthon, tu les trouveras dans Archiloque et dans notre chronographie [la *Chronographie étrusque*] » ; « Tempora in Manethone inemendata in Archiloco et nostra chronographia reperies ». Cela avait été déjà annoncé lors de la préface, et reconfirmé que les *auctoritates* ont été conçus avec des erreurs intentionnels, ainsi qu'elles ne puissent fonctionner que de concert. *Ibid.*

⁶ « Hercules Amphitryonis », ma traduction. *Ibid.*, f. Z iiiii v.

⁷ Ce fut en effet cet indigne Hercule qui tua Laomédon avec une ruse pendant la nuit.

⁸ « primus ex maximis pyrratis », ma traduction. *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

En ce qui concerne les souverains des peuples préromains de l'Italie, les noms fournis par Manéthon semblent concorder avec le récit de Virgile, dépositaire – et affabulateur – d'une ancienne mémoire étrusque – en tant qu'Étrusque lui-même –, ainsi qu'avec les souverains de la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée¹. Dans les *Supplementa*, parmi les seigneurs d'Italie, nous retrouvons le vilain Larth étrusque Mézance, que Virgile n'hésita pas à définir comme *contemptor deum*². Les *Commentaria* ajoutent que ce Larth indigne avait osé profaner le bois sacré de Viterbe, et fut ainsi chassé par les pieux Janigènes, avant de revenir dans sa ville natale de Cæré et de s'allier avec les Rutules de Turnus³. Il était contemporain de Latinus⁴, roi des Aborigènes – d'où les Latins – et père de Lavinia⁵, dont Manéthon fait aussi mention⁶.

Au sein de l'histoire universelle, nous nous trouvons désormais autour du XII^e siècle av. J.-C., et à une distance temporelle presque équivalente du premier déluge. De nouveaux changements politiques touchèrent les lointains héritiers du père Noé : avant tout, la dynastie des Larthes égyptiens prit fin, suivie par une nouvelle dynastie de Diospolis⁷; à la même époque, « l'année première de la dynastie des Diaspolitains, Troie fut détruite, et la troisième année Énée arriva en Italie chez Latinus et Évandre⁸ ». Chez les Étrusques, le Larth était Tarchon le troisième, dit le jeune⁹. Nous avons déjà pris connaissance du passage d'Évandre sur l'Aventin grâce à Fabius Pictor¹⁰, mais maintenant le récit de Manéthon s'emboîte parfaitement avec l'*Énéide* et, plus largement, avec les récits sur la proto-origine latino-troyenne de Rome. Le commentaire s'occupe ainsi de synthétiser l'arrivée d'Énée dans le Latium, de façon complémentaire au récit de

¹ Nous n'allons pas suivre ici tous les rois. Les Larthes janigènes seront recueilli par Annius dans la *Chronographie étrusque*, *Ibid.*, f. & r- & v. Pour les souverains assyriens postérieurs à ceux mentionnés par Bérose Cf., Eusèbe de Césarée, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus*, *op. cit.*, p. 49a- 68a.

² Virgile, *Énéide*, VIII, 7 ; Le commentaire l'appelle également, à la suite de Virgile, « contemptor deorum », Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Z vi r.

³ *Ibid.* P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, *op. cit.*, p. 464.

⁴ *Ibid.*, p. 253- 254.

⁵ *Ibid.*, p. 255.

⁶ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Z vi r.

⁷ Ni Manéthon ni le commentaire clarifient de quelle Diospolis il s'agit. Les *Commentaria* s'arrêtent sur une longue calcul chronologique des dynasties égyptiennes et de leur durée, mais il ne clarifie point en quoi la dynastie de Diospolis se différencie de la dynastie des Larthes. Auraient-ils perdu tout préention spirituelle – malgré l'étymologie de Diospolis ? *Ibid.*, f. Z vi v.

⁸ « Anno dinastiae Diapolitanorum primo Troia eversa fuit, et anno tertio Eneas venit ad Italiam ad Latinum et Evandrum », ma traduction. *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Le texte d'Archiloque aussi, avec d'autres *Antiquitates*, faisait référence à Énée, mais nous ne nous sommes pas arrêté sur ces passages.

Manéthon. En effet, l'historien et prêtre égyptien ne s'attarde guère sur la question, et dans le passage suivant nous lisons simplement qu'« Ascagne règne sur les Latins¹ ». Il s'agit du fils d'Énée lui-même, qui par son sang troyen poursuivra sans le savoir l'ancienne dynastie dardanienne et donc janigène en terre latiale².

Pourtant, Énée et Ascagne n'étaient pas les seuls Troyens de retour en Occident. D'autres encore, oubliés par les Hellènes et les Romains, s'étaient installés dans une nouvelle/ ancienne patrie qu'ils avaient fini par gouverner. Ainsi, dans ce même passage des *Supplementa*, nous lisons : « et ensuite Francion [*Francus*], le descendant d'Hector, [règne] sur les Celtes³ ». Parmi les anciens Samothéens gouverna donc un prince troyen, *Francus*, un descendant du grand Hector lui-même – et donc d'Hercule égyptien, souche de la noblesse européenne et gauloise en particulier. Malheureusement, la *defloratio* de Manéthon en est une de style oriental : elle est avare en détails, le récit est pauvre, simple, comme il convient à la communication de la *nuda veritas*. Évidemment, les anciens notaires et sacerdotes de la dynastie de Diospolis devaient avoir enregistré le roi *Francus* dans leurs archives, mais nous ne pouvons rien savoir de plus de Manéthon. Certes, si nous faisons recours à d'autres œuvres que les *Antiquitates*, nous savons que depuis la *Chronique de Frédégaire* *Francus* ou *Francion* avait été un roi éponyme des Francs, d'origine troyenne⁴. Ce qui nous semble loin d'être le roi des Celtes/Galates/Gaulois/Samothéens. Nous devons alors lire les *Commentaria* pour résoudre cette impasse :

Cependant, qui est ce *Francus* descendant d'Hector, ou de quelle manière ce roi des Celtes a été accueilli, aucun historien plus consciencieux que Vincent [de Beauvais] n'a étudié cela. Il affirme que cet homme, après la chute de Troie, a migré en France, et en raison de sa grande vertu il était très cher aux Celtes. Il aurait été accepté par le roi et aurait également été uni par le mariage avec la fille du roi. Après lui, il aurait pris le royaume en Gaule, de la même manière qu'Énée, qui fut son concitoyen, était lié au roi *Latinus* tant par l'alliance que par la

¹ « *Ascanius Latinis imperat* », ma traduction. *Ibid.*, f. Z vii r.

² P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 53.

³ « et post *Francus Celtis* [*imperat*] ex *Hectoris filiis* », ma traduction. *Annius de Viterbe* [*Giovanni Nanni*], *Commentaria*, op. cit., f. Z vii r.

⁴ Cf., C. Beaune, *Naissance de la nation France*, op. cit., p. 19- 25 ; R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, op. cit., passim.

succession au trône du royaume Latin. On soutient que c'est de lui que la France tire premièrement son nom¹.

Voici que l'ancien prêtre et historien égyptien confirme, avec un texte plus ancien de quinze siècles, ce qu'un prêtre, historien et célèbre confrère dominicain d'Annius, Vincent de Beauvais (c. 1184/1194 – 1264), soutenait dans son *Speculum historiale* au XIII^e siècle². De ce roi nous ne devons donc pas douter, surtout si ces détails sont garantis par un descendant de la tradition universitaire samothéenne et sarronide de Paris.

La référence à Francion est la dernière mention d'un roi des Celtes, et plus généralement d'un roi européen, dans les *Supplementa* de Manéthon. Nous ne savons pas ce qu'il restait des Celtibères ou des Germains, ou si des princes troyens se réfugièrent chez ces anciennes populations. Le récit égyptien se recentre quasi entièrement sur les descendants d'Enée et les vicissitudes dynastiques du Latium dans son rapport avec l'Étrurie. Nous lisons au sujet de Silvius et d'Énée Silvius, respectivement fils et petits-fils d'Ascagne, qui régèrent les peuples Aborigènes de la ville d'Alba – Alba la Longue, non l'Alba scythique, bien évidemment³. Les noms s'alternent aux dates qui déterminent la durée de chaque règne en rapport à la dernière dynastie égyptienne – dont nous n'avons plus ni les noms ni les références. Nous nous rapprochons donc de la refondation de Rome par Romulus, qui s'éloigne des anciens rois d'Alba la Longue d'une dizaine de rois seulement. Le seul approfondissement concerne le Larth- pirate des

¹ « Porro quis Francus iste Hectoreus aut quo pacto, rex a Celtis susceptus fuerit, neminem legit Vincentius tamen diligentissimus hystoriarum scriptor, illum commigrasse in Franciam asserit eversa Troia, et ob ingentem animi virtutem, percarum Celtis, et regi acceptum etiam regis filiae matrimonio iunctum guisse ac post eum regnum in Gallia suscepisse. Par Eneae suo concivi fuit, qui pari modo regi Latino et affinitate et successione regni Latini iunctus fuit, asseunt eum esse a quo primo Franciae nomen », ma traduction. *Ibid.*, Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Z vii r.

² Il s'agit probablement d'une référence au chapitre sur l'origine des Francs. Toutefois, ce chapitre soutient que l'arrivée des Francs vers les Gaules n'a lieu qu'à l'époque de l'empereur Valentinien (321- 375). Vincent de Beauvais accepte l'origine troyenne des Francs, la fondation de la ville de Sicambrie en Pannonie et la permanence dans le palus Méotide, mais il ne mentionne « Francone » que comme une version alternative de l'histoire de l'origine troyenne. Du moins, je n'ai pas pu trouver aucun passage qui parle de l'accueil de Francion en Gaule quelque année après la chute de Troie ! Vincent de Beauvais, *Speculum Historiale*, XVI, 3. Je prends comme édition de référence, de manière arbitraire, celle vénitienne de 1494, Vincent de Beauvais, *Speculum Historiale*, Venise, Hermann Lichtenstein, 1494, f. 197 r ; cf., Monique Paulmier-Foucart, Marie-Christine Duchenne, « La matière de l'Histoire selon Vincent de Beauvais : les titres des chapitres du *Speculum historiale* », dans F. Autrand, C. Gauvard, J.- M. Moeglin (dir.) *Saint- Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1999, p. 405-420. Sur le rapport entre *Antiquitates* et *Speculum* revient aussi rapidement G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », p. 156.

³ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Z vii r- Z vii v.

Étrusque, « Pyseus Tuscus¹ » – que l'on suppose ascendant de la puissance maritime des Pisans.

L'attention du récit chronographique aux dynasties des Latins et des Étrusques au détriment d'autres est compréhensible si nous nous souvenons qu'il s'agit des *Supplementa* à Bérosee. Même dans un monde entièrement païen désormais, Latins et Étrusque font écho à la distinction fondamentale entre Janigènes et Aborigènes souhaitée par Noé, à travers la division de son peuple originel entre les deux rives du Tibre, après la première corruption chamitique de l'Italie. Les événements qui touchent la Toscane et le Latium sont au cœur de l'histoire universelle, représentant le récit qui soude le début de l'histoire humaine postdiluvienne – avec son siège du pouvoir temporel et spirituel de Viterbe en Toscane – et son présent – avec son siège du pouvoir temporel et spirituel de Rome dans le Latium. Les Aborigènes, maintenant souverains latins d'Alba la Longue, étaient certainement les descendants des *Razenui*, du côté toscan par Crana et du côté troyen par les rois- sacerdotes qui partirent vers la Méonie à l'époque de Thyrrénos. Ils gardaient néanmoins encore la trace de la première corruption qui, comme nous savons, sera aggravée par l'arrivée des Grecs et purgée seulement lorsque la ville deviendra le siège de l'Église.

Sans nous attarder à ce sujet, concluons plutôt à propos des *Supplementa* :

Ainsi, peu à peu, les Assyriens, les Égyptiens, et les Tyrrhéniens, affaiblis par les délices, déclinent, tandis que les Latins prospèrent. Par conséquent, nous exposerons brièvement comment les rois des Assyriens et des Égyptiens ont commencé à s'affaiblir, au contraire de ceux des Grecs et des Latins Aborigènes²

La corruption vicieuse des Assyriens, ou des Égyptiens, ne nous étonne probablement pas, mais les Janigènes eux-mêmes se lancèrent dans une mauvaise voie de dégénérescence morale, et donc politique – comme nous devons le soupçonner par les gestes du Larth profanateur Mézence et du Larth pirate Pyseus. Nous pouvons lire ce déclin en corrélation avec la suite des quatre monarchies universelles. Celle des Assyriens était à sa fin, et nous avons lu dans Métasthène le passage de la monarchie assyrienne à

¹ *Ibid.*, f. Z vii v.

² « Ita paulatim Assirii, Egyptii, Turrheni delitiis enervati descrescunt, econtra latini crescunt. Itaque subiciemus breviloquium quo pacto reges Assiriorum, egyptiorum coeperunt enervari, econtra graecorum et latinorum Aboriginum », ma traduction. *Ibid.*, f. Z vii v.

celle des Perses. Manéthon, qui ne fait bizarrement aucune mention desdits Perses, nous préannonce que la monarchie passera bientôt aux Grecs, et après aux Latins. Les *Supplementa* se terminent donc avec une liste de rois étrusques, qui « cependant sont suivis par les Latins, desquels proviennent les Romains qui tiennent l'Empire¹ ».

Nous ne pourrons jamais lire le résumé que Manéthon fit de la décadence des Barbares et de l'ascension des Grecs et des Latins, et devons donc conclure que les *Supplementa* tels qu'imprimés parmi les *Antiquitates* de 1498 sont aussi fragmentaires. Dans les *Commentaria*, nous ne lisons aucune mention de cette interruption, ou du moins du manque de développement du propos annoncé par Manéthon. Au contraire, de façon complémentaire à la chronographie, frère Jean Annius approfondit la raison du déclin étrusque : la naissance des spectacles publics contribua à la dégénérescence de ceux qui furent les pieux Janigènes, de pair avec les jeux, l'habitude de boire et l'oisiveté². Pour en savoir plus, nous devons consulter un autre livre, l'« Histoire étrusque pontificale » :

Nous appelons cela pontifical parce qu'elle a commencé avec le pape [*pontifex maximus*] Noa, qui était Janus au Vatican. Elle est ensuite retournée sous la soumission du pape [*pontifex maximus*] et du siège apostolique. Ainsi, nous parcourons toutes les époques en elle simultanément, avec les rois et les événements, comme sous une épithète³.

Cette conclusion de commentaire semble valoir à la fois pour le récit de Bérose et pour celui de Manéthon. Avec les *Supplementa* à la suite de la *Defloratio*, nous avons parcouru et choisi les événements principaux qui amènent du premier pontife Noé à la refondation de Rome, la ville prédestinée à devenir deuxième siège pontifical.

¹ « ex latinis autem secuti sunt per quos propagati Romani imperium tenent », ma traduction. Ce n'est pas clair si Manéthon considère cet *imperium* comme une monarchie universelle, ce qui pourrait créer des complications chronologiques, vu que la monarchie universelle des Romains devrait suivre celle des Grecs, dont Manéthon serait contemporain. En tout cas, Manéthon reconnaît dans les Romains une suite des Étrusques. *Ibid.*, f. Z viii r.

² *Ibid.*; cela est expliqué par une longue citation de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile.

³ « historia Etrusca pontificia. Quae idcirco pontificiam dicimus, quod a pontifice Maximo Noa qui et Iano in Vaticano coepta. Iterato ad pontificem Maximum et sedem Apostolicam subiecta rediit. Sic igitur in ea axcurreremus omnia tempora simul et reges et gesta quasi sub epithomate », ma traduction. Ce n'est pas clair s'il s'agit d'un autre nom pour la *Chronographia etrusca* qui suit, ou d'une œuvre qui n'est jamais existée. *Ibid.*, f. Z viii v.

14. Le quatorzième livre. La très corrigée chronographie étrusque et italique

À la dernière page du cahier Z, commence la préface d'une œuvre qui n'est ni l'une des *Antiquitates*, ni un commentaire¹. Au contraire, il s'agit d'un ouvrage de frère Jean Annius, une chronographie, comme le titre l'indique, qui semblerait avoir été réalisée en imitation des *Deflorationes* des trois prêtres et chronographes barbares, Bérose, Manéthon et Métasthène. Comme cette préface le montre, il s'agit pour frère Jean Annius de remédier à l'absence d'une chronographie fiable latine et étrusque – les deux peuples étant désormais mêlés, comme nous l'avons lu dans Caton ou Manéthon. Une histoire véritable, respectant les consignes méthodologiques tant de Myrsile que de Métasthène, qui puisse combattre sur le terrain historiographique les fables des Grecs anciens et de leurs homologues de 1498² :

Je m'étonne pourquoi les Latins n'ont pas préservé leur propre chronographie depuis le prince Janus et l'ancienne Italie habitée au cours du siècle d'or, bien avant Ninus, alors que les Grecs [...], hier comme aujourd'hui, ont combattu avec tous les droits [*omnibus iuribus*], les fables trompeuses et les charmes pour persuader qu'ils sont les plus anciens parmi les hommes³.

L'élaboration d'une chronographie italique qui puisse rendre compte du premier âge d'or, de la première colonisation noachide à Ninus, est présentée comme une nécessité avant tout pour le présent, loin de la simple œuvre antiquaire. Nous comprenons, en lisant cette préface, que l'antiquité et sa vérité doivent être mises au service du combat contre les disciples des Grecs contemporains de frère Jean Annius, qui, même en provenant de la péninsule italienne, renoncent à leur héritage pour se noyer dans les mensonges des

¹ Cette préface se trouve seulement dans l'*editio princeps*. *Ibid.*

² Comme le remarquait G. Ferraù, celle d'Annius dans cette préface « est une prise de position claire contre l'historiographie humaniste qui implique comme modèle supérieur celui de Tite Live » ; « è una chiara presada posizione contro la storiografia umanistica che coinvolge lo stesso massimo modello, quello liviano », ma traduction. G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 163.

³ « Miror cur Latini suam Chronographiam propriam a Iano principe et habitata prisca Italia sub aureo saeculo et longe Nynum precedente, non servaverint cum Graeci [...], heri et nuper omnibus iuribus et falsis tum fabulis cum Lenocinio ornatus et verborum pugnaverint persuadere se antiquissimos hominum esse », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f Z viii v.

Hellènes : « ils se consacrent ouvertement à leurs histoires trompeuses [*fabulis*] et leurs mensonges¹ ». Au sein de cet engagement, frère Jean Annius nous déclare ses intentions :

pour ma part, j'ai moi-même entrepris de dissiper les brumes grecques de la chronographie latine, et à travers les époques étrusques qui sont mieux établies dans les sources latines, de restaurer l'intégrité de nos foyers, tant en termes d'époques et de rois que d'antiquités et d'origines très illustres² ».

Or, nous avons lu le reste des *Antiquitates* et des *Commentaria*, et nous savons que ce combat qui se fait au sein de la chronologie et de l'historiographie universelles a des implications avant tout politiques. Nous pouvons lire encore dans cette même page, remplie de mots aguerris, la déclaration de continuité entre le pontife Noé et les pontifes catholiques, qui concluait le commentaire à Manéthon. Le combat contre les grécisants – pourrions-nous les appeler directement humanistes ? – est aussi un combat pour l'affirmation d'une théocratie sur des bases historiques certaines.

Sur ces mêmes notes, se termine également la préface, qui – comme le faisait la toute première préface au livre I – dresse un horizon de réception possible, en prévenant les critiques et en encourageant au combat littéraire là où celles-ci ne furent pas favorables aux antiquités et à la Renaissance pontificale qu'elles impliquent :

Puisque l'origine italienne a pris son début avant même le très ancien Ninus, sans parler des nouveaux Grecs, il est nécessaire de la faire resusciter. Un travail qui – je le sais – sera extrêmement agréable aux censeurs les plus érudits, et approuvé par eux. En effet, nous ne recherchons les éloges ni ne craignons les critiques cachées des envieux et des calomniateurs, dont le nombre est très grand à notre époque. Nous sommes prêts à répondre ouvertement autant que possible. Cependant, tout comme la véritable philosophie, selon Cicéron, se contente de quelques juges très érudits, évitant délibérément la multitude, il en va de même avec toute notre œuvre sur les antiquités³.

¹ « et eorum fabulis et mendaciis etiam apertis student », ma traduction. *Ibid.*

² « Equidem et ipse institui Graecas nebulas a Latina Chronographia dissolvere, et per Etrusca tempora quae magis certa in Latinis habentur, integra nostris Laribus reddere, tum tempora et reges, tum antiquitates et splendidissimas origines », ma traduction. *Ibid.*

³ « Quare cum ante Nynum vetustissimum nedom novellos graecos coepta sit origo et Italicae suscitandam, cuius labor censoribus eruditissimis (scio) quam voluptuosissime gratus erit, atque ab eis probatus. Nam invidorum et Blacteronum, quorum nostra aetas maxima est multitudo, neque laudes appetimus neque detractones occultas timemus. Nam apertis respondere quam maxime parati sumus. Caeterum sicut teste Cicerone vera Philosophia paucis est contenta iudicibus eruditissimis tamen, multitudinem consulto ispa effugiens, ita et cuncta nostra de antiquitatibus opera », ma traduction. *Ibid.*

Malheureusement, frère Jean Annius ne peut plus nous répondre, et nous ne faisons partie ni des érudits ni des envieux de son époque. Remarquons pourtant la phrase « notre œuvre sur les antiquités » : du moins en ce passage, s'éloignant du rôle d'éditeur, commentateur et interprète, frère Jean Annius revendique la paternité de l'ensemble de la *de antiquitatibus opera*.

Avec ces prémisses, à la page suivante, débute la chronographie étrusque et italique. Comme c'était le cas dans les commentaires de certaines des *Antiquitates*, frère Jean Annius revendique, dès le titre même, son office de professeur en théologie,¹. Avant de débiter avec une liste de souverains et de dates, la page est occupée par une sorte d'introduction méthodologique, en ce qui concerne l'historiographie². Nous pouvons considérer cette introduction comme une *summa* de toutes les consignes méthodologiques que nous avons apprises de la lecture des *Antiquitates* du recueil, et la chronographie comme une démonstration adressée au lecteur, afin de lui montrer comment employer correctement les informations éparpillées dans les *Antiquitates* pour l'élaboration d'une chronologie. Ainsi, l'œuvre exige une participation active du lecteur, qui doit effectuer ses calculs et croisements de sources afin d'élaborer une vérité chronologique et

¹ « Du même frère Jean Annius de l'ordre des frères prêcheurs et professeur en théologie » ; « Eiusdem fratris Ioannis Annii Viterbensis, ordinis praedicatorum et Theologiae professoris », ma traduction. *Ibid.*, f. & r.

² Cette introduction est une importante déclaration méthodologique qui est à la base de l'étude classique de Ligota. En effet, « dans sa *Chronographia Etrusca et Italica*, Annius invoque les directives méthodologiques établies dans son Métasthène pour construire un cadre chronologique de l'histoire étrusque [...]. La chronologie étrusque sert un triple objectif : elle fournit un cadre pour l'histoire étrusque, elle est une démonstration de méthode, et même en montrant comment construire un cadre chronologique, elle se connecte à sa véritable origine. La liaison réussie dans le temps avec Noé n'est pas un exemple de méthode correctement appliquée ; c'est une partie intégrante de la méthode » ; « In his *Etrusca et Italica Chronographia*, Annius invokes the methodological guidelines established in his *Metashenes* to construct a chronological framework for Etruscan history [...]. The Etruscan chronology serves a triple purpose : it provides a framework for Etruscan history, it is a demonstration of method, and even as it shows how to go about constructing a chronological framework, it connects itself to its true origine. The successful link-up in time with Noah is not an example of method correctly applied ; it is an integral part of the method », ma traduction. C. R. Ligota, « Annius of Viterbo and Historical Method », *op. cit.*, p. 48- 49. Comme le remarquait également G. Ferrà, « Le morceau le plus significatif en termes de reconstruction historique est la *Etrusca et Italica emendatissima chronographia* [...]. À cela, Annio précède une page d'intérêt méthodologique qui expose une réflexion à la fois sur les *res gestae* et sur la *historia rerum gestarum* [...]. Il s'agit d'une proposition qui reprend certainement des formulations de la culture monastique » ; « Il pezzo più significativo a livello di ricostruzione storica è la *Etrusca et Italica emendatissima chronographia* [...]. A questa Annio premette una pagina di interesse metodologico che enuclea una riflessione a proposito sia delle *res gestae* che della *historia rerum gestarum* [...]. Si tratta di una proposizione che riprende certamente formulazioni di cultura monastica », ma traduction. G. Ferrà, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 162.

historique de sa production, mais néanmoins dépendante du recueil d'origine – nous avons fait de même pour comprendre les dates des événements racontés par les auteurs des *Antiquitates*.

Pour effectuer ce genre d'opération, il y a, nous le savons depuis Myrsile, des consignes méthodologiques à suivre. La *publica fides* et les critères de choix d'auteurs restent fondamentaux pour ne pas tomber dans les erreurs des Grecs. Toutefois, avant de passer à la chronographie elle-même, le texte aborde une question fondamentale : qu'est-ce que l'histoire ?

Chaque histoire qui se compose de ses parties substantielles est complète et rendue très certaine. Il est évident que ces parties sont trois : le récit [*narratio*], la chorographie [*chorographia*], et la chronographie [*chronographia*]. Car chaque individu, comme l'enseignent les Péripatéticiens, consiste en sa propre substance et en deux principes substantiels d'individualisation, qu'ils appellent ici et maintenant, c'est-à-dire son propre lieu et son temps. Et quand le récit des événements [*narratio rerum gestarum*] individuels est la substance individuelle de l'histoire, qui raconte les choses individuelles [*res individuas*], il s'ensuit nécessairement qu'elle soit démontrée par deux principes : le lieu et le temps. Car une histoire complète et certaine n'est pas donnée, si l'on dit seulement qu'Alexandre le Grand a vaincu le Roi Darius, mais il faut ajouter dans quels lieux et quels temps il fut vaincu, il s'enfuit, il tomba, il conquit¹.

La substance de l'*historia* fait l'objet d'une tripartition : il s'agit d'un récit – *narratio*, un récit simple et donc véritable –, comportant des données géographiques et topographiques – *chorographia*, la description d'une région géographique ou d'un royaume précis –, ainsi qu'une chronologie – *chronographia*, des annales avec la durée de chaque règne et le nom de chaque souverain². Si nous recourons à des similitudes avec d'autres ouvrages historiographiques qui circulaient encore en 1498, la *narratio rerum gestarum* souhaitée par Annius paraît très semblable aux chroniques de ses prédécesseurs de l'ordre

¹ « Omnis historia integra est, et certissima redditur, quae suis substantialibus partibus constat, quas tres esse manifestum est : narrationem, chorographiam; et chronographiam. Omne enim individuum, ut Peripathetici tradunt, constat sua substantia et duobus substantialibus principiis individuantibus, quae vocant hic et nunc, idest proprius locus et tempus. Cumque narratio rerum gestarum singularum sit substantia individua historiae, quae res individuas narrat ; utique necessario consequens est ut duobus principiis demonstraretur, loco et tempore. Non enim integra et certa historia redditur, si solum dicatur Magnus Alexander superavit Darium Monarcham, sed adiciendum est quibus locis et temporibus exercitum eius fudit, fugavit, cecidit, vicit », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. & r.

² Cf., B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, op. cit., p. 18- 25.

dominicain, comme celle de Vincent de Beauvais – qu’il citait avec estime dans le commentaire de Manéthon¹.

En ce qui concerne l’ensemble des *Antiquitates* que nous avons lues, nous pourrions remarquer que les *Deflorationes* barbares, ou la chronologie de Philon, sembleraient surtout être des chronographies, plaçant au second plan la *narratio* et la chorographie, tandis que des œuvres comme celle de Sempronius, mais aussi les fragments de Caton, l’itinéraire d’Antonin ou encore la description de Rome par Fabius Pictor, se présentent plutôt comme des chorographies ou topographies – c’est d’ailleurs le titre de l’œuvre de Sempronius. Malgré cela, tous ces exemples comprennent parfois récit, temps et lieu et élaborent également une *narratio rerum gestarum*. Nous pouvons ainsi reprendre une phrase tirée de Bérose, et la comparer à l’exemple fourni par Annus : « peu de temps avant la mort de Nynia, Camesenuus s’était retiré de presque tout le monde dans les terres des Bactriens ». Nous reconnaissons le récit ou *narratio* – « Camesenuus s’était retiré retiré de presque tout le monde » –, mais aussi le temps – « peu de temps avant la mort de Nynia » – et le lieu – « dans les terres des Bactriens ». Malgré ce détail particulier, Bérose, comme Manéthon ou Metasthène restent des chronographes avant d’être des historiographes. Mais lorsque leurs *deflorationes* respectives abandonnent le calcul des temps au profit de la *narratio rerum gestarum*, ils sont des historiographes modèles. Toutefois, si pour réaliser une histoire certaine et véritable il suffit d’un récit avec des coordonnées spatio- temporelles, comment distinguer celui-ci de la simple fiction ? Comment le séparer des mensonges grecs ? Frère Jean Annus, désormais très lointain des premières historiographie et langue adamiques, ne peut pas se contenter de la seule *narratio* pour substantier l’histoire, mais doit également se rapporter à des sources fiables, s’appuyant sur une tradition certifiée. Car, répétons- le une énième fois :

¹ L’épistémologie historique d’Annus de Viterbe se fonde en effet sur la théologie. En cela je concorde avec G. Ferraù, qui remarquait que « toutefois, il sera nécessaire, en premier lieu, de révéler la dimension «philosophique» de la spéculation, qui dessine une «science» dont les sciences auxiliaires ne sont pas la rhétorique ou la philologie, mais la dialectique, la théologie, la glottologie, dans une perspective clairement énoncée déjà dans la préface, selon laquelle la nouvelle activité d’antiquaire était contiguë à la première formation de théologien, les deux champs du savoir étant particulièrement intéressés par la vérité » ; « occorrerà, comunque, in prima istanza rivelare la dimensione ‘filosofica’ della speculazione, che delinea una ‘scienza’ le cui scienze ausiliarie non sono la retorica o la filologia, ma la dialettica, la teologia, la glottologia, in una prospettiva chiaramente enunciata già dalla prefazione, secondo cui la nuova attività di antichista era contigua alla prima formazione di teologo, essendo entrambi i campi del sapere interessati specialmente alla verità », ma traduction. G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 163.

Ce qui concerne ces principes, tout ce que la Grèce menteuse ose dire dans l'histoire¹, nous l'avons très clairement exposé dans le livre intitulé *Des mensonges des anciens Grecs*². Il est vraiment honteux qu'à notre époque d'autres érudits se délectent des mensonges des Grecs, et de ceux-ci s'y habituent, voire s'en enorgueillissent³.

La distinction entre un bon historien et un historien grec, donc entre récit historique et récit fabuleux, réside dans la *publica et probata fides*, que nous avons abordée en plusieurs lieux. Cela est particulièrement important en ce qui concerne la partie temporelle du récit, la chronographie :

Afin que nous exposions les temps qui sont invoqués, ils ne doivent pas différer de la foi publique et éprouvée, comme nous avons montré en parlant de Métasthène. Le second principe est que les rois et les hommes qui ont fleuri à cette époque et dont la mémoire est préservée par les auteurs ou les lieux ou les deux, soient enregistrés.

La preuve documentaire – des documents officiels rédigés par des auteurs ayant une fonction publique – est nécessaire à toute datation et chronologie proprement historiques, de même que la preuve épigraphique ou matérielle – telles que les antiquités retrouvées près de Viterbe en 1493 –, ou encore la preuve toponomastique aident à la compréhension des événements passés. Par l'importance donnée à la *probata fides* et à la preuve, l'*historia* telle que ce texte la développe ne semblerait pas uniquement une sous-branche de la rhétorique – comme les histoires grecques –, mais plutôt de l'antiquaire, l'archéologie des péripatéticiens⁴.

Il y a plus néanmoins, car celle que nous lisons n'est pas seulement une chronographie comme le titre le suggérait : ces passages que nous venons de lire ne représentent que la première partie d'un récit plus vaste, une sorte d'introduction qui sert à démontrer que le texte qui suit se fait avec des références de *publica et probata fides* et

¹ Il s'agit du *leitmotiv* des *Commentaria*, la citation tirée de Juvénal, *Cf.*, E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annius and Graecia Mendax », *op. cit.*

² Nous avons déjà rencontré ce livre, qui n'existe pas matériellement, mais seulement comme citation dans les *Antiquitates*.

³ « Quibus principiis quicquid Graecia mendax audet in historia, tam praeclare elisimus in libro cui titulus est de mendaciis priscorum grecorum, ut vere pudeat hac nostra etate, quosdam alias eruditos mendaciis Grecorum delectari et illis assuescere imo insolescere », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. & r.

⁴ L'historiographie positive annienne pourrait rentrer dans l'histoire de la relation entre histoire, rhétorique et preuve que Carlo Ginzburg voulait faire remonter à Aristote. *Cf.*, C. Ginzburg, « Aristotele, la storia, la prova », *Quaderni storici*, vol. 29, n° 85 (1), 1994, p. 5- 17.

se situe donc dans le sillage de la tradition. Ce n'est que dans un second temps que la succession des rois et de la durée de leurs règnes pourra être élaborée dans la chronographie proprement dite. Enfin, une troisième partie concerne l'histoire dans sa substance de narration – *narratio rerum gestarum* – « qui raconte de leurs gestes¹ ».

Ainsi, la deuxième partie strictement chronographique débute à la fin de la page que nous venons d'achever. La chronographie étrusque et italique prend son départ avec la période nommée « solitude de l'Italie² », qui dura 108 ans, c'est-à-dire l'époque qui passa entre l'année du déluge, l'an 1656 après la création du monde, et la première arrivée en Toscane de Noé, lors de son premier départ de l'Arménie, l'an 108 après le déluge, voire – si mes calculs sont corrects – en 2196 av. J.- C.³. Janus gouverna la Toscane pendant 33 ans exactement⁴. Par la suite, nous rencontrons de nouveau Comerus Gallus et son fils. L'addition de la durée du gouvernement des trois correspondrait à l'année 249 après le déluge – 2060 av. J.- C. En contradiction apparente avec Bérose, Annius fait terminer l'Âge d'or en même temps que l'arrivée de Cham en Italie, et non avant. Selon la *Chronographia*, Cham aurait corrompu l'Italie de 249 à 261 après le Déluge, tandis que si nous faisons les additions des dates fournies par la *Defloratio* de Bérose, Cham devait déjà être en Italie en 243 après le déluge. Cela élimine le paradoxe d'un Âge d'ordéjà corrompu avant sa fin, mais ne concorde pas avec les autres *Antiquitates*. La *Chronographie* continue avec le retour de Noé/ Janus, qui regouverna la Toscane pendant 82 ans – y compris les trois années de corégence avec Cham (avant sa fuite ?) –, jusqu'à

¹ « quae narrat eorum gesta », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. & r.

² « solitude italiae », ma traduction. *Ibid.*

³ Mes calculs pour la détermination des dates av. J.- C. se fondent sur le fait que la date de fondation romuléenne de Rome pour Annius correspond à 753 av. J.- C., comme c'est le cas pour nous. En suivant la chronique d'Eusèbe de Césarée et Saint Jérôme, cela correspondrait à la septième Olympiade. Pour d'autres auteurs la fondation de Rome daterait plutôt à l'année 755 av. J.- C. Eusèbe de Césarée, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus, op. cit.*, p. 88b. Les calculs sont donc susceptibles d'être trompeurs. Une autre manière de calculer aurait été de faire correspondre l'année des quatre empereurs, et donc Othon en tant que Larth, à l'année 69 apr. J.- C. Eusèbe de Césarée et Saint Jérôme situent cet événement à l'année 71 apr. J.- C, Eusèbe de Césarée, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus, op. cit.*, p. 186. Tandis que Annius, si nous calculons les longueurs des règnes des *Antiquitates* et de la *Chronographia* en rapport à l'année 735 av. J.- C., le situe à l'année 73 apr. J.- C. Si nous acceptons que pour Annius de Viterbe la date de la (re)fondation de Rome est le 755 av. J.- C., Eusèbe et Saint Jérôme concorderaient avec Annius pour la date d'Othon empereur. En revanche, cela est loin d'être certain : à cause des fautes d'imprimerie et d'autres erreurs difficiles à saisir, les additions des durées des règnes ne donnent pas les chiffres fournis par Annius ne correspond pas ! Il n'y a même pas des interrègnes qui pourraient expliquer ce manque de correspondance. Pour ces raisons, les dates que je donne en av. J.- C. ont une marge d'erreur de 5 à 10 dix ans.

⁴ Annius choisi la date symbolique de 33 ans pour le gouvernement de Noé en Étrurie, en soulignant encore une fois l'antitype christique du patriarche.

sa mort en 350 après le déluge, soit en 1959 av. J.- C. De la corruption de Cham – 2060 av. J.- C. – à l'arrivée d'Italus Atlas – 1630 av. J.- C. – chez les Janigènes, Annius put calculer exactement 430 ans, période dans laquelle nous retrouvons dans la liste des souverains le bon Cranus Razenus, Osiris l'égyptien – sous le nom d'Apis –, le dernier des dieux qui gouverna l'Italie, et même le traître Lestrygon, le premier des tyrans à soumettre les pacifiques Janigènes. Nous retrouvons également Lybius, l'Hercule égyptien qui resta en Italie pendant 30 ans. De l'époque d'Italus Atlas à la chute de Troie, Annius compte au total 454 ans : Troie tomba ainsi en 1176 av. J.- C¹.

Encore une fois, nous pouvons lire au sujet de tous ces souverains que nous avons rencontrés dans la *Defloratio* de Bérose, comme Iasos, ou dans les *Supplementa* de Manéthon, de Tarchon l'ancien jusqu'à Mézènce, qui fut Larth à l'époque de la défaite des Troyens. De la vingt-deuxième année de Mézènce à Romulus passèrent au total 423 ans : parmi les souverains étrusques, nous lisons également à propos d'un « Annus² », entre Tuscus le jeune et Felsinus – le fondateur de la ville de Bologne. Un nom de Larth qui ressemble étrangement au nom du frère Annius. En ce qui concerne les calculs chronologiques, nous rencontrons un premier problème qui concerne la durée du règne de Felsinus lui-même. Si nous faisons nos additions des années de règne, le résultat que nous obtenons n'est pas 423, comme le déclare le texte, mais 433 ans. Il s'agit ici d'une erreur d'impression, et nous pouvons corriger cette faute en revenant au texte de Manéthon. En effet, la *Chronographie* rapporte en chiffres romains une durée de règne de XXXXIII pour Felsinus³ : il y a ici un X de trop, et le sacerdote égyptien, dans le dernier paragraphe des *Supplementa*, avait déclaré qu'un Felsinus fut Larth pour 33 ans⁴. Voici qu'une erreur d'impression avait prolongé la durée du monde de dix ans.

Le dernier roi janigène de cette époque est Caelius : de la sixième année de son règne – correspondant à la refondation de Rome en 753 av. J.- C.⁵ – à la fin de la monarchie romaine en 509 av. J.- C. passèrent 244 ans. Ainsi, la chronographie paraît concorder dorénavant avec les datations que Tite Live avait pu tirer des annales romaines.

¹ Selon la chronique de Saint Jérôme et Eusèbe de Césarée la chute de Troie eut lieu en 1182 av. J.- C. *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus, op. cit.*, p. 60a- 61b.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. & v.

³ *Ibid.* Dans les éditions postérieures du chronographe, cette erreur a été répétée. Par exemple, dans l'édition de Josse Bade et Jean Petit de 1512, nous retrouvons le chiffre romain de XLIII pour le règne de Felsinus, *Antiquitatum Variarum Volumina XVII*, Paris, Josse Bade et Jean Petit, 1512, f. XCI v.

⁴ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. Z viii r.

⁵ Ou 755 av. J.- C. *Ut supra*.

Parmi les souverains étrusques, nous rencontrons de nouveau Galeritus, qui avait été mentionné par l'épigramme de Propertius corrigée¹ et publiée au sein des *Antiquitates* que nous avons lues. Nous lisons également au sujet de Caelius et Galeritus, ainsi que de l'aide fondamentale qu'ils avaient apportée à l'inepte Romulus, dans le deuxième livre de Fabius Pictor.

Par la suite, frère Jean Annius calcule que de la fuite du septième roi de Rome, Tarquin le Superbe, à la chute de la ville d'Étrurie après la bataille du Lac Vadimon, passèrent exactement 202 ans, qui s'ouvrirent avec le règne de Porsenna². Un deuxième problème de calcul se présente ici : le texte déclare une durée totale de 202 ans, mais si nous effectuons l'addition des durées des règnes fournies par la *Chronographie*, de Porsenna à Elbius, nous comptons seulement 200 ans. Y aurait-il une faute d'impression comme dans le cas de Felsinus³ ? Garder la durée de 202 ans nous permet de dater la défaite des Janigènes contre les Romains grecisés et corrompus à l'année 307 av. J.- C., soit 1753 ans après la fin de l'Âge d'or, 2002 ans après le déluge universel – ou le chiffre symbolique de 2000, selon notre calcul –, 3653 ans depuis la création du monde. Nous connaissons cet événement depuis la lecture des fragments catonien : le Larth Elbius fut tué au combat lorsqu'il refusa d'accepter les disciplines et les lettres latines réformées sous l'influence grecque. Son fils, le jeune Tyrrhéno, fut ainsi obligé de rendre la tétrapole⁴.

Toutefois, la fin de l'indépendance du pouvoir véutulonien ne marqua pas l'extinction des étrusques. Leur héritage janigène se trouve aussi bien dans les pratiques religieuses que le titre purement symbolique de Prolarth⁵. L'Étrurie fut occupée par les Romains pendant 26 ans, et en 281 av. J.- C. la ville devenait officiellement romaine. Parmi les descendants des Larthes qui gardèrent leur titre, même si privés de toute *potestas*, tant temporelle que spirituelle, nous rencontrons Cécina⁶. Ce dernier gouverna Viterbe de 178 av. J.- C. au 122 av. J.- C. S'agirait-il d'un ascendant d'Aulus Cécina, le

¹ Lire « modifiée ».

² Lars – ou Larth en étrusque – Porsenna est aussi à l'origine du titre de Larth élaboré par Annius. Ce qui était un nom propre est ainsi devenu un titre – de manière semblable au *cognomina* des dieux anciens. Cf., Tite Live, *Histoire romaines*, II, 9- 15.

³ J'ai choisi de maintenir le calcul de 202 ans comme le texte le souhaite, mais le cas reste ouvert, car il n'y a aucune correction de cette discrepancy dans les éditions plus tardives.

⁴ Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f E ii r.

⁵ Nous lisons dans le texte « Prolarthes » au pluriel. *Ibid.*, f. & v.

⁶ « Cecynna ». *Ibid.*

célèbre aruspice de Volterra¹, ami de Cicéron² ? De ce Cécina parlait aussi Caton dans les *Fragmenta*, car il était également l'ancêtre de Mécène³. D'ailleurs, nous lisons également dans la chronographie le nom de Mécène. Nous savons qu'il fut non seulement Larth, mais également un grand promoteur de la culture janigène à travers son cénacle de poètes⁴. Le successeur de Mécène ne fut autre que Séjan, son fils, dont nous avons parlé pendant la lecture de l'œuvre de Philon. Son nom au sein de cette chronographie – et plus largement dans les *Antiquitates* et *Commentaria* – peut nous faire comprendre que lorsque Séjan essaya de s'emparer du pouvoir impérial en tentant d'éloigner l'empereur Tibère, il cherchait seulement à restaurer le pouvoir légitime étrusque, les premiers à avoir porté le sceptre et les faisceaux licteurs. Cette illation devient presque une certitude lorsque nous lisons le nom du dernier héritier des Larthes, l'empereur Othon (32- 69)⁵, qui selon les calculs de frère Jean Annius fut empereur entre l'année 72 et l'année 73 apr. J.- C.⁶. Nous pouvons donc relire les gestes de cet empereur éphémère, au sein de la guerre civile qui suivit la mort de Néron, comme la dernière *restauratio imperii* étrusque. Nous ne savons pas si des signes célestes marquèrent la fin de l'Étrurie janigène – bien que sa véritable fin advînt dès que les anciens souverains pontifes abandonnèrent Viterbe pour la Dardanie –, mais c'est avec le suicide d'Othon⁷ que la secte des Étrusques se termina,

¹ Rappelons- nous que Volturra était un autre nom pour Viterbe.

² Cicéron, *Pro Caecina*. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. & v.

³ Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f E ii r.

⁴ Selon Annius, Mécène fut Prolarth de 40 av. J.- C. jusqu'à l'année 16 apr. J.- C., donc il aurait vécu 24 ans de plus par rapport à notre chronologie de référence. *Ibid.*, f. & v.

⁵ Celle entre parenthèse est la date selon notre chronologie contemporaine. Cf., Suétone, « Othon », *Vie des douze Césars* ; Plutarque, *Vies parallèles*, XVII ; Tacite, *Annales*, XIII. Effectivement, selon le témoignage de Suétone, Othon aurait été le descendant d'une illustre famille régale de Ferento, proche de Viterbe. Il faut aussi souligner que les personnages de Mécène, Séjan et Othon, choisis par Annius de Viterbe comme les membres plus célèbres de la glorieuse dynastie des Larthes, sont systématiquement représentés dans les sources romaines comme porteurs de plusieurs dégénération morales propres des anciens Étrusques. Ces défauts qu'Annius devait connaître de la lecture des sources anciennes, sont autant systématiquement omis. En ce qui concerne la représentation de ces trois personnages dans la littérature latine – la même littérature citée par Annius –, cf., Maria Beatrice Bittarello, « The Construction of Etruscan "Otherness" in Latin Literature », *Greece & Rome*, Vol. 56, N° 2, 2009, p. 219- 230.

⁶ En ce cas, la chronologie annienne est décalée de trois ans par rapport à la nôtre, qui reconnaît l'année de quatre empereurs entre le 68 et le 69. Si nous soustrayons les deux ans qui manquent à l'addition des règnes de Porsenna à Elbius, Othon aurait gouverné le 70/71. Si nous utilisons comme date de référence pour la fondation de Rome celle de 755 av. J.- C., la date annienne correspondrait avec la nôtre. La chronographie l'appelle « Otho Ferentinus », pour souligner son ascendance étrusque – dans ce texte il serait également l'héritier génétique de Mécène et Séjan. En effet, Ferento, près de Viterbe, – qui nous ne considérons pas aujourd'hui une ville étrusque – est mentionnée dans les *Antiquitates* latines du recueil comme une ville étrusque, une filiation de la tétrapole de Viterbe. *Ibid.*

⁷ Comme tient à souligner le texte qui suit la chronographie, « Othon se suicida » ; « Se interemit Otho », *Ibid.*, f. & ii r.

suite à une histoire longue 2382 ans, du moins selon nos calculs en tant que lecteur¹. En relisant cette liste chronographique, faite de noms et de chiffres, nous ne pouvons pas ne pas remarquer que cette fin coïncide à peu près avec le début du christianisme à Rome et avec le pontificat du successeur de Pierre, le pape Lin : s'agirait-il d'une *translatio imperii* étrusque ?

Ici se termine la partie strictement chronographique du quatorzième livre du recueil. Ce qui pourrait paraître une liste neutre de noms accompagnés par des chiffres est également une sous-division du temps linéaire comportant des choix d'ordre politique. Non seulement il s'agit de la chronographie d'une entité politique telle que la monarchie-pontificale janigène et ses successeurs aborigéno-romains, dont l'unité de mesure – comme pour toutes les annales des peuples barbares ou non – sont les souverains, mais elle rend également compte d'une subdivision en époques correspondant à des bouleversement politiques, à des changements de gouvernement. Même visuellement, la chronographie découpe le temps en huit âges :

1. De la fondation par Noé à la fin de l'Âge d'or : 249 ans ;
2. Du gouvernement de Cham à l'arrivée d'Italos Atlas suite à la guerre civile espagnole : 430 ans ;
3. D'Italos à la guerre de Troie, donc à Mézence et à l'arrivée d'Enée : 454 ans ;
4. De Tarcon le jeune – qui aida Enée – à la fondation romuléenne de Rome : 423 ans ;
5. De la monarchie romuléenne au début de la République romaine : 244 ans ;
6. De Lars Porsenna à la chute d'Étrurie : 202 – ou 200 – ans ;
7. L'occupation romaine : 26 ans ;
8. De l'annexion de l'Étrurie – gouvernement des Prolarth – à Rome jusqu'à Othon, premier/dernier empereur étrusque : 354 ans.

La suite de la chronographie, la *narratio*, consiste en une explication régressive des gestes des Larthes et Prolarthes, en commençant par ceux qui suivirent la fin de l'indépendance étrusque jusqu'à la mort d'Othon, suivie de ceux qui gouvernèrent

¹ L'addition d'Annius ne concorde pas avec la nôtre... *Ut infra*.

l'Étrurie indépendante du Prolarth Tyrrhénos à la refondation de Rome, et enfin en remontant jusqu'à Noé/ Janus¹. Le récit historique souligne ainsi quelles villes ont été fondées par quels souverains, quelles guerres ont été combattues, quelles disciplines ont été raffinées ou même inventées, lorsqu'on remonte plus loin dans le temps. Parallèlement, ces cinq pages de *narratio* servent pour rendre compte des choix des auteurs, et donc des sources, qui ont servi pour la rédaction de la chronographie ainsi que pour les calculs de la durée des règnes. Cela est effectué « comme Métasthène et les commentaires sur lui [l'expliquent]² ». Ainsi, les références probatoires par les sources et les autorités noient entièrement la *narratio rerum gestarum*, en faisant de chaque résumé de souverain le point d'intersection d'un réseau de renvois à des textes externes ou internes au recueil que nous lisons. Dans cette histoire étrusque et italique, nous pouvons nous arrêter sur Annus, qui régna de 920 à 895 av. J.- C. : il appartenait à la « très ancienne famille toscane Annia, d'où est originaire Antonin le Pieux³ ». Nous comprenons alors pourquoi l'éditeur et commentateur des *Antiquitates*, frère Jean Annius, s'il s'appelait Giovanni par baptême, ne changea pas son prénom comme aurait pu le faire n'importe quel humaniste grécisant, à cause de la découverte de son ascendance de la *gens* Annia. Comme Mécène, Annius de Viterbe était un descendant des Larthes, et, moins honorable mais néanmoins prestigieux, il était un descendant d'Empereurs⁴. En revanche, nous pouvons nous demander pourquoi Antonin, qui est aussi l'une des *auctoritates* – la seule *auctoritas* étrusque – du recueil avec son *Itinéraire*, ne figure pas dans la liste des Larthes, qui aurait ainsi continué pour une centaine d'années après Othon.

Au-delà de cette curiosité généalogique qui relie commentateur et antiquités commentées, ou chronographe et chronographie, le récit historique de frère Jean Annius parcourt des événements et raisonnements que nous avons déjà rencontrés, soit dans les *Antiquitates*, soit dans les *Commentaria*. Dans la conclusion de la *narratio*, nous lisons la somme des années qui, du déluge, amènent à l'Empereur Othon : « nous avons donc prouvé notre chronographie étrusque et italique, qui couvre de l'inondation à l'empereur

¹ *Ibid.*, f. & ii r- f. & iv r.

² « ut Metasthenes et comentaria eius », ma traduction. *Ibid.*, f. & v.

³ « Annia Tusca vetustissima familia, a qua Antoninus Pius oriundus fuit », ma traduction. *Ibid.*, f. & ii v.

⁴ L'ascendance de la *gens* Annia est confirmée dans les quarante questions anniennes, lorsque Annius explique à son cousin Thomas leurs véritables origines.

Othon, soit 3277 ans¹ ». Or, nous avons calculé 2382 et non 2377 ans : 249 + 430 + 454 + 423 + 244 + 202 (200 ?) + 26 + 354. Se présente ici notre troisième problème chronologique, et cette chronographie *emendatissima* semble elle aussi poser problème. Même si nous choisissons de donner raison à frère Jean Annius et non aux outils qu'il nous a fournis, de quelle époque ou de quel règne devrions-nous soustraire ces cinq années ? Puisque nous avons choisi d'activer ce piège de livre, jouons le jeu de l'interprétation jusqu'au bout et gardons le chiffre de 2382 que nous nous sommes fabriqués²...

Malgré cette marge d'erreur qui va de 5 à 7 ans, la chronographie étrusque et italique s'avère un important outil chronologique. Cet exercice de la part de frère Jean Annius nous montre de quelle façon élaborer les additions et les soustractions nécessaires afin de déterminer la durée exacte des règnes de n'importe quelle monarchie du globe à partir des *Antiquitates*, et élaborer ainsi le squelette chronographique pour notre *narratio rerum gestarum*. D'autant plus, rappelons-nous, que chacune des *Antiquitates*³ – comme la *Chronographia* – transmet malheureusement des calculs chronologiques trompeurs⁴. Des exceptions qu'un bon chronographe doit connaître et peut connaître seulement à l'aide des *Commentaria*. Nous avons également essayé de maîtriser l'art combinatoire annien afin d'obtenir les dates des événements qui eurent lieu avant notre ère.

Le cahier « & » se termine avec le premier registre et colophon du recueil, daté du dix juillet 1498, ce qui nous ramène de l'époque étrusque et des questions computationnelles au sujet plus matériel et problématique de l'impression qui eut lieu

¹ « Probavimus igitur nostram Etruscam Italicamque Chronographiam, quae continet a diluvio ad Othonem caesarem annos septem et septuaginta supra trecentos et duo milia », ma traduction. *Ibid.*, f. & iv.

² Cela signifierait que de la création du monde à la naissance du Christ passèrent exactement 3960 ans – avec une marge d'erreur d'une dizaine d'années due à l'incongruence des dates fournies par l'incunable. Ce chiffre est très réduit par rapport à d'autres chronologies. En effet, selon la chronique d'Eusèbe- Jérôme, d'Adam au Christ passèrent 5228 années ou 3391 : une chronologie dite longue, et l'autre courte. Cette distinction dépend de la bible de référence : Annius de Viterbe se réfère à des calculs effectués à partir du texte hébreu de la bible, qui voit découler 1666 années – pour Annius, à la suite de Bède le Vénérable et d'autres, 1656 – de la création au déluge, et 292 années du déluge à Abraham. Tandis que Jérôme à la suite d'Eusèbe avait employé également la bible de septante, qui fournissait 2252 années d'Adam au déluge et 942 du déluge au patriarche Abraham. Le calcul plus proche à nos calculs faites à partir des calculs d'Annius est Bède le Vénérable, qui calcula un total de 3952 années de l'Adam au déluge. Pourtant Annius ne mentionne aucunement Bède : il mentionne au contraire Vincent de Beauvais, qui utilisa la chronologie courte pour son *Speculum historiale*. Cette distinction entre chronologie courte et longue. Pour ces calculs : B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, op. cit., p. 150- 154.

³ Sauf Bérose qui transmet en revanche des erreurs événementiels. Au- moins que Bérose ne se trompe avec le début de la corruption chamitique en Italie.

⁴ Comme Archiloque, qui déclarait que l'Âge d'ordure 250 ans au lieu de 249. Ou encore Manéthon, qui se trompe sur certaines dates latines.

pendant l'été de la sixième année du pontificat d'Alexandre VI, dans l'atelier d'Eucharius Silber. En confirmation de cela, la page qui suit est blanche.

15. Le quinzième livre. Les institutions des Étrusques

À la quinzième position du recueil, une autre œuvre « du même frère Jean¹ » suit la chronographie. Le titre et le résumé du premier livre présentaient neuf institutions – « le deuxième livre concerne les neuf Institutions des Étrusques, [dédié] aux mêmes princes catholiques d’Espagne² » –, tandis que si nous feuilletons cette section de l’œuvre, nous n’en rencontrons que quatre : la première « sur les équivoques³ » ; la deuxième « sur la définition des noms de *Turrena*, *Volturrena* et *Etruria* [mes italiques]⁴ » ; la troisième, concernant « où se trouve la tétrapole Étrurie⁵ » ; la quatrième, « sur les mémoires gravées⁶ ». Avec un regard plus attentif, nous pouvons rapidement nous apercevoir que la quatrième partie est en réalité composée de six parties différentes, chacune commentant, et même transcrivant dans l’imprimé, des témoignages épigraphiques anciens gravés sur pierre : « six tables existent, dignes d’être préservées, gravées dans le marbre, concernant l’antiquité et les choses d’Étrurie. Deux sont [les tables] Lybiscilles ; deux [sont les tables] de Cybélaires ; une [est la table] de Tuscie [*Tuscaniensis*] ; l’autre [est la table] d’Arbana⁷ »⁸. Si nous considérons la quatrième partie comme elle-même composée de six parties différentes – chaque table est visuellement séparée des autres par un titre –, nous avons au total les neuf institutions qui avaient été annoncées, mais qui ont été apparemment modifiées lors de l’impression⁹.

¹ « eiusdem fratris Ioannis », ma traduction. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. c r.

² « Secundus liber est de novem institutionibus Etruscis, ad eosdem catholicos Hispaniarum principes », ma traduction. *Ibid.*, f. a iii r.

³ « De equivocis », ma traduction. *Ibid.*, f. c r.

⁴ « De definitione nominum Turrenae, Volturrenae, Etruriae », ma traduction. *Ibid.*, f. c iii r.

⁵ « Ubi sit tetrapolis Etruria », ma traduction. *Ibid.*, f. c v r.

⁶ « Sur les mémoires gravées », ma traduction. *Ibid.*, f. c vii v.

⁷ « sex tabule memoratu dignae excisae marmoribus extant de antiquitate et rebus Etruriae. Duae sunt Lybiscillae ; Duae Cybelariae ; Una Tuscaniensis ; altera Arbana », ma traduction. *Ibid.* En ce qui concerne ces traces épigraphiques dans le contexte de l’antiquaire et de l’épigraphie à la Renaissance, cf., A. Collins, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Annio of Viterbo, Etruscan inscriptions, and the origins of civilization », *op. cit.* ; W. Stenhouse, *Reading Inscriptions and Writing Ancient History*, *op. cit.*, p. 76- 78.

⁸ Une partie de ces tables avaient été déjà retrouvées, transcrites et commentées par Annio de Viterbe en 1493, dans ce qui est effectivement le premier traité d’épigraphie d’Europe, le *De marmoreis volthurrenis tabulis*. Cf., Weiss, « An Unknown Epigraphic Tract by Annio of Viterbo », *op. cit.*

⁹ Dans le résumé qui avait été fourni lors de la première *digestio*, les titres des tables différaient légèrement. En outre, certains sujets abordés par le résumé ne seront pas traités comme promis. Annio da Viterbo [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. a iii r- a iii r.

Nous pouvons comprendre le titre choisi d'*Institutiones* à la fois comme une référence à leur forme de petits traités et comme une façon de souligner leur fonction. Tous les titres des traités qui composent ce livre concernent directement, d'une manière ou d'une autre, Viterbe. La ville de Viterbe, ou Volturrena, ou Turrena, ou Vetulonia, ou Étrurie – d'où le terme Étrurie au sens de province –, Volturne etc., a été à l'arrière-plan, sinon au premier, tout au long de l'histoire universelle que nous avons pu lire et interpréter dans les témoignages imprimés des chronographes barbares. En revanche, lesdits chronographes n'ont jamais déclaré officiellement que le siège noachide et la capitale de l'empire étrusque était la moderne Viterbe – un nom tardif –, comme nous avons pu le savoir dès le début de notre lecture grâce aux *Commentaria* d'Annius de Viterbe. Ainsi, le but de ces *Institutiones* est de nous apprendre que toutes les *Antiquitates* que nous venons de lire concernent l'histoire glorieuse de la ville très ancienne de Viterbe. D'ailleurs, selon la disposition indiquée lors du premier livre, les *Institutiones* auraient dû occuper la deuxième place du recueil : si cette disposition avait été suivie, une lecture linéaire aurait ainsi attesté par un processus probatoire l'identification opérée par les *Commentaria*, d'emblée mais ici arbitrairement, entre l'histoire universelle et l'ensemble des autorités citées aux vicissitudes viterboises et de son peuple élu par la tradition.

En effet, les traités qui ont été imprimés ici paraissent tous avoir un but probatoire : il s'agit des démonstrations relatives à plusieurs genres de preuves, qui contribuent à élucider la véritable histoire de Viterbe. Les premières démonstrations suivent la méthode des équivoques, c'est-à-dire qu'ils éclaircissent des homonymes et des noms ésotériques que la ville de Viterbe, les *oppida* composant la tétrapole ou d'autres zones limitrophes de la ville ont eu au cours du temps, en les expliquant. L'union de la méthode des équivoques toponymiques avec des problématiques de géographie historique – ou chorographie –, est appuyée ultérieurement par des témoignages matériels, documentaires, ainsi que par des réflexions de linguistique historique, dont certaines portent même sur des survivances dans la langue vernaculaire viterboise de 1498¹. De cela s'occupent principalement les trois premières institutions. La dernière, au contraire, se concentre principalement sur les témoignages épigraphiques viterbois qui, par leur matérialité², démontrent à la fois

¹ En ce qui concerne le rapport entre mémoire historique et réflexions linguistiques dans les *Antiquitates*, et en particulier dans les *Institutiones*, cf., J. Ramminger, « Language and Cultural Memory in the *Antiquitates* of Anniius of Viterbo », *op. cit.*

² Trois parmi les six tables traitées au sein des *Institutiones* sont encore conservées dans le Museo Civico de Viterbe. Une quatrième table, datable au XVI^e siècle et fait à imitation du marbre osirien est également

l'authenticité des *auctoritates* que nous avons lues et la véridicité de l'histoire viterboise. Ce sont tous des procédés que nous avons rencontrés plusieurs fois lors de digressions méthodologiques du frère, qui nous a habitué à nous méfier des vains mots et d'auteurs de *privata opinio*, lorsqu'ils ne sont pas certifiés par une autorité supérieure et, en absence ou en soutien de cela, lorsque leurs récits ne sont pas soutenus par des preuves d'ordre toponymique et linguistique, ou par des traces matérielles et épigraphiques. Dans ce cas, ils jouissent d'une foi *publica et probata*.

Comme le montrent les six dernières institutions sur les « mémoires gravées » – qui occupent la majeure partie de ce livre –, les signes matériels, les vestiges physiques, demeurent plus fiables que les témoignages écrits et même que les toponymes. Contrairement aux manuscrits – ou pire encore pire, aux imprimés ! – les tables gravées, les statues et les anciens édifices ne subissent pas la dégénération par transmission ; contrairement aux mots du langage oral, ils ne sont pas sujets à la modification naturelle des langues. Les signes matériels peuvent donc garder intacte la vérité des origines dont eux-mêmes sont témoins.

Par ailleurs, nous avons déjà pu souligner l'importance des traces matérielles non seulement pour l'histoire, c'est-à-dire pour un récit sur le passé, mais également pour la prophétie, le récit concernant le futur. Ces antiquités matérielles sont des gages de vérité autant pour le passé que pour le futur : telles les statues qui sortirent des entrailles de la terre sous le signe du lièvre à l'automne 1493. En ce qui concerne le passé, nous avons remarqué de quelle manière les *Commentaria*, et même les auteurs des *Antiquitates* font souvent recours aux monuments anciens pour leurs démonstrations, telle la colonne – inscrite – osirienne, la colonne – également inscrite – de Sémiramis ou les colonnes – inscrites aussi – d'Hercule. Ou même les bois sacrés, les temples perdus et d'autres traces encore¹.

Avant de passer à ce panorama d'antiquités oubliées et redécouvertes grâce à l'intuition du frère Jean et aux prodiges de l'*annus mirabilis* de 1492, débutons donc par la première des *Institutiones*, sur les équivoques. Grâce à l'autorité du Philosophe, qui

conservé dans le musée. Pour ce que j'en sais, cette table n'a pas encore été étudié comme c'est le cas pour le marbre osirien.

¹ Malheureusement nous n'avons pas voulu souligner l'énorme nombre de références à ce propos. J'en donne ici juste un autre exemple, c'est-à-dire l'interprétations des tumuli étrusques visibles entre Latium et Toscane comme des anciens temples souterrains faits par le Larth Tages. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. T iv v.

demeure malgré son origine grecque une référence récurrente pour le frère dominicain Annius, nous avons une définition précise de l'équivoque : « Aristote enseigne partout que les noms équivoques doivent d'abord être distingués plutôt que définis, afin d'éviter l'obscurité et l'équivoque des noms, qui touchent même les érudits les plus avertis et les obligent à se tromper¹ ». Si l'autorité de l'antiquaire romain Varron accompagne la réflexion d'Annius tout au long de cette première institution, nous savons qu'une autorité plus ancienne, le grec Xénophon, avait déjà traité des équivoques et de la confusion que des homonymes peuvent engendrer². De même, Archiloque nous avait conduit à la découverte des huit Homères³. Combien de fois, sans eux, des titres auraient-ils été confondus avec des noms propres, et des personnages historiques – comme Hercule et Héraclès – pris l'un pour l'autre alors que des siècles riches en événements les séparent ? Combien de villes éloignées dans l'espace ou dans le temps auraient été confondues l'une avec l'autre ? Archiloque, Xénophon et Aristote : il semblerait que les Grecs ont dû se spécialiser dans ce genre d'exercice pour essayer de comprendre l'histoire qu'eux même avaient contribué à confondre. Nous ne sommes, comme Annius, que des victimes tardives de leur corruption, et nous devons recourir à cette même méthode pour achever la *varitas rerum* du passé.

L'institution *Sur les équivoques* se charge ainsi de résoudre la confusion relative à des « noms d'origines obscures⁴ » que Varron avait mentionnée dans son *De lingua latina*⁵. Une liste à laquelle Annius ajoute les mots de *Turrena* et *Etruria*⁶. Nous apprenons ainsi que le nom latin pour la divinité *Deus* ainsi que le grec *Zeus* ont une étymologie étrusque, ce qui confirme l'origine monothéiste du paganisme, corruption de l'idolâtrie de Noé. De même, tous les autres noms proposés renvoient soit à un ancien nom de Viterbe, soulignant sa fonction sacrale, soit à des fonctions de sacerdotés

¹ « Aristoteles ubique docet aequivoca nomina primum esse distinguenda quam diffinienda, ut evitetur obscuritas et equivocatio nominum, que etiam eruditissimos capit, et aberrare compellit », ma traduction. *Ibid.*, f. c r.

² *Ibid.*, f. H viii v- f. I viii r.

³ *Ibid.*, f. E iiiii v.

⁴ « obscurae originis nomina », ma traduction. *Ibid.*, f. c r. Il s'agit d'une citation de Varron.

⁵ Ce sont des noms à l'origine des catégories sacerdotales de *Flamines* institués par Numa Pompilius. Il s'agit de *Volturnus*, *Palatua*, *Furrina*, *Flora*, *Falacer* – *Falucer* pour Annius – et *Pomona pomorum* – dans le texte annien cela devient *Pomona* et *Pomonus*. Pour avoir une idée même vague du texte qu'Annius aurait pu consulter, j'ai employé l'*editio princeps* vénitienne avec le texte soigné par Pomponio Leto et Francesco Rolandello. Varron, *De lingua latina*, [Venise], s. n., 1478, f. XXIII v.

⁶ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. c r. La liste des noms fournie lors de la *Digestio* fait mention de quatorze noms, et non dix ! Je ne saurais pas expliquer l'absence de ces noms.

étrusques et des Lucumons. Ainsi, tous les mots à l'origine obscure que Varron ainsi que d'autres auteurs Latins avaient transmis – ou avaient équivoqués dans leur signification – relèvent incontestablement d'un champ sémantique étrusque relatif à la religiosité, et renvoient également à des moments historiques précis de la ville des Viterbe, ainsi qu'à ses vénérables institutions politiques – voir les Lucumons et le Lucumonium¹. Enfin, nous comprenons – mais nous le savions déjà – que la ville d'Annius était le siège d'un grand palais pontifical où le Larth, le roi des rois, seigneur des douze Lucumons, siégeait².

Fidèle aux prémisses aristotéliennes, la deuxième institution poursuit la première : une fois que les doutes sur les noms obscurs et ambigus ont été dissipés, frère Jean Annus passe aux définitions. L'institution *Sur la définition des noms de Turrena, Volturrena et Etruria* concerne ainsi trois noms – des toponymes – qui avaient déjà été traités dans l'institution précédente. En ouverture de cette section, nous trouvons une explication d'ordre pédagogique : « la jeunesse étrusque doit être éduquée [*instituenda est*] sur la définition des noms susmentionnés, étant donné qu'ils sont d'origine étrusque et dérivent des *tursi* [mes italiques]³ ». Donc, les *Institutiones* sont également conçues comme un projet pédagogique civique explicitement adressé à la jeunesse étrusque – c'est-à-dire viterboise. Ce sont ici des pages qui abandonnent la perspective européenne, sinon universelle, de l'œuvre, pour se retirer sur un plan particulier, ayant pour horizon d'attente les concitoyens bien élevés par Annus lui-même. Cela ne doit pas nous étonner puisque nous avons affaire à l'œuvre d'un *Magister* – un titre souvent répété dans cet imprimé de 1498. Si nous voulions nous rapprocher du récit biographique de l'auteur pour expliquer ce texte, nous pourrions rappeler que frère Jean Annus était retourné dans sa Viterbe natale en tant qu'enseignant de grammaire, un rôle qui devint, semble-t-il, la rampe de lancement pour des leçons publiques d'antiquités patriotiques⁴. Laissons-nous éduquer donc, comme si nous faisons partie de cette jeunesse : en deux pages, Annus re parcourt ce que nous savions déjà de la lecture des *Commentaria*. Les trois noms proposés – *Turrena*, *Volturrena* et *Etruria* – indiquent bel et bien la ville de Viterbe, et l'étymologie

¹ Cela avec l'appui des *Antiquitates* et des autres traités internes au recueil de 1498.

² Le palais des Larthes est l'antotype architecturale du Palais des papes de Viterbe.

³ « *instituenda est iuventus etrusca de definitione nominum dictorum, ut etruscae originis sunt, et a tursibus derivantur* », ma traduction. *Tursa* selon Annus est le bâtiment doué de tours typique des anciennes tétrapoles. *Ibid.*, f. c iiii r.

⁴ Cf., R. Weiss, « Traccia per una biografia d'Anno da Viterbo », *op. cit.*, p. 431.

correspondant à chaque nom souligne certaines des caractéristiques historiques et substantielles de la tétrapole.

Une fois dissipées les équivoques et données les définitions correctes des *nomina* anciens de Viterbe, la troisième institution est une démonstration chorographique. En tranchant les options possibles, du général au particulier, il s'agit de répondre à la question suivante : où se trouve la tétrapole d'Étrurie ? Les preuves ne manquent pas : les témoignages textuels, qui remontent aux *auctoritates* douées de *publica et probata fide*, mais aussi, comme pour les institutions précédentes, les traces toponymiques et les références aux traces épigraphiques, concordent dans l'identification – désormais évident pour nous – d'Étrurie avec Viterbe. Donc, aux jeunes curieux de leur histoire qui demandent :

où se trouve la tétrapole d'Étrurie et l'ancien palais royal [des Larth] de *Thuscia*¹ [mes italique], qu'ils répondent qu'il se trouve maintenant à Viterbe, car dans toute la Tuscie, toutes les parties réunies et décrites par les auteurs ne concordent qu'à Viterbe, comme il est manifeste pour celui qui recherche de manière invincible, examine et n'omet rien d'inexploré²

Nous sommes arrivés à l'une des parties les plus connues de ce recueil de 1498, du moins après la *Defloratio* de Bérose de Chaldéen. La quatrième institution – ou les six dernières – qui concerne les tables de marbre et d'albâtre dotées d'inscriptions³. Nous avons commencé cette lecture en discutant de la matérialité du livre, et nous apercevons désormais que le texte de ce même livre renvoie à une autre matérialité encore, celle des épigraphes gravées sur pierre. Or, nous savons, grâce à la lecture des *Antiquitates*, que l'écriture sur pierre remonte à Adam, qui avait obtenu l'écriture de Dieu avec les sciences

¹ Dans les *Antiquitates*, *Thuscia* est le nom grec de Viterbe. Le mot *Thuscia* avec un H renvoie au verbe grec θύω, sacrifier. Cela souligne donc l'aspect sacrificateur et religieux des Étrusques, même aux yeux des Grecs ignorants. Cf., Pline, *Histoire naturelle*, III, 6. Au contraire, le nom *Tusca* sans H, renvoie à Tuscus ou Tussus fils d'Hercule égyptien.

² « ubi sit prisca Thusciae regia regum Etruria tetrapolis, respondeant ubi nunc Viterbum, quia in tota Thuscia nulli loco nisi Viterbo, conveniunt cunctae simul collectae partes descriptae ab auctoribus, ut patet irrevincibiliter perquirenti, examinanti, et nihil indiscussum imittenti », ma traduction. *Ibid.*

³ Outre que le décret de Didier, dont nous avons discuté lors de la première partie, et la table de Cybèle, c'est le marbre osyrien qui a les plus captivés les chercheurs contemporains, même les historiens de l'art. Pour des réflexions à propos et une bibliographie relative au marbre, cf., Brian Anthony Curran, *The Egyptian Renaissance : The Afterlife of Ancient Egypt in Early Modern Italy*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, p. 125- 128 ; Alexander Nagel, Christopher Wood, *Anachronic Renaissance*, New York, Zone Books, 2010, p. 247- 250.

infuses. De même, ses descendant antédiluviens et postdiluviens avaient écrit des livres de briques. De la même manière, les *libri rituales* de Noé furent gravés selon toute probabilité par lui sur la pierre. Ainsi, la matérialité du medium engage aussi sa crédibilité : les inscriptions sur un support de pierre, comme les livres sur briques, conservent la sacralité de la tradition, en comportant un degré de fiabilité supérieur dans la transmission de la vérité par rapport à l'écriture sur parchemin ou sur papier. Ne parlons pas de l'imprimé, un procédé mécanique qui, comme frère Jean Annius le répète souvent au fil de l'œuvre, multiplie terriblement les erreurs textuelles, nous éloignant de la vérité.

Les témoignages épigraphiques des *Institutiones*, dont trois sont encore visibles au Museo Civico de Viterbe, pourraient ainsi faire du livre que nous avons sous les yeux une espèce d'œuvre multimédia. L'œuvre imprimée, simulacre factice des manuscrits d'un côté, des textes sacraux sur pierre de l'autre, a besoin pour être complète de la consultation *in situ* des vénérables témoignages lithiques. D'ailleurs, Dieu n'avait-il pas donné les lois à Moïse sur des tables de pierre ? « Les tables, c'était l'œuvre de Dieu, l'écriture, c'était l'écriture de Dieu, gravée sur les tables¹ ». Nous pourrions appeler archéothéologie cette relation entre récit parabiblique Bérosien, fouilles archéologiques à la signification prophétique – comme dans le commentaire à Manéthon –, et épigraphes sacrales.

Si la jeunesse étrusque pouvait profiter de cette éducation sacro- multimédiale par le biais des tables d'archéothéologie à Viterbe, nous devons quant à nous nous contenter du medium mensonger qu'est le livre imprimé, qui en transcrit le texte, partiellement ou intégralement, et qui, surtout, nous guide dans leur lecture et interprétation, comme les *Commentaria* nous y ont habitué. Ainsi, restant fidèles au sens de la perte qui nous accompagne depuis le début de cette lecture, laissons au musée les tables survivantes et concentrons- nous sur les *Institutiones*.

La première des tables *Lybiscillae*, aujourd'hui malheureusement perdue², fait l'objet d'une description très courte :

¹ *Exode*, 32, 16.

² Sur les tables de Lybiscilla, cf., M. Wifstrand- Schiebe, « Tyrrenus the degraded hero. On changing concepts in the works of Annius of Viterbo », *op. cit.*, p. 388 ; A. Collins, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Annius of Viterbo, Etruscan inscriptions, and the origins of civilization », *op. cit.*, p. 61.

Il s'agit en effet de la région de Lybiscilla près de Vetulonia, d'où a été extrait un albâtre transparent de la taille d'un demi-doigt, et si on le place contre le soleil des lettres blanches semblent être vues de l'intérieur et se lisent ainsi : *LYBISCILLA VITURGIA* [mes italiques]¹.

Voici la première épigraphe aux caractéristiques curieuses. Les mots qui apparaissent lorsque le soleil frappe la petite pierre renvoient évidemment au lieu de Lybiscilla près de *Viturgia* – un autre toponyme de Viterbe, comme nous le lisons dans le texte². L'explication est très simple lorsqu'on croise l'épigraphe avec l'histoire narrée par la *Defloratio* : cet albâtre est une trace du passage d'Isis à Viterbe lors du mariage de Iasos avec Cybèle, qui eut lieu autour de 1558 av. J.-C. environ³. En effet, Isis « fut surnommée Lybissa⁴ » et donna son nom au lieu « où Cérès égyptienne fit les premiers pains⁵ » italiens. Souvenons-nous du rôle du couple Osiris-Isis lors de l'eucharistie de Melkisédeq, à laquelle nous pouvons ajouter cet important témoignage relatif au pain qu'elle cuisina – avait-il une fonction cérémonielle liée au mariage ? – pour le couple des mariés janigènes.

Passons à la deuxième table *Lybiscilla*. Comme le nom le suggère, elle fut retrouvée dans le même lieu que la première, et possédait, elle aussi, des propriétés occultes :

Une autre tablette de Lybiscilla a été apportée, également d'albâtre de la taille d'une grande main, qu'ils appelaient enchantée parce qu'elle apparaissait or sans lettres, or avec des lettres en relief, or les lettres elles-mêmes étaient visibles de l'intérieur, or elles changeaient de couleur les unes par rapport aux autres. Certains prétendaient que certaines lettres étaient mal lues, car ils frottaient fréquemment avec du cuir, de l'huile et du vinaigre, ils ont effacé le même pouvoir divin [*numen*]⁶.

¹ « Est enim Lybiscilla regio iuxta Vetuloniam, ex qua effossum est ad quantitatem semidigiti Alabastrum transparens, quae si contra solem opponitur, videntur ab intus albae litterae quae ita leguntur. LYBISCILLA VITURGIA », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. c vii v.

² Je ne saurais pas personnellement le situer dans la Viterbe contemporaine.

³ Il s'agit de la date du début de l'empire de Iasos selon mes calculs. En effet, nous apprenons lors des *Institutiones* d'Annius, que Iasos monta au pouvoir vraisemblablement à l'époque de son mariage. *Ut infra*, II, 15.

⁴ « Lybissa cognominata fuit », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « ubi Caeres egyptia primos panes confecit », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « Altera Lybiscilla tabula fuit advecta, item alabastrina ad quantitatem magnae manus, quam idcirco incantatam appellabant, quia nunc sine letteris apparebat, nunc litteris eminentibus cernebatur, nunc ab intus cernebantur, ipsae litterae, et nunc unum inde alium mentiebantur colorem. Quidam ero quia quedam male legebantur cum saepius corio, et oleo atque aceto terferent, numen ipsum deleverunt », ma traduction. *Ibid.*

Même si des individus autant ignorants que peu attentifs avaient fini par corrompre l'enchantement de cette table avec un mélange d'huile et vinaigre, Annus en avait transcrit le texte, qui fut également imprimé dans l'atelier de Silber.

L'épigraphe débute avec le mot sacré de FAVL, que nous avons déjà rencontré en tant qu'acronyme de la tétrapole de Viterbe ; un mot à l'importante valeur sacrale, puisque sa première lettre indiquait le *Fanum*, le grand temple des douze Lucumons. Le reste de l'épigraphe continue dans un latin très simple et fautif : « les Faluceres [les habitants de FAVL- Viterbe] chassèrent le tyran d'Agylla [la ville natale de Mézence, aujourd'hui Cerveteri]. Les Vétuloniens avec des sacrifices apaisent Vulturnus de Volturne. La folie d'Agylla est succédé par Tarchon et Ocnus. Ainsi, la sainteté d'Etrurie [*Ethuriae*], Turrena [*Turrhena*] et Longhola, perdue¹ ». La clôture de l'épigraphe enchantée, une sorte de colophon, nous renseigne sur le commanditaire, « le peuple étrusque quaternaire² », c'est-à-dire les Janigènes de la tétrapole. Frère Jean Annus, à la manière des *Commentaria*, reprend mot par mot cet incroyable témoignage de religiosité étrusque. Nous reconnaissons tout de suite Vertumnus dans Vulturnus, l'un des noms de Noé/ Janus que nous avons appris grâce à l'épigramme de Properce, dans le sixième livre du recueil. Annus nous informe aussi que cet Agillus n'est autre que Mézence, le Larth sacrilège. Voici que la deuxième table magique de Lybiscilla fait allusion à ce roi mentionné par Manéthon autant que par Virgile. Le sacerdote égyptien ne donnait aucune information supplémentaire sur ce souverain, mais quand Annus ajoutait les détails relatifs au Larth dans ses commentaires, c'est au témoignage de cette table qu'il devait se référer. Suite à l'impiété de Mézence, les Lucumons durent pratiquer des sacrifices expiatoires dans le *Fanum* pour leur dieu Vertumnus, c'est-à-dire la déification de Noé, selon cette tradition qui gardait la mémoire corrompue de la véritable religiosité naturelle- catholique de l'âge postdiluvien. Suite à la purification du siège pontifical, suivirent les monarques Tarchon le jeune et Ocnos, des rois que nous avons rencontrés à la fois dans les *Supplementa* de Manéthon et dans la *Chronographia* étrusque. Toutefois, pour quelle raison un témoignage épigraphique relatant des événements survenus en l'année 1176 av. J.- C. était-il écrit en latin, la langue corrompue qui fut imposée aux Étrusques par les Romains grécisés autours de 309 av. J.- C., et non en lettres étrusques ? Afin de répondre à la

¹ « Faluceres pellunt Agillum tyrannum. Vetulones hosiis, placant Volturiae Volturnum. Agillae stulticiae succedit Tarcon et Ocnus. Sic Turrhena Ethurie Longholola sancta manet », ma traduction. *Ibid.*

² « Etrusco quaterno populus », ma traduction. *Ibid.*

question, frère Jean Annius ne se contente pas de contextualiser les événements relatifs à la table enchantée, mais parvient même à dater sa réalisation¹. La matérialité de l'épigraphie permet en effet au théologien-antiquaire qui en est capable de réfléchir sur les circonstances de sa production. L'usage d'un latin épigraphique particulièrement simple, avec l'emploi curieux du graphème H, représentant l'aspiration des consonnes R, T et G – *Turrhena* ; *Ethuriae* ; *Longhula* –, permet de situer cette épigraphie à l'époque du Prolarth Mécène. Par une espèce de loi de Grimm en version annienne, l'affaiblissement des consonnes intervocaliques – encore repérable dans le vernaculaire toscan contemporain dont je suis locuteur – était une caractéristique propre de l'ancien étrusque noachide. Souvenons-nous que dans les *Commentaria* à Caton, Annius citait une lettre d'Auguste à Mécène tirée des *Saturnalia* de Macrobe, dans laquelle l'Empereur se moquait de l'incapacité du Prolarth à bien écrire et s'exprimer en latin². La langue des Romains était encore une nouveauté pour les anciens Janigènes, mais Mécène finança quand même un groupe nourri de lettres pour célébrer de manière poétique les glorieuses antiquités de ses ancêtres. Ainsi, si l'épigraphie présentait des fautes d'orthographe latine – *Ethuria* au lieu d'*Etruria* – elle devait dater d'une époque guère éloignée de Mécène. En effet, ce ne fut pas immédiatement suite à la défaite du lac Vadimon que le latin s'imposa aux Étrusques, qui passèrent au moins deux siècles avant que le dialecte noachide janigène ne soit déraciné. Ainsi, la deuxième table Lybiscilla fut très probablement réalisée par Mécène afin de célébrer ses ancêtres qui chassèrent méchant le Mézence – et qui, comme le jeune Tarchon, aidèrent Enée³. Par la mention des propriétés magiques de la table archéothéologique, nous pouvons également conclure qu'encore à l'époque de Mécène les sacerdotes étrusques gardaient les pouvoirs nécessaires pour enchanter des tels épigraphes. Il devient alors légitime de nous demander si les *libri rituales* scythiques et étrusques, tout comme les livres sur briques antédiluviens, possédaient aussi un tel *numen*.

Passons aux deux tables *Cybellariae*⁴. Comme les tables *Lybiscillae*, les tables Cybèlaires sont liées à un toponyme de Viterbe, le champ de *Cipollara*. Si des esprits incultes pourraient croire que le nom de Cipollara est lié à un champ d'oignons – la *cipolla*

¹ *Ibid.*, f. c viii r.

² *Ibid.*, f. E ii v- E iii r.

³ P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie*, op. cit., p. 436- 437.

⁴ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. d ii r- e iii r.

en italien –, les lecteurs avisés des *Antiquitates* doivent de suite comprendre qu’il s’agit au contraire d’une forme corrompue du nom étrusque Cybèle, c’est-à-dire l’épouse de Iasos lors du célèbre mariage que nous venons de rappeler¹. Or, la colline de Cipollara/Cybellaria est précisément l’endroit d’où sortirent les anciens vestiges étrusques lors du passage d’Alexandre VI en 1493 : « là où peu de temps après que la Cour avec le très béni Alexandre VI, Pontife Maximum, s’était établie à Viterbe, des statues triomphales très anciennes furent découvertes² ». Nous apprenons enfin que les triomphaux fastes étrusques mentionnés dans le commentaire à Manéthon représentaient Iasos, Cybèle, aussi bien qu’Électre, la fille d’Italos Atlas. Les statues portaient aussi des épigraphes en langue étrusque, qu’Annius fut capable de traduire grâce à ses connaissances linguistiques qu’il n’a, humblement, jamais mentionnées³. Si le texte original en étrusque n’est malheureusement pas imprimé, nous pouvons mentionner la traduction latine : « Iasos l’Herculéen [le descendant d’Hercule égyptien] a été acclamé : chef invincible à la couronne invincible⁴ : lors de sa trente-huitième année de son âge. Sous Cybèle a été gravé ce poème : “Veiuo [une partie de Viterbe] hôte Isis. Elle est devenue l’hôtesse des banquets”⁵ ». Le précieux témoignage de ce *carmen* étrusque, conjoint aux statues sur lesquelles il fut gravé, nous fait comprendre que ces statues représentaient le grand banquet du mariage, où les invités mangèrent le premier pain préparé par la géante égyptienne⁶.

¹ Ces inscriptions circulaient déjà sous forme manuscrite, elles avaient été transcrites par Anniius de Viterbe dans sa *Borgiana lucubratio*, cf., Olaf A. Danielsson, *Etruskische inschriften in handschriftlicher überlieferung*, op. cit. ; A. Collins, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Anniius of Viterbo, Etruscan inscriptions, and the origins of civilization », op. cit., p. 61- 62 ; J. Labregère, *La redécouverte de la langue étrusque à la Renaissance : archéologie et épigraphie (1450- 1600)*, op. cit., p. 221- 224.

² « ubi paulopost astante curia que cum beatissimo Alexandro VI Pont. Maxi. Viterbum se contulerant, effossae fuerunt triumphales statuæ vetustissimæ », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. d ii r.

³ Il s’agit des véritables épigraphes sur des sarcophages étrusques, traduit par Anniius à sa manière.

⁴ La symbolologie de la couronne semblerait également un héritage noachide. Si la valeur des faisceaux, du sceptre, des autels et des clés renvoie à l’empire et au pontificat, celle de la couronne, même si n’est pas expliqué au sein des *Antiquitates* et des *Commentaria*, pourrait renvoyer à tripe couronne, la tiare pontificale de vicaire du Christ – en ce cas de Noé –, régent du monde et père des rois – en ce cas *rex regum*. Cf., J.- Y. Boriaud, *Les Borgia*, op. cit., p. 163.

⁵ « Iasio acclamavit Hercules : Dux invicte, invicta corona : Anno aetatis suae trigesimo octavo. Sub Cybele hoc carmen exciditur dicens. Veiuo hospita Isis. Hospitata est epulatrix », ma traduction. Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. d ii r. Cette traduction est à lier au commentaire à Manéthon dans lequel Anniius prophétisait le retour de la royauté étrusque dans la figure du pontife Alexandre VI.

⁶ En effet, les anciens sarcophages étrusques – de nos Étrusques, pas les Janigènes – représentent normalement le défunt en banquet, avec une patère pour les offrandes sacrificielles dans sa main. De là, l’interprétation annienne de sarcophages en statues célébratoires.

Revenons aux deux tables de la *Cipollara* : si elles faisaient partie de la même fouille archéologique qui fut révélée par les lièvres en 1493, il est alors plausible qu'elles traitent du même sujet, le grand mariage de Iasos, soupçon vite confirmé par l'*Institution* annienne. Cependant, si le sujet reste ledit mariage, la date de réalisation de la première table cybèlaire est bien plus tardive que le *carmen* étrusque. Un indice plutôt évident le démontre, car cette grande table « est gravée en lettres grecques, et en ancienne orthographe grecque¹ ». Des lettres grecques dans une épigraphe étrusque² ? Aussi étonnant que cela puisse paraître, comme dans le cas de la lybiscille en langue latine, ce choix linguistique est lié au contexte et à l'époque de réalisation de la table elle-même. « Tout d'abord on se demande : si les Étrusques ont toujours abhorré les lettres et les disciplines grecques [...], pourquoi ont-ils confié la préservation de ces antiquités aux lettres grecques ?³ ». C'est la première d'une longue série de *quaestiones* qui structurent le texte qui suit. De notre côté, comprenons les événements transmis par l'ancienne table avant de résumer la reconstruction proposée par le dominicain. L'épigraphe en question, qu'Annius a traduit du Grec au Latin et a fait imprimer sur ces pages⁴, concerne évidemment le mariage de Iasos ; elle atteste la présence d'Isis, et rappelle la trahison de Dardanos ainsi que le fratricide qui advint, rapporte le texte, dans la localité « Iasinello⁵ » – appelée aujourd'hui l'*Asinella*⁶. La table se termine avec un remerciement au Larth étrusque Pépin (1110 av. J.- C. – 1058 av. J.- C.)⁷ – *Pypinus*, le successeur de Ocnos qui répara le palais de Viterbe – et avec une mention du Larth Marsias (807 av. J.- C. – 789 av. J.- C.). Elle fut évidemment écrite en lettres grecques car les Étrusques, même en étant fidèles à la maxime de Caton – « il est bon de regarder leurs écrits sans les apprendre [...]. Chaque fois que ce peuple donnera ses lettres, il corrompra tout⁸ » – écrivirent leurs antiquités non seulement en étrusque, mais aussi en latin et en grec. En

¹ « excisa est in litteris Graecis, et vetusta orthographia Graeca », ma traduction. *Ibid.*, f. d ii r.

² Les lettres grecques de la première *tabula cybellaria* sont encore visible au Museo Civico de Viterbe. Il s'agit d'une forme plus ou moins mal écrit de grec dans les caractères employés par les manuscrits ecclésiastiques byzantins, rédigé par quelqu'un qui ne connaissait que des bases de la langue grecque. Ironiquement, le fait qu'elle soit mal écrit en Grec est cohérent avec l'interprétation d'Annius : elle avait été par des Étrusques qui ne connaissaient que très peu la langue de ce nouveau peuple.

³ « Principio quaeritur : si Etrusci semper horruerunt litteras graecas et disciplinas [...], cur has antiquitates graecis litteris servandas tradiderunt », ma traduction. *Ibid.*, f. d ii v.

⁴ Je rappelle qu'Annius de Viterbe semblerait avoir connu très mal et très peu le Grec ancien.

⁵ *Ibid.*, f. d ii r.

⁶ En Italien petite âne.

⁷ Les dates entre parenthèses suivent la chronologie annienne.

⁸ *Ut supra*, II, 3.

effet, la première table cybèlaire conserve une épigraphe commémorative, un « monument des événements¹ », et les anciens Janigènes avaient pensé à graver ce type de texte en plusieurs langages, pour éviter que les véritables récits historiques ne soient – hélas ! – pervertis par des peuples jeunes et inconscients.

Le contenu de l'épigraphe et la langue employée permettent à Annius, comme dans le cas de la deuxième table *lybiscilla*, de dater cette curieuse inscription grecque avec un bon degré de certitude. La deuxième *quaestio* concerne ainsi la datation de la table². En ce qui concerne le grec employé, « l'orthographe est ancienne³ », et elle date probablement de peu après la fondation de Rome : le type de lettres employé semble antérieur à la réforme de l'alphabet grec menée par le huitième Homère, dont parlait Archiloque (autrement dit, la modification et l'ajout de lettres à partir de l'alphabet de l'Égyptien Cadmos, fait à l'imitation de celui des Galates et des Méoniens d'Anatolie). Cela permet à Annius de nous confirmer que la première table cybèlaire fut gravée selon toute probabilité à l'époque de Numa Pompilius, deuxième roi de Rome, au tout début du VII^e siècle av. J.- C. Lors de la démonstration orthographique, nous lisons dans ce texte un mot imprimé en caractère grecs par les ouvriers de l'atelier de Silber, un cas exceptionnel au sein de ce volume in- folio : « *βητουλομια*⁴ ». Dans cette curieuse forme grecque, nous pouvons trouver encore une fois le nom de la très ancienne *Vetulonia*.

La deuxième table cybèlaire, aujourd'hui perdue, est l'une des plus anciennes parmi les tables retrouvées près de la colline *Cibellaria/ Cipollara*. Cette « pierre très ancienne⁵ » est gravée avec un très rare « épigramme araratéen⁶ », rédigé à l'époque d'Hercule égyptien lui-même, entre 1705 et 1675 av. J.- C. environ. L'Araratéen semble en effet être le nom choisi par Jean Annius afin d'indiquer la forme la plus pure de la langue noachide, celle que le patriarche- empereur- pontife parlait lorsque l'arche s'arrêta sur le mont Ararat. Il s'agit donc de la langue la plus proche des temps adamiques – donc de la vérité –, la langue utilisée par Noé dans le premier sacrifice postdiluvien, quand il

¹ « monumentum rerum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, d ii v.

² « Secunda quaeritur, quo tempore haec fuerunt excisa », « deuxièmement on se demande à quelle époque elles furent gravées », ma traduction. Le commentaire se réfère ici aux deux tables, mais, vu qu'elles auraient une datation très différente, nous allons les traiter une à la fois pour éviter de rendre plus complexe un texte déjà confus. *Ibid.*, f. d ii v.

³ « orthographia est vetusta », ma traduction. *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ « lapis vetustissimus », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « epigramma Araratheum », ma traduction. *Ibid.*

avait renouvelé l’alliance humaine avec Dieu. Cette épigraphe montre que cette langue fut encore parlée par les Janigènes longtemps après l’épisode de la Tour de Babel – souvenons- nous, une punition particulière qui frappa la Mésopotamie assyrienne et pas l’Étrurie bénite. Même du point de vue de la dégénération spontanée des langues, l’étrusque avait réussi à se conserver exceptionnellement bien par rapport aux autres dialectes noachides. En ce qui concerne le message transmis par l’inscription araratéenne, nous ne lisons pas seulement les noms de père Janus/ Noé, de Comerus/ Gomer, de Cameses/ Cham et de Saturne Saga/ Sabatius, mais apprenons également la construction herculéenne de plusieurs châteaux autour de Viterbe. Pour comprendre ce monument, ainsi que l’exigence de ces structures défensive protégeant le *pomerium* de Viterbe, il suffit de nous rappeler que, comme nous l’avons lu dans la *Defloratio*, Hercule vint en Italie pour vaincre les titans Lestrygons qui tyrannisaient la péninsule, Viterbe comprise. Ce fut lors de l’accomplissement de sa vengeance contre les traîtres qui avaient assassiné son père Osiris qu’il fonda beaucoup de villes fortifiées et renforça des villes déjà existantes, comme Vetulonia.

Après une longue explication des événements et des personnages historiques liés aux deux tables Cybélaires¹, nous pouvons passer à la pénultième des institutions. La lecture de la cinquième table nous amène à une époque très éloignée des travaux herculéens : « la cinquième table est une grande plaque semi- brisée en albâtre, gravée de lettres lombardes [...]. Elle contient la révocation de ce que précédemment Aistolf² avait établi contre les Étrusques³ ». La mention des lettres lombardes et d’Aistolf, roi d’Italie, montre clairement que cette table provient du VIII^e siècle ap. J.- C., quand la péninsule italienne se trouvait en bonne partie sous le contrôle des Lombards. Une sorte de préface à l’épigraphe et à son commentaire se charge de nous résumer l’histoire de cette peuplade

¹ L’explication des deux tables occupe plusieurs pages. A travers des *quaestiones*, le texte revient sur plusieurs événements et personnages dont nous avons déjà lu dans les *Antiquitate* et *Commentaria*. Nous laisserons ces paragraphes, bien que très intéressants du point de vue méthodologique. En effet, une manière de procéder scholastique, propre des commentaires aux textes bibliques ou aristotéliens, est ici mise au service à l’explication d’épigraphes et des événements historiques, selon la formule : « pour atteindre cette vérité, nous procéderons par questions de la manière suivante » ; « pro cuius veritate consequenda, per quesita procedemus hoc modo », ma traduction. *Ibid.*, f. d v v.

² Il s’agit du roi Lombard Aistolf, qui fut roi d’Italia jusqu’en 756 – selon notre chronologie. Cf., Ottorino Bertolini, « ASTOLFO, Re dei Longobardi », *Dizionario Biografico degli Italiani*, 4, 1962, [En ligne], consulté le 30 janvier 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/re- dei- longobardi- astolfo_\(Dizionario- Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/re- dei- longobardi- astolfo_(Dizionario- Biografico)/).

³ « quinta tabula est ingens semirota alabastrina, litteris Longobardicis excisa [...]. In ea continetur revocatio eorum quae contra Etruscos antea tulerat Aistulphus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. e iii r.

germanique¹ et de ses trois duchés de Tuscie, de Bénévent et de Spolète. Nous pourrions croire que le centre politique du duché de Tuscie – d’Étrurie dans le texte² – fut la ville de Lucques : nous aurions tort, car, comme la table en question le démontre, ce fut bien Viterbe – là où Annius a retrouvé l’épigraphie – le cœur de la Toscane lombarde. En effet, le texte introductif s’intéresse uniquement au duché de Tuscie, et en particulière à l’époque de son dernier duc – en plus d’être roi d’Italie – :

après la mort d’Aistolf, Didier, duc de Vetulonia ou d’Étrurie, lui succéda sur le trône. Pour cette raison, il accorda de nombreux bienfaits à la ville de son duché. Comme le pape Adrien avait déjà appelé Charlemagne pour la libération de l’Église et de l’Italie contre le roi Didier, ce dernier, craignant ce qui allait arriver, s’efforça de maintenir les principales villes sous son autorité par des bénéfices³.

La cinquième table *tuscaniensis* n’est rien d’autre que le célèbre décret du roi Didier – ou du duc d’Étrurie Didier –, évoqué à plusieurs reprises dans la première partie, et dont l’authenticité a longtemps été débattue, jusqu’au XIX^e siècle⁴. Par une mention particulière du colophon du décret de Didier, que nous lisons dans cette sorte de préface d’Annius, nous pouvons également apprendre le nom du préfet lombard qui, avec *publica fide*, fit graver cet albâtre :

[Didier] écrit alors à Grimoald, le préfet de Volturne ou Étrurie, plusieurs choses, dont certaines, Grimoald lui-même les a extraites pour être lues publiquement aux Étrusques, et

¹ Annius mentionne curieusement les *Vitæ Pontificum* du Platine – Bartolomeo Sacchi (1421- 1481) – comme sa source principale en ce qui concerne les duchés Lombards. Cf., Stefan Bauer, « SACCHI, Bartolomeo, detto il Platina », *Dizionario Biografico degli Italiani*, 89, 2017, En ligne], consulté le 30 janvier 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/sacchi-bartolomeo-detto-il-platina_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/sacchi-bartolomeo-detto-il-platina_(Dizionario-Biografico)/). Pour l’origine des Lombards il s’appuie au contraire sur Tacite et Ptolémée.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. e iii r.

³ « Mortuo Aistulpho successit regno Desiderius, dux Vetuloniae sive Etruriae. Quare urbi ducatus sui contulit plura beneficia. Et quia Hadrianus papa iam evocabat Carolum magnum pro liberatione ecclesiae simul et Italiae contra Desiderium regem, idcirco Desiderius veritus quod futurum erat, studuit beneficiis continere in officio primores urbes », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Je tiens à remarquer de nouveau qu’aujourd’hui nous considérons le décret, ainsi que toutes les épigraphes anniennes, comme étant fabriquées par Annius de Viterbe lui-même avec des collaborateurs inconnus. Le texte du décret a été traduit en Italien par un viterbois, cf., Jacopo Rubini, *Annio da Viterbo e il decretum Desideri. Storie e miti del libero comune viterbese*, Viterbe, Edizioni Sette Città, 2012.

c'est dans cet albâtre qu'il est gravé. Notez également que le duché d'Etrurie était uniquement ce qu'on appelle maintenant le patrimoine¹.

Pour récapituler, le pénultième roi Lombard d'Italie, Aistolf, avait effectué des mesures répressives à l'encontre de ses sujets Étrusques – qui avaient déjà subi presque 1000 ans de domination romaine. Le duc de Viterbe et roi d'Italie Didier, son successeur, avait donné des bénéfices aux mêmes Étrusques en vue de sa guerre contre le pontife Adrien et Charlemagne. Cette donation de Didier aux Étrusques fut gravée par le préfet Grimoald sur cette pierre peu avant que le roi d'Italie soit vaincu par les Francs – ou Gaulois, comme le texte le précise². Nous pouvons parler de donation, ou plutôt de re- donation, à cause du mot *patrimonium*, avec lequel Annius définit le territoire sujet aux bénéfices de Didier. Comme nous le savons depuis la lecture de la *Defloratio* de Bérose, le *patrimonium* de Didier n'est en réalité que le patrimoine de Noé. La re- donation de Didier et le patrimoine de Noé correspondent également au *patrimonium sancti petri* en Tuscie, qui se confirme comme le territoire ancestral de l'Église où le pontife garde un pouvoir temporel direct³. L'histoire de Viterbe, au cœur de l'histoire universelle que nous avons lue, est aussi l'histoire du pouvoir temporel des pontifes dans le territoire des anciens étrusques janigènes. Cette ancienne inscription sur alabâtre est une preuve ultérieure, à la fois matérielle et documentaire (elle a été rédigée par un préfet), de cette ancienne vérité. Elle est rendue d'autant plus authentique par les dégâts qu'elle a subis à cause du temps – le texte s'avère incomplet – et par l'autorité qui l'a réalisée, Didier.

En effet, selon la logique que nous pouvons déduire du texte annien, le roi Lombard n'était qu'un impie qui avait usurpé le patrimoine de Noé/ Saint Pierre de son possesseur légitime, le pape Adrien. Pourtant, même dans sa folle impiété, le roi Didier avait reconnu dans cette épigraphe l'antiquité et l'existence du patrimoine noachide. À l'instar des

¹ « Scribit igitur Grimoaldo tunc Volturnae sive Etruriae prefecto plura, quorum nonnulla ipse Grimoaldus ut palam a Thuscis legerentur exerpsit, et in hoc alabaustro excidit. Et nota quod ducatus Etruriae solum erat, quod nunc dicitur patrimonium », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. e iii r.

² Le décret de Didier parle de « apud Gallos » et non *Francos*, comme l'on pourrait s'attendre. *Ibid.*, f. e v v.

³ Comme il nous est probablement clair depuis plusieurs chapitres, au sein de l'histoire de l'Église que nous pouvons déduire des *Antiquitates* et *Commentaria* il n'y a aucune place pour la Donation de Constantin. Elle n'aurait même aucun sens : la vraie Donation n'est aucunement due à un Empereur romain, mais à Noé lui-même. Le patrimoine de Saint Pierre au patriarche : d'autres, soient- il Costantin ou le roi Didier, n'ont fait – s'il l'ont fait – que reconformer une décision d'origine divine remontant à l'Âge d'or. Selon cette logique, le pape Innocence III au début du XIII^e siècle ne faisait que reprendre les sous- divisions traditionnelles de l'ancien territoire étrusco- pontifical.

anciens titans/ tyrans chassés par Osiris et Hercule, Didier devait être chassé des territoires janigènes/ pontificaux injustement occupés : qui aurait pu accomplir cette mission mieux que Charlemagne, souverains des Gaules, héritier des anciens princes égyptiens et de Francus le gallo- troyen ? Hercule égyptien, qui des Gaules était descendu en Italie contre les Lestrygons, ne serait- il pas aussi l'antitype – au sens biblique – de Charlemagne, sa préfiguration ? Bref, le texte gravé sur cet ancien albâtre acquiert un sens particulier lorsqu'il est imprimé à côté des autres *Antiquitates*.

Revenons à l'épigraphie elle- même. Les Lombards « furent très lettrés¹ » et leurs lettres ne différaient pas énormément de celles des Romains². Pour cette raison, l'inscription s'était révélée une lecture facile pour le frère dominicain. Nous pouvons finalement en avoir une transcription imprimée dans les mêmes caractères gothiques que les autres *Antiquitates* du recueil, commentée de la même manière par frère Jean Annius. En effet, graphiquement, dans la mise en page, des œuvres aussi diverses que le décret de Didier, l'élégie de Properce ou la *Defloratio* de Bérose, se présentent de la même manière, ce qui pourrait signifier que malgré la différence d'origine, de thématique, de support original, elles sont toutes des *Antiquitates* au même degré. De même, méthodologiquement, lors de la lecture des *Commentaria*, les formules latines, les références aux autorités et les procédés démonstratifs d'Annius ne changent pas non plus, impliquant que tous ces textes doivent être traités avec la même approche.

La transcription a été subdivisée en trois parties accompagnées des commentaires ; essayons de les synthétiser. Du texte gothique, nous comprenons que l'arrivée de Lombards avait entraîné des changements dans la toponymie locale. Les mutations des toponymes et leurs appropriations par les Lombards avait été ratifiées par un décret du roi Aistolf. Cela était particulièrement dangereux du point de vue de la mémoire historique, car cela causait la perte de la Tradition d'origine adamique. Nous savons bien que les anciens noms des lieux, selon le premier décret du patriarche Noé lors de la première migration des dieux- princes scythiques, devaient être maintenus comme garantie de la vérité historique, *veritas rerum*. Cette mutation linguistique de matrice Lombarde procéda de la même manière avec l'occupation des territoires et l'éviction des

¹ « litteratissimi fuerunt », ma traduction. *Ibid*, f. e iii v.

² Il s'agit d'une graphie lombarde manuscrite, donc le seul cas connu d'épigraphie est exactement le *Decretum desiderii* conservé au Museo Civico de Viterbe. Cf., A. Collins, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Annius of Viterbo, Etruscan inscriptions, and the origins of civilization », *op. cit.*

natifs Étrusques. Le décret de Didier s'ouvre donc par une révocation – « nous révoquons les statuts du roi Aistolf émis contre les Vetuloniens¹ » –, qui consiste dans le rétablissement des toponymes originaux d'Étrurie, dans la reconnaissance de son histoire et de ses anciens roi avec la mention d'Italos et Thyrrhéno, et dans le droit à battre monnaie avec le tétragramme sacré de FAVL et avec l'effigie de Saint Laurent – en substitution de l'ancienne représentation d'Hercule égyptien, qui caractérisait la numismatique viterboise². Surtout, nous apprenons que ce fut le roi Didier lui-même qui donna le nom de Viterbe à Viterbe, lors de la reconstruction de l'ancienne muraille de la ville : « et qu'ils entourent sous une seule muraille ses trois villages [*oppida*] [...] et que toute la ville, par notre ajout, soit nommée Viterbe³ ». Ainsi, Viterbe fut la ville refondée par Didier après le statut d'Aistulf, comprenant trois des quatre *oppida* originaires d'Étrurie⁴. Le décret du roi Didier est alors la pièce à conviction permettant d'identifier indubitablement avec Viterbe les villes d'*Etruria*, de *Vetulonia*, de *Volturrena*, etc. mentionnées par les autres *Antiquitates*.

La deuxième partie de l'inscription résume les bienfaits de Didier et des Lombards dans l'ancienne Toscane – « En effet, nous ne sommes pas les destructeurs de la Toscane comme nous sommes accusés chez les Gaulois par le pape Adrien⁵ » –, ainsi que la construction de plusieurs murailles dans de nombreuses villes étrusques, comme Lucques, Pistoia et Arezzo, et la fondation de nouveaux villages, comme Pietrasanta ou Radicofani. Même les *Fluentini* – les Florentins –, dispersés par les invasions barbares, ont été rassemblés par le soi-disant bon Didier auprès du fleuve Mugnone, avec les derniers survivants de Fiesole et de Rignano sull'Arno⁶ : « cela étant dit, ce n'est pas nous qui avons l'intention de détruire l'Étrurie, comme l'accuse Adrien, qui rejette même la paix que nous lui avons offerte de notre propre initiative⁷ ».

¹ « revocamus statuta regis Aistulphi contra Vetulonon edita », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. e iii v.

² *Ibid.*, f. e iii v- e iv r.

³ « Et ut sub uno muro cingant sua tria oppida [...], totaque urbem nostra adiectione Viterbum pronuncient », ma traduction. *Ibid.*,

⁴ Le village exclu et le château d'*Arbanum*. Sur le choix de Didier d'entourer que trois villages et non les quatre de la tétrapole, cf., J. Rubini, *Annio da Viterbo e il decretum Desideri, op. cit., passim*.

⁵ « Nos enim non sumus Thusciae destructores ut nos apud Gallos accusat Hadrianus papa », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. e v v.

⁶ *Ibid.* Cela impliquerait une refondation de Florence, qui ne serait pas due à Charlemagne, mais à Didier.

⁷ « Hoc ita quod non est Etruriam estruere, ut nos arguit Hadrianus, qui pacem ultro a nobis oblatam respuit », ma traduction. *Ibid.*

La dernière partie du décret est incomplète : dans la mise en page, l'imprimeur alterne le texte ancien en Gothique avec la petite police humaniste qui récite « jusqu'ici, tout est lisible sans interruption. Ce qui suit dans les fragments est ainsi¹ ». En ce lieu, nous lisons au sujet du préfet Grimoald, chargé de l'organisation d'une armée étrusque pour combattre l'envahisseur – ou libérateur – gaulois, Charlemagne. Enfin, l'un des derniers fragments lisibles rapporte la décision de Didier de ne pas augmenter les impôts aux Viterbois – « Tu n'imposeras pas de nouvelles taxes aux citoyens² » : ce qui pouvait être – comme nous le soupçonnons – un important précédent juridique encore en 1498.

Dans les commentaires qui accompagnent les trois parties, nous pouvons lire une analyse des bénéfices concédés par Didier aux Étrusques et en particulier à la ville de Viterbe. Loin de croire naïvement au contenu cette ancienne inscription, frère Jean Annius nous fait comprendre qu'il s'agit de ce que nous pourrions appeler de la propagande³ : dans une ultime manœuvre politique désespérée, le roi des Lombards, à l'aide son notable local Grimoald, avait tenté de se rendre fidèles les habitants d'Étrurie, ainsi que les survivants dispersés de l'ancienne dodécapolis noachide. Contrairement à ce

¹ « hucusque integre legitur. Quae sequunt in fracturis ira [ita] se habent », ma traduction. *Ibid.*, f. e vi v.

² « Cives non gravabis novis exactionibus », ma traduction. *Ibid.*

³ La catégorie de propagande a été souvent objet de discussion historiographique. Le commentaire d'Annius de Viterbe n'emploie pas ce mot, que j'ai choisi d'utiliser. En revanche, le commentaire présente des phrases du décret relative au pontife comme des mensonges, et les bénéfices aux Étrusques comme un instrument de manipulation afin d'obtenir la faveur de ce peuple soumis en vue de la guerre contre les Gaulois de Charlemagne. Toutefois, si la notion de propagande a été souvent accusée d'anachronisme pour ce qui concerne les années précédant le XVII^e siècle, donc la période qui prévoit la naissance supposée d'une opinion publique, serait-elle correcte pour décrire le jugement d'un frère dominicain de la fin du XV^e siècle relative à un faux document supposé daté du VIII^e siècle ? Est-ce qu'il y avait une opinion publique janigène ? Est-ce que ces questions ont du sens ? En ce qui concerne l'absurdité et les paradoxes engendré par la notion d'anachronisme, cf. Jacques Rancière, « Le concept d'anachronisme et la vérité de l'historien », *L'inactuel*, n^o. 6, 1996, p. 53- 68. Pour un état de l'art sur la notion de propagande en historiographie, Isaure Boitel, Yann Lignereux, « Introduction », dans I. Boitel, Y. Lignereux (dir.), *Convaincre, persuader, manipuler : Rhétoriques partisans à l'épreuve de la propagande (XV^e- XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022, p. 9- 22. Dans le cas du décret de Didier, je veux emprunter la réflexion suivante de Florence Alazard : « La propagande a-t-elle existé ? Oui, sans doute, si on entend par là, une activité qui, d'une part, explicite la nature et le fonctionnement des pouvoirs et, d'autre part, propose une pragmatique de l'action qui mobilise pour obtenir l'engagement de ceux sur lesquels elle agit. Mais si la propagande a existé, cela ne signifie pas, d'une part, que la nature des pouvoirs était immuable et, d'autre part, que les "récepteurs" de cette propagande, ceux à qui elle était destinée, se trouvaient sans défense, sans opinion, sans capacité de résistance », F. Alazard, « Louis XII et la propagande. Questions et débats », dans *Id.*, *Convaincre, persuader, manipuler, op. cit.*, p. 157. En effet, l'*exemplum* de l'histoire tardive janigène nous montre que les Étrusques ont finalement reconnu le pape Adrien et le roi et futur empereur Charlemagne comme leurs souverains, malgré les efforts de l'apostate lombard et de son préfet Grimoald. En ce qui concerne la catégorie de propagande dans l'historiographie médiévale, cf., Paolo Cammarosano (dir.), *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento*, Rome, École Française de Rome, 1993.

que déclara Didier dans le *decretum*, Annius souligne que le Lombard n'était qu'un usurpateur des terres du pape Adrien, et donc un idolâtre menteur :

Il faut remarquer que le roi Didier l'impie confisquait les biens de l'Église et persécutait le Pontife, et pourtant, il voulait paraître pieux en retirant la monnaie d'Hercule et en mettant en place saint Laurent, tout comme Akhaz autrefois, qui bien qu'idolâtre, simula la religion de Dieu en disant « Je n'en demanderai pas et je ne mettrai pas le Seigneur à l'épreuve »¹.

Nous ne nous arrêterons pas longuement sur la question des multiples noms de Viterbe, de leurs significations et de leur substance. Il nous suffit de savoir que le dernier nom fut choisi par l'*eruditissimus*² Didier afin d'encapsuler la substance de la ville aussi bien que toutes ses qualités, propres des autres noms historiques. Viterbe signifie, *vetus verbum*³, la parole ancienne, ce qui relie la ville à son ancien *Lucumonium*, le Sénat ou Parlement des anciens Étrusques – rappelons- nous que l'une de signification de *Lucumon* est le latin *Dictator* dans son sens étymologique –, parallèle au Sanhédrin des Juifs et au *Paleologum* des Grecs, ainsi que nous le lisons dans le deuxième livre de l'*Abrégé des temps* de Philon au sein des *Antiquitates*⁴. Parmi les autorités mentionnées à propos de l'histoire des noms de Viterbe, nous remarquons la curieuse référence à « notre messire Tommaso Veltrellini, vétulonien⁵ ». Tommaso Veltrellini (?)⁶, un important notaire

¹ « notandum est quod Desiderius impius occupabat bona ecclesiae ac Pontificem persequebatur, et tamen religiosus volebat videri in amovendo a nummis Herculem et ponendo sanctum laurentium, sicut olim Acas, qui cum esset idolatra, religionem tamen dei simulavit dicens non petam et non temptabo dominum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. e iv r. La citation provient d'*Esaië*, 7, 12.

² « Donc, le très savant roi Didier, sur le point d'imposer un nouveau nom qui inclurait les qualités spécifiques et communes mentionnées ci- dessus, a déclaré : par notre ajout, soit- elle nommée Viterbe » ; « Ergo eruditissimus rex Desiderius impositurus novellum nomen, quod qualitates proprias et communes supradictas includeret dixit : adiectione nostra dicant Viterbum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. e iv v.

³ Pour approfondir la question de la mutation de *vetus verbum* en *Viterbum*, cf., *Ibid.*, f. e iv v- e v t.

⁴ *Ut supra*, II, 3, B.

⁵ « Ser Thomas noster Veltrinus Vetuloniensis », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. e iv v.

⁶ A différence du talmudiste Samuel, Tommaso Veltrellini est un personnage qui existe en d'autres textes que les *Antiquitates*. Nous savons qu'il fut magistrat dans la ville de Viterbe, et qui collabora activement avec Annius de Viterbe quand il s'appelait encore Giovanni Nanni. Depuis 1472, Veltrellini était le chef d'une commission municipale pour la désignation des *magistri* salariés par la municipalité. Il fut donc, probablement impliqué dans la désignation de Giovanni Nanni en tant que *magister* en grammaire. Il semble que Veltrellini soutint dès leurs début les recherches théologico- antiquaires de Nanni. En effet, la partie survivante du manuscrit de la *Viterbiae Historiae Epitoma* d'Annius de Viterbe, datée à l'année 1491, a été rédigé par Veltrellini. Veltrellini fut aussi l'auteur de plusieurs élégies latines qui célébraient l'histoire de la ville de Viterbe, à la suite des recherches antiquaires d'Annius. Enfin, ce fut toujours Veltrellini qui récita un discours historique pour le roi de France Charles VIII, lors de son passage à Viterbe en 1494. Cf., Cesare

viterbois, paraît également soutenir une interprétation selon laquelle « la tétrapole Étrurie était la capitale de l’empire¹ », donnant un avis plus fiable et rationnel que celui d’autres d’autorités bien plus connues et citées dans la même page, des humanistes tels que Flavio Biondo ou Giovanni Tortelli².

Le commentaire poursuit son analyse du texte épigraphique, avec toujours pour intérêt principal la mutation toponomastique de Viterbe, selon les méthodes et les références que nous avons pu lire en d’autres *Commentaria* et en d’autres *Antiquitates*. Suite à une longue liste de noms et de démonstrations, nous prenons connaissance du tout dernier nom de Viterbe et du territoire d’Étrurie, le nom qu’ils portent encore : Patrimoine de l’Église. Celui-ci remonterait à la querelle des Investitures, plus de trois cents ans après la défaite de Didier : « Sous les pontifes, après Henri V³ et Mathilde⁴, on parle du *Patrimonium Ecclesiae* [mes italiques]⁵ ». Ainsi, l’épigraphie témoigne de la continuité incroyable d’un territoire qui, de 2196 av. J- C. à 1498, a été le centre du pouvoir temporel des papes. Tradition continue de Noé à Alexandre VI, en passant par Adrien, celle-ci ne fut interrompue que brièvement par des tyrans, soient-ils Cham ou Didier⁶.

La dernière des institutions et des tables, la plus ancienne, est intitulée « sixième table égyptienne osirienne⁷ ». Voici le célèbre marbre osirien, dont j’ai brièvement parlé dans la première partie⁸. Maintenant que nous connaissons le rôle historique d’Osiris dans

Pinzi, « Carlo VIII a Viterbo », *Bollettino storico-archeologico viterbese*, Viterbe, Tipografia Cionfi, 1908, p. 25- 39 ; G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, op. cit.; R. Fubini, « NANNI, Giovanni (Annio da Viterbo) », *Dizionario Biografico degli Italiani*, op. cit. *Ut infra*, III, Introduction.

¹ « Etruria tetrapolis erat caput imperii », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. e iv v.

² *Ibid.*

³ L’empereur Henri V (1086- 1125).

⁴ Mathilde de Toscane (1045/1046- 1115).

⁵ « sub Pontificibus vero post Henricum quintum et Matildim dicitur Patrimonium Ecclesiae », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. e vi v.

⁶ Les descendants du géant Tuyscon, Didier comme l’empereur Henri V, jouent un rôle historique négatif dans l’histoire de l’Église étrusque, contrairement aux souverains des Gaulois, comme Charlemagne.

⁷ « sexta Osiriana egyptia tabula », ma traduction. *Ibid.*, f. f r.

⁸ *Ut supra*. Le marbre osirien est, avec le décret de Didier, la plus connue parmi les tables en alabastres d’Annius de Viterbe. Le marbre osirien est aujourd’hui conservé au Museo Civico de Viterbe, accompagné par une inscription célébratoire faite graver par les autorités viterboises dans les années 1580. En ce qui concerne les études sur ce hiéroglyphe – selon l’interprétation annienne –, cf., K. Giehlow, *The Humanist Interpretation of Hieroglyph in the Allegorical Studies of the Renaissance*, tr. par R. Raybould, Leiden, Brill, Hes & De Graaf, 2015, p. 84- 86 ; B. A. Curran, *The Egyptian Renaissance : The Afterlife of Ancient Egypt in Early Modern Italy*, op. cit., p. 125- 128 ; A. Nagel, C. Wood, *Anachronic Renaissance*, op. cit., p. 247- 250. L’étude la plus approfondie sur le marbre osirien – avec la traduction en anglais de quelque paragraphe du commentaire annien – reste B. A. Curran, « “De sacrarum litterarum aegyptiorum

l'histoire universelle, séculière et sacrée, ainsi que dans les généalogies des souverains européens, nous pouvons apprécier l'interprétation de cette table élaborée au long de cette dernière partie. En revanche, il n'y aura pas de texte gothique à suivre, car le marbre osirien est un ancien hiéroglyphe :

Nos ancêtres, dans le temple qui fut autrefois d'Hercule, maintenant l'église de Saint Laurent, ont placé une petite colonne devant le jubé, c'est-à-dire une table en albâtre, monument du triomphe d'Osirien, avec des oiseaux, des animaux, des têtes et des arbres, sculptés dans les lettres sacrées de l'Égypte, afin que le souvenir éternel de l'antiquité de cette ville soit toujours devant nos yeux¹.

La table d'Osiris aurait donc été un hiéroglyphe, des images allégoriques et sacrées – héritières de la connaissance adamique et noachide –, gravées sur un alabastrite – et non sur du marbre – et conservées jusqu'à l'époque d'Annius dans la cathédrale de Saint Laurent à Viterbe. Ladite cathédrale avait été précédemment le temple d'Hercule dans la ville – selon le texte que nous lisons – de façon cohérente avec la substitution de saint Laurent à l'Hercule égyptien dans la numismatique étrusque à l'époque de Didier. Ainsi, le marbre représentant Osiris et son épouse Isis se trouvait devant les fidèles, visible par tout le monde, au jubé de l'église².

Nous avons déjà rencontré la mention de vestiges matériels semblables à cette *columnula*. De véritables colonnes comme celle de Sémiramis, ou celle d'Osiris, que ce dernier fit construire et inscrire lors de son retour en Égypte. Cette table remonterait, comme nous le lisons, à l'époque de l'arrivée d'Osiris en Italie avec Isis, quand il fut appelé par les Janigènes afin de les libérer de l'oppression de géants-tyrans, ainsi que le racontait la *Defloratio* de Bérose. Cela signifierait que l'alabastrite osirien de la cathédrale de Saint Laurent date environ des années entre 1760 av. J.-C. et 1750 av. J.-C., soit entre 549 et 559 après le déluge universel³. C'est-à-dire la période de dix années lors de

interprétation." Reticence and hubris in hieroglyphic studies of the Renaissance : Pietro Valeriano and Annio Montano of Viterbo », *Memoirs of the American Academy in Rome*, Vol. 43/44, 1998/1999, p. 167- 181.

¹ « Maiores nostri, in templo olim Hercules, nunc divi Laurentii, ut semper ante oculos nostros eterna vetustatis huius urbis memoria teneretur, pro rostris posuit columnulam, idest tabulam alabastrinam, Osiriani triumphii monumentum, avibus et animalibus et capitibus et arboribus, idest sacris Egyptiis litteris excisam », ma traduction. Annio Montano de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. f r.

² Le texte récite « pro rostris ». Après une discussion avec Jean Beuvier, nous avons décidé qu'il devait s'agir du jubé de la cathédrale. Nous pourrions nous tromper.

³ « Quant à la période à laquelle cette tablette a été sculptée, il est évident que c'était d'abord sous Osiris. Mais s'il s'agit bien de celle-ci, ou si elle a été ajoutée à son exemple au fil des siècles, nous ne le savons

laquelle Osiris gouverna l'Italie – comme le confirment la *Defloratio* et l'*Etrusca chronographia*.

Afin d'achever une telle conclusion, frère Jean Annius se penche sur l'interprétation des hiéroglyphes au long de sept *quaestiones*, suivant la même méthode employée lors des autres institutions et en établissant la vérité selon l'importance des « Auteurs, raison et noms » : car « l'un des auteurs parmi les plus véridique est Bérose [...]. La raison même le suggère. [...] Les noms et les *cognomina* [mes italiques] sont des arguments infaillibles¹ ». Nous pouvons donc lire l'interprétation en langue latine des hiéroglyphes osiriens :

je suis le roi Osiris, appelé par les Italiens pour affronter les oppresseurs de l'empire italique.
Je suis intervenu rapidement et j'ai vaincu les oppresseurs qui avaient attaqué l'Italie de deux côtés, et j'ai triomphé sur eux²

Nous connaissons la suite de l'histoire. Les princes laissés par Osiris pour gouverner l'Italie et Viterbe à sa place devinrent eux-mêmes des tyrans, et le souverain d'Égypte fut assassiné en sa patrie. Mais en ce qui concerne la dernière institution et table osirienne, « il suffit de retenir de manière infaillible cet Osiris et son expédition en Italie³ ». Voici la vérité historique selon les autorités, la raison, les noms et les mémoires gravées.

pas encore » ; « Quo vero tempore haec tabella fuerit excisa patet quod primum sub Osiride. An vero haec illa sit, an ei vetustate labenti, ad eius exemplat suffecta, nondum compertum habemus », ma traduction. *Ibid.*, f. f iii v. Annius de Viterbe ouvre ici à la possibilité que la table osirienne ne soit pas un original, mais une réplique d'un original perdu. Celle-ci n'est pas une certitude – comme semblerait l'indiquer A. Nagel et C. Wood, mais une possibilité. Cf., A. Nagel, C. Wood, *Anachronic Renaissance*, *op. cit.*, p. 250.

¹ « Auctores, Ratio, Nomina [...]. Actor unus ex veracioribus est Berosus [...]. Ratio quoque ipsa sugerit. [...] Argumento infallibili sunt nomina et cognomina », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. f ii v. Il s'agit de la réponse à la sixième *quaestio*, concernant le lieu de résidence d'Osiris pendant dix ans en Italie – la réponse est évidemment Viterbe. Je trouve que ces mots résument bien – une partie – de la méthode annienne.

² « Sum Osiris rex, qui evocatus ab Italis contra oppressores Italici Imperii festinus occurri, oppressoresque a duabus partibus Italiae agressus devici, deque illis triumphavi », ma traduction. *Ibid.*, f. iii v.

³ « Sat est infallibiliter hanc tenere Osirim et eius in Italia expeditionem », ma traduction. *Ibid.*

16. Le seizième livre. Les quarante questions anniennes

Si le premier livre l'avait annoncé à la dernière place, c'est au contraire à la pénultième position du recueil – la seizième – que nous trouvons les *quarante questions anniennes*, ou, dans le titre complet : « Débute la lettre de réponse du frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie de l'ordre des prêcheurs, à son cousin, le Frère Thomas Annius, également professeur de la même discipline et du même ordre, en réplique à ses questions poses¹ »². Nous ne connaissons pas le texte de la lettre que Thomas envoya à son cousin et confrère Jean – elle n'a pas été imprimée dans le recueil –, mais nous pouvons en déduire le contenu grâce à la préface qui anticipe les *quaestiones*, ainsi que par les questions elles-mêmes. Ainsi, en suivant ce paragraphe, le cousin Thomas aurait demandé des élucidations sur les limites, les peuples et les noms de la très ancienne Toscane – entendue comme Viterbe et son territoire, à la fois l'ancienne Étrurie et le patrimoine de Saint Pierre en Tuscie. Thomas serait également celui qui aurait exhorté Jean à publier les *Antiquitates* retrouvées dans les archives de Guillaume de Mantoue, lorsqu'Annius de Viterbe passait par la ville à la suite du cardinal Paolo di Campofregoso³. En effet, le commentaire des autorités historiques, ainsi que l'élucidation de l'antiquité étrusque, feraient partie de l'office de théologien, tout comme la *veritas rerum* – répétons-le – concerne la vérité divine :

Tu me demandes une œuvre immense. Toutefois, vu que tout ce qui concerne la piété et la splendeur de la patrie et de l'Italie est lié à la théologie, j'ai donc suivi la coutume, et comme tu le souhaites, j'ai dédié mon travail à notre famille *Annia* [mes italiques] de Toscane⁴.

Du général au particulier, l'histoire du monde s'était réduite à Viterbe avec les *Institutiones*, et semblerait maintenant se réduire à la *gens Annia* avec les *quaestiones*. Mais ces dernières ont une visée plus large, qui cible encore une fois la Toscane et sa

¹ « Fratris Ioannis Annii Viterbensis ordinis praedicatorum Theologiae professoris ad consobrinum suum fratrem Thomam Annium, eiusdem disciplinae atque ordinis professorem. Epistola responsiva incipit, quam pro eius interrogatis rescripsit », ma traduction. *Ibid.*, f. f iv r.

² Les quarante questions anniennes ont été récemment traduites en Italien par un Viterbois, Jacopo Rubini, *Le questioni anniane. Viterbo tra realtà e finzione*, Viterbe, Sette Città, 2014.

³ C'est-à-dire toutes les autorités sauf Bérose et peut-être Manéthon. *Ibid.* ; *ut supra*, I, 5.

⁴ « Ingens opus mihi attulisti. Verum quia ad pietatem et fulgorem patriae atque Italiae cuncta spectant quae non abest a Theologiae annexis, idcirco morem gessi, et ut expetis opus Anniae Tuscae familiae nostrae dicavi », ma traduction. *Ibid.*, f. f iv r.

tétrapole historique. Nous avons déjà lu au sujet de cette *gens Annia* dans l'*Etrusca chronographia*, dont Annius est le premier représentant, ancêtre de deux cousins, ainsi que d'Antonin le Pieux : un ancien Larth d'Étrurie vécut presque 2500 ans avant la publication de ce recueil de 1498. D'où le titre choisi de *quaestiones anniane*, ou « *quaestiones Annias* [mes italiques]¹ ».

Les quarante questions regroupent plusieurs thématiques étrusques déjà traitées au long des *Antiquitates* et des *Commentaria* ; des événements historiques, des lieux anciens, des noms perdus et confondus qui se retrouvent éparpillés entre les textes gothiques et les textes humanistes. Au cours de notre lecture, nous avons déjà répondu, sans le savoir, à la majeure partie des questions de Thomas. Avec des doutes dissemblables à ceux de Thomas, nous avons décidé d'interpréter l'ensemble du recueil en tant que piège herméneutique, ou piège à vérité : c'est au lecteur de reconstruire la vérité historique et la vérité des choses, la vérité politique et la vérité théologique, à partir des onze *auctoritates* qui composent le recueil, des commentaires et des anciennes pierres gravées. Les *quaestiones* activent ce piège pour nous, nous fournissant les bonnes questions – qui ne sont pas forcément les nôtres – et les bonnes réponses, tout comme l'*Etrusca chronographia* l'avait activé pour nous montrer la – presque – bonne chronologie à tirer des sources.

À travers la réponse résolvant les doutes – réels ou putatifs – du cousin Thomas, les quarante questions rassemblent plusieurs remarques demeurant autrement fragmentaires au sein du recueil, parmi lesquelles nous pouvons remarquer : les limites historiques d'Étrurie² ; la fonction institutionnelle des Corythos – ce qui est un titre et non un prénom³ – ; l'identification de Viterbe et *Volturrena* et la signification étrusque du préfixe *Vol*⁴ ; l'explication de terme de *fanum* et de *lucus* – le temple et bois sacré de la dodécapole –⁵ ;

¹ *Ibid.*

² Cela est traité principalement dans les *quaestiones* 1 et 2, mais le sujet est aussi touché dans les questions relatives aux noms de Viterbe. Nous avons déjà pu lire cela dans les *Origines* de Caton l'Ancien. Les limites de l'Étrurie sont le Tibre au sud et le fleuve Magra au nord – et l'Arno au nord-est. Il semblerait que ces ne sont pas les limites exactes du *patrimonium* dans sa forme réduite après l'arrivée des Lombards. Au moins qu'Annius n'entendrait de façon implicite que toute la Toscane moderne devrait aussi faire partie du patrimoine de Saint Pierre !

³ Il s'agit principalement de la *quaestio* 5, même si le sujet revient dans la quatrième et en d'autres questions. Cela serait lié au Latin *quirites* et ferait référence au rôle de divinité/ prince revêtu par le Corythos lui-même – de la même manière que les Saturnes, Jupiters et Hercules de l'Âge d'or.

⁴ Ce sujet est abordé principalement dans les *quaestiones* 6, 7 et 11.

⁵ Le *fanum*, que nous avons approfondi à plusieurs reprises, et le *lucus*, que nous n'avons pas approfondi, sont l'objet de la réponse à la *quaestio* 13.

l'étymologie et le rôle théologico-politique des Lucumons¹ ; les multiples noms de Viterbe² ; les mutations linguistiques de l'idiome étrusco-noachide à cause du Latin³ ; ce qu'est une tétrapole et les noms et les étymologies des *oppida* de la tétrapole/ métropole de Viterbe⁴ ; les peuples habitant la Toscane/ Tuscie – et même leur disposition militaire selon la *lex sacrata* de Tuscus⁵ – ; l'explication d'anciennes épigraphes⁶ ; l'élucidation de plusieurs passages de l'Énéide de Virgile, de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien et de la *Guerre punique* de Silius Italicus à la lumière des *Antiquitates*⁷ ; du dialogue entre

¹ Nous avons déjà parlé des Lucumons en lisant les *Antiquitates*, et nous allons en traiter nouvellement. La problématique relative au Lucumons occupe partiellement la *quaestio* 13 – à la fois le *fanum* et le *lucus* sont liés à ces magistrats-sacerdotes – et entièrement les *quaestiones* 14 et 15.

² La problématique des noms de Viterbe et de leur propriété revient tout au long de l'ouvrage, et nous en avons discuté aussi lors du commentaire d'Annius de Viterbe au décret de Didier. Même dans les *quaestiones* il s'agit de la problématique la plus traitée, en particulier dans les réponses 16, 17, 23 et 30, outre que dans les réponses relatives aux *oppida* de la tétrapole. La *quaestio* 30 en particulier, traite du nom de *Tusca*, dans sa triple signification grecque, araméenne et chaldéenne.

³ Le problème de mutation phonétiques et graphiques est fondamental dans les *Commentaria*, vue l'importance de l'*argumentum a nomine*. Il est en effet nécessaire de connaître les différents les mutations linguistiques et phonétiques des dialectes noachides afin d'avoir accès aux propriétés substantielles des noms, et donc aux événements historiques auxquels elles renvoient. Plusieurs *quaestiones* touchent à cet argument – dont quasi toutes celles relatives aux noms de la tétrapole –, mais la *quaestio* 19 est entièrement concernée par la mutation advenue entre *Eturia* et *Etruria* à cause des Latins.

⁴ L'histoire et fonction de la tétrapole a été déjà approfondie dans les *Équivoques* de Xénophon, outre que dans les commentaires à Bérose. La réponse 23 est dédiée uniquement à la définition de tétrapole ou *urbs quadrata* – outre qu'aux définitions de tripole, de duopole et de monopole. Les *quaestiones* 24, 25, 28 et 29 concernent les quatre *oppida* qui composent la métropole et tétrapole de Viterbe, les villages qui sont à l'origine du tétragramme sacré FAVL.

⁵ Ce sujet est évidemment lié aux autres *quaestiones* relative à Viterbe. C'est grâce à une interprétation curieuse de certain vers de Silius Italicus qu'Annius confirme la sous-division des peuples de Toscane, que nous avons déjà discuté lors de la lecture des fragments de Caton. Si nous recomposons les informations relatives à la milice étrusques éparpillées dans ce recueil avec la *quaestio* 31, nous pouvons conclure que les légions étrusques suivirent les enseignements disposition militaires de Tuscus fils d'Hercule jusqu'à leur défaite au lac Vadimon. Les Romains avaient également appris l'art de la guerre des Étrusques – comme toutes leurs connaissances d'ailleurs. L'ordre de bataille des Étrusques respectait la hiérarchie des différents peuples, dont les premières étaient les quatre peuples de la métropole de Viterbe. Une telle disposition avait lieu lorsque l'armée étrusque était conduite par un Larth avec les douze faisceaux licteurs. Sinon, le Lucumon, en tant que magistrat, sacerdote et chef militaire, conduisait la milice sacrée de sa ville en guerre contre les hérétiques.

⁶ Dans plusieurs *quaestiones* nous lisons des références relatives aux *monumenta* gravés sur alabâtre que nous avons lu dans les *Institutiones*. Or, la *quaestio* 33 concerne entièrement une ancienne inscription, un *carmen* en lettres anciennes qui aurait été conservé sur une pierre à Tuscania, aujourd'hui dans le nord du Latium. Une épigraphe que Thomas aurait remarqué en passant de cette ville, est qu'Annius interprète et corrige, afin de la faire rentrer dans l'histoire universelle des *Antiquitates*.

⁷ L'œuvre de Virgile, et en particulier le livre VII de l'*Énéide*, est réinterprété par Annius à la lumière des événements historiques des *Antiquitates*. Les *quaestiones* 4, 9 et 12 sont entièrement dédiées à certains vers de Virgile. D'ailleurs, le poète Mantouan était un lointain descendant des Étrusques viterbois, comme Annius souligne à plusieurs reprises. La problématique de la pureté du sang étrusque des Mantouans, ou de son mélange avec le sang de Phaéon, retour souvent en d'autres *quaestiones*. Les passages de Pline, relatifs à l'identification de *Volterra* avec *Volturrena* et donc Viterbe ont été aussi présentés dans plusieurs *Commentaria*. Les passages de l'*Histoire naturelle* sont élucidés dans les *quaestiones* 21, 27 et 32. La *Punica* de Silius Italicus est également utilisée à maintes reprises, notamment dans les *Commentaria* relatifs aux Tospiades/ Thespiades. La *quaestio* 35 s'intéresse principalement à des personnages de militaires

Annius de Viterbe et trois talmudistes concernant certains noms étrusco-noachides¹ ; du passage d'Isis en Italie et de la fabrication du premier pain à Viterbe².

Lire les *quaestiones* signifie donc relire autant les *Antiquitates* que des œuvres extérieures au recueil, afin de recomposer dans une perspective uniquement viterbo-centrique les fragments de vérité historique, les restes de la tradition qui ont été sauvés de la corruption intentionnelle humaine – voire gréco-humaniste – et de celle, non intentionnelle, du temps. Nous pouvons nous arrêter sur certaines des quarante réponses fournies par Annus de Viterbe à son cousin, qui peuvent nous aider à éclaircir les interrogations soulevées lors de la lecture des *Antiquitates* – notamment de la *Defloratio* de Bérose –, en particulier à propos du Fanum, temple et siège politique du Larth et des douze Lucumons, et plus généralement de l'organisation politique du *patrimonium* d'Étrurie après le départ des derniers pontife noachide en Dardanie. C'est-à-dire de 1460 av. J.- C., l'année de l'arrivée de Thyrrénos de Lydie en Toscane, jusqu'en 307 av. J.- C., l'année de la défaite du lac Vadimon et du début des Prolarthes sous contrôle romain.

Les *quaestiones* treize et quatorze – et en partie la quinze – s'occupent en effet, de manière directe ou indirecte, des Lucumons et du Larth étrusques. Nous apprenons avant tout que le Fanum et le Lucus indiquent également un « lieu consacré à dieu³ », malgré l'étymologie différente des deux mots⁴. Il s'agit du *fanum Volturnae*, le temple dédié à la déification de Noé, Vulturnus/ Vertumnus, au sujet duquel nous avons lu dans Properce et son commentaire, un édifice encore prestigieux lors de la domination de l'Empire Romain, vu que même Antonin le Pieux l'avait mentionné dans l'*Itinerarius* que nous

étrusques mentionnés par Silius Italicus. A ces œuvres, il faudrait aussi ajouter les commentaires sur l'*Énéide* de Servius, dont des passages sont éclaircis dans la *quaestio* 22.

¹ Il s'agit d'un dialogue qui supposément eut lieu en 1493, avec talmudiste Samuel et deux collègues à lui. Cela est traité dans la *quaestio* 36. *Ut infra*, II, 16.

² Les *quaestiones* 39 et 40 s'occupent d'Isis en Toscane/ Viterbe, en concluant ainsi le sixième livre de l'ouvrage.

³ « locum deo sacrum », ma traduction. *Ibid.*, f.

⁴ Les arguments de ce type sont normalement discutés par Annus à travers l'autorité de Donat le grammairien, ou de Thomas d'Aquin. Dans le cas de *fanum* et *lucus* : « Le bienheureux Thomas d'Aquin, dans la première partie des Questions relatives aux noms divins, enseigne que parfois il y a une distinction entre la dérivation d'un nom et ce que le nom est censé signifier » ; « Beatus Thomas Aquinas noster in prima parte, quaestionibus, quas de divinis nominibus facit, docet quod aliquando aliud est a quo nomen imponitur, et aliud ad quod significandum imponitur », ma traduction. *Ibid.* Dans les deux cas, les termes renvoient à une étymologie araméenne qui les rapproches à des mots employés dans la *Genèse* biblique. *Fanum* signifie *apparaître* – le lieu où Dieu apparaît –, qui Annus rapproche également au grec φαίνειν. Ce terme serait également à ramener à l'hébreu פָּנֶה, visage. *Lucus* signifie *ancien* ou *vieux*, la même signification des noms *Lucius* et *Luca*, dont l'origine serait également étrusco-noachide-araméenne.

avons consulté¹. Centre de la ville-sanctuaire à l'époque de la tétrapole noachide, le Fanum était également un Lucus : à côté de la grande église – et nous avons décidé, pendant la lecture de Bérose, que nous pouvions parler d'*ecclesia* pour la Toscane de Noé pendant l'Âge d'or et après, et cela vaut aussi pour les temples – se trouvait un bois sacré, que les Étrusques plus tardifs croyaient avoir été habité par des *numina*. Nous pouvons donc élaborer, à l'aide de la *quaestio* treize et des *Antiquitates* et *Commentaria*, une histoire du Fanum/ Lucus en trois étapes : premièrement le temple dédié à Noé dans sa déification astrologique ; deuxièmement le bois Lucus suite au pontificat de Cranus, lors de la création des premiers bois sacrés ; enfin le siège du Larth et le lieu de rencontre des douze Lucumons. Nous nous intéressons surtout à cette dernière phase historique du Fanum/ Lucus.

Nous pouvons imaginer ce lieu sacré à l'aide du poète Virgile, qui en fit une description fidèle dans l'*Énéide*, avec les vers suivants : « Un temple auguste, énorme, soutenu de cent colonnes / empli d'une horreur sacrée par les forêts comme par la religion des ancêtres. / Recevoir le sceptre en un tel lieu, y prendre les faisceaux / assurait aux rois la faveur divine ; ce temple était leur curie² ». Les rois en question sont évidemment les Larthes, les souverains Janigènes, qui recevaient les symboles du pouvoir spirituel – le sceptre – et temporel – les faisceaux licteurs –, dans le fanum, la Curie du Saint Siège étrusque. Comme l'expliquait Jean Annius à son cousin, le fanum de l'époque des Larthes avait quatre fonctions, dont la première était conciliaire. Dans le majestueux temple aux cent colonnes, parmi les arbres enchantés, les Lucumons et le Larth se réunissaient en

¹ *Ut supra*, II, 16.

² « Templum Augustum ingens, centum sublime columnis/ Horrendum silvis et religione parentum/ Hinc sceptrum accipere et primas attollere fascas/ Regibus omen erat, hoc illis curia templum », ma traduction de la version annienne de ces vers est faite à partir de l'édition Belles Lettres. *Ibid.*, f. g iii v. Cf., Virgile, *Énéide*, VII, 170-174. Le texte d'Annius est en effet modifié, voici la version des éditions Belles Lettres : « Un édifice auguste, énorme, soutenu de cent colonnes, s'élevait au plus haut de la ville, royale résidence du Laurent Picus, empli d'une horreur sacrée par les forêts comme par la religion des ancêtres. Recevoir le sceptre en un tel lieu, y prendre les faisceaux assurait aux rois la faveur divine » ; « Tectum augustum, ingens, centum sublime columnis/ urbe fuit summa, Laurentis regia Pici, / horrendum silvis et religione parentum/ hic sceptrum accipere et primas attollere fascis regibus omen erat ; hoc illis curia templum », Virgile, *Énéide*, tr. par J. Perret, Paris, Belles Lettres, p. 88- 90. Les vers cités d'Annius ne sont pas seulement différents des éditions contemporaines à nous – *templum* au lieu de *tectus*, outre que la disparition d'un vers qui révélerait qu'il s'agit du palais d'un roi Latin –, mais aussi des éditions de l'*Énéide* contemporaines aux *Antiquitates* et *Commentaria* de 1498. Je prends pour exemple l'édition vénitienne de 1494 : « Tectum augustum ingens centum sublime columnis/ urbe fuit summa laurentis regia pici/ Horrendum silvis et religione parentum/ Hinc sceptrum accipere, et primas attollere fascas/ regibus omen erat, hoc illis curia templum », Virgile, *Opera*, Venise, Damianus de Mediolano, 1494, f. 136 r. Donc, comme c'est quasi toujours le cas pour les citations de textes anciens, Annius les a corrigées de manière conforme à l'histoire universelle racontée par le recueil.

concile¹. S'agirait-il du concile annuel de la dodécapole, comme nous l'avons supposé pendant la lecture de l'épigramme de Properce, ou bien les conciles pouvaient-ils être convoqués, comme le texte le suggère, dans les moments de doute et d'incertitude² ? Le terme *lucus*, signifiant *ancien* ou *vieux* dans la langue noachide, nous renvoie au latin *senatus*, et donc à la fonction d'assemblée du *fanum*³. Y aurait-il eu une différence entre la convocation du concile, sorte de consistoire, et celle la convocation permanente du sénat ? L'interprétation que nous faisons de l'élaboration de frère Jean Annius paraît l'impliquer : quoi qu'il en soit, contentons-nous de savoir que le Fanum/ Lucus fut le siège du *Lucumonium*, le Sénat des Lucumons, dont le nom, comme nous le rappelions dans le chapitre précédent, signifie littéralement en étrusque *les anciens dictateurs*⁴.

La deuxième fonction était expiatoire : le Fanum était un temple, parmi ses colonnes s'opéraient les sacrifices et les holocaustes selon le rite d'origine noachide, afin d'apaiser l'ire divine. Nous pouvons imaginer aisément que c'est exactement dans le Fanum que les sacrifices furent accomplis pour demander pardon des transgressions du tyran Mézence vers 1176 av. J.- C. La troisième fonction était reliée à la deuxième : dans le Fanum et le Lucus, les Lucumons et les sacerdotes pratiquaient l'art divinatoire, l'aruspicine. Enfin, comme les vers de Virgile le montrent clairement, la quatrième fonction était relative à l'intronisation des rois des rois : dans le Fanum avait lieu le couronnement et la consécration du Larth, qui prenait les douze faisceaux des Lucumons entre ses mains, avec le sceptre⁵. En effet, contrairement à ce que nous avons pu déduire lors de la lecture de la *Defloratio* et des *Supplementa*, le Larth gardait une fonction pleinement sacerdotale parallèlement à son pouvoir temporel.

¹ Dans le texte « consilium ». J'aurais pu traduire avec *assemblée*, mais *concile* garde aussi le sens ecclésiastique du terme. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. g iv r.

² Annius explique cela par un terme araméen qu'il aurait reçu par le talmudiste Samuel en 1493 : « *Attan* [mes italiques] c'est-à-dire les temps douteux qui induisent à convoquer le concile » ; « *Attan* idest tempus fluctuans quod ad consilium movet », ma traduction. *Ibid.* En ce qui concerne *Attan* – à comparer avec l'Hébreu אֶתְנָן, *les temps* – il s'agit d'une référence à *Ester*, 1, 13. Je remercie Benedetta D'Incau pour son aide.

³ *Ut supra*, II, 10, B.

⁴ L'étymologie et fonctionnement du *Lucumonium* est, comme dans le commentaire à Philon, parallèle au sanhédrin juif, au sénat romain et au *paleologum* grecque – une assemblée autant inexistante que significative. Nous découvrons dans ce passage que la maison byzantine des Paléologues est aussi originaire de Viterbe ! Cela provient d'une tradition des chroniques viterboises qui précède les *Antiquitates* chronologiquement, et qu'Annius réinsère dans son ouvrage. *Ibid. Commentaria*, *op. cit.*, f g iv v. Cf., Cf., Pietro Egidi, « Intorno ad una leggenda viterbese sull'origine dei Paleologi », *op. cit.*, p. 539- 558

⁵ En effet, nous pouvons lire le mot « corona » dans le texte, ce qui n'était pas parmi les symboles du pouvoir originaire de Noé. *Ibid.*, g iv r.

Le rôle des douze Lucumons, élucidé dans la *quaestio* quatorze, peut également nous aider à comprendre le fonctionnement de la *prisca politica*, si nous pouvons l'appeler ainsi, des Janigènes tardifs. Les Lucumons sont décrits par frère Jean Annius dansant et chantant parmi les arbres et les colonnes du Fanum, mobilisant tout leur corps et toute leur âme dans une frénésie religieuse :

Il n'est pas étonnant que le Lucumon fut considéré comme fou parmi les païens ignorants à cause de son zèle religieux, alors que le roi David, fidèle à la coutume étrusque, en chantant et dansant devant l'Arche de Dieu, a été considéré comme un bouffon et fou par sa fidèle épouse Mikal, la reine¹ ».

L'analogie entre le Lucumon et le roi David nous montre que la Jérusalem de la maison de David et l'Étrurie des Larthes fonctionnaient de manière semblable. Ou mieux, comme le rite étrusque précède celui des Juifs – les Étrusques étant premièrement élus par la Tradition, et les Juifs étant élus deuxièmement par la révélation –, le gouvernement des Larth précède chronologiquement celui de la monarchie unifiée d'Israël et de Juda. Comme nous le savons grâce à la *Defloratio*, Tyrrhéno, le premier Larth, devint souverain quand les Juifs s'échappaient d'Égypte.

Si nous voulions comparer les deux réalités historiques, le Larth pour l'entièreté du règne étrusque, ou le Lucumon pour une ville de la confédération, détenaient le pouvoir de rois, de chefs religieux – par des rites similaires à celui que nous avons lu – et de chefs militaires, tout comme les monarques souhaités par les Israélites². Ces remarques peuvent également être croisées avec une autre coïncidence chronologique : ce fut au début du XII^e siècle av. J.-C. que les sacerdotés *Razenui* de la ville de Troie, arrivés en Dardanie avec le dernier Corythos, furent vaincus par les apostats Grecs conduits par Agamemnon, lors de la prise d'Ilios. Or, si nous suivons les calculs d'Annus de Viterbe, Saul dut commencer sa monarchie en même temps que Priam, ce qui suggère, comme ce fut le cas au XV^e siècle av. J.-C., une origine astrale-divine des bouleversements politiques qui laissèrent comme seules monarchies légitimes sur le plan spirituel celles de Viterbe et

¹ « nec mirum si Lucumo paganus a rudibus paganis insanus sit ob religionis fervorem habitus, cum rex David fidelis Thusco more usus, cantans e saltans ante Archam dei, a fideli sua uxore Michol regina fuerit scurra et insanus habitus », ma traduction. *Ibid.*, f. g iv v. Cf., « Or quand l'arche du Seigneur entra dans la Cité de David, Mikal, fille de Saul, se pencha à la fenêtre : elle vit le roi David qui sautait et tournoyait devant le Seigneur et elle le méprisa dans son cœur », *II Samuel*, 6, 16.

² *I Samuel*, 8-12.

d'Israël. Toutefois, le Larth dans la Viterbe d'après Tyrrhénos n'était qu'une sorte de vicaire des Janigènes descendant en lignée directe de Noé/ Janus, tandis que le monarque David avait été reçu avec l'onction du prophète Samuel.

En revanche, il est évident que le roi David pratiquait aussi l'*etrusca disciplina*. Nous pourrions donc imaginer que la discipline janigène concernait un ensemble de préceptes religieux qui étaient inséparable de la constitution politique noachide, une tradition fondée dans une lecture particulière des *libri rituales* que Noé avait gravés sur des pierres. Des livres auxquels les Étrusques avaient directement accès à travers la deuxième édition, et que David avait reçus de manière indirecte via Abraham de Chaldée, par la première édition volée par Nemrod – avec les ajouts des livres de Moïse, une sorte d'annexe et continuation des livres antédiluviens.

De plus, les rites étrusques du roi David eurent lieu devant l'Arche de l'Alliance, qui fut conservé dans le Temple que fit bâtir son successeur Salomon – dont la sagesse pourrait également être étrusque. Il n'est pas excessif de penser au Temple de Jérusalem comme un parallèle tardif du Fanum d'Étrurie. Cette lecture est d'ailleurs confirmée par le rôle commun de la monarchie unifiée d'Israël et Juda, et de la monarchie étrusque, comme préfiguration de la Rome pontificale, nouvelle Jérusalem et nouvelle Viterbe. Il reste à comprendre si la charge de Larth, le roi des rois, était héréditaire ou élective. Les Larthes, vicaires de Noé, furent-ils choisis par les Lucumons pendant leurs sessions conciliaires dans le Fanum, comme c'était le cas du pontife dans la Rome de 1498 ?

Ce ne sont que des analogies, des suppositions : le fonctionnement du gouvernement des Larthes d'Étrurie n'était réellement semblable qu'au règne des Larthes d'Égypte, dont nous avons pris connaissance dans l'œuvre de Manéthon. Ainsi, nous avons affaire à des déductions historiques propres à frère Jean Annius en ce qui concerne la constitution ancienne des Étrusques/ Janigènes/ Viterbois post-Tyrrhénos. Un modèle politique, celui de l'empire étrusque, qui a essayé de conserver ensemble l'union des *temporalia* et *spiritualia* longtemps après la chute de l'Âge d'or, à travers les symboles de pouvoir – sceptre et faisceaux – et les rituels scythiques hérités du patriarche Noé. Chaque itération du gouvernement s'éloignait toutefois d'un degré de la perfection de l'Âge immédiatement postdiluvien, jusqu'à la fin de la Tradition en 307 av. J.-C. C'était le dessein de la Providence de céder la place à l'Empire de Rome, la quatrième Monarchie universelle, afin que les peuples du monde puissent être réunis dans l'attente du Christ,

celui qui aurait rendu universel le salut, autrefois réservé aux deux peuples élus des Toscans et des Juifs.

Revenons à nos *quaestiones* : outre les *quaestiones* treize et quatorze, nous comprenons aussi grâce à la *quaestio* trente-six que les fonctions historiques du Fanum, les événements fondamentaux relatifs à l'Étrurie, voire à l'histoire universelle, n'apparurent clairement à Jean Annius que lors de l'octave de Pâques, le 14 avril 1493 – si mes calculs sont corrects –, quand le théologien dominicain rencontra le savant Samuel avec deux autres talmudistes juifs¹. Ces derniers purent lui éclaircir plusieurs étymologies obscures, plusieurs toponymes de Tuscie jusqu'alors incompréhensibles, et lui expliquer plusieurs mots employés par des autorités anciennes, tel Diodore de Sicile². Cette rencontre est le prodrome à l'automne 1493, quand les triomphes étrusques représentant le banquet de Iasos et la présence de la géante Isis se révélèrent dans la colline Cybèlaire par l'intervention miraculeuse des lièvres, manifestant, par la dure matière de la pierre, des inscriptions et des statues, les faits historiques qui quelque mois auparavant semblaient être des conjectures seulement. Un événement qui semblerait avoir été choisi par frère Jean Annius comme moment clé dans la genèse du volume de 1498, ainsi que dans le passé, présent et futur du pontificat et de l'humanité. C'est avec cet événement, que nous avons pu analyser dans les *Commentaria* à Manéthon, que se terminent les *Quaestiones* :

Isis la grande déesse fructifère fournit du pain pour le mariage de Iasos et Cybèle près des champs et de la source Cybèlaire, où se trouvait le palais de Cybèle. Ainsi, les noces furent célébrées pendant plusieurs jours, débutant dans la ville de Veiuzza et se terminant sur le domaine de Cybèle, où leurs statues sacrées furent enterrées selon la coutume, elles furent récemment déterrées et transférées de nouveau au palais de Veiuzza à la mémoire, à la présence du Très Saint Pontife Alexandre VI et de toute la cour, suite à leur découverte par l'indice du lièvre³.

¹ Je répète ici que Samuel n'existe très probablement que dans les *Antiquitates*. *Ut supra*. Le talmudiste Samuel est nommé également dans la *quaestio* treize, lors de l'explication de l'étymologie de Fanum. *Ibid.*, f. g iv r.

² Ce le cas de la ville de Chem Myn, qu'Annius tire de la *Bibliothèque historique* de Diodore. *Ibid.*, f. i iiii v.

³ « [...] Isis maxima frumentaria panifica concessit ad nuptias Iasii et Cybelis in agrum fontemque Cybelarium, ubi regia Cybelis erat. Quare pluribus diebus celebratae sunt nuptiae, cum coepte in Veiuzza urbe finitae sint in Cybelis predio ubi tunc eorum sacrae stauae de more ad memoriam suffosae, nuper astante Sanctissimo Pont. Max. Alexandro VI cum tota curia invente indicio Leporis : effosse sunt, et iterato in Veiuzum palatium translate ad memoriam », ma traduction. *Ibid.*, f. i vi v.

Nous connaissons l'histoire du mariage de Iasos grâce la lecture de Bérose, ainsi que par la première table Cybèlaire, et nous pouvons alors réfléchir une dernière fois sur le rapprochement entre le banquet de Iasos, le retour des anciens vestiges, et le passage d'Alexandre VI : qu'est-ce qui relie ces témoignages remontant à l'année 1558 av. J.-C. et les événements de 1493 apr. J.-C. ?

Iasos fut le dernier souverain de la monarchie étrusque unifiée avant la guerre civile qui mena à la fondation de deux règnes parallèles de Toscane et de Troie – tout comme la monarchie de Saul, David et Salomon se sépara entre les royaumes de Juda et d'Israël. Iasos, héritier direct de Cranus et de Noé, n'était pas encore un Larth, siégeant en concile avec les douze Lucumons. Assis seul sur les douze autels, il était plus proche de Melkisédeq : il gardait conjoints dans sa seule figure les *temporalia* et les *spiritualia* ; comme le roi de justice en Palestine, il reçut le pain sacré de la géante Isis, la même hostie qui fut donnée à Abraham quand il renouvela l'alliance avec Dieu.

Avec la dernière des réponses aux doutes de Thomas, nos doutes paraissent également moins nombreux que lorsque nous ouvrons cette *selva selvaggia* d'un incunable format in-folio. Par la mention du transport des anciens vestiges étrusques dans le Palais du Pape de Viterbe en 1493, l'histoire, ce récit qui concerne le passé, a accompli sa fonction préfiguratrice, devenant ainsi un récit qui concerne le futur, une prophétie : Alexandre VI reformera l'*ecclesia* étrusque, réunira le *coetus hominum* vers un Âge d'or Janigène avec sa pieuse théocratie ; à lui le sceptre, les faisceaux licteurs, les deux clés, les douze autels. Et les princes d'Europe, comme les dieux qui furent, seront son bras armé, écrasant les apostats, les hérétiques et les païens afin de propager la vérité¹. La vérité historique, démontrée *infallibiliter* par les bonnes méthodes et les bonnes preuves, est conforme à la vérité divine. Les deux vérités ne font qu'une, universelle et éternelle. Lors du passage entre le XV^e et le XVI^e siècle, l'empire chrétien renaîtra à partir des *monumenta* de l'empire étrusque.

Sortons du récit des *quaestiones*, encore troublés par nos conclusions. Nous ne sommes pas, au fond, le cousin Thomas, et ces réponses ne sont pas pour nous. Toutefois, nous pourrions considérer Thomas Anniius comme un lecteur modèle, celui qui soulève

¹ Les similitudes possibles sont très nombreuses, surtout en ce qui concerne le fils de pape Alexandre, César Borgia. Je rappelle également que celle-ci n'est qu'une interprétation possible.

les doutes corrects dans sa lecture ingénue et intéressée, celui qui saurait donc exploiter les *Antiquitates* en conjonction avec les *monumenta* en alabastre conservés à Viterbe, afin d'achever les bonnes interprétations auxquelles ce dispositif devrait aboutir – ici résumées en quarante réponses. Un lecteur auquel nous pourrions nous identifier aussi lorsque nous devons interpréter d'autres textes que ceux imprimés dans ce recueil. Dès que nous lirons certains vers de Virgile, de Silius ou d'Ovide, ou lorsque nous étudierons certains passages de Pline, de Diodore et de maints autres auteurs anciens et modernes, nous saurons alors quelles conclusions en tirer.

17. Le dix-septième livre. Des premiers temps et des vingt-quatre rois d'Espagne

Le 4 mai de cette année 1493, à laquelle la fin des *quaestiones* nous a menés, le pape Alexandre VI fit rédiger par Podocathor la célèbre bulle *inter caetera*, octroyant le titre de *rois catholiques* aux souverains d'Espagne¹. Toujours en 1493, le cardinal Bernardino Lopez de Carvajal, le protecteur d'Annius de Viterbe, avait fait imprimer par la typographie romaine de Stephan Planck (1456/1457- 1501) – un concurrent de Silber – l'*Oratio super praestanda solenni obedientia* (*Oraison pour l'accomplissement solennel de l'obéissance*) et le *Sermo in commemoratione victoriae Bacensis Civitatis* (*Discours en commémoration de la victoire de la cité de Baeza*)².

La première était une oraison d'obéissance au pape Alexandre VI de la part des souverains d'Espagne Fernand et Isabelle. Comment aurait-il pu en être différemment ? Même si la province romaine d'Espagne excella toujours dans la propagation de la foi chrétienne, la fidélité des Espagnols à Rome précédait le Christ : la victoire de Rome dans les guerres Punique devait beaucoup aux Ibériens, et l'Italie et l'Espagne disposaient également du nom d'*Hesperia* dans l'Antiquité³ – et nous pourrions ajouter *a posteriori* que ce fut à cause du roi Hespéros, frère d'Italos. De plus, comme nous le savons déjà, Rome n'avait-elle pas eu naguère le même nom que Valentia⁴ ?

Le deuxième petit in-quarto, le *Sermo*, célébrait à une année de distance la victoire contre le royaume de Grenade : les tyrans d'Ibérie avaient été chassés, en préannonçant la victoire future des chrétiens contre l'Antéchrist Turc⁵. Cet événement était présenté par

¹ Rédigée en au moins deux versions. Je fais mention ici la version définitive datée 4 mai, toujours concernant une première division des nouvelles terres découvertes par Christophe Colomb (1451- 1506) et l'évangélisation des indigènes. Des limites qui seront révisées avec le traité de Tordesillas. Cf., M. Milagros del Vas Mingo, « Las bulas alejandrinas y la fijación de los límites a la navegación en el Atlántico », *op. cit.* ; Ruggiero Romano, « Las bulas alejandrinas y el Tratado de Tordesillas: en los orígenes del feudalismo americano », dans *El tratado de Tordesillas y su época*, Vol. 3, p. 1541-1552

² Bernardino Carvajal, *Oratio super praestanda solenni obedientia*, Rome, Stephan Planck, 1493 ; *id.*, *Sermo in commemoratione victoriae Bacensis Civitatis apud sanctum Iacobum Hispanorum de urbe*, [Rome], [Stephan Planck], 1493.

³ *Id.*, *Oratio super praestanda solenni obedientia*, *op. cit.*, f. a iii v.

⁴ *Ibid.*, f. a v r.

⁵ En ce qui concerne les représentations du Turc en Italie à partir du XV^e siècle, cf., Giovanni Ricci, *Appello al Turco. I confini infranti del Rinascimento*, Rome, Viella, 2011 ; Marina Formica, *Lo specchio turco. Immagini dell'Altro e riflessi del Sé nella cultura italiana d'età moderna*, Roma, Donzelli, 2012 ; pour les prophéties relatives à la victoire contre le Turc, J. E. Schnapp, *Prophéties de fin du monde et peur des Turcs au XV^e siècle*, *op. cit.* Cf., Édouard Bouyé, « Alexandre VI, les Turcs et la croisade », dans M. Chiabò.

une brève histoire des souverains d'Espagne depuis les empereurs romains. Central fut le rôle des rois visigoths après l'abandon de l'hérésie arienne par Récarède I^{er}, dit le Catholique, en soulignant la continuité – interrompue par la tyrannie des Maures – parmi les derniers rois visigoths et les rois catholiques¹ : un récit historique dans le sillage du *neogoticismo*². Mais revenons aux *Antiquitates* ou *Commentaria*, car au recto du cahier *k* – ou *i* selon l'exemplaire³ – nous apprenons que le royaume d'Espagne a des racines bien plus anciennes que celles connues par Carvajal, des origines qui précèdent de loin Hespéros, Rome ou Récarède⁴.

En revanche, aucune *digestio* du premier livre ne pourrait nous aider à synthétiser le récit portant « Sur les premiers temps et sur les vingt-quatre premiers rois de l'Espagne et sur son antiquité⁵ ». Comme nous l'avons remarqué dans le premier chapitre de cette partie, cette histoire d'Espagne ne serait pas dans le volume tel que décrit dans les résumés *pliniano more*, et prend la place de la « chronographie des quatre monarchies⁶ », qui a été à son tour prévue à la douzième place du recueil et remplacée par la *Defloratio* de Bérose. Cette chromographie reste, finalement, introuvable.

Formellement, aucun nom d'auteur n'est imprimé sous le titre du *Sur les premiers temps et sur les vingt-quatre premiers rois de l'Espagne*. Contrairement à tous les autres livres du recueil, où le nom de Jean Annius est toujours imprimé conjointement avec son titre de professeur en théologie, ici n'en trouve aucune mention⁷. Certes, nous pouvons

M. Oliva, A. M. Oliva, M. Schiena (dir.), *Alessandro VI dal Mediterraneo all'Atlantico*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 169-186

¹ Bernardino Carvajal, *Sermo in commemoratione victoria Bacensis*, *op. cit.*, f. a viii r.

² Pour un résumé sur l'historiographie du *neogoticismo* et son rapport aux rois catholiques, et en particulier à la reine Isabella, *cf.*, Barbara F. Weissberger, *Isabel Rules : Constructing Queenship, Wielding Power*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2004, p. 96-133.

³ Il y a une faute d'impression dans le cahier, comme remarqué lors du premier chapitre de cette partie. *Ut supra*.

⁴ Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. i[k] r. En ce qui concerne le rapport d'Annius avec l'historiographie espagnole précédente 1498, *cf.*, Robert B. Tate, « Mythology in Spanish Historiography of the Middle Ages and the Renaissance », *Hispanic Review*, Vol. 22, N^o. 1, 1954, p. 11-13 ; A. Caballero Lopez, « Annio de Viterbo y la Historiografía española del siglo XVI », *op. cit.* Sur l'historiographie espagnole contemporaine à Annius ; Robert B. Tate, *Ensayos sobre la historiografía peninsular del siglo XV*, tr. Jesus Diaz, Madrid, Gredos, 1970. Comme le remarquait Tate, Annius semblerait le premier historiographe non espagnol à employer comme sources la *Crónica General de España* de 1344 et le *De rebus Hispaniae* de Rodrigo Jiménez de Rada (1170-1247).

⁵ « De primis temporibus et quatuor ac viginti regibus primis hispaniae et eius antiquitate », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. i[k] r-k v v.

⁶ « chronographia quatuor Monarchiarum », ma traduction. *Ibid.*, f. a vii v.

⁷ Cette caractéristique, avec d'autres bizarreries de l'œuvre – Annius se trompe dans la citation de ses propres *Antiquitates* ou l'altère intentionnellement – me fait penser que ce texte aurait pu être composé rapidement par Annius en 1498, lorsqu'il était logé chez Garcilaso de la Vega. Ce n'est qu'une spéculation.

néanmoins affirmer que l'auteur de cette chronique est le même frère dominicain. En ce cas, il s'agirait d'une autre œuvre annienne sur les *Antiquitates*, et non une antiquité en soi, tout comme l'*Etrusca chronographia* et les *Quaestiones*. Et nous pourrions même, en parallèle avec ces deux ouvrages, comprendre ce travail comme un modèle, une sorte d'exemple ou d'introduction à la *narratio rerum gestarum* tout comme la chronographie étrusque nous a instruits à propos de la bonne méthodologie et de la déduction des chronologies. Il n'en reste pas moins que le sujet, les rois d'Espagne, paraît pour le moins curieux au sein du recueil : par rapport aux vicissitudes de Scythie, d'Étrurie, d'Égypte, de Babylone et même de Gaule, celles des Celtibères ne semblent pas centrales au sein de l'histoire universelle décrite par la *Defloratio*. Si l'on exclut la mort d'Hercule à Cadix, les souverains Hespéros et Italos et la ville de Valence, les gestes des souverains d'Espagne paraissent également secondaires. Ainsi, la thématique de ce court ouvrage sur les antiquités d'Espagne et ses premiers souverains est plutôt liée au péri-texte qu'aux textes des *Antiquitates*, c'est-à-dire à l'épître dédicatoire aux rois catholiques et au financier de l'impression, l'ambassadeur Garcilaso de la Vega – ainsi qu'au pontife Borgia.

Cet ouvrage se compose de vingt-sept chapitres : les trois premiers présentent respectivement une synthèse chronologique des premiers temps après le déluge, les premières antiquités d'Espagne et l'origine des peuples habitant cette zone géographique¹. Les prémisses chronologiques sont indispensables, car aucune histoire n'est possible sans la *chronographia* et la *chorographia*. À l'aide des *auctoritates* historiques les plus anciennes, les plus solides et les plus fiables – Bérose et Moïse –, Annius calcule un total de 2317 ans du déluge à la naissance de Jésus Christ – selon nos calculs fondés sur les *Antiquitates* et l'*Etrusca chronographia*, ce total devrait s'élever à 2304 années, avec une dizaine d'années de marge d'erreur possible². Autour de l'année 2064 av. J- C. – en suivant la somme d'Annius –, suite à la fin de l'Âge d'or, Tubal donna « les lettres, la poésie et la philosophie morale³ » – donc une partie de la tradition adamique – à ses enfants. Une date qui est confirmée par les autorités de Strabon et de

¹ *Ibid.*, f. i[k] r- i[k] v.

² A la fin de l'*Etrusca chronographia*, du déluge à Othon seraient passées exactement 2377 années. Cela signifierait qu'Annius, en accord avec Eusèbe, place l'année de quatre empereurs à l'année 70 apr. J- C. Pourtant, si nous refaisons les calculs en prenant celle-ci comme date de référence et non l'année 753 av. J- C., les résultats ne sont pas également conformes à ceux d'Annius...

³ « litteris, poesis et phi[losophi]a moralis », ma traduction. *Ibid.*, f. i[k] r.

Xénophon – auteur des *Équivoques* – : selon le géographe, les Ibères reçurent les lettres 6000 années avant son époque – le premier siècle av. J- C¹. Or, Xénophon n’avait-il pas écrit que les années des Ibériens étaient de trois mois – ou quatre² ? Donc, deux mille ans avant Strabon – 6000/ 3 – les Ibériens reçurent les disciplines, ce que confirme la chronologie bérosienne : « ainsi, les Espagnols se sont illustrés dans la philosophie et les lettres, huit cent ans avant que les Grecs n’atteignent les éléments de la littérature de Cadmos [...]. La splendeur et la philosophie de l’Espagne sont plus anciennes que celles de la Grèce³ ».

En ce qui concerne l’origine des Espagnols, nous apprenons que la continuité de sang et de race est bien plus longue que celle prévue par l’historiographie néo-gothique. Les tout premiers habitants d’Espagne ne vinrent-ils pas des monts Caspiens, proche de l’Arménie araxée ? En effet, ce sont les Scythes *saga* qui fondèrent la ville de Sagunto, ancienne capitale de la province de Valence. Or, il semblerait que les Goths aussi provenaient originairement des mêmes monts Caspiens :

Depuis lors, après le Christ, ils ont pénétré profondément en Espagne et ont régné jusqu’à cette époque. Il s’ensuit nécessairement que les descendants des Goths n’ont pas altéré l’ancienne origine du peuple espagnol. Celle-ci est votre maximale véritable et inchangée origine, rois éminents Ferdinand et Isabelle, princes très chrétiens⁴.

À travers la mention directe des souverains espagnols, nous comprenons que cet ouvrage prend pleinement sens, comme nous le soupçonnions, s’il est mis en relation avec la dédicace aux rois catholiques dans la lettre qui ouvrait le volume.

Les pages suivantes suivent les gestes et les événements principaux des vingt-quatre premiers rois d’Espagne, à partir de Tubal, fils de Japhet et petit-fils de Noé, qui régna

¹ *Ibid.*

² En réalité dans les *Équivoques* nous lisons : « Chez les Ibériens l’année est de quatre mois ou plus, rarement solaire » ; « Iberis annus quatrimestris ut plurimus est », ma traduction. Annius aurait donc falsifié la citation de son faux ? *Ibid.*, f. I ii r.

³ « ergo ferme octocentis ante annis Hispani claruerunt Philosophia et litteris quam graeci elementa litterarum a Cadmo adsequerentur [...]. Hispaniae quam graeciae antiquior est splendor et phi[losophi]a ». *Ibid.*, f. i[k] r.

⁴ « hique post Christum in tanto in Hispanias penetraverint atque ad hanc aetatem regnaverint, consequens necessario est ut posterius Gothi non variaverunt priscam originem Hispanicae gentis. Haec igitur invariata tum maxime vera vestra origo celsi reges Ferdinande et Helisabet christianissimi principes », ma traduction. *Ibid.*, f. i[k] v.

autours de 249 après le déluge, donc vers la fin de l'Âge d'or¹, jusqu'à Mellicola le dernier roi Celtibère, qui appris à ses sujets à cueillir les pommes – *mala + colligo* – : « Ainsi, jusqu'à présent, celui-ci n'a pu être identifié que par son propre nom parmi les auteurs mentionnés précédemment [les *Antiquitates*]. Il a commencé son règne l'année [...] avant Jésus-Christ 1188² ». N'analysons pas ce texte roi après roi, mais concentrons-nous sur ce que nous considérons comme les événements principaux et les souverains les plus importants en relation avec la lettre de dédicace aux rois catholiques, nouveaux princes-dieux celtibères, et à ces passages des *Commentaria* relatifs au pontife Alexandre VI, le César-pontife étrusque *redivivus*.

En 1981 av. J.- C.³ le roi Iubalda, descendant de Tubal, gouvernait les Espagnols caspiens : son règne n'est pas mémorable pour ses gestes – apparemment il n'a rien fait au long de sa vie –, mais pour ce dont il fut témoin. À l'époque de son règne, Noé mourut sur le Janicule, en 350 après le déluge, Hercule égyptien naquit peu après, et, au même moment, Dieu fit sa promesse au patriarche Abraham⁴ : « donc, cette année-là, il lui a été faite la promesse du salut chrétien [...], afin que la bénédiction des païens ne se fasse pas au nom du Dieu d'Israël, mais au nom de la descendance d'Abraham ou du Christ Dieu⁵ ». Voici qu'à l'époque de Iubalda les peuples barbares, les païens tels que les Étrusques et les Ibériens vénéraient le Christ au travers de la promesse à Abraham. Ce n'est pas là une nouveauté pour nous, spécialistes de l'ancienne théologie noachide⁶.

Nous retrouvons ensuite plusieurs noms repérables dans la *Defloratio* de Bérose, tels que ceux du titan tyran Gérion et de ses trois enfants, les Gérions – d'où le mensonge grec des trois têtes du géant⁷. Suite à la chute des Gérions, causée par un brutal corps à corps avec Hercule égyptien, la dynastie de Tubal se mêla à celle d'Osiris. Ce fut le temps d'Hispalus, fils d'Hercule, souverain en 1727 av. J.- C., et de son fils Hispanus, d'où le nom Espagne⁸. Leur père et grand-père respectif, Hercule, leur succéda lors de sa

¹ *Ibid.*

² « Hunc igitur ultimum reperire proprio nomine in autoribus cum residuis praemissis dumtaxat hactenus potui regnumque exorsus anno [...] ante Christum Mclxxxviii », ma traduction. *Ibid.*, f. k v v.

³ Selon les calculs d'Annius. Annus ne montre pas comment il a effectué ses calculs. *Ibid.*, f. k ii r.

⁴ *Genèse*, 12.

⁵ « Ergo eo anno facta est illi repromissio christianae salutis [...], ut benedictio paganorum non in nomine dei israel, sed in nomine seminis Habramae sive Christi dei fieret », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. k ii r.

⁶ Il s'agirait d'une interprétation assez poussée de *Galates*, 3, 6- 29. Cf., Saint Thomas d'Aquin, *Summ. theol., pars II, quaest. 98, art. 4.*

⁷ *Ibid.*, f. k ii v- k iii r.

⁸ Toujours selon les calculs anniens. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. k iii r.

vieillesse, vers 1678 av. J.-C.¹, et fonda, entre autres, la ville de Lisbonne. Nous pourrions nous étonner de l'absence de toute mention du Portugal, mais nous avons alors affaire à des souverains Ibériens, c'est-à-dire de la péninsule unie. Nous ne pouvons pas accuser l'éditeur et commentateur Annius de partialité sur ce sujet : les sources, les *Antiquitates*, ne parlent aucunement de ce royaume².

Les successeurs d'Hercule sont, successivement, Hespéros et Italos Atlas, qui ne nécessitent pas de présentation. Leur guerre de succession eut des répercussions dans la péninsule ibérique autant que dans la péninsule italique, ainsi que pour la Sicile – île peuplée par les Sicanes, héritiers de Sicanus fils de Sicomorus fils d'Italos³. Ensuite, vers 1560 av. J.-C., époque du mariage cybèlaire, suivi par les désastreuses conjonctions astrales, par l'exode biblique et par la trahison de Dardanos et la première guerre civile italienne, Syceus fut roi des Ibériens. Or, Syceus participa activement aux derniers événements : nous découvrons que ce fut ce souverain espagnol qui amena ses armées en Italie pour chasser le traître et indigne Dardanos du siège pontifical de Noé. Ce fut le roi Celtibère qui obligea l'assassin à se réfugier en Samothrace⁴. Ce geste semble préfigurer le rôle historique des souverains espagnols de sang scythique et herculéen : le lien dynastique avec le siège pontifical dû à Italos Atlas permet à ses descendants d'intervenir pour régler les questions internes à la péninsule italienne. D'ailleurs, lorsque Silber édita cet ouvrage en 1498, les Aragonais descendants de Syceus et de Sicanus, n'étaient-ils pas déjà intervenus dans le sud de l'Italie ?

Nous rencontrons une mention directe du Portugal seulement avec le dix-septième roi Ibérien, Lusius, successeur de Syceus. C'est à lui que la Lusitanie doit son nom, évidemment ; mais cette région historique d'Ibérie, comme nous l'apprend Annius, fut habitée principalement de « colonies des amis Italiens⁵ », peut-être des vétérans des guerres civiles. Ce roi pratiquait aussi, probablement grâce à des sacerdotés *razenui* immigrés, des danses rituelles semblables à celles des Lucumons, tout comme le roi David le fit face à l'Arche.

¹ Dans le *De rebus Hispaniae*, comme Annius en fait mention, Hercule est déjà un roi historique d'Ibérie. Ici, les chroniques plus anciennes d'Espagne sont intégrées aux *Antiquitates* à travers l'identification canonique entre les Hercules médiévales et l'Hercule égyptien de Bérosee.

² Ainsi, les souverains d'Aragon et de Castille seraient, dans la logique des antiquités ibériennes d'Annius, les souverains historiques du Portugal et d'un royaume uni de la péninsule ibérique.

³ *Ibid.*, f. k iii v- k iv r.

⁴ *Ibid.*, f. k iv r.

⁵ « ex amicis Italiae colonias », ma traduction. *Ibid.*, f. k iv v.

Romus, souverain espagnol en 1349 av. J.- C., fut le vingtième roi d'Espagne et le fondateur, nous le savons, de Valence, patrie du pape Alexandre VI¹. Certes, nous relisons que le nom araméen de ce souverain fut *Valente*, tout comme le nom secret – et noachide – de Rome fut *Valentia* ; mais lorsque nous voulons en savoir plus au sujet du lien secret entre ce grand roi et le pontife, nous relisons presque mot pour mot le paragraphe du commentaire au *Supplementum* de Manéthon². Ainsi, le roi Romus nous ramène de nouveau à l'année 1493 et aux vestiges étrusques ressuscités, lorsque le pape Borgia, neveu de pape Calixte III le vainqueur du Turc, venait en « sa Vetulonia³ ». En outre, frère Jean Annius paraît recalibrer en ce lieu la datation des statues du banquet de Iasos et Cyble : « lesquelles furent enterrés au temps du défenseur de celle-ci [Vetulonia/ Viterbe/ Étrurie], le roi Syceleus d'Espagne. Sous ce pontife [Alexandre VI], nous prévoyons de grandes choses qui contribueront à sa gloire⁴ ».

Les derniers souverains de la liste donnèrent premièrement des armes en fer aux Espagnols⁵. Cela est le signe que nous sommes déjà loin de l'Âge d'or : les événements se déroulent maintenant à l'Âge de fer et du mensonge qui suit la chute de Troie. Frère Jean Annius réintroduit le terrible corsaire Héraclès le Grec, qui, le corps couvert d'une armure de fer, terrorisait – ou essayait de le faire sans succès – les côtes de la méditerranée avec sa masse d'armes, accompagné par les redoutables pirates Argonautes. Les côtes espagnoles ne furent pas épargnées par ses attaques⁶.

Voici de nouveau Mellicola, le vingt-quatrième roi d'Espagne. Il s'agit également du dernier souverain de l'Espagne unifiée, avant que l'Ibérie ne se fragmente après lui en plusieurs provinces, du moins selon la reconstruction d'Annius : « puis elle s'est divisée en des provinces et des domaines particuliers des cités espagnoles, jusqu'aux Carthaginois, puis à l'époque des Romains, que je chercherai à examiner attentivement à

¹ *Ibid.*, f. k iv v- k v r.

² *Ibid.*, f. Z iii r. Je dois admettre qu'Annius a tendance à recycler les mêmes phrases plusieurs fois au long des *Commentaria*. Avec une édition numérique et des outils adaptés il serait possible de retrouver aisément toutes les répétitions. Toutefois, la répétition – avec des légères modifications – du passage en ce lieu, paraît confirmer l'interprétation d'une œuvre bâclée pour faire plaisir au financier de l'impression.

³ « suam Vetuloniam », ma traduction. *Ibid.*, f. k v r.

⁴ « quae tempore defensoris eius Sycelei regis Hispaniae recondita fuerunt. Sub hoc pontefice maxima suspicamur in eius gloriam futura », ma traduction. *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, f. k v r- k v v.

⁶ *Ibid.*, f. k v v.

l'avenir, si la vie me permet cette commodité¹ ». Avec la mention de cette œuvre future, qui n'a vraisemblablement jamais été réalisée², se terminent les antiquités d'Espagne et l'histoire de ses vingt-quatre premiers rois. Comme dans les autres œuvres anniennes, nous ne pouvons que soupçonner que le passé préannonce le futur, et que l'unité ibérique, qui fut, redeviendra.

À la page suivante se trouve le deuxième colophon de l'œuvre, qui fait mention de la totalité des cahiers composant le recueil. Avec la mention de la date du 3 août 1498, « les commentaires du frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie de l'ordre des prêcheurs, sur les œuvres de divers auteurs parlant des Antiquités, sont achevés³ ». Fermons donc le volume ou le fichier numérique, car notre lecture et interprétation s'achève avec les commentaires : nous sommes sortis – sains et saufs ? – du « désordre régnant dans la forêt sauvage des *Antiquitates*⁴ ».

¹ « Deinde ad provincias et particularia dominia civitatum Hispania conversa est usque ad Carthaginenses et mox ad tempora Romanorum, quae aliquando procurabo distincte rimari, si cum vita concedatur comoditas », ma traduction. *Ibid.*

² Comme la plupart des œuvres anniennes mentionnés au long de ce recueil.

³ « Commentaria fratris Ioannis Annii Viterbensis ordinis praedicatorum Theologiae professoris super opera diversorum auctorum de Antiquitatibus loquentium confecta finiunt », ma traduction. *Ibid.*, f. k v.

⁴ « Disordine che regna nella selva selvaggia delle *Antiquitates* », ma traduction. G. Baffioni, « Notarella anniana », *op. cit.*, p. 65.

18. Un autre manuscrit perdu ? Les chapitres sur la chronographie des quatre monarchies

Dans le cinquième chapitre de la première partie de cette recherche, j'avais pu discuter du manuscrit perdu des *Antiquitates* qui aurait été caché soit dans la bibliothèque Colbertine, soit dans un lieu secret en Espagne choisi par le cardinal Carvajal¹. Or, la présence inattendue du livre *Des premiers temps et des vingt-quatre rois d'Espagne* nous a fait remarquer l'absence d'une autre œuvre perdue, qui serait supposément dans ledit manuscrit, *Les chapitres sur la chronographie des quatre monarchies*. Un indice de cette absence se trouvait dans la *digestio* du premier livre du recueil, où cet ouvrage avait été mentionné². Afin de retracer ce non-objet, faisons un dernier effort d'imagination et, à travers les traces laissées par le résumé, interrogeons-nous sur cette œuvre aussi bien que sur ses possibles implications pour un ordre possible dans le désordre régnant dans les *Antiquitates*. Nous avons interprété un exemplaire idéal de ce recueil de 1498, pourquoi ne pas interpréter également un exemplaire imaginaire ?

Selon une maxime de William Marx, « l'œuvre de l'art le plus élevé est une machine à bloquer l'interprétation définitive – ou à multiplier les interprétations provisoires, ce qui produit le même résultat³ » : je ne sais pas si nous devrions considérer les *Antiquitates*, les *Commentaria* et les œuvres anniennes comme une œuvre d'art parmi les plus élevés⁴, mais je remarque que ces textes, contrairement à l'œuvre d'art, tout en cherchant à fournir une interprétation définitive⁵ – la vérité divine a tendance à faire cela –, multiplient inévitablement les interprétations provisoires⁶. Nous avons même déclaré

¹ *Ut supra*, I, 5.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. a vii v- a viii r.

³ W. Marx, *Le Tombeau d'Œdipe. Pour une tragédie sans tragique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2012, p. 97.

⁴ Personnellement, j'aime considérer ainsi les *Antiquitates*.

⁵ Pour les dire avec les mots très beaux de de Caprio, « Cette vecteur temporel opposé [*des Antiquitates*] s'entrelace avec l'exégèse d'un texte qui est donné une fois pour toutes, d'un mot immuable qui rassemble en lui le temps et le conserve immobile ; aussi bien le passé que le futur » ; « Questa opposta vettorialità temporale si innerva sull'esegesi di un testo che è dato una volta per tutte, di una parola immutabile che raggruma in sé il tempo e lo conserva immobile ; quello passato così come quello futuro », ma traduction. V. de Caprio, « Un mito antiumanistico », *op. cit.*, f. 235.

⁶ Toutefois, si l'on considère que derrière ces textes il y a l'intention de bloquer une interprétation définitive, l'interprétation que je suis en train de donner serait aussi définitive. Voici que nous sommes tombés dans une autre aporie. De mon côté, je préférerais une posture apophasique, mais l'obligation d'achever cette recherche m'empêche d'adopter une telle position. Ainsi, si je suis obligé à mentir pour fournir une vérité interprétative. J'invite le lecteur à ne pas y croire avec cette note. A propos

que nous aurions affaire à une machine herméneutique autodestructrice ; cela à cause de l'impossible prétention à la vérité ultime des textes, exprimée dans les mêmes textes de ce recueil, une vérité dont la preuve serait une mise en abîme des traces de la tradition adamique. Ajoutons alors, pour le plaisir de la multiplication incontrôlée des interprétations, la lecture d'une œuvre qui n'existe pas, ainsi que les remarques relatives aux implications qu'elle aurait pu avoir au sein de cette machine défaillante, dans le cas où elle aurait été imprimée à la place du traité sur les rois d'Espagne¹. Rouvrons alors les *Antiquitates* une dernière fois, plus particulièrement le tout premier livre, à la fin du premier cahier, où se trouve la mention des « chapitres de la chronographie des quatre monarchies² ».

Au sein de l'ordre du volume, tel qu'annoncé par le premier livre, cette œuvre annienne aurait trouvé sa place dans une deuxième section à vocation strictement chorographique, allant de l'onzième au seizième livre. Une telle partie se serait ouverte avec l'*Épithète des temps*, à la dixième place du recueil³ – par la seule autorité grecque à peu près fiable dans la chronologie –, suivie par les *Jugements du temps* de Métasthène, nous fournissant les consignes méthodologiques pour la rédaction d'une chronographie⁴. À la fois Archiloque et Métasthène fondent leur autorité sur les annales chaldéennes, qui à leur tour, nous l'avons vu, se basent sur une poursuite de l'*historia Adae des libri rituales* noachides. Après la *chronographie des quatre monarchies*, à la douzième place, se serait trouvée la *Chronographie étrusque et Italique* par Anniius⁵, suivie par le *Des*

¹ *Ut supra*. Selon Walter Stephens : « Le résumé du livre un indique que le projet original d'Annius pour le livre douze était une collection de *Capitula ex Chronographia Quattuor Monarchiarum*. Il est clairement indiqué dans le plan que ces chapitres auraient été un appendice ou une suite à "Metasthenes", dans lequel Anniius essayait d'établir une *translatio imperii* fluide et de calculer le nombre exact d'années de chaque empire, arrivant à un total de 2378 ans depuis le Déluge jusqu'à la mort de l'empereur Othon » ; « The resumé of book one indicates that Anniius' original project for book twelve was a collection of *Capitula ex Chronographia Quattuor Monarchiarum*. It is readily apparent from the outline that these chapters would have been an appendix or sequel to "Metasthenes" in which Anniius tried to establish a smooth *translatio imperii* and calculate the exact number of years each empire lasted, arriving at a total of 2378 years from the Flood to the death of the emperor Otho », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*, p. 44.

² Anniius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. a vii v.

³ *Ibid.*, f. a vii r.

⁴ *Ibid.*, f. a vii v.

⁵ *Ibid.*, f. a viii r.

temps de Philon¹, et, enfin, par la *Defloratio* de Bérose² et les *Supplementa* de Manéthon³, respectivement à la quinzième et seizième place du recueil idéal.

Or, tous ces ouvrages, tant dans le texte gothique des *Antiquitates* que dans le texte romain des *Commentaria*, répètent que suivre les annales des quatre monarchies est le seul moyen fiable pour rédiger une chronographie véritable, et donc – selon les consignes anniennes contenues dans la préface de la *chronographie étrusque* – pour rédiger une *narratio rerum gestarum* qui puisse atteindre la *veritas rerum*. De manière cohérente avec cette considération, la *chronographie des quatre monarchies* aurait été située à la troisième place d'un ensemble de sept ouvrages chronographiques tirés des annales de *publica et probata fide*. Respectivement : des annales de la monarchie grecque, avant qu'elle fût universelle – Archiloque – ; des annales de la deuxième monarchie universelle perse – Métasthène – ; des annales des Juifs – Philon d'Alexandrie – ; des annales de la première monarchie universelle chaldéenne – Bérose, dont les annales babyloniennes sont aussi la source de toutes les autres chronographies et annales – ; des annales de la monarchie égyptienne – Manéthon. Seul la *chronographie étrusque* d'Annius n'est pas directement tirée des annales de Bérose, mais des sources précédemment mentionnées.

D'ailleurs, l'ouvrage absent est aussi mentionné à plusieurs reprises au sein de commentaires aux antiquités⁴, et nous pouvons croire que sa position centrale dans la section des sept chronographies est conçue dans le but de relier tous les textes à une chronologie complexive permettant au lecteur de ne pas devoir faire lui-même les calculs à partir des *Antiquitates* et des *Commentaria*. En ce sens, en suivant un ordre qui va du général au particulier, la *chronographie des quatre monarchies* aurait aussi pu fonctionner comme chronologie universelle pour l'insertion de la *chronographie étrusque et italique*, particulière, qui la suit. En ce sens, les deux ouvrages rédigés par frère Jean Annius auraient été au cœur des *auctoritates* anciennes, des sources de la méthode et des calculs chronologiques anniens : la *chronographie des quatre monarchies* aurait été la chronologie définitive et véritable qu'Annius aurait pu reconstruire à partir des fragments de vérité, à laquelle se réfèrent l'autre *chronographie* et les *Commentaria*. Avec ces

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, f. a viii v.

³ *Ibid.*, f. b ii v.

⁴ Par exemple : *Ibid.*, f. R v v.

prémises et cette hypothèse à l'esprit, regardons de près le résumé imprimé au sein du livre I du recueil.

L'œuvre aurait été composée par six *capitula*, dont les cinq premiers auraient calculé la durée de chaque époque de référence. Cela à partir du Déluge et du premier Âge d'or jusqu'à la naissance de la première monarchie universelle assyrienne, « d'Ogygie [Noé] à Ninus¹ », pour un total de 249 ans. Le récit aurait poursuivi par la *translatio imperii* d'une monarchie universelle à l'autre, tout en impliquant que la première et seule véritable et légitime monarchie fut celle de Noé, avant la séparation des *temporalia* et *spiritualia*. Il s'agirait donc, dans le premier des cinq chapitres, de la chronologie de la première *translatio* du patriarche à Ninus, ce qui concerne uniquement le pouvoir temporel. La deuxième *translatio* aurait été vers la monarchie perse – « de Ninus jusqu'à la fin de la monarchie assyrienne, c'est-à-dire au début d'Arbace des Mèdes, passèrent 1234 ans² » –, puis vers la monarchie grecque – « la monarchie perse dura 415³ » –, et enfin des Grecs aux Romains – « Depuis Alexandre le Grand jusqu'au début de la monarchie romaine par la défaite du dernier roi de Syrie et d'Asie, Philippe⁴, se sont écoulées 236 années⁵ ». Cela signifierait que la monarchie universelle et les *temporalia* seraient passés des Grecs aux Romains seulement pendant les guerres de Macédoine : comme ce fut le cas avec Jupiter Bélus et Ninus lors de la fin de l'Âge d'or, la *translatio imperii* se fait par les armes.

Nous pourrions croire que la monarchie romaine continue dans le Saint Empire Romain ; nous lisons pourtant dans le résumé du cinquième chapitre, relatif à la durée de la monarchie romaine, que « depuis les débuts de la monarchie romaine, jusqu'à la mort de l'empereur Othon, avant Vespasien, il s'est écoulé 164 ans⁶ ». Cela signifierait-il que la monarchie universelle romaine était déjà terminée avec l'empereur étrusque Othon, en 70 apr. J.-C.⁷ ? De la lecture de ce résumé, il semblerait que ce soit le cas, mais en ce cas la dernière *translatio* de la *potestas in temporalibus* ne passa pas par la guerre – Othon se

¹ « ab Ogyge ad Nynum », ma traduction. *Ibid.*, f. a vii v.

² « a Nyno ad finem Monarchiae Assyriorum usque scilicet initium Arbacis Medi, numerantur anni Mille cc xxxiiii », ma traduction. *Ibid.*

³ « monarchia Persarum et Medorum duravit annis cccc xv », ma traduction. *Ibid.*, f. a viii r.

⁴ Philippe V de Macédoine (238 av. J.-C. - 179 av. J.-C.) – selon la chronologie contemporaine.

⁵ « ab Alexandro magno ad principium monarchiae Romanae devicto ultimo rege Syriae et Asiae Philippo, colliguntur anni cc xxxvi », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « ab initio dictae monarchiae Romanorum, usque ad interitum Othonis caesaris ante Vespasianum sunt anni c lxiiii », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria, op. cit.*, f. a viii r.

⁷ Selon le calcul d'Annii, évidemment.

suicida. Par conséquent, le sixième et dernier chapitre aurait concerné le calcul de la somme des durées de quatre monarchies plus l'Âge d'or : « tous les ans très certains sont rassemblés depuis le déluge ancien sous Ogygie jusqu'à la mort d'Othon, 2378, à travers les annales de foi publique des Monarchies,¹ ».

Avant de faire face à la fin de la monarchie universelle romaine – si c'est bien de la fin de la monarchie qu'il s'agit – et au cas d'Othon, remarquons que la date fournie dans cette *digestio* par Annius ne correspond ni à la date fournie dans l'*Etrusca chronographia* – « nous avons donc prouvé notre chronographie étrusque et italique, qui couvre de l'inondation à l'empereur Othon, soit 2377 ans² » –, ni à la celle fournie par le premier chapitre *Des premiers temps et des vingt-quatre rois d'Espagne* – 2317 du déluge à Jésus Christ, auquel nous devons ajouter les 70 ans qui séparent la naissance de Jésus d'Othon, pour un total de 2387 ans³ –, ni à nos propres calculs, faits à partir de la *Defloratio* et de la *chronographie étrusque* – 2382 ou 2380 ans. Or, nous pourrions expliquer l'année qui sépare la *chronographie des quatre monarchies* de la *chronographie étrusque* en soutenant que le nombre de 2377 est calculé *ad Othonem caesarem* – tout en nous rappelant que la somme des années proposée par cette chronographie ne donnait pas ce résultat⁴ –, tandis que celui de 2378 l'est *ad interitum Othonis*. En revanche, si nous faisons de côté notre calcul avec les années des annales de foi publique des Monarchies telles qu'imprimées dans la *digestio* – 249+1234+415+236+164 – la somme n'a rien à voir avec celle calculée par frère Jean Annius : 2298 ans au lieu de 2378⁵. Bref, même ce livre matériellement inexistant sur la chronologie très certaine de quatre monarchies semble confondre le calcul des années au lieu de le résoudre...

Laissons de côté ces calculs irrésolus et revenons plutôt à Othon César, pour tirer les conséquences de notre contre-lecture du livre perdu. La fin de la monarchie universelle suite à trois – ou quatre – *translationes imperii* dans la *chronographie des quatre monarchies* coïnciderait exactement avec la fin de l'empire étrusque dans la

¹ « Colliguntur omnes anni certissimi a prisco diluvio sub Ogyge per annos [annales ?] publicae fidei Monarchiarum, usque ad interitum Othonis, octo ac septuaginta supra trecentos et duo milia », ma traduction. *Ibid.*, f. a viii r.

² « Probavimus igitur nostram Etruscam Italicamque Chronographiam, quae continet a diluvio ad Othonem caesarem annos septime et septuaginta supra trecentos et duo milia », ma traduction. *Ibid.*, f. & iv.

³ *Ibid.*, f. i[k] r.

⁴ *Ut supra*, II, 14.

⁵ Je laisse ouverte la possibilité que même après des années de relecture de cet horreur quelque chose m'est échappé.

chronographie étrusque et italique. En effet, les deux chronographies anniennes débutent leur chronologie universelle avec le déluge noachide pour se terminer avec le même personnage, Othon l'Étrusque, empereur et Prolarth à la fois. Toutefois, lorsque la première chronographie est caractérisée par plusieurs *translationes* de la *potestas in temporalibus* d'une monarchie à l'autre, la deuxième représente une continuité pontificale de la *potestas in spiritualibus* – et *in temporalibus* pour le patrimoine de Saint Pierre en Tuscie – qui de Noé mène à Othon, en passant par les descendants directs ou symboliques du patriarche, les Larthes et les Prolarthes.

Souvenons-nous maintenant de la conclusion de la *chronographie étrusque* : nous avons alors remarqué que la date du suicide d'Othon correspondait curieusement au pontificat de Lin, premier pontife après Saint Pierre¹. Il s'agit évidemment d'une hypothèse, mais comme le rappelait un auteur du XV^e siècle déjà cité par les *Commentaria*, le Platina, dans sa *Vitæ Pontificum* : « Lin, originaire de Toscane [...], depuis la dernière année de Néron jusqu'aux temps de Vespasien [fut pontife]² ». Si nous suivons cette suggestion chronologique, le pape Lin, un pontife étrusque, n'aurait pas seulement hérité du rôle de *vicarius petri* et *vicarius christi*, mais aurait également obtenu suite à Othon, son contemporain, la *potestas in temporalibus* des empires et la *potestas in spiritualibus* des Janigènes, en les réunissant universellement pour la première fois depuis la fin de l'Âge d'or. Cela semble crédible et cohérent avec notre lecture des *Antiquitates*, et donne aussi une logique à la disposition des ouvrages chronographiques telle qu'exposé dans le premier livre du recueil. En effet, leur position à la troisième et quatrième place au sein du groupe des sept chronographies – douzième et treizième place dans la totalité du recueil – aurait représenté la double, parallèle et véritable ascendance historique, temporelle et spirituelle, du pontife, située au cœur des témoins de vérité, les *auctoritates* anciennes.

Cela impliquerait que les deux ouvrages qui se présentaient comme des calculs chronologiques très précis, avec des consignes méthodologiques données par un frère dominicain, pourrait également être considérés comme des dispositifs textuels à but politique : la *potestas in temporalibus et spiritualibus* de l'Église. Par conséquent, cette spéculation sur un ouvrage perdu – s'il a existé –, nous conduit à considérer que les

¹ *Ut supra*, II, 14.

² Bartolomeo Sacchi, *Vitæ Pontificum*, Venise, *Johann von Köln*, 1479, f. a iv r.

héritiers de Saint Pierre jouissent du titre de souverains universels. Dit autrement, comme nous l'avons souvent répété, le pape serait à la fois César et Pontife, tout comme Noé le fut : une vérité historique par *publica et probata fide* qui nous reconduit directement, comme dans la *Defloratio*, à la vérité divine révélée à Adam lors de la création¹.

§

Lors du premier chapitre de cette deuxième partie, nous espérions nous attacher à la matérialité du livre, pour y trouver un appui solide et réel contre les interprétations plus au moins légitimes qui déterminent la bonne ou mauvaise fortune des œuvres dans leur réception. Pendant la lecture des textes, sans que nous ne nous en rendions compte, cette matérialité de l'objet livre nous a échappé, et nous sommes arrivés à l'immatérialité d'une œuvre toute imaginaire. Encore une autre interprétation qui poursuit la réception du texte, encore une itération de la vérité adamique, pour le dire dans les termes du texte. Nous pourrions à ce propos réadapter aux *Antiquitates* – reprenons le titre contemporain standardisé – les mots de Monica Farnetti à la suite de Jacques Derrida :

Le livre, en effet, « a son modèle en dehors de lui-même, dans la *chose ou la réalité* », comme on peut le dire, dans la Nature en somme comme Livre de Dieu « de l'écriture conforme à la volonté de Dieu comme Logos », seule écriture réellement représentative et vraie. Depuis qu'il existe de la littérature, depuis que les écrivains imitent Dieu et produisent des livres, des livres « finis », des opuscules sur le modèle du grand *opus* divin².

Nous pouvons comprendre aussi le recueil des *Antiquitates* comme un opuscule de l'*opus* divin, mais il se sépare de celui-ci par de nombreux degrés de distance, dont le premier

¹ Sans compter que cela aurait des conséquences particulièrement importantes, lorsque nous réfléchissons à d'autres monarchies qu'aurait pu se réclamer de l'héritage de Rome et de la dernière *translatio imperii* : l'empereur du Saint Empire Romain Germanique ne serait aucunement l'héritier de la monarchie universelle romaine, terminée avec Othon, mais seulement un héritier parmi d'autres du géant Tuyscon, fils du pontife Noé ! Sur le rapport entre Annius et *translatio imperii*, cf., T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, op. cit. En ce qui concerne la *translatio imperii* entre Moyen Âge et Renaissance, cf., Werner Goetz, *Translatio Imperii. Ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Tübingen, Mohr Siebeck, 1958.

² « Il libro, infatti, “ha il suo modello fuori da sé, nella *cosa o realtà*” come dir si voglia, nella Natura insomma come Libro di Dio “dalla grafia conforme alla volontà di Dio come Logos,” unica scrittura effettivamente rappresentativa e vera. Da che esiste la letteratura, da quando gli scrittori imitano Dio e procurano libri, libri “finiti”, opuscoli sul modello del grande *opus* divino », ma traduction. M. Farnetti, *Il manoscritto ritrovato. Storia letteraria di una finzione*, op. cit., p.10.

est la science infuse à Adam, le dernier un in-folio imprimé à Rome en 1498. Ainsi, semblablement au résumé du livre des *chapitre des quatre monarchies*, ce recueil entier est le simulacre d'une absence, d'une perte, fût-ce la perte d'un manuscrit ou d'une vérité adamique ou noachide. En revanche, le hors-texte raconté par les *Antiquitates*, les *res gesta* narrées, sont le simulacre d'une autre absence encore, celle d'un ordre politique des origines. D'ailleurs, tout comme le livre, la monarchie pontificale a aussi son modèle hors d'elle-même, dans cet *opus* divin que fut l'Âge d'or suite au déluge universel.

Cependant, ce n'est pas à la théologie de construire ce simulacre – et donc le hors-texte auquel il renvoie –, mais à l'histoire. C'est en effet à travers la *chronographie* et la *narratio rerum gestarum* des prêtres-notaires-chroniqueurs que nous avons pu remonter les innombrables degrés de dégénération qui nous séparent de la *veritas rerum*. Ces œuvres historiques sont donc des simulacres et, telles des images sacrées, doivent « témoigner de la réalité historique et non illusoire de l'incarnation¹ » : l'histoire est assimilée à la théologie, et même s'y substitue en tant que discours capable d'élaborer la vérité éternelle qui est au fondement du *coetus hominum* et de l'*ecclesia*, une vérité qui pourtant nous est connue qu'à travers ces simulacres. D'un point de vue historique, cela implique la séparation méticuleuse, par des méthodes certaines, de la vérité et des mensonges – et l'élimination de ces derniers ; d'un point de vue théologique et politique, cela signifie la séparation méticuleuse, par des méthodes à découvrir, des fidèles et des hérétiques – et l'élimination de ces derniers.

Comme nous avons aussi – j'ai, plutôt – la tâche impossible de combler le vide d'une interprétation ultime – le *Réel* – et de construire un texte qui serait le simulacre d'une vérité historique première, assumons au moins ici les conclusions inespérées et non désirées de cette lecture, tout en sachant que, pour nous comme pour les *Antiquitates*, « le simulacre n'est jamais ce qui cache la vérité – c'est la vérité qui cache qu'il n'y en a pas. Le simulacre est vrai² ». Décidons donc qu'avec les *Antiquitates* de 1498, presque cinquante ans après la dénonciation trivialement rhétorique et philologique de la *Donation de Costantin* par Lorenzo Valla contre les possessions territoriales du pontife en faveur d'un souverain aragonais³, Annius de Viterbe nous montre, à travers une

¹ Francois Boespflug, « Images », dans J.- Y. Lacoste (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 1998, p. 556.

² *Cit.*, dans Jean Baudrillard, *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée, 1981, p. 9.

³ Lorenzo Valla a été considéré par l'historiographie contemporaine comme l'initiateur d'une tradition philologique et morale visant la vérité dans l'histoire, qui, selon la formule de Carlo Ginzburg, allie

opération contraire et bien plus complexe et raffinée, que le pape fut, est et sera le souverain légitime du monde.

l'exigence de preuves positives à la rhétorique. Cette tradition conduirait directement à Mabillon et à ladite historiographie contemporaine. Dans la lecture que Ginzburg fait de cette tradition, ce double effort, à la fois technique et extratechnique, visant le Vrai et le Réel, s'oppose aux délires des pyrrhoniens et des sceptiques –Hayden White – qui, depuis les écrits de Nietzsche – peut-être même depuis la nuit des temps, dans une lutte éternelle entre le Vrai et le Faux ! – voudraient attaquer la vérité de l'histoire par le biais de la rhétorique, réduisant le passé au discours. Au sein de cette lutte, Annius de Viterbe, au moins comme nous l'avons lu et réinventé, serait d'accord avec Carlo Ginzburg – même s'il se méfierait de la rhétorique, un outil de corruption grec – : un historien qui renonce à distinguer le vrai du faux par la preuve devrait changer de métier ! Comme Ginzburg combat les pyrrhoniens, Annius combattait les péripatéticiens de son époque pour défendre la vérité. Mais à l'époque comme aujourd'hui, qui mieux qu'un théologien-historien, habitué à sonder la vérité ultime – avec des riches preuves – pourrait le faire ? Cf., C. Ginzburg, « Préface de Carlo Ginzburg », dans L. Valla, *La Donation de Constantin*, op. cit. ; Id., *Rapporti di forza. Storia, retorica, prova*, Macerata, Quolibet, 2022 (1990) ; Id., *Il filo e le tracce. Vero, falso, finto*, op. cit. Ce paradoxe a été récemment réintégré dans une nouvelle généalogie de la vérité historique, dans laquelle la tradition antique et la tradition bruniénne étaient dans une lutte réciproque qui permit aux fausses preuves de duper les humanistes pour quelque temps, cf., G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, op. cit., p. 158- 194.

Conclusions

Nous pensions suivre le fleuve pour en trouver la source, textuelle et hors-texte, mais nous sommes retrouvés dans une tout autre métaphore, celle de la forêt. Loin d'être un « chasseur accroupi dans la boue qui scrute les traces de la proie¹ », nous avons parcouru cette forêt à la recherche du sens de l'œuvre, cherchant une clairière plutôt que des indices. Ainsi, en passant d'une métaphore à l'autre, nous sommes passés de la *selva selvaggia* au labyrinthe, empruntant un chemin initiatique à l'envers, où chaque pas nous entraîne vers les profondeurs chthoniennes des tumuli étrusques, pour finalement nous retrouver piégés : « c'est un étrange récit que les Antiquités d'Annius racontent, ou plutôt, que le lecteur doit construire lui-même à partir d'une longue série de petits actes interprétatifs. En effet, ce n'est qu'une fois le livre refermé par le lecteur que le récit commence à être raconté² ».

Cette conclusion ne peut se limiter à un simple résumé des chapitres précédents, car ceux-ci étaient eux-mêmes une série d'actes de lecture, et donc d'interprétations fragmentaires en attente d'une unité. Un résumé ne saurait expliquer les *Antiquitates* dans leur ensemble. Il est important de se rappeler que ces œuvres étaient toutes des fragments de vérité, et c'est précisément dans la reconstitution de cette vérité par le lecteur que réside le piège, dans la reconstruction de l'architexte divin dont ces textes dérivent. Cette conclusion représente l'activation de ce piège, l'interprétation des interprétations.

Pour progresser dans ce piège, laissons encore de côté, ne serait-ce que pour quelques pages supplémentaires, le fait que nous considérons ces œuvres comme inauthentiques. Qu'elles soient authentiques ou non, elles constituent des *Antiquitates* imparfaites, parfois trompeuses, qui se contredisent les unes les autres ou qui contredisent les *Commentaria*. De plus, leur lecture dépend également de textes extérieurs au recueil, notamment la *Genèse* biblique, ou l'*Exode*, voire les *Psaumes* et d'autres livres encore. Ces antiquités sont donc, par définition, incomplètes et imprécises : même les calculs chronographiques sont défaillants ! Bref, tout le recueil est inaccompli, y compris d'un point de vue matériel et textuel : il y a deux colophons et l'œuvre présente « un ordre qui

¹ Carlo Ginzburg, *Mythes, emblems, traces. Morphologie et histoire*, tr. Par M. Aymard, C. Paoloni, E. Bonan, M. Sancini- Vignet, Paris, Flammarion, 1989, p. 151.

² « It is a strange tale that Annius's Antiquities tell, or rather, that the reader must construct for himself from a long series of small interpretative acts. Indeed, only when the book has been closed by the reader does the tale begin to be told », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus, op. cit.*, p 27.

semble aléatoire¹ », selon le mot du catalogue privé d'Umberto Eco. C'est exactement à la suite des réflexions d'Umberto Eco que Walter Stephens remarquait ce caractère schizophrène de l'œuvre, qu'il a nommé « le trouble de la personnalité multiple d'Annius de Viterbe² » :

Umberto Eco a défini le roman comme « une machine à générer des interprétations ». En comparaison, le macrotexte d'Annius est une machine beaucoup plus complexe : contrairement à un roman, il oblige son lecteur à assembler une histoire cohérente à partir d'un ensemble de parties disparates. On pourrait le comparer plutôt à une maquette de voiture ou d'avion – une maquette qui arrive sans instructions – ou à un immense puzzle monochrome. Dans les deux cas, toutes les pièces ne sont pas fournies dans la boîte : le constructeur devra fournir certaines pièces provenant d'ailleurs. Et bien que le roman soit principalement une machine à générer des interprétations de lui-même, les *Antiquities* étaient également destinées à créer une interprétation de second ordre : la vérité sur l'histoire du monde [...]. Armé de ciseaux bien aiguisés et de beaucoup de colle, on pourrait fabriquer un avion à partir de la maquette de voiture. L'histoire des fortunes des *Antiquities* est largement une histoire de telles transformations³.

Encore d'autres métaphores pour comprendre ce piège... Suivons également celle proposée par Stephens : munissons-nous de ciseaux et de colle et reconstruisons notre maquette de la véritable histoire du monde. Un simple récit événementiel et factuel afin de comprendre le réel du passé. En revanche, le livre étant renfermé, j'abandonne désormais mon lecteur et poursuis seul cette entreprise de modélisation.

Il me faut tout d'abord rassembler les pièces du puzzle. En premier, les récits des chronographes barbares : Bérose le Chaldéen, Manéthon l'Égyptien et Manéthon le Perse. Ensuite, je devrai les relier aux chorographes romains : Caton, Fabius Pictor, Sempronius

¹ La citation complète, « un ordre qui semble aléatoire » ; « un ordine che sembra casuale », ma traduction. Angela Nuovo, Aldo Coletto, « Gli incunaboli di Umberto Eco », *op. cit. Ut supra*, II, 1.

² « Annius of Viterbo's Multiple Persona Disorder », ma traduction. W. Stephens, *Complex Pseudonymity : Annius of Viterbo's Multiple Persona Disorder*, *op. cit.*

³ « Umberto Eco has defined the novel as 'a machine for generating interpretations'. By comparison, Annius's macrotext is a far more complex machine : unlike a novel, it forces its reader to assemble a coherent story from a congeries of disparate parts. It might be better compared to a kit for building a model car or airplane – a kit that arrives with no instructions – or an immense monochrome jigsaw puzzle. In either case, not all the parts came in the box : the builder will have to supply some parts from elsewhere. And although a novel is primarily a machine for generating interpretations of *itself*, the *Antiquities* were intended to create a second-order interpretation as well : the truth about the history of the world [...]. Armed with sharp scissors and lots of glue, one could make an airplane out of the model car kit. The history of the *Antiquities*'s fortunes is largely a story of such transformations », ma traduction. *Ibid.*, p. 706-708.

et Antonin le Pieux. Il en va de même pour les auteurs grecs : Archiloque, Xénophon et Myrsile de Lesbos. Ensuite, j'ajouterai Philon d'Alexandrie et l'élégie IV.2 du poète Properce. Toutes ces pièces seront collées avec les commentaires respectifs du frère Jean Annius. Ensuite, j'appliquerai le livre de la chronographie étrusque et italique, celui des institutions étrusques, l'œuvre des quarante questions anniennes et l'histoire des premiers temps et des vingt-quatre rois d'Espagne. Avec un peu d'imagination, j'attacherai également le livre perdu des quatre monarchies. Enfin, j'ajouterai toutes les pièces manquantes dans la boîte de la maquette des *Antiquitates* : la Bible ainsi que les ouvrages anciens et modernes cités tout au long des commentaires d'Annius. Pour tous ces ouvrages cités, malheureusement absents de notre monde, je ne peux rien faire : ils ne feront pas partie de ma maquette¹.

Or, comment les remettre ensemble ? Contrairement à ce que Walter Stephens a écrit, il existe des instructions pour le montage, bien que très confuses. Je vais les parcourir de manière schématique, en commençant par les règles transmises par Myrsile de Lesbos. Ces canons semblent avoir une origine barbare, car les commentaires du frère Jean Annius de Viterbe les ont également approuvés :

1. « Ce qui est le plus cru en matière d'antiquités est ce qui est le plus ancien² » ;
2. « En ce qui concerne l'antiquité et l'origine d'une nation, on accorde davantage de crédit à la nation elle-même et à ses voisins plutôt qu'aux étrangers et aux lointains³ » ;
3. « Pour ce qui concerne les époques, les chronologies [les temps] des Monarchies sont considérées les plus certaines, sans contradictions et par tous⁴ » ;
4. « Si deux [auteurs] sont égaux en termes de pays et d'ancienneté, on accorde plus de crédit à celui qui apporte des preuves plus solides⁵ » ;

¹ Pour une liste de *pseudobiblia* cités dans les commentaires des *Antiquitates*, G. Baffioni, *Annio da Viterbo*, *op. cit.*, p. 25.

² « Quod de antiquitatibus magis creditur antiquioribus », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. À v.

³ « Nam de gentis antiquitate et origine magis creditur ipsi genti atque vicinis quam remotis et externis », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Tempora et annales Monarchiarum in temporibus, absque repugnantia pervalent omnibus, quia magis certi », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Si duo sint pares patria, et antiquitate, afferenti probatiora creditur », ma traduction. *Ibid.*, f. A iii r.

5. « Ce qui est dit sans auteur ou sans raison est méprisé avec la même facilité qu'il est prononcé¹ ».

Voici les cinq règles de Myrsile, que je prendrai évidemment en compte lors de la reconstruction, comme tout historien se doit de le faire lorsqu'il rédige une histoire. Toutefois, « la méthodologie historique d'Annius n'est pas limitée à ce qui émerge des cinq règles, car celles-ci sont en réalité la manifestation la plus obtuse (et la plus liée à des paramètres de simple bon sens) d'une proposition critique qui concerne toute la tradition humaniste² ». Alors, je me fierai plutôt à Métasthène le Perse, qui a lui aussi laissé à la postérité un canon de vérité que je rassemblerai ici :

- 1- Il faut accepter seulement les auteurs ayant écrit par foi publique – *publica fides* : « parce que les prêtres étaient autrefois les notaires publics des événements [*rerum gestarum*] et des temps, qui étaient présents ou recueillaient des informations à partir de sources plus anciennes, tout comme maintenant un document public est considéré comme valide s'il est publié et écrit par un notaire présent, ou s'il est traduit par un notaire actuel à partir d'un notaire antérieur³ » ;
- 2- Il n'est pas possible de refuser les annales des quatre monarchies, car elles sont les seules rédigées par foi publique et certifiée, dont les documents étaient conservés dans les bibliothèques et les archives publiques
- 3- Il est possible d'accepter ceux qui écrivent par opinion privée seulement quand ils concordent avec les autres auteurs écrivant par *publica et probata fides*.

¹ « Quod absque auctore vel ratione dicitur, eadem facilitate contemnitur qua profertur », ma traduction. *Ibid.*

² « la metodologia storica anniana non è limitata a quanto emerge dalle cinque regole, ché anzi esse sono la manifestazione più ottusa (e più legata a parametri di semplice buon senso) di una proposizione critica che investe tutta la tradizione umanistica », ma traduction. G. Ferraù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 162. Pour un résumé des positions anniennes au sein de ladite tradition humaniste, cf., G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 158- 194. Je ne crois pas pourtant que les *Antiquitates* puissent être comprise sans tenir en compte la dimension de vérité théologique et politique de l'ouvrage.

³ « quia sacerdotes olim erant publici notarii rerum gestarum et temporum, qui presentes essent, aut ex antiquioribus copiarent, sicut nunc instrumentum publicum et probatur dicitur, quod a notario presente publicatur et scribitur, aut ex antiquiore notario per presentem notarium traducitur », ma traduction., Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. E vi r.

Ce sont les trois canons de Métasthène, un outil indispensable à tout historien qui souhaite rétablir la vérité historique, pour découvrir la réalité derrière le texte.

Comme cela peut également relever du simple bon sens, je vais résumer, en plus de ces huit canons, les équivoques de Xénophon. Ils enseignent à résoudre les problèmes d'homonymie des personnages et des événements historiques, ainsi qu'à distinguer entre les quatre déluges, dont le premier universel, et à démêler les secrets des anciennes tétrapoles avec leurs Olympes. Je ne vais pas non plus oublier le récit du grand Archiloque, qui, seul parmi les Hellènes, déclara sincèrement l'origine des lettres grecques jusqu'au huitième Homère.

Enfin, je vais expliciter et organiser certaines règles élaborées de manière indirecte dans les commentaires d'Annius. Il s'agit d'un résumé de ses recherches érudites qui peuvent également me guider dans la reconstruction de la maquette :

1. La mémoire des noms et des langues est plus fiable que les récits historiques. Les anciens toponymes peuvent dissimuler, dans leur sens étymologique, de précieux témoignages sur leur fondateur ou sur les événements associés à leur création. Les noms cachent derrière eux la substance de l'histoire ;
2. Les poètes sont souvent plus fiables que les historiens. Là où les historiens peuvent exprimer des opinions personnelles, et donc mentir, les poètes rapportent les anciennes mémoires historiques sous une forme allégorique. Si le lecteur connaît la clé d'interprétation correcte et est également capable d'éviter les ambiguïtés causées par les noms changeants, il peut reconstruire la vérité historique à partir de la poésie ;
3. Les vestiges matériels et les inscriptions sont plus fiables que les historiens. Les antiquités monumentales et épigraphiques sont des témoins directs de l'antiquité, qui ne peuvent pas mentir par opinion comme le font les historiens ;
4. « La foi est en effet plus certaine que toute opinion humaine¹ ».

¹ « Est autem omni humana opinione certior fides », ma traduction. *Ibid.*, f. G ii r.

Bien que personnellement je ne puisse pas m'appuyer sur ce dernier paramètre, je m'efforcerai de reconstruire la maquette, c'est-à-dire l'histoire du monde, à partir des éléments susmentionnés, des douze règles de l'histoire, ainsi que des équivoques. Ensuite, j'essaierai de déduire les implications possibles de cette interprétation de la vérité historique. Subséquemment, je réfléchirai aux implications de l'histoire universelle et de la vérité historique lors de la publication des *Antiquitates* en 1498. Enfin, une fois le livre refermé et la maquette jetée, j'expliquerai qu'au sein de cette machine impossible, il n'y a ni source, ni clairière, mais un abîme.

§

Aux alentours de 3960 av. J.-C., Dieu créa le monde et infusa les sciences à Adam le géant. Le premier savoir fut la langue, et avec la langue vint l'écriture. Après la chute du paradis terrestre, Adam devint le premier théologien et historien en rédigeant des livres contenant la *scientia Adae* – les connaissances qu'il avait reçues de Dieu – et l'*historia Adae* – le récit historique de sa création et de celle du monde. Ces premiers livres furent rédigés sur des briques, dans une langue et un alphabet aujourd'hui perdus, dont la dérivation la plus proche connue est l'araméen.

Après le premier fratricide, le géant Caïn, fils du géant Adam, fonda la ville d'Hénok, habitée par des géants homicides, cannibales, incestueux et sodomites, qui méprisaient Dieu et se faisaient la guerre entre eux. Dans leur perversion sans limites, ces géants s'accouplèrent également avec les bons géants descendants du géant Seth, autre fils d'Adam, rendant universelle la corruption des hommes-géants. Cependant, Adam continua à rédiger diligemment sa chronique universelle avec les événements qui se produisaient, pour la postérité. Il initia ainsi ses bons enfants-géants à la théologie, à l'astrologie, à la magie, à la philosophie et à l'historiographie. Le dernier de cette lignée de géants historiens et astrologues fut Noé, qui, en observant les astres, avait prédit la punition universelle divine en l'an 1656 après la Création.

Noé construisit une arche et se sauva du déluge universel avec sa femme géante, ses trois enfants géants Sem, Japhet et Cham, ainsi que leurs femmes respectives, en plus des animaux, qui n'étaient pas géants. Il emporta également avec lui une édition des livres de science et d'histoire qu'il avait reçus des patriarches antédiluviens : les *libri rituales*.

L'arche s'échoua sur le mont Ararat, et Noé, selon les prescriptions inscrites dans ces livres qu'il devait connaître par cœur, fit son premier sacrifice à Dieu. Une fois que la famille géante descendit des montagnes de l'Arménie, elle découvrit une vallée de cadavres de géants noyés et éventrés. Quoi qu'il en soit des cadavres, un miracle de multiplication fit en sorte que le genre humain-géant, constitué de huit personnes, devienne rapidement très nombreux. Soulignons que toute intervention divine dans l'histoire se manifeste à travers des phénomènes astronomiques, d'où l'importance de l'astrologie parmi les sciences adamiques, seul moyen de connaître la providence.

Selon la tradition et la déontologie adamiques qu'il avait reçues, Noé se mit également à écrire des récits historiques dans sa langue, l'Aratathéen, pour témoigner à la postérité de ce qui lui était arrivé. De même, il transmet la connaissance théologique, magique, astrologique, philosophique et historique à certains de ses enfants, les premiers maîtres en théologie et en historiographie de Scythie. Cette période sera connue postérieurement comme l'Âge d'or, car l'humanité géante vivait en paix en obéissant spontanément à Noé et à ses livres initiatiques. En raison de son autorité paternelle, le patriarche fut appelé par plusieurs surnoms, tels que *chaos*, *semence du monde*, *père des dieux majeurs et mineurs* : Noé était littéralement vénéré comme un dieu sur terre en raison de sa justice, de sa sagesse et de son autorité, même s'il n'était pas une divinité par substance, mais seulement par nom. Cette autorité était représentée par des symboles d'origine antédiluvienne, tels que le sceptre et les faisceaux licteurs, respectivement le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel de pontife et d'empereur. En effet, Noé, grâce à l'autorité conférée par son savoir et ses livres, était le chef religieux et politique de l'humanité entière, vénérant le véritable Dieu unique d'Adam à travers les rites appropriés.

Comme l'Arménie commençait à devenir bondée, le patriarche commanda alors aux fils aînés de se diviser le monde et fonder des colonies portant leurs noms. Ce fut la première noblesse du monde, les dieux sur terre, les Élohim. L'ordre de l'Âge d'or fut en revanche troublé par le plus jeune des fils antédiluviens, le géant Cham. Celui-ci pratiquait une magie noire antédiluvienne au moyen de laquelle il castra son bon père lorsqu'il était ivre à cause du vin qu'il venait de découvrir, et le patriarche ne put plus avoir d'enfants. Noé commit alors l'erreur de ne pas tuer son fils, le chassant de la Scythie et de l'Arménie, faisant ainsi que le péché se répandit de nouveau dans le monde. En effet,

Cham recommença à apprendre à ses enfants l'anthropophagie, l'inceste, la sodomie, la brutalité, en plus de se faire vénérer comme le véritable dieu. Pour ses pouvoirs magiques et ses bassesses, il fut appelé Zoroastre, premier des sorciers.

Suite à sa castration, cent huit ans après le déluge, vers 2196 av. J.-C, Noé entreprit également un premier voyage d'exploration avec certains de ses enfants, un périple qui le mena entre le Latium et la Toscane actuels, où il fonda une communauté humaine composée de ses enfants préférés, une première ville appelée de plusieurs manières au fil de l'histoire, comme Etrurie, Thyrrénie ou Toscane. Ce lieu devrait correspondre à la ville de Viterbe. Il fonda également douze villes en Toscane, formant ainsi une dodécapole, en plus du Janicule et du Vatican. Ces dernières, en formant une province, prirent le nom de leur métropole, la Toscane. En outre, ces villes, comme toutes celles fondées par les géants lors de l'Âge d'or, étaient des tétrapoles – un ensemble de quatre villages – ou des tripoles, des duopoles ou des monopoles. Elles étaient également des villes-temples, délimitées par un Olympe – un pomerium sacré – et dotées d'un sanctuaire pour adorer Dieu, selon les prescriptions de Noé et de ses livres. En raison de son invention du vin, Noé fut appelé Janus et ses enfants toscans furent primitivement connus sous le nom de Janigènes, plus tard sous celui d'Étrusques. En Toscane, Noé institua d'abord l'eucharistie, en sacrifiant à Dieu avec du vin et de l'épeautre, préfigurant ainsi Jésus-Christ. Noé gouverna les Janigènes pendant 33 ans en tant que pontife et empereur.

Après son séjour en Italie, Noé retourna chez ses enfants scythes et ordonna également l'exil de Cham du continent africain, qui lui avait été originellement attribué. En effet, le sorcier était en train de corrompre les Égyptiens autour de ses autels profanes. Cham en profita alors pour passer de l'Égypte à l'Italie, où, par acte de vengeance, il poursuivit sa contre-initiation blasphématoire contre les fils préférés de son père. Cette corruption de l'Italie survint vers la fin l'Âge d'or, peu avant 2060 av. J.- C. Noé retourna alors une fois de plus en Toscane, laissant ses enfants arméniens sous le contrôle d'un souverain pontife nommé Sabatius. La caste sacerdotale des Scythes divinisa Noé et sa femme par nostalgie de leur absence. Malgré cela, ils continuaient à vénérer le vrai Dieu à travers l'image du patriarche et de la matriarche, car ils avaient été initiés aux livres antédiluviens.

De retour en Italie, Noé tenta de purifier ses enfants corrompus, mais il ne put sauver entièrement que la Toscane, sur la rive gauche du Tibre. L'Italie du Sud, corrompue, fut

habitée par les Aborigènes et contrôlée par Cham pendant trois ans depuis son siège sur le Capitole, sur la rive droite du Tibre. Après ces trois ans, Noé chassa Cham, qui retourna en Égypte. Le patriarche gouverna l'Italie jusqu'à sa mort, 350 ans après le Déluge, vers 1959 av. J.-C., et il fut enterré sur le Janicule. Son fils Cranus Razenus hérita des livres, du sceptre et des faisceaux licteurs, tandis que sa fille Crana Razenua s'occupa de purifier le Latium et le sud de l'Italie. Ainsi, le nom Razenui désignait les Étrusques ou Janigènes, les propagateurs des choses sacrées.

Cham ne fut pas le seul problème de Noé. Pendant l'Âge d'or, Nemrod, l'un des descendants de Cham et dieu-roi de Babylone, vola les livres antédiluviens d'Arménie, fondant ainsi la bibliothèque de Babel. À cause de cela, Noé dut rédiger une deuxième édition desdits livres, les *libri rituales*, pour ses enfants Janigène. Il s'agit de l'*Etrusca disciplina* ou kabbale étrusque. Toutefois, Nemrod ne se limita pas au vol des livres, mais il défia Dieu par la construction de la tour de Babel, ce qui provoqua l'ire divine. Cependant, la confusion des langues ne fut que locale, et les idiomes parlés par les autres peuples continuèrent à dégénérer spontanément, formant des dialectes de l'Aratathéen, tels que le scythique, l'araméen, le phénicien, l'égyptien, l'étrusque, le gaulois, l'allemand.

Après la construction de la tour, Noé ne se montra pas aussi clément qu'avec Cham. Il demanda à ses fils aînés, les princes du monde, de tuer secrètement Nemrod en l'écartelant pour le bien de l'humanité. Tout en racontant à ses enfants que, tel le patriarche Hénok, Nemrod avait été enlevé au ciel. Les descendants de Nemrod contribuèrent également à la fin de l'Âge d'or. Ils furent vénérés comme des divinités avec des statues dans l'Olympe et, à partir de Jupiter Bélus et de Ninus, ils firent la guerre à leurs voisins, profanant les limites des autres Olympes. L'Âge d'or prit officiellement fin en 249 après le Déluge lorsque Ninus mena l'invasion de l'Arménie avec une armée de géants, chassant Sabatius. Le pauvre Sabatius fut accueilli par Noé/Janus et ses Janigènes, et fut alors appelé Saturne. Lorsque le monde sombra dans la guerre, la Toscane vécut un deuxième Âge d'or particulier avec Saturne et Janus.

Avec l'expansion illégitime de son empire, Ninus fonda également la première des quatre monarchies universelles, celle des Assyriens. Une caste sacerdotale, les Chaldéens, commença-t-elle aussi à écrire son histoire, divergente de celle rédigée par Noé, de même que leurs rites qui différaient de ceux noachides, mais néanmoins assez proche de la vérité

adamique en raison des livres antédiluviens conservés dans la bibliothèque de Babel. Ce sont les annales des archives babyloniennes.

Au-delà de l'Italie des Janigènes, les Élohim, les fils de Noé, établirent d'autres colonies de géants, de royaumes et de cités sur le continent européen, initialement attribué à Japhet, pendant l'Âge d'or. Parmi ces colonies figuraient le royaume des Celtibères, celui des Gaulois et celui des Teutons. Tous vivaient en harmonie, et leurs monarques ont été à l'origine de nombreuses inventions. En particulier en Gaule, les Samothéens, les Sarronides et les Druides avaient établi plusieurs écoles de théologie grâce à la sagesse qu'ils avaient reçue de leurs souverains, qui, à leur tour, avaient hérité des enseignements de Noé et de ses écrits. Ils se distinguaient en tant que souverains vertueux en raison de leur obéissance et de leur respect envers l'autorité de leur pontife et empereur, Noé, considéré comme leur père et le seigneur des Étrusques.

En revanche, l'Égypte était plongée dans un état de guerre civile permanent suite au retour de Cham, qui fut finalement chassé à la suite d'une titanomachie et s'échappa définitivement en Bactriane où il asservit la population avec ses pratiques sorcières. Ammon, le souverain d'Égypte, adopta le fils de Cham, Osiris, ainsi que sa sœur, Isis, également fille de Cham. Malgré le problème ancien de l'inceste, ils se dévouèrent au bien de l'humanité divisée. Osiris et Isis furent les inventeurs de l'agriculture et du pain. Ainsi, vers 1959 av. J.-C., approximativement l'année de la mort de Noé, ils fournirent le pain pour la deuxième eucharistie de Melkisédeq, qui n'était autre que Sem. Celui-ci fut également initié à l'histoire et aux sciences adamiques par son père et, avec l'aide d'Osiris et d'Isis, il renouvela, à travers l'eucharistie avec Abraham, l'alliance universelle que son père Noé avait établie avec Dieu.

Isis et Osiris parcoururent le monde, y compris les territoires sous le contrôle de la monarchie universelle des Assyriens, toujours en expansion avec sa reine Sémiramis. Le couple égyptien apporta ses inventions bénéfiques en Europe, en Gaule et en Allemagne. En revanche, en raison de sa corruption chamitique antérieure, l'Italie était tombée sous la tyrannie de souverains temporels, des géants rescapés de la guerre civile égyptienne. Osiris fut ainsi appelé en Toscane par les Janigènes, et mena son armée pour libérer la péninsule italienne. Durant cette titanomachie italienne, le géant Lybius, surnommé l'Hercule égyptien, fils d'Osiris, se distingua par ses faits d'armes, et c'est à lui que nous devons attribuer tous les mérites que les Grecs accordent à leur Héraclès. Vers 1785 av.

J.-C., une fois en Étrurie, Osiris fut proclamé libérateur de l'Italie, pontife et empereur, revêtant le sceptre et les faisceaux licteurs. Toutes ces histoires furent consignées par les castes sacerdotales et les historiographes des monarchies européennes dans leurs annales, selon leur déontologie noachide, même par les Chaldéens, qui s'efforçaient de rédiger une histoire véritable malgré la faute primordiale de Nemrod.

De retour en Égypte, Osiris fit également rédiger sur pierre, selon la tradition, ses véritables exploits, qui furent aussi consignés dans les annales des prêtres égyptiens. Cependant, il fut trahi par une coalition de titans dirigée par son frère Typhon. Ces titans démembrèrent Osiris et établirent des régimes illégitimes autour de la Méditerranée : les Lestrygons prirent l'Italie et les Gériens l'Espagne. L'Hercule égyptien vengea alors son père, réclama le trône d'Égypte et laissa sa mère Isis au gouvernement. Ensuite, il partit avec ses compagnons en Europe pour reprendre les territoires occupés par les Titans. Il lutta contre les tyrans d'Espagne et devint roi des Celtibères, devenant ainsi l'Hercule espagnol. En route pour l'Italie, il traversa la Gaule et il fit tomber amoureuse la belle et blanche géante Galathée, fille du roi Celte. Il fonda Alésia et Galathée donna naissance à leur fils, Galate. Ce n'était pas sa première femme ni son premier fils, car Hercule avait déjà eu une liaison avec soixante-dix vierges arméniennes, ainsi qu'avec Araxe la jeune de Scythie, qui lui avait donné un fils, Tuscus, seigneur de la mer d'Azov.

Une fois arrivé en Toscane, vers 1730 av. J.-C., Hercule mena une guerre impitoyable contre les profanateurs de la sainte ville fondée par le père Noé, Étrurie. En effet, le temple d'Étrurie, appelé Fanum, était le plus important parmi tous les temples des cités-temples du monde. Tout comme les Scythes avant la conquête assyrienne, les prêtres étrusques priaient avec les rites corrects le véritable Dieu unique dans un *sancta sanctorum* à l'intérieur du Fanum, cela à travers l'image de Vertumnus, déification de Noé. Après avoir vaincu les nouveaux titans d'Italie, Hercule devint pontife et empereur. Cependant, il décida de partir et de confier l'empire pontifical à son fils Tuscus, qu'il avait spécialement fait venir de la Mer Noire. Le géant Hercule mourut de vieillesse en Espagne, en tant que souverain des Celtibères, son peuple bien-aimé. Il fut également divinisé après sa mort, et son histoire fut gravée sur pierre selon la tradition, sur les colonnes d'Hercule.

À cette époque, seuls les Étrusques et les Chaldéens étaient les véritables dépositaires de la science d'Adam et de l'historiographie de la Création, car eux seuls

possédaient une édition des livres antédiluviens. Les premiers de manière légitime, tout comme leur pontificat ; les seconds de manière illégitime, tout comme leur monarchie universelle. Ailleurs, la connaissance de la vérité historique, ainsi que sa transmission, ainsi que les langues pour son apprentissage, commençaient à dégénérer. De même, la véritable religion d'Adam, le monothéisme de Noé et de Melkisédeq, survit seulement chez les Étrusques et les descendants d'Abraham. Tout comme la connaissance, les corps aussi dégénèrent : les hommes, de leur forme primitive de géants pluricentenaies, acquièrent notre forme, dimension et longévité.

Suite à la mort de leur ancêtre, les descendants d'Hercule en Espagne, Hespéros et Italos, avaient déclenché une guerre civile pour la couronne des Celtibères. Dans un premier temps, Hespéros fut vaincu et s'enfuit en Toscane, où il s'autoproclama empereur et pontife. Cependant, Italos se rendit également en Italie, à laquelle il donna son nom, laissant son fils gouverner les Ibériens. Italos établit alors une dynastie d'empereurs et de pontifes étrusques d'origine ibéro-herculéenne, qui se mêla aux souverains étrusques descendants de Tuscus, lui-même fils d'Hercule égyptien. À cette époque, vers 1650 av. J.-C., Roma, fille d'Italos, fonda sur la rive droite du Tibre, parmi les descendants des Aborigènes, un village qui prit son nom, devenant ainsi la première Rome.

Pendant ces événements, les autres monarchies d'Europe et d'Afrique étaient en paix, tandis que l'Asie était entièrement sous la domination des Assyriens. Ironiquement, même Cham, descendant des Assyriens, avait été tué en guerre par ces derniers, lors de la plus grande bataille magique jamais menée dans l'Antiquité.

Le dernier pontife et empereur des Étrusques fut Iasos, descendant d'Italos et de Tuscus. Vers 1560 av. J.-C., afin de célébrer son mariage et l'obtention du sceptre et des faisceaux licteurs, Iasos organisa un grand banquet auquel fut conviée la dernière géante, la très âgée Isis, aïeule des mariées, qui prépara du pain pour la cérémonie et la célébration. Iasos gouverna pendant environ cinquante ans, avant que son frère envieux, Dardanos, ne déclenche une guerre civile, la première à avoir lieu en Italie entre les Janigènes. Dardanos rallia à sa cause les descendants des Aborigènes et réussit, après plusieurs batailles, à assassiner Iasos par ruse. Il s'échappa ensuite à Samothrace, craignant les répercussions internationales de son geste. Des phénomènes astraux terribles, accompagnés de déluges et de tremblements de terre, ont présagé ce

bouleversement, qui se conjugue avec le début de l'Exode de Moïse avec le peuple juif et la fondation du premier royaume des Grecs.

Désormais, Moïse, prophète et historien, a condensé son récit dans des ouvrages rituels conformément à la tradition adamique, notamment le Pentateuque, en s'appuyant sur des sources chaldéennes plutôt qu'étrusques. En revanche, les Grecs, le plus jeune des peuples et dépourvu de toute connaissance des livres antédiluviens, commencèrent à tisser des mensonges et à proliférer de fausses opinions, tant historiques que théologiques, tout en accusant d'ignorance et de barbarie d'autres peuples – notamment les Juifs et les Étrusques. Le premier et le plus nuisible de leurs mensonges fut l'éternité du monde, une erreur résultant du fait que leurs récits historiques ne remontaient pas au-delà de la fin de l'Âge d'or, soit 249 ans après le déluge. Par leur ignorance historique et leur mépris des vérités primitives, les Grecs furent condamnés à la corruption, qu'ils propagèrent continuellement à travers leurs écrits, aussi plaisants que faux. Tous ceux qui les lurent et les lisent sans discernement sont également dupés par leurs mythes. Les Grecs poursuivirent ainsi de manière plus insidieuse, à travers la littérature et la philosophie, la corruption postdiluvienne de Cham, mettant en péril l'ancienne théologie d'Adam et la vérité historique de la Création. En effet, à cette époque, tous les anciens Élohim furent divinisés en tant que dieux par substance, devenant ainsi les idoles des religions païennes.

Non loin de la Grèce, Atys, roi de Lydie de race héracléenne, se positionna en tant que médiateur entre Dardanos et les Janigènes, facilitant ainsi au premier la fondation de la Dardanie, berceau d'une nouvelle cité miroir d'Étrurie, Troie. En contrepartie, Atys envoya son fils Tyrrhénos pour gouverner les Étrusques à la place des derniers descendants d'Italos et de Tuscus, qui s'étaient installés en Anatolie, instaurant ainsi une nouvelle caste sacerdotale troyenne et apportant avec eux une édition des livres antédiluviens. La Toscane sous Tyrrhénos adopta une nouvelle forme de gouvernement : chacune des douze villes fondées par Noé était dirigée par un roi, un Lucumon, chacun accompagné d'un faisceau de licteur. Les douze Lucumons se réunissaient dans un concile, le Lucumonium, dont le siège était établi au Fanum, le temple et palais de l'empereur et pontife, désormais appelé Larth. Le Larth était alors le premier parmi les douze Lucumons, le roi des rois, et gouvernait sous cette forme conciliaire le patrimoine de Noé en Toscane, tout ce qui restait de l'empire étrusque universel de l'Âge d'or. Le gouvernement du Larth trouve des parallèles avec plusieurs institutions anciennes : le

Lucumonium est contemporain, voire antérieur, au Sanhédrin juif, et est également à l'origine du Sénat romain. De même, l'Égypte des pharaons, à la suite de l'exode du peuple juif, adopta une forme conciliaire de gouvernement avec un Larth.

Les premières tribus grecques commencèrent alors à se disperser dans la Méditerranée, portant avec elles leur influence corruptrice. Un pirate nommé Héraclès, accompagné d'une bande de pillers et violeurs appelés les Argonautes, semait la terreur le long des côtes européennes : ils furent glorifiés par les Grecs dans des récits falsifiés, en tant que héros. Dans le Latium, Évandre l'Arcadien arrivait à une époque où les princes grecs déclaraient la guerre aux descendants de Dardanos, à la ville de Troie, vers 1176 av. J.-C. Après dix ans de conflits, les Hellènes parvinrent à soumettre les Troyens, incendiant la ville de Troie et anéantissant ainsi la caste sacerdotale d'historiographes d'origine étrusque, qui détenaient le véritable récit historique des livres antédiluviens. Cela permit aux Grecs de réécrire les événements historiques à leur guise. Désormais, l'ancienne théologie d'Adam était réellement menacée de disparition face à ce nouveau paganisme d'inspiration hellénique.

Les princes troyens d'origine étrusque se réfugièrent alors en Europe. Francus se dirigea jusqu'en Gaule où il devint roi des Gaulois, un peuple de sages druides dont les souverains, tout comme lui, étaient des descendants d'Hercule égyptien. Enée s'enfuit à Rome, sollicitant l'aide de ses ancêtres étrusques pour vaincre les petits rois du Latium, sur la rive droite du Tibre, les derniers descendant des Aborigènes en dehors du patrimoine de Noé en Toscane. Les Lucumons étrusques lui prêtèrent main-forte contre Turnus et consentirent à ce que le Troyen fonde Lavinium. Cependant, un Lucumon étrusque nommé Mézence, impie, se dressa contre Enée et ses compagnons. En effet, Mézence avait osé profaner le Fanum et avait été chassé d'Étrurie.

Deux siècles après ces événements, vers 826 av. J.-C., Arbace conspira avec les Chaldéens contre les souverains de Babylone. Après 1234 ans, la monarchie universelle passa des Assyriens aux Perses et aux Mèdes, qui établirent la deuxième monarchie universelle. Ces derniers aussi rédigèrent leurs récits historiques après avoir pris possession de la bibliothèque de Babylone, basant leurs annales sur celles des Chaldéens. Leurs récits étaient plus fidèles à la vérité que ceux des Grecs, mais néanmoins moins précis que ceux des Étrusques et de Moïse.

Un siècle plus tard, vers 753 av. J.-C., Romulus, un orphelin latin d'origine étrusque, peut-être descendant d'Énée, refonda la ville de Rome sur le site du village déjà établi par Roma et précédemment habité par Évandre. Cette refondation transforma Rome en une tétrapole, une *urbs quadrata*, grâce à l'assistance des sacerdotes étrusques, qui tracèrent l'Olympe de la ville selon leur kabbale. Avec l'aide des Lucumons étrusques au-delà du Tibre, Galeritus et Caelius, Romulus put également vaincre les Sabins de Titus Tatius et étendre son territoire. Les Étrusques aidèrent les Romains en leur transmettant certaines des vérités reçues par Noé, que ces derniers connaissaient sous le nom de Janus. Tous les symboles du pouvoir des sept rois de Rome, tels que le sceptre et les faisceaux de licteurs, furent également empruntés aux Larthes et aux Lucumons étrusques.

Au IV^e siècle av. J.-C., la monarchie universelle connut une transition majeure, passant des Perses aux Grecs. L'empire d'Alexandre le Grand leur conféra le pouvoir de propager largement leurs récits et croyances trompeurs. Les Romains, fascinés par la beauté de la langue grecque, leurs philosophies et leur littérature, commencèrent à étudier leurs œuvres, reléguant ainsi les enseignements qu'ils avaient reçus des Étrusques. Sous l'influence des mensonges des Grecs, les consuls de la République romaine finirent par déclarer la guerre à la Toscane, assiégeant la métropole étrusque et vainquant le dernier Larth Janigène, Elbius. Tyrrhéno, fils d'Elbius, continua à gouverner la ville et la province de Toscane de manière purement spirituelle, sous le titre de Prolarth. De même, l'autorité des douze Lucumons se transforma en autorité exclusivement sacerdotale. Les Lucumons et les Larth persistèrent dans leurs mystères, mais les Romains, circonvenus par les Grecs, forcèrent les Étrusques à apprendre la langue latine et la langue grecque. Ainsi, avec la disparition d'une des dernières langues aratathéennes, les écrits antédiluviens devinrent incompréhensibles, et la véritable histoire de la création ainsi que les rites adamiques furent lentement oubliés.

La monarchie universelle grecque ne dura que 236 ans, car au II^e siècle av. J.-C., les Romains conquièrent leurs corrupteurs grecs pendant les guerres macédoniennes, obtenant ainsi la monarchie universelle. La vérité historique et religieuse était proche de l'oubli, dans son moment le plus sombre depuis le déluge universel. À l'époque d'Auguste, parmi les Étrusques, le pauvre Prolarth Mécène, descendant du Larth Elbius, s'efforçait encore avec un groupe de poètes romains, parfois d'origine étrusque, de maintenir sous une forme poétique la vérité des origines, désormais difficilement

déchiffrable. Face à l'oubli des écrits étrusques, la seule source fiable de science et d'historiographie était devenue la version piratée et altérée par les Chaldéens, à côté de celle rédigée par Moïse.

Cependant, à une époque où les livres antédiluviens étrusques étaient désormais perdus et incompréhensibles, Dieu s'est incarné en Jésus Christ, son fils, et la vérité s'est littéralement manifestée dans l'histoire, comme préannoncé par Noé. Par son sacrifice et sa résurrection, l'humanité s'est libérée non seulement du péché, mais aussi des mensonges grecs. Dans le contexte de l'histoire universelle, le message du Christ est clair : unifier l'humanité sous un seul souverain qui remplacera la monarchie romaine une fois qu'elle aura pris fin. Cette unification doit se réaliser dans l'ancienne religion de Noé, renouvelée par le baptême, et dans sa région, car c'est en Toscane que le sang et le corps du Christ ont été initialement sacrifiés par le patriarche.

Suite à l'incarnation et à la résurrection, certains successeurs de Mécène, tels que Séjan, ont tenté de restaurer l'ancien pontificat et l'empire hérités de Noé en Toscane, sans succès. Seul l'empereur Othon, vers l'an 69 apr. J.-C., dernier descendant des Larthes étrusques, parvint à accéder au titre d'Empereur de Rome pendant une année avant de se suicider : Saint Pierre était arrivé à Rome. Avec son premier successeur, le pape Lin, un Étrusque, les deux peuples élus des Étrusques et des Juifs furent unis sous un nouveau pouvoir universel : celui de Noé, le père des hommes et des Janigènes, et celui du Christ, le Messie descendant de la maison de David. Le Fanum se déplaça alors au Vatican, également fondé par Noé, devenant ainsi la nouvelle Étrurie et la nouvelle Jérusalem. Ainsi, le pape, nouveau Larth, a reçu le sceptre et les faisceaux licteurs : après 164 ans, la dernière monarchie universelle prit fin, laissant place au nouveau pontife, souverain universel, en attente d'un nouvel Âge d'or. Le soi-disant empire romain continua néanmoins son déclin dans l'illégitimité, de même que le pouvoir illégitime et hérétique de Constantinople – dont les souverains étaient en tout cas originaires de Viterbe.

Dans cette narration, l'histoire universelle ne reprend son cours qu'avec le pape Adrien. Au VIII^e siècle, un nouveau tyran descendant des Teutons, Didier roi des Lombards, avait revendiqué pour lui le patrimoine de Noé et de Saint Pierre en Toscane. Cependant, à cette époque, il reconnaissait toujours l'ancienneté du pouvoir temporel de l'Étrurie, en faisant rédiger une épigraphe sur de l'albâtre, ayant une valeur légale. Le

pape Adrien fit alors appel à un roi gaulois, Charlemagne, pour vaincre le roi Didier et libérer une fois de plus les derniers Étrusques. Ici prend fin l'histoire universelle des *Antiquitates*.

Elle reprend seulement vers 1493, une année après l'élection du pape Rodrigue Borgia au Saint-Siège sous le nom d'Alexandre VI, lorsque les vestiges matériels de cette histoire, tels que des statues et des inscriptions, furent découverts par un certain frère Jean Annius, maître en théologie de l'ordre des frères prêcheurs. Ce dernier avait également reçu d'anciennes sources de ses confrères arméniens quelques années auparavant, alors qu'il se trouvait à Gênes. Il découvrit aussi d'autres sources anciennes dans les archives d'un certain Guillaume de Mantoue, contemporain de Dante. En 1498, il publia ses découvertes, à partir desquelles j'ai rédigé cette histoire.

§

La maquette a été ainsi construite, voici l'« 'avoir été', ce 'réel concret' garant de la vérité de l'histoire¹ ». Serait-elle la bonne maquette ? Impossible à dire, le piège s'est activé pour moi de cette manière, d'autres l'activeront différemment et construiront leur maquette à leur tour, il faut juste, outre la colle, quelques années de vie et de la bonne volonté. En revanche, je peux déjà mettre de côté cette maquette, voire la jeter, pour passer à un deuxième niveau d'interprétation qui suit ce résumé événementiel. Celui-ci concerne plus spécifiquement l'histoire de la transmission de la vérité qui découle de cette interprétation, autant que la vérité elle-même. Autrement dit, les conséquences herméneutiques et politiques qui résultent de la source textuelle et de la source extratextuelle dont le texte témoigne.

L'histoire universelle ainsi reconstruite implique en effet que la vérité divine, à la source de toute vérité, n'est connaissable que par l'histoire de ses effets dans le monde, en tant que *veritas rerum*. Cela soulève le premier problème pour l'historien : l'éternité du monde, un mensonge qui empêcherait de connaître la vérité première, à savoir la création du monde par Dieu. Dans les *Antiquitates*, l'histoire universelle est effectivement l'histoire de Dieu dans l'histoire, ce qui signifie, *mutatis mutandis*, que Dieu et la création ne sont connaissables qu'à travers l'histoire universelle : il s'ensuit que la vérité divine

¹ R. Chartier, *Éditer et traduire, op. cit.*, p. 43.

est autant historique que métahistorique. Ainsi, tout théologien est aussi historien et vice-versa, dans la mesure où l'histoire recherche la vérité des choses.

Cependant, l'histoire, et donc Dieu, ne sont connaissables que par le biais du récit, c'est-à-dire de l'écriture qui en témoigne. Ainsi, dans les *Antiquitates*, les lettres ont vu le jour avec le monde lors de la création, et ont été données à Adam pour témoigner de cette création même, et donc de Dieu. Pourtant, l'écriture de l'histoire qui rend compte d'un hors-texte, à savoir la vérité historique et divine, entraîne un paradoxe : elle peut engendrer une multiplication des discours et des opinions sur la vérité de laquelle elle devrait témoigner, la rendant ainsi méconnaissable. La multiplication des signes par des individus malveillants peut conduire à l'oubli de l'histoire et, par conséquent, à l'oubli de Dieu. C'est pourquoi, depuis la Création, s'est formée une tradition de transmission textuelle de l'histoire, allant d'Adam – les livres adamiques rédigés sur des briques – aux patriarches antédiluviens, en passant par les *libri rituales* de Noé, jusqu'à l'*etrusca disciplina* des pontifes étrusques, la kabbale. En effet, je ne peux pas nier cette tradition généalogique de vérité si je veux croire en la vérité première ; autrement, je ne pourrais pas savoir que la vérité existe et en écrire l'histoire.

Cette tradition généalogique qui a permis la transmission textuelle de l'histoire véritable consiste également en une première communauté interprétative qui garantit ladite transmission de l'histoire par la *publica et probata fides*, et donc de la vérité de la Création. Cette communauté des descendants d'Adam via son fils Seth se dresse comme une institution qui empêche le chaos herméneutique qu'une écriture incontrôlée engendrerait. Une telle institution, dépositaire de la foi par tradition, voit son acte constitutif dans un testament, l'alliance que Noé a faite avec Dieu une fois descendu de l'arche. Autrement dit, il a établi une Église qui aurait empêché l'oubli de la vérité – *ἀλήθεια* – depuis la renaissance de l'humanité. Cela implique que l'*ecclesia*, assemblée des fidèles, correspond au *coetus hominum*, l'humanité toute entière, dont Noé, père et chef de l'institution, se fait garant par son alliance, ainsi que dépositaire de l'interprétation des textes de l'histoire de la vérité. Noé fut donc l'autorité ultime de la communauté interprétative, l'historien des historiens, avec des sacerdotés et historiographes initiés et autorisés par lui-même à la lecture des livres. Il en découle également que le Nouveau Testament est le Renouveau du testament noachide, universel, lorsqu'il a supplanté l'Ancien Testament de Moïse, particulier. L'histoire du message universel du Christ par

les Évangélistes a renouvelé l'histoire de la vérité de Noé – préfiguration de Jésus – autant que son alliance. En ce qui concerne l'histoire de la vérité, celle du Pentateuque n'est qu'un témoignage partiel – ou rendu partiel par l'existence des *Antiquitates*.

En conséquence, si une institution universelle gère la tradition historique par le biais d'une alliance divine, l'Église est aussi et avant tout un ordre politique, voire le Premier Ordre politique, constitué sur l'interprétation des textes historiques menant à la vérité de la création et donc à Dieu, existant dans sa forme actuelle au moins depuis Noé et ses sacerdotés. Cela implique, de manière cruciale, que toute déviation herméneutique, outre qu'une déviation théologique, est avant tout une déviation politique. Par conséquent, le rôle de l'Église universelle, depuis Noé, est de contrôler les hommes au nom de Dieu, afin d'empêcher les déviations interprétatives, les écritures et les lectures non autorisées de l'histoire, qui éloigneraient la vérité et donc la connaissance de Dieu-même. En d'autres termes, il s'agit d'empêcher les déviations théologiques et politiques basées sur de mauvaises interprétations de la vérité, voire la naissance d'autres traditions et d'autres églises séparées qui diviseraient à nouveau le *coetus hominum*, telles que les religions païennes et leurs monarchies illégitimes – des hérésies théologico-politiques.

Les implications des *Antiquitates* ne se limitent pas à cela. Si toute la vérité de la Création est accessible par l'histoire universelle, et que cette histoire universelle est également l'histoire d'un ordre politique qui garantit ladite histoire et vérité, cela implique réciproquement que cet ordre théologique et politique, ainsi que toute l'histoire humaine, étaient déjà contenus dans la Création, dont ils sont l'effet, tout comme l'est la fin du monde. De là, le rôle spéculaire de l'histoire et de la prophétie astrologique, respectivement la connaissance du passé et la connaissance du futur, au sein d'une eschatologie chrétienne : Adam – comme Noé et comme Moïse – fut autant historien que prophète, voire astrologue.

Le lien entre les trois temporalités humaines – passé, présent et futur – et la connaissance historique de la Création, temporalité absolue et divine, transforme toute historiographie en historiosophie : un récit du destin de l'humanité dans sa lutte entre mensonge et vérité – sagesse primordiale – qui commence avec la Création elle-même et se terminera avec l'Apocalypse. Il s'agit d'un combat autant épistémologique que politique, celui entre les lecteurs et écrivains fidèles à la vérité historique d'une part, et les lecteurs et écrivains infidèles, propagateurs d'opinions et de mensonges, d'autre part.

Dit autrement, entre l'Église universelle et les hérétiques particuliers. Cela implique une guerre entre chrétiens et apostats, qui perdure depuis que Caïn a tué Abel, depuis que Cham a enchanté Noé, depuis que Ninus a mis fin à l'Âge d'or, et qui perdurera jusqu'à la fin des temps. Cela ouvre également la possibilité d'une lecture typologique de l'histoire séculière autant que de l'histoire sacrée : chaque événement et chaque personnage historique préfigurent ceux qui viendront après, tout en étant une répétition de l'histoire première, de la vérité. Chaque récit historique représente l'accomplissement planifié d'une typologie primitive déjà présente dans la Création, une alternance entre vérité lorsque l'Église universelle est puissante, et oubli de la vérité lorsque les apostats, les païens et les hérétiques sont dominants. Cependant, en retour, cela signifie que le plan et sa typologie ne peuvent être connus que par le biais d'une historiographie fiable et autorisée, donc par les effets de ce plan même. Seule l'astrologie peut fournir des contingences futures du plan, agissant comme une historiographie sur une direction temporelle opposée.

Je souligne également les implications suivantes : la source de tout pouvoir, et donc le seul pouvoir légitime au monde, est l'Église universelle, temporelle et spirituelle. Cette institution est constituée d'une forme politique qui lui est propre, la monarchie, qui reflète l'unicité du souverain universel de l'Âge d'or, Noé, lui-même préfiguration du souverain qui a renouvelé cette universalité, le Christ, ainsi que de tous les souverains particuliers du monde – ses descendants. Par conséquent, tous les pouvoirs du monde découlent de cette source, la seule légitime. Cependant, ce pouvoir est perpétuellement contesté, comme nous l'avons vu, par les apostats qui abandonnent volontairement la vérité divine par de mauvaises interprétations et écritures de l'histoire, à l'instar des païens de l'Antiquité qui divinisaient leurs souverains. Or, si toute apostasie commence volontairement, par un reniement de la vérité au profit du mensonge, l'apostasie est un produit de la liberté humaine, qui, comme dans le cas des géants antédiluviens exterminés par Dieu, conduit à une anarchie, entendue ici comme des actes d'homicides, d'anthropophagie, de sodomie, d'inceste et de brutalité, opposés au principe – ἀρχή – de Dieu, de son vicaire Noé et de son Église universelle. Ainsi se rejoue l'opposition entre l'écriture de l'histoire basée sur l'opinion et l'écriture de l'histoire par l'institution.

Au sein de l'anthropologie négative des *Antiquitates*, le manque d'ordre ou le mauvais ordre caractérise l'état des hommes qui renient la vérité historique et donc qui

renient Dieu, qui renient le monarque-pontife, dieu sur terre et son institution. Ce sont, outre les mauvais géants antédiluviens, les monarques titans postdiluviens : par leur titanisme, ils défient Dieu et sont voués à l'élimination, dans le passé et dans le futur. Ce sont également les souverains illégitimes qui provoquent la guerre externe, tout comme les traîtres qui déclenchent la guerre intestine. C'est d'ailleurs la conséquence de l'apostasie, dont le premier signe est le fratricide. L'oubli volontaire de l'histoire de la vérité par la production de fausses histoires engendre ainsi un état de guerre permanente, contraire à l'irénisme de l'Âge d'or. Cette époque reposait au contraire sur la liberté des hommes d'obéir à leur père le pontife, et sur l'extermination – dans le sens étymologique et actuel du terme – des nuisibles, selon un contrat établi entre le créateur et sa créature lors de la Création même, et renouvelé à chaque fois par Noé, Abraham, Moïse et le Christ. Le sceptre et les faisceaux licteurs découlant de ce contrat permettent d'éliminer ceux qui, rois ou hommes quelconques, ne sont que de mauvais lecteurs et de mauvais historiens. De plus, si Dieu est déjà intervenu universellement par le déluge et interviendra de nouveau universellement à la fin, il incombe à l'Église de mener ce combat universellement dans l'intervalle, en tant que providence sur terre.

De cette histoire universelle et de la tradition de la vérité, je peux tirer d'autres conclusions d'ordre herméneutique. Il est impératif d'adopter des méthodes certaines pour rédiger la chronographie et la *narratio rerum gestarum*, afin de prévenir l'émergence des apostasies historiques. Ce sont les douze règles que j'ai résumées avant de présenter la véritable histoire universelle. Le principe central d'une telle méthode est l'autorité textuelle : il ne s'agit pas seulement de l'intention de l'auteur, mais surtout de la connaissance de l'institution politique au sein de laquelle le texte historique a été produit. Si la vérité divine dépend de son interprétation historique, il est fondamental que les historiens soient certifiés par une institution qui les autorise et qui garantisse juridiquement leur fiabilité. Le deuxième principe concerne les sources : il est essentiel que ces auteurs écrivent à partir de documents officiels, également certifiés par des institutions. Nous pouvons les appeler, si nous préférons, sources primaires et sources secondaires.

Tous les autres historiens travaillant en dehors des institutions politiques certifiées ne peuvent qu'émettre des opinions qui, par leur multiplication, conduisent à l'oubli de la vérité, avec toutes les conséquences décrites précédemment. Cependant, puisque la

seule institution politique dépositaire de la vérité est l'Église universelle, toutes les autres institutions sont, à des degrés divers, illégitimes en tant que dégénération apostatiques. Par conséquent, il n'existe aucun auteur dont l'histoire soit entièrement fiable, aucune source qui soit entièrement véritable. C'est pourquoi il est préférable de se tourner vers les vestiges non textuels de l'antiquité : les monuments matériels anciens, les traces linguistiques, épigraphiques et les toponymes. Ceux-ci constituent des sources involontaires, des indices, des traces qui ne peuvent pas mentir. Toutefois, si elles peuvent convaincre les incrédules de la vérité par leur matérialité, telles des reliques, elles doivent néanmoins être interprétées par un historien autorisé par l'Église universelle, sinon la vérité risque d'en être déformée.

Enfin, de cette histoire de la transmission de l'histoire de la vérité et de ses conclusions herméneutiques, découlent des implications politiques en plus de celles résumées auparavant. L'histoire de la première communauté interprétative et véritable Église est discontinuë, car la tradition s'interrompt lorsque ses derniers dépositaires, les Étrusques initiés par Noé, furent conquis par les Romains hellénisés. Cela a entraîné l'oubli de l'empire et pontificat étrusque, et avec lui la perte non seulement des livres antédiluviens et de la kabbale de ses sacerdotés, mais aussi de la langue étrusque, seul moyen pour interpréter correctement lesdits livres. Cela signifie que le pouvoir temporel de l'Église romaine de Saint Pierre, héritière des Étrusques, repose sur l'interprétation impossible des manuscrits d'histoire perdus autant que sur l'interprétation du texte biblique. Dit autrement, l'autorité temporelle du chef de l'Église sur l'assemblée universelle des fidèles repose sur la transmission de l'interprétation correcte de la vérité textuelle de l'histoire contenue dans des ouvrages qui n'existent pas. Il en résulte d'un côté que le fondement constituant de ce pouvoir est le néant, d'autre côté que par les fragments déformés et incohérents des *Antiquitates*, le pontife ne serait plus le grand historien garant des livres historiques, à l'instar de ses ancêtres, comme Noé, mais deviendrait le garant vivant, une sorte de *lex animata*, de la tradition de transmission de la vérité fondamentale de la Création. Cela ferait de lui le seul souverain absolu du monde par droit divin, la source de ce droit étant intrinsèquement liée à l'existence même du pape et de l'Église universelle.

Voici une mise en cohérence et une interprétation des conséquences possibles de cette histoire universelle de la vérité – et du mensonge –, outre qu'interprétation des fragments de la vérité, également appelée le piège au fond du labyrinthe. Celle-ci a des implications théologiques importantes : je ne vais pas les approfondir, mais il ne me semble pas surprenant que dans les traditions explorées dans la première partie, Annius de Viterbe ait pu être considéré comme un hétérodoxe, voire un hérétique, par des Jésuites au XVII^e siècle, comme Théophile Raynaud, voire par des confrères au XVI^e siècle, comme Melchor Cano¹. À présent, je vais replacer ladite maquette et interprétation dans le premier hors-texte, la Rome de 1498, date de la première édition des *Antiquitates*, ou pour mieux dire, je veux croiser cette histoire à d'autres textes qui se réfèrent également au premier hors-texte de 1498.

Paolo Prodi avait remarqué, suite à l'analyse des fresques de l'appartement des Borgia par Paola Mattiangeli² :

Le plan précis de l'opération picturale semble avoir été confié au dominicain Annius de Viterbe (Giovanni Nanni), célèbre érudit en antiquités mais surtout habile falsificateur et imposteur. Je ne suis pas en mesure de développer une analyse précise (une étude sur ce point serait peut-être l'une des recherches les plus importantes pour comprendre Alexandre VI), mais ici il suffit de dire qu'au centre de tous ses efforts se trouve l'absorption des antiquités juives, grecques et romaines au sein de l'institution papale³.

S'il n'y a très probablement eu aucune intervention d'Annius de Viterbe – Edoardo Fumagalli a démontré qu'Annius, à l'époque encore Giovanni Nanni, n'était pas impliqué dans les fresques de Pinturicchio⁴ –, pour saisir ces observations et les approfondir, il est

¹ *Ut supra*, I, 5.

² Cf., P. Mattiangeli, « Annio da Viterbo ispiratore di cicli pittorici », dans G. Baffioni, P. Mattiangeli, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, *op. cit.*, p. 260- 303.

³ « il piano preciso dell'operazione pittorica fu affidato (così sembra) al domenicano Annio da Viterbo (Giovanni Nanni) noto studioso delle antichità ma soprattutto abile falsificatore e impostore. Non sono in grado di sviluppare un'analisi precisa (uno studio su questo punto sarebbe forse una delle ricerche più importanti per comprendere Alessandro VI) ma qui ci basta dire che al centro di ogni suo sforzo è l'assorbimento delle antichità giudaiche, greche e romane all'interno dell'istituzione papale », ma traduction. P. Prodi, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », *op. cit.*, p. 316.

⁴ « Creda chi vuole. Per conto mio sono convinto che [...] la parentela tra gli affreschi del Pinturicchio e le opere di Annio non è dovuta a influenza diretta del secondo sul primo, ma all'identità del clima culturale e delle fonti letterarie da cui entrambi dipendono », E. Fumagalli, « Compte- rendu de "Annio da Viterbo. Documenti e ricerche" », *op. cit.*, p. 552.

nécessaire d'abandonner les peintures et de revenir aux *Antiquitates*. Dans ce cas, je peux commencer par une observation simple : il ne s'agit pas de l'absorption des institutions grecques ou romaines – des formes dégénérées par les mensonges hellènes –, ni celle des Juifs – dont le Sanhédrin n'est qu'une imitation du Lucumonium, une forme tardive et conciliariste de la constitution étrusque. La combinaison des *Antiquitates* montre que la source de vérité et d'autorité de l'institution papale est la *πολιτεία* de l'Étrurie de Noé.

Ainsi, je me suis convaincu qu'il est possible, voire souhaitable, de comprendre l'ensemble des *Antiquitates* et des *Commentaria* au sein de l'interprétation élaborée par Paolo Prodi : le pontificat de la fin du XV^e siècle, et en particulier celui d'Alexandre VI, a été le « “prototype” des monarchies absolues modernes, avec un exemple de l'union entre le pouvoir spirituel et temporel et avec la transformation de la politique elle-même d'un simple acte d'empire à un nouveau pouvoir tendant à former et discipliner l'homme de la naissance à la mort¹ ». Il me semble que l'histoire universelle que le lecteur peut reconstruire par la mise en cohérence des *Antiquitates* ne fournit pas n'importe quelle *veritas rerum*, mais une vérité historique précise, qui est la vérité politique en accord avec la vérité divine au fondement de la *potestas in temporalibus* pontificale. En conséquence, je peux reconnaître dans le pontificat d'Alexandre VI, bifrons comme Janus, cette même *potestas* temporelle et spirituelle noachide de l'Âge d'or, le sceptre et les faisceaux qui « chassait les malfaiteurs et les nuisibles de la société humaine² », l'autorité universelle qui fit écarteler Nemrod en secret, le chef de cette même communauté auquel renvoient véritablement les Évangiles³, le *coetus hominum* et *ecclesia* qui vivait simplement sous le pouvoir universelle du géant Noé et de ses fils les Élohim.

Autrement dit, la lecture des antiquités anniennes peut fournir un fondement historique, un réel, qui anticipe et préfigure une réforme de l'Église. La substance historique d'un projet théologico-politique qui avait pour objectif :

La sortie de toute hypothèse dualiste avec la fondation d'un *Tempelstaat*, qui dans son expression la plus cohérente et centrale, celle du pontificat d'Alexandre VI, le tristement

¹ « 'prototipo' per le moderne monarchie absolute con un esempio dell'unione tra potere spirituale e temporale e con la trasformazione della politica stessa da mero atto d'imperio a un nuovo potere che tende a formare e disciplinare l'uomo dalla nascita alla morte », ma traduction. P. Prodi, *Il sovrano pontefice*, *op. cit.*, p. 423.

² « quo malos et noxios expellebat a coetu hominum », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Q v.

³ *Ibid.*, f. M r.

célèbre pape Borgia, a pris des formes plus proches d'une renaissance du pouvoir et de la culture de l'ancienne Égypte des pharaons que de la proposition théocratique de Boniface VIII ou des théories conciliaristes de la *christianitas* de l'automne du Moyen Âge¹.

Certes, comme Paolo Prodi l'a suggéré, on peut aussi le comprendre comme une renaissance du pouvoir des pharaons. Une renaissance d'Apis, ce symbole du taureau que se partagent Osiris le Juste, empereur et pontife du monde – sauf de Babylone – et les Borgia². Pourtant, il s'agit surtout d'une renaissance du pouvoir absolu des Étrusques, le peuple élu par la Tradition, les Janigènes, les fils initiés de Noé, premier *pontifex* et *imperator* qui mourut sur le Janicule en 1959 av. J.- C³. environ, après avoir fondé le Vatican. Le pape Borgia n'est donc pas un pharaon, mais bien un *etruscus redivivus*, qui peut réunir sous une forme absolue, déliée de toute loi sauf celle du droit divin, la *potestas in temporalibus* et la *potestas in spiritualibus* :

L'objectif était d'utiliser l'État pontifical, renforcé et modernisé dans ses structures, pour fonder un État où le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel seraient totalement fusionnés [...]. Le problème auquel est confronté Alexandre VI est celui d'affirmer une autorité universelle qui était en crise avec le conciliarisme et qui devait s'organiser comme une nouvelle souveraineté étatique mais en partant précisément de l'État pontifical : une nouvelle doctrine de la souveraineté, une nouvelle structure constitutionnelle de l'Église-État⁴.

Exprimé dans le langage des *Antiquitates*, il s'agissait de réunir sous un seul chef, définitivement, le sceptre et les faisceaux licteurs qui s'étaient séparés et affaiblis à la

¹ « la fuoriuscita da ogni ipotesi dualistica con la fondazione di un *Tempelstaat* che nella sua espressione più coerente e centrale, quella del pontificato di Alessandro VI, il famigerato papa Borgia, che ha assunto forme più vicine ad una rinascita del potere e della cultura dell'antico Egitto dei faraoni che non alla proposta teocratica di Bonifacio VIII o alle teorie conciliariste della *christianitas* dell'autunno del Medioevo », ma traduction. P. Prodi, *Il sovrano pontefice, op. cit.*, p. 423.

² Et en ce cas l'Hercule égyptien serait prefiguration de César Borgia.

³ J'en profite pour souligner que l'expression *pontifex et imperator* pour définit Noé se trouvait déjà dans des œuvres contemporaines aux *Antiquitates*. L'augustinien Foresti avait déjà décrit de cette manière le patriarche dans son *Supplement*, il montrait également que Zoroastre était Cham, bien qu'il identifiait Janus avec Japhet, et pas avec Noé. J'utilise l'édition de 1485, de peu postérieure à la *princeps*, Giacomo Filippo Foresti, *Supplementum chronicarum*, Brescia, Bonino de Bonini, 1485, f. 6 r. *Ut infra*, III, 1, A.

⁴ « lo scopo era quello di utilizzare lo Stato pontificio, rafforzato e ammodernato nelle sue strutture, per fondare uno Stato in cui potere temporale e potere spirituale fossero totalmente fusi [...] Il problema che Alessandro VI ha davanti è quello di affermare un'autorità universale che era entrata in crisi con il conciliarismo e che doveva organizzarsi come nuova sovrastatalità ma partendo proprio dalla statualità pontificia : una nuova dottrina della sovranità, una nuova struttura costituzionale della Chiesa-Stato », ma traduction. *Ibid.*, p. 423- 424.

suite de l'assassinat de Iasos et de la trahison de Dardanos – environ 3000 ans avant l'élection d'Alexandre VI au Saint-Siège. Ce fut un véritable schisme d'Orient qui donna naissance à la ville de Troie et laissa le *patrimonium* de Noé sous le concile des douze Lucumons.

À la suite de cette réunification, il faudra propager l'empire chrétien universel contre les infidèles, les apostats de la *prisca theologia* noachide. Alexandre VI, le père des dieux, doit ainsi éliminer les hérétiques à l'aide de ses princes justes : les nouveaux Cham, les nouveaux Nemrod, les nouveaux Titans. Cela signifie les ennemis externes, tels que le Turc, et les ennemis internes, les États de la péninsule italienne, nouveaux Lestrygons, soutenus par les travaux de leurs humanistes, nouveaux Grecs. La peine pour ces titanismes est le retour aux mœurs antédiluviennes, à l'anthropophagie et à la sodomie, qui seront inévitablement suivis d'une punition divine qui exterminera les hommes à travers des rayons astraux¹.

Or, je reviens à l'année 1493, lorsque les statues du même Iasos surgirent de la terre viterboise sous le signe des lièvres, préfigurant ainsi cette propagation de l'empire chrétien. En évoquant cette date, je fais spécifiquement référence à la bulle *inter caetera* de 1493 ainsi qu'au traité de Tordesillas de 1494, tous deux signés par le secrétaire du pape Ludovico Podocathor, qui était également signataire du privilège des *Antiquitates*. Autrement dit, à la division géométrique du monde entre Espagne et Portugal, qui impliquait « le commencement de l'organisation spatiale de l'ensemble du globe terrestre et du nouveau droit international et interétatique, le nouveau *nomos* de la Terre² ». À travers l'histoire universelle des *Antiquitates* que je viens de reconstruire, il est possible de comprendre que le nouveau *nomos* de la terre n'est pas nouveau, mais primitif. Il s'agit de la renaissance du premier *nomos* de la terre de Noé, qui fut également *physis*, une loi

¹ « La direction de ces rayons et les progressions des étoiles ascendantes, une fois parvenues à des lieux spécifiques, produisent des effets surprenants. Bérose, très érudit en astronomie chaldéenne, affirme ainsi que, sous Sparetus ces progressions ont atteint tous leurs endroits provoquant des séismes chez les Babyloniens. Il relate également le commencement simultané de deux nouveaux royaumes, ainsi que de nombreux rois, incendies, déluges, mages et prophètes, expliquant que tout cela est survenu en même temps » ; « Horum directio radiorum et ascendendum stellarumque profectiones, cum ad loca definita pervenerint afferunt mirabiles illos effectos inducere. Berosus igitur astronomiae Caldaice scientissimus, sub Spareto pervenisse profectiones, omnes ad loca sua afferit cum terremotus apud Babillonios, et duo regna nova coepisse simul enarravit, itemque multos reges, incendia, diluvia et magos et prophetas subiddem evenisse tempus exponat dicens », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. Y ii r.

² « l'inizio dell'ordinamento spaziale dell'intero globo terrestre e del nuovo diritto internazionale e interstatale, il nuovo *nomos* della terra », ma traduction. P. Prodi, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », *op. cit.*, p. 315. Cf., Carl Schmitt, *Le nomos de la Terre*, Paris, PUF, 2012 (1950).

de nature découlant d'un principe divin. Ce *nomos* fut créé par le pontife et empereur lors de la répartition du globe parmi ses enfants, les dieux, les princes justes, les Élohim. Par conséquent, le geste du pontife Alexandre VI ne fait que répéter ce geste constituant, depuis sa tétrapole réincarnée dans le *Tempelstaat*, la nouvelle Toscane d'Alexandre VI, Rome.

Ainsi, les pouvoirs des deux glaives du pape, du sceptre et des faisceaux, surpassent largement le patrimoine de Noé/Saint-Pierre en Toscane, puisqu'ils concernent l'ensemble du globe terrestre, divisé parmi les fils d'Alexandre VI, les souverains d'Espagne, dédicataires et financeurs des *Antiquitates*. La préfiguration historique du pontife dressée par les *Antiquitates* anniennes est un véritable Léviathan pontifical universel, une monstruosité géo-théologico-politique : Noé fut littéralement le père de la totalité du corps politique— « le père de tous les dieux majeurs et mineurs, l'auteur de la race humaine, et le chaos et la semence du monde¹ » – entendu à la fois comme *coetus hominum* et comme *ecclesia*, tout autant qu'Alexandre VI l'est symboliquement, depuis qu'il avait « reçu la “triple couronne”, cette tiare symbole des trois pouvoirs du pape (vicaire du Christ [et de Noé], régent du monde, père des rois)² ».

Au moins dans cette interprétation, les *Antiquitates* abordent l'histoire ancienne de cette nouvelle structure constitutionnelle souhaitée par le pape Borgia, ouvrant ainsi la voie à une première histoire universelle comparée des institutions politiques, parallèlement à une histoire de la vérité et à une histoire de l'historiographie en tant que transmission de la vérité. Que tout cela soit réalisé à travers des textes que nous considérons comme inauthentiques, avec des institutions que nous considérons comme fictives et des histoires que nous lisons comme fabuleuses, n'y change rien. En 1498, les *Antiquitates* constituent un ouvrage d'histoire, voire de sources de l'histoire universelle, et en tant que tel « consiste à pourvoir de référentialité le discours, à le faire fonctionner comme “expressif”, à l'autoriser par du “réel”, enfin à l'instituer comme supposé savoir³ ». Certes, si l'on croit à l'interprétation que je viens de développer au long de cette conclusion.

¹ « omnium deorum maiorum et minorum patrem, et humanae gentis auctorem, et chaos et semen mundi », ma traduction. Annii de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O v v.

² J.- Y. Boriaud, *Les Borgia*, *op. cit.*, p. 163.

³ M. de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, *op. cit.*, p. 142.

Car, je reviens à la métaphore de Walter Stephens : le lecteur se retrouve face à un puzzle à reconstituer, un puzzle avec des pièces manquantes, sans une boîte pour en montrer le résultat final, avec des instructions vagues et défailtantes. Ce lecteur doit ensuite reconstruire, à travers des actes interprétatifs, l'histoire universelle, le sens de l'histoire, et les conséquences de cette histoire dont la vérité est déjà perdue à cause de mensonges. Après cet effort, le lecteur doit réattribuer son raisonnement et ce sens à ce puzzle pour enfin construire une intentionnalité auctoriale qui serait derrière ce schéma avec des buts précis. Cet effort d'interprétation conduit à confondre l'auteur et le lecteur dans la quête de sens d'un ensemble qui ne peut qu'être incohérent et labyrinthique.

Cependant, parmi les éléments manquants, il serait envisageable d'ajouter d'autres textes, dans l'espoir de donner de la cohérence à cette interprétation hypothétique du piège. Pour ce faire, il convient de remonter plus de dix ans avant le pontificat d'Alexandre VI, en 1480, à l'époque du pape Sixte IV, lorsque cet individu nommé Giovanni Nanni résidait dans la ville de Gênes et venait de faire publier dans cette même ville un recueil de prophéties suite au sac d'Otrante, consistant également en une nouvelle interprétation de l'Apocalypse. Une œuvre que j'ai mentionnée en passant dans la première et dans la deuxième partie, et qui mérite d'être reliée à cette lecture des *Antiquitates*, le *De futuris christianorum triumphis in Saracenos et Turcos* (*Des futurs triomphes des chrétiens sur les Sarrasins et les Turcs*)¹. Cesare Vasoli et Vincenzo de Caprio avaient souligné une continuité entre le *De futuris* et les *Antiquitates*, sans pourtant approfondir ce lien². Ce n'est pas seulement sur une question de temporalité et du rapport histoire-astrologie qu'il faudrait toutefois, me semble-t-il retrouver ce lien. Dans la quête d'une cohérence d'une intention auctoriale qui puisse relier ces deux œuvres, l'une sur le futur, l'autre sur le passé, l'une par Giovanni Nanni, l'autre par Annius de Viterbe³, je

¹ Cf., C. Vasoli, « Profezia e astrologia in un testo di Annio da Viterbo », *op. cit.* ; J. Schnapp, « Le *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos* d'Annius de Viterbe, une relecture de l'Apocalypse au regard de la conquête turque », *op. cit.*, 93- 115. *Id.*, *Prophéties de fin du monde*, *op. cit.*, p. 92- 129. Si Annius de Viterbe est aujourd'hui plus connu pour les *Antiquitates*, entre le XV^e et le XVI^e siècle le *De futuris* a été réédité plusieurs fois que son recueil d'antiquités commentées. Pour une liste partielle des éditions, cf., C. Vasoli, « Profezia e astrologia in un testo di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 25.

² C. Vasoli, « Profezia e astrologia in un testo di Annio da Viterbo », *op. cit.* ; V. de Caprio, « Un mito antiumanistico », *op. cit.*, p. 249.

³ Dans le livre *De futuris* Annius est encore nommée *Johannes Nannis Viterbiensis* et non *Johannes Annius Viterbensis* : Je souligne aussi le changement entre *Viterbiensis* et *Viterbensis* : la *i* a été fait disparaître au *découvert* de l'ancien toponyme de Viterbe *Vetus verbum*, au cours des années 1490. Sur la nécessité de distinguer entre Nanni et Annius, cf., W. Stephens, « Naming, Un-Naming, and renaming in the forgeries of Annius of Viterbo », *op. cit.*

soulignerais d'abord l'élaboration parallèle d'une histoire de la monarchie pontificale et du pouvoir temporel absolu du vicaire du Christ, seule source légitime d'où découlent les autres pouvoirs, et qui se trouve dans les deux ouvrages.

En 1498, par le biais des récits relatifs au passé, avec une science historique indépendante, en dialogue et en opposition avec les procédés humanistes – voire, parmi d'autres exemples, la tentative de démolir le modèle historiographie livien, *Lividus Livius* –, tout en partageant la conception de culture comme tradition et retour de la vérité « des Péripatéticiens de notre époque¹ » – autrement connus aujourd'hui comme humanistes².

En 1480, par le biais de démonstrations théologiques, astrologiques et prophétiques, dont le but est de montrer que « l'Agneau et son vicaire le souverain pontife est le roi des rois³ selon le droit divin, c'est-à-dire le monarque temporel de ce monde⁴ ». Cela tout en élaborant déjà un discours d'histoire universelle unissant histoire sacrée et histoire séculière par la *prisca theologia*⁵. Cesare Vasoli et Joël Schnapp ont d'ailleurs déjà remarqué ces pages du livre *De futuris*, dédiées aux « arguments en faveur de la

¹ « Peripateticorum [...] nostrae aetatis », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. O ii v. ² Cet aspect a été très bien résumé dans l'étude de Vincenzo De Caprio : « Le théologien, donc, celui qui puise dans une vérité antérieure à toute falsification, parole divine ou qui conserve le signe de celle-ci, devient par conséquent concurrent des représentants de la culture humaniste même dans les domaines de l'histoire, de l'antiquité et même de la découverte des anciens textes. S'il partage avec l'humaniste l'idée de la culture comme récupération de la tradition, il possède également l'outil pour remonter aux origines de la connaissance et donc pour discerner, au sein des traditions historiquement documentées, la vérité de l'erreur, ce qui est encore lié aux origines et ce qui résulte de l'apostasie d'entre elles. Et alors, comme nous l'avons vu le définir par Annius, il devient témoin de la vérité et agent du retour de la vérité » ; « Il teologo dunque, che attinge a una verità anteriore ad ogni sua falsificazione, parola divina o che conserva il segno di quella divina, diventa per ciò stesso competitivo con gli esponenti della cultura umanistica anche nei domini della storiografia, dell'antiquaria e persino della scoperta degli antichi testi. Se con l'umanista condivide l'idea della cultura come recupero della tradizione, egli però ha anche lo strumento per giungere alle origini del sapere e quindi per discriminare entro le tradizioni storicamente documentate la verità dall'errore, ciò che si lega ancora alle origini e ciò che è frutto di apostasia da esse. E allora egli da testimone di verità, come abbiamo visto definirlo da Annio, si fa agente del ritorno della verità », ma traduction. V. De Caprio, « Un mito antiumanistico », *op. cit.*, p. 242.

² Pour la vérité factuelle annienne au sein des conceptions de vérités humanistes, *cf.*, G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 158-194.

³ L'expression *rex regum* est la même qu'Annius emploie dans les *Antiquitates* pour décrire le pouvoir des Larthes.

⁴ *Cit.*, dans J. Schnapp, « Le *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos* d'Annius de Viterbe, une relecture de l'Apocalypse au regard de la conquête turque », *op. cit.*, p. 106. Dans la petite édition in-8 de 1499 de l'atelier parisien d'Étienne Jehannot – c'est déjà la huitième réédition de cet ouvrage ! – que j'ai consulté, la démonstration du pouvoir temporel universel du pontife va du f. c viii r au f. d ii r. Giovanni Nanni, *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos*, Paris, Étienne Jehannot, 1499, f. c viii r- f. d ii r.

⁵ Des époques marquées par des signes zodiacaux, dans lesquelles apparaissent des prophètes parallèles comme Moïse, Hermès Trismégiste, Solon et Pythagore. L'histoire dans le livre *De futuris* est liée à une conception de quatre époques de l'Église temporelle. J. Schnapp, *Prophéties de fin du monde et peur des Turcs au XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 246-249.

monarchie pontificale, dont le pouvoir doit s'exercer non pas au ciel mais sur terre¹ ». Une argumentation développée par une théorie de la succession des empires aboutissant à l'empire des chrétiens, dont une preuve de la *potestas in temporalibus* est la donation de Constantin². Cela, au sein d'une prophétie qui attribue au souverain pontife « un rôle décisif au cours des futures victoires de la Chrétienté contre la Bête musulmane³ », à la place usuellement attribuée à un dernier Empereur, et pour qui « les princes qui s'opposent au pape sont au service de la Bête⁴ ».

Certes, un lecteur des *Antiquitates* peut aussi apercevoir la continuité des références théologiques, exégétiques et prophétiques entre l'œuvre de Giovanni Nanni et celle d'Annius de Viterbe : des références explicitées en 1480 et masquées en 1498. Comme l'autorité de Nicolas de Lyre, appréciée et employée dans le *De futuris*⁵, et mentionnée péjorativement ici et là – « *Delirans Lyra*⁶ » – dans le *Commentaria*. Ou, encore mieux, l'œuvre du dominicain Raimond Martin, manifeste dans le livre *De futuris*, et occultée sous le personnage fictif de Samuel le Talmudiste dans les *Commentaria* et dans les *quarante questions*⁷. De même, la continuité dans une approche exégétique vouée à une interprétation littérale des textes sacrés, revendiquée dans les deux ouvrages et appliquée

¹ J. Schnapp, « Le *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos* d'Annius de Viterbe, une relecture de l'Apocalypse au regard de la conquête turque », *op. cit.*, p. 106.

² *Ibid.*, p. 107. Comme le résume Cesare Vasoli : « Ainsi, Annus peut conclure, comme le font les textes et auteurs les plus célèbres qui abordent ces sujets, que le pontife est le "véritable monarque" et qu'à lui seul est délégué, non seulement le pouvoir universel de lier et de délier, mais aussi de confirmer dans la foi et de nourrir "temporellement" les brebis et agneaux qui lui sont confiés. Ce n'est pas un hasard si le Christ, dans sa passion et sa résurrection, a annulé l'interdiction déjà imposée à ses disciples de prêcher l'Évangile aux autres nations, ainsi que l'interdiction de posséder de l'argent ou de porter des armes. C'est précisément pour cette raison que, conscient que seule la monarchie universelle pouvait revenir au Pape, Constantin a remis son empire à Silvestre, qui en a reçu la "gloire" » ; « Sicché Anno può concludere, come i più celebri testi ed autori da cui trae questi argomenti, che il pontefice è il 'verus monarcha' e che a lui soltanto è delegato, non solo il potere universale di sciogliere e di legare, ma anche di confermare nella fede e di pascere 'temporaliter' le pecorelle e gli agnelli che gli sono affidati. Non a caso Cristo nella sua passione e nella sua resurrezione, abrogò il divieto già imposto ai suoi seguaci di predicare il Vangelo alle altre genti e, insieme, anche la proibizione di possedere denari o di portare le armi. Appunto per questo, consapevole che solo al Papa poteva spettare la monarchia universale, Costantino rassegnò il suo impero a Silvestro, il quale ne accolse la 'gloria' », ma traduction. C. Vasoli, *I miti e gli astri*, *op. cit.*, p. 37.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 103.

⁶ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. P ii r.

⁷ Comme l'a montré Anthony Grafton, talmudiste Samuel est un personnage entièrement fictif, construit avec un collage de citations d'un traité inquisitoriale dominicain, le *Pugio fidei adversus Mauros et Judaeos* de Raimond Martin. A. Grafton, « Annus of Viterbo as a Student of the Jews. The Sources of his Information », *op. cit.*

systématiquement aux textes des *Antiquitates* contre les lectures mythiques des menteurs grecs¹.

Pour renforcer cette démonstration à travers un discours historique, je réorganise les deux œuvres dans l'ordre chronologique :

- Premièrement, en 1480, Giovanni Nanni reliait les trois temporalités humaines et le plan divin, en démontrant théologiquement, astrologiquement et même historiquement – par la donation de Constantin – la souveraineté papale, avec une dédicace à Sixte IV, celui qui « peut être défini comme le premier pape-roi² ». Une publication qui suit de deux ans l'émanation de la bulle *Etsi de cunctorum*, de 1478, qui généralisait la constitution égidiénne à tous les États Pontificaux dans une première tentative d'uniformisation législative des territoires par le pouvoir central du pontife souverain³.
- Deuxièmement, en 1498, Annius de Viterbe redémontrait par l'histoire universelle, à l'aide de sources anciennes – fausses pour nous – commentées, ainsi que de références astrologiques, prophétiques, même archéothéologiques, le pouvoir temporel universel de l'Église et de son souverain Alexandre VI. Un pouvoir qui ne commençait pas, comme c'était le cas en 1480, avec le Christ, mais avec Noé, voire avec la Création. Une histoire dont la dernière trace était une épigraphie gravée sur pierre, où un souverain Lombard reconnaissait – par son opposition au pape et sa conquête illégitime –, l'existence d'un pouvoir temporel direct légitime du pontife sur le patrimoine de Noé et Saint Pierre en Tuscie. Le texte du *Decretum Desiderii* transcrit et imprimé en 1498 prendrait ainsi la place que la Donation de Constantin avait occupée en 1480. En confirmant également la Donation de Pépin, réaffirmée également par Charlemagne, vainqueur de Didier. Le *Constitutum Constantini*, face à

¹ J. Schnapp, « Le *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos* d'Annius de Viterbe, une relecture de l'Apocalypse au regard de la conquête turque », *op. cit. passim*. Pour la lecture en sens littérale de la Bible, Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. G ii r. La question des mensonges Grecs se trouve partout dans les *Commentaria*.

² « Sisto IV può essere definito il primo papa-re P. Prodi », ma traduction. *Il sovrano pontefice*, *op. cit.*, p. 43. Il d'agit d'une conclusion tirée de l'historien Ferdinand Gregorovius.

³ Les *Constitutiones Aegidianae* du cardinal Gil de Albornoz (1310- 1367). *Ibid.*, p. 148- 149.

l'histoire de l'empire noachide, constitue un *Restitutum*. Tout cela dans une publication qui suivait de quatre ans le Traité de Tordesillas.

Cependant, « redémontrer » ne serait pas le terme adéquat : c'est au lecteur, à travers des autorités fragmentaires au sein d'un réseau labyrinthique de références – la *selva selvaggia* –, en suivant le guide des commentaires et des œuvres d'Annius, de démontrer cette souveraineté originelle tout en sélectionnant une interprétation parmi d'autres. Ainsi, il s'agit de l'élaboration d'une intentionnalité que le lecteur pourrait construire à partir de cette interprétation. Et il n'est possible de développer une telle lecture avec une telle interprétation que si l'on choisit de puiser à la source des *Antiquitates*, de croire en l'authenticité de ses auteurs, de croire en la validité de leurs commentaires et des références externes auxquelles ils renvoient, des réels. Bref, de croire à l'Histoire, voire en l'Histoire¹. Ainsi, je dois reculer d'un pas, revenir à nouveau en 1498, et rapidement réintégrer le moyen historiographique de cette interprétation

Bien que les *Antiquitates* respectent une déontologie historique récemment répétée : « dénoncer les vérités alternatives [des Grecs et des humanistes], détruire les certitudes absurdes [la naissance de la philosophie chez les Grecs], établir ce qui fut [la monarchie universelle de Noé]² », le terme d'histoire s'avère pourtant insuffisant pour les décrire. En effet, avant d'être un récit d'histoire universelle, cet ouvrage constitue une œuvre d'historiographie. Outre de preuves matérielles et textuelles de l'Antiquité, il est composé de textes fournissant les bonnes méthodes chronographiques et historiographiques. Le recueil devrait permettre au lecteur de bonne foi, bien que dubitatif et hors de l'institution herméneutique dite Église, d'atteindre par ses propres efforts la vérité historique, théologique et politique. Autrement dit, pour le lecteur qui doit procéder à la démonstration, les *Antiquitates* revêtent un caractère éducatif, voire pédagogique, semblable aux *Institutiones* d'Annius. Elles nous introduisent à la voie permettant de saisir la *nuda veritas* des auteurs et des sources publiés dans le même recueil, jusqu'alors dissimulée par des siècles de mensonges. À travers cette méthode d'initiation à la vérité qui de la vérité des choses amène à la vérité théologico-politique, cet ouvrage d'histoire, d'historiographie et d'historiosophie établit par le lecteur son complice – maintenant

¹ Et de croire à Paolo Prodi. Cf. F. Hartog, *Croire en l'Histoire. Croit-on encore en l'Histoire ?*, op. cit. Voir de croire à l'écriture avant tout, cf., M. de Certeau, *Histoire et psychanalyse*, op. cit., p. 141- 147.

² R. Chartier, *Éditer et Traduire. Mobilité et matérialité des textes (XVI^e- XVIII^e siècle)*, op. cit., p. 47

croyant – le même réel qu’il est censé décrire : un réel historique du passé, du présent et du futur, et un *Réel* métahistorique qui devrait se réactualiser à chaque lecture.

C’est précisément cette quête d’une méthode de vérité et de réalité du passé par l’interprétation des sources primaires et secondaires, conjointement à l’exigence d’une production historiographique institutionnalisée, qui, pour un lecteur contemporain, résonne avec les exigences de l’historiographie actuelle¹. D’autant plus que les deux historiographies, celle d’Annius et – souvent – celle contemporaine, portent en elles la prétention d’atteindre une vérité métahistorique à travers des preuves, des méthodes et des discours. Étant donné que j’ai décidé de construire une intentionnalité auctoriale, j’ai raison de soupçonner que la première historiographie le fasse consciemment, tandis que je reste dubitatif à propos de la conscience d’action de la seconde. Ainsi, pour les *Antiquitates* comme pour d’autres écritures de l’histoire véritable et réelle, les mots de Michel de Certeau restent pertinents : « l’historiographie est en effet pédagogique : Je vais vous apprendre, lecteurs, ce que vous ne savez pas, et c’est une loi, écrite par les choses elle-même² ». Cette loi est celle de l’institution qui autorise le texte, qui confère la réalité à l’histoire et à l’écriture de l’historien.

En effet, je crois que l’historiographie des *Antiquitates*, tout comme la nôtre, prétend agir dans un champ désintéressé et neutre, tout en opérant dans un champ politique : « l’élucidation se déploie sous la domination de ce qu’elle traite³ ». Dès la première partie, j’ai souligné que la dichotomie épistémologique vrai/faux sous-entend une dichotomie morale bien/mal. Dans la deuxième partie, cette distinction renvoie également à la distinction politique fondamentale ami/ennemi, qui est celle de l’institution qui autorise le texte historique et l’historiographe⁴. Pour les *Antiquitates*, l’institution est l’Église spirituelle et temporelle dans sa dichotomie chrétien/apostat ; quelle institution

¹ Pour un résumé du débat sur la modernité de la méthode annienne entre Werner Goetz, Bernard Guenée et Anthony Grafton, *Ut supra*, I, 1. Dernièrement, les fausses *Antiquitates* ont été insérées dans une nouvelle tradition de la vérité historiographique, le prélude du prélude du prélude à l’historiographie moderne telle que fusion entre antiquaire et histoire ancienne premièrement dressée par Arnaldo Momigliano. Cf., G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 158- 194.

² *Ibid.*, p. 142- 143.

³ Je prends l’expression de champ neutre de M. de Certeau, *Histoire et psychanalyse*, *op. cit.*, p. 88. Ce n’est pas étonnant que, *mutatis mutandis*, des termes comme institution et *fides* était indispensables à Pierre Bourdieu pour définir le champ politique au début des années 1980. P. Bourdieu, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36-37, 1981, p. 3- 24.

⁴ Cf., Carl Schmitt, *Le categorie del ‘politico’. Saggi di teoria politica*, *op. cit.*

et quelle dichotomie politique correspondrait à la dichotomie épistémologique vrai/faux dans l'historiographie contemporaine ? Cela demanderait une histoire politique de l'historiographie¹, c'est-à-dire une opération de repolitisation de l'histoire qui débute par « "historiciser" l'historiographie elle-même² ». Cette recherche n'est pas l'endroit approprié pour aborder cette question, et son intérêt demeure centré sur les *Antiquitates*, la réception et l'interprétation des récits sur le passé, qu'ils soient authentiques ou non.

L'introduction de cette deuxième partie avait commencé avec une citation de Lorenzo Valla, mais j'en avais, injustement, tronqué le début et la conclusion. Ainsi, je la repropose ici en entier :

Je prétends que non seulement Constantin n'a pas donné de si grandes choses, non seulement le pontife romain n'a pas pu les détenir par prescription, mais qu'à supposer que les deux faits se soient produits, l'un et l'autre droits ont été invalidés par la scélératesse des possesseurs : nous voyons, en effet, que la ruine et la désolation de l'Italie entière et de nombreuses provinces ont découlé de cette unique source. Si la source est amère, le cours d'eau l'est également ; si la racine est impure, les branches sont également impures ; si les prémices ne sont pas saintes, l'ensemble ne l'est pas également. En revanche, si le cours d'eau est amer, il faut obstruer la source ; si les branches sont impures, c'est que le mal est dans la racine ; si l'ensemble n'est pas saint, il faut aussi rejeter les prémices. Pouvons-nous justifier le principe de la puissance papale, quand nous voyons qu'il a causé tant de crimes et tant de maux de toute sorte ?³

Il me semble avoir retrouvé, avec les *Antiquitates* de 1498, une réponse à la question de Valla. Il s'agit d'une réponse indirecte, celle d'Annius de Viterbe, « une loi, écrite par les choses elle-même » dont je me fais porteur. Pour la commodité, peut-être hasardeuse, de résumer nouvellement dans cette conclusion les 432 pages in-folio des *Antiquitates*, je voudrais emprunter une réponse directe, toute imaginaire, au *Grand Inquisiteur*. Un personnage fictif, d'un poème fictif, d'un autre personnage fictif, au sein d'une histoire fictive, *Les frères Karamazov* de Dostoïevski :

¹ Expression que j'emploie après des discussions avec Lorenzo Comensoli Antonini, qui a employé ces termes en premier.

² M. de Certeau, *Histoire et psychanalyse*, op. cit., p. 89.

³ Lorenzo Valla, *La donation de Constantin*, op. cit., p. 109.

Nous avons accepté, nous, Rome et le glaive de César, et nous nous sommes déclarés les maîtres de la terre. Pourtant, notre conquête n'est pas tout à fait achevée. Oh ! L'affaire n'est qu'au début ; il y a loin encore avant l'achèvement ; la terre a longtemps encore à souffrir ; mais nous atteindrons notre but, nous serons César, et nous penserons alors au bonheur universel [...]. Oh ! Il y aura encore des siècles de libertinage intellectuel, de pédanterie et d'anthropophagie – car ils finiront par l'anthropophagie, après avoir élevé leur tour de Babel sans nous [...]. Nous donnerons, nous, le bonheur à tous, nous abolirons les révoltes et les tueries engendrées par la liberté. Oh ! Nous les convaincrions qu'ils ne seront vraiment libres qu'après nous avoir confié leur liberté. Mentirons-nous ? Nous dirons vrai¹.

Je peux alors reprendre et modifier légèrement la question à laquelle je n'avais pas répondu dans l'introduction de la première partie : qu'est-ce que les *Antiquitates* d'Annius de Viterbe en 1498 ? L'histoire de l'Église temporelle, de ses monarques-pontifes et de son rôle au sein de l'histoire universelle, de Noé jusqu'à Charlemagne. Voire de la Création à l'Apocalypse.

§

De l'introduction à cette conclusion, j'ai franchi l'espace textuel qui sépare Borges des Borgia. Il est désormais temps, dans cette dernière conclusion, de revenir à Borges et de montrer que derrière la vérité historique des *Antiquitates*, derrière la source du texte et du hors-texte, se cache un abîme. En effet, que ce soit pour le Grand Inquisiteur ou pour Annus de Viterbe, le problème revient à une source absente. Dans le premier cas, le pouvoir temporel de l'Église peut seulement exister en l'absence du Christ, qui serait en même temps la source de ce pouvoir lui-même. Dans le second cas, outre l'absence constitutive de Noé et du Christ, le *nomos* temporel postdiluvien pontifical existe grâce à un plan divin, connaissable par une histoire universelle fondée sur des livres antédiluviens perdus – et des manuscrits inexistantes.

Je pense qu'il est nécessaire de réfléchir à cette absence fondatrice afin de comprendre ce qui a été appelé le « pouvoir illusionniste exercé par Annus² ». Cette

¹ Fiodor Dostoïevski, *Les frères Karamazov*, tr. par E. Halpérine- Kaminsky et C. Morice, Paris, Librairie Plon, 1888, T. I, p. 244- 246. Certes, le Grand Inquisiteur travaillé pour la Bête, tandis que ma version de Giovanni Nanni/ Annus de Viterbe combattait la Bête : le résultat pourtant ne change pas !

² « potere illusionistico esercitato da Annio », ma traduction. R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo*, *op. cit.*, p. 336.

absence, dans les deux cas, est recouverte par un simulacre institutionnel, fondement nihiliste du pouvoir¹, mais dans le cas des *Antiquitates*, elle se déploie dans une histoire universelle faite par la multiplication incontrôlée des références des textes et des hors-textes auxquels les textes se réfèrent, créant un effet kaléidoscopique qui devrait renvoyer à l'origine de tout texte, vérité et autorité, à savoir Dieu. Cette multiplication constitue également l'histoire de la transmission de la tradition de la vérité et du pouvoir temporel, formée par un enchevêtrement d'historiographies en d'autres historiographies, dont chacune renvoie à l'autre sans véritable fondement, sinon à la source divine que leur existence même devrait démontrer. Ainsi, tout cela fonctionne comme une mise en abyme, le dispositif central du labyrinthe des *Antiquitates*, le mécanisme qui fait exister le piège à vérité. Parallèlement, la mise en abyme renvoyait à un véritable abîme, Dieu² : ainsi la substance historique démontrée par les *Antiquitates* est le fond sans fond de l'abîme, le néant – deux fois néant si on les considère comme une contrefaçon. D'ailleurs, lors de l'introduction de cette deuxième partie, j'ai illustré le fonctionnement de la mise en abyme des *Antiquitates* en évoquant plusieurs niveaux de réalité – tandis qu'Annius de Viterbe renvoyait à Dieu, aujourd'hui, nous nous contentons du Réel.

Toute cela est si complexe et tordu que seule la kabbale étrusque d'Annius de Viterbe pourrait l'expliquer. Je chercherai néanmoins à faire l'effort de rouvrir le livre daté de 1498, et de passer en revue les moyens d'action de cette mise en abyme par le texte. Si le lecteur a été attentif aux notes de bas de pages, outre au corps du texte, il a probablement remarqué, en plus des onze *antiquitates* et *auctoritates*, toutes menteuses et imparfaites – même Bérose ! – : les livres qui n'existent que dans ce livre et que si souvent accompagnent les remarques des *Commentaria* ; les personnages qui n'existent que dans ces livres, et dans les livres qui citent ce livre, tels que Samuel le talmudiste ; les *Commentaria* eux-mêmes, et les œuvres *anniennes* imprimées dans le volume qui

¹ Je me réfère par cela aux études de Carlo Galli. Cf., Carlo Galli, *Forme della critica. Saggi di filosofia politica*, Bologna, Il Mulino, 2020, pt. 1, ch. 2.

² Ma référence pour la mise en abyme comme dispositif littéraire est Lucien Dällenbach, *Le récit spéculaire. Essai sur la mise en abyme*, Paris, Seuil, 1977. Dällenbach utilise *abyme* uniquement comme terme technique, en évitant de « spéculer sur ses riches pouvoirs associatifs et de l'infléchir d'emblée dans un sens métaphysique : avant d'en appeler au gouffre de Pascal, à l'abyme des Mystiques, à l'*Abgrund* heideggerien, à l'*objeu* pongien ou à la *différence* derridienne », *Ibid.*, p. 17. De mon côté, en m'engageant dans une métaphysique à travers l'histoire, une espèce d'Absolu hégélien par Annus de Viterbe, je prendrai plaisir à spéculer sur ses riches pouvoirs associatifs. En ce qui concerne la mise en abyme, cf. aussi Tonia Raus, Gian Maria Tore (dir.), *Comprendre la mise en abyme. Arts et médias au second degré*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

contredisent et corrigent les antiquités ; les altérations des citations provenant d'autres œuvres, anciennes et modernes, qui remplissent les *Commentaria*, et qui sont présentées comme des *emendationes ope divinitio* ; les références à des évènements hors-texte dont la récupération des antiquités manuscrites et matérielles, les conversations avec les talmudistes en 1493, la rencontre avec les frères dominicains d'Arménie, le passage à l'archive perdue de Guillaume de Mantoue ; les références à des objets externes au livre, encore existants et visibles – le marbre Osirien, la table Cybèlaire – ou inexistantes et occultes – les tables *Lybicillae* – et leurs descriptions minutieuses, leurs lettres enchantées, leurs traductions à partir des langues intraduisibles ; et encore la *gens Annia* à l'origine du nom Annius de Viterbe, pour quelqu'un autrement appelé Giovanni Nanni qui découvre, édite et commente les textes ; enfin, le plus important, la chaîne de transmission textuelle qui se dévoile dans ce réseau, celle des livres adamiques qui de la Création arrivent parallèlement aux Étrusques et à Bérose le Chaldéen, dont j'ai déjà parlé. Toute cette fiction, fondée sur des manuscrits perdus racontant une histoire de manuscrits perdus – par des manuscrits inventés – ne fait qu'accroître le sentiment de vertige face à l'abîme. Cette toile d'araignée, pourtant étendue, ne trouve aucun point d'ancrage. Certes, on pourrait simplement interpréter tout cela comme une « qualité affabulatrice 'borgésienne' qui aboutit à une bibliothèque de Babel où les fils de toute logique et méthode se perdent¹ ». Cependant, le piège au fond du labyrinthe, cet abîme, est la vérité – ou son simulacre, ce qui revient au même. Comme déjà dit, le néant qui régit la toile, la source des sources au fond de la longue chaîne des transmissions textuelles de la littérature adamique – l'*Historia Adae* et la *Scientia Adae* – renvoie également au premier événement historique, la Création, et telle une théologie négative, cette construction intertextuelle et matérielle, cet in-folio de 1498, renvoie au néant d'avant la création, à Dieu.

Cependant, cette explication est encore trop simpliste, et la complexité s'accroît davantage lorsque l'on considère que cette mise en abyme, renvoyant à l'abîme, accuse les Grecs d'avoir multiplié la vérité à travers des fausses historiographies, rendant ainsi la vérité inaccessible. C'est une sorte de double mise en abyme, encore plus ironique si l'on considère l'inauthenticité des *Antiquitates*. Ce n'est pas un hasard si l'épitomé de la

¹ « valenza affabulatrice 'borgesiana' che approda ad una biblioteca di Babele in cui si perdono i fili di ogni logica e metodo », ma traduction. G. Ferràù, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 153.

multiplication des opinions grecques – et de la mise en abyme – porte sur l'éternité du monde : le phénomène d'oubli par multiplication a été tellement puissant que les hommes ont fini par croire que le monde et l'écriture qui en transmet l'histoire étaient éternels, donc sans Dieu. Ainsi, la vérité et ses conséquences politiques seraient sans principe. La première mise en abyme et la perte des livres antédiluviens sont ainsi dues à cette deuxième mise en abyme mystificatrice et païenne, faite de mythes dans d'autres mythes qui construisent l'éternité du monde. Heureusement, bien qu'inatteignable, mais soupçonné par la foi, par les sources et par les autorités, derrière cette éternité se cacherait la vérité du début de l'histoire, celle de la Création.

Par son accusation à l'encontre des Grecs, responsables de l'oubli d'une connaissance autrement positive, les *Antiquitates* pourraient également être interprétées comme une sorte d'histoire positive, un ensemble de connexions causales qui s'accumulent, où « peut se laisser appréhender un certain ordre dans ce qui survient ou advient [...], pour s'en souvenir, pour s'en servir¹ ». Même dans ce cas, dans les *Antiquitates* toute causalité remonterait également à Dieu. Cela ne devrait pas surprendre pour une histoire universelle rédigée par un frère dominicain : la démonstration rationnelle et aristotélicienne de Dieu comme cause des causes, par Saint Thomas d'Aquin – le *Thomas noster* des *Commentaria* – ne serait-elle pas, peut-être, définissable également comme une mise en abyme² ? Pourtant, celle-ci n'est pas une histoire positive, une chronique universelle qui raconte les événements en des connexions causales du début, la Création, jusqu'à son présent. Le récit est schizophrène, dans un « trouble de la personnalité multiple d'Annius de Viterbe³ » : discontinu, ses références sont quasi-innombrables. Dans ce cadre, la vérité s'achève par soustraction des témoignages menteurs, des preuves défailtantes, au sein d'un ensemble de fragments de la vérité d'origine que le lecteur doit donc déconstruire autant que construire, tout en sachant que la vérité adamique ne sera jamais connue. Ou elle n'existe même pas, ou elle existe mais serait incommunicable, car elle correspondrait à Dieu. Autrement dit, la toile d'araignée n'est que la saturation du vide, créant ainsi la vérité dans le néant qu'elle dissimule ; la vérité historique ne se connaît que par l'histoire de ses effets, elle est ineffable comme

¹ François Hartog, *Croire en l'Histoire. Croit-on encore en l'Histoire ?*, op. cit., p. 3.

² Il s'agit d'une parmi les cinq démonstrations rationnelles de l'existence de Dieu. Cf., Étienne Gilson, *Le Thomisme : introduction à la philosophie de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Vrin, 1986.

³ « Annus of Viterbo's Multiple Persona Disorder », ma traduction. W. Stephens, *Complex Pseudonymity : Annus of Viterbo's Multiple Persona Disorder*, op. cit.

Dieu, à qui elle correspond. Sur ce néant, dans les *Antiquitates*, se pose l'Église : Dieu et la vérité existent car il y a une Église temporelle, institution porteuse de la tradition et dépositaire de la foi ; une Église qui existe en fonction de son monarque. La cité de Dieu dépend de la cité terrestre. Je crois désormais évident qu'en ce sens, la vérité de l'histoire, tout comme le réel de l'histoire, est métaphysique : « l'histoire, avec ses intensités, ses défaillances, ses fureurs secrètes, ses grandes agitations fiévreuses comme ses syncopes, c'est le corps même du devenir. Il faut être métaphysicien pour lui chercher une âme dans l'idéalité lointaine de l'origine¹ ».

Peut-être serait-il nécessaire de sérieusement considérer la kabbale étrusque au sujet de laquelle Annius de Viterbe a écrit, afin de mieux appréhender l'historiographie annienne et le fondement nihiliste du Léviathan pontifical². Cette kabbale évoque des « traditions cachées sur la scène ouverte de l'histoire³ », transmises à travers des livres de mystères qui furent passés à Noé, puis à Sem, et enfin à Abraham⁴. Elle révèle des rituels visant à restaurer la présence divine dans le monde terrestre à travers les dix canaux, les dix abîmes, les sephirot : des pratiques à rétablir en l'absence du Temple. Dans cette perspective, celle d'Annius pourrait être considérée comme la kabbale étrusque, où les livres auraient été transmis aux Toscans, ayant également perdu leur temple, le Fanum, qui, en revanche, a été rétabli au Vatican. Ces propositions restent toutefois sujettes à des réflexions ultérieures⁵.

Pour concevoir ce labyrinthe, cette *selva selvaggia*, ou encore ce fleuve sans source, je dois également imaginer une intentionnalité auctoriale. Je ne peux m'empêcher de penser que cet Annius de Viterbe ou ce Giovanni Nanni, peut-être dans un moment d'extase inspirée par la Bienheureuse Colombe de Rieti, ait pu croire, il y a bien longtemps, que son œuvre aurait eu une agentivité. Peut-être a-t-il rêvé « l'impossible

¹ M. Foucault, *Philosophie : anthologie*, *op. cit.*, p. 399.

² Comme le rappelait Charles Mopsik, « les cabalistes ne cessent de réaffirmer le caractère transcendant et conceptuellement insaisissable de Dieu, qu'ils hésitent parfois à nommer par ce terme qui leur semble encore définir de façon trop précise ce quelque chose qu'ils préfèrent qualifier d'Infini (*Eyn sof*) ou de Néant (*Ayin*) ». C. Mopsik, *Cabale et Cabalistes*, *op. cit.*, p. 117.

³ *Ibid.*, p. 15.

⁴ *Ibid.*, p. 111.

⁵ Nous ne connaissons pas, outre à Ramond Martin, les sources de connaissance de la kabbale d'Annius de Viterbe. Peut-être Flavius Mithridate (1445- 1498) ? Pour une bibliographie récente à propos, *cf.*, A. Grafton, « Annius of Viterbo as a Student of the Jews. The Sources of his Information », *op. cit.* De mon côté, je pense que les références à la kabbale des *Antiquitates* sont à rapprocher aux neuf-cent thèses de Pic de la Mirandole, qui posée la kabbale comme connaissance finale de son échelle initiatique. Pic de la Mirandole, *Conclusiones nongentae. Le novecento Tesi dell'anno 1486*, *op. cit.*

rêve d'une œuvre toujours identique à elle-même¹ », toujours imprimée, reproduite et comprise de la même manière, un rêve certes impossible, mais concevable. D'où l'impossible rêve d'un lecteur toujours égal à lui-même, destiné à être toujours piégé de la même manière, ou d'une communauté interprétative, organisée en institution, toujours égale à elle-même, de l'époque d'Adam à celle d'Annius de Viterbe, jusqu'à l'Apocalypse.

Dois-je m'imaginer que dans ce rêve, il ait mis en œuvre cette sorte d'opération magique qui profiterait des pouvoirs de la presse typographique et se réaliserait en tirant parti des capacités herméneutiques des lecteurs, en les liant à leur croyance *en* et à l'histoire ? Une forme de sorcellerie, dont le mécanisme de fonctionnement repose sur une mise en abyme, permet la multiplication *ad libitum* des réalités pour les effacer et les remplacer, à l'aide de fragments, par un abîme inexprimable qui gouverne à la fois le texte et le monde : « Ô abîme de la Providence qui a créé et gouverne le monde ! Incompréhensibles sont ses jugements et impénétrables ses voies² ». Et tout cela pour permettre à un pouvoir du monde de gouverner au nom de la providence ?

Certes, cela signifierait-il accorder une agentivité au texte, qui deviendrait un grimoire pour apprentis sorciers, voire « démontrer par l'absurde que le récit trompe son monde à originer la voix mystérieuse qui le narre et qu'à moins de mentir il ne saurait apporter de réponse à la question 'qui parle'³ ? ». Cependant, le texte n'a aucun pouvoir intrinsèque, tel celui que possédait le *numen* de la deuxième table *Lybiscilla* retrouvée près de Viterbe⁴. De plus, même si son ordre avait été réalisé de manière parfaite, comme je l'ai imaginé au dix-huitième chapitre de cette partie, une telle sorcellerie resterait impossible. Les *Antiquitates* restent une machine impossible, comme je l'ai déjà défini, une machine de Tinguely herméneutique, un objet qui se détruit tout seul. La fortune contemporaine et passée des *Antiquitates* me semble le démontrer assez clairement. Toutefois, si d'un côté la généalogie des traditions que j'ai dressée lors de la première partie montre que le piège des *Antiquitates* n'a jamais fonctionné comme il aurait dû – ou comme je crois qu'il aurait dû –, de l'autre elle ouvre la possibilité de penser que chaque historiographe est également une sorte de nécromancien, un enchanteur d'un réalisme

¹ R. Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, op. cit., p. 299.

² Saint Augustin, *La cité de Dieu*, I, 27.

³ Mise en abyme, Paris, Seuil, p. 106

⁴ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, op. cit., f. c vii v.

magique du passé qui croit et fait croire à la vérité¹. À ce propos, je me permets une autre analogie : l'historiographie n'est-elle pas également aujourd'hui une grande mise en abyme, faite d'histoire dans d'autres histoires, ainsi que faite de notes, de références à des références, de sources de sources, d'auteurs et de textes qui se multiplient à l'infini pour transformer l'absence en substance ? Certes, la différence est qu'elle n'est pas toujours basée sur des manuscrits perdus pour un souverain pontife ; mais lorsque ces manuscrits sont repérables, les vertiges de l'abîme se transforment en herméneutique, confrontant l'historien au démon de la théorie².

Pourtant, analogies à part, si je m'en tiens aux traditions de la première partie de cette recherche, et reconferme que l'auteur de l'entièreté de ce recueil est Giovanni Nanni, je ne peux qu'imaginer de manière lointaine l'effort nécessaire à la production d'une telle machine herméneutique. Pour résumer l'ensemble du dispositif en le considérant comme inauthentique : Nanni aurait délibérément induit le lecteur en erreur avec ses *Antiquitates* pour ensuite les contredire dans les *Commentaria* ; il aurait intentionnellement altéré les citations tirées des incunables afin de les adapter aux sources qu'il avait lui-même forgées – défailtantes – tout en rejetant la responsabilité sur les éditeurs et les humanistes ; il aurait inventé un corpus de références inexistantes, citées comme des traités d'autorité au sein de ses commentaires, en plus d'avoir fabriqué des manuscrits ; il aurait même engendré des personnages fictifs contemporains intervenant soit comme autorités dans les *Antiquitates*, soit comme interlocuteurs dans ses *Commentaria*, agissant comme une sorte de *deus ex machina*, que ce soit pour découvrir d'anciennes statues à Viterbe, pour expliquer au commentateur, le même Anniius, la signification cachée des étymologies hébraïques, ou pour lui fournir les manuscrits à l'origine du texte même où il parle des manuscrits ; il aurait réinventé toute une histoire universelle avec ses personnages historiques, « avec ses intensités, ses défailtances, ses fureurs secrètes, ses grandes agitations fiévreuses ainsi que ses syncopes », tout dans l'espoir de créer « le corps même du devenir ». Cela, pour s'opposer aux péripatéticiens de son temps, aux monarchies particulières européennes, aux Juifs, aux hérétiques, au Turc, à toute forme de désobéissance envers le pontife : dans le but qu'un nouveau Noé revienne avec son

¹ A voir s'il est au service d'un pape-Léviathan ou pas.

² Je me réfère à A. Compagnon, *Le démon de la théorie*, op. cit. Que j'ai employé ailleurs dans cette recherche. Cet ironique que cet essai se termine par une invocation d'un Hercule gaulois, ce qui est, du moins partialement, une création annienne. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, op. cit., p. 51- 79.

sceptre et ses faisceaux pour écraser les oppositions internes et externes, pour éliminer les insubordonnés et ramener son irénisme avant que Dieu ne fasse le travail pour lui avec un nouveau désastre, qu'il s'agisse d'un déluge ou d'un incendie. Celui-ci, je le lis comme le *Grand Inquisiteur*, et s'il est ainsi, le triomphe de la vérité passe par la falsification du passé. Peut-être que Borges avait raison, il s'agissait vraiment du « fameux sorcier Jean de Viterbe, qui devint fou quand il put voir la Trinité¹ ».

Toutefois, cela demeure une spéculation sur une interprétation et une réception du texte en tant que faux. De plus, dans le contexte des *Antiquitates*, l'université dans le cadre de laquelle j'écris est considérée comme une dégénérescence de la communauté interprétative première, l'Église universelle. Ainsi, notre lecture et mon interprétation sont illégitimes et mensongères, tout comme toute histoire non autorisée par la *publica et probata fides*. Bien que l'auteur du présent texte soit toscan, donc tout ce que j'ai écrit pourrait également être vrai selon la kabbale étrusque. Quoi qu'il en soit, véritable ou non, maintenant que je possède une interprétation « base-line² », je peux suivre la fortune de l'œuvre et parler également de sa fausseté et authenticité. Tout comme le sens de l'œuvre se fait par sa réception, son inauthenticité suit la fortune incertaine des communautés interprétatives de ses lecteurs, qui loin d'être éternelles comme l'Église d'Annius de Viterbe, sont elles-mêmes muables et sujettes à une historicité. Pour réfuter les *Antiquitates* et les interpréter comme si elles étaient authentiques, il fallait convaincre un public de lecteurs de leur inauthenticité, ce qui reste toujours contestable car les manuscrits sont perdus et les sources anciennes sont fragmentaires et traduites par des inconnus. En effet, il serait possible de contester les commentaires comme certaines sources, tandis que d'autres pourraient être considérées comme authentiques : briser le piège et reconstruire une tout autre interprétation à partir des morceaux récupérés de cette boîte défailante. La plupart des lecteurs des *Antiquitates* ont probablement fait partie de cette dernière catégorie. L'histoire de la réception des *Antiquitates* est ainsi une généalogie de ses réemplois, de ses appropriations contre la volonté supposée de la machine impossible :

¹ J. L. Borges, *Fictions*, *op. cit.*, p. 165. Dans une note manuscrite aux marges d'un incunable des *Antiquitates* conservé à Rome, quelqu'un aurait remarqué, comme Pierre Bayle et Borges, que le frère était fou. Je ne serais pas le confirmer ni le nier, je peux juste dire que la lecture prolongée des *Antiquitates* rend fou. Cf., I. D. Rowland, *The Culture of High Renaissance*, *op. cit.*, p. 57.

² P. Burke, *The Fortunes of the Courtier. The European Reception of Castiglione's Cortegiano*, *op. cit.*, p. 19.

Si interpréter, c'était mettre lentement en lumière une signification enfouie dans l'origine seule la métaphysique pourrait interpréter le devenir de l'humanité. Mais si interpréter, c'est s'emparer, par violence ou subreption, d'un système de règles qui n'a pas en soi de signification essentielle, et lui imposer une direction, le ployer à une volonté nouvelle, le faire entrer dans un autre jeu et le soumettre à des règles secondes, alors le devenir de l'humanité est une série d'interprétations. Et la généalogie doit en être l'histoire¹.

¹ M. Foucault, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », dans S. Bachelard et al. (dir.), *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris, PUF, 1971, p. 158.

III. DES RECEPTIONS EDITORIALES ET HISTORIOGRAPHIQUES DES *ANTIQUITATES* EN FRANCE (1498-1560)

« Il arrive même quelquefois que nous sommes obligés de reconnaître la vérité de plusieurs récits qui nous avaient parus absurdes [...] en sorte que notre incrédulité, en cette occasion comme en plusieurs autres, n'a prouvé que notre ignorance »

Agricol- Joseph Fortia d'Urban, *Homère et ses écrits*, 1832, p. 9.

« À celui à qui une langue dorée fut donnée par la savante Athènes, Bérose,
Le plus grand défenseur de l'histoire ancienne.
Peu à peu tout est dévoré par l'implacable érosion du temps,
Il était sombré dans les ténèbres comme s'il était mort.
Alors qu'il suit les anciens hommes sur le bateau de Charon,
Il était presque englouti par le fleuve Léthé :
Sauf si, par hasard, cet art manuel n'avait pas porté secours,
Conservant dans des caractères éternels ces monuments.
Voici qu'il est ressuscité des profondeurs des enfers,
Et il entraîne avec lui de nombreuses cohortes de chroniques »

Berosi chaldaei sacerdotis. Reliquorumque consimilis argumenti autorum, Lyon,
Jean Temporal, 1554, f. a i v. Ma traduction.

Introduction

Les parallèles discutés lors de l'introduction à la deuxième partie de cette recherche, entre les *Antiquitates* et les œuvres de *Tlön, Uqbar, Orbis Tertius* de Jorge Luis Borges, ou du *Baudolino* de Umberto Eco, reposent sur l'idée que la fiction est douée d'intentionnalité, afin qu'elle agisse sur le monde en le forgeant à sa guise. Soit par les héritiers d'une mystérieuse société philanthropique fondée au XVII^e siècle, soit par l'historiographie fanatique d'un élève d'Othon de Freising au XII^e siècle, le mensonge agit sur le monde en le modifiant, il fait du vrai et du réel. Toutefois, les *Antiquitates* manquent de cette intentionnalité de l'écrivain, elles ne peuvent donc pas façonner le monde selon ce principe. D'autant plus qu'elles n'ont pas la cohérence d'une encyclopédie, ou d'un historiographe, pour préfigurer ce que le monde devrait être. La nécessité de devoir consacrer tant de pages à les décrire, montre que ces *Antiquitates* n'ont pas marché : elles restent défailtantes. En outre, même en considérant mon interprétation comme valable et en l'attribuant à l'œuvre elle-même, voire à son concepteur, aucun empire pontifical n'a surgi après que les ouvriers de l'atelier d'Eucharius Silber ont imprimé les exemplaires des *Commentaria super diversorum auctorum*, alors qu'en 1943 les objets de Tlön sont apparus dans le monde¹ et Baudolino causa la mort de l'empereur Frédéric.

Après toutes les contradictions que j'ai soulignées lors de la dernière partie, pourrais-je parler de réception pour cet in-folio ? Une solution possible serait de commencer en mesurant, si je peux le dire ainsi, l'écart entre mon interprétation des *Antiquitates* et l'interprétation que je pourrais fournir d'autres interprétations des *Antiquitates* rédigées au long du XVI^e siècle, c'est-à-dire ce qui advient de l'union spirituelle et temporelle par tradition étrusque du souverain pontife. Malheureusement, les *Antiquitates* ne sont un objet monolithique ayant un sens univoque que si un lecteur les considère comme tels, et pas en tant que dix-sept livres fragmentés entre autorités, commentaires, etc. Il semble d'ailleurs qu'une telle lecture monadique a été réalisée principalement par ces lecteurs et interprètes qui ont essayé de démontrer que le lien entre auteurs et textes anciens des *Antiquitates* est fictif, c'est-à-dire qui ont eu besoin de l'unité de l'œuvre pour indiquer une intentionnalité frauduleuse derrière sa production. Ainsi,

¹ Pour ce parallèle je renvoie nouvellement à W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 1.

procéder avec une réception du livre des *Antiquitates* comme un tout reviendrait à négliger toutes les autres lectures, et à faire de cette dernière interprétation la seule possible, tout en attribuant aux *Antiquitates* la propriété ontologique de faux. Cela impliquerait également ne pas rendre compte de ces interprétations qui se sont contentées de ne transformer qu'un seul auteur ou un seul texte du recueil des *Antiquitates* en faux, et pas l'entièreté de l'œuvre. Or, de mon côté, je pense que ces œuvres, du moins en certaines occasions de leur histoire, ont été authentiques, et que les récits sur le passé qu'elle rapportaient étaient vrais.

Pour échapper à la réception d'un faux, il faudrait au contraire entamer des réceptions, au pluriel, autant de l'objet livre imprimé en 1498, que des historiographes anciens retrouvés par Annius, de leurs textes, des histoires qu'ils racontent et de leur commentateur. Dans ce cadre, il est évident que je ne pourrai pas me limiter à un schéma de réception fait de la triade auteur-texte-lecteurs. Tout en m'appuyant en partie sur la *Rezeptionsästhetik* de Hans Robert Jauss¹, je me recentrerai sur les éditeurs et les historiographes, pour aboutir, par la réception des *Antiquitates*, à une histoire de l'historiographie qui serait à la fois une histoire littéraire et une histoire du livre. Autrement dit, insérer ces réceptions à l'intérieur d'un horizon d'attente possible, à partir d'autres figures d'auteur et d'autres textes que ceux des *Antiquitates*, construire une série littéraire dans laquelle les fragments des *Antiquitates* s'insèrent, comment ils s'en trouvent modifiés par rapport au texte et à la lecture que j'avais pu fournir. Tout en considérant que ces fragments sont également ce qui reste d'une vérité perdue.

Ces réceptions concerneront l'historiographie, mais en considérant les œuvres historiographiques comme littérature, je soulignerai ce qui est esthétique matérielle et textuelle dans ces œuvres. Dit autrement, je soumettrai l'aspect épistémologique et politique de ces textes à leur forme : cette dernière informe la vérité du passé décrite par ses textes ainsi que leur valeur possible pour leur présent. Ce qui pose également un problème de temporalité des textes, c'est-à-dire, s'agissant d'histoires du XVI^e siècle, qu'il faudrait peut-être parler d'un passé au second degré, un plus-que-parfait – le passé décrit par un présent passé.

En ce qui concerne l'historiographie, je pourrais également me recentrer sur deux questions à l'apparence fondamentales, l'une concernant le passé et l'autre son écriture :

¹ *Ut supra*, I, Introduction.

qu'est-ce que l'Antiquité – je parle d'*Antiquitates* – et qu'est-ce que l'histoire au XVI^e siècle ? Les travaux sur ce genre de questionnement ne manquent pas, au contraire. Je renvoie et j'emploie volontiers la *Conception de l'histoire en France au XVI^e siècle* de Claude-Gilbert Dubois¹, voire tous ces recherches qui peuvent parler de la naissance du passé à la Renaissance, ou de la naissance d'une discipline historique détachée de la rhétorique et des chroniques universelles². Pourtant, définir ce qu'est l'histoire en écrivant l'histoire, signifie faire de l'histoire elle-même une entité anhistorique : tout en renvoyant vers ces textes et en les employant, je me limiterai à considérer l'histoire comme un récit littéraire au temps passé, tout en supposant que le dit récit a été considéré important – fiable, véritable, réel, et d'autres adjectifs – pour le présent dans lequel il fut rédigé. Encore mieux, si d'entité il faut parler – ce que l'histoire *est* – je pourrais utiliser une belle définition aristotélicienne :

Chaque histoire qui se compose de ses parties substantielles est complète et rendue très certaine. Il est évident que ces parties sont trois : le récit [*narratio*], la chorographie [*chorographia*], et la chronographie [*chronographia*]. Car chaque individu, comme l'enseignent les Péripatéticiens, consiste en sa propre substance et en deux principes substantiels d'individualisation, qu'ils appellent ici et maintenant, c'est-à-dire son propre lieu et son temps. Et quand le récit des événements [*narratio rerum gestarum*] individuels est la substance individuelle de l'histoire, qui raconte les choses individuels [*res individuas*], il s'ensuit nécessairement qu'elle soit démontrée par deux principes : le lieu et le temps³.

Moi aussi, voulant écrire une histoire très certaine, je me fierai à cette méthodologie décrite par un érudit aux portes de la Renaissance : il s'agira d'un récit qui suivra une chronologie linéaire, les temps, et les lieux de l'action, ou, dans mon cas, les lieux et les temps d'édition et production de certains livres⁴. Peut-être aussi que dans cette esthétique

¹ Claude-Gilbert Dubois, *La conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560- 1610)*, *op. cit.* L'œuvre de Dubois débute chronologiquement là où je m'arrête.

² Pour une donner une, avec une riche bibliographie, *cf.*, Zachary Sayre Schiffman, *The Birth of the Past*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2011.

³ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. & r. *Ut supra*, II, 14.

⁴ *Cf.*, « L'Histoire est une Erzählung, une élaboration diégétique qui ne restitue pas dans l'élément du discours ce qui a eu lieu tel qu'il a eu lieu et au rythme où il a eu lieu. Exactement comme l'espace pictural reconfigure, contracte, resserre et recompose en trompe-l'œil des « effets » de la réalité spatiale, telle qu'on la peut transcrire, tant bien que mal, en deux dimensions dans un cadre fixe et limité dans l'espace, le discours historique occupe une durée qui n'est ni homogène à, ni contemporaine de celle qu'il entend restituer : il l'institue en la constituant. De fait, le temps n'est pas retrouvé par une mimésis narrative, mais il est entièrement recréé par cette élaboration. À dessein et à discrétion, le récit contracte ou dilate la durée,

de la réception comme *narratio rerum gestarum* il sera l'occasion de comprendre, du moins dans les textes édités en France au XVI^e siècles, comme les *Antiquitates* sont devenues fausses et fabuleuses.

Ainsi, cette histoire de la réception de textes d'histoires recommencera, encore une fois par la matérialité et par des objets livres. Je souhaiterai alors suivre les éditions des *Antiquitates* et des *Commentaria*, qui tracerons le chemin chronologique des chapitres qui suivent ; la variable *temps* du récit sera déterminée par les dates d'impression sur des pages de titre. Comme je l'ai montré lors de la première partie, dès que les *Antiquitates* ont été considérées apocryphes par une communauté interprétative de savants, les critiques autant que les apologètes se sont engagés à établir des listes des éditions, à réunir ensemble celle qui leur devait paraître une unité de sens dispersée, et qui renvoyée au bon jacobin, éditeur de l'œuvre en 1498, au dangereux faussaire inventeur d'un grand mensonge imprimé, voire au volume publié par la duperie d'une falsification antérieure, perdue dans le Moyen Âge. Cela du moins à partir du dictionnaire de Pierre Bayle, avec une note relative à « l'édition de quelques auteurs fort anciens¹ ». Parmi les nombreuses œuvres qui, synthétiquement ou longuement, ont proposé entre le XVII^e et le XIX^e siècle une bibliographie des éditions des *Antiquitates*, la plus importante est probablement la notice de Quétif et Échard de 1721, qui en signale neuf, tout en donnant une date fautive pour la première édition, 1497 au lieu de 1498. En outre, les deux frères dominicains divisaient les éditions postérieures en deux catégories : « les éditions de cette œuvre doivent être distinguées en deux types, certaines présentent le texte pur des auteurs anciens, d'autres présentent l'œuvre enrichie des commentaires d'Annius² ». D'autres, dont Fortia d'Urban, ont élargi cette liste : l'académicien français, calculait, outre les éditions fournies par Quétif et Échard, deux autres de 1612 et de 1659, tout en rappelant que « ces éditions de la collection d'Annius ne sont pas sans doute toutes celles qui ont

—
passe nécessairement bien des choses sous silence, choisit les types d'agents et hiérarchise les protagonistes ». Arnaud Sorosina, *Le scorpion de l'histoire. Généalogies de Nietzsche*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 13.

¹ Pierre Bayle signale l'*editio princeps*, celle de Bernardino Veneto de 1498, et que « il s'en est fait depuis ce tems-là beaucoup d'autres en divers lieux ». Après, il fait mention de l'édition d'Anvers de 1552 qu'il est en train d'utiliser. P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique. Tome second, première partie, op. cit.*, p. 628.

² « Huius operis editiones duplicis generis sunt distinguendae, aliae sunt quae purum auctorum veterum textum exhibent, aliae quae commentariis Annii illustratum proferunt », ma traduction. J. Quétif, J. Échard, *Scriptores ordinis praedicatorum recensiti, op. cit.*, vol. II, p. 5.

parues, mais la connaissance que je m'en suis procurée suffit pour faire voir que je m'en suis occupé avec soin¹ ».

Parmi les chercheurs contemporains, plusieurs ont donné également des listes synthétiques des éditions des *Antiquitates*. Par exemple, Georges Doutrepoint dans son travail sur Jean Lemaire de Belges de 1934, était au courant et listait sept éditions « entre autres² ». Goetz en comptait-vingt-une, dont une romaine de 1499, qui pourtant semble n'avoir jamais existé— et ce n'était pas la seule de la liste³. Un autre académicien belge en 1983, Roland Crahay, dans l'une des premières études presque entièrement dédiées à l'histoire éditoriale des *Antiquitates*, se limitait à approfondir les « quatre éditions anciennes des *Antiquitates* proprement dites⁴ ». Seulement en 1989, Walter Stephens publiait celle qui « n'est pas une liste exhaustive, mais représente l'ensemble des éditions auxquelles on a eu accès. Il est probable qu'il y ait eu plus d'un tirage de certaines éditions⁵ ». Comme Quéatif et Échard, Stephens opérait une distinction entre les éditions avec et celles sans commentaires, et il arrivait à compter jusqu'à vingt éditions entre 1498 et 1612, dont neuf avec les commentaires. Dans *National Myths in Renaissance France* de 1993, R. E. Asher, mentionnait également une brève liste de sept éditions qu'il avait employées afin d'éditer une transcription latine avec traduction anglaise des cinq livres de Bérose le Chaldéen⁶. Plus récemment, deux bibliographies analytiques des éditions des *Antiquitates* ont été élaborées par Fausto Parente et Thomas Lehr. Le premier, en 1994, « de manière totalement provisoire et sans commentaire [de Parente]⁷ » afin de donner « une énumération aussi complète que possible tout en indiquant en même temps son contenu⁸ », comptait au total vingt-trois éditions. Le deuxième, Lehr, en 2012, en profitant pour la première fois des exemplaires numérisés ainsi que des exemplaires

¹ A. Fortia d'Urban, *Bérose et Annius de Viterbe, ou les Antiquités caldéennes*, *op. cit.*, p. 184.

² G. Doutrepoint, *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance*, *op. cit.*, p. 13-14. En ordre chronologique, celles de 1498, 1510, 1511, 1512, 1552, 1555, 1612.

³ W. Goetz, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion im italienischen Humanismus », *op. cit.*, p. 12. Venise 1498, Rome 1498, Rome, 1499, Paris 1509, Paris 1510, Paris 1510, Paris 1511, Paris 1512, Burgos 1512, Paris, 1515, Bale 1530, Anvers 1545, Lyon 1552, Anvers 1552, Lyon 1554, Lyon 1555, Lyon 1560, Heidelberg 1598, Wittenberg 1612.

⁴ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *op. cit.*, p.259. Il s'agit de la *princeps* de 1498, la vénitienne de 1498, celles de Josse Bade et Jean Petit de 1512 et de 1515.

⁵ W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 531.

⁶ R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, *op. cit.*, p. 192-193.

⁷ « in via del tutto provvisoria e senza commento », ma traduction. F. Parente, « Il *Liber Antiquitatum Biblicarum* e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 164.

⁸ « una elencazione quanto più possibile completa indicandone al tempo stesso il contenuto », ma traduction. *Ibid.*

consultés physiquement, a pu lister vingt-cinq éditions au total entre 1498 et 1659¹. Cela, dans une bibliographie détaillée, comprenant page de titre, colophon et des annotations de la part de Lehr sur chaque édition, en faisant de cette annexe un instrument indispensable pour tout chercheur intéressé à la fortune des *Antiquitates*. Moi aussi je fournirai une liste provisoire de ces éditions à la fin de cette recherche, suivant cette illustre tradition de catalogage.

Cette entreprise est d'autant plus complexe si l'on considère que certaines éditions contenant une autorité ou un passage des œuvres d'Annius ont été perdues – si jamais elles ont existé. Par exemple, Parente, à travers Fabricius, faisait mention d'un livre intitulé *De genealogia Christi* qui aurait contenu le *Breviarium de temporibus* du Philon des *Antiquitates*, et qui aurait été publié à Paris en 1612, un livre qui « s'avère absolument introuvable² ». Les exemples d'éditions perdues pourraient être bien plus nombreux : impossible de le savoir, elles sont perdues.

Avant de progresser avec les chapitres de cette troisième partie, ou de fournir une liste des éditions à mon tour, je pourrais me demander naïvement : qu'est-ce qu'une édition des *Antiquitates* ? Les recueils d'épigraphes qui reproduisent l'édit du roi Didier, matériellement existant à Viterbe aujourd'hui, mais transcrit et publié la première fois à l'intérieur des antiquités anciennes, doivent-ils être considérés comme des éditions des *Antiquitates*³ ? L'*opera omnia* de Xénophon de 1500, 1501 ou 1502, contenant aussi le texte annien du même auteur, ce même livre que Fortia d'Urban avait consulté pour ses études à la fin du XVIII^e siècle, doit-elle être considérée comme une réédition des *Antiquitates*⁴ ? Et le fragment de l'*Itinéraire* d'Antonin le Pieux, publié avec rien d'autre que l'*Itinéraire* d'Antonin le Pieux, en 1512, serait-il également une réédition⁵ ? Ou encore, quand l'on retrouve un petit volume ne contenant que les cinq livres de Bérose le Chaldéen, comme celui imprimé à Paris en 1509 : s'agirait d'une réédition ou pas⁶ ? Et que penser des traductions, plus ou moins partielles, de ces antiquités, comme celles de

¹ T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 348-367.

² « risulta assolutamente irreperibile », ma traduction. F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 164

³ *Ut infra*, III, 3, D.

⁴ *Ut supra*, I, 3, C ; *ut infra*, III, 1, B.

⁵ *Ut infra*, III, 2, B.

⁶ *Ut infra*, III, 2, A.

Pietro Lauro de 1543 et 1550¹, ou celle de Francesco Sansovino de 1583² ? Ou des nouveaux commentaires, ou pour mieux dire, des annotations, par le même Sansovino³ ? Que faire de ces œuvres qui sont des paraphrases traduites de certaines autorités des *Antiquitates*, telle que le *Historical treatise* de David Lynche (?) daté de 1602⁴ ? Par absurde, si nous incluons Lynche dans une liste de rééditions des *Antiquitates*, devrions-nous considérer aussi les premiers dix-huit chapitres de *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges comme un sort de réédition et traduction des œuvres anniennes⁵ ? Je n'oserai pas.

Alors, ces questions sont peut-être mal posées, car elles prévoient l'existence d'une unité, une totalité cohérente et idéale que l'on peut reproduire fidèlement, ou au contraire trahir. Bref, « le 'même' ouvrage n'est le même lorsqu'il change de langue, de texte ou de ponctuation⁶ ». Retrouver une unité transcendante dans cette masse incohérente relèverait d'une approche platonicienne à l'édition⁷, ce qui serait encore plus absurde si l'on considère qu'au lieu d'un démiurge il y a le *multiple persona disorder* des *Antiquitates*, une œuvre partagée au moins entre onze fonctions auteurs diverses, outre que la fonction auteur de professeur en théologie, commentateur et découvreur d'antiquités, Annius de Viterbe – à séparer, comme le rappelait récemment Walter Stephens, de son hétéronyme biographique Giovanni Nanni⁸.

Suivre cette histoire des éditions des manuscrits perdus imprimés à Rome et réimprimés en Europe est certainement une « matière ingrate⁹ ». Faudrait-il alors ne pas parler d'éditions des *Antiquitates* ? D'ailleurs, aucun de ces livres ne s'est jamais intitulé *Antiquitates*. Cela signifie qu'un seulement, ou quelques-uns, parmi les textes de 1498 ont été choisis par les éditeurs lors d'une impression ; que d'autres textes ont fréquemment été ajoutés, d'œuvres qui n'étaient imprimées en 1498 et qui maintenant se

¹ *Ut infra*, III, 3, F.

² Francesco Sansovino, *Le antichità di Beroso Caldeo sacerdote, et d'altri scrittori*, Venise, Altobello Salicato, 1583.

³ *Ibid.*

⁴ David Lynche, *An historical treatise of the travels of Noah into Europe*, Londres, Adam Islip, 1601.

⁵ *Ut supra*, I, 3, B ; *ut infra*, III, 2, B.

⁶ « the 'same' work is in fact not the same when it changes its language, its text, or its punctuation », ma traduction. Donald F. McKenzie, *Bibliography and the Sociology of Texts*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 (1986), p. 19.

⁷ Cf., R. Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, *op. cit.*

⁸ W. Stephens, « Naming, Un-Naming, and renaming in the forgeries of Annius of Viterbo », *op. cit.*

⁹ « ingrata materia », ma traduction. F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 164.

retrouvaient à partager les mêmes pages des *Antiquitates*. En outre, ces éditions étaient loin de se fonder uniquement sur l'*editio princeps* d'Eucharius Silber : très souvent, elles étaient composées à partir de l'édition parisienne de Josse Bade et de Jean Petit de 1512, ou de la réédition de cette même en 1515¹ ; parfois, elles étaient construites à partir d'autres éditions encore, voire plusieurs au même temps ; dans certains cas, probablement, même par la transmission de manuscrits, eux aussi, à jamais perdus, qui à leur tour se fondaient sur un imprimé.

De plus, la *selva selvaggia* de l'*editio princeps*, l'incongruence entre table de matières du premier livre et ordre effectif des volumes, semble avoir poussé les éditeurs et typographes à pratiquer eux-mêmes une approche platonicienne de l'édition, pour revenir vers un ordre idéal, un exemplaire modèle qui n'a jamais existé, de manière « que l'éditeur peut devenir, comme le fut Pierre Ménard, l'auteur du *Quichotte*² ». Et à tout cela, il faut ajouter :

les corrections sous presse faites en cours de tirage et qui, du fait de la pluralité des associations possibles entre feuilles corrigés et non corrigées dans les exemplaires d'une même édition, multiplient les états du « même » texte, les « *marginalia* » manuscrites, qui singularisent l'exemplaire approprié par un lecteur particulier, ou le rassemblement dans un même volume, et par la volonté de l'éditeur ou du lecteur, de divers textes, tant imprimés que manuscrits, réunis de manière unique dans une même reliure³.

Je n'ai même pas considéré, par ailleurs, les manuscrits, qui ne sont pas le produit d'une répliquabilité mécanique, et qui eux aussi ramènent au lecteur les textes des *Antiquitates*⁴. Faudrait-il alors, de manière pragmatique, comme je le souhaitais, revenir au texte dans sa matérialité d'objet-livre, qu'il soit imprimé ou manuscrit ? Lorsque j'ai essayé cela pour les *Antiquitates* d'Eucharius Silber, la matérialité du livre m'a échappé dès que j'ai commencé la lecture. Voici une nouvelle aporie, et cette impasse requerrait, peut-être, d'envisager une solution différente, afin d'achever une compréhension satisfaisante de ces éditions, avec leurs émissions, leurs exemplaires – voire pour ces manuscrits.

¹ *Ut infra*, III, 2, C.

² R. Chartier, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, *op. cit.*, p. 279.

³ *Ibid.*, ch. 1.

⁴ *Ut infra*, III, 2, A.

Face à cette pluralité qui dépasse et empêche toute arborescence et toute liste linéaire d'une bibliographie analytique qui, de 1498, amènerait potentiellement à 1659, je voudrais montrer que l'imprimé ou la copie manuscrite d'un manuscrit perdu, avec son ordre idéal qui n'a jamais existé, fait ainsi que dans l'Europe du XVI^e et XVII^e comme :

Dans les régions les plus anciennes de Tlön, le dédoublement d'objets perdus n'est pas rare. Deux personnes cherchent un crayon ; la première le trouve et ne dit rien ; la seconde trouve un deuxième crayon non moins réel, mais plus conforme à son attente. Ces objets secondaires s'appellent *hrönir*¹.

Alors, les *hrönir* des *Antiquitates* et des *Commentaria* sont multiples, et de mon côté j'en compte trente, voire plus, entre 1498 et 1659, dont au moins onze ont été retrouvés dans le royaume de France. Tous ces *hrönir* présentent des configurations différentes, et s'ils ne sont pas toujours « de forme disgracieuse, en peu plus longs² », ils se caractérisent par des dimensions diverses : bien que toujours fournis de pages de papier, celles-ci diffèrent entre *hrön* et *hrön* ainsi que les textes imprimés dessus. D'un point de vue de succession chronologique :

Fait curieux : les *hrönir* au second et au troisième degré – les *hrönir* dérivés d'un autre *hrön*, les *hrönir* dérivés du *hrön* d'un *hrön* – exagèrent les aberrations di premier ceux du cinquième sont presque uniformes ; ceux du neuvième se confondent avec ceux du second ; dans ceux du onzième il y a une pureté de lignes que les originaux n'ont pas³.

Il me semblerait alors que *hrönir* est un terme technique plus adapté à la circonstance de la reproduction desdites *Antiquitates*, de ce que j'ai appelé et j'appellerai *éditions*, parfois *émissions* et dans certains cas *exemplaires* ou *manuscrits*. Plusieurs personnes ont ainsi trouvé plusieurs fois le même objet perdu : à Venise, à Paris, à Bâle, à Anvers, à Lyon voire à Cologne. Les chapitres suivants suivront alors les parutions de ces objets, s'arrêtant à l'année 1560 : une date limite purement symbolique – la dernière fois que la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen apparut sous les presses d'un typographe français –, dont je rendrai compte à la conclusion de cette partie.

¹ J. L. Borges, *Fictions*, *op. cit.*, p. 24

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 25.

Or, mon intérêt dans cette dernière partie concerne également les usages ultérieurs des *hrönir*, qui dépassent leurs élaborations, les histoires. En effet, lorsqu'ils ont été produits méthodiquement, par leurs usages, des citations et références, ces *hrönir* possédaient la propriété « d'interroger et même de modifier le passé, qui maintenant n'est pas moins malléable et docile que l'avenir¹ » par leur lecture. L'emploi de *hrönir* m'amène une deuxième catégorie possible, voir sous-catégorie du *hrön*, le *ur*, « la chose produite par suggestion, l'objet déduit par l'espoir² », que j'ai appelé et j'appellerai encore *histoire*, et parfois *chronique*. Cela précède une lecture des *hrönir* qui est elle-même produite par suggestion, je peux supposer, lors de la lecture d'un texte. Il y aurait alors une autre variable à ajouter : « chaque lecture est propre à son occasion, chaque lecture peut être au moins partiellement récupérée à partir des formes physiques du texte, et les différences dans les lectures constituent une histoire informative³ ». Il est donc possible de conjecturer – je n'utiliserais pas le verbe *to recover* – certaines significations que ces objets avec leurs textes, ces *hrönir*, auraient pu avoir dans certaines conjonctures et contingences. Cela par une sélection qui réduit le nombre possible de *ur*, en choisissant certains en dépit d'autres, et par un art combinatoire qui relie les *hrönir* et les *ur* sélectionnés. En ce qui concerne, ces *ur*, ces histoires, cette approche combinatoire demande une certaine souplesse et transversalité en ce qui concerne les historiographes. Ainsi, je poserai à côté l'un de l'autre : des manuscrits enluminés de langue française produits par des aimants et par des amis ; des grands volumes en latin cicéronien, écrits par des érudits soucieux de leur prestige ; des récits de poètes, qui ont occulté la vérité du passé dans leurs vers ; les traités de juristes, écrivant des doctes histoires afin de chercher dans le passé le droit du présent et vice-versa.

En ce qui concerne la variable *lieu* de cette histoire de la réception d'histoires je considérerai principalement les *hrönir* et le *ur* retrouvés en France. Comme le rappelait Franco Simone :

Il faut répéter encore une fois quelle importance pour l'Humanisme européen ont eu les fausses découvertes d'Annius de Viterbe [...]. Aujourd'hui nous sommes presque certains

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ « each reading is peculiar to its occasion, each can be at least partially recovered from the physical forms of the text, and the differences in readings constitute an informative history », ma traduction. F. McKenzie, *Bibliography and the Sociology of Texts*, *op. cit.*, p. 19.

qu'il a fabriqué de toutes pièces les textes qu'il dit avoir découverts. Toutefois, je voudrais souligner qu'une telle certitude n'affaiblit en rien les raisons de son succès européen qui fut considérable en France¹.

La France serait alors l'espace géographique privilégié de réception des *Antiquitates*, là où la majeure partie des dites éditions furent imprimées. De même, dans l'historiographie française, les *Antiquitates* semblent avoir été constamment présentes, à la fois comme autorités respectables de l'Antiquité, comme repère chronologique ainsi que méthodologique pour la rédaction des histoires mêmes. Toutefois, ce discours est applicable à d'autres lieux. Comme j'en ai pu discuter lors de la conclusion de la première partie, les *Antiquitates* ont eu une réception globale et non seulement européenne, voire française². Afin de comprendre l'historiographie française, et en particulier cette historiographie qui, par les *Antiquitates*, a traité de l'Antiquité de France, il me sera nécessaire de traiter également, de manière synchronique, la réception allemande de ces mêmes auteurs et textes édités et commentés par Anniius de Viterbe. Je ne pense pas que les récits historiques de la France du XVI^e soient compréhensibles sans rendre compte d'une dialectique historiographique entre France et Empire, voire éventuellement entre France et Italie. Cela à partir d'un constat banal : dans les histoires de France, des œuvres produites dans d'autres espaces géographiques et politiques sont citées très fréquemment. Enfin, le choix du lieu « France » peut être compris comme arbitraire, et renverrait également au lieu de production de cette recherche en histoire, et pas seulement à une raison intrinsèque dans l'objet de la recherche elle-même. Faire un choix signifie en exclure d'autres, ainsi, je ne discuterai pas de la portée globale de l'histoire universelle des *Antiquitates*.

En revanche, plutôt que de « France », je devrais parler de « Gaule ». Une fois pris en compte les livres, les temps et les lieux, je voudrais alors discuter de ce passé au second degré, celui de l'Antiquité de France par les *Antiquitates*. En effet, les anciennes autorités retrouvées par Anniius de Viterbe montraient une ancestrale généalogie de souverains Gaulois, Galates ou Celtes – ce sont des synonymes dans les *Antiquitates*. Par conséquent, le passé écrit dans le présent du XVI^e à l'aide des anciens chronographes

¹ Franco Simone, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle : analyse d'un texte oublié », dans *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 133- 134.

² *Ut supra*, I, conclusion.

imprimés à Rome en 1498, la réception de ceux-ci, prévoit une connaissance des rois de Gaule et de leurs gestes. Ainsi, je pense utile de fournir au lecteur une liste de ceux-ci : les premiers seize peuvent se repérer dans la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen, les autres dans le *Supplementum* de Manéthon l'Égyptien. J'ai inclus les informations complémentaires fournies par les *Commentaria* :

1. *Samothés* : quatrième fils de Japhet, inventeur des lettres et des disciplines françaises et fondateur de l'ordre de théologiens et de philosophes dits semnothei.
2. *Magus* : bâtisseur des villes et de toutes les villes dont le nom latin se termine avec *magus* – *Rothomagus* etc.
3. *Sarron* : fondateur des écoles publiques, gymnases et universités, ainsi que de l'ordre des théologiens et de philosophes dits sarronides.
4. *Dryus* : initiateur des druides : sacerdotes, aruspices et sacrificateurs d'hommes.
5. *Bardus* : inventeur des vers, des chansons, de la musique et de l'ordre des bardes.
6. *Longus* : fondateur des Lingons, entre la Seine et la Marne.
7. *Bardus II* : aucun geste digne de mémoire.
8. *Lucus* : son nom a la même étymologie araratéenne de Lucumon et signifie *Ancien*. Il conduisit les premiers habitants à Lutetia – *Λευκοτεκία* – avant la fondation de Paris.
9. *Celtes* : fondateur la *Gallia Celtica* et père de la belle géante Galathée. En langue araratéenne son nom signifierait *conflagration de Jupiter*, car à son époque les bergers faisaient brûler les Pyrénées.
10. *Galates* : fils d'Hercule égyptien et de Galathée, d'où les Gaulois et les Galates en Anatolie. Il fut nommé roi de Sicile par son demi-frère Tuscus.
11. *Harbon* : fondateur la *Gallia Narbonensis*.
12. *Lugdus* : fondateur de la *Gallia Lugdunensis*. Selon Annius de Viterbe ce roi est à l'origine du prénom français Louis/ *Lugdovicus*.
13. *Beligius* : fondateur de la *Gallia Belgica*.

14. *Iasos Janigène* : qui semblerait être le même Iasos qui fût souverain-pontife de Toscane. Il fut assassiné par son frère Dardanos, fondateur de Dardanie.
15. *Allobrox* : ou *Allodrox*, fondateur des Allobroges.
16. *Romus* : fondateur des Rèmes, peut-être il fut aussi à l'origine du nom Rhône.
17. *Paris* : fondateur de Paris.
18. *Lemannus* : fondateur du genevois, d'où le nom lac Lemman
19. *Olbius* : aucun geste digne de mémoire.
20. *Galates II* : vainqueur des Sarmates et des asiatiques. Il fonda Olbia en Sardaigne en honneur de son père, ainsi que d'autres colonies en Asie et en Cilicie. A l'époque de ce roi les lettres samothéennes furent probablement transmises aux Grecs.
21. *Namnes* : fondateur des Namnètes en Bretagne et de Suèssions en Gaule Belgique.
22. *Rhemus* : comme *Romus*, il gouverna les Rèmes.

Aux vingt-deux rois gaulois, il faut également ajouter Francus fils d'Hector, fils de Priam roi de Troie et donc descendant de Dardanos. Il est mentionné à la fin du *Supplementum* de Manéthon. Après la chute de Troie, Francus aurait été accueilli par ses parents herculéens de Gaule. Le commentaire ajoute qu'il maria la fille du roi des Celtes en devenant le premier souverain troyen de Gaule, France d'après lui.

En ce qui concerne cette dynastie samothéenne, j'ai déjà pu discuter lors de la première partie de la catégorie interprétative de mythe littéraire¹. De mon côté, je ne considérerais le passé de ces rois comme mythes, mais au contraire comme une possible réalité du passé. A partir des commentaires de Ludwig Wittgenstein au *Rameau d'or* de Sir James George Frazer, Roberto Bizzocchi déclarait :

La présence même, dans l'historiographie européenne moderne, des généalogies fabuleuses, avec l'étendue et le relief que nous n'avons fait qu'esquisser dans notre panorama initial, suggère d'une part qu'il faut imaginer quelque chose qui dépasse la mauvaise foi et, d'autre

¹ *Ut supra*, I, 3, A.

part, qu'il ne faut pas trop se fier au caractère absolu de notre rationalité historique. Devant des déclarations aussi embarrassantes qu'insensées, il convient de se demander s'il n'existe pas un contexte où, au contraire, elles pourraient prendre sens¹.

Comme le contexte est à construire au sein de ces réceptions, je ne considérerais aucunement cette généalogie comme fabuleuse, ni son auteur ou ceux qui ont rédigées des œuvres en la citant ou en la réélaborant comme des mythographes. Chacun d'entre eux, « n'est pas un sot, un faussaire, un naïf, un romancier, mais une voix fidèle aux intérêts historiques et culturels de son temps² ». Donc, pour récapituler, il s'agit de fournir une réception en France des *Antiquitates* en tant qu'œuvres authentiques et historiques à partir des éditions et des récits historiographiques, respectivement *hrönir* et *ur*, de 1498 à 1560.

Certes, lors de la deuxième partie de cette recherche, accompagné par un lecteur tout imaginaire, j'avais commencé un voyage à la quête de sens dans les *Antiquitates*, en nous faisant perdre dans les dix-sept, voire dix-huit, livres qui composent le désordre de l'*édition princeps* de 1498, avec toutes les métaphores j'ai pu déployer pour la décrire. Il serait alors conséquent de recommencer ce discours par cette même année de 1498 : toutefois, le rencontre de certains personnages historiques décrits dans le texte du recueil – comme Hercule – par un public transalpin semble précéder la date publication du recueil. Dit autrement, le premier *hrön* des *Antiquitates* précède les *Antiquitates*. Dès lors, pour certains lecteurs, un horizon d'attente pour cet ouvrage de 1498 pouvait, peut-être, déjà exister à une époque où Giovanni Nanni demanda aux prieurs de Viterbe, par son ami le notaire Tommaso Veltrellini, la publication d'une autre œuvre perdue³.

Cette réception débute alors par une pré-réception, un discours pour l'exactitude ; cela m'amène alors au récit de la descente de Charles VIII dans la péninsule italienne : lors de son passage à Viterbe, le 10 décembre 1494, le souverain de France obtint les clés

¹ R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, op. cit., p. 76- 77.

² Franco Simone, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVIe siècle : analyse d'un texte oublié », op. cit., p. 137.

³ E. Fumagalli a montré par des documents d'archive qu'en 1494 Giovanni Nanni avait demandé aux prieurs de la ville de Viterbe de recueillir la somme d'argent nécessaire à l'impression de ses écrits sur les antiquités patriotiques, qui ne seront jamais publiés – au moins qu'on les considère les *Antiquitates* de 1498. Cf., E. Fumagalli, « Un falso tardo- quattrocentesco : lo pseudo- Catone di Annio da Viterbo », op. cit.

de l'ancienne ville noachide. Messire Tommaso Veltrellini¹, notaire et orateur, fit alors un discours en latin au roi et à son entourage, un discours historique² :

C'est ici, ô roi Charles, que se trouve Vetulonia, la ville très ancienne de Viterbe ; située au pied des montagnes, sous un ciel très salubre, non loin de la mer, entre le lac Ciminius et un autre grand lac, appelé le lac d'Italie, car c'est là qu'Italos s'installa d'abord [...]. C'était la résidence des rois, où, près du sanctuaire de Volturna, les Lucumons se réunissaient pour les affaires publiques de toute l'Étrurie, dans les temps les plus anciens ; c'est là que prospérait l'Université, pour laquelle les patriciens romains destinaient leurs enfants à apprendre les lettres étrusques. C'était aussi une métropole [...]. Roi Charles, acceptez ce gouvernail, prenez-en les commandes, car à moins de le donner, nous désespérons qu'il ne conduise notre navire vers un port sûr. Prenez soin de cette cause, menez-la à bien, accomplissez cette œuvre pieuse et sacrée, pour l'éternité de votre nom et la continuité de la fraternité. Car la partie la plus noble de cette ville a été fondée par Hercule lui-même, que nous appelons, de son nom, le Château d'Hercule³. La Gaule, sur laquelle vous régniez et dominez, est descendue de Galates, le fils de de ce même Hercule⁴.

Ainsi, Charles VIII aurait dû plaider auprès du pontife Alexandre VI pour la restitution de l'ancien territoire qui avait appartenu à la ville, selon le décret du roi Didier, et il aurait dû également refonder l'ancienne université étrusque de Viterbe. Cela, en gage de l'ancienne fraternité qui liait le royaume étrusque au royaume gaulois. En outre, Veltrellini rappelait au souverain une autre responsabilité envers les ancêtres :

¹ *Ut supra*, II, 15.

² Le discours a été transcrit et imprimé en 1908 par Cesare Pinzi, « Carlo VIII a Viterbo », *op. cit.*, p. 36- 39.

³ Le *Castrum herculis*, aujourd'hui un quartier de Viterbe, fondé, comme le nom le suggère, par Hercule fils d'Osiris, et aujourd'hui identifié avec un *castrum* fondé par des soldats romains.

⁴ « Hec enim, Carole re, Vetulonia Viterbiensis urbs antiquissima est ; in radicibus montium sita ; sub saluberrimo celo, non longe a mari, inter lacum Ciminius et alterum lacum, magni Italiae dictum, quia Italus primo ibi resedit [...]. Fuit regia regum in qua, apud Fanum Vulture, Lucumones pro rebus publicis totius Tuscie, vetustissimis temporibus, conveniebant : in qua viguit Studium, ad quod patritii romani liberos suos ad capessendas litteras etruschas destinarunt. Fuit et metropolis [...]. Carole rex, hunc temonem suscipe, guberna, quem nisi dando, navis ad tutissimum portum venturam, procul duci desperamus. Hanc causam procura, agita, hoc pium sanctum opus exequere, et eternitate Tui nominis et vicissitudine germanitatis. Nam nobiliorem partem huius urbis Hercules fundavit, quam, a suo nomine, Castrum herculis dicimus. Gallia a Galate, ipsius Herculis filio, derivatur, quam regis et dominaris », ma traduction. *Ibid.*, p. 38- 39.

Que vous récupérez Troie, votre ancienne patrie, autrefois appelée Teucra. Car de là sont sortis d'abord les Francs et les Teucres en Pannonie, puis à travers leurs descendants en Germanie, et enfin en Gaule transalpine. Ils ont été les plus éminents artisans de votre lignée et de votre nom¹.

Par Francus, fils d'Héctor, aurait aussi dû reprendre Constantinople, perdu par les Paléologues, ancienne famille viterboise. Il me semble que le roi de France ne fit rien de tout cela. Peut-être que Charles VIII ne comprit grand-chose de cette oraison latine. Quoiqu'il en soit, Veltrellini fut alors « récompensé par le diplôme de secrétaire royal : et le précieux cahier où était écrite l'oraison fut amené en France par quelque admirateur accompagnant le Roi, et il est encore conservé aujourd'hui dans la bibliothèque de Grenoble² ».

¹ « Troiam, veteram patriam Tuam, que olim Teucra dicebatur, recuperes. Nam ex ea Francus et Teucer primum profecti in Pannoniam, deinde per posteros suos in Germaniam, demum in Gallia transalpina, viti prestantissimi et auctores generis et nominis Tui extiterunt », ma traduction. *Ibid.*, p. 38. Cette mention du passage des Troyens de Francus par la Pannonie – les Sicambres – et la Germanie est particulièrement intéressant, je trouve, car dans les *Antiquitates* de 1498 Francus gouverne directement les Celtes après la chute de Troie, tandis que le discours de Veltrellini semble prévoir que plusieurs générations et migrations séparent l'arrivée des Troyens en Gaule de la destruction d'Ilios.

² « remunerato col diploma di segretario regio : e il fortunato quaderno, dove era scritta l'arringa, fu, da qualche ammiratore al seguito del Re, portato in Francia, ove tuttora si conserva nella biblioteca di Grenoble », ma traduction. *Ibid.*, p. 35. Il s'agit du manuscrit Notices CGM n°2198 conservé aujourd'hui à la Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble.

1. La première réception des *Antiquitates* (1498-1508).

Déjà vers la fin 1498, un premier *hrön* des *Commentaria* ou *Antiquitates* fut retrouvé à Venise. Un typographe vénitien d'origine albanaise, Bernardino de' Vitali (av. 1493- apr. 1539)¹, fit imprimer un petit volume in-4^o de soixante-douze pages titré *Auctores Vetustissimi Nuper in lucem editi*² (*Auteurs très anciens récemment publiés*). Ce recueil est divisé en douze sections présentées dès la page de titre, une pour chaque auteur : il est immédiatement clair que ces « auteurs très anciens » ne sont autres que les *auctoritates* des *Antiquitates*. En effet, la base pour cette impression de l'atelier de Bernardino est selon toute probabilité le volume imprimé par Eucharius Silber l'été précédent, si l'on exclut une transmission manuscrite inconnue, ou perdue.

À la dernière page du recueil, on peut lire « *cum gratia et privilegio*³ » ; en revanche, il n'est pas possible de savoir qui a accordé ce privilège à l'imprimeur. Comme l'a remarqué Thomas Lehr, « cette édition imprimée par Bernardino de' Vitali ne comporte aucune référence à l'édition romaine ; Annus de Viterbe n'est mentionné à aucun moment, ce qui laisse planer le doute quant à savoir s'il s'agit d'une contrefaçon ou si elle était autorisée par Annus⁴ ». Le privilège anonyme serait-il le témoignage d'une contrefaçon ou le signe de l'approbation pontificale ? Ce dernier scénario contredirait le privilège de dix ans concédé par Alexandre VI à Eucharius Silber, pour « le livre des Antiquités avec les commentaires de notre fils bien- aimé Jean Annus de Viterbe⁵ ». Il me semblerait également curieux qu'il s'agisse d'un privilège du sénat vénitien, qui n'est

¹ Tammaro de Marinis, « VITALI, Bernardino dei », *Enciclopedia Italiana*, 1937, [En ligne], consulté le 13 février 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/bernardino-dei-vitali_\(Enciclopedia-Italiana\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/bernardino-dei-vitali_(Enciclopedia-Italiana)/), cf., Fernando Ascarelli, Marco Menato, *La tipografia nel '500 in Italia*, Florence, Olschki, 1989, p. 88, 97, 336.

² *Auctores Vetustissimi Nuper in lucem editi*, Venise, Bernardino de Vitali, 1498. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 166 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 349.

³ *Auctores Vetustissimi Nuper in lucem editi*, *op. cit.*, f. i iv v.

⁴ « Überdies fehlt bei dieser, von Bernardino de' Vitali gedruckten Ausgabe jeder Hinweis auf die römische Edition ; Annus von Viterbo wird mit keinem Wort erwähnt, so dass es unsicher bleiben muss, ob es sich hier um einen Raubdruck handelt oder ob er von Annus autorisiert war », ma traduction. T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 195.

⁵ « Librum Antiquitatum cum Commentariis Dilecti filii Ioannis Annii Viterbensis », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. b iv v.

nulle part mentionné¹. De plus, d'autres impressions de l'atelier de Bernardino de' Vitali datant de 1498 ne portent aucun privilège de ce genre².

En ce qui concerne l'absence de mentions d'Annius de Viterbe, elle va de pair avec l'omission de tout commentaire. Alors que l'in-folio romain de la même année se présentait comme des *Commentaria super diversorum auctorum*³, dans l'in-4^o, les commentaires ont été totalement omis lors de la composition de l'œuvre, ne laissant que des *Auctores*. Ainsi, le lecteur n'a aucun guide qui puisse le conduire à une possible interprétation univoque du recueil, ce qui lui laisse la liberté de disposer de chacun des auteurs de manière indépendante. Le livre des *Auctores vetustissimi* de Bernardino de' Vitali diffère non seulement du volume d'Eucharius Silber par son format et son contenu, mais également par sa mise en page. Les caractères gothiques, analysés par les chercheurs pour leur valeur symbolique⁴, sont absents de ce volume vénitien, remplacés par une élégante police humaniste dans laquelle les diphtongues sont graphiquement détachées – *Chaldaeus* plutôt que *Chaldeus*. De toute façon, quel sens aurait ici une police gothique ? Il n'y a aucune nécessité de distinguer visuellement les *auctoritates* des commentaires, et les auteurs grecs, latins, tout comme leurs contemporains babyloniens, juifs ou égyptiens, méritent une typographie adaptée à leur origine ancienne : « les textes anniens étaient traités comme des œuvres antiques tout à fait normales, désormais rendues accessibles à un public plus large par l'impression, de la même manière que l'on faisait avec Cicéron, Tite-Live ou Tacite⁵ ». D'ailleurs, serait-il correct de considérer cet imprimé comme un ensemble des « textes anniens » ? Je trouve que cela serait téléologique, car lorsque les *Auctores vetustissimi* ont été publiés par Bernardino de' Vitali en 1498, ils étaient bel et

¹ Je n'ai pas trouvé ce privilège dans les recherches plus récentes sur les privilèges concédés aux imprimeurs à Venise, cf., Erika Squassina, *Privilegi librari nella repubblica di Venezia (1469-1545)*, Thèse de l'Università di Udine, juin 2015. Cf. aussi Sabrina Minuzzi, *L'invenzione dell'autore. Privilegi di stampa nella Venezia del Rinascimento*, Venise, Marsilio, 2017.

² J'ai consulté l'édition de de' Vitali du *De honesta voluptate et valetudine* de Platina, et du *Disputationes contra astrologos* de Pic de la Mirandole. Les deux ont été imprimés par l'atelier de Bernardino de' Vitali et ne possèdent aucun privilège. Platina, *De honesta voluptate et valetudine*, Venise, Bernardino de' Vitali, 1498 ; Pic de la Mirandole, *Disputationes contra astrologos*, Venise, Bernardino de' Vitali, 1498. Ainsi, selon son propre goût, c'est au lecteur de cette recherche de choisir si les contrefaçons d'Annius ont été contrefaites, ou si le frère dominicain, dans un plan à l'allure borgésienne, a choisi de faire répandre les *Antiquitates* par le biais d'un imprimeur Venise.

³ Du moins c'était le premier titre de l'œuvre, parmi d'autres. *Ut supra*, II, 1.

⁴ *Ut supra*, II, 1.

⁵ « die annianischen Texte so behandelt werden, als sie sozusagen völlig normale antike Schriften, die nun durch einen Druck einem breiteren Publikum zur Verfügung gestellt wurden, ganz so, wie man das mit Cicero, Livius oder Tacitus zu tun pflegte » T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 195.

bien des *auteurs très anciens*, et aucunement des auteurs anniens ! Appellerait-on Diodore de Sicile un auteur poggien, ou la *Bibliothèque historique* un texte poggien, car éditée et traduite par le Pogge (1380- 1459) ? Il faudrait donc assumer cette perspective de séparation entre Anniius de Viterbe et les *Antiquitates* afin d'envisager l'horizon d'attente d'un public contemporain, opération toute imaginaire mais du moins nécessaire pour une nouvelle compréhension de la fortune des *Antiquitates*. En effet, ces *Auctores vetustissimi* pouvaient susciter un intérêt distinct des élucubrations d'un vieux dominicain sur sa ville natale, d'un professeur de théologie et astrologue qui, malgré sa grande érudition, n'était que le découvreur et l'obscur commentateur des *Antiquitates* qu'il avait reçues de ses collègues ou retrouvées dans une archive.

Néanmoins, il sera utile d'examiner rapidement les douze sections qui composent l'ouvrage :

1. « Myrsile de Lesbos, Historien, *Sur l'origine de l'Italie et des Tyrrhéniens* [mes italiques]¹ » ;
2. « Marcus Porcius Caton, *Sur l'origine des peuples et des villes d'Italie* [mes italiques]² » ;
3. « Archiloque, *Sur les temps* [mes italiques]³ » ;
4. « Métasthène le Perse, *Du jugement des temps et des annales perses* [mes italiques]⁴ » ;
5. « Philon, *Abrégé des temps* [mes italiques]⁵ » ;
6. « Xénophon, *Sur les équivoques* [mes italiques]⁶ » ;
7. « Caius Sempronius, *Sur la chorographie ou description d'Italie et son origine* [mes italiques]⁷ » ;
8. « Quintus Fabius Pictor, *Sur l'Âge d'or et sur l'origine de la ville de Rome* [mes italiques]⁸ » ;

¹ « Myrsilus Lesbos Historicus de origine Italiae et Turrenorum », ma traduction. *Ibid.*, f. a ii r a iii v.

² « M. Porcius Cato de origine gentium, et urbium Italicarum », ma traduction. *Ibid.*, f. a iii v- c r.

³ « Archilochus graecus de temporibus », ma traduction. *Ibid.*, f. c r- c ii r. Je rappelle que dans la préface à Caton de l'édition romaine, Anniius de Viterbe hésite à identifier ce Caton avec Caton le censeur.

⁴ « Metasthenes Persa de Iudicio temporum et Annalium Persarum », ma traduction. *Ibid.*, f. c ii r- c iii v.

⁵ « Philonis Breviarium de Temporibus », ma traduction. *Ibid.*, f. c iii v- d ii v.

⁶ « Xenophon de Aequivocis », ma traduction. *Ibid.*, f. d ii v- d iv r.

⁷ « C. Sempronius de chorographia sive descriptione Italiae et eius origine », ma traduction. *Ibid.*, f. d iv r- e ii v.

⁸ « Q. Fabius Pictor de aureo saeculo : et de origine urbis Ro. », ma traduction. *Ibid.*, f. e iii r- f. f ii r.

9. « Antonin le Pieux, *L'itinéraire* [mes italiques]¹ » ;
10. « Bérose le babylonien, chaldéen par dignité, sur les temps, dont le titre est *Defloratio Berosi chaldaica* [mes italiques]. Ce livre a été écrit pour les Athéniens afin de corriger de nombreuses erreurs dans les antiquités² » ;
11. « Manéthon historien d'Égypte, *Supplément pour Bérose* [mes italiques]³ » ;
12. « Décret de Didier roi d'Italie⁴ ».

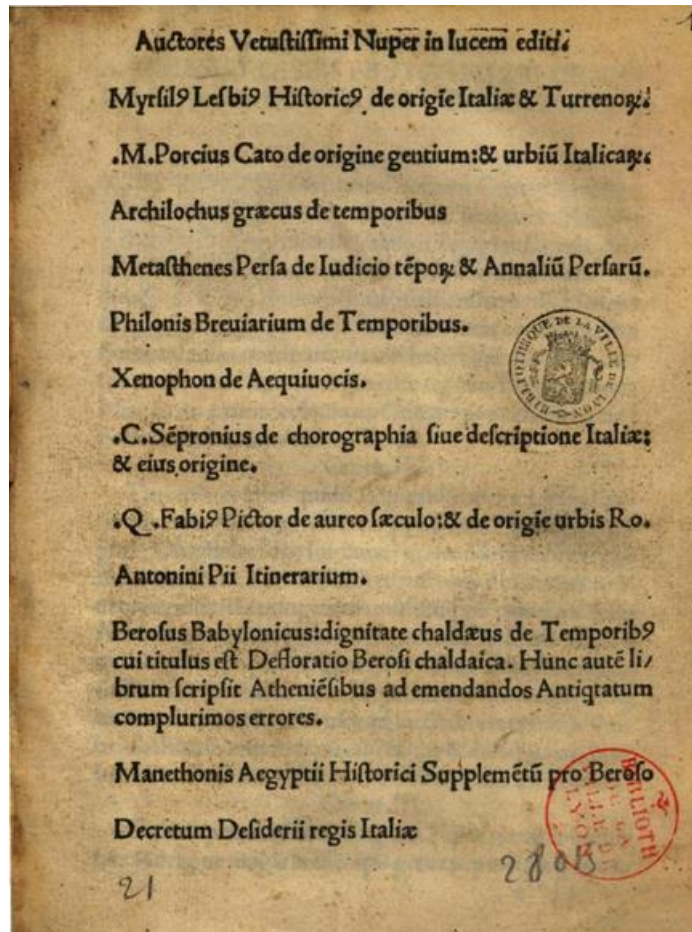
L'ordre des auteurs est bien celui imprimé dans les *Commentaria* de Rome 1498, et non celui prévu par la *digestio* du premier livre du recueil romain. Au sein de l'imprimé vénitien, outre les commentaires, les œuvres d'Annius de Viterbe, telles que la *Chronographie étrusque et italique* ou les *quarante questions*, n'ont pas été imprimées. Seule la transcription de l'épigraphie lombarde du roi Didier reste, tirée des *Institutions* anniennes, mais dépourvue de tout commentaire en permettant une interprétation. Ainsi, toute référence à Viterbe se limite au *Décret de Didier*, qui constitue également la seule preuve permettant de relier les mentions de Turrena, Volturrena, Etruria et d'autres toponymes à l'ancienne ville pontificale de Viterbe. En ce qui concerne les références au pontife, elles se retrouvent à la fois dans Philon et dans Bérose ; toutefois, démunies du commentaire érudit du frère dominicain, les interprétations relatives au rôle de l'autorité pontificale et impériale pendant l'Âge d'or, à l'histoire de la transmission du savoir antédiluvien ainsi qu'à la *translatio imperii* du patriarche aux Étrusques, deviennent plus difficiles à formuler. Les préfaces biographiques ont également disparu, et seul Bérose conserve une présentation très concise de son œuvre et de son rôle historique – une espèce de résumé tirée de la préface romaine – : une *Defloratio* qui fut écrite par un sacerdote chaldéen afin de corriger les erreurs des Athéniens concernant les antiquités, c'est-à-dire les années qui dès le déluge vont jusqu'à la fondation de Troie.

¹ « Antonini Pii Itinerarium », ma traduction. *Ibid.*, f. f ii r.- f. f ii v.

² « Berossus Babylonicus : dignitate chaldaeus de Temporibus cui titulus est Defloratio Berosi chaldaica. Hunc autem librum scripsit Atheninsibus ad emendandos Antiquitatum complurimos errores », ma traduction. *Ibid.*, f. f ii v.- f. i ii r.

³ « Manethonis Aegyptii Historici Supplementum pro Beroso », ma traduction. *Ibid.*, f. i ii r- f. i iv r.

⁴ « Decretum Desiderii regis Italiae », ma traduction. *Ibid.*, f. i iv r-f. i iv v.



Il me semble que la divergence matérielle, esthétique et textuelle entre les *Commentaria* de Silber et les *Auctores* de de' Vitali peut être utilisée pour démontrer qu'à partir de 1498, chaque antiquité et chaque fonction auteur pouvait avoir une fortune indépendante d'Annius de Viterbe. Les *Auctores vetustissimi*, séparés de leur commentateur, poursuivaient, pour ainsi dire, « leur propre vie² ». Effectivement, même si ces textes entretiennent entre eux un jeu d'intertextualité, formant un réseau de références commun aux annales chaldéennes, aux Étrusques et à Noé, il était envisageable de les considérer individuellement. Chaque auteur pouvait en effet être utilisé comme une pièce permettant de reconstruire, reprenant la métaphore de Walter Stephens, une autre maquette ou configuration, par rapport à celle que j'avais envisagée dans la conclusion

¹ Bibliothèque Municipale de Lyon, Rés Inc 714.

² Voici la citation complète : « D'autre part, il était probable que les textes pseudo-antiques contenus dans les *Antiquitates* prendraient leur propre vie », « Auf der anderen Seite lag es nahe, dass die in den *Antiquitates* enthaltenen pseudoantiken Texte ein Eigenleben gewinnen würden », ma traduction. T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 194.

de la deuxième partie de cette recherche¹. Tels des vestiges matériels de l'Antiquité, les *Auctores vetustissimi* pouvaient être tirés du recueil et réutilisés ; tels d'anciens marbres extraits d'une ruine pour construire un nouveau bâtiment antiquisant, ces unités textuelles pouvaient être employées pour une tout autre construction textuelle, avec une tout autre interprétation, voire une tout autre histoire universelle². Curieusement, un premier exemple d'*Eigenleben* n'est pas fourni par une autorité des *Antiquitates*, mais par la transcription de l'épigraphe du décret du roi Didier, qui est déjà mentionnée en 1498, dans l'*Opera omnia* d'Ange Politien, dans une lettre de l'humaniste à Pierre de Médicis (1472- 1503)³, relative à l'origine de Florence – les *Fluentini* que Didier fit réunifier suite à leur dispersion⁴. Cette lettre date toutefois d'avant 1494 – année de la mort de Politien –, ce qui implique que le décret imprimé dans les *Antiquitates* et les *Auctores vetustissimi* circulait précédemment sous forme manuscrite – il était d'ailleurs visible matériellement à Viterbe.

Au-delà de ce cas singulier, dans ce premier chapitre, je souhaite alors suivre le parcours de certaines de ces unités textuelles, qu'il s'agisse de celles que nous considérons comme une réédition des *Antiquitates*, ou au contraire de certaines des figures d'auteurs, les *Auctores vetustissimi*, dont il s'agit de retracer la fortune à travers leurs mentions au sein d'autres ouvrages, par d'autres auteurs – modernes – traitant d'autres sujets que l'interprétation que j'ai pu fournir du recueil de Rome en 1498.

Lors de la conclusion précédente, j'ai tenté de réunir sous un seul sens la schizophrénie des *Antiquitates* et des *Commentaria* d'Annius de Viterbe. Ici, je commence à multiplier les lectures possibles et à remettre en question un projet unitaire épistémologique et herméneutique – autant que théologique et politique – des *Antiquitates*, tout en suivant une progression chronologique. Les réutilisations qui caractérisent cette première réception ne se limitent pas au royaume de France ; au contraire, il s'agit de comprendre dans quels ouvrages et à travers quels discours ces textes

¹ W. Stephens, *Complex Pseudonymity : Anniius of Viterbo's Multiple Persona Disorder*, *op. cit.*, p. 706.

² Il s'agit de la métaphore du réemploi que je réemploie de Alain Tallon, Elisabeth Crouzet-Pavan, Caroline Callard (dir.), *La politique de l'histoire en Italie. Arts et pratiques du réemploi (XIV^e- XVII^e siècle)*, Paris, SUP, 2014, p. 9.

³ Cf., R. Weiss, « An unknown tract by Anniius », *op. cit.*, p. 119 ; G. Baffioni, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, *op. cit.*, p. 31. Pour un approfondissement sur la lettre que Politien envoya à Piero de' Medici en décrivant le décret de Didier, cf., Roberto Ricciardi, « L'epistola del Poliziano a Piero de' Medici sull'origine di Firenze (Ep. I, 2) : il problema del cosiddetto Editto o Decreto di Desiderio, ultimo re dei Longobardi », *Archivium mentis*, Vol. 1, 2012, p. 85- 104.

⁴ Ange Politien, *Opera omnia*, Venise, Alde Manuce, 1498, f. a iiii r.

circulent dans l'Europe chrétienne, de 1498 à 1508, date de la première impression de la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen à Paris. Ainsi, je vais tenter de construire autant un premier horizon d'attente qu'une première réception, qui concernerait d'un côté le découvreur et commentateur Annius de Viterbe et de l'autre les auteurs et les œuvres des *Antiquitates*. Cela, en soulignant que toute circulation, tout réemploi, voire toute lecture, implique une manipulation : qu'elle soit liée au texte – comme des corrections – ou à l'interprétation, chaque œuvre mentionnée et citée n'est jamais la même œuvre, et chaque auteur employé n'est jamais exactement le même auteur. Au sujet de cette dernière catégorie, je porterai une attention particulière aux mentions de Bérose le Chaldéen, qui paraît depuis la toute première réception – comme on le constate aussi dans les titres des *Auctores vetustissimi* – le plus cité parmi les auteurs publiés en 1498, et son œuvre la plus lue.

Cela implique également d'approfondir d'autres références que la triade des premiers critiques italiens des *Antiquitates* dont la mention s'est standardisée dans la production scientifique contemporaine, et qui permettaient à Walter Stephens d'affirmer que « durant les dix premières années qui suivront la publication des *Antiquités*, les pseudo-auteurs d'Annius ne provoqueront, à quelques exceptions près, que dérision chez les lettrés italiens¹ ». En effet, j'avais conclu le sixième chapitre de la première partie avec la canonisation du faussaire et du faux, dans une nouvelle tradition historiographique dressée par l'érudit néerlandais Gérard Vossius au début du XVII^e siècle, dans le livre *De historicis Latinis*² et le livre *De historicis graecis*³. Ce canon se fit vecteur d'oubli pour ce qui le précédait, en prétendant fixer une histoire linéaire de l'historiographie et de la philologie, dans laquelle le recueil de 1498 n'aurait été qu'une honteuse parenthèse, piège pour ignorants ou appui pour les soi-disant érudits de mauvaise foi. Derrière les mots de faux et de faussaire, Gérard Vossius avait figé toute la richesse et l'ambiguïté du corpus de textes dont j'ai discuté lors de la partie précédente. Par le hasard de la réception, l'évaluation respectable du savant néerlandais rentrait dans les dictionnaires, fixant ainsi l'interprétation en fait. Cette fixation était incarnée par la phrase tirée des *Commentarii de honesta disciplina* de 1504 par Petrus Crinitus⁴ : « en outre, Annius de Viterbe a

¹ W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, op. cit., p. 235.

² G. Vossius, *De historicis latinis libri*, op. cit.

³ *Id.*, *De historicis graecis libri quatuor*, op. cit. *Ut supra*, I, 6.

⁴ « (qui pleraque omnia impudentissime confinxit) ». Petrus Crinitus, *De honesta disciplina*, op. cit., p. 459- 460.

falsifié la plupart des choses dans ses commentaires d'une manière très insolente¹ ». À la remarque de Crinitus, la seule à nommer explicitement Anniius de Viterbe, s'ajoutait une phrase dénigrante de Sabellicus, tirée d'un ouvrage imprimé en 1504², et des énoncés dubitatifs de Volaterranus, tirés d'un ouvrage de 1506³, relatifs à certaines autorités du recueil de 1498 : était ainsi formée la trinité des « savants et pieux⁴ » premiers critiques.

¹ « Imo Annium Viterbiensem in commentariis suis pleraque impudentissime confinxisse », ma traduction. G. Vossius, *De historicis latinis*, *op. cit.*, p. 551.

² Marcus Antonius Coccius Sabellicus, *Secunda pars enneadum*, *op. cit.*, f. XXX r.

³ Raffaello Maffei, *Commentariorum urbanorum libri*, *op. cit.*, f. DXLVI r.

⁴ « Among the first to express their unbelief were the learned and pious Volaterranus, Raffaello Maffei and Petrus Crinitus », ma traduction. E. N. Tigerstedt, « Ioannes Anniius and Graecia Mendax », *op. cit.*, p. 296.

A. Les *Antiquitates* en Europe : *prisca theologia, prisca historia et prisca politica*.

Pourtant, l'une des premières mentions de la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen date de 1502, soit deux ans avant le premier critique, et se trouvait dans un livre imprimé non pas en Italie, mais en Allemagne. Le médecin et astrologue de Würzburg Jakob Schönheintz (av. 1480- apr. 1502)¹, fit en effet éditer à Nuremberg une apologie de l'astrologie contre la *Disputationes adversus astrologiam divinatricem*² (*Disputes contre l'astrologie divinatrice*) de Pic de la Mirandole. En conclusion de son *Apologia astrologiae*, Schönheintz employait le prêtre et notaire chaldéen comme autorité ultime, en rappelant que « Bérose, dans sa chronographie, rapporte que Noé avait prévu par un calcul astrologique que le déluge arriverait après soixante-dix-huit ans et avait donc construit une arche³ », tout comme le patriarche Abraham avait après lui enseigné l'astrologie chaldéenne. Annius n'est aucunement mentionné, et la référence à la *Defloratio* de Bérose pourrait bien provenir de l'édition vénitienne, voire de manuscrits inexplorés.

D'ailleurs, des renvois à la chronographie de l'historien-astrologue chaldéen retrouvé par Annius de Viterbe circulaient sous forme manuscrite de manière indépendante des *Antiquitates*. Une mention de Bérose hors de l'Italie se repère toujours à Nuremberg, les mêmes années de l'apologie de Schönheintz, dans un manuscrit de l'humaniste et médecin Hartmann Schedel (1440- 1514), l'auteur de la célèbre *Chronique de Nuremberg* de 1493⁴. Dans le *Liber antiquitatum cum epitaphiis et epigrammatibus*,

¹ Cf., Wolfgang Wegener, « Schönheintz, Jakob », dans B. D. Haage, G. Keil, W. Wegener, *Enzyklopädie Medizingeschichte*, Berlin- New York, De Gruyter, 2005, p. 1305.

² Un ouvrage qui avait été publié posthume par Jean-François II Pic (1469- 1533) en 1496. Cf., Ovanes Akopyan, *Debating the Stars in the Italian Renaissance. Giovanni Pico della Mirandola's Disputationes adversus astrologiam divinatricem and Its Reception*, Leiden- Boston, Brill, 2021. En revanche, l'ouvrage de Akopyan ne discute pas de l'apologie de Schönheintz.

³ « Berosus in sua chronographia tradit Noe annos octo et septuaginta astrologica ratione previdisse venturum diluvium et propterea fabricasse navim instar arche », ma traduction. Jakob Schönheintz, *Apologia astrologiae*, Nuremberg, Georg Schenck, 1502, f. c viii v.

⁴ Béatrice Hernad, « Schedel, Hermann », dans Franz Josef Worstbrock (dir.) *Deutscher Humanismus 1480- 1520*, Berlin- New York, De Gruyter, 2012, Vol. 2, p 819- 840. D'ailleurs, comme le remarquait Thomas Lehr, « Malgré la concentration sur les premiers temps de l'histoire, les "Antiquitates" s'inscrivent dans un horizon large de la tradition séculaire des chroniques universelles, qui connaissait justement vers 1500 un dernier épanouissement. Il suffit de penser ici à la "Liber chronicarum" de Schedel de 1493, aux "Enneades" de Sabellicus, ou à la chronique mondiale de Johannes Nauclerus, composée dans la première décennie du XVIe siècle » ; « Trotz der Konzentration auf die Frühzeit der Geschichte reihen sich die "Antiquitates" mit diesem weiten Horizont in die jahrhundertealte Tradition der Weltchroniken ein, die gerade um 1500 eine letzte Hochblüte erlebte. Man braucht hier nur an Schedels "Liber chronicarum" von 1493, Sabellicus "Enneades" oder die im ersten Jahrzehnt des 16. Jahrhunderts entstandene Weltchronik Johannes Nauclerus' zu denken », ma traduction. T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah, op. cit.*, p. 144.

rédigé probablement entre 1502 et 1504, Hartmann avait recopié la *Borgiana lucubratio*, un manuscrit d'Annius daté de 1493 ou 1494, contenant la description des statues du mariage de Iasion et Cybèle – des sarcophages étrusques – retrouvées près de la colline *Cipollara* à Viterbe, ainsi que les transcriptions des épigraphes étrusques¹. Un texte qui faisait déjà mention de Bérose le Chaldéen et qui devait donc circuler hors-Italie, en même temps que les *Antiquitates* – qui fournissaient d'ailleurs des réélaborations de ce même texte dans les *Institutiones*². Le medium de cette circulation reste pourtant inconnu.

Outre dans le milieu des médecins et humanistes de Nuremberg, des mentions de Bérose, en tant qu'autorité centrale du recueil des *Antiquitates*, paraissent avoir circulé très rapidement dans les milieux ecclésiastiques de l'Empire. Dans le *Catalogus librorum bibliothecae Tegernseensis* – le catalogue de la bibliothèque du monastère bénédictin de Tegernsee en Bavière – rédigé autour de 1500, se trouve ainsi une unique mention des « cinq livres des antiquités de Bérose, avec les commentaires de Jean Annius³ », renvoyant à ce qui devait probablement être l'ensemble du recueil des *Antiquitates* d'Eucharius Silber de 1498 – le seul publié avec le commentaire d'Annius.

Toutefois, au-delà des catalogues, il est également possible de repérer des réemplois des *Antiquitates* dans des diatribes du début du siècle. Le théologien et humaniste Conrad Wimpina (v. 1460- 1531)⁴, avait fait mention de Bérose le Chaldéen, ainsi que d'Annius de Viterbe, dans un ouvrage de 1503. Le chronographe chaldéen, ainsi que le Maître du Sacré Palais, jouaient alors un rôle au sein d'une polémique qui s'était déroulée en Saxe, entre 1500 et 1504. Cette polémique opposa Wimpina lui-même au philosophe, astrologue, théologien, médecin et humaniste Martin Pollich (1455- 1513)⁵ de Mellerstadt⁶. La diatribe fut déclenchée par un poète anonyme de Leipzig, qui aurait

¹ Olaf A. Danielsson, *Etruskische inschriften in handschriftlicher überlieferung*, op. cit., 1928, p. XIII- XX ; J. Labregère, *La redécouverte de la langue étrusque à la Renaissance : archéologie et épigraphie (1450- 1600)*, op. cit., p. 221- 224

² Munich, BSB, Clm. 351, f. 84 v. Dans le fond incomplet de la bibliothèque de Hartmann Schedel les *Antiquitates* ne sont pas présentes. Catherine Kikuchi, « La bibliothèque de Hartmann Schedel à Nurember : les apports de Venise à l'humanisme allemand et leurs limites », *Mélanges de l'École française de Rome*, 122-2, 2010, p. 379- 391

³ « Berosi quinque libri antiquitatum cum commentarii Johannis annii », ma traduction. Munich, BSB, Cbm Cat. 22, f. 38 r.

⁴ Remigius Bäumer, « Konrad Wimpina », dans W. Iserloh (dir.), *Katholische Theologen der Reformationszeit*, Münster, Aschendorff, 1987, vol. 4, p. 7- 17.

⁵ Cf., Helmut Schlereth, « Pollich, Martin », dans *Neue Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker & Humboldt, 2001, Vol. 20, p. 605.

⁶ La polémique a été étudiée par James H. Overfield, *Humanism and Scholasticism in Late Medieval Germany*, Princeton, Princeton University Press, 1984, p. 173- 185.

déclaré dans certains de ses vers que la poésie était la « *fons sacratae sophiae*¹ », la source de la théologie. Ainsi, Wimpina se chargea de défendre la théologie contre le danger de la poésie et de sa prééminence présumée en matière sacrée. À la poésie, langage mensonger des mythes, il fallait préférer la théologie, discours de vérité, qui précède la poésie tant en importance qu'en antiquité². Contre Wimpina et en défense du poète anonyme, Pollich avait suspendu ses études sur la syphilis pour rédiger et faire imprimer une apologie de la poésie, dès 1500³. Lorsque la polémique se poursuivit avec des opuscules de plus en plus dénigrants, jusqu'à déclarer que les « livres de l'adversaire étaient dignes d'être brûlés en cendres ou plongés dans les égouts⁴ », le débat se déplaça de plus en plus vers les premiers temps de l'histoire universelle et l'ancienne théologie, toujours en quête d'une précellence et antériorité chronologique, ainsi que des rapports historiques, entre poésie et théologie. À coups de libelles, systématiquement dédiés au duc Georges de Saxe (1471- 1539), ce qui avait débuté comme un débat sur l'antériorité historique devint également un débat sur l'ancienneté des lettres et l'origine de l'écriture. En effet, dans un effort pour maintenir ensemble écriture poétique et écriture théologique, Pollich avait déclaré, en plus de renvoyer à Adam, la prééminence des lettres égyptiennes sur les lettres phéniciennes, ainsi que celle des sages égyptiens sur Moïse : les lettres, voire la poésie, précédaient le *Pentateuque*⁵. De son côté, Wimpina avait déjà fait référence aux druides gaulois. Les druides, des sacerdotés semblables aux chrétiens, tout comme d'autres anciens théologiens comme les mages et les brahmanes, ne pratiquaient aucunement la poésie. Chez les Gaulois, qui plus est, les poètes ne pouvaient même pas écrire⁶ !

Or, dans sa *Responsio et Apologia*⁷, Wimpina déployait contre son adversaire un ensemble de témoignages anciens en faveur de l'antériorité historique de l'écriture théologique sur l'écriture poétique, dont celui de « Béroze le Babylonien⁸ » qui en était la

¹ Cit. dans *Ibid.*, p. 174.

² *Ibid.*, 175- 176.

³ *Ibid.*, 178.

⁴ « opponent's books were worthy of being burnt to ashes or plunged into a sewer », ma traduction. *Ibid.*, p. 181.

⁵ Martin Pollich, *Laconismos tumultuarius Martini Mellerstad*, Leipzig, Jacob Thanner, 1502, f. c iii v.

⁶ Conrad Wimpina, *Apologeticus in sacretheologie defensionem. Aduersus eos qui nixi sunt eidem fontem, caput, et patronam Poesim instituere*, Leipzig, Jacob Thanner, 1501, f. A vi r.

⁷ Conrad Wimpina, *Responsio et Apologia Conradi Wimpine contra laconismum cuiusdam medici pro defensione Sacretheologie*, Leipzig, Jacob Thanner, 1503, f. E iii v.

⁸ « Berosus Babillonicus », ma traduction. *Ibid.*

preuve définitive. Le texte « de Bérose historien très ancien¹ » décrivait explicitement que :

le très serein père de tous, Noé, déjà instruit dans la théologie et les rituels sacrés, a commencé à les [ses fils] instruire dans la sagesse humaine et a en effet confié de nombreux secrets des choses naturelles par écrit, que seuls les prêtres Scythes en Arménie, ont reçus en charge²

Seuls les sacerdotes pouvaient regarder et lire les lettres occultes de Noé : après le déluge, il n'y avait aucun poète³. La théologie égyptienne alléguée par Pollich ? L'œuvre corrompue de « Camesenus (que les latins appelaient Camese, et les Grecs Panpanos)⁴ » qui mit ses colonies sur le Nil et fut appelé Zoroastre. Il y a plus, à croire l'« interprétation d'Annius [*Annaeus*]⁵ », « Adam, d'abord, a composé toute l'histoire de la création du monde et de lui-même par révélation, jusqu'à Énoch, à qui il a laissé le soin de la poursuivre⁶ ». Certes, les Grecs reçurent leurs lettres des Phéniciens, mais il s'agissait des lettres assyriennes et chaldéennes bien plus anciennes qui, comme l'écrivit le commentateur « Annus dans la préface de Bérose⁷ », avaient débuté « sous la condition d'Adam⁸ ». Cela se prouve chronologiquement, car les disciplines des « Chaldéens sont nées 3634 années solaires avant la monarchie d'Alexandre⁹ ». Bref, l'écriture théologique, comme l'écriture historique, était bien plus ancienne et importante que la poésie.

La polémique entre Pollich et Wimpina fut rapidement oubliée, et fut suivie par une affaire bien plus connue qui opposa, quelques années plus tard, l'humaniste et cabaliste chrétien Johannes Reuchlin (1455- 1522) à Johannes Pfefferkorn (1469- 1524) et aux

¹ « Berosi vetustissimi historici », ma traduction. *Ibid.*

² « serenissimus omnium pater Noa iam ante edoctos theologiam et sacros ritus coepit eos erudire humanam sapientiam et quidem multa naturalium rerum secreta mandavit litteris quo solis sacerdotibus Scithe Armeni commendant », ma traduction. *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ « Camesenus (quem latini Camesem, graeci vero Panpanos dixerunt) », ma traduction. C'est-à-dire, Cham. *Ibid.*

⁵ « Annaei interpretatione », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « Adam primum omnium ex revelatione de mundi et sui creatione textuisse histoire usque ad Enoch cui persequendam reliquit », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « Annaeus in prefatione Berosi », ma traduction. Il s'agit du *notabile* en marge de la page. *Ibid.*, E iv r.

⁸ « sub conditione Adae », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « caldeos nactos esse ante monarchiam Alexandri : annis solaribus 3634 », ma traduction. *Ibid.*

frères dominicains de Cologne¹. Je n'ai aucune intention de retracer un débat si célèbre, et me limiterai à signaler que le même Reuchlin avait bien à l'esprit la *Defloratio* de Bérose dans ses travaux². Dans la deuxième partie de son célèbre manuel d'hébreu pour la compréhension de l'Ancien Testament, le livre *De rudimentis hebraicis* de 1506, Reuchlin traduisait en effet le mot hébreu גסד – *Sagan*³ – par « magistrat et prélat⁴ ». Un lecteur des *Antiquitates* peut immédiatement reconnaître le mot scythique *saga* : « il est dit que le *sagan* [mes italiques] est le grand prêtre ou le souverain pontife. Ensuite, Bérose écrit dans son deuxième livre des *Déflorations Chaldéennes* [mes italiques] comme suit : “Tout d’abord, ils appelèrent Noé *Ogygie Sagan* [mes italiques], illustre grand prêtre des rites”⁵ ». Les magistrats dont parlaient le livre de Néhémie et le prophète Isaïe étaient des magistrats-sacerdotes, dont la fonction remontait effectivement à l’époque du patriarche. D’ailleurs, dans la première partie de cet ouvrage, Reuchlin n’avait pas hésité à citer Philon d’Alexandrie⁶, auteur des deux livres *De l’abrégé des temps*, lorsqu’il présentait des problèmes de syllabation de la langue hébraïque : « Comme le rapporte Philon le Juif. C’est pourquoi Yoyaqim, le père de la Vierge Marie, est appelé Eli⁷ ». C’est ce même passage qui avait permis au dominicain Annius de Viterbe de résoudre le problème de la généalogie du Christ⁸.

¹ J. H. Overfield, *Humanism and Scholasticism in Late Medieval Germany*, op. cit., p. 247- 278 ; cf., Lorenz Sönke, Martens Dieter (dir.), *Johannes Reuchlin und der ‘Judenbücherstreit’*, Ostfildern, Thorbecke, 2013.

² Johannes Reuchlin voyagea plusieurs fois à Rome entre 1490 et 1498, ce qui rend possible qu’il put s’intéresser à la question des antiquités retrouvée par Annius. En 1498, il avait été l’auteur d’une oraison à Alexandre VI de la part du Duc de Bavière, Johannes Reuchlin, *Oratio ad Alexandrum VI. pontificem maximum pro Philippo Bavariae duce*, Venise, Alde Manuce, 1498.

³ Le mot se retrouve au pluriel, גסדן, dans le livre de *Néhémie*, 2,12 ; 4,8 ;5,7 ;5,17 ; 7, 5 ; 13, 11 ; 12, 40, et se traduit aujourd’hui par *magistrats*. Je remercie Benedetta D’Incau pour m’avoir aidé à repérer ces passages de la Torah.

⁴ « Magistratus et praelatus », ma traduction. Johannes Reuchlin, *Principium libri [...] de rudimentis Hebraicis*, Pforzheim, Thomas Anshelm, 1506, p. 347.

⁵ « dicitur sagan sacerdos magnus seu summus pontifex. Inde berosus in libro deflorationum chaldaicarum secundo sic scribit. Primum idaque dixerunt ogygysan sagan indest illustrem sacrorum pontificem Noham », ma traduction. *Ibid.*

⁶ Reuchlin fera nouvellement appel à l’autorité de Philon lors de sa diatribe contre les frères dominicains de Cologne en 1514, relativement à l’utilité de la littérature hébraïque. Reuchlin pouvait utiliser, contre les thomistes, l’autorité de leur confrère Annius de Viterbe, commentateur d’un auteur juif, Philon d’Alexandrie, qui donnait la clé pour résoudre la question de la généalogie du Christ : « [...] selon Jean Annius de Viterbe dans ses commentaires sur Philon *Sur les temps* [mes italiques] » ; « [...] secundum Ioannem Annum Viterbiensem in commentariis super Philonem de temporibus », ma traduction. Johannes Reuchlin, *Defensio [...] Contra Calumniatores suos colonienses*, Tübingen, Thomas Anshelm, 1514, f. M iv r.

⁷ « ut scribit Philo Iudaeus. Unde Iehoiakim pater Mariae virginis cognominatur Eli », ma traduction. *Ibid.*, p. 31.

⁸ *Ut supra*, II, 7, A.

Toutefois, ce n'était pas qu'en Allemagne que la *Defloratio* de Bérose avait été reçue positivement : la même année que la *Responsio* de Wimpina, en 1503, l'augustinien de Bergame Giacomo Filippo Foresti (1434- 1520)¹ rééditait son *Supplementum Chronicaum* avec des nouveaux ajouts. Le *Supplementum*, dont l'*editio princeps* date de 1483, était rapidement devenu un texte de référence en ce qui concerne la chronologie et l'histoire universelles, l'une des sources tant d'Hertmann Schedel que de Sabellicus, l'auteur des *Enneades*². Or, parmi les nouveautés de l'édition de 1503, le lecteur pouvait lire, en plus d'une nouvelle fin de l'histoire, un seizième livre contenant les événements des vingt dernières années, ainsi que de nouvelles références pour le début de l'histoire. Au deuxième livre, Foresti rappelait le déluge universel et l'épisode de l'arche de Noé :

Concernant ce déluge et l'arche de Noé, le célèbre historien babylonien Bérose, dans son premier livre sur les temps, intitulé la *Defloratio* [mes italiques] de Bérose, traite magnifiquement du sujet. Il dit : « Avant le fameux déluge des eaux, où tout le monde périt, de nombreux siècles s'étaient écoulés, etc. »³

Une fois sorti de l'arche, le patriarche avait fait le premier sacrifice à Dieu, et devint la semence de l'humanité régénérée, en instruisant les bons, et en punissant les mauvais⁴. Foresti cite également le témoignage bérosien « dans le deuxième livre des antiquités⁵ », en rappelant que le patriarche, « après avoir quitté l'Arménie, est venu pour régner sur Kitim, qu'on appelle maintenant l'Italie, où il a admirablement enseigné aux Italiens les mouvements des astres⁶ », raison pour laquelle les anciens Italiens réputèrent Noé de nature divine⁷.

¹ Luca Megli Fratini, « FORESTI, Giacomo Filippo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 48, 1997, [En ligne], consulté le 26 février 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/giacomo-filippo-foresti_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/giacomo-filippo-foresti_(Dizionario-Biografico)/).

² *Ibid.* Outre que, en toute probabilité, d'Annius de Viterbe lui-même.

³ « De huiusmodi diluvio : et Noe de archa : Berosus babilonius hystoricus : in suo primo lib. de temporibus : cuius titulus : Berosi defloratio est : perpulchre tractat dicens. Ante aquarum cladem famosam : qua universus periit orbis : multa praeterierunt saecula &c. », ma traduction. il s'agit de la citation tirée du début de la *Defloratio* dans les *Antiquitates*. Giacomo Filippo Foresti, *Novissime hystoriarum omnium repercussiones [...] que Supplementum supplementi Cronicarum nuncupantur*, Venise, Albertino da Lessona, 1503, f. 12 r.

⁴ *Ibid.*

⁵ « in secundo lib. antiquitatum », ma traduction. *Ibid.*, f. 18 r.

⁶ « postquam ab Armenia discessit ad regendam R[K]itim, quam nunc italiam nominant : venit : ubi perpulchre docuit italos astrorum cursus », ma traduction. *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

D’ailleurs, les informations de la *Defloratio* confirmaient par des preuves certaines quelques hypothèses historiques déjà développées par Foresti dans la première édition de son ouvrage. Dans l’*editio princeps* du *Supplementum chronicarum*¹, Foresti avait déjà écrit que « Noé était donc le souverain pontife et le plus grand empereur de tout le monde² ». De même, l’ermite augustinien reconnaissait déjà en Cham le magicien Zoroastre³ ; en revanche, il avait identifié Janus bifrons avec Japhet fils de Noé, et pas avec le patriarche lui-même⁴.

Dans l’édition de 1503, Foresti ajoutait ainsi à ses références la *Defloratio*, sans pourtant mentionner Annius de Viterbe, simple commentateur, et surtout sans renoncer à ses interprétations précédentes. Donc, loin d’être le témoignage d’une vérité historique ultime, la chronographie du chaldéen devenait un auteur à croiser avec d’autres autorités anciennes pour comprendre les premiers temps de l’humanité : Foresti exclut par exemple les Étrusques du récit, préférant parler d’Italiens. En outre, il ne modifie pas ses calculs chronologiques des temps premiers, qui continuent de coïncider avec ceux de l’*editio princeps*. Cette version renouvelée du *Supplementum* connut aussi une ample réception au long du XVI^e siècle, avec une réédition en 1506⁵ et une traduction en florentin en 1508 : il s’agissait là d’une des premières mentions de la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen dans une langue vulgaire⁶.

En 1504, un an après la publication de l’édition augmentée du *Supplementum*, furent également publiés le *Commentarii de honesta disciplina* de Crinitus – mentionnant Annius de Viterbe comme falsificateur de la lettre d’Auguste à Mécène transmise par Macrobe, qu’il avait citée dans le commentaire aux fragments de Caton⁷ –, ainsi que le deuxième livre des *Enneades* de Sabellicus : des critiques dont j’ai parlé dans la première

¹ J’utilise l’édition de 1485, de peu postérieure, mais qui précède de treize ans la publication des *Antiquitates*. Je n’ai pas pu consulter l’*editio princeps*.

² « Noe itaque summo pontifice et maximo omnium imperatore », ma traduction. Giacomo Filippo Foresti, *Supplementum chronicarum*, Brescia, Bonino de Bonini, 1485, f. 6 r.

³ *Ibid.*, f. 7 r.

⁴ A ne pas confondre avec l’un de ses fils, aussi Janus, roi d’Italie. *Ibid.*, f. 6 v.

⁵ Giacomo Filippo Foresti, *Novissime historiarum omnium repercussiones [...] que Supplementum supplementi Crnicarum nuncupatur*, Venise, Giorgio Rusconi, 1506.

⁶ Ainsi, il est possible de lire de « Beroso hystoriographo de Babylonia nello suo primo libro delli tempo lo titolo dello quale e la defloratione di Beroso ». Giacomo Filippo Foresti, *Supplemento de le Chroniche vulgare nuovamente dal venerando padre frate Jacopo Philippo del ordine heremitano primo auctore agionato et emendato [...] diligentemente vulgarizato per miser Francesco C. Fiorentino*, Venise, Giorgio Rusconi, 1508, f. IX v.

⁷ *Ut supra*, II, 3.

partie de cette recherche¹. Dans l'œuvre de ceux qui sont considérés comme les deux premières critiques, seul Sabellicus doute explicitement de Bérose – sans se référer à Anniius².

Pourtant, que l'autorité de Bérose, auteur de la *Defloratio*, soit la plus citée – positivement ou négativement – parmi les *Auctores vetustissimi* ne doit pas surprendre. Sa célébrité précédait de loin les *Antiquitates* de 1498, et n'était pas seulement due aux mentions élogieuses des auteurs anciens, grecs comme latins, païens comme chrétiens, mais aussi aux références qu'en faisaient les auteurs modernes. Bérose se trouve ainsi évoqué dans les imprimés du début du XVI^e siècle par certains humanistes. Ceux-ci, loin d'avoir lu la *Defloratio*, citaient avec estime l'ancien astrologue-historiographe à travers le témoignage de Flavius Josèphe, de Pline l'Ancien, d'Eusèbe de Césarée, Vitruve, ou d'autres.

Toujours en 1504, dans l'impression d'un cours sur Pline l'Ancien donné au gymnase public de Brescia, accompagné d'une dissertation concernant l'histoire, par l'humaniste albanais Marino Becichemo (v. 1468- 1526)³, il était question de « l'origine de l'histoire chez les barbares⁴ ». À ce propos, le professeur rappelait « de Bérose, principalement les écrits de l'historien le plus ancien et le plus véridique, dont l'histoire concorde avec celle de Manéthon, l'historien égyptien⁵ ». Les anciens barbares, Juifs, Chaldéens, Perses et Égyptiens, étaient très attentifs à la vérité historique, et Becichemo observait que cela était dû au fait que « le pouvoir d'écrire n'était pas accordé à tous, mais aux pontifes et aux prophètes seulement, et s'ils s'écartaient même légèrement de la vérité, il leur était interdit l'autel et la fonction de sanctification⁶ ». Becichemo se référait-

¹ *Ut supra*, I, 6.

² Sabellicus est le seul parmi la triade qui est ouvertement très critique, et pas seulement dubitatif, des auteurs retrouvés par Anniius : « en ce qui concerne l'Italie, les fragments attribués aux noms de Bérose, Caton et Sempronius me semblent contenir simplement des rêveries d'un malade » ; « Mera aegrotantium quod ad Italiam attinet insomnia continere mihi videntur fragmenta, quae Berosi, Catonis et Sempronii nomine circumferuntur », ma traduction. Marcus Antonius Coccius Sabellicus, *Secunda pars enneadum*, *op. cit.*, f. CLXXXIII r.

³ Cecil H. Clough, « BECICHEMO, Marino », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 7, 1970, [En ligne], consulté le 26 février 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/marino-becichemo_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/marino-becichemo_(Dizionario-Biografico)/)

⁴ « *Historiae origo apud barbaros* », ma traduction. Marino Becichemo, Paolo Suardi, *Hoc in libro sunt marini becichemi scodrensis oratoris clarissimi et publici gymnasii brixiani moderatoris luculentissima oratio [...]*, [Brescia, Angelo Britannico, 1504], f. B ii v.

⁵ « Berosi, maxime scripta antiquissimi et verissimi historici, cui consonam historiam manethem aegyptius », ma traduction. Marino Becichemo, *Ibid.*

⁶ « ad scribendi potestatem non omnes, sed pontifices et prophetas admisisse, quibus si tantillum ad veritate aberrarent interdiceretur altari et sanctificationis functione », ma traduction. *Ibid.*

il à celui que les chercheurs contemporains appellent le pseudo-Bérose, ou le Bérose annien ? Je ne peux pas l'exclure, mais il est plus probable que le professeur de Brescia arrivait à des conclusions semblables à celle d'Annius indépendamment de la *Defloratio*, par le biais de Diodore de Sicile et Flavius Josèphe. Quoi qu'il en soit, cela me semble montrer que dans l'horizon d'attente des lecteurs du début du XVI^e siècle, le Bérose édité par Annius et le Bérose dont les fragments survivent chez les auteurs anciens sont le même Bérose.

D'ailleurs – un exemple parmi beaucoup d'autres – même le docte Jean-François II Pic¹, seigneur de la Mirandole, l'une des cibles de l'*Apologia* de Schönheintz avec son oncle Pic de la Mirandole, discutait lui aussi de Bérose en 1506, dans une section contre l'astrologie judiciaire de ses *De rerum praenotione libri* : Bérose « qui écrit l'histoire chaldéenne² », – avait écrit Jean-François – n'était pas un astrologue. En effet, les astrologues ne peuvent pas prévoir les contingences futures, et les prédictions de Bérose doivent être attribuées à sa fille la Sybille de Cumes, divinement inspirée³.

De cette même année date aussi la dernière de la triade de premières critiques, imprimée dans les livres des *Commentarii urbani* de Raffaele Maffei, dit Volaterranus, la seule à être ouvertement suspicieuse quant à l'autorité du « petit livre de Bérose⁴ ». En outre, Maffei est probablement le seul parmi les critiques à avoir pu connaître le découvreur et commentateur de Bérose dans la curie romaine d'Alexandre VI entre 1498 et 1502 – date de la mort d'Annius de Viterbe. Dans ses *Commentariorum urbanorum libri*, Maffei trouvait difficile de croire entièrement à Bérose. Dans le onzième livre dédié à la géographie, au sein de la section relative à l'Assyrie, il répétait que l'époque de Ninus et du patriarche Abraham était incertaine, et que réfuter toutes les autorités grecques et latines pour croire entièrement au livret de Bérose paraissait douteux⁵. Toutefois, c'est toujours Maffei qui le premier – que je sache – fournit une version imprimée d'une liste

¹ Elisabetta Scapparone, « PICO, Giovan Francesco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 83, 2015, [En ligne], consulté le 26 février 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/giovan-francesco-pico_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/giovan-francesco-pico_(Dizionario-Biografico)/)

² « qui Chaldaicam scripsit historiam », ma traduction. Jean-François II Pic, *Opera de rerum praenotione libri novem*, Mantoue, s. n., 1506, f. n iiiii v.

³ *Ibid.*, f. K iiiii v. En ce qui concerne la tradition ancienne qui faisait de la sybille de Cumes la fille de Bérose, cf., Innocenzo Cervelli, « Questioni sibilline », *Studi Storici*, 34, n°4, 1994, p. 951- 955. Pour la réception de la sybille de Cumes et de Bérose au XVI^e siècle, cf., Claudio Schiano, *Il secolo della Sibilla. Momenti della tradizione cinquecentesca degli « oracoli sibillini »*, Bari, Edizioni di pagina, 2005.

⁴ « Berosi libello », ma traduction. Raffaele Maffei, *Commentariorum urbanorum libri*, op. cit., f. XX v.

⁵ *Ibid.*, f. CLIII r.

complète des rois de Gaule dans la section « rois et faits des Gaulois¹ », dans le troisième livre des *Commentarii*. Le recensement des souverains, présenté avec plusieurs précautions, est tiré de la *Defloratio* de Bérose – ainsi que du *Supplementum* de Manéthon, même si Maffei attribue le tout au prêtre chaldéen – :

Maintenant, je vais ajouter à l'histoire en empruntant aux mêmes, et en prétendant ignorer ce que dit Bérose dans son petit livre. Il rapporte que Samatus [*sic*] a d'abord dominé en Gaule à l'époque de Bélus. Ensuite, son fils Magus, puis Sarron, Dryus, Galatus, Bardus, Longus, Lugdus, Allobrogus, Romus, Lemannus, Galatus Junior, Nannetus, et Fancus. À leur sujet, il n'y a vraiment aucune connaissance sauf les noms et l'étymologie de quelques peuples. Je laisse ces détails à ceux qui sont plus diligents dans leurs recherches, et je demande pardon aux auteurs mieux connus pour me concentrer sur des sujets plus nombreux et mieux connus².

Dans le quatorzième livre d'anthropologie, à la notice « Berosus », Maffei répétait ses réserves :

Bérose, le Chaldéen célèbre en astrologie, à qui les Athéniens ont érigé une statue en or avec une langue dorée en raison de ses prédictions divines, comme le rapporte Pline. Son petit livre est maintenant réputé, mais je ne suis pas sûr de devoir lui accorder suffisamment de crédit³

Aucun renvoi à Annius de Viterbe ; toutefois le petit livre douteux se trouve mentionné à côté de la citation plinienne, tout comme dans la préface de la *Defloratio* dans les *Antiquitates*.

Cependant, en 1506, Maffei n'était pas le seul humaniste à avoir une approche dubitative du *libellus* de Bérose. Outre la triade de Vossius, Marc-René Jung avait remarqué à la suite de Tigerstedt⁴ que la première mention de Bérose en tant qu'auteur de la *Defloratio* en France se trouvait dans un ouvrage de Jacques Lefèvre d'Étaples

¹ « Gallorum reges ac gesta », ma traductio. *Ibid.*, f. XX v.

² « Nunc historia subiungenda ac priscos eodem Galliae Reges ab ipsoque fertur Berosi libello nescius tantum praeterire videat mutuabor. Ille Samatum tempore Beli primum in Gallia dominatum fuisse tradit. Deinde filium eius Magum postea Sarron Dryum Galatem Bardum Longonem Lugdum Allobrogem Romum Lemannum Galatem Iuniorem Nannetem Fancum. De quibus nulla sane cognitio praeter nomina et nonnullorum etymologiam populorum deprenditur. Tantum haec diligentioribus perscrutanda relinquo et ad caque pluribus notiora sunt auctoribus veniam », ma traduction. *Ibid.*

³ « Berosus Chaldaeus in Astrologia clarus cui ob divinas predictiones Athenienses in Gymnasio statuem inaurata lingua statuerunt – uti Plinius refert – Eius nunc fertur libellus nescio quiscui non satis crediderim », ma traduction. *Ibid.*, f. CXCIII v.

⁴ E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annius and Graecia Mendax », *op. cit.*, p. 296.

(v. 1450- 1537)¹. En effet, d'Étapes avait écrit : « si les écrits qui circulent avec ceux de Mégasthène [*sic*], Myrtilos [*sic*] et d'autres auteurs plus anciens sont de Bérose² » ; une phrase qui a été utilisée pour affirmer, très récemment, que « les *Antiquitates* et le texte de Bérose en particulier ont été rapidement rejetés comme absurdes et ineptes³ » par Lefèvre d'Étapes ! Pourtant, afin de comprendre la réception des *Auctores vetustissimi*, je trouve important d'interroger le type de discours au sein duquel Bérose est cité, au lieu de relever une citation pour ajouter à la triade italienne un autre esprit critique précoce au sein d'une histoire positive de la vérité.

En effet, la version *castigatissima* – il s'agit de la traduction latine de Leonardo Bruni – des livres de la *Politique* et des *Économiques* d'Aristote⁴ – du pseudo-Aristote pour les chercheurs d'aujourd'hui, en ce qui concerne les *Économiques* – avait été dédiée par Lefèvre d'Étapes à Guillaume Briçonnet (1470- 1534), alors évêque de Lodève⁵. Dès la préface⁶, Lefèvre déclarait au « Prélat très vénérable⁷ » l'inspiration divine d'Aristote, « que Dieu aurait placé sur une haute tour d'observation, d'où d'un seul regard, il pourrait facilement embrasser le genre humain [*coetus hominum*]⁸ ». De là, Aristote aurait fait ses observations à propos des :

peuples naturellement bienveillants, peu oisifs, attendant avec équité la providence de Dieu dans leurs travaux, méditant sur ses immenses bienfaits, exprimant constamment leur

¹ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 44. Plusieurs ont repris l'information à sa suite, pour les plus récents cf. M. Rothstein, « The Reception of Annius of Viterbo's Forgeries : The *Antiquities* in Renaissance France », *op. cit.*, p. 583 ; G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 197.

² « Si modo Berosi sunt, quem [*quae*] circumferentur scripta cum Megasthene, Myrtilo et aliis nonnullis vetustioribus », ma traduction. *Cit.*, dans M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 44.

³ « the *Antiquitates* and Berosus' text especially were cursorily dismissed as absurd and inept », ma traduction. G. Mori, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, *op. cit.*, p. 197.

⁴ Le recueil comprend également les sept livres d'un traité de Lefèvre d'Étapes, les *Hecatonomie*, reprenant la réflexion de Marsile Ficin sur les lois de Platon, cf., Jacques Lefèvre d'Étapes, *Hecatonomiarum libri*, éd. par Jean Boisset, Paris, J. Vrin, 1979.

⁵ Cf., Michel Veissière, « Lefèvre d'Étapes et Guillaume Briçonnet », dans J.- F. Pernot, *Jacques Lefèvre d'Étapes (1450 ?- 1536)*, Paris, Classiques Garnier, 1995, p. 119- 123. En ce qui concerne le commentaire à la *Politique* par Lefèvre d'Étapes, cf., André Stegmann, « La politique de Lefèvre d'Étapes », dans *L'humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, J. Vrin, 1973, p. 303- 312.

⁶ Cf., Eugene F. Rice, *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étapes and Related Texts*, Londres-New York, Columbia University Press, 1972, p. 150- 154

⁷ « sacratissime Presul », ma traduction. Aristote, *Politicorum libri octo commentarii [...]*, éd. par Jacques Lefèvre d'Étapes, Paris, Henri Estienne, 1506, f. A ii r.

⁸ « quem deus in altissima specula collocatum, unde uno contuitu universi coetus hominum, facile lustrari possent », ma traduction. *Ibid.*

gratitude, et admirant uniquement sa bonté : à ces personnes, Dieu distribuait le roi le plus éminent de tous (comme dans l'examen diligent des abeilles) à l'image de sa clémence¹

Celui-ci était l'état premiers du *coetus hominum*, mais dans la *Politique*, le Philosophe discutait également de :

ces peuples, bien différents des premiers, se moquant du destin, négligeant la providence, n'exprimant jamais de reconnaissance envers l'auteur de toute bonté ; à ceux-ci, Dieu distribue un tyran en raison de la stupidité de leur esprit².

Ce ne sont que deux catégories parmi les six que d'Étapes tirait des livres aristotéliens : des peuples naturellement fidèles, que la providence récompense par un bon gouvernement, opposés à des peuples infidèles par leur volonté, que Dieu punit avec des mauvais gouvernements. Or, l'état de nature de l'homme, condition des temps premiers, était celui d'une laborieuse société d'abeilles vénérant Dieu : la corruption des mœurs, suivie par celle du gouvernement par volonté divine, n'était qu'une étape postérieure. Comment s'insère la chronographie bérosienne dans cette représentation de la politique primitive ?

Il n'est pas surprenant que la première mention de Bérose se trouve dans les *annotationes* de Lefèvre d'Étapes au premier chapitre du premier livre de la *Politique*. Ce fameux passage aristotélien affirmait que toute communauté ancienne avait un roi, à l'image des dieux – ou Dieu, pour d'Étapes. Ainsi, le roi était à l'origine le chef d'une ville, ce qui fait de la monarchie l'institution première, voire naturelle, de la société humaine³. La *Defloratio* du chronographe chaldéen est la référence ultime – au fond des *annotationes* – employée par Lefèvre d'Étapes afin de confirmer historiquement que, dans les temps postdiluviens, les villes furent fondées et gouvernées par des monarques :

¹ « *populos natura benignos, minime otiosos, dei providentiam suis in laboribus aequanimiter expectantes, eius ingentia beneficia meditantes, gratias agentes iugiter, et solam eius bonitatem admirantes : quibus deus regem longe praestantissimum omnium (ceu in examine sedularum apum) ad sue clementiae similitudinem dispensaret* ». ma traduction. *Ibid.*

² « *populos primis quidem dissimillimos, fortunae ludibrio cuncta committentes, providentiam despicientes, nullis unquam gratiarum actionibus totius bonitatis actorem prosequentes : quibus deus pro mentis illorum stoliditate dispensaret tyrannum* », ma traduction. *Ibid.*

³ *Ibid.*, f. 2- 3.

Le fait que les cités étaient d'abord sous des rois [...] est facilement identifiable dans les histoires. En effet, Bérose le Chaldéen rapporte que juste après le Déluge et la récente destruction du monde, les femmes avaient l'habitude de donner naissance immédiatement à des jumeaux, un mâle et une femelle, pour pallier la pénurie de notre race, et que les hommes ont immédiatement proliféré en grand nombre. En conséquence, des groupes se sont formés et se sont établis dans différents endroits en fonction des alliances. Il est rapporté qu'ils étaient chargés de régner sur ces groupes, et presque toujours ceux qui fondaient les premières villes étaient des rois. Par exemple, Bel, le père de Bélus, a régné sur les Babyloniens et les Assyriens, suivi de Bélus, puis de Ninus, et enfin de Sémiramis¹.

Cela ne me semble aucunement un rejet : au contraire, l'autorité de Bérose confirme par son histoire non seulement Aristote, mais aussi ce miracle divin de la multiplication des hommes, tout comme la volonté divine semblerait être un soutien du régime monarchique des premiers temps.

D'Étaples avait également employé Bérose dans le deuxième chapitre du premier livre de la *Politique*, le célèbre passage sur « l'homme animal politique [civile]² ». Ici se trouve la phrase extrapolée par Jung et reprise par la suite. Dans l'œuvre d'Aristote, la participation à une communauté est une nécessité fondamentale des hommes, ce qui les sépare des animaux privés du langage ; l'homme naît avec sagesse et vertu, mais s'il choisit de s'en dépouiller, il peut se réduire en une créature féroce, dédiée aux plaisirs et aux impiétés. D'ailleurs, Bérose en témoignait ; raison pour laquelle il avait été cité encore une fois comme autorité ultime par d'Étaples :

Si les hommes ne vivent pas selon la raison et les lois, ils deviennent extrêmement féroces : ils se livrent à des pratiques sexuelles et des banquets abominables. Bérose écrit (si les écrits qui circulent avec ceux de Mégasthène [sic], Myrtilos [sic] et d'autres auteurs plus anciens sont de Bérose) qu'autrefois, Dieu déclencha un cataclysme en vengeance des unions sexuelles impies, des festins monstrueux, qu'ils étaient si répugnants (horrible à dire) qu'ils [les hommes] coupaient les utérus des mères pour extraire les nourrissons pour leurs repas criminels. Et par le culte et l'association avec les mauvais démons, ils ont contracté tout type

¹ « Quod civitates primo sub regibus fuerint [...] ex historiis facile dinoscitur. Berosus enim Chaldaeus, author est, statim post diluvium et recente orbis cladem feminas continuo geminos fetus marem et feminam parere solitas, inopiam generis nostri supplevisse, et statim homines in multitudinem excrevisse, et hinc divisus per loca turmis et affinitatibus : reges illis moderandis deputatos fuisse, et ferme qui primas urbes condebant : reges erant. Ut pater Beli, Babylonis conditor Babyloniis, assyriisque regnavit. Post quem : Belus. Post Belum : Ninus. Post Ninum : Semiramis », ma traduction. f. 3 v.

² « Quid [...] homo civile animal. », ma traduction. *Ibid.*

de poison, de sorcellerie et de maléfice, tout ce qui était abominable, et (comme il était juste) les eaux vengeresses du déluge les ont totalement anéantis¹.

Par ces mots, je peux m’imaginer que Lefèvre d’Étaples devait être particulièrement impressionné par le récit du premier livre de la *Defloratio*, dont il reprend ces détails minutieux, auxquels il en ajoute d’autres – le Bérose retrouvé par Annius ne parle jamais d’associations démoniaques parmi les hommes antédiluviens. D’autant plus que l’histoire décrite par Bérose montrait un état de nature absolument contraire à l’état aristotélicien présenté par d’Étaples : une anthropologie négative. Les hommes des origines, antédiluviens, loin d’être des abeilles unies par la foi en Dieu², étaient des géants violeurs et anthropophages. Le réemploi de Bérose par Lefèvre d’Étaples dans l’éclaircissement de la *Politique* d’Aristote me paraît ainsi bien plus intéressant que la simple phrase dubitative entre parenthèse, « si les écrits [...] sont de Bérose ».

Les citations de Lefèvre d’Étaples pourraient en outre témoigner d’une circulation française des auteurs des *Antiquitates* précédant l’année 1506 : ces petits livres circulaient peut-être déjà au tout début du siècle de la même manière qu’au-delà du Rhin. Or, quelle édition Lefèvre d’Étaples aurait-il consulté pour son commentaire d’Aristote : l’édition romaine ou l’édition vénitienne ? Ce texte ne fait aucune mention du Maître du Sacré Palais. D’ailleurs, il est très probable qu’aucune de ces éditions n’ait été connue par d’Étaples, et qu’il exista une circulation manuscrite de la *Defloratio*, comme pour d’autres œuvres qu’Annius de Viterbe fit imprimer en 1498. À ce propos, remarquons que les noms de Métasthènes et de Myrsile ont subi une modification. S’agit-il d’une erreur dûe aux compositeurs de l’atelier parisien d’Henri Estienne l’Ancien (v. 1460- 1520), ou bien le manuscrit fut-il rédigé par Lefèvre avec le seul texte de la *Defloratio* sous les yeux ? Dans le premier cas, l’origine de cette erreur de transcription ne serait due à personne

¹ « Nisi ratione et legibus vivant homines saevissimi fiunt : et ad infandas veneres et cibationes deterrimi. Et scribit Berosus (si modo Berosi sunt : quae circumferunt scripta cum Megasthene, Myrtilo et aliis nonnullis vetustioribus) olim a deo cataclysmum in ultionem inductum ob infandos venereorum congressus, ob ferales cibationes quae adeo (horrendum dictu) foede erant, ut uteros matrum immanes illi et feri illius tempestatis homines researent : quo infantes ad scelestas epulas extraherent. & ex latria et consortio malorum daemonum : veneficium omne et magicum, omne maleficium contraxerant que nefanda (ut par fuit) ultrices aque diluvii, universa funditus extinxerunt », ma traduction. f. 4 v.

² Selon A. Stegmann, « La vie active communautaire que Lefèvre, fidèle à son idéal monastique, transpose ici à la société tout entière, considère comme la condition nécessaire et suffisante à la double fin de l’individu, qui, en somme, n’en est qu’une : se réaliser pleinement lui-même et aider autrui à le faire [...] fuir la dangereuse solitude, contraire à la loi naturelle ». A. Stegmann, « La politique de Lefèvre d’Étaples », *op. cit.*, p. 309.

d'autre que Beatus Rhenanus, qui avait personnellement travaillé à la révision de l'ouvrage de son maître Lefèvre d'Étaples, lorsqu'il se trouvait à Paris pour ses études¹.

¹ « Recognitoribus in officinam quam accuratissime Petro Porta et Beato Rhenano » ; « Pour les réviseurs, dans l'atelier, de la manière la plus précise, [faites] par Pietro Porta et Beatus Rhenanus », ma traduction. *Ibid.*, f. 178 v. Beatus Rhenanus avait même rédigé une épigramme latine pour célébrer l'ouvrage de son maître, imprimé après le colophon. Cf., E. F. Rice, *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étaples and Related Texts*, *op. cit.*, p. 155.

B. Les *Antiquitates* en Italie : franciscains, humanistes et professeurs

Parmi les fortunes parallèles des *auctores* imprimés à Rome et à Venise, Bérose semble être celui qui, dès le tout début du XVI^e siècle, fut le plus lu, cité et réemployé. Dans les cas que j'ai illustrés, les autres autorités, quand elles étaient mentionnées, ne l'étaient que partiellement, en tant qu'accompagnement de la pièce centrale, la *Defloratio*. Toutefois, la première réception des découvertes du frère dominicain ne se réduit certainement pas au Chaldéen. Parmi certains érudits de la péninsule italienne, les autres *Auctores vetustissimi* commençaient à profiter également d'une réception parallèle, voire indépendante, une *Eigenleben*, par rapport à la chronographie du Chaldéen. D'ailleurs, il en va de même pour la réception de l'œuvre de leur interprète et découvreur, frère Jean Annius, ainsi que des mentions de sa figure auctoriale.

Le vieux Maître du Sacré Palais, avec l'interprétation de Philon d'Alexandrie par lui découvert, fut au centre d'une polémique dès 1502 : il ne s'agissait aucunement d'un problème lié à l'authenticité du recueil, ni aux histoires des géants de Bérose, mais d'une diatribe concernant la généalogie du Christ. Le franciscain Samuele Cassini (v. 1450- apr. 1510) avait déjà rédigé deux libelles polémiques contre Jérôme Savonarole (1452- 1498), des attaques qui avaient même suscité une apologie du dominicain de Ferrare de la part de Jean-François II Pic, en suscitant ainsi une vive polémique¹. En 1502, Cassini fit publier un petit libelle *De genalogia salvatoris* ou une *Apologia [...] pro Nicolao de lira ordine minorum contra Joannes viterbenses ordinis predicatorum*². À l'intérieur, Cassini attaquait les interprétations scripturales qu'Annius de Viterbe avait développées dans ses *Commentaria* sur Philon d'Alexandrie. Le livret de Cassini est ainsi une défense de son ancien confrère franciscain, Nicolas de Lyre, qui avait été défini comme Nicolas *Délire* par le Maître du Sacré Palais³. Si l'attaque contre Savonarole a peut-être été une manœuvre anti-florentine soutenue par le duc de Milan Ludovic Sforza

¹ Renzo Ristori, « CASSINI, Samuele », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 21, 1978, [En ligne], consulté le 13 février 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/samuele-cassini_\(Dizionario-Biografico\)](https://www.treccani.it/enciclopedia/samuele-cassini_(Dizionario-Biografico)). Cassini est aujourd'hui principalement connu pour son traité sur les stigmates, dénonçant l'impossibilité pour des femmes d'en obtenir, cf. Carolyn Muessig, *The Stigmata in Medieval and Early Modern Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 3- 4.

² Samuele Cassini, *Apologia Samuelis Cassidensis pro Nicolao de lira or. Minorum contra Joannes viterbienses ordinis predicatorum*, Pavie, Michele Bernardino, 1502.

³ Je n'ai pas pu consulter cet ouvrage, conservé dans un seul exemplaire à la British Library, ainsi, il s'agit ici des conjectures imaginatives de ma part.

(1452- 1508)¹, je ne saurais identifier la raison de l'attaque contre Anniius – si ce n'est une possible dispute entre franciscains et dominicains. Quoi qu'il en soit, Anniius ne put jamais répondre au franciscain, puisqu'il mourut la même année ; personne n'avait pris sa défense comme ce fut le cas pour son confrère Savonarole.

Presque contemporain de la polémique de Cassini, la première *Opera omnia* en langue latine de Xénophon était publiée en format in-folio par un imprimeur anonyme, sans date et sans lieu d'impression². J'ai déjà discuté de cette édition, datée entre 1501 et 1502, dans la première partie de ce travail : il s'agit du même livret par lequel le jeune marquis Fortia d'Urban prit connaissance des *Antiquitates* d'Anniius de Viterbe, et qu'il utilisa pour élaborer son édition des œuvres de Xénophon en 1794³. Dans ce volume, à côté des œuvres de Xénophon traduites du grec au latin par Omnibonus Leonicensis (v. 1412- 1474)⁴, François Philelpe (1398- 1481)⁵ et Leonardo Bruni⁶, a été imprimé aussi « le petit livre de Xénophon sur les équivoques⁷ ». Si Anniius de Viterbe, dans la préface aux *Équivoques* de l'édition romaine, n'avait pas osé reconnaître dans le Xénophon qu'il avait repéré dans les archives de Guillaume de Mantoue le plus connu Xénophon fils de Gryllos, ses lecteurs avaient accompli cette identification pour lui. Ainsi, aux alentours de 1500, l'auteur grec Xénophon, ainsi que les œuvres que nous lui attribuons, avait effectivement rédigé un petit traité connu seulement dans sa traduction latine, le *de Aequivocis* : « qui pourrait maintenant encore douter de l'authenticité d'au moins ce texte ?⁸ ».

¹ R. Ristori, « CASSINI, Samuele », *op. cit.*

² *Xenophontis opera in hoc volumine impressa, op. cit. Cf.*, T. Lher, *Was nach der Sintflut wirklich geschah, op. cit.*, p. 195- 196, 350. Selon Rhodes l'imprimeur serait Alessandro Minuziano, et le lieu d'impression Milan. Cf., Dennis E. Rhodes, « The First Collected Latin Edition of Xenophon », *Gutenberg- Jahrbuch*, LVI, 1981, p. 151- 153.

³ A. Fortia d'Urban, *Vie de Xénophon, op. cit. Ut supra*, I, 3, C.

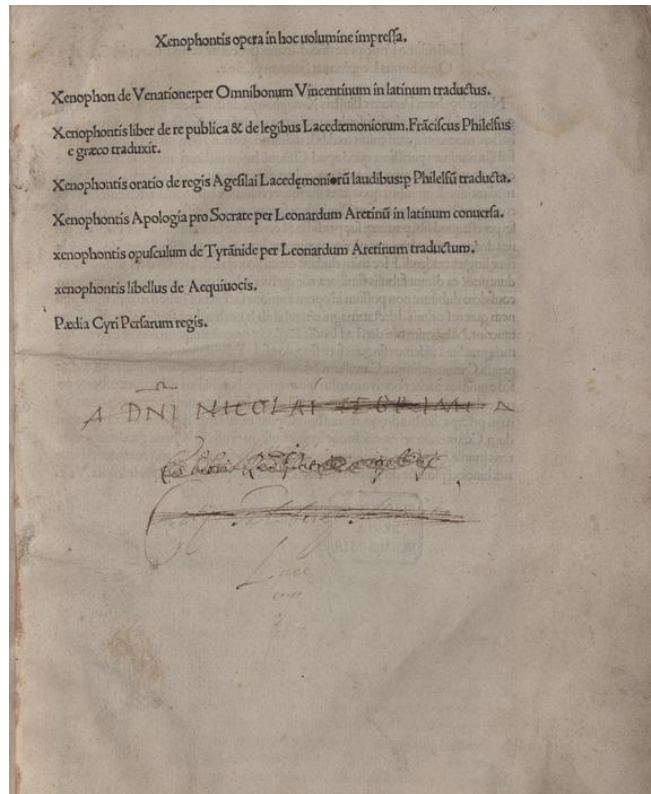
⁴ Sa traduction de la *Cynégétique*.

⁵ Ses traductions de la *Constitution des Lacédémoniens*, de l'*Agésilas* et de la *Cyropédie*.

⁶ Ses traductions de l'*Apologie de Socrate* et du *Hiéron*.

⁷ « xenophontis libellus de Aequivocis », ma traduction. *Xenophontis opera in hoc volumine impressa, op. cit.*, f. A r. Les *Équivoques* occupent l'entièreté du f. E iv.

⁸ « Wer wollte jetzt noch an der Echtheit wenigstens dieses einen Textes zweifeln? », ma traduction. T. Lher, *Was nach der Sintflut wirklich geschah, op. cit.*, p. 196.



Si les très anciens auteurs circulaient indépendamment de leur éditeur et commentateur, il n'est pas surprenant de les retrouver remployés par plusieurs humanistes de la péninsule, qui ont été oubliés par la critique au profit de la triade vossienne. L'humaniste bolonais Giacomo dalla Croce (? - v. 1526), professeur de rhétorique et de poésie au Studio de Bologne², ami des humanistes Philippe Beroalde (1453- 1505) et Urceo Codro (1446- 1500), faisait ainsi éditer dans sa ville natale les *Centum et sexaginta annotationes in varios auctores* (Cent soixante annotations sur divers auteurs)³. Comme dalla Croce l'expliquait dans l'épître dédicatoire au protonotaire Antongaleazzo Bentivoglio (1472- 1525), fils du seigneur de Bologne Giovanni II Bentivoglio (1443- 1508), ce volume permet d'élucider certains passages de quelques œuvres d'autorités latines⁴, dans le sillage des *annotationes* humanistes, partagées entre exégèse

¹ Bayerische Staatsbibliothek, 2 Inc.s.a. 1260.

² Sur la biographie de Giacomo dalla Croce, cf., Augusto Corradi, « Notizie sui professori di latinità nello Studio di Bologna sin dalle prime memorie. Parte I », *L'università. Rivista dell'istruzione superiore*, III, 1889, p. 379- 380. Cf. aussi Ezio Raimondi, *Codro e l'umanesimo a Bologna*, Bologna, Il Mulino, 1987, p. 93.

³ Giacomo dalla Croce, *Centum et sexaginta annotationes in varios auctores*, Bologne, Benedetto I Faelli, 1503. Beroalde et Codro sont mentionnés dans la dédicace de l'œuvre par dalla Croce, *Ibid.*, f. A v.

⁴ Ovide, Virgile, Perse, Lucain, Stace, Martial, Donat, Servius et d'autres. Giacomo dalla Croce, *Centum et sexaginta annotationes in varios auctores*, *op. cit.*, f. A r.

érudite et exigence rhétorique¹. Des *praelectiones* données par dalla Croce au Studio de Bologne², sur d'autres auteurs de la latinité, ont été imprimées avec les *annotationes*³ : qu'enseignait-on dans les cours de rhétorique de l'Université de Bologne au début du XVI^e siècle ?

L'une des leçons de dalla Croce était dédiée à Tite Live et Silius Italicus. Elle portait plus particulièrement sur le rapport entre poésie et histoire : « et l'histoire, écrite de quelque manière que ce soit, enchante, c'est pourquoi beaucoup se sont tournés vers elle⁴ ». Selon dalla Croce, l'histoire imite la providence divine par son pouvoir de réunir ensemble les faits et les exemples moraux de toutes les époques⁵, et par cette capacité, l'écriture historique a premièrement une importance politique : « l'histoire guide par la main le gouverneur de la ville [de Bologne en ce cas] et timonier du navire à bon port : à condition qu'on n'abandonne pas la barre⁶ ». Dalla Croce définissait l'histoire par l'autorité de Cicéron⁷ et de Fabius Pictor⁸. Lors de la définition de deux manières possibles d'écrire l'histoire, l'humaniste présentait ces historiens qui, contrairement au style élégant de Tite Live, ont rédigé les simples faits historiques par un langage privé d'ornements : « ceux qui ont laissé des monuments uniquement des temps, des hommes,

¹ Cf., Jean- Marc Chatelain, « La note comme fondement de la lecture humaniste », *Littératures classiques*, n° 64, 3, 2007, p. 21- 32.

² Sur l'exercice de la *praelectio*, provenant des Universités du Moyen Age, à la Renaissance, cf., Lucie Claire, « La *praelectio*, une forme de transmission du savoir à la Renaissance : l'exemple de la leçon d'introduction aux *Annales* de Tacite de Marc-Antoine Muret (1580) », *Camenuiae*, n° 3, 2009, p. 1- 5. ; En ce qui concerne l'art oratoire académique, cf., Clémence Revest, Jacques Verger (dir.), *Discours académiques. L'éloquence solennelle à l'université entre scholastique et humanisme*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

³ Les *praelectiones* portent sur Boèce, Tite Live, Servius, Juvénal, Valère Maxime.

⁴ « Et hystoria quoquomodo scripta delectat, idcirco ad eam plerique se contulere », ma traduction. Giacomo dalla Croce, *Centum et sexaginta annotationes in varios auctores, op. cit.*, f. E ii r.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Hystoria urbis et navis Gubernatorem manu ducit in portum : si clavum non reliquerit », ma traduction. *Ibid.*, f. E ii v. La citation de dalla Croce continue : « L'histoire est celle qui, par la nouvelle soudaine de l'attaque ennemie, a persuadé Janus Bentivoglio, le plus sage et le plus heureux des dirigeants de cette ville, non pas de fuir, mais de se battre et de penser à la sécurité des citoyens » ; Hystoria est, quem Ianum Bentivolum Sapientissimum et felicissimum huius urbis moderatorem tumulti hostili repente nunciatio, non de fuga, sed de pugna Civiumque salute cogitate suasit », ma traduction. *Ibid.* Il s'agit, je pense, d'une référence à Giovanni Bentivoglio (1358- 1402), premier de la dynastie des Bentivoglio, qui mourut lorsque les Visconti de Milan attaquèrent Bologne. Ironiquement, quand l'armée pontificale de pape Jules II attaqua Bologne en 1506, Giovanni II Bentivoglio s'échappa, et la ville de Bologne perdit son indépendance.

⁷ Il s'agit du célèbre passage du *De oratore*, « comme le dit Cicéron, l'histoire est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la maîtresse de la vie, la messagère du passé » ; « Historia, ut ait Cicero, est testis temporum, lux veritatis, Vita memoriae, Magistra vitae, nuncia vetustatis », ma traduction. *Ibid.*, f. E ii r.

⁸ Il me semble qu'il s'agit au contraire d'un passage de l'*Institutio oratoria* de Quintilian ; « Ou, comme le dit Fabius, l'histoire est celle où se trouve l'exposition des choses accomplies » ; « Vel, ut Fabius, historia est, in qua ex gestae rei expositio », ma traduction. *Ibid.*

des lieux et des événements, sans aucun ornement¹ ». Parmi les Latins, dalla Croce identifiait Fabius Pictor et Caton ; or, si pour nous ne survivent que des fragments des œuvres de ces auteurs, quels textes le professeur bolognaise avait-il lus et enseignés ?

La réponse se trouve – parmi d’autres lieux – dans les *annotationes* à Lucain, lorsque dalla Croce rappelle qu’« en effet, l’Italie tire son nom d’Italos et Hespéros, comme le soutiennent Caton et Fabius Pictor² ». Ou encore, dans les *annotationes* à un *carmen* de Martiale, où le professeur bolognaise cite des mots tirés de l’histoire de Fabius Pictor, auteur du livre *Sur l’Âge d’or* : « ces mots sont : nous allons à l’Argilète, où se trouve Janus à quatre visages, aussi appelé Vertumne, à la fin du Vicus Tuscus, aux pieds du Capitole, dans le Forum Boarium³ ». Et lorsqu’il faut approfondir les origines de Bologne dans une note à un poème de Silius, dalla Croce refuse l’opinion indocte d’une fondation par les Gaulois boïens :

Quant à nous, depuis que nous avons examiné plus attentivement notre patrie, nous avons montré par l’autorité de Caton qu’elle a été appelée ainsi par le prince de la Tuscie. Nous avons ajouté les paroles de Caton comme preuve de notre affirmation. Le prince de la Métropole a d’abord fondé Bologne en tant que roi de Tuscie, puis son successeur, Bon de Tuscie, l’a nommée Bologne. Manéthon, un auteur très ancien et très respecté, parle ainsi en faveur de notre opinion « Tuscus junior a succédé à Tuscus Piseus, pendant 49 ans, et Annius lui a succédé pendant 25 ans. Felsinus a ensuite gouverné pendant 30 ans. Ensuite, Bon a régné pendant 28 ans »⁴.

Les *Auctores vetustissimi* faisaient donc, probablement, partie des cours tenus par dalla Croce à Bologne. Cependant, dans les *Annotationes* de l’humaniste bolognaise ne se trouve aucune référence au commentateur Annius de Viterbe – bien que son ancêtre étrusque, le Larth Annius, soit bien cité.

¹ « qui sine ullis ornamentis monumenta solum temporum, hominum, locorum, gestarumque rerum reliquerunt », ma traduction. *Ibid.*

² « Italia namque hesperia donominatae fuere a fratribus Italo et hespero, ut affirmant Cato et Fabius pictor », ma traduction. *Ibid.*, f. B iii v.

³ « Verba haec sunt : Imus est Argiletus, ubi Ianus Quadrifrons, qui et vertunus in fine Vici Tusci ad radices Capitolii in foro Boario », ma traduction. *Ibid.*, f. C ii r.

⁴ « Nos vero, ex quo illa nobis patria, rem sollicitius accuratiusque indagantes eiusdem Catonis auctoritate appellatam ostendimus a Bono Thusciae principe. Catonis verba fidei grande subiecimus. Princeps Metropolis felsina primum a rege Tusco conditore, inde a successore Bono tuscaniensi Bononia dicta. Manethon ad hoc scriptor vetustissimus receptissimusque in hanc nostram sententiam ita loquitur. Apud thuscos Pisaeo successit thuscus Iunior annis xxxix huic Annius annis xxv. Quem secutus est felsinus annis xxx tribus. Hic Bon annis xxviii », ma traduction. *Ibid.*, D ii v.

Enfin, parmi les *annotationes*, il est possible de lire aussi une « Déclaration historique sur certaines fables¹ », où « il est envisagé de traduire en vérité et en histoire certains éléments cachés sous des voiles poétiques [...]. Ainsi, le poète ajoute des fables avec des réflexions sur la vérité : cela attire l'attention par la douceur de son expression et son embellissement² ».

Pour dalla Croce, un premier exemple de vérité historique derrière la fable concerne les géants :

Et puisque beaucoup de choses sont racontées principalement sur les Géants, et en effet très anciennes, il semble nécessaire d'en parler d'abord. Qu'en pensons-nous à la lumière de la lecture instructive ? Cicéron les a considérés comme des êtres en contradiction avec la nature ; mais Macrobe affirme que les Géants ont été autre chose : une certaine nation impie d'hommes niant les dieux, et c'est pourquoi ils auraient voulu chasser les dieux de leur demeure céleste³

La titanomachie des anciens cachait l'abominable histoire de la première nation des hommes, les caïnites. D'autres que Macrobe en témoignaient :

Sur ce point, Bérosee a écrit comme suit : « [Les géants] confiants dans leur immense stature et leur force, ils inventèrent des armes pour opprimer tout le monde, se livrant à la luxure. Ils découvrirent les papillons, les instruments de musique et tous les plaisirs. Ils mangeaient des êtres humains, faisaient commerce d'eux et les préparaient comme banquets. Ils coïtaient avec leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, les mâles et les bêtes. Il n'y avait aucun crime qu'ils n'aient pas commis, méprisant la religion et les dieux⁴ »

¹ « Declaratio hystorica Quarumdam Fabularum », ma traduction. *Ibid.*, f. D iii r.

² « Quaedam latitantia sub poeticis Velamentis ad veritatem et hystoria traducere in animo est [...] Sic et poeta veris contemplationibus fabellas apponit : quibus elocutionem dulcedine conciliat et ornatu », ma traduction. *Ibid.*

³ « Et quoniam imprimis de Gigantibus multa circumferuntur et quidem prisca valde, de his primo videtur dicendum. Quid magistra lectione sentiamus. Hos existimavit Cicero fuisse homines repugnantes naturae: Macrobius vero inquit Gigantes quod aliud fuisse credendum: quam hominum quamdam impiam gentem deos negantem, ideo existimatam deos pellere de caelesti sede voluisse », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « de his adhoc Berosus in huc modum scriptum reliquit. Hi vastitate corporis et robore confisi inventis omnes opprimebant : libidinique inservientes papiliones et instrumenta et delicia invenerunt. Manducabant homines et procurabant aborsus in eduliumque praeparabant et commiscebantur matribus : filiabus : sororibus : Masculis et brutis, et nihil erat sceleris quod non admitterent, contemptores religionis et deorum », ma traduction. *Ibid.*

Les mémoires historiques des hommes antédiluviens se trouvaient conservés non seulement dans des poèmes, mais aussi dans l'œuvre de Flavius Josèphe et Pline l'Ancien, rappelle dalla Croce¹.

Parmi d'autres fables, le professeur de Bologne traitait de celle des Tyrrhéniens transformés en dauphins. Cette métamorphose fantastique était rapidement résolue par dalla Croce : il s'agissait d'un mythe grec, d'une allégorie représentant le pouvoir que les anciens Tyrrhéniens eurent historiquement sur la mer, par leurs navires si rapides, comme « Myrsile de Lesbos le démontre² ».

D'ailleurs, en ce qui concerne les mythes de métamorphoses, l'autorité de Bérose sur les antiquités assyriennes, comme celle de Fabius Pictor sur l'Âge d'or, avait déjà servi au professeur bolonais pour éclaircir certains passages des *Métamorphoses* d'Ovide. Dans ses *annotationes* au poète latin, il était par exemple évident que « sous ce prétexte de la fable d'Alcyone, dans l'onzième livre le poète ingénieux fait allusion à Sémiramis³ » ; cela pouvait se démontrer aisément par l'autorité de l'ancien Chaldéen. Et que dire de Phaéon, cet ancien roi éthiopien que le génie d'Ovide avait transformé dans le fils du Soleil⁴ ?

Dans les mêmes années, non loin de Bologne, à Reggio Emilia, se trouvait l'humaniste de Ferrare Curio Lancillotto Pasio (?)⁵. Si aujourd'hui Pasio est principalement connu pour ses poèmes néolatins inspirés d'Ovide et Virgile⁶, il fut aussi l'auteur d'un ouvrage de grammaire publié à l'été 1504 à Reggio et plusieurs fois réimprimé au cours de la première moitié du XVI^e siècle⁷. Si le lecteur s'arrête au second des *De litteratura non vulgare libri*⁸, lorsque Pasio discute de l'histoire, une branche de la rhétorique, il peut lire au sujet « Des historiens ou des écrivains latins. Les auteurs dont

¹ *Ibid.*

² « Myrsilius Lesbios ostendit », ma traduction. *Ibid.*, f. D iii v.

³ « sub hoc Alcyones fabellae involucro ingeniosus poeta in xi alludit ad Semyramim », ma traduction. *Ibid.*, f. A vii r.

⁴ *Ibid.*, f. A iii r.

⁵ Ou Curio Lancillotto Pasi. Cf., Giorgio Pinotti, « Un umanista a Reggio fra Quattro e Cinquecento : Curio Lancillotto Pasio », *Contributi. Rivista Semestrale della Biblioteca 'A. Panizzi'. Reggio E.*, n° 10, 1981, p 103- 143. Selon Pinotti il s'agit d'un humaniste provincial, qui n'était pas à jour sur les derniers développements de la philologie.

⁶ En particulier les *Bucolicorum mimisis* de 1506. Cf., Giorgio Pinotti, « Curio Lancillotto Pasio e la 'Bucolicorum mimisis' dedicata a Niccolò da Correggio », *Humanistica Lovaniensia*, 32, 1983, p. 165- 196.

⁷ *Ibid.*, p. 164. Dans l'USTC j'ai repéré des éditions datées de 1512, 1514, 1520 et 1525.

⁸ Curio Lancillotto pasio, *Habes candidissime lector, in hoc opera ignorata ab aliis grammaticis [...] De rebus non vulgaribus*, Reggio Emilia, Francesco Mazzali, 1504.

nous avons pris connaissance¹ ». Parmi ces historiens, sont nommés non seulement Sempronius, Fabius Pictor et Caton, mais également « l'*Itinéraire* [mes italiques] d'Antonin le Pieux² ». En outre, dans le paragraphe suivant, dédié aux « Grecs qui sont considérés comme des auteurs historiques³ », se repèrent Bérose, Xénophon, Archiloque, « Myrsile de Lesbos, qui a écrit en latin⁴ », Métasthène et Manéthon. En effet, dans la *Litteratura non vulgare* de Pasio se trouvent tous les chronographes et historiens publiés dans les *Antiquitates*. Au cinquante-et-unième chapitre du deuxième livre, l'humaniste de Ferrare rappelle les œuvres historiques de ces autorités : par Archiloque « l'*Épithète historique* [mes italiques]⁵ », par Xénophon « les *Équivoques* [mes italiques] [...] et la *Cyropédie* [mes italiques]⁶ ». L'ancien historien Archiloque, remarquait Pasio « a écrit que plusieurs Homère ont existé : le dernier, cependant, est le plus célèbre des poètes⁷ ». Ensuite, les réemplois à but exégétique de certains de ces auteurs très anciens ne diffèrent pas de ceux que dalla Croce avait fait imprimer une année auparavant ; je ne vais pas tous les approfondir. En revanche, parmi d'autres mentions, il est possible de lire des fascinantes observations sur les particularités phonétiques de la langue étrusque, notamment sur la lettre H comme sonore ou sourde – « [la H] a été utilisé dans les inscriptions étrusques comme Larth [...] comme a été rappelé par les écrivains, Caton dans les *Origines* [mes italiques] et Fabius Pictor⁸ » – ou sur la Toscane – qui obtint son nom « de roi Tuscus, fils d'Hercule égyptien, selon l'auteur Bérose⁹ ».

Si le professeur de rhétorique de Bologne dalla Croce ne mentionnait aucunement Annius de Viterbe, Pasio reconnaît quant à lui les mérites de ce curieux personnage qui avait découvert ces antiquités oubliées, tellement utiles pour les érudits. En conclusion du deuxième livre de son ouvrage, l'humaniste de Ferrare dressait une liste sur « les néotériques : dont les œuvres, à l'époque néotérique qui est la nôtre, sont lues avec honneur, dans la poésie et la rhétorique, la brillance oratoire, l'exploration littéraire, et les

¹ « De Historicis vel scriptoribus latinis. Quos comperimus autores », ma traduction. *Ibid.*, f. C ii v.

² « Itinerarium Antonini pii », ma traduction. *Ibid.*

³ « Graeci qui habentur historicis autores », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Myrsilus, qui latine scripsit licet Lesbius », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Epitetus historicus », ma traduction. *Ibid.*, f. C iii r.

⁶ « aequivoca [...] et pedia cyri », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « plures Homeros scripsit fuisse : ultimum vero nobilissimum poetarum », ma traduction. *Ibid.* Ces sont les huit Homères. *Ut supra*, II, 4.

⁸ « in litteris ethrusis habuit ut Larth [...] meminerunt scriptores Cato in origi. Et Fabi. Pictor », ma traduction. *Ibid.*, f. d viii r.

⁹ « a thusco rege filio Herculis aegiptii, autor Berosus », ma traduction. *Ibid.*, f. f ii.

interprétations linguistiques¹ ». Aujourd’hui, je pourrais appeler ces hommes de l’époque néotérique des humanistes. En premier lieu dans la liste se repère Lorenzo Valla, suivi par Théodore Gaza, François Phileppe et Leonardo Bruni. Par la suite, de Ficin au Pogge, de Politien à Sabellicus, tous les humanistes les plus importants du XV^e siècle se retrouvent regroupés sous la catégorie de néotériques. La chose la plus surprenante est la clôture de ce recensement de savants :

Jean Antoine [*sic*] de Viterbe, curieux membre éminent de l’ordre des frères prêcheurs qui, par le seul amour filial envers sa patrie, a examiné de nombreux sujets, comme les *Origines* [mes italiques] de Caton, ainsi que quelques anciens tels que Myrsile, Fabius Pictor, Manéthon, Sempronius, qui ont rapporté de nombreux monuments de l’antiquité²

Jean Antoine de Viterbe fut certainement un grand humaniste, ou du moins le devint-il dans cette œuvre de Pasio.

Parmi les érudits modernes dénombrés par Pasio se retrouve également « Battista Pio de Bologne, chercheur brillant³ ». Giovanni Battista Pio (1460- 1543), contemporain de Pasio, était un collègue de dalla Croce au Studio de Bologne, c’est-à-dire un professeur de rhétorique, ainsi que l’auteur de plusieurs poèmes néolatins⁴. Comme dalla Croce deux ans plus tôt, Pio avait publié en 1505 ses *Annotamenta*, contenant plusieurs corrections et observations sur les auteurs grecs et latins⁵. Au sein du chapitre vingt-cinq de l’œuvre, « beaucoup de choses élucidées à propos de Properce⁶ », Pio procédait à la correction des erreurs de transmission, ainsi qu’à l’élucidation de l’élégie IV.2 de Properce. Là où les manuscrits de l’œuvre du poète latin indiquaient *lygmon*, il fallait peut-être au contraire lire *lucmon* : « Pourquoi *ligmon* [mes italiques] était-il appelé *galeritus* [mes italiques] est sujet à doute [...]. Quant à savoir s’il convient de dire *lygmon* ou *lucmon* [mes

¹ « Neoterici : quorum opera non indecora leguntur aetate Neotericum quae nostra est et Poeticis numeris. Oratoria facundia. Litteraturae meteorimatis. Linguarum interpretamentis », ma traduction. *Ibid.*, f. c vii v.

² « Ioannes Antonius Viterbiensis Almi ordinis predictorum qui curiosus multa ex piscatus ob soli paterni amorem in Catonis originibus, nonnullisque antiquis qualis Myrsilus, Fabius pictor, Manethon, Sempronius qui multa antiquitatum monumenta rettulerunt », ma traduction. *Ibid.*

³ « Baptista pius Bononiensis acutus investigator », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Daniele Conti, « PIO, Giovanni Battista », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 84, 2015, [En ligne], consulté le 10 mars 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-battista-pio_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-battista-pio_(Dizionario-Biografico)/)

⁵ Giovanni Battista Pio, *Annotamenta Joannis Baptiste Pii Bononiensis*, Bologne, Giovanni Antonio I Benedetti, 1505.

⁶ « Multa in Propertio enucleata », ma traduction. *Ibid.*, f. E v.

italiques] à travers une éclipse, je ne suis pas sûr : car les mots grecs, transmis par les Grecs avec l'élément Y, sont convertis par les Latins en U¹ ». Indépendamment de la manière de l'écrire, le témoignage de Fabius Pictor permettait d'interpréter ce terme comme *Lucumon* : « Fabius Pictor, très ancien historien, rapporte presque ainsi que Galeritus était nommé Lucumon² ». Ainsi, le professeur expliquait les événements historiques auxquels les vers de Properce faisaient référence :

Ensuite, les Sabins ayant entrepris une grande guerre, ils contraignirent Romulus à rechercher à nouveau l'aide des Lucumons comme alliés militaires. Galeritus le Lucumon fut chargé de l'affaire : il vint avec une grande force étrusque de la ville de Salpinum, et ayant trouvé que le Capitole était capturé par les Sabins, lui-même fortifia le Quirinal, le plus proche du Capitole, pour Romulus [...]³.

Outre Galeritus, Pio rappelait également qu' « il y avait aussi un autre Lucumon, Lucus, roi des Étrusques, grâce à qui la ville de Lucques a acquis sa renommée en Italie, comme le rapporte Caton dans ses *Origines* ^[mes italiques]⁴ ». Lucumons à part, il apparaît que les professeurs universitaires de Bologne du début du XVI^e siècle purent ainsi profiter largement des *Auctores vetustissimi* pour leurs recherches.

Toutefois, dans la péninsule italienne, ces auteurs anciens et leurs œuvres ne furent pas seulement réemployés par les humanistes émiliens et à l'Université de Bologne. Lors de la première partie de cette recherche, j'ai déjà mentionné le cas de Lucio Giovanni Scoppa, *magister* d'école à Naples, auteur des *Collectanea* imprimés dans la même ville en 1507⁵. Si dans les œuvres de dalla Croce et Pasio, Tite Live demeurait un modèle

¹ « Cur ligmo iste vocaretur galeritus dubitatur [...]. An vero lygmon ac lucmon per eclypsim conveniat dicere non sum certus : quippe cum dictiones gecae per .y. elementum graecum prolatae a latinis in .u. vertantur », ma traduction. *Ibid.*, f. E ii v. En ce qui concerne la fortune de cette correction annienne, qui est arrivé jusqu'à Lachmann, cf., G. Ferrau, « Nota sulla "filologia" di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 645 ; *Id.*, « Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 174 Aujourd'hui les philologues comprennent *Galeritus* comme un mot indiquant un caste militaire étrusque, et pas comme un nom propre, Cf., Properce, *Elegie. Libro IV*, *op. cit.*, p. 206.

² « Galeritum lucumonis pro cognomine fuisse docet Fabius pictor vetustissimus historicus sic fere prodens », ma traduction. Giovanni Battista Pio, *Annotamenta*, *op. cit.*, f. E ii v.

³ « Subinde sabini bellum ingens orsi coegerunt romulum denuo a lucumonibus socios milites expetere. Galerito lucumoni Ardae negocium datum est : magna etruscorum exque urbe salpinatum manu venit : qui cum offendisset capitolium captum a sabinis : ipse proximum capitolio quirinalem pro romulo munivit », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Fuit sed alter ab isto Lucius Lucumo rex etruscorum a quo Luca urbs illustris italiae nomen est adepta, autor Cato in originibus », ma traduction. *Ibid.*

⁵ Lucio Giovanni Scoppa, *In varios authores collectanea*, *op. cit.* ; sur Lucio Giovanni Scoppa, Cf., Nicola Barone, « Lucio Giovanni Scoppa, grammatico napoletano del secolo XVI », *Archivio storico per le*

d'écriture historique – du moins d'un genre d'écriture historique –, Scoppa avait cité dans son ouvrage la remarque d'Antonin le Pieux sur la non fiabilité de l'auteur de l'*Histoire romaine*, lorsque le grammairien discutait de l'origine ancienne des Lucaniens¹. Une observation rapide de l'« *index Authorum* [mes italiques] », qui s'ouvre avec Antonin le Pieux, permet de comprendre que Scoppa a fait usage de toutes les autorités éditées en 1498, et si Annius n'est pas mentionné, le personnage des commentaires anniens se retrouve néanmoins dans l'index Samuel le Talmudiste² ! En effet, dans son ouvrage dédié « aux lecteurs critiques et censeurs³ », le grammairien napolitain avait proposé de très nombreuses références aux *auctores vetustissimi* au point que le titre *In varios authores* semblerait presque faire référence principalement à ces auteurs. Ainsi, Scoppa approfondissait – et probablement enseignait dans son école napolitaine – l'histoire des disciplines étrusques, la signification du mot Larth, des noms des Lucumons – dont Galeritus – et le rôle de l'ancien Lucumonium⁴. De même, à l'aide de Bérose, Caton et Fabius Pictor, plusieurs passages de l'*Énéide*, ainsi que du commentaire de Servius, acquéraient une claire signification historique. Ce ne sont que des exemples : l'intérêt principal pour un lecteur semblerait être de comprendre et voir clarifiés plusieurs termes et lieux obscurs dans les œuvres des Anciens. Et plusieurs interprétations sont éloignées de celles proposées par le *Commentaria* que Scoppa devait manifestement avoir lu : Lutius – ancien homonyme de *Lutius Ioannes Scoppa* – loin d'être le Lucus fondateur de Lucques, fut roi des Lucaniens et des Samnites. Son nom, par l'étymologie scythique, est apparenté à celui des *Lutii* de Lutetia, dit Paris chez les Celtes⁵.

Pourtant, par ses ouvrages de grammairien⁶, l'auteur Lucio Giovanni Scoppa eut une singulière fortune, et loin des anciennes gloires de Lutius le Lucanien, il devint le stéréotype du grammairien pédant. Véritable masque théâtral, il se trouve mentionné dans ce rôle dans plusieurs comédies de la seconde moitié du XVI^e siècle, aussi bien par

province napoletane, Vol. 18, 1893, p. 92- 103 ; Sebastiano Valerio, « Grammatica, lessico e filologia nell'opera di Lucio Giovanni Scoppa », dans D. Defilippis, S. Valerio (dir.), *Lessicografi a Napoli nel Cinquecento*, Bari, Adriatica Editrice, 2007, p. 7- 100.

¹ En effet, il y a une seule mention de *Lividus Livius* à partir de l'autorité d'Antonin le Pieux dans les *Collectanea*, f. F ii v.

² Lucio Giovanni Scoppa, *In varios authores collectanea*, *op. cit.*, f. a vi v. Il n'est mentionné qu'une fois, au f. f v, par une phrase apparemment recopiée des *Commentaria*.

³ « Lectoribusque critics ac censoriis », ma traduction. *Ibid.*,

⁴ *Ibid.*, f. G v- G ii r.

⁵ *Ibid.*, f. F iv r.

⁶ En particulier le *Spicilegium* de 1511, plusieurs fois réimprimées au long du siècle, *cf.*, S. Valerio, « Grammatica, lessico e filologia nell'opera di Lucio Giovanni Scoppa », *op. cit.*

Giovanni Battista della Porta (1535- 1615) que par Giordano Bruno (1548- 1600)¹. Il n'est donc pas étonnant que Vossius le choisisse comme type exemplaire de la duperie, après avoir présenté la triade de critiques².

La nouvelle vie des *Antiquitates* semble très loin des intentions que j'avais attribuées à leur soi-disant découvreur. Par ces exemples, je peux m'imaginer que, loin d'avoir été ignorés pendant les dix premières années suivant leurs publications romaine et vénitienne, les auteurs anciens, pris ensemble ou individuellement, avaient été considérés comme authentiques par une majorité d'auteurs différents. Des personnages qui ne me sembleraient pourtant pas être simplement une masse de crédules.

Les imprimés et les manuscrits renvoyant à ces textes, ou faisant mention de leurs auteurs, circulaient entre la péninsule italienne, l'Allemagne et la France. Ils étaient lus et remployés, de différentes manières, dans des débats divers, avec des buts distincts, par des théologiens comme par des humanistes, par des astrologues comme par des médecins, par des professeurs universitaires en rhétorique comme par des enseignants de grammaire. Par ces usages, je peux supposer que les anciens auteurs étaient fiables et que les petits livres qui leur étaient attribués rapportaient des récits crédibles. Je peux croire que dans ces œuvres, l'*auctor* que nous appellerions *pseudo* ou *annien* formait une seule et même fonction auteur avec l'auteur que nous considérons comme véritable, et que les récits que nous considérons comme fabuleux parlaient d'une réalité passée et se mélangeaient inextricablement avec des récits perçus comme historiques – le cas le plus évident étant l'*opera omnia* de Xénophon. Au contraire des possibles attentes des lecteurs du XXI^e siècle, dans plusieurs ouvrages, ces récits servaient à comprendre historiquement et véritablement les fables d'autrui, telles les métamorphoses ovidiennes.

Les très rares mentions du découvreur et commentateur des *auctores vetustissimi*, Annius de Viterbe, me paraissent confirmer l'autonomie de ces œuvres anciennes dans cette première réception européenne, ainsi que la crédibilité des commentaires. D'un côté, certains comme Scoppa utilisaient les *Commentaria* sans citer le dominicain ; d'un autre côté, ceux qui le citaient se trompaient sur son nom – ou plutôt son hétéronyme – : pour Conrad Wimpina il s'agissait d'un tel interprète *Annaeus* de Viterbe ; pour Curio Lancilotto Pasio, d'*Antonius* de Viterbe, un respectable et curieux frère dominicain,

¹ *Ibid.*, p. 7- 10.

² *Ut supra*, I, 6.

particulièrement patriotique envers Viterbe. Si l'on exclut l'apologie oubliée de Nicolas de Lyre par Samuele Cassini, il semble que dès sa mort en 1502, l'ancien Maître du Sacré Palais avait été déjà oublié.

Or, je trouve intéressant de souligner l'adjectif « patriotique » employé par Pasio dans sa liste des néotériques. Une bonne partie de la structure interprétative des *Commentaria* d'Annius de Viterbe joue en effet sur l'identification entre *Etruria* et Viterbe, démontrée par les monuments et les épigraphes, ainsi que par la toponymie viterboise. Cependant, dans aucun de ces textes, y compris dans ceux qui citent le commentateur – Annius, Annaeus ou Antoine –, ne se trouve mentionnée la ville de Viterbe ! En effet, loin de notre imaginaire historique, les généalogies dites fabuleuses ou lesdits mythes littéraires ne sont que partiellement impliqués dans les réemplois que j'ai cités jusqu'ici. Certains, comme Conrad Wimpina, devaient démontrer la précédenace de l'écriture théologique et la naissance de lettres ; d'autres, comme Lefèvre d'Étaples, étaient en quête d'une loi naturelle et divine, inscrite dans la politique humaine des temps premiers. D'autres poursuivaient un but beaucoup plus modeste, comme le professeur Giovanni Battista Pio, qui voulait corriger et expliquer un passage d'une élégie de Propertius. D'autres encore, comme son collègue Giacomo dalla Croce, ou Curio Lancillotto Pasio, s'intéressaient autant à la philologie qu'à l'histoire de l'histoire, et avaient trouvé dans les *auctores* des témoignages précieux d'anciennes écritures historiques, ainsi que des événements précédemment méconnus sur les origines de Rome.

C. Les *Antiquitates* dans l'Empire : la race pure du dieu germanique.

Toutefois, la mention des origines de Bologne par le Bolonais dalla Croce, ou la quête des étymologies catoniennes des rois et des peuples de l'Italie méridionale préromaine par Scoppa, montrent qu'une lecture de ces auteurs anciens pour la compréhension de l'histoire de la petite patrie était déjà courante¹. Ces livrets publiés en 1498 et les noms de leurs auteurs étaient ainsi impliqués dans la rédaction d'histoires nationales – avec toute l'ambiguïté que le terme nation peut garder pour le début du XVI^e siècle². Par le biais d'une historiographie patriotique³, ces œuvres participent donc à ce qui a été appelé un phénomène européen de « revival⁴ » d'une Antiquité qui précéderait le monde gréco-romain – pourrais-je dire barbare, avec frère Jean Annius ? Cette opposition à une antiquité grecque et romaine fonctionnait comme reflet de l'opposition contre ceux qui se faisaient les promoteurs et héritiers de cette même antiquité, les néotériques de la péninsule italienne et leurs histoires menteuses : *Italia mendax*⁵.

Afin de repérer les premiers réemplois systématiques de ce genre, il est nécessaire de revenir aux livres imprimés au sein des territoires du Saint-Empire Romain Germanique, et en particulier à ceux rédigés par des auteurs proches de la cour de l'empereur Maximilien I^{er} (1459- 1519). La célébration du passé germanique de l'Empire précède amplement la date de publication des *Antiquitates* : des discours relatifs au rôle historique du *Reichsvolk* allemand au sein d'un dessin eschatologique universel

¹ Cf., Federico Chabod, *L'idea di nazione*, Rome, Laterza, 1961, p. 95- 97.

² Je l'emploierai principalement avec le sens étymologique de *natio*, avec toutes les ambiguïtés de sa signification, entre naissance commune, peuple, race, cf., Caspar Hirschi, *The Origins of Nationalism. An alternative history from Ancient Rome to Early Modern Germany*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012. De même, parfois j'emploierai le mot nation, de la même manière que le terme était employé pour décrire les *nationes* dans les Universités européennes du Moyen Âge et de la Renaissance, qui commencèrent à perdre d'importance au tournant du XVI^e siècle, cf., Jacques Verger, *Les universités au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1973. Je ne m'occuperai pas directement de la formation des langues nationales, ou de la naissance d'une conscience nationale en Europe au XVI^e siècle. En ce qui concerne le sens moderne de *nation* à partir du XVIII^e siècle, cf., Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e- XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2001 ; cf., Francesco Benigno, E. Igor Mineo (dir.), *L'Italia come storia. Primato, decadenza, eccezione*, Rome, Viella, 2020.

³ J'utilise ce terme au lieu de « mythes nationalistes », qui a été souvent employé dans les études relatives à la Renaissance et en particulier en ce qui concerne la réception d'Annius de Viterbe, cf. C.- G. Dubois, *Celtés et Gaulois au XVI^e siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, op. cit. ; E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, op. cit. ; R. T. John, *Fictive Ancient History and National Consciousness in Early Modern Europe*, op. cit. etc.

⁴ Peter Burke, *Il Rinascimento europeo. Centri e periferie*, Rome, Laterza, 2009 (2000), p. 172.

⁵ Comme le remarquait Walter Stephens pour la réception française des *Antiquitates*. Toutefois, les auteurs Allemands retournent contre l'Italie le *Graecia mendax* déjà au début du XVI^e siècle. Ainsi, « *Graecia Italiaque mendaces* », W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, op. cit., p. 252.

remontaient au moins à l'œuvre d'Othon de Freising (v. 1112- 1158) et à celle de Godefroi de Viterbe (1133- 1191)¹. Toutefois, tout historien du Saint-Empire au début du XVI^e était concerné, d'une part, par la redécouverte du *De Germania* de Tacite et sa publication à Venise en 1470, qui avait permis de rétrodater la centralité historique des Allemands à une époque préchrétienne et préromaine, ce qui faisait des anciens Germains un peuple prédestiné à l'Empire avant sa *translatio*, voire avant l'existence de tout empire² ; d'autre part, par la *Defloratio* de Bérose qui transmettait une liste de rois germaniques conforme au témoignage taciteen, en plus de nommer le premier de tous les Germains, Tuyscon, père des *Deutscher*³ – le *Tuisto* de Tacite, divinité autochtone des Germains⁴. D'autant plus que, dans le récit chaldéen, le géant Tuyscon était le seul fils de Noé parmi les fondateurs des dynasties européennes – et pas un petit-fils –, ce qui fournissait une précédenace généalogique à ses enfants.

Ainsi, déjà en 1501, l'humaniste alsacien Jacques Wimpfeling (1450- 1528) traçait rapidement dans sa *Germania* l'histoire du retour de l'Empire chez le peuple Allemand – soulignant en même temps la germanité de Strasbourg, de l'Alsace et de Charlemagne en clé anti-française⁵. De même, Conrad Celtis (1459- 1508), une connaissance de Wimpfeling en plus d'être un collègue allemand de dalla Croce et de Pio, célébrait, avec ses poèmes pour l'empereur Maximilien, le grand *Tuisto* – sans avoir lu la *Defloratio* –, le dieu des Germains, nation hyperboréenne enfantée par le Démogorgon suite au chaos primordial⁶. En 1502, l'humaniste et professeur de rhétorique à Vienne décrivait dans les

¹ Le dernier est aussi une lecture d'Annius de Viterbe. *Ibid.*, p. 92- 110 ; F. L. Borchardt, *German Antiquity in Renaissance Myth*, *op. cit.*, p. 147- 177 ; Cf., R. T. John, *Fictive Ancient History and National Consciousness in Early Modern Europe*, *op. cit.*, p. 99- 103.

² J. Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemandes de la redécouverte de Tacite à la fin du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 129- 139. Cf., Christopher B. Krebs, *A most dangerous book. Tacitus's Germania from the Roman Empire to the Third Reich*, New York-Londres, Norton, 2011, p. 105- 128.

³ *Ibid.*, p. 98- 114.

⁴ « célèbrent [Les Germains] en d'antiques poèmes [...] le dieu *Tuisto* né de la terre et son fils *Mannus* ancêtre de leur nation », Tacite, *La Germanie*, tr. par J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

⁵ Ce qui déclencha une polémique avec le franciscain Thomas Murner (1475- v. 1537), cf., F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, *op. cit.*, p. 98- 102 ; Ce n'est pas étonnant si l'ouvrage connu une réimpression après a guerre franco-prussienne de 1870, outre qu'une traduction en allemand faite à Strasbourg, cf., Jacques Wimpfeling, *Germania*, tr. par Ernst Martin, Strasbourg, Verlag von Karl K. Trübner, 1885. Wimpfeling fut aussi impliqué dans une querelle parallèle à celle de Wimpina et Pollich, mais je n'ai pas contrôlé s'il y a des références à Bérose – ce qui est probable. Cf., Yves Delègue, *Théologie et poésie ou la parole de vérité : la querelle entre Jacques Locher et Jacques Wimpheling, 1500- 1510*, Paris, Honoré Champion, 2008.

⁶ F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, *op. cit.*, p. 106. En ce qui concerne le Demogorgon, création de Boccace, cf., Marco Barsacchi, *Il mito di Demogorgone. Origine e metamorfosi di una divinità 'oscura'*, Padoue, Marsilio, 2015.

vers élégiaques de ses *Amores* cette époque où « les druides chantaient des hymnes pieux dans les forêts, des hymnes qui plaisaient au Dieu Germanique¹ », avant que les Romains, voire les Italiens menteurs, amenèrent la corruption au-delà des Alpes : il n'est pas étonnant que le nom du poète Conrad Celtis, qui avait été professeur à Leipzig une quinzaine d'année plus tôt, ait été souvent employé pour défendre la cause de l'écriture poétique dans la polémique Wimpina-Pollich². Ensuite, comme ce fut le cas pour Annius de Viterbe en 1493, lorsque les statues de Iasion sortirent de la terre, les signes matériels d'une antiquité autrement littéraire ne tardèrent pas à se manifester : en ce qui concerne l'ancien culte druidique des Germains, Celtis avait pu retrouver six statues gigantesques de druides vêtus de pallium dans une forêt du Fichtelgebirge³.

Deux ans plus tard, en 1504, un ami de Conrad Celtis, le célèbre humaniste Heinrich Bebel (1472- 1518)⁴ faisait publier son *Oratio ad Maximilianum*. Cette oraison fut adressée directement à l'empereur lors du couronnement de Bebel comme poète lauréat⁵. Dans une section sur l'autochtonie des Germains, l'humaniste et poète rappelait à l'empereur ses origine à partir du dieu Tuisto, mais en lui donnant son nom historique, Tuyscon. Les Allemands « sont nés et fondés par Tuyscon, le fils de Noé, que les étrangers appellent Janus. De là viennent les Teutonnes, vulgairement appelé Deutschen, comme le témoigne Bérose le sacerdote babylonien, très ancien écrivain⁶ ». Une nation pure donc, née de la souche du géant postdiluvien dont l'ancien Chaldéen était témoin, car « on estime que les peuples de Germanie n'ont jamais souillé leur race par des mariages avec de gens d'autres nations, et qu'ils sont un peuple unique, pur et semblable

¹ « Sed druides castis cecinerunt carmina silvis/ Carmina Teutonico quae placuere deo », ma traduction. Conrad Celtis, *Conradi celticis [...] quattuor libri amorum*, Nuremberg, Celtica Sodalitas, 1502, f. xxxvi v. Les druides, dans la littérature allemande du début du XVI^e siècle, sont germaniques, nonobstant le témoignage de Jules César. En effet, soit ils auraient été déjà présent en Allemagne depuis les origines, soit ils auraient trouvé réfugiés en Allemagne après que l'empereur Claude interdit leur culte en Gaule. En ce deuxième cas, ils seraient responsables de la conversion aux christianismes des Germains.

² J. H. Overfield, *Humanism and Scholasticism in Late Medieval Germany*, *op. cit.*, p. 178-179.

³ J. Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemandes de la redécouverte de Tacite à la fin du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 239 ; C. S. Wood, *Forgery, Replica, Fiction : Temporalities of German Renaissance Art*, *op. cit.*, p. 265- 269.

⁴ En ce qui concerne l'usage des *Antiquitates* de la part de Bebel, dans l'*Oratio* comme dans plusieurs ouvrages postérieurs, T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 207- 215.

⁵ F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, *op. cit.*, p. 110.

⁶ « a Tuyscone filio Noe quem alienigenae Ianum vocitant ortos et plantatos. Inde Teuthones dicti vulgo Tuytsch a Tuyscone, testis est antiquissimus scriptor Berosus sacerdos Babilonicus », ma traduction. Henrich Bebel, *Oratio ad regem Maximilianum de laudibus atque amplitudine Germaniae*, Pforzheim, Thomas Anshelm, 1504, f. c ii v.

qu'eux même¹ ». Ainsi, pour Bebel, il fallait abandonner les fables qui voulaient que les Francs – comprendre les Allemands – soient de provenance troyenne : il était nécessaire au contraire de suivre les « savants talmudistes, comme le dit Jean Annius² », car ceux qui croient à d'autres étymologies « sont hallucinés³ ». Pour en témoigner, Bebel rapportait à l'empereur que dans l'île de Reichenau, dans le lac de Constance, se conservait encore l'antique idole dorée d'Hercule allemand⁴, ancien souverain germanique, héritier du géant Tuyscon⁵.

En 1506, un autre ami de Wimpfeling et Celtis, ancien étudiant de l'Université de Padoue et de Bologne, le juriste et humaniste Conrad Peutinger (1465- 1547)⁶, faisait publier à Strasbourg des discours relatant une histoire semblable à celle développée par le poète Bebel, et employant les mêmes sources. Dans la première épître de ses *Sermones convivales*⁷, envoyée par le juriste Ulrich Zasius (1461- 1535) au docteur en droit canon Thomas Wolf (1475- 1509), plusieurs personnages de la république des lettres qui auraient inspiré et profité de l'œuvre de Peutinger étaient rappelés. Outre leur ami commun Jacques Wimpfeling⁸, sont nommés de façon élogieuse des auteurs comme Philippe Beroalde, Urceo Codro et Giovanni Battista Pio⁹, ainsi que Jean François II Pic, « Lumière de toutes les disciplines¹⁰ ».

Toutefois, c'est dans une épître de 1504, publiée dans les *Sermones*, relative à la fondation germanique – et aucunement gauloise – des villes cisrhénanes telles que Strasbourg¹¹, que Peutinger mentionne l'autorité du sacerdote Chaldéen. Contrairement à

¹ « Germaniae populos nullis aliis aliarum nationum connubiis infector propriam et synceram et tam similem sui gentem existisse arbitrantur », ma traduction. *Ibid.*

² « docti Talmidestae ut dicit Io. Annius », ma traduction. *Ibid.*

³ « hallucinati sunt », *Ibid.*, f. c iii r.

⁴ A ne pas confondre avec l'Hercule égyptien ! L'Hercule allemand est autochtone et pur.

⁵ C. S. Wood, *Forgery, Replica, Fiction : Temporalities of German Renaissance Art*, op. cit., p. 260- 261. Sur Hercule Allemand dans l'œuvre de Bebel, cf., Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 214.

⁶ En ce qui concerne le réemploi des *Antiquitates* par Conrad Peutinger. Comme le rappelle Thomas Lehr, il est possible que Peutinger a rencontré Annius de Viterbe à la curie de Rome.

⁷ Conrad Peutinger, *Sermones convivales [...] de mirandis Germaniae antiquitatibus*, Strasbourg, Johann Prüß, 1506.

⁸ *Ibid.*, f. a ii r.

⁹ *Ibid.*, f. a ii v.

¹⁰ « omnium doctrinarum lumen », ma traduction. *Ibid.*, f. a iii r.

¹¹ Sur les antiquités germaniques et l'antiquaire dans les *Sermones* de Peutinger, cf., Christoph Pieper, « Germany's Glory, Past and Present : Konrad Peutinger's *Sermones convivales de mirandis Germanie antiquitatibus* and Antiquarian Philology », K. A. E. Enenkel, K. A. Ottenheim, *The Quest for an Appropriate Past in Literature, Art and Architecture*, Leiden-Boston, Brill, 2018, p. 485- 510.

l'affirmation de Sabellicus dans le cinquième livre des *Enneades*¹, les Germains n'ont pas traversé le Rhin tardivement, attirés par le terrain fertile, mais « le dieu Tuyscon² » était déjà vénéré en ces terre, habitées par ses descendants. C'est ce que confirme Bérose :

Mais Bérose [...] était de race chaldéenne. Il était connu de ceux qui se plaisent dans la doctrine et l'érudition. Car il écrivit sur l'astronomie et la philosophie chaldéennes : que lui-même a exposé par des écrits en Grec, suivant les histoires les plus anciennes sur le déluge et la corruption des hommes lors de cet événement, comme il est habituel de le faire³.

Ainsi, dans ses *Sermones*, Peutinger procède à une longue citation tirée du deuxième et troisième livre de la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen – la traduction latine d'un original grec perdu –, pour conclure que « donc nous n'opposons pas le nom de Tuyscon à celui des *Deutschen* [mes italiques]⁴ ». Pour en savoir plus, le lecteur est renvoyé aux interprétations de la langue scythique de « Annius à partir des Talmudistes [dans le commentaire] sur Bérose⁵ ».

D'ailleurs, dans un discours adressé en 1505 à son ami et noble protecteur, docteur en droit canon et historien Matthäus von Pappenheim (1458- 1541)⁶, Peutinger offrait un témoignage direct de la circulation européenne des *Antiquitates*. L'humaniste allemand rappelait à son ami l'origine bien germanique – ni étrusque, ni gauloise – de Bergame, un toponyme clairement lié à l'allemand *Berg*, montagne⁷. À ce propos, bien que les fragments des *Origines* soient authentiques, les étymologies camoniennes et de son commentateur restent incertaines et discutables, même en ayant les sources à la main⁸ : « j'ai relu un fragment sur les *Origines* [mes italiques] de Caton, que j'ai entre les mains⁹ ».

¹ Conrad Peutinger, *Sermones convivales*, *op. cit.*, f. b iii r.

² « Tuisconem Deum », ma traduction. *Ibid.*, f. b iii v.

³ « Verum Berosus [...] genere Chaldeus fuit. Notus autem eis qui doctrinae eruditionique congaudent. Quoniam de Astronomia de Chaldeorum philosophia : ipse graecas conscriptiones exposuit : antiquissimus secutus historias de facto diluvii, et hominum in ea corruptione, sicut mos est conscripsit », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « non ergo improbamus a Tuyscone Tütschen nuncupatos », ma traduction. *Ibid.*, f. b v r.

⁵ « Annius super Berosus ex Talmutistis », ma traduction. *Ibid.*

⁶ Georg Kreuzer, « Pappenheim, Matthäus », *Neue Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker & Humnolt, Vol. 20, 2001, p. 50.

⁷ Conrad Peutinger, *Sermones convivales*, *op. cit.*, f. e iii r.

⁸ *Ibid.*, f. e iii r- e iii v.

⁹ « ego relegi Catonis de originibus fragmentum, quod in manibus habeo », ma traduction. *Ibid.*, f. e iii v.

Ce remploi de la *Defloratio* permettait de faire du *Rex romanorum* un *Rex germanorum*, qui précédait l'existence même des Romains. Loin de l'interprétation que j'ai attribuée aux *Commentaria* d'Annius – un pontife souverain noachide –, dans les mains des membres des cercles humanistes proches de Maximilien I^{er}, des passages sélectionnés et autrement interprétés des *Antiquitates* finissaient par démontrer l'autorité temporelle – et peut-être spirituelle – du Roi des Germains du Rhin à la Sarmatie – entendue comme Pologne. Le descendant de l'ancien Dieu germanique vénéré par les Druides dans les forêts de la Mitteleuropa, même en unissant la *prisca theologia* de leurs chants et la politique des temps premiers de leur souverain, n'avaient rien à partager aux subalpins : le géant Tuyscon avait fourni les lois et les lettres pour sa race, et son peuple avait même fondé des villes que les Italiens s'attribuaient. En ce qui concerne le patriarche Noé, Janus ne fut que le nom donné par un peuple étranger à un ancien souverain universel dont tout le monde – donc personne – est le descendant direct. Recentrer le récit de la *Defloratio* autour du Dieu germanique relativise ainsi le récit des *Antiquitates* et des *Commentaria* tout comme l'interprétation annienne relativisait le récit de l'Ancien testament et du Nouveau testament pour y inclure les Étrusques. Dans cette perspective, le pontife n'est qu'un souverain temporel parmi d'autres souverains temporels, ou souverain spirituel parmi d'autres souverains spirituels. Son peuple étrusque, loin d'être élu par la tradition, n'est que l'héritier parmi d'autres peuples – comme les Germains – d'une tradition fragmentée dont la source est à jamais perdue. Cela va de pair avec une sécularisation de l'histoire sacrée par le biais d'une historiographie patriotique – l'ancienne théologie germanique en l'occurrence –, ce qui coïncide *vice-versa* à la sacralisation d'une histoire nationale – un dieu germanique.

Ce genre de renversement est particulièrement visible dans le *Libellus de laudibus Germaniae et ducum Saxoniae*, que le juriste et humaniste Christoph Gottlieb von Scheurl (1482- 1542) de Nuremberg¹, fit imprimer à Bologne, où il avait été étudiant. Il existe également une deuxième édition de Leipzig datée de 1508, éditée quand von Scheurl était doyen de la nouvelle Université de Wittenberg, un collègue du jeune Martin Luther (1483- 1546)². Ce *Libellum* est en réalité l'impression d'une *Oraison* que Scheurl fit en

¹ Christoph Gottlieb von Scheurl, *Libellus de laudibus Germaniae et ducum Saxoniae*, Bologna, Benedetto Faelli, 1506.

² Christoph Gottlieb von Scheurl, *Libellus de laudibus Germaniae et ducum Saxoniae*, Leipzig, Martin Landsberg, 1508. Les deux éditions sont dédiées au prince électeur de Saxe, et fondateur de l'Université de Wittenberg, Frédéric III le Sage (1463- 1525).

1506 dans la Basilique de San Domenico de Bologne, face aux étudiants et aux collègues de la nation allemande à l'Université, dont le recteur était originaire de Meißen¹. Suite à un éloge du Studio de Bologne, *mater legum*², et à une brève histoire du droit canon et du droit civil, Scheurl constatait la dégénération de l'Université, « une foire aux marchandises des lois sacrées³ », malgré les cours que les étudiants ont pu suivre auprès de grands savants comme Philippe Béroalde⁴. En ce lieu du volume se repère une description célébratoire de la noble nation allemande, suivie de la chorographie du pays : les peuples germains, particulièrement versés dans les armes, ont perdu leur barbarie suite à la conversion au christianisme⁵. Par leur vaillance innée, ils étaient dans l'Antiquité les gardes du corps des Césars, jusqu'à devenir eux-mêmes César dans une *translatio imperii*⁶, et le monde doit à leur génie l'invention de la bombarde et de l'imprimerie⁷. Parmi les *Stämme* des Allemands, les Saxons sont les plus renommés, et parmi eux, ceux de la ville de Meißen.

Or, l'édition imprimée à Leipzig, même si elle porte un titre identique, a subi des modifications substantielles qui en font une œuvre très différente, et ce n'est pas seulement en raison des caractères gothiques qui ont remplacé la police humaniste de l'imprimeur bolonais. Je ne sais pas si le discours fut répété sous une forme différente lorsque Scheurl prit son rôle à l'Université de Wittenberg, mais dans l'*Oratio* imprimée dans le *Libellus* de 1508, suite à l'introduction relative à l'Université de Bologne et aux lois, l'éloge de la nation allemande prend un curieux détour. Non seulement on retrouve dans l'oraison de 1508 de nombreuses références nouvelles, à Heinrich Bebel, Conrad Peutinger et « Annius⁸ », parmi d'autres, mais l'éloge des Germains retrace une nouvelle – ancienne histoire qui a comme source la pureté de la race – *genus*. Ainsi, la pureté de la source correspond alors à la pureté du lignage, que les peuples de l'Allemagne puisent en filiation directe depuis le dieu-géant Tuyscon. Cela a des conséquences sur l'histoire

¹ Christoph Gottlieb von Scheurl, *Libellus de laudibus Germaniae et ducum Saxoniae*, *op. cit.*, 1506, f. B

² *Ibid.*, f. B iii r.

³ « si Bononiam tanquam ad mercaturam sacratissimarum legum », ma traduction. *Ibid.*, f. B vii v.

⁴ « Vous avez entendu cela chaque année de la part du précepteur commun Philippe Béroalde et d'autres érudits, qui ont parlé dès cette même chaire, et cela suffit amplement » ; « Quod vos illa quotannis ex communi praeceptore Philippo beroaldo, caeterisque eruditis, ex hoc ipso pulpito orantibus, satis superque audivistis », ma traduction. *Ibid.*, f. B viii r.

⁵ *Ibid.*, f. D r.

⁶ *Ibid.*, f. C viii r.

⁷ *Ibid.*, f. D ii r.

⁸ Christoph Gottlieb von Scheurl, *Libellus de laudibus Germaniae et ducum Saxoniae*, *op. cit.*, 1508, f. B v v.

universelle : des peuples comme les Gaulois d'outre-Rhin ne sont aucunement frères des Germains, mais une race de bâtards dérivés des Germains, aux corps affaiblis comme leurs esprits : « ils sont dégénérés à partir de nous¹ ». Plus largement, tous les peuples d'Europe, voire du monde, sont des races dégénérées. Que dire des Italiens ? Un pays dominé par les fils bâtards de prêtres incestueux, dont l'exemple est César Borgia, fils du pontife Alexandre VI, qui a semé la terreur dans la péninsule – César était mort l'année avant cette édition de Leipzig². Cela ne peut pas se dire des Allemands : par tradition, la succession de bâtards est empêchée parmi les Germains³. Cela est assuré par un ancien chronographe chaldéen : « Bérose, prêtre babylonien et très ancien écrivain, relate en histoire : “Noé [...] engendra plusieurs enfants après le deluge, dont Tuyscon parmi eux”⁴ ». De là vint une lignée de rois purs, jamais mélangés, qui gouverna la grande Allemagne des origines, du Rhin à la Vistule, du Danube à l'Océan⁵ ».

Dans la nouvelle oraison de von Scheurl, le moteur de l'histoire est une alternance de monarchies temporelles, qui, poussées par une *libido regnandi*, usurpent le pouvoir. Par leur turpitude, ces pouvoirs soi-disant universels tombent systématiquement en servitude :

Les Assyriens, bien qu'ils aient parfois usurpé un certain pouvoir pour eux-mêmes, de même que les Mèdes, les Perses, les Macédoniens et les Grecs ont accompli de grandes et illustres entreprises, ils ont acquis le pouvoir uniquement par la passion de régner et la violence, et ils l'ont acquis de manière honteuse. Ils l'ont donc perdu de manière tout aussi honteuse et ont ensuite été réduits à une servitude des plus viles. De même, aujourd'hui, ils sont exposés à la passion et au despotisme des Turcs d'une manière extrêmement brutale. Comme les Romains aussi, une fois les maîtres du monde, sont aujourd'hui asservis comme des esclaves et des serviteurs de serviteurs⁶.

¹ « degeneraverunt a nobis », ma traduction. *Ibid.*, f. B iv v. Cela vaut aussi en 1508 : les lansquenets de l'Empereur Maximilien, avec leurs piques et leurs armures légères, écrivit Scheurle, ont toujours gagné contre les « cataphractes » bâtards du roi de Franc.

² *Ibid.*, f. B v r.

³ *Ibid.*

⁴ « Berosus antiquissimus scriptor, sacerdos Babillonicus in historia sua refert. Noam [...] genuisseque post diluvium filios plurem et inter hos Tuysconem », ma traduction. *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, f. B vi r. Ces sont littéralement les *fines Germaniae olim*, de Scheurl.

⁶ « Assiri praeterea etsi aliquem imperium sibi usurpaverit : Medi item Persi Macedones et Greci : resque magnas et egregias gesserint : sola enim libidine regnandi et violentia sunt adepti et ut turpiter acquisierunt : ita turpiter amisere : et paulo post in vilissimam servitutem sunt redacti. Immo et hodie immanissime Turchorum libidini et dominatori sunt expositi. Sicut et Romani quodam domini cominorum, hodie servi et servo servorum sunt subiecti », ma traduction. *Ibid.*, f. E ii r.

Aucun pouvoir sur terre n'est légitime, tout comme était illégitime le pouvoir des quatre monarchies universelles, que la providence divine fit tomber en esclavage comme punition de leur arrogance libidineuse. En 1508, les bâtards gaulois n'ont nullement d'empire, leur nom ayant été oublié au profit de celui de Français, des descendants dégénérés des Germains¹. Seuls les Germains, jamais vaincu, jamais soumis, jamais mélangés, ont toujours régné sur leur terre. Et par leurs mérites envers la chrétienté, ils ont également – légitimement dans leur cas – obtenu « l'empire du monde² », qu'ils « [conserveront] pour l'éternité³ » sous l'auspice de Maximilien I^{er}⁴.

En outre, il faut se souvenir que cette élection divine à la monarchie universelle fonde sa légitimation terrestre sur une source législative qui dépasse le droit canon et civil : le géant Tuyscon n'avait-il pas donné les lois à ses belliqueux enfants ? Cela signifie que les Germains jouissaient d'une législation nationale, dès l'origine de leur *genus*⁵.

Bref, Bérose et son commentateur Annius, ensemble avec Tacite, fournissent des sources que des savants, comme Bebel, Peutinger et enfin Scheurl, savaient corriger et interpréter pour élaborer la véritable histoire des Germains. « L'Allemagne est la source de la noblesse⁶ », et tous les autres peuples européens ne sont que des descendants dégénérés de la première race de Tuyscon, fils de Noé ; par la pureté de son lignage et de son peuple, le *Rex germanorum* par race et *Rex romanorum* par *translatio* est le seul monarque universel, le seul pouvoir sur terre dont tous les autres sont censés dériver. Pourtant, le titre de Maximilien était encore celui de roi des Romains lorsque Scheurl écrivait sa nouvelle oraison. Le souverain Habsbourg se fit couronner par l'évêque de Trente, en février 1508. Toutefois, avait-il réellement besoin de ce couronnement ? En effet, Scheurl enseignait que le titre des dictateurs, d'abord assumé par Jules César, était supérieur, à celui d'empereur ; de même, le titre de dictateur existait car les Romains, ayant chassé Tarquin le Superbe, ne voulurent plus utiliser le mot de Roi pour une charge qui était, en substance, la même. Il s'en suit que la couronne de *Rex romanorum* et *germanorum* est déjà supérieure à ce qu'un pontife italien peut offrir :

¹ *Ibid.*, f. E ii v.

² « imperium orbis », ma traduction. *Ibid.*, f. E ii v.

³ « in eternum servaremus », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Et cela est confirmé avec une épigramme latine de Sébastien Brant (1458- 1521). *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, f. B v r.

⁶ « Germania fons nobilitatis », ma traduction. *Ibid.*, f. f v r.

En outre, les mots que nous attribuons à Dieu doivent être considérés comme les plus excellents. Car Dieu étant incomparablement excellent, aucune chose humaine ne peut être trouvée digne de sa majesté. Nous attribuons à Dieu les mots qui sont les plus grands parmi nous, ceux que nous n'avons rien de plus grand à attribuer. Nous appelons Dieu Roi et nous disons le Royaume des cieux, comme le témoignent les écritures sacrées et les poètes. Mais nous n'avons jamais entendu appeler empereur celui qui serait appelé Dieu. Parce que le roi signifie une autorité suprême et absolue, alors que l'empereur signifie une autorité bien inférieure. En effet, l'empire se réfère à l'autorité confiée à la défense et à l'expansion de la république à travers les armes et les armées¹.

Comme le montre l'histoire de l'usage du titre de roi, dictateur et empereur chez les Romains, les mots, écrivait Scheurl, n'ont pas de signification substantielle et universelle, mais seulement un usage coutumier. C'est une habitude des Germains d'appeler leur roi empereur, avec une acception de *potestas* universelle, par providence divine et tradition :

Il ne faut pas scruter le sens propre des mots, mais plutôt l'usage habituel dans n'importe quelle région où ils sont utilisés. Il nous suffit de savoir que l'empereur est le maître du monde, qu'il est au-dessus de tous les rois et que tout est sous son autorité. C'est pourquoi l'empereur des Grecs ne peut pas être appelé plus impérial que le roi des échecs ne mérite d'être appelé un roi².

¹ « Praeterea que deo tribuimus vocabula, ea praestantissima sunt estimanda. Qum enim deus ineffabiliter excellat: nec ulla humana reperiri digna possint eius maiestate. Illa deo tribuimus, que apud nos sunt maxima: quam maiora tribuere non habemus. Deum autem regem nuncupamus, ac regnum celorum dicimus: ut sacre littere poetaque testantur. Imperatorem vero, qui deum vocaret: nullum unquam audivimus. Propterea quod rex supremam potestate absolutaque significat. Imperator vero longe inferiorem. Est enim imperium armorum exercituumque ad tutanda augendaque rempublicam commissa auctoritas », ma traduction. *Ibid.*, f. G iv r.

² « Non propria verborum significationem scrutari : sed in quae praesumptione, id est consuetudine sint, qui in quaquam regione commorantur. Sufficiatque nobis imperatorem esse dominum mundi : esse super omnes reges, et omnia in eius potestate esse. Unde imperator Graecorum, non magis imperator dici potest, quam rex schachorum rex appellari meretur », ma traduction. *Ibid.*, G iv r.

Ceux-ci ne sont pas les seuls juristes, humanistes, poète et historiens de l'Empire – bien que de formation ils étaient tous de juristes¹ – qui, dès la première décennie du XVI^e siècle, ont réemployé les sources éditées par le frère dominicain en 1498².

Ainsi, loin d'avoir été ignorées, ou moquées dès leur publication, les *Antiquitates* ont poursuivi une riche fortune autonome dès les premières années suivant leur parution. De Bologne à Leipzig, de Paris à Naples, théologiens, juristes, poètes et historiens ont utilisé d'une manière ou d'une autre ces textes et le nom de leurs auteurs – ou de leur commentateur – en altérant entièrement tout sens et intentionnalité qu'un lecteur contemporain pourrait attribuer à l'in-folio de 1498 et à Annius de Viterbe. En 1508, le *Rex germanorum* fut couronné empereur pour la première fois par interposition de tiers, en l'occurrence par son chancelier, le cardinal allemand Matthäus Lang von Wellenburg (1468- 1540)³. Parallèlement, en cette même année, le légat pontifical à la cour impériale, chargé de gérer politiquement le couronnement, n'était autre que l'ancien protecteur d'Annius de Viterbe, Bernardino Carvajal⁴. L'année suivant le couronnement de Maximilien et la deuxième édition du *Libellus* de von Scheurl⁵, en 1509, la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen était finalement rééditée sous le titre de *Berosus babillonicus de antiquitatibus*⁶. Toutefois, le lieu d'impression n'était ni Bologne ni Venise, ni Strasbourg ni Leipzig, mais Paris, chez les soi-disant descendants des Gaulois.

¹ Les rapports entre études historiques et études juridiques ont été étudiés spécialement en ce qui concerne l'Italie du XV^e siècle et la France du XVI^e siècle, sous l'appellation d'humanisme juridique. Les mêmes raisonnements pourraient s'appliquer aux juristes d'outre-Rhin. Cf., Jean-Louis Thireau, « Droit national et histoire nationale : les recherches érudites des fondateurs du droit français », *Droits*, n° 38, 2, 2003, p. 37- 52. Cf., Xaver Prévost, Luigi-Alberto Sanchi (dir.), *L'Humanisme juridique. Aspect d'un phénomène intellectuel européen*, Paris, Classiques Garnier, 2022.

² Parmi d'autres, le *Chronicon generale* du chanoine Johann Steindl, cf., W. Goez, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion im italienischen Humanismus », *op. cit.*, p. 39 ; T. Lehr, *Was nach den Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 205- 207.

³ Cf., Nicole Riegel, *Die Bautätigkeit des Kardinals Matthäus Lang*, Munster, Rhema Verlag 2006.

⁴ Gigliola Fragnito, « CARVAJAL, Bernardino Lopez de », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 21, 1978. [En ligne], consulté le 12 mars 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/bernardino-lopez-de-carvajal_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/bernardino-lopez-de-carvajal_(Dizionario-Biografico)/)

⁵ Entre-temps, en 1507, le légat pontifical chez l'empereur n'était personne d'autre que Bernardino Carvajal, l'un des candidats pour la disparition des manuscrits perdus.

⁶ *Berosus babillonicus, de antiquitatibus seu defloratio berosi Caldaica*, Paris, Jean de Gourmont, 1509.

2. Les Antiquitates de Gaule en Gaule (1508- 1515)

Sous la presse du graveur, imprimeur et libraire Jean I^{er} de Gourmont (v. 1483- 1551)¹, fut édité en 1509² un petit in-4^o dont le titre complet était *Berosus babillonicus de antiquitatibus Seu defloratio berosi Caldaica Cum figuris et ipsius eleganti vita Libris Geneseos perutilis*³ (Bérose le Babylonien, *Sur les antiquités ou la Défloraison chaldéenne de Bérose, avec la biographie de celui-ci et des élégants tables généalogiques et. Très utile à l'étude de la Genèse*). Au sein du livret se trouvent tous les détails annoncés dans la page de titre : une biographie de Bérose le Chaldéen⁴, une explication de la subdivision de l'opuscule⁵ en cinq livres avec leur résumé et enfin une brève explication du « titre particulier de ce texte⁶ » de *Defloratio*. La vie de Bérose le Chaldéen est composée par des passages sélectionnés et extraits, mot par mot, de la préface d'Annius de Viterbe dans l'édition romaine de 1498⁷ : Bérose, babylonien et chaldéen par dignité, fut notaire et prêtre, et écrivit ce petit volume en rappelant le première déluge et l'âge qui précéda le roi Ninus. Il vécut avant la monarchie d'Alexandre le Grand et apprit aux Athéniens l'astronomie chaldéenne, ainsi que l'histoire très ancienne que le lecteur s'apprête à lire, une « traduction [*transsuptione*⁸] très brève⁹ », qui a conduit les Grecs à croire que le lettres existaient depuis toujours¹⁰.

¹ Frère de Gilles de Gourmont, libraire juré de l'Université. Philippe Renouard, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondateurs de caractères, et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris jusqu'à la fin du seizième siècle*, Paris Minard, 1965. Estelle Leutrat, *Les débuts de la gravure sur cuivre en France. Lyon 1520- 1565*, Genève, Droz, 2007, p. 43-46.

² Plus de dix ans étaient passés du privilège décennal d'Alexandre VI. S'agirait-il de la raison pour laquelle les imprimeurs ont attendu si longtemps pour réimprimer l'ouvrage ?

³ *Berosus babillonicus, de antiquitatibus seu defloratio berosi Caldaica*, *op. cit.* ; cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 166 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 350-351. Cette édition est mentionnée en rapport à Jean Lemaire de Belges, par W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 238 ; M. Rothstein, « The Reception of Annius of Viterbo's Forgeries : The Antiquities in Renaissance France », *op. cit.*, p. 591.

⁴ *Berosus babillonicus, de antiquitatibus seu defloratio berosi Caldaica*, *op. cit.*, f. A ii r.

⁵ « division de cet opuscule » ; « Huius opusculi partitio », ma traduction. *Ibid.*, f. A ii v.

⁶ « titulus huius peculiaris », ma traduction. *Ibid.*

⁷ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, *Ibid.*, f. N viii r.

⁸ *Transuptione* était un terme encore chargé de significations théologiques et rhétoriques qu'Annius de Viterbe avait déjà employé dans sa préface à la *Defloratio*, je le rends avec *traduction*, mais ce n'est pas la bonne traduction. Benoît Grévin, « Métaphore et vérité : la *transuptio*, clé de voute de la rhétorique au XIII^e siècle », dans J.- P. Genet (dir.), *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII^e- XVII^e)*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne-Publications de l'École française de Rome, 2015, p. 149- 182.

⁹ « transsuptione brevissima », ma traduction. *Berosus babillonicus, de antiquitatibus seu defloratio berosi Caldaica*, *op. cit.*, *Ibid.*, f. A ii r.

¹⁰ *Ibid.*



Au deuxième livre de l'in-4°, il est également possible de retrouver les *figurae* préannoncées : il s'agit des tableaux généalogiques, accompagnés par des *annotationes*². Les figures elles-mêmes sont les seules parties de l'ouvrage imprimé avec une police gothique, lorsque le reste de l'ouvrage utilise des caractères romains. Les *annotationes*, tout comme le péritexte biographique, sont tirées des *Commentaria* d'Annius de Viterbe, qui pourtant n'est jamais mentionné. Outre les annonces de la page de titre, une petite épigramme « dédiée au lecteur pieux³ » précède la biographie :

¹ Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC. Wellcome Library, Londres.

² *Ibid.*, f. B i v- B iv v.

³ « ad lectorem sacris dicatum », ma traduction. *Ibid.*, A i v.

Voici Bérosee qui te présente en cinq livres, lecteur : rien de plus utile. Même si les anciens ont voulu abrégé en mots concis les époques, que dire après le déluge ? Qu'y avait-il avant Noé ? Il [Bérosee] explique l'origine des royaumes de tout le monde : ne laisse pas en abandon, lecteur, cette œuvre¹.

De même, avant que le premier livre de Bérosee débute, l'imprimeur a fait composer une « annotation très belle² », qui présente la liste de cinq déluges dont « témoigne Xénophon dans les *Équivoques*³ ». Parmi ceux-ci le lecteur apprend, même sans avoir lu l'œuvre de Xénophon, que seul le premier parmi quatre déluges, celui de l'époque d'Ogygie phénicien – Noé – fut le déluge « par antonomase⁴ ».

Au fond de l'ouvrage, avant l'*errata corrige* du « divin petit livre de Bérosee⁵ », se trouve une épigramme dédiée « à l'envieux⁶ ». Au moins deux vers du poème proviennent d'une autre épigramme, issue d'un autre volume que les *Antiquitates*, toujours imprimé par Eucharius Silber, mais en 1495, l'*Opera omnia* de l'humaniste Giovanni Antonio Campano⁷. Qui seraient les envieux ? S'agirait-il d'une critique adressée aux trois critiques précoces qui furent, au début du XVII^e siècle, rassemblés par Vossius ? Ou peut-être au *Lividus Livius* dont parlait Antonin le Pieux et les *Commentaria* ? Ou à tout autre chose ? Difficile de répondre, mais l'édition romaine des *Antiquitates* circulait évidemment à Paris avec d'autres volumes du même imprimeur romain, que des libraires comme Jean de Gourmont, ou son frère libraire juré de l'Université Gilles de Gourmont (av. 1499- 1533) devaient avoir à disposition⁸. Le public sans doute visé par cette publication n'est pas celui qui s'intéresse à une histoire patriotique, mais celui qui est composé d'étudiants et docteurs en théologie. Le livre, en effet, est « très utile à la

¹ « Ecce babillonicus tibi praestat i ere berosus/ Quinque libris lector : qui nichil utilius/ Voluere prisca licet succinctis tempora verbis/ Quid post diluvium ? quid foret ante noam./ Regnorum fuerit que totius orbis origo/ Explicat : haud tantum desere lector opus », ma traduction. *Ibid.*

² « annotatio perpulp[c]hra », ma traduction. *Ibid.*, A iii r.

³ « teste xenophonte de equin[v]ocis », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « per antonomiasiam », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « divino Berosi opusculo », ma traduction. *Ibid.*, f. H ii r.

⁶ « Ad lividum », ma traduction. Voici l'épigramme : « Envieux, repose enfin ton venin funeste / Tu ne blesses personne d'autre : c'est ta propre folie qui te tue. / Envers le jeune novice dans l'arène pieuse de la littérature / Que brille à travers le monde entier sa gloire de vertu. / Vis droit devant Dieu : le reste sera ce qu'il sera. » ; « Livide pone tuum tandem exiciale venenum / Non alium ledis : te furor iste necat./ Ad pium litterariae palestre tyronem/ Stet sua per totum virtutis gloria mundum/ Recte vive deo : cetera sumus erunt », ma traduction *Ibid.*

⁷ Giovanni Antonio Campano, *Opera omnia, op. cit.*, f. I r. Dans l'œuvre de Campano se repèrent au moins deux références à Bérosee, dont une relative à l'origine des lettres romaines via les Pélasgiens. *Ibid.*, f. a ii v.

⁸ Philippe Renouard, *Répertoire des imprimeurs parisiens, op. cit.*

Genèse », les lecteurs sont « pieux » et l'opuscule de Bérose « divin ». Véritable complément de l'Ancien Testament, ce sont les confrères d'Annius de Viterbe à la Sorbonne qui semblent pouvoir tirer le plus de profit de cette publication. En effet, Bérose était cité autant par les pères de l'Église que par Eusèbe de Césarée et on pouvait trouver son nom et son titre d'historien chaldéen cités dans n'importe quelle édition ou manuscrit de la *Glose ordinaire* avec les postilles du franciscain Nicolas de Lyre¹.

Pourtant, Bérose le Chaldéen en tant qu'auteur d'une *Defloratio*, tout comme les autres autorités dont les œuvres avaient été publiées en 1498, devaient être déjà connues en France par des imprimés. Non seulement par le commentaire de Jacques Lefèvre d'Étaples à Aristote², mais également par le livre *De honesta disciplina* de Petrus Crinitus, qui critiquait le commentaire d'Annius des fragments de Caton – et l'accusait d'incompétence, voire de malveillance³ –, qui fut réimprimé par Josse Bade et Jean Petit à Paris dès 1508⁴. En ce qui concerne Annus de Viterbe, son nom devait déjà faire partie de l'horizon d'attente des lecteurs parisiens. Au-delà de l'oraison de Tommaso Veltrellini, lors du passage de Charles VIII à Viterbe en 1494 et amenée à Grenoble sous forme écrite, et par-delà la circulation de l'édition romaine, le frère dominicain devait déjà être connu des lecteurs français sous son nom de *Magister Johannes viterbiensis* – sans compter que quiconque se trouvait à la cour pontificale entre 1498 et 1502 avait dû connaître le nom du Maître du Sacré Palais. En effet, le typographe et libraire Etienne Jehannot (?) avait imprimé à Paris le traité *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos*, dès 1499⁵, un texte qui circulait sous forme manuscrite en France avant même cette publication⁶.

Je reviens cependant à la *Defloratio* imprimée par Jean de Gourmont en 1509 : ce petit ouvrage, comme le montrait l'épigramme d'ouverture, « explique l'origine des

¹ Je prends comme exemple le quatrième volume de l'édition baloise de Petri et Froben de 1507, *Quarta pars huius operis in se continens glosam ordinariam cum expositione lyre litterali et morali*, Bale, Johannes Petri, Johann Froben, 1507, f. 66 v, 305 v.

² *Ut supra*, III, 1.

³ « Pleraque omnia impudentissime confinxit » ; *Ut supra*, I, 6.

⁴ Petrus Crinitus, *De honesta disciplina libri XXV ; de poetis Latinis liber V ; et poematum liber II*, Paris, Josse Bade-Jean Petit, 1508, f. LXXXIX r.

⁵ Giovanni Nanni, *Tractatus de futuris christianorum triumphis in saracenos Magistri Johannis viterbiensis*, Paris, Etienne Jehannot, 1499.

⁶ Au moins deux manuscrits, un à la BnF, l'autre à la Bibliothèque municipale de Metz, sont conservés. *JOHANNES NANNI, VITERBIENSIS, De futuris christianorum triumphis in Saracenos*, BnF, ms. Latin 3581, f. 1 v- 58 v ; *Magistri Johannis Nanni de futuris Christianorum triumphis in Turcos*, Bibliothèque municipale de Metz, Ms. 1191.

royaumes de tout le monde ». Cela implique que par les informations relatives à l'origine du royaume de France, d'autres lecteurs que des théologiens auraient pu s'intéresser à son achat et à sa lecture, – ce qui ne les empêchait pas d'être également des théologiens. Dans ce deuxième chapitre, je m'attacherai particulièrement à cette dernière catégorie de lecteurs ; je vais ainsi parcourir la réception tant de Bérose que des autres *Auctores vetustissimi* dans les imprimés et les manuscrits rédigés et circulant dans le royaume de France, pendant le règne de Louis XII (1462- 1515) et les premières années du règne de François I^{er} (1494- 1547). Au fil d'un réseau intertextuel qui a pour centre la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen, je discuterai pareillement des vies autonomes des autres *auctores* au sein de l'élaboration d'une historiographie nationale et gallicane¹, s'intégrant à des récits capables de raconter les vicissitudes des descendants gaulois de Samothès, premier roi de Gaule pendant l'Âge d'or, ainsi que de la race herculéenne qui à partir de Lybius domina l'Europe et l'Asie, jusqu'au retour de Francus le Troyen vers sa patrie gauloise, dont l'exemple le plus connu – mais loin d'être le seul – sont les *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troie* de Jean Lemaire de Belges, dont j'ai déjà pu discuter lors de la première partie². Autrement dit, une historiographie qui pouvait reprendre l'histoire des origines troyennes des Français, récemment redimensionnées par les histoires du véronais Paul Émile (v. 1455- 1529) et de Robert Gaguin (1433/1434- 1501) et, à travers les témoignages d'anciennes sources comme la *Defloratio* de Bérose et le *Supplementum* de Manéthon, remonter à la véritable origine noachide de la monarchie gauloise³. Je comprendrai cet entrecroisement d'histoires divergentes sur le passé, également en tant que préfiguration du début du XVI^e siècle français, c'est-à-dire comme une sécularisation

¹ À propos de ce sujet existe une très riche littérature, parmi d'autres recherches, parfois déjà citées dans la première partie *cf.*, C. Beaune, *Naissance de la nation France*, *op. cit.* ; Philippe Desan, « Nationalism and History in France During the Renaissance », *op. cit.*, p. 261- 288 , R. E. Asher, *National Mythes in Renaissance France*, *op. cit.* ; Alain Tallon, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2002 ; Myriam Yardeni, *Enquêtes sur l'identité de la « nation France » de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Champ Vallon, 2004.

² *Ut supra*, I, 3, B. *Cf.*, A ce propos, l'œuvre plus récente, outre que l'étude de Walter Stephens et les études précédentes que j'ai mentionné lors de la première partie de cette recherche, est la très riche recherche d'Adeline Desbois-Ientile sur Jean Lemaire de Belges, *cf.*, W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.* ; A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, *op. cit.* ; En particulier sur le rôle de Francus ou Francion dans les chroniques françaises, *cf. Ibid.*, p. 35- 68.

³ *Cf.*, C. Beaune, *Naissance de la nation France*, *op. cit.*, p. 26- 36 ; R. E. Asher, *National Mythes in Renaissance France*, *op. cit.*, p. 15- 16 ; Sur R. Gaguin, *cf.*, Franck Collard, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996. Collard met en relation, de manière très synthétique, la méthodologie d'Annius de Viterbe avec celle de Robert Gaguin, mais « l'appréhension critique des sources, mise en théorie à la fin du XV^e siècle par l'audacieux faussaire Annus de Viterbe, retient moins Gaguin que l'élaboration de son récit », *Ibid.*, p. 329.

de la typologie chrétienne attribuable au recueil de 1498. Le récit que je m'apprête à développer se structurera encore une fois autour des éditions d'une ou plusieurs autorités premièrement publiées dans les *Antiquitates*, m'appuyant encore une fois sur les livres, les *hrönir*. Ainsi, les trois sous-chapitres auront chacun comme pivot des manuscrits et des éditions élaborées à la suite des *Commentaria* de 1498, accompagnés par les *narrationes rerum gestarum* qui ramènent aux mêmes autorités, aux mêmes textes.

A. Les *Antiquitates* de Samotida : rois gaulois, cadeaux d'amour et Lugdunum.

Au-delà des *Antiquitates* de Rome, des *Auctores vetustissimi* de Venise, d'autres manuscrits que ceux du traité *De futuris* de Maître Jean de Viterbe, des manuscrits de la *Defloratio* circulaient déjà dans le royaume de France. Une année avant la publication du *Berosus babillonicus*, en 1508, le Franciscain, docteur en théologie, cabaliste et précepteur de François d'Angoulême Jean Thenaud (1464/1474- 1542/1546)¹, rédigeait la *Margarite de France ou Le nombre, ordre et temps des tresnobles Roys qui ont regné es Gaules, depuys cent quarante quatre ans apresle deluge, jusques à l'an mil quatre cens quatre vingtz dix sept* pour Louise de Savoie (1476- 1531), « tresgenereuse dame et princesse ma dame la contesse d'angoulesme² ». Comme le titre l'explique, il s'agit d'une œuvre chronographique qui parcourt la lignée des rois de France de l'année 144 après le déluge universel jusqu'à la fin du règne Charles VIII. Ainsi, le premier traité composant les trois sections du manuscrit est entièrement dédié à la lignée de rois Gaulois qui de Samothès, souverain de l'Âge d'or, amène au roi gaulois Romus, à l'époque de la destruction de Troie :

en cestuy traicte procederay summareiment et briefvement [...] en mectant en lumiere ce que longuement avoit demoure en tenebres et obscurite, protestant ne mettre riens ou bien peu du myens mais seulement ce que ay trouve en berso caldaic historien, en manethon egipcie, en philo hebreu, en mirsilus, xenophon³

¹ En ce qui concerne Jean Thenaud, outre que les éditions critiques de son *Triumphe des Vertuz*, aussi dédié à Louise de Savoie, de *La lignée de Saturne* et du *Traicté de la Cabale*, cf., François Secret, « Jean Thénau, voyageur et kabbaliste de la Renaissance », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, T. 17, N° 1, 1954, p. 139- 144 ; Benoist Pierre, « Le clergé de cours et la décision politique dans la première moitié du XVI^e siècle », dans R. Claerr, O Poncet (dir.), *La prise de décision en France (1525- 1559)*, Paris, École nationale des chartes, 2008, p. 53- 68 ; Marie-Luce Demonet, « Le royaume d'Eutrapélie de frère Jean Thenaud », dans P. Brioist, L. Fagnart, C. Michon (dir.), *Louise de Savoie (1476- 1531)*, 2015, p. 143- 154.

² Jean Thenaud, *La Margarite de France ou Le nombre, ordre et temps des tresnobles Roys qui ont regné es Gaules, depuys cent quarante quatre ans apresle deluge, jusques à l'an mil quatre cens quatre vingtz dix sept*, [f. 6 r]. Un seul exemplaire de ce manuscrit est conservé à la British Library, Add. ms. 13969. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, op. cit., p. 52 ; Jean Thenaud, *La Lignée de Saturne ou Le traité de science poétique*, éd. par George Mallary Masters, Genève, Droz, 1973, p. 7- 8 ; W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, op. cit., p. 240 ; Benoist Pierre, *La monarchie ecclésiastique. Le clergé de cour en France à l'époque moderne*, Paris, Champ Vallon, 2013, p. 85-86 ; M.- L. Demonet, « Le royaume d'Eutrapélie de frère Jean Thenaud », op. cit., p. 144 ; A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit., p. 189- 190. C'est Christian Martes qui a photographié le manuscrit pour moi, je n'avais pas de passeport pour aller en Angleterre.

³ Jean Thenaud, *La Margarite de France*, op. cit., [f. 7 r]. Cf., A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit., p. 189- 190, 373.

Le Franciscain frère Jean Thenaud récupérait également les informations des *Commentaires*, sans pourtant mentionner jamais le Dominicain frère Jean Annius. Ainsi, Thenaud instruisait le lecteur à propos des sciences chaldéennes, de l'origine des lettres et de l'astrologie, qui furent crues éternelles mais qui remontaient à la Création ; par la succession des patriarches, Thenaud arrivait également à la *scientia Adae*, comme Annius l'expliquait dans ses commentaires¹.

La succession des souverains de Gaule est une version élargie des brèves mentions de ces rois que Bérose et Manéthon avaient faites dans leurs chronographies : le Franciscain ajoute les informations qu'il peut tirer des *Commentaria* et des sources mentionnées dans ces derniers. Lorsque le récit s'arrêtait sur le souverain Samothès, Jean Thenaud expliquait également que les Grecs avaient reçu leurs lettres des Gaulois qui, à leur tour, les avaient eues de leur père Dis. Seulement après, expliquait le franciscain, Cadmos et le huitième Homère avaient apporté des modifications à l'alphabet gaulois des Hellènes². Ce fut d'ailleurs Galathès, successeur de son grand-père Celtus, qui donna les lettres aux Gallo-grecs et donc aux Grecs eux-mêmes. Pourtant, Thenaud ne s'arrête par longtemps sur Hercule fils Osiris : il en rappelle la descendance en affirmant également « ceste fille [Galathée mère de Galathès] par le vouloir et conseil de ses parents alla s'ouffrir audit hercules et de luy heut cest enfant nomme galathès³ ». Ce détail était pourtant suffisant pour déclarer « que les Roys de France descendirent par ligne paternelle du premier hercules de lyde [*sic*] et par ligne maternele de samotes dis despuys hercules⁴ ».

Bien que le manuscrit de Thenaud semble avoir suivi de la manière la plus littérale – parmi les réemplois du XVI^e siècle – le récit historique de la *Defloratio*, du *Supplementum* et des *Commentaria* de l'édition de 1498, il propose toutefois certaines interprétations nouvelles de la première généalogie des rois gaulois de France. Dans la liste de rois fournie en ouverture du manuscrit se repère ainsi *Iasius Ianigena*⁵. Or, Iasos était le protagoniste du mariage viterbois avec Cybèle, mais surtout de la guerre civile qui amena à sa mort et à la fuite de Dardanos, son frère, vers la Méonie, devenue Dardanie, où ses successeurs fondèrent la ville de Troie. Jean Thenaud insérait ainsi Iasos Janigène

¹ Jean Thenaud, *La Margarite de France*, *op. cit.*, [f. 8 v- 9 r.]

² *Ibid.*, [f. 12 r.]

³ *Ibid.*, [f. 14 r.]

⁴ *Ibid.*, [f. 14 v.]

⁵ *Ibid.*, [f. 3 r.]

parmi ses rois Gaulois, entre *Beligius* et *Allobrox* : Bérose avait en effet mentionné ce souverain des Celtes et Corythos des Étrusques – « Iasos fut créé Corythos, et l'année suivante, deux rois furent également élus, à savoir le premier roi des Athéniens, le vénérable Cécrops, et Iasos Janigène, chez les Celtes¹ » –, il n'était pas pourtant clair s'il s'agissait de deux homonymes ou d'une seule et même personne, car les *Commentaria* d'Annius expliquaient que « les Iasos [...] furent plusieurs² ». Jean Thenaud montrait aussi des doutes concernant l'identification de ce Iasos et son couronnement comme roi des Celtes : curieux pour un homme étranger, un Toscan, qui n'appartenait pas à la dynastie samothéenne. Ainsi, le Franciscain théorisait que Iasos fut en réalité un successeur de Lugdus, fondateur de Lyon ; alors que Beligius gouvernait la Gaule Belgique au nord, « Lugdus estoit sans hoirs [*sic*] decede et le peuple luy ouffrit [à Iasos] le Royaulme ou par violence il print la seigneurie³ ». Au prix de diviser la Gaule en plusieurs royaumes, Iasos Janigène, par son frère Dardanos, pouvait relier les rois de Gaule à la dynastie troyenne de Francus.

De manière spéculaire à l'élaboration historiographique des auteurs allemands des mêmes années, tels Bebel, Peutinger ou von Scheurl, dans la *Margarite* de France la *translatio imperii* est remplacée par une linéarité de la monarchie française qui, loin de débiter par Pharamond, ou de recevoir la monarchie universelle qui fut naguère assyrienne, perse, grecque et romaine, commença avec le roi Samothès, fils de Japhet et petit-fils de Noé, lors de l'Âge d'or, et perdue encore :

la monarchie de France n'a cédé ou donné lieu ès monarchies d'Asserie Perse Grece et Romme en vetusté ou prouesse ains les a surmontees intentivement et extentivement en vaillance bruyt et duree car les aultres huy deffaillantes et anichilees la nostre seule demeure entière et inconcussible⁴.

¹ « Iasius creatus est Coritus et anno sequente simul ceperunt duo reges videlicet primus rex Atheniensium Cecrops priscus et Iasius Ianigena apud Celtas », ma traduction. Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria*, *op. cit.*, f. X viii v- Y r.

² « Iasios [...] fuisse plures », ma traduction. *Ibid.*, f. X viii v. Dans le commentaire il semblerait que le Iasos Ianigena des Toscans, frère de Dardanos, est le même Iasos Ianigena des Celtes. S'il en est ainsi, Iasos aurait été à la fois Corythos, un sort de pontife empereur post-noachide, et roi des Celtes au même temps, pour ensuite devenir roi d'Italie.

³ Jean Thenaud, *La Margarite de France*, *op. cit.*, [f. 15 v.]

⁴ Jean Thenaud, *La Margarite de France*, *op. cit.*, [f. 6 v]. *Cit.*, A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 205.

Ainsi, en opposition au dieu géant Tuyscon, le récit de Jean Thenaud retrace l'histoire de la transmission ininterrompue du pouvoir monarchique fondé par Samothès, surnommé Dis, dieu et père de tous les Gaulois, par la volonté du patriarche Noé, héritier de la science adamique.

La *Margarite de France* rapporterait-elle la première mention au fondateur Samothès en France ? Non, car l'année précédant la date attribuée au manuscrit, en 1507, un humaniste français avait déjà fait mention du premier souverain gaulois, non pas dans une chronique, mais dans le commentaire à des poèmes qui mentionnaient cet ancien roi. Le célèbre poète néolatin de l'ordre des Carmes, Baptiste Spagnoli dit le Mantouan (1447- 1516)¹, avait été l'auteur d'un long *carmen* dédié à Denys l'Aréopagite – Pseudo-Denys l'Aréopagite –, le théologien à l'origine des œuvres composant ledit *Corpus areopagiticum* : une voie apophatique vers Dieu, une théologie négative². Baptiste Spagnoli était lié de manière directe ou indirecte à la plupart des personnages et des lieux que j'ai nommés lors du dernier chapitre : la référence au Mantouan permettait ainsi à Martin Pollich de défendre la prééminence poétique en matière de théologie ; de plus, Spagnoli était ami de Pic de la Mirandole et Philippe Béroalde s'était chargé de faire imprimer à Bologne sa première *opera omnia* en 1502³. Or, le *Dionysius* de Spagnoli avait été publié pour la première fois à Milan en 1506⁴, et les trois livres qui le composent avaient été réédités l'année suivante dans une nouvelle *opera omnia* du poète à Paris, dans l'atelier de l'imprimeur et libraire Jean Petit, cette fois avec des nouveaux commentaires de Josse Bade⁵. L'œuvre du poète carmélitain est riche de références à la *prisca theologia*, et pouvait être de grand intérêt pour tout théologien et humaniste français. Cela, non seulement par la qualité de ses vers, mais aussi car il confirmait l'ancienne identification de Denys l'Aréopagite, converti par saint Paul et mentionné dans les *Actes des apôtres*, à saint Denis de Paris, évangéliste des Gaules⁶. Comme le rappelait un membre du sénat

¹ Andrea Severi, « SPAGNOLI, Battista, detto Battista Mantovano, Battista Carmelita », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 93, 2018. URL : [En ligne], consulté le 28 mars 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/giacomo-filippo-foresti_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/giacomo-filippo-foresti_(Dizionario-Biografico)/).

² Cf., Ysabel de Andia, *Denys l'Aréopagite : tradition et métamorphose*, Paris, Vrin, 2006.

³ A. Severi, « SPAGNOLI, Battista », *op. cit.*

⁴ Baptiste Spagnoli, *Dionysius*, Milan, Francesco Tanzi- Giovanni Brembo., 1506.

⁵ Francesco Tanzi, Giovanni Brembo

⁶ Comme le rappelait aussi Alain Tallon, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 73.

de Milan, le chancelier Charles Chaffrey (1461- 1516)¹ dans l'épître dédicatoire à l'évêque de Paris et garde des sceaux du roi Louis XII, Étienne Poncher (1446- 1524) :

Baptiste Mantouan, éminent théologien de l'Ordre des Carmes décrit [la vie de Denis] en trois livres en vers héroïques, mais basés sur la vérité historique : la récente conversion de Denys l'Aréopagite à la religion chrétienne ; son combat pour elle contre l'ingénieuse cruauté des tyrans les plus puissants ; finalement sa décapitation².

Dans le deuxième livre, lorsque Denys l'Aréopagite fait face au tyrannique préfet romain de Lutèce, les vers de Spagnoli décrivaient la véritable histoire de la Gaule avant la christianisation ; plus particulièrement l'ancienne religion celte que le saint rencontra dans sa prédication : « Les druides semnothés, gardiens de la majesté sacrée chez les Celtes, dès lors qu'une divine lumière les aura entourés, repoussant les méchants vers les enfers : ils concluront des accords avec nous³ ». Eux-aussi, les « anciens prêtres⁴ » druides, avaient subi la tyrannie romaine – bien que leurs sacrifices humains furent atroces – : « Claude a maintenant supprimé tous leurs rites et leurs horribles cérémonies⁵ ». Pourtant, ce furent ces druides qui fondèrent les premiers gymnases d'Europe, les premières écoles⁶.

Après la conversion dionysienne, les Gaulois ou Français devinrent les plus dévots protecteurs de la Chrétienté, et le poème de Spagnoli se centrait alors sur leurs origines : la souche troyenne de la monarchie française ; le passage des exilés troyens en Germanie ; l'ascension de Pharamond et la généalogie jusqu'à son descendant Clovis, converti finalement au christianisme⁷. Les vers du poète revenaient donc au passé le plus proche, à la descente de Charles VIII et à ce grand seigneur d'une ville étrusque que fut François

¹ Fleury Vindry, *Les parlementaires français au XVI^e siècle : Parlements d'Aix, Grenoble, Dijon, Chambéry, Dombes*, Paris, T. I, 1909, p. 68.

² « Baptista Mantuanus in fraternitate Carmelitarum Theologus insignis : nuperrime Dionysum Aeropagitam Christianae Religioni initiatum : pro ea et contra potentissimorum Tyrannorum ingeniosam crudelitatem pugnantem : postremo capite truncatum : tribus Libris heroico carmine : sed veritate historica describit », ma traduction. *Ibid.*, f. CC r.

³ « Semnothei Dryudae qui maiestatis habebant/ Culmen apud Celtas : ut circumfulserit illos/ Lux divina malos abigens in tartara manes : Foedera nobiscum ferient », ma traduction. *Ibid.*, f. CCXIX r.

⁴ « sacerdotes prisca », ma traduction. Comme Jean Petit a fait imprimer aux marges de la page. *Ibid.*

⁵ « Iam Claudius omnes Sustulit illorum ritus : et atrocias sacras », ma traduction. *Ibid.* Il s'agit d'une référence à l'abolition de la religion des druides par la volonté de l'empereur Claude, comme transmis par Suétone. Il s'agit de la même référence qui permettait à Celtis et d'autres de théoriser que les druides étaient devenus allemands, car persécuté par les Romains en Gaule.

⁶ *Ibid.*, f. CCXIX r- CCXIX v.

⁷ *Ibid.*, CCXIX v- f. CCXXII v.

II Gonzague de Mantoue¹. Toutefois, avant que le récit se recentre sur la mission de Denys, le poème revient brusquement en arrière dans le temps, jusqu'à l'origine du Royaume de France :

Après le premier déluge des mers, quand la terre était dépourvue de colons pour les générations futures de Noé, de l'Arménie, il a envoyé dans le royaume des Gaulois Samothès, un homme courageux et vaillant, qui a augmenté dans une vaste progéniture, renouvelant l'ancienne race des bêtes et des hommes, et remplissant ces rivages de toutes sortes d'animaux. Ainsi, ta destinée est si heureuse et favorable².

Baptiste Mantouen composait déjà en 1506 des poèmes avec des références tirées de Bérose le Chaldéen, sans en faire mention. Dans l'édition parisienne, une manchette répète : « Samotes³ ». Le commentaire de 1507 par Josse Bade s'occupait d'expliquer au lecteur érudit les vers du poète, en fournissant le texte de référence historiographique là où il était nécessaire⁴ ; en ce lieu du volume, il résume le poème ainsi : « ensuite, il [Baptiste Spagnoli] raconte l'origine des Gaulois en disant que Samotes est venu après le déluge⁵ », raison pour laquelle la France fut premièrement appelée « Samotida⁶ ». La source du récit est bien la *Defloratio*, mais, encore une fois, il ne se trouve aucune mention du prêtre et notaire chaldéen. Josse Bade avait-il lu la chronique bérosienne en 1507 ? Peut-être, mais il est fort probable qu'il connaissait l'ancien roi Samothès.

Au-delà de la vérité historique transmise par les poètes, d'autres œuvres encore parlaient de Samothès. Outre la chronographie que Jean Thénaut rédigea pour la duchesse d'Angoulême, un autre manuscrit, soigneusement enluminé, avait été réalisé contemporanément, voire avant l'édition parisienne de la *Defloratio*. Un livre d'amour

¹ Il s'agit d'une référence à la bataille de Fornovo. Toutefois, à l'époque de la publication du *Dyonisius*, François Gonzague s'était rallié au roi de France Louis XII.

² « Post maris iluviem primam cum terra colonis/ Orba foret Noe saeculis unde futuris:/ Misit ab Armeniis in galli regna samotem/ Cordatum fortemque virum: qui crevit in amplam/ Progeniae vetus instaurans pecudumque hominumque/ Semen: et has omnes implens animantibus oras/ Sic tibi fors adeo felix fatumque secundum », ma traduction. *Ibid.*, f. CCXXIII v.

³ *Ibid.*

⁴ Josse Bade, par exemple, soutient que l'origine troyenne des Français avait été mise en discussion récemment par Robert Gaguin, tout en soulignant que les Français furent non seulement de souche troyenne, mais aussi de souche scythique. *Ibid.*, f. CCXIX r.

⁵ « Ondens deinde originem gallorum dicit quod Samotes post diluvium », ma traduction. *Ibid.*, f. CCXXIII v.

⁶ *Ibid.*

datable entre 1507 et 1510¹, aujourd'hui conservé dans une collection privée, qui fut écrit pour un autre destinataire féminin que Louise de Savoie². Un objet qui avait été offert comme cadeau par le noble Pierre de Balsac (1479- 1531) à sa cousine et épouse secrète Anne de Graville (v. 1490- v. 1540), fille de l'amiral de France Louis Malet, seigneur de Graville (1438- 1516)³. « Un étrange moyen de séduction⁴ » : ainsi l'avait défini en 1917 l'homme de lettres Maxime de Montmarand, car son sujet était une curieuse *Hystoire Berosyene*. En effet, ce manuscrit enluminé est la première traduction, dont j'ai connaissance, de la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen dans une langue vulgaire :

afin de donner à vos yeulx un peu de recreation et soulager vostre cueur par douce consolation, j'ay bien voulu prendre un peu de pene qui m'a esté grand plaisir à reduyre ceste presente hystoire Berosyene nouvellement de langue Caldayque en latine translatee et l'escripe en langue vulgaure pour honneur et amour de vous⁵.

Alors qu'Annius de Viterbe – le manuscrit d'amour ne semble pas faire mention du Dominicain⁶ – présentait la chronographie chaldéenne comme étant à l'origine en grec ancien, Pierre de Balsac – ou plus probablement le traducteur –, se référait à un original chaldéen perdu.

Que le texte d'origine soit chaldéen ou moins, « Amour est conducteur de l'ouvrage⁷ », et Bérose autant que son œuvre ont leur *Eigenleben* sous son signe et sous cette traduction. Une circulation limitée, certes, mais dans les mains d'une noble lectrice et épouse, qui grâce aux « croniques et anciennes hystoires esqueles sont descripts et racomptez veritablement⁸ » avait pu « clerement ou facilement cognoistre et entendre la

¹ Elizabeth L'Estrange, *Anne de Graville and women's literary networks in early modern France*, Cambridge, D. S. Brewer, 2023, p. 59.

² Le manuscrit est dans une collection privée, j'ai pu en lire des passages par les citations fournies par Elisabeth L'Estrange et par les images du manuscrit qui la chercheuse a fait imprimer au sein de ses recherches. Je me baserai sur celles-ci pour élaborer ce paragraphe

³ Sur Anne de Graville et une bibliographie à ce sujet, *cf.*, *Ibid.*

⁴ Je tire cette référence de Elizabeth L'Estrange, « 'Un étrange moyen de séduction' : Anne de Graville's *Chaldean Histories* and her role in literary culture at the French court in the early sixteenth century », *Renaissance Studies*, Vol. 5, N° 5, 2016, p. 708- 728 ; *Id.*, *Anne de Graville and women's literary networks in early modern France*, *op. cit.*, p. 57- 75.

⁵ *Cit.* dans Elizabeth L'Estrange, *Anne de Graville and women's literary networks in early modern France*, *op. cit.*, p. 63.

⁶ Je renvoie à ce propos aux études de L'Estrange, de mon côté je n'ai pas pu consulter le manuscrit.

⁷ *Cit.*, dans *Ibid.*, p. 64.

⁸ *Cit.*, dans *Ibid.*, p. 66.

vie et conversacion de tous humains¹ », bref, soigner son *humanitas* avec des buts moraux. Mais quels sont alors les sujets de ces « anciennes hystoires » ? Eh bien, la lectrice « pourra en ceste petite hystoire veritablement cognoistre et percevoir que en France plus de mille ans devant noustre Faranundus [*sic*] que nous estimon premier Roy des françois en y eu plusieurs autres desquelz le premier fust Samotes fils de Jafet fils de l'ancien père Noa² ». L'intérêt de cette traduction résidait donc, pour le donneur du cadeau, pour le traducteur et pour la lectrice modèle, dans les anciens rois gaulois descendants de « Samotes premier Roy de France » : des *notabilia* dans les marges permettaient à ladite lectrice de suivre toutes les mentions des rois gaulois/ français que transmettait Bérose³.

Cette traduction reprend, elle aussi, la préface de présentation d'Annius de Viterbe qui avait été imprimée à Rome en 1498⁴, tout comme l'avait fait Jean de Gourmont. Cela implique que l'*auctor* Bérose est encore une fois, par son rôle public de sacerdote et notaire, garant du récit historique véritable. Le texte vernaculaire du premier livre de la *Defloratio* rend ainsi le mot du babylonien concernant les temps et les siècles circumdiluviens « lesquelz ont este feablement et veritablement recueillis et gardez par noz anciens caldeez vrays hystoriograffez lesquelz ont recite et par escript au vray redige⁵ ». Ce texte n'est pas seulement une simple traduction littérale : Elizabeth L'Estrange a remarqué que « Malgré la dépendance du traducteur au latin, il insère également des passages qui ne se trouvent pas dans le commentaire d'Annius⁶ ». En effet, dans le paratexte de l'*Hystoire Berosyene* se repère une citation relative au rôle des prêtres-notaires chaldéens tirée du début *Du jugement des temps* du sacerdote et notaire le Perse Méstathène – « En ce temps la le vray office des prestres estoit de reciter au vray et rediger par escript les annales, c'est a dire les grans faits et aults gestes qui par chacun en avenoyent du temps de leurs Roys, princes et autres grans personages en quels l'on adjoustoit pleine et entiere foy comme es scribez et tabellions publikez⁷ » – à laquelle le traducteur avait ajouté : « Tout ainsi comme l'on fait aujourduy es hystoires et croniques

¹ *Cit.*, dans *Ibid.*

² *Cit.*, dans *Ibid.*, p. 68.

³ *Ibid.*, p. 69.

⁴ E. L'Estrange, « 'Un étrange moyen de séduction' : Anne de Graville's *Chaldean Histories* and her role in literary culture at the French court in the early sixteenth century », *op. cit.*, p. 716- 717.

⁵ Je tire cette citation d'une image en haute résolution imprimée dans l'étude de E. L'Estrange. *Ibid.*, p. 713.

⁶ « despite the translator's reliance on Latin, he also inserts passages that are not to be found in Anniius' commentary », ma traduction. *Ibid.*, p. 717.

⁷ *Cit.* dans, *Ibid.*, p. 717.

de France¹ ». Il est clair que « le traducteur [...] établit un lien direct entre le rôle des prêtres babyloniens comme Bérose et les auteurs des ‘hystoires et croniques’ françaises contemporaines en tant que gardiens des événements et des souverains importants² ». D’ailleurs, comment lui donner tort ? L’auteur de l’autre manuscrit dont j’avais déjà parlé, Jean Thenaud, n’était-il pas non seulement un chroniqueur, mais aussi un Franciscain ? Un historiographe bien plus renommé, Robert Gaguin, ne fut-il pas ministre général de l’ordre des Trinitaires ? Et même lorsque ces chroniqueurs étaient des laïcs, ils restaient des notaires, voire des secrétaires : Nicole Gilles, auteur des *Annales et chroniques de France* – encore manuscrits, ils ne seront imprimés qu’en 1525³ –, n’avait-il pas été notaire et secrétaire du roi Louis XI, tout comme Bérose fut *notarius et scriba publicus* de la monarchie assyrienne ? Finalement, les célèbres *Grandes Chroniques de France* étaient-elles si différentes des annales de la monarchie assyrienne⁴ ? Voici que les chroniques les plus réputées du royaume de France, tout comme les moins connues, avaient été réalisées par des figures non différentes des anciens sacerdotes chaldéens, égyptiens et perses.

Enfin, si les histoires et annales étaient des importantes références pour une lectrice bibliophile et instruite comme Anne de Graville, il fallait en revanche esquiver les « mensongieres et fabuleuses histoires » des Grecs :

es queles ils ont si doucement et armonieusement chanté par fictions poetiques qu’ils on voulu exalter agrandir acroistre et magnifier seulement leur nom et ceulx de leur gent et nation pour dimynuer et abolyr aneantir et extaindre l’inextimable et incomparable magnificence et magnanimité des autres⁵.

¹ Cit. dans, *Ibid.*

² « the translator [...] makers a direct link between the role of Babylonien priests like Berosus and the writers of contemporary French ‘hystoires et croniques’ as record keepers of important events and rulers », ma traduction. *Ibid.*

³ *Annales et chroniques de France* est le titre de l’édition de 1566, par lequel l’œuvre est aujourd’hui cité par les chercheurs. L’*editio princeps* imprimée est Nicole Gilles, *Les tres elegantes tres verdiques et copieuses annales des trespreux, tres chrestiens et tres excellens moderateurs des belliqueuses gaules*, Paris, Galliot du Pré, 1525.

⁴ Sur les *Grandes chroniques* cf., Bernard Guenée, « Les Grandes chroniques de France, le Roman aux roys (1274-1518) », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Vol. 1, T II, 1986, p. 189-214

⁵ Cit. dans E. L’Estrange, *Anne de Graville and women’s literary networks in early modern France*, op. cit., p. 68.

Amour se trouve dans la vérité d'une chronique chaldéenne, et non dans les délectables mensonges des Hellènes.

En ce qui concerne le traducteur de cet ouvrage, L'Estrange fournit une hypothèse convaincante, qui conduit à un autre manuscrit semblable. Selon la chercheuse : « alors que la traduction dans le manuscrit d'Anne est unique, elle présente des similitudes avec une autre traduction de parties du texte d'Annius et des commentaires de Robert Frescher¹ ». Je n'ai pas pu repérer des informations ultérieures sur Robert Frescher (?), hormis qu'il fut l'auteur, comme L'Estrange le signale aussi², de plusieurs traductions manuscrites pour des membres de la cour. Parmi celles-ci, il réalisa une brève chronique des rois de France qui occupe les huit premiers feuillets d'un manuscrit illuminé du *Livre des voyages* de Marco Polo (1254- 1424)³, daté autour de 1510⁴. Cependant, son achèvement pourrait également être plus tardif : le peintre qui a enluminé le manuscrit est connu pour avoir été actif entre 1500 et 1520, et la dédicace au roi pourrait aussi bien s'adresser à Louis XII qu'à François I^{er}, Frescher ayant produit des traductions pour les deux souverains⁵. Si d'un côté le manuscrit en question semble renvoyer par sa thématique à la traduction de l'*Histoire de la destruction de Troie* de Darès le Phrygien que Robert Frescher dédia à Louis XII⁶, de l'autre côté le manuscrit de Marco Polo a été lié par certains chercheurs au patronage et à la bibliothèque de Louise de Savoie, ce qui relierait cette œuvre de nouveau à François I^{er}⁷. Il me semble pourtant que cet ouvrage précède l'édition du premier livre des *Illustrations de Gaule* de Jean Lemaire de Belges, de 1511 : tout en faisant une histoire des rois celtes, Robert Frescher élabore un récit différent de celui de Lemaire, qui n'intègre ni les souverains de Troie et ni ceux de Toscane. Étant donné la réception de Jean Lemaire de Belges suite à sa publication⁸, il me semblerait curieux que Robert Frescher ait pu ignorer une telle histoire parallèle et divergente à celle qu'il a lui-même rédigée. De même, un autre manuscrit daté de 1518 –

¹ « whereas the translation in Anne's manuscript is unique, it shares similarities with another translation of parts of Annius's text and commentaries by Robert Frescher », ma traduction. *Ibid.*, p. 60

² *Ibid.*

³ Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 5219, f. 1 r- 8 r.

⁴ Sur ce manuscrit de Marco Polo, cf., Marco Polo, Rustichello da Pisa, *Il Milione*, éd. Luigi Foscolo Benedetto, Florence, Olschki, 1928, p. XLIII.

⁵ E. L'Estrange, *Anne de Graville and women's literary networks in early modern France*, op. cit., p. 60- 61.

⁶ Robert Frescher, *Le livre de Dares de Phrygie de la destruction de Troie*, Paris, BnF, Français 9735.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ut supra*, I, 3, B. Cf., A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit.

sur lequel je reviendrai¹ – qui utilise la chronique du traducteur Frescher comme source, discute de « Robert frescher bachelier formé en theologie ainsi comme il a escript a cestuy son prologue a Loys xii de ce nom treschrestian Roy de France² ». Par conséquent, je considérerai la chronique de Frescher comme ayant été rédigée pour Louis XII aux alentours de 1510 ou 1511, voire avant.

Dans le prologue précédemment mentionné, Frescher se présente effectivement comme « maistre robert frescher bachelier formé en theologie translateur³ ». Ensuite, il présente l'autorité de Bérose, « pretre et coroniqueur et notaire public car pour lors l'office des pretres estoit de rediger par escript le temp que les roys regnoyent ensemble leurs gestes et beaulx faits comme recite metastenes⁴ » : il semble s'agir de nouveau d'informations tirées de la préface de l'édition romaine de 1498. En outre, Frescher fournit une traduction française du terme *Defloratio*, ce genre oriental de chronique redécouvert par Annius de Viterbe, « et a ceste cause fist [Bérose] ung extrait des fleurs des ystoires⁵ ». Le traducteur réélabore alors le témoignage de Pline l'Ancien sur Bérose – tiré toujours de la préface annienne –, présentant le prêtre chaldéen comme « très expert regent en philosophie en l'université d'athenes⁶ ». Bérose, en tant que professeur, faisait des « lectures⁷ » en cette université jusqu'à mériter une statue. Voici que Bérose n'était plus seulement un prêtre et notaire chaldéen, mais également un philosophe athénien⁸.

Dans ce récit, le souverain – « affin que votre tresdivin entendement y pregne quelque foy recreation⁹ » –, pouvait lire non seulement l'histoire de la France des origines, mais également ce que d'autres auteurs ont écrit à la suite du Chaldéen, « affin que plus facilement par aide de tesmoins on adiuste foy a ce quilz en ont escript¹⁰ ». Dans un serment de traduction fidèle, Frescher annonce également de ne pas altérer ces auteurs, une fois qu'il avait compris que :

¹ *Ut infra*, III, 3.

² *Les antiquités de Gaule, à present nommée France*, Paris, BnF, Français 5692, f. 8 r.

³ Ms. 5219, *op. cit.*, f. 1 r.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Il y a une différence importante entre la traduction du manuscrit d'Anne de Gravelle et celle de Robert Frescher pour Louis XII – ou François I^{er}. Dans le premier, le texte originel de la *Defloratio* est décrit comme en langue chaldéenne et traduit en latin. Dans le deuxième, comme rédigé en langue grecque et traduit en latin.

⁹ *Ibid.*, f. 1 v.

¹⁰ *Ibid.*

la chose qui dedans est recitee estre véritable [...]. Et croy que apres moyse qui a escript les premiers livres de nostre sainte escripture nya eu hystoriographe qui soit plus approuché de la verité et aussi que peu de gens qui ont veu la cronique avecques l'expositeur d'icelle a grant peine vouldroyent dire au contraire¹.

Même s'il n'est pas nommé, il est aisé de reconnaître frère Annius de Viterbe en tant que « expositeur d'icelle ».

Curieusement, la chronique ne débute pas par une traduction, mais par les mots latins du premier livre de la *Defloratio* : « *Ante aquarum cladem famosam qua universus periit orbis [...]*² », et le récit de Frescher commente cette phrase en intégrant des passages de la *Genèse* au récit de Bérose. Ainsi, le traducteur intègre à l'antiquité chaldaïque l'antiquité biblique, qui forment un seul récit mêlant histoire séculière et histoire sacrée, auteur sacerdote païen et auteur prophète. Le deuxième livre de la chronographie chaldéenne est ensuite résumé, mais s'y trouve seulement la généalogie de Japhet, « car c'est de luy qui viendront les premiers qui habiterent le pays de france comme sera escript cy apres³ ». Et de cette lignée Robert Frescher relate exclusivement celle du père des Français ou Celtes : « des huit enfans de japhet je veulx seullement en suivre la lignee du iiiie^e nommé Samothés⁴ », dont les enfants, les Samothéens, furent « les theologiens et grans philosophes⁵ ». Ces figures de la France postdiluvienne « furent tres savans en droit divin et humain et a ceste cause tresadonnez à Religion⁶ », comme en témoignent également Diogène Laërce, Aristote et Jules César⁷.

Cette prééminence philosophico-théologique des monarques gaulois et de leurs sujets, rappelait Frescher au souverain-lecteur, montre que l'usage des lettres a débuté en France bien avant que Cadmos ne donnât le premier alphabet aux Hellènes : « elles avoyent esté en France usitées ensemble aussi les mectres et vers poetiques philosophie

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, f. 2 r.

⁴ *Ibid.*, f. 2 v.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, f. 3 r.

⁷ Des références aux druides. Cependant, dans ces textes les druides sont légèrement différents des théologiens Samothéens et Sarronides. Les druides en effet étaient spécialisé dans les sacrifices et dans la prédiction du futur. Dans Rober Frescher, comme chez Jean Lemaire de Belges et d'autres auteurs du XVI^e siècle, les druides habitaient dans la ville de Dreux, *Ibid.*, f. 4 v.

et théologie et les loix¹ », et ce fut leur roi qui « distribua les sciences en France et plusieurs autres regions² ». Celle-ci est la vérité des « historiographes », et comme Jean Thenaud l'avait fait, Frescher rappelait que « Parquoy les grecz son faux et mensongers qui se veullent atribuer tel honneur. Car longue espace de temps devant que aucune science ne licterature florist en grece les francois, allemans, espagnolse et autres nations les avoyent comme familiares³ ». Des anciens Français, des anciens Allemands et des anciens Espagnols : où sont les Étrusques ? Ils sont relégués dans la catégorie « autres nations ». Dans la traduction de Robert Frescher, on ne trouve aucune mention des anciens Toscans, ni de l'Italie ou de Viterbe, contrairement à la *Defloratio* et à l'interprétation de l'« expositeur d'icelle » antiquité, Annius de Viterbe.

Le récit de Frescher s'achève alors sur les dix-huit rois de France qui suivirent le premier Samothès, relatant leurs gestes, l'invention des arts et la fondation des villes. Parmi ces souverains, le traducteur s'arrête longuement sur Celtes et Galates. Le premier donna son nom aux Celtes ou Français, « dont fut le pays nomme France et les hommes françois qui en portent le nom par excellance es gaulles subgete au roy de France⁴ ». En ce lieu se repère une autre divergence historique par rapport au récit de la *Defloratio*, voire des *Commentaria* : « le roy de France prent son nom de celle region [la Gaule celtique] d'autant que apres le deluge fut la premiere habitee. Et qu'il soit ainsi l'experience nous le monstre⁵ ». Curieusement, pour d'autres informations, le traducteur renvoie aux *Commentaria* d'Annius – qui sont contraire à l'interprétation des textes que Frescher propose – « De ce temps qui vouldroit savoir l'etymologie de ce nom celtes lise le viterbience commentateur de berose⁶ ».

Presque deux feuillets du manuscrit sont consacrés aux vicissitudes de Galathès, dixième roi des Celtes⁷. Il s'agit des exploits de « hercules d'egipte⁸ », qui après avoir « surmonté les tyras [*sic*] en Espagne il voulut aller en ytallye et print son chemin par les gaulles⁹ ». Par rapport au récit de Jean Thenaud, Robert Frescher consacre plusieurs

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f. 5 r.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, f. 5 r- f. 7 r.

⁸ *Ibid.*, f. 5 r.

⁹ *Ibid.*, f. 5 v.

paragraphes à Hercule fils d'Osiris. Cependant, comme dans le manuscrit de *La margarite*, Lybius n'est nullement un Hercule gaulois, ni un souverain de France, mais simplement l'Hercule égyptien, qui fonda certes Alésia en Bourgogne, mais qui, comme décrit dans la *Defloratio*, termina ses jours comme souverain d'Espagne. Toute mention de la Toscane semble avoir été soigneusement évitée, et lorsque le traducteur traite Galates, comme étant à l'origine des Galates dits Gallo-grecs, le récit vire sur l'origine des lettres et des disciplines. De façon cohérente avec les *Commentaria* d'Annius de Viterbe et les témoignages des anciens Archiloque et Xénophon, et de la même manière que l'écrivit Jean Thenaud, Robert Frescher confirme que ce furent les fils de Galathes qui amenèrent les lettres en Grèce : « La raison est evidente a ce que dyent ceulx de meonie qu'ilz avoyent premierement les lettres des francois et que les grecz les eurent d'eulx et non pas de cadmus [...] comme ilz ont faulcement de leur coustume mescongneu¹ ». En outre, les Gallogrecs avaient fondé plusieurs colonies en Asie, indépendamment de la ville de Troie. Même lorsque que cette dernière tomba sous les armes des Grecs, les Galates continuaient de vivre en Asie et d'y fonder des villes, et cela :

nous est evidente probation que la puissance de des galles persevera et continua longuement en asye. Et pour ceste cause apparoit que les ars, sciences et lettres ont eu origine des francois ce que les grecz se sont faulcement atribues, ce lor ce que jamais ne fut trouvé en librairie².

Aucune bibliothèque véritablement ancienne ne conservait de témoignages des origines grecques des sciences, car ce furent les Grecs eux-mêmes qui inventèrent une telle genèse.

Enfin, le texte de Frescher s'arrête sur les mutations de nom des Français à cause du nom de leurs souverains. Les Samothéens devinrent Celtes, après les Celtes devinrent des Galathes, les Galathes des Gaulois et enfin des Français : « comme nous verrons a la fin de ce livre³ ». Parmi les souverains provenant de la *Defloratio* se trouve également Lugdus, le deuxième roi de Celtes, le fondateur de *Lugdunum*, ville autrement connue avec le nom vulgaire de Lyon. Pourtant, à la différence de Jean Thenaud, Frescher n'a

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, f. 6 v.

³ *Ibid.*

pas inclus *Iasius Ianigena* dans la généalogie des rois gaulois : il avait ainsi choisi d'interpréter différemment la mention du souverain toscan ou celte dans la *Defloratio*.

Le texte s'achève sur le dix-neuvième roi des Celtes, Galates II : par rapport au *Supplementum* de Manéthon et à *La Margarite*, les rois Namnes et Remus sont absents et, contrairement à ce qu'avait promis le « traducteur », la chronique ne touche jamais à Francus ni à l'origine de Français. Ainsi, le récit historique et généalogique de Robert Frescher semble incomplet ou inachevé.

D'autres témoignages manuscrits du début du XVI^e siècle n'emploient pas la généalogie gauloise fournie par Bérose et Manéthon uniquement afin de remonter à l'origine de la monarchie française, mais également pour comprendre l'origine d'une ville précise au sein du royaume, et sa fondation par la volonté d'un souverain français de l'antiquité postdiluvienne. C'est en effet le cas de la ville de Lyon où, le 21 décembre 1509, le juriste Pierre Chanet (?) rédigea et prononça publiquement un *Discours sur la fondation de Lyon*, en latin et en français¹. Il s'agit d'une page en parchemin enluminée, collée sur du bois « peut-être pour être mise au mur au consulat² » de la ville de Lyon. Un discours d'éloge de la ville rédigé au sein d'une oraison annuelle, qui était régulièrement prononcée devant le peuple lyonnais par un juriste lors de la nomination des nouveaux conseillers de la municipalité³.

Le texte latin, prononcé à l'hiver 1509, est un poème de la composition de Pierre Chanet, célébrant la fondation de la ville par le roi Lugdus, successeur de Galetheus et d'Harbon. Le texte en langue vulgaire, avant de répéter en prose ce qui en latin était dit en vers, fournit aux auditeurs et lecteurs le cadre chronologique de la fondation, de la Création à la fondation de Troie, et de sa destruction jusqu'à « Francion pour amour duquel Marchomir père de Pharamond, premier roi de France non chrétien, nomma à cause France duquel il estoit issu⁴ ». L'oraison de Chanet récite ainsi :

¹ Pierre Chanet, *Discours sur la fondation de Lyon*, Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 1745. En ce qui concerne ce manuscrit, je suivrai le texte édité en annexe de la thèse de Caroline Fargeix, *Les élites lyonnaises au miroir de leur langage. Recherches sur les pratiques et les représentations culturelles des conseillers de Lyon du XV^e siècle, d'après les registres de délibérations consulaires*, Thèse de l'Université de Lyon 2, 22 octobre 2005, p. 635.

² *Ibid.*, p. 376.

³ *Ibid.*, p. 374- 376.

⁴ *Ibid.*, p. 635.

(Afin doncques) que messires les Lionnois ne ignorent (plus l'antiquité) de leur noblesse le temps de leur première fondation et le nom de leur premier fondateur, sachent tous sans nulle doute que après Galateus le prince très renommé régna son fils Harbon, XII roy de Gaule, lequel fonda la cité de Harbone, qu'on dit à présent Narbone, comme mect l'expositeur de nostre aucteur Berozus. Et autre chose n'avons de luy fors qu'il laissa ung filz nommé Lugdus, XIII, roy de Gaule, lequel fonda sur le Rosne, cité très noble et très antique, aujourd'hui le secon œil de France et de tous temps élevée en grande prérogative, laquelle donna jadis le nom à toute la province lionnoise, qui est une grant partie de Gaule celtique. Le commentateur de Berozus est d'opinion telle que le terme Lodovicus qui est familier des Rois de France, vient dudit roy Lugdus [...] Ycellui Lugdus commença à regner le XII ans du règne de Macaleus XIII roy de Babilone [...] devant l'incarnation de nostre Seigneur, MDCXXXVII. Du temps du règne du roy Lugdus il fonda la noble cité de Lion et de ce temps vint la déesse Isis¹.

Pierre Chanet aurait présenté aux notables de la ville et au peuple la fondation de Lyon déduite de Bérose et des *Commentaria* d'Annius de Viterbe, d'où il avait pu tirer l'identification entre Lugdus et le nom Louis des souverains de France – et en particulier de Louis XII. Pourtant, comme Caroline Fargeix l'a remarqué, le texte qui suit n'est qu'un extrait du treizième chapitre du premier livre des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troie* de Jean Lemaire de Belges². Or, l'*editio princeps* du premier livre de l'œuvre de Lemaire – toujours à Lyon – ne date que de 1511³. En revanche, selon Jacques Abélard, de l'année 1509 datent les ajouts des *Illustrations de Gaule aux Singularitez de Troie*, précédemment rédigés. D'ailleurs, en février de la même année, Lemaire aurait déjà désiré faire imprimer les *Singularitez de Troie* à Lyon⁴. C'est donc pendant les mois suivants que le manuscrit des *Illustrations* aurait été rédigé, en ajoutant les emprunts des *Antiquitates* et des *Commentaria*. Et c'est donc à partir de cette première rédaction que cet extrait fut lu publiquement en décembre par Pierre Chenet, qui devait évidemment connaître le texte manuscrit de Jean Lemaire, voire l'auteur lui-même⁵. Au-delà de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 377- 378.

³ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troie. Avec les deux epistres de l'Amant vert*, Lyon, Etienne Baland pour Jean Richier, [1511]. Cf., Jacques Abélard, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troie* de Jean Lemaire de Belges. Études des éditions – Genèse de l'œuvre, Genève, Droz, 1976, p. 21- 25 ; A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance, op. cit.*, p. 163- 164.

⁴ Jacques Abélard, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troie de Jean Lemaire de Belges, op. cit.*, p. 220.

⁵ *Ibid.*, p. 222.

l'évidente transcription, quasi mot à mot, du texte de Lemaire, la mention de Lugdus comme treizième roi des Celtes implique de considérer Hercule égyptien comme un souverain français, un choix propre à Jean Lemaire de Belges qui ne provient ni de la *Defloratio* de Bérose, ni des *Commentaria*, et qui n'est partagé ni par Jean Thenaud, ni par Robert Frescher, qui considèrent Lugdus comme le douzième roi de la dynastie samothéenne.

La célébration des antiquités gauloises de Lyon n'est pas pourtant une nouveauté introduite par Pierre Chanet ou par Jean Lemaire de Belges, voire par Bérose ou Annius de Viterbe. D'autres, avant l'oraison de Pierre Chanet, avaient écrit au sujet des origines celtiques de Lyon et de la monarchie française. Une autre connaissance de Jean Lemaire¹, le médecin Symphorien Champier (1471- 1539)², avait fait publier dans l'ancienne Lugdunum son *Tropheum gallorum quadruplicem eorumdem complectens historiam in quattuor partibus libros*³ (*Le Trophée des Gaulois, qui embrasse leur histoire quadruple, divisée en quatre parties de livres partiels*). Si au cours des années 1510 Champier est un assidu lecteur des cinq livres de Bérose, en 1507 il ne semblait pas encore avoir connu ni lu la *Defloratio*, ni d'autres chronographes et autorités retrouvés par Annius de Viterbe. Le premier livre de l'œuvre du médecin concernait l'origine des Gaulois, leurs victoires contre les autres nations et les gestes de Charles VIII et Louis XII, nouveau Alexandre le Grand ; le deuxième, l'antiquité de la ville de Lyon, ancien chef-lieu de la *Gallia lugdunensis* ; le troisième, les Gaulois les plus illustres : rois, empereurs et pontifes ; le dernier livre concernait quant à lui la belle époque où l'Église avait son siège en Gaule, à Avignon, en empêchant les séditions des Italiens. Ainsi, les très chrétiens rois français, religieux depuis toujours, possédaient naguère le nord de l'Italie, la Gaule transalpine – et non cisalpine – où ils fondèrent plusieurs villes et vainquirent plusieurs fois les Italiens. Les exploits des anciens Gaulois sont le reflet des victoires des Français et vice-versa, et loin d'être uniquement militaire, cette prééminence concerne également les lettres et la philosophie. Aucunement barbares, comme le voudraient les malveillants Italiens, les

¹ Jean Lemaire est cité également dans l'épître qui termine l'ouvrage.

² Pour une biographie de et un bibliographie sur Symphorien Champier, cf., Symphorien Champier, *La Nef des dames vertueuses*, éd. par Judy Kem, Paris, Classiques Garnier, 2022 (2007), p. 9- 53 ; Richard Cooper, *Litterae i tempore belli. Études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Genève, Droz, 1997, p. 287- 302

³ Symphorien Champier, *Tropheum gallorum quadruplicem eorumdem complectens historiam in quattuor partibus libros partiales*, Lyon, Jannot Deschamps pour Etienne Gueynard et Jacques Huguétan, 1507.

Gaulois furent et sont un peuple de savants. Le texte de Champier défend alors les Gaulois et les Français des attaques des cisalpins – ou plutôt transalpins – avec une « apologie contre les calomniateurs de la France¹ ».

Cette apologie est autant une attaque qu'une défense, et Symphorien Champier y dénonce « l'envie des écrivains italiens² » : tous les humanistes italiens avaient, de manière mensongère et envieuse, réduit les exploits historiques et les vertus des Gaulois-Français³. Comme l'avait remarqué Walter Stephens, cette apologie se développe par des discours très semblables à l'élaboration de la *Graecia mendax*, altératrice de l'histoire par les fables mensongères, dans les *Commentaria* d'Annius de Viterbe, sans dépendre toutefois de l'œuvre du dominicain⁴. Symphorien Champier « s'en prend à Jacopo Foresti, qui est présenté, en référence à son *opus magnum*, comme l'auteur non d'un *Supplément au supplément à l'histoire*, mais *aux fables*⁵ ». Non seulement, même s'il mentionnait « ce célèbre et divin ouvrage sur la vie de saint Denis l'Aréopagite, apôtre des Gaules, récemment publié par le frère Baptiste Mantouan, qui non seulement illustre toute la Gaule, mais aussi une grande partie de la chrétienté tout entière⁶ », Champier s'en prenait également à Baptiste Spagnoli – ainsi qu'à Sabellicus et d'autres auteurs de la péninsule – en tant que menteurs intentionnels et malveillants :

mus en partie par la méchanceté et l'envie, en partie par l'argent – celui-ci a toujours prise sur les gens corrompus –, attaquent les peuples galliques dans leurs écrits. A cause de leur perversité d'esprit, de leur vanité et de leur impudence infinie et sauvage, ils méprisent tout ce qui a trait aux anciens et illustres Gaulois [...]. Car les Italiens ont un gout inné pour le mépris et la médisance, qu'ils nourrissent et développent.⁷

¹ « apologia in gallia calumniatorem », ma traduction. *Ibid.*, f. F iii r.

² « Scriptorum italarum invidia », ma traduction. *Ibid.*, B vi v.

³ Sur Symphorien Champier au sein de la polémique anti-italienne en France cf., Lionello Sozzi, *Rome n'est plus Rome. La polémique anti-italienne et autres essais sur la Renaissance* suivis de *La dignité de l'homme*, Paris, Classiques Garnier, 2022 (2002), *passim*.

⁴ En ce qui concerne le rapport entre antiquité gauloise, Symphorien Champier, Annus de Viterbe et Jean Lemaire de Belges, W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 277- 288.

⁵ *Ibid.*, p. 279.

⁶ « a frate Baptista mantuano preclarum atque divinum illud opus de vita sancti Dionysii areopagite gallorum apostoli nuper editum : quod nonmodo totam illustrat galliam : verum bonam totius christianitatis partem » *Ibid.*, f. G ii r.

⁷ *Cit.*, dans W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 280.

Ainsi, L'*Italia-mendax* de Champier et de ses contemporains – des discours de ce genre étaient également courants chez les humanistes allemands – se développait en renversant le paradigme pétrarquiste des gloires de la Rome ancienne. À la fin du quatrième livre, dans un paragraphe sur l'origine troyenne de Rome, sur le passage d'Évandré avec ses Arcadiens et sur le nom secret de la ville – Valentia –, le médecin français avait écrit que les auteurs romains – comme les Italiens – n'étaient aucunement fiables¹ : « car ces Romains, souillés par ces vices, se glorifient du simple nom de ceux qui sont puissants, comme s'ils étaient eux-mêmes de telle sorte ; ils s'enorgueillissent stupidement et vainement² ». Bref, comme l'avait déjà écrit Nicole Gilles au début de sa chronique une quinzaine d'années plus tôt, les gestes des très chrétiens roi français, protecteurs de la foi catholique, surmontent « les faitz desdictz Rommains, qui plus on fait de langue que despee³ ».

L'année suivant la publication du *Tropheum*, en 1508, Champier réinsérait le propos de l'origine gauloise de Lyon au sein de la *prisca theologia* néoplatonicienne, dans son ouvrage *De triplici disciplina*⁴ :

Chaque nation du monde revendique pour elle-même la gloire d'un illustre homme de philosophie, se proclamant les auteurs et les initiateurs des choses les plus grandes et les plus admirables. Et en particulier, les Celtes et les Gaulois lyonnais exaltent les Druides, qui, dans une véritable recherche, se consacraient à parcourir les bois et à découvrir des recoins cachés⁵.

¹ En ce qui concerne les rivalités franco-italiennes concernant l'histoire troyenne, cf., A. Desbois-Ientile, p. 202- 205.

² « Istis enim rhomani vitiis maculati de prenominatorum valentium solo nomine gloriantes tanquam et ipsi tales essent : stulte et inaniter superbiunt », ma traduction. *Ibid.*, f. F viii r.

³ Nicole Gilles, *Les tres elegantes tres verdiques et copieuses annales des trespreux, tres chrestiens et tres excellens moderateurs des belliqueuses gaules*, Paris, Galliot du Pré, 1525, f. 1 r. Les annales de Gilles circulaient déjà comme manuscrit et ne furent édités qu'en 1525.

⁴ Symphorien Champier, *De triplici disciplina cuius partes sunt. Philosophia naturalis. Medicina. Theologia moralis philosophia integrantes quadrivium. Vocabolarius sive collectaneum difficultum terminorum naturalis philosophie ac medicine una cum philosophia Platonica*, Lyon, Calude Davost pour Simon Vincent, 1508. Cf., D. P. Walker, *The Ancient Theology, op. cit.*, p. 66- 124 ; Brian P. Copenhaver, *Symphorien Champier and the Reception of the Occultis Tradition in Renaissance France*, La Haye-Paris-New York, Mouton Publishers, 1978.

⁵ « Singule universi orbis nationes vir clarissime philosophie sibi vendicant gloriam : et maximarum atque ammirabilium rerum principes se autoresque profitetur. Et Celte quidem ac lugdunenses Galli Druidas imprimis efferunt : qui ut inveni investigatione versarentur nemora ac reconditos collebant recessus », ma traduction. *Ibid.*, f. A iiii v.

Entre anciens Gaulois lyonnais, souverains d'origine celtique, et mensonges italiens, le public de l'oraison de Pierre Chenet, comme des lecteurs de Bérose le Chaldéen dans l'édition de de Gourmont, semblerait avoir partagé un discours historique sur la précellence française qui était indépendant des découvertes viterboises d'Annius de Viterbe. Les antiquités publiées premièrement par le vieux Maître du Sacré Palais, pouvaient être réinterprétées autrement que pour la célébration du Saint Siège viterbois, en en greffant des extraits choisis au sein d'une histoire nationale et universelle déjà rédigée dans d'autres livres, comme ce fut le cas pour Pierre Chanet, à travers Jean Lemaire de Belges, à travers Bérose et Annus.

Au-delà de Symphorien Champier, que ce soit pour la *Margarite de France* de Jean Thenaud, rédigé pour Louise de Savoie, pour l'*Hystoire Berosyene*, le livre d'amour donné en cadeau à Anne de Graville, ou encore pour la chronique incomplète de Robert Frescher pour Louis XII, aussi bien que pour le discours de Pierre Chanet et la circulation des manuscrits de Jean Lemaire de Belges, je peux supposer que les textes publiés dans les *Antiquitates*, et plus particulièrement la chronographie de Bérose et Manéthon, circulaient en France – à la cour comme dans les villes – autant que dans les cercles humanistes proches de l'empereur Maximilien I^{er}, et toujours dans la même perspective de lecture d'une histoire monarchique indépendante de Rome et d'autres pouvoirs séculiers. Selon le vieux principe *rex Franciae est imperator in regno suo*¹, le réemploi de la *Defloratio* par les auteurs d'histoire sous Louis XII montre le passé d'une monarchie postdiluvienne indépendante de tout pouvoir cisalpin, en passant ou en ne pas passant par la dynastie troyenne. Certes, l'une des devises de Louis XII était bien *ultos avos Troiae*, et, particulièrement lors de la guerre de la ligue de Cambrai, les écrivains au service du souverain n'hésitaient pas à remonter à Priam ou à son fils Hector, mais l'origine samothéenne, avec les Gallogrecs de Galates, remontait bien plus loin dans le temps et pouvait s'intégrer en tant que prélude de l'histoire de Troie, d'où Francus descendait.

Dans les récits des histoires et généalogies gauloises, cette monarchie particulière à l'histoire indépendante, fondatrice de villes et de nations, ne semblait plus avoir besoin de l'idée d'Empire, ni de succession de monarchie universelle. D'ailleurs, si « en 1494, Charles VIII obtint d'André Paléologue, l'héritier de l'empire grec anéanti, le titre

¹ Comme le répétait Franco Simone à l'égard de la réception française d'Annius de Viterbe. Franco Simone, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 134.

d'empereur¹ », il faut exclure une prétention à la couronne impériale de Louis XII² et « le projet de construire une image du roi Louis XII en nouveau César, restaurateur de la grandeur romaine, a été bien moins important qu'on le pense³ ». Les textes précédemment mentionnés feraient de Louis XII un *rex Gallorum* – un synonyme de *Celtorum* et *Francorum* par une *redditus regni Francorum ad stirpem gallicam*⁴ – ainsi que Symphorien Champier appela Charlemagne⁵. L'histoire du début postdiluvien de la monarchie – conforme à la *Politique* d'Aristote, même dans sa relecture par Lefèvre d'Étaples – à partir de l'ancien Samothès, souverain versé dans les choses sacrées et institué par Noé, ferait ainsi que l'autorité du roi des Celtes ne réponde qu'à lui-même et à Dieu : son royaume est le premier de ceux qui surgirent après le Déluge, un pouvoir établi par la volonté du père de l'humanité et donc par la volonté divine. J'aimerais appeler cela, comme je l'ai déjà fait ailleurs, une *prisca politica*, un sort de contrepoids séculier de la *prisca theologia*.

Pourtant, cette dernière n'est pas absente : dans ces textes, le premier souverain de France, Samothès, est initiateur des lettres, du droit et de la philosophie. Les ordres sacerdotaux et les universités de théologie de France sont une émanation directe de la monarchie celtique. Qu'il s'agisse des Samothéens créés par Samothès, des Sarronides voulus par Sarron, ou des Druides de Dryus, ces figures de théologiens, magistrats et philosophes dépendent directement du pouvoir royal. Il semblerait qu'il existe alors une ancienne sacralité du roi de France : dans son origine celtique, le monarque est déjà Très Chrétien, ou du moins préfigure le fait qu'il le deviendrait. Cela non seulement par le mérite de Denys l'Aréopagite, de Clovis, de Charlemagne ou de Saint Louis, mais aussi par ces mêmes anciens théologiens druidiques du monde postdiluvien, qui furent institués par ces mêmes monarques, et qui avaient prédisposé la France à devenir la protectrice de l'Église. Cependant, cela signifie également que le prélude samothéen au roi Très Chrétien ne rend pas la monarchie française spirituellement indépendante de Rome : la

¹ Nicole Hochner, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale*, Paris, Champ Vallon, 2006, p. 102.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 101.

⁴ Je reprends l'expression de Franco Simone, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 135.

⁵ *Ibid.*, p. 104. Tout comme Maximilien I^{er}, sous la plume de Bebel ou von Scheurl devenait en *rex Germanorum*, et Charlemagne avec lui. *Ut supra*, III, 1, C.

conversion des Gaulois par Denys l'Aréopagite reste nécessaire dans le récit historique, ainsi que la conversion de Clovis roi des Francs.

Outre de la théologie et de la philosophie, le souverain est fondateur des arts et des lettres – comme Samothès l'est de la littérature et des disciplines et Bardus de la poésie et de la musique, en tant que créateur des bardes. La question de l'origine autochtone et royale de la littérature implique également que les chroniqueurs et historiographes seraient eux-mêmes un produit de la monarchie qu'ils décrivent, dont ils dépendent, comme ce fut le cas pour les Chaldéens dans leur première monarchie universelle. Tous ces auteurs, contemporains de l'édition de la *Defloratio* de Jean de Gourmont, font de l'*auctor* Bérose le Chaldéen « un index de vérité¹ » ; un auteur qui est à la fois « l'individu parlant qui a prononcé ou écrit un texte² » et une « unité et origine de leurs significations, comme foyer de leur [des discours] cohérence³ ». Le Chaldéen était pourtant encore plus que cela : Bérose, par son double rôle de secrétaire et prêtre, est un prototype de l'historiographe fidèle d'une monarchie, un modèle à imiter et répéter dans la posture auctoriale d'historiographe. Dans cette lecture, les historiographes français seraient des nouveaux Béroses. En outre, de même qu'Annius de Viterbe était un « explicateur » et « commentateur » de celui-ci, les auteurs d'histoires gauloises sont également eux-mêmes des interprètes, des *translateurs*, de la vérité de l'*auctor* chaldéen. Par le pouvoir rétroactif propre d'une telle démarche historiographique, tous les chroniqueurs plus anciens de France, ceux qui ont écrit avant 1498, pouvaient être lus comme des héritiers d'une tradition chronographique qui remontait aux chronographes barbares, aux annales les plus reculées ; un rôle et une écriture qui remonte à la fondation des premiers royaumes suite au déluge universelle, et à leurs annales. De même que l'histoire sacrée de l'Ancien Testament avait comme sources les annales de Salomon et les annales d'Israël⁴, l'histoire séculière avait aussi ses annales parallèles à ces dernières.

Je voudrais pourtant revenir rapidement au sud des Alpes, à Rome. En effet, lorsqu'entre Paris et Lyon de telles œuvres étaient rédigées, éditées ou prononcées, et que les Étrusques étaient exclus de l'histoire universelle autant en France qu'en Allemagne, d'autres auteurs avaient lu différemment les *Antiquitates* de 1498, ainsi que les

¹ M. Foucault, *L'ordre du discours*, op. cit., p. 29.

² *Ibid.*, p. 28.

³ *Ibid.*

⁴ 1 *Rois*, 11, 41 ; 1 *Rois*, 14, 29 ; 1 *Rois*, 14- 19.

Commentaria. Le célèbre et érudit membre des Augustins Gilles de Viterbe (1469- 1532)¹, qui avait pu, peut-être, connaître personnellement son concitoyen Annius à la cour d'Alexandre VI, rédigea ainsi en 1507 un discours dédié au pontife Jules II². Dans cette oraison, Gilles reprenait le propos de Bérose et d'Annius de Viterbe : le pontife a un pouvoir temporel, spirituel et universel qui dérive de Noé dit Janus, fondateur des Janigènes, transmetteur de l'*etrusca disciplina* adamique. Ainsi, loin de la Gaule de Samothès, Viterbe reprenait sa place centrale dans l'histoire universelle sacrée et séculière, en même temps que le pouvoir spirituel du pontife reprenait son rôle de gouvernant de la cité terrestre : pendant l'Âge d'or d'Étrurie, première Rome, les monarchies dépendaient du premier pontife Noé, et ainsi devait l'être en 1507. En particulier, l'oraison se centrait sur le souverain du Portugal, qui avec ses découvertes de Ceylan et de Madagascar, préannonçait encore une fois un nouvel Âge d'or universel sous le pontificat de Jules II³. Je peux m'imaginer que ce discours n'avait rien de surprenant pour le pontife : d'ailleurs, l'ancien Giuliano della Rovere était également présent à côté du roi Charles VIII, lorsque Tommaso Veltrellini prononça son discours à Viterbe en 1494.

Interprétée seulement par ce genre de lectures historiques, l'Europe du premier XVI^e siècle se dressait alors comme une réalité partagée entre plusieurs pouvoir concurrents sur le plan temporel, dont les prétentions se jouaient dans des récits d'histoire postdiluvienne. D'un côté, un César pontife étrusque au pouvoir particulier, mais aux prétentions universelles, dont la source d'autorité serait Janus, seigneur du monde et des Étrusques de l'Âge d'or. De l'autre, un Empereur roi des Germains, dont la juridiction dérivait de la pureté du sang du géant Tuyscon. Enfin, un souverain français roi des Celtes, descendant du grand Samothès, fondateurs de la loi et de la philosophie

¹ La bibliographie relative à Gilles de Viterbe est démesurée, et je me limite à signaler les ouvrages principaux que j'ai consultés : Une bibliographie plus complète, bien que datée se trouve dans Germana Ernst, Simona Foà, « EGIDIO da Viterbo », *Dizionario Biografico degli italiani*, Vol. 42, 1993. En ligne, URL : [En ligne], consulté le 28 mars 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/egidio-da-viterbo_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/egidio-da-viterbo_(Dizionario-Biografico)/)

² Il s'agit d'un manuscrit, édité par John W. O'Malley, « Fulfillment of the christian golden age under pope Julius II : text of a discourse of Giles of Viterbo, 1507 », *Traditio*, Vol. 25, 1969, p. 265- 338.

³ Cela vaut également pour le pontificat successif de Jules II. Gilles de Viterbe est également l'auteur d'un célèbre manuscrit, aussi largement inspiré des *Antiquitates* d'Annius de Viterbe. Pour un aperçu général cf., John W. O'Malley, *Giles of Viterbo on church and reform. A study i Renaissance thought*, Leiden, Brill, 1968 ; pour une bibliographie au sujet cf., Marc Deramaix, « *Renouantur saecula*. Le *quintum bonum* du dixième âge selon Gilles de Viterbe dans l'*Historia uiginti saeculorum* et le *De partu Virginis* de Sannanar », dans P. Gilli (dir.), *Humanisme et Église en Italie et en France méridionale (XV^e siècle – milieu du XVI^e siècle)*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 2004, p. 281- 326.

gauloises, premier d'une longue dynastie celto-troyenne. Tous ces récits dépendent dans différentes mesures de Bérose le Chaldéen, ou de l'œuvre d'autres auteurs édités en 1498, ou des *Commentaria* d'Annius de Viterbe, dont le nom propre s'efface en faveur de son statut d'expositeur et commentateur. Pourtant, seul le discours de Gilles de Viterbe se rapproche vaguement de l'interprétation que j'avais pu donner des *Antiquitates*. Contrairement à toute prétention universaliste et d'unification temporelle et spirituelle, l'histoire universelle et le pouvoir universel se brisent en plusieurs histoires et pouvoirs particuliers et indépendants. Malgré cela, par le fait du hasard et de la diplomatie, en 1509 tous ces pouvoirs étaient unis contre les Vénitiens, qui ne revendiquaient quant à eux aucune ascendance postdiluvienne.

Suite à cette lecture des réemplois français, ce que j'ai défini comme une machine défaillante – les *Antiquitates* – ne fonctionne pas seulement mal, mais de manière totalement contraire par rapport au but que je lui avais attribué. Tout comme l'unité du livre de 1498 est fragmentée et schizophrène, ses réemplois se multiplient contre l'intentionnalité présumée de leur réalisateur. Cette machine explose et finit par multiplier les histoires nationales et les prétentions particulières, en opposition à l'histoire pontificale universelle. Dit du point de vue de l'interprétation que j'ai fournie du recueil de 1498, les historiographes du royaume de France qui se firent héritiers de Bérose terminaient par soutenir, comme l'ancien Chaldéen, des pouvoirs temporels illégitimes héritiers de Ninus l'Assyrien, le destructeur de l'Âge d'or. Peut-être que cette explosion est elle-même prévue dans la structure de la machine : si la vérité historique des origines est perdue à jamais et survit seulement dans des fragments corrompus, quiconque peut la recomposer à son gré.

B. Les *Antiquitates* herculéennes de Gaule, de Troie et de France

En ce qui concerne les recompositions, l'humaniste Geoffroy Tory (1480- 1533) confectionna en 1510 pour les frères libraires jurés Geoffroy (?- 1520), Enguilbert (?) et Jean (?) de Marnef un livre intitulé *Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum* (*Bérose le babylonien. Sur les événements qui ont précédé l'inondation des terres*)¹. Ainsi, sortait à Paris celle qui est usuellement considérée comme une autre édition des *Antiquitates*. Pourtant, si le volume élaboré par Tory l'a été à partir de l'édition romaine de 1498, il ne lui ressemble pas, et pas seulement parce qu'il s'agit d'un in-4°. Avant de procéder, je crois nécessaire de m'arrêter sur la composition du recueil. Les œuvres et les noms des auteurs anciens sont présentés sur la page de titre, sauf le *Supplementum* de Manéthon, dont la mention n'a pas été imprimée, probablement par une erreur de l'atelier². Voici les ouvrages imprimés au sein de cette édition :

1. Bérose. *Sur les événements qui ont précédé l'inondation des terres* [mes italiques]³ ;
2. Manéthon. *Dans le supplément de Bérose* [mes italiques]⁴ ;
3. Grimoald, préfet de Volturne ou Étrurie, dans les extraits qu'il a écrits sur cette Étrurie même sous le règne de Didier⁵ ;
4. Frère Jean Annius commentateur de Bérose. *La chronographie étrusque compilée* [mes italiques] [...] ⁶ ;
5. Myrsile l'historien. *Sur l'origine de l'Italie et des Tyrrhéniens* [mes italiques]⁷ ;

¹ *Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum*, éd. par Geoffroy Tory, Paris, Jean Marchant pour Marnef, 1510. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 166 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 351- 352 ; Rémi Jimenes (dir.), *Geoffroy Tory de Bourges : Humanisme et arts du livre à la Renaissance*, Bourges, Collectivité éditrice, 2019, p. 63.

² Le propriétaire de l'exemplaire G-3863 conservé à la BnF a écrit à la main le nom de Manéthon sur la page de titre, en imitant la graphie de l'imprimé.

³ « Berosus. De his qua praecesserunt inundationem terrarum », ma traduction. *Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum*, *op. cit.*, f. 2 r- 10 r.

⁴ « Maneto in supplementis Berosi », ma traduction. *Ibid.*, f. 10 r- 11 v.

⁵ « Grimoaldus Volturnae sive Etruriae Praefectus in excerptis quae sub rege Desiderio de ispa Etruria scripsit », ma traduction. *Ibid.*, f. 11 v- 12 r.

⁶ « F. Iohannis Annii Berosi commentatoris. Chronographia Etrusca digesta [...] », ma traduction. *Ibid.*, f. 12 r- 12 v.

⁷ « Myrsilus historicus. De origine Turrhenorum et Italie », ma traduction. *Ibid.*, f. 13 r- 13 v.

6. Les fragments de Caton¹ ;
7. L'Épithète [mes italiques] d'Archiloque concernant les temps² ;
8. Métasthène le Perse. *Sur le jugement des temps et des annales des Perses* [mes italiques]³ ;
9. *L'abrégé des temps* [mes italiques] de Philon⁴ ;
10. Xénophon. *Sur les équivoques* [mes italiques]⁵ ;
11. Sempronius. *Sur la division et chorographie de l'Italie* [mes italiques]⁶ ;
12. Quintus Fabius Pictor. *Sur l'Âge d'or et l'origine de la ville de Rome avec ses noms* [mes italiques]⁷ ;
13. Fragment de l'*Itinéraire* [mes italiques] d'Antonin le Pieux⁸ ;
14. Dispute entre l'empereur Hadrien et le philosophe Épictète⁹ ;

Bérose est l'autorité centrale du recueil, et son nom et ouvrage donnent le titre à l'ensemble du livre ; en ce qui concerne cet intitulé, il semblerait s'agir d'une modification de l'éditeur Geoffroy Tory. Le positionnement de Bérose dans le recueil dénote également un choix de l'humaniste de Bourges : la disposition des ouvrages respecte celle de l'*editio princeps* – et non celle annoncée et non respectée dans le premier livre de l'édition de Silber¹⁰ –, pourtant Tory a déplacé les deux chronographes Bérose et Manéthon au début du recueil, et non à la fin. Au lieu d'être un chemin quasi initiatique amenant finalement aux vérités du Chaldéen et de son continuateur égyptien, comme c'était le cas dans la première édition, les deux chronographes ouvrent le volume des libraires Marnef. De plus, si les *auctores* sont tous présents à l'exception de l'élégie de Properce, les *Commentaria* ne le sont pas, ainsi que la majorité des textes d'Annius de Viterbe. Les préfaces de tous les auteurs n'ont pas été imprimées non plus : même la chronographie étrusque – seul ouvrage annien dans le recueil – consiste uniquement en

¹ « Fragmenta Catonis », ma traduction. *Ibid.*, f. 14 r- 17 r.

² « Epitetum Archiloci de temporibus », ma traduction. *Ibid.*, f. 17 r- 17 v.

³ « Metasthenes persa de iudicio temporum et annalium persarum », ma traduction. *Ibid.*, f. 18 r- 18 v.

⁴ « Philonis breviarium de temporibus », ma traduction. *Ibid.*, f. 18 v- 20 v.

⁵ « Xenophon de equivocis », ma traduction. *Ibid.*, f. 20 v- 21 v.

⁶ « Sempronius de divisione et chorographia Italiae », ma traduction. *Ibid.*, f. 21 v- 23 r.

⁷ « Q. Fabius Pictor de aureo saeculo et origine urbis Romae ac vocabulis eius », ma traduction. *Ibid.*, f. 23 v- 26 v.

⁸ « Fragmentum itinerarii Antonini Pii », ma traduction. *Ibid.*, f. 26 v- 27 r.

⁹ « Altercatio Adriani augusti et Epictici philosophi », ma traduction. *Ibid.*, f. 27 r- 28 r.

¹⁰ *Ut supra*, II, 1.

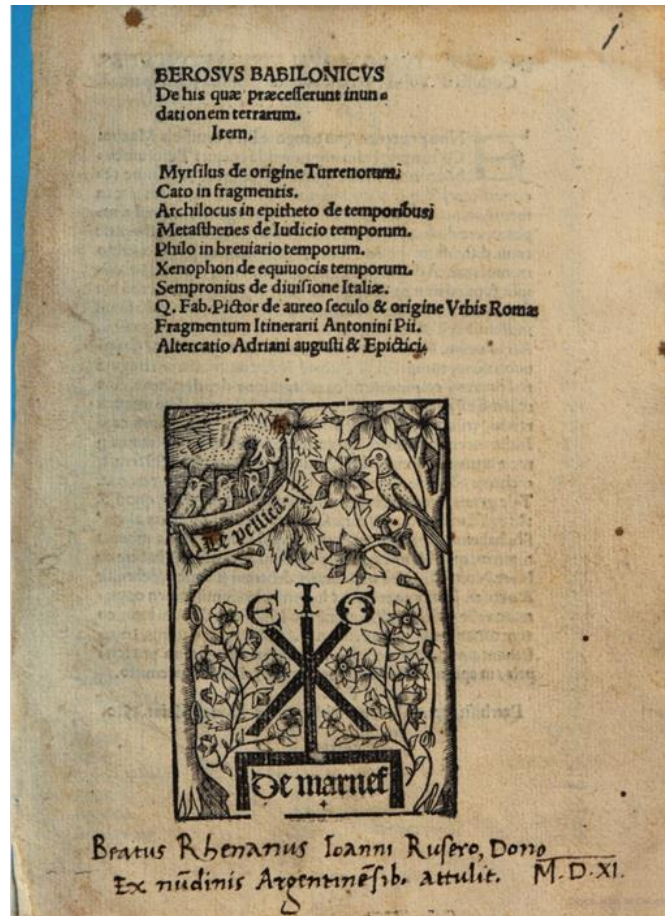
une liste des souverains d'Etrurie avec la durée de leurs règnes, de Janus à Othon¹. Cependant, Annius de Viterbe est bien mentionné, et présenté comme *commentateur* du recueil, ce qui renvoie le lecteur à l'existence de l'édition romaine, complète, des commentaires.

Dans le volume des Marnef se repèrent également des ajouts. Un nouvel ouvrage, absent dans l'édition de Silber, a été additionné à la toute fin du volume. Ce dialogue entre l'empereur Hadrien et le philosophe stoïcien Épictète – il s'agit d'un pseudo pour nous aujourd'hui – aurait pu être ajouté car inédit jusqu'à alors, ou pour d'autres raisons que je ne saurais expliquer². En ce qui concerne l'esthétique du volume, la distinction entre antiquité gothique et commentaire humaniste a évidemment disparu, au profit, comme ç'avait été le cas dans l'édition de Vitali, d'une police romaine pour l'ensemble du volume. Enfin, l'imprimeur de ce livre fit également reproduire une gravure sur bois de la ville de Rome, telle que décrite par Fabius Pictor. Cette image est faite à l'imitation de celle de l'atelier de Silber, ce qui confirme de nouveau que cette édition a été réalisée sur la base d'un exemplaire de l'édition romaine³.

¹ Geoffroy Tory a corrigé les erreurs d'impression dans la durée des règnes, et le Larth Felsinus fondateur de Bologne gouverna pour 33 ans et pas pour 43. *Ibid.*, f. 12 r.

² Cf., Rémi Jimenes (dir.), *Geoffroy Tory de Bourges, op. cit.*, p. 63.

³ *Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum, op. cit.*, f. 24 v.



Avant de passer au paratexte de cette édition, je voudrais toutefois clarifier qu'il existe plusieurs variantes du *Berosus babilonicus*. Le responsable de l'impression semblerait être Jean Marchant (?), comme décrit dans le colophon de l'une des variantes, déclarant que cet imprimeur travailla pour Geoffroy de Marnef en mai 1510². En revanche, un autre imprimeur aurait pu être responsable de la variante sans colophon : les deux marques des Marnef sur les exemplaires que j'ai pu consulter, sans et avec colophon, sont légèrement différentes³. Non seulement d'autres variantes pourraient exister, mais aussi une deuxième édition plus tardive, datée de 1511 ou 1513. Un cahier d'épreuve vendu en ligne en 2022, contenant la page de titre, la préface de Geoffroy Tory et l'index,

¹ Bayerische Staatsbibliothek, Rar. 1958.

² C'est le cas de l'exemplaire G-3863 conservé à la BnF, au f. 28 r.

³ La marque de l'exemplaire G-3863 diffère légèrement de celle de l'exemplaire G-7196. Non seulement elle semble avoir été réalisée avec du bois plus consommé, mais les détails des fleurs en haut à droit de la marque change.

présentait des différences remarquables¹ : la marque de libraires des Marnef était plus récente que celle de l'édition connue ; d'autres caractères romains avaient été employés pour l'impression ; la foliation était en chiffre romains et non arabes ; enfin, Manéthon était présenté dans la page de titre et avec lui la *Vertumniana* de Properce, entièrement absente dans les exemplaires que j'ai pu consulter². Sans compter que cette même marque

¹ Le feuillet a été vendu sur le site abebooks.com par la bibliothèque antiquaire Vensadantiquariat Christine Laist de Seeheim- Jugenheim en Allemagne.

² Comme j'ai pu l'écrire dans mon étude parue en fin 2022, j'étais convaincu de l'existence d'une seule édition des *Antiquitates* par Geoffroy Tory et les frères Marnef, datée de 1510. Seulement une année plus tard, en discutant des libraires Marnef au bar avec mon ami Jonas Kurscheidt, à la troisième pinte, je me suis souvenu de cette vente et je suis revenu sur les photos du cahier, tel que montrées sur le site abebooks.com. Nous avons ainsi remarqué que la marque typographique de l'épreuve ne correspondait pas à celle de l'édition 1510 connue jusqu'à maintenant. De plus, la première parution de la marque du cahier d'épreuve daterait 1513, selon Philippe Renouard. L'exemple fourni par Renouard est l'édition in-4° du tiers livre des *Illustrations de Gaule* de Jean Lemaire de Belges, publié par les Marnef en collaboration avec le typographe Raoul Cousturier (?). L'épreuve en question serait donc une deuxième édition du *Berosus* ? Le rôle de Jean Lemaire de Belges pour la réception des *Antiquitates* en France est bien connu, ainsi que le réemploi du matériel annien à l'intérieur des *Illustrations*. S'agirait-il peut-être d'une édition préparée par les Marnef avec Cousturier, en concomitance de l'édition du tiers livre ? Ces sont peut-être des questions mal posées : même en attribuant la paternité du cahier d'épreuve à Cousturier, ce dernier aurait été actif à son nom comme imprimeur que de 1510 à 1513. On pourrait ainsi penser à une deuxième version des *Antiquitates* publiées par Cousturier parallèlement à Jean Marchant., toujours en 1510. Il faudrait donc anticiper l'usage de la marque typographe cataloguée par Renouard ? Nous n'avons pas fini avec les hypothèses, que nous trouvâmes de suite d'autres étrangetés. Comme je l'ai écrit dans le corps du texte, l'épreuve avec la marque de 1513 avait deux autorités de plus annoncées dans sa page de titre : Properce et Manéthon. Seul un bibliographe du XIX^e siècle s'était trouvé face à deux exemplaires ainsi différents. En effet, selon Auguste Bernard (1811-1868), nous aurions à faire avec deux éditions distinctes du *Berosus* de Geoffroy Tory, l'une de l'année 1510, l'autre – celle avec la marque typographique plus récente – à 1511. Pourtant, aucune explication n'était donnée pour cette datation. En outre, les deux autorités annoncées n'étaient pas, comme Bernard croyait, au fond de l'œuvre, Manéthon était déjà présente dans l'édition 1510 en deuxième position. Simplement, il n'avait pas été mentionné dans la page de titre. Pour Properce, j'en ai aucune idée. La consultation compulsive de catalogues imprimés et en lignes n'a eu comme résultat que la multiplication des doutes. L'existence d'une quatrième version piratée imitant la marque des Marnef, daté de 1511 – dont je parlerai bientôt – compliquait également la situation : plusieurs bibliographes l'avaient considéré erronément comme un exemplaire de l'une des éditions ou émissions du *Berosus* Marnef. Toutefois, Jonas se rendit compte rapidement que la variation avec colophon de Jean Marchant avait, elle aussi, une autre marque typographique des Marnef, cette fois plus petite ! Donc l'imprimeur de l'édition que moi-même j'avais attribué à la suite de Thomas Lehr, à Jean Marchant, n'avait pas peut être imprimé par Marchant, ni par Cousturier, mais par un troisième typographe ? Nous nous apercevions aussi d'un autre détail non secondaire : cette version de Jean Marchant présentait, elle aussi, Properce et Manéthon. Ainsi nous avons quatre versions, les trois avec trois marques des Marnef, l'une piratée avec une marque imitant celle des Marnef. Faut-il considérer les premières trois versions comme des éditions différentes ? Si oui, avec quelle datation : 1510, 1511 ou 1513 ? Ou plutôt s'agirait-il de trois émissions diverses, trois typographes qu'ont reçu le même manuscrit de Tory et en collaboration avec les frères Marnef auraient imprimé cette œuvre, avec trois marques différentes ? Cela pourtant n'expliquerait pas l'ajout de Properce. Cf., Lorenzo Paoli, « Re-Forging a Forgery : The French Editions of Annius of Viterbo's *Antiquitates* », dans P. Lavender, M. Amundsen Bergström, *Faking It ! The Performance of Forgery in Late Medieval and Early Modern Culture*, Leiden, Brill, 2023, p. 86- 89 ; en ce qui concerne les marques typographiques des Marnef dont il est question, Philippe Renouard, *Les marques typographiques parisiennes des XV^e et XVI^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 1928, p. 232- 233 ; pour les trois éditions reconnues par Auguste Bernard, *Geoffroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I^{er}*, Paris, Librairie Tross, 1865 (deuxième édition), p. 95-97. Thomas Lehr ne signale que deux variants, T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah, op. cit.*, p. 352.

des Marnef, plus récente que l'autre, était connue pour avoir été utilisée la première fois dans l'impression du troisième livre des *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* par les Marnef en 1513¹.

Cela dit, la préface rédigée par Geoffroy Tory n'est pas sujette à changement d'une variante à l'autre, voire d'une édition à l'autre, s'il s'agit d'éditions². Elle est dédiée à Philibert Babou (1494- 1557) de Bourges, riche concitoyen de Tory et son protecteur³. L'humaniste expliquait avoir déjà pensé à faire imprimer ces textes l'année précédente, quand il était en train de confectionner une édition de la *Cosmographia* du pape Pie II (1405- 1464)⁴ :

Mais je me suis alors rappelé, je ne sais pour quelle raison, que j'avais décidé de reporter cette tâche à un autre moment, alors que j'étais engagé dans d'autres travaux, considérant que j'aurais réalisé quelque chose de véritablement divin. En réalité, j'avais repoussé cette tâche jusqu'à une date indéfinie, comme cela est dit dans le proverbe : aux calendes grecques. Si bien que, pour ainsi dire, Bérose lui-même, ainsi que quelques amis, frappaient régulièrement à mon oreille avec des prières, m'incitant en quelque sorte à éditer Myrsile sur l'origine des Tyrrhéniens, Caton dans ses fragments, Archiloque, Métasthène, Philon, Xénophon sur les équivoques, Sempronius, Fabius Pictor et Antonin le Pieux dans un fragment de son Itinéraire. Très avare est la race des hommes⁵.

Finalement, Geoffroy Tory avait cédé aux amis et à Bérose. Avec une citation tirée du *De officiis* de Cicéron, l'humaniste de Bourges rappelait son devoir : « nous ne sommes pas seulement nés pour nous-mêmes, nous devons aussi à nos amis et à notre patrie⁶ ». Pour

¹ Philippe Renouard, *Les marques typographiques parisiennes des XV^e et XVI^e siècles*, op. cit., p. 232- 233

² *Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum*, op. cit., f. * 1 v.

³ Proche de Louise de Savoie, Philibert Babou deviendra trésorier de François I^{er}. Cf. Philippe Hamon, « Philibert Babou (1484- 1557) », dans Cédric Michon (dir.), *Les conseillers de François I^{er}*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 201- 203.

⁴ Enea Silvio Piccolomini, *Cosmographia in Asiae et Europae eleganti descriptione*, Paris, Henri I Estienne, 1509.

⁵ « [...] venerat in mentem at, nescio quo, animo meo se tunc agente: in aliud tempus, opera dedita, rem proemodum divinam facturum, differre decrevi, distulisse quidem et in longissimum atque ut proverbio memoratur: Ad calendas graecas, nisi, ut ita dicam, Berosus ipse, et quod non parvi apud me est, eritque semper, amicorum plusculi quotidie ad aurem meam cum precibus quodammodo simul inn[u]entes, Myrsilum, de origine Turrenorum, Catonem, in fragmentis, Archilocum, Metasthenem, Philonem, Xenophontem, de equivocis, Sempronium, Fabium Pictorem, et Antoninum Pium, in fragmento Itinerarii comprimendos efflangitanter desiderassent. Avarissimum est genus hominum », ma traduction. *Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum*, op. cit., f. * 1 v.

⁶ « Non solum nobis nati sumus, debemur et amicis, debemur et patriae », ma traduction.

cette raison, Geoffroy Tory offrait à Philibert Babou et à un public plus large des textes si précieux :

Ainsi, afin de ne pas sembler vouloir éclipser la lumière brillante d'une lampe ardente [...], je pense offrir un petit cadeau à la République [des lettres], et je préfère maintenant publier ouvertement maintenant l'antiquité bérosienne, pour le bénéfice de tous, ainsi que d'autres auteurs spécifiquement mentionnés, comme un sujet d'étude commun¹.

En 1510, pour la première fois, les lecteurs pouvaient consulter l'œuvre de Bérose et d'autres auteurs anciens plus aisément, grâce au riche index placé à la suite de cette préface². Une observation rapide de celui-ci peut aussi indiquer les sujets plus récurrents, censés intéresser le lecteur modèle. Il est ainsi possible de repérer, par exemple, une entrée spécifique pour chaque souverain celtique, ainsi que plusieurs concernant les *Galli*³ et les *Celtae*⁴.

En outre, les marges du volume sont remplies de riches manchettes qui peuvent aider le lecteur à retracer les lieux principaux des œuvres. Dans les marges des pages, une nouveauté plus particulière pourtant se retrouve dans l'édition préparée par Geoffroy Tory : des astérisques accompagnent toute mention d'un ancien souverain français, ou des mots Gaulois, Celte et Galate. Par exemple, la généalogie de Samothès au deuxième livre de Bérose est marquée par un astérisque⁵. En revanche, Comerus Gallus, qui serait le souverain des Janigènes étrusques, est lui aussi marqué par un astérisque⁶. De même, lorsque se repère la phrase dans l'œuvre de Caton, « *Et ex his venisse Ianum cum Dyrim et Gallis progenitoribus Umbrorum* [mes italiques]⁷ », un astérisque signale au lecteur le mot *Gallis*. Or, dans les *Commentaria* d'Annius de Viterbe à la *Defloratio* et aux fragments de Caton, à l'aide d'une équivoque de Xénophon concernant le mot *Gallus*, il est possible de lire une distinction claire entre les *Galli prisci* ou *ianigeni* – les

¹ « Igitur ne ardentis lucerne clarissimum lumen opprimere velle videar [...], gratuitisculum reip[ublicae] factum opinor daturus, berosianam antiquitatem cum aliis authoribus nominatim praescriptis in apertum et studium omnibus commune, iam libentius emitto », ma traduction. *Ibid.*

² Adeline Desbois-Ientile a déjà remarqué l'utilité que les lecteurs auraient pu tirer de l'index et des manchettes de cette édition, comme de l'édition de Josse Bade et Jean Petit de 1512. A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois, op. cit.*, p. 547.

³ *Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum, op. cit.*, f. * 2 v.

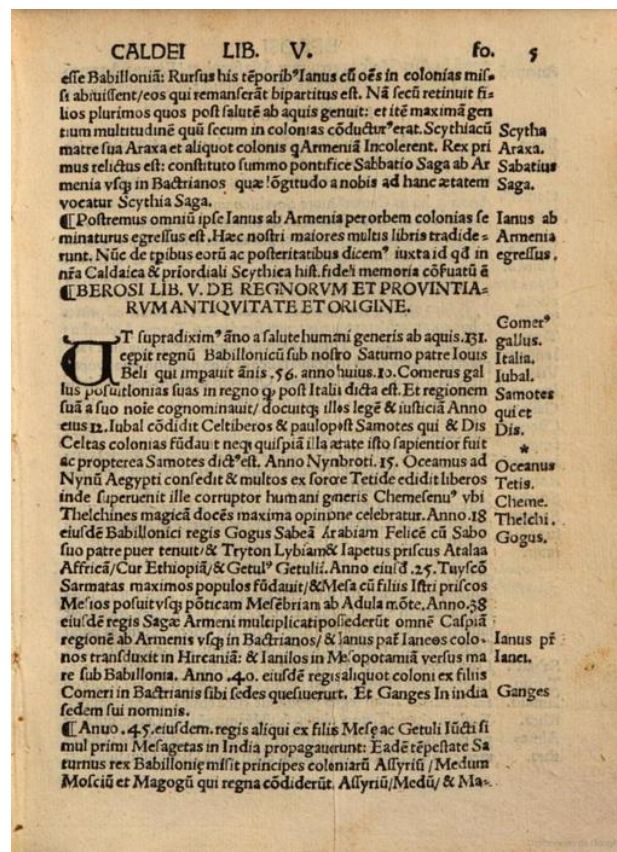
⁴ *Ibid.*, f. * 3 r.

⁵ *Ibid.*, f. 3 r.

⁶ *Ibid.*, f. 5 r.

⁷ *Ibid.*, f. 14 r.

progéniteurs des Ombriens – et les *Galli francigeni* ou Samothéens, Celtes et Galates. Les premiers sont les *Gallim*, les survivants du déluge, les fils de Noé dans sa première colonie toscane de 108 après le Déluge, outre que sujets de Comerus Gallus, tandis que les deuxièmes sont les ancêtres des Français, habitant les Gaules¹. Cependant, dans l'édition réalisée par Geoffroy Tory, il n'y a pas de commentaires pour souligner cette distinction, et avec les astérisques tous les *Galli* deviennent des anciens Français ! Les souverains troyens – sauf le rescapé Francus – ne sont pas marqués. De même, Hercule égyptien n'a aucun astérisque : il est évidemment considéré comme un souverain étranger par l'éditeur, bien qu'il a été le père du jeune Galathes, petit-fils de Celtes.



Malgré les astérisques gallophiles, le *Berosus babilonicus* des Marnef semble avoir été apprécié et répandu dans la république des lettres comme Tory le souhaitait. Un exemplaire (aujourd'hui conservé à la Bayerische Staatsbibliothek) fut acheté en 1511

¹ *Ut supra*, II, 3, 8.

² Bayerische Staatsbibliothek, Rar. 1958, f. 5 r.

par Beatus Rhenanus à la foire de Sélestat en Alsace, sa ville natale, comme cadeau pour son ami alsacien Johann Ruser (?)¹. Ce passage de l'imprimé parisien dans l'espace germanophone est également attesté par une édition pirate produite probablement à Strasbourg, qui apporte plusieurs modifications à l'ouvrage d'origine². Non seulement les astérisques gallocentriques ont disparu, mais de nouveaux ouvrages ont été ajoutés après l'*Altercatio*. Dans la page de titre, imitant la marque des Marnef, il est possible de lire « le petit livre sur l'origine et le pays des Germains de Cornelius Tacite³ » et « du pays et des mœurs de Germains de Conrad Celtis⁴ ». Si Conrad Celtis n'avait pas utilisé explicitement ni Bérose ni d'autres autorités provenant de l'*editio princeps* romaine, il était possible de lire ses ouvrages – la *Germania generalis* et les *Recognitiones* – en 1511 ensemble avec ces derniers. Ainsi, l'origine démogorgonienne de la nation allemande, jointe à l'ancien Tuisto et au culte druidique des Germains, acquérait un nouveau sens chez le lecteur de ce volume, qui pouvait relier le témoignage tacite et l'interprétation historique du poète Celtis à la généalogie postdiluvienne de Bérose le Chaldéen⁵.

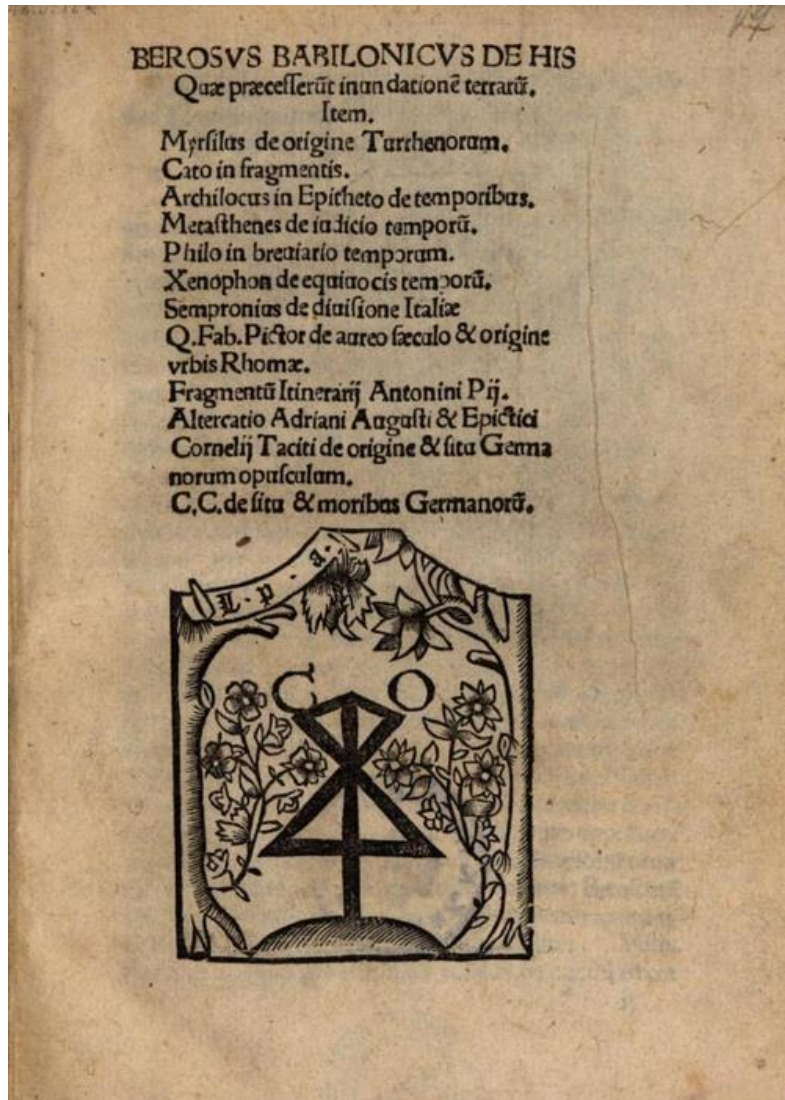
¹ Il s'agit de l'exemplaire BSB Rar. 1958.

² *Berosus babilonicus de his quae praecesserunt inundationem terrarum*, [Strasbourg ?], [Johann Grüninger ?], 1511. Il y a aussi deux variants de cette édition. Ce livre a été souvent confondu pour une autre édition parisienne des Marnef, cf., F. Parente, « Il *Liber Antiquitatum Biblicarum* e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 166 ; Thomas Lehr, l'attribue à l'imprimeur Johann Grüninger de Strasbourg, auteur de plusieurs édition pirate. Pour une description plus approfondie de cette édition, T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 197- 200, 352- 353.

³ « Cornelii Taciti de origine et situ Germanorum opusculum », ma traduction. *Berosus babilonicus de his quae praecesserunt inundationem terrarum*, [Strasbourg ?], [Johann Grüninger ?], *op. cit.*, f. i r.

⁴ « C. C. de situ et moribus Germanorum », ma traduction. *Ibid.*

⁵ Les deux ouvrages de Tacite et Celtis se trouvent au fond du volume. *Ibid.*, f. XXXIII r- LI v.



Toujours en 1511, Jean Lemaire de Belges réussit à faire éditer à Lyon son premier livre des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, que les Marnef rééditeront l'année suivante à Paris². Comme j'ai pu en discuter lors de la première partie, Jean Lemaire de Belges a été considéré comme le réemployeur principal des *Antiquitates* anniennes au XVI^e siècle en France³. Encore aujourd'hui, Adeline Desbois-Ientile rappelle comment les antiquités éditées premièrement par Annius de Viterbe et les *Illustrations* de Jean Lemaire s'étaient tellement soudées dans la réception française des deux ouvrages, que ceux-ci passent ensemble du statut de récit historique à celui de récit

¹ Österreichische Nationalbibliothek, MF 3416 NEU MIK.

² Pour une liste des éditions, cf., A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit., p. 739- 740.

³ *Ut supra*, I, 3, B.

fictif ensemble après les années 1560, et ensemble « subissent l'évolution du savoir historique, notamment en matière d'origines¹ ». D'ailleurs, au XIX^e siècle, toujours en France, ils furent aussi récupérés ensemble également par Fortia d'Urban et par l'histoire littéraire, lorsque Jean Lemaire de Belges devint un sujet d'étude. Pourtant, comme le montrait dans les années 1620 le souci de Vossius dans la réfutation des *Antiquitates*, les auteurs édités par Annius de Viterbe vécurent bien plus longuement que le récit de Jean Lemaire de Belges². Ces œuvres ne racontent pas seulement des histoires différentes, mais furent aussi lues comme des textes différents : la *Defloratio* ou le *Supplementum* pouvaient être lus comme des chronographies anciennes, des sources à interpréter et à remployer dans d'autres récits historiques ; les *Illustrations* sont déjà une interprétation de l'œuvre de deux chronographes, et ainsi une histoire qui pourrait être réfutée par les sources même qu'elle cite. Certes, un récit peut changer de statut avec le changement de ses lecteurs, et passer de récit historique à récit fictif, mais une œuvre considérée comme ancienne peut bien être fabuleuse et authentique en même temps : elle pourrait même cacher des vérités historiques derrière ses fables. Par le culte de l'Antiquité et l'autorité qui lui était attribuée par les lecteurs du XVI^e siècle, ce raisonnement s'appliquait facilement à la *Defloratio*, œuvre ancienne, mais plus difficilement aux *Illustrations*, œuvre moderne.

Si Georges Doutrepoint, Pierre Jodogne et d'autres avant eux ont souligné la reprise des récits anniens dans les dix-huit premiers chapitres du premier livre des *Illustrations*, traduction plus ou moins fidèle de Bérose et Manéthon du latin au français, Walter Stephens a remarqué que les altérations que subissent les *Commentaria* d'Annius de Viterbe et les autorités anciennes commentées sont loin d'être hasardeuses et naïves³ : il faudrait parler au contraire d'une véritable « refalsification⁴ ». *Traduttore traditore*⁵, en

¹ *Ibid.*, p. 234- 235.

² *Ut supra*, I, 6.

³ *Ut supra*, I, 3, B.

⁴ Dans sa thèse, Walter Stephens écrivait : « Je suis convaincu de deux choses : premièrement, que les *Illustrations* de Lemaire ne sont pas de simples traductions fidèles des *Antiquitates* d'Annius, comme nous avons l'habitude de l'entendre de génération en génération de chercheurs. Deuxièmement, que Lemaire opère une falsification ou une mystification des *Antiquitates* de la même manière qu'Annius avait falsifié les auteurs précédents : en dramatisant la figure de l'*interpres* » ; « I am convinced of two things : first that Lemaire's *Illustrations* are not 'mere' or faithful translations of the *Antiquitates* of Annius, as we are wont to hear from generations of scholars. Second, that Lemaire performs a falsification or mystification of the *Antiquitates* in much the way that Annius had falsified earlier authors : through dramatization of the figure of the *interpres* », ma traduction. W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 215- 216.

⁵ *Ibid.*, f. 216.

se dressant en nouveau et fiable interprète de l'*auctor* Bérose dans son récit en langue française, Lemaire aurait recentré en Gaule l'histoire qu'un autre interprète, Annius de Viterbe, avait raconté pour l'ancienne Toscane. Certes, cela se faisait en continuité avec une lecture des antiquités gauloises déjà effectuée par d'autres, et Adeline Desbois-Ientile a déjà souligné à plusieurs reprises les similitudes entre la *Margarite* de Jean Thenaud et les *Illustrations* de Jean Lemaire¹. Ces similitudes ne seraient donc pas une particularité de Jean Lemaire, mais un trait commun aux manuscrits et aux éditions de Bérose et d'autres autorités rédigés et imprimés en France pendant les années précédentes 1511 – en plus d'être communes avec l'*Italia mendax* de Symphorien Champier. Pourtant, je crois qu'il serait important de souligner également les changements introduits par Jean Lemaire de Belges, non seulement relativement à la *Defloratio*, au *Supplementum* et aux *Commentaria*, mais également aux autres récits historiques de la monarchie gauloise, contemporains et antérieurs à 1511. Des distinctions qui étaient déjà visibles dans le bref discours de Pierre Chanet.

Jean Lemaire de Belges, se présentant comme « Secrétaire, Indiciare et Hystoriographe² » de Marguerite d'Autriche (1480- 1530), dédicataire de ce premier livre, s'efforçait en effet de réunir par le biais de l'histoire troyenne la Maison de France et celle d'Autriche, également descendantes d'une souche franco-troyenne. Une opération distincte à la fois des récits historiques rédigés au sein du royaume de France et de ceux écrits dans l'Empire. Ce texte montre les chemins pour retrouver dans la Gaule et dans Troie l'union d'origine des deux maisons, réunies après la paix de 1509, « deux chefz monarques [...] c'estasavoir l'Empereur Maximilian le propre geniteur delle [Marguerite d'Autriche]. Et le Roy treschrestien Loys XII, à qui elle est conjointe, par affinité de lignage³ ». Rejoindre, selon le principe historiographique médiéval de *Francia orientalis* – la Franconie – et de *Francia occidentalis* – la France – les deux branches des descendants de Francus le Troyen, à partir d'une genèse commune gallo-herculéenne⁴.

¹ A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit., p. 727- 728. Je crois pourtant que la manière dont les deux œuvres traitent de l'origine gauloise et troyenne de France est différente, surtout par le rôle d'Hercule. En revanche, il faudrait reconstruire les dates fournies par Jean Thenaud et Jean Lemaire de Belges : la chronologie annienne est imprécise, et si les dates des deux ouvrages coïncident, cela pourrait indiquer que Lemaire connaissait la chronique de Thenaud.

² J'utilise l'édition parisienne des Marnef de 1512. Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye. Avec les deux epistres de l'Amant Vert*, Paris, Marnef, 1512, f. CC 1 v.

³ *Ibid.*, f. A r

⁴ En ce qui concerne les notions de *Francia occidentalis* et *Francia orientalis* dans l'historiographie médiévale, cf., J. Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemandes*, op. cit., p. 96- 103.

Dans cette construction historiographique circulaire, qui fait du début la fin et de la fin le début, le premier livre sur l'origine gauloise de Troie – l'*Illustration de Gaule* – fut un ajout postérieur à un projet troyen déjà rédigé – les *Singularitez de Troye*, qui devenait le deuxième livre – relatant les vicissitudes troyennes, et édité premièrement en 1512¹. En ce qui concerne le troisième livre, ramenant enfin l'histoire gauloise, troyenne et sicambrienne aux deux souverains francs, Louis XII et Maximilien I^{er}, il avait été rédigé en 1512 et édité pour la première fois en 1513², quand Jean Lemaire de Belges était devenu historiographe du roi de France, au service d'Anne de Bretagne (1477- 1514). Je me concentrerai alors sur le premier et sur le troisième livres –qui sont associés aux auteurs édités par Annus de Viterbe –, afin d'approfondir, à la suite de Walter Stephens, les altérations opérées par Jean Lemaire de Belges par rapport aux matériaux provenant des *Antiquitates* de 1498. En premier lieu, le changement de la figure de Noé et de ses voyages ; ensuite, la modification du terme *Galli* ; puis, la modification de la figure historique d'Hercule égyptien ; enfin, la réduction, voire l'élimination du rôle historique de la Toscane et du *Fanum*.

Une première modification déjà soulignée par Walter Stephens concerne le passage en Italie de Noé/ Janus. Alors que dans la *Defloratio* et dans l'interprétation annienne ce passage est fondamental, autant pour l'histoire universelle que pour l'histoire du salut – en Toscane il pratiqua pour la première fois la communion sous les deux espèces –, dans le récit de Jean Lemaire, Noé « en passant par devant les terres d'Espagne, gaule³ » n'arrive que dernièrement en Toscane par le Tibre. La dernière étape d'un voyage bien plus long, qui le fit également passer par la future Constantinople lors de son retour en Arménie, préfigurant ainsi les futures gloires troyennes. Même le retour en Italie de Noé vers la fin de l'Âge d'or est largement réduit, et sa signification altérée. Dans l'histoire de Jean Lemaire, la péninsule est le lieu de corruption chamitique par excellence, royaume du désordre, en opposition avec les autres royaumes japhétiques : « en lieu que les autres Roys d'Europe, comme dessus est dit, avoient informez leurs subietz de bonnes loix, justes et droiturieres, Cam au contraire avoit desia corrompu les jeunes gens d'ytalie, de tous vices et infametez⁴ ». Ce ne fut que pour combattre la dégénérescence italienne que

¹ Cf., A. Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance, op. cit.*, p. 738.

² *Ibid.*, p. 739.

³ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, op. cit.*, f. A iiiii v.

⁴ *Ibid.*, f. A vi r.

le vieux patriarche fut obligé de revenir aux rivages du Tibre et d'y rester. Une fois là-bas, « comme bon pasteur doit faire, il separa les brebis saines arriere des infectes¹ ». Bref, loin de rester en Italie car c'était le lieu du Saint Siègè d'Étrurie, le pontife y resta car ce royaume était le plus corrompu d'Europe : là où la Gaule avait reçu ses lois et ses sciences de Samothès, l'Italie avait été habitée par des Aborigènes infectes et vicieux.

D'ailleurs, toute transmission du pouvoir de Noé à ses descendants d'Italie n'a aucune valeur, sinon celle de réprimer les Aborigènes italiens : le sceptre que Janus laissa à sa fille Crana n'avait autre fonction sinon celle de commander ce peuple séditieux. Ce n'est que plus tard, dans le récit de Lemaire, que Noé fonda « une cité sur un tertre, ou montaigne, laquelle il nomma Janiculum, et depuis ha esté nommee Vaticanum : Maintenant on l'appelle le Bourg saint Pierre de Romme² ». Certes, celui-ci « est le propre lieu auquel est situee l'esglise de saint Pierre, et le palais du Pape³ » comme « le siege perpetuel de son Royaume, jusque au fleuve Arnus qui passe parmy Florence⁴ », mais il ne s'agissait que du dernier des royaumes d'Europe, le plus jeune. Après cette fondation tardive, Noé apprit finalement à ces retardataires d'Italiens « premierement à escrire et enseigner les Droits et les Loix, en une cité nommee pour lors Vetulonia, qu'on dit presentement Viterbe⁵ ». Afin d'aider ce peuple précocement corrompu, il « leur composa des livres⁶ », avec « les sciences de Physique, d'Astronomie, et de Divination, et les Cerimonies⁷ ». Toute histoire de transmission des livres antédiluviens aux Étrusques est ainsi remplacée par des livres rédigés tardivement pour l'éducation de ce peuple ignorant, à une époque où en Gaule fleurissaient déjà les lettres. De cette manière, toute l'histoire de la transmission de la vérité adamique des *Commentaria* est bouleversée. D'ailleurs, dans le récit de Jean Lemaire de Belges, les sciences adamiques concernent uniquement la connaissance de la création du monde qu'Adam transmet à ses descendants, et pas la *scientia Adae*. Même la transmission de la vérité historique à la bibliothèque de Babylone, qui légitime la source de Bérose, est altérée : le savoir noachide ne fut jamais volé par Nemrod, comme l'expliquait Annius de Viterbe, car « ausquelz Chaldeens Noé apres le

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, f. A vi v.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

deluge avoit enseigné l’histoire et la vérité de la creation du monde. Jusques à son temps¹ ».

Finalement, la figure de Noé s’en trouvait compromise, sa fonction étant limitée à celle de policier du monde postdiluvien et garant de la souveraineté originaire des rois de France. Certes, Noé était encore « souverain prestre, grand Patriarche et Sacrificateur² », mais aucunement un *pontife*, malgré la présence du terme *pontifex* dans les citations latines tirées de Bérose et insérées par Lemaire dans son texte en langue française. Curieusement, à ce propos, le *Supplementum* de Foresti est aussi intégré par Jean Lemaire pour soutenir l’autorité de Bérose, alors que Foresti lui-même avait intégré Bérose dans les éditions plus récentes de son ouvrage, tout en soulignant le rôle de *pontifex* et *imperator* du patriarche Noé³. Ainsi, bien que la gravure en ouverture de l’œuvre représentât Noé avec les deux clés et le livre en main⁴, dans les *Illustrations* son pouvoir et sa fonction historique sont largement réduits, si on les compare aux œuvres d’Annius de Viterbe et aux *Commentaria* qui accompagnaient les *Antiquitates* d’Eucharius Silber.

Les modifications apportées par Lemaire à la figure de Noé telle que décrite par Bérose sont liées à l’origine des Gaulois puis aux gestes d’Hercule et à sa relation avec la péninsule italienne. Comme l’avait signalé Walter Stephens⁵, toute élection par tradition des Étrusques est ôtée dès lors que Jean Lemaire ne fait pas mention de la distinction entre *galli prisci* et *galli francigeni*, ce que d’ailleurs avait déjà fait Geoffroy Tory avec ses astérisques dans le *Berosus babilonicus* de 1510. De fait, toute mention des *galli* dans « les Deflorations⁶ » de Bérose le Chaldéen devenait une référence aux ancêtres des deux Gaules celtique et belge : tous les *Galli* l’étaient au sens de *Gallim*, les rescapés du Déluge. Cela permettait à Jean Lemaire de faire de Comerus Gallus le souverain des Gaulois, outre que le premier roi d’Italie avant sa corruption.

Comme déjà dit, le premier livre des *Illustrations* s’ouvre par les deux célèbres gravures de Noé avec sa femme, mais aussi par celle d’Hercule avec ses conjointes et sa progéniture. En effet, plus que Noé, le rôle historique d’Hercule est au cœur du récit de Jean Lemaire de Belges, et le premier livre des *Illustrations* s’ouvre en rappelant la souche

¹ *Ibid.*, f. A ii v.

² *Ibid.*, f. A iv r.

³ Et en toute probabilité Anniius de Viterbe l’avait employé pour rédiger les *Antiquitates*.

⁴ *Ibid.*, f. B iii v. Il s’agit d’un premier cahier B de l’édition de 1512, qui compte deux cahier A et B.

⁵ W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 192- 193.

⁶ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, *op. cit.*, f. A ii v.

commune d'Osiris, d'Hercule de Lybie et de deux souverains des deux France, Louis XII et Maximilien I^{er}. Pourtant, qui est cet Hercule de Lybie ?



Dans la *Defloratio* et dans les *Commentaria* se repérait un *Lybius* ou *Lybicus* qui avait pour *cognomen* celui d'Hercule : il était Hercule d'Égypte, pour le distinguer des autres Hercule, l'Allemand – un descendant de Tuyscon – et le pirate Héraclès, un misérable Grec. La formule « Hercule de Lybie » est ainsi une création de Jean Lemaire de Belges – seul Jean Thenaud avait utilisé une formule semblable, mais en écrivant « de

¹ British Library, G.10249.(2.), f. B iv r. Hercule d'Égypte à gauche, Araxa la jeune et Tuscus au centre, Galathée et Galates à droite.

Lydie »¹. Le nouvel Hercule des *Illustrations* est le point de jonction principal pour relier la dynastie gauloise aux roi Troyens, et finalement à Francus :

Il nous faudra investiguer, du grand Hercules de Libye, et de Jupiter Juste son pere, et de la monter jusques à Cam qui fut saturne d'affrique, et à son pere Noé surnommé Janus, premier prince et Patriarche de tout le monde, apres le deluge. Pareillement puis que les Troyens, comme possesseurs et habitateurs de Gaule, deduisent leur extraction depuis leur premier Saturne et Roy nommé Samothés filz de Japhet, et surnommé Dis, et de la viennent à Galathés filz du grand Hercules, de la belle Galathée Royne de Gaule, et puis à Jasius leur Roy, frère de Dardanus fondateur de Troye, et consequemment à Francus Roy de gaule celtique, et à ses Sicambriens et François d'une part : et d'autre part à Bavo regnateur de gaule belgique, et à ses successeurs Roys et Archidruydes, et consequemment à Pepin et Charlemagne, qui regnerent sur toutes lesdites Gaules [...]. Voilà la conclusion que nous entendons montrer par ce volume².

Le chapitre six du premier livre voit le début de l'histoire de l'Hercule égyptien, devenu ici Hercule de Libye, atave de Dardanos, le fondateur de Troie. Je ne vais pas parcourir de nouveau les voyages d'Osiris et Isis en Europe, comme racontés par Jean Lemaire, et je me limiterai à rappeler qu'afin de renforcer le lien entre lignage herculéen et Maison d'Autriche, Lemaire faisait fonder par Apis-Osiris « Hasbourg, en Allemagne, qu'on dit en latin Axisburgus, desquelz sont yssuz noz Princes de la tresillustre maison d'Austriche³ » – là où Annius le reliait au taureau de la famille Borgia et à l'étymologie des Apennins seulement. Je reprendrai en revanche une partie de l'histoire des gestes d'Hercule de Lybie, suite à l'assassinat de son père Osiris, afin de souligner combien celui-ci diffère de l'histoire universelle de l'Église développée dans les *Commentaria* du frère dominicain.

En effet, Jean Lemaire de Belges élargit considérablement l'histoire d'Hercule de Lybie en Gaule par rapport à la *Defloratio*, aux *Commentaria*, mais aussi aux chroniques de Jean Thenaud et Robert Frescher. En particulier, Lemaire modifie profondément la relation d'Hercule avec Galathées, la géante de la dynastie samothéenne avec qui

¹ Contrairement à ce qu'affirmait Marc-René Jung, qui faisait d'Hercule de Lybie une création annienne. L'Hercule égyptien des *Commentaria* et l'Hercule de Lybie des *Illustrations* sont deux personnages très différents. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature du XVI^e siècle*, op. cit., p. 41- 57.

² Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, op. cit., f. A ii r.

³ *Ibid.*, f. B ii r.

l'Égyptien engendra un enfant. Alors que Bérose la définit comme *pellex*, concubine, dans la table généalogique du deuxième livre, Lemaire présentait au lecteur son souhait « d'estre alliee par mariage avec le preux Hercules¹ ». En outre, si Bérose, Annius et Jean Thenaud à leur suite, se limitaient à signaler que ce fut fait avec la permission des parents de Galathées, et si Diodore de Sicile dans sa *Bibliothèque historique* ne le mentionnait même pas, Jean Lemaire déclarait dans les *Illustrations* que « par ainsi du consentement du Roy Jupiter Celte, et de tout le parentage, furent celebrees les noces triomphantes et solennelles du grand Hercule de Lybie, et de la belle geande Galathée² ». Selon l'historiographe hennuyer, après l'engendrement de leur fils Galathes le couple gouverna en France, tandis que dans la *Defloratio* Hercule égyptien était seulement de passage en Gaule, voyageant vers la Toscane depuis son Royaume d'Espagne pour combattre les géants et se faire couronner en Étrurie et devenir le souverain universel des Janigènes : « apres donques le trespas du bon Roy Jupiter Celte, le grand Hercules de Lybie regna en Gaule, pour le dixieme Roy, avec sa compaigne, la belle Galathee³ ». Cela faisait d'Hercule égyptien, devenu Hercule de Lybie, un Hercule gaulois. De plus, par le biais de ce nouvel Hercule, Jean Lemaire trouvait même une solution temporaire au problème des sacrifices humaines druidiques, car il semblait certain qu'Hercule enseignait « au peuple toute bonne manière de vivre. Et leur osta l'horrible coustume qu'ilz avoient de sacrifier les estrangers⁴ ».

Lorsque Jean Lemaire reprenait de Diodore de Sicile, de Bérose et d'Annius de Viterbe la fondation d'Alésia par Hercule, il déclarait que le « grand Hercules Roy de Gaule⁵ » en faisait « le chef de son Royaume⁶ ». Ainsi, loin d'être un simple lieu transitoire pour libérer finalement la Toscane, la Gaule devenait le siège du royaume gallo-herculéen, et Hercule un monarque « qui apres avoir donné bon ordre à toutes choses, il se delibera d'aller conquerer ytalie. Si mit sus une tresgrosse aemee, print congé de sa femme, et de son filz le noble Galateus⁷ ». Dans son récit, Jean Lemaire adoptait ouvertement une lecture typologique séculière de l'histoire⁸, tirée cette fois des

¹ *Ibid.*, f. B iv r.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, f. B iv v.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Je reprends l'expression de Walter Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 267-277.

Commentaria d’Annius de Viterbe, mais remodelée non pas sur la papauté, mais sur le royaume de France. Cet Hercule gaulois devenait alors l’antitype des souverains futurs : Alésia en Bourgogne était la ville « Devant laquelle il [Jules César] planta un merveilleux siege, et fait des bastillons en forme de fleurs de liz, comme luy mesmes escrit [...]». Laquelle chose sembloit avoir quelque presage et signification de la preeminence future de la Duché de Bourgone en la couronne de France¹ ».

Les vicissitudes de l’Hercule de Lybie se reliaient inévitablement à l’Italie, un passage obligé afin de joindre à l’origine gallo-herculéen la fondation dardanienne de Troie, mais dont la fonction semblait totalement opposée à celle élaborée de façon fragmentaire dans les *Commentaria* et dans les œuvres d’Annius de Viterbe. Dans les *Illustrations*, Hercule traversait les Alpes avec son armée, « chevaux et bagages² », vainquait les brigands montagnards alpins et « puis descendit à grand force et puissance en Italie, pour faire vindication des Geans³ ». Encore une fois, l’Italie de Lestrygons était le lieu de sédition politique, de détournement de l’ordre monarchique postdiluvien voulu par Noé, dont les représentants sont les deux lignages de Galathée et d’Hercule, souverains de Gaule. Tout comme Noé dut intervenir pour rétablir l’ordre en Italie, fondant pour la première fois le prototype d’un patrimoine de saint Pierre, Hercule doit réintervenir pour défendre ce patrimoine et rétablir ce même ordre que les Italiens eux-mêmes ne savaient pas garder sans tomber dans la tyrannie.

Après la victoire des tyrans italiens, Hercule fit bâtir un palais royal à Viterbe, devenant « Roy pacifique de Gaule et d’Italie⁴ ». Pour cette occasion, il fit venir son fils Tuscus dans la péninsule ; cet enfant qu’il avait engendré avec Araxa la jeune, qui « estoit demy femme et demy serpente, comme on dit de Melisune la Fae⁵ », et qui est présentée sous cette forme dans la gravure au début de l’ouvrage⁶. Ensuite, « au mandement du grand Roy Hercules, Galathea la belle Geande envoya son filz Galatheus en Italie à son père, triomphamment accompagné de la noblesse de Gaule, lequel le receut à grand joye,

¹ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, op. cit., f. B iv v.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f. B vii v.

⁵ *Ibid.* Araxa est ainsi reprise par la description de la *Defloratio* – tirée des *Histoires* d’Hérodote –, expliquée comme une allégorie par Annus de Viterbe. Tandis que c’est Jean Lemaire à l’identifier pour la première fois avec la fée Mélusine. Cf., Laurence Harf-Lancner, *Les Fées au Moyen Âge, Morgane et Mélusine ou la naissance des fées*, Paris, Honoré Champion, 1984.

⁶ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, op. cit., f. B iiiii v. Il s’agit du premier cahier B.

en sa court et en son palais¹ ». Voici que le palais de Viterbe, le *Fanum* de Vetulonia, ancien temple parallèle à Jérusalem et au *Lucumonium* des Janigènes, était transformé par Jean Lemaire en un palais royal pour une cour gauloise !

Les différences entre l'Hercule égyptien de Bérose et des *Commentaria* et l'Hercule gaulois sont également évidentes en ce qui concerne les dernières années de la vie du souverain. Ce n'est que suite à l'arrivée de ses enfants, qu'Hercule s'était « depouillé volontairement de deux grands couronnes Royales² », pour se retirer en Espagne. Ainsi, le sort de l'Espagne, pourtant central dans le récit des *Commentaria* ainsi que dans les autres œuvres d'Annius imprimées en 1498, est semblable à celui de la Toscane et de l'Italie. Il ne s'agit que d'une province conquise par Hercule, voire une baronnie, où le souverain gaulois décida de revenir en vieillesse avec regret ; l'Espagne n'était donc aucunement son royaume principal où il mourut glorifié par ses sujets en tant que roi !

C'est seulement à cette époque que Jean Lemaire de Belges décrit la figure historique du « Patriarche de Toscane³ ». Au XVII^e siècle av. J.-C, de manière cohérente avec la chronologie proposée par Annus de Viterbe – Jean Lemaire de Belges pourrait avoir utilisé l'*Etrusca chronographia* annienne, en plus de l'œuvre de Foresti, pour faire ses calculs chronologiques –, se repère ce patriarche, une espèce de souverain pontife non mieux spécifié – le titre de patriarche avait auparavant été réservé à Noé. Cet archétype de pontife n'est qu'une autorité tardive par rapport au roi de Gaule, et il s'agit d'ailleurs d'un souverain voulu par le monarque gaulois lui-même, voire l'un de ses descendants. Ce patriarche n'est personne d'autre que *Iasius Ianigena*, qui se retrouvait également modifié dans son rôle de Corythos d'Étrurie : là où Jean Thenaud doutait quant à sa fonction de souverain de Gaule et où Robert Frescher l'excluait entièrement, Jean Lemaire en fait un roi de Gaule qui est aussi souverain-pontife autant du territoire proto-pontifical de Toscane que du royaume d'Italie. Cela signifie qu'Hercule de Lybie avait opéré une donation du patrimoine de Tuscie à son fils Tuscus lorsqu'il gouverna l'Italie depuis son palais royal de Viterbe. Cela implique également, de manière plus générale, que tout le système politico-religieux d'Étrurie ainsi qu'il était décrit dans les œuvres de Bérose et d'Annius de Viterbe se retrouvait entièrement effacé du récit historique : aucune donation originaire de Noé, aucun patrimoine de l'Église postdiluvienne. Le royaume de

¹ *Ibid.*, f. B vii v.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

Toscane était la création des descendants d'Hercule gaulois, une donation d'un souverain français.

Ce changement dynastique est évident lorsqu'on compare la célèbre table généalogique créée par Jean Lemaire de Belges, et imprimée en ouverture du premier livre des *Illustrations*, avec celle contenue dans le deuxième livre de la *Defloratio* de Bérose, ou même avec les généalogies établies par Jean Thenaud et par Robert Frescher¹. La généalogie de Lemaire rapporte vingt-trois souverains de Gaule, alors que Bérose en rapporte quatorze – quinze avec Iasos Janigène –, plus sept autres rois mentionnés par Manéthon, pour un total de vingt-et-un ou vingt-deux souverains gaulois. Les souverains en excès dans les *Illustrations* sont Hercule de Lybie, qui devient dixième roi de Gaule, et *Iasius Ianigena*.

Je crois alors qu'il faut regarder de plus près les événements en ce royaume de Toscane gouverné par ce patriarche, qui est au fond à l'origine de la fuite de Dardanos et de la fondation de Troie. Jean Lemaire s'arrêtait aussi sur le mariage de Iasos/Iasius à Viterbe, l'un des moments clé de l'histoire universelle qu'Annius développa à partir de Bérose, en lui donnant une tout autre signification. Cette union représentait maintenant un événement lié à une société de cour gauloise dans le palais herculéen de Viterbe, prodrome de l'histoire qui amènera Dardanos à attaquer son frère non pas dans une lutte intestine pour l'Italie entre Janigènes et Aborigènes, mais en un fratricide qui devenait compréhensible en tant que combat dynastique pour la couronne de Gaule. Lors du mariage, il est également possible de retrouver la géante Isis, « tante du grand Hercules, jadis Roy de Gaule² ». Certes, dans les *Commentaria* la relation entre Hercule et Isis n'est pas claire, mais il semblerait que ce héros soit possiblement le fils d'un inceste d'origine chamitique : un détail absent dans l'œuvre de Jean Lemaire. Ainsi, Isis est un autre personnage qui se retrouve modifié dans les *Illustrations* : le déplacement du rôle historique d'Hercule par rapport à ses sources chaldéo- viterboises avait probablement obligé Lemaire à remodeler tous les personnages qui gravitaient autour de cette figure. D'ailleurs, l'historiographe avait déjà fait passer Isis par Lyon et Paris, comme c'était le cas dans l'oraison de Pierre Chenet, et « Nous trouvons aussi qu'elle fut en Gaule du

¹ *Ibid.*, f. B ii v- B iii r. Il s'agit du premier cahier B. Cette table généalogique, très célèbre, a été réimprimée plusieurs fois, de manière simplifiée. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature du XVI^e siècle*, op. cit., p. 51 ; C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, op. cit., p. 29.

² *Ibid.*, f. C ii v.

temps de Lugdus XIII Roy d'icelle [...]. Encoires voit on son simulachre, en France, qu'on appelle l'ydolle de saint Germain des pretz¹ ». Comme pour Viterbe en 1493, et comme en Allemagne quelque années plus tard, les signes matériels de l'histoire se montrèrent indiscutablement – et la mention de l'idole de Paris est suivie par le rappel de la découverte des statues à Viterbe sous Alexandre VI. La compréhension du mariage de Cybèle comme un événement gaulois, suite au changement de Noé, d'Hercule et de Iasos, implique que la création du premier pain pour ledit mariage n'a plus la même valeur sacrale que dans l'interprétation annienne. Dans les *Illustrations*, Noé n'officia jamais la première communion sous les deux espèces en Toscane, comme le racontait Fabius Pictor dans son traité *Sur l'Âge d'or*.

Cela m'amène à réfléchir également sur le changement de la valeur sacrale de ce personnage des *Illustrations* au sein de l'ancienne théologie noachide fondée sur la science adamique. Elle aussi, comme je l'ai déjà montré, subit des modifications qui concernent, encore une fois, la figure historique d'Hercule gaulois – et donc indirectement le roi de France son descendant. En effet, Jean Lemaire déclare qu'Hercule était « par art magique et astronomie [...] grand clerc² », ainsi que ses descendances troyennes, comme Dardanos et comme Bavo, qui serait « grand astronome, magicien et nigromancien³ » : c'est-à-dire, dans le langage des *Commentaria*, des héritiers corrompus de Cham ! Cela ne pose aucun problème dans le récit des *Illustrations*, « car on treuve que les princes dadonques mettoit fort leurs estudes en telz sciences. Comme nous avons montré cy dessus du grand Hercules de Libye, et de Dardanus. Et sur ce propos est à noter, que au temps jadis, c'estoit chose fort honnorable aux Princes de savoir l'art magique⁴ ». Ce qui dans le texte annien était le rôle de souverain pontife est transformé en une fonction royale magique – pourrais-je dire roi thaumaturge ? – propre du prince, comparable à celle du roi Salomon⁵ – à part pour Iasos Janigène, qui est effectivement patriarche. La sacralité du roi thaumaturge rendrait donc l'héritier d'Hercule et de saint Louis un roi davidique, monarque-sacerdote. Cette prérogative, qui dans les *Antiquitates* et les

¹ *Ibid.* L'idole de Saint Germain de Prez avait été déjà identifié avec Isis précédemment la publication des *Antiquitates*. C'est pourtant Jean Lemaire qui relie l'Isis historique provenant de la *Defloratio* de Bérose avec l'idole parisien. Cf., J. Baltrušaitis, *La quête d'Isis. Essai sur la légende d'un mythe*, op. cit.

² Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, op. cit., f. B viii r.

³ *Ibid.*, f. C viii r.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Commentaria était réservée aux descendants Janigènes de Noé et ensuite aux Larthes – nullement mentionnés par Jean Lemaire de Belges – était transférée de façon générique aux rois de Gaule et de Troie.

Or, si l’insertion d’Hercule de Lybie sert à relier dans les *Illustrations* l’histoire gauloise et l’histoire troyenne, une autre intégration considérable est celle de la figure historique de Bavo, le cousin germain de Priam et ancêtre de Marguerite d’Autriche, le premier parmi les princes troyens à venir en Gaule, et fondateur « de la grande cité de Belges¹ », lieu de provenance de Jean Lemaire. L’insertion de personnages historiques tirés d’autres chroniques que celles éditées par Annius de Viterbe permettait ainsi à Jean Lemaire de réunir les événements postdiluviens aux successeurs de la guerre de Troie. Cela vaut également pour Francus, fils d’Hector et roi des Celtes dans le témoignage de Manéthon, auquel Lemaire ajoute la descendance de rois franco-troyens.

Pour comprendre et achever l’histoire de Jean Lemaire de Belges, ainsi que le réemploi qu’il fit de la *Defloratio* de Bérose, du *Supplementum* de Manéthon, des *Équivoques* de Xénophon et des œuvres d’Annius de Viterbe² – les autres autorités de 1498 ne sont jamais mentionnées – je passerai au troisième livre des *Illustrations*, *Intitulé nouvellement de France Orientale et Occidentale* et édité en 1513 à Paris par les Marnef³. En effet, le récit historique des *Antiquitates* s’arrêtait à l’époque d’Othon pour reprendre son cours alors que le patrimoine de Noé était occupé par les Lombards du roi Didier. Je rejoindrai de la même manière le récit de Jean Lemaire de Belges sur ces événements. Selon le récit de l’historiographe hennuyer, le roi Pépin, lorsqu’il fut appelé par le pape contre le « Roy des Lombards, qui molestoit les terres de l’église⁴ », et se fit consacrer, ensuite « presque toutes les conquêtes que le Roy Pepin fait en Italie, il les donna à l’église Romaine⁵ ». Il s’agit de la donation de Pépin, qui pourtant, dans le cadre du nouveau/ancien passé herculéen acquiert un autre sens : par cette histoire, Pépin ne faisait rien d’autre que répéter le geste premier de Noé et d’Hercule, en libérant le patrimoine de saint Pierre en Tuscie occupé par des tyrans. L’Italie et le pouvoir temporel du pontife

¹ *Ibid.*, C ii r.

² À ce propos, cf., A. Desbois-Ientile, A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit.

³ Jean Lemaire de Belges, *Le tiers livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye. Intitulé nouvellement de France Orientale et Occidentale*, Paris, Marnef, 1513,

⁴ *Ibid.*, f. lii r.

⁵ *Ibid.*

existent alors uniquement car le roi Très-chrétien, ou ses préfigurations, en sont protecteurs et donateurs ; autrement, l'Église serait sujette à des itérations de Cham, aux tyrans Lestrygons ou aux « Lombards, tyrans et usurpateurs d'Italie et du patrimoine de saint Pierre¹ ». Alors que le décret de Didier, roi de Lombardie, montrerait dans les *Institutiones* d'Annius de Viterbe l'origine noachide du patrimoine de l'Église, à laquelle l'Empereur Charlemagne est subordonné malgré le secours apporté au pontife Hadrien, le récit des *Illustrations de Gaules et Singularitez de Troye* semble renverser entièrement le postulat historique que j'ai attribué à Annus de Viterbe. Le roi de France est roi Très-chrétien car il est à l'origine du patrimoine de l'Église, fût-ce sous le nom d'Hercule, de Pépin ou de Charlemagne : l'Église existe car il y a un roi de France, et non l'inverse. Ainsi, la *prisca ecclesia* des origines, celle de Noé, d'Hercule et de Iasos, était une Église gallicane : les druides précèdent le patriarche de Toscane. La lecture typologique de ces événements et de ce rapport de force est également explicitée par Jean Lemaire de Belges : « Didier, dernier Roy des Lambards, fut prins par l'empereur Charles le grand, et Ludovic Sphorse, duc de Mylan, par le roy Loys douzieme² ».

Entre 1511 et 1513, Louis XII était peut-être devenu aussi nouveau Samothès, nouvel Hercule, et non seulement nouveau Francus. Ainsi, le « Roy Loys douzieme est en plusieurs choses comparable audit empereur [Maximilien I^{er}]. Et mesmement en ce qu'il a restitué par force d'armes à l'eglise Rommaine la pluspart du patrimoine que ses predecesseurs avoient donné au saint siege apostolique³ » ; il ne restait qu'à souhaiter l'alliance entre le roi de la France occidentale et celui de la France orientale, pour la reconquête de Constantinople contre les Turcs, usurpateurs de la terre troyenne de Dardanos, prince gaulois et herculéen.

Pour un lecteur de l'entièreté du recueil des *Antiquitates* de 1498 – pour moi –, les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges pourraient donner l'impression d'un réemploi qui semblerait mystificateur – comme l'affirmait Walter Stephens –, avec le but de construire une nouvelle histoire dans laquelle les textes anniens ne s'insèrent qu'avec difficulté. D'ailleurs, ce discours pourrait aussi être valable pour d'autres réemplois parmi ceux dont j'ai parlé dans ces deux chapitres, même pour celui de Gilles de Viterbe. Cependant, seules les *Illustrations* fonctionnent comme une

¹ *Ibid.*, f. liiii r.

² *Ibid.*, f. lvi v.

³ *Ibid.*, f. lvii r.

sorte de plagiat remanié des *Commentaria*¹, dont l’auteur, l’historiographe et secrétaire Jean Lemaire de Belges, attribue le résultat de ses interprétations aux sources elles-mêmes – tel que le rôle d’Hercule roi de Gaule, attribué à Bérose. Lorsque l’auteur Jean Lemaire de Belges se fait interprète direct de « nostre acteur » Bérose et « nostre acteur Manethon », qu’il aurait redécouverts à Rome, ses affirmations proviennent – dans le premier livre – de passages altérés des *Commentaria* d’Annius de Viterbe, qui est déclassé à « frère Jean de Viterbe, commentateur de nostre acteur Berosus² », ou « frère Jean Annus de Viterbe, expositeur de nostre acteur Berosus³ », ou à la limite « Jean Annus de Viterbe tresdiligent historiographe, au recueil de la chronique d’Espagne⁴ ». D’autant plus que les démarches herméneutiques elle-même sembleraient une imitation de celles de frère Jean Annus : même lorsque Jean Lemaire récupérait l’*equivocatio* de Xénophon, c’est par l’usage qu’en avait fait Annus de Viterbe. La référence à l’appellatif de *dieu* pour les souverains postdiluviens en est un exemple : séparé de l’histoire de la transmission de la vérité annienne, des *saga*, de la naissance du paganisme par nostalgie et par apostasie, ainsi que de la distinction scolastique entre divinité par nom et par substance, ce renvoi devient seulement un curieux postulat que Jean Lemaire semble utiliser en gage d’érudition : « que le lecteurs ne sesbahissent point, se nous faisons souvent mention en ce livre des dieux et des deesses, desquelz ainsi nommer cestoit au temps passé l’usaige, comme c’est maintenant de saintz et de saintes⁵ ».

Enfin, je ne m’arrêterais pas sur l’aspect gigantologique que Lemaire puise de la *Defloratio* et des *Commentaria*, aussi de dérivation annienne⁶, mais sur la question typologique et politique. Comme c’était le cas pour la fondation d’Alésia ou pour la donation de Pépin, Jean Lemaire de Belges reprend la typologie séculière d’Annius de Viterbe pour concevoir son récit historique : le passé préfigure le présent. L’histoire élaborée avec une méthode annienne et les témoignages des autorités démontrent ainsi, historiquement, ce qui est métahistorique, c’est-à-dire la « supériorité ontologique des

¹ Au moins, Georges Doutrepoint les croyait des plagiats, je ne peux pas dire d’y croire, mais cela me convient pour le discours que je développe. G. Doutrepoint, *Jean Lemaire de Belges et La Renaissance*, *op. cit.*, p. 13- 26.

² Jean Lemaire de Belges, *Le tiers livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, 1511, *op. cit.*, f. A iii v. Annus de Viterbe est aussi présenté comme commentateur dans la liste des « acteurs alleguez en ce premier livre », *Ibid.*, f. K i r.

³ *Ibid.*, f. A vii r.

⁴ *Ibid.*, f. B iii v.

⁵ *Ibid.*, f. A vii v.

⁶ Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.* ; *Id.*, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*

Gaulois¹ » et de leur monarchie, et la répétition cyclique de cette supériorité jusqu'à Louis XII et Maximilien I^{er}. Comme le résumait Walter Stephens :

A partir de cette date [1513], l'ouvrage est clairement présenté comme un corpus unifié, à l'instar des *Antiquités* d'Annius, destiné à être lu en recourant au même modèle herméneutique que celui mis en place par la typologie chrétienne. Les événements narrés dans le Livre final du « canon » établi par Lemaire doivent être vus comme une glose des significations dissimulés dans les événements qui constituent la matière des deux premières Livres, voire d'autres livres extérieurs à l'ouvrage de Lemaire (comme la Genèse)².

Cependant, je ne voudrais pas uniquement construire une intentionnalité malveillante pour l'auteur Jean Lemaire de Belges, une construction qui est, au fond, biaisée par ma lecture précédente des *Antiquitates*, un produit fictif de mes lectures. Les *Illustrations de Gaule* sont une œuvre à part entière, et pas seulement une autre possibilité ouverte par la machine défaillante, une autre construction que celle que j'avais prévue. D'ailleurs, rien n'empêchait de démonter cette construction textuelle et historique éditée à Rome en 1498 pour en faire une autre et en imiter le mécanisme de fonctionnement – une autre machine herméneutique défaillante –, tout comme rien n'empêchait des éditeurs de démonter la construction matérielle des *Antiquitates* romaines pour en faire d'autres ouvrages, d'autres livres. Certes, la forme du récit de Jean Lemaire, – « en ce langage, françois que les ytalien par leur mesprisance acoustumée, appellent barbare : (mais non est)³ » –, est très différente autant des chronographes barbares édités en 1498, que des *Commentaria* d'Annius de Viterbe, voire des chroniques de ses contemporains⁴ : il s'agit bien d'une histoire en tant que *res gestae*, mais la *narratio* choisie par Jean Lemaire reste unique⁵.

Bref, quiconque possédait l'*editio princeps* des *Antiquitates*, même Jean Lemaire de Belges, avait affaire à un ouvrage fragmentaire et incongru, dont le commentateur semblait s'efforcer de faire démontrer au lecteur des conclusions relatives à sa ville natale

¹ W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 277.

² *Ibid.*, p. 273.

³ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, *op. cit.*, f. A v.

⁴ Pour le rapport entre écriture de l'histoire au début du XVI^e en France et les *Illustrations*, *cf.*, A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, *op. cit.*

⁵ Sur l'utilité du terme histoire dans les *Illustrations*, *cf.*, *Id.*, « Polysémie d'*histoire* et allégorie de l'histoire dans l'œuvre de Lemaire de Belges », *op. cit.*

de Viterbe, *caput mundi*, et à une succession de souverains toscans qui se relie à la papauté. Pourtant, si les textes sont authentiques, et Annius de Viterbe n'est qu'un commentateur, pourquoi lui donner raison ? Il me semble que quiconque pouvait le percevoir comme un lecteur biaisé des textes anciens qu'il avait découverts, à la fois car il s'agissait d'un frère dominicain proche d'Alexandre VI et pour ses inclinations patriotiques à vouloir à tout prix identifier Étrurie avec Viterbe – alors que la seule preuve de cette identification résiderait dans le décret du roi Didier, un menteur qui occupa les territoires pontificaux et qui se fit vaincre par Charlemagne. Peut-être que cette même structure modulaire de l'in-folio romain de 1498 invite le lecteur à sélectionner et découper ce dont il a besoin au profit d'une nouvelle interprétation, serait-ce pour célébrer la ville de Bologne, la Germanie ou la Gaule d'Hercule de Lybie et Louis XII ; peut-être que « la façon différente de lire le texte pourrait n'avoir été possible que parce que l'œuvre, dans son vaste caractère indéterminé, contenait déjà également cette direction de lecture différente¹ »

Pourtant, en 1511 – et encore au début de 1513 – le récit historique de Jean Lemaire de Belges pouvait avoir également une tout autre signification qu'en 1509, quand il fut premièrement rédigé et qu'un extrait en fut déclamé par Pierre Chanet à Lyon. Si en 1509 le pontife et le roi de France étaient alliés contre Venise, en 1511, Louis XII, en conflit avec le pape Jules II, menaçait un nouveau concile à Pise ; en cette année et à ce propos, Jean Lemaire faisait éditer son *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église*². L'histoire universelle dressée par les *Illustrations*, centrée sur les deux Frances, peut être aussi comprise relativement à la fonction que le roi de France et l'Empereur devaient avoir au sein de la chrétienté, ainsi qu'aux limites du pouvoir pontifical. Lorsque le pape menaçait de retirer le nom de *christianissimus* au souverain de France, l'histoire universelle et nationale de Jean Lemaire rappelait que le roi de Gaule, de Troie et de France possédait déjà une fonction sacrale salomonique ; que le patrimoine de saint Pierre était le résultat d'une donation du roi de France ; et qu'une dépendance historique reliait

¹ « la diversa maniera di leggere il testo può essere stata possibile solo perché l'opera, nella sua ampia indeterminatazza, già conteneva anche questa diversa direzione di lettura », ma traduction. V. De Caprio, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 83.

² Jean Lemaire de Belges, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église, avec l'Histoire du Prince Sophy et autres œuvres*, éd. Par Jennifer Britnell, Genève, Droz, 1997. Cf., Jennifer Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape. Écrits antipapaux en français sous le règne de Louis XII*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

le pontife à la couronne de France depuis que le pontife s'appelait patriarche de Toscane, que la couronne était de Gaule et que l'Église était gauloise.

C. Les *Antiquitates* du roi de France et le « prince dieu du paradis »

En 1512, outre le premier livre et le deuxième livre des *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, venaient d'être édités à Paris l'*Itinerarium* d'Antonin le Pieux, toujours par l'auteur de l'édition de 1510 de *Berosus babilonicus*, Geoffroy Tory¹. Il s'agissait d'une nouvelle publication, concernant un autre texte que le fragment que Tory avait inséré dans son édition bérosienne de 1510 pour les Marnef ; un texte redécouvert dans un manuscrit par l'humaniste². Comme l'avait déjà remarqué un académicien et atlantologue français du XIX^e siècle, Marie-Armand Pascal d'Avezac (1800- 1875)³, à la fin du nouveau livre de 1512 – un petit in-16 –, le fragment premièrement édité dans l'atelier d'Eucharius Silber en 1498 était ajouté au manuscrit retrouvé et attribué à Antonin le Pieux : le titre choisi par Tory était bien *Itinerarium provinciarum omnium Antonini Augusti, cum Fragmento eiusdem* (L'itinéraire de toutes les provinces d'Antonin Auguste, avec son fragment)⁴. Comme ce fut le cas pour l'*opera omnia* de Xénophon éditée autour de 1500⁵, ce que la critique contemporaine considère comme un authentique – ou mieux, un pseudo de l'antiquité tardive – et ce qu'elle considère comme un pseudo d'Annius de Viterbe poursuivaient une existence commune au long du XVI^e siècle, soudés ensemble par des éditeurs et des humanistes⁶. Comment pouvait-il en être autrement : les deux textes étaient le produit d'un seul auteur, l'empereur Antonin le Pieux, voire un seul texte corrompu par le temps, l'*Itinéraire*.

¹ [Antonin le Pieux ?], *Itinerarium provinciarum omnium Antonini Augusti, cum Fragmento eiusdem*, Paris, Henri I Estienne, 1512.

² Concernant le manuscrit de l'*Itinéraire* d'Antonin le Pieux et cette édition de Geoffroy Tory, cf., Armand d'Avezac, « Mémoire sur Éthicus et sur les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom », dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Institut de France*, T. 2, 1852, p. 361- 365 ; R. Jimenes (dir.), *Geoffroy Tory de Bourges : Humanisme et arts du livre à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 64. C'est grâce à Rémi Jimenes que j'ai pris connaissance de ce volume.

³ A. d'Avezac, « Mémoire sur Éthicus et sur les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom », *op. cit.*, p. 364.

⁴ [Antonin le Pieux ?], *Itinerarium provinciarum omnium Antonini Augusti, cum Fragmento eiusdem*, *op. cit.*, f. M v r- M vi r.

⁵ *Ut supra*, III, A.

⁶ Les éditions postérieures de l'*Itinéraire*, souvent imprimé avec Pomponius Mela et d'autres ouvrages géographiques ou chorographiques, n'ont pas gardé le fragment d'Antonin. A. d'Avezac, « Mémoire sur Éthicus et sur les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom », *op. cit.*, p. 364- 366.

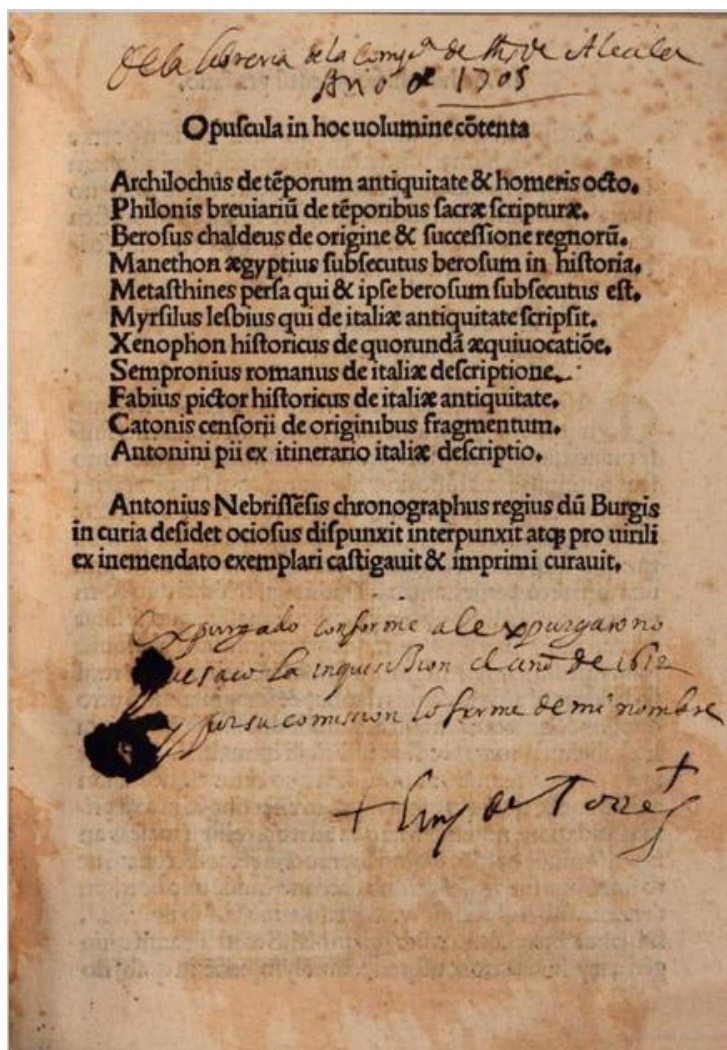
D’ailleurs, la même année, au-delà des Pyrénées, l’humaniste espagnol Antonio de Nebrija (1441- 1522) éditait à Burgos un livre contenant des *Opuscula* anciens¹. Comme on peut le lire dans la page de titre : « Antoine de Nebrija, chroniqueur royal, lorsqu’il était inoccupé à la Cour de Burgos, a ponctué, édité et corrigé avec le plus grand soin à partir d’un exemplaire non corrigé, et a veillé à ce qu’il soit imprimé² ». On y retrouve le fragment de l’*Itinéraire* d’Antonin le Pieux parmi les onze autorités premièrement éditées en 1498, en plus du décret du roi Didier ; Properce est exclu de l’œuvre, ainsi que les commentaires d’Annius de Viterbe – jamais mentionné. Certaines autorités moins connues, comme Archiloque, étaient introduites par une petite préface biographique, rédigée par Antonio de Nebrija lui-même. Or, quel était cet exemplaire non corrigé que l’humaniste espagnol avait utilisé à Burgos ? S’agirait-il des *Antiquitates* de Silber, ou du manuscrit perdu supposément amené en Espagne par Bernardino Carvajal³ ? Impossible à dire, au lecteur de choisir. En ce qui concerne le rapport entre l’édition romaine et celle de Burgos, Nebrija ne suivait quant à l’ordre des autorités ni celui souhaité par Annius de Viterbe dans son premier livre, ni l’ordre effectif de cette même édition de Silber⁴.

¹ *Opuscula in hoc volumine contenta. Archilocus de temporum antiquitate et homeris octo* [...], Burgos, Federico Aleman, 1512. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », p. 167. T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 355.

² « Antonius Nebrissensis chronographus regius dum Burgis in curia desider ociosus ispunxit interpunxit atque pro virili ex inemendato exemplari castigavit et imprimi curavit », ma traduction. *Opuscula in hoc volumine contenta*, op. cit., f. a i r. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », op. cit., p. 167 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 354- 355.

³ *Ut supra*, I, 6.

⁴ *Ut supra*, II, 1.



En revanche, d'autres éditeurs avaient été très attentifs au respect de l'ordre des ouvrages ; ainsi, je reviens à Paris, chez les typographes Josse Bade et Jean Petit. Tous deux avaient récemment réédité, en 1511, les *Annotationes* et *Praelectiones* du professeur bolonais Giacomo dalla Croce et les *Annotamenta* de son collègue Giovanni Battista Pio, contenant plusieurs références aux autorités des *Antiquitates* de 1498². Entre temps, la même année, Henri Estienne avait également réimprimé les commentaires à Aristote de Jacques Lefèvre d'Étaples, où il était possible de lire au sujet de l'horripilant état des hommes antédiluviens et de la naissance des premières monarchies avec des mentions de

¹ Biblioteca Complutense de Madrid, BH FOA 989.

² Ensemble avec les *annotationes* de plusieurs humanistes italiens, dont Politien, Philippe Béroalde et Sabellicus. *Annotationes doctorum virorum*, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1511.

Bérose¹. Enfin, toujours en 1511, les mêmes Josse Bade et Jean Petit avaient réédité en format in-folio les livres *Commentariorum urbanorum libri*, dans lesquels Volaterranus exprimait ses doutes relativement à l'authenticité de certains auteurs édités dans le recueil romain de Silber, ainsi que le livre *De honesta disciplina* de Petrus Crinitus². Des doutes qui ne posaient pas de problèmes, car l'année d'après, en 1512, l'humaniste et l'imprimeur éditait pour la première fois, depuis 1498, l'ensemble des *Antiquitates*, une édition soignée par Josse Bade lui-même, alors imprimeur juré de l'Université de Paris. Un volume conçu, ironiquement, dans le même format et avec la même mise en page que les livres de Crinitus, de Sabellicus et de Volaterranus édités par Bade lui-même.

Après quatorze ans d'entropie éditoriale, qui avaient vu les *Antiquitates* séparées des *Commentaria*, certaines œuvres abandonnaient le recueil pour se joindre à d'autres ouvrages des mêmes auteurs – Xénophon, Antonin le Pieux – et certains *auctores* étaient édités séparément – Bérose, les dix-sept livres étaient réunis nouvellement ensemble. Cette nouvelle réunification des fragments de la vérité antédiluvienne est, selon toute probabilité, l'édition la plus connue, celle que les chercheurs passés et contemporains ont utilisé dans leurs études. Bien qu'il s'agisse d'un objet assez différent de l'édition confectionnée par Annus de Viterbe et Eucharius Silber, le titre de ce livre de Josse Bade et Jean Petit a été rétro-attribué – et souvent l'est encore – à l'*editio princeps*, déjà à partir des dictionnaires du XVII^e et XVIII^e siècles : *Antiquitatum variarum volumina XVII. A venerando sacrae theologiae : et praedicatorii ordis professore Io[annis] Annio in hac serie declarata*³ (*Les volumes des diverses antiquités, en dix-sept tomes. Déclarés par le vénérable professeur de théologie sacrée et de l'ordre prédicateur, Jean Annus, dans cet ordre*)⁴. C'est par ailleurs l'une des raisons qui fait qu'aujourd'hui j'appelle les *Antiquitates* avec ce nom.

Comme le titre le déclare, l'une de particularité de cette édition parisienne concerne l'effort des éditeurs dans le rétablissement de l'ordre des œuvres tel qu'il avait été déclaré

¹ Aristote, *Politicorum libri octo commentarii* [...], éd. par Jacques Lefèvre d'Étaples, Henri I Estienne, 1511.

² Raffaele Maffei, Xénophon, *Commentariorum urbanorum octo e tringinta libri. Oeconomicus*, Paris, Josse Bade et Jean Petit, 1511 ; Petrus Crinitus, *De honesta disciplina libri XXV*, Paris, Josse Bade, 1511. Dans les années précédentes, Bade et Petit avaient également réimprimé les œuvres de Petrus Crinitus et Sabellicus, contenant les autres critiques. Marcus Antonius Sabellicus, *Rapsodie historiarum enneadum*, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1509. Cf., M. Rothsein, « The reception of Annus », *op. cit.*, p. 583.

³ Annus de Viterbe [Giovanni Nanni], *Antiquitatum variarum volumina XVII*, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1512. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 167 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 354.

⁴ Il existe deux variants de cette édition, l'une avec la marque typographique de Josse Bade, l'autre avec celle de Jean Petit.

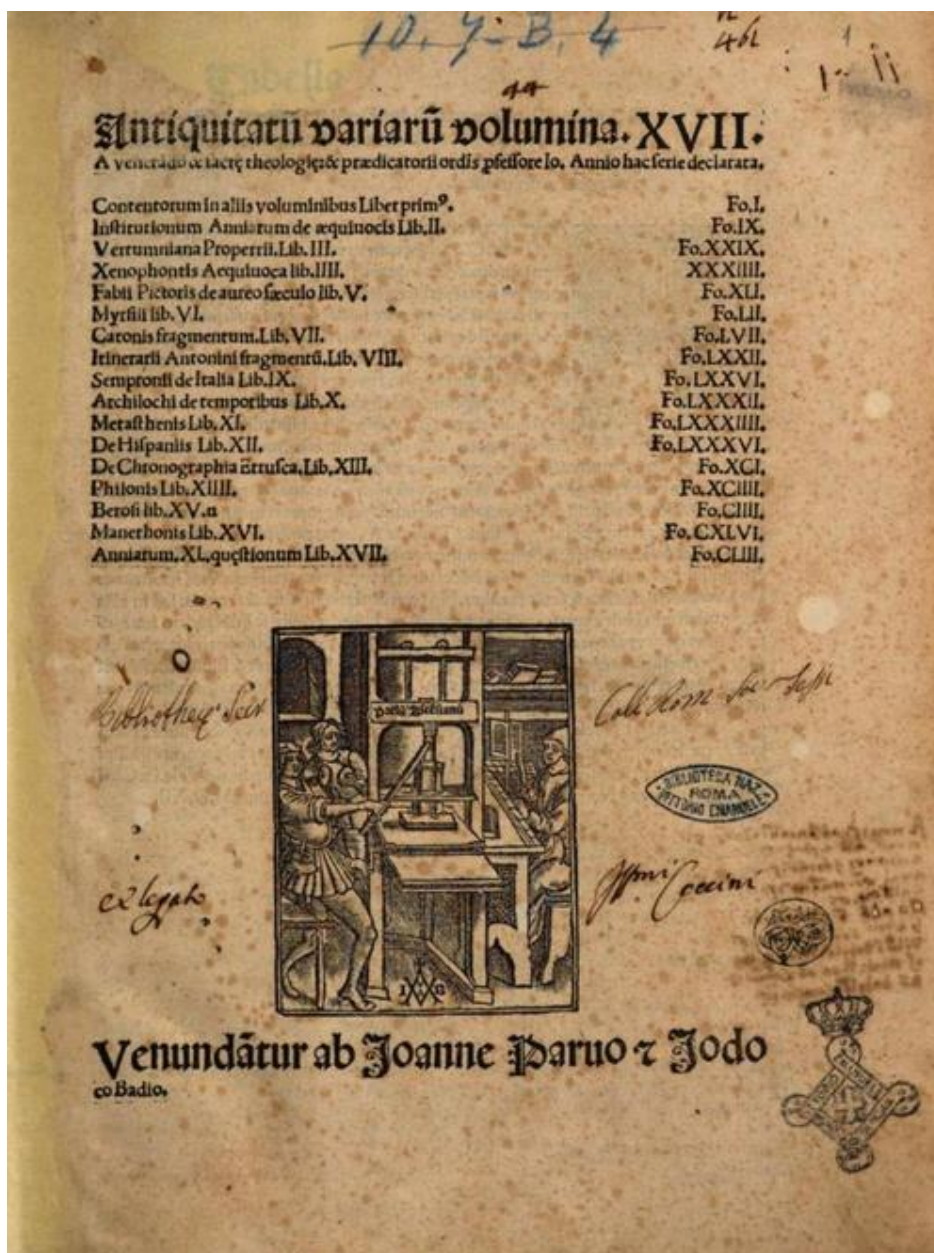
par Annius de Viterbe dans le premier livre *pliniano more* – ce qui explique aussi la préférence de chercheurs pour cette édition par rapport à l'*editio princeps*. Dans la page de titre, la *serie* des ouvrages contenus dans ce recueil est ainsi affichée, accompagnée par le feuillet de début de chacun d'entre eux. Je ne vais pas ici proposer de nouveau l'ordre des ouvrages, dont j'ai déjà pu discuter dans la partie précédente¹. Cependant, lors du premier livre se repère encore le résumé du livre perdu, *Les chapitres sur la chronographie des quatre monarchies*, que les éditeurs ont gardé², tout en le replaçant à la douzième position du recueil avec le livre *Des premiers temps et des vingt-quatre rois d'Espagne* – ici intitulé *De Hispaniis*³. La mise en ordre des livres composant le volume est également répétée par les éditeurs en conclusion de l'épître de dédicace d'Annius de Viterbe aux souverains d'Espagne : « nous suivons maintenant l'indication du premier livre de ces livres, à garder dans l'ordre des autres⁴ ».

¹ *Ut supra*, II, 1.

² *Ibid.*, f. V v.

³ *Ibid.*, f. LXXXVI r.

⁴ « Sequuntur libri XVII per eundem f. Ioannem Annum collecti et elucidate. Quorum primus more Pliniano exprimit ea quae in ceteris voluminibus continentur. Cuius quidem libri primi indicium secuti nunc sumus in reliquorum serie servanda », ma traduction. *Ibid.*, [f. 6 r.]



Si les *Antiquitatum variarum volumina* de Bade et Petit proposent de nouveau l'ensemble des antiquités et des commentaires en format in-folio, la mise en page est différente de celle de l'édition romaine. La distinction entre caractères gothiques des antiquités et caractères romains des commentaires a entièrement disparu – et je me demande si cette distinction a jamais recouvré les significations que lui a attribuées la critique contemporaine – : le volume se présente comme n'importe quel autre in-folio

¹ Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, RM0267 BVECR. Celle-ci est l'une des deux variantes, avec la marque typographique de Josse Bade.

imprimé par Josse Bade et Jean Petit pendant les mêmes années. Mais, comme toute autre impression de l'atelier, ce livre ajoute un index très riche en début d'ouvrage, ainsi que de très nombreuses manchettes¹. Au sein de l'ouvrage, dans le cinquième livre dédié aux deux ouvrages de Fabius Pictor, se repère également la gravure de la ville de Rome². Il s'agit de la même gravure sur bois du *Berosus babilonicus* des Marnef, imprimé par Jean Marchant et édité par Geoffroy Tory, ce qui témoigne soit d'un achat, soit d'une collaboration entre les ateliers d'imprimeurs parisiens, voire entre Tory et Josse Bade – ou Jean Marchant, ou les Marnef, avec Bade et Petit. Peut-être que Josse Bade dernier était l'un de ces amis de Geoffroy Tory qui le pressaient pour la publication du *Berosus babilonicus* en 1509, comme l'humaniste de Bourges le déclarait dans son épître dédicatoire³.

Dans l'in-folio de 1512 se repèrent également certaines modifications apportées aux textes : de légères altérations des commentaires⁴, ainsi que des corrections du texte latin des *Antiquitates* elles-mêmes, comme la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen⁵. Ces dernières avaient été aussi remarquées et signalées par Fortia d'Urban en 1808 lorsqu'il cherchait l'archétype de l'œuvre de Bérose⁶. En revanche, la première préface à l'*Etrusca chronographia* n'a pas été incluse dans le recueil, probablement oubliée⁷ : pour cette raison, même les éditions postérieures de cet ouvrage – toutes basées sur l'édition de Base et Petit – ne l'ont pas insérée.

En ce qui concerne le paratexte, cette édition s'ouvre par une épître dédicatoire adressée par Josse Bade « au révérend frère Guillaume Petit [(v. 1470- 1536)], éminent professeur en théologie sacré du vénérable ordre de saint Dominique, ainsi que le plus sage confesseur du très invincible et très chrétien roi des Français, Louis XII⁸ ». En ce

¹ Comme l'avait aussi souligné Adeline Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois, op. cit.*, p. 547.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Antiquitatum variarum volumina XVII, op. cit.*, f. XLVIII r.

³ Comme le soupçonnait également Walter Stephens, *Les géants de Rabelais, op. cit.*, p. 238.

⁴ Fubini a remarqué que certaines périodes écrites par Annius de Viterbe passent du temps futur de l'édition romaine au temps passé – le Maître du Sacré Palais étant désormais décédé. R. Fubini, *Storiografia dell'umanesimo in Italia. Da Leandro Bruni ad Annio da Viterbo, op. cit.*, p. 328.

⁵ Dans sa transcription, Walter Stephens a signalé les modifications aux premiers quatre livres de la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen. Il s'agit de correction mineure au texte latin. W. Stephens, « 'De historia gigantum' : Theological Anthropology Before Rabelais », *op. cit.*, p. 72- 78.

⁶ *Ut supra*, II, 3, C.

⁷ Cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais*,

⁸ « F. Guilielmo Parvo : venerandi divi Dominici instituti : et sacrae theologiae professori eximio : necnon et invictissimi ac Christianissimi Francorum regis Ludovici duodecimi a confessione prudentissimo », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Antiquitatum variarum volumina XVII, op. cit.*, [f. 1 v.]

lieu, Bade célébrait l'ordre des frères prêcheurs. Outre le rôle de Petit en tant qu'inquisiteur de France, tous ces dominicains qui avaient tant contribué aux lettres et à la connaissance, « et pas seulement dans les écrits sacrés, où beaucoup ont mérité des solides louanges, mais aussi dans d'autres domaines [...] tels que l'histoire¹ ». Dans cette dernière catégorie :

Une place toute autre qu'infime doit avoir le vénérable père Jean Annius de Viterbe, enquêteur [*indagator*] et illustrateur [*illustrator*] très habile de tant d'antiquités que nous avons énumérées au début. Bien qu'il semble principalement avoir recherché l'exaltation de sa patrie, il apporte cependant beaucoup de choses qui contribuent à connaître les rois et les royaumes chrétiens, voire la généalogie et les origines du Christ lui-même. Toutes ces choses, telles qu'elles apparaissent dans le premier livre, dans un ordre qu'il a lui-même établi (car elles avaient été auparavant entièrement confuses), sont maintenant réimprimées et illustrées par notre index suivant².

Voici qu'Annius de Viterbe, *indagator* et *illustrator* des antiquités, a repris la place qu'il méritait autant dans l'histoire de l'ordre des dominicains, que dans l'ensemble du recueil avec ses commentaires et ses ouvrages. Cela, en respectant cet ordre d'origine des livres, la logique d'un exemplaire idéal que des inconnus auraient altéré en 1498.

Pourtant, le lecteur était prévenu : « [Annius de Viterbe] semble principalement avoir recherché l'exaltation de sa patrie ». Ses *Commentaria* aux auteurs anciens devaient être certainement intéressants, mais le vieux dominicain avait été partial dans ses raisonnements, en célébrant autant Viterbe que l'Italie – *pro patria et Italia, immo et Europa tota*, comme écrivit Annius de Viterbe. Cela n'empêchait pas Josse Bade de l'honorer aux yeux du confesseur royal, un dominicain comme le fut Annius. D'ailleurs, Bade estimait semblablement les découvreurs de manuscrit, comme Annius de Viterbe et le dédicataire de l'épître, autant que les auteurs d'ouvrages : « Le propagateur des textes

¹ « Neque verio in sacris solummodo litteris, se in aliis quoque [...], quales sunt historicae multi solidam laudem invenerunt », ma traduction. *Ibid.* Cette préface a déjà été transcrite et réimprimé par Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et des oeuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535*, Paris, E. Paul et fils et Guillemin, 1908, T. 2, p. 36.

² « non infimo loco habendus est venerabilis pater Ioannes Annius Viterbensis, tot antiquitatum quot in fronte proscrisimus indagator et illustrator solertissimus. Qui tametsi ad patriae suae exaltationem praecipue respexisse visus est, multa tamen quae ad regum regnorum Christianorum, immo ad Christi ipsius generationem et primordia cognoscenda faciant, adducit. Quae omnia quo ordine ab eo in primo libro digesta visuntur (Nam prius penitus confusa emissa fuerant) rursus a nobis impressa et indice subsequente illustrata », ma traduction. Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Antiquitatum variarum volumina XVII*, *op. cit.*, [f. 1 v.]. Cf., R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 261.

[...] méritait au moins autant de reconnaissance que leurs auteurs originaux et leurs savants restaurateurs¹ », ainsi qu'il avait écrit en 1511 dans une épigramme dédiée toujours à Guillaume Petit².

Comme l'ont souligné Roland Crahay et Walter Stephens, la dédicace à ce dominicain et confesseur de Louis XII prenait part à ce qui a été défini comme le « programme Guillaume Petit³ ». Ce dernier, était « à la cour de Louis XII, l'un des principaux protecteurs et médiateurs des humanistes [...]. Helléniste réputé, véritable 'chasseur' de manuscrits⁴ », une activité qui lui valut la fonction de maître de la bibliothèque royale de Blois en 1515⁵. Ainsi, Guillaume Petit n'était pas seulement en contact direct avec plusieurs humanistes éminentes, comme Jacques Lefèvre d'Étaples et Guillaume Budé (1468- 1540), mais il sponsorisait également les éditions de plusieurs imprimeurs et libraires parisiens, tels que Henri I Estienne, les frères Marnef, et également Josse Bade et Jean Petit. Bade dédia plusieurs épîtres dédicatoires à cette personnalité si influente⁶, et les *Antiquitatum variarum volumina* peuvent être compris alors comme faisant partie d'un plan éditorial, le « programme », relatif aux antiquités françaises. En effet, dans ces mêmes années Josse Bade et Jean Petit avaient dédié à Guillaume Petit une édition de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours (538/539- 594) en 1512⁷, l'*editio princeps* de la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux (1030- 1112)⁸ en 1513, l'*editio princeps* des *Historiae Francorum* d'Aimoin de Fleury (v. 965- 1008)⁹ en 1514, ainsi qu'une édition de l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre (720- 799), toujours en 1514¹⁰. À l'exclusion de la *Chronographia* de de Gembloux, tous ces ouvrages avaient la même

¹ « The propagator of texts [...] deserved at least as much recognition as their original authors and their learned restorers », ma traduction. Paul White, *Jodocus Badius Ascensius. Commentary, Commerce and Print in the Renaissance*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 53.

² *Ibid.*

³ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 262. Cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 241

⁴ Benoist Pierre, *La monarchie ecclésiastique*, *op. cit.*, p. 150-151.

⁵ *Ibid.*, p. 152.

⁶ Cf., P. Renouard, *Bibliographie des impressions et des oeuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste*, *op. cit.*

⁷ Grégoire de Tours, *Historiarum praecipue gallicarum libri X*, Paris, Josse Bade, 1512.

⁸ Sigebert de Gembloux, *Chronicon ab anno 381 ad 1113*, Paris, Jean Petit-Henri I Estienne, 1513. Le manuscrit avait été fourni par Guillaume Petit.

⁹ Aimoin de Fleury, *de Regum procerumque Francorum origine gestisque clarissimis usque ad Philippum Augustum libri quinque*, Paris, Josse Bade-Jean Petit, 1514.

¹⁰ Paul Diacre, *De origine et gestis regum langobardorum libri VI*, Paris, Josse Bade-Jean Petit, 1514.

mise en page et le même format que les *Antiquitates*, outre que des textes humanistes et des œuvres anciennes.

Ce programme éditorial a été également interprété au sein de la polémique qui opposait Louis XII au pape Jules II ; comme le remarquait Walter Stephens « il est donc possible que Guillaume [...] ait été plus qu'une simple influence dans la décision qu'a prise Bade d'imprimer les *Antiquités*¹ ». Les efforts de Guillaume Petit pour l'édition de ces ouvrages seraient alors liés à l'intérêt qu'ils pouvaient avoir pour le souverain : « Si les généalogies d'Annius concernent les rois chrétiens, il est naturel, dans ce contexte, qu'elles intéressent d'abord le roi très chrétien² ». Comme l'affirmait Josse Bade dans sa préface à l'histoire d'Aimoin de Fleury :

les événements les plus illustres des rois de France ont été écrits plus véridiquement qu'élégamment par des hommes très religieux tels qu'Aimoin, moine bénédictin, et d'autres de même profession [...], combien cela plaira à sa royale majesté est évident de ce fait : qu'il a daigné soutenir nos efforts et nos dépenses dans la transcription, la correction et l'impression desdites histoires en leur accordant un privilège si généreux que nous avons jugé bon de le soumettre ici³.

Cet intérêt pour l'histoire monarchique et généalogique reliait de nouveau l'impression des *Antiquitatum variarum volumina* aux *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges. Comme plusieurs chercheurs l'ont remarqué, Lemaire venait de passer au service d'Anne de Bretagne, et se trouvait à Paris en 1512, lorsqu'il faisait éditer son ouvrage par les Marnef. L'historiographe du roi était également en contact avec le cercle des humanistes protégés par le confesseur royal

¹ W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 241.

² R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 262

³ « Francorum reges res clarissimas licet magis vere quam eleganter scriptas a religiosissimis viris Annonio monacho Benedictino, aliisque eiusdem professionis patribus [...]. Quae res quantum ilius regiae maiestati placitura sit ex eo liquet : quod nostros in trascibundis, castigandis, imprimendisque praefatis historiis labores et sumptus tam liberali privilegio quod his subiiciendum duximus, prosequi dignatus est », ma traduction. Aimoin de Fleury, *de Regum procerumque Francorum origine gestique clarissimis usque ad Philippum Augustum libri quinque*, *op. cit.*, [f. 1 v.]. Comme l'avait remarqué Paul White, dans ses « préfaces, Bade a exprimé son souci pour la stylistique historique en lien avec la nécessité pour les historiens français d'écrire pour promouvoir les intérêts nationaux, un projet qui s'est développé dans ses collaborations avec Robert Gaguin et Guillaume Petit » ; « [...] prefaces Badius did relate his concern for historical stylistics to the need for French historian to write to promote national interests, a projet that developed in his collaborations with Robert Gaguin and Guillaume Petit », ma traduction. P. White, *Jodocus Badius*, *op. cit.*, p. 212 ; En ce qui concerne Josse Bade, Robert Gaguin et l'écriture de l'histoire, F. Callard, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle*, *op. cit.*, p. 278.

Guillaume Petit¹, et avec Josse Bade : un rapport semblablement très étroit qui concernait des suggestions d'ouvrages à éditer par l'humaniste et imprimeur, voire une collaboration². Il a alors été suggéré que ce fut Jean Lemaire de Belges lui-même qui proposa l'impression des *Antiquitates* à Josse Bade³. De mon côté, étant donné que Jacques Lefèvre d'Étaples connaissait déjà les *Antiquitates* en 1507, et qu'il est en outre possible que Josse Bade ait déjà eu connaissance de la *Defloratio* de Bérose lors de l'édition de son commentaire au poème de Baptiste Mantouan, et que Bérose, enfin, avait été déjà édité par Jean de Gourmont en 1509, j'exclurai l'intervention directe de Jean Lemaire dans cette édition de 1512. Cela dit, il est très probable que la lecture de ce texte ait été faite à l'époque en suivant l'interprétation gauloise élaborée par Jean Lemaire de Belges, ainsi que par d'autres contemporains. Pourtant, cela reste une spéculation : aucun des exemplaires des *Antiquitatum variarum volumina* que j'ai pu consulter ne contient d'annotations manuscrites qui renverraient aux *Illustrations de Gaule*.

En revanche, le lien entre les *Antiquitatum variarum volumina* et ces autres livres d'histoire de la « collection Guillaume Petit⁴ » édités par Josse Bade et Jean Petit devait être évident pour les lecteurs de l'époque, comme pour les chercheurs. Le premier propriétaire de l'exemplaire RES-Z-452 conservé à la BnF – un volume avec une très riche reliure en plein cuir de la première moitié du XVI^e siècle – avait fait relier ensemble les *Antiquitates* avec les chroniques d'Aimoin de Fleury et de Paul Diacre, dont il avait écrit les titres à la main sur la feuille de garde⁵ ; un autre exemplaire conservé à la bibliothèque de l'Université de Liège est relié avec l'histoire de Grégoire de Tours⁶. Les exemples pourraient être nombreux. Ce type de recueil, comprenant les *Antiquitatum variarum volumina* de 1512 avec des impressions d'historiographie médiévale n'était pas rare⁷. Un autre exemplaire de cette édition, lui aussi conservé à la BnF, avait été relié par

¹ *Ibid.*, p. 261- 263 ; J. Abélard, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, *op. cit.*, p. 226 ; W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 238.

² P. Jodogne, *Jean Lemaire de Belges écrivain franco- bourguignon*, *op. cit.*, p. 437 ; A. Schoysman, « Jean Lemaire de Belges et Josse Bade », *op. cit.*

³ *Cf.*, W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 238.

⁴ Comme l'a appelée Roland Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 260.

⁵ BnF, RES-Z-452.

⁶ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 262.

⁷ Comme l'avait remarqué Franco Simone, « Comme conséquence logique de l'assimilation du nouveau sens de l'histoire, l'Humanisme français à découvert l'originalité de la tradition médiévale et il en a compris toute la vitalité », F. Simone, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 135. *Cf.*, Miriam Yardeni, *Enquêtes sur l'identité de la « Nation France »*. *De la Renaissance aux Lumières*, *op. cit.*, p. 347- 360.

son propriétaire allemand avec les œuvres historiques d’Othon de Freising (1112- 1158), éditées à Strasbourg par Beatus Rhenanus en 1515 et dédiées à l’empereur Maximilien I^{er}.

En janvier 1515, François I^{er}, fils de Louise de Savoie, devenait souverain de France suite au décès de son arrière-cousin Louis XII, et Guillaume Petit gardait son titre de confesseur auprès du nouveau roi. En octobre de la même année, les deux imprimeurs parisiens, Josse Bade et Jean Petit, rééditaient les *Antiquitatum variarum volumina* avec la correction de certaines erreurs typographiques de l’édition précédente, probablement encore une fois sous la décision du confesseur et bibliothécaire royal. Corrections exclues, ce volume est presque identique à celui de 1512 et il comporte exactement le même nombre de pages – 266². Comme la précédente, cette édition élaborée par des typographes et libraires jurés devait probablement circuler à l’Université de Paris, ainsi que dans les couvents de plusieurs ordres religieux, comme en témoignent les ex libris des exemplaires survécus³.

Parallèlement à ce nouvel effort de réassemblage des œuvres anciennes redécouvertes par Annius de Viterbe, les *Commentaria* romains de 1498 circulaient également dans le royaume de France : l’exemplaire OEXV 689 RES conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris avait appartenu à la riche bibliothèque du Lyonnais Jean Grolier de Servières (1479- 1565), trésorier de France et de Milan⁴. Ce n’était qu’un de trois exemplaires des *Antiquitates* romaines que ce bibliophile possédait⁵. Par l’ajout de *Lugdunensis* dans la formule de l’ex libris de Grolier – *Io. Grolieri et Amicorum* –, il est possible que cet exemplaire ait fait partie de la première bibliothèque de Grolier⁶. Ce volume était ensuite passé par les mains du Tourangeau René Fame

¹ Ce volume présente un *ex libris* du collège de Jésuite de Cologne, daté 1665. La reliure pourtant semblerait dater du XVI^e siècle. Othon de Freising, *Otonis Phrisingensis Episcopi, viri clarissimi, Rerum ab origine mundi ad ipsius usque tempora gestarum, Libri Octo* [...], Strasbourg, Mathias Schurer, 1515.

² Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Antiquitatum variarum volumina XVII*, Paris, Josse Bade-Jean Petit, 1515. F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 168 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 356- 356. Cette édition aussi existe en deux variants, l’une avec la marque typographique de Josse Bade, l’autre avec la marque de Jean Petit. Cette deuxième marque est pourtant différente de celle utilisé par l’imprimeur en 1512, ce qui permet de distinguer rapidement entre une édition et l’autre.

³ R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 260.

⁴ Ce qui avait été aussi remarqué par Roland Crahay, *Ibid.*

⁵ Baron Roger Portalis (éd.), *Researches concerning Jean Grolier, his life and his library*, New York, Burt Franklin, 1971 (1907), p. 161.

⁶ Anthony Hobson, *Renaissance book collecting : Jean Grolier and Diego Hurtado de Mendoza, their books and their bindings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 7.

(v. 1499- 1540 ?), humaniste proche de l'entourage de Louise de Savoie, ainsi que notaire et secrétaire de François I^{er}, qui l'avait probablement acquis en 1536 suite à la vente de la bibliothèque de Grolier pour une cause judiciaire. Ce volume présente une riche reliure, avec des imitations de plaquettes en bronze, représentant sur le plat de devant Mutius Scaevola se brûlant la main face au roi étrusque Porsenna, et sur le plat de derrière un triomphe de la Prudence². Au-delà des allégories figurant sur la reliure, il est possible de remarquer en ouvrant ce livre que le propriétaire a ajouté des manchettes à la main, à l'imitation de celles des éditions de 1512 et 1515 par Josse Bade. Ainsi, non seulement par l'ordre idéal qu'elles avaient restauré – c'est-à-dire créé –, mais aussi par le titre qu'elles avaient imposé, et alors que le livre daté de 1498 était encore utilisé, les dernières éditions de 1512 et 1515 prenaient sa place dans l'esprit de leurs propriétaires : elles devenaient paradoxalement le modèle de leur modèle. Cela signifie qu'en 1515, les *Commentaria* de 1498 n'étaient plus qu'une imitation des *Antiquitatum variarum volumina*.

Cependant, ces recueils de 1512 et 1515, de même que les ouvrages composés à l'aide des anciens *auctores*, ne devaient pas seulement intéresser l'entourage de François I^{er}, mais aussi le roi lui-même, comme elles avaient peut-être intéressé son prédécesseur Louis XII. Encore en 1518, *La margarite* de Jean Thenaud, avec sa généalogie de rois gaulois, « faisait partie [...] des “livres que le Roy porte communement”, c'est-à-dire que François I^{er} emmenait avec lui dans ses voyages³ ». Et même si Jean Lemaire de Belges tomba en disgrâce au décès du roi dont il avait été historiographe, ses *Illustrations* étaient rééditées à Paris en 1515, et peut-être encore en 1517⁴. Par *La margarite*, les références aux auteurs récemment publiés par Josse Bade et Jean Petit avaient fait partie de l'éducation du souverain. D'autres volumes qui lui étaient dédiés conservaient les mêmes références.

¹ Cf., Jacques Guignard, « Humanistes tourangeaux », *Humanisme et Renaissance*, 1940, T. VII, p. 133- 189.

² Ces deux décors sont des imitations des plaquettes de Bronze. Le *Triomphe de la prudence* représenté dans le dos du volume provient d'une œuvre du XV^e siècle de Giovanni di Fondulino ; l'autre, probablement du même orfèvre, ou de Giovan Francesco Furnio da Bologna, date aussi du XV^e siècle. Jean Beuvier et Marco Coppe m'ont aidé pour cela.

³ A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit., p. 189 ; cf., J. Engels, « Notice sur Jean Thenaud », *Vivarium*, Vol. 7, 1969, p. 99- 122.

⁴ A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit., p. 738.

Peu avant que François ne devienne François I^{er}, en septembre 1514, Charles de Saint Gelais (?), chanoine d'Angoulême, avait « fait et composé à l'honneur et gloire de treshault, trespuysant, tresexcellent et illustre prince monseigneur François duc de valoyz [...] compte de Angolesme¹ » une nouvelle traduction française de deux livres des Maccabées, *Les excellentes magnifiques et triumpantes chroniques des treslouables et moult vertueux faictz de la sainte hystoire de bible du trespreux et valeureux prince Judas machabeus*². Cet in-folio présente les deux livres d'histoire sacrée sous la forme d'un roman de chevalerie, comme le montre la gravure de la page de titre – selon toute probabilité originellement destinée à un autre ouvrage – représentant Judas Maccabée en armure et en arçon, entouré de ses braves juifs chevaliers ; bref, un livre qui « demonstres plusieurs grans et merueilleux faictz d'armes pour soustenir deffendre et boserver la sainte loy de dieu [...]. Lesquelles choses sont bien utiles en necessaires de sçavoir a tous nobles princes, chevalliers, bons capitaines et vaillans gendarmes pour toute industrie de guerre³ ».

Après le privilège royal fourni à l'imprimeur et une première préface pour le dédicataire de l'ouvrage, le chanoine d'Angoulême explique au lecteur l'histoire de l'histoire elle-même, avant de procéder à l'histoire universelle qui a mené aux exploits des Asmonéens et des gestes guerriers de Judas Maccabée, fils du grand pontife Mattathias, comme récitent les « grandes croniques [...] de la sainte histoire⁴ ». Dans le prologue, le traducteur résumait :

Je veul dire doncques pour entendre bien la racine de la dicte histoire fault scavoir que le premier qui a escript en histoire fut adam au quel le createur commanda de escrire l'histoire du commencement et creation du monde et de luy, et la genealogie des hommes descendans de luy et de nostre grande mere Eve, et la continua jusques à Enoch⁵

La première histoire passa ainsi de patriarche en patriarche jusqu'à Noé, qui « fut appelé noa, iayn et janus [...]. Et la dicte histoire de la creation du monde et genealogie des

¹ Charles de Saint Gelais, *Les excellentes magnifiques et triumpantes chroniques des treslouables et moult vertueux faictz de la sainte hystoire de bible du trespreux et valeureux prince Judas machabeus*, Paris, Antoine Bonnemère, 1514, [f. 1 r.].

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f. i r.

⁵ *Ibid.*, f. ii r.

hommes fut par Noé baillée a continuer pour estre redigée par escript aux caldees ascavoir a Abraham a Moïse a Bérose et autres vertueux et scavans hystoriographes¹ ». Abraham, Moïse et Bérose, trois autorités parallèles avec leurs sources noachides-chaldéennes, étaient la source des sources de l'histoire sacrée, grâce à la transmission adamique du savoir : Charles de Saint Gelais n'était que leur dernier et humble successeur. Cette succession ne concerne pas seulement les historiographes, mais également les souverains. Par le témoignage de la *Defloratio*, l'histoire sacrée réservait une place d'honneur à la dynastie des rois des France :

Berose dit que Samotes quatriesme filz de Japhet fut le premier roy en France, pour le nom du quel furent les françois premierement appelez Samotes, et fut premier la cité de Sens par luy construite et edifiée [...] Et par ainsi je dy que premier y a eu roy en France que en Troye selon ledit hystorien².

Toutefois, il était aussi nécessaire à Charles de Saint-Gelais de faire concorder les informations sur les rois Gaulois avec celles sur les rois de Troie :

Et pour accorder ce que dit la grande hystoire de France disant que les françois sont descenduz des Troyens et que au commencement en Panonye qui est au jourduy dicte hongarie : bastirent une cité appelée Sycambre. Et puis apres agumentant le peuple en grand nombre vindrent habiter en une cité appellée lutesse dicte à luto qui est boue en français, au jourduy nommée Paris. Vray est que si nous voulons prendre la derivacion et naissance des françois jouxte et selond ce nom françois qu'ilz sont descenduz des toryens par ung prince nommé francion ou francus, filz de hector de Troye. El le premier roy de françoys descendu des Troyens fut dict et nommé Pharamond prince payen [...]. Mais toutesfoys au paravant ladicte cité de Troye y eut plus de vingt roys regnans au pays de Gaulle [...], car ilz furent nommés gaullois par ung roy de France appellé Gallates filz de hercules egiptius libius roy de Espagne et de Egypte, lequel apres ses triumphes et victoires en hesperie passant par France espousa la fille d'ung roy de France nommé Celtes³.

Le lien entre lignée samothéenne et princes troyens est encore une fois Hercule égyptien. Il est donc possible que le Bérose mentionné par le traducteur et auteur du prologue avait

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, f. ii v.

³ *Ibid.*

été lus à partir des *Illustrations de Gaule* de Jean Lemaire. Pourtant, l'attention portée à la succession patriarcale de l'historiographie adamique, et surtout l'absence d'identification d'Hercule d'Égypte comme souverain de Gaule, pourraient renvoyer à un imprimé parisien du Chaldéen, voire à un tout autre texte.

Quoi qu'il en soit, l'histoire sacrée suit les gestes d'Hercule « tant est renommé noble prince chevaleureux et vertueux en armes¹ », à ne pas confondre avec d'autres homonymes, comme met en garde « xenophon in equivocis² ». Ce preux souverain était, par son héritage chamitique, « cousin germain de Nymbrotus, duquel Nymbrotus vueil parler pource que l'histoire des Machabees parle de la grande oppresssion et moleste que firent les roys de Syrie au pays de Judée³ ». Si l'histoire sacrée démontre que généalogiquement le roi de France venait de la même souche que le monarque universel assyrien – bien que « le royaume de Samothès le premier Satune au pays des Celtes » précède la souche de Nemrod –, le jeune François d'Angoulême devait prendre exemple sur les Maccabées, nobles princes de la lignée sacerdotale des pontifes par leur père Mattathias, héritiers indirects de David ; eux qui purent « vaillamment deffendre et soustenir la loy de dieu [...] leurs corps et biens soubz l'estandart et baniere du tresgrand prince dieu de paradis⁴ ».

D'autres préambules suivaient alors ce prologue en relatant également, par le témoignage de Bérose collègue de Moïse, de « l'origine et progression des roys Assyriens adversaires et capitaulx ennemys des nobles Macchabées juifz⁵ ». Ainsi, les vicissitudes racontées par le chanoine traducteur arrivaient jusqu'à la monarchie macédonienne, prédite par le prophète Daniel, celle d'Alexandre le Grand – lui aussi parent lointain d'Hercule égyptien –, et ensuite à celle de ses diadoques, jusqu'à son descendant Antiochos IV Épiphanes, oppresseur desdits Maccabées. Malgré ce qu'en avait pu dire le prophète Daniel, le royaume de France semble être plus ancien, et plus universel, que les monarchies universelles elles-mêmes. De manière cohérente avec cette prémisse, la généalogie des souverains assyriens et séleucides est accompagnée par celle des rois Gaulois : « audit temps regnant ledit Ascatades en Sirie, regna au pays des Celtes qui sont

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

les françois ung roy nommé Alobrox [...]»¹. Il ne reste alors qu'à expliquer au prince les principes de la guerre juste, « quant elle est divinement permise en suyvant raison et justice² », par les exemples de cette histoire vertueuse.

Entre temps, les *Illustrations* de Jean Lemaire de Belges étaient elles-mêmes réemployés dans d'autres ouvrages, plus anciens, mis à jour : les ajouts ne concernaient pas alors les derniers événements advenus d'une histoire linéaire, mais les plus anciens, à réécrire. Jean Des Coutilz (?) réédita en 1517 *La mer des histoires*, « traduction du *Rudimentum Noviciorum* [...] une histoire universelle à vocation encyclopédique³ ». Dans l'édition augmentée de cet ouvrage, tout lecteur pouvait lire de la « mer des hystoires de gaule et singularitez de troye⁴ », ainsi que le récit des anciens souverains de Gaule, plagiat de l'historiographe de Lemaire, plagiat des commentaires d'Annius de Viterbe⁵.

§

À partir de la dernière itération des *Antiquitatum variarum volumina*, les mentions des *auctores* qui avaient été publiés par Josse Bade et Jean Petit, ainsi que de l'*indagator* Annus de Viterbe, se multiplient hors de contrôle. Dorénavant, il me sera donc impossible de suivre toutes les bifurcations médiatiques et interprétatives de ces fragments de vérité. Non seulement ces références se retrouvent dans plusieurs genres d'ouvrages – manuscrits et imprimés ; chroniques, poèmes et traités théologiques –, mais elles se repèrent aussi dans les représentations iconographiques. Les tapisseries conservées aujourd'hui à Beauvais, et datant de la première moitié du XVI^e siècle, en sont un exemple :

Une première tapisserie, vraisemblablement perdue, était consacrée à Samothès écrivant les lettres de l'alphabet. La seconde contient trois compartiments : le premier est consacré à Belgius, fondateur de Beauvais ; le deuxième représente Dardanus tuant son frère Jasius et s'embarquant après son crime ; le troisième met en scène Paris, dix-huitième roi de la Gaule

¹ *Ibid.*, f. iii r.

² *Ibid.*, f. iiiii r.

³ A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, op. cit., p. 199.

⁴ *Ibid.*

⁵ Pour ce paragraphe je m'appui sur l'étude d'Adeline Desbois-Ientile. *Ibid.*, p. 199- 201.

[...]. La troisième représente d'un côté Galathès, fils d'Hercule et de Galatée, entouré des diverses divisions de la Gaule, et de l'autre le roi Lugdus fondant la ville de Lyon¹.

Toutefois, décrire et cataloguer cette masse de références et de mentions d'auteurs et d'événements postdiluviens comme des « bifurcations » n'est pas correcte, et cela pour deux ordres des raisons au moins.

Premièrement, l'antiquité gauloise et le prélude à l'histoire troyenne, après la circulation des manuscrits et des imprimés, tels les *Illustrations de Gaule*, ne dépendait plus directement de la *Defloratio* de Bérose et du *Supplementum* de Manéthon, ou d'autres autorités. Toute histoire écrite par ces sources impliquait une nouvelle interprétation de ces mêmes sources, et la signification attribuée à ces textes en France se recentrait systématiquement sur les souverains gaulois. Ce changement interprétatif est parallèle et symbiotique avec les modifications de la matière elle-même par laquelle ces textes existent, les livres portant sur leurs pages les signes traçant les cinq livres de Bérose, au titre changeant, se multipliant entre 1509 et 1515. De manière opposée, par un étrange effet de synthèse, sous l'*index* « Bérose » – personnage principal de cette réception – pouvaient être compris autant le Chaldéen astrologue cité par Pline l'Ancien, l'historiographe mentionné par Flavius Josèphe, le père de la Sybille de Cumès et l'auteur d'une *Defloratio*, voire un Moïse barbare. Le dernier Bérose paraît englober les autres, de la même manière que Bérose englobait les autres auteurs par les titres donnés à des recueils comme celui édité par Geoffroy Tory. Ces autres auteurs pouvaient vivre parallèlement leurs réceptions, comme ce fut le cas pour l'*opera omnia* de Xénophon² et pour l'*Itinéraire* de l'empereur Antonin le Pieux à Paris. L'auteur est bien une réalité historique qui autorise les textes par son nom, et les éditeurs sont ses complices dans ce but.

Deuxièmement, il ne s'agit pas d'une bifurcation car il n'y a pas d'unité à l'origine. Si toute réédition se présente comme l'amélioration d'un originel non parvenu, d'un ordre de livres jamais existé ou d'une version non corrigée qui aurait été *emendata*, toute édition fait de la précédente une imitation, et l'ordre chronologique n'aide pas à la compréhension, car il n'y a pas de causalité dans cette succession. L'opération

¹ A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance, op. cit.*, p. 183.

² *Ut supra*, III, 1, A.

philologique et éditoriale engendre ce type de paradoxe, et la métaphore de la bifurcation ne peut pas rendre compte de cette multiplication avec ses arborescences. Il en va de même pour les récits qui pouvaient être élaborés à partir de ces livres : je n'ai pas de hiérarchie qui pourrait rendre compte de la multiplication de ces histoires. Même si j'osais suivre un par un tous les récits historiographiques – et même en ce cas je devrais définir de manière plutôt étroite ce qu'est un récit historiographique –, je ne raisonnerais pas différemment d'un auteur de généalogie gauloise à la quête du premier monarque : c'est d'une arborescence que dépendaient les grands schémas de la famille noachide du deuxième livre de la *Defloratio*, ou le tableau des *Illustrations de Gaule*. Ainsi, déclarer qu'il y a des bifurcations serait revenir à des « pseudo-multiplicité arborescentes¹ » :

L'histoire des idées ne devrait jamais être continue, elle devrait se garder des ressemblances, mais aussi des descendances ou filiations, pour se contenter de marquer les seuils que traverse une idée, les voyages qu'elle fait, qui en changent la nature ou l'objet².

Pourtant, tous ces textes fonctionnent par ces mêmes arborescences de la généalogie, et leurs auteurs sont tous, d'une manière ou d'une autre, liés à un monarque, le chef de cette hiérarchie arborescente de livres et d'hommes. Si les livres et les histoires n'ont pas une unité préalable, ils ont bien, en revanche, une unité devant, celle du royaume de France et de la monarchie gauloise, troyenne et française : les branches changent, mais elles amènent constamment à la racine, au roi sur terre et au « prince dieu du paradis ». Contrairement à mes souhaits, je suivrai alors certains de ces récits historiographiques, par la réalité du passé que le lecteur peut y interpréter en les lisant. De même, je suivrai – sans aucune arborescence – les formes changeantes de ces mêmes textes, les *hrönir* des *Antiquitates* de 1498, en France et en Europe³.

¹ Cf., Gilles Deleuze, Félix Guattari, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Les éditions de minuit, 1980. Je suis encore loin, par les contraintes de cet exercice, d'une histoire nomade.

² *Ibid.*, p. 288.

³ *Ut supra*, III, Introduction.

3. Les *Antiquitates* du monde, des Francs et des Gaulois (1515- 1552)

Depuis les *Antiquitatum variarum volumina* éditées par Josse Bade et Jean Petit, en 1512 et 1515, des textes attribués à Bérose le Chaldéen, voire Manéthon l'Égyptien ou Métasthène le Perse, n'ont pas été publiés par des typographes des villes du royaume de France. De même, les quatre auteurs latins, les trois auteurs grecs ou l'auteur juif, qu'Annius de Viterbe retrouva, commenta et fit publier à Rome, ne se repèrent pas parmi les imprimés français au moins jusqu'en 1552¹. Pourtant, dans les presque quatre décennies qui séparent une édition de l'autre, le nom de ces auteurs peut se croiser dans l'index de plusieurs livres relatant le véritable passé de France : ces livres soient-ils dédiés à l'histoire de la monarchie, à l'histoire d'une province, voire d'une ville ou d'une seule famille². En outre, d'autres éditeurs, typographes et libraires, à Bâle³, à Cologne⁴, à Anvers⁵, avaient composé et imprimé des œuvres dont les titres et les noms d'auteurs semblent provenir du volume publié par Bade et Petit.

Suivre les *indices nominum* de ces histoires, autant que suivre ces imprimés, implique la séparation aprioristique des auteurs anciens desdites *Antiquitates* du reste du recueil où ils sont nommés, ou leur texte imprimé, voire des autres autorités avec lesquelles ils sont cités, alors que les livres où ces mentions se trouvent pourraient être compréhensibles dans une unité de sens, voire une histoire, dans laquelle ces auteurs ne sont que des noms parmi d'autres. Toutefois, suivre la réception implique également de considérer lesdits auteurs et lesdits textes comme des individualités séparables du reste de l'objet et du récit. Au sein de cet irréconciliable paradoxe de réception, je suivrai ces mentions et ces imprimés dans le royaume de France, dans les territoires de l'Empire, et finalement dans le reste de l'Europe. Dans cette démarche chronologique, je ne me

¹ *Antiquitatum variarum auctores*, Lyon, Sebastian Gryphius, 1552 ; Cf., F. Parente, « Il Liber *Antiquitatum Biblicarum* e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 169 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 359- 360.

² La plupart de ces ouvrages peut se repérer dans la riche bibliographie de R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, *op. cit.*, p. 238- 248.

³ *Fragmenta vetustissimorum auctorum, summo studio ac diligentia nunc recognita*, Bâle, Johann Bebel, 1530 ; Cf., F. Parente, « Il Liber *Antiquitatum Biblicarum* e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 168 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 356- 357.

⁴ *Flavii Iosephi hebraei antiquitatum iudicarum libri XX*, Cologne, Eucharius Hirtzhorn, 1534 ; Cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 357.

⁵ *Berosi sacerdotis chaldaici, antiquitatum libri quinque, cum commentariis Ioannis Annii Viterbensis sacrae Theologiae professoris*, Anvers, Johannes Steels, 1545 ; *Berosi sacerdotis chaldaici, antiquitatum libri quinque, cum commentariis Ioannis Annii Viterbensis sacrae Theologiae professoris*, Anvers, Johannes Steels, 1552.

réfèrerai que marginalement aux périodes ou chrononymes qui détermineraient les coupures de l'histoire en historiographie, qu'il s'agisse de la succession des souverains d'une monarchie ou de l'Empire, voire de la Réforme ou des guerres de toute sorte. Cette fois, je ferai ainsi que les discours se recentrent uniquement sur les formes et les sens muables de ces objets qui se dédoublent, ces *hrönir*, qui de 1515 jusqu'à 1552 – des dates inscrites sur les objets eux-mêmes – sont produits, circulent, sont lus, copiés. En ce qui concerne les récits historiques, mon attention sera portée davantage à ces ouvrages historiographiques relatant les vicissitudes des anciens Gaulois et des anciens Francs. Il me semble en effet que c'est au sein de ce genre de récit, et de débat historiographique relatifs aux antiquités du royaume, qu'il faut repérer les nouveaux sens octroyés tant aux chronographes barbares qu'aux autres autorités anciennes imprimées à Paris en 1515.

Cependant, vu l'hétérogénéité de la réception de ces textes, le dédoublement des *hrönir* concerne également ce chapitre, qui alterne l'une après l'autre les histoires des histoires dans lesquels les autorités desdites *Antiquitates*, voire les *Commentaria*, se retrouvent citées. De Paris à Lyon, de Bâle à Wittenberg en passant par Tübingen, jusqu'à Louvain et Anvers, les livres édités au cours de ces trente ans et plus portent les traces originellement attribuables à Anniius, et traversent toute l'Europe. C'est dans les lieux indiqués sur les pages de titre que je les suivrai.

Je commencerai ainsi par examiner les récits relatifs à l'histoire de France suite à l'édition de Josse Bade et Jean Petit, afin d'observer les raisonnements historiques menés par des historiographes français face à leurs homologues italiens. Ensuite, je me rendrai en Allemagne et en Suisse, pour étudier les nouvelles et anciennes chroniques qui semblent concerner l'histoire de la fondation de la France, ainsi que pour analyser brièvement le renouveau de l'intérêt pour l'ancien sacro-royaume parmi les historiens protestants. Dans un troisième temps, je reviendrai en Gaule, afin d'observer les diverses élaborations de l'histoire du royaume, qui tentent de concilier l'autorité des anciens chroniqueurs barbares avec celle des nouveaux-anciens chroniqueurs francs. Par la suite, j'explorerai une fois de plus une historiographie autre que française, en examinant la dialectique entre les historiens de deux puissances concurrentes dans la première moitié du XVI^e siècle, la France et l'Empire, sous François I^{er} et Charles V, afin de discerner les signes qui pourraient remettre en question l'autorité de certaines sources, notamment le prêtre babylonien et ses successeurs égyptiens et perses. Enfin, je retournerai une dernière

fois en France pour étudier les récits écrits par des juristes, qu'ils soient fondés sur l'autorité des anciens chroniqueurs barbares concernant les Gaulois, ou qu'ils s'en écartent pour retracer les origines juridiques d'un royaume germanique. Pour conclure, je décrirai rapidement certains *hrönir* qui apparurent jusqu'en 1552, non pas en France ni dans l'Empire, mais en Italie et en Flandre.

§

Parfois, les textes transcrits des éditions et les histoires qui ont été rédigées à partir de l'*Antiquitatum variarum volumina* se réunissent dans des objets particulièrement curieux, par leur forme et leur récit. En 1518, un juriste de Honfleur, Audebrand (?) « avait été chargé par un architecte du Havre, Michel Feve ou Fere, de traduire Vitruve en français : ne connaissant rien à l'architecture, il trouva cela trop difficile, et composa donc à la place un traité [...] qu'il envoya à Feve en guise de cadeau du Nouvel An en 1518¹ ». Michel Feré (?), originaire de Honfleur comme Audebrand, était en 1517 le « maistre ès euvres de maçonnerie du port et havre de Grâce² », c'est-à-dire du port du Havre en Normandie, voulu par François I^{er} l'année précédente, et le cadeau qu'il reçut était un manuscrit intitulé *Les antiquités de gaule a present nommée France extraictes de Berose chaldaique, Manéthon egiptian et Gaguin françois*. Pour cette raison, l'avocat Audebrand appelait son ami Michel Feré « grand architecteur du havre de grace³ », et lui dédiait en substitution cette histoire des rois de France divisée en six livres : « mais en esperant mieulx : a ce premier jour de l'an je trouve ce petit tracite : prins de maistre Robert Frescher bachelier en theologie et M. Jeahn le Maire de belges⁴ ». Le récit reparcourt alors les *gesta* de chaque souverain, du premier, Samothès⁵, au quatre-vingt cinquième, François I^{er}. Audebrand se présente en simple compilateur d'une tradition qui

¹ « had been commissioned by an architect of Le Havre, Michel Feve ou Fere, to translate Vitruvius into French : knowing nothing of architecture, he found this too difficult, and so composed instead a treatise [...] which he sent to Feve as a New Year gift in 1518 », ma traduction. Richard Cooper, *Roman Antiquities in Renaissance France, 1515-65*, Londres-New York, Routledge, 2016, p. 288. Cf., E. L'Estrange, *Anne de Graville and women's literary networks in early modern France*, *op. cit.*, p. 61. En ce qui concerne la référence à Vitruve, *Les antiquités de Gaule, à present nommée France*, *op. cit.*, f. 6 r.

² *Cit.*, dans Henri Stein, « Michel Feré créateur du port du Havre », *Revue des études historiques*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1905, Vol. 71, p. 175.

³ *Les antiquités de Gaule, à present nommée France*, *op. cit.*, f. 5 r.

⁴ *Ibid.*, f. 6 v.

⁵ *Ibid.*, f. 14 v

le précède, car « nous ne voullons pas nous attribuer par usurpation¹ » les chroniques de ces autorités.

Suite à la dédicace à l'architecte Feré, *Les antiquités* débutent par un prologue :

Recite metasthenes au livre des jugements des temps « A ceste cause fit ung extrait des fleurs des hystoires Chaldaïques en la quelle il a observé les temps et antiquités depuys le Deluge qui fut du temps de Noé. Il a escript son hystoires pendant la monarchie de Alexandre le grand »².

Il s'agit de Bérose le Chaldéen, un ancien chroniqueur, qui fut suivi par plusieurs auteurs anciens et modernes :

de ceste cause d'autant qu'il n'a point obmys a parler du Royaulme de gaule que nous disons a present France [...] par la lecture de ce present livre en poursuivant ce que ledit berose et depuys luy Manethon de Egipte et consequemment ce que maistre Robert gaguin de donay en ont escript successemment l'ung apres l'aulture jusques a nostre temps avons extrait d'iceulx ce petit traicté en adijustant apres iceulx et nous aidant de plusieurs aultres aucteurs³.

Les derniers de cette longue tradition de transmission de chroniques de France étaient « maistre Robert frescher et Jehan lemaire de belges tresdignes et excellents orateurs⁴ ». L'avocat Audebrand avait donc, lui aussi, comme le fit Bérose, rédigé son « ung extrait des fleurs des hystoires », non chaldéennes mais françaises. Comme Robert Gaguin avait écrit un *Compendium de Francorum origine et gestis*, Audebrand avait réalisé sans usurpation son petit *Compendium*, et l'avait signé « Gaguinettus⁵ » au début de l'ouvrage : petit Gaguin.

Michel Feré, comme tout lecteur, pouvait alors suivre les événements survenus sous chaque roi de Gaule ou France, avec des manchettes indiquant la source de l'information et des citations : Bérose et Robert Frescher, César et Jean Lemaire de Belges, Diodore de Sicile et Robert Gaguin, tous décrivant par des mots divers le même objet, la monarchie de France. Parmi les autorités, il est possible de lire également au sujet d'un certain

¹ *Ibid.*, f. 7 r.

² *Ibid.*, f. 8 v.

³ *Ibid.*, f. 9 v- 10 r.

⁴ *Ibid.*, f. 10 v.

⁵ *Ibid.*, f. 4 r.

« commentateur dudit manethon¹ », ou de Bérose, reconnaissable par la manchette « viterbe » aux marges de la page. Parfois, les autorités se mêlent comme les discours, et il est même possible de rencontrer des chimères auctoriales telles que « Maistre Jehan frescher apres Berose² ».

En ce qui concerne les rois gaulois, si le texte d'Audebrand reconnaît l'importance d'Hercule d'Égypte fondateur d'Alésia, en citant Jean Lemaire, il ne le considère pas comme un roi de Gaule, en suivant la chronique de Frescher. En tant que roi étranger, il est donc exclu de la généalogie, qui inclut alors Galates, onzième roi de Gaule, successeur direct du roi Celtes³. En revanche, « Iasius xv^e Roy des Celtes ou françois⁴ » est bien présent, celui qui fut roi de Toscane, ensuite couronné roi de Gaule et dont l'homicide fut la cause de la fondation de Dardanie. L'autorité de Frescher disparaît des manchettes peu avant l'époque du roi Francus, fils d'Hector le troyen : le reste de l'ouvrage suit Robert Gaguin, avec les *Grands chroniques de France*, Paul Émile et d'autres.

Comme le titre pourrait le suggérer, dans *Les antiquités de gaule a present nommée France*, l'antiquité est présente, et le présent est antiquité : la numérotation des rois est continue depuis le sage Samothès, ce qui fait de « Clovis dit le chretien⁵ » le « xxxvii^e Roy des Celtes ou François⁶ », 2163 ans après la fondation de Gaule⁷, et de « François lxxxv^e Roy des Celtes ou françois ». La geste de François I^{er} est aussi racontée au passé simple, par l'autorité de Pierre Defray (?)⁸, s'achevant avec la défaite des Suisses à Marignan en 1515, et en 1517, quand le roi :

a faict pour la protection de son royaume et treneur et crainte des aultres nations commencer le Havre de Grace au cap de Caulx, duquel est principal conducteur monsieur du Chillou, visadmiral de France et capitaine de Honefleu, et toy [Michel Feré], homme de plain d'ingenieuse solercie, grand maistre et architecteur de l'œuvre, lequel tu puisses en ta gloire

¹ *Ibid.*, f. 47 v.

² *Ibid.*, f. 29 r

³ *Ibid.*, f. 29 r- 33 r.

⁴ *Ibid.*, f 40 r.

⁵ *Ibid.*, f. 56 v.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ Pierre de Fray avait été traducteur des chroniques de Robert Gaguin, qui avait continué. Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé sous le règne de François I^{er}. Probablement Audebrand avait utilisé une de cette édition traduite en français pour composer ses *Antiquités*. Robert Gaguin, Pierre de Fray, *Les Croniques de France*, Paris, Ponset le Preux, 1516. Au f. ccxxxi r commence l'« additiojn de Pierre defrey simple orateur de Troyes en cahmpaigne, sur les Croniques du bon reverend père et scientifique hystoriographe maistre Robert Gaguyn ».

et honneur mettre à fin désirée, priant à Dieu donner au bon Roy et à ses amis par esperer bien prosperer¹.

« Par esperer mieulx prosperer : et par prosperer mieulx esperer² » est la devise en ouverture du manuscrit, répétée dans chaque section. Peut-être que ce manuscrit, cadeau en substitution d'un autre manuscrit jamais réalisé – la traduction du *De architectura* –, était un *ur* à proprement parler, « la chose produite par suggestion, l'objet déduit par l'espoir³ ». Ici s'arrête « nostre petit labour sur la 4^e lignee des Roys de France selon la tradition de Gaguin⁴ ». Quatre races de roi de France ? Celle de Capétiens n'est que la quatrième : la première est samothéenne.

¹ *Ibid.*, f. 138 r.

² *Ibid.*, f. 7 v.

³ *Ut supra*, III, Introduction.

⁴ *Ibid.*, f. 138 v.

A. Les *Antiquitates* de Gaule transalpine et de Gaule cisalpine

Dans le petit traité d'Audebrand, seuls Bérose, Manéthon, Métasthène et Xénophon restaient parmi ces autorités dernièrement édités à Paris en 1515. Les fragments de Caton, les deux livres de Fabius Pictor ou la chorographie écrite par Sempronius avaient disparu. D'ailleurs, maître Robert Frescher ou Jean Lemaire de Belges ne le citaient pas : pourquoi s'en occuper ?

D'autres érudits, plus prestigieux qu'un avocat de Honfleur, se référaient à l'ancien Bérose pour développer leurs doctes raisonnements. C'est par exemple le cas de Jean Tixier de Ravisi (1492/3- 1522), mieux connu sous le nom humaniste de Ravisius Textor¹, professeur de rhétorique à l'Université de Paris et régent de cette même institution de 1520 jusqu'à sa mort en 1522. Dans son *Specimen Epithetorum* de 1518², une œuvre encyclopédique suivant les épithètes de plusieurs mots en ordre alphabétique, l'humaniste résolvait, entre autres choses, un problème d'histoire de la littérature qui gêne encore les chercheurs en la matière : qui fut Homère ? Ainsi, dans la préface des *Epitheta* concernant la lettre H, celle d'*Homerus*, Textor enseignait :

Cette erreur (selon mon avis, selon Bérose et selon l'opinion du commentateur Annius) sur l'incertitude de la patrie et de l'époque de notre poète a germé de l'ignorance et du jugement immature de certains : ceux qui, ne remarquant pas que de nombreux Homère de différentes époques et régions existaient, ont incorrectement attribué à un seul tout ce qui devrait être attribué à plusieurs, peut-être en imitant ceux qui étaient convaincus qu'il n'y avait qu'un seul Hercule, celui qui a vaincu Antée [...]. Dirigeons donc comme des précurseurs et des guides ces andabates, qui ont suscité de si grandes ténèbres et obscurités de mensonges. Bérose écrit dans son livre 10 des *Antiquités* [*Antiquitatum*] qu'il y avait huit Homère³.

¹ Cf., Nathaël Istasse, *Joannes Ravisius Textor (1492/3-1522). Un régent humaniste à Paris à l'aube de la Renaissance*, Genève, Droz, 2022.

² Jean Tixier de Ravisi, *Specimen Epithetorum*, Paris, Henri I Estienne- Regnault Chaudière, 1518 ; Cf., Nathaël Istasse, « Le *Specimen Epithetorum* (1518) et les *Epitheta* (1524). J. Ravisius Textor compilateur et créateur », dans S. Hache, A. -P. Pouey- Mounou, *L'Épithète, la rime et la raison La lexicographie poétique en Europe, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 79- 121.

³ « Errore ille (ut mea, Berosi, et commentatoris Annii ferunt sententiae) de incerta nostri huius poetae et patria et aetate ex quorundam inscitia et immaturo pullulavit iudicio : qui multos diversorum temporum, variarum que regionum Homeros fuisse, non animadvertentes, uni omnia perperam ascripserunt, quae ad plures erant referenda eos fortasse imitati, quibus fuit persuasum unicum existisse Herculem, qui Antheum debellaverit [...]. Dirigamus ergo velut praevii et anteambulones Andabatas illos, qui tantas mendaciorum tenebras et caligines excitarunt. Berosus lib. 10. Antiquitatum Homeros octo fuisse scribit », ma traduction. Jean Tixier de Ravisi, *Specimen Epithetorum*, op. cit., f. 168 v.

De cette manière le professeur, afin de dissiper les brumes mensongères et ténébreuses, avait résolu le mystère des biographies et des gestes des Homères. Mais d'où provient ce dixième livre des *Antiquités* ? D'un côté, la *Defloratio* n'est composée que de cinq livres ; de l'autre, Bérose n'écrivit pas au sujet des huit Homère : ce fut l'ancien Archiloque qui résolut ce problème d'homonymie¹. Il suffit de reprendre alors l'*Antiquitatum variarum volumina* de 1515 pour constater qu'à la dixième place du recueil se trouve l'*Epithète des temps* d'Archiloque². Évidemment, pour le professeur de l'Université de Paris, l'entièreté du recueil de Josse Bade et Jean Petit était une œuvre unique, et non composée, résumable par le nom Bérose.

Quelques pages auparavant, aux *Epitheta* relatifs à la lettre G, le professeur présentait les épithètes des *Galli*. En ce lieu, il est possible de lire sur les grands prêtres druides, ainsi que sur Samotes Dis, qui donna les lettres et les lois aux Gaulois, « (comme l'enseigne Annius)³ » : des lettres et des lois qui étaient passées ensuite en Grèce par des colonies celtiques⁴, et donc au dernier Homère. L'histoire de Troie était-elle le passé de la France ? Peut-être, mais l'*Iliade* semblait être un produit de lettres gauloises altérées. Les gymnases aussi avaient été fondés par le roi Sarron : quel lieu meilleur que l'Université de Paris pour enseigner cela ?

D'ailleurs, encore en 1520, dans sa « véritable œuvre imbriquée, formée de parties interdépendantes, comme le sont les disciplines humaines et le savoir encyclopédique⁵ », l'*Officia partim historiis partim poeticis reperta disciplina*⁶, Jean Tixier réemployait son paragraphe sur l'origine des lettres celtes⁷. D'une certaine manière, c'est par le régent de l'Université de Paris que l'historiographe Bérose le Chaldéen et le commentateur Annius de Viterbe sont rentrés dans les travaux lexicographiques et dans les encyclopédies humanistes⁸.

¹ *Ut supra*, II, 4.

² *Antiquitatum variarum volumina XVII*, 1515, *op. cit.*

³ « (ut docet Ioannes Annius) », ma traduction. *Ibid.*, f. 160 v.

⁴ « sed potius a Gallis Asia et Graecia cum coloniis etiam literas et disciplinas consecutae sunt », ma traduction. *Ibid.*

⁵ N. Istasse, *Joannes Ravisius Textor (1492/3-1522)*, *op. cit.*, p. 24.

⁶ Jean Tixier de Ravisi, *Officia partim historiis partim poeticis reperta disciplina*, Paris, Antonius Assurdus-Regnault Chaudière, 1520.

⁷ *Ibid.*, f. 378 r.

⁸ Cf., Jean Céard, « Encyclopédie et encyclopédisme à la Renaissance », dans A. Becq (dir.), *L'Encyclopédisme*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 57-67 ; Franco Simone, « La notion d'encyclopédie », dans *French Renaissance Studies : Humanism and the Encyclopedia*, Edimbourg, U. P., 1976.

Je laisse pourtant de côté cette histoire des lettres, pour revenir à l'historiographie. Le médecin Symphorien Champier avait désormais pris connaissance du recueil de Bérose, voire des *Illustrations de Gaule* de Jean Lemaire de Belges, et dans ses travaux historiographiques se retrouvent plusieurs références à l'ancien Chaldéen¹. En 1516, Champier faisait ainsi imprimer à Paris *Les grans croniques des gestes et vertueux faitz des tresexcellens catholicques illustres et victorieux Ducz et princes des pays de Savoye et piemont*², qu'il avait rédigées l'année précédente et qu'il dédiait à « la tresnoble et illustre princesse ma dame Loyse mere du tresexcellent et treschretien roy de France François le premier de ce nom³ ». Le livre, accompagné par un large tableau généalogique dépliant, s'ouvre par un prologue néoplatonicien, qui rappelle avec « dieu le prince des princes qui par sa divine providence et bonté colloca la terre au centre du monde, qui est cause des causes duquel la souveraine sapience a remply toutes choses, lequel aussi est unité parfaicte qui par sa tresimmense grace donne vivre et regner aux princes⁴ ».

Pourtant, un autre traité que *Les grans croniques* suit ce prologue, une généalogie des rois de France. Symphorien distinguait ici sept généalogies des rois, chacune d'entre elles ajoutant une épithète au titre de souverain. La septième et dernière, qui de saint Louis amène à François I^{er}, est celle « des treschrestiens roy de France⁵ », mais la première est celle des « princes de gaulle⁶ ». Cette dernière est rédigée en s'appuyant sur « Berose en son livre hystorique⁷ ». Comme l'a remarqué également Adeline Desbois-Ientile, le texte de Symphorien Champier mentionne Jean Lemaire de Belges, « pour ce que aucuns des recens et modernes aucteurs ont bien et louablement escript d'icelles antiques hystoires des gaullois es *Illustrations de gaulle* en ensuyvant le prenommé Berose commenté et elucidé par ung appelé Annius catholique commentateur⁸ ». Néanmoins, certaines

¹ Pour un résumé des références à Bérose dans les ouvrages de Symphorien Champier, cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, op. cit., p. 277- 288 ; R. E. Asher, *National Mythes in Renaissance France*, op. cit., p. 67- 69.

² Symphorien Champier, *Les grans croniques des gestes et vertueux faitz des tresexcellens catholicques illustres et victorieux Ducz et princes des pays de Savoye et piemont*, Paris, Jehan de Lagarde, 1516. Cf., R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, op. cit., p. 38.

³ Symphorien Champier, *Les grans croniques*, op. cit., f. i r.

⁴ *Ibid.*, f. i v.

⁵ *Ibid.*, f. v v.

⁶ *Ibid.*, f. ii v.

⁷ *Ibid.*, f. ii v.

⁸ *Ibid.*, f. ii v- iii r. Cf., A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, op. cit., p. 194.

autorités modernes paraissaient avoir douté du récit des cinq livres de Bérose, et de son côté Champier écrivait :

je me deporte maintenant de ceste genealogie selon que recite Berose ce que je delaisa aussi a present pour ce que aucuns italiens et sciciliens dient et reputent ladicte hystoire de Berose estre fabuleuse pour la grande antiquité d'elle ainsi comme l'on dit semblablement estre fabuleuse hystoire de diodore sicule.

Les récits de la *Bibliothèque historique* et de la *Defloratio* seraient-ils donc fictifs ? En ce qui concerne l'auteur des livres chaldéens, on pourrait même en compter deux, un véritable et un *doppelgänger* :

et a ce que en est dit que josephus grant hystogriographe entre les hebreux allegue en son livres Des antiquitez le dessusdit berose, aucuns respondent a cela et dient que ce n'est pas icelluy berose qui est de nouveau impressé. Cestassavoir en donnant raison que ce qui allegue ledit josephus ne se trouve point en berose ne commenté par annius¹.

Dans l'impossibilité de résoudre l'impasse, le texte des *Croniques* offre au lecteur une suspension du jugement « Parquoi le tout considéré et veu telle ambiguité je n'en dis plus outre a present² ». Il n'était pas possible de savoir si le Bérose publié était authentique, ni si ces récits étaient fabuleux, voire mensongers, comme ceux de Diodore de Sicile. En revanche, l'origine troyenne des Français par Francion ou Francus et les passages des exilés par la ville de Sicambre étaient bien présents dans cette généalogie – tout comme Hercule égyptien –, bien que « le crédit accordé aux origines troyennes est [...] miné par le fait que Champier ne les évoque qu'en référence à d'autres textes, toujours anonymes³ ».

Selon Richard Cooper, « Champier jugea prudent, dans sa chronique de 1516, de passer sous silence les origines reculées de la Savoie⁴ » ; pourtant, lorsque la généalogie des rois de France cède le pas aux *Croniques* de Savoie dans l'imprimé, il est possible de lire des anciens Allobroges, habitants de la Savoie, « ceulx de la lignée et progenie de

¹ Symphorien Champier, *Les grans croniques*, op. cit., f. iii r. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature du XVI^e siècle*, op. cit., p. 70.

² Symphorien Champier, *Les grans croniques*, op. cit., f. iii r.

³ A. Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, op. cit., p. 193.

⁴ R. Cooper, *Litterae i tempore belli*, op. cit., p. 296.

hercules estant en une partie des gaulles, c'est assavoir ceulx qui sont depuis les montz jusques au fleuve du rhosne, esleurent pour leur roy ung nommé Allobrox, pour ce qu'il estoit d'ung sang et parenté d'icelluy [...] Hercules¹ ».

Épochè historiographique à part, Symphorien Champier faisait éditer dans sa ville adoptive de Lyon les *Mirabilium divinatorum humanorumque volumina quattuor*² (*Des merveilles divines et humaines en quatre volumes*), juste une année après la chronique de Savoie. Le chapitre VII du premier livre, « Sur le déluge universel et l'arc de Noé³ », débute encore une fois avec la citation du premier livre de la *Defloratio – Ante aquarum Cladem famosam...* –, et poursuit par une comparaison entre le récit de Bérosee et celui de Moïse relativement à cette punition divine. Aucun doute sur l'authenticité de l'ancien Chaldéen : il concorde avec l'histoire sacrée, avec la *Genèse*. La *Defloratio*, étant complémentaire aux écrits sacrés, aide à nier les mensongers blasphèmes des Talmudistes, qui croyaient que certains géants avaient survécu au déluge⁴, une erreur née en « ne considérant pas que Noé et ses fils (comme l'a soutenu Bérosee) étaient des géants, et les Titans engendrèrent des géants, lesquels, selon Moïse, établirent la ville de Titan en Égypte⁵ ». Et en ce qui concerne le saint patriarche Noé, Champier avait ajouté, en plus de celui de Moïse, le témoignage de Caton « dans les fragments des origines⁶ » et celui de Fabius Pictor « sur l'origine de la ville de Rome⁷ », des auteurs qui « disent que Janus fut appelé ancien Œnotros⁸ ». Alors que certains Italiens croyaient que Bérosee racontait des histoires douteuses comme Diodore de Sicile – voire qu'il n'était même pas Bérosee – Caton et Fabius Pictor étaient authentiques et fiables. Quoi qu'il en soit, un chapitre sur les Celtes revenait également sur « Samothès gaulois et Tuyscon le germain, [qui] forment leurs royaumes selon leurs lois⁹ », et « Samothès, aussi surnommé Dis, [qui] donna les

¹ Symphorien Champier, *Les grans croniques*, *op. cit.*, f. viii r.

² Symphorien Champier, *Mirabilium divinatorum humanorumque volumina quattuor*, Lyon, Jacques Mareschal, 1517. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 70.

³ « De diluvio generali et arca Noe », ma traduction. Symphorien Champier, *Mirabilium divinatorum humanorumque volumina quattuor*, *op. cit.*, f. vi v.

⁴ Cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 95- 161.

⁵ « non attendentes quod Noa cum filiis (ut Beroso placuit) fuerint gugantes, et Titanas gygantes (inquit) genuerunt, qui teste Moyse posuerunt urbem Titanum in Egipto », ma traduction. Symphorien Champier, *Mirabilium divinatorum humanorumque volumina quattuor*, *op. cit.*, f. vi v.

⁶ « in fragmentis originum », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « in de origine urbis Romae », ma traduction. *Ibid.*

⁸ « dicunt Janum dictum priscum oenotrium », ma traduction. *Ibid.*, f. vii r.

⁹ « Samotes gallus et Thuscos germanus, regna sua legibus formant », ma traduction. *Ibid.*, f. iii r

lettres *sagas* [mes italiques]¹ ». Un récit qui continuait nouvellement avec l'origine de Lyon par le souverain Lugdus.

En ce qui concerne les Italiens dubitatifs, cela est lié à un autre texte bien connu de Symphorien Champier, le *Duellum epistolare*², publié en 1519, un échange de lettres du médecin avec l'humaniste Jérôme de Pavie (?), advenu entre 1514 et 1519. Tel qu'expliqué par Marc-René Jung, ce duel épistolaire concernait les antiquités respectives de France et d'Italie³. Dans ses épîtres, Champier discutait de l'ancienne théologie platonicienne des druides, dont le grand poète Baptiste Spagnoli avait aussi parlé, et rappelait à l'Italien l'origine des royaumes postdiluviens, ainsi que du grand roi Allobrox et de la fondation gauloise de Lyon, contemporain de l'Hercule allemand. Donc, « avant qu'en Grèce et en Italie, les lettres et les lois ont existé chez les Gaulois, comme le dit l'auteur Bérose⁴ ». D'autant plus que les Italiens eux-mêmes n'étaient qu'une création gauloise, car « Comerus était en effet l'aîné de Japhet après le déluge, comme l'écrivent à la fois Bérose et Moïse. Il est appelé Gallus par son épithète paternel⁵ » – les Gaulois sont bien les rescapés du déluge, les inondés⁶.

Le Lombard Jérôme, habitant de la Gaule cisalpine, ne concordait pas avec cette version du passé historique européen. Avant tout, les druides n'étaient point des anciens théologiens ; ensuite, ils ne se trouvaient même pas à Lyon : « puisqu'il est clair qu'ils ont été plutôt des monstres corrompus de nature et de mœurs que des sages [...], je libère maintenant la ville et la patrie, la tienne, Lugdunum, de sa honte⁷ ». Selon l'humaniste italien, les druides ne se réunirent jamais dans le pays lyonnais, mais seulement dans la forêt des Carnutes et en Grande-Bretagne. D'ailleurs, l'ancienne *Lugdunum* n'était elle-

¹ « Samotes quoque cognomine dis litteras sagas dedit », ma traduction. *Ibid.*

² Symphorien Champier, Jérôme de Pavie, *Que in hoc opusculo habentur. Duellum Epistolare, Gallie et Italiae Antiquitates*, [Lyon], Jacopo Giunta, 1519. Comme l'a expliqué Stephens, les autres noms de typographes en ce volume sont en toute probabilité des fausses attributions. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 69- 70 ; W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, 281- 285 ; R. Cooper, *Litterae i tempore belli*, *op. cit.*, p. 296- 297 ; A. Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, *op. cit.*, p. 194.

³ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature du XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 69- 70.

⁴ « quod autem antequam in Graecia et Italia fuerint literae atque leges Gallis auctor est Berosus », ma traduction. Symphorien Champier, Jérôme de Pavie, *Que in hoc opusculo habentur. Duellum Epistolare*, *op. cit.*, f. c v r.

⁵ « Comerus vero fuit primogenitus Iapeti post diluuium, ut tam Berosus quam Moyses scribunt. Gellus Epitheto paterno dictus est », ma traduction. *Ibid.*, f. c v r.

⁶ *Ibid.*

⁷ « Quare cum liqueat eos monstra potius fuisse naturae depravate ac morumquam quod sapientes fuerint [...] libero nunc urbem ad patriam tua Lugdunensem ab infamia », ma traduction. *Ibid.*, f. e iiii r- e iiii v.

même qu'une colonie romaine, fondée par des Italiens. Cela impliquait de devoir nier l'existence du roi Lugdus, et à ce propos, Jérôme de Pavie attaquait cette histoire chaldéenne attribuée à l'ancien prêtre Bérose :

Mais ce petit livre lui-même (qui est maintenant faussement attribué à lui) est totalement fictif et inventé, auquel je ne croirais en aucun cas. Des juges compétents aussi bien en toute doctrine et érudition qu'en histoire, ont cette opinion. Quand il [le livret] nomme principalement les rois des Gaulois (chose digne de rire) Samotes, au temps de Bélus, premier seigneur en Gaule [...]. Dans tout cela, ils [les juges] pensent très véridiquement qu'il n'y a aucune connaissance en lui, et qu'elle ne peut être trouvée : sans compter les noms eux-mêmes, fictifs ou fabriqué¹.

D'autant plus que, même si ces livres étaient réellement de Bérose, ils démontreraient le contraire de ce que Champier soutient :

Ne pense pas que je dise cela à propos de ce Bérose parce qu'il rend la Gaule ancienne à partir de tant de rois : il rend certainement l'Italie plus ancienne et plus noble lui-même quand il écrit dans le troisième livre que « après le cataclysme est venu [Noé] d'Arménie pour gouverner Kytim, qu'ils appellent maintenant l'Italie » Et il poursuit beaucoup d'autres choses que je crois ne pas être inconnues pour toi².

En ce qui concerne les juges par lesquels Jérôme n'acceptait pas ce volume, il s'agit en réalité du seul Volaterranus – et peut-être de Sabellicus, qui pourtant n'est pas mentionné à ce propos – : « cependant, quoi qu'on trouve écrit ici, notre Volaterranus, homme d'un esprit vif et qui, semble-t-il, n'ignore rien (je dirais même) [...], il considère ce petit livre comme entièrement inventé et apocryphe³ ». Enfin, au-delà des antiquités chaldéennes, appeler les Français Gaulois, écrit Jérôme de Pavie, n'était qu'une invention moderne⁴.

¹ « At hic ipse libello (qui nunc circumfertur falso ei attributus) totus nempe fictitium et commentitium est, cui nullo pacto crediderim. In hac que sententia sunt viti idonei tam in omni doctrina et eruditione quam hystoriis solertissimi. Qui ubi praecipue nominat reges Gallorum (res digna risu) Samotum tempore Beli, primum in Gallia dominatum [...] in his omnibus verissime arbitrantur, nullam sane cognitionem in eo reperiri, ac deprehendi posse : praeter nomina ipsa fictitia seu factitia », ma traduction. *Ibid.*, f. e iiii v- e v r.

² « Neque ista me putes dicere in hunc Berosum ex eo quia antiquam reddat ex tot regibus Galliam : antiquiorem nobilioremque is certe facit Italiam cum ipse scribat libro tertio nec post Cataclismum relictis armenis venisse ad regendum kitim : quam nunc (ait) italiam nominant. Et multa alia prosequitur quae tibi credo non esse incognita », ma traduction. *Ibid.*, f. e v v.

³ « Quicquid tamen ibi reperiat scriptum Volateranus noster vira acris ingenii et qui nihil (ut ita dixerim) ignorare visus est [...] hunc libellum putat commentitium totum atque apochriphum », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature du XVI^e siècle*, op. cit., p. 70.

Dans le cadre contemporain de la réception de Bérose, l'exemple du *Duellum* a été cité à plusieurs reprises afin de montrer que le pauvre – quoique bien intentionné – Symphorien Champier, avait été dupé par un faux, une supercherie ainsi dévoilée avec l'ironie et le dédain d'un humaniste lombard¹. Or, le problème ne se pose pas seulement parce que la démonstration de Jérôme de Pavie se fonde uniquement sur le *Commentariorum urbanorum libri*. Quelques pages avant la dénonciation des textes apocryphes attribués à Bérose, Jérôme de Pavie expliquait à Champier la véritable antiquité italienne, voire les limites historiques de cette région du monde, et cela par le témoignage des « auteurs romains très anciens, C. Sempronius, dans son livre *Sur la chorographie ou description* [mes italiques], et Q. Fabius Pictor, dans le petit livre qu'il a publié *Sur l'Âge d'Or* [mes italiques] et *Sur l'origine de la ville de Rome* [mes italiques]² ». Autrement dit, à l'antiquité postdiluvienne de Gaule faite à partir d'un texte premièrement imprimé dans le volume romain de 1498 que Jérôme considérait comme apocryphe, s'opposent des antiquités romaines, premièrement imprimées dans le même volume, qu'aujourd'hui l'on considère également comme apocryphes.... En ce qui concerne le commentateur Annius de Viterbe, il n'est point mentionné dans cette diatribe.

Pendant les mêmes années, d'autres chroniques telles que *Les croniques* de Symphorien Champier étaient rédigées et imprimées. Leurs sujets, encore une fois, était l'histoire des rois de France. Le carme et anachorète bourbonnais Pierre de Lille (?)³ avait été l'auteur d'un *Catalogue des Roys de France*, imprimé à Poitiers et rédigé autour de 1520⁴, ainsi que d'une histoire semblable de 1522, la *Regum franciae brevis enumeratio*⁵ (*Brève énumération des rois de France*), imprimée à Paris. Dans le premier ouvrage en langue française, le texte de Pierre de Lille relate que :

¹ Cf., *Ibid.*, p. 69- 70 ; W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, 281- 285 ; R. Cooper, *Litterae i tempore belli*, *op. cit.*, p. 296- 297 ; A. Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, *op. cit.*, p. 194.

² « antiquissimi auctores romanorum C. Sempronius lib. De cronographia sive descriptione Italiae, et Q. Fabius pictor in libello quae edidit de aureo seculo, et de origine urbis Romae », ma traduction. Symphorien Champier, Jérôme de Pavie, *Que in hoc opusculo habentur. Duellum Epistolare*, *op. cit.*, f. d viii v.

³ François Secret, « Un humaniste oublié, le carme bourbonnais Pierre de Lille », dans *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1972, p. 207- 223. Sur Pierre de Lille en tant qu'historiographe, en relation avec François Rabelais et avec Bérose le Chaldéen, cf., R. Menini, *Rabelais altérateur. « Graeciser en François »*, *op. cit.*, p. 143- 147, 229- 232.

⁴ Je n'ai pas lu ledit livre, et en ce qui en concerne je fais confiance à ce qu'en a écrit Romain Menini. *Ibid.*, p. 143- 144, 229- 230.

⁵ Pierre de Lille, *Regum francieae brevis enumeratio*, Paris, Jean du Pré, 1522.

communément les historiens commencent leurs Roys de France soubz l'empereur Valentinien qui fut l'an de l'incarnation. Cccxx. Mais il failent grandement car les françois sont de tresgrande antiquite. [...]. Pourtant que comme je puis conjecturer il ne ont point veu les annales de Berose, et Manethon. [...]. Mais Jehan le maire de Belges ardent historien les recouvra a Romme : avecques leur commentateur frere Jehan de Viterbe et nous a descouvert de grandes antiquites¹.

Ensuite, dans son *Enumeratio*, il reprenait la succession des rois gaulois et, se présentant en imitateur de « François Pétrarque le plus noble des ermites² », rappelait au lecteur l'histoire de « Samothès, son fils [de Japhet], le premier roi, et alors la Gaule est premièrement appelée Samothée³ », d'Hercule et de « Iasos, descendant de Dardanos, est tué dans les bains de Viterbe, à cause du fratricide [Dardanos] en s'enfuyant vers les régions de la Frigie, il se réfugie en Dardanie, où il devient le premier à régner⁴ ». Ainsi, naquit la souche qui amena à Pharamond, roi des Francs⁵.

La *Defloratio* de Bérose et le *Supplementum* de Manéthon, quoi que pouvaient en dire des Italiens envieux, restaient des autorités anciennes authentiques, et leurs histoires n'étaient point fabuleuses, que ce soit pour un avocat d'Honfleur, pour un professeur de Paris, pour un médecin de Lyon ou un anachorète du Bourbonnais. Manéthon présentait de manière cohérente avec les chroniques de France un Francus fils d'Hector et, malgré les liens inattendus entre Viterbe et la Gaule, les antiquités gauloises et troyennes formaient la réalité du passé : histoire de France, *Genèse* et histoire chaldéenne sont conciliables. Ce qui demeurait pourtant synthétique et moins approfondi, malgré l'effort de Jean Thenaud et surtout de Jean Lemaire de Belges, concernait le passage des Troyens de la Dardanie à la Gaule, passant par la ville de Sicambre. Bref, leur mutation en Francs, voire en Français.

¹ *Cit.*, dans Romain Menini, *Rabelais altérateur. « Graeciser en François », op. cit.*, p. 230.

² « Franciscus petrarcha nobilissimus heremitarum », ma traduction. Pierre de Lille, *Regum francieae brevis enumeratio, op. cit.*, f. A ii r.

³ « Samothès eius filius primus rex, et tunc gallia primum samothea est dicta », ma traduction. *Ibid.*, f. A iii r.

⁴ « Iasius a dardanio in balneis viterbii necatur qui ob fratricidium fugiens ad partes frigie, dardania undavit, in qua primus regnavit », ma traduction. *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, f. A iii v.

B. Les *Antiquitates* des Francs-Germains et du monde : histoire sacrée, Hunibald et saint Augustin

Hors du domaine de l'histoire séculière, dans celui de l'histoire sacrée, Érasme de Rotterdam (1466/1467/1469- 1536) était également au courant de ces autorités barbares publiées dernièrement à Paris en 1512 et en 1515. Après avoir édité une nouvelle édition de la *Vulgate* en 1512 pour les caractères de Josse Bade, c'est dans sa célèbre édition grecque du Nouveau Testament, le *Novum instrumentum omne* de 1516, que le prince des humanistes faisait référence à l'autorité de Philon d'Alexandrie, auteur de l'*Abregé des temps*¹, afin de fournir au lecteur la correcte généalogie du sauveur – tout comme l'avait fait dans ses écrits son ami, l'érudit cabaliste Johannes Reuchlin². Ainsi, chaque lecteur attentif de cette édition, lisant à propos d'un sujet christologique si important dans les *Annotationes in Luca*, pouvait apprendre ce que « rapporte Jean Annius de Philon³ ». Comme Walter Stephens et Anthony Grafton l'ont montré, bien qu'Érasme ait écrit dans ses épîtres ne pas être entièrement satisfait de la solution généalogique d'Annius de Viterbe – ne se fiant pas d'un frère dominicain –, il maintint les références à l'ancien Maître du Sacré Palais, ainsi qu'à Philon, dans les éditions postérieures de ses *Annotationes*, dont celle parisienne de 1520⁴.

D'ailleurs, ce sont encore Érasme de Rotterdam et Johannes Reuchlin qui ouvraient, avec des préfaces encomiastiques, le grand volume chronographique réalisé par le vieux juriste et humaniste souabe, ancien régent de l'Université de Tübingen, Johannes Nauclerus (v. 1425- 1510) : les *Memorabilia omnis aetatis et omnium gentium chronici commentarii* (*Commentaires et chroniques sur les souvenirs de toutes les époques et de toutes les nations*), publiés posthumes en 1516⁵. Selon les deux humanistes, le très docte

¹ *Ut supra*, II, 7.

² *Ut supra*, III, 1, A.

³ « refert Joannes Annius ex Philone », ma traduction. Érasme de Rotterdam, *Novum instrumentum omne*, Bâle, Johann Froben, 1518, p. 326. Cf., E. N. Tigerstedt, « Ioannes Annius and Graecia Mendax », *op. cit.*, 221 ; R. Crahay, « Réflexions sur le faux historique », *op. cit.*, p. 258 ; W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 221.

⁴ Anthony Grafton, « Johannes Annius of Viterbo », dans Peter G. Bietenholz (dir.), *Contemporaries of Erasmus. A biographical register of the Renaissance and Reformation*, Londres- Toronto-Buffalo, University of Toronto Press, 1985, Vol. 1-3, p. 61.

⁵ Johannes Nauclerus, *Memorabilium omnis aetatis et omnium gentium chronici commentarii*, Tübingen, Konrad Breuning, Kilian Vessler, Johann Zwifel pour Thomas Anshelm, 1516. En ce qui concerne l'usage des *Antiquitates* dans ce volume, cf., W. Goez, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion in der italienischen Renaissance und ihre Aufnahme in der Geschichtsschreibung des deutschen Humanismus », *op. cit.*, p. 32- 36 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 230- 248.

Nauclerus avait donné à l'Allemagne des annales dignes de ceux des anciennes monarchies, car à l'époque comme en 1516 :

L'histoire est la custode de la mémoire, soigneusement gardée pour toutes les nations. Maintenant, personne ne peut ignorer l'importance de l'autorité de l'histoire, de sorte que toute vie, toute forme d'étude a besoin de l'histoire, en particulier celle qui expose les événements disposés en articles temporels précis, c'est-à-dire la Chronique. Car je ne veux pas que vous pensiez que tous les fruits ou la diligence de l'histoire portent le nom d'histoire¹.

Il ne s'agit donc pas d'une histoire exemplaire, branche de la rhétorique, réserve d'exemples vertueux pour les princes, mais bien d'une chronographie, semblablement – à en croire le texte de Reuchlin – le sommet de l'historiographie des modernes, un fondement pour tout autre discours. Peut-être que Nauclerus devait le savoir, puisqu'il prit la responsabilité très hardie de résumer toutes les générations humaines, l'une après l'autre, d'Adam jusqu'à la sienne, s'arrêtant à l'année 1500 ap. J.- C.

Ainsi l'œuvre de Nauclerus débute avec une préface méthodologique, avant de déployer son récit sur les six âges du monde :

Metasthene le chronographe perse[...] transmet deux règles sur ceux qui doivent être acceptés et ceux qui doivent être rejetés dans la chronographie, il dit ainsi : « Ceux qui se préparent à écrire sur les temps doivent nécessairement écrire la chronographie non seulement par ouï-dire et opinion, afin de ne pas écrire selon les opinions, comme le font les Grecs, trompant à la fois eux-mêmes et les autres »².

Comme l'ancien Métasthène le recommandait, un véritable chroniqueur doit suivre les annales écrites par les sacerdotés des anciennes monarchies, les seules rédigées par « foi publique et éprouvée³ », comme d'ailleurs le fit Bérose le Chaldéen. En outre, « sur ces

¹ « ortus historiae quam gentibus omnibus diligens custodia memoriae. Modo id quantum autoritatis historiae praestet nemo non agnoscit, ut omnis vita, omne studiorum genus indigeat historia, atque isthac in primis quae certis temporum articulis rem digestam exponit, ea est Chronica, nolo enim putetis in omnibus esse Chronicam frugem aut diligentiam, quae historiae nomen habent », ma traduction. Johannes Nauclerus, *Memorabilium omnis aetatis et omnium gentium chronici commentarii*, op. cit., f. iii r.

² « Metasthenes Persa chronographus [...] duas tradit regulas de his qui accipiendi sunt et qui reiiciendi in chronographia ita inquit. Qui de temporibus scribere parant, necesse est illos non solo auditu et opinione chronographiam scribere, ne cum per opiniones scribunt uti Graeci, cum ipsis pariter et se et alios decipiant », ma traduction. f. i r. Cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 239- 241.

³ « publica et probata fides », ma traduction. Johannes Nauclerus, *Memorabilium omnis aetatis et omnium gentium chronici commentarii*, op. cit., f. I r.

paroles de Métasthène, en écrivant un commentaire, le frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie de l'Ordre des Prêcheurs, accepte ces règles¹ », tout comme Nauclerus. La division du monde en générations depuis Adam, autant que la division augustinienne en six âges, miroir des six jours de la Création, relie toujours histoire séculière et histoire sacrée. Il n'est donc pas surprenant, me semble-t-il, que les auteurs écrivant à partir des anciennes annales sacerdotales, dérivées de la sagesse antédiluvienne de Noé, soient les sources préférentielles pour Nauclerus.

Avec ces prémisses, l'historiographe souabe pouvait entamer l'histoire du monde antédiluvien avec ses géants cannibales, la première colonisation du monde par Noé dit Janus et les rites occultes qu'il apprit aux peuples barbares, voire l'initiation des sacerdotes scythes aux lettres et aux « secrets des choses naturelles² », sans oublier la geste du géant Tuyscon, père des Germains et des Sarmates. L'origine des Germains doit alors être située à la seizième génération de l'humanité, à la même époque de « Samothés chez les Celtes³ » – dont le rôle historique n'est nullement approfondi dans la chronique.

Vers la trentième génération humaine depuis la Création, Nauclerus traitait de ce Francus, fils d'Hector, et de son arrivée au Danube où il aurait fondé la ville de Sicambre. Cet événement, outre le problème qu'il pose entre deux autorités fiables – Vincent de Beauvais, chroniqueur français et Godefroy de Viterbe, chroniqueur impérial⁴ – est ici considéré à partir de la source la plus ancienne disponible, le *Supplementum* de Manéthon. En ce qui concerne l'origine troyenne des Francs :

Robert [Gaguin] réduit fortement cette affirmation, ce qui m'aurait satisfait à ce sujet, si les écrits d'autres ne l'en avaient pas empêché. Car Ménathon, dans son supplément à Bérosee, affirme entre autres choses qu'Ascagne a régné sur les Latins, et que Francus, fils d'Hector, a régné sur les Celtes. Sur ces mots, Jean Annius de Viterbe, dans son commentaire, cite Vincent [de Beauvais] dans le *Speculum* [mes italiques]⁵, qui soutient que Francus a émigré

¹ « super his verbis Metasthenis commentum scribens frater Ioannes Annius Viterbiensis ordinis Predicatorum theologiae professor, hac accipit regulas », ma traduction. *Ibid.*

² « naturalium rerum secreta », ma traduction. *Ibid.*, f. I v.

³ « Samotes apud Celtas », ma traduction. *Ibid.*, f. XI v.

⁴ *Ibid.*, f. LXVI v.

⁵ Je tiens à préciser que je n'ai pas reperé ce passage dans le *Speculum* de Vincent de Beauvais. Jean Lemaire et d'autres se réfèrent également à ces mots de Vincent de Beauvais, mais toujours relativement au commentaire d'Annius à Manéthon.

en Gaule après la chute de Troie et, en raison de sa grande valeur, a été accepté et marié à la fille du roi celte, et a ensuite assumé le royaume en Gaule¹.

Cela semblerait en revanche contredire l'existence historique de la fondation de Sicambre et les colonies des exilés sur le Danube.

Néanmoins, la question de l'origine des Francs était encore plus complexe et comprenait la distinction entre *Francia orientalis* et *Francia occidentalis*. Comme le chroniqueur souabe l'avait écrit, la première mention des Francs au-delà de Manéthon provenait des *Histoires* d'Agathias le Scholastique (v. 530- 582/594), historiographe de l'empereur Justinien² :

Certains remontent l'origine des Francs à Francus, autrefois fils d'Hector, qui aurait d'abord accosté en Germanie après la chute de Troie, et dont la population descendante aurait migré en Gaule. Sur ce point, certains anciens auteurs en ont parlé, mais le premier auteur postérieur à mentionner les Francs est Agathias, un auteur grec³.

En effet, ni César ni Tacite n'en faisaient mention dans leurs ouvrages : « ainsi, comment se fait-il que si les Francs avaient été présents d'une part et de l'autre du Rhin, un nom si célèbre aurait échappé à tant d'auteurs ?⁴ ».

La seule explication possible paraît alors être qu'après la chute de Troie, un premier groupe de Francs, rescapés de Troie, vinrent vers le Danube, en Allemagne, tandis qu'un autre groupe, celui de Francus fils d'Hector, migra en Gaule, où Francus devint roi des Celtes. Alors que le premier groupe s'unit aux Germains de Tuyscon, en adoptant leurs

¹ « Illud idem Robertus vehementer extenuat, qui mihi in hoc satisfacisset, nisi aliorum scripta retraherent, nam Menothon aegyptus in supplemento ad Berosum inter caetera asserit, Ascanium Latinis imperasse, et Francum Hectoris filium Celti. Super quibus verbis Io. Annius Viterbi in commento adducit Vincent. In spe. qui Francum commigrasse in Galliam afferit eversa Troia et ob ingentem animi virtutem per carum Celtis et regi acceptum, etiam regis filiae matrimonio iunctum fuisse, ac post eum regnum in Gallia suscepisse », ma traduction. *Ibid.*, f. LXIII.

² P. Maraval, *Agathias, Histoires, Guerres et Malheurs du Temps sous Justinien*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

³ « quod aliqui originem Francorum a Franco quondam Hectoris filio repetunt, qui post Troie occasum in Germaniam primum applicuerit, gentemque ex eo propagatam in Galliam migrasse. De hoc nonnullus veterum autorum, posteriorum autem primus qui francorum mentionem facit Agathias graecus autor », ma traduction. Johannes Nauclerus, *Memorabilium omnium aetatis et omnium gentium chronici commentarii*, *op. cit.*, f. XLVIII r.

⁴ « Quo ergo pacto si Franci aliqua cis vel ultra Rhenum fuisset, id nomen tam celebre tantos autores latuisset. Franci igitur meo iudicio post illorum tempora, et tamen ante Valentinianum primum emergerunt, certum est », ma traduction. *Ibid.*, f. CXIX v. Nauclerus revient au moins deux fois sur les Francs, à la génération des exilés troyens et à celle des migrations germaniques dans l'empire romain.

mœurs et leur langue, mais en gardant son nom, ceux qui partirent en Gaule se laissèrent absorber par les Gaulois, jusqu'à oublier leur origine. Ce n'est qu'à l'époque de Valentinien que les Francs de Franconie, désormais germanophones, passèrent le Rhin, après que quatre sages juristes eurent décrété la loi salique pour Pharamond¹. Ainsi, ceux qui étaient devenus les Francs orientaux purent conquérir les Gaulois, déjà soumis par les Romains – des Gaulois qui à leur tour avaient été Francs – en formant la France occidentale. Certes, de cette manière, la race germanique n'était pas si pure, car certains parmi les fils du géant Tuyscon s'étaient évidemment mêlés aux Troyens ; mais cela ne semble pas être un problème en ce qui concerne la chronique de Naucerus. Comme il y avait deux France au XVI^e siècle, il y avait deux France dans l'antiquité préromaine :

Même si, selon les mots de Manéthon, un certain Francus aurait gouverné les Celtes, ou qu'il y avait une région nommée *Francia* [mes italiques] dans la Gaule celtique dans les temps anciens, la France moderne n'a pas tiré son origine de ces Francs en Gaule, mais des Francs orientaux, les partisans de Clodion et de Mérovée, à partir desquels le royaume de France, tel qu'il est maintenant appelé, a été formé. Il est possible que la France la plus ancienne ait existé pendant de nombreux siècles en tant qu'entité distincte avant de se fondre dans le royaume².

Or, ce problème déjà ancien de l'histoire des premiers Francs préoccupait semblablement les auteurs allemands et les historiographes français. Si les prémisses et les sources étaient les mêmes, les solutions étaient différentes. D'ailleurs, l'une ou l'autre solution, l'un ou l'autre côté du Rhin, impliquait d'être dépositaire au moins de l'héritage de Charlemagne, c'est-à-dire de l'Empire. En tout état de cause, Troyens ou pas Troyens, chez les historiographes de l'Empire l'antiquité de la *Francia orientalis*, en continuité avec la race de Tuyscon, n'était pas plus mise en doute que l'autorité des chronographes barbares dernièrement publiés à Paris en 1515³.

¹ Sur la loi salique, dont la fonction comme loi de succession est une invention du XV^e siècle telle les *Antiquitates*, cf., Ralph E. Giesey, *Le rôle méconnu de la loi salique : la succession royale, XIV^e-XVI^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2007 ; Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*, vol. I : *L'invention de la loi salique (V^e-XVI^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006.

² « Etiam si iuxta Manethonis verba Francus aliquis Celtis imperaverit, aut francia aliqua priscis temporibus in gallia Celtica fuerint, non tamen ab illis francis moderna francia originem sumpsit in gallia, sed a Francis orientalibus Clodio, Meroveo sequacibus franciae regnum quod nunc est dictum fuit, et forte antiquissima francia per multa secula inter regnum absolutum », ma traduction. *Ibid.*, f. XLIX.

³ Cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 204- 257.

Pourtant, d'autres auteurs anciens venaient d'être publiés en 1515, dans un somptueux volume, racontant des histoires que Nauclerus ne put jamais connaître¹. Le bénédictin et abbé Jean Trithème, ami de Conrad Celtis, de Konrad Peutinger – ainsi que de plusieurs humanistes européens – et souvent au service de l'empereur Maximilien, fut un personnage curieux : rare témoin vivant du docteur Faust, auteur de travaux humanistes biobibliographiques, intéressé par la cryptographie ou la stéganographie, voire par la magie noire². Il fut également sujet à plusieurs vies posthumes qui en firent le nom d'auteur idéal pour de nombreux traités ésotériques du XVII^e siècle³. Enfin, l'abbé Trithème semble avoir été convaincu d'être un druide puisque son monastère de Sponheim était clairement l'ancien siège d'un culte druidique⁴.

Dans la bibliothèque dudit monastère, l'abbé Trithème retrouva l'ancienne chronique d'un historien franc, Hunibald⁵, d'où il tira le premier volume du *Compendium sive Breviarium primi voluminis annalium historiarum de origine regum et gentis Francorum* (*Compendium ou Abrégé du premier volume des annales historiques sur l'origine des rois et du peuple des Francs*), de 1515⁶. Ce livre était alors dédié à Lorenz von Bibra (1459- 1519), duc de Franconie et prince-évêque de Würzburg, conseiller de l'empereur Maximilien⁷. Dans cet ouvrage, Jean Trithème divisait l'histoire franque en trois sections : la première de 440 av. J.-C. à l'année 749 ; la deuxième de 750 à 1265 ; la troisième de 1266 à 1514⁸. Un tel effort historiographique démontrait « que le royaume des Francs d'Allemagne a maintenu perpétuellement son propre roi, absolument

¹ Une dernière note sur Nauclerus. Si dans la chronique il n'y a pas mention de pontifes étrusque, il parle indirectement du décret de Didier au f. CXI r,

² Pour un résumé de sa vie et une bibliographie à propos, Cf., Noel L. Brann, *The Abbot Trithemius (1452-1516) : the Renaissance of Monastic Humanism*, Leiden, Brill, 1981 ; Anthony Grafton, *Magus. The Art of Magic from Faustus to Agrippa*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2023, p. 123- 171. Je m'appuie également sur Maximilian Joseph Isidor Silberagl, *Johannes Trithemius. Eine Monographie*, Landshut, F. G. Wolfe, 1868.

³ Cf., Paul Chacornac, *Grandeur et adversité de Jean Trithème : Bénédictin, abbé de Spanheim et de Wurtzbourg, 1462- 1516. La vie, la légende, l'œuvre*, Paris, Éditions traditionnelles, 1963.

⁴ F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, *op. cit.*, p. 127.

⁵ Nous considérons aujourd'hui cela un faux : Hunibald n'a jamais existé.

⁶ Jean Trithème, *Compendium sive Breviarium primi voluminis annalium historiarum de origine regum et gentis Francorum*, [Tübingen ?], Johann Schoeffer, 1515. Cf., Arnold Klaus, « Johannes Trithemius (1462- 1516), *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Bistums und Hochstifts Würzburg*, XXIII, 1971, p. 171- 179 ; F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, *op. cit.*, p. 127- 135 ; Anthony Grafton, *Worlds Made by Words. Scholarship and community in the modern west*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2009, p. 56- 78.

⁷ Cf., Enno Bünz, Wolfgang Weiß (dir.), *Bischof Lorenz von Bibra (1495–1519) und seine Zeit. Herrschaft, Kirche und Kultur im Umbruch*, Würzburg, Echter, 2020.

⁸ Cf., Maximilian Joseph Isidor Silberagl, *Johannes Trithemius*, *op. cit.*, p. 188.

indépendant de tout pouvoir des mortels, y compris de l'Empire Romain¹ », et « qu'il jouit de la plus grande liberté selon les anciennes coutumes des Francs² ». Cela avait plusieurs implications importantes. D'un côté « L'Empire romain, ainsi que l'Italie, la Lombardie et toutes les régions qui étaient alors unies au royaume des Germains, étaient soumises à son ancienne autorité (à l'exception de la Grèce et de l'Empire oriental) et restent aujourd'hui annexées et soumises³ », de l'autre :

Aussi le royaume des Francs gaulois, comme nous l'avons mentionné précédemment, divisé, devrait de même avoir son propre roi, libre selon la constitution [*constitutio*]. Il est aussi libre que le roi des Germains, et absolument soumis à personne [...]. C'est pourquoi, tous deux, dans la division du royaume, ont décidé de préserver intacte la liberté traditionnelle des Francs l'un envers l'autre, partout⁴.

Cette division et cette liberté précèdent le traité de Verdun de 843, et l'abbé Trithème se voyait obligé de remonter plus loin dans le passé, quand il n'y avait qu'un seul peuple Franc, libre et germanique. Ainsi, le premier volume du *Compendium* ne s'occupait aucunement de ces *Francogalli*, une élaboration tardive, mais s'intéressait surtout aux anciens Francs : « Ce peuple, autrefois réfugié des Troyens cherchant à perpétuer leur descendance, conservait encore parmi les siens le nom troyen, mais dispersé par la suite parmi différentes nations, nomade et changeant souvent à la fois de domicile et de nom⁵ ». Certainement, plusieurs historiens avaient écrit sur ce passé des Troyens, et certains sceptiques auraient même voulu en douter ; cependant : « nous croyons que les diverses opinions de ceux-là ne peuvent ni être distinguées ni conciliées, à moins d'être éclairées par la compilation d'Hunibald, car en tant qu'historien solide des

¹ « Regnum francorum germaniae per se perpetuo habeat proprium regen, nulli poenitus mortalium, neque romano quidem imperio subiectum », ma traduction. Jean Trithème, *Compendium sive Breviarium*, *op. cit.*, [f. 3 r.].

² « Sed pristina francorum consuetudine liberrimum », ma traduction. *Ibid.*, [f. 3 r.]

³ « Romanum imperium, simul cum Italia, Longobardia et universis ipsi antiquo iure subiectis (preter Graeciam et Imperium orientale) Germanorum regno tunc fuit, et hodie manet annexum, atque subiectum », ma traduction. *Ibid.*, [f. 3 v]

⁴ « Regno quoque Francorum Gallorum, a nostro iam memorato divisum, simili modo regem ut constitutio sonat proprium habeat liberum. Qui non minus quam rex Germaniae liber est, et nulli omnino subiectus [...]. Et propterea reges ambo, in divisione regni pristinam libertatem Francorum ubique alteri alter illaesam servare statuerunt », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « qui populus ex Troianis olim profugus captans propaginem, cum ad huc inter suos esset concives, nomen Troianum habebat, dispersus post haec inter varias nationes, et vagus, saepe numero cum sedibus mutavit et nomen », ma traduction. *Ibid.*, f. A r.

Francs, il vécut parmi les hommes sous le règne de Clovis I^{er} [(v. 466- 511)] [...], et il a écrit après le philosophe Doracus, l'historien Wastald¹, et d'autres très anciens auteurs d'histoires, une œuvre remarquable qu'il a divisée en dix-huit livres² » – sans oublier l'ancien chroniqueur Megenfrid³. Ainsi, cet ancien historien aurait été l'un des premiers Francs à se faire baptiser, en France, avec son roi par saint Remi (v. 437- 533), et aurait puisé son récit chez des autorités païennes bien plus anciennes.

Le résumé de l'histoire racontée par Hunibald débute par une prophétie. Les Troyens, après appelés Scythes et Sicambres, menaient leur grande guerre contre les Goths de Scandia. Le premier roi de ces premiers Francs était Antênor, et son fils Marcomir – à ne pas confondre avec d'autres Marcomir postérieurs – lui succéda en 440 av. J- C. Face à cette menace du nord, les sacerdotés se réunirent pour un rituel :

Enfin, il plut à tous ceux qui avaient une sagesse droite, que, puisqu'ils ne pouvaient en aucune manière résister à l'immense multitude des Goths, ils devaient changer de lieu par la volonté des dieux. Ainsi, après avoir convoqué les ministres de leurs dieux, pour savoir quelle direction ils devraient suivre, ils ordonnèrent que des ancêtres fussent invoqués par les divinités. Des rituels appropriés aux prédictions furent préparés, des sacrifices furent offerts selon une méthode composée pour évoquer les divinités infernales. Le prêtre, fanatique, se tient au milieu devant l'autel de Jupiter : il tord la tête, prononce des incantations sous un murmure, grince des dents habilement, tord les bras avec les mains de manière anormale, les agite et voltige, se recourbant comme s'il était fou, et il ressemblait plus à un insensé vu par un sain qu'à un homme. Finalement, après avoir invoqué la divinité par son chant, il prononça la prophétie par Menolphus qui le suppliait, puis [le ciel] commença à fulminer⁴.

¹ Doracus et Wastald n'ont jamais existé non plus.

² « Quorum diversas opiniones neminem posse vel discernere vel concordare credimus, quem Hunibaldi compilatio non illustrat Is et enim solidus francorum historiographus claruit in humanis Clodon[v]ei regis [...] et scripsit post Doracum philosophum, Vuasthaldum historicum, et alios pues rerum gestarum antiquissimos scriptores, insigne opus, quod in libros decem et octo distinxit », ma traduction. *Ibid.*, f. A v. L'*editio princeps* relate *Clodonei* au lieu de *Clodovei* par une erreur d'impression corrigé dans les éditions postérieures. La référence est néanmoins à Clovis et le texte fait référence au baptême du roi par Saint Remi.

³ Qui n'a jamais existé non plus.

⁴ « Complacuit postremo cunctis, qui recte sapiebant, eo quod tam immensae multitudini gothorum nequaquam possent resistere, sedes deorum nutu mutare. Convocatis igitur deorum suorum ministris, quo verum iuberent eundem, a numinibus suscitarentur maiores praeceperunt. Parantur officia vaticiniis apta, sacrificia offeruntur infernalibus evocandis arte composita, stat in medio furens ante Iovis aram sacerdos : caput distortet, carmina sub murmure profert, dentibus arte stridet, curvatus praeter ordinem digitis brachia cum manibus tortuat, vibrat, ac volitans instar recurvat, sano videnti stulto, et insano similior videndus, quam homini. Evocatum postremo carmine numen, precanti vaticinium Menolpho rependit, et sic orsus fulminabat », ma traduction. *Ibid.*, f. A ii r.

L'ancêtre Troyen ainsi évoqué transmettait la prophétie à Marcomir : les Francs devaient abandonner la Sicambre et migrer vers le Rhin, près des Saxons, qui les auraient accueillis comme frères. Là-bas ils auraient pu vivre libres, loin de la menace des Goths¹.

Par les pouvoir infernaux qui avaient été invoqués, lorsque vint la nuit, le souverain franco-troyen rêva alors d'un monstre tricéphale, à la tête de crapaud sur la gauche, de lion à la droite et d'aigle aux ailes ouvertes au centre. La prêtresse Aliruna interpréta le *somnium Marcomiri* : il s'agissait du futur, d'un message non pas infernal, mais venant de Dieu. Même si elle a confondu les Marcomir², Colette Beaune a bien résumé la signification originare de ce rêve, qui fut sujet à plusieurs interprétations en France :

Sa race [de Marcomir] tuera le crapaud, battra le lion et humiliera l'aigle. Les trois têtes sont alors remplacées par la figure d'un homme couronné tenant le sceptre et l'épée. Les peuples du crapaud, du lion et de l'aigle deviendront un seul empire avant de se séparer après trois générations [...]. Les compagnons de Marcomir [plutôt ses descendants] battent et tuent les Gaulois (les crapaud), puis ils s'imposent en Allemagne (la terre du lion) et en Italie (terre de l'aigle). Ils fondent un empire unifié avec les Carolingiens qui éclate trois générations plus tard³.

Voici la prophétie, le reste est histoire. Par une alternance des rois dont les noms troyen-germaniques étaient oubliés depuis longtemps, le résumé des livres d'Hunibald permet de suivre les vicissitudes des Francs et de leurs alliés saxons, dans leur effort pour maintenir les anciennes libertés, coutumes et traditions troyennes et germaniques. Assiégés de tous côtés, les braves rois francs durent faire face aux sournois Gaulois, qui dépassaient le Rhin à leur gré pour piller les terres fertiles des Germains : les Sicambres, loin d'être apparentés aux Gaulois, étaient leurs ennemis mortels. De même, les Francs menèrent de grandes batailles avec des centaines de milliers de soldats contre les innombrables Goths. Et que dire des anciens monarques, comme le Grand Basan, dit le juste, septième « roi philosophe et pontife suprême⁴ » des Francs ? Ce souverain-pontife

¹ *Ibid.*

² Colette Beaune a considéré que ce rêve se référait à Marcomir père de Pharamond au IV^e siècle apr. J.-C., et non au premier Marcomir fils d'Antenor au V^e siècle av. J.-C.

³ Colette Beaune, « Le rêve du roi fondateur dans l'histoire de France », dans *Genèse de l'État moderne en méditerranée*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 1992, p. 38.

⁴ « Rex philosophus et pontifex summus », ma traduction. Jean Trithème, *Compendium sive Breviarium*, *op. cit.*, f. A v r.

était tellement puissant et arrogant qu'il finit par se considérer comme un dieu, et en tant que tel fut vénéré par son peuple, qui lui dédia des idoles, devenant *θεοβασαν* en troyen et *Basangott* en allemand – les deux langes des Francs¹. Ce n'est qu'à l'époque de la nativité du Christ, lors du règne de leur dix-septième roi, Francus – vainqueur des Gaulois et des Romains – que les anciens Troyens germanisés décidèrent, réunis en assemblée, de prendre le nom de Francs en son honneur, par un décret².

Une multitude de souverains passèrent, mille batailles, mille paix et mille autres événements racontés par Hunibald à travers le témoignage d'anciens *carmina* de Hildegast, qu'il avait récolté³. Cela, avant d'arriver au fils de Marcomir V, le quarante-troisième roi des Francs, Pharamond, en 419 apr. J.-C⁴. Suite à une dispute dynastique, Pharamond fut choisi – « élu roi par le vote commun des nobles⁵ » –, car un groupe de sacerdotés et magistrats, « Salegastald pontife suprême de Jupiter, Herald, premier secrétaire [*magister epistolarum*], Visogastald, pontife de Diane⁶ » et d'autres, décidèrent de décréter en assemblée l'électivité du souverain, afin d'assurer que jamais les Francs n'aient à subir de guerres civiles dues à des problèmes de succession. Ces mêmes sages, avec l'aide de Basogastald, furent également rassemblés par Pharamond afin de réformer les anciennes lois de son peuple, en rédigeant la loi salique, la base du droit franco-troyen.

Seulement à l'époque de Mérovée, les Francs conquièrent les Gaulois romanisés ; ce fut le début des *Francogalli* :

D'ici, il est clairement établi que, de la même manière que les Francs qui sont restés avec les Germains utilisent la langue et les coutumes des Germains, ceux qui sont entrés en Gaule avec les rois et sont restés avec les Gaulois ont changé de coutumes et de langue avec leur lieu de résidence. Et ceux que la nature a établis comme Germains dès leur naissance, le changement de lieu les a rendus semblables aux Gaulois dans leur manière de parler et leurs coutumes, au milieu des Gaulois⁷.

¹ *Ibid.*, f. A v v.

² *Ibid.*, f. B v r- B v v.

³ Les poèmes se trouvent cités dans les textes. Ainsi, la poésie est une importante source de l'histoire, car les anciens peuples germaniques avaient laissé leurs mémoires oralement, grâce à des aèdes qui étaient également des prophètes. C'est le cas des *carmina* de Hildegast, qui malheureusement n'a jamais existé.

⁴ « communi voto procerum electus in regem », ma traduction. *Ibid.*, f. F iv r.

⁵ *Ibid.*

⁶ « Salegasthald summus pontifex Iovis, Gasthald, Herhald magister epistolarum, Vuisogasthald pontifex Diane », *Ibid.*

⁷ « hinc manifeste constat, quoniam sicut franci, qui remanserant cum germani, et lingua et moribus utuntur germanorum, ita etiam qui gallias cum regibus intrantes cum gallis manserunt, et mores et loquendi usum

Les Francs occidentaux s'étaient ainsi unis à leurs ennemis ancestraux, le Crapaud de la prophétie. Le premier volume continue alors avec les anciens souverains, mieux connus, tels que Clovis. Cependant, en ce qui concerne mon propos, je m'arrêterai ici¹.

Maximilien I^{er} – descendant de ces rois francs – fut, paraît-il, impressionné par l'histoire recueillie par Jean Trithème, à tel point qu'il lui demanda de repérer le manuscrit des dix-huit livres d'Hunibald. Malheureusement, à l'insu de Trithème, ses confrères de Sponheim avaient vendu ce précieux *codex*, qui s'ajoute ainsi à la liste des manuscrits perdus². Quoi qu'il en soit, Jean Trithème mourut l'année d'après, en 1516.

Au-delà des soucis généalogiques de l'empereur, pour tout historiographe lecteur de l'*Antiquitatum variarum volumina XVII* – édité la même année que le *Compendium* – la chronique d'Hunibald, avec ses sources, posait un problème. En effet, les histoires des Francs semblaient s'opposer autant au témoignage de Manéthon sur Francus roi des Celtes, qu'au récit historique des *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troie* de Jean Lemaire de Belges, qui en dépendait. Les œuvres des historiographes français, autant que les solutions franco-gauloises de Nauclerus, devenaient alors difficiles à soutenir par les témoignages anciens. Bref, fallait-il croire aux annales franques ou à celles chaldéennes et égyptiennes ?

En ce qui concerne l'Empire, le *Compendium* devait également avoir du mal à être reçu et remployé dans des discours déjà établis sur les Germains³. Non seulement des auteurs comme Heinrich Bebel niaient l'origine troyenne des Francs en faveur d'une continuité de race germanique⁴, mais leurs récits étaient solidement fondés sur l'histoire de Bérose le Chaldéen. En outre, Konrad Peutinger douta également de l'authenticité des découvertes de Jean Trithème, et un autre historien de la cour de Maximilien, Johannes Stabius (1460- 1522), dénonça Hunibald comme apocryphe⁵. Le *Compendium* circula néanmoins en Europe, et la question de l'héritage de Charlemagne par l'histoire la plus

cum sedibus mutaverunt, et quos natura germanos ab exordio nativitatibus constituit, eos locorum mutatio in medio gallorum loquela et moribus similiter gallos fecit », ma traduction. *Ibid.*, f. G r.

¹ Pour un résumé de ce volume, quoique sans les détails relatifs au Francs gaulois, cf., F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, op. cit., p. 127- 135.

² A. Grafton, *What was history ?*, op. cit., p. 151 ; *Id.*, *Worlds Made by Words*, op. cit., p. 72- 73.

³ Bien que ce fut traduit en allemand déjà en 1522, Jean Trithème, *Eyn schöne Chronica vom Ersten ursprunck der Franken : wie Sie in Detusch Landt komen*, Spire, Johans Eckharten, 1522.

⁴ *Ut supra*, III, 1, C.

⁵ A. Grafton, *Worlds Made by Words*, op. cit., p. 73.

reulée des Francs ou des Gaulois, demeurait irrésolue, ou plutôt, avec trop de solutions. Un héritage peut-être non négligeable, surtout suite au décès de l'Empereur Maximilien I^{er} en 1519, avec la candidature du roi de France François I^{er} à l'Empire.

Au-delà de l'héritage des Franco-troyens en Allemagne, lors du premier chapitre de cette partie, j'avais rappelé comment, à l'Université de Wittenberg, le juriste von Scheurl attaqua avec véhémence les races mélangées des Italiens et des Gaulois, ainsi qu'une autorité pontificale à laquelle le *Rex Germanorum* ne pouvait pas être soumis¹. Or, l'ami et collègue de von Scheurl, Martin Luther, obtint son soutien lorsqu'il entra en 1517 en conflit direct avec le pontife médicéen Léon X (1475- 1521), de même qu'il remporta la protection initiale du dédicataire de l'œuvre de Jean Trithème – et son protecteur – Lorenz von Bibra, qui décéda en 1519².

Luther connaissait, comme Érasme, les autorités qui avaient été découvertes par l'ancien dominicain Annus de Viterbe, pas seulement car le *Novum instrumentum* d'Érasme était la base de sa traduction allemande du texte sacré en 1521, année de la rupture définitive du réformateur avec l'Église romaine³. Jacques Ridé et Christoph Krebs ont montré comment le réformateur s'intéressait, voire encourageait, une historiographie relative à la nation germanique, qui célébrait les anciennes victoires d'Arminius contre les légions romaines à Teutobourg⁴, et parmi ses adhérents, la Réforme ne manqua pas d'historiographes qui écrivirent au sujet du géant Tuyscon, comme relaté par l'histoire de Bérose – Franciscus Irenicus (1494- 1553)⁵, élève de Bebel, et Andreas Althamer (1500- 1539)⁶. D'ailleurs, le réformateur allemand employa lui-même, bien que deux décennies plus tard, les œuvres des chronographes barbares, ainsi que les deux livres de Philon d'Alexandrie, dans son commentaire à la Genèse aussi bien que dans son travail

¹ *Ut supra*, III, 1, C.

² E. Bünz, W. Weiß (dir.), *Bischof Lorenz von Bibra (1495–1519) und seine Zeit*, *op. cit.*

³ La bibliographie sur Luther étant énorme, je me réfère à Peter G. Wallace, *The Long European Reformation. Religion, Political conflict and the search for conformity, 1450- 1750*, New York, Palgrave Macmillan, 2004, p. 75- 81.

⁴ J. Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemands*, *op. cit.*, p. 663- 710 ; C. B. Krebs, *A most dangerous book. Tacitus's Germania from the Roman Empire to the Third Reich*, *op. cit.*, ch. 4. En particulier, sur Arminius et la bataille de Teutobourg, *cf.*, Ernst Richard Walker, *Ulrich von Hutten's Arminius*, Oxford, Peter Lang, 2008.

⁵ *Cf.*, F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, *op. cit.*, p. 144- 149 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 250- 257.

⁶ F. L. Borchardt, *German antiquity in renaissance myth*, *op. cit.*, 161- 162 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 288.

chronologique de 1541¹. D'autant plus que d'autres, comme l'érudit Philip Melanchthon (1497- 1560), plus préparé que Luther en histoire, semblent aussi avoir eu une certaine révérence envers l'autorité de Bérose le Chaldéen : là où l'Écriture manquait de données chronologiques, le Babylonien montrait la succession correcte des quatre monarchies de la prophétie de Daniel, jusqu'à la dernière, le katechon, le Saint Empire Romain Germanique².

Néanmoins, même lorsqu'il s'agissait de calculer la durée du monde, les chronographes barbares – et païens – semblaient être un appui secondaire par rapport à l'autorité des textes sacrés de l'historien Moïse, et lorsqu'il fallait choisir entre l'héritage d'Ashkénaze – cité par Moïse – ou Tuyscon – cité par Bérose – comme père des Germains, c'est le premier, fils de Gomer, qui l'emportait³. L'autorité sacrée était bien plus importante qu'une autorité païenne, et le choix des auteurs doués de *fides* – comme le rappelait Nauclerus à la suite de Métasthène – est le fondement de tout récit historique fiable. Malgré ces emplois limités, comme l'avait remarqué Glyn Parry, l'autorité du prêtre et notaire chaldéen :

Répondait parfaitement au besoin ultérieur de justifier la religion protestante comme un renouveau de la révélation originale et pure. Les protestants ont fait appel à *Ps. Bérose* contre les revendications dérangeantes de la Renaissance quant à la priorité de la civilisation grecque et égyptienne, qui non seulement remettaient en question le sens littéral de l'Écriture, mais

¹ Cela dépasse le sujet de cette recherche, mais Martin Luther reviendra plusieurs fois sur les anciens chronographes barbares et Philon. Martin Luther, *Supputatio annorum mundi*, Wittenberg, Georg Rhau, 1541, *passim* ; Martin Luther, *In primum librum Mose Enarrationes*, Wittenberg, Peter Seitz, 1544, f. XCII v. En ce qui concerne les calculs chronologiques de Luther à l'aide des *Antiquitates Cf.*, James Barr, *Bible and Interpretation : The Collected Essays of James Barr. Volume II : Biblical Studies*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 426- 433 ; Sur l'usage des *Antiquitates* par Luther plus en général, *cf.*, W. Stephens, *Les géants de Rabelais, op. cit.*, p. 110 ; David M. Whitford, *The Curse of Ham in the Early Modern Era, op. cit.*, p. 44- 45. En outre, Luther reprend et réélabore également le livre *De futuris* d'Annius de Viterbe, en faisant du pape une autre figure de l'Antichrist avec le Turc, *cf.*, Yves Congar, « L'apocalypse pour Luther et quelques-uns de ses contemporains », *Revue des Sciences philosophiques et théologique*, Vol. 68, N° 1, 1984, p. 98.

² *Cf.*, Jean Schillinger, « Les quatre monarchies dans le *Chronicon Carionis* de Philippe Melanchthon », *Revista de Historiografia*, 14, 2011, p. 144- 154. Sur l'historiographie protestante, *cf.*, Irena Backus, *Historical Method and Confessional Identity in the Era of Reformation (1378- 1615)*, Leiden - Boston, Brill, 2003. Johann Funck (1518- 1566), élève de Melanchthon, utilisa aussi les *Antiquitates* et en particulier Métasthène. Son rapport à ces sources a été étudié par Anthony Grafton, *Forgers and critics, op. cit.*, p. 131- 134. *Cf.* aussi J. Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemands, op. cit.*, p. 719- 786. En ce qui concerne les soucis chronographiques des luthériens et leurs tableaux chronologiques à l'aide des *Antiquitates*, *cf.*, B. Steiner, *Die Ordnung der Geschichte. Historische Tabellenwerke in der Frühen Neuzeit, op. cit.*, p. 84- 112.

³ *Genèse*, 10, 3 ; *Cf.*, T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah, op. cit.*, p. 286- 289.

mettaient également en doute la priorité et donc le prestige des enseignements réformés [...]. D'une autre manière, les faux d'Annius ont rafraîchi les méthodes savantes traditionnelles pour les protestants ultérieurs défendant les sens littérales des Écritures¹.

Bref, pour revenir à l'une de mes métaphores de la partie précédente de cette recherche, la machine que l'on appelle *Antiquitates* avait été tellement défailante, que non seulement elle finissait par favoriser les rois gaulois ou les rois francs au lieu des Larthes étrusques – voire par se faire remplacer par une autre machine autant impossible comme celle d'Hunibald –, mais que loin de réunir tous les princes sous un pontife-souverain noachide, elle devenait l'un des instruments en faveur de la multiplication des apostasies.

D'ailleurs, bien avant les années 1530 et 1540, d'autres proches de la Réforme avaient utilisé l'autorité de Bérose pour leurs recherches ; non pas chronologiques, mais historiographiques. Beatus Rhenanus, après ses études sur Tacite, reproposa une nouvelle édition du *De Germania* de Tacite en 1519, pour les caractères de Johann Froben à Bâle, avec un *Commentariolus* qui l'accompagnait². S'il n'y a aucune trace des souverains francs redécouverts à Sponheim par Trithème, Rhénanus, afin d'intégrer les informations tirées de l'ancien historien latin, rappelle au lecteur les cinq livres de Bérose, avec une liste synthétique des rois postdiluviens d'Allemagne ainsi que des peuples germaniques qu'ils fondèrent³. Le commentaire est accompagné de plusieurs réflexions étymologiques, qui concernent également les voisins des Germains, les Gaulois :

¹ « perfectly answered the later need to justify Protestant religion as renewing the original pristine revelation. Protestants enlisted *Ps. Berosus* against disquieting Renaissance claims for the priority of Greek and Egyptian civilization that not only challenged the literal meaning of the Scripture but also questioned the priority and therefore the prestige of Reformed teachings [...]. In other ways Annius's forgeries refreshed traditional scholarly methods for later Protestants defending the literal Scriptures », ma traduction. G. Parry, « Berosus and the Protestants : Reconstructing Protestant Myth », *op. cit.*, p. 5. Malgré les citations de Luther en note de bas de page, Parry a étudié principalement les usages qui ont été fait par les réformés d'Angleterre. Cela était surtout en fonction de l'Église anglicane, qui pouvait avoir un roi chef de l'Église dont l'indépendance de Rome remontait à Samothès.

² Tacite, Beatus Rhenanus, *P. Cornelii Taciti. De moribus et populis Germaniae libellus. Cum commentariolo vetera Germanie populorum vocaula paucis explicante*, Bâle, Johann Froben, 1519. *cf.*, James H. Hirstein, *Tacitus' Germania and Beatus Rhenanus (1485- 1547). A study of the Editorial and Exegetical Contribution of a Sixteenth Century Scholar*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1994, p. 180 ; John F. D'Amico, *Theory and Practice in Renaissance textual criticism. Beatus Rhenanus between conjecture and history*, Berkeley, University of California Press, 1988, p. 56, 124, 178 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 305. Comme Rhenanus, le luthérien Althamer aussi réalisa des commentaires à la *Germanie* de Tacite, *cf.*, J. Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemands*, *op. cit.*, p. 787- 819. En ce qui concerne les rapports entre Rhenanus et la Réforme, voire avec Luther, *cf.*, James Hirstein, (dir), *Beatus Rhenanus (1485- 1547) et une réforme de l'Église : engagement et changement*, Turnhout, Brepols, 2018. Sur les *Antiquitates* et Beatus Rhenanus *cf.*, aussi R. T. John, *Fictive Ancient History and National Consciousness in Early Modern Europe*, *op. cit.*, p. 109- 111.

³ Tacite, Beatus Rhenanus, *P. Cornelii Taciti. De moribus et populis Germaniae libellus*, *op. cit.*, p. 57- 58.,

Il semble également que jadis il y avait une autre langue chez les Gaulois, différente de celle des Germains. Mais ce qu'était exactement la langue des Gaulois n'est pas clair. Car la langue qu'ils utilisent aujourd'hui est certainement nouvelle, introduite par les Romains [...]. Il semble donc que la langue ancienne des Gaulois ait disparu¹.

D'ailleurs, Rhenanus était à Paris, lorsque Geoffroy Tory publia son *Berosus babilonicus*, et il devait connaître aussi bien l'ancien chroniqueur Bérosee que la langue française².

Ce n'est pourtant ni chez les historiographes français, ni chez les auteurs allemands, encore moins chez Jérôme de Pavie, Érasme ou encore Luther, qu'une attaque contre l'authenticité de Bérosee le Chaldéen et la fiabilité de son histoire doit se repérer. Ce n'est même pas dans une œuvre d'histoire. En 1522, trois ans après l'édition de Tacite de Rhenanus, toujours pour les caractères de Froben à Bâle, l'humaniste espagnol Juan Luis Vives (1492- 1540), publiait ses commentaires à la *Cité de Dieu* de saint Augustin, dédiés au roi d'Angleterre Henri VIII (1492- 1547)³.

Au quatrième chapitre du septième livre de la *Cité de Dieu*, le père de l'Église discutait de l'absurdité des divinités païennes, des idoles inventées par les hommes. En particulier de Janus, une divinité difforme, monstrueuse et aux plusieurs visages. Un dieu ridicule qui en aurait accueilli un autre, Saturne, fondant le Janicule et Saturnia dans le Latium⁴. À ce propos, Vives avait commenté laconiquement :

Le livre circule sous le nom de Bérosee le Babylonien, qui prétend que Janus était Noé.
Personnellement, je considère que ce livre ne fait que raconter des rêveries, certainement

¹ « Colligi potest etiam olim aliam Gallorum fuisse linguam, aliam Germanorum. Sed quae fuerit Gallorum non consta. Nam linguam qua hodie utuntur, certum est esse novam, a Romanis [...]. Itaque videtur interiisse prae Gallorum lingua », ma traduction. *Ibid.*, p. 72.

² *Ut supra*, III, 2, B.

³ Saint Augustin, Juan Luis Vives, *Absolutissimi doctoris Aurelii Augustini, opus absolutissimum, de Civitate dei, magnis sudoribus emendatum [...] per virum clarissimum et undequaque doctissimum Ian. Ludovicum Vivem Valentinum*, Bâle, Johann Froben, 1522. Cf., Fabienne Dumontet, *Le commentaire et la communauté : la lecture de la Cité de Dieu d'Augustin par Juan Luis Vives (1522)*, dans S. Gruffat, O. Leplatre, *Discours politique et genres littéraires (XVI^e- XVII^e siècles)*, Cahiers du GADGES, n° 6, 2008, p. 171- 190. En ce qui concerne la critique de Vives à Annius de Viterbe, cf., J. Caro Baroja, *Las falsificaciones de la Historia (en relación con la de España)*, *op. cit.*, p. 73 ; W. Stephens, « When Pope Noah Ruled the Etruscans », *op. cit.*, p. 206 ; A. Grafton, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annius of Viterbo », *op. cit.*, p. 24 ; F. Clark, *The First Pagan Historian*, *op. cit.*, p. 186- 187. Sur Vives et l'historiographie cf., Jean- Claude Margolin, *La conception de l'histoire selon Jean-Louis Vivès*, Paris, Klincksieck, 1995.

⁴ Saint Augustin, Juan Luis Vives, *Absolutissimi doctoris Aurelii Augustini, opus absolutissimum, de Civitate dei*, *op. cit.*, p. 199- 200.

dignes des commentaires d'Annius, qui en parle aussi de Janus dans ce même livre, un peu après. Et cela à propos de ses méfaits et de ses crimes¹.

Sans explication ultérieure, Vives affirmait non seulement que l'histoire racontée par Bérosee pouvait être mensongère, mais également qu'Annius de Viterbe – serait-il l'inventeur de ses sources ? – racontait des bêtises dans ses commentaires. L'identification entre Janus et Noé devait donc être absurde : l'autorité d'un père de l'Église vaut plus que l'autorité présumée d'un chronographe barbare. Peut-être que la renommée de Vives, dans un volume si pharamineux que la version corrigée in-folio de la *Cité de Dieu*, pour un éditeur prestigieux comme Froben, était suffisante pour mettre en discussion un témoin illustre de l'antiquité postdiluvienne ; un parallèle à Moïse.

¹ « Libellus circumfertur nomine Berosi Babylonici, qui Ianum dicit fuisse Noam. Eum libello ego mera somnia narrare puto, digna profecto commentis Anianis, de Iano hoc eodem libro paulo post plura. Et a facinoribus flagitiisque », ma traduction. p. 200.

C. Les *Antiquitates* des Francs-Gaulois : poètes, druides et juristes

Je ne sais pas si Symphorien Champier put lire les doutes exprimés par Vives, ou si l'ancienne critique de son ami Jérôme de Pavie avait été suffisante. Cependant, lorsque le philosophe et médecin fit publier en 1529 *Ung petit livre du royaulme des Allobroges*¹, concernant l'antiquité de la ville de Vienne, il considéra convenable d'omettre toute référence à l'ancien souverain Allobrox, le contemporain de Iasos Janigène. D'ailleurs, la même année, Geoffroy Tory, ancien éditeur du *Berosus babilonicus*, publiait son célèbre *Champfleury*², et lorsque l'autorité Bérose était mentionnée, ce n'était nullement en tant qu'auteur d'histoires ou chronographe. De même, ses représentations de l'Hercule gaulois ne renvoient aucunement à l'ancien fils d'Osiris³.

Toutefois, dans les années qui séparent la publication des commentaires à saint Augustin de Vives de ces ouvrages, plusieurs livres relatant les antiquités postdiluviennes et préromaines de France, voire de certains provinces et villes du royaume, avaient été publiés. De plus, le premier livre des *Illustrations de Gaule* de Jean Lemaire de Belges venait d'être réédité à Paris par les Marnef en 1521 et par Jean Petit en 1523⁴ ; à ces publications il faut encore ajouter les éditions complètes des trois livres composant l'ouvrage, qui était également republiés en 1524 à Paris et Lyon⁵, et de nouveau en 1528⁶, en 1531 et 1533⁷. Au-delà de l'interprétation possible de l'ensemble du recueil, les lecteurs francophones pouvaient ainsi remployer le travail de l'ancien historiographe du roi en tant que récit historique, afin de comprendre l'ancienne origine gauloise et troyenne des Francs, de France et de la monarchie. En outre, les *Illustrations* étaient encore une manière d'avoir accès indirectement au texte de Bérose le Chaldéen, Manéthon l'Egyptien, Métasthène le Perse et Xénophon, qui pouvaient alors être cités de seconde main sans devoir recourir à l'*Antiquitatum variarum volumina* de 1515.

¹ Symphorien Champier, *Cy commence ung petit livre dy royaulme des Allobroges, dict long temps apres Bourgogne, ou Viennois*, [Lyon?], [1529].

² Tory Geoffroy, *Champfleury*, Paris, Geoffroy Tory, Gilles Gourmont, 1529. Cf., R. Jimenes (dir.), *Geoffroy Tory de Bourges : Humanisme et arts du livre à la Renaissance*, op. cit., passim. Cf., Barbara C. Brown, « Geoffroy Tory's 'Champ Fleury' and Its Major Sources », *Studies in Philology*, Winter, 1979, Vol. 76, N° 1, 1979, p. 13- 27.

³ M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, op. cit., p. 73- 76.

⁴ A. Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, op. cit., p. 738.

⁵ *Ibid.*, p. 739.

⁶ *Ibid.*, p. 740.

⁷ *Ibid.*

L'exemple le plus connu réside probablement dans les ouvrages du poète et historiographe poitevin Jean Bouchet (1476- 1557)¹, auteur de *Les annales d'Aquitaine*, éditées à Paris et à Poitiers en 1524². Bien que le récit de la chronique arrive jusqu'à l'année 1519, je m'intéresserai uniquement à certains passages de la première partie de l'ouvrage, qui concerne les origines d'Aquitaine et de Poitiers, et en particulier « la gaule d'acquitaine fut entre les mains de ses premiers habitateurs (desquels galatheus fut le premier Roy selon Berose) jusques cinquante ans devant l'incarnation de nostre seigneur Jesucrist)³ ».

Les mentions des *Annales* à l'autorité de Bérose ont déjà été étudiées⁴ ; l'œuvre de Boucher montre une position ambiguë relativement à l'ancien chronographe :

de Berose acteur babilonien lequel je croirois volontiers si c'estoit celui dont parle Pline, car aucuns historiens ont escript et maintiennent que ceste ung Berose supposé, non voulans ajouter foy a son livre duquel maistre Jehan le maire aprins le fondement de son traicté des illustracions des gaules⁵.

La mention de Pline est liée à la biographie synthétique de l'auteur chaldéen utilisée premièrement dans la préface des *Commentaria* de 1498, et souvent reprise par les autres publications dont j'ai pu parler dans les chapitres précédents. Voici que, comme dans le *Duellum* de Champier de 1519, l'autorité de Bérose risque de se dédoubler. De même, lorsque le roi Galates est mentionné, ne se repère aucune mention de sa généalogie, et encore une fois c'est « selon le jugement de maistre Jehan le maire, en ses illustracions

¹ Cf., A. Hamon, *Un grand rhétoricien poitevin, Jean Bouchet (1476-1557?)*, Paris, 1901, reprint Genève, Slatkine, 1970 ; Jennifer Britnell, *Jean Bouchet*, Edinbourg, Edinburgh University Press, 1987. Sur Jean Bouchet en tant qu'historien, *Ibid.*, p. 113- 145 ; Régis Rech, « La culture historique de Jean Bouchet », dans J. Britnell et N. Dauvois (dir.), *Jean Bouchet. Traverseur des voies périlleuses (1476-1557)*, Paris, Classiques Garnier, 2003, p. 105-147

² Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine faites et gestes en sommaires des Roys de France et d'Angleterre*, Paris-Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1524.

³ *Ibid.*, f. + ii r.

⁴ Sur l'usage de Bérose et Manéthon dans l'œuvre de Bouchet, cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 289- 290 ; J. Britnell, *Jean Bouchet*, *op. cit.*, p. 124- 128 ; R. Rech, « La culture historique de Jean Bouchet », *op. cit.*, p. 124- 125 ; R. T. John, *Fictive Ancient History and National Consciousness in Early Modern Europe*, *op. cit.*, p. 156- 157. Sur Jean Bouchet, Bérose et François Rabelais, cf. aussi R. Menini, *Rabelais altérateur. « Graeciser en François »*, *op. cit.*, p. 218.

⁵ Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, *op. cit.*, f. i r., cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 289 ; J. Britnell, *Jean Bouchet*, *op. cit.*, p. 125- 126.

ou il se ayd  dudit berose qui n'est acteur approuv  de tous comme j'ay dit dessus¹ », et plus loin encore « si l'acteur qu'on appelle Berose et veritable² ».

Comme Jennifer Britnell l'avait remarqu , « il n'existe aucune preuve que Bouchet ait eu une connaissance directe de l'œuvre d'Annius ; presque toutes ses r f rences citent  galement Lemaire et pourraient toutes  tre d riv es des Illustrations³ ». Cette hypoth se est renforc e par l'absence de r f rences aux auteurs chorographiques comme Sempronius et Fabius Pictor, qui avaient pourtant  t   dit s ensemble avec B rose le Chald en.

Pour mieux comprendre les positions de Bouchet, je trouve n cessaire d'observer les  ditions post rieures, augment es, de ses *Annales*. C'est probablement   partir de l' dition *Les corectes et additionnees annalles d'aquitaine* de 1531⁴ que se rep rent des additions explicites des autorit s non mentionn es lors de l'*editio princeps*. Si dans son *Duellum* avec Symphorien Champier de 1519, J r me de Pavie avait mentionn  Fabius Pictor et Sempronius lorsqu'il renvoyait aux  uvres de Solin et de Pomponius Mela, lorsque Jean Bouchet se r f re   ces deux m mes auteurs, il ne cite aucunement les anciens historiens et g ographes latins – Pictor et Sempronius –, mais accompagne ces mentions de l'autorit  de « Raphael Volaterranus⁵ », dans ses livres de g ographie. De m me, dans une autre addition relative au rapport entre Hercule et sa « femme serpentine⁶ », pour parler de l'origine scythique des Poitevins, la r f rence est enti rement   H rodote, et nullement   Araxa la jeune de B rose. Un passage, encore une fois, sanctionn  par l'autorit  de Volaterranus. Je pourrais alors expliquer l'acceptation tr s partielle de l'autorit  de B rose, auteur de deuxi me main   travers les *Illustrations*, par les mentions de l'autorit  de l'humaniste italien. Certes, le *Supplementum Chronicaum* de Foresti est un rep re chronologique important dans l'œuvre de Bouchet, qui fait aussi des r f rences marginales au chronographe chald en ; pourtant, l'emploi par Jean

¹ Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, *op. cit.*, f. i v. . Stephens, *Les g ants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 290.

² Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, *op. cit.*, f. iiiii r. . Stephens, *Les g ants de Rabelais*, *op. cit.*, p. 290.

³ « There is no evidence at all that Bouchet had any first-hand knowledge of the work of Annius ; nearly all his references also cite Lemaire and all could be derived from the Illustrations », ma traduction. J. Britnell, *Jean Bouchet*, *op. cit.*, p. 127.

⁴ C'est une hypoth se car je n'ai pas pu consulter ladite  dition, J'utiliserai celle de 1535. Jean Bouchet, *Les annales d'aquitaine*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1535.

⁵ Jean Bouchet, *Les annales d'aquitaine*, *op. cit.*, 1535, f. iii v.

⁶ *Ibid.*

Bouchet de l'œuvre de Volaterranus, voire aussi de Sabellicus¹, est probablement la raison du statut contesté de la source chaldéenne.

Quoi qu'il en soit, les histoires d'un Babylonien n'étaient pas nécessaires pour remonter au passé postdiluvien. Il n'est donc pas étonnant que Bérose soit absent même quand la chronique touche « de la première forme de vivre des humains après le deluge² », ou lorsque dans les éditions augmentées l'auteur explique la naissance de la monarchie, conformément à la *Politique* d'Aristote³.

Pourtant, si ce discours vaut pour Bérose, ce n'est pas le cas pour l'autorité de Manéthon, qui avec celle de Jean Lemaire de Belges l'emporte sur celle de l'humaniste Sabellicus :

Anthonius sabellicus et aulcuns aultres ont escript que ce fut soubz Priam nepveu du grand Priam roy de Troye, qui n'est vraysemblable, et ne croy ceste opinion estre vray, veu qu'ilz ne alleguent leur aucteur, et que maistre Vincent de Beauvais historien tresrenomme, a escript en son mirouer historial le contraire, et en s'accordant avec Manethon d'egipte et son commentateur, ont maintenu que francus filz de hector vint en Pannonie avec grant compaignee de Troyens, et qu'il espusa la fille de Rhemus lors Roy de la Gaule Celtique⁴.

Manéthon, son commentateur et leur réemployeur Jean Lemaire de Belges, concordent avec une autorité désignée comme supérieure, Vincent de Beauvais.

Le récit de Manéthon et de Jean Lemaire se relie alors à une autre source fondamentale pour le passé de la France, le *Compendium* de Jean Trithème⁵. L'emploi du résumé des annales des Francs d'Hunibald explique en effet la nécessité de Jean Bouchet de remonter à l'origine scythique des Français – Scythes fut le deuxième nom des Troyens avant qu'ils ne deviennent les Francs – nonobstant les distances vis-à-vis de l'histoire chaldéenne. Tout comme Bérose n'est mentionné qu'à travers Lemaire, Hunibald n'est cité par Bouchet que par l'usage d'une autorité secondaire, Trithème, sans que son autorité ne s'en trouve pourtant diminuée⁶. Ainsi :

¹ R. Rech, « La culture historique de Jean Bouchet », *op. cit.*, 116.

² Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine*, *op. cit.*, 1524, f. ii r.

³ *Ibid.*, 1535, f. ii v.

⁴ *Ibid.*, f. ii v.

⁵ Cf., A. Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois*, *op. cit.*, p. 197.

⁶ Aussi car à la différence de Bérose, Hunibald n'existe qu'à travers le résumé de Trithème.

et paravant comme tesmoigne Tritermius suyvant son aucteur hinnibaldus [*sic*], ilz furent a leur descence appelez Troyens, Apres au moyen de leurs nouvelles habitations ilz furent appelez Scithes, et depuis qu'ilz furent descenduz en Germanie on les appela Sicambriens [...] desquelz Sicambriens est descendu Pharamon premier Roy de la France gallicanne. Car il fault entendre qu'il y a France germanicque et France gallicanne, et quelles ont ainsi esté divisée par les françois qui furent roy et monarque de Gemranie, Saxonie et des gaules¹.

Cette nouvelle source montre bien que dans les histoires « noz historiens latins et vulgaires ont este trop negligens, dont je suis esbay² », ainsi pour les intégrer « pousuyvray les Annales de Tritermius en les accordant tant que je pourray es croniques anciennes des Rommains et aultres³ », cela jusqu'à l'époque de l'Empereur Valentinien.

Ici se repère alors l'ancien rituel des sacerdotés troyens avant leur migration : cette fois, une « femme qu'on estimoit grant magicienne⁴ », montra le futur au premier Marcomir « par fantasme ou aultrement un corps fantastic a troys testes couronnees. La premiere estoit d'ung Chouan qui va de nuyt. La seconde, d'ung Lyon. Et la tierce d'ung Aigle⁵ » ; enfin, le roi vit un roi couronné avec épée. La signification du rêve était claire :

Pour entendre les choses susdictes convient presupposer que es Roys de la France gallicane y a eu troys generations. La première est celle de laquelle nous parlons apresent dont est venu le Roy Pharamond qui a duré jusques au roy Pepin. La seconde commence au roy Penin, qui a duré jusques à Hugues capet, dont je espere parler en ce petit euvre. La tierce commence a Hugue capet, qui dure jusques a present que regne françois premier de ce nom⁶.

Encore une fois, celle-ci est la prophétie, le reste est histoire. Suivre les rois de la France occidentale, les Francogaulois, semblerait impliquer une renonciation aux souverains gaulois de l'antiquité postdiluvienne : en tout cas, les Troyens-Scythes-Sicambriens-Francis étaient leurs mortels ennemis.

¹ Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine, op. cit.*, 1535, f. iii r. 1535.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f. iiiii r.

⁵ *Ibid.*, f. iiiii r.

⁶ *Ibid.*, f. v r. Cf., C. Beaune, « Le rêve du roi fondateur dans l'histoire de France », *op. cit.*, p. 38-40.

Les annales ont été rééditées plusieurs fois, avec plusieurs ajouts et changements, à plusieurs reprises, entre 1524 et 1557¹ et au moins jusqu'en 1644. Dans tous ces volumes, même dans ceux du XVII^e siècle, on repère inchangées les références incertaines à Bérose le Chaldéen ainsi qu'à Jean Lemaire de Belges², voire à Jean Trithème.

Cette tension entre le témoignage de Manéthon et Jean Lemaire sur Francus fils d'Héctor et roi de Celtes, et de Hunibald sur les migrations troyennes en Allemagne se retrouve enfin dans un autre traité de Jean Bouchet les *Épitaphes, Genealogies et effigies des Roys françois*³, de 1527. Accompagné par plusieurs poèmes historiques, les épitaphes, ce volume revient sur les contradictions de l'histoire française des origines : « lesquelles opinions semble estre impossible d'accord, qui n'aurait veu la chronique de Hinnibaldus ancien hystoriographe des françois qui vivoit du temps de Clovis premier Roy crestien de celle noble generation⁴ ». De ce moment, Bouchet semblait alors abandonner Bérose, Manéthon et les *Illustrations* pour suivre uniquement l'autorité de « Hinnibaldus [...] après le philosophe Doracus, l'historien Wasthaldus⁵ ».

Le cas de Jean Bouchet n'était pas unique, et les liens et contradictions entre histoire gauloise et histoire franque sont le sujet de plusieurs traités historiographiques français du XVI^e siècle. L'autorité des chroniqueurs francs, anciens poètes germano-troyens et philosophes oubliés scythes retrouvés par Jean Trithème à Sponheim vers 1515, finissait par contredire le témoignage des anciens chronographes babyloniens, égyptiens et perses récupérés par Annius de Viterbe chez des confrères arméniens, voire dans les archives perdues de Guillaume de Mantoue. Ainsi, dans les ouvrages relatant ces disputes de sources et d'histoire nationale et locale au sein du royaume de France, Bérose, Manéthon et Métasthène alternent avec Hunibald, Doracus et Wasthald.

¹ Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine. Les annales d'Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre [...] jusques en l'an mil cinq cens cinquante et sept*, Paris, Enguilbert de Marnef, 1557.

² Jean Bouchet, *Les annales d'Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre*, Poitier, Abraham Ounin, 1644, p. 2, 9. Je ne toucherai pas

³ Jean Bouchet, *Épitaphes, Genealogies et effigies des Roys françois*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1527.

⁴ *Ibid.*, f. i r.

⁵ *Ibid.*, f. i v. W. Stephens a toutefois remarqué que dans un poème imprimé dans ce recueil est dédié au cardinal Antoine du Pré se repèrent des références à la *Grecia mendax* et à la majeure religiosité de barbares par rapport aux Juifs qui pourraient provenir d'une lecture des *Antiquitates*, W. Stephens, *Les géants de Rabelais, op. cit.*, p. 290.

Malgré cela, d'autres chroniqueurs locaux, comme Jean de Bourdigné (v. 1480- 1547), chapelain de Saint-Laud d'Angers¹, n'avaient probablement pas lu les chroniques franques de Trithème, et se référaient encore au récit historique bien établi par Jean Lemaire de Belges – et donc à Bérose et à Manéthon. De Bourdigné, dans son *Hystoire agregative des annales et croniques d'Anjou*², proposait alors une généalogie formée par vingt-trois rois de Gaule³, en débutant par « Samothès surnommé Dys filz de Japhet premier roy de gaulle qui fut tenu le plus sage prince de son temps⁴ ». De même, Iasos Janigène est présent, mais il ne fut aucunement souverain en Toscane, seulement « par les gaullois esleu roy⁵ ». La filiation directe des *Illustrations* est évidente non seulement par la présence d'Hercule en tant que dixième roi de Gaule, mais également par la généalogie de Francus le Troyen, qui, elle aussi, provient de l'ouvrage de Jean Lemaire de Belges⁶. En revanche, si Samothès est le premier roi de Gaule, une séparation nette se repère entre dynastie gauloise et dynastie franque : seul Pharamond peut se dire premier roi de France, car les deux souverains proviennent de deux lignées différentes⁷. Si le choix d'une filiation directe depuis Samothès fils de Japhet devient alors moins tenable que dans les années 1510, le nombre des rois gaulois s'est désormais stabilisé à vingt-trois, en incluant Hercule, contrairement aux vingt-deux rois de Gaule des premières chroniques manuscrites de Jean Thenaud et Robert Frescher⁸.

Parallèlement à la chronique de Bourdigné, d'autres livres encore d'histoire de France en langue française, visant probablement un public non érudit, étaient réédités à Paris. Encore une fois, avec toute la généalogie de vingt-trois rois de Gaule, avec les descendants postérieurs de Francus. Il s'agissait probablement d'œuvres du XV^e siècle, voire plus anciennes, qui étaient rééditées avec les ajouts des derniers temps, et de nouvelles références auctoriales : Bérose et Jean Lemaire de Belges. De cette manière, le

¹ Cf., Isabelle Mathieu, « Jean de Bourdigné : conceptions et méthodes d'un 'historien' angevin de la fin du Moyen Âge », Jean- Luc Marais, *Historiens de l'Anjou*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 51- 63. C'est l'un des rares articles récents qui considère Bérose comme authentique, et j'en suis content.

² Jean de Bourdigné, *Hystoire agregative des annales et croniques d'Anjou*, Paris, Antoine Cousteau, 1529.

³ Pour savoir si Bérose est cité à partir de Jean Lemaire, il suffit de voir combien de rois de Gaule il y a dans une généalogie. S'ils sont vingt-trois, la source sont les *Illustrations*, directement ou indirectement, s'ils sont vingt-deux, non.

⁴ *Ibid.*, f. A ii v.

⁵ *Ibid.*, f. iiiii r.

⁶ Cf., A. Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois, op. cit.*, p. 197.

⁷ Cf., W. Stephens, *Les géants de Rabelais, op. cit.*, 291,

⁸ *Ut supra*, III, 2.

récit historique est mis à jour dans les deux extrêmes de sa linéarité, le passé des origines et le passé proche des dernières années.

Ces histoires débutent avec la création du monde, et suivent une division historique en au moins deux sections : de la Création à Pharamond ; de Pharamond au souverain en vie, en l'occurrence François I^{er}. C'est le cas de *Le Rozier ou epithome hystorial de France*, édité en 1524¹ puis de nouveau en 1528 par François Regnault (?)², libraire juré de l'Université, le même éditeur d'une édition complète des *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, datable entre 1524 et 1528³. Le *Rozier* comporte aussi un *Rozier de guerre*, au fond de l'ouvrage, qui renvoie, peut-être, au premier auteur de cette œuvre élargie, autrement anonyme, Pierre Chanet (1411- 1483)⁴, astrologue et médecin du roi Louis XI (1423- 1483). D'ailleurs, le titre rappelle que la seconde partie de l'ouvrage « fut compilee à la requeste du feu roy Loys unziesme⁵ ».

Or, suite à une première section résumant la *Genèse* biblique et les parties du monde colonisé par les enfants de Noé, rédigée à partir d'Isidore de Séville et de Paul Orose, une section – ajoutée, vu que Bérose n'est jamais mentionné auparavant – rappelle « la descente de Gaullois⁶ ». Voici Samothès, « le plus saige et prudent prince qui fut en ce temps [...] comme recite Berosus⁷ ». Curieusement, la généalogie des rois gaulois est parallèle à celle des Germains, avec Tuyscon et son fils Mannus, « Et selon ce les Allemans auroient prins leur nom [...] ainsi que recite Jehan le maire⁸ ». De même, au roi Paris se repère que « cestuy Paris fonda et nomma de son nom la cite de Paris, capitale du royaulme de France situee et ssise sur le fleuve de Seine, comme recite Jehan de viterbe expositeur de Manethon⁹ ». La source du compilateur est encore une fois Jean Lemaire, malgré les mentions d'Annius : Hercule est le dixième roi des Gaulois.

Un exemple particulier de ce genre sont deux somptueux grand rouleaux sur vélin in- plano, riches en gravures et en tableaux généalogiques, la *Cronica Cronicarum*

¹ C'est le cas de l'exemplaire BnF, RES-L35-35, que je n'ai pas consulté.

² AA. VV., *Le Rozier ou epithome hystorial de France, diuise en trois parties. En la premiere partie est traicte depuis la creation du monde iusques au roy Pharamon premier roy de France*, Paris, François Regnault, 1528.

³ A: Desbois- Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois, op. cit.*, p. 740.

⁴ Cf., Charles Samaran, « Pierre Choynet. Le Rosier des guerres et le Livre des Trois Eages », *Bibliothèque de l'École de chartes*, 87, 1926, p. 372- 380.

⁵ AA. VV., *Le Rozier ou epithome hystorial de France, op. cit.*

⁶ *Ibid.*, f. xv v.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, f. xviii r.

*abbrege et mis par figures descentes et Rondeaulx, contenant deux parties principales*¹, imprimée en 1521 par Jean Petit, avec Jacques Ferrebouc (?) et François Regnault², mais que le même François Regnault réédita en collaboration avec Jean Bohomme (?), cette fois dans un livre format in-4^o en 1532³. Dans le cas de la *Chronique des chroniques*, il s'agit d'une histoire universelle fondée sur une subdivision de l'histoire en six âges. Dans ces volumes, les « rondeaux » contenant les noms des patriarches bibliques, des souverains de France, d'Allemagne, de Troie, de Babylone, d'Israël et de l'ancien Latium s'alternent, s'entrelaçant entre eux, avec les biographies et les récits des gestes de ces différents personnages. Encore une fois, les deux dynasties française et germanique débutent avec Samothès et Tuyscon, et il est possible de lire de nouveau au sujet du roi Lugdus, et de « Jehan de Viterbe commentateur de Berosé en ce passage est d'opinion telle que ce temrne ludovicus vient dudit roy Lugdus comme si on veult dire Lugdovicus⁴ » ; ou encore du roi Belgius « comme ledict Jehan lemaire⁵ ».

D'autres genres encore de références aux souverains gaulois de France, parfois d'une seule ville, se repèrent dans ces mêmes années, dans des livrets bien plus humbles. C'est le cas d'un « petit poème, qui doit être fort rare⁶ », *Les fleurs et antiquitez des gaules selon Julius Cesar* de Jean Le Fèvre de Dreux (?) – prêtre à Dreux –, édité à Paris en 1532⁷. Un poème à sujet historique, chargé de significations théologiques à la provenance noachide, « ce petit que nous avons peu recolliger de nosditz druydes⁸ ». La ville de Dreux avait été indiquée à la fois par Robert Frescher et par Jean Lemaire de Belges comme un centre fondé par Dryus, le quatrième souverain de Gaule, descendant en lignée directe de Noé, et c'est à Dreux que Jean Le Fèvre composa ce poème décrivant « noz druydes,

¹ Cf., Véronique Duché, « La mise en scène du pouvoir dans la *Cronica Cronicarum* », dans I. Garnier, C. La Charté, R. Menini, A.-P. Pouey-Mounou, A. Reach- Ngo, T. Tran, N. Viet (dir.), *Narrations fabuleuses. Mélanges en l'honneur de Mireille Huchon*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 1003- 1021. Véronique Duché rend compte de deux éditions.

² AA. VV., *Cronica cronicarum abbrege et mis par figures descentes et rondeaulx contenant deux parties principales*, Paris, Jean Petit, Jacques Ferrebouc, François Regnault, 1521. BnF, Réserve des livres rares, Rés. Vélins-15 et 16.

³ AA. VV., *Cronica cronicarum abbrege et mis par figures descentes et rondeaulx contenant deux parties principales*, Paris, François Regnault, Jen Bonhomme, 1532.

⁴ *Ibid.*, f. xliiii r

⁵ *Ibid.*

⁶ Philippe Renouard, « Le Fleurs et antiquités des Gaules », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 28^e année, N° 3, 1921, p. 416.

⁷ Jean Le Fèvre de Dreux, *Les fleurs et antiquitez des gaules selon Julius Cesar*, Paris, Pierre Sergent, 1532.

⁸ *Ibid.*, f. A iii r.

grans clerks et souerains philosophes¹ », à partir de ce même « Dryius roy de tresgrant renom », à une époque « auquelz gaulloys, druides donnoyent ordre, et gouvernoyent la gaulle sans desordre² ».

Ainsi, Dreux était au centre d'une hiérocration druidique, des sacerdotés qui, remplissant la fonction de magistrats, gouvernaient l'ensemble du pays au nom du roi. En plus de reparcourir la généalogie de Samothès, le petit volume explique les lieux et le fonctionnement des temples druidiques, dans lesquels les sacerdotés conduisaient leurs sacrifices humains. Cela n'était point étonnant : outre qu'ils croyaient à l'immortalité de l'âme, les druides savaient qu'un jour le Christ se serait sacrifié pour le salut de l'humanité. Ainsi, dans des tentatives échouées de création d'une sorte de Christ artificiel, en espérant le salut, les anciens prêtres gaulois assassinaient des hommes en hommage aux dieux³. Ces sacrifices étaient parallèles à leur rôle de magistrats, qui leur permettait également d'excommunier ceux qui refusaient d'obéir⁴. Enfin, le système de gouvernement druidique était conciliaire et les druides pouvaient élire l'un d'entre eux pour les commander, un archidruide.

De toute manière, à Dreux aussi – comme pour le temple du Fichtelgebirge retrouvé par Celtis, ou l'idole d'Isis de Paris de Jean Lemaire – des ruines furent reconnues par Le Fèvre comme le signe de la fondation du temple druidique du roi Dryus, siège du concile druidique et des sacrifices humains⁵. La source des informations de Jean Le Fèvre pouvait bien être encore une fois les *Illustrations* de Gaule, ou peut-être un ouvrage comme *Le Rozier* : la généalogie gauloise des rois s'était affirmée, au point de s'être rendue désormais indépendante de sa source d'origine, l'histoire postdiluvienne de Bérose le Chaldéen. Malheureusement, malgré les efforts de Le Fèvre de Dreux, la cathédrale de Chartres réclamait également une ascendance druidique de la même manière. Lieu de rencontre des druides dans la célèbre forêt des Carnutes – d'où Chartres – un puits sacré gaulois avait été érigé, et un cénacle de druides vénérait l'image sainte de la vierge qui

¹ *Ibid.*, f. A iii r.

² *Ibid.*, f. A iii v.

³ *Ibid.*, f. B i r- B i v.

⁴ *Ibid.*, f. B ii r.

⁵ Pour la question des ruines de Dreux, du temple druidique et des sacrifices humains, *cf.*, Jean Louis Cadoux, « Insaisissables druides : du crane de la foret d'Halette (I^{er} s. après J. -C.) au poème de Jean Le Fèvre de Dreux (1532) », *Revue archéologique de Picardie*, 2009, p. 33- 44.

enfantera ; des prétentions qui précédaient la publication des *Commentaria* de 1498, mais qui avaient également finies par se relier aux anciennes sources chaldéennes¹.

Au-delà des histoires locales et chroniques générales du royaume de France rédigées par des clercs ou, dans le deuxième cas, par des éditeurs et libraires, d'autres autorités plus importantes semblaient être au courant des anciennes autorités réimprimées à Paris en 1515. Un exemple de ce type est le juriste Barthélemy de Chasseneuz (1480- 1541)², considéré par l'historiographie contemporaine comme l'un des premiers représentant de l'humanisme juridique, promoteur d'un *mos gallicus*³, ou, au contraire, comme l'un des derniers bartolistes français⁴. Au-delà de ses travaux strictement juridiques, il fut également l'auteur d'une œuvre intitulée *Catalogus gloriae mundi*, imprimée premièrement à Lyon en 1529⁵. En ce qui concerne ce *Catalogus* – et au-delà des soucis de classement de l'historiographie du droit – « il convient de le lire comme l'ouvrage d'un juriste, qui met en œuvre des modes de pensée et des techniques d'exposition propre à sa profession. C'est un traité sur les hiérarchies [...] dans la tradition théologique remontant au Pseudo-Denys permettant d'articuler une cosmologie et une sociologie⁶ ». Cet ouvrage, pourtant, ne manque pas d'intérêt historiographique en soi : « le *Catalogus* est une vaste synthèse d'éléments dispersés et quelque peu disparates,

¹ Sur la dispute entre l'origine gallo-druidique de Dreux et Chartres, cf., R. Hutton, *Blood and Mistletoe*, op. cit., p. 52. Pour l'histoire de la fondation druidique de Chartres, cf., R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, op. cit., passim ; André Sanfaçon, « Mythes et représentations : l'identité de Chartres aux XVI^e et XVII^e siècles », dans G. Chaix (dir.), M. – L. Demonet, R. Sauzet (éd), *La Ville à la Renaissance. Espaces, représentations, pouvoirs*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 193- 210 ; Nicolas Balzamo, *Les Deux Cathédrale. Mythe et histoire à Chartres (XI^e-XX^e siècles)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

² Sur la biographie du personnage, cf., J. -Henri Pignot, *Un jurisconsulte au seizième siècle : Barthélemy de Chasseneuz, premier commentateur de la coutume de Bourgogne et président du Parlement de Provence : sa vie et ses œuvres*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1880).

³ Jean- Louis Thireau, « L'enseignement du droit et ses méthodes au XVI^e siècle. Continuité ou rupture ? », *Les méthodes de l'enseignement du droit du Moyen Age à nos jours, Annales d'histoire des facultés de droit et de la science juridique*, 2, 1985, p. 27-36 ; Xavier Prévost, « Mos gallicus jura docendi, La réforme humaniste de la formation des juristes », *Revue historique de droit français et étranger*, 89, 2011, p. 491- 513

⁴ Patrick Arabeyre, « Culture juridique et littérature européennes chez les derniers bartolistes français (première moitié du XVI^e siècle) », Dossier : Histoires des cultures juridiques. Circulations, connexions et espaces transnationaux du droit, *Histoires des cultures juridiques*, 2, 2009, [En ligne], consulté le 13 février 2024. URL : <https://journals.openedition.org/cliothemis/1781>. Pour cette distinction relativement à Chasseneuz, cf., Bruno Méniel, « L'humanisme juridique est-il un humanisme ? Le cas du *Catalogus gloriae mundi* de Barthélemy de Chasseneuz », dans X. Prévost, L. -A. Sanchi, *L'humanisme juridique. Aspects d'un phénomène intellectuel européen*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 266.

⁵ Barthélemy de Chasseneuz, *Catalogus gloriae mundi*, Lyon, Denys de Harsy, 1529.

⁶ B. Méniel, « L'humanisme juridique est-il un humanisme ? Le cas du *Catalogus gloriae mundi* de Barthélemy de Chasseneuz », op. cit., p. 259- 261.

traités selon une méthode qui est généralement appliquée de manière systématique [...]. L'histoire est ensuite mise à contribution, particulièrement celle de l'Antiquité¹ ».

Je m'intéresserai alors à certains passages de la douzième partie de l'ouvrage, qui concerne « les louanges et les mérites de nombreuses choses, tant célestes que terrestres² ». En effet, plus d'un paragraphe de cette dernière section du *Catalogus* est dédié à l'ancienne Gaule et à l'antiquité des villes de France. Chasseneuz rappelait alors que :

Il convient également de louer et d'exalter la Gaule parmi les autres nations en matière de tradition littéraire, même si les Gaulois ont été jugés par beaucoup d'envieux et de détracteurs, ignorants des arts et des disciplines. Cependant, il est certain que l'enseignement des lettres et des sciences est plus ancien chez eux que chez les Latins et les Grecs. En effet, comme le rapporte Bérose dans son livre XV des antiquités [*antiquitatum*]: « La quatrième année de Ninus, Samotes forma les Celtes aux lettres et aux lois » [...] (comme le montre Jean Anniius)³.

Je serais presque tenté de me demander, alors, si le droit français n'avait pas une origine postdiluvienne⁴ – la réponse étant, probablement, oui. Quoi qu'il en soit, la mention du quinzième livre de Bérose au lieu du cinquième, si ce n'est pas une erreur typographique⁵, montre que les *Antiquitates* en question sont encore une fois l'*Antiquitatum variarum volumina XVII* de Josse Bade et Jean Petit, où l'histoire de Bérose se trouve à la quinzième place du recueil. Ainsi, le juriste Barthélémy de Chasseneuz avait pu étudier et lire le volume parisien, sans passer par le récit de Jean Lemaire de Belges.

¹ Guillaume Leyte, « La représentation du monde selon le *Catalogus Gloriarum Mundi* de Barthélémy De Chasseneuz », dans *Le concept de représentation dans la pensée politique*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003, p. 34.

² « laudes et excellentias plurium rerum, et tam celestium quam terrestrium », ma traduction. F. 1 r. La foliation recommence à chaque section de l'ouvrage, doué d'une nouvelle page de titre.

³ « extollenda et laudanda est etiam Gallia ultra alias nationes ex litterarum traditione, quoniam licet a multis invidis et detractoribus, artium ignari ac disciplinarum iudicati sint Galli. Certum est tamen apud ipsos antiquius quam Latinos et Grecos litteras floruisse. Nam ut Berossus in libro xv antiquitatum scribit : Anno quarti Nini literis et legibus Celtas formavit Samotes, dis cognomento [...] (ut docet Johannes annius) », ma traduction. f. 21 v.

⁴ Pour une bibliographie sur l'étude du droit en France au XVI^e siècle, cf., Giovanni Rossi (dir.), *Il Rinascimento giuridico in Francia. Diritto, politica e storia*, Rome, Viella, 2011; X. Prévost (dir.), *L'humanisme juridique*, op. cit.

⁵ Cela pourtant est pourtant répété dans les éditions postérieures du *Catalogus*, par exemple Barthélémy de Chasseneuz, *Catalogus gloriae mundi*, Lyon, Antoine Vincent, George Regnault, 1546, f. 154 v.

En outre, de Chasseneuz avait lu les œuvres du professeur Jean Tixier de Ravisi¹. C'est à ce propos que le *Catalogus* revient sur les épithètes des Gaulois, en affirmant que :

En effet, comme le souligne Textor, les origines des Gaulois sont incertaines et obscures. Certains disent que les Gaulois sont également appelés Galates, du fils de Galate, fils d'Hercule [...]. Ceci est confirmé par les paroles de Bérose écrivant que les Celtes (qui sont les anciens Galates) ont été nommés ainsi par le roi Galate, fils d'Hercule : de là, les Galates en Asie et les Gallo-Grecs en Europe ont également été appelés ainsi².

Non seulement les lettres et les lois gauloises précèdent les lettres et lois gréco-romaines, mais elles en sont à l'origine. Et conformément à l'*Antiquitatum variarum volumina* autant qu'à ses contemporains français, le juriste avait écrit :

Quant à l'existence des lettres et de la poésie chez les Gaulois à cette époque, cela est attesté non seulement par Bérose le Chaldéen, mais aussi par d'autres sources. En effet, Semothès, surnommé Dis, a également introduit l'alphabet sacré [*sagas*], qui était phénicien et à partir duquel les Grecs ont formé les leurs. Ce que les Gaulois anciens ont transmis au départ aux Galates et aux Mènes. Cela est confirmé par Xénophon dans son livre *Sur les équivoques* [mes italiques], et comme le dit lui-même Archiloque dans son livre *Epithète des temps* [mes italiques]³.

D'ailleurs, comme l'avait aussi montré Tixier de Ravisy, ce ne furent que Cadmos et le huitième Homère qui fournirent les lettres aux Gaulois, en réformant l'alphabet de ces derniers.

Or, une section entière du deuxième chapitre était dédiée à la Gaule celtique. À ce propos, de Chasseneuz s'était renseigné auprès des œuvres faites imprimer par

¹ B. Méniel, « L'humanisme juridique est-il un humanisme ? Le cas du *Catalogus gloriae mundi* de Barthélemy de Chasseneuz », *op. cit.*, p. 246.

² « Nempe ut ibidem differit Textor. Gallorum prima origo incerta et obscura est. Sunt enim qui dicunt Gallos dici quoque Galatos a Galate filio Herculis [...]. Quod est verba confirmant Berosus scribentis Celtas (qui sunt Galate veteres) constat a rege Galate filio Herculis nuncupatos : a quibus etiam Galate in Asia et Gallogreci in Europa dicti sunt », ma traduction. Barthélemy de Chasseneuz, *Catalogus gloriae mundi*, *op. cit.*, f. 17 v.

³ « quod vero his temporibus litere et carmina apud Gallos essent. Non solum ex Beroso Caldeo, sed etiam ex aliis proditur. Semothès quoque cognomine Dis literas sagas dedit, que Phenices erant, a quibus Greci suas formaverunt, quid principio Galathis et Meonibus tradiderunt galli prisci », ainsi le confirme « Xenophon quoque dicto libro de equivocis » et « nam ut dicit ipse Archilocus in libro suo epythetum de temporibus », ma traduction. *Ibid.*, f. 64 v.

Symphorien Champier : « de plus, Symphorien Champier affirme que Lyon a obtenu le commandement de toute la Gaule celtique à l'époque où Autun [*Augustodunum*] existait encore et avant sa destruction [...]. Cela concerne la fondation de l'autel de Lyon, dont parle le même Champier dans son œuvre sur les louanges de Lyon¹ ». La question était alors de comprendre le lieu et l'histoire de cet ancien autel druidique, lieu sacré qui fut fondé par un ancien roi : « Lugdus fut le douzième roi de Gaule, et il a régné 680 ans après le Déluge [...] et 1637 ans avant l'incarnation du Christ² »

Encore plus intéressant, dans le *Catalogus* se repère également un échange épistolaire, daté du 12 Novembre 1527, que de Chasseneuz avait eu avec son collègue, le juriste de Rouen et membre du parlement de Normandie Baptiste le Chandelier (1490 ?- 1549)³. Selon le Chandelier, l'antiquité des anciens empires est incertaine, la mémoire des hommes caduque et même les villes les plus anciennes et les plus glorieuses ne sont qu'encre sur papier, leurs origines étant obscures et méconnues :

S'il te plaît, est-ce que quelque chose a été accompli concernant la triomphante Babylone ? Et de Ninive ? De Memphis ? Qu'en est-il des célèbres cités grecques comme Athènes, Lacédémone, Argos, et de nombreuses autres villes de ce genre dont la mémoire a presque disparu ? Je ne permettrai pas non plus de m'éloigner de Rome, la monarche de toute l'Europe, dont les origines sont depuis longtemps incertaines parmi les auteurs les plus sérieux. Cependant, il n'y a pas eu de cité gauloise meilleure que celle qu'ils appellent Paris. Mais il n'y a pas eu non plus une autre ville des Gaulois aussi justifiée que Paris. L'origine de celle-ci est enveloppée dans la même obscurité de l'ignorance, du moins dans une mesure comparable à celle de ton Bérose, si nous y prêtons attention⁴

¹ « praeterea vereor Symphorianum campezius afferentem Lugdunum tempore quo Augustudunum stabat et ante eius destructionem principatum totius Gallie celtice obtinuisse [...] Cum fundatio Are Lugdunensis de qua loquitur ipse Campezius in suo de laudibus Lugduni », ma traduction. *Ibid.*, f. 67 v.

² « quod Lugdus [...] fuit xii rex Galliae, regnavitque anno post exundationem diluvii 680 [...] et ante incarnationem christi 1637 », ma traduction. *Ibid.*

³ Ainsi il signe à la fin de la lettre.

⁴ « Eccquid queso de triumphante illa Babylone actum est. De Nynive. De Memphi- Quid tum de celebribus graciae parigs, ubinam Athene, Lacedemon, Argos, ac plerique huius farine urbes quarum memoria fere adhuc interiit. Neque longius Romam aberrare patiar totius Europe monarcham, curius exordia iampridem constat inter gravissimos authores incerta. Sed neque in meliori causa extiterit altera Gallorum civitas quam Parisium vocant. Cuius origo eadem ignorantie nubecula obscurior est, saltem par utriusque conditio fuit si ad tuum Berosum caldeum mentem adverterimus », ma traduction. *Ibid.*, f. 69 v.

L'antiquité de Paris, un passé si lointain, est, peut-être, incertaine, comme l'est l'histoire racontée par Bérose, au fond comparable à celle de Diodore de Sicile¹. Toutefois, il faut se fier au peu de fragments de l'Antiquité que le temps n'a pas érodés :

Cependant, mon cher Barthélemy, pour ne pas rejeter sur nos épaules le fardeau de cette difficulté historique, je vais aborder brièvement la question elle-même. Tu pardonneras l'Histoire, effacée par la négligence de nos ancêtres. Tu pardonneras également l'homme qui pleure les malheurs de sa patrie. Mais comment ce crime a-t-il frappé presque toute la Gaule ? Quoi qu'il en soit, tu entendas avec bienveillance tout ce que j'ai pu lire parmi de nombreux fragments, l'esprit déjà disposé depuis longtemps à écouter².

Les anciens fragments sont, encore une fois, les chronographies de Bérose et de Manéthon, que dans sa lettre le Chandelier résumait à son ami de Chasseneuz – déjà cultivé en la matière. En débutant par Samothès, suivi par un sommaire des événements postdiluviens et une présentation des enfants du patriarche Noé, le Chandelier décrivait la geste de Magus, fondateur de Rouen, accompagnée par les mentions du « commentateur de Viterbe³ » : « allons-y, mon cher Barthélémy, ne pense pas que ce Magus que Bérose déclare avoir régné sur tous les Gaulois ne concerne que moi, encore moins nous seuls !⁴ ».

Certes, l'histoire de Magus, fondateur de Rouen, précieux fragment de l'Antiquité, nous concerne tous ; s'agissant alors d'un sujet important, le Chandelier mettait en garde son ami de Chasseneuz sur certains moqueurs de l'œuvre de Bérose et de Manéthon :

Je n'entame nullement la crédibilité de Bérose, contrairement à ce qu'ont fait Volaterranus et Sabellicus, avec un manque de scrupule. Je trouve en lui de nombreuses concordances avec les Saintes Écritures. Ainsi, de ces fils, deux d'entre eux, Comerus le Gaulois et Samothès, ont possédé notre Gaule, d'où les Gaulois tirent leur nom, et de l'autre, les Samothéens [...].

¹ Je rappelle que la *Bibliothèque historique* aussi affirme de l'origine de Gaulois par Galathès fils d'Hercule.

² « Ceterum, mi Bartholomee, bis praefatis ne ab humeris nostris onus hoc hystoriae difficultate reiiciamus, rem ipsa compendio contingam. Parce autem Hystorie, maiorum incuria obliterate. Parce itidem homini latebras patrie sue deploranti. Sed come hoc universam pene Galliam facinus afflixit. Quicquid vero de multis fragmentis legere potuerim, accepto iam dudum animo obaudies », ma traduction. *Ibid.*

³ « commentator Viterbiensis », ma traduction. *Ibid.*, f. 70 v.

⁴ « Age mi Bartholomee ne ad me solum pertinere Magum putaveris quem omnibus Gallis nedum nobis imperasse Berosus scribit », ma traduction. *Ibid.*

De chacun d'eux, il est dit qu'ils ont d'abord enseigné la philosophie et les lettres aux Gaulois¹.

Face à un sujet où certains historiographes voire poètes, comme Symphorien Champier et Jean Bouchet, étaient incertains, des juristes semblent intervenir en défense de l'antiquité gauloise contre ses détracteurs. D'ailleurs, elle est conforme au récit de Moïse, à l'histoire sacrée, pourquoi en douter alors ? En conclusion de la lettre, le juriste de Rouen conseille à son ami de lire des traités contemporains, afin de prendre connaissance des modèles littéraires d'illustrations d'antiquités : par exemple la description de Nuremberg écrite par Conrad Celtis, ainsi que les travaux de Franciscus Irenicus².

Le *Catalogus* de Chasseneuz, comme la production historiographique et littéraire précédente, a aussi été réimprimé régulièrement dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, jusqu'à la fin du XVII^e siècle : la dernière édition, que je sache, date de 1692³. Dans chacune de ses nouvelles itérations se repère la mise en garde du parlementaire le Chandelier contre les critiques sans scrupules de Volaterranus et de Sabellicus.

¹ « Ne quam fidem ipsi Beroso quemadmodum Volaterranus ac Sabellicus fecerunt impudens derogem. Cui tum in multis concordantiis sacram scripturam reperio. Horum igitur filiorum duo Comerus gallus, et Samothes galliam nostram possederunt, ab hoc Galli dicti, ab altero Samothei [...]. Quorum uterque inquit Samothem primum gallis philosophiam ac litteras ostendisse », ma traduction. *Ibid.*

² *Ibid.*, f. 71 r.

³ Barthélemy de Chasseneuz, *Catalogus gloriae mundi*, Cologne, Samuel de Tournes, 1692.

D. Les *Antiquitates* contre les *Antiquitates* : entropie, polémique et apologie

L'attention portée sur Bérose, sur son continuateur Manéthon, voire sur Métasthène, Philon, et même sur les *Commentaria* d'Annius dans les œuvres des années 1520 et 1530, me semblent indiquer une séparation en cours entre le corpus des chronographes barbares et celui des auteurs latins et grecs des *Antiquitates*. Après l'édition de 1515, que ce soit dans les réemplois ou dans les critiques, des rassemblements d'auteurs anciens se forment. Cela est probablement lié aux différentes possibilités de lecture offertes par ces textes : Caton, Sempronius ou Fabius Pictor, pouvaient être lus comme une description de l'Italie ancienne, du Latium, de Rome et de l'Étrurie en particulier, séparément de l'autorité de Bérose le Chaldéen. De plus, les auteurs latins ne posaient pas de problèmes de complémentarité, voire de conflictualité, avec la *Genèse* biblique, mais s'établissaient comme parallèle au récit antique de Varron, aux témoignages de Plin l'Ancien ou aux informations repérables dans Strabon. D'ailleurs, jamais l'un de ces auteurs ne parlait de Noé : les discours relatifs à Janus et Saturne de Caton ou Fabius Pictor pouvaient très bien être lus sans inclure l'identification avec le patriarche fournie par la *Defloratio* de Bérose, ou par son commentateur Annius de Viterbe. Cela peut également expliquer pourquoi quelqu'un comme Jérôme de Pavie, lors de son débat épistolaire avec son ami Symphorien Champier, n'avait aucun problème à ne pas croire au récit de Bérose, tout en soutenant l'antiquité italienne par le témoignage du *Sur l'Âge d'or* de Fabius Pictor. De même, la liste des souverains européens fournie par la *Defloratio* et le *Supplementum* de Manéthon, ainsi que sa sélection de la part des lecteurs et réemployeurs, avait comme résultat l'exclusion de l'autorité des anciens auteurs latins, voire du traité de Myrsile de Lesbos, qui relataient uniquement l'antiquité d'Italie.

Ce nouveau phénomène d'entropie des autorités, après leur publication en recueil de 1515, aurait pu être favorisé par la circulation des éditions précédentes, comme celle de Tory, qui portaient comme titre seulement le nom de Bérose pour l'entièreté du volume. Cependant, cela contraste avec les citations des écrits de Jean Tixier de Ravisi ou Barthélémy de Chasseneuz, dans lesquels le nom *Berosus* fait référence à l'entièreté du volume qui avait été imprimé par Josse Bade et Jean Petit, l'*Antiquitatum variarum volumina*.

Pourtant, ce discours de séparation entre chronographes barbares et autorités romaines vaut assurément, me semble-t-il, pour ces écrits du recueil de 1498, ou de 1515, qui n'étaient pas des ouvrages d'auteurs anciens à part entière, mais des transcriptions épigraphiques. C'est le cas d'un texte imprimé dans une édition vénitienne du *De notis romanorum interpretantis libellus* (*Un petit livre sur l'interprétation des abréviations romaines*) de Valerius Probus (I^{er} siècle ap. J.-C.) de 1525. Dans ce volume, ensemble avec l'ouvrage du grammairien romain, l'éditeur avait inséré les lois des Douze Tables, les lois des pontifes, une collection d'anciens rites romains et d'autres petits traités d'intérêt juridique et antiquaire. Au fond du livre se trouve également un recueil d'épigraphes latines et grecques ; parmi celles-ci, dans les mêmes caractères latins majuscules épigraphiques, il est possible de lire au sujet du « décret du roi Didier d'Italie ¹ », qui se trouve « à Viterbe, près de l'évêché, gravé en caractères lombards sur du marbre ² ». Faudra-t-il considérer cet objet-livre comme un exemplaire d'une édition des *Antiquitates* ? Je ne sais pas. En revanche, ni les tables *Lybiscilalle*, ni les *Cybelariae* n'avaient été transcrites. De manière parallèle à Bérose le Chaldéen et à tout débat gallo-franco-troyano-germanique, le décret de Didier continuait d'être lu et imprimé.

Or, lorsqu'une partie des auteurs de l'édition parisienne de 1515 était imprimée dans un seul volume, ces mêmes intérêts antiques prévalaient, apparemment détachés des problèmes d'histoire nationale. Johannes Bebel (?- 1538 ?), originaire d'Alsace, fut un typographe actif à Bâle entre 1523 et 1538, et collabora, comme Johann Froben, avec Érasme. Homme cultivé, il possédait plusieurs connections dans les réseaux de libraires de Lyon et de Paris³. Lorsqu'il était engagé en 1530 dans l'impression des *Commentaire de la langue grecque* de Guillaume Budé⁴, il édita également un volume in-4° intitulé *Fragmenta vetustissimorum autorum, summo studio ac diligentia nunc recognita*

¹ « Decretum Desiderii Regis Italiae », ma traduction. Valerius Probus, *De notis romanorum interpretandis libellus*, Venise, Giovanni Tacuino, 1525, f. LXXIII r.

² « Viterbii, prope Episcopatum Characteribus Longobardis Marmore insculptum », ma traduction. *Ibid.*, f. LXXIII r. Sur cette réimpression du décret de Didier, cf., W. Stephens, « Discovering the Past : The Renaissance Arch-Forgery and His Legacy » dans Earl A. Havens (dir.), *Fakes, Lies and Forgeries*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2014. Cf., aussi W. Stenhouse, *Reading Inscriptions and Writing Ancient History. historical scholarship in the Late Renaissance*, op. cit.

³ Peter G. Bietenholz, « Johann Bebel », dans P. G. Bietenholz (dir.), *Contemporaries of Erasmus. A biographical register of the Renaissance and Reformation*, Londres- Toronto-Buffalo, University of Toronto Press, 1985, Vol. 1-3, p. 112- 113 ; Germaine Aujac, « La culture classique à Bâle au temps d'Érasme d'après trois frontispices », dans *Traditions du patrimoine antique, Anabasis. Traditions et Réceptions de l'Antiquité*, 10, 2009, p. 161- 180.

⁴ Guillaume Budé, *Commentarii linguae Graecae*, Bâle, Johann Bebel, 1530.

(*Fragments des auteurs les plus anciens, maintenant révisés avec le plus grand soin et diligence*)¹. Cette publication fut conseillée à Bebel par Johann Sichardt (1499- 1552), à l'époque professeur de droit à l'Université de Bâle², qui prépara probablement l'ensemble du recueil pour Bebel :

Nous avons entrepris de publier avec le plus grand soin et diligence certains fragments assez érudits et tirés d'une antiquité profonde, ô lecteur bienveillant. Cela a été le dessein à la fois de l'auteur et du promoteur, Johann Sichardt, qui pensait que nous recevions de toi la reconnaissance que méritent ceux qui consacrent leurs efforts à soutenir des études légitimes. Nous avons mis tout notre effort pour que ces fragments parviennent entre tes mains aussi corrects que possible, malgré les difficultés inhérentes à la matière et à la longueur du temps écoulé. Bien que nous n'ayons pas eu beaucoup de succès avec Frontin, à tel point que nous-mêmes ne sommes pas satisfaits, ce n'est pas surprenant pour un auteur aussi corrompu, sans aucun exemple plus ancien auquel nous pouvions nous fier, de sorte que, même s'il ressuscite un jour, il devra se contenter d'un nageur de Délos dans ses vœux. Pour le reste, nous croyons avoir bien rempli notre devoir, que tu pourras juger toi-même si tu reconnais l'étendue de l'antiquité, de l'érudition et des sujets obscurs contenus dans ce petit livre. Nous ne sommes pas ceux qui cherchent à imposer notre louange excessive à quiconque, convaincus que chaque chose est louée correctement et abondamment seulement si elle est approuvée par le jugement de ceux pour qui le travail a été réalisé³.

Bien que l'ouvrage sur les aqueducs de Frontin ait été malheureusement corrompu⁴, les autres antiquités ne posaient pas de problèmes. D'ailleurs, ce ne sont que des *fragmenta*, eux aussi peut-être corrompus par le temps, mais néanmoins authentiques et portant sur des sujets obscurs. Si d'un côté les textes des auteurs choisis proviennent selon

¹ *Fragmenta vetustissimorum autorum, summo studio ac diligentia nunc recognita*, Bâle, Johann Bebel, 1530. Cr., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 168 ; TT. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 356- 357.

² Cf., Guido Kish, *Johannes Sichardus als Basler Rechtshistoriker*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1952.

³ « Fragmenta quaedam oppido erudita, et ex altissima vetustate deprompta suscepimus excudenda, humanissime lector. Cuius equidem consilii nobis fuit et autor et impulsor Io. Sichardus, existimans fore ut a te gratiam iniremus eam, quam debent qui iuvandis rectis studiis operam suam navant. Annixi autem sumus quantum per rei tum difficultatem, tum temporis longinquitatem licuit, ut quam emendatissima in manus tuas venirent : quamvis in Frontino id peiuscule successerit, adeo ut ne quidem nobis ipsi satisfecerimus, id tamen quod mirum non est in autore tam depravato, nullo nobis freto exemplo vetustiore, ut si iam ipse reviviscat, sit Delium natatorem habiturus in votis. In aliis videmur nobis officio nostro probe functi, quod tu demum iudicabis factum, si quantum vetustatis, eruditionis, rerum reconditarum hic libellus contineat, agnoveris : Nec enim hi sumus, qui nostra immodice laudando cuiusque palpum obtrudere velimus, persuasum habentes tum demum quidque recte prolixèque laudari, si eorum suffragiis quibus labor sudatus est, probetur », ma traduction. *Fragmenta vetustissimorum autorum, op. cit.*, f. a 2 r.

⁴ Ce même traité de Frontin avait été édité par Eucharius Silber quelques années avant son édition des *Commentaria. Ut supra*, II, 1.

toute probabilité de l'*Antiquitatum variarum volumina XVII* édité par Josse Bade, les commentaires d'Annius de Viterbe sont absents, et le frère dominicain n'est mentionné nulle part. Pourquoi aurait-on besoin du texte obscur d'un vieux frère dominicain pour comprendre ces antiquités ? L'ajout de l'œuvre de Frontin semblerait répondre à un intérêt antiquaire sur la ville de Rome, en continuité avec les livres de Fabius Pictor et de Sempronius, voire avec les *Origines* de Caton : le seul dénominateur commun entre ces œuvres semble être leur antiquité, *vetustissimi*.

Voici le plan de ce volume :

1. « Myrsile de Lesbos, *De l'Italie et de l'origine de Tyrrhéniens* [mes italiques]¹ » ;
2. « *Les origines* [mes italiques], de Marcus Porcius Cato² » ;
3. « *Sur le temps*, d'Archiloque.³ » ;
4. « *Les Antiquités*, de Bérose de Babylon⁴ » ;
5. « *Sur les rois d'Égypte*, de Manéthon sacerdote des Égyptiens⁵ »
6. « *Les annales des Perses*, de Métasthène le Perse⁶ » ;
7. « *Sur les Équivoques* de Xenophon⁷ »
8. « *Sur l'Âge d'or et l'origine de la ville de Rome*, de Quintus Fabius Pictor⁸ » ;
9. « *Sur la division de l'Italie*, de Caius Sempronius⁹ »
10. « *Sur les aqueducs de la ville de Rome*, de Frontin¹⁰ »

L'une des particularités de ce livre consiste dans le choix fait par Sichardt et Bebel de joindre les chronographes barbares l'un après l'autre, en suggérant ainsi une lecture linéaire de la chronologie des deux monarchies universelles – chaldéenne et perse –, ainsi que de la monarchie égyptienne. Cependant, en regardant de près le nouveau *index nominum* composé dans l'atelier de Bebel, le nom d'un personnage historique

¹ « Myrsili lesbi de origine Italiae et Tyrrhenorum », ma traduction. *Ibid.*, f. a 1 v.

² « M. Porcii Catonis Originum », ma traduction. *Ibid.*,

³ « Archilochi de Temporibus », ma traduction. *Ibid.*,

⁴ « Berosi babilonii Antiquitatum », ma traduction. *Ibid.*,

⁵ « Manethonis sacerdotis Aegyptiorum de Regibus Aegyptiorum », ma traduction. *Ibid.*,

⁶ « Metasthenis Persae Annalium Persicorum », ma traduction. *Ibid.*,

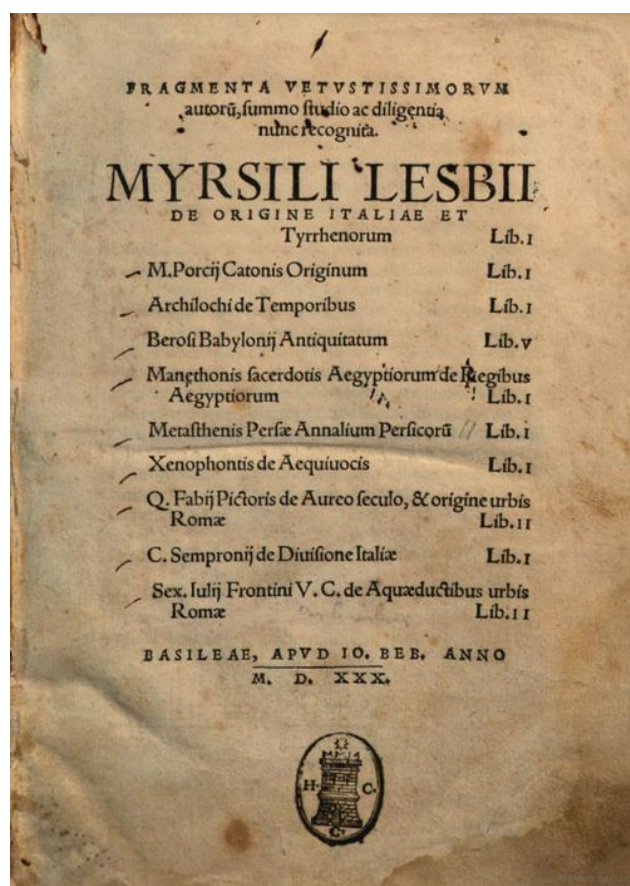
⁷ « Xenophontis de Aequivocis », ma traduction. *Ibid.*,

⁸ « Q. Fabii Pictoris de Aureo seculo, et origine urbis Romae », ma traduction. *Ibid.*,

⁹ « C. Sempronii de Divisione Italiae », ma traduction. *Ibid.*,

¹⁰ « Sex. Iulii Frontini V. C. de Aquaeductibus urbis Romae », ma traduction. *Ibid.*,

fondamental comme Noé ne figure pas : tout lien entre les *Fragmenta vetustissimorum auctorum* et la *Genèse* de Moïse a été évité par l'éditeur. Cette absence pourrait d'ailleurs en expliquer une autre : les livres de Philon d'Alexandrie sur la généalogie du sauveur n'ont pas été inclus. En outre, peut-être que cette distanciation de l'histoire sacrée explique une autre particularité : le livre était vendu avec le nom de Myrsile en lettre capitale sur la page de titre, et non avec celui de Bérose, comme ce fut le cas pour les volumes parisiens de 1509 et 1510.



Enfin, curieusement, l'interprétation des abréviations latines dans l'ouvrage de Frontin provient du même traité de Valerius Probus qui avait été édité à Venise cinq ans plus tôt, avec le décret du roi Didier : « interprétation des lettres inscrites ci-dessus selon Probus² ».

¹ Biblioteca Casanatense, VOL MISC.299 1.

² « ex Probo interpretatio literarum, quae superius positae sunt », ma traduction. *Ibid.*, p. 103.

Au-delà de cette édition de Bebel, lorsque j'ai pu lire d'autres ouvrages contemporains relatif à Bérose, j'ai cru comprendre que cette même proximité entre Moïse et Bérose, qui était à l'origine de l'intérêt de Martin Luther et de l'historiographie réformée pour le chaldéen, pouvait au contraire s'avérer problématique pour plusieurs autres lecteurs. À ce propos, une année après la publication de Johannes Bebel et Johann Sichardt, à Anvers, venait d'être publiée une œuvre considérée aujourd'hui « parmi les chefs-d'œuvre de la pédagogie, de l'encyclopédisme, et même de la littérature latine en prose de la Renaissance¹ ». Juan Luis Vives avait en effet fait imprimer son *De disciplinis libri XX*², un grand ouvrage humaniste divisé en deux tomes, touchant *Les causes de la corruption des arts* et *La transmissions des savoirs*³. Dans le cinquième livre de cette deuxième section, après avoir discuté de la prudence, l'œuvre de Vives contenait un passage sur l'histoire, connaissance indispensable à tout écolier idéal, afin de nourrir son propre jugement à travers l'expérience que d'autres ont laissé par écrit⁴.

L'histoire est nécessaire davantage pour ceux qui veulent « embrasser la carrière politique et gérer les affaires des peuples⁵ », voire pour « connaître ou défendre ses droits⁶ », par la connaissance des ancêtres et des origines : « Pourquoi croit-on que nos philosophes aient été depuis si longtemps incapables de gouverner les États et les peuples, sinon parce que la connaissance historique, cette nourrice de la prudence, leur faisait défaut ?⁷ ». Pour cette raison l'histoire, plus que toute autre connaissance, a une vocation pédagogique et morale, représentant une discipline qui est au fondement du savoir juridique, politique et théologique :

Les décrets du Sénat. Les édits des magistrats dans l'exercice de leurs fonctions. Les ordres des empereurs. Or, d'où viennent toutes ces informations : de l'histoire, n'est-ce pas ? Le droit romain, par conséquent, comme celui de toutes les nations, n'est rien d'autre que cette partie de la connaissance historique qui s'attache aux coutumes d'un peuple [...]. Mais quoi ! Une grande partie de la théologie ne consiste-t-elle pas à raconter les hauts faits du peuple

¹ Juan Luis Vives, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, éd. et tr. par Tristan Vigliano, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. XI.

² Juan Luis Vives, *De disciplinis libri XX*, Anvers, Michael Hillenius Hoochstratanus, 1531.

³ J'utilise comme référence l'édition critique et traduction en langue français par Tristan Vigliano, Juan Luis Vives, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, éd. et tr. par Tristan Vigliano, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

⁴ *Ibid.*, p. 435.

⁵ *Ibid.*, p. 436.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p 436- 437.

d'Israël ? du Christ ? des apôtres ? des martyrs ? et pour finir des saints, dans leur ensemble !
et de l'Église toute entière !¹

Or, une fois considérées cette importance et cette utilité, comment se former à l'histoire ? Si la base de la connaissance historique est bien la chronologie – « De l'histoire, il faut donc retenir la chronologie, pour commencer² » –, il faut pourtant, afin que l'étude soit fructueuse, se concentrer dans le choix des historiens et ensuite des histoires : c'est une question de *fides* dans l'auteur qui permet à l'histoire d'être véritable. L'humaniste espagnol rappelle alors au lecteur l'origine de la discipline historique, les premiers *authores Historiae* :

L'identité des historiens les plus anciens dépend de ceux qui les célèbrent. Les Égyptiens nous rebattent les oreilles de leurs prêtres [...]. Mais il est bien plus probable qu'Abraham d'Ur ait laissé une histoire, antérieure à tous ces personnages, dont découlent chez Moïse les origines du ciel et de la terre. Et Abraham reçut l'histoire en question des fils de Seth. En effet, d'après Flavius Josèphe, ils avaient consigné par écrit, sur deux colonnes de brique et de pierre, les commencements du monde et la genèse des principaux arts. Ce qui montre que la pratique historique naquit presque en même temps que les hommes eux-mêmes. C'est donc bien qu'elle était utile au genre humain³.

Par le biais de Flavius Josèphe, comme dans les commentaires d'Annius de Viterbe de 1498, Vives aussi considère une *historia Adae*, dont l'histoire serait histoire de la Création qui, par transmission ininterrompue de patriarche à patriarche – et à l'aide de textes écrits sur brique – est arrivée à Abraham et enfin à Moïse, auteur de la *Genèse*. Pourtant, le savoir d'Abraham ne proviendrait pas des Chaldéens, mais directement des patriarches, voire des colonnes de brique et de pierre. Je trouve intéressant de souligner que, dans le cursus éducatif de Vives, l'histoire séculière et histoire sacrée sont inséparables, autant que leur utilité.

Le texte de Vives poursuit alors en expliquant à l'écolier la nécessité de l'étude de l'histoire universelle, voire générale, avant de s'adonner aux histoires particulières. L'étudiant en histoire aurait alors deux choix possibles :

¹ *Ibid.*, p. 438.

² *Ibid.*, p. 439.

³ *Ibid.*, p. 440.

On devrait commencer par un écrivain qui compose son histoire d'un seul tenant, depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque, ou jusqu'à une époque très proche, pour une présentation générale, réduite à l'essentiel. Va pour Nauclerus. Ou pour Antoni Sabellico, plus riche, plus correct, plus exact et j'ajoute : plus savant. De là, on doit ensuite ressembler les faits historiques par œuvres complètes : ce sera plus commode que par fragments. Moïse raconte les origines du monde dans le livre dit, pour cette raison, 'de la genèse'¹.

Les *Énéades* de Sabellicus seraient donc à préférer à la chronique, bien que valable, de Nauclerus. Comme alternative à ces deux œuvres, Vives conseille *Histoire contre les païens* de Paul Orose². Pourtant, de la même manière qu'il y a certains auteurs à choisir, certains autres sont à éviter. En relation à la *Genèse* le texte explique à l'écolier que :

Un petit livre circule, intitulé « Bérose le Babylonien » sur le même sujet : mais c'est une fiction, plus absurde que les équivoques de Xénophon, que les compositions d'Archiloque, de Caton, de Sempronius, confondues par Annius de Viterbe et rendues plus ridicules par ses commentaires. Non pas qu'il n'y ait certaines vérités en eux : car c'est un corps de mensonge, et pas celui dont il usurpe le titre. Manéthon l'Égyptien et Métasthènes le Perse sont tirés d'Eusèbe³.

Les *Commentaria* d'Annius de Viterbe seraient alors des discours ridicules sur des ouvrages supposés, créés à partir des extraits d'œuvres d'Eusèbe de Césarée⁴. D'ailleurs, cette mise en garde est compréhensible : l'histoire ne peut pas se faire légèrement, car aussi « le saint Évangile du Christ fut présenté par quatre historiens⁵ ». La proximité du récit de Bérose avec l'histoire sacrée de Moïse rend cet ouvrage particulièrement suspect : l'histoire chaldéenne occupe une sorte de zone d'ombre entre le sacré et le séculier. Elle

¹ *Ibid.*, p. 441.

² *Ibid.*

³ « Libellus circumfertur Berosi babilonii titulo de eadem re : sed commentum est, quod Xenophontis aequivoca, tum Archilochi, Catonis, Sempronii, ab Annio Viterbiensi conferrumata, commentisque reddita magis ridicula. Non quin insint quaedam in illis vera : nam corpus commentitium est, nec illius cuius titulum mentitur. Manethone Aegyptius et Metasthenes Persa ex Eusebio sunt desumpti », ma traduction. *Ibid.*, p. 441, J'ai traduit moi-même car je ne suis pas d'accord avec la traduction des éditions Belles lettres en ce passage : le traducteur a traduit « commentisque reddita magis ridicula » avec « et que leurs inventions achèvent de rendre ridicules », sans considérer que Vives se réfère ici aux commentaires d'Annius de Viterbe. Peut-être que je me trompe, mais je préfère traduire de cette manière. Sur la critique des *Antiquitates* par Vives, cf., F. Clark, *The First Pagan Historian*, op. cit., p. 187- 188.

⁴ Probablement sa chronographie et la *Préparation aux Évangiles*.

⁵ Juan Luis Vives, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, op. cit., p. 444.

rapporte des données concordantes avec la Vérité, mais elle prétend donner l'origine des monarchies du monde là où le prophète de l'Ancien Testament se tait. Je rappelle à ce propos que, en ce qui concerne la transmission de la connaissance de la Création, qu'une lecture possible de la *Defloratio* et des *Commentaria* amènerait à considérer les annales chaldéennes comme la source d'Abraham et de Moïse, ce qui impliquerait, paradoxalement, que la *Genèse* dépende directement de sources païennes¹.

Il vaut mieux, récite le texte de Vives, suivre Philon d'Alexandrie – *pseudo-Philon* pour nous –, qui « compose une histoire sommaire, d'Adam jusqu'à la mort du roi Saul² ». En ce cas, il ne s'agit pas de l'*Abregé* que fit publier Annius à Rome, mais d'un livre historique intitulé l'*Antiquitatum Biblicarum*, qui venait d'être publié à Bâle en 1527, dans son *editio princeps* soignée, encore une fois, par le professeur de droit romain Johann Sichardt, pour les caractères d'Adam Petri, un texte réédité de nouveau en 1538 et 1550³. En ce qui concerne l'histoire ancienne, Vives ne considère pas non plus comme fiable la *Bibliothèque* de Diodore de Sicile ; plus générale « l'histoire grecque jusqu'à l'institution des Olympiades, affabule à outrance ; et nul ne peut y distinguer le vrai du faux⁴ ». Les récits de Dictys de Crète et Darès le Phrygien, voire les origines troyennes de nations modernes, seraient également à rejeter⁵.

En effet, suite aux historiographies biblique, grecque et romaine, une mutation dans l'histoire des histoires est signalée par Vives : après la chute de l'empire romain sont nées « les histoires particulières des nations⁶ ». Il y aurait alors une coupure entre les anciens récits fabuleux dont, Écritures mises à part, tout est autant incertain que païen, et le monde chrétien, où l'histoire sort de la fable pour devenir récit véritable. À ce sujet, l'humaniste espagnol fournit également des conseils : par exemple, en ce qui concerne l'histoire de Charlemagne, il recommande au lecteur de consulter le texte, bref et soigné, de Turpin⁷ – *pseudo-Turpin* pour nous – et, pour l'histoire de France, Robert Gaguin. Il faudrait

¹ Ce que, ironiquement, aujourd'hui est considéré la norme. Cf., T. Römer, *L'invention de Dieu*, *op. cit.* ; Mario Liverani, *Oltre la Bibbia. Storia antica di Israele*, Rome-Bari, Laterza, 2003.

² *Ibid.*, p. 442.

³ Il s'agit d'un pseudo-Philon, qui a été, ironiquement, publié à Lyon avec Bérose, *Ut infra*, III, 4, A. F. Parente, « Il *Liber Antiquitatum Biblicarum* e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, 155.

⁴ Juan Luis Vives, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, *op. cit.* p. 442.

⁵ Cf., F. Clark, *The First Pagan Historian*, *op. cit.*, p. 187- 188.

⁶ « *peculiares gentium historiae* », ma traduction. Juan Luis Vives, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, *op. cit.*, p. 446.

⁷ Juan Luis Vives, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, *op. cit.*, p. 446. Il s'agit du pseudo-Turpin, cf., Jean- Claude Vallecalle (dir.), *Le livre de saint Jacques et la tradition du Pseudo-Turpin. Sacralité et littérature*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2011.

également, selon ce texte de Vives, s'adonner à la lecture de Volaterranus car « ses ouvrages rendront à l'histoire de grands services¹ ».

Enfin, en ce qui concerne l'Allemagne, le lecteur doit se référer à « Beatus Rhenanus [qui] a présenté les origines de l'Allemagne, sa position géographique, ses coutumes² ». La référence ici n'est pas à l'édition de Tacite de 1519 réalisée par l'humaniste alsacien, mais à un nouvel ouvrage fait imprimer à Bâle, pour les caractères de Johann Froben, une année après l'édition des *Fragmenta vetustissimorum autorum* et la même année de publication du *De disciplinis libri : le Rerum germanicarum libri tres*³.

Je crois alors qu'il serait intéressant de passer des critiques relatives à la proximité de l'histoire bérosienne avec l'histoire de Moïse, aux critiques concernant l'histoire séculière – voire les *peculiares gentium historiae*, comme l'écrit Vives – posées par Rhenanus. D'abandonner le monde postdiluvien, pour revenir à celui des Francs. Celui mentionné dans le *De disciplinis libri* est l'un des ouvrages le plus connus de l'humaniste alsacien⁴, les trois livres des affaires de la Germanie, qui s'ouvrent avec une épître dédicatoire à Ferdinand (1503- 1564), roi de Bohême et d'Hongrie, frère de Charles V⁵, expliquant les raisons de ces nouvelles recherches sur les antiquités allemandes. Beatus Rhenanus écrivait alors, depuis Sélestat en mars 1531 :

Car qui ne parle pas des noms des peuples et des régions des carrefours, des Allemands, des Alamans, des Francs, des Saxons, des Suèves, des Helvètes, de la Germanie supérieure et inférieure, de la Grande Germanie, de la France, de l'Allemagne, de la Souabe, de la Bavière ? Mais si quelqu'un demande d'où et quand sont nées ces appellations de peuples et de provinces, alors vous trouverez très peu de personnes capables de différencier exactement ces choses [...]. Ainsi, nous avons expliqué autant que possible les émigrations de ces

¹ Juan Luis Vives, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, *op. cit.*, p. 448.

² *Ibid.*, p. 447.

³ Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres*, Bâle, Johann Froben, 1531.

⁴ J'utilise, parallèlement à l'*editio princeps*, l'édition critique par Felix Mundt. Beatus Rhenanus, *Beatus Rhenanus : Rerum Germanicarum libri tres (1531)*, éd. critique par Felix Mundt, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2008. Cf., J. Hirstein, *Tacitus' Germania and Beatus Rhenanus (1485- 1547)*, *op. cit.* ; J. F. D'Amico, *Theory and Practice in Renaissance textual criticism. Beatus Rhenanus between conjecture and history*, *op. cit.* En ce qui concerne la représentation des Germains dans cet ouvrage de Rhenanus, cf., J. Ridé, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemands*, *op. cit.*, p. 339- 354. Pour Rhenanus lecteur et critique des *Antiquitates*, cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, 306- 319. Je suivrai en partie des très bonnes remarques que Lehr a pu faire relativement à ce texte. En ce qui concerne la critique de Rhenanus à Bérose et à Hunibald retrouvé par Jean Trithème, cf., Beatus Rhenanus, *Beatus Rhenanus : Rerum Germanicarum libri tres (1531)*, éd. critique par Felix Mundt, *op. cit.*, p. 522- 529.

⁵ Quand les *Rerum germanicarum libri* ont été édités Ferdinand n'avait été pas encore élu roi des Romains.

peuples, et les changements dans les anciens lieux de la Germanie elle-même, que nous appelons les migrations inverses [*demigrationes*]¹.

Afin de retrouver l'histoire d'origine de la noblesse allemande, il ne fallait pas alors chercher une correspondance directe entre les anciens souverains d'origine postdiluvienne et les anciens Germains, ni une continuité parmi ceux-ci et les peuplades germaniques décrites par Tacite – voire avec les provinces de l'Empire au XVI^e siècle –, moins encore une migration des Troyens vers le Rhin. Certes, le récit que les trois livres racontent concerne principalement des migrations, mais celles-ci ont eu lieu à une époque postérieure au Déluge – aucunement mentionné. Elles ont commencé à l'époque de César, avec les Germains cisrhénans mentionnés dans ses *Commentaires* ; elles ont continué à une époque plus tardive, avec ces peuples décrits dans les œuvres de Tacite ; elles se sont accomplies lors de la chute de l'Empire Romain, avec la conquête de l'Europe par les Germains, telle que décrite par des historiens comme Agathias, Procope de Césarée et d'autres. Une histoire de la Germanie tripartite donc, comme celle de Jean Trithème – d'où les trois livres.

L'origine de la noblesse impériale et germanique daterait alors de ce moment de grandes migrations de peuples, confédérés en de nouvelles ligues, avec des noms changés par rapport au passé, qui s'emparèrent par la force du pouvoir qui était celui de Rome. Aucune *translatio imperii* dans le récit historique imprimé par ces livres : seulement de grandes migrations guerrières – internes aux limites de la Germanie, les *demigrationes*, et externes à celle-ci, les *migrationes* – des peuples germaniques en guerre entre eux autant qu'avec les non-Germains. Ce qui amena enfin au triomphe des Francs sur les autres peuples et à la fondation d'un nouvel Empire, mérovingien et carolingien, avec sa scission postérieure entre les Francs occidentaux, mélangés irrémédiablement aux Gaulois – avec toute la dégénérescence physico-morale que cela comporte –, les Français, et les Francs orientaux, qui avaient ré-migré dans les limites internes, les *Alamanni*, Allemands.

¹ « Nam quis non e trivio popuolorum regionumque nomina crepat, Germanos, Alemannos, Francos, Saxones, Suevos, Helvetios, Germaniam superiorem, et inferiorem, Germaniam magnam, Franciam, Alemanniam, Sueviam, Baioariam ? Quod si roget quispiam, unde et quando natae sint hae gentium et provinciarum appellationes, hic vero paucos reperias qui possint hisce de rebus exacte differere [...]. Proinde populorum istorum emigrationes, et mutatas in ipsa ante Germania veteri sedes quas nos demigrationes vocamus, quantum nobis possibile fuit, explicuimus », ma traduction. Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres*, op. cit., 1531, p. 3.

D'ailleurs, la maison de Ferdinand d'Habsbourg tirait elle aussi ses origines des grandes migrations de l'antiquité tardive :

Il sera plaisant de connaître les débuts de cet empire, que vous gouvernerez avec succès grâce aux faveurs divins. À cela s'ajoute le fait que les ancêtres de Votre Altesse, les Germains qui autrefois ont traversé le Rhin, sont les ancêtres des Francs et des Alamans. En effet, je constate que les comtes de Habsburg n'étaient rien d'autre que les seigneurs de l'ancienne Vindonissa, que le peuple des Gaulois appelait autrefois Vindon et Vendon, d'où je découvre l'église de Vindon appelée église de Vendon, et peut-être le château d'Avend au-delà du détroit, que les Germains, transformant le u en b, appelaient Habinsbourg, c'est-à-dire la haute forteresse de Vindon ou de Vindonissa. Cela témoigne de l'antiquité de la noblesse de vos ancêtres, puisque bien avant, parmi les leurs, ils ont obtenu l'empire sur la cité la plus célèbre et sur la région des Helvètes, après cette première migration des Francs et des Alamans¹.

Les Habsbourg furent ainsi parmi les premiers à dominer les peuples conquis après la migration, en ce cas, celui des Gaulois helvètes. En outre, cette élaboration historiographique des migrations comporte une remise en question de la grande migration qui de l'Asie amena les Franco-troyens vers le Rhin, ainsi que de la figure historique de Francus lui-même, et de la dynastie de Tuyscon, avec tous les rois éponymes, ses descendants, qui avaient fondé les différents peuples attestés postérieurement par les anciens auteurs gréco-latins.

En ce qui concerne la provenance troyenne des Francs, cette hypothèse est le résultat de l'imagination de certains moines ayant vécu pendant un âge obscur :

Je ne fournirai rien ici qui ne soit corroboré par des témoignages d'auteurs dignes de foi [*fide dignis*]. Car je ne suivrai pas Hunibald et les autres auteurs, si Dieu le veut, dont les rêves ne sont que des frivolités. Tout d'abord, je ne peux m'empêcher de m'étonner de la liberté des anciens qui, chaque fois que l'origine d'une chose était peu claire, se sont immédiatement

¹ « Siquidem eius imperii primordia cognoscere iucundum erit, quod nunc superis faventibus, ipse feliciter es administraturus. Huc accedit, quod maiores tuae celsitudinis, a Germanis qui Rhenum olim transgressi sunt, Francos et Alemannos intelligo, suam ducunt originem. Nam Habinspurgios comites nihil aliud fuisse video quam veteris Vindonissae dominos, quam vulgus Gallorum Vindonem olim vocabat et Vendonem, unde Vendonensem ecclesiam appellatam reperio, et Avendum fortasse castrum citra spirationem, quod Germani u in b verso Habinspurgum, id est altam Vindonissae sive VIndonis arcem dicebant. Quae res maiorum tuorum antiquissimam nobilitatem arguit, ut ante apud suos clarissimi post illam primam Francorum et Alemannorum transmigrationem merito celeberrimae civitatis et tractus Helvetiorum imperium adepti sint », ma traduction. *Ibid.*

tournés vers les fables, peut-être imitant en cela les Romains et d'autres nations. C'est pourquoi ils nous font descendre des Francs de Troie, et après avoir souvent changé de lieu de résidence, et finalement construit Sicambre, ils inventent des absurdités pures. Il n'est pas étonnant que dans ces temps ignorants, les moines aient osé fabriquer de telles choses, car à cette époque, personne d'autre que les moines ne connaissaient les lettres [...]. Il est probable qu'Aimoin [de Fleury] et les autres qui ont entrepris de décrire les affaires des Francs ont embrassé les mêmes fables, alors même que tout était clair pour les Gaulois vivants à cette époque, ceux qui avaient reçu des informations très certaines de leurs ancêtres.¹

Encore une fois, les histoires doivent être sélectionnées selon des principes de *fides* des auteurs. Cet ancien Hunibald devait être un moine qui fut suivi par plusieurs autres, par exemple par Aimoin de Fleury, dans ses rêveries sur le passé. L'authenticité d'Hunibald ou d'Aimoin n'implique pas automatiquement que les récits de ces soi-disant historiens soient également authentiques : ce sont des anciens auteurs qui, pour glorifier le passé, s'inventèrent une ascendance troyenne, voire plus ancienne, comme d'ailleurs le firent les Romains eux-mêmes. Par cela, ils ne sont pas *fide dignis*. Au contraire des moines ignorants, les anciennes traditions orales perdues qui avaient été transmises par les ancêtres gaulois à leurs descendants devaient garder la vérité sur l'origine autant des Celtes que des Francs ; mais bref, elles étaient perdues.

En revanche, les antiquités supposément rédigées par un ancien Chaldéen, Bérose, étaient bien différentes de la chronique d'Hunibald. En ce qui concerne l'origine des Francs, et plus généralement des Germains, non seulement les histoires que ce Babylonien présumé relate sont fabuleuses, mais l'auteur lui-même est fictif : ce n'est pas le même Bérose dont parlent Pline l'Ancien et Flavius Josèphe. Je peux m'imaginer que cette accusation ne devait pas être une accusation légère, car un auteur si ancien et estimé avait été le fondement de toute histoire de la Germanie ancienne – ou moderne – rédigée du début du XVI^e siècle jusqu'à la publication des *Rerum germanicarum libri*. De même,

¹ « Nihil autem huc afferam quo non testimoniis autorum fide dignis sum comprobaturus. Neque enim HunnibalDOS et similes scriptores si diis placet, sequar, quorum somniis nihil inanius. Primum omnium, satis demirari nequeo veterum istorum licentiam, qui quoties de origine rei cuiuspiam parum constaret, statim ad fabulas confugerint, fortassis in hoc Romanos et alias nationes imitati. Hinc est quod Francos nobis ex Troia deducunt, et de saepe mutatis horum sedibus atque extracta tandem Sicambria meras ineptias comminiscuntur. Nec mirum si rudibus illis seculis olim ausi sunt talia confingere haud dubie monachi, nam praeter hos tum nemo norat literas.[...] Annonium et caeteros qui Francorum res describere sunt aggressi, easdem fabulas amplexos fuisse, quib. constare poterant omnia, nimirum viventibus apud Gallos ea tempestate qui a maioribus suis certissima acceperant, ma traduction. *Ibid.*, p. 29.

Rhenanus ne traite aucunement de la proximité entre le présumé ancien auteur babylonien et la *Genèse*, et sa polémique concerne uniquement l'origine des Germains : à la différence des chronographes réformés, des historiens français ou de Vives, histoire séculière et histoire sacrée semblent ici être deux domaines entièrement séparés.

Ainsi, la généalogie des rois allemands aurait été inventée en bonne partie par un faussaire inconnu. Des souverains dont le nom a été forgé *a posteriori* en partant des ethnonymes mentionnés par Tacite dans sa *Germania* – et que Rhenanus même avait éditée douze ans plus tôt – :

L'origine des Francs n'a été que peu connue jusqu'à présent, tout comme celle des Alamans [...]. Mais le plus inepte de tous est un certain Annius, qui commente Bérose, un auteur fabuleux, lui-même plus fabuleux encore, car chaque fois que celui-ci traie une chèvre, selon le proverbe, celui-là y place un tamis¹. Cependant, je ne nie pas qu'il y ait eu un érudit qui nous a présenté Bérose, quel qu'il soit, car il a tempéré la chose de telle manière qu'elle ne sent pas immédiatement l'imposture. Il avait lu chez Tacite que les Germains disaient qu'Hercule avait été parmi eux, donc lorsque, par hasard, le nom du roi manquait, il l'a attribué en disant : « Hercule règne chez les Alamans », et il fait de lui le fils de Teutanis. Annius accumule des niaiseries avec des niaiseries, apportant une étymologie hébraïque (s'il plaît à Dieu !) tirée des écrits secrets des Talmudistes [...]. O rêves !².

Un faussaire érudit serait alors à l'origine de ces cinq livres d'antiquités remplis de mensonges, des fictions auxquelles un certain Annius de Viterbe – ici appelé *Anius*, un autre moine ignorant comme Hunibald ou Aimoin de Fleury, voire encore plus stupide – aurait ajouté ses commentaires ridicules, en ne comprenant pas les sottises qu'il lisait.

Or, ce discours vaut autant pour les souverains germaniques que pour les souverains gaulois, dont les antiquités chaldéennes fournissent les noms et les gestes.

¹ Cette phrase est remployée par Grafton chaque fois qu'il discute de la critique de Rhenanus à Bérose et à Annius. Cf., par exemple A. Grafton, *Defenders of the Text*, op. cit., p. 93.

² « Francorum origo non multo pluribus. Hactenus nota fuit, quam est et Alemannorum [...]. Sed omnium ineptissimus est Annius quidam in Berosum, auctoris fabulosi, fabulosior interpres, nam quoties ille hircum mulget, iuxta proverbium, hic cribrum supponit. Non nego tamen doctum fuisse qui nobis Berosum effinxit quisquis fuit, nam ita rem temperavit ut non cuius impostura statim suboleat. Is legerat apud Tacitum, Germanos dicere Herculem apud se fuisse, quare quum forte deesset nomen regis, ascripsit, apud Tuyscones regnat Hercules Alemannus, et hunc Teutanis filium facit. Anius nugis nugans cumulans Hebraicam etymologiam, si diis placet, affert ex Talmudistarum arcanis literis ... [...]. O somnia », ma traduction. Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres*, op. cit., 1531, p. 40. Cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 308.

C'est en particulier Lugdus qui, dans son troisième livre, est visé par Rhenanus, ainsi que la ville de Lugdunum, Lyon :

Ce Bérose fictif, qui a sûrement ajouté ses propres fantasmes aux fragments du Bérose historique cité par Pline et Josèphe, voire même a tissé tout un livre sous un faux nom, écrit que du temps de Mancaleus, un certain Lugdus régnait parmi les Celtes, après qui la province et ses habitants auraient été nommés. Il invente de tels rois chaque fois que nécessaire : il aurait même inventé un Catalaunus, un Remus et un Arvernus, si l'occasion l'avait exigé et si cela lui était venu à l'esprit. Mais Lugdunum n'est en aucun cas nommé d'après un Lugdus, car « -dunum » est un suffixe similaire à « -berg » ou « -burg » chez les Allemands. Dans l'ancienne langue des Gaulois, « dunum » signifierait montagne, si bien que Augustudunum ne signifie rien d'autre que la montagne d'Auguste¹.

En plus d'attaquer l'autorité de Bérose comme corrompue, voire inventée de toute pièce, en altérant les fragments ayant survécu dans les œuvres des auteurs anciens, Rhenanus excluait également l'origine gauloise et autochtone du nom Louis, telle que l'avait proposée Annius de Viterbe dans ses *Commentaria* :

Observez le jugement de l'homme [Annius] qui pense que le nom de « Ludovic » est si vieux qu'il était même en usage chez les Celtes les plus anciens, ce qui pourtant n'était pas entendu en Gaule avant l'arrivée des Francs d'Allemagne [...]. « Ludovic » est un mot d'origine germanique qui signifie le plus excellent parmi les peuples ou puissant parmi les peuples, car « Luit » signifie peuple, et « wich » homme vaillant dans le bon et le mauvais sens².

¹ « Fictitius ille Berosus qui certe Fragmentis Berosi veteris quem Plinius et Iosephus citant, sua afluit somnia, si non totum sub alieno titulo librum contexuit, is inquam Mancalei temporibus scribit apud Celtas regnasse Lugdum, a quo provincia et homines cognomenta sumpserint. Huiusmodi reges ille comminiscitur quoties opus est, Catalaunum, Remum, Arvernum etiam nominaturus si locus requirat, et ita veniat in mentem. Est autem Lugdunum non a Lugdo dictum, siquidem dunum talis est adiectio qualis apud Germanos Bergum vel Burgum, aiunt enim dunum veteri Gallorum lingua montem significare, ut nihil sit aliud Augustudunum quam Augusti mons », ma traduction. Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres*, op. cit., 1531, p. 179. Cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 311-312 ; A. Grafton, *Defenders of the Text*, op. cit., p. 87-88. L'interprétation de *dunum* signifiant montagne en langue gauloise a été probablement tiré de Beatus Rhenanus par le pseudo-Plutarque auteur d'un traité sur les noms de fleuves et des montagnes. Cf., Pseudo-Plutarque, *Nommer le monde : origine des noms de fleuves, de montagnes et de ce qui s'y trouve*, tr. et éd. par Charles Delattre, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2011.

² « Vide hominis iudicium qui putet Ludovicorum nomen tam antiquum ut etiam apud vetustissimos Celtas in usu fuerit, quod tamen in Gallia auditum non est priusquam huc immigrassent e Germania Franci [...]. Ludovicus Germanicae compositionis vocabulum est significas praestantissimum populi sive populis valentem, nam Luit populus est, et wich homo strenuus in bonam ac malam partem, ma traduction. Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres*, op. cit., 1531, p. 179.

De cette manière, toutes les autorités françaises en historiographie qui avaient suivi le commentaire à Bérose, ou le récit des *Illustrations* de Jean Lemaire de Belges, se seraient trompées. D'ailleurs, les noms des rois de France auraient tous une étymologie germanique, trahissant leur origine de l'Allemagne suite aux grandes migrations. Cela était évident par ces mêmes raisons historiques et linguistiques : vu que les anciens Gaulois ou Celtes n'avaient rien à partager avec les Germains, ces deux peuples parlaient deux langues distinguées. Si ce qui reste de la langue gauloise survit encore, peut-être, chez les Bretons, les Romains imposèrent le latin dans le reste de la Gaule. Les Francs germaniques, quand ils dépassèrent le Rhin, abandonnèrent leur idiome franco-allemand pour se faire absorber par les Gallo-romains, perdant également leurs vertus dans le même processus. Comme témoignage de cela, la langue française aurait beaucoup de mots d'origine allemande, ancien héritage de leur origine première, dont l'humaniste alsacien – également francophone – fournit plusieurs exemples.

En ce même troisième livre de l'ouvrage, Rhenanus revient également sur Francus, l'ancêtre Troyen, premier des Francs, tant occidentaux qu'orientaux :

De plus, personne ne s'étonnera de telles inventions de Bérose, qui sait qu'on peut lire chez le même, au temps où Asagne régnait sur les Latins, que Francus était un prince parmi les Celtes, issu des fils d'Hector. Où Annius interprète « ils affirment – dit-il – qu'il est celui par qui la France a d'abord reçu leur nom ». Voilà ce qu'il dit. Mais qui n'a jamais lu quelque chose à propos de ce Franc chez un quelconque auteur ? C'est une invention d'imposteur¹.

Or, cette affirmation me semble poser plusieurs problèmes : d'un côté, Francus n'est pas mentionné dans l'ouvrage de Bérose, mais dans celui de Manéthon ; d'un autre côté, ses mentions précèdent la date de publication de la *Defloratio*. En ce qui concerne la première question, ailleurs dans les trois livres Rhenanus mentionne aussi – c'est la seule fois – Manéthon : « cela montre d'autant plus que le livre qui circule sous le titre de ce Bérose chaldéen et de Manéthon est très probablement un ouvrage falsifié et douteux² ». Pour la deuxième, je trouve possible de croire que, comme Hunibald était la

¹ « Porro nemo mirabitur talia Berosi figmenta qui sciat apud eundem legi, quo tempore Latinis Ascanius imperarit, Francum ex Hectoris filiis Celtarum fuisse principem. Ubi interpres Anius, Asserunt, inquit, eum esse a quo primo Francia nomen. Haec ille. Qui vero de Franco isto quicquam apud ullum unquam autorem legit ? Commentum est impostoris », ma traduction. *Ibid.*, p. 180.

² « quo magis appareat nothum et subditiuum esse libellum qui Berosi illius Chaldaei et Manethonis titulo circumfertur », ma traduction. *Ibid.*, p. 79.

source des anciens moines pour les origines troyennes, Bérose n'était en réalité qu'une falsification ancienne, qui serait à l'origine de la légende de Francus chez les auteurs postérieurs. En effet, en aucun lieu du volume ne se trouve écrit que le faux Bérose est un apocryphe moderne, et il me semble plus probable que Rhenanus le considérait une falsification bien antérieure au XV^e siècle.

Cela se relie à une autre observation : dans ce volume de 1531, les *Commentaria* d'Annius de Viterbe et les *Antiquitates* du faux Chaldéen sont deux ouvrages distingués¹. Le frère dominicain n'est qu'un illettré dupé par une falsification, ce qui ferait de Rhenanus l'un des premiers théoriciens d'une hypothèse maintes fois reprises sur l'origine de ce texte soi-disant babylonien. D'autant plus que l'humaniste alsacien, à la différence de Vives, ne relie jamais Bérose et Manéthon aux auteurs latins, comme Fabius Pictor, Sempronius, Caton ou Antonin le Pieux, ni à Myrsile de Lesbos ou à Philon d'Alexandrie. Les deux chronographes sont ainsi présentés comme une falsification unique qui n'est pas impliquée dans une éventuelle dispute sur l'authenticité d'autres œuvres qui avaient été éditées ensemble plusieurs fois à Paris, et en 1530 à Bâle.

Le troisième livre des *Rerum germanicarum* s'achève sur la ville de Lutetia, Paris, dans laquelle Beatus Rhenanus avait étudié en sa jeunesse. Toutefois, avant de parler de cette ville française, l'humaniste discute d'une ville italienne également importante : Viterbe. Viterbe aussi, comme maintes villes et toute la noblesse d'Europe, aurait tiré son nom des anciens Germains. Des nombreux auteurs ont écrit des fantaisies sur ce toponyme, parmi eux Annius le commentateur, rêvant des anciens Étrusques :

Annius écrit, lorsqu'il traite de l'étymologie de Viterbe, que Fazio degli Uberti rapporte que Viterbe signifie « vie de l'herbe » en raison de la beauté de la nature environnante. Un autre enseigne que le nom signifie « Vi Tibur », c'est-à-dire « Petit Tibur », car il a été fondé par des Tiburtins. Un autre, que cela signifie « Vi Thebae », c'est-à-dire « Petite Thèbes », en référence à Hercule de Thèbes, son fondateur. Raimondo Marliano est d'avis que cela signifie « vie des désarmés », car des soldats démobilisés y ont été envoyés. Un autre le relie à « Vi thermulum » en raison des thermes étrusques. Flavio Biondo assure que cela vient de « Vis turrium » [puissance des tours], Ermolao Barbaro de « la vie des héros », donc Vitheroum,

¹ Cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 318.

un autre de « vis trium urbium » [la force de trois villes]. Enfin, un autre l'attribue à un fondateur, Terobus. Ces diverses interprétations montrent les différentes conjectures¹.

Loin de ces para-étymologies d'Italiens ignorants, des preuves irréfutables montrent l'origine lombarde de ce lieu. En effet, un érudit comme Beatus Rhenanus préférait celles qu'aujourd'hui on appellerait des sources primaires, voire des manuscrits – et lui-même en avait édité plusieurs –, ou encore mieux, des témoignages épigraphiques². Se fier à d'autres auteurs, comme un Hunibald quelconque, comportait le risque de croire aux anciens moines et à leurs rêves. Voici la véritable étymologie de Viterbe :

Cependant, si l'on considère que les Lombards étaient des Germains et qu'ils utilisaient toujours la langue germanique, tout comme les anciens Francs mérovingiens et carolingiens, et en lisant le décret du roi Didier, ordonnant que trois villes, Longhola, Vetulonia et Volturna, appelées Étrurie, soient entourées d'un même mur et que toute la ville soit appelée Viterbe par son ajout, on pourrait croire que Viterbe est un terme germanique signifiant simplement une structure ample, car en allemand, « Vuiterbu » a cette signification. On ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité en pensant ainsi, peut-être plus proche que quiconque parmi ceux dont nous avons rapporté les opinions précédemment. Car je ne crois pas que Didier lui-même ait été si versé dans l'antiquité étrusque, ni qu'il y ait eu quelqu'un dans sa cour qui aurait eu une connaissance de ces choses que les érudits recherchent, surtout dans un siècle aussi primitif, lorsque cette structure a été achevée et nommée³.

¹ « Anius de etymo Viterbi disputans, ait Fatium Ubertinum tradere Viterbum dictum quasi vita herbum, videlicet a deliciis naturalibus. Alium docere sic appellatum, quasi vi Tibur hoc est paruum Tibur quod à Tiburtinis sit conditum. Alium, quasi vi Thebae hoc est parvae Thebae propter Thebanum Herculeum conditorem [...]. Alium, quasi vi thermulum, propter thermas Etruscas, Blondum Flavium asserere dictum, a vi turrium, Hermolaum Barbarum, a vita Heroum quasi Vitheroum. Alium, à vi trium urbium. Adhunc alium, a Terobo conditore. Audis varias coniecturas. », ma traduction. Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres, op. cit.*, 1531, p. 181.

² En ce qui concerne la pratique philologique de Rhenanus, cf., aussi Jeames Hirstein (éd.), *Beatus Rhenanus (1485- 1547). Lecteur et éditeur des textes anciens*, Turnhout, Brepols, 2000.

³ « Sed tamen si quis consideret Longobardos fuisse Germanos, et usos lingua Germanica semper non secus ac veteres Francos Merovingos atque Carolingos, deinde lecto Desiderii regis decreto, tria oppida, Longholam, Vetuloniam et Voltornam dictam Etruriam, sub uno muro cingi, totamque urbem adiectione sua Viterbum pronunciarum iubentis, credat Viterbum Germanicam esse dictionem quae nihil aliud significet, quam amplam structuram, hoc enim Germanis valet Vuiterbu, non multum ab errabit a vero, propius fortassis collimaturus quam quisquam eorum quorum opiniones ante retulimus. Neque enim arbitror vel ipsum Desiderium Etruscae vetustatis adeo peritum fuisse, vel quemquam in illius aula fuisse qui quicquam earum rerum teneret, quas hic docti quaerunt, praesertim tam rudi seculo, quo haec structura absoluta est, et nomen impositum », ma traduction. *Ibid.*, p. 181. Cf., T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 314.

L'ancien décret de Didier, conservé à Viterbe et retrouvé – Rhenanus le savait-il ? – par Annius de Viterbe, réimprimé dans des traités d'épigraphies et d'anciennes lois en 1525, finissait par contredire les commentaires du même Annius de Viterbe. Le frère dominicain venait d'une ville germanique, et on devrait probablement l'appeler Anius de Vuiterbu.

La réception des *Rerum germanicarum libri* a été très ample, spécialement en France, là où les informations sur les anciens rois francs pouvaient avoir autant d'importance, voire plus, que pour Ferdinand I^{er} dans l'Empire. L'ouvrage a été réimprimé de nombreuses fois pendant le XVI^e siècle – en revanche, jamais en France, que je sache – et la dernière édition date de 1713¹. Elle aussi porte encore imprimés sur ses pages les mots composant les attaques contre ce faux Bérose et son inepte commentateur. En ce qui concerne Rhenanus, lorsqu'il s'occupa nouvellement d'une édition du *De Germania* de Tacite en annexe aux *Annales* de l'historien romain, en 1533, toujours à Bâle, toujours pour Froben, toute référence à Bérose le Chaldéen et à la généalogie du géant Tuyscon avait disparu².

Au début des années 1530, certains parmi les auteurs anciens premièrement imprimés en 1498, étaient devenus l'objet de contestations dans les impressions des ouvrages de Vives et de Rhenanus. Cela, me semble-t-il, sans faire d'Annius de Viterbe, ou *Anius* dans le cas de l'humaniste alsacien, l'auteur d'une chronique qui paraît désormais être fautive, racontant une histoire fictive. En outre, dans le cas des chronographies de Bérose et Manéthon, le découplage entre les fragments de Bérose et Manéthon cités par les auteurs anciens – Eusèbe de Césarée, Plin l'Ancien et Flavius Josèphe – et les autorités sous le nom desquelles avaient été imprimés les cinq livres des *Antiquitates* et le *Supplementum*, advenait à travers deux genres de critique historiques différentes : l'histoire sacrée et l'histoire séculière ; l'histoire de Moïse et l'histoire des Francs et des Gaulois. Cela pourtant ne semble pas avoir empêché les historiographes de l'Empire, ni de France, d'utiliser les mêmes références encore et encore, voire d'être en désaccord avec les curieuses conjectures de Rhenanus sur les migrations des peuples, ou avec les attaques non-justifiées de Vives.

¹ Beatus Rhenanus, *Libri tres rerum Germanicarum*, Francfort-sur-le-Main, Samuel Tobias Hocker, 1713.

² Tacite, Beatus Rhenanus, *P. Cornelii Taciti Equitis Romani Analium ab excessu Augusti sicut ipse vocat, sive Historiae Augustae [...] Libellus de Germanorum populis*, Bâle, Johann Froben, 1533. Cf., K. Bovier, *La Renaissance de Tacite*, op. cit., p. 41- 53.

Pour repérer une défense face à ces polémiques, il faut chercher un ouvrage imprimé trois ans après les attaques de Vives et de Rhenanus, par un imprimeur et libraire de Cologne, Eucharius Hirtzhorn (?) en collaboration avec Gottfried Hittorp (1485- 1573), la réédition d'une *opera omnia* de Flavius Josèphe. Hirtzhorn, un ancien étudiant de l'Université de Cologne, possédait un atelier d'imprimerie depuis la fin des années 1510, et il était déjà connu pour avoir piraté certains passages de la vie de saint Jérôme précédemment imprimée par l'éditeur bâlois Bruno Amerbach¹. La première édition de l'*Antiquitatum Iudaicarum*, avec le *De bello Iudaico* et le *Contra Apionem* date de 1524, incluait également une traduction latine d'Érasme – peut-être aussi piratée –², qui dans la réédition de septembre 1534³ avait été remplacée par « les cinq petits livres des antiquités babyloniennes de Bérose⁴ », « le supplément de Manéthon à Bérose⁵ » et « le fragment de Métasthène le Perse sur le jugement des temps et des annales des Perses⁶ ». La mise en page de l'in-folio de 1534 est identique à celle de l'édition publiée dix ans plus tôt, ainsi que les gravures sur la page de titre. Les trois chronographes barbares, disposés en ordre chronologique comme l'avaient fait Bebel et Sichardt – dont le volume de 1530 constitue probablement la base pour cette édition – suivent les œuvres de l'ancien historien juif. Ainsi, la publication de ces trois auteurs séparément des autorités latines, grecques et juives de l'ancien recueil de Rome de 1498, voire de celui de Paris de 1515, reconferme que pour les éditeurs et lecteurs de l'époque, comme pour Rhenanus, ces auteurs, loin de faire partie d'un ensemble cohérent d'*Antiquitates*, formaient un corpus séparé de trois annalistes.

Cependant, outre le changement d'œuvres annexées – *accesserunt* – l'éditeur Hirtzhorn avait également imprimé un nouvel avis au lecteur dont lui-même était l'auteur, et qui ouvre ainsi ce volume de 1534 :

¹ Amerbach en écrivait à Erasme en 1518. *The correspondence of Erasmus. Letters 549 to 841. 1517 to 1518*, tr. par R. A. B. Mynors and D. F. S. Thomson, éd. par Peter G. Bietenholz, Toronto-Buffalo-Londres, University of Toronto Press, 1979, p. 352. Hirtzhorn et Hittorp pirataient régulièrement les éditions des ateliers parisiens et bâlois.

² AA. VV., *Flavii Iosephi hebraei Antiquitatum Iudaicarum libri XX [...]. De insigni machabeorum martyrio liber unus [...] castigatus ab Erasmo Roterdamo*, Cologne, Eucharius Hirtzhorn, Gottfried Hittorp, 1524.

³ AA. VV., *Flavii Iosephi hebraei Antiquitatum Iudaicarum libri XX [...]. De insigni machabeorum martyrio liber unus [...] Accesserunt Berosi Babylonii antiquitatum libelli quinque. Manethonis supplementum in Berosum. Metasthenis Persae fragmentum de iudicio temporum et annalium Persarum*, Cologne, Eucharius Hirtzhorn, Gottfried Hittorp, 1534.

⁴ « Berosi Babylonii antiquitatum libelli quinque », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Manethonis supplementum in Berosum », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « Metasthenis Persae fragmentum de iudicio temporum et annalium Persarum », ma traduction. *Ibid.*

Nous avons également ajouté Bérose, un auteur depuis les temps les plus reculés, et bien que peu familier, comme il est rarement étudié, ses écrits, bien que peu nombreux, décrivent de copieux événements depuis la fondation du monde, ainsi que des traditions célébrées dans les religions et les poèmes des poètes, conformément aux principes et à la logique [*ratio*] de l'histoire¹.

Bérose est ainsi une autorité importante de l'antiquité, qui mérite d'être étudiée davantage. Or, les œuvres de Flavius Josèphe, comme celles plus anciennes des trois chronographes, ne sont pas utiles uniquement pour le plaisir de la lecture. L'histoire ancienne, paraît-il, pourrait être le moyen nécessaire pour trouver, par les exemples du passé, des possibles solutions pour sortir de cette turbulence des années 1530, au milieu des luttes confessionnelles :

Par ailleurs, si je ne savais pas que les avis au lecteur sont souvent mal reçus, je vous encouragerais à une lecture attentive des histoires anciennes, non pas tant pour le plaisir et la délectation que cela procure, mais plutôt en raison de la nécessité pressante de notre époque. Cette époque est si variée, triste et laborieuse que nous sommes ballottés par les tempêtes et les vagues de diverses opinions, dissentiments et spéculations. Ne pensez-vous pas qu'il est donc utile de considérer les conseils de nombreux hommes sages, et donc d'examiner les événements et les cas de nombreux siècles à travers la lecture d'histoires, et de rechercher attentivement et en méditant la voie par laquelle nous pourrions, d'une manière ou d'une autre, nous sortir des ténèbres de notre époque, et même emprunter quelque clarté à ces lumières anciennes, afin de réduire et d'atténuer les calamités de notre époque ? Certes, la prudence et la sagesse d'une seule génération ne suffisent pas à faire face à la variété des événements étonnants et difficiles, et il est donc juste et utile de consulter les histoires [...]. Si donc la sagesse et la prudence doivent être tirées des monuments anciens, comme le savent et le conseillent tous ceux qui débattent de la vérité et de la justice, alors Joseph mérite vraiment d'être lu : de même, Bérose fournira beaucoup de grâce et d'utilité en tant qu'interprète de nombreuses mythes et religions [*religionum fabularumque multarum interpres*]. Consultez ce que dit Pline sur l'auteur (et la pensée incertaine de certains, parmi lesquels Luis Vives, un homme par ailleurs très savant, nous émeut) : « L'astrologue Bérose,

¹ « Berosum ab extrema usque antiquitate, ac quod aiunt Aboriginum seculo autorem, paucis tamen, quod rarius sit excusus, familiarem, adiunximus : cuius monumenta quanquam sunt pauca, res tamen multas mox ab orbe condito gestas, necnon in religionibus poetarumque carminibus celebratas iuxta historiae modum et rationem referunt docentique », ma traduction. *Ibid.*, f. a ii r.

dont les prédictions divines ont valu aux Athéniens d'ériger une statue en or dans leur gymnase avec une langue en or »¹.

La chronique de l'ancien Bérose – qui par son nom résume aussi les deux autres annalistes anciens – peut alors aider à amener de la lumière dans un monde ténébreux d'opinions divergentes. D'ailleurs, en dépit de ce qu'avait pu en écrire un docte tel que Juan Luis Vives, voire d'autres, cet auteur est bien authentique. Toutefois, en plus d'être un ancien historiographe, Bérose est un *interpres religionum fabularumque multarum*, un témoin d'anciens mythes et d'anciennes religions. Quoi de mieux que des anciennes vérités pour une époque, celle de 1534, décrite comme affligée par la diversité d'opinions ? Peut-être alors que l'antiquité de Bérose pouvait amener la vérité, qui est une seule parmi les dissidences au sein d'une république chrétienne brisée.

Ce typographe de Cologne n'était d'ailleurs pas le seul à contredire les positions critiques de certains. Plusieurs auteurs, bien plus érudits qu'Hirtzhorn, employaient, voire défendaient, l'authenticité des cinq livres de l'ancien Chaldéen, ainsi que l'autorité du Babylonien. Dix ans après la publication de ce volume de 1534, l'hébraïste réformé et professeur à l'Université de Bâle Sebastian Münster (1488- 1552), dans sa célèbre *Cosmographia* de 1544², expliquait :

¹ « Porro nisi scirem admonitiones morosius ferri, ad diligentem historiarum antiquarum lectionem adhortarer, neque id propter delectationem et suavissimam priscarum rerum contemplationem, verum propter extremam nostrorum temporum necessitatem, quae tam varia, tristia et laboriosa sunt, ut diversis opinionum, dissensionum, et commentionum procellis fluctibusque iactemur. Nonne ergo utile censes consilia multorum virorum sapientissimorum, adeoque plurimorum seculorum casus et eventus legendis historiis considerare, et diligenter cogitando meditandoque viam quaerere, qua tandem si non penitus, aliquo modo tamen nostri seculi tenebris nos poterimus expedire, necnon aliquid claritatis ex priscis illis luminibus mutuari, quo nostri aevi calamitates diminuerentur allevarenturque ? Certe unius aetatis prudentia ratioque ad varietatem mirabilium casuum, eorundemque durissimorum expediendam componendamque non sufficit. Quamobrem rectum et utile est historias consulere [...] Si igitur prudentia sapienteque ex veterum monumentis elicienda est, quod omnes rerum delingentes ac iusti iudices et sciunt et suadent, Iosephus hercle est dignissimus lectu : necnon Berossus gratiae utilitatisque multum tanquam religionum fabularumque multarum interpres legentibus suppeditabit. Vide de ipso qui scribat Plinius, (neque quorundam iudicium, vel potius incerta opinio, quorum es Ludovicus Vives, vir alioqui doctiss, nos movet) cuius verba haec sunt : Astrologia Berossus, cui ob divinas praedictiones Athenienses publice in gymnasio statuam inaurata lingua statuere », ma traduction. *Ibid.*

² Sebastian Münster, *Cosmographia. Beschreibung aller Lender*, Bâle, Heinrich Petri, 1543. Cf., Matthew MacLean, *The Cosmographia of Sebastian Münster. Describing the World in the Reformation*, New York, Routledge, 2016 (2007).

Quant à Bérose, je veux l'abandonner honnêtement, car le livre qui est sorti sous son nom ne concorde pas avec les autres¹. À ce sujet, je ne sais pas quoi dire. Mais je sais bien ceci : autant qu'il y a de mots hébreux, qui sont nombreux, je ne trouve aucune imposture ou tromperie en eux, au point qu'ils me poussent à croire au livre, d'autant plus qu'à l'époque où Bérose est apparu parmi nous sous la conduite d'un moine, il n'y avait personne parmi les chrétiens qui avait une connaissance de la langue hébraïque².

Certes, Annius était un moine ignorant, qui ne pouvait pas saisir la valeur de ce qu'il avait retrouvé : malgré les doutes possibles, les textes sont authentiques. De même, là où Vives avait nié Bérose en vertu de sa proximité suspecte avec la *Genèse*, selon Münster :

La Sainte Écriture, dans les quatrième, cinquième et sixième chapitres de la Genèse, parle également du changement et de la nature des choses. Le chroniqueur païen Bérose, qui a vécu à Babylone à l'époque du grand Alexandre, écrit aussi sur la nature de ceux qui vivaient sur terre avant le déluge³.

Et si Beatus Rhenanus rejetait comme des inventions les rois germaniques du cinquième livre de la *Defloratio*, Münster répétait encore une fois au sujet de « Tuyscon, duquel sont descendus les Allemands⁴ ». En ce cas, je peux soupçonner que l'énorme succès européen de la cosmographie de Münster, traduite en plusieurs langues – en français par François de Belleforest (1530- 1583) en 1575⁵ –, ajoutait un poids auctorial significatif à l'antiquité chaldéenne pour tout lecteur des anciens récits postdiluviens.

Loin d'être le seul à proposer une telle lecture, la position du professeur et géographe de Bâle était partagée dans les écrits les plus variés de plusieurs

¹ Je crois que la référence ici est au témoignage de Flavius Josèphe, qui décrit Bérose comme l'auteur de trois livres, et non cinq.

² « Den Berosum woll erlich verweffen, darumb das er oder das büch so under seynem namen aussgangen ist, mit den andern nit gleich züstimt. Darzü weiss ich nit züreden. Aber das wiss ich wol, so vil antrifft die Hebreischen wörter, deren vil seind, find ich kein impostür oder trüg derin, ia sie zwingen mich den büch glauben zü geben, besunder die weyl zü der selbigen zeyt do Berosus bey uns durch ein müunch herfür kommen ist, niemand under den Christen gewesen ist, der in der Hebreischen sprachen ein bericht hab gehabt », ma traduction. Sebastian Münster, *Cosmographia*, *op. cit.*, p. cxllvii. Sur ce passage de l'apologie de Bérose par Sebastian Münster, cf. J. Weinberg, « Azariah de' Rossi and the Forgeries of Annius of Viterbo », *op. cit.* ; Anthony Grafton, *Inky fingers*, *op. cit.*, p. 190.

³ « Die heylig geschriff Geneis am viedren, fünfften und sechsten, thut meldung von item wandel und wesen. Es schribt auch der alt Heiynisch historien beschriber Berosus, der zu den zyten dess grossen Alexanders zu Babylonia gelebt hat, von dem wesen die vor dem sunftfluss dienteschen uff erden gefürt han », ma traduction. Sebastian Münster, *Cosmographia*, *op. cit.*, p. xxiii.

⁴ « Tuisco, von dem die Teütschen kommen seind », ma traduction. *Ibid.*, p. ccclxxxix.

⁵ François de Belleforest, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, Nicolas Chesneau, Michel Sonnius, 1575.

contemporains, et toujours dans des ouvrages connaissant une large réception au long du XVI^e et du XVII^e siècle. Cela n'implique pas que Bérose soit authentique tout court – il s'agit d'un texte traduit en latin par des inconnus, il peut être corrompu en certains passages –, ni que son récit du passé soit véritable – il s'agissait en tout cas d'un païen babylonien. Ces prémisses prises en compte, il pouvait toutefois rester un auteur fiable.

Un exemple de cette ambiguïté, que je trouve assez clair, se repère dans le premier catalogue bibliographique de la Renaissance, la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gessner de 1545, qui, même en débutant avec une citation tirée de Volaterranus, propose une nouvelle interprétation pour l'authenticité de la *Defloratio* – qui, suite à l'édition de Josse Bade et à celle de Johannes Bebel, avait changé de titre en *Antiquitatum libri 5*¹ :

« Il circule actuellement un petit livre attribué à je ne sais qui, auquel je n'accorde pas suffisamment de crédit » Raphaël Volaterranus [...]. Les cinq livres des Antiquités babyloniennes de Bérose [...] imprimé avec plusieurs autres auteurs d'antiquités à Bâle, in-4^o chez Bebel, en l'an 1530. Je ne trouve vraiment rien de ce que Joseph et Athénée citent chez Bérose : en vérité, l'œuvre de Bérose a été abrégée par quelqu'un. Voyez le début du livre de Manéthon sur les rois d'Égypte, qui atteste que ce qu'a écrit Bérose jusqu'à présent est chaldéen².

Donc, les livres d'antiquités babyloniennes sont authentiques, mais ils ont été abrégés ou corrompus par quelqu'un à un moment non précisé de l'histoire de son manuscrit. Pourtant, ce n'est pas le cas du supplément de Manéthon, dont le texte concorde avec les fragments transmis par d'autres auteurs anciens – « beaucoup de choses de cet écrivain, ainsi que quelques fragments de ses propres livres égyptiens, sont visibles chez Joseph dans le premier livre contre Apion³ » –, et qui peut alors certifier l'authenticité de l'histoire chaldéenne de Bérose. De même, les annales perses de Métasthène sont

¹ Conrad Gessner, *Bibliotheca universalis*, Zurich, Christoph Froschauer, 1545. Cf., Fiammetta Sabba, *La "Bibliotheca universalis" di Conrad Gesner: monumento della cultura europea*, Rome, Bulzoni, 2012.

² « Eius nunc fertur libellus nescio quis, cui non satis crediderim. Raph. Volaterranus [...]. Berosi Babylonii Antiquitatum libri 5. Sunt autem fragmenta quaedam aliorum, tertii vero nihil prorsus : chartis 2 et trib. Quadr. Excusi cum aliquot aliis antiquitatum scriptoribus. Basileae in 4. Apud bebelium, anno 1530. Nihil sane eorum quae Iosephus et Athenaeus citant apud Berosum invenio : viteru Berosi opus a quodam in compendium contractum. Vide principium libri Manethonis de regibus Aegyptiorum, qui eousque Chaldaica a Beroso scripta testatur », ma traduction. Conrad Gessner, *Bibliotheca universalis*, *op. cit.*, f. 146 r.

³ « Multa ad hoc scriptore, et fragmenta aliquot ex Aegyptiacis ipsius libris, vide apud Iosephum libro 1. contra Appionem », ma traduction. *Ibid.*, f. 490 v.

authentiques¹. En ce qui concerne les historiens latins, comme Fabius Pictor, ils n'étaient même pas reliés aux trois chronographes, et sont cités dans la *Bibliotheca* sans aucun avertissement au lecteur concernant leur authenticité².

Certaines positions peuvent être encore plus inattendues. Toujours en 1545, l'élève de Melancthon, l'historien et théologien protestant Johann Funck faisait imprimer une chronographie à l'ample réception éditoriale³, avec de nouveaux calculs chronologiques fondés également sur des données astronomiques. Comme Anthony Grafton l'a expliqué, Funk rejetait l'autorité de Métasthène – tout en le considérant comme authentique – à cause de ses sources imprécises : les annales perses ne concordaient pas avec les calculs d'astronomie historique tirés de Ptolémée, ni avec la Sainte Écriture⁴. En revanche, l'autorité de Bérose était non seulement authentique, mais son récit du passé fiable : « là où les premières pages de la *Supputatio* de Luther offraient des espaces blancs, celles de Funck étaient envahies par les exploits des géants et les sept premiers Homères⁵ ».

Cependant, fiable ne signifie pas véritable : Bérose écrivit bien à partir des annales chaldéennes, une source partielle par un chroniqueur païen, et le texte de Funck rectifiait les informations historiques de Bérose là où elles ne concordaient pas avec la *Genèse* : « Qui était exactement ce Samothès est incertain, Annius affirme qu'il était Tubal et le frère de Gomer, et si c'était le cas, Moïse n'aurait pas gardé le silence. Peut-être était-il un des petits-fils de ceux-ci⁶ ». Et, si Samothès, père des Gaulois, est une figure incertaine, peut-être petit-fils de Gomer, peut-être inexistant, il n'y a pas de doute sur Tuyscon, qui pourtant devient aussi un fils de Gomer : « Thuyscon, Ashkénaze selon Moïse, fut le premier-né de Gomer, il fonda les grands peuples des Sarmates. Ceux que nous appelons maintenant les Teutons, *die Deutschen* [mes italiques]⁷ ». Bref, même si les cinq livres d'antiquités chaldéennes sont authentiques, le bon historien, le bon chronographe ainsi

¹ *Ibid.*, f. 511 r.

² *Ibid.*, f. 575 r.

³ Johannes Funck, *Chronologia, hoc est omnium temporum et annorum ab initio mundi usque ad resurrectionem Domini nostri Jesu Christi, computatio*, Nuremberg, Georgius Wachterus, 1545. Cf., B. Steiner, *Die Ordnung der Geschichte*, *op. cit.*, p. 102- 107.

⁴ Anthony Grafton est retourné sur Johannes Funck dans plusieurs publications, cf., A. Grafton, *Defenders of the text*, *op. cit.*, p. 130- 133.

⁵ « where the early pages of Luther's *Supputatio* offered white spaces, Funck's swarmed with the deeds of the giants and the first seven Homers », ma traduction. A. Grafton, *Defenders of the text*, *op. cit.*, p. 98.

⁶ « Quis hic Samothès fuerint incertum est, Annius ait eum fuisse Tubalis, et Gomeri fratrem, quod si esset, Moses non reticuisset. Forte unus fuit ex eorum nepotibus », ma traduction. Johannes Funck, *Chronologia*, *op. cit.*, f. A iv v. Je souligne par ailleurs qu'Annius dans les commentaires n'affirme jamais cela.

⁷ « Thuyscon, qui a Mose Acenas, filius Gomeri primogenitus, Sarmatas maximos populos fundait. Qui nunc Thuyscones Germani, Die Teuschen », ma traduction. *Ibid.*, f. A v r.

que le bon chrétien réformé, ne devrait pas croire entièrement au récit du passé qu'elles relatent. Les exemples de chronographies semblables pourraient être beaucoup plus nombreux¹.

C'est avec une certaine tristesse que je regarde ce développement de la figure auctoriale d'Annius de Viterbe et de son histoire : quarante ans après son décès, Annus, naguère Giovanni Nanni, était devenu un moine imbécile, dupe d'auteurs apocryphes pour certains, figure négligeable pour d'autres. Un frère qui avait récolté premièrement ces textes sans en comprendre le sens, un Hunibald manqué, commentateur de textes réimprimés désormais sans son nom. Ou encore, ce qui est pire, le descendant d'une ville non sacrée, non étrusque et non ancienne, mais lombarde, germanique et récente : Vuitterbu.

¹ Par exemple les contemporains Theodor Bibliander, David Chytraeus et Heinrich Pantaleon. Cf., B. Steiner, *Die Ordnung der Geschichte*, op. cit., p. 102- 112.

E. Les *Antiquitates* de Samothès et les *Antiquitates* de Pharamond ; histoire sacrée et histoire séculière

Entre temps, en France, d'autres que les juristes Chasseneux et le Chandelier s'étaient inquiétés de dresser une histoire des antiquités des villes de Gaule. Dans un livre bien connu par les chercheurs, le fils de Symphorien Champier, Claude Champier (?), en collaboration avec le typographe Gilles Corrozet (1510- 1568)¹, publiait en petit format un ouvrage intitulé *Le Catalogue des antiques erections des Villez*, en 1535². Les historiens français « en langue Gallique³ » auraient en effet omis plusieurs informations historiquement importantes relativement aux villes de France, que les éditeurs ont intégrées en ce nouveau volume. Il fallait pourtant faire face à l'incertitude des chronologies et des histoires :

tu ne seras esmerveillé sy quelque foys tu trouve discrepance es dactes diceulx temps, veu et consideré que cecy est ung recueil et boucquet, dont les fleurs ont esté de divers jardins cueillis. Et pource que par la pluralité des volumes dont je me suis aydé en la composition de cete histoire (desquelz les ungs nombroyent les ans des le comemncement du monde. Les aultres comptoient depuis la fondation de Troye. Les aultres de Romme, et les aultres devant et apres la nativité de nostre seigneur Jesuchrist, il eus testé impossibe de bien accorder icelles dattes, je les ay mises selon liopinion des Auteurs ou je les ay trouvées⁴.

Face au chaos chronologique, qui devait être un problème important pour tout historiographe cherchant à repérer les années de fondation de ville et de nobles maisons de Gaule, il était nécessaire de faire une *Defloratio* d'histoires. Malgré ces divergences, l'une des sources de l'information est toujours « Jehan le maire⁵ », et indirectement Bérosee, dont la chronologie était l'une des plus certaines, deux sources qui pouvaient être réadaptées également afin de relier certaines villes à l'origine obscure aux anciens vingt-trois rois de Gaule. C'est le cas de Lyon, qui, encore une fois, a bien été fondée par

¹ Cf., Magali Vène, « Auteur et libraire : le cas Gilles Corrozet », dans Y. Sorder (dir.), *Passeurs de textes, imprimeurs, éditeurs et lecteurs humanistes*, Genève, Collections de la Bibliothèque de Genève, 2009.

² Gilles Corrozet, Claude Champier, *Le Catalogue des antiques erections des Villez*, Lyon, François Juste, 1535. Cf., R. Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, op. cit., p. 38. Cf., Chantal Liaroutzos, *Le Pays et la mémoire. Pratiques et représentations de l'espace français chez Gilles Corrozet et Charles Estienne*, Paris, Champion, 1998.

³ Gilles Corrozet, Claude Champier, *Le Catalogue des antiques erections des Villez*, op. cit., f. a ii r.

⁴ *Ibid.*, f. a iii v- a iv r.

⁵ *Ibid.*, passim.

« Lugdus treziesme Roy de gaule¹ ». En ce qui concerne la Savoie, l'ouvrage renvoie « aux Annales et chroniques des Allobroges, lesquelles ont esté redigees par escript par mon Père messire Symphorien Champier² ».

Ce projet de Champier fils et de Corrozet fut ensuite élargi en 1539, avec *Le Cathalogue des villes et citez assies es troyes Gaullles*³, réédité plusieurs fois, voire traduit en d'autres langues⁴. Encore en 1550, Gilles Corrozet, désormais libraire à Paris, éditait *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France*⁵. Si dans l'ouvrage de 1535 il se plaignait de la divergence entre les auteurs possibles et les chronologies, en 1550 il avait résolu le problème en proposant un recueil de fondations et étymologies possibles de Paris, dont la première était bien celle développée par « Jehan le Maire de Belges en ses illustrations de Gaule, en suyvant Manéthon d'Égypte et son commentateur, jehan Annius de Viterbe⁶ ». Une ville ancienne alors, riche de temples druidiques, dont Montmartre, où se trouvait l'ancienne idole d'Isis, remontant à une époque où les druides « gouvernaient le spirituel et temporel⁷ »

En ce qui concerne Symphorien Champier, il continuait de rédiger de nouveaux traités historiographiques. En 1537 furent publiés le *Gallia Celticae, ac antiquitatis Lugdnunensis civitatis quae caput est Celtarum*⁸ (*La Gaule celtique, et l'ancienne cité de Lyon, qui est la capitale des Celtes*) et le *De Antiqua Nobilitate Domus Turnoniae*⁹ (*Concernant l'ancienne noblesse de la Maison de Tournon*). Contrairement à son ouvrage sur les *Allobroges* de 1529, Symphorien Champier revenait ici sur les antiquités de Bérose et, en ouverture du traité, sur la question de la fiabilité de l'ancien chroniqueur chaldéen :

Bérose le babylonien considère qu'un roi nommé Lugdus [...] a donné le nom à Lugdunum. En effet, à cette époque, selon l'interprète de Bérose, Annius, Hercules Alemannus régnait également chez les Germains, et Lugdus chez les Celtes. Cependant, ce livre semble

¹ *Ibid.*, f. 8 v.

² *Ibid.*, f. 54 v.

³ Gilles Corrozet, Claude Champier, *Cathalogue des villes et citez assies es troyes Gaullles*, Paris, Antoine Bonnemère, 1539.

⁴ Cf., R: Bizzocchi, *Généalogies fabuleuses*, op. cit., p. 38.

⁵ Gilles Corrozet, *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France*, Paris, Gilles Corrozet, 1550.

⁶ *Ibid.*, f. 3 r- 3 v. Il revenait également sur l'Idole d'Isis, mais c'est une autre histoire.

⁷ *Ibid.*, f. 15 v.

⁸ Symphorien Champier, *Gallia Celticae, ac antiquitatis Lugdnunensis civitatis quae caput est Celtarum*, Lyon, Melchior et Gaspar Trechsel, 1537.

⁹ Symphorien Champier, *De Antiqua Nobilitate Domus Turnoniae*, Lyon, Melchior et Gaspar Trechsel, 1537.

s'approcher plus du mythe que de l'histoire : il contient un mélange de noms barbares (qui sont ignorés et méprisés par tous). Par conséquent, je ne peux pas être conduit à croire en de tels fragments, qui sont attribués de manière fallacieuse sous son propre nom comme s'ils étaient supposés édités par Bérose. Cependant, Josephus a transmis les exploits des Chaldéens, des Hébreux et des Égyptiens, écrits par les descendants de Noé après le déluge, comme en témoignent les livres d'antiquités¹.

Comme c'était le cas pour Vives, les divergences entre Bérose le Chaldéen et les fragments cités par Flavius Josèphe étaient suspectes, les cinq livres du Chaldéen auraient pu être une contrefaçon – sans toutefois nier qu'un autre Bérose, véritable, ait pu parler du Déluge. Je ne sais pas si Champier avait lu les œuvres de l'humaniste espagnol, ou de Beatus Rhenanus, mais après cette mise en garde, comme l'a écrit Walter Stephens, il « continue toutefois à citer Bérose sans aucune manière de réserve² », et « dans un autre passage, Champier manipule la référence faite par César à l'utilisation de l'alphabet grec en Gaule afin de donner l'impression que c'est César, et non Annius, qui énonce la thèse selon laquelle les Grecs ont emprunté leur alphabet aux Gaulois³ », c'est-à-dire les lettres d'origine samothéenne que les druides reçurent de leur grand ancêtre théologien Dis⁴.

En revanche, dans le deuxième ouvrage publié en 1537, Symphorien Champier proposait de nouvelles interprétations des autorités naguère publiées par Josse Bade et Jean Petit en 1515, sans employer l'autorité douteuse de Bérose. Il était en effet possible de relire autrement le traité sur l'origine des Tyrrhéniens de Myrsile de Lesbos, de manière plus correcte, ou du moins comme aucun historiographe ne l'avait lu auparavant : et si les Tyrrhéniens, les *Galli prisca* dont parle également Caton dans ses *Origines* – dont

¹ « At Berosus babilonicus a rege Lugdo [...] Lugdunum cognominatum censet. Quod quidem tempore apud Tuscos Hercules Alemanus, apud Celtas idem Lugdus regnabat ut Annius Berosi interpres afferit. Verum is liber at fanbulam magis quam historiam accedere videtur : iudicio fuerit barbarorum nominum (quae omnibus ignorata ac mauldita sunt farrago). Proinde non possum adduci, ut credam huiusce modi fragmenta, quae falso sub ipsius nomine veluti supposititia feruntur a Beroso aedita. Nimitum res gestas Chalaeorum Hebraeorum, et a Egyptiorum a Noe diluvio posteris scriptas reliquit, ut testis est Josephus in antiquitatum libris », ma traduction. *Id.*, *Gallia Celticae, ac antiquitatis Lugdunensis civitatis, op. cit.*, f. H iii r.

² W. Stephens, *Les Géants de Rabelais, op. cit.*, p. 286.

³ *Ibid.*

⁴ Pendant ces mêmes années le philosophe Charles de Bovelles (1479- 1567) s'intéressait également à la philosophie druidique. Je me limite uniquement au texte historiographique, mais les autorités provenant des *Antiquitates* se repèrent un peu partout. Cf., Anne-Hélène Klinger-Dollé, « Quand les druides tracent des figures : Antiquités nationales et *prisca theologia* dans le dialogue *De animae immortalitate* de Charles de Bovelles (1479-1567) », *Traditions du patrimoine antique "Restitutions" littéraires et linguistiques, réceptions philosophiques et idéologiques, Anabasis*, 17, 2013, p. 149- 162.

la distinction avec les Gaulois français avait été effacée au moins depuis le *Berosus babilonicus* édité par Geoffroy Tory¹ – avaient été des *Turonensi* ou *Turoni*² ? Ces premiers Tyrrhéniens pourraient alors être les anciens peuples fondateurs de Tours et de Tournon, qui, dans un deuxième temps seulement, en migrant vers l'Italie, auraient fondé les *Galli Ianigenae*, ou Ombriens, ou Étrusques, descendants des anciens Gaulois tourangeaux-tyrrhéniens. C'étaient d'ailleurs des lectures historiques possibles exactement car le récit de Bérose était potentiellement fabuleux, ce qui rendait envisageables d'autres histoires anciennes et conjectures faites à partir d'autorités plus fiables, comme Myrsile et Caton.

Les auteurs français n'étaient pas les seuls à s'intéresser aux antiquités gauloises dans ces mêmes années. En 1536, Gaudenzio Merula (1500- 1555), humaniste piémontais, soi-disant descendant d'une *gens* consulaire romaine et proche de la Réforme³, faisait publier à Lyon pour les caractères de Sébastien Gryphe (1492- 1556)⁴, un volume portant le titre de *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate ac origine*⁵ (*Sur l'antiquité et l'origine des Gaulois cisalpins*). Merula, ami du grand humaniste et juriste lombard André Alciat (1492- 1550)⁶, incluait dans son étude sur l'origine gauloise du nord de l'Italie certaines épîtres qu'il avait échangées avec ce dernier ; d'ailleurs Alciat se trouvait à l'époque à Lyon et, lui aussi, faisait publier ses ouvrages dans l'atelier de Sébastien Gryphe.

Or, l'ouvrage de Merula évite de nommer la généalogie des vingt-deux ou des vingt-trois rois de Gaule lorsqu'il explique l'arrivée des Gaulois dans la péninsule Italienne : une histoire douteuse d'un passé fabuleux. En effet, dans un paragraphe titré « sur

¹ *Ut supra*, III, 2, B.

² *Ibid.*, p. 287. Je n'ai regardé que rapidement cet ouvrage et je me fonde sur Walter Stephens pour son interprétation.

³ Elena Valeri, « MERULA, Gaudenzio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 73, 2009. [En ligne], consulté le 26 avril 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/gaudenzio-merula_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/gaudenzio-merula_(Dizionario-Biografico)/).

⁴ Pour une bibliographie au sujet, Raphaële Mouren (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort, Actes du colloque 23 au 25 novembre 2006*, Lyon, Presses de l'Enssib, 2008.

⁵ Je ferai pourtant référence à la deuxième édition de 1538, que j'ai pu lire : Gaudenzio Merula, *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate ac origine*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1538.

⁶ La bibliographie sur Alciat est énorme, je renvoie ainsi aux études plus récentes à propos, Anne Rolet, Stéphane Rolet (dir.), *André Alciat (1492-1550), un humaniste européen au confluent des savoirs dans l'Europe de la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2013.

l'histoire des Juifs, des Lombards, et des Goths¹ », il rédige des phrases dédaigneuses par rapport à l'ancien Chaldéen Bérose :

Qu'est-ce que Bérose et Mégasthène [*sic*] le Perse, dont l'autorité pour moi vaut autant que des abeilles et des fariboles [...]. Écoute donc non pas moi, mais Alciat, dont l'autorité dans cette affaire doit être préférée à mille capuchons [moines]. Il a parfois reproché à Merula², presque délirant à propos des Hébreux, avec ces mots dans une lettre adressée à lui-même : « Viterbe (dit Jean Annius, qui a commenté ce fabuleux Bérose) comme si 'vita herbum', c'est-à-dire comme s'il s'agissait d'une herbe de vie, des délices des herbes ; d'autres comme si 'vi Tibur', c'est-à-dire 'le petit Tibur' : ce qui, dans la langue étrusque (comme il l'imagine lui-même), signifie petit. D'autres avec 'vi Thebe' de l'Hercule thébain [...]³.

La lettre adressée par Alciat à Merula n'était rien autre que la citation extraite des *Rerum germanicarum libri* de Beatus Rhenanus. Il ne fallait donc pas croire aux rêveries des moines et aux autorités fallacieuses qu'ils publièrent, et Alciat avait montré à Gaudenzio Merula la véritable origine germanique de Viterbe, fondé par les ancêtres lombards de deux humanistes :

J'ai lu le décret du roi des Lombards Didier, dans lequel il ordonne, selon ses dires, que trois villes, Longula, Vetulonia et Volturna, soient ceintes d'un seul mur et que toute la ville soit appelée Viterbe. J'ai facilement fait référence à l'étymologie des langues germaniques (car nos ancêtres Lombards sont des Germains [...]). En effet, Vuiterbu dans leur langue signifie une structure vaste⁴.

L'ancien décret du roi Didier reconfirmait cette histoire développée par Rhenanus cinq ans plus tôt – ou plutôt, par un paragraphe du troisième livre de l'œuvre de Rhenanus qui

¹ « In Iudaeos et de Longobardis et Gotthis historia », ma traduction. Gaudenzio Merula, *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate*, *op. cit.*, p. 144.

² Merula avait écrit que le mot Gaulois dérivé du Scythique *Gallim*, car les Gaulois étaient les rescapés du déluge. *Ibid.*, p. 142.

³ « Quid Berosum sequitur et Magasthenem Persam : quorum autoritas apud me est tanti, quanti sunt apinae, tricaeque [...]. Audi igitur non me, sed Alciatum, cuius autoritas hac in re mille cucullis anteponenda est. Is aliquando super Hebraicis delirantem fere Merulam his ad ipsum scriptis literis arguit : Viterbum, inquit Joannes Annius, qui Berosum illum fabulosum commentatus est, quasi vita herbum, a delitiis videlicet herbarum : alii quasi vi Tibur, id est parvum Tibur : quod in lingua Hetrusca (ut ipse somniat) sit parvum. Alii vi Thebe a Thebano Hercule [...] », ma traduction. *Ibid.*, p. 145.

⁴ « Ego lecto Desiderii regis Longobardorum decreto, quo inquit, tria oppida Longulam, Vetuloniam, et Volturnam sub uno muro cingi iussisse, totamque urbem Viterbum appellasse : Facile ad Etymum Germanicarum respexi (erant Longobardi maiores nostri Germani [...]) Vuiterbum enim eorum sermone ampla structura significatur », ma traduction. *Ibid.*, p. 145.

avait été cité dans une lettre d'Alciat à Merula. D'ailleurs, Alciat avait, lui aussi, travaillé sur les œuvres de Tacite¹, il était en contact direct avec les éditeurs et typographes bâlois, en plus d'être une connaissance personnelle de Beatus Rhenanus². Il n'est pas étonnant alors que la réfutation des commentaires anniens et de l'autorité de Bérose passe également par l'ancien décret du roi Didier, avec un extrait d'une œuvre de l'humaniste alsacien.

Au-delà de ces problèmes liés à des auteurs non fiables et à leurs histoires fabuleuses, contestables avec un témoignage épigraphique solide, Merula préférait se fier à des autorités plus certaines en ce qui concerne les Gaulois. Non aux rêveries des Chaldéens et des Perses, voire d'un moine, mais à un auteur latin, classique :

Caton rapporte dans ses *Origines* [mes italiques] que l'Italie était appelée auparavant Janicula. Après la mort de Janus, un Gaulois appelé Comerus lui aurait succédé : c'est également de lui que l'Italie aurait bientôt été appelée Gaule. Et encore aujourd'hui, cette partie de notre Gaule conserve ce nom, comme un illustre monument de l'âge d'or. Et peut-être que les Gaulois transalpins ont également tiré leurs origines de nous³.

Grâce aux mises en garde d'Alciat, les autorités latines montraient que, peut-être, les Français tiraient leurs origines du nord de l'Italie, et non l'inverse.

Or, certains juristes humanistes français ne croyaient pas à de telles histoires, ni à ces sceptiques des antiquités postdiluviennes. Dans les années 1540, des histoires érudites en langue latine étaient rédigées non seulement par des poètes comme Jean Lemaire ou Jean Bouchet, mais aussi par des robins, des juristes, voire des parlementaires du royaume. D'ailleurs, comme l'affirmait George Huppert, à la suite de Pocock, dans son livre classique à ce propos : « la contribution la plus sérieuse et la plus originale des intellectuels *robins* à l'historiographie réside dans leurs recherches antiquaires⁴ ». Certes, ce qui est appelé le « tournant critique » débiterait théoriquement en 1560, mais déjà

¹ K. Bovier, *La Renaissance de Tacite*, *op. cit.*, p. 33- 40.

² *Ibid.*, p. 34- 35.

³ « Et Ianiculum Italiam prius esse dictam refert Cato in originibus. Iano vita functo Gallum, cui Comerus cognomen fuit, successisse quoque lectum est : a quo etiam Italiam mox Galliam esse nominatam. Et adhuc haec pars nostra Gallia nomen servat, velut aetatis aureae praeclarum monumentum. Et fortasse Transalpini Galli a nobis origines traxere », ma traduction. Gaudenzio Merula, *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate*, *op. cit.*, p. 142.

⁴ « the *robin* intellectuals' most serious and most original contribution to historiography lay in their antiquarian researches », ma traduction. G. Huppert, *The idea of perfect history*, *op. cit.*,

avant, certains parmi ces robins, des juristes non moins sérieux – comme Chasseneuz et le Chandelier – rédigeaient des histoires fort intéressantes sur les antiquités françaises¹. C'est le cas d'Aymar du Rivail (1485/1490- 1557/1566), déjà auteur d'une histoire du droit civil², qui composa un manuscrit intitulé *De Allobrogibus libri novem (Les neuf livres sur les Allobroges)*, revenant sur les antiquités de l'histoire des Allobroges, des origines à 1535³.

Le juriste débutait son récit par l'ancien roi Allobrox, « comme le transmet Bérose⁴ », ainsi que par Samothes et ses descendants plus en général. Certes, bien qu'authentique, Bérose relatait des antiquités tellement anciennes qu'il pouvait en résulter qu'elles soient fabuleuses. Lorsque le récit se tourne vers la victoire d'Hercule égyptien contre les Lestrygons, l'auteur a ainsi ajouté « si Bérose rapporte la vérité⁵ ». D'ailleurs, l'histoire des Allobroges semblerait fondée sur une lecture directe des antiquités chaldéennes et égyptiennes, ainsi que des commentaires d'Annius de Viterbe – « comme le transmet Annus sur Manéthon et l'Itinéraire d'Antonin le Pieux⁶ » – par lesquels le juriste n'hésitait pas à corriger les erreurs de Sabellicus et Volaterranus concernant les antiquités gauloises. Ainsi, le fondement du récit pour l'histoire ancienne de France est encore une fois les *Antiquitatum variarum libri* de Josse Bade et Jean Petit, sans l'intermédiaire des *Illustrations* de Jean Lemaire.

En outre, comme Jean Bouchet l'avait déjà fait, le juriste dauphinois poursuivait la dynastie des rois gaulois avec les rois francs, sur laquelle avait écrit l'ancien chroniqueur Hunibald. Toutefois, il n'y aurait aucune contradiction entre le Francus fils d'Hector dont témoigne l'ancien Manéthon et les Troyens Sicambre de Rhénanie dont témoigne le *Compendium* de Jean Trithème :

¹ Ce qui est appelé désormais le « tourant critique français », commencerait toutefois en 1560 avec Etienne Pasquier et François Baudouin. De mon côté, je ne crois aucunement au tourant critique et aux révolutions historiographiques menées par des illuminés bénits par la déesse Critique. Pour une première critique du tournant critique, bien que différente de mes positions *cf.*, Olivier Guerrier, « Une 'histoire parfaite' ? L'histoire et ses fictions à la Renaissance », *L'Histoire à la Renaissance. À la croisée des genres et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 95- 109.

² Jean- Louis Ferrary, « Aymar du Rivail et ses *Historiae iuris civilis et pontificis libri quinque* », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1994, p. 116- 122.

³ Je n'ai pas consulté le manuscrit et je me réfère à la version éditée en 1884. Aymar du Rivail, *De Allobrogibus libri novem*, éd. par Alfred de Terrebasse, Vienne, Jacques Girard, 1884.

⁴ « ut Berosus tradit », ma traduction. *Ibid.*, p. 176

⁵ « si Berosus vera tradat », ma traduction. *Ibid.*, p. 195.

⁶ « ut super Manethonem et Pii Itinerarium Annii tradit », ma traduction. *Ibid.*, p. 243.

Et comme les Francs finirent par dominer les Allobroges, il ne semble pas inapproprié de mentionner brièvement ce qui leur est arrivé à cette époque. Sicambre, Priam deux, Hector deux, et Troius deux et les autres enfants jusqu'à Francus deux, ont été issus de la lignée de Francus étant le fils d'Hector, qui a régné sur les Celtes après Rhemus. Francus deux a voulu que les Sicambres soient appelés Francs d'après son propre nom, et ils ont fait la guerre aux Romains sous les commandements de Marcormir et Genebaud, à l'époque de l'empereur Valentinien, les Sicambres ou Francs se sont dirigés vers le fleuve Rhin [...]. Et nous pensons que la France a été nommée d'après ces Francs plus que d'après ce premier Franc, le fils d'Hector, car avant l'arrivée de ces Francs en Gaule, il n'y avait aucune mention du nom Francs là-bas¹.

Loin d'être nommée à partir de Francus roi de Celtes, la France tirait son nom du deuxième Francus, comme Hunibald l'avait appris de la chronique de Wastald et des anciens chants historiques transmis oralement par le poète Hildegast.

La reconstruction historique fournie par le manuscrit de du Rivail n'était qu'une possibilité parmi d'autres. Certains historiographes et juristes ne recouraient pas à la longue migration des Troyens suite au rêve prophétique de Marcomir, voire ne reconnaissaient pas le rôle joué par les Allobroges. Le jurisconsulte et poète Guillaume le Rouillé (1494- 1555)², à l'époque « conseiller ordinaire de la Roynne de Navarre³ », dans *Le recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gauloys*⁴ de 1546, revenait sur ces mêmes problématiques. Ce volume en français reparcourt l'histoire de France de l'origine des Gaulois à Charlemagne et à sa victoire sur Didier roi des Lombards. Le Rouillé présentait alors son travail comme un « epitome » des gestes des Gaulois :

et pour l'entendre en somme, ou epitome, sera premierement traicté des noms des Gauloys, de Celte et de François : et pourquoy franchise est prinse pour liberté. Des Germains et

¹ « et quia Allobrogibus tandem Franci dominabuntur, non incongruum videtur pauca de eis subiungere quae hoc tempore contigerunt. Et Sicambrium, Priamum secundum, Hectorem secundum, et Troium et alios liberos usque ad Francum secundum habuit, ex suo stipite, Francus Hectoris filius, qui Celtis post Rhemum imperavit. Et Sicambros a suo nomine Francos appellari Francus secundus voluit, et cum Romanis bella gesserunt, ducibusque Marcormiro atque Genebaudo, Valentiniani imperatoris temporibus, Sicambri sive Franci ad Rhenum fluvium se contulerunt [...]. Et ab his Franciam magis quam ab illo primo Franco Hectoris filio fuisse dictam putamus, quoniam ante horum Francorum in Gallia adventum nulla ibi Franci nominis mentio erat », ma traduction. *Ibid.*, p. 526.

² Cf., Virginie Lemonnier-Lesage, « Guillaume Le Rouillé (1494- 1550) », dans P. Arabeyre, J.- L. Alperin, J. Krynen, *Dictionnaire historique des juristes français (XIII^e- XX^e siècle)*, Paris, PUF, 2007, p. 498.

³ Guillaume le Rouillé, *Le recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gauloys*, Poitiers, Jean et Enguilbert Marnef, 1546, [p. 3]

⁴ *Ibid.*, cf., R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France, op. cit.*, p. 52- 54.

Allemands : comme chascune nation d'eux est venue des Gauloys. Que les Gaulloys ont conquis et subiugué, non seulement Rome et Italie, mais aussi toute Eurpe, et grande partie d'Asie¹.

L'histoire doit alors recommencer du véritable début, de cette époque ancienne quand les Gaulois « vint premierement de Noé, et de ses enfants, apres le deluge, ainsi dictz et appelés de ce mot Gallin, qui en langue Hebraique et Arameene signifie inundacion, ce que assés declaire Xenophon en ses equivoques² », car « ce declaire bien au net frere Jehan Ennius [*sic*] en son comment sur icelluy [Bérose], apres le tesmoignage d'un sçavant juif Talmudiste nommé Samuel³ ».

Donc, par le témoignage des anciennes autorités, d'*Ennius* et de sa source Samuel, Noé serait venu premièrement en Gaule de l'Arménie – et nullement en Toscane. Toujours en Gaule, il planta la vigne et se fit appeler Janus, d'où ses enfants *Galli prisci* ou Gaulois Janigènes. Dans un deuxième temps, il envoya en Gaule cisalpine ses enfants, qui devinrent les Ombriens habitant l'Italie. Non seulement, « desquels Gauloys yssirent autres peuples, qui aussi possédèrent les Gaules [en Italie], nommés Aborigines, comme dit Caton en ses fragmens⁴ ».

Dans ce volume, « Maistre Jehan le Maire de Belges », bien que « grand Orateur et (a mon advis) encore meilleur Poete François⁵ » est cité uniquement en tant que « quarte opinion⁶ » sur Francus fils d'Hector : les autorités proviennent probablement du recueil d'antiquités imprimé à Paris trente ans plus tôt. À vrai dire, Jean Lemaire de Belges semble être décrit par Le Rouillé comme un historiographe assez médiocre :

semble que maistre Jehan le Maire en ses Illustrations, au troisieme livre, a par trop erré, en ce qu'il s'efforce persuader que Francus ne tint seulement son siege qu'en Hongrie, en la cité de Sicambre, et en Alemaigne, et ne vint point habiter en nostre Gaule, qui est directement contre le texte de Manethon, historiographe tres antique⁷

¹ Guillaume le Rouillé, *Le recueil de l'antique préexcellence de Gaule*, *op. cit.*, f. A iii v.

² *Ibid.*, f. V v.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f. VI r.

⁵ *Ibid.*, f. XI r.

⁶ *Ibid.*, f. VII r.

⁷ *Ibid.*, f. X v.

Bref, Lemaire était certes un bon poète, mais il avait mal lu les autorités historiques telles que Manéthon ; il fallait remonter *ad fontes*. Le volume se dresse alors comme une rectification des erreurs historiographiques de l'ancien historien belge, qui circulaient encore en 1546. Comme Rhenanus, le Rouillé n'était pas naïf au point de croire à une seule migration : le monde ancien avait été l'objet de plusieurs migrations de peuplades diverses à des époques différentes ; en revanche, ces peuples n'étaient pas germains, mais gaulois.

La Gaule celtique se trouvait effectivement au centre d'une zone d'influence importante, car côtoyée à l'ouest par la Celtibérie, comme en témoignent plusieurs auteurs grecs et latins, voire « frere Jehan Ennius au cinquiesme chapitre de l'Antiquité d'Espagne¹ », et à l'est par la Celto-Scythie – un terme déjà employé par Jean Lemaire de Belges –, aujourd'hui mieux connue comme l'Allemagne. Aucune mention du géant Tuyscon – une fable –, mais seulement une grande France celtique qui de l'Atlantique à l'Asie dominait le monde pré-romain, avant de se fragmenter à l'avantage des Latins. D'ailleurs, Tite Live aussi confirmait qu'à l'époque du roi Tarquin l'Ancien, le roi Ambigatos avait uni son peuple riche et nombreux et « leur dist qu'il avoyt eu par revelation et augure divin, qu'ils devoient posseder grant pais² », et envoya Bellovesos et Segovesos en Italie et en Allemagne, des régions historiquement gauloises. Segovesos, avec ses colons, rencontra les Sicambres une fois passé le Rhin, et put reconnaître qu'il était lié à ce peuple par une ancienne parentèle culturelle et linguistique, remontant à l'époque pré-troyenne. Ainsi, le prince gaulois resta parmi les Sicambries et fonda les Suèves, qui de lui ont tiré leur nom, proches des Francs-sicambres de Franconie.

Un autre signe de parenté entre les deux côtés du Rhin, d'ailleurs, concernait la culture religieuse. Selon le témoignage de Tacite dans son *De Germania*, les Suèves vénéraient Isis, et les Gaulois de Lutetia offraient eux aussi des sacrifices à la déesse, « comme de ce apparoist par preuve notable, du Simulacre ou Idole d'icelle Isis, estant encores n'a pas longtemps dedans l'Eglise de saint Germain des près³ »

Cependant, il ne faudrait pas accorder trop de crédit à Tite Live, car les historiographes romains se sont efforcés d'écrire une histoire qui aurait pu diminuer les anciennes gestes des Gaulois, « desquels escrivans est en partie Tite Live : en quoy il

¹ *Ibid.*, f. XIII r.

² *Ibid.*, f. XIV v.

³ *Ibid.*, f. XVI r.

demonstre estre assés veritable, ce que de luy script frere Jehan Ennius, en son Comment sur Fabius Pictor, au livre de aureo seculo : c'est qu'il estoit envieux de la gloire d'aultruy [...] ce que tesmoigne l'Empereur Antonin¹ ». C'est ainsi que, tel que l'ancien empereur Caligule, Le Rouillé proposait de virer les livres de Tite Live – et des Italiens plus en général – des bibliothèques. Heureusement, « lesquelles mensonges tant de Tite Live, Sabellic et aultres ennemys de la nation Gallique ont plus denigré eulx mesme escrivains, que les Gauloys, qui est le fruict de mensonge et d'envie² ».

Je passe sur l'origine des lettres grecques chez les Gaulois, au sujet de laquelle il n'y aurait pas grande chose à ajouter, s'agissant d'une histoire désormais bien établie et documentée en 1546. En revanche, la deuxième partie de l'ouvrage reprend l'histoire de l'Empire gaulois³, et Le Rouillé décrit attentivement les mouvements des anciens Francs issus de l'heureuse union entre les descendants de Segovesos et les Scythes-franco-troyens, jusqu'à leur victoire contre les Romains envahisseurs, avec la fondation d'un droit nationale avec la loi salique⁴. Un droit plus ancien que les « cinquante livres qu'il [Tribonien] nomma digestes, puis le code et les institutes⁵ » voulus par Justinien : un empereur fou, comme l'admettait Procope de Césarée, voire « analphabetus, c'est-à-dire qui n'a aucune cognoissance de a ne b⁶ ». Bref, un imbécile romain qui ruina tout le droit primitif avec ses juristes incompetents. Heureusement, Le Rouillé avait pu lire « monsieur Alciat moderne iurisconsulte⁷ » qui, en concordance avec ce récit historique proprement élaboré, montrait que le *mos gallicus* tirait ses origines des anciens souverains postdiluviens et arrivait directement dans les lois saliques par voie orale. Enfin, en ce qui concerne les antiquités d'Hunibald, absentes de ce volume, je peux m'imaginer qu'elles devaient sembler fictives à Le Rouillé, qui préférait reconstruire synthétiquement l'histoire ancienne de Gaule par le témoignage, plus fiable, de Bérose et Manéthon, et par l'aide indispensable de leur commentateur « Ennius », tout en gardant une continuité avec

¹ *Ibid.*, f. XX v.

² *Ibid.*, f. XXIII r.

³ « et que non sans grande consideration de raison, Erasme de Roterodam, Theologien et orateur treseloquent a dit au proesme de sa Paraphrase sur S. Marc, ne cognoistre Empire qui ay testé plus saint, ne plus favorisant que l'Empire des Gauloys ». *Ibid.*, f. XXXII r.

⁴ *Ibid.*, f. L v.

⁵ *Ibid.*, f. LIII r.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, f. XLIII r. Alciat et cité plusieurs fois avec admiration, comme Guillaume Budé.

les chroniques de France précédentes. Donc, sans tomber dans les pièges de quelque historiographe italophile, voire germanophile.

Cette omission des antiquités germaniques de Trithème est d'autant plus curieuse si l'on considère qu'en 1539 le *Compendium* avec les histoires d'Hunibald avait finalement été publié à Paris, avec une dédicace au chancelier de France Guillaume Poyet (v. 1473- 1548)¹, et que certains historiographes, également robins, soutenaient les conjectures migratoires de Beatus Rhenanus, l'historicité des événements liés aux derniers rois de la chronique d'Hunibald, voire refusaient l'autorité de l'ancien chroniqueur chaldéen. C'est le cas d'une chronographie imprimée, elle aussi, en 1539, en annexe à une réédition du *De rebus gestis Francorum* de Paul Émile, un volume doué d'une longue dédicace au souverain François I^{er}, patron des lettres² : « ainsi, tous te regardent avec autant d'admiration que les anciens Gaulois autrefois admiraient ce fameux Hercule dont Lucien se souvient ³ ». L'œuvre annexée porte le titre *De regibus Francorum Chronicon, ad haec usque tempora studiosissime deductum (Le Chronique des Rois des Francs, soigneusement compilé jusqu'à nos jours)*⁴, et débute par une préface :

La nation franque, issue de la noblesse germanique, est venue en Gaule et y a fondé un royaume : elle était d'une telle grandeur d'âme et de vertu, que pratiquement aucun peuple n'a pu être assailli avec fureur par elle sans être repoussé avec grande gloire. Car elle a conquis les Gaules, contre lesquelles, non pas pour l'empire et la gloire, mais pour la sécurité et la vie, presque toutes les nations du monde ont combattu avec les armes⁵.

¹ Jean Trithème, *Compendium sive Breviarium primi voluminis Annalium sive historiarum, de origine Regum et gentis Francorum*, Paris, Christian Wechel, 1539. Cf., Marie Houllémare, « Guillaume Poyet (v. 1473- 1548) », *Les conseillers de François I^{er}*, op. cit., p. 365- 379. Cf., Elizabeth A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », dans A. Callander Murray, *After Rome's Fall*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. 374.

² Cf., Anne Marie Lecoq, *François I^{er}. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987 ; Bruno Petey-Girard, Gilles Polizzi, Trung Tran (dir.), *François I^{er} imaginé*, Genève, Droz, 2018.

³ « ut te omnes differentem non minus admirentur, quam veteres quondam Galli Herculem illum cuius meminuit Lucianus, admirari solebant », ma traduction. Paul Émile, *De rebus gestis Francorum, ad christianissimum Galliarum Regem*, Paris, Michel de Vascosan, 1539, f. A iii r. Cf., M.- R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle*, op. cit.

⁴ [Jean du Tillet], *De regibus Francorum Chronicon, ad haec usque tempora studiosissime deductum*, Paris, Michel de Vascosan, 1539.

⁵ « Francorum gens e Germanica nobilitate in Galliam veniens, regnum condidit : quae tanta fuit animi magnitudine et virtute, ut nullus usquam populus fuerint, quem ferociter bello non appetierit, aut lacessita, magna cum laude non repulerit. Gallias enim debellavit, cum quibus non pro Imperio et gloria, sed pro salute atque vita omnes fere orbis nationes armis contenderunt », ma traduction. f. A i v.

Si les Gaulois furent une race valeureuse, leur valeur n'était pas comparable à celle de la noblesse germanique. Comme l'historiographie impériale le répétait depuis le début du siècle, les Francs-germans, dont dérivent les Français, ont gardé intacte leur liberté ancestrale, jamais soumise à l'oppression et aux lois romaines : « que ni les Romains ni d'autres, aussi puissants soient-ils, n'ont pu non seulement soumettre, voire vaincre¹ ». Ainsi, toute l'Europe dérivait sa noblesse des Francs :

Aucun royaume florissant et noble en Europe n'est maintenant sans se vanter de descendre non pas, comme autrefois, des Troyens, mais plutôt de se glorifier de tirer son sang des Francs et de porter les insignes des lys. Tout en connaissant les rois que Bérose énumère dans son ordre, je passe, ne voulant rien confier aux écrits qui n'ont pas été transmis par des monuments intacts des événements. Car avant tout, j'ai consacré mes efforts à ce travail, et j'ai surtout travaillé ardemment pour mettre en lumière, en peu de mots et dans un ordre précis, ce qui était jusqu'alors éparpillé dans d'énormes volumes et d'anciennes fables, et pour le rendre aussi vrai que possible. Ainsi, les Francs, qui étaient auparavant dirigés par des ducs ou, si vous préférez, des roitelets, ont eu d'abord Pharamond comme leur roi le plus puissant².

Suite aux migrations de la noblesse guerrière germanique, qui avait conquis naguère l'Europe et les Romains sous l'enseigne de la fleur de lys, les Francs nommèrent un roi, et le tableau chronologique qui suit cette préface ne débute alors qu'en 420 apr. J.- C., l'an du monde 4381, lorsque Pharamond fut élu souverain, suivi en 422 par la création de la *Lex Salica*. L'histoire de France est ainsi indépendante de Rome, mais sans passer par les Gaulois – un peuple soumis bien que vaillant. Je peux d'ailleurs soupçonner que la référence aux « énormes volumes et anciennes fables » est une référence directe à l'histoire d'Hunibald ; comme c'était écrit dans l'œuvre Beatus Rhenanus, bien que cette

¹ « nequem Romani, neque alii quantumvis potentes, non modo domare, sed nec vincere potuerunt », ma traduction. *Ibid.*

² « Nullum porro in Europa florens ac nobile regnum est, vel principatus, qui non ut olim a Troianis originem ducere nobilissimus quisque gloriabatur, ita a Francis sanguinem trahere se iacter, et Lilliorum insignia circumferat. Reges quos Berossus ordine commemorat, sciens praetermittere, nolens quicquam literis mandare quod non incorruptis rerum gestarum monumentis sit traditum. In primis enim opera dedi, et ide maxime studio, ut quae adhuc immensis voluminibus et veteribus fabulis dispersa iactabantur, ea paucis et certo ordine comprehensa, verissimaque, quantum fieri potuit, in lucem emitterem. Franci igitur, quibus Duces antea, aut, si mavis, Reguli imperitabant, Pharamundum primum Regem potentissimum habuerunt », ma traduction. *Ibid.*

chronique fut authentique, l'histoire du passé troyen qu'elle relatait devait être une légende inventée par des moines. D'ailleurs, ce discours d'une noblesse germanique qui, jamais soumise, migra en Gaule, semble provenir également des *Rerum germanicarum libri* de l'humaniste alsacien¹. En revanche, Bérose le Chaldéen, avec Samothès, n'est qu'un document corrompu, non fiable et donc à omettre.

L'auteur de ce petit ouvrage est Jean du Tillet (v. 1510- 1570)², dit le jeune, frère de Jean du Tillet (1495/1502- 1570)³, son homonyme plus âgé, greffier du parlement de Paris. En effet, « bien que le nom de Du Tillet n'apparaisse sur aucune page de titre dans l'édition de 1539, il a reçu tout le crédit pour l'œuvre dans la dédicace du livre à François Ier par Vascosan⁴ ». Cette œuvre, avec une renonciation ouverte à l'autorité de Bérose en faveur des Francs germains, a été réimprimée déjà en 1543, en 1544 et en 1548, toujours annexée à l'histoire de Paul Émile⁵, mais augmentée afin d'inclure le règne de François I^{er}, décédé en 1547, et le début de celui de son fils Henri II (1519- 1559)⁶. La *Chronica* de Jean du Tillet fut ensuite imprimée seule en 1548⁷ et dans une traduction française en 1549 chez Galliot du Pré (1512- 1560)⁸ à Paris, libraire juré de l'Université⁹.

Dans cette dernière traduction française – réalisée par d'autres que Du Tillet, comme expliqué par l'imprimeur dans l'avis au lecteur – le tableau chronologique est augmenté jusqu'au règne d'Henri II, et est suivi par une chronologie des papes – de saint Pierre à Paul III – et des empereurs – d'Octavien Auguste à Charles V. Par une telle combinaison, seul le roi de France est continuateur de la *libertas* de la noblesse

¹ Cf., E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 378.

² Cf., *Ibid.*, p. 365- 375.

³ Cf., Donald R. Kelley, « Jean du Tillet, Archivist and Antiquary », *The Journal of Modern History*, Vol. 38, N° 4, 1966, p. 337- 338 ; D. R. Kelley, *Foundations of Modern Historical Scholarship*, *op. cit.*, p. 215- 233 ; « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 379- 384. Brown souligne également que Jean du Tillet était une connaissance du dédicataire de l'édition parisienne de Jean Trithème, Guillaume Poyet.

⁴ « although Du Tillet's name appeared on no title page in the edition of 1539, he received full credit for the work in Vascosan's dedication of the Book to Francis I », ma traduction. E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 372. F. A iii r.

⁵ *Ibid.*, p. 373.

⁶ Paul Émile, *De rebus gestis Francorum libri X. Chronicon de iisdem regibus, a Pharamundo usque ad Henricum II*, Paris, Oudin Petit, Michel de Vascosan, 1548.

⁷ Jean du Tillet, *De regibus Francorum Chronicon, ad haec usque tempora studiosissime deductum*, Paris, Oudin Petit, 1548.

⁸ Paul Delalain, *Notice sur Galliot du Pré, libraire parisien de 1512 à 1560*, Paris, Cercle de la librairie, 1890.

⁹ [Jean du Tillet], *La Chronique des Roys de France, puis Pharamond jusques au Roy Henry*, Paris, Galliot du Pré, 1549. E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 373.

germanique des Francs, indépendant des Romains, tandis que l'empereur et le pontife sont héritiers, d'une manière ou d'une autre, de Rome. Un changement plus curieux concerne la traduction de la préface : dans la version française la mention de Bérose a été remplacée par : « je laisse de propos deliberé les vieulx Roys, que Hunnibaud et les autres racomptent, ne voulant rien mettre par escrit qui ne soit enregistré, et verifié par monuments antiques, et par histoires approuvées et non corrupues¹ ». Encore une fois, ce n'est pas que Bérose ou Manéthon soient des faux élaborés par des malveillants – comme le conjecturait Rhenanus – : il s'agit d'œuvres corrompues, relatant un passé trop lointain, donc fabuleux autant que celui relaté par Hunibald.

Elizabeth Brown a souligné le grand succès éditorial du petit ouvrage de Jean du Tillet le Jeune, au point de mériter plusieurs éditions pirates, voire des éditions augmentées par les éditeurs, corrigeant dans la préface ce qui, peut-être, était perçu comme des absences dans le récit historique : « Les François issu des Troyens, ainsi que disent les histoires, s'en vindrent apres la destruction de Troie, avec leur duc Francion au palus Meotides² », il migrèrent vers le Rhin en Franconie, et « puis esleurent Pharamond filz de Marcomir pour leur Roy³ ». En ce qui concerne cette chronique, « en 1580, Jacques Du Puy a ressuscité et publié la chronique originale française de du Tillet, continuée ici jusqu'en 1550. Jusqu'en 1618, date de la dernière édition des œuvres du greffier, elle est régulièrement parue, constamment mise à jour, en tant que supplément à ses *Recueils* et autres écrits⁴ ».

En revanche, la chronique de Du Tillet, avec la réfutation de se plonger dans les temps incertains des anciens rois gallo-francs qui précédaient un événement aussi assuré que l'élection de Pharamond et l'émanation des lois saliques⁵, était loin d'être unique. Une autre chronique semblable, en langue française, fut également imprimée à Paris en 1549, proposant aussi l'origine franco-germanique des Français, de leurs rois et de leurs

¹ [Jean du Tillet], *La Chronique des Roys de France*, *op. cit.*, f. A iv r. Cf., E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 373.

² AA. VV., *Les Faits memorables advenus depuis Pharamond premier Roy des Francoise jusques 1557*, Lyon, Benoist Rigaud, Jean Saugrain, 1557, p. 18. Cf., E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 374.

³ *Ibid.*

⁴ « in 1580, Jacques Du Puy resurrected and published Du Tillet's original French Chronicle, continued here to 1550. Until 1618, the date of the last edition of the *greffier's* works, it regularly appeared, continually updated, as a supplement to his *Recueils* and other writings », ma traduction. E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 374.

⁵ Ce qui est aussi une invention du XV^e siècle. Cf., R. Giesey, *Le rôle méconnu de la loi salique : la succession royale, XIV^e- XVI^e siècles*, *op. cit.*

lois. Un livre qui se présente semblablement sous forme anonyme¹, intitulé *Des estats et maisons plus illustres de la chrestienté*², et qui s'ouvre lui aussi par une dédicace au roi, Henri II. L'auteur est Jean des Monstiers (1514- 1569)³, ambassadeur en Allemagne pour François I^{er} et Henri II, et qui, semble-t-il, « était demeuré la meilleure partie de sa vie en Allemagne, et s'était tellement ajusté aux mœurs du pays, qu'il passait pour Allemand, quand il lui plaisait⁴ ». Le premier livre *Des estats et maisons plus illustres de la chrestienté* concerne aussi, comme la *Chronique* de du Tillet dans l'édition de Galliot du Pré, des tableaux chronologiques comparés de plusieurs pays ; en particulier de la papauté, de la France et de l'Empire. Cependant, à la différence de Du Tillet, la préface de cet ouvrage expose les raisons méthodologiques de certains choix, ainsi que de la réfutation des anciennes histoires : « a dire la verité, tout y est le plus souvent si incertain, qu'en tant d'opinions de choses si antiques, on ne scait bonnement que croire⁵ ». Les chronologies elles-mêmes sont douteuses, et « les Hebreux et les Grecz ne s'accordent pas du temps de la creation du monde⁶ » : tout le passé trop lointain paraît un mélange inextricable de fables et d'histoires.

Certes, les auteurs les plus assurés sont les Écritures et les anciens chroniqueurs chrétiens – « Cela peult se verifia par ce que Orose escrit Sodome et Gomorre avoir esté destruites, devant que Rome fust édifiée, unze centz soixante ans⁷ » –, mais lorsqu'on touche au passé postdiluvien :

ce mesme Orose met le Roy Ninus cent cinquante ans devant. Auquel temps estoient, selon les anciennes histoires, Juppiter, Belus, Iuno, Rhea, Hammon, Amalthée, Janus : que plusieurs pensent estre Noé, qui mourut trois centz cinquante ans apres le deluge : au temps

¹ Si d'un côté il m'est évident que la réfutation de ce qui est appelé mythe troyen ne commence aucunement avec Etienne Pasquier, comme soutenu par George Huppert, je trouve intéressant de souligner qu'à la fois du Tillet et de Monstiers publièrent leur chronique anonymement. Je ne sais pas si l'origine germanique des Français, dans une période de conflit contre l'Empire, pouvait poser des problèmes à ces auteurs revêtant des charges publiques. J'accepte des suggestions.

² [Jean des Monstiers], *Des estats et maisons plus illustres de la chrestienté*, Paris, Vincent Sartenas, 1549.

³ Des Monstiers Mérinville, *Un Evêque ambassadeur au XVIe siècle. Jean Des Monstiers, seigneur Du Fraisse, évêque de Bayonne, ambassadeur en Allemagne et chez les Grisons, sous les règnes de François Ier et Henri II, sa vie et sa correspondance*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1895). Selon cette étude d'un descendant de Monstiers, cet ouvrage de de Monstiers aurait été premièrement en 1538, je n'ai pourtant trouvé trace de cette première édition, ni l'ouvrage fait référence à une édition précédente, donc je considère celle de 1549 comme l'*editio princeps*.

⁴ *Cit.*, dans *Ibid.*, p. 4.

⁵ [Jean des Monstiers], *Des estats et maisons plus illustres de la chrestienté*, *op. cit.*, f. 3 v- 4 r.

⁶ *Ibid.*, f. 4 r.

⁷ *Ibid.*

que selon Diodore Osiris vivoit, duquel fut filz Hercules de Lybie, mais pour n'entrer point en ces fables, venons aux aultres comptes plus notables des vrayes histoires. Moyses bailla la loy deux mil quatre centz cinquante quatre ans après la création du monde. L'on met de son temps Cecrops fondateur et premier Roy d'Athenes, et le deluge de Deucalion [...]. Helaine fut ravie quatre cens trente ans devant que la ville de Rome fust¹.

Il s'agit bien, me semble-t-il, d'une référence implicite aux cinq livres de Bérose le Chaldéen ; si la majorité des érudits croient que Noé est Janus, il s'agissait néanmoins de fables, c'est-à-dire un passé incertain et mensonger. Un passé si lointain dans lequel la seule autorité digne de foi est Moïse. Au-delà de l'histoire du prophète, il « fault presupposer (comme j'ay dict) qu'il y a diverses opinions, et que les plus souvent (si on ne rapporte un temps à l'autre) il est impossible de tirer la vérité des histoires² ».

Donc, pour abandonner les temps avant Ninus, et pour revenir à une chronologie, pourrais-je dire, historique, il faut aborder les anciennes chroniques par une méthode comparative, et savoir reconnaître la succession des rois, les interrègnes, bref, faire « comme on voit en Philo de Xerxes³, et en Metastene de Cambise⁴ ».

Ce n'est qu'à la suite de ce travail que l'auteur peut aborder la chronographie pontificale – avant d'aborder la française – qui pourtant s'avère, elle aussi, une histoire incertaine, douteuse. Les auteurs anciens seraient discordants quant à l'arrivée de saint Pierre à Rome, voire quant à la fondation de l'Église romaine : « mais quant j'ay veu en relisant ce que j'avoie recueilly de tous les bons et saintz autheurs qui en ont parlé, qu'il y avoit beaucoup de contrariété, que je feroye contrainct laisser les lecteurs en confusion et en doute, quand à la vray cognoissance de l'histoire⁵ ». Peuvent-ils, ces pontifes comme leur histoire, être indépendants d'un empereur, ou du roi de France ? D'ailleurs « plusieurs papes se sont fondés sur la demande qui est en l'evangile des deux cousteaulx, quant ilz ont voulu transferer un Empire, priver un Roy, ou le rendre tributaire [...]. D'autant aussi que Charlemagne avoit delivré le Pape de la main des Lombards, il fut ordonné que sans son consentement et volonté il ne se feroit plus d'election à Rome⁶ ».

¹ *Ibid.*, f. 4 v- 3 r. La pagination est mauvaise, donc la page 4 est suivie par la page 3 et nouvellement par la 4.

² *Ibid.*, f. 3 r.

³ Il s'agit du pseudo-Philon de l'*Antiquitatum biblicarum* cité également par Juan Luis Vives.

⁴ *Ibid.*, f. 3 v. Il s'agit bien de Métasthène le Perse.

⁵ *Ibid.*, f. 4 r.

⁶ *Ibid.*, f. 4 v- 5 r.

Cette incertitude propre à l'antiquité la plus reculée et à la fondation de l'Église ne touche pas la monarchie française :

il seroit hors de propos, et ne serviroit de rien pour ceste heure, de faire long discours de l'origine des anciens Gaulois, des pais qu'ilz ont tenuz, ou de leurs conquestes [...]. Les Romains par Jules Cesar l'avoient reduicte en Province, et la tindrent en leur obeissance, jusques a ce qu'elle fut occupée par les Franques, qui liasserent, establissantz le Royaume qui dure encores aujourd'huy, a leurs successeurs ce nom et Couronne de France¹.

Pour éviter de tomber dans le piège des anciennes histoires fabuleuses, le texte invite à ne pas se concentrer sur les origines gauloises, car « il est merveilleusement difficile de dire au vray, d'où ilz sortirent, et avoir certain tesmoignage de leur commencement, : d'avant que tout ce qui s'en trouve par escript, devant le temps des Empereurs, est plein de fables et mensonges controuvées à plaisir² ». Il est au contraire nécessaire de se concentrer uniquement sur la fondation de la Couronne de France :

nous commenceons noz Annales à Pharamond, d'autant que ce fut le premier qui fait vivre soubz certaine regle et police les Franques, et se publierent du temps de son gouvernement les loix, que les anciens pour deux respectz bien peu differentz, nommerent Saliques ou Ripuaires. Il fut faict gouverneur des François òl'an quatre centz vingt, ou selon les Chroniques d'Alemagne, l'an quatre centz dixsept³.

Les Français dériveraient encore une fois de ce peuple libre et germanique. La preuve définitive provient de nouveau des *Rerum germanicarum libri* de Beatus Rhenanus, et il s'agit de ces mots français qui dérivent de l'allemand : « sont sans doute parolles Tudesques, que nous avons retenues de nostre premiere langue⁴ », tout comme les noms des rois de France : « pour revenir donc aux noms de noz premiers Roys, ilz signifient tous quelque chose [...]. Merovée, *Meier wig*, qui n'est pas dessus les aultres en

¹ *Ibid.*, f. 19r- 19 v.

² *Ibid.*, f. 19 v.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f. 21 v.

reputation¹ ». Bref, comme la ville de Viterbe, tous les rois de France étaient devenus germains².

En cette même année, 1549, l'imprimeur lyonnais Jean de Tournes rééditait, pour la première fois dans un somptueux format in-folio, la dernière édition des *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, réalisée par le poète Antoine du Moulin (v. 1510- 1551) et avec une dédicace à Antoine de Bourbon (1518- 1562)³.

§

Au cours des presque quarante ans qui séparent ces derniers ouvrages des *Antiquitates variarum volumina*, non seulement la situation politique et religieuse avait-elle été entièrement bouleversée, mais l'historiographie était devenue une pratique, il me semble, assez différente de celle partagée par les auteurs des années 1510. Au moins au sein de ces récits historiographiques, l'histoire sacrée était séparée de l'histoire séculière dans les histoires nationales, mais aussi les tableaux chronologiques, loin d'être semblables aux grandes chronologies des auteurs réformés, voire de l'ancien *Supplementum* de Foresti, partant de la Création, c'est-à-dire l'institution du monde avec ses lois divines et universels, concernaient seulement le royaume de France, voire l'Empire et la papauté, c'est-à-dire l'institution d'un corps politique avec ses lois humaines et particulières – l'histoire ecclésiastique dans ces chronographies ne se distingue pas de celle des royaumes – : tous perçus également comme des pouvoirs temporels et historiquement fondés, détachés d'une temporalité divine. Le récit de Moïse et les Écritures fournissent la bonne chronologie, la vérité pour les temps reculés, mais pas le sens de l'histoire des royaumes qui se sont affirmés après Rome, les *peculiares gentium historiae*.

Cela implique également que toute lecture typologique, telle que celle attribuable aux *Commentaria* d'Annius, voire aux *Illustrations* de Jean Lemaire de Belges, n'est plus

¹ *Ibid.*, f. 22 r.

² Cette chronique se retrouve réimprimée plusieurs fois à Genève, attaché aux œuvres de Johannes Sleidanus (1506- 1556), cf., Lorenzo Paoli, « L'antiquaire comme discours politique : représentations et emplois de l'État des origines chez François Hotman et Jean Papire Masson », dans P.- A. Mellet, L. Comensoli Antonini, *La représentation des communautés protestantes face aux pouvoirs politiques (XVI^e-XVII^e siècle)*, *Renaissance and Reformation*, Vol. 46, N° 1, 2023, p. 159.

³ Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, Lyon, Jean de Tournes, 1549. Cf., A. Desbois- Ientile, p. 171- 172.

praticable, au profit d'une lecture antiquaire et juridique qui ne chercherait plus les signes du passé répété dans un plan dressé par la providence, mais plutôt le fondement quasi-constitutionnel qui rendrait la couronne de France historiquement unique et souveraine, indépendamment de tout discours biblique, romain et pontifical, et ce dès les années 1540. Cela est parallèle au statut des historiographes français rédigeant ces histoires : en ce qui concerne la France, ce ne sont plus des prêtres et notaires comme les anciens historiographes barbares, mais des juristes en droit civil et droit canon, des parlementaires, des greffiers. À la différence des livres rédigés par des théologiens et chronologistes luthériens, ces historiographies découpent une histoire de la monarchie, qui est une histoire également du droit civil national, de l'histoire biblique et de l'histoire ecclésiastique.

C'est alors dans ce détachement de l'histoire sacrée de l'histoire séculière qu'il faudrait réfléchir sur les citations, les usages et le recyclage des anciens fragments qui furent publiés pour la première fois à Rome en 1498 par Annius/Anius/Ennius, et dont le sens a été tellement modifié de chronique en chronique, d'histoire en histoire, que tout sens que j'avais pu leur attribuer est tellement défiguré, ou plutôt reconfiguré, que moi aussi, je peine à m'en souvenir.

Quoi qu'il en soit, Bérose le Chaldéen, et dans une moindre mesure Manéthon l'Égyptien, sont les deux autorités qui semblent subir le plus cette distanciation entre histoire sacrée et histoire séculière, en occupant un espace historique intermédiaire entre les deux, ce qui rend leur récit davantage fabuleux que faux. Si pour certains historiographes la proximité avec Moïse garantit leur *fides* aussi en matière d'histoire séculière, pour d'autre c'est exactement cette proximité et cette antiquité biblique qui les rend non fiables dans l'histoire des nations et des monarchies. Dans ce dernier cas, si les chronographes barbares ne sont pas authentiques, il s'agirait alors d'anciennes fictions inventées à leur gré par des moines, d'anciens mensonges fabriqués pour se glorifier, bref, presque des mensonges grecs. Ce discours concerne d'ailleurs d'autres récits, comme *les Histoires contre les païens* de Paul Orose lorsque le récit se rapproche de Ninus, comme ceux des chroniqueurs médiévaux autrement célébrés comme Aimoin de Fleury, voire tout récit proposant une antiquité aussi ancienne que la *Genèse*.

La grande antiquité du récit historique fournit à l'ancien Babylonien et à l'ancien Égyptien un statut auctorial séparé des autres autorités premièrement repérées par Annius

de Viterbe. Cela est conjoint, malgré le volume édité par Johannes Bebel avec l'aide du juriste Johann Sichardt, en 1530, à l'entropie éditoriale des autorités et des épigraphes. Or, cette distanciation conduit, dans les récits historiographiques, à des paradoxes remarquables, car ce sont les anciennes *Antiquitates* d'Annius de Viterbe qui dénoncent les mensonges des anciennes *Antiquitates* d'Annius de Viterbe : le décret de Didier, qui autrefois confirmait l'ancienne histoire étrusque et pontificale, finit par rendre fabuleux Bérose et ridicules les *Commentaria* ; l'ancien Caton finit par nier la généalogie des rois de Bérose et de Manéthon ; Myrsile transforme les Tyrrhéniens en Tourangeaux ; la chronologie de Bérose serait à rejeter en suivant les conseils de Métasthène, etc.

Ce qui est autant remarquable, à mon avis, c'est que d'autres textes soi-disant anciens, comme les dix-huit livres d'Hunibald récupérés à Sponheim par Jean Trithème, finissent par contredire l'antiquité chaldéenne de Bérose ou égyptienne de Manéthon, voire par se superposer à ces derniers. Et lorsque ce n'est pas Hunibald, c'est un autre texte que les chercheurs contemporains considèrent également comme une imposture, tel qu'un pseudo-Philon, qui devrait remplacer, pour le lecteur, d'autres pseudo-auteurs. Loin d'un récit triomphant de la victoire de la critique sur le faux et de la vérité sur le mythe, tout se mélange dans des histoires si semblables et si différentes par rapport à toute généalogie contemporaine d'une historiographie qui devrait être à l'origine de l'historiographie dite moderne. Autrement dit, en relisant ces ouvrages, toute généalogie cherchant la naissance de l'histoire moderne me semble au fond ridicule.

F. Les *Antiquitates* reréunies hors Gaule

Au-delà des historiographes dérivés de Beatus Rhenanus, non seulement dans le reste de l'Europe comme en France, Bérose le Chaldéen restait une référence importante, mais des livres relatant nouvellement l'histoire des anciennes autorités barbares étaient également imprimés. L'histoire étrusco-noachide de Florence dans *l'Accademia degli Umidi* par Pier Francesco Giambullari (1495- 1555) et Giovan Battista Gelli (1498- 1563), entre 1539 et 1545, dans la nouvelle principauté médicéenne de Florence n'est qu'un exemple possible. En ce cas, le récit de Bérose se recentre sur la figure d'Hercule, fondateur historique de la ville de Toscane par les armes, en excluant la ville de Viterbe de l'histoire, et en faisant d'*Etruria* non pas la tétrapole, mais la Toscane plus en général avec Florence pour centre¹.

De même, les histoires troyennes demeuraient plausibles, encore historiquement attestées non seulement par des poètes comme le huitième Homère, ou par les anciennes histoires universelles, mais également par les chroniques de Dictis de Crète et Darès le Phrygien. C'est à la suite de ces deux témoignages autoptiques de la guerre de Troie que, en 1543, pour la première fois, les textes de Myrsile de Lesbos, d'Archiloque, de Bérose babylonien, de Manéthon, de Métasthène, de Fabius Pictor et de Sempronius furent traduits en langue toscane et édités à Venise² : « en outre, nous avons ajouté quelques autres belles et utiles œuvres, traduites dans la même langue avec un grand soin, ce qui est d'un grand bénéfice pour quiconque désire avoir connaissance et science des choses passées, afin que nous puissions nous préparer pour l'avenir et ainsi gouverner et maintenir nos sujets³ ». Les anciens récits des monarchies postdiluviennes seraient-ils

¹ Cf., G. Cipriani, *Il mito etrusco nel Rinascimento fiorentino*, op. cit. ; Alessandro D'Alessandro, « Il Gello di P.F. Giambullari. Mito e ideologia nel principato di Cosimo I », dans *La nascita della Toscana. Dal Convegno di studi per il IV centenario della morte di Cosimo I de' Medici*, Florence, Olschki, 1980, p. 73- 104 ; P. Simoncelli, *La lingua di Adamo*, op. cit. ; Alfredo Perifano, « Culture et savoirs dans la construction d'un mythe princier : le cas de Cosme I^{er} de Médicis (1519- 1574), dans D. de Courcelles (dir.), *Fonder les savoirs, fonder les pouvoirs, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2000, p. 71- 82.

² Giovan Battista Roscio, *Ditte Candiano della guerra Troiana. Darete Frigio della rovina Troiana* [...], Venise, Vincenzo Vaugris, 1543. Cf., Valentina Prosperi, « Veri falsi, antichi e moderni : le *Antiquitates* di Annio da Viterbo e le *Cronache troiane* di Ditti Cretese e Darete Frigio », dans A. Guzman, I. Velazquez (éd.), *De Falsa et Vera Historia I. Estudios sobre falsificación documental y literaria antigua*, Madrid, Ediciones Clasicas, 2017, p. 341- 355 ; F. Clark, *The First Pagan Historian*, op. cit., p. 228.

³ « oltre ciò habbiamo aggiuntovi alcun'altre belle, et uteli oprette, ne la medesima lengua con somma diligenza tradotte, di non poco frutto a chiunque disidra haver la cognitione, e scienza de le passate cose, per cui possiamo provvedere a le future, e indi governar, et mantener i sudditi », ma traduction. Giovan Battista Roscio, *Ditte Candiano della guerra Troiana*, op. cit., f. * ii r.

donc utiles au gouvernement des princes ? Peut-être, celui-ci est un nouveau volume, dans une langue autre, loin des soucis franco-gaulois. C'est le prélude de la guerre de Troie, les vicissitudes qui amenèrent Dardanos à fonder cette ancienne ville. L'ordre des anciennes autorités, avec l'absence de commentaire, me semble confirmer que la base de cette impression n'est autre que les *Fragmenta vetustissimorum autorum* édités par Bebel et Sichardt à Bâle en 1530.

Loin d'être le seul exemple, deux ans plus tard, en 1545, de l'autre côté de l'Europe, à Anvers, un volume intitulé *Berosus sacerdotis babilonicus antiquitatum libri quinque*¹ (*Les cinq livres des antiquités de Bérose sacerdote babylonien*), fut édité par le typographe Joannes Grapheus (?) en collaboration avec le libraire Johann Steels (?)² : « Si, lecteur bienveillant, tu te plais dans les antiquités, lis Bérose et d'autres ajoutés dans ce livre, qui ont raconté avec une merveilleuse concision, diverses choses encore inconnues et obscures, mais dignes d'être lues, lesquelles Annius, professeur de théologie sacrée, a expliquées dans ses commentaires, non dépourvus de savoir³ ». Sous le titre de Bérose, dans les Flandres espagnoles, ce petit in-8^o était un nouveau recueil comprenant non seulement les anciens auteurs – dont tous les titres des ouvrages avaient été renouvelés –, mais aussi les *Commentaria*, la chronographie étrusque d'Annius, l'ouvrage du même frère dominicain sur les rois d'Espagne, et deux traités chorographiques sur la Sicile et l'Espagne par un noble sicilien de la cour de Charles V, Claudio Mario Arezzo⁴. L'*index nominum* a été recomposé par Grapheus en recopiant l'index parisien des *Antiquitatum variarum volumina* de 1515, qui constitue ainsi le texte de base pour ce volume – comme le montre aussi l'absence de la première préface à la chronologie étrusque. Voici la composition de ce volume :

1. « *Sur les Antiquités de tout le monde* [mes italiques], de Bérose⁵ »

¹ *Berosus sacerdotis babilonicus antiquitatum libri quinque*, Anvers, Johann Steels, Joannes Grapheus, 1545. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.* p. 169; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 357- 358 ; W. Stephens, « Discovering the Past : The Renaissance Arch- Forger and His Legacy' », *op. cit.*, p. 81.

² Cf., J. Servilius, « Antwerpen, J. Grapheus Voor J. Steels, 1540 », dans H. D. L. Vervliet (éd.), *Post-Incunabula en Hun Uitgevers in de Lage Landen*, Dodrecht, Springer, 1978, p. 78- 79.

³ « Si Antiquitatibus delectaris candide Lector, legito Berosum et alios Beroso hoc in libello adiunctos, qui mira brevitate, varia multis adhuc incognita et obscura, lectu tamen dignissima, narrarunt : quae Annius sacrae theologiae professor Commentariis suis, non indoctis, declaravit », ma traduction. *Berosus sacerdotis babilonicus antiquitatum libri*, *op. cit.*, f. * 8 v.

⁴ *Ut supra*, I, 4.

⁵ « Berosi de Antiquitatibus totius orbis », ma traduction. *Ibid.*

2. « *Les suppléments à Bérose* [mes italiques] de Manéthon¹ »
3. « *Les Équivoques* [mes italiques] de Xénophon² »
4. « *Sur l'Âge d'or et l'origine de la ville de Rome* [mes italiques] de Fabius Pictor³ »
5. « *Sur la guerre pélasgienne* [mes italiques] de Myrsile⁴ »
6. « *Les fragments sur les Origines* [mes italiques] de Caton⁵ »
7. « *L'Itinéraire* [mes italiques] du César Auguste Antonin le Pieux⁶ »
8. « *De la division de l'Italie* [mes italiques] de Caius Sempronius⁷ »
9. « *Sur les temps*, [mes italiques] d'Archiloque⁸ »
10. « *Sur le jugement des temps et les annales des Perses* [mes italiques] de Métasthène⁹ »
11. « *L'abrégé des Temps*, [mes italiques] de Philon, historien juif¹⁰ »
12. « *De la Chronographie étrusque et italique* [mes italiques] de Jean Annus¹¹ »
13. « *Du lieu et ile de Sicile*, [mes italiques] de Claudio Mario Arezzo, noble syracusain¹² »
14. « Du même auteur, [mes italiques] *Dialogue, dans lequel l'Espagne est décrite*¹³ »
15. « *Sur les premiers temps de l'Espagne et son antiquité* [mes italiques] de Jean Annus¹⁴ »

¹ « Manethonis supplementa ad Berosum », ma traduction. *Ibid.*

² « Xenophontis Aequivoca », ma traduction. *Ibid.*

³ « Fabii Pictoris de aureo saeculo, et origine urbis Romae », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Myrsili de bello Pelasgico », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Catonis fragmenta de Originibus », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « Antonini Pii Caesaris Augusti Itinerarium », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « C. Sempronii de divisione Italiae », ma traduction. *Ibid.*

⁸ « Archilochi de Temporibus », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « Metasthenis de iudicio temporum et annalium Persarum », ma traduction. *Ibid.*

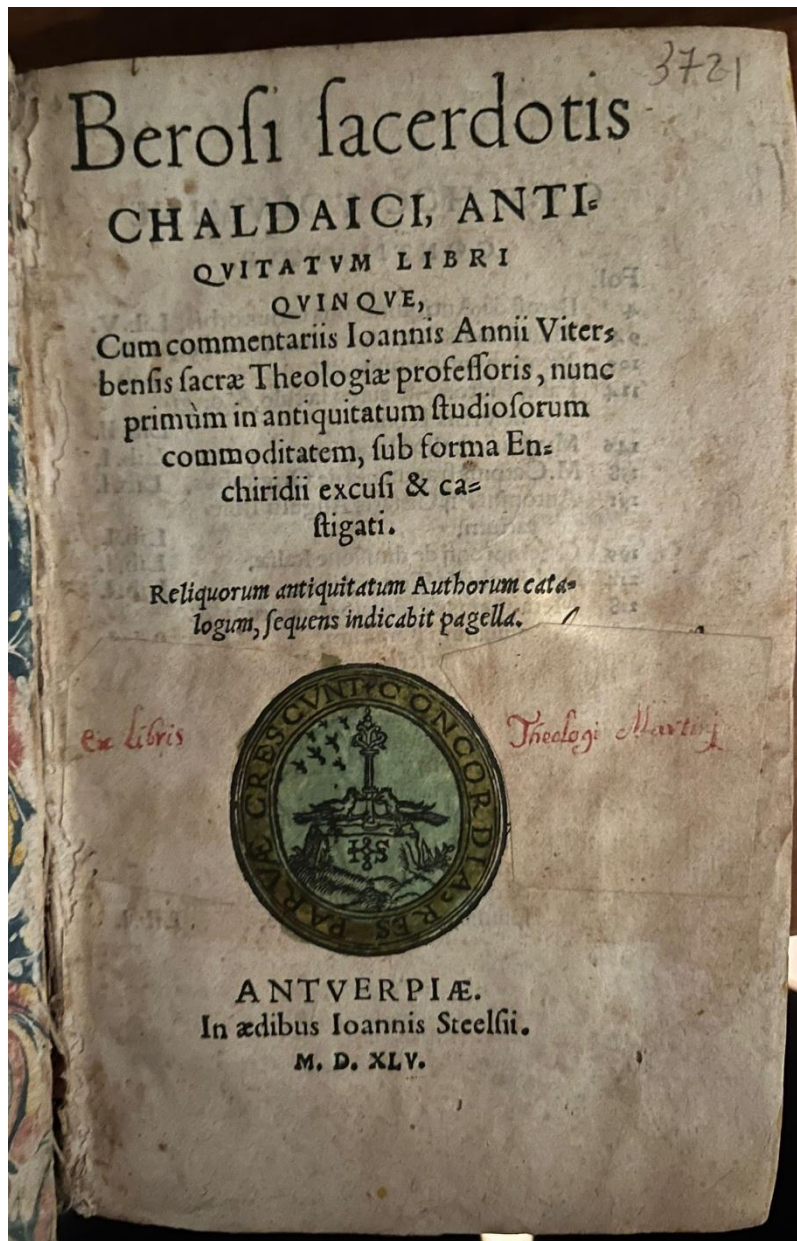
¹⁰ « Philonis historici Hebraei, Breviarum de Temporibus », ma traduction. *Ibid.*

¹¹ « Ioannis Annii de Etrusca simul et Italica Chronographia », ma traduction. *Ibid.*

¹² « Cl. Marii Aretii viri Patricii Syracisanu, de situ insulae Siciliae », ma traduction. *Ibid.*

¹³ « Eiusdem dialogus, in quo Hispania describitur », ma traduction. *Ibid.*

¹⁴ « Ioannis Annii de primis temporibus et quatuor ac viginti regibus Hispaniae, et eius antiquitate », ma traduction. *Ibid.*



Loin des inquiétudes reliées aux anciennes migrations des peuples guerriers et de leur droit primitif, le lecteur peut suivre l'antiquité postdiluvienne de l'Europe et en particulier de l'Espagne, accompagné par des réflexions érudites de géographie sur les lieux historiquement importants, souvent de fondation herculéenne, tant de l'Espagne que de domaines liés à sa couronne, comme la Sicile².

¹ Ma collection. Photographie d'Irene Paoli.

² Cf., Massimo Zaggia, *Tra Mantova e la Sicilia nel Cinquecento*, Florence, Olschki, 2003, p. 183 ; Giuseppe Marcellino, « Monumenti e memoria. La riscoperta del passato nel *De situ insulae Siciliae* di Claudio Mario Arezzo », dans A. Raffarin, G. Marcellino, *La Mémoire en pièces, op. cit.*, p. 485- 504.

Une version qui devint d'ailleurs la base pour un autre travail de Pietro Lauro (v. 1510- v. 1568) de Modène, professeur de grec et latin à Venise, sympathisant du réformateur Jean Calvin (1509- 1564), peut-être déjà le traducteur, anonyme, des chroniques troyennes de 1543¹.

En 1550, son nom paraît sur la page de titre de *I cinque libri de le antichità de Beroso sacerdote caldeo. Con lo commento di Giovanni Annio di Viterbo Teologo eccellentissimo*² (*Les cinq livres des antiquités de Bérose sacerdote chaldéen. Avec le commentaire de Jean Annius très excellent théologien*). Cette fois, la traduction concernait les commentaires, en plus des ouvrages dans l'ordre choisi par Grapheus et Steels. Des auteurs très anciens, qui relataient des anciennes vérités, en dénonçant les fables autrui : « il suffit simplement de faire remarquer au monde, comme on le verra dans le présent volume, à quel point de nombreuses histoires, notamment celles des Grecs, sont très éloignées de la vérité³ », déclare l'avis au lecteur. Or, ce volume de *Beroso sacerdote caldeo* contenait également une traduction des ouvrages de Claudio Mario Arezzo, dont le nom avait subi une modification, se lisant ainsi dans la table des matières : « le site de Sicile d'Annius⁴ ». En 1550, en langue vulgaire, quarante-huit ans après sa mort, Annio de Viterbe était ainsi devenu l'auteur d'une chorographie de l'île de Sicile.

En 1552, le petit in-8^o de Joannes Grapheus et Johann Steels était réimprimé, dans une « dernière édition, de loin la plus corrigée par rapport aux autres⁵ ». Cette fois avec un privilège de sa majesté l'Empereur, rédigé à Bruxelles en 1550, un nouvel « index très complet⁶ », imprimé à la fin de l'ouvrage. Toujours en 1552, à Lyon, l'ancienne ville fondée par Lugdus, un petit in-16^o venait d'être publié sous le titre de *Antiquitatum variarum autores*⁷.

¹ Une comparaison entre le texte de Bérose en toscan de 1543 et celui de 1550 montre qu'il s'agit du même texte. Donc, soit Lauro a recopié la traduction de Roscio, soit il était déjà responsable de la traduction précédente.

² *I cinque libri de le antichità de Beroso sacerdote caldeo. Con lo commento di Giovanni Annio di Viterbo Teologo eccellentissimo*, tr. par Pietro Lauro, Venise, Baldissera Constantini, 1550.

³ « basta solamente far accorto il mondo, come si vedrà nel presente Volume, quanto siano dal vero luntane molte historie, e specialmente de Greci », ma traduction. *Ibid.*, f. A ii.

⁴ « Il sito della Cicilia di Annio », ma traduction.

⁵ « aeditio ultima, caeteris longe castigatior », ma traduction. *Berosus sacerdotis babilonicus antiquitatum libri quinque*, Anvers, Johann Steels, Joannes Grapheus, 1552. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit* p. 169; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit*, p. 358- 359.

⁶ « indice locupletissimo », *Berosus sacerdotis babilonicus antiquitatum*, *op. cit*.

⁷ *Antiquitatum variarum autores*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1552.

4. Les *Antiquitates* des institutions des *Francogalli* et une méthode pour l'histoire (1552- 1560)

Un exemplaire de l'*Antiquitatum variarum auctores*, l'ouvrage imprimé en 1552 par l'atelier du libraire et typographe Sébastien Gryphe, se présente comme un petit volume portatif, très dense, d'environ neuf cents pages¹. Ce n'est pas le seul ouvrage en format in-16^o édité par Gryphe cette année-là : une édition de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile venait également d'être achevée – même format et même pagination – accompagnée d'une petite biographie de l'historien grec par Volaterranus². En outre, l'atelier de Gryphe imprimait les chroniques de Dycitis de Crète et Darès le Phrygien³, ainsi qu'une belle collection d'historiographie romaine soignée par Beatus Rhenanus⁴, toujours dans un format in-16^o. Il s'agirait donc d'un plan éditorial centré sur les antiquités, achetables à des prix abordables dans un format portatif. En effet, outre ses dimensions, le livre des *Antiquitatum variarum auctores* est dépourvu de manchettes en marge de page, ainsi que de paratexte, à l'exception d'une table des matières⁵.

Je peux alors supposer que la composition de ces ouvrages ne devait pas représenter un grand effort pour les ouvriers de l'atelier Gryphe, voire pour le compositeur : ce sont toutes des œuvres déjà publiées à Bâle ou à Lyon par d'autres typographes – voire par Gryphe lui-même – recomposées dans ces nouveaux recueils. Cela vaut aussi pour l'*Antiquitatum variarum auctores* : si son titre pourrait rappeler les vieux volumes de 1512 et 1515 imprimés à Paris par Josse Bade et Jean Petit⁶, et si, comme ces livres, il contient dix-sept œuvres d'auteurs anciens, un regard plus attentif montre qu'il s'agit d'une recombinaison d'éditions bâloises et lyonnaises. Voici donc les autorités qui composent ce volume :

¹ Sur l'atelier de Gryphe, cf., Lucien Febvre, Henri Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958, p. 219 ; Natalie Zemon Davis, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans H. J. Martin, Roger Chartier, (éd.), *Histoire de l'édition française. Tome 1. Le Livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVIIe siècle*, Paris, Fayard-Promordis, 1989 ; R. Mouren (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, op. cit.

² Diodore de Sicile, *Bibliothecae historicae libri XVII*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1552.

³ Dycitis de Crète, Darès le Phrygien, *De bello Troiano historia. Declamationes tres fere argumenti*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1552.

⁴ *Historiae Romanae auctores varii*, éd par Beatus Rhenanus, Lyon, Sebastian Gryphius, 1552.

⁵ *Antiquitatum variarum auctores*, op. cit., p. 2. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », op. cit., p. 169 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, op. cit., p. 359- 360.

⁶ *Ut supra*, III, 2, C.

1. « *Le livre sur l'origine de l'Italie et des Tyrrhéniens*, de Myrsile de Lesbos¹ ».
2. « *Le livre des origines* d Marcus Porcius Cato² ».
3. « *Le livre sur les Temps*, d'Archiloque³ ».
4. « *Les cinq livres des antiquités* de Bérose Babylonien⁴ ».
5. « *Le livre sur les rois des Égyptiens* de Manéthon⁵ ».
6. « *Le livre des annales de Perses* de Métasthène⁶ ».
7. « *Le livre sur les Équivoques* de Xénophon⁷ ».
8. « *Les deux livres sur l'Âge d'or et sur l'origine de la ville de Rome* de Fabius Pictor⁸ ».
9. « *Le livre sur la division de l'Italie* de Caius Sempronius⁹ ».
10. « *Les livre des Antiquités bibliques* de Philon le Juif¹⁰ ».
11. « *Le Polyhistor* de Solin¹¹ ».
12. « *Les trois livres sur la position de la terre* de Pomponius Mela, avec les annotations de Pedro Juan Olivar¹² ».
13. « *Le petit livre sur les antiquités de la ville de Rome*, de Pomponio Leto¹³ ».
14. « *La Topographie de l'ancienne Rome*, de Giovanni Bartolomeo Marliani¹⁴ ».
15. « *Le petit livre sur les lieux et les régions de la ville de Rome*, de Publius Victor¹⁵ ».

¹ « Myrsili Lesbii de origine Italiae et Tyrrhenorum », ma traduction. *Ibid.*, p. 3- 7.

² « M. Porcii Catonis Originum », ma traduction. *Ibid.*, p. 7- 20.

³ « Archilochi de Temporibus », ma traduction. *Ibid.*, p. 21- 23.

⁴ « Berosi Babylonii Antiquitatum », ma traduction. *Ibid.*, p. 24- 54.

⁵ « Manethonis de Regibus Aegyptiorum », ma traduction. *Ibid.*, p. 55- 60..

⁶ « Metasthenis Annalium Persicarum », ma traduction. *Ibid.*, p. 60- 63.

⁷ « Xenophontis de Aequivocis », ma traduction. *Ibid.*, p. 64- 68.

⁸ « Q. Fabii Pictoris de Aureo seculo et de origine urbis Romae », ma traduction. *Ibid.*, p. 68- 76.

⁹ « C. Sempronii de divisione Italiae », ma traduction. *Ibid.*, p. 77- 83.

¹⁰ « Philonis Iudaei Antiquitatum biblicarum », ma traduction. *Ibid.*, p. 84- 245.

¹¹ « C. Iulii Solini Polyhistor », ma traduction. *Ibid.*, p. 246- 440.

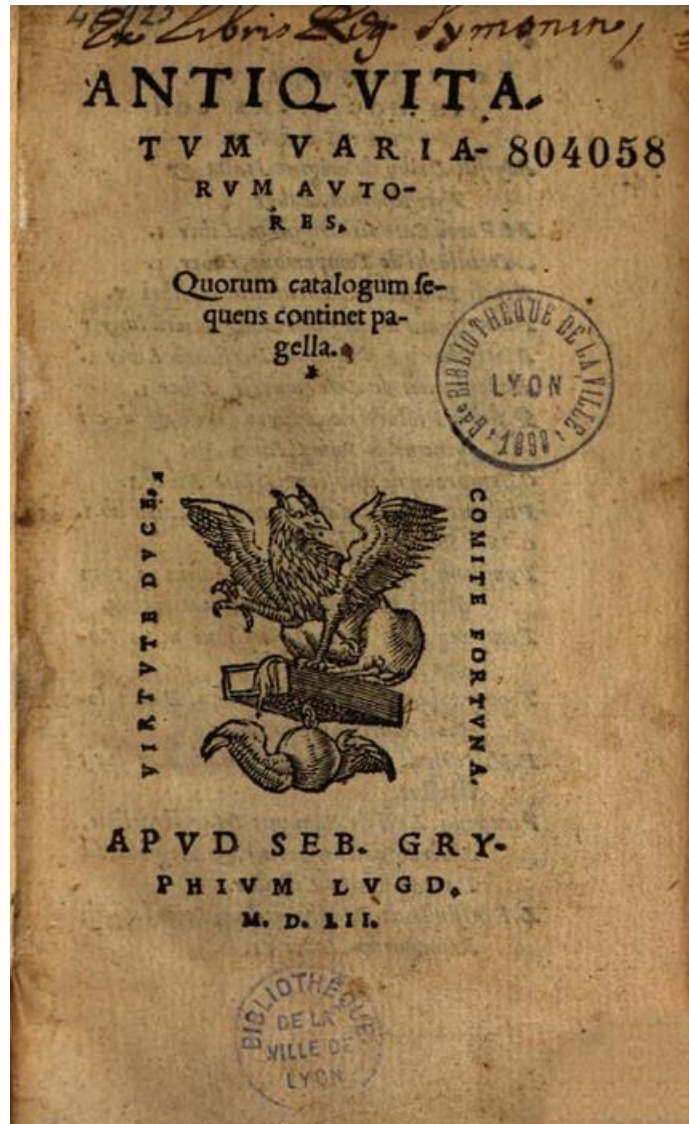
¹² « Pomponii Melae de situ orbis [...] cum Petri Ioan. Olivarii annotationibus », ma traduction. *Ibid.*, p. 441- 585.

¹³ « Pomponii Laeti de antiquitatibus urbis Romae », ma traduction. *Ibid.*, p. 585- 604.

¹⁴ « Topographia veteris Romae Ian. Bartholomaei Marliani Epitome », ma traduction. *Ibid.*, p. 604- 750.

¹⁵ « P. Victoris de urbis Romae regionibus et locis libellus », ma traduction. *Ibid.*, p. 751- 769.

16. « *Le petit livre sur les Magistrats Romains, les Sacerdotes, les Juristes et les Lois*, de Pomponio Leto, adressé à Panthagatus¹ ».
17. « *Sur les Magistrats et les Sacerdotes des Romains*, de Fenestella² ».



La position en tête de l'œuvre de Myrsile, ainsi que la succession des autres autorités, me paraissent montrer assez clairement que la base de la première partie du

¹ « Pomponii Laeti de Romanus Magistratibus, Sacerdotiis, iurisperitis, et Legibus, ad Pantahatum libellus », ma traduction. *Ibid.*, p. 770- 808.

² « L. Fenestellae de Magistratibus, Sacerdotisque Romanorum », ma traduction. *Ibid.*, p. 809- 887.

³ *Antiquitatum variarum autores, quorum catalogum sequens continet pagella, op. cit.* Bibliothèque Municipale de Lyon, Lyon, 804058.

volume provient des *Fragmenta vetustissimorum autorum* bâlois de 1530¹. En ce qui concerne l'*Antiquitatum biblicarum*, il s'agit du pseudo-Philon qu'en 1531 Juan Luis Vives conseillait de lire à la place de Bérose et d'autres antiquités suspectes². Par ironie éditoriale, il venait d'être édité avec les antiquités qu'il aurait dû contredire. Le petit volume, fournissant une chronologie de la Création jusqu'au roi David, avait été également imprimé à Bâle en 1527, toujours par Johann Sichardt, le professeur de droit qui s'était également occupé de l'édition des *Fragmenta*³. En ce qui concerne les autres ouvrages, s'ils n'avaient été déjà imprimés à Bâle, ils reposaient sur des impressions d'autres typographes de Lyon, voire de précédentes éditions en d'autres formats produites par Gryphe lui-même.

Le *Polhystor* de Solin est introduit par une biographie composée par le frère Giovanni Ricuzzi Vellini, connu sous le nom humaniste de Ioannes Camers, qui avait déjà été publié par Gryphe en format in-8° en 1538⁴. Pomponius Mela est accompagné au contraire d'une lettre dédicatoire par l'humaniste et géographe espagnol Pedro Juan Olivar, dédiée à l'influent humaniste Guillaume du Mayne (v. 1490- 1564)⁵ et datée de 1536. Cela indique que Gryphe s'était basé sur l'édition de 1536 du *De situ orbis* imprimé par Robert Winter (?), une fois de plus, à Bâle⁶. En effet, l'édition de Winter de Pomponius Mela incluait également l'œuvre précédemment mentionnée de Solin éditée par Camers⁷. La topographie de Rome de Pomponio Leto ne fait pas exception ; elle avait déjà été publiée avec le texte de Giovanni Bartolomeo Marliani (1488- 1566)⁸ et Publius Victor en 1538 par Thomas I Platter à Bâle, dans le même ordre qu'on les retrouve dans les livres *Antiquitatum* de Gryphius de 1552⁹. L'œuvre de Marliani elle-même avait déjà été éditée en 1534 par François Rabelais pour Sébastien Gryphe, avec une lettre

¹ *Ut supra*, III, 3, D.

² *Ut supra*, III, 3, D.

³ *Ut supra*, III, 3, D. F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, 155. Pseudo-Philon, *Antiquitatum biblicarum*, Bâle, Adam Petri, 1527.

⁴ Solin, *Polhystor*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1538.

⁵ Cf., Michel Magnien, « Vascosan éditeur de Guillaume Du Maybe (1556) », D. Bjai et F. Rouget, *Les Poètes de la Renaissance et leurs « libraires »*, Genève, Droz, 2015.

⁶ Pomponius Mela, *De situ et memorabilibus orbis capitula pomponii melae de situ orbis libri tres*, Bâle, Robert Winter, 1536.

⁷ *Ibid.*

⁸ Cf., Massimiliano Albanese, « MARLIANI, Bartolomeo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 70, 2008, [En ligne], consulté le 30 avril 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/bartolomeo-marliani_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/bartolomeo-marliani_(Dizionario-Biografico)/).

⁹ Publius Victor, *De urbis Romae regionibus et locis libellus*, Bâle, Thomas I Platter, 1538.

dédicatoire au patron de l'humaniste, Jean du Bellay (1492- 1560)¹. Pour des raisons que j'ignore, en 1552, Gryphe semble avoir préféré l'édition de Bâle comme référence. Les deux œuvres de Pomponio Leto, *De romanis magistratibus* et *De sacerdotiis*, présentées comme un seul texte dans ce livre de 1552, avaient souvent été imprimées ensemble avec Lucius Fenestella – qui était l'une des sources de Leto pour ses traités. Cependant, précisément en 1551, Thibaud Payen (1500-1579), membre de la Grande compagnie des libraires de Lyon, a réimprimé les deux auteurs ensemble, également dans un format in-16⁰².

Faudrait-t-il que je considère cet in-16⁰ comme une édition des *Antiquitates* ? Le titre ressemble assez à celui choisi en 1512 pour indiquer le volume romain de 1498 ; pourtant non seulement la forme, mais les textes qui sont imprimés dedans diffèrent largement. J'aimerais me demander comment il serait possible de lire ces antiquités. Du point de vue contemporain, il serait déjà difficile de les définir ainsi. Non seulement car l'on considère les premières neuf œuvres, celle retrouvées par Anniius de Viterbe, comme fausses, mais également car le texte de Philon est, lui aussi, faussement attribué à l'auteur juif. Que dire de Publius Victor, qui n'est qu'un nom fictif inventé par Pomponio Leto afin de trouver un auteur classique pour un traité de l'antiquité tardive, le *Notitia regionum urbis*³ ? Et le traité de Fenestella, si utile pour Leto et pour quiconque, antiquaire ou juriste, s'intéressant à la religion et ou droit romain ? Ce fut écrit par Andrea Domenico Fiocchi (?), humaniste et juriste du XV^e siècle qui fit passer son travail pour l'œuvre perdu de cet ancien auteur latin⁴. En examinant cet in-16⁰ dans cette perspective, il y aurait probablement le risque de finir comme père Jean Hardouin, et s'exclamer, comme l'écrivit au XIX^e siècle Pietro Fanfani : « *Mais qu'est-ce que cette affaire ?*⁵ ».

Cependant, si je considère, par exemple, l'œuvre la plus récente du recueil, celle de Marliani – datant de 1534 – outre qu'elle fait référence à Pomponio Leto, Solin et Publius

¹ Giovanni Bartolomeo Marliani, *Topographia antiquae Romae*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1534 ; Pour Rabelais et Sébastien Gryphe, cf., Mireille Huchon-Rieu, « Rabelais éditeur et auteur chez Gryphe », *Quid novi? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, op. cit., p. 203- 217.

² Pomponio Leto, Fenestella [Andrea Fiocchi], *De magistratibus sacerdotiisque Romanorum libellus*, Lyon, Thibaud Payen, 1551.

³ Leonard Barkan, *Unearthing the Past. Archaeology and Aesthetics in the Making of Renaissance Culture*, New Haven- Londres, Yale University Press, 1999, p. 39.

⁴ Franco Pignatti, « FIOCCHI, Andrea », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 48, 1997, [En ligne], consulté le 30 avril 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/andrea-fiocchi_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/andrea-fiocchi_(Dizionario-Biografico)/).

⁵ *Ut supra*, I, 2.

Victor, elle était riche en références à la très ancienne description de Rome par Fabius Pictor ainsi qu'aux *Origines* de Caton, tous lisibles dans ce même petit volume de 1552. D'ailleurs, celle du *Polyhistor* est une autorité souvent citée dans les vieux *Commentaria* d'Annius de Viterbe – qui ne sont pas imprimés ici –, et présente plusieurs concordances avec des autorités comme Bérose le Chaldéen, voire avec Myrsile de Lesbos : Solin aussi parlait des *Galli veteres* et des Ombriens¹. Ainsi, je préfère faire confiance au titre choisi par l'éditeur de ce texte : ces sont d'anciens témoignages de l'Antiquité ou des œuvres modernes portant sur l'Antiquité, et il me semble qu'il serait possible, en imaginant une lecture linéaire, de distinguer au moins trois sections à l'intérieur de ce petit livre : une première partie à l'intérêt chronologique ; une deuxième partie concernant la chorographie et en particulier la ville de Rome ; une troisième section relative aux anciens magistrats et sacerdoles, qui, relue dans le cadre des deux premières parties, ainsi que de la pré-fondation noachide de Rome², permettrait de dévoiler éventuellement les sources postdiluviennes du droit et de la religion romaine. Qui n'aurait pas reconnu, dans les prêtresses vestales mentionnées par Leto ou Fenestella, les anciennes vierges initiées par Tytea, reine de sacrifice et femme de Noé ? Ou les anciens lieux fondés par Janus et Saturne/ Cham, voire Crana ou Roma dans la description de Marliani ? Les combinaisons possibles sont, évidemment, bien plus nombreuses, et toutes renvoient à un passé que je peux imaginer autant reculé que réel, du moins pour certains savants du milieu du XVI^e siècle.

Malgré certains doutes sur une antiquité païenne aussi reculée que l'antiquité biblique, et malgré les conjectures germaniques sur l'origine de France, il me semble évident que des éditeurs et des lecteurs savaient que derrière l'apparence corrompue du texte latin, par exemple, de Bérose – résultat de siècles de transmissions manuscrites et traductions – se trouvaient encore cachées d'anciennes vérités. Comme j'en ai pu discuter à la fin du dernier chapitre, la séparation entre l'histoire sacrée et l'histoire profane, conjointe avec la recherche des anciennes institutions des royaumes dans le passé, plus ou moins reculée, avait fait de Bérose le Chaldéen et de Manéthon l'Égyptien – séparés des autres auteurs de 1498 – des autorités débattues, au statut incertain, dépendant du texte

¹ *Ut supra*, II, 2. Principalement car c'est une source à partir de laquelle Annus de Viterbe a réalisé les siennes.

² D'ailleurs, déjà depuis 1510, Fabius Pictor et Caton l'Ancien des *Antiquitates* avaient été employés pour la description de Rome. Cf., Francesco Albertini, *Opusculum de mirabiliis novae et veteris urbis Romae*, Rome, Giacomo Mazzochi, 1510.

sacré. Outre des références à Martin Luther, la proximité suspecte avec Moïse, et le statut ambigu de Bérose le Chaldéen, se repéraient par exemple dans le commentaire de Jean Calvin (1509- 1564) à la *Genèse* : « il y a un fragment de Berose, si toutesfois il le faut tenir pour auteur de telles baveries, auquel sont contez environ cent trente ans depuis le deluge jusques à l'edification de ceste tour [de Babel]¹ ».

Des méfiances ou, au contraire, des certitudes se retrouvent également dans les récits sur la Gaule et la France, consacrés à la recherche des anciennes institutions du royaume dans le passé. Ce passé, qui encore en 1552, peut être lié au futur et préannoncer par son origine ce qui fut promis lorsque la Gaule fut instituée. Parallèlement à ces traités historiques, trop longtemps, je pense, réduits au statut de mythe littéraire, je m'intéresserai finalement aux traités historiographiques, à la méthode historique, pour repérer ce que devinrent des anciens chroniqueurs barbares, grecs et latins dans ces ouvrages. Comme précédemment, je m'appuierai sur les livres et les textes imprimés qui mentionnent encore une fois le nom de l'ancien prêtre Bérose et de ses cinq livres d'antiquités.

¹ Jean Calvin, *Commentaire de M. Jean Calvin, sur le premier livre de Moyse, dit Genese*, Genève, Jean Gerard, 1554, p. 133. Dans l'édition critique d'André Malet cette mention est signalée comme provenant de Flavius Josèphe, il s'agit au contraire de la *Defloratio* de Bérose le Chaldéen. Jean Calvin, *Commentaires de Jean Calvin sur l'Ancien Testament*, éd. par André Malet, Genève, Labor et Fies, 1962, Vol. 1., p. 150.

A. Les *Antiquitates* des lois et le futur de France

Dans les années 1550, il semblerait qu'il était encore possible de construire comme en 1498, une historiosophie à partir de ces antiquités recombinaées, de retrouver la vérité première et ses conséquences dans le monde. Si Annius de Viterbe avait pu indiquer, bien que de façon labyrinthique, l'héritage de l'ancienne tradition noachide et adamique dans les pontifes étrusques, chefs religieux et politiques du peuple élu de Toscane, Guillaume Postel (1510- 1581) semble l'avoir retrouvé chez les Gaulois. Cela, en suivant encore une fois la connexion entre les *Galli prisci* et *Gallim* – les rescapés du déluge selon l'étymologie hébraïque-araratéenne¹ – entendus comme anciens Gaulois de Gaule – et pas comme Étrusques. Les Gaulois, Galates, Celtes ou Gomérites seraient alors les véritables dépositaires de la tradition noachide contenant la Vérité de la Création. Cet héritage comporte une responsabilité : en 1552, l'unité du pouvoir religieux et séculier universel, le *nomos* noachide de l'Âge d'or, doit être restitué par le dernier représentant de cette chaîne de transmission épistémique- théologique- politique, le souverain de France².

Guillaume Postel avait déjà fait référence à l'ancien Bérose dans son œuvre de 1538, le *De Originibus, seu de Hebraicae linguae et gentis antiquitate, de que variarum linguarum affinitate liber*³ (*Livre sur les Origines, ou sur l'Antiquité de la langue et de la nation hébraïques, ainsi que sur les affinités entre différentes langues*). A l'époque lecteur royal du Collège, Postel achevait des conclusions sur l'origine des langues qui semblerait concorder avec les anciens fragments repérés par Annius, sans toutefois les employer⁴ : « j'aurais pu ajouter beaucoup plus à cet argument si j'avais voulu suivre les fragments d'Annius de Viterbe, de Manéthon et de Bérose, mais nulle part je n'ai trouvé quelque

¹ *Ut supra*, II, 2.

² Pour un aperçu de la réception des *Antiquitates* dans l'œuvre de Guillaume Postel, cf., M. Rothstein, « The Reception of Annius of Viterbo's Forgeries : The Antiquities in Renaissance France », *op. cit.*, p. 598- 599. Pour une lecture des écrits sur les Gaulois de Guillaume Postel en tant que mystique nationale, cf., C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 54- 84 ; *Id.*, *La mythologie des origines chez Guillaume Postel. De la naissance à la nation*, Orléans, Paradigme, 1994. Je ne suivrai que très partiellement les raisonnements de Dubois. Pour la réception d'Annius de Viterbe dans la doctrine du salut de Guillaume Postel – mais sans toucher au Gaulois – cf., Albano Biondi, « Annio da Viterbo e un aspetto dell'orientalismo di Guillaume Postel », *Bollettino della Società di Studi Valdesi*, 92, 132, 1972, p. 49- 67.

³ Guillaume Postel, *De Originibus, seu de Hebraicae linguae et gentis antiquitate, de que variarum linguarum affinitate liber*, Paris, Denys Lescuyer, 1538. Cf., Claude Postel, *Les écrits de Guillaume Postel publiés en France et leurs éditeurs, 1538- 1579*, Genève, Droz, 1992, p. 54.

⁴ En ce qui concerne Guillaume Postel et l'origine du langage cf., M.- L. Demonet, *Les Voix du signe, passim*.

chose digne d'être écrit, à moins de suivre la logique et l'autorité des auteurs les plus reconnus¹ ». Comme dans les traités historiographiques contemporains, Bérose et Manéthon, bien que relié à Annius, sont séparés des autres autorités premièrement imprimées à Rome en 1498².

Ces positions semblent toutefois avoir changé à l'époque de la rencontre de Postel avec les académiciens florentins Giambullari et Gelli, comme cela est lisible dans son traité *De Etruria regionis* de 1551, imprimé à Florence et dédié au duc Come I^{er} de Médicis³. Non seulement la fondation noachide de la Toscane était reprise – tout en reconnaissant une primauté gauloise dans la hiérarchie des enfants du patriarche –, mais un petit chapitre de l'ouvrage avait été dédié à une apologie de l'authenticité de Bérose le Chaldéen : « que ce qui est maintenant diffusé sous le nom de *Fragments de Bérose* [mes italiques]⁴ soit en fait les écrits du Bérose ancien qui avait rédigé la *Defloratio* [mes italiques] de l'histoire chaldéenne⁵ ». Il semblerait d'ailleurs « que les idées provenant de ce même Bérose existaient bien avant même qu'elles ne tombent entre les mains d'Annius de Viterbe, l'auteur présumé de leur falsification. Elles étaient déjà disponibles en Allemagne et en France⁶ ». En 1551, peut-être à la suite de Luis Vives – ou peut-être c'est une référence à l'humaniste espagnol lui-même –, quelqu'un devait alors croire que le frère dominicain, loin d'être un moine stupide, aurait même pu rédiger l'ensemble des textes attribués à l'ancien Chaldéen, d'où la nécessité de l'apologie.

¹ « Potuissem longe plura ad hoc argumentum adducere si Annium viterbiensem, Manethonis, et Berosi fragmenta voluissem sequi, verum nusquam quicquam mihi visum est scriptu dignum nisi rationem et auctoritatem probatissimorum authorum », ma traduction. Guillaume Postel, *De Originibus, seu de Hebraicae linguae et gentis antiquitate*, op. cit., f. D r- D v.

² *Ut supra*, III, 3.

³ Guillaume Postel, *De Etruriae regionis : quae prima in orbe Europaeo habitata est, originibus, institutis, religione et moribus, et imprimis de aurei saeculi doctrina et uita praestantissima quae in diuinationis sacrae usu posita est, Guilelmi Postelli commentatio*, Florence, Lorenzo Torrentino, 1551. Cf., G. Cipriani, *Il mito etrusco nel Rinascimento fiorentino*, op. cit. ; P. Simoncelli, *La lingua di Adamo*, op. cit., M. L.- Demonet, *Les Voix du Signe*, p. 367- 368.

⁴ Ce nom de fragment de Bérose et curieusement le même qu'utilise Jean Calvin avec beaucoup d'autres auteurs contemporains. Se référer à ces textes comme fragment me semble témoigner de leur statut incertain de source corrompue.

⁵ « quod ea quae nunc circunferuntur nomine Berosi Fragmenta ea reuera sint prisca illius Berosi qui deflorationem Chaldaicae scripserat Historiae », ma traduction. G. Postel, *De Etruriae regionis*, op. cit., p. 20.

⁶ « quod sententiae ex eodem Beroso antequam unquam veniret in Manus Annii Viterbiensis, quo creditur authore confictus. Iam in Germania et in Gallia extabant », ma traduction. *Ibid.*

Malgré ces accusations infondées, outre une circulation franco-allemande non mieux spécifiée de ces fragments¹, qui précéderait 1498, les anciens textes seraient authentiques car discordants avec les citations de Bérose présentes dans les œuvres d’auteurs anciens comme Flavius Josèphe : « il manque plus de la moitié [de la *Defloratio*], ce qui prouve de manière très certaine que l’œuvre n’est pas falsifiée² ». Il est évident qu’aucun faussaire fantomatique n’aurait pu réaliser une pseudo-antiquité si défailante³. Au contraire, ces fragments témoignent d’une ancienne vérité historique et religieuse qui, avant que les Grecs ne la transforment en mythe, devait se transmettre en Orient chez les Chaldéens et en Occident chez les Gaulois. Si les œuvres de ces derniers, probablement par la pratique orale des druides – qui gardaient leurs écrits occultés – ne s’est pas transmise, le savoir chaldéen survit encore dans l’œuvre heureusement redécouverte par Annius. Il s’agit, aussi pour Postel, de la vérité adamique, bien que corrompue dans ses itérations païennes : l’Âge d’or et le gouvernement universel noachide. Voici le monde primitif à reconstituer par un pouvoir terrestre, à restituer :

Postel mobilise également les significations classiques et humanistes, en soi ni bibliques ni chrétiennes, de la notion de *restitutio*. Il s’agit du sens juridique et, dans l’Église romaine, canonique de la notion [...]. On a donc ici affaire à une extension en quelque sorte illimitée du sens juridique, étendu à l’ensemble de la question politico-religieuse de l’empire et de la Chrétienté⁴.

C’est à la suite de la crise 1551, avec un risque de schisme de l’église gallicane lié aux tensions entre le souverain Henri II et l’autorité pontificale de Jules III à propos du nouveau conflit entre la France et l’Empire et du déroulement du Concile de Trente⁵, que

¹ Il s’agit probablement d’une référence aux mentions de Bérose et de Manéthon dans la chronique de Godefroy de Viterbe, édité plusieurs fois au long du XVI^e siècle. Cf., W. Stephens, *Berosus Chaldaeus*, *op. cit.*, p. 76- 88.

² « Deest autem plusquam dimidium, unde constat certissimo non esse confictum opus », ma traduction, Guillaume Poste, *De Etruriae regionis*, *op. cit.*, p. 20.

³ C’est une apologie recourant jusqu’au XIX^e siècle.

⁴ Olivier Miller, « La notion de *Restitutio* chez Postel », dans P. V. Desarbres, É. Le Borgne, F. Lestringant, T. Vigliano, *Guillaume Poste (1510- 1581). Écrits et influence*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2022, p. 25- 26.

⁵ Marc Venard, « Une réforme gallicane ? Le projet de concile national de 1551 », *Revue d’histoire de l’Église de France*, 179, 1981, p. 201- 225 ; Alain Tallon, *La France et le concile de Trente (1518- 1563)*, Rome, École française de Rome, 2017 (1997), p. 219- 248 ; *Id.*, « Le ‘parti français’ et la dissidence religieuse en France et en Italie », dans P. Benedict, S. Seidel Menchi, A. Tallon (dir.), *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, Rome, Publications de l’École française de Rome, 2007, p. 381- 339.

Postel, de retour à Paris, fit publier ses traités d'histoire gauloise. En 1552 pour les caractères de Sébastien Nivelles (v. 1525- 1603)¹, deux ouvrages ont été édités dans un même volume, *L'Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge faictes per la Gauloys ou Francoys*² et *L'Apologie de la Gaule contre les malevoles escripvains, qui d'icelle ont mal ou negligentement escript, et en apres les tres anciens droictz du peuple Gallique et de ses princes*³, dédiés au chancelier de France – ou Gaule – le cardinal Jean de Bertrand. En outre, la même année, Nivelles imprimait également un autre petit livre, toujours de Postel – peut-être vendu avec les deux précédents –, *La Loy Salique, Livret de la premier humaine verité*⁴, cette fois adressé directement au roi de France.

Avant de rendre compte de cette histoire gauloise, celle des grandes expéditions – trois – que les anciens Français accomplirent dans le monde, je voudrais me recentrer sur l'apologie que « contre ceulx qui detractent de Berose par ce qu'il porte trop de faveur a Moysse et aulx Gauloys⁵ ».

La défense de la *prisca jurisprudentia* de la Gaule passe en effet par une relecture de Bérose le Chaldéen⁶. L'apologie ne concerne pas les autres auteurs considérés aujourd'hui comme *Antiquitates*, mais seulement le Chaldéen. Or, Bérose avait écrit ce désormais célèbre abrégé d'histoire pour des Grecs incroyants, discutant « des origines des Gauloys, et des choses qui avant et durant ensuyvant le deluge advindrent, le tout quasi conformement a Moysse et a l'escripiture sainte⁷ ». Il semblerait évident, à moins en lisant cette œuvre, que cette petite histoire babylonienne a été réfutée par certains car elle contiendrait une vérité inconfortable sur la Gaule :

¹ C. Postel, *Les écrits de Guillaume Postel publiés en France et leurs éditeurs, 1538- 1579*, op. cit., p. 63.

² Guillaume Postel, *L'Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge faictes per la Gauloys ou Francoys [...] L'Apologie de la Gaule contre les malevoles escripvains*, Paris, Sébastien Nivelles, 1552.

³ *Ibid.*, f. 57r- 95 r.

⁴ Guillaume Postel, *La Loys Salique. Livret de la premier humaine verité, là ou sont en brief Les Origines et Auctoritez de la Loy Gallique nommée communement Salique, pour monstrier a quel poinct fauldra necessairement en la Gallique Republique venir: et que de ladicte Republique sortira un Moarche temporel*, Paris, [Sébastien Nivelles], 1552.

⁵ Guillaume Postel, *L'Histoire mémorable des expéditions*, op. cit., f. 68 r.

⁶ En ce qui concerne la *prisca jurisprudentia*, et son rapport à la *prisca theologia* et à la *philosophia perennis*, cf., Hayaert Valérie, « The Gordian Knot of Emplēmata : From the Labyrinthus Absconditus to the Affirmation of the Prisca Jurisprudentia », dans P. Goodrich, V. Hayaert, *Genealogies of Legal Vision*, Abingdon-New York, Oxford-Routledge, 2015, p. 17- 52 ; Stéphan Georget, « Le mariage de l'Estude du Droit avec les Lettres humaines ». *L'œuvre de Louis Le Caron Charondas*, Genève, Droz, 2021, ch. II.

⁷ *Ibid.*, f. 68 v.

deulx sortes de gentz (si gentz et non plustost trescruelles bestes les doibs nommer) ne cessent de se mocquer de si peu que nous havons dudict autheur les ungs a qui put tout ce qui sent ou tient quelque chose de Dieu et de sainte escripture, disent contre luy ce que n'osent dire contre Moysse ou contre Dieu, faisant invective generale contre toutes les choses des Hebreux comme faulses ou petites et contemptibles ce qui se peult veoir au tiers Livre de Gaudence Merula des Antiquitez de la Cisalpine Gaule chapitre cinquiesme, seulement pour ce quelques ungs avec peu de jugement [Annius de Viterbe ?] en ont tiré et contranct quelques etymologies des Hebreux¹.

Outre à des mécréants tels que Gaudenzio Merula², « les aultres voyant que manifestement par les escriptz de Berose il se veoit que l'asnéesse du monde est a la gent Gallique attribuée, portant faveur aux Germaniques Cesars se eslevent contre ledict Autheur³ ». Tout critique de Bérose est ainsi une critique intéressée : soit afin d'attaquer les Saintes Écritures – « Les ungs et les plus communs par ce que ilz sont Atheistes et ennemys mortelz des escriptures et aultres choses divines⁴ » –, soit en voulant défendre le Saint Empire comme quatrième monarchie universelle contre les prétentions de la France – « Les aultres le font pour Cesariser⁵ ». Une troisième catégorie, concerne ces insoucians qui, suivant les athéistes, ont fini par croire aux mythes grecs au lieu de la vérité – « Les tiers pour l'estime des Atheistes sans scavoir dire aultre contre luy, fors que il est fabuleux ainsi qu'il leur semble, et par ce que il ne suit les fables et menteries des Grecz, luy contredient⁶ ». La troisième catégorie des détracteurs est peut-être la plus dangereuse, car « ceulz icy jugent par passion et de peur que l'erreur et impieté Grecque perisse⁷ », ils sont « comme convertis aux fables⁸ ».

En revanche, se trouvent plusieurs érudits autant en histoire que dans les langues anciennes qui reconnaissent l'authenticité de l'histoire chaldéenne. Loin d'être un recueil de délires d'un mystique, le livre de Guillaume Postel ramène aux lecteurs des références de poids en histoire et chronologie de son époque, protestantes et catholiques, celles que l'auteur avait employé pour l'élaboration de sa propre historiographie, comme Johannes

¹ *Ibid.*

² *Ut supra*, III, 3, E.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, f. 69 r Je crois qu'il s'agit ici de l'une des premières attestations du mot athéiste en langue française.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, f. 69 r.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, f. 69 v.

Nauclerus, Johann Funck, voire Johann Carion (1499- 1537)¹, ainsi que l’auteur d’une chronique plus récente, Giovanni Lucido Samoteo (1470/1471- 1549)². Comme ces ouvrages et d’autres le montraient, Bérose concorde avec la *Genèse*, sans pourtant avoir « desrobé de la Chronique de Moÿse, mais ha prins d’aulture part là ou estoient gardées depuys long temps avant le deluge les livres et memoires des choses passées. Vrayment la diversité qu’il ha avec Moÿse, luy augmente la foy³ ».

Or, les trois catégories des détracteurs qui accusent Bérose de fable, par une manière ou l’autre, ont tous compris ce que cette autorité historique comporterait si jamais elle était acceptée par tous comme authentique, que « il n’y ha autheur au monde qui tant conferme le droict divin et humain de l’une et l’autre a scavoir de la sacrée et de la temporelle Monarchie⁴ ». Donc, pour découvrir la vérité couverte des mensonges anciens et modernes, il faut d’un côté se libérer des mauvais auteurs, qui ne sont pas dignes de *fides*, à la fois les Grecs, qui après la chute de Troie ont élaboré une histoire faite de « faulseté peu a peu enrichie⁵ », et leurs héritiers, comme les « menteries de Tite Live⁶ ». De l’autre, chez les modernes, il faut réfuter la théorie des quatre monarchies⁷ – l’une des premières réfutations, ainsi, ne provient pas de la *Methodus* de Jean Bodin, mais de Guillaume Postel. Le pouvoir des monarchies, comme celle de Rome ou d’Allemagne, ne dérivent pas d’un schéma providentiel – du moins pas du bon schéma providentiel –, mais « de l’espée ou violence⁸ ». En effet :

¹ *Ut supra*, III, 3, B, D. Cf., Barbara Bauer, « Die ‘Chronica Carionis’ von 1532, Melanchthons und Peucers Bearbeitung und ihre Wirkungsgeschichte », dans *Himmelszeichen und Erdenwege. Johannes Carion (1499- 1537) und Sebastian Hornmold (1500- 1581) in ihrer Zeit*, Ubstadt- Weiher, Verlag Regionalkultur, 1999, p. 203- 246.

² Il s’agit du frère dominicain toscan Giovanni Maria Tolosani, dont la chronique, l’*Opusculum de emendationibus temporum*, circula sous le pseudonyme de Joannes Lucidus Samotheus. Cette nouvelle chronologie fut réalisée à partir et contre la chronologie dei Nauclerus, à partir de Bérose, Manéthon et Métasthène, dans le but d’une réforme du calendrier liturgique. [Giovanni Maria Tolosani], *Opusculum de emendationibus temporum ab orbe condito ad vsque hanc ætatem nostram iuxta veram ac rectam chronographiam ex antiquis ac probatissimis authoribus. In hoc volumine habentur haec: Emendationes temporum ab orbe condito*, Venise, Giunta, 1537. Cf., Vincenzo Lavenia, « TOLOSANI, Giovanni Maria », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 96, 2019, [En ligne], consulté le 3 mai 2024. URL : [https://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-maria-tolosani_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-maria-tolosani_(Dizionario-Biografico)/).

³ Guillaume Postel, *L’Histoire mémorable des expéditions*, *op. cit.*, f. 70 r.

⁴ *Ibid.*, f. 70 r.

⁵ *Ibid.*, f. 29 r.

⁶ *Ibid.*

⁷ Cette critique est adressée principalement à l’historiographie protestante et à la chronique de Carion.

⁸ *Ibid.*, f. 67 r.

le vray fondement et origine d'un estat ou Empire vient de la force principale et premiere du peuple qui eslit et deffend ledict prince [...]. Si doncques la premiere force de la maison de Charlemagne est venue en sa grandeur par les appuys et force du Gallique peuple et non d'aultre, il fault que le premier legitime Cesar du monde qui est Chalemaigne¹.

Cela, en revanche, conformément au droit divin et humain, celui des origines, car « le corps publicques et religieulx a leurs principes sont commiunement tresparfaictz au contraire des particuliers [...]. Et par ainsi ce qui est le plus pres de leur origine vault mieulx que ce qui vers la fin est constitué² ». L'historiographie sert alors pour retrouver l'origine du droit divin et humain qui fut transmis à Charlemagne, et le restituer en ce monde corrompu. Ni l'empereur usurpateur, ni le pape tyrannique et simoniaque ont accès à ce droit, sinon par la violence et le bouleversement du corps politique et de l'histoire.

L'histoire est alors histoire de la perte de l'histoire, et avec elle le souvenir de la première monarchie temporelle et spirituelle de Gomer, qui par droit d'héritage de la loi salique ou gallique, en étant le fils aîné de Japhet fils de Noé, doit reproduire en ce monde le gouvernement premier, autant que les historiographes doivent écrire des récits qui puissent combler le vide de l'oubli, « contre la negligence de toutz les Gauloys et principalement des hystoriografes François³ ». D'où le traité sur l'histoire de Gaule qui précède l'apologie, et celui sur la loi salique qui fut publié après, c'est-à-dire l'histoire et le droit : la recherche de ce qui est premier et sa *restitutio*.

Je passe alors à l'historiographie druidique, celle qui au contraire des histoires médiocres, qu'elles soient vraies ou fausses, était réalisée par voie orale, et que Guillaume Postel seul pouvait retrouver, aussi grâce à Bérose le Chaldéen : « 20 ans a apprendre par cœur vingt mille vers tant des histoires et disciplines humaines comme des divines, desquelles la tradition estoit seulement entre les sages et les Druides⁴ ». Autrement dit, les chroniques qu'ils reçurent de Noé⁵.

En revanche, une telle opération ne consiste pas dans une lecture naïve des cinq livres du babylonien : aucune référence à la généalogie des souverains gaulois se repère dans l'œuvre de Postel. Comme Johann Funck et les chronographes luthérien l'avaient

¹ *Ibid.*, f. 66 v.

² *Ibid.*, f. 68 r.

³ *Ibid.*, f. 77 v.

⁴ *Ibid.*, f. 78 v.

⁵ « Et a la verité je diray plus, que ayant noz peres par Noe receu les chroniques du paravant du deluge tant en livres comme en mémoire [...] », *Ibid.*, p. r.

déjà fait, il ne faut pas croire à cette liste païenne qui contredit la table des peuples de Moïse. Ce n'est donc pas Samothès le père des Gaulois, mais Gomer – selon la *Genèse* –, ou *Comerus Gallus* – selon la *Defloratio* –, « parent et Docteur de la Gaule [...] ayant de Noe receu le droict de l'aisneesse du monde¹ ». Ce dernier, comme d'autres historiographes français l'avaient déjà remarqué depuis le début du XVI^e siècle, c'est bien le fils aîné de Japhet ; aucunement roi d'Italie comme soutient Bérose, mais roi de Gaule tel que son nom l'indique. De même, les Allemands sont descendants d'Ashkénaze – autre fils de Japhet – et point de Tuyscon – un fils postdiluvien de Noé jamais existé. Or, si la loi salique, qui prévoit la succession du fils aîné masculin en ligne directe est correcte, ce n'est pas le roi des Germains à avoir le droit à la monarchie universelle, mais le roi de France. Et si Noé, nouvel Adam, préfiguration du Christ, vint premièrement en Gaule après le Déluge, et aucunement en Italie comme certains le soutenaient à tort, ce n'est point le pape à avoir hérité les sciences adamiques et donc le pouvoir spirituel, mais le roi de France.

L'historiographie de Gaule doit alors commencer par raconter la « République² » instituée par Noé, « le souverain soubzhaict de Platon³ », la parfaite police – bien que « peu a peu par la malheureuse conversation des Grecz, la faulse religion et superstition y entra⁴ ». Les Gaulois étaient ainsi le peuple élu par la tradition via Gomer, ceux qui non seulement gardaient un corps politique conforme à la volonté divine après la chute de l'Âge d'or, mais qui croyaient déjà autant à l'immortalité de l'âme qu'au Dieu unique, à l'époque des « Prestres et Druides⁵ », « maistres de l'eglise Gallique⁶ », doués d'un magistère sacré répondant à l'autorité temporelle et spirituelle du souverain. L'histoire de Gaule est ainsi celle de l'expédition des origines, suivie par celle de Bellovesos et Segovesos à l'époque de la monarchie romaine et par celle de Brennus deux cents ans plus tard, qui amena le Français à réclamer l'ensemble de l'héritage territorial japhétique, voire noachide, suivie par l'histoire de la perte de celui-ci par les usurpations illégitimes autant des Romains que des descendants d'Ashkénaze. De même, une quatrième

¹ *Ibid.*, f. 47 r.

² *Ibid.*, f. 82 r.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, f. 81 v.

⁶ *Ibid.*, f. 51 r.

expédition est envisagée sous Henri II, pour rétablir l'ordre qui est maintenant perdu¹ : le passé se relie alors au futur par à une providence divine qui est garante, avec l'histoire qui en est le signe, de la *restitutio*. En ce qui concerne les Sicambres ou Francs, ils étaient des Allemands descendants d'Ashkénaz, mais leur arrivée en Gaule, « comme ha escript Hunibalde, et depuy luy Trithemius² », est suivie par leur assimilation parmi les Gaulois gomérites, ce qui ne fait que confirmer de nouveau le plan divin intrinsèque à l'histoire.

Une histoire à repérer par l'historiographie afin de retrouver le droit premier, la loi salique et divine, objet du livre au titre homonyme de 1552, celle qui montre, comme Guillaume Postel l'écrivait au souverain, que « vous estes celluy que Dieu ha esleu pour planter le fondement de son eternal Regne, pour lequel il crea le monde³ ». Ainsi, il me semble que cet ouvrage est consacré au problème de la souveraineté, et du fondement qui soutient la « divine corone⁴ » du roi de France, ce qui est inséparable du problème historiographique, qui en est la prémisse. Autrement dit, comme le décrit le premier chapitre, montrer « la raison souveraine du mot Salique, dont est nommée la loy de souveraine auctorité humaine⁵ ». La loi salique est la loi antique et gallique. Elle fut transmise à Noé à Gomer avec les histoires, elle hérite de la Création et se trouve donc conforme dans le monde terrestre à la loi éternelle. Elle n'est donc pas une création de Salagast ou de Pharamond au V^e siècle, car ce dernier, roi païen, franc et germain, ne fit que reconnaître un droit qui existait déjà parmi les Gaulois.

La *prisca jurisprudentia* est donc, par sa vérité divine et humaine, garante de la souveraineté divine et humaine du roi de France par primogéniture, qui a donc le droit et le devoir du gouvernement du monde sublunaire. Par conséquent, la loi salique est non seulement responsable de l'institution du pouvoir terrestre en conformité au pouvoir divin, mais aussi, en réglant sa succession, elle en détermine sa transmission, certes, respectée par les souverains de France particulièrement, mais non universellement, et qui faut alors universellement restituer : « l'auctorité de la loy Gallique est fondement de la premiere institution [...] et de la restitution temporelle⁶ », donc « toutz estatz de ce monde

¹ Cela avait été avancé par Postel déjà sous François I^{er}, ainsi qu'il est proposé nouvellement sous Henri III, *cf.*, François Secret, « De quelque courants prophétiques et religieux sous le règne de Henri III », *Revue de l'histoire des religions*, 172-1, 1967, p. 1- 32.

² *Ibid.*, f. 52 v.

³ Guillaume Postel, *La Loys Salique, op. cit.*, f. A ii r.

⁴ *Ibid.*, f. A ii v.

⁵ *Ibid.*, f. A iii r.

⁶ *Ibid.*, f. E ii r.

qui ont en quelque sorte que ce soit desrogué a la Gallique loy, doibuent en premier lieu estre a elle et a son prince par amour ou par force assubietcits, et depuys eulx tout le monde¹ ». Malheureusement, ce projet ne se réalisa jamais, et en 1553, juste une année après, une fois que la crise gallicane s'était résolue, Guillaume Postel dut s'exiler².

Je trouve que cette élaboration de Guillaume Postel touche à nouveau le problème du fondement du pouvoir temporel et spirituel par l'historiographie, d'une manière semblable à celle que j'ai soulignée dans la machine herméneutique des *Antiquitates*. En revanche, 1552 n'est pas 1498, et là où la chronique de Postel réévaluait Bérose pour mener à une *restitutio* d'un ordre politique universel des origines conforme à la divinité, des récits comme ceux de Jean du Tillet et de Jean des Monstiers³, ou comme les trois livres de Beatus Rhenanus⁴, trouvent le fondement du pouvoir politique dans la monarchie elle-même, donc particulier, avec une *institutio* qui est celle de Pharamond et des lois saliques, à la suite des migrations. Entre l'histoire universelle et l'histoire nationale, pouvoir universel et pouvoir particulier, fondement sacré et fondement séculier du politique, *restitutio* et *institutio*, Bérose ne peut qu'être contesté ou défendu : la *Defloratio* est le témoin inconfortable d'un ordre premier et universel qui ferait de la monarchie française – ou de l'Empire, voire du pontife – un dérivé d'une unité fragmentée, – d'où la *restitutio*. Exclure les Gaulois de l'origine de l'histoire nationale et monarchique, faire commencer le récit avec une fondation de la Couronne – pour ne pas dire État ou République – avec les Francs, comporte le fait de devoir se débarrasser autant de Bérose que de l'histoire sacrée, et faire du corps politique, par l'histoire de son origine, une entité auto-instituée avec des lois, indépendamment d'un pouvoir externe et transcendant. De même, si dans la *restitutio* gauloise la capacité de la loi salique à gérer la succession montre et perpétue la tradition divine par laquelle la loi même existe, dans l'*institutio* franco-germanique, elle est le début d'un pouvoir souverain et le dispositif de son autopoïèse⁵.

¹ *Ibid.*, f. E iiiii v.

² J. Dupède, « Poursuites contre Postel en 1553 », dans G. Tredanel (éd.), *Guillaume Postel 1581-1981. Actes du colloque international d'Avranches*, Paris, Éditions de la Maisnie, 1985, p. 29- 39.

³ *Ut supra*, III, 3, E.

⁴ *Ut supra*, III, 3, D.

⁵ Pour la question de l'*institutio* du pouvoir politique, cf., Roberto Esposito, *Pensiero istituyente. Tre paradigmi di ontologia politica*, Turin, Einaudi, 2020 ; *Id.*, *Istituzione*, Bologne, Il Mulino, 2021 ; *Id.*, *Vitam instituere. Genealogia dell'istituzione*, Turin, Einaudi, 2023.

Il me paraît, d'ailleurs, qu'autant dans ma lecture d'Annius de Viterbe que dans celle de Guillaume Postel, la *restitutio*, par la recherche historiographique de l'unité politique et religieuse universelle perdue, comporte paradoxalement la reconnaissance de pouvoirs particuliers : elle garde en soi les germes de son autodestruction par un relativisme des histoires et des pouvoirs particuliers du *saeculum*. En effet, il suffit de miner les autorités – Bérose – sur lequel le discours historique qui récupère le droit d'origine à restituer, et sur lequel la *restitutio* se fonde, pour rendre légitimes les *institutiones* des pouvoirs qui existent dans le monde, contre toute prétention à la monarchie universelle.

Une perspective semblable de *restitutio* future de la monarchie universelle d'Henri II à un droit primitif divin et gaulois, peut se repérer dans l'ouvrage du réformé Jean Macer (?)¹, le *De prosperis Gallorum successibus libellus*² (*Petit livre des succès prospères des Gaulois*), imprimé à Paris en 1555. Le roi de France est bien *rex et imperator*³, et :

Étant donné que cela [la monarchie universelle] appartient et est dû par un droit divin à la nation gauloise. Donc, même si jusqu'à présent elle n'a pas toujours joui de cela, il est néanmoins certain que tout finira par atteindre l'état que le Dieu suprême a établi dès le commencement⁴.

L'ordre voulu à la Création est transmis aussi ici par le droit d'aînesse du premier fils de Japhet, Gomer, autre nom pour Samothès :

Japhet, dont le fils aîné fut Gomer, également appelé Samothès, est réputé être le père et le fondateur des Gaulois, comme le rapportent Bérose et Josèphe. Si vous ne croyez pas à leurs récits, il ne reste aucun autre témoignage historique ou étranger auquel s'accrocher. Cependant, le fait que l'aîné soit l'héritier est prouvé dans le chapitre 9 de la Genèse. De là, il ne fait aucun doute que la nation gauloise connaîtra un jour ce que Dieu a décrété comme

¹ Cf., François Secret, « François Xavier et Guillaume Postel ou un épisode de l'histoire comparée des religions au XVI^e siècle », *Revue de l'histoire des religions*, 170-1, 1966, p. 47-99.

² Jean Macer, *De prosperis Gallorum successibus libellus*, Paris, Guillaume Guillard, 1555.

³ Ainsi il est décrit dans le poème latin en ouverture de l'ouvrage : avec sa main de fer le roi devra reconquérir une Gaule universelle conformément à la volonté divine.

⁴ « Tum quoniam Gallicae genti divino iure ea competat, et debeatur. Ideo quanquam hactenus non semper illa potita sit, certum est tamen, omnia tandem in eum statum perventura, quem ab aeterno Deus optimus maximus constituit », ma traduction. Jean Macer, *De prosperis Gallorum successibus libellus*, *op. cit.*, f. 15 v.

châtiment après le déluge : que l'ensemble de la terre soit comme une maison unique, sous un seul roi, professant un seul baptême et une seule foi¹.

Bérose le Chaldéen est à nouveau le témoignage indispensable qui certifie de l'institution divin du droit gaulois. Cette ancienne loi divine et gauloise passa ensuite des Celtes aux Francs, lorsque « la loi même a été renforcée par le décret suprême du Sénat² », sous Pharamond. Encore une fois, c'est l'existence même de la loi salique en 1555 qui témoigne de sa valeur éternelle et transcendante, au-delà de toute loi périssable. Une loi :

à laquelle les plus puissants ont semblé jusqu'ici obéir : de sa sainteté et de sa supériorité divine, il s'ensuit que celle-ci est la plus grande, car il n'existe aucune autre loi humaine ou divine qui ne puisse s'effondrer, tomber en ruine, et finalement ressentir sa propre destruction à un moment donné, les vicissitudes du temps les poussant toujours dans cette direction opposée ; mais la loi salique (que certains [Guillaume Postel] estiment devoir être appelée gallique) n'a jamais pu être effacée ou oubliée au fil du temps. Cela indique assez ouvertement la majesté sacrée du royaume des Gaules : puisque Dieu n'a jamais permis que son fondement et son support, ou plutôt son pilier (c'est-à-dire la loi gallique ou salique), soient ainsi détruits par l'injustice des temps, sans qu'il soit possible de la restaurer avec peu d'efforts³.

Cependant, dans les années 1550, je crois que des solutions historiographiques autres, au sein de ces deux extrêmes dont j'ai discuté, sont aussi repérables. Toujours pour les caractères de Sébastien Nivelles, le bénédictin Joachim Périon (1498/1499- 1559) avait fait publier en 1555 un dialogue relatif au rapport historique entre langue grecque et

¹ « Jappetus, cuius primogenitus fuit Gomerus, qui et Samothès dictus est pater, et conditor Gallorum, uti referunt Berosus et Josephus. Quibus si non credas, nulli vel hystoriae, vel extraneo testimonio inhaerendum est. At quod primo nato debeatur haereditas, probatur Geneseos cap. nono. Ex quo haud dubium esse debet, quin Gallicae nationi aliquando contingat, quod Deus post diluvii supplicium constituit : ut scilicet universus terrarum orbis unice domus instar, sub uno degat rege, unumque baptismum et unam profiteatur fidem », ma traduction. *Ibid.*

² « Ipsa lex Senatus supremi edicto roborata fuit », ma traduction. *Ibid.*, f. 57 v.

³ « Cui potentissimi quique obsequi hactenus visi sunt : cuius sanctitas, divinaque praestantia hinc maxima esse colligitur, quod nulla alia sit lex humana vel divina, quae non aliquando collabatur, corruat, suumque tandem sentiat interitum vicissitudine singula in contrarium vertente : at Salica lex (quam alii Gallicam nuncupandam esse censent) nullo unquam temporis cursu atteri vel obliterari potuit. Quae res sacrosanctam Galiici regni maiestatem aperte satis indicat : cum nunquam permiserit Deus, eius basim et substerniculum, seu mavis fulcimentum (nempe legem Gallicam sive Salicam) ulla temporum iniquitate ita disperdi, quin minimo negotio restaurari valeret », ma traduction. *Ibid.*, f. 57 v- 58 r.

française¹, fondé sur la transmission de lettres gauloises et méoniennes aux Grecs, à partir de l'autorité autant de Bérose, que de Manéthon, et également de l'*Abrégé des temps* de l'ancien Archiloque et des *Équivoques* de Xénophon, les témoignages de la naissance de l'alphabet grec et de son origine Galate. A sa suite Jean Picard de Toutry (?)², dans les *De Prisca Celtopaedia libri quinque* (*Cinq livres de l'ancienne Céltopédie*)³ de 1556, avait réalisé une recherche savante traitant de l'origine des disciplines dans la Gaule primitive, abordant successivement les sujets suivants : l'émergence des lettres et des sciences, et les raisons pour lesquelles ces développements ont eu lieu en Gaule plutôt qu'ailleurs ; la philosophie gauloise, sarronide et druidique, antérieure de huit cents ans à celle de la Grèce, ainsi que la première transmission de l'alphabet aux Grecs par Cadmos ; par conséquent, l'origine celtique du savoir et des lettres grecques ; les similitudes et le vocabulaire commun entre la langue grecque et la langue française, résultant historiquement de cette transmission ; enfin, les raisons de mettre en doute ceux qui qualifient les Gaulois de barbares, malgré leur rôle fondamental dans l'essor des sciences et des lettres.

Au-delà des références inévitables, comme pour Périon, à Archiloque et Xénophon, à l'intérieur de ce projet d'histoire du savoir, la *Celtopaedia*, la référence à *Berosus chrysoglottus*⁴, à la langue dorée – ainsi qu'il est nommé dans l'*index nominum* – permet de reconstruire la dynastie à vingt-trois rois de Gaule – désormais indépendante de la référence à Jean Lemaire de Belges⁵ –, mais surtout reconduire la Gaule et la France à une figure de législateur primitif, Samothès. Non Gomer donc, mais celui qui fut appelé Dis par les non-Gaulois, connu par l'épithète de *πολυμαθής* par ses multiples savoirs – dont la connaissance de Dieu et de la Création –, mais également instituteur des lois, *νομοθέτης*. Cela, sans faire référence à un pouvoir universel de l'Âge d'or, voire à l'Âge d'or tout court.

¹ Joachim Périon, *Dialogorum de linguae Gallicae origine, eusque cum Graeca cognatione*, Paris, Sébastien Nivelles, 1555. Ce traité est republié également en 1574, toujours par Sébastien Nivelles. Je renvoie à la traduction et édition critique de 2003, Joachim Périon, *Dialogues. D l'origine du français et de sa parenté avec le grec*, éd. et tr. par Geneviève Demerson et Alberte Jacquetin, Paris, Champion, 2003. Cf., R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, op. cit., p. 61- 62.

² Je n'ai pas trouvé d'information par rapport à de Toutry, je pense qu'il était formé en droit.

³ Jean Picard de Toutry, *De Prisca Celtopaedia libri quinque*, Paris, Mathieu David, 1556. Cf., C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, op. cit., p. 47- 54.

⁴ Ainsi se repère son nom dans l'index de l'ouvrage. *Ibid.*, f. I ii v.

⁵ *Ut supra*, III, 2, C.

Ainsi, Samothès se retrouve dans une section dédiée uniquement à la *νομοθεσία* – comme récite la manchette en grec, c’est-à-dire en gaulois :

La manière de vivre politique, par laquelle notre France était si grandement distinguée durant ces siècles-là, a été trop astucieusement et parfois malicieusement dissimulée par de nombreux auteurs, ainsi que la manière dont de nombreuses autres arts et disciplines ont été dissimulés, et passés sous silence. Car de bonnes lois, destinées à régler les comportements humains, et qui puniraient les méchants d’un châtement et protégeraient et favoriseraient les bons, ont été données en premier lieu aux mortels par Cérès, fille de Saturne, et par Ops [...]. De là vient le terme *θεσμοφόρος*, c’est-à-dire législatrice, qui a été attribué par les Grecs. Certains estiment que ces lois ne doivent pas être attribuées à un seul législateur, mais à plusieurs, et ils prétendent que Moïse, le chef du peuple juif, a donné ses lois hébraïques à son propre peuple¹.

Le livre de Jean Picard propose alors Samothès au sein des législateurs particuliers des peuples, parmi une pluralité de systèmes juridiques-historiques :

Parmi ces législateurs de peuples, les Chaldéens pour les Babyloniens, les Mages pour les Perses [...], Dracon et Solon pour les Athéniens, Mercure (celui qu’ils font cinquième en nombre²) pour les Égyptiens, Lycurgue pour les Lacédémoniens [...], et les Druides pour les Gaulois. En effet, il est clairement attesté par les plus illustres témoignages des grands hommes que les Gaulois ont reçu leurs lois des Druides, des philosophes éminents, ainsi que de Samothès³.

Donc, les Gaulois et leur monarchie première, comme les Francs, pouvaient être la source d’une *institutio*, bien que plus reculée, parallèle à celle de Moïse pour les Hébreux, tout

¹ « politicam vivendi rationem, qua tantopere piscis illis seculis condecorata fuit Gallia nostra, nimium callide atque interdum malitiose ab auctoribus multis, quemadmordum et multas alias artes ac disciplinas dissimulari, tacitoque silentio praeteriri. Nam bonas leges, quibus hominum mores componerentur, et quae modo improbos afficerent supplicio, modo bonos tuerentur, ac foverent, Cererem Saturni et Opis filiam mortalibus omnium primam dedisse [...]. Hinc θεσμοφόρος, hoc est legumatrix a Graecis appellata est. Has alii non uni nomothetae, sed pluribus tribuendas censent, voluntque Mosem Iudaici populi ducem suis hebraeis leges dedisse », *Ibid.*, p. 34- 45.

² Je pense qu’il s’agit d’une référence à la Généalogie des dieux de Boccace, dans une lecture évhémériste combinée aux *Antiquitates*. Le cinquième Mercure est-il Hermès Trismégiste ?

³ « Parmi ces législateurs de peuple, Babyloniis Chaldaeos, Persis Magos [...], Draconem et Solonem Atheniensibus, Mercurium (illum scilicet quem quintum numero faciunt) Aegyptiis, Lacedaemoniis Lycurgum [...] Druidas Gallis. Etenim clarissimis virorum magnorum testimoniis perspicuum est a Druidibus, atque etiam a Samothis summis philosophis [...] Gallos suas accepisse leges », ma traduction. *Ibid.*, p. 35.

en étant un droit national sans prétention à l'universalité. Certes, il est fort probable, comme pour Abraham est Moïse, que les lettres et les disciplines, donc les lois, proviendraient du monde antédiluvien via Noé¹ : un sujet employé dans la logique du texte pour souligner la précédence chronologique, mais qui impliquerait également un dernier lien historique entre lois divines et lois nationales.

Tout en s'agissant d'une opération presque médiane entre celle des historiens-juristes dans les chroniques de Francs et l'histoire gauloise de Guillaume Postel, une prise de position sur Bérose le Chaldéen, ainsi que sur les Germains, est nécessaire afin d'avancer le droit gaulois de Samothès : « je vous en prie, est-ce que l'autorité de ce prêtre Chaldéen, à la fois très respectable et très ancienne, ne vous émeut pas ?² ». Paradoxalement, c'est l'autorité de Beatus Rhenanus qui sert d'appui à la spécificité et à l'antiquité des disciplines gauloises. L'humaniste alsacien, en abandonnant une perspective postdiluvienne en faveur des migrations, et en distinguant clairement entre Gaulois et Germains, a réouvert le champ à une enquête sur les antiquités de Gaule indépendante des Francs et des Sicambres – finalement absorbé culturellement et linguistiquement par les Gaulois après leur arrivée en France – :

Beatus Rhenanus de Sélestat, dans le livre qu'il nous a laissé sur les affaires germaniques, soutient pleinement notre point de vue. Il n'a pas voulu se contenter d'attribuer à ses compatriotes allemands, qu'il élève souvent à des hauteurs célestes à d'autres occasions, uniquement d'être compris sous le terme de Celtes ou Gaulois. Au contraire, conscient de cela, il a souhaité leur accorder des éloges lucides de notre réalité³.

En effet, l'autorité de Rhenanus en cela concorderait parfaitement avec celle de Bérose le Chaldéen, et malgré un certain scepticisme à propos des antiquités babyloniennes, le récit fourni par l'historien alsacien n'est que la suite des chronographies naguère écrites par les illustres sacerdotés chaldéens et égyptiens :

¹ *Ibid.*, p. 36.

² « Nihilne, quaeso, vos movet sacerdotis huius Chaldaei et gravissimi, et antiquissimi autoritas ? », ma traduction. *Ibid.*, p. 74.

³ « Beatus Rhenanus Selestadiensis in eo libro, quem de rebus Germanicis diligenter scriptum nobis reliquit, nostrae sententiae omnino suffragatur, noluitque suis Germanis, quos alioqui saepenumero oblata occasione ad sydera tollit, tantum tribuere, ut eos Celtarum seu Gallorum vocabulo comprehendere existimaverit intelligendum, vel in eos reclamante huic rei conscientia nostrorum laudes congerere voluerit », ma traduction. *Ibid.*, p. 101.

Voyez, Germains, combien est grande la modestie et l'équité de celui qui est justement loué par beaucoup d'entre vous sous le seul titre de son érudition, Rhenanus [...], il semble à peine possible de le convaincre qu'un même nom puisse désigner à la fois les Germains et les Gaulois. Et si quelqu'un souhaite confirmer cela avec plus de justesse, jamais le très ancien Bérose, ni aucun autre écrivain (toujours à l'exception de Moïse), n'a jamais désigné les deux peuples par le même nom : en effet, tandis que certains nous appellent toujours Celtes, et les Germains Tuiscones [...]. Il en est de même pour le prêtre égyptien Manéthon, qui a comblé les lacunes dans l'histoire de Bérose¹

En ce qui concerne l'autorité de ce dominicain d'une autre génération, Annius de Viterbe, n'est que rarement mentionné, pour le *commentariolum* qui avait rédigé sur Bérose. Une autorité certes moins importante des œuvres accomplies par « Jean Tixier de Ravisi² » ou « Guillaume Postel³ ».

Un autre traité en langue latine, cette fois touchant directement à l'histoire gauloise, se référant aux mêmes thématiques par des autorités semblables mais de manière bien plus complexe et élaborée, fut édité deux ans plus tard à Paris avec les caractères de Galliot du Pré, libraire juré de l'Université : la *Gallica historia* de Robert Ceneau (1483- 1560), évêque d'Avranches, de 1557⁴. Or, le vieil évêque – son premier ouvrage publié date de 1510⁵ –, avait été également l'auteur de plusieurs traités antiprotestants, dont un concernant « une méthode apologétique pour réprimer la férocité des hérétiques⁶ », de 1546, dédié par ailleurs au parlementaire normand Baptiste le Chandelier. Toutefois, comme le titre le suggère, la *Gallica Historia* est bien un œuvre historiographique, cette fois adressée, avec une longue épître, au souverain Henri II. Dans cette riche recherche historique, l'emploi des tous les anciens auteurs premièrement édités

¹ « Videte, Germani, quanta sit et modestia et aequitate vester ille non immerito a plerisque vestrum ipso eruditionis nomine commendatus Rhenanus [...], vix adduci posse videtur ut credat eodem nomine Germanorum simul ac Gallorum appellationem designari. Ac si quis id ipsum rectius confirmatum velit, numquam Berosus aliorum omnium scriptorum (Moïse semper excipio) antiquissimus eodem unquam nomine gentem utramque designavit : quippe quis nos Celtas semper vocitet, Germanos vero Tuyscones [...]. Idem facit manethon sacerdos Aegyptius, qui ea quae in Berosi historia desiderari videbantur, supplevit », ma traduction. *Ibid.*, p. 102.

² « Ioanne Ravasio Textore », ma traduction. *Ibid.*, p. 187.

³ « Guilielmo postello », ma traduction. *Ibid.*

⁴ Robert Ceneau, *Gallica Historia*, Paris, Galliot du Pré, 1557. Cf., C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, op. cit., p. 45- 47.

⁵ Il s'agit d'une édition d'un traité d'astrologie de Pierre d'Ailly (1350- 1420) édité par Robert Ceneau, Pierre d'Ailly, *Liber prioris posteriorisque resolutionis cum tractatu de futuris contingentibus*, éd. par Robert Ceneau, Paris, Jean Petit, 1510.

⁶ « methodus quaedam apologetica, super comprimenda haereticorum ferocia », Robert Ceneau, *De utriusque gladii facultate, usuque legitimo, Axioma catholicum*, Paris, Charles Guillard, 1546, f. A i r.

en 1498, et la défense systématique de Bérose – Ceneau semble se référer encore à l'*Antiquitatum variarum volumina* de Josse Bade et Jean Petit¹ –, accompagnent le développement d'un passé de France ancré dans l'origine postdiluvienne gauloise. Une entreprise semblable à celle achevée par Guillaume Le Rouillé, onze ans plutôt, mais bien plus érudite et élaborée². Une histoire qui se relie ensuite aux Franco-germans à la provenance troyenne, conformément au témoignage d'Hunibald, portant à la formation du peuple des *Francogalli*, dits Français. Une union dans laquelle le substrat de la tradition gauloise informa culturellement et politiquement une monarchie franque, opposée aux *Francogermani*, restés en Allemagne, qui ne purent pas profiter des coutumes de Gaule. Le tout est dressé en opposition déclarée à l'historiographie allemande et impériale, et en particulier à l'œuvre de Beatus Rhenanus, accusé d'avoir rédigé un récit historique partiel en faveur de l'Empire et contraire au royaume de France, convenable au *Francogermani* et moqueur des *Francogalli*, par une sélection intentionnellement malveillante des autorités historiographiques de référence.

Le discours historique de l'ouvrage de Ceneau comporte, lui aussi, une *institutio* des lois primitives chez les Gaulois, successivement acceptée et ratifiée par les Franco-Germans, vivant dans la barbarie jusqu'à leur rencontre avec la civilisation de Gaule et la transmutation en Franco-Gaulois. La police de France, de sa monarchie, de ses parlements, se poursuit ainsi sous Henri II dans le sillage d'un droit coutumier à l'origine samothéenne, indépendant de Rome et donc de l'Empire, son héritier. Or, ce genre d'élaboration historiographique implique nouvellement la défense et la réévaluation de l'autorité du prêtre et notaire chaldéen contre les attaques des historiens allemands. Par conséquent, je souhaiterais reparcourir une partie de l'ouvrage de Ceneau, non seulement par l'importance que je lui reconnais dans la dialectique historiographique entre France et Empire, mais également pour son apologie de Bérose le Chaldéen et des implications de celui-ci dans une histoire institutionnelle du royaume.

Toutefois, comme le fit l'ancien Métasthène, ou le moderne Johannes Nauclerus, l'avis au lecteur de la *Gallica Historia* s'ouvre par une prémisse méthodologique :

¹ Je déduis cela par la référence au nombre du livre fournie par Ceneau à côté de l'autorité, qui suit la disposition du volume de 1512 ou 1515.

² *Ut supra*, III, 3, E.

L'histoire est tissée selon une méthode [*methodo*] de subdivision en quatre parties : soit géographiquement, en fonction des différents lieux, soit anthropologiquement, en fonction des différents noms donnés par les hommes, soit chronologiquement, en suivant le déroulement du temps, soit enfin en suivant les exemples de la conduite des hommes, et de leurs actes, de sorte que les poètes puissent tirer de là leur matière, et que la postérité puisse en tirer des exemples [...]. Il nous a semblé approprié de mêler la topographie et la chronologie, ainsi que l'anthropologie, en fonction de l'occasion donnée¹.

Une telle méthode historique, loin d'être une particularité de Ceneau, est partagée par d'autres ouvrages contemporains, dont l'œuvre du grand érudit autrichien Wolfgang Lazius (1514- 1565)², les *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque initiis et immutationibus ac dialectis, libri XII*³ (*Douze livres des migrations de certains peuples, de leurs établissements, des vestiges qu'ils ont laissés, des débuts et des évolutions des langues, ainsi que des dialectes*), éditée aussi en 1557. Lazius avait poursuivi la théorie migratoire de Rhenanus, tout en se fiant à l'ancienne autorité de Bérose, et en illustrant, parmi d'autres choses, la découverte d'« une inscription hébraïque enregistrant la mort de 'Mordechai, le grand guerrier' dans la banlieue de Vienne, Gumpendorf ⁴ », qui démontrait que « les Viennois modernes descendent directement, parmi toutes les personnes, des Juifs qui ont peuplé le pays après le déluge⁵ ». Au milieu d'une guerre entre la France et l'Empire, la *Gallica historia* s'y oppose alors par une méthodologie et des autorités semblables :

Mais personne, même s'il est de nature morose, ne pourra légitimement nous opposer ce qu'on dit habituellement, « Tu agis en vain : ou sous le prétexte que récemment est paru chez Wolfgang Lazius un volume d'antiquités, dans lequel il semble avoir extrait les antiquités les

¹ « Quadripartitam partita methodo textitur historia : vel secundum loca diversa topographice, vel iuxta hominum nomenclaturam anthropologicè, aut secundum temporum seriem chronographicè, aut certe iuxta mores hominum exemplares, et qualiacunque gesta, ut inde materiam vates, ac etiam exemplum posteritas capiat, tropologicè [...]. Nobis visum est topographiam chronologiae, et utriusque anthropologiam pro data occasione admiscere », Robert Ceneau, *Gallica Historia*, *op. cit.*, f. b vi v.

² Cf., Stefan Donecker, Petra Svatek, Elisabeth Klecker (dir.), *Wolfgang Lazius (1514–1565). Geschichtsschreibung, Kartographie und Altertumswissenschaft im Wien des 16. Jahrhunderts*, Vienne, Edition Praesens, 2021.

³ Wolfgang Lazius, *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque initiis et immutationibus ac dialectis, libri XII*, Bâle, Oporinus, 1557.

⁴ « a Hebrew inscription that recorded the death of 'Mordechai te great warrior' in the Vienna suburb of Gumpendorf », ma traduction. A. Grafton, *What was History ?*, *op. cit.*, p. 150.

⁵ « the moderne Viennese descended directly from, of all people, the Jews who settled the country after the flood », ma traduction. *Ibid.*

plus anciennes des profondeurs de l'antiquité ». En effet, dans ce volume, les anciennes générations et les nomenclatures des Francs orientaux, ainsi que leurs étymologies, sont décrites en détail jusqu'à la satiété. Mais tout cela (où il s'étend largement), à quelques exceptions près, ne m'impressionne ni ne m'inspire. Car cet argument est aussi éloigné de la vérité que le Tigre l'est de l'Allemagne¹.

Afin de reparcourir alors le chemin qui amène à la vérité de l'histoire, la priorité est à la sélection des auteurs dignes de *fides*, sans qui la description des temps, des lieux et des noms donnés par les hommes ne serait pas possible. Grâce à ces autorités, il est alors possible premièrement de montrer que les *Galli prisci*, ancêtres des Ombriens, ont habité l'Europe après le Déluge. Les Gaulois sont donc à la fois les Janigènes, descendants de Noé/ Janus, les Gomérites, enfants de Comerus Gallus, et les Samothéens, éduqués par le monarque Samothes. Cela implique ne pas croire entièrement aux *Commentaria* d'Annius – cités avec attention dans l'œuvre –, mais savoir contredire ponctuellement les mauvaises interprétations de ce dominicain à travers les sources qu'il édita. Une fois clarifiée cette ethnogénèse et cette prémisse, le discours historique élabore parallèlement la réfutation des anciens et les modernes qui « suivent plutôt les fables que l'histoire² ». Il ne s'agit pas que de Wolfgang Lazius, mais de l'étude plus réputé de cette historiographie impériale, Beatus Rhenanus :

Jusqu'ici sur le nom de la Gaule antique : dont le souvenir avait été caché sous les profondeurs de l'antiquité pendant de nombreuses époques. Pour ceux qui demandent peut-être un témoignage plus abondant, fécond ou plus commode à cet égard, qu'ils consultent Bérose dans ses antiquités, Caton dans ses fragments, Xénophon dans ses équivoques, anciens auteurs Fabius Pictor et Myrsile, ainsi que leur interprète commun, Annius de Viterbe. Personne ne devrait être surpris si Beatus Rhenanus s'efforce grandement de réfuter l'autorité de tous ces auteurs. Il sait en effet que tant que leur autorité subsiste, tout ce qui tente de persuader vers la ruine du nom Gaulois s'effondrera immédiatement. C'est pourquoi il faut qu'ils prospèrent, tandis que lui-même [Rhenanus] doit décliner³.

¹ « Sed neque iure quispiam, quantumvis sit ipse morosus, nobis obiicere poterit id quod dici solet, Actum agis : vel hoc praetextu, quod nuperrime prodierit in lucem e Wolfgang Lazii officina antiquarium volumen, quo vetustissima veterum ex antiquitatis latebris eruisse visus est. Eo siquidem volumine Ostrofrancorum priscae generationes et nomenclaturae una cum suis etymis usque ad satietatem fusissime describuntur. Verum in tota ea (qua latissime spatiatur) area paucis admodum exceptis, mihi nec feritur, nec metitur. Tantum enim distat hoc argumentum ab illo, quantum a Germania Tigris », ma traduction. Robert Ceneau, *Gallica Historia, op. cit.*, f. b vi v.

² « sequatur fabulam potius quam historiam », ma traduction. *Ibid.*, f. 8 r.

³ « Hactenus de priscae Galliae nomine : cuius memoria sub antiquitatis latebris ad multa tempora delituerat. De quibus si quis forsitan uberius ac foecundius commodiusve testimonium exigat : Berosum in antiquitatibus, Catonem in fragmentis, Xenophontem in equivocis, Pictorem fabium, Myrsiliumque

Voici que la défense de l'histoire de France ne peut que passer par une défense des anciennes autorités, de Bérose, voire d'Annius de Viterbe, et c'est par une défense de ce genre, et non par des critiques comme celle de Rhenanus, que les autorités de 1498, naguère dispersées, se retrouvent réunies dans un seul ensemble, inextricable du passé de la Gaule.

Je peux croire que Robert Ceneau devait avoir lu attentivement les *Rerum germanicarum libri*, d'où il cite ponctuellement les passages pour les réfuter. Or, l'humaniste alsacien avait dénoncé l'incapacité d'Annius de Viterbe, et avec lui, plus généralement celle de tous les moines et historiographes ecclésiastiques dont Ceneau, en tant qu'évêque et auteur de cet ouvrage, faisait partie¹. Le rôle de l'historien sacerdote se relie à celui des anciens prêtres et chronographes, et le problème des autorités anciennes et de l'histoire de Gaule se joint à celui de l'auctorialité historiographique : fonction sacerdotale, histoire et vérité sont profondément liées. Comme il est possible de lire dans la *Gallica Historia* :

Et qu'ils cessent de se fatiguer davantage dans cette querelle, cherchant à arracher profondément la crédibilité de l'histoire et de l'antiquité vénérable, en rejetant l'autorité de tous les écrivains qui sont reconnus de notre côté. Car Bérose et Manéthon, malgré leur vénérable antiquité, sont considérés comme fictifs par eux, de simples illusions et des spectres vides d'historiographes. Ils rejettent avec impudence ou, pour être plus indulgent, avec imprudence, l'invention première de ces fictions sur la famille monastique. Tous doivent garder à l'esprit que les grands de l'ordre monastique ne permettront jamais que des sottises soient imprudemment propagées parmi le peuple par ceux qui professent leur religion, à considérer bientôt comme ridicules, même s'ils étaient nombreux parmi eux des hommes honorables et des chercheurs de la vérité. Que ces censeurs voient donc à ne pas recevoir comme dignes des actes de ceux qu'ils attaquent ainsi à coups de jappements. Car qu'est-ce que cela va servir à l'envieux de ronger la dent avec une autre dent ? Il a besoin de chair s'il veut être rassasié. « Nous n'acceptons pas », disent-ils, « Bérose, Hunibald et beaucoup d'autres qui professent l'ordre monastique »².

vetustos autores consulat : et eorum omnium interpretem Annium Viterbiensem. Nemo vero mirari debet, si horum omnium auctoritatem elevare summopere nitatur Beatus Rhenanus. Scit enim ille incolumi eorum auctoritate, ruitura statim omnia quae pro eversione Gallici nominis persuadere conatur. Ideoque illos oportet crescere, ipsum autem minui », ma traduction. *Ibid.*, f. 3 r.

¹ *Ut supra*, III, 3, D.

² « Et ne diutius in ea contentione laborent, fidem historiae ac venerandae antiquitatis radicitus evellere contententes, omnium scriptorum auctoritatem elevant, quicumque a parte nostras tare dignoscuntur.

En se référant ouvertement à Beatus Rhenanus – décédé en 1547 –, l'évêque d'Avranches, rappelait l'importance de l'autorité sacrée dans les œuvres, et que les fables dénoncées par Rhenanus comme par d'autres, se repèrent dans toutes les ouvrages de l'Antiquité : le monde ancien est un monde païen, tisseur de fables, mais dans celle-ci, dans les mythes, peuvent se révéler des vérités. Les historiographes ne doivent pas rejeter une autorité ancienne par le récit auquel elle réfère, car il s'agirait, si je peux dire ainsi, jeter le bébé avec l'eau du bain :

Si cela te plaît, tu attaques de manière déloyale l'autorité sacrée et respectée de l'antiquité chez tous. Quant aux éminences du monastère que tu décris avec une telle abondance de mots comme totalement fabuleuses, tu aurais dû savoir que ceux que tu présentes comme témoins souffrent en grande partie d'une faute similaire. Tu remarqueras que la plupart des choses que tu qualifies de fabuleuses se trouvent également dans les écrits de Pline [...] et Tite Live¹.

Si dans les auteurs anciens la vérité n'est pas nue, mais toujours mêlée à des fictions, c'est aux modernes d'avoir une méthode capable de sélectionner auteurs et informations. Or, cette méthodologie nécessite évidemment une prémisse textuelle et philologique, c'est-à-dire la disponibilité d'un texte réellement ancien, et non altéré. En ce sens, Robert Ceneau dans la *Gallica Historia* souligne – toujours en ciblant l'œuvre de Rhenanus – que les corrupteurs de documents ne seraient pas les anciens moines, qui travaillèrent pour la transmission des monuments de l'Antiquités, sans lesquels les auteurs anciens ne pourraient même pas exister, mais ces contemporains qui, sous le prétexte de la correction des manuscrits, altèrent sciemment les textes anciens pour leur faire dire ce qu'ils désirent, pour les interpréter ensuite selon leurs propres intérêts :

Berosus et manethon in sua vetustate venerandi authores, apud illos fictitii sunt, ac merae larvae, et historiographorum inania spectra. Quarum fictionum inventionem primariam, in monachorum familiam aut impudenter, aut certe (ut lenius aliquid dicam) imprudenter debacchantes reiiciunt. Illud cunctis in prospectu est, monastici proceres ordinis nunquam passuros, vel privati etiam nominis et honoris curam habentes, meras nugas posteritati a suae religionis professoribus in vulgum (mox pro ridiculis habendas) licenter emittere : cum inter eos plurimi essent viri et cultores honesti, et inquirendae veritatis maxime studiosi. Videant obiurgatores illi, ne ab his quos ita suis proscindunt latratibus, digna factis recipiant. Quid enim obtrectatori dentem dente iuvabit rodere ? Carne opus est si satur esse velit. Non recipimus (inquiunt) Berosos, Hunibaldos, et alios complures monasticum ordinem professos », ma traduction. *Ibid.*, f. 72 r.

¹ « Quos si delectatur, improbe venerandae apud omnes antiquitatis sacrosanctam laedit auctoritatem. De Monastici ordinis proceribus, quos tanquam per omnia fabulosos pleno ore traducis, illud scire te oportuit, culpa non dissimili magna ex parte laborare quos tu pro testibus citas authores. Pleraque in Plinio fabulosaprehendas », ma traduction. *Ibid.*, f. 72 v.

En effet, les auteurs que tu cites toi-même sont parfois notés pour leur vanité, parfois même pour leur flatterie et leurs assertions hyperboliques, selon ton propre jugement. Et ce qui mérite moins de crédibilité, c'est de les contraindre à servir tes propres passions, et non seulement leurs mots, mais même leurs justes opinions, tu les déformes et les tords à ta guise avec un mépris remarquable, comme si cela suffisait de dire que tous les manuscrits sont mensongers sauf un que tu conserves, corrigé par la main privée de quelqu'un ou altéré, ou du moins, un manuscrit corrompu¹.

Donc, les véritables faussaires qu'il faut soupçonner, seraient des personnages ambigus comme Beatus Rhenanus, correcteur et éditeur de plusieurs autorités anciennes : combien de ces œuvres éditées à Bâle proviennent d'un ancien codex, et combien ont été modifiées par l'humaniste pour plaire à l'Empereur ? Difficile de répondre.

En revanche, il est facile de montrer que, loin d'être un inepte, Annius de Viterbe fut un personnage soucieux des textes et des autorités anciennes, qui non seulement les sortit de l'oubli, mais les utilisa fidèlement pour un discours historiographique, certes critiquable, mais ni ignorant ni malhonnête :

De Annius de Viterbe, que tu critiques si violemment, il n'y a rien qui puisse vraiment diminuer son autorité, ou du moins, si tu le pouvais, tes efforts seraient vains. Car la crédibilité de ses affirmations repose entièrement sur les témoignages qu'il cite, des auteurs qui ne sont pas de moindre importance dans leurs écrits².

Ainsi, à la fois Bérose et son interprète se révèlent attaquables seulement afin de diminuer un discours historiographique en faveur d'un autre, élaboration d'une réalité passée pour une puissance qui peut en bénéficier, et aucunement pour une sincère volonté de vérité, qui animait, probablement, le vieux commentateur dominicain. D'ailleurs, le discours de Robert Ceneau s'appuie, outre sur les œuvres récupérées par Annius, sur de nombreuses autres autorités anciennes et modernes. Parmi ces dernières, Sébastien Munster, qui

¹ « Nam et quos tu ipse citas authores quandoque vanitatis, aliquando vero assentationis ac hyperbolicae assertionis pro tuo notas arbitrio. Quodque minus fidei meretur, tuis illos affectibus servire compellens, eorum non verba tantum, imo et iustas sententias, pro tuo nutu ac renutu miro supercilio invertis et contorques. Quasi vero satis sit dixisse, mendosos esse codices omnes praeter unum quem apud te retines, privata cuiusdam manu aut emendatum, aut certe corruptum codicem », ma traduction. *Ibid.*

² « De Anno Viterbiensi, quem atrociter insectaris, nihil est quod tantopere eius auctoritatem imminuere, aut certe si queas, suppressere frustra labores, fides enim assertionum suarum universa pendent ab his quorum testimonia citat authoribus [...] non infimae classis scriptoribus », ma traduction. *Ibid.*

reconnut également l'authenticité de Bérose malgré ses doutes. En outre, par la référence fréquente aux chronologiques du XVI^e siècle – telles que Johannes Nauclerus – Robert Ceneau peut démontrer comme ces dernières concordent ponctuellement avec les chronographies fournies par Bérose et Manéthon¹. Ensuite, si certains écrivains s'étonnaient que dans les histoires de Gaule et de France écrites au XV^e siècle les autorités du Babylonien, ou celle de Manéthon, en ce qui concerne les Gaulois et les Germains, n'étaient jamais mentionnées – par exemple dans des ouvrages comme celui de Grégoire de Tours – cela fut :

Probablement en raison du manque d'accès aux anciens auteurs. En effet, les manuscrits de Bérose le Chaldéen, de Manéthon l'Égyptien, de Diodore de Sicile et d'autres auteurs de l'antiquité n'ont pas pu lui parvenir en raison de la censure des temps, mais ils ont ensuite émergé en pleine lumière de l'obscurité des cachots².

Je souligne finalement, en ce qui concerne cette apologie chaldéenne, que le récit historique de Bérose fournissait, à des lecteurs comme Robert Ceneau, les outils pour dénoncer les faux, et pas seulement pour défendre les authentiques. C'est relativement aux anciennes vestales, les responsables de la conservation du feu sacré, dont l'origine remontait à cette religion naturelle institué par Noé³. Par le témoignage de Bérose, et l'étymologie hébraïque-aratathéenne de Vesta fourni par le commentaire d'Annius, Robert Ceneau n'avait pas de souci à dénoncer la forgerie du livre *de Magistratibus, Sacerdotiisque Romanorum*, faussement attribué à Fenestella :

Ainsi, Lucius Fenestella se trompe, ou quiconque était ce Fenestella. Car il y a ceux qui affirment fermement que ce Lucius Fenestella, dont le livret circule largement aujourd'hui, n'est pas le véritable Fenestella Romain, mais quelqu'un qui a pris le pseudonyme de Fenestella, se cachant derrière l'image du vieux Fenestella [...]. Il y en a ceux qui attribuent cette nouvelle sur les magistrats à Andrea Domenico, florentin, qui a écrit sur les magistrats⁴.

¹ *Ibid.*

² « [...] authorum (ut credere par est) vetustorum inopia. Neque enim ad eum pervenerunt Berosi Chaldaei, Manethonis Aegyptii, Diodori Siculi, aliorumque priscae aetatis authorum vitio temporum suppressi codices, qui postmodum emergerunt in claram tenebroso ex carcere lucem », ma traduction. *Ibid.*, f. 82 v.

³ *Ut supra*, II, 12, C.

⁴ « Ideoque fallitur Lucius Fenestella, aut quisquis fuit ille. Sunt enim qui constanter negent Lucium hunc Fenestellam cuius opusculum passim hodie circumfertur, verum esse Fenestellam Romanum, se personatum aliquem, Fenestellae veteris imagine tectum [...]. Sunt qui tribuant hanc novellam de

Une fois démêlé les authentiques des apocryphes, les histoires des fables, il est possible de développer un discours cohérent sur l'histoire du royaume de France qui puisse rétablir la vérité altérée par les historiographes germaniques.

Cela requiert un préambule relatif aux langues qui puisse, lui aussi, répondre aux conjectures de Rhenanus et des lecteurs :

De là, Rhenanus conclut que le Gaulois était distinct du Germanique. Mais en réalité, c'est ce que Rhenanus admet ne pas connaître, que nous avons l'habitude d'appeler en notre langue vernaculaire le « Wallon ». Ce dialecte est également distinct du rhomandien [de Reims]. Le dialecte rhomandien est en effet un dérivé du latin [...]. Le Gallonien [Wallon], quant à lui, est celui qui est spécifique au peuple belge le plus grossier, communément appelé « gros Picard », parmi lesquels on lit les anciennes histoires des événements en Belgique. Jean Lemaire de Belges en enseigne davantage dans les *Illustrations des Gaules*¹.

Par l'existence de la Gaule Belgique, comprise comme zone de transition, la séparation si nette dans Rhenanus des anciennes langues parlées par les Germains et les Gaulois est remise en question. La distinction ancienne était beaucoup plus nuancée de la distinction nette indiquée par l'Alsacien : en témoigne un vieil auteur belge – uniquement cité à cette occasion dans le volume – Jean Lemaire. Cela est évident car les anciens Celtes passèrent plusieurs fois le Rhin, voire dominaient à une époque reculée la région cisrhénane autant qu'une bonne partie de la Germanie.

Par l'intégration du témoignage de l'ancien franc Hunibald et des anciens auteurs chaldéens-égyptiens et par le respect d'une méthodologie *anthropologique* en historiographie, il est alors possible de comprendre réellement les migrations et les fusions de peuples, autant que leurs divergences. De rendre compte ainsi de l'histoire qui amena à la constitution des Francogaulois, car « les empereurs furent Francogermains et Francogaulois² ». Ainsi, d'un côté, afin de comprendre les Francogermains, il faut

magistratibus foeturam Andreae Dominico Florentino, qui de magistratibus scripsit », ma traduction. *Ibid.*, f. 5 v.

¹ « Ex quo colligit Rhenanus Gallicam a Germanica fuisse distinctam. At vero ea est (quod Rhenanus se ignorasse fatetur) quam in vulgari nostro appellare solemus Wallon. Quae etiam a Rhomanensi distinguitur. Romanensis enim est aemula Latinae [...]. Gallonensis vero ea est, quae in crassissimo vulgari Belgis peculiaris est, vulgo appellata gros Picard, apud quos leguntur rerum in Belgica gestarum veteres historiae. Plura de his docet Ioannes Marius in Galliarum illustratione », ma traduction. *Ibid.*, f. 13 r.

² « Imperatores fuere Francogermani, et Francogallici », ma traduction. *Ibid.*, f. 84 r.

remonter aux Sicambres, établis en Allemagne jusqu'à leur germanisation ; de l'autre, pour prendre connaissance du règne francogaulois, le récit historique doit rendre compte de la chute de l'empire romain : « ensuite, après la fin de la domination romaine par les Goths, un autre royaume a commencé, celui des Francogaulois¹ ». Sur ce deuxième aspect, le témoignage bérosien devient important afin de renverser le propos des historiographes germaniques, Jean Trithème, Konrad Peutinger ou Beatus Rhenanus : les *Francogermani* n'étaient pas dégénérés par leur venue en Gaule, mais civilisés grâce aux lois d'origine samothéenne.

Les anciens Francs avaient reconnu être rentrés en contact avec une civilisation supérieure, qui avait transmis oralement ses anciennes traditions malgré les siècles de domination romaine, une occupation que les Italiens avaient menée en profitant des guerres intestines entre les Gaulois. Comme il peut se lire dans la *Gallica Historia* :

Les Gaulois, ce qui ne peut être nié, ont plutôt adopté les Francs dans leur propre idiome que les Francs n'ont adopté les Gaulois. En effet, selon le témoignage courant des écrivains, les Francs se sont volontairement adaptés aux coutumes et aux lois des Gaulois, abandonnant ainsi leur ancienne barbarie².

En quoi consisteraient ces anciennes traditions parvenues au nouveau peuple des Francogaulois ? Principalement dans la loi salique, moment de reconfiguration des traditions dans un corpus de lois signant le début de la monarchie francogauloise, de la pairie de France, de la noblesse du royaume ainsi que des parlements :

Les auteurs de la loi salique étaient Visegast, Salegast, Vindegast, et Arbogast, bien que d'autres aient également été mentionnés comme législateurs du quatuorvirat, mais plus rien après eux. Cependant, il est indifférent que plusieurs autres aient rejoint leur nombre, dont les noms restent jusqu'à présent cachés dans les ténèbres de l'antiquité [...]. C'est de ces quatuorvirs que le système de la noblesse en France est issu. Car ces quatre magistrats étaient égaux en autorité, en grandeur et en préfecture en toutes choses, aussi bien dans la rédaction des lois que dans la résolution des controverses qui se présentaient : de sorte que leur sénat et leur cour salique ou palatine étaient appelés le parlement, c'est-à-dire la plainte des pairs

¹ « Tum exacto per Gotthos Romanorum dominatu, alterum, Francogallorum scilicet, regnum coeptum est », ma traduction. *Ibid.*, f. 83 r.

² « Galli (quod negari non potest) in suo perseverantes idiotismo, Francos potius in sua receperunt, quam Franci Gallos. Nam ut vulgus scriptorum perhibet, Gallorum moribus ac legibus sese sponte accommodarunt Franci, veteri semota barbarie », ma traduction. *Ibid.*, f. 83 v.

[*parium lamentium*] [...]. Comme on peut le voir aujourd'hui dans le royaume des Français, où douze pairs nobles détiennent le pouvoir suprême dans les affaires les plus difficiles de l'interprétation de la loi salique. Pourtant, cet ordre de pairs avait son origine bien avant la monarchie francogauloise, chez les Gaulois indigènes, à l'époque lointaine de leurs premiers jours. Chez les anciens Gaulois, alors qu'ils jouissaient démocratiquement [*democratice*] ou populairement d'une paix profonde, ils avaient choisi parmi les douze cités des principaux dirigeants pour rédiger des lois pour toute la Gaule et interpréter les droits municipaux, une tradition dont est dérivée bien plus tard l'institution des pairs de France¹.

Dans une ancienne confédération gauloise de douze villes, née de la fragmentation du pouvoir central après la fin de la monarchie des rois Gaulois fondée par Samothès, mais héritières également de son ancien droit, des magistrats avaient été élus démocratiquement. Cette fonction de magistrats est celle qui est évoluée chez les Francogaulois dans les pairs de France, lorsqu'un empire unifié de Gaulois et des Francs fut créé avec l'élection de Pharamond :

De plus, Pharamond fut non seulement un empereur vaincu par les armes, mais aussi le premier législateur des Gallofrancs, de sorte qu'on dit qu'il a orné son temps aussi bien de l'art de la guerre que de celui de la paix. Non pas que toute la Gaule lui ait obéi à cette époque [...]. Mais parce qu'il a été le premier à régner en Gaule après avoir conquis le suprême commandement chez les Ubiens ou les Colonnais cisrhénans par la force des armes, et qu'il a ensuite étendu son domaine jusqu'aux rivages maritimes, bien que son autorité ait été prolongée encore plus loin et plus largement par Clodion et les successeurs des Mérovingiens².

¹ « Legis authores Salicae fuere, Visegastus, Salegastus, Vindegastus, Arbogastus, quandoquidem alias fuisse legantur quartumviri legislatores, nec amplius. Nihil tamen refert alios ad hunc numerum accessisse non paucos, quorum nomina hactenus suppressa sub priscae antiquitatis tenebris delitescant [...]. Ab his quartumviris prodiit Parium Franciae nomenclatura. Erant enim hi quatuor magistratus autoritate ac sublimitate praefecturaeque omni ex parte aequales, tam in condendis legibus, quam in controversis quaecunque se offerebant terminandis : ita ut mereretur eorum senatus aulaeque Salica sive Palatina dici parlamentum, hoc est, parium lamentum [...]. ut hodie cernere est in regno Francorum pares proceres duodecim, penes quos in rebus arduis summisque legis Salicae enodandis apicibus sita est suprema potestas. Habuit tamen hic ordo parilium procerum apud indigenas Gallos multo ante Francogallicam Monarchiam tempore primaevum suam originem [...]. Apud priscos Gallos cum democratice populariterve alta pace fruerentur, delegisse sibi ex duodecim civitatibus primores praecipuos, qui universae Galliae aequo iure et leges conderent, et municipalia iura interpretarentur : ex quorum memoria parium Franciae longo post tempore derivata est institutio », ma traduction. *Ibid.*, f. 70 v.

² « Fuit praeterea Pharamundus non solum armis invictus imperator, verum etiam et Gallofrancorum primarius legislator : ut utrumque tempus habuisse dicatur et belli et pacis artibus decoratum. Non quod universa per id tempus Gallia illi paruerit [...]. Sed quod primus omnium in Gallia regnare coeperit adepto vi armorum summo in Ubiis seu Coloniensibus Cisrhenanis imperio, decurso etiam solo maritimi littoris, ditione tamen longius latiusque protracta per Clodionem, Meroveorumque successores », ma traduction. *Ibid.*, f. 91 r.

Il semblerait que la monarchie soit alors inséparable autant de la grande noblesse que des parlements, qui pourtant, dans la *restitutio* pharamondienne du droit gaulois, dépendent également du souverain. En effet, monarchie, noblesse et magistrature sont interdépendante, en considérant que ce fut bien Pharamond à réunir les sages Gaulois pour instruire les Francs et accomplir l'institution du nouveau régime monarchique – pour ne pas dire impériale – Francogaulois :

Ainsi, il [Pharamond] a établi un sénat quatuorviral, à partir duquel la loi appelée la loi salique a été édictée. Il dit que les Francs, pour attirer les esprits des Gaulois vers eux, ont étudié la langue gauloise, car elle était plus douce et plus douce que la rudesse des Sicambres. En outre, les Gaulois appellent la cour « Sala ». Ainsi, cette loi a été appelée Salique, comme si vous disiez « cour », nous pourrions dire « Consistoriale », « sénatoriale », ou « palatine ». Cette loi était donc quatuorvirale, comme on appelle aujourd'hui les sentences de la cour centumvirale que l'on appelle parlement¹.

Enfin, par l'*Historia Gallica* de Robert Ceneau, le témoignage de Bérose le Chaldéen est le fondement de l'ancienne *institutio* gauloise, indispensable à la construction d'une architecture historiographique décrivant la transmission de la *prisca jurisprudentia* celtique qui de Samothès, à travers des bouleversement historiques – invasions, migrations, guerres civiles – amène à la *restitutio* de Pharamond. Si l'ancien babylonien est le garant du début de cette histoire, l'autorité historiographique derrière le *Francogalli* et Pharamond est Hunibald – via le *Compendium* de Jean Trithème, évidemment. Ensuite, la refondation pharamondienne représente une phase politique intermédiaire qui conduit à l'empire Francogaulois de Charlemagne.

Contre l'empire et les historiographes à la solde de l'empereur, les Rhenanus et les Lazius, cette réalité passée, documentée par les autorités dignes de foi, montrent que « les Gallofrancs, aujourd'hui appelés Français, n'ont été soumis ni ne sont soumis aux lois de l'empire. Cela est franchement admis par Alciat² ». Autrement dit : « même

¹ « Constituit inquam quartumviralem senatum, ex cuius sententia edita sit lex quam dixere Salicam [...]. Ait ille Francos ut Gallorum animos ad se allicerent, linguae studuisse Gallicae, ut quae suavior esset et lenior ruditae Sicambricae. Porro Galli aulam vocant Sala. Dictam igitur legem Salicam, quasi dixeris aulicam : nos Consistorialem diceremus, aut senatoriam, sive Palatinam. Fuit igitur lex illa quartumviralis, uti nunc centumvirales dicuntur sententiae curiae quam vocant parlamenti », ma traduction. *Ibid.*, f. 91 r.

² « Gallofrancos, qui nunc Francigenae iure dicuntur, imperii legibus nec fuisse nec esse obnoxios. Id quod ingenue profitetur Alciatus », ma traduction. *Ibid.*, f. 97 r.

aujourd'hui, les décisions de Justinien ne lient pas en Gaule, sauf dans la mesure où elles semblent convenir au Roi, selon le conseil des nobles. En effet, les sénateurs du monde gaulois rendent des jugements selon l'équité et le bon droit¹ ».

Je crois intéressant de remarquer qu'une œuvre publiée à titre posthume, mais avant la *Gallica Historia*, en 1556, l'*Epitome de l'antiquité des Gaules et de France* de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey (1491- 1543)², ne touche pas à ces thématiques. Cet ouvrage devait faire partir d'un œuvre plus ample d'histoire de France, les *Ogdoades*, jamais terminées, rédigées en revanche entre les années 1520 et le début des années 1540³. Bien que le récit historique de du Bellay soit distingué de celui d'une chronique, et comme Lionel Piettre l'a montré, se pose comme matière de jugement politique à partir de *res gestae*⁴, en ce qui concerne l'histoire ancienne des Gaulois et des Français, l'*Epitome* n'articule pas, comme dans les autres récits historiographiques édités dans les mêmes années, des soucis relatifs à l'origine institutionnelle de France. Alors que la plupart des autorités du recueil de Rome en 1498 se retrouvent employées dans le récit de du Bellay, c'est encore par l'intermédiaire de Jean Lemaire de Belge – pourtant pas mentionné – ou d'une des chroniques reprenant la dynastie à vingt-trois rois de Gaule, avec « Galathea [...] belle dame à merveilles, et de haulte stature, qui de Lybius Hercules descendu de Cham aussi filz de Noe, conceut un filz qui Galathes ou Galatheus fut appele [...], qui le royaume de Gaule nomma de son nom⁵ ».

De même, d'autres ouvrages, plus récents, concernant l'histoire et l'antiquité d'une province ou d'une ville française particulière, comme le *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nîmes* de l'avocat Jean Poldo D'Albenas (v. 1512- v. 1563)⁶,

¹ « nec hodie quidem ligant Iustiniani placita in Gallia, nisi quatenus Regi de procerum consilio congruere videntur. Quin ex aequo et bono orbis Gallici senatores sententiam ferunt », ma traduction. *Ibid.*

² Guillaume du Bellay, *Epitome de l'antiquité des Gaules et de France*, Paris, Vincent Sartenas, 1556. Lionel Piettre, *L'Ombre de Guillaume Du Bellay sur la pensée historique de la Renaissance*, Genève, Droz, 2022 ; *Id.*, *Se mêler d'histoire : Conseils et jugements de l'action politique dans l'histoire-jugement*, chez Guillaume du Bellay, Martin du Bellay, Monluc et Montaigne, Thèse de l'Université de Grenoble Alpes, 11 décembre 2017. Cf., aussi C. G.- Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 42- 45.

³ En ce qui concerne la rédaction des *Ogdoades*, cf., Lionel Piettre, *Se mêler d'histoire*, *op. cit.*, p. 223- 235. Relativement à leur histoire éditoriale, *Ibid.*, p. 235- 242.

⁴ *Ibid.*

⁵ Guillaume du Bellay, *Epitome de l'antiquité des Gaules et de France*, *op. cit.*, p. 19 v.

⁶ Cf., Robert Sauzet, *L'image de Nîmes antique dans « Le Discours historial » de Jean Poldo d'Albenas (1559)*, Paris, Champion, 2008 ; Frédérique Lemerle, « Jean Poldo d'Albenas (1512- 1563), un antiquaire 'studieux d'architecture' », *Bulletin Monumental*, vol. 160, N° 2, 2002, p. 163- 172.

imprimé à Lyon en 1559 par Guillaume Rouillé (v. 1518- 1589)¹ reprennent également la généalogie standardisée à vingt-trois rois de Gaule. Cela, afin d'insérer la fondation de la ville sous l'un des souverains, toujours par l'intermédiaire de « Jean Lemaire de Belges² ». Des références qui me semblent montrer la recevabilité et non l'obsolescence, par les éditeurs et par le public, d'un discours d'origine gallo-troyenne de France, au milieu du XVI^e siècle.

Or, un autre livre reliant Bérose à l'histoire gauloise venait d'être publié en 1559, le *Liber de moribus veterum Gallorum*³ du philosophe et professeur royal Pierre de la Ramée (1515- 1572)⁴, traduit en français la même année par Michel de Castelnau (1517- 1592)⁵, avec le titre *Traicté des façons et coutumes des anciens Gaulloys*⁶. Comme l'avait indiqué Philippe Desan⁷, le discours historique développé par La Ramée comprend des références à Bérose le Chaldéen :

Les différentes disciplines ont été transmises dès le commencement du monde par Noé, le père. En effet, si ce Bérose, auteur dont les écrits sont aujourd'hui largement lus, est authentique, Dis fut le premier initiateur de la nation gauloise, célèbre pour sa sagesse, et c'est ainsi qu'il fut appelé Semnothes, et à partir de lui vinrent les enseignants en sagesse, les Semnothés [...]. Le même Bérose rapporte que Sarron, troisième roi de la Gaule, institua des

¹ Cf., Nathalie Zemon Davis, « *Publisher Guillaume Rouillé, businessman and humanist* », *Editing Sixteenth Century Texts*, Toronto, R. J. Schoeck, 1966, p. 72- 112 ; Élise Rajchenbach- Teller, « *De 'ceux qui de leur pouvoir aydent et favorisent au publiq' Guillaume Rouillé, libraire à Lyon* », dans C. Bénévent, A. Charon, I. Diu et M. Vène (dir.), *Passeurs de textes : Imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2012, p. 99- 116.

² Jean Poldo D'Albenas, *Discours Historial de l'antique et illustre cité de Nismes. En la Gaule Narbonoise*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1559, p. 215.

³ Pierre de la Ramée, *Liber de moribus veterum Gallorum*, Paris, André Wechel, 1559. Le *Liber de moribus* a été imprimé contemporanément à un deuxième volume, auquel est lié par ses thématique, *Id., Liber de Caesaris militia*, Paris, André Wechel, 1559. Sur les Gaulois en La Ramée, cf., C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, op. cit., p. 107- 110. En ce qui concerne l'impression de ces livres chez Wechel, cf., Geneviève Guilleminot-Chrétiens, « Pierre Ramus et André Wechel : un libraire au service d'un auteur », *Passeurs de textes : Imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, op. cit., p. 239- 253.

⁴ Je ne m'occuperai pas de tout ce qui concerne Ramus, la méthode et la dialectique. Pour une bibliographie sur La Ramée, cf., James Veazey, *Ramus and Reform. University and church at the end of the Renaissance*, Kirksville, Truman State University Press, 2002. Cf., aussi Philippe Desan, *Naissance de la méthode (Machiavel, La Ramée, Bodin, Montaigne, Descartes)*, Paris, Librairie A.- G. Nizet, 1987, p. 65- 89.

⁵ Sur Michel de Castelnau Mauvissière, cf., Claude-Bernard Petitot, « Notice sur Castelnau et sur ses mémoires », dans Michel de Castelnau, *Mémoires de Michel de Castelnau*, éd. par C.- B. Petitot, Paris, Éditions Foucault, 1823, p. 3-4.

⁶ Pierre de la Ramée, *Traicté des façons et coutumes des anciens Gaulloys*, tr. par Michel de Castelnau, Paris, André Wechel, 1559.

⁷ Philippe Desan, *Penser l'Histoire à la Renaissance*, op. cit., p. 71- 88. *Ut supra*, I, 2, A.

études publiques pour contenir la férocité des premiers hommes ; plus sera dit sur les Saronides par la suite. Le quatrième fut Druy, d'où viennent les druides¹.

Le témoignage de Bérose sur les disciplines druidiques serait en effet cohérent avec d'autres auteurs anciens. À la suite de cette institution samothéenne, La Ramée pouvait démontrer que les anciennes disciplines saronides et druidiques dans les gymnases gaulois consistaient en une espèce de *quadrivium* de « Grammaire, Rhétorique, Logique, Mathématiques, Théologie² ». D'ailleurs, la *Defloratio* du Babylonien confirmait également que « après le retour d'Hercule d'Espagne, Galathea a été rendue enceinte avec le consentement de ses parents, et ainsi naquit Galates, d'où vient le nom des Gaulois³ ».

En ce qui concerne la transmission des lettres druidiques, La Ramée faisait recours au témoignage de Xénophon, auteur des *Équivoques*, qui est aussi cité avec des précautions :

Qui a été le premier à inventer les lettres est une question sérieuse et importante, débattue avec diverses opinions parmi les auteurs anciens, comme le rapporte Pline, qui estime que l'invention des lettres n'appartient à aucune nation en particulier, mais qu'elles ont toujours existé. On dit que Cadmos, (si l'on croit à un certain écrit attribué à Xénophon), aurait introduit pour la première fois en Grèce seize lettres depuis la Phénicie, et qu'elles étaient très similaires aux caractères des Galates et des Méoniens. De là, on peut conjecturer que les lettres sont venues des Galates aux Grecs. Cependant cette conjecture n'est pas vraisemblable, mais plutôt une démonstration certaine basée sur le raisonnement chronologique et la chronologie, étant donné que les disciplines des semnothés, des saronides, des druides, des bardes ont prospéré en Gaule bien des siècles avant que ce Cadmos ne vienne en Grèce, il ne fait aucun doute que les caractères gaulois ont également été en usage en Gaule bien des siècles avant cela⁴.

¹ « disciplinae cuiusque generis iam initio illo mundi per Noeum patrem restituti traditae sunt : Nam si Berosus ille verus est, qui hodie passim legentium manibus teritur, Dis primus gallicae gentis author, sapientia clarus fuit, indeque Semnothes appellatus, et ab eo sapientiae professores Semnothei [...]. Tradit Berosus idem, Saronem tertium Galliae regem ut ferociam primorum hominum contineret, publica literarum studia instituisse : et de Saronidis postea plenius dicetur. Quartum fuisse Druyum, unde Druydes », ma traduction. Pierre de la Ramée, *Liber de moribus veterum Gallorum, op. cit.*, f. 36 r- 36 v.

² « Grammaticae [...], Rhetoricae, Logicae, Mathematicae, Theologiae », ma traduction. *Ibid.*, f. 37 v.

³ « ab Hercule ex Hispania revertente Galatheam consensu parentum gravidatam esse, ideoque natum Galathem, a quo Gallis nomen factum sit », ma traduction. *Ibid.*, f. 37 v.

⁴ « Quis literas primus invenerit, gravis et magna quaestio est, variisque opinionum sententiis apud Plinium disceptata, ut literarum inventum nullius esse gentis proprium, sed earum usum aeternum fuisse existimet. Cadmus (di verus est libellus Xenophonti cuidam attributus) e Phoenicia in Graeciam primus sedecim literas detulisse dicitur et eas quidem Galatarum et Moeonum characteribus persimiles : Hinc enim coniectura sit a Galatis ad Graecos literas venisse : Sed eiusdem rei sit illa non verisimilis coniectura, sed

Les mentions à Bérose le Chaldéen, et à Xénophon, se retrouvent alors au centre d'un raisonnement sur la première antiquité de la république des Gaulois, de leur police et de leurs lois. Une « *timocratia*¹ » pour La Ramée, le gouvernement idéal – qui devient « démocratie² » dans la traduction de Castelnau³. Celle des Gaulois aurait été alors une espèce de République platonicienne, gérée par un prince et des magistrats-druides, dont l'origine pourrait être postdiluvienne. Un régime mixte, composé par un prince et trois classes : les druides, la noblesse et le peuple ; une ancienne constitution instituée sagement afin d'empêcher les dégénéralions tyranniques desdits princes⁴. Les souverains, ainsi que les magistrats-sacerdotes-druides, étaient en effet élus en assemblée :

le peuple s'estoit reservé toute l'autorité, non seulement d'elire, mais aussi de demettre les Roys. Et est chose bien certaine, que les Gaulois avoyent la mesme forme de Regne, avant qu'ils fussent assujettis par les Romains : de sorte que le peuple (dit Cæsar) avoit tout autant de puissance et d'autorité sur le Roy, comme le Roy sur le peuple [...] les François ont plustost appris ceste manière là de dresser leur Republicques des Alemans, c'est à dire, de leurs gens mesmes, que des Gaulois, attendu que Tacitus au livres des mœurs de l'Alemaigne, en escrit en telle sorte⁵.

Cette pratique des assemblés électives était commune à un peuple distinct des Gaulois, mais frère par la culture et la liberté, les Germains, dont les mœurs sont aussi comparées par La Ramée à ceux des descendants de Samothès. Or, l'acceptation de l'origine noachide des disciplines soulève pourtant un paradoxe : l'élection des magistrats, voire du prince, par les Gaulois, proviendrait-elle aussi de l'ancien Dis ou serait-elle une évolution toute gauloise et germanique postérieure à la première fondation postdiluvienne ? Autrement dit, y a-t-il une continuité entre la Gaule décrite par Bérose

certa e temporum ratiocinatione et chronologia demonstratio, cum disciplina Semnotheorum, Saronidarum Druidum, Bardorum tam multis ante saeculis in Gallia floruerint quam Cadmus ille in Graeciam venisset, dubitandum non esse quin gallici quoque characteris tam multis ante in Gallia saeculis usu fuerint », ma traduction. *Ibid.*, p. 38 r.

¹ *Ibid.*, *passim*.

² Pierre de la Ramée, *Traicté des façons et coutumes des anciens Gaullois*, *op. cit.*, *passim*.

³ Cf., James Veazey, *Ramus and Reform. University and church at the end of the Renaissance*, *op. cit.*, p. 148-158.

⁴ Cf., pour une bibliographie à ce propos, cf. Arlette Jouanna, *Le pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Paris, Gallimard, 2013.

⁵ Pierre de la Ramée, *Traicté des façons et coutumes des anciens Gaullois*, *op. cit.*, f. 78 r. Cf., C.- G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 109.

et celle racontée par Jules César ? Dans ce livre, aucune réponse n'est donnée à cette question ; toutefois, je peux répondre à propos de ce qui advint à aux républiques de Gaule après César.

La timocratie gauloise, quelle que soit son origine, n'avait pas survécu à César et aux Romains, et ces dernières furent responsables de « l'ensevelissement des disciplines Gaulloyses¹ ». Si naguère les druides « estoient espanduz par toute la Gaulle, comme ajourdhuy sont les gentz d'Église² » :

En fin les Romains pour abolir entierement la discipline des Druydes ont pris occasion d'une magique superstition [...] Quelle enuye doncques fusse aux Romains d'avoir chassé non seuelement les juges Gaylloys de leur siege, mais aussi les professeurs et mesmes les sciences et disciplines Gaulloyses hors des escolles³.

Avec la fin des disciplines des magistrats-théologiens-philosophes-druides, le fondement de la timocratie disparaissait. Les druides avaient donc été obligés de se cacher dans les forêts, à continuer leurs enseignements et leurs cultes pendant la nuit en souffrant la servitude de leur peuple : « clandestines et recellées dans les autres, & dedans le plus eslongées et plus profondes foretz [...] leur conseilles assignez dans les bois et en lieux recelés se complaignoient entre eux de leurs servitude⁴ ». Si les magistrats de France, les druides continuaient la *prisca theologia* et la *prisca jurisprudentia* dans les bois, il est possible que La Ramée aussi, proche de la Réforme, nicodémite comme un druide, ait pratiqué son culte en secret⁵.

Quoi qu'il en soit de la timocratie druidique, il me paraît que pendant les années 1550 la figure auctoriale de Bérose le Chaldéen semble inséparable de tout discours soucieux d'intégrer l'antiquité gauloise aux origines des institutions de la : soit pour les restaurer, soit pour les maintenir, ou, peut-être, pour se plaindre de leur disparition. Ces historiographes de la Gaule, par la défense systématique, ou par le simple emploi des vénérables antiquités de Bérose, finirent par réassembler l'ancien corpus de 1498 avec les *Commentaria* d'Annius de Viterbe, voire par réévaluer ce dernier : un frère dont le

¹ Pierre de la Ramée, *Traicté des façons et coutumes des anciens Gaulloys*, *op. cit.*, p. 79 r.

² *Ibid.*, f. 81 v.

³ *Ibid.*, f. 76 v.

⁴ *Ibid.*, f. 79 v.

⁵ J. Veazey, *Ramus and Reform*, *op. cit.*

raisonnement obscur avait été écarté la plupart des fois dans les décennies précédentes, ou avait été cité de seconde main. En effet, parmi certains des récits publiés entre 1550 et 1560, l'obscurité du commentaire du frère dominicain ne témoignerait pas de l'ignorance, mais une grande érudition à tort abandonnée et réfutée par des érudits malveillants, manipulateurs de sources et autorités pour leurs intérêts, comme Beatus Rhenanus. Un héritage à récupérer autant que l'héritage juridique gaulois.

En ce qui concerne la *restitutio*, les traités du Cateau-Cambrésis de 1559 conclurent la guerre de manière défavorable au royaume de France¹ ; Henri II décéda lors d'un tournoi le juillet de la même année, et l'on attend encore la monarchie universelle gauloise promise par la loi éternelle héritée de Gomer et/ou Samothés.

¹ Alphonse Ruble, *Le traité de Cateau-Cambrésis (2 et 3 avril 1559)*, Paris, Honoré Champion, 1989.

A. Les Antiquitates et les ténèbres de l'histoire

Guillaume Postel, Jean Picard de Toutry, Robert Ceneau, voire Pierre de la Ramée, n'étaient aucunement les seuls en France à avoir puisé des anciens textes barbares, latins et grecs qu'Annius sauva de l'oubli. Deux livres, format in-16°, dans le même format que celui édité par Sébastien Gryphe, furent édités toujours en 1554 et 1555. Ils résultent d'une collaboration entre le libraire et imprimeur Jean Temporal (?- v. 1575)¹ et le typographe Barthélémy Frein (?)². Les titres des deux livres sont respectivement *Berosi chaldaei sacerdotis. Reliquorumque consimilis argumenti autorum*³ (*Le prêtre chaldéen Bérose. Et d'autres auteurs touchant aux même sujet*) et *Berosi et aliorum eius argumenti autorum. De chronologica priscae memoriae historia*⁴ (*Bérose et d'autres auteurs de même argument. Sur l'histoire chronologique d'ancienne mémoire*). Un même ouvrage alors, divisé en deux tomes parfaitement identiques dans l'émission de 1554 et 1555, la seule différence étant dans la page de titre, portant une date différente, et, dans le cas du premier tome, par la mention *tomus prior*, absente dans la page datée 1554. Ainsi, je peux conjecturer qu'il s'agit d'une impression de 1554, dont les pages de titre ont été réimprimées pour la vente des exemplaires invendus.

Un poème latin, intitulé « à propos de Bérose et des autres auteurs de la même Chronique Historique⁵ », ouvre le premier volume :

À celui à qui une langue dorée fut donnée par la savante Athènes, Bérose,
Le plus grand défenseur de l'histoire ancienne.
Peu à peu tout est dévoré par l'implacable érosion du temps,
Il était sombré dans les ténèbres comme s'il était mort.
Alors qu'il suit les anciens hommes sur le bateau de Charon,
Il était presque englouti par le fleuve Léthé :
Sauf si, par hasard, cet art manuel n'avait pas porté secours,

¹ Cf., Bastien Rissoan, *Jean Temporal : libraire de la Renaissance lyonnaise (1549- 1571)*, Mémoire de Master, Université Lumière Lyon 2, Enssib, juin 2013.

² *Ibid.*

³ *Berosi chaldaei sacerdotis. Reliquorumque consimilis argumenti autorum* Lyon, Jean Temporal, Barthélémy Frein, 1554/1555. Cf., F. Parente, « Il *Liber Antiquitatum Biblicarum* e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 169 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 360- 361.

⁴ *Berosi et aliorum eius argumenti autorum. De chronologica priscae memoriae historia*, Lyon, Jean Temporal, Barthélémy Frein, 1554/1555.

⁵ « In Berosum, et caeteros eiusdem Chronicae Historiae autores », ma traduction. *Berosi chaldaei sacerdotis*, *op. cit.*, f. a i v.

Conservant dans des caractères éternels ces monuments.
Voici qu'il est ressuscité des profondeurs des enfers,
Et il entraîne avec lui de nombreuses cohortes de chroniques¹.

Bérose le Chaldéen, sacerdote et notaire babylonien, astrologue et philosophe à la langue dorée à Athènes, chronographe. Oublié dans les profondeurs il était ainsi ramené en ce monde par l'art typographique, et avec lui amenait des multiples chroniqueurs. Tout comme l'antiquité de Gaule, ils étaient sortis des ténèbres. Qui sont-ils ces anciens auteurs, cette multitude échappée des enfers ? Je propose ainsi une liste des textes des deux volumes. Voici le premier :

1. « *L'Épitomé sur les temps d'Archiloque*² ».
2. « *Sur les Équivoques de Xénophon*³ ».
3. « *Sur les Antiquités d'Italie et de tout le monde*, de Bérose babylonien⁴ »
4. « *Les suppléments à Bérose de Manéthon égyptien*⁵ ».
5. « *Sur le jugement des temps, et les Annales des Perses*, de Métasthène de Perse⁶ »
6. « *Sur les temps*, de Philon le Juif⁷ »
7. « *Sur les premiers temps et les vingt-quatre rois d'Espagne*, de Jean Annius⁸ »
8. « *Sur l'Antiquité et les affaires d'Etrurie*, du même [Jean Annius]⁹ »

Et le deuxième tome :

¹ « Aurea cui doctis data lingua Berosus Athenis/ Antiquae vindex maximus historiae./ Tempore paulatim quo cuncta teruntur edaci/ In tenebras tanquam mortuus inciderat./ Dumque viros sequitur priscos in nave Charontis/ Iam prope Lethaeo flumine mersus erat :/ Auxilium nisi forte manus ars illa tulisset,/ Aeternis servat quae monumenta typis./ En redivivus adest e manibus ergo profundis/ Et secum χρόνικων agmina multa trahit », ma traduction. *Ibid.*

² « Archilochi de temporibus Epitome », ma traduction. *Ibid.*, f. a 3 r.

³ « Xenophontis de Aequivocis », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Berosi Babylonici de Antiquitatibus Italiae ac totius orbis », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Manethonis Aegyptii supplementa ad Berosum », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « Metasthenis Persae, de iudicio temporum, et Annalibus Persarum », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « Philonis Hebraei de temporibus », ma traduction. *Ibid.*

⁸ « Ioannis Annii De primis temporibus, et quatuor ac viginti regibus Hispaniae, et eius antiquitate », ma traduction. *Ibid.*

⁹ « Eiusdem de Antiquitate et rebus Etruriae », ma traduction. *Ibid.*

1. « Commentaires à Quintus Fabius Pictor, *Sur l'Âge d'or, et l'origine de la ville de Rome*¹ »
2. « Commentaires à Myrsile de Lesbos, *Sur l'origine d'Italie et de Tyrrhénie*² »
3. « Commentaires sur les dix-huit fragments de Marcus Caton, *Sur les Origines*³ »
4. « Commentaires à *L'Itinéraire* d'Antonin le Pieux César Auguste⁴ »
5. « Commentaires à Caius Sempronius, *Sur la Chronographie ou description de l'Italie et son origine*⁵ »
6. « *Sur la Chronographie Étrusque et Italique*⁶ »
7. « *Les quarante questions sur la Tuscie*⁷ »
8. « Commentaires sur la *Vertumniana* de Properce⁸ »

Non signalés dans la table de matières, mais imprimés au deuxième volume, entre les quarante questions de Tuscie d'Annius de Viterbe et son commentaire à l'épigramme *Vertumniana* de Properce, se repèrent le livre *De situe insulae Siciliae* et le *Calippo dialogus, in quo Hispania describitur cum recentioribus nominibus* du patricien syracusain Claudio Mario Arezzo⁹. Au premier tome, toujours non signalé, il est possible de lire également l'épigramme dédicatoire d'Annius de Viterbe aux souverains d'Espagne¹⁰, la préface qui, en 1498, ouvre les *Commentaria* ou *Antiquitates*¹¹, et une deuxième table de matière qui est censé imiter le premier livre *pliniano more* du volume imprimé en 1498 ou de celui de 1512 ou 1515¹².

¹ « Commentaria super Q. Fabium Pictorem, de aureo saeculo, et origine urbis Romae », ma traduction. *Berosi et aliorum eius argumenti autorum, op. cit.*, f. * 2 v.

² « Commentaria in Myrsilum Lesbium de origine Italiae, ac Turrheniae », ma traduction. *Ibid.*

³ « Commentaria super duodeviginti fragmenta M. Catonis de Originibus », ma traduction. *Ibid.*

⁴ « Commentaria super Itinerarium Antonini Pii. Caes. Augusti », ma traduction. *Ibid.*

⁵ « Commentaria super C. Sempronium, de Chorographia sive descriptione Italiae, et eius origine », ma traduction. *Ibid.*

⁶ « De Etrusca simul et Italica Chronographia », ma traduction. *Ibid.*

⁷ « Quaestiones quadraginta de Tuscia », ma traduction. *Ibid.*

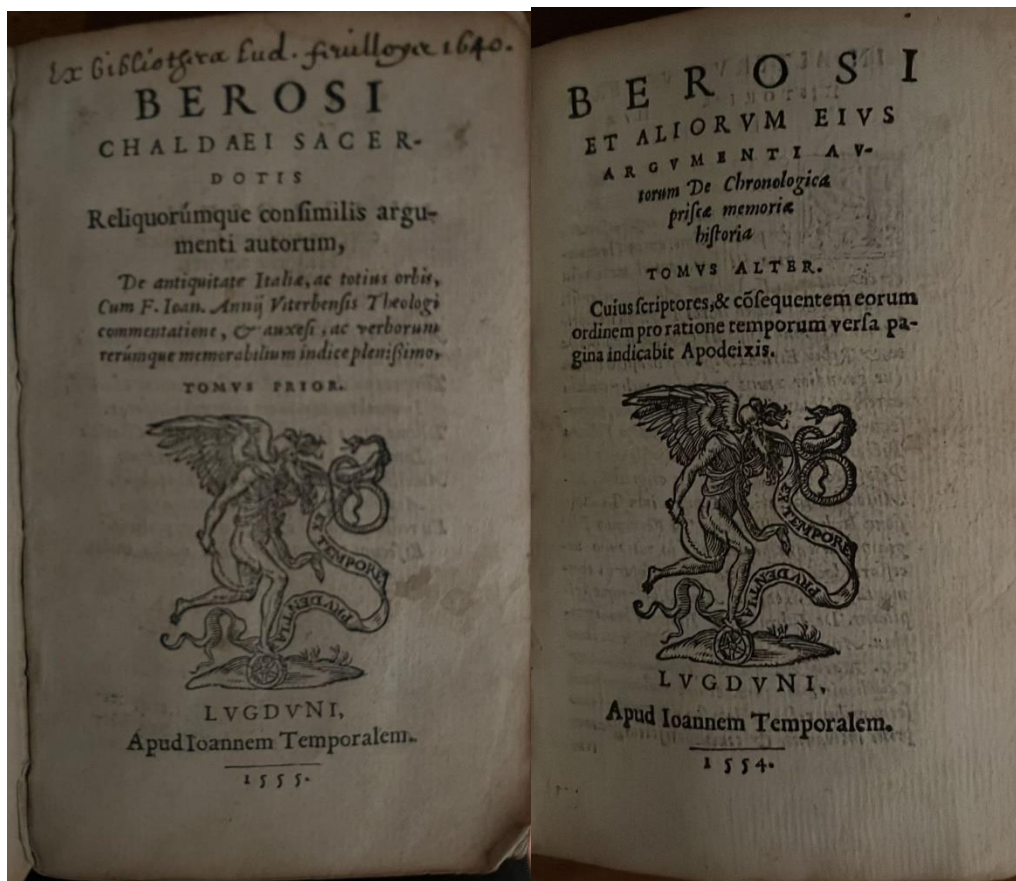
⁸ « Commentaria in Vertumnianam Propertii », ma traduction. *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 397- 521

¹⁰ *Berosi chaldaei sacerdotis, op. cit.*, f. a 3 v- a 5 v.

¹¹ *Ibid.*, f. a 6 r- a 6 v.

¹² *Ibid.*, f. a 7 r- a 7 v.



L'éditeur de ces in-16^o très denses fit en outre imprimer une préface pour chaque tome. La première est intitulée « préface étiologique² » :

Le canon ancien est bien établi, mais pour désigner l'ensemble, on a préféré attribuer un titre, conformément à ceux qui ont compilé ces monuments de l'antiquité : l'ensemble de cette histoire ancienne et de cette chronologie, composé d'après les écrits de nombreux anciens, a été non sans raison attribué au nom de Bérose. Assurément, parce que ce Bérose, ayant été fait à la langue dorée par les Athéniens, bien qu'il soit plus âgé que les autres (à l'exception de Moïse), et qu'il possède une plus grande autorité et une histoire plus ample, a été jugé plus digne de foi et plus sûr dans la vérité. Il a semblé que le recueil méritait cette désignation sans que toute cette série d'anciennes histoires prenne un autre nom. Donc, quelqu'un pourrait objecter, pourquoi dans cette série d'auteurs Archiloque occupe la première place, suivi par Xénophon en deuxième position, puis enfin Bérose en troisième position, ce qui aurait dû être en premier pour sa dignité, son antiquité et son titre ? Cependant, je ne suis pas

¹ Ma collection. Photographie d'Irene Paoli.

² « Praefatio aetiologica », ma traduction. *Ibid.*, f. a 2 r.

certain pourquoi Annius de Viterbe, commentateur de ces œuvres et, il semble, organisateur du recueil, à procédé selon cet ordre. Cependant, on peut conjecturer qu'il a judicieusement observé que l'histoire de Bérose sur l'Assyrie ne pouvait être considérée comme établie ou comme certaine par qui que ce soit, sans une comparaison minutieuse des temps, dont Archiloque a parlé, et une distinction précise des noms équivoques, dont Xenophon a écrit. C'est pourquoi il a jugé approprié de mettre en avant cette homonymie d'un côté, et cette chronologie de l'autre, comme une sorte de préparation à la lecture des antiquités de Bérose, sans offense ni confusion. Par conséquent, il semble qu'Annius ait convenablement considéré que l'homonymie d'un côté et la chronologie de l'autre devraient être précédentes. Ensuite, les autres suivent dans l'ordre du temps où ils ont vécu, et des sujets sur lesquels ils ont écrit¹.

Le nom de Bérose l'ancien sacerdote résume un ensemble d'autorités, à juste titre semblerait-il. Ainsi, l'éditeur des deux tomes de Jean Temporal et Barthélémy Frein, se demandait aussi, comme Jean Petit et Josse Bade en 1512 – ou comme dans la deuxième partie de cette recherche – : quel est le bon ordre de ces autorités anciennes ? La quête d'une intention éditoriale d'Annius de Viterbe, en 1554, ramène alors ensemble toutes les anciennes autorités, considérées comme faisant partie d'un seul ouvrage, amenant à un seul sens de l'histoire. Un ensemble qui serait à lire dans un ordre spécifique, avec Archiloque et Xénophon en premier, afin de fournir au lecteur les informations nécessaires à une correcte compréhension de Bérose, la pièce centrale de cette recomposition. L'ancien chaldéen serait la source la plus prestigieuse, non seulement dans cet in-16^o, mais parmi toutes les autorités historiographiques, Moïse exclu. Était-ce qu'Annius de Viterbe désirait lorsqu'il recomposa ces auteurs oubliés ?

¹ « Vetus est canon, A maiori fieri totius denominationem, quem sane secuti quicunque haec antiquitatum monumenta concinnarunt : Universum hoc priscae historiae, et Chronologiae volumen ex multorum veterum scriptis compositum BEROSI nomine non temere inscripserunt. Nimirum quia Berosus ille ab Atheniensibus χρυσόγλωττος factus, caeteris omnibus (Mosen excipio) ut aetate superior, autoritate maior, et historia amplior, sic veritate probatus magis, et fide certior, dignus est visus, absquo tota haec veteris historiae series denominationem acciperet. Qui factam est igitur (obiiciet quispiam) ut in ea authorum serie Archilochus primum locum teneat, Xenophon secundum, post eos vero tandem Berosus sequatur tertius, quem primum pro dignitate, vetustate, et titulo positum esse oportuit ? Equidem quo consilio Annius Viterbensis horum commentator scriptorum, atque (ut videtur) dispositior huiusmodi το ὕστερον πρότερον fecerit, certum non habeo. Coniicere tamen licet eum prudenter perspexisse Assyriam Berosi historiam vix ut testatam accipi, aut ut certam percipi a quoquam posse, citra exactam collationem temporum (de quibus Archilochus) et accuratam distinctionem aequivocorum nominum, de quibus Xenophon scripsit. Quapropter huius quidem ομνοθυμιαν, illius vero χρονολογιγταν, quasi quandam ad Berosi antiquitates sine offensa, et confusione legendas parasceven, commode (opinor) censuit Annius praeponendam. Caeteri deinde temporis quo vixerunt, et rerum de quibus scripserunt ordine consequuntur », ma traduction. *Berosi chaldaei sacerdotis, op. cit.*, f. a 2 r- a 2 v.

La préface au deuxième tome récupère alors ces mêmes thématiques liées à la correcte disposition de l'ouvrage :

Après les anciens auteurs de l'histoire chronologique, tels que Bérose, Archiloque, Xenophon, Manéthon, Métasthène, Philon, parmi les plus anciens et les plus fiables, les monuments et les commentaires de Jean d'Annius de Viterbe, ainsi que les livres supplémentaires qu'il a ajoutés *Sur les premiers temps et les rois d'Espagne* [mes italiques], ainsi que *Sur l'antiquité et les affaires d'Etrurie* [mes italiques], il a semblé judicieux de transférer dans un deuxième tome (afin que le poids d'un seul volume ne dépasse pas les limites) les autres auteurs similaires et suivant le même argument, à savoir Fabius Pictor *Sur l'âge d'or*, Myrsile *Sur la guerre des Pélasges* [mes italiques], Caton *Sur les origines* [mes italiques], Antonin sur l'*Itinéraire* [mes italiques], Sempronius *De la division de l'Italie* [mes italiques], et l'épigramme *Vertumniana* [mes italiques] de Propertius, qui, par hasard, a été omise et transférée à la fin nécessairement, ainsi que les commentaires de Jean d'Annius et ses écrits sur ceux-ci : *Sur la Chronologie étrusque et italienne* [mes italiques], *Les questions d'Annius sur la Tuscie* [mes italiques]. De même, *La chorographie de la Sicile* [mes italiques] de Mario Arezzo et le *Dialogue de Calife* [mes italiques]. Et dans tous ces auteurs de ce genre, il était approprié de les disposer correctement et à leur place (car ils étaient auparavant mélangés et confus), il convient de respecter l'ordre chronologique et la suite des événements historiques, dans le but évident d'éviter que cette confusion de chronologie et de succession n'apporte de l'obscurité à un ouvrage déjà obscur à cause de son antiquité lointaine, et afin d'éviter que le commentateur Annius ne puisse être justement réfuté, que ce soit pour des oublis ou des anticipations maladroites à de nombreux endroits, alors même qu'il confirme la plupart du temps ce qui a été précédemment énoncé, bien que ce qui suit se produise par la suite ; comme cela se produisait fréquemment dans les éditions antérieures. Par conséquent, nous avons jugé nécessaire de rétablir dans leur ordre initial les parties qui étaient auparavant transposées¹.

¹ « Post vetera Berosi, Archilochi, Xenophontis, Manethonis, Metasthenis, Philonis, antiquissimorum et probatissimorum in Chronologica Historia autorum, monumenta et commentarios F. Ioannis Anni viterbensis, ac superadditos ab eo libros De primis temporibus, et Regibus Hispaniae: itemque de antiquitate, et Rebus Etruriae: Visum est in alterum tomum (ne grandior unius voluminis moles modum excederet) transfundere reliquos similis, et consequentis argumenti autores, nempe Fabius Pictorem De aureo seculo, Myrsilum de bello Pelasgico. M. Catonem De originibus, M. Antonii Itinerarium Sempronium De divisione Italiae, et Propertii De Vertumno Elegiam, quae casu praetermissa in ultimum necessario locum translata fuit, ac super iis commentarios F. Ioannis Anni, eiusdemque scriptiones. De Ethrusca, et Italica Chronographia. Anniana Quaestiones de Thuscia. Item CL. Marii Aretii Chronographiam Siciliae, et Caliphonis Dialogum. Ac in omnibus eiusmodi scriptoribus recte et loco suo disponendus (cum prius intermixti et conturbati forent) servare temporum quibus alii aliis successerunt ordinem, et Historiarum rerumque gestarum consequentiam eo nimirum consilio, ne illa χρονολογίας, και ακολουθίας confusio operi iam per longe remotam antiquitatem satis obscuro tenebras induceret: neve commentator Annius aut oblivionis, aut ineptae προλεψεως multis in locis iure redargui posset, dum pleraque confirmat velut ex prius a se dictis, quae postea tamen sequerentur: ut in prioribus editionibus frequenter eveniebat. Quamobrem quae antea transposita erant, suo ordini duximus restituenda », ma traduction. *Berosi et aliorum eius argumenti autorum, op. cit.*, f. * 1 v- * 2 r.

L'histoire chronologique est une discipline exigeante : impossible de la comprendre sans avoir suivi la bonne disposition des auteurs, selon leur antiquité et leur sujet respectifs. Cet ouvrage obscur doit alors être préalablement décodifié par un travail éditorial de mise en ordre des autorités, qui serait conforme non seulement à une logique interne des ouvrages, compris comme un ensemble unique, mais également à la volonté de son premier éditeur, Annius. Ce souci de disposition concerne également les commentaires, imprimés aussi dans le premier tome, bien que non signalés dans la table des matières. Obscurs comme les antiquités qu'ils suivent, ces ouvrages d'Annius de Viterbe n'ont pas un ordre précis, et il est impossible de les lire linéairement, à cause de leurs références permanentes aux autres ouvrages dans le recueil. Cependant, parce qu'elles ont été imprimées dans ce volume, le lecteur peut découvrir et comprendre correctement les élucubrations de cet érudit dominicain.

Il va sans dire qu'une mauvaise disposition des auteurs et des commentaires comporterait une confusion de l'histoire chronologique que ces anciennes autorités racontent. D'ailleurs, comme la deuxième préface l'explique, les imprimeurs qui avaient précédemment édité certains parmi ces textes – Johann Steels ?¹ Sébastien Gryphe ?² – seraient complices autant de la descente aux enfers de Bérose et ses cohortes de chroniques, que d'un obscurcissement de leur sens premier. Bref, c'est seulement en 1554 qu'une véritable édition complète de celles que l'on appelle *Antiquitates* aurait été accomplie. Le signe de cet accomplissement se repère également dans le premier tome, lorsque l'éditeur avait placé une deuxième table de matière montrant l'ordre originaire des autorités, selon la volonté du même Annius³.

Néanmoins, si je reviens sur les *Commentaria* d'Eucharius Silber de 1498, un tel ordre n'avait été suivi ni pour la *digestio* des livres *pliniano more*, ni dans la disposition imprimée du volume : cet ordre n'a jamais existé avant 1554⁴. En outre, pourquoi y aurait-il, dans cette disposition idéale propédeutique à la compréhension, deux ouvrages de Claudio Mario Arezzo ? Sur quoi se fonde-t-elle cette conjecture d'intentionnalité auctoriale et éditoriale ? L'impression d'Arezzo me semble montrer que Jean Temporal

¹ *Ut supra*, III, 3, F.

² *Ut supra*, III, 4.

³ *Berosi chaldaei sacerdotis, op. cit.*, f. a 7 r- a 7 v.

⁴ *Ut supra*, II, 1.

avait à disposition le *Berosus sacerdotis babilonicus antiquitatum libri* de Johann Steels et Joannes Grapheus, de 1552¹. Cela, toutefois, n'explique pas la présence de la *Vertumniana* de Properce, voire les *Institutiones* d'Annius – ici *Sur l'antiquité et les affaires d'Etrurie* –, qui ne font pas partie du recueil imprimé à Anvers. Il est alors possible que l'atelier lyonnais eût à disposition une copie de l'*Antiquitatum variarum volumina* de Josse Bade et Jean Petit, de 1512 ou 1515, où ces textes avaient été imprimés. D'ailleurs, si je me réfère à la *Chronographie étrusque et italique*, la première préface, qui se repère dans le livre imprimé par Eucharius Silber, mais pas dans celui de Bade et Petit, est ici absente².

Cela me permet de faire aussi, à l'imitation de l'éditeur de 1554, une conjecture éditoriale. Lorsque dans l'atelier de Jean Temporal on s'occupait de rétablir l'ordre primitif de ces ouvrages dispersés, et de les réunir selon les volontés perdues d'Annius de Viterbe, personne n'avait accès à l'incunable in-folio de 1498. Par conséquent, les deux in-16^o se retrouvent à rétablir une disposition qui n'a jamais existé, sans laquelle, semblablement, l'ensemble des autorités et des commentaires ne seraient pas compréhensibles. Une disposition qui les rend d'ailleurs surabondants par rapport à ce même ordre idéal, à cause de la présence des deux chorographies sur la Sicile et sur l'Espagne. Je ne considère pas cela comme étonnant : lorsqu'on retrouve des objets perdus, presque tombés dans le fleuve Léthé, on retrouve des *hrönir*. Ceux-ci peuvent être « de forme disgracieuse, en peu plus longs³ », mais après un certain nombre de générations ils se caractérisent par « une pureté de lignes que les originaux n'ont pas⁴ ».

Romain Menini croit, probablement à juste titre, que l'auteur de ces préfaces, celui qui s'est occupé de ces deux tomes pour Jean Temporal, ainsi que de la disposition des autorités, est Barthélemy Aneau (1505/1510- 1561)⁵. Dans l'attente de sa démonstration, de mon côté, je me limiterai à rappeler que, comme illustré par Marie-Madeleine Fontaine, l'*Alector ou Le Coq* d'Aneau, suivant les gestes historico-romanesques du héros Franc-Gaulois, est riche de références aux autorités imprimés dans les deux tomes de Jean

¹ L'index nominum de ces tomes de 1554 semble avoir été repris de la version augmentée de 1552.

² *Berosi et aliorum eius argumenti autorum, op. cit.*, p. 252.

³ *Ut supra*, III, *Introduction*.

⁴ *Ut supra*, III, *Introduction*.

⁵ Cf., Brigitte Briot, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Classiques Garnier, 1996 ; Barthélemy Aneau, *Alector ou Le Coq. Histoire fabuleuse*, éd. critique par Marie-Madeleine Fontaine, Genève, Droz, 1996.

Temporal¹. Il s'agit en effet d'une *Histoire fabuleuse*, riche de référence à la *prisca theologia*, à la *prisca jurisprudentia*, le tout par des allusions à l'histoire, non fabuleuse, racontée par l'ancien Bérose le Chaldéen.

D'ailleurs, toujours pour les caractères de Jean Temporal, Barthélemy Aneau avait rédigé en 1558 une « Sommaire Declaracion sur l'Apologie de Joseph contre Apion² », dédiée à Estienne L'Allemant (?)³ « maitre des Requestes au Conseil du Roy⁴ »⁵. Cette apologie a été imprimée dans la première traduction française du Conter Apion de Flavius Josèphe, réalisée par Aneau lui-même, et comprenait également une défense des autorités imprimées à Lyon en deux tomes en 1554. Non seulement Aneau discutait de « la blancheur de la vérité Hebraique, par contraposition de la noirceur de vanité Greque⁶ », montrant que « la plus belle monnoye et souvent la plus fausse, ainsi que la Greque histoire⁷ », suivant « le sage Caton⁸ », mais il répétait également les vers de Juvénal traduits en français « Tout ce que la Grece legiere/ Ose en Histoire mensongiere⁹ ». Dans l'œuvre de Flavius Josèphe il y a des « invincibles raisons¹⁰ » relativement à « l'infidelité Grecque en histoire¹¹ », et celle-ci se retrouvent également dans « les historiographes Egypciens, et Caldées¹² », dénonçant « les phantastiques illusions¹³ » des historiens hellènes. Ces sont bien « Berose Chaldée, Manethon Egypcien, et Metasthenes¹⁴ ».

¹ En ce qui concerne Aneau, ses contemporains, Annius et la *prisca jurisprudentia*, cf., *Ibid.*, T I, p. XXXVII- XXXIX ; En ce qui concerne Aneau et l'historiographie sur la Gaule ancienne, cf., T. II, p. 324- 328. Cf., aussi M. Rothstein, « The Reception of Annius of Viterbo's Forgeries : The Antiquities in Renaissance France », *op. cit.*, p. 586. J'en profite pour écrire qu'un autre roman de 1557 est riche de références bérosiennes, Jean de Carthény, *Le voyage du chevalier errant*, Anvers, J. Bellère, 1557. Cf., Barthélemy Aneau, *Alector ou Le Coq. Histoire fabuleuse*, éd. critique par Marie-Madeleine Fontaine, *op. cit.*, p. LXX.

² Flavius Josèphe, *Histoire de Fl. Josephe sacrificateur hebrieu*, tr. par François Bourgoing, Barthélemy Aneau, Lyon, Jean Temporal, 1558, p. 649. Barthélemy Aneau, *Alector ou Le Coq. Histoire fabuleuse*, éd. critique par Marie-Madeleine Fontaine, *op. cit.*, p. 830. Je ferai référence dorénavant à la version éditée par Fontaine.

³ Cf., *Ibid.*, p. 897- 900.

⁴ *Ibid.*, p. 830.

⁵ C'est toujours Romain Menini, dans son omniscience, qui m'a mis au courant de cette préface, que je ne connaissais point.

⁶ *Ibid.*, p. 832.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 833.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

Comme l'explique Barthélemy Aneau, il s'agit d'une apologie dure, mais nécessaire :

C'est une acre invective, qui comme une eau fort depart les fins et precieux metaux d'avec les adulterins par sa mordacité : ainsi ceste violente deffense par une tresacre poincte separe l'histoire d'avec la fable, la prouvée de la controuvée, le fait du faux et la vérité de mensonge¹.

Séparer le fait du faux, la vérité du mensonge : à cela sert Flavius Josèphe, ainsi que Bérose, Manéthon et Métasthène.

A Lyon, Barthélemy Aneau n'était pas le seul à respecter l'autorité de Bérose le Chaldéen. Le florentin Gabriel Simeoni (1509- v. 1575), à l'époque au service d'Henri II², avait rédigé deux traités, préfigurant la victoire future d'Henri II dans la guerre contre l'Empire, *Le Présage du triomphe des Gaulois*³ et *l'Interpretation Greque, Latine, Tuscane & Francoise, du Monstre, ou Enigme d'Italie*⁴, datant de 1555. Les deux contenaient des références explicites aux anciennes vérités chaldéennes, avec leurs conséquences futures⁵. D'ailleurs, Simeoni, comme Postel, a été l'auteur d'un ouvrage historique dédié au duc de Florence Come I^{er}, achevé en 1556, mais resté sous forme manuscrite, le *Della popolatione del mondo*, employant le témoignage des chronographes Bérose, Manéthon et Métasthène, comme des autres autorités retrouvées par Annius, dans la reconstruction historique des origines de différents pays du globe, notamment de Florence⁶. Dans ce manuscrit, Simeoni comparait également les institutions de l'Étrurie ancienne et de la France moderne, par le récit de l'ancien *Fanum* de Vetulonia et de son gouvernement des Lucumons :

dans lequel chaque année, les douze Lucumons se réunissaient, interprètes de la langue araméenne, anciens conseillers ou sénateurs, de la même manière que *lucus* est le lieu

¹ *Ibid.*, p. 834.

² Cf., Silvia D'Amico, Catherine Magnien-Simonin (dir.), *Gabriele Simeoni (1509-1570 ?). Un Florentin en France entre princes et librairies*, Genève, Droz, 2016.

³ Gabriel Simeoni, *Le presage du triomphe des Gaulois*, Lionne, Cotier, 1555.

⁴ Gabriel Simeoni, *Interpretation Greque, Latine, Tuscane & Francoise, du Monstre, ou Enigme d'Italie*, Lionne, Volland, 1555.

⁵ Cf., R. Cooper, *Simeoni et les antiquités de Lyon*, dans S. D'Amico, C. Magnien-Simonin (dir.), *Gabriele Simeoni (1509-1570 ?), op. cit.*, p. 298.

⁶ Le manuscrit conservé à Florence a été édité par Damiano Acciarino, « *La popolatione del mondo di Gabriele Simeoni (1556)* », *Rassegna europea di letteratura italiana*, 49- 50, 2017, p. 71-139.

sénatorial, pour rendre compte de l'administration de toute la province, tout comme en France aujourd'hui les parlements ont coutume de le faire, en envoyant un certain nombre de conseillers tous les quelques années à travers le royaume pour administrer une justice universelle et suprême, et tenir (comme ils disent) les « Grands Jours »¹

Enfin, Simeoni réalisa également une traduction en florentin du décret du roi Didier au sein du manuscrit².

Encore à Lyon, le libraire Guillaume Rouillé, éditeur en 1559 du *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes*, avait déjà publié son célèbre *Promptuaire des médailles des plus renommés personnes* déjà en 1553³. Parmi les personnages historiques représentés en médailles, se retrouvent l'un à côté de l'autre Tuyscon « surnommé Ascenas par le Prophete Moysse⁴ » et Samotes, accompagnés d'une courte biobibliographie : « Samotes, surnommé Dis, fut environ ledict temps [2053 av. J.- C.] le premier Roy des Gaules, ainsi que recite Berofe [...]. Or c'estoit un Prince fort excellent en science et prudence⁵ ».

¹ « Nel quale l'ultimo ogn'anno una volta si ragunavano li XII Lucumoni, interpretati di lingua aramea vecchi consiglieri o senatori, si come *luco* il luogo senatorio, per rendere ragione della amministrazione di tutta la provincia, non altrimenti che in Francia usino di fare anchora oggi i parlamenti, mandando un certo numero di consiglieri ogni tanti anni qua et là per il reggno per amministrare universale e somma giustitia, et tenere (come ei dicono) i 'gran giorni' », ma traduction. *Ibid.*, p. 117. En ce qui concerne les Grands Jours sous l'Ancien Régime, Jean-Marie Augustin, « Les Grands Jours, une cour supérieure foraine sous l'Ancien Régime », *Revue Histoire de la justice*, Vol. 21, 2011, p. 41- 47.

² Damiano Acciarino, « *La popolazione del mondo* di Gabriele Simeoni (1556) », *op. cit.*, p. 113- 114.

³ Guillaume Rouillé, *La première partie du promptuaire des médailles des plus renommés personnes*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1553. L'ouvrage est divisé en deux volumes, et a été traduit également en toscan, avec une dédicace à Catherine de Médicis, Guillaume Rouillé, *Prima parte del Prontuario de le medaglie de piu illustri et fulgenti huomini et donne*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1553. Cf., Jean Dubu, « Le Promptuaire des medalles de Guillaume Rouillé », dans A. Possenti, G. Mastrangelo (dir.), *Il Rinascimento a Lione*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1988, T. 1, p. 185-219 ; Ilaria Andreoli, « La storia in soldoni : il *Promptuaire des medailles di Guillaume Rouillé* », dans M. Gabriele, U. Rozzo (dir.), *Storia per parole e per immagini*, Udine, Forum, 2006, p. 235-266. L'ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, du moins jusqu'en 1577.

⁴ Guillaume Rouillé, *La première partie du promptuaire des médailles des plus renommés personnes*, *op. cit.*, p. 13. Dans le promptuaire Tuyscon et fils de Gomer, l'autorité de Bérose, qui le voulait fils de Noé, est donc encore un fois dépassé par celle de la *Genèse*. De même, Janus et Vesta sont représentés comme deux figures séparées de Noé et de sa femme, pour éviter des corriger le récit de la *Genèse*. *Ibid.*, p. 15.

⁵ *Ibid.*



Or, des références à des personnages historiques, uniquement féminins, dont les gestes sont connus à travers l'ancien Chaldéen, se repèrent aussi dans un ouvrage de François de Billon (1522-1566)², secrétaire de Catherine de Médicis (1519-1589) ; non à Lyon, mais à Paris. Dans le *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, de 1555³, parmi les femmes illustres, sources d'inventions, on y retrouve « Isis, fille de Cam (qui fut le mocqueur de son Père Noe) soeur et Femme de osiris, comme dict Berose⁴ ». Inventrice du pain et des hiéroglyphes, Billon rappelait également à propos d'Isis que :

le premier Pain fut antiquement fait et gousté en Italye dans la vielle Cité de Viterbe, la ou la Dame Isis ou Ceres, veint de Lybie voir les Noces de Iasius Ianigene Roy des Celtes Gaulloys, et de Cybelles sont Epouze, Soixante et dixhuit ans avant la foundation de Troye. Ce que les Envieux ou paresseux a peine voudront croire et que je renvoye pour cela a l'Idole saint Germain⁵.

L'histoire de la reine Sémiramis est dépendante non seulement de la reine primitive d'Égypte, mais aussi de l'ancienne autorité babylonienne – qui mieux que Bérose pour la reine d'Assyrie ? – :

¹ Bibliothèque Municipale de Lyon, Rés 405138, p. 13.

² Cf., Michael A. Screech, « Rabelais, De Billon and Erasmus (a Re-examination of Rabelais's Attitude to Women) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, T. 13, N° 3, 1951, p. 241-265 ; Michael A. Screech, « Introduction », dans François de Billon, *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, New York, S. R. Publishers, 1970.

³ François de Billon, *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, Paris, Jean d'Allyer, 1555. Cf., Lynn Tarte Ramey, « Patriarchy and Monarchy : François de Billon, the Querelle des femmes, and the Rise of French Absolutism », dans K. Karczewska, T. Conley (dir.), *The World and Its Rival : Essays on Literary Imagination in Honor of Per Nykrog*, Amsterdam, Rodopi, 1999, p. 161-170 ; Renée-Claude Breitenstein, « Traduction, transferts culturels et construction des publics dans deux éloges collectifs de femmes de la première moitié du XVI^e siècle », dans *Publics et publications dans les éloges collectifs de femmes à la fin du Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, Études françaises*, Vol. 47, N° 3, 2011, p. 100-107. L'ouvrage de Billon a été réédité en 1564 avec le titre *La Defence et foreresse invincible de l'honneur et vertu des Dames*.
⁴ f. 24 r.

⁵ François de Billon, *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, op. cit., f. 220 v.

A l'ocasion dequoy c'est force d'user icy des termes du tresantique Autheur Berose de Caldée, de toute ancienneté enregistrez, en faveur de cete haute Dame [...]. Et cecy est la sustance des parolles d'icelluy Berose, nottées en son cinquieme Livre des Antiquitéz, propre a tout moderne incredule de muliebres Vertu¹.

Au-delà des biographies de dames vertueuses au sein d'une querelle des femmes, c'est en ce qui concerne « la fleur du nom Gaullois, par tout le Monde ou ilz feirent expeditions martialles² », que François de Billon déployait les anciennes autorités récemment imprimées à Lyon³ :

Et qui doutera du fons principale pourquoy j'allegue tout cecy [...] qu'il prenne garde, s'il s'en veult assurer, à tout le discours de la Theologie, et de l'historiographie [...] qu'ilz aillent vite vite epousseter les vieux fragmentz du bon Cato, et rafreschir les antiquailles du vray Berose, qui de son temps escrivoit dans Babylone les nouveaux Succéz de la Terre, et les divers Princes d'icelle, dequoy quasi a peine me souvient tant j'etois jeune alors [...]. Et si ces Témoins ne suffisent, Qu'on compare devant un Myrtilus [*sic.*] lesbien, joignant a luy le grec Autheur Eusebe. Qu'on appelle un Xenophon, et (si je n'équivoque) un Sempronius⁴.

Présentées comme le souvenir d'une étude de jeunesse, les « antiquailles du vray Berose », sont accompagnées par une bonne partie d'autorités aussi grecques et latines, éditées dans l'atelier de Sébastien Gryphe ou Jean Temporal.

Si le droit d'ainesse par héritage noachide est le gage d'une victoire future du monarque français, les Francs, des Germains, sont exclus de ce récit historique des antiquités gauloises : « Je resoulz, que tout bien feuilleté, l'on cognoistra quea generation d'iceux Allemans ou Francs ainsi oppressans les Gaules, n'a duré depuis Faramond premier Roy de Nom que cinq cens cinquante ans ou environ en deux Lignée⁵ ». Oppresseurs de Gaule après les Romains, l'héritage des Mérovingiens et des Pépinides ne concerne pas l'histoire de de Billon : ce sont des Allemands. La *restitutio* de l'héritage samothéen est déjà advenue, non par la loi salique, mais avec les Capétiens : « tous ces

¹ *Ibid.*, f. 45 r.

² *Ibid.*, f. 106 v.

³ Cf., R. E. Asher, *National Myths in Renaissance France*, *op. cit.*, p. 57- 59.

⁴ François de Billon, *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, *op. cit.*, f. 106 v- 107 r.

⁵ *Ibid.*, f. 183 r.

Capetz yssuz non pas de la Lignée d'iceux Allemans ou Francs, mais bien de la tresantique et mémorable progenye des Gaullois, seulle et certaine source des vrays Roys de la France qui depuis luy encores a present florissent¹ ».

La *fons* du pouvoir dans la Gaule de Samothès et l'autorité de Bérose de Chaldéen finissent par rendre illégitime la théorie des quatre monarchies, autant en historiographie qu'en politique. Toutes les monarchies du monde – sauf une – sont illégitimes :

lesquelles [les quatre monarchies] furent commencées et agrandies depuis le Déluge par force de tyrannye non pas par saine et publique Election, voire et qui fut faite contre le Droit de Primogeniteurs et vrays titulaires du Sceptre legitime, qui avoit été par Noe [...] constitué sur la Terre, comme grand Patriarche et seul Seigneur temporel d'icelle, et pour cela, telles Monarchyes d'autant plus subietes a extermination préordonnée de DIEU, a telles et si superbe Elections d'empyre nullement aussi appelé ou recongnu [...]. La Primogeniture et Aynesse des Roys de Gaule toutesfois, flottera toujours en effait et raison, sur tout cela par divine droitture [...] Comme etant la Couronne Gaulloyse la Norme de tous les autres Roys².

Au-delà des présages manqués, et du souhait d'Aneau pour une vérité qui puisse triompher les mensonges hellènes, de modernes moqueurs des faits historiques racontés par Bérose ne manquaient pas. L'auteur – ou les auteurs – anonyme d'un petit in-4° imprimé à Poitiers en 1556 et en 1557 dans l'atelier Marnef, les *Discours non plus melancoliques que divers*³, avait rédigé un chapitre intitulé « De noz Historiens qui cherchent l'origine de noz Gaulois et François⁴ ». Ainsi, il peut se lire que :

Les Philosophes veulent scavoir les causes et commencements de toutes choses, quoy que cela soit a eus difficile : et nos historiens aussi les origines et sources de tous nos Gaulois et François, quoy que cela soit entierement hors de leur pouvoir. Mais si ont-ils bonne grace ce pendant, car ils se disent tenir je ne sçay quoy des Poetes et des Paintres, et estre de leur

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, f. 198 v- 199 r.

³ *Discours non plus melancoliques que divers, de choses mesmement, qui appartiennent à notre France : et a la fin La manière de bien et justement entoucher les Lucs et Guiternes*, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1556. Cf., G.- A. Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI^e siècle. Image de la vie du temps*, Genève, Droz, 1977, p. 178- 184 ; Jean-Claude Arnould, « De l'existence de l'auteur dans les Discours non plus melancoliques que divers », dans Jean-Raymond Fanlo (dir.), « *D'une fantastique bigarrure* ». *Le texte composite à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2023 (2000), p. 89- 101.

⁴ *Discours non plus melancoliques que divers*, *op. cit.*, p. 1

confrairie, ausquel Orace dit en son art de Poesie, avoir de toute ancienneté esté permis de mentir en arracheur de dens¹

Parmi les références aux origines discutables fournies par les historiens, leurs « vérités du livre des quenoilhes² », se répère Leucotechia pour Lutetia – un renvoi implicite à la *Gallica Historia* de Robert Ceneau – et d'autres :

nouvelles merveusement fresches et plaisantes pour attacher a celles de Messer Bocacio, fondees presque toutes sur le gentil Berose (s'il est possible que ce Berose grand Philosophe, que les anciens nous alleguent, aye escrit telles frenaisies) sur un Xenphon equivocateur, sur je ne sçay quel Manethon et aultres tels : et depuis peu appuyees d'un Jean de Viterbe, d'un autre plus que frere Jean, surnommé le Maire, et d'autres encores plus nouveaux, que ne doy nommer [...] lesquels entre autres bonnes choses, ont fait cela de galant, qu'ils ont tiré du sang de ces gentils de Troiens, voire maugré nature, non seulement les François, qui ne sortirent de la Germanie, que mardi eut onze ans, mais aussi nos grans peres les Gaulois³.

Si ces anciens auteurs sont douteux, leur contenu, comme celui annoncé par Annius de Viterbe et Jean Lemaire de Belges, est certainement fabuleux. Après ces nouvelles dignes de Boccace, le texte poursuit en souhaitant un sacrifice druidique pour ces historiographes qui, encore, soutiennent une origine troyenne pour les Français :

Que pleust au bon Dieu, lequel est par le bon Hebrieu appelé le Dieu des Dieus, que ces beaux jaseurs eussent presché telles origines en nostre Gaule, au temps que les bons Druides y avoient credit : Vous eussiés veu en mon avis, qu'on eust fait de gentils sacrifices de leur cervelle (s'ils en ont les bons seigneurs) au grand Dieu et père de richesses Dis, duquel tenoient lesdits Druides [...]. Que les Gaulois de l'hors eussent jamais enduré le deshonneur d'estre dis issus du couart Paris ? de la trahison d'Enee, d'Antenor ? [...] plus-tost mourir [...]. Ce seroit un mout [*sic*] grand bien pour la chose publique, que ces gentils escrivans eussent aussi belle envie de faire taire et repouser, que de mettre tels songes par escript : pour monstrer qu'ils sçavent je ne sçai quoi de bon plus que les autres⁴.

¹ *Ibid.*, p. 1

² *Ibid.*, p. 2.

³ *Ibid.*, p. 4- 5.

⁴ *Ibid.*, p. 5- 4. La numérotation des pages est fautive.

Le statut de Bérose le Chaldéen, l'autorité qui, comme l'expliquait l'éditeur de Jean Temporal, résume toutes les autres, se retrouve à nouveau dans une position compromise, intermédiaire et finalement intenable, entre l'autorité sacrée de Moïse, « le bon Hébreu », et l'histoire profane des Gaulois, « les bons Druides ».

B. Les *Antiquitates* et la méthode de l'histoire universelle

Au-delà des moqueries des anonymes, les héritiers de Sébastien Gryphe rééditaient les *Antiquitatum variarum auctores* à Lyon, en 1560. Cet in-16° est presque identique au volume de 1552, avec une mise en page légèrement différente, due à l'usage d'autres caractères italiques que ceux employés huit ans plus tôt¹. C'est la dernière fois que la *Defloratio* de Bérosee le Chaldéen est imprimée en France².



¹ *Antiquitatum Variarum auctores*, Lyon, héritiers de Gryphe, 1560. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 170 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah*, *op. cit.*, p. 361- 362.

² Si l'on exclue celui de 1591. Il s'agit pourtant d'un faux lieu d'impression et d'une fausse date. En réalité le volume a été imprimé à Bâle par Konrad Waldkirch en 1590. Denis Godefroy, *Antiquae historiae ex XVII authoribus contextae, libri VI*, Lyon [Bâle], s. n. [Konrad Waldkirch], 1590. Cf., L. Paoli, « Re-Forging a Forgery : The French Editions of Anniius of Viterbo's *Antiquitates* », *op. cit.*, p. 107- 108.

³ *Antiquitatum Variarum auctores*, Lyon, héritiers de Gryphe, 1560. Ma collection. Photographie d'Irene Paoli.

Toujours en 1560, le premier volume des célèbres *Recherches de la France*¹ de l'avocat au Parlement Étienne Pasquier (1529-1615)², venait d'être publié à Paris. Selon l'étude, désormais datée, de Huppert, il s'agit d'un ouvrage qui marquerait un tournant historiographique français, « une histoire à la fois cohérente et fondée sur des faits³ », tout en sachant que « jusqu'à environ 1560, [...] qu'il n'y avait probablement pas un tel historien⁴ ». Une histoire révolutionnaire alors, caractérisée par la réfutation des Francs-Troyens et par l'impossibilité de remonter aux origines des nations et des monarchies. Or, comme l'a remarqué Elizabeth Brown, non seulement cela signifie « sous-estimer l'ampleur de l'influence de Beatus Rhenanus et la rapidité avec laquelle ses idées ont été acceptées en France⁵ », mais également ignorer les travaux chronographiques, comme celui de Du Tillet, qui proposait déjà une telle solution historiographique, sous une forme écrite différente⁶. Ainsi, l'historiographie impériale avait déjà renoncé, même dans ses relectures d'Hunibald, à la provenance troyenne des Francs, et les premiers chapitres des *Recherches de la France* n'ont, à mon avis, rien d'exceptionnel à ce propos. Avec ou sans les cinq livres d'antiquité de Bérose, des solutions historiographiques parallèles pour les antiquités de France étaient encore possibles et, en tant qu'autorités et sources, je ne pense pas que les *Recherches de la France* soient plus érudites qu'un ouvrage comme la *Gallica Historia* du vieil évêque Robert Ceneau. La sélection des autorités anciennes et modernes, la sélection du fictif et de l'historique, détermine ces *faits* ; autrement dit,

¹ Étienne Pasquier, *Le premier livre des Recherches de la France*, Paris, Jean Logis, Robert le Magnier, 1560. Je fais référence dorénavant à l'édition critique par Marie-Madeleine Fragonard et François Roudaut : Étienne Pasquier, *Le Recherches de la France*, éd. critique par Marie-Madeleine Fragonard, François Roudaut, Paris, Honoré Champion, 1996, T. 1. Cf., G. Huppert, *The Idea of Perfect History*, *op. cit.*, p. 28- 71 ; D. R. Kelley, *Foundations of Modern Historical Scholarship. Language, Law, and History in the French renaissance*, *op. cit.*, p. 271- 300.

² Cf., Paul Boutiller, *Recherches sur la vie et la carrière d'Étienne Pasquier, historien et humaniste du XVI^e siècle*, Paris, Éditions I. S. I., 1989.

³ « a history at once consistent and founded in fact », ma traduction. G. Huppert, *The Idea of Perfect History*, *op. cit.*, p. 32.

⁴ « until about 1560 the answer is that there were probably no such historian », ma traduction. G. Huppert, *The Idea of Perfect History*, *op. cit.*, p. 30.

⁵ « underestimate the extent of Beatus Rhenanus' influence and the speed with which his ideas were accepted in France », ma traduction. E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 351. Cela avait été remarqué également par Arlette Jouanna, qui n'approfondit pas la question, cf., Arlette Jouanna, « La quête des origines dans l'historiographie française de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e », dans B. Chevalier, P. Contamine, *La France de la fin du XV^e siècle : renouveau et apogée*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, p. 307. Il y a désormais plus de clinquant ans, Huppert avait soutenu en effet que « à cette époque, Pasquier n'avait probablement pas lu la dissertation de Beatus » ; « at this time Pasquier probably had not read Beatus' dissertation », ma traduction, G. Huppert, *The Idea of Perfect History*, *op. cit.*, p. 79.

⁶ E. A. R. Brown, « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », *op. cit.*, p. 357.

l'historiographie se pose comme un problème de *fides* et de croyance à des figures auctoriales et à des récits.

Dans son ouvrage, Étienne Pasquier ne cite aucunement *Berosi et aliorum eius argumenti autorum*, pour le dire avec le titre de 1554, pourtant, je trouve improbable que le parlementaire ne les ait pas lus¹. Quoi qu'il en soit, cette absence ne l'empêchait pas de faire référence aux anciennes institutions gauloises, tout en niant une solution de continuité avec la France moderne, de la même manière que Pierre de La Ramée l'avait fait, en revanche, en employant les histoires de Bérose et les équivoques de Xénophon².

Une allusion possible au récit gaulois de Bérose, pourrait, peut-être, se retrouver lorsque le parlementaire expliquait l'absence d'auteurs gaulois parlant de leurs histoires :

les Druydes furent si avaricieux de rediger aucune chose par escrit, que de toutes les grandes entreprises de la Noblesse Gauloise, nous n'en avons presque connoissance que par emprunt : et encor par histoires qui nous sont prestées en monnoye de si bas aloy [...]. Tellement qu'il nous seroit mal-aisé de reconnoistre au vray la grandeur de nos ancestres, sinon qu'en cette, ou disette, ou falcification d'histoires, ils eurent une singuliere astuce de planter leur noms és contrées qu'ils avoient de nouveau conquises³.

Au-delà des « disette ou falsification d'histoires », les récits du passé Gaulois serait limité aux récits partiels et malveillants des modernes italiens, Crinitus et Sabellicus en particulier, et à ceux des « Historiographes Latins [...] pour obscurcir quelque peu la louange qu'ils ne nous pouvoient bonnement desrober⁴ ». Cette absence d'autorités autochtones continua même lorsque les Francs-Germains arrivèrent en Gaule et se convertirent à la véritable religion, ce qui amena à la substitution des druides par les moines, qui pourtant n'écrivirent guère des histoires, mais des annales sans intérêt⁵. D'ailleurs, ces sont ces moines – peut-être Hunibald ? – à l'origine d'une origine troyenne

¹ Je ne pense pas que « Pasquier ne semble pas avoir lu Annius e Viterbe », « Introduction », dans Étienne Pasquier, *Le Recherches de la France*, éd. critique par Marie-Madeleine Fragonard, François Roudaut, *op. cit.*, p. 22.

² Pour les antiquités gauloises dans *Les Recherches*, cf., Corrado Vivanti, « Les Recherches de la France d'Étienne Pasquier. L'invention des Gaulois », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, II. La Nation*, Paris, Gallimard, 1986 ; mais surtout le travail d'Arlette Jouanna, « Mythes d'origine et ordre social dans les Recherches de la France », dans *Étienne Pasquier et ses Recherches de la France*, Paris, Presses de l'école normale supérieure, 1991, p. 105- 119.

³ Étienne Pasquier, *Le Recherches de la France*, éd. critique par Marie-Madeleine Fragonard, François Roudaut, *op. cit.*, p. 254- 255.

⁴ *Ibid.*, p. 268.

⁵ *Ibid.*, p. 256.

des Francs : « sans aller chercher d'une longue trainée, ny les Troyens, ny les Sicambriens dedans les paluz Meotides (dont nous ne sçaurions avoir autheur certain ny assureé, fors quelques Moines)¹ ».

D'ailleurs, même un historien comme Flavius Josèphe est, dans *Les Recherches*, relativement fiable, car : « plusieurs gens appellerent indifferemment l'Europe sous le nom de Celte ou Gaulois qui se raporte l'un à l'autre. Qui fut cause que Josph juif, pensant substiliser contre Appion le Grammairien, voulut improperer aux Historiographes Gregois une ignorance du fait des Gaules² », alors qu'effectivement les Gaulois, loin d'être seulement en France comme le soutenait l'historien juif, « continuerent leurs conquestes jusques en la Scythie (comme en font foy les Celtoschythes)³ ». Une grande Gaule donc, qui conquit toute l'Europe jusqu'à l'Asie, comme résultait aussi par des autorités latines et envieuses, comme Tite Live, qui relatait de la « grande expedition qui fut faite sous Ambigat Roy de Bourges, quand Bellovese et Sigovese ses neveux prirent par sort en partage, l'un le pays de l'Italie, et l'autre celuy de la Germanie⁴ ». Combien furent-elles ces expéditions ? Dans les *Recherches* se repèrent les « trois voyages⁵ » dont « la mémoire rafraichie de nostre temps és livres expressément à ce dediez, par feu Messire Guillaume du Bellay, Chevalier, et depuis par Gauillaume Postel, ausquels tout homme studieux pourra avoir son secours⁶ ».

Si en 1556 Gabriel Simeoni avait pu comparer l'ancienne assemblée viterboise des Lucumons toscans aux Grands Jours de France, Étienne Pasquier aussi s'adonnait à une histoire comparée des institutions :

Car et les Censeurs des Druydes entre nous autres Chrestiens encores s'observent aujourd'huy, et à l'exemple des Druydes qui s'assembloient tous les ans, en certains lieux pour quelque temps, pour rendre droit aux parties, nous avons presque introduits en nos Parlemens les grands Jours, combien qu'il y ait quelque diversité, comme il est impossible que toutes choses anciennes se rapportent d'un droit fil aux modernes. Et de la mesme façon

¹ *Ibid.*, p. 280.

² *Ibid.*, p. 266.

³ *Ibid.*, p. 267.

⁴ *Ibid.*, p. 267.

⁵ *Ibid.*, p. 270.

⁶ *Ibid.*, p. 270. Dans le troisième livre des *Recherches* Étienne Pasquier accuse Postel d'être un hérétique, et pire, un jésuite. Accusé d'hérésie. *Ibid.*, p. 849.

que la Gaule s'entretenoit jadis par diettes, nous voyons aujourd'huy l'Allemagne maintenir en grandeur son Empire¹.

Bref, les exemples sont multiples, ce qui distingue cet ouvrage des autres n'est pas seulement une « mutabilité des choses humaines² », mais l'impossibilité de rapporter l'antiquité « d'un droit fil aux modernes ». Cependant, même les discours relatifs à la *restauratio* partent de la perspective que le « droit fil » s'est interrompu. Là où Bérose, par sa proximité à l'histoire sacrée de Moïse, permettrait encore à l'historiographie de toucher au plan divin qui se déploie dans l'histoire – tout en mettant en discussion d'autres visions fautives de la providence en action dans l'histoire, comme les quatre monarchies –, *Les Recherches de la France* renoncent à cette perspective autant qu'au chaldéen.

Cela est explicité alors que dans les *Recherches* il est possible de lire comme « les Gaulois usurperent premièrement une partie de la Germanie. Les Germains depuis nous rendirent par la venue des François le semblable³ », ce qui fait ainsi que « la plupart des Auteurs d'Allemagne qui se sont amusez à discourir sur ce point, pensent faire grande bannière encontre nous, lors qu'ils se vantent que les François issus de la Germanie, ont pour quelquefois réduit sous leur obeissance les Gaules⁴ ». J'aime bien m'imaginer que ces phrases, lues après la fin des guerres avec l'Empire en 1559, après la mort d'Henri II, et après quasi dix ans de prophéties sur la victoire future du roi des Gaules, devaient sembler particulièrement actuels aux lecteurs. Au-delà de mes fantaisies, cette alternance des vicissitudes implique l'impossibilité de retrouver la providence en historiographie, sans toutefois nier la volonté divine en action dans l'histoire :

et de moy, discourant cette affaire en mon esprit, il me semble que toutes les choses de ce monde se reglent par une entresuite, ou pour mieux dire par un eternel jugement de la volonté divine : tellement que tantost avoir forchangé de main, comme il plaist au souverain maistre : et ceux qui furent bien grands, par succession de temps estre venus bien petits⁵.

¹ *Ibid.*, p. 262- 263.

² A. Jouanna, « Mythes d'origine et ordre social dans les *Recherches de la France* », *op. cit.*, p. 119.

³ Étienne Pasquier, *Le Recherches de la France*, éd. critique par Marie- Madeleine Fragonard, François Roudaut, *op. cit.*, p. 284.

⁴ *Ibid.*, p. 283.

⁵ *Ibid.*, p. 283.

Les « choses de ce monde se reglent par une entresuite », et face à un jugement éternel, l'origine des nations et des monarchies perd de sens :

il me semble que de disputer de la vieille origine des nations, c'est chose fort chatouilleuse [...] petit à petit la mémoire s'en est du tout esvanouye, ou convertie en belles fables et frivoles. Laquelle faute nous voyons semblablement advenir à ceux qui se peinent en vain, de nous représenter par quelque superstition et rapport des noms, les fondateurs de chaque ville¹.

Le fil droit est interrompu, l'origine est irréparable, l'antiquité mélange de fables et de vérité, une restauration insensée : « les causes et commencements de toutes choses, quoy que cela soit a eus difficile », pour le dire avec l'anonyme poitevin de 1556, seraient à rechercher ailleurs que dans l'Antiquité, ou à ne pas chercher.

Si *Les Recherches* ne font pas mention de l'ancien Bérosee – que j'utilise désormais, comme les éditeurs lyonnais, pour indiquer un ensemble d'autorités anciennes – , un ouvrage autant connu que celui de Pasquier, les deux livres *De institutione historiae universae et eius cum iurisprudentia coniunctione*² (*Sur l'institution de l'histoire universelle et de sa conjonction avec la jurisprudence*) du juriste François Baudouin (1520- 1573)³, se réfèrent à l'ancien Chaldéen et à son découvreur, Annius⁴. L'ouvrage de Baudouin, dédié à Antoine de Bourbon (1518- 1562) était « based upon lectures given at the University of Heidelberg in 1561, was both a manifesto of legal humanism and a

¹ *Ibid.*, p. 316.

² François Baudouin, *De institutione historiae universae et eius cum iurisprudentia coniunctione*, Paris, André Wechel, 1561. Donald R. Kelley, « Historia Integra : François Baudouin and his Conception of History », *Journal of the History of Ideas*, Vol. 25, N° 1, 1964, p. 35- 57 ; *Id.*, *Foundations of Modern Historical Scholarship. Language, Law, and History in the French renaissance*, *op. cit.*, p. 271- 300 ; Girolamo Cotroneo, « François Baudouin dal diritto alla storia », dans G. Cotroneo (éd.), *I trattatisti dell'« ars historica »*, Naples, Giannini, 1971, p. 343- 383 ; A. Grafton, *What was History ?*, *op. cit.*, p. 70- 118. J'ai favorisé les liens entre historiographie impériale et française, sans approfondir celle développée par les historiographes des États italiens – sauf Annius – mais comme le remarquait Sergio Bertelli en 1973 : « à Kelley manque cependant de toute connaissance de la polémique sur l'art historique, telle qu'elle s'est développée en Italie au XVI^e siècle. Par conséquent, il est souvent amené à attribuer à Baudouin des positions originales qui ne le sont pas du tout » ; « Al Kelley manca, però, ogni conoscenza della polemica sull'arte istorica, quale venne sviluppandosi in Italia a mezzo Cinquecento, sicché è sovente portato ad attribuire a Baudouin posizione originali che originali non sono affatto », ma traduction. S. Bertelli, *Ribelli, libertini e ordotossi nella storiografia barocca*, *op. cit.*, p. 223. A ce propos cf., A. Grafton, *What was History ?*, *op. cit.*, p. 70- 118.

³ Cf., Michael Erbe, *François Baudouin (1520-1573) : Biographie eines Humanisten*, Gütersloh, R. Mohn, 1978 ; Mario Turchetti, *Concordia o tolleranza ? François Baudouin (1520-1573) e i « Moyenneurs »*, Genève, Librairie Droz, 1984.

⁴ Cf., A. Grafton, *What was History ?*, *op. cit.*, p. 99- 105.

‘method’ of history¹ », non une histoire telle que celles dont j’ai discuté jusqu’à maintenant, mais un traité pour une méthodologie historiographique, visant une *historia integra et universa*, constituée à partir d’une sélection d’auteurs anciens, distingués en témoins directs et indirects des événements, des monuments de l’antiquité, voire de la transmission orale des anciennes mémoires. Une historiographie, comme la méthode énoncée rapidement par Robert Ceneau quatre ans plus tôt, s’intéressant principalement à l’*ordo temporum* et à la géographie :

J’ai dit qu’il fallait accorder une attention à toute l’histoire universelle, et en effet, appeler l’ensemble des comptes des temps, des régions, des événements : des événements (je le dis) en trois parties, comme l’état de la religion et de la République, à la fois domestique et étrangère, c’est-à-dire, nous recherchons l’histoire sacrée, civile et militaire. Il est maintenant proche que je dise qu’il est tout aussi important de veiller à ce qu’elle soit toujours vraie. Car sinon ce ne serait pas de l’histoire, mais un conte [*fabula*], ce qui n’est certainement rien de plus étranger à l’histoire, rien ne semble plus similaire².

Si à la suite des *Discours* de Machiavel³, « dans l’histoire universelle, surtout lorsque la comparaison pertinente se présente [...] à partir de l’hypothèse historique, une thèse politique doit souvent être déduite⁴ », tout comparaison amenant au politique doit se fonder sur l’*historia* et non sur la *fabula*. Cependant, ces deux catégories de récit se retrouvent souvent mélangée chez les auteurs anciens : « mais dans les affaires douteuses, nous ne pouvons pas lier notre foi [...] les récits concernant Hercule sont en partie légendaires, en partie historiques. Je dirais la même chose de la guerre de Troie [...]. Mais il faut être prudent, afin que ce mélange ne nous trompe pas facilement⁵ ».

¹ D. R. Kelley, *Foundations of Modern Historical Scholarship. Language, Law, and History in the French renaissance*, op. cit., p. 129.

² « Dixi historiae universae dandam esse operam, et quidem universam dici rationem temporum, regionum, rerum : rerum (inquam) triplicium, ut statum religionis et Reip. Domi et foris, hoc est, historiam sacram, civilem, ut et militarem requiramus. Nunc proximum est ut dicam, non minus esse curandum, multoque etiam magis cavendum, ea semper ut sit vera. Nam neque historia esset alio qui, sed fabula, qua quidem certe nihil est magis alienum ab historia, nihil licet magis affine videatur », ma traduction. François Baudouin, *De institutione historiae universae et eius cum iurisprudencia coniunctione*, op. cit., p. 41- 42.

³ Cf., S. Bertelli, *Ribelli, libertini e ordotossi nella storiografia barocca*, op. cit., p. p. 223.

⁴ « in historia universa, praesertim ubi et res digna est, et non inepta occurrit comparatio [...] ex hypothesi historica saepe colligenda est politica veluti thesis », ma traduction. François Baudouin, *De institutione historiae universae et eius cum iurisprudencia coniunctione*, op. cit., p. 170.

⁵ « Sed in rebus dubiis possumus fidem nostram non astringere [...] quae de Hercule narrantur, partim fabulam, partim historiam esse. De bello Troiano idem dixero [...]. Sed opera danda est, ne facile nobis illudat talis commixtio », ma traduction. *Ibid.*, p. 42.

Pour éviter de se faire tromper par ce mélange :

Je sais et j'affirme que nous devons, dans la mesure du possible, veiller à écarter les légendes qui envahissent souvent l'histoire et la corrompent clandestinement. Mais il convient également de veiller à ne pas couper toutes choses si strictement que nous jetions aussi le vrai avec le faux de manière imprudente. Bien sûr, je ne serais pas réticent à élaguer beaucoup de choses qui sont douteuses quant à leur crédibilité [...]. Mais il y a autant de danger à rejeter le vrai qu'à embrasser le faux. Je suis contraint de dire ceci d'autant plus maintenant, car j'ai récemment entendu un homme par ailleurs érudit affirmer publiquement que Joseph devrait être classé parmi les auteurs délirants et fabuleux¹.

Pour François Baudouin, comme dans les récits historiques traités jusqu'à maintenant², Flavius Josèphe est un gage de vérité, car son récit concorde avec l'autorité de Moïse. Si toutefois, pour certains, comme Barthélemy Aneau, les histoires de Moïse et de Flavius Josèphe formaient une trinité des récits véritables avec Bérose le Chaldéen, et si pour Guillaume Postel la non-concordance exacte de la *Defloratio* avec les citations tirées des œuvres de l'historien juif était une assurance d'authenticité du babylonien, pour Baudouin ce texte est un apocryphe :

Mais ce que, ces dernières années, un certain Annius, moine, a avancé en publiant des fragments attribués à Bérose, je m'étonne que cela ait pu duper si facilement même de nombreux érudits. Je sais que Bérose, le Chaldéen, qui était prêtre de Bel [...] à l'époque d'Alexandre, est souvent et à juste titre loué par les anciens ; en effet, Flavius Josèphe, dans le livre I Contre Apion, raconte qu'il a décrit les événements babyloniens depuis le Déluge jusqu'à la captivité des Juifs emmenés en Babylonie : et il affirme que son récit n'est pas une histoire fabuleuse, car il a de nombreux points communs avec l'histoire juive et est conforme aux archives les plus anciennes des Phéniciens [...]. Mais je suis d'autant plus affligé que ses commentaires ont été perdus, d'autant plus que des rhapsodies frauduleuses ont été substituées à leur place. Car même si je reconnais dans certains passages des éléments qui ne semblent pas être de Josèphe, je comprends que ce sont des intrusions illégitimes ; cependant, il y a beaucoup d'ajouts qui, sans Josèphe, n'auraient pas été passés sous silence ; je vois

¹ « Scio et profiteor, nos, quantum fieri potest, curare debere, ut fabulas, quae historiam plerumque obsident, eamque clam pervaserunt, depellamus. Sed rursus cavere oportet, ne sic omnia ad vivum reseceamus, ut etiam verum cum falso temere abiiciamus. Multa quidem, quae suspectae fidei sunt, non invitum circumciderem [...]. Sed non minus est periculi in vero repudiando, quam in falso complectendo. Cogor autem nunc tanto magis dicere quod dico, quia audio nuper hominem alioqui eruditum publice scripsisse, Josephum esse referendum inter scriptores deliros et fabulosos », ma traduction. *Ibid.*, p. 45.

² Je ne sais à exactement à qui se réfère Baudouin, relativement à Flavius Josèphe.

même dans ce fatras des omissions qui sont citées par Josèphe de Bérose. Par conséquent, il faut faire preuve de discernement et de sélection dans la lecture, afin de ne pas rejeter confusément (comme le font certains) le vrai avec le faux, mais également de ne pas embrasser imprudemment (comme l'ont fait de nombreux lecteurs de Bérose de notre époque) le faux avec le vrai. Bérose a mérité une statue en or à Athènes, dans le gymnase, comme le dit Pline. Josèphe, lui aussi, a mérité une statue à Rome. Mais ne vénérons ni leurs idoles, ni n'attribuons aveuglément foi à tout ce qu'ils sont censés avoir écrit. Rien n'est plus précieux pour nous que de fuir les fables dans l'histoire, comme des écueils. Mais quelle prudence devons-nous exercer pour nous en prémunir ? Surtout en cette fin d'ère, alors que la brume ténue de la renommée à peine atteint nos oreilles, alors que l'oubli de l'antiquité est si grand, que ses recoins sont si obscurs, que ses ténèbres sont si profondes, et pendant ce temps, les pièges des fables sont si bien dissimulés et les impostures si habiles, car ce qui est faux, et est dit être, n'est pas tant une altération que l'imitation du vrai. En effet, je reconnais qu'il y a dans l'histoire une question obscure sur les faits, non seulement ceux des autres, mais aussi ceux qui sont hors de notre mémoire [...] ; c'est pourquoi les plus prudents peuvent être trompés dans ce domaine, comme disent les juristes¹.

Il faut alors *judicium* et *delectum*, afin de distinguer ce qui serait censé être vrai de ce qui serait faux, et ne pas rejeter le vrai – comme le récit de Flavius Josèphe – comme fabuleux. Toutefois, la prudence, *cautio*, n'est pas suffisante, et elle-même induirait en erreur. Si par sa discordance avec l'autorité fiable de Flavius Josèphe, l'ancien Chaldéen n'est pas fiable – les autres autorités imprimées à Lyon ne sont aucunement mentionnées –, les anciennes archives phéniciennes, la concordance au récit biblique d'un autre Bérose que

¹ « Sed quae superioribus annis, Annius quidam monachus protulit fragmenta Beroso inscripta, miror tam facile multis etiam doctis imponere potuisse. Berosum Chaldaicum, qui fuit sacerdos Beli [...] tempore Alexandri, saepe meritoque laudari a veteribus scio : quem quidem Josephus libri I. contra Apionem, narrat descripsisse res Babylonicas abs Diluvio usque ad Iudaeorum in Babyloniā abducturum captivitatem : asseritque eius non esse fabulosam historiam, quae et cum Iudaica historia habeat multa communia, et cum antiquissimis Phoenicum Archivis consentiat [...]. Sed tanto magis doleo, cum illius commentarios intercidisse, tum vero eorum loco adulterinas quasdam rapsodias suppositas esse. Nam etsi in iis agnoscam nonnulla, quae notha non esse ex Josepho intelligo : tamen plura sunt suppositiciae, quae alioqui abs Josepho non fuissent praeterita : quaedam etiam in illa farragine video esse praeterita, quae Josephus ex Beroso recitat. Itaque in lectione adhibere oportet iudicium et delectum : ut neque confuse (quod quidam faciunt) vera cum falsis repudiemus : neque rursus temere (quod hac aetate plures illius Berosi lectores fecerunt) falsa cum veris complectamur. Meruit Berosus statuam Athenis in gymnasio, lingua inaurata, ut Plinius ait. Meruit et Josephus Romae. Sed neque eorum idola adoremus, neque temere omnibus, quae scripsisse dicuntur, fidem habeamus. Age vero nihil nobis sit antiquius, quam ut in historia fabulas, tamquam scopulos, fugiamus. Sed quatenam cautio erit, ut ab iis nobis caveamus ? Praesertim, in hac extrema mundi aetate, cum multarum rerum ad nos vix tenuis famae perlabitur aura : cum tanta sit oblivio antiquitatis : tam obscuri eius recessus : tam profundae tenebrae : et interea tam tectae sint insidiae fabularum, et impostura tam astuta, cum quidem falsum sit et esse dicatur, non tam immutatio, quam imitatio veri. Equidem agnosco in historia esse obscuram quaestionem facti, non solum alieni, sed et abs nostra memoria [...] remoti : et propterea prudentissimum quemque in eo genere (ut Iurisconsulti aiunt) falli posse. », ma traduction. *Ibid.*, p. 48- 49.

les Bérose de cinq livres, n'est pas à exclure. Toutefois, l'Antiquité la plus reculée est obscure, et en tant que telle – si on renonce à Bérose retrouvé par Annius le moine – les faits « sont hors de notre mémoire ».

En effet, tout est obscur et risque de tomber dans le domaine du mythistoire, telles les histoires d'Hercule et de Troie, sauf le récit d'un historien, Moïse. Le travail méthodologique de Baudouin montre clairement que l'histoire écrite, civile et non seulement sacrée, naît avec le prophète ; une histoire transmise longtemps oralement, tout comme l'ont fait les anciens Germains avec leurs chants¹ :

Si quelqu'un me demande qui sont les premiers auteurs d'histoire, je dirai que notre Moïse est le premier et le plus ancien de tous les écrivains. Il est en effet trop honteux et ridicule que Pline attribue à je ne sais quel Phérécyde l'invention de l'histoire. Mais qu'en est-il de Moïse, que nous ne doutons pas avoir été suscité par la divine providence ? Il a été le premier à consigner par écrit, pour la postérité éternelle, l'histoire des deux mille cinq cents premières années depuis la création du monde jusqu'à son époque, comme elles étaient connues, répandues et transmises de génération en génération parmi le peuple juif [...]. Si quelqu'un s'étonne que pendant tant de siècles le monde ait manqué d'un historien : qu'il s'émerveille d'autant plus du bienfait divin de Moïse².

D'ailleurs, les anciennes mémoires de Rome ont été perdues, et que :

¹ « Mais même si beaucoup de choses ont péri, ensevelies dans le silence et l'oubli d'une postérité oublieuse et silencieuse, je ne doute pas que la plupart aient été consignées par écrit ; et ce qui est arrivé aux Germains (pour ne pas parler d'autres peuples maintenant) est arrivé à de nombreux peuples. Tacite affirme que les anciens Germains ignoraient en effet les secrets de l'écriture, mais qu'ils utilisaient des chants anciens, et que c'était là leur seule forme de mémoire et d'annales » ; « Verum etsi obliviosae et mutae posteritatis silentio sepulta multa perierint, tamen non dubito pleraque in literas esse relata : et quod Germanis (ut de aliis nunc non loquar) olim accidit, multis populis accidisse. Cor. Tacitus ait, veteres Germanos ignorasse quidem secreta literarum : sed antiquis carminibus usos esse, fuisseque hoc unum apud eos memoriae et Annalium genus », ma traduction. *Ibid.*, p. 74. Ou pour les américains modernes. En effet, Anthony Grafton à la suite de Carlo Ginzburg a écrit d'une véritable révolution historiographique de Baudouin, par la prise en compte de l'oralité. Or, comme j'en ai discuté à plusieurs reprises, l'oralité de l'histoire est déjà bien présente dans l'historiographie du XVI^e siècle, voire dans Jean Trithème, et je pense qu'elle dérive des débats sur la primauté de la poésie théologique sur la théologie écrite entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle. Cf., A. Grafton, *What was History ?*, *op. cit.*, p. 112- 117.

² « Hic si quis me roget de primis historiarum auctoribus : dicam nostrum Mosen primum omnium et antiquissimum esse scriptorem. Nimis enim pudendum est et ridiculum, quod Plinius nescio quem Pherecidem historiae inventorem primum fuisse fabulatur. Quid vero Moses, quem divinitus excitatum fuisse non dubitamus ? Is ab orbe condito usque ad sua tempora historiam annorum prope bis mille et quinquingentorum, ut res erant in ea gente Iudaica notae et pervulgatae et perpetua veluti successione abs parentibus acceptae, literis primus consignavit ad sempiternam posteritatis memoriam », ma traduction. François Baudouin, *De institutione historiae universae et eius cum iurisprudencia coniunctione*, *op. cit.*, p. 75.

Tite-Live affirme que jusqu'à la prise de la ville par les Gaulois, les écrits étaient rares et que la mémoire fidèle des événements était conservée dans une seule source : et s'il y avait quelque chose dans les commentaires des Pontifes, cela a été perdu dans l'incendie de la ville. Mais bien que cette mémoire ait été ainsi perdue, l'histoire de Rome a été merveilleusement enrichie et développée depuis que les Romains ont commencé à écrire plus attentivement et plus largement sur leur histoire, de la même manière que les grands prophètes ont recherché avec un zèle extrême l'histoire sacrée et divine, non seulement chez les Juifs, mais aussi chez les Égyptiens, les Chaldéens, les Perses et les Romains, et elle a été confiée aux grands prêtres comme une chose sacrée¹.

L'apocryphité du sacerdote Bérose retrouvé par Annius est alors encore plus grave, presque blasphématoire, car, selon Baudouin, l'histoire civile elle-même naît avec une fonction sacrée, ou du moins elle est préservée par des prêtres qui, agissant presque comme des imitateurs de Moïse, se chargeaient de conserver les anciennes mémoires des peuples dans des annales. C'est pourquoi François Baudouin, à mon avis, non seulement n'accuse pas le moine Annius de Viterbe d'avoir altéré Bérose, mais il ne dénonce également pas l'historiographie monastique moquée par Beatus Rhenanus ou par Étienne Pasquier. Ces historiens aussi contribuent à l'*historia integra* :

Je me plains que les moines n'ont pris soin que des temps récents. Mais, même si je reconnais impudemment et bêtement que beaucoup de choses ont été fabriquées et mal écrites par eux, je reconnais que nous leur devons quelque chose, grâce à eux, une certaine histoire de ces temps existe plutôt que pas du tout : ceux qui ont pris en charge cette tâche alors que d'autres l'avaient abandonnée, et qui ont fait de leur mieux pour la maintenir une fois reprise. Et peut-être que les sujets étaient tels qu'ils n'étaient pas dignes de meilleurs et plus éduqués écrivains [...] Même s'ils n'étaient pas tous des moines idiots ou ignorants des choses, ils ont consacré leurs efforts à cette cause².

¹ « Livius ait, usque ad urbem a Gallis captam raras fuisse literas : unamque fidelis memoriae fuisse custodiam rerum gestarum : ac si quid in commentariis Pontificum esset, id incensa urbe periisset. Sed ut propterea extincta non est illarum memoria, tuque posteaquam scribi diligentius fusiusque coepere res Romanae, mirabiliter aucta atque exculta earum historia est : sic et antea exemplo Mosis sacram et divinam summo studio persecuti sunt summi Prophetae. Neque modo apud Iudaeos : sed et apud Aegyptios, Chaldaeos, Persas, Romanos, historiae, tanquam rei sacrosanctae, cura summis sacerdotibus mandata est », ma traduction. *ibid.*, p. 77.

² « Antiquitatis nunc memoria melior, castior, castigatior esset. Conquerer, monachos postremis temporibus tantum sibi sumpsisse. Sed ut impudenter et stulte conficta et inepte scripta ab iis multa esse fateor : sic non nihil nos iis debere agnosco, per quos factum est, ut eorum temporum aliqua, potius quam nulla, extaret historia : quique quo tempore illius curam alii abiecerant, eam et susceperunt derelictam, et quo ad potuerunt, susceptam sustinere conati sunt. ac fortasse res erant, quae melioribus magisque politis

Si les anciens gardaient des annales sacrées dans des anciens archives, et si les moines, dans les limites de leurs monastères, écrivaient leurs chronographie, l'histoire universelle dressée dans l'ouvrage de Baudouin doit séparer entièrement l'histoire sacrée de l'histoire séculière. Certes, c'est une histoire qui débute *ab orbe*, et toute historiographe doit recommencer par le premier de sa catégorie, Moïse :

mais nous ne recherchons que l'histoire humaine maintenant. Nous ne discutons pas seulement ce que l'homme créé par Dieu aurait dû faire [...]. En vérité, je vais même plus loin, et ce que j'ai dit au début de cette allocution, je le répéterai maintenant en conclusion : l'homme a été créé par Dieu et placé dans ce monde non seulement pour être spectateur et interprète, mais aussi pour être acteur. Et non seulement pour être témoin des choses créées par Dieu, mais bien plus encore des actions entre les hommes et avec les hommes. C'est ainsi que commence l'histoire, à laquelle nous devons maintenant nous engager¹.

Même en admettant une ancienne *institutio* noachique, voire une *prisca jurisprudentia* – ce que François Baudouin n'a pas fait, à ma connaissance – cette perspective d'*historia activa* exclurait toute possibilité de son retour ou de la continuité d'une constitution des origines. Toute perspective qui sépare nettement l'histoire sacrée de l'histoire civile, et qui préconise l'élaboration de thèses politiques à partir d'hypothèses historiques, me semble impliquer l'impossibilité de la *traditio* que la lecture de Bérose le Chaldéen – auteur des cinq livres, et non des trois mentionnés par Flavius Josèphe – pourrait suggérer, en rompant l'historiographie de la transmission du récit et de la réalité du récit. Comme dans les chronographies plus anciennes de Jean du Tillet et de Jean de Monstier, ainsi que dans les ouvrages d'Étienne Pasquier et de François Baudouin, la scission sacrée/civile implique qu'aucune république – au sens étymologique du terme – ne soit légitimée par un plan providentiel. D'ailleurs, les deux juristes soulignaient la nécessité d'étudier le Turc – voire les Amérindiens dans l'œuvre

scriptoribus dignae non erant [...]. quanquam non fuerint omnes vel fatui vel rerum imperiti monachi, huic rei operam dederunt », ma traduction. *Ibid.*, p. 78.

¹ « Verum humanam solum historiam nunc requirimus. Neque tantum disputamus, quid homo a Deo creatus agere debuerit [...]. Ego vero longius etiam progredior, et quod principio huius orationis dixi, nunc in conclusione repetam, hominem esse a Deo creatum, et in hoc mundo collocatum non modo ut spectator et interpretes sit, sed etiam ut sit actor. Deinde ut non solum rerum a Deo creatarum, sed et multo magis actionum inter homines et cum hominibus transactarum spectator sit. Hinc historia, in quam nunc ingrediendum est », ma traduction. *Ibid.*, p. 213-214.

de Baudouin – dans leur histoire institutionnelle, ce qui suggère une relativité non seulement dans l'historiographie, mais aussi dans les pouvoirs terrestres. Ainsi, même si ces récits partagent, en ce qui concerne l'historiographie, les mêmes prémisses sur l'importance des témoins, des preuves matérielles et de la vérité en tant que distinction entre la fable et l'histoire, voire la découverte de vérités même dans des récits fabuleux, avec les *Commentaria* d'Annius de Viterbe, dans cette sécularisation de l'historiographie, la machine impossible des *Antiquitates* – réduite à un seul auteur apocryphe, Bérose – ne peut que perdre de son sens.

Or, ces ne sont que des exemples parmi d'autres. En effet, malgré Baudouin, pour d'autres juristes français Bérose le Chaldéen poursuivait son existence historiographique autonome, sans forcément se dédoubler dans un authentique – celui de Flavius Josèphe – et dans un apocryphe – celui retrouvé par Annius. Toujours en 1561, avec la devise *veritas vincit*, un ami de François Baudouin, qui avait été comme lui proche de Jean Calvin et qui partageait avec lui un positionnement politique et religieux modéré et gallican, Charles Dumoulin (1500- 1566)¹, recherchait les origines du royaume de France dans son ouvrage dédié Jeanne d'Albret (1528- 1572), intitulé *Traicté de l'origine, progres et excellence du Royaume et Monarchie des François et Couronne de France*². Par une comparaison de la Couronne de France à celle d'Israël, dans le récit de Dumoulin histoire sacrée et histoire civile étaient bien entremêlées, ce qui impliquait de remonter à l'origine violente des monarchies terrestres, en particulier celle de Nemrod et Ninus : « Ledit Nimbrod arriere nepueu de Noé fut le premier qui affecta, et de fait occupa la Tyrannie, Seigneurie et domination sur les autres ». Le bouleversement de l'ordre religieux et politique se faisait alors par Ninus « source de l'idolatrie³ », par « l'erection des images⁴ ». Les autorités, en concordance entre elles, sont encore la *Genèse*, Flavius Josèphe et Bérose le Chaldéen, « au iiiii livre de son histoire⁵ ».

§

¹ Cf., Jean-Louis Thireau, *Charles Dumoulin (1500- 1566). Étude sur les sources, la méthode, les idées politiques et économiques d'un juriste de la Renaissance*, Genève, Droz, 1980 ; D. R. Kelley, « 'Fides Historiae' : Charles Dumoulin and the Gallican View of History », *op. cit.*

² Charles Dumoulin, *Traicté de l'origine, progres et excellence du Royaume et Monarchie des François et Couronne de France*, Lyon, [Claude Senneton], 1561.

³ *Ibid.*, p. 3.

⁴ *Ibid.*, p. 2.

⁵ *Ibid.*, p. 3.

En 1566, l'avocat du parlement de Paris Jean Bodin (1529- 1596)¹ fit éditer un ouvrage méthodologique bien plus étudié par les chercheurs que le traité de François Baudouin, la *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*² (*La méthode pour une compréhension facile de l'histoire*³). Bodin distinguait également entre histoire sacrée, histoire naturelle et histoire humaine, portant principalement son intérêt sur cette dernière. Ainsi, il rejetait l'idée d'un Âge d'Or ainsi que la théorie des quatre monarchies, remettant également en question la possibilité de retracer les origines des nations. En outre, il proposait une approche comparative des systèmes juridiques et des constitutions, ainsi que des critères pour sélectionner les auteurs dignes de confiance et distinguer les récits fabuleux des faits historiques. Cet ouvrage a fait l'objet de nombreuses études ; comment devrais-je l'interpréter ?

Le manuel – le premier absolu - de droit comparé (Moreau-Reibel) ? Une sorte de « discours sur la méthode » à situer dans le contexte de la révolution ramiste (Couzinet-Vasoli) ? Le schéma, encore imparfait, d'une historiographie universelle d'une nouvelle conception (Mesnard, Huppert, Kelley) ? Une œuvre brillante, réussie, mais fondamentalement orthodoxe *ars historica* (Grafton) ? Ou encore « une œuvre qui se situe à mi-chemin entre la sociologie historique, l'analyse des institutions politiques et le manifeste programmatique de la nouvelle réforme juridique française, mais où le ton dominant est celui de la théorisation politique » (De Caprariis) ?⁴

Je suis dans l'incapacité de répondre à ces questions ou de formuler une problématique de manière définitive. J'emploie le mode indicatif du verbe être avec une grande prudence

¹ Pour une bibliographie, désormais partielle, sur Jean Bodin, cf., Marie-Dominique Couzinet, *Jean Bodin. Bibliographie des Écrivains Français*, Paris, Memini, 2001. Je renvoie également au projet numérique « The Bodin Project » [En ligne], consulté le 9 mai 2024. URL : <https://projects.iq.harvard.edu/bodinproject/home>.

² Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, Martin Le Jeune, 1566. J'utilise comme référence l'édition critique de Sara Miglietti, Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, éd. par Sara Miglietti, *op. cit.*

³ Pour les citations j'emploierai la traduction par Pierre Mesnard, Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, tr. par Pierre Mesnard, Paris, Les Belles Lettres, 1941.

⁴ S. Miglietti, « Introduzione », dans Jean Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, éd. par Sara Miglietti, *op. cit.*, p. 19.

et méfiance, et je ne peux pas affirmer ce que ce livre est, avec une telle certitude. Cependant, je peux, à la suite d'Anthony Grafton, remarquer ce qui est cité dans le texte¹.

En ce qui concerne le choix des historiens, « pour tirer au clair la vérité historique² » :

Il faut à ce sujet rapporter l'enseignement de Métasthène : « Sans doute ne faut-il point croire tous ceux qui ont écrit l'histoire des divers règnes : mais on doit réserver un assentiment privilégié à ces prêtres qui recevaient le dépôt et la garde des annales publiques, comme Bérose qui a ainsi compilé et mis en ordre tout l'époque des Assyriens d'après leurs chroniques anciennes »³

Quoi dire des constitutions des républiques ? Il faudrait considérer la première, l'Assyrienne :

Nous ne trouvons aucun empire qui se soit aussi longtemps maintenu dans le même état, si ce n'est celui des Assyriens. Voici quant au notre, douze cents ans écoulés depuis son origine, et nous l'avons vu passer de la famille de Pharamond à la dynastie capétienne, à la postérité de Charlemagne, puis à la lignée capétienne. Et il n'a jamais pu être ébranlé par les guerres civiles ou étrangères [...]. Les Chaldéens, après le déluge, vécurent deux cent quarante-neuf ans dans la plus grande tranquillité, ce que Caton dans ses *Origines* (pour autant que cet écrit soit bien de lui)⁴ appelle l'âge d'or. Puis Ninus conquiert l'Asie Mineure et 27 rois de sa race s'y succédèrent pendant 1220 ans⁵.

¹ Après les remarques de W. Goetz, qui concerne également Jean Bodin – W. Goetz, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion im italienischen Humanismus », *op. cit.* ; *Id.*, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion in der italienischen Renaissance und ihre Aufnahme in der Geschichtsschreibung des deutschen Humanismus », *op. cit.* – Grafton est retourné plusieurs fois sur le rapport entre Jean Bodin et les *Antiquitates*, depuis son ouvrage sur Joseph Scaliger, A. Grafton, *Joseph Scaliger. A study in the History of Classical Scholarship II. Historical chronology*, *op. cit.*, p. 84. Cf., en particulier A. Grafton, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annius of Viterbo », *op. cit.*, p. 8- 38. Et aussi dans A. Grafton, *Faussaires et critiques*, *op. cit.*

² Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, tr. par Pierre Mesnard, *op. cit.*, p. 29.

³ *Ibid.*, p. 32. *Ut supra*, I, 5.

⁴ Cf., « Il est donc facile de réfuter l'opinion de ceux qui attribuent à Caton les fragments apocryphes qu'on nous présente sous son nom. Car sur le point controversé Denys d'Halicarnasse nous rapporte que Caton voyait dans les Latins les descendants des Grecs, alors que dans ces fameux fragments il reprocherait aux Grecs l'impudence avec laquelle ils prétendent avoir donné naissance aux peuples de l'Italie ». *Ibid.*, p. 342.

⁵ P. 252- 253. En ce qui concerne le rapport entre comparatisme historique des institutions en Annius de Viterbe et Jean Bodin, cf., A. Grafton, « Annius of Viterbo as a Student of the Jews. The Sources of His Information », *op. cit.*, p. 164.

Les quatre monarchies ? La Providence guide l'histoire, certes, mais non par l'interprétation fautive du prophète Daniel. Parmi le grand nombre des républiques qui existent et ont existé, il n'y a aucune raison de croire que le plus grand empire temporel, la monarchie universelle, se trouve en Allemagne :

Mais le plus ridicule c'est que Charlemagne, qui fonda le premier une vraie monarchie, Français de race et de naissance, de langue et d'éducation ainsi que tous ses aïeux, est traité ici de Germain et là d'Allemand. Cela n'empêche pourtant pas les mémés auteurs de le faire descendre des colonies franques fondées par les vieux Gaulois, ni d'accorder que c'est avec des armes et des légions gauloises qu'il a réuni à son empire gaulois [...] et qu'il a désigné comme siège de l'Empire la Gaule¹.

Les Français sont bien des Gaulois, et aucunement des Germains, comme le voudrait l'historiographie factieuse et impériale².

Et le mythe de l'Âge d'or, « qui a nourri tant des monstres » ? Non fabuleux, mais historique et moralement reprochable : 249 ans dans lesquels la première monarchie, tyrannique, de Nemrod prit son commencement, dans laquelle Cham corrompait l'Italie et castrait son père Noé ?

Car si l'on compare à notre époque cet âge qu'on appelle d'or, il pourrait bien sembler de fer. Qui donc en effet pourrait mettre en doute que le déluge n'ait été un châtement de la Providence alors que les crimes étaient si nombreux sur terre que Dieu lui-même regretta d'avoir créé l'homme ? Et si nous passons aux temps qui ont suivi le déluge, qui non seulement les poètes mais Caton dans son *livre des origines* a également traité d'âge d'or, c'est, nous dit-on, l'époque où vivaient Cham et Saturne. Or personne n'ignore que les hébreux reconnaissent dans Cham le fils de Noé, et tout le monde est d'accord pour identifier Saturne et Nemrod : c'est le fils de ce dernier, Jupiter Bel, qui aurait présidé à l'épanouissement de l'âge d'or. Or si l'on se tient au nombre de 6000 ans pour la durée des temps historiques, cet âge d'or a dû être bien court, et en effet Caton qui a suivi la tradition des poètes ne lui concède que 250 ans. Mais où pourrait-on trouver de l'innocence dans la personne de ce Cham qui offensa la pudeur de son excellent père par un outrage aussi nouveau qu'épouvantable, capable de lui mériter la malédiction paternelle ? Et quel fut donc

¹ Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, tr. par Pierre Mesnard, *op. cit.*, p. 291

² Une position commune, outre à Jean Bodin et les autres ouvrages que j'ai mentionné, au juriste François de Connan, *Commentarium Iuris civilis*, Paris, Jacques Kerver, 1553, p. 120. Qui pourtant ne fait pas mention, pour ce que j'ai lu, des autorités de 1498.

ce Nemrod, arrière-neveu de Cham qui passe pour avoir fondé un siècle d'or ? [...]. Il eut pour successeur Jupiter Bel qui s'empara du pouvoir avec autant d'audace que d'impiété en précipitant son père chargé d'années. Je sais bien qu'il y eut de nombreux Jupiters [...]. On voit donc comment Moïse se rencontre en un certain sens avec les poètes, bien qu'ils aient recouvert de légendes la réalité des faits [...]. Et voilà donc ce fameux âge d'or, qui pour notre édification, semble avoir nourri tant de monstres ! Car ce que nous avons dit des précédents s'appliquerait tout aussi bien à Hercule, dont Manéthon raconte qu'il fut le plus grand des pirates¹.

En dans la chronologie, là où la *Methodus* rappelle, suivant les conseils des chronologistes les plus réputés du XVI^e siècle, que Moïse a puisé « la vérité aux sources les plus pures » :

Et je ne m'étonne pas davantage de la concordance de Xénophon dans son traité des *Equivoques* et d'Archiloque dans son traité sur *le Temps* (si toutefois ces écrits sont authentiques) avec l'enseignement de Moïse. Tous deux en effet disent que Ninus a régné 250 ans après le déluge et le second l'a su en lisant l'épithaphe de Ninus, gravée sur une stèle par Sémiramis. Or cette date correspond parfaitement aux calculs de Philon et de la tradition juive. Ajoutons à cela que le Persan Métasthène, d'après le témoignage de Bérose le Chaldéen (de celui, dis-je, qui était alors complet et sans défaut)².

Fabius Pictor, Sempronius, Philon d'Alexandrie – celui de l'*Abregé du temps* ou celui de l'*Antiquitatum biblicarum*, sont-ils deux Philon différents ? – : bref, tous ou presque toutes les autorités imprimées en 1554 par Jean Temporal se retrouvent dans ce recueil. Annius de Viterbe ? Ces auteurs anciens, même si incertains, même si « nous ne possédons que de courts fragments, d'une authenticité d'ailleurs contestée : Métasthène et Ctésias sont moins attaqués³ », sont désormais indépendants depuis longtemps, leurs noms étant passés de livre en livre. Malgré l'effort de Robert Ceneau, ou de quelque éditeur, Annius de Viterbe était un commentateur, peut-être pas si inepte comme le peignait Rhenanus, mais portant « l'obscurité à un ouvrage déjà obscur à cause de son

¹ Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, tr. par Pierre Mesnard, *op. cit.*, p. 292- 294. Cf., A. Grafton, *What was History ? op. cit.*, p. 170.

² Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, tr. par Pierre Mesnard, *op. cit.*, p. 320- 321. Cf., « puis vient le Chaldéen Bérose avec deux cents ans de retard, puis l'Égyptien Manéthon lui succède et nous arrivons au Persan Métasthène, au temps d'Alexandre le Grand. Mais de ceux-ci nous ne possédons que de courts fragments, d'une authenticité d'ailleurs contestée : Métasthène et Ctésias sont moins attaqués ». Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, tr. par Pierre Mesnard, *op. cit.*, p. 318.

³ *Ibid.*

antiquité lointaine¹ ».Bérose était placé par Jean Bodin juste après Moïse, dans la liste chronologique des historiographes. Certes, il était contesté par certains, mais la vérité des origines ne reste jamais intacte après des siècles de transmission textuelle ?

En ce qui concerne l'œuvre de Jean Bodin, les discours de la *Methodus* perdraient-ils en validité en raison de la présence d'un texte considéré comme apocryphe par certains contemporains de Jean Bodin ? À mon avis, non. Est-ce que cet ouvrage représente l'origine, le fondement ou la préfiguration d'une historiographie qui perdure jusqu'à nos jours ? Je ne le pense pas non plus.

Qu'elles soient authentiques ou apocryphes, véritables ou fausses, historiques ou fabuleuses, voire mythohistoriques, les premières autorités imprimées en 1498 ne peuvent échapper à l'intégralité d'un texte et d'un discours qui les emploient, les transformant toujours en autre chose par rapport à ce qu'elles auraient pu être : ce n'est pas la source qui crée l'histoire, mais l'historien et sa définition et interprétation de la source. De mon côté, je ne peux que remarquer que dans les œuvres datées des années 1550, voire avant, la réalité du passé que les historiographes construisent implique la recherche des anciennes constitutions et une comparaison historique de celles-ci. Parfois, ces comparaisons conduisent à des résultats différents, parfois à des résultats similaires, que ce soit avec ou sans les *Antiquitates*.

Il est étonnant de constater comment la téléologie est souvent perçue comme un péché capital de l'historien, assimilé à un anachronisme, alors même que l'on cherche à retracer les origines de l'historiographie, avec ses prémices, ses fondements, et ses préfigurations de la vérité à venir par une méthode et des techniques – démarche téléologique en soi. Si l'on considère qu'il y a eu un tournant au XVI^e siècle, c'est plutôt un tournant politique de l'historiographie, marquée par sa sécularisation, sa relativisation, sa conflictualité, et la difficulté à reproduire, si ce n'était par Guillaume Postel ou Jean Macer – et avec quelle différence ! – ce qu'Annius de Viterbe avait pu créer à la fin du XV^e siècle. Finalement, chercher les origines de l'historiographie moderne, que ce soit avec Jean Bodin, François Baudouin, Beatus Rhenanus, ou même Annus de Viterbe lui-même, ne rend-il pas les chercheurs contemporains aussi semblables à ce dernier, au frère dominicain ? À la recherche de leur Janus, de leur Samothès, de leur Tradition, voire d'un Bérose ou d'un Métasthène, dont l'existence anticiperait les pratiques que les historiens

¹ *Ut supra*, III, 4, B.

contemporains mettraient en œuvre pour écrire l’histoire de ces mêmes historiens : « à force de vouloir rechercher les origines on devient écrevisse. L’historien voit en arrière ; il finit par croire en arrière¹ ».

¹ Friedrich Nietzsche, *Le crépuscule des idoles*, tr. par Henri Albert, Paris, Flammarion, 1985 (1889), p. 75. Cette citation a été répétée encore et encore jusqu’à la nausée, mais il me semble qu’ici, après Annus, Pasquier, Baudouin et Bodin, cela prend nouvellement du sens. Anthony Grafton dans son étude sur Annus, à propos de Baudouin, Postel, Bodin, dénonce le risque d’une hagiographie des historiens. Toutefois, la tradition de l’historiographie moderne, même comme tradition de faussaire et critique, n’échappe pas à cette même téléologie. *Ut supra*, I, 1.

Conclusion

La réception des *Antiquitates* et des *Commentaria* en France se terminerai-t-elle ainsi ? Avant d'entamer toute réflexion à ce sujet, je considère qu'il pourrait être intéressant de récapituler ces quatre chapitres.

Dans un premier chapitre, j'ai retracé la première réception des très anciens textes, tout d'abord imprimés à Rome, ainsi que de leurs commentaires, en Europe et en France au début du XVI^e siècle. Dès 1498, les auteurs anciens, à partir du petit livre édité par Bernardino de Vitali, ont commencé à avoir une vie indépendante. Leurs mentions ont été insérées immédiatement dans plusieurs discours relatifs à l'ancienne théologie, à la politique primitive du monde postdiluvien, aux textes concernant l'origine de l'histoire écrite ou l'ancienne origine des Germains. Que ce soit par des théologiens, des professeurs de l'Université de Bologne, des juristes allemands, ce corpus d'œuvres fragmentaires qui aurait pu être sujet à une interprétation générale, se dispersait. Toujours dès 1498, tout projet lisible derrière le raffiné labyrinthe d'une œuvre schizophrène, ainsi que toute intentionnalité déductible de l'ensemble et attribuable au commentateur et éditeur Annius de Viterbe, perdait du sens. Ils restaient des géants, sages ou anthropophages, une ancienne astrologie et théologie noachide, l'écho des chants druidiques adressé au grand proto-dieu germanique et à son descendant l'Empereur. Surtout, il restait Bérose le Chaldéen, accompagné de ces deux annexes chronographiques, Manéthon et Métasthène, se détachant des auteurs latins, grecs et juifs, dont l'œuvre était rangée par les typographes et les humanistes dans la catégorie toute littéraire et éditoriale d'auteur.

Dans le deuxième chapitre, j'ai recentré le récit sur la France, en laissant de côté ce que pouvaient représenter ces textes dans d'autres espaces géographiques et politiques en Europe. Des manuscrits circulaient alors à Paris et à Lyon. L'ancienne généalogie des rois gaulois, extraite de la lecture de Bérose le Chaldéen et de Manéthon l'Égyptien, présentait à la cour de Louis XII et du jeune François I^{er} une histoire que les Gaulois eux-mêmes n'avaient jamais pu écrire, en raison du silence pythagoricien des Druides et de la malveillance des anciens et des modernes Italiens. Le chroniqueur babylonien devenait ainsi un cadeau d'amour, une introduction aux voyages de Marco Polo, ou encore un complément souhaitable à tout bon théologien de la Sorbonne. Témoin d'un passé

dépassé seulement par Moïse, mais puisant aux mêmes sources de vérité, le Chaldéen rappelait aux lecteurs l'ancienne lignée de Samothès, un héritage qui, loin de fournir les fondements d'un souverain pontife, aurait pu potentiellement détacher le souverain de France et l'Église gallicane du pontife. Alors que certains éditeurs étaient tentés de faire des *Antiquitates* et des *Commentaria* un nouvel ensemble cohérent de dix-sept volumes, le cœur de l'interprétation n'était plus celui d'un frère dominicain patriotique tombant dans l'oubli, mais celui d'une dynastie qui, de Gaule, conquérait l'Italie, fondait la ville de Troie, et finalement retournait vaincue en France, là où l'histoire postdiluvienne avait commencée. De même, d'autres anciens souverains, comme le roi de France, d'Espagne et d'Italie, le polygame Hercule de Lybie, étaient redécouverts par la diligence de Jean Lemaire de Belges, historiographe et poète.

Le troisième chapitre ne s'est pas ouvert par un cadeau d'amour, mais d'amitié. Une histoire gauloise désormais certaine se transcrivait dans les manuscrits et s'éditait dans les impressions : vingt-trois rois de Gaule à partir de Samothès, vingt-quatre avec Francus. Si certains Lombards contestaient l'authenticité de Bérosee en faveur d'autres autorités comme Fabius Pictor et Sempronius, j'ai expliqué comment de nouvelles découvertes bouleversaient cette histoire française en train de s'établir. Ainsi, j'ai pu rapidement traiter de l'ancien Hunibald et de ses sources historiographiques et poétiques, qui, par une dynastie des souverains troyens-scythiques-francs-germaniques, contredisaient la chronique de l'ancien Manéthon : suivant un rêve divinement inspiré, les souverains Francs s'établirent en Allemagne. De même, les historiographes de la Réforme de Martin Luther récupéraient les anciens chroniqueurs barbares ainsi que l'œuvre de Philo d'Alexandrie, pour leurs données chronologiques et leur proximité avec l'Écriture. Dans un va-et-vient entre le royaume de France et l'Empire, j'ai suivi des histoires diverses dont les citations s'entrecroisaient, portant toujours sur les anciens Gaulois ou les anciens Francs, chacune réclamant la réalité du passé. De même, j'ai suivi les critiques de certaines autorités des *Antiquitates* par Juan Luis Vives, et ensuite par Beatus Rhenanus, pour conclure finalement avec des chroniques rédigées en France, préférant au passé du roi de Gaule Samothès celui du roi des Francs Pharamond. Parallèlement, j'ai signalé que l'autorité de Bérosee le Chaldéen, par sa combinaison d'un témoignage du Déluge parallèle à la Genèse, et par le récit des monarchies postdiluviennes, était indiquée comme apocryphe, corrompue, ou au contraire

authentique ; et parallèlement le passé historique raconté par le babylonien et ses successeurs chronographes devenait fabuleux, vraisemblable ou au contraire, resté véritable. Cela, toujours en vertu de sa collocation entre une histoire sacrée et une histoire séculière de plus en plus séparée dans l'historiographie de la moitié du XVI^e siècle.

Pendant le quatrième et dernier chapitre, j'ai approfondi les usages des références des *Antiquitates*, voire des *Commentaria*, dans des récits historiques concernant autant les institutions primitives du royaume de France que son futur, en opposition aux conjectures des historiographes impériaux. Ensuite, j'ai suivi ces recueils d'éditeurs lyonnais qui, par la force centrifuge ou à l'inverse centripète de leurs imprimés, dispersaient les *Antiquitates* dans de nouvelles combinaisons de textes, ou les réassemblaient avec les *Commentaria* dans des volumes plus originaux que ceux de 1498, cherchant ainsi un sens univoque dans les ténèbres de l'œuvre et de l'Antiquité. Finalement, j'ai croisé les références aux anciens auteurs retrouvés par Annius de Viterbe, leur réfutation ou leurs usages, dans les premiers traités d'*ars historica* imprimés en France au XVI^e siècle, ainsi que la séparation déclarée entre histoire divine et histoire profane et l'impossibilité de remonter à une antiquité désormais trop obscure pour être redécouverte, éclairée seulement par l'autorité historiographique du prophète Moïse, seul lien subsistant entre le sacré et le séculier dans les chroniques universelles.

En 1498 les *Antiquitates* aurait dû, peut-être, fournir une histoire universelle pour un pouvoir universel, spirituel et temporel ; dans les années 1560 non seulement cette histoire universelle n'était plus écrivable d'une telle manière, mais tout universalité religieuse et séculière était fragmentée et dispersée autant que les autorités d'Annius. Ce n'était plus l'ancien in-folio romain à être fracturé, par ses auteurs et ses récits, mais les États et les Églises. Cette réception pourrait alors continuer au long des histoires rédigées en France pendant les guerres civiles, voire jusqu'à la fin de celles-ci, jusqu'au règne de Louis XIII, quand une généalogie de roi de France de Gaule et de France, rédigée à partir de Bérose, Manéthon et Hunibald n'était pas seulement nouvellement possible, mais envisageable. Bérose était certes contesté, mais encore porteur de vérité pour plusieurs, comme l'historiographe Scipion Dupleix¹. L'une de plus fascinante apologie combinée des auteurs des *Antiquitates* et de la chronique résumée par Jean Trithème a été rédigée

¹ Scipion Dupleix, *Memoires des Gaules. Depuis le Deluge jusques à l'establissement de la monarchie Française, op. cit.*

par Jacques de Charron, en 1621¹. Ou encore, cette réception pourrait remonter jusqu'en 1659, quand pour la dernière fois, à Leipzig, le dernière *hrön*, le *Berosi Sacerdotis chaldaici Antiquitatum libri*, fut retrouvé². Malgré Josèphe Scaliger, malgré Gérard Vossius et tous ceux qui ont pu écrire contre l'authenticité des *Antiquitates*, et en particulier de Bérose le Chaldéen, encore à cause de la proximité de sa *Defloratio* à la *Genèse*, c'est seulement à la fin du XVII^e siècle que le récit du Babylonien était rarement considéré authentique. Ce sont les années de Baruch Spinoza (1632- 1677), lorsque les Écritures mêmes rentraient peu à peu dans le domaine de l'histoire profane. Le plus véritable des historiographes était devenu faux et, rétroactivement, faux depuis le départ. Du moins pour la majorité de ceux qui en ont écrit et, pour cela, je renvoie à la première partie de cette recherche.

Bref, cette étude pourrait continuer encore pendant de nombreuses pages, et sa date de conclusion, par la dernière impression française de Bérose, au début des conflits civils, par le biais de la *Methodus* de Jean Bodin, n'est que symbolique. Peut-être aussi Lorenzo Paoli cache-t-il des manuscrits perdus, d'autres chapitres qui prolongeraient encore et encore cette recherche, la rendant aussi défailante que les *Antiquitates*. Des chapitres perdus tels que les manuscrits d'Annius de Viterbe, comme la chronographie des quatre monarchies, comme la chronique en dix-huit livre vendue par les confrères de Jean Trithème. Un ensemble d'ouvrage qui matériellement – probablement – n'ont jamais existé, comme parfois les personnages anciens qui sont censés les avoir réalisées, voire comme les histoires qu'elles racontent, mais qui pourtant ont vécu la même vie de toute histoire, parmi les pages de quelque livre et, supposément, dans l'esprit de quelque historiographe, de quelque éditeur, de quelque lecteur. Elles ont été vraies. D'ailleurs, les exemples d'œuvres perdues sont beaucoup plus nombreux : François Grudé, sieur de La Croix du Maine (1552- 1592), dans sa célèbre *Bibliothèque* à l'entrée « Jean le Bon, Hetroplitan³ », écrivit que ce monsieur « Medecin de Monsieur le Cardinal de Guise l'an 1572⁴ » aurait « traduit les cinq livres des antiquitez de Berose Chaldeen⁵ ». Où sont-ils

¹ Jacques de Charron, *Histoire universelle de toutes nations et spécialement des Gaulois ou François commençant des la Creation du monde*, *op. cit.*, f. a r- d ii v. Cf., C. Grell, « Annius de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne », *op. cit.*

² *Berosi Sacerdotis chaldaici Antiquitatum libri*, *op.cit. Ut supra*, I, 6.

³ François Grudé, *Premier volume de la Bibliothéque du sieur de la-Croix-du-Maine*, Paris, Abel l'Angelier, p. 207.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

maintenant ? Dans un petit livre daté de 1590 et intitulé *De l'Origine, verité et usance de la loy salique*, l'avocat tourangeaux Jean Guyart (?) annonçait : « aucuns estiment estre ce Berose un auther supposé, [...] j'ay dit mon advis, en la préface que j'ay faite sur sa traduction françoise¹ ». Une traduction qui semblerait avoir fait partie d'une œuvre intitulée *Les Paradoxes de l'histoire françoise*². Qu'en est-il de cette préface, de cette traduction, de ces paradoxes ?

Cependant, dans cette recherche, ainsi que dans les années qui suivent la date de conclusion de cette recherche, s'il ne s'agissait pas uniquement d'œuvres perdues ; Bérose se retrouvait parfois nommé à travers des épithètes curieuses, dans une conflictualité historiographique parallèle aux guerres intestines en France. La remarque d'Étienne Pasquier de 1560 est bien connue : « Et aussi se sont insinuez entre nous deux misérables mots de faction, de Huguenot et Papiste³ ». Les adjectifs d'athéiste, ou machiavéliste, sont autant célèbres. Moins connus, mais pas moins factieux, les épithètes de Bérosiste ou Rhénaniste, au sein d'une lutte historiographique entre institution monarchique gauloise où fondation pharamondienne et germanique ; entre la Lyon fondé par Lugdus et la Lyon colonie romaine : « quelques fables qu'on puisse alleguer, d'un Bérose supposé, je renvoie ces Berosistes au sincere jugement de Beatus Rhenanus⁴ » ; « tous les Rhenanistes dient ce qu'il leur plaira, ils me donneront autre seureté que leur parole, ou je ne croyrai jamais ce qu'ils ont écrit⁵ » ! Et quoi dire de l'historiographie développée dans les traités monarchomaques⁶ ? Lorsqu'en 1573 François Hotman (1524- 1590) publia sa *Francogallia*⁷, par l'autorité de Rhenanus il démontrait l'origine

¹ Jean Guyart, *Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet roy de France, souche de nos roy & de la maison de Bourbon* [...] *Extrait des Paradoxes de l'histoire françoise*, Tours, Claude de Montr'œuil, Jean Richer, 1590. Cf., Lorenzo Comensoli Antonini, Lorenzo Paoli, *L'historicisation juridique de la Couronne entre 1584 et 1593*, dans P.- A. Mellet, J. Ferrer- Bartomeu, *La couronne comme institution politique aux temps des affrontements confessionnels en Europe, du XIV^e au XVII^e siècle, Réforme, Humanisme, Renaissance*, N° 97, 2023/2, p. 92- 95.

² Jean Guyart, *Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet roy de France, souche de nos roy & de la maison de Bourbon* [...] *Extrait des Paradoxes de l'histoire françoise*, *op. cit.*

³ Étienne Pasquier, *Lettres historiques pour les années 1556- 1594*, éd. par D. Thickett, Genève, Droz, 1966, p. 47.

⁴ Guillaume Paradin, *Memoires de l'Histoire de Luon*, Lyon, Antoine Gryphe, 1573, p. 8.

⁵ Pierre de Saint Julien, *De l'origine des Bourguignons, et antiquité des estats de Bourgogne*, Paris, Nicolas Chesneau, 1581, f. e iiiii v. Cf., Lorenzo Paoli, « De Bérose aux Bérosistes », *French Studies Bulletin*, Vol. 41, 154, 2020, p. 25- 30

⁶ Cf., Paul- Alexis Mellet, *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560- 1600)*, Genève, Droz, 2007, p. 425- 485.

⁷ François Hotman, *Francogallia*, éd. par Ralph E. Giesey et J. H. M. Salmon, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

germanique des Francs et par celle l'ancien Hunibald l'élection par assemblée des premiers rois, tandis que le catholique Jean Papire Masson (1544- 1611), dans ses réponses au juriste réformé, s'appuyait sur Bérose le Chaldéen pour montrer l'ancienne souches des monarques de Gaule¹.

En revanche, ce n'est pas en France, ni chez les historiographes, qu'il faudrait chercher des critiques plus systématiques, non seulement de Bérose, mais également de toutes les autorités de 1498, ainsi que des commentaires d'Annius de Viterbe. Le réassemblage des autorités avec leur éditeur d'origine et commentateur opéré par les typographes et les historiographes eut pour conséquence la possibilité d'une réfutation de l'ensemble du recueil. Interpréter *Antiquitates* et *Commentaire* comme un tout pour fournir une interprétation générale du recueil comme forgerie, l'œuvre d'un pernicieux faussaire : Annus de Viterbe. De telle manière procéda le Portugais Gaspar Barreiros, à l'époque jésuite, dans sa *Censura [...] sobre quatro livros intitulados em M. Portio Catam de Originibus, em Beroso Chaldaeo, em Manethon Aegyptio, et em Q. Fabio Pictor Romano*, de 1561², traduite et éditée en latin à Rome en 1565³. Est-ce que la « First Master Critic⁴ », comme l'a défini Walter Stephens, consolida une communauté interprétative hostile aux *Antiquitates* ? Peut-être partialement, mais lorsqu'un éditeur de Heidelberg réimprima en 1599 les anciens auteurs retrouvés par Annus⁵, il le fit ensemble avec la *Censura* de Barreiros, dans un même livre : au lecteur de choisir si les textes étaient authentiques, corrompues ou forgés, et si l'ancien dominicain avait été un érudit, un dupe ou un faussaire⁶.

¹ Cf., Lorenzo Paoli, « L'antiquaire comme discours politique : représentations et emplois de l'État des origines chez François Hotman et Jean Papire Masson », dans P.- A. Mellet, L. Comensoli Antonini, *La représentation des communautés protestantes face aux pouvoirs politiques (XVI^e-XVII^e siècle), Renaissance and Reformation*, Vol. 46, N° 1, 2023, p. 139- 170.

² Gaspar Barreiros, *Censura [...] sobre quatro livros intitulados em M. Portio Catam de Originibus, em Beroso Chaldaeo, em Manethon Aegyptio, et em Q. Fabio Pictor Romano*, Coimbra, Ioam Alvares, 1561.

³ Gaspar Barreiros, *Censura, in quendam auctorem, qui sub falsa inscriptione Berosi Chaldaei circumfertur*, Rome, Antonio Blado, 1565. Cf., Giuseppe Marcocci, « Contro i falsari. Gaspar Barreiros censore di Annio da Viterbo », dans M. Donattini (éd.), *Tra Rinascimento e Controriforma. Continuità di una ricerca. Atti della giornata di studi per Albano Biondi*, Vérone, QuiEdit, 2012, p. 187- 213 ; W. Stephens, « Exposing the Archforger : Annus of Viterbo's First Master Critic », dans *Literary Forgery in Early Modern Europe, 1450-1800, op. cit.*, p. 170-190.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Historia antiqua hoc est, Myrsili Lesbii, liber de Origine Italiae et Tyrrhenorum [...] Accessit Censura Gasperis Varrerii in Berosum*, Heidelberg, Hieronymus Commelinus, Iuda Bonotius, 1599. Cf., F. Parente, « Il Liber Antiquitatum Biblicarum e i falsi di Annio da Viterbo », *op. cit.*, p. 171 ; T. Lehr, *Was nach der Sintflut wirklich geschah, op. cit.*, p. 364- 365.

⁶ Cf., L. Paoli, « Re-Forging a Forgery : The French Editions of Annus of Viterbo's *Antiquitates* », *op. cit.*, p. 111.

Toujours du côté catholique, une réfutation autant élaborée venait d'être construite par un théologien impliqué dans la réforme tridentine, un confrère d'Annius de Viterbe, le dominicain Melchor Cano (1590- 1560), dans ses livres *De Locis Theologicis*¹, publiés posthumes en 1563. Parmi les sources d'autorités de la vérité divine, les lieux théologiques², Cano insérait à la dixième et dernière place l'histoire humaine – le premier lieu étant l'Écriture et le deuxième la Tradition Apostolique, qui pourtant conservait une primauté pour la compréhension de la première. Melchor Cano, comme Annus de Viterbe en 1498, faisait de l'*historia l'ancilla theologiae*, offrant les instruments méthodologiques pour un discernement des autorités dignes et indignes de *fides* : « nous sommes ici en présence d'une falsification, encore plus grave, d'Annius³ ». Comme synthétisé par Albano Biondi, Melchor Cano détermina dans son traité sur l'autorité de l'histoire profane que « les règles d'Anno sont inapplicables [...] car le matériel documentaire auquel elles font référence n'existe pas⁴ ». Par l'exclusion des *Antiquitates* du canon des autorités dignes de foi, les autorités de la tradition comme Eusèbe de Césarée et saint Jérôme pouvaient être réhabilitées, contre les corrections chronologique et dynastiques supposées que Bérose, Manéthon et Métasthène avait apportés. En faisant cela, Cano contredisait également le canon épistémologique d'Annius – et de Métasthène –, qui prétendait déterminer par ses règles une *veritas* du récit historique et donc du passé. Canon lui substituait un canon moral de l'historiographe, honnêteté et intégrité de l'historien avant tout : *veracitas*⁵. L'*auctoritas* ne dériverait pas alors de la *publica et probata fides* du prêtre-notaire et de ses annales, mais de la *bona fides* de l'historiographe, public ou privé. Cette problématique morale du faux me ramène à nouveau à la première partie de cette recherche, relativement au faux et au mensonge⁶.

Pour le dire avec les mots d'Anthony Grafton, à la suite de Friedrich von Bezold :

¹ J'utilise comme référence l'édition de la partie de *locis* concernant l'autorité de l'histoire profane par Albano Biondi. Melchor Cano, *L'autorità della storia profana (de humanae historiae auctoritate)*, éd. et tr. par A. Biondi, Turin, Edizioni Giappichelli, 1973. Pour la réaction de Cano aux *Antiquitates*, *Ibid.*, p. XXXIII- XL. Cf., A. Grafton, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annus of Viterbo », *op. cit.*, p. 27.

² Pour une définition des *locis* dans l'oeuvre de Cano, cf., Melchor Cano, *L'autorità della storia profana (de humanae historiae auctoritate)*, éd. par A. Biondi, *op. cit.*, p. XV- XVII.

³ « qui ci troviamo di fronte ad una falsificazione, ancora più grave, di Annio », ma traduction. *Ibid.*, p. 28.

⁴ « Le regole di Annio sono inapplicabili [...] perché il materiale documentario a cui esse invitano non esiste », ma traduction. *Ibid.*, p. XL.

⁵ XLI- XLII.

⁶ *Ut supra*, I, 1.

Des intellectuels de provenances et de types très différents, du dominicain espagnol Melchior Cano à l'avocat irénique François Baudouin, étaient tous confrontés au même ensemble de problèmes théoriques et pratiques. Tous devaient trouver des orientations pour des églises divisées sur des points de dogme, des royaumes divisés le long de multiples lignes de fracture sociales et religieuses, et des familles divisées à la fois par des questions religieuses et politiques. Et tous étaient d'accord pour dire que le canon autoritaire des textes anciens, bibliques et classiques, devrait fournir les remèdes nécessaires pour guérir les fissures dans l'Église et l'État et calmer la tendance européenne à la guerre religieuse et civile. La lecture était urgente ; mais une lecture non guidée par des règles ne conduisait qu'au chaos, comme le montrait clairement la Réforme¹.

C'est aussi dans la quête d'un canon d'autorité, d'une règle pour la vérité par les autorités à lire que les *Antiquitates* se retrouvèrent réemployées et contestées, en fournissant encore des règles pour les choix des auteurs pour certains, tout en restant exclues en tant qu'apocryphes par d'autres règles en train d'être élaborées.

C'est au sein d'une nouvelle histoire universelle, suivant une méthode historique proche à celle de Jean Bodin, que le juriste réformé Denis Godefroy, professeur de droit et d'histoire à l'Université de Heidelberg, après avoir travaillé sur une nouvelle édition du *Corpus iuris civilis*², fit éditer son ouvrage en deux volumes, les *Antiquae Historiae ex XXVII autoribus contextae Libri VI* en 1590 à Bâle³. Dans la longue préface, le professeur expliquait la nécessité d'une étude de l'histoire à partir d'auteurs fiables, des fondements certains pour s'intéresser à la séquence des événements, à leur causalité. Une histoire entièrement humaine et politique, intéressée à l'alternance des empires, des monarchies, des républiques, pour laquelle Denis Godefroy avait sélectionné les autorités les plus fiables de l'Antiquité à l'empereur Rodolphe II (1552- 1612). Pour l'histoire des

¹ « intellectuals of very different origins and types— from the Spanish Dominican Melchior Cano to the irenic lawyer François Baudouin— all confronted the same set of theoretical and practical problems. All had to find guidance for churches split on points of dogma, kingdoms split along multiple social and religious fault lines, and families divided by both religious and political questions. And all agreed that the authoritative canon of ancient texts, biblical and classical, should provide the remedies needed to heal the fissures in church and state and quell the European trend toward religious and civil war. Reading was urgent; but reading unguided by rules led only to chaos, as the Reformation clearly showed », ma traduction. A. Grafton, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annius of Viterbo », *op. cit.*, p. 24.

² Denis Godefroy, *Corpus iuris civilis in IIII partes distinctum*, Lyon, Barthélemy Vincent, 1583.

³ Denis Godefroy, *Antiquae Historiae ex XXVII autoribus contextae Libri VI*, Bâle, Konrad Waldkirch, 1590. Il existe une variante datée 1591, avec le faux lieu d'impression Lyon. Denis Godefroy, *Antiquae Historiae ex XXVII autoribus contextae Libri VI*, Lyon [Bâle], s. n. [Konrad Waldkirch], 1591 [1590]. Cf., L. Paoli, p. 107- 111.

États les plus anciens, Godefroy conseillait alors à ses lecteurs, à ses étudiants, treize ouvrages provenant directement du livre imprimé à Lyon par Jean Temporal en 1554¹ :

En effet, dans ce travail, j'ai d'abord sélectionné les anciens auteurs, afin que les chercheurs puissent puiser leur connaissance de l'histoire à partir des anciens, et non d'une dixième lacune. J'ai ajouté des auteurs tels que Bérose le Chaldéen, Manéthon l'Égyptien, Métasthène le Perse, et d'autres, bien que leur crédibilité soit suspecte et discutée par certains érudits. Mais quoi ? Leur jugement leur appartient, et le mien à moi et aux autres. Eusèbe dans sa Chronique répertorie presque tous les princes que ces auteurs énumèrent, et il n'est pas difficile, chez les anciens, de trouver et de rencontrer les mêmes. Si certains persistent à rejeter avec obstination les auteurs susmentionnés, ils peuvent également les conserver dans leurs bibliothèques avec le même sentiment, où ils gardent Hérodote, voire les premiers livres de Diodore de Sicile et de nombreux autres, et surtout les livres de l'historien Pline. Qu'ils aient ces auteurs, non pas comme s'ils les avaient, mais comme s'ils ne les avaient pas ou n'avaient pas besoin d'eux².

Il en va de même pour cette recherche. D'ailleurs, c'est aussi contre Denis Godefroy que Gérard Vossius avait adressé ses critiques aux *auctores* d'Annius de Viterbe dans son nouveau canon *De historicis latinis* en 1627. Quant à ceux qui souhaiteraient continuer cette histoire, ils pourront revenir à la première partie de cette étude, et recommencer³.

¹ Sans commentaires. Il s'agit de Bérose le Chaldéen, Manéthon l'Égyptien, La chronographie étrusque, Métasthène le Perse, Philon d'Alexandrie, Archiloque, Myrsile de Lesbos, Caton, Sempronius, Fabius Pictor, Antonin le Pieux et le décret du roi Didier. Denis Godefroy, *Antiquae Historiae ex XXVII authoribus contextae Libri VI, op. cit.*, f. a 7 v.

² « Hoc enim opere, primum antiquos auctores selegi, ut studiosi ex antiquis, non ex decima lacuna cognitionem historiarum haurirent. Berosus Chaldaeum, Manethonem Aegyptium, Metasthenem Persam, et similes, tamtsi suspectae ac fluxae apud viros quosdam eruditissimos fidei, adieci. Sed quid ? Sua illis, mea mihi aliisque opinio est. Principum, quos illi auctores enumerant, seriem pene totam Eusebius Chronico suo recenset, quin nec difficile fuerit, apud veteres, eosdem quoque nancisci atque offendere. Quod si morose ac pertinaciter in superioribus auctoribus recusandis manserint, eodem per me licet loculamento in Bibliothecis suis Berosum et alios asservent, quo Herodotum, quo denique priores Diodore Halicarnassaei; ac multorum aliorum, ac maxime Plinii historici libros. Habeant, inquam, illos auctores, non ut habere eosdem, sed utne non habere iisve carere videantur », ma traduction.. *Ibid.*, f. a 5 v.

³ *Ut supra*, I, 1.

CONCLUSIONS

Cette recherche a mis en évidence que les *Antiquitates* peuvent être interprétées comme une histoire de la vérité de l'histoire. Une vérité originelle du passé, qui conduit à une vérité politique en 1498, et qui représente la plus grande et la plus audacieuse tentative d'englober tout domaine politique émergeant au sein d'une Église universelle. Il s'agit d'une théologie politique inversée dans laquelle le politique est théologisé afin de contrecarrer la formation d'entités politiques autonomes et autocéphales. L'historiographie, en tant que narration authentique d'un passé réel, devient l'instrument de fondation d'un domaine séculier et politique. Ainsi, les *Antiquitates* amorcent une histoire universelle sacrée qui absorbe les histoires particulières et séculières, ainsi que les pouvoirs qu'elles pourraient soutenir.

En outre, cette recherche, à travers la réception des *Antiquitates*, a démontré que ce projet de Giovanni Nanni, se présentant comme un labyrinthe dysfonctionnel, contient en son sein le principe de son autodestruction. En d'autres termes, il s'agit de l'éclatement du pouvoir universel de Noé dans les nombreuses particularités de ses enfants, chacune réclamant un fragment de l'universalité qui devrait appartenir au Pontife Léviathan, devenu un fragment parmi d'autres. En effet, contrairement à l'interprétation ici proposée d'Annius de Viterbe et des *Antiquitates*, l'histoire sacrée s'est détachée de l'histoire profane, revendiquant un rôle autonome et politique. Cela correspond à une fragmentation des récits historiques, notamment des histoires de France dans le cadre de cette recherche, qui se sont multipliés en racontant eux-mêmes la vérité et la réalité du passé noachide, non plus pour le compte de l'Église, mais au service de la monarchie française.

Les réceptions éditoriales et historiographiques des *Antiquitates* montrent également la fragmentation des *Antiquitates* elles-mêmes, dont les auteurs et les textes ont circulé sans contrôle jusqu'à perdre l'authenticité et la vérité dont ils étaient porteurs en 1498. Le début de leur perte de vérité correspond à l'émergence d'histoires de fondation politique indépendantes du pouvoir religieux et de l'histoire sacrée, celles que les traditions historiographiques du XIX^e et XX^e siècles ont désigné comme la genèse de

l'État moderne¹ – ou plutôt les États, sous au moins douze formes différentes, selon les taxinomies étatiques les plus récentes².

Ensuite, la perte de vérité des *Antiquitates* a entraîné une perte de sens de celles-ci, et dans les traditions interprétatives explorées lors de la première partie de la recherche, les *Antiquitates* ont été réduites à une curieuse falsification relatant non plus la vérité de l'histoire et du pouvoir universel, mais des fables et des mythes : incompréhensibles. Tout potentiel politique du récit historique s'est réduit à un débat sur l'histoire de l'historiographie elle-même, voire à une histoire de la critique, une histoire de la philologie. C'est par les mêmes biais de l'histoire de l'historiographie, de manière rétrograde, que cette recherche a tenté d'interpréter le cœur politique des *Antiquitates*. En ce sens, cette recherche sur un corpus de textes considérés comme faux et fictifs a permis d'explorer le problème de l'historicité des textes dans l'historiographie contemporaine, dans les traditions que cette historiographie revendique comme fondatrices, au XVI^e siècle.

Cette recherche a ainsi mis en évidence comment certains procédés de l'historiographie contemporaine, voire de l'histoire de l'historiographie, ne diffèrent pas excessivement de la quête de vérité à la source que les *Antiquitates* impliquent. Ces similitudes, bien que anachroniques, ont en commun la constatation que tout discours historique, tout récit authentique sur le passé réel, dissimule les moyens et les intérêts présents de sa production. En d'autres termes, par l'objectivisation du passé véritable l'histoire occulte le présent pour lequel elle a été rédigée, qu'il s'agisse d'une institution universitaire, d'Alexandre VI, du roi de France, etc. :

L'historicité prétend connaître (science), parce qu'elle veut faire sentir (esthétique), et elle veut faire sentir parce qu'elle entend pousser à créer (poétique), et prétend former et éduquer (éthique), jusqu'à imposer « une version de l'histoire » assurant plus ou moins insidieusement un mode de gouvernement de ses destinataires (politique)³.

¹ Cf., Charles-Olivier Carbonell, « Les origines de l'État moderne : les traditions historiographiques françaises (1820- 1990) », *Visions sur le développement des États européens. Théories et historiographies de l'État moderne. Actes du colloque de Rome (18-31 mars 1990)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1993, p. 297- 312.

² Wim Blockmans, « Citizens and their Rulers », dans W. Blockmans, A. Holestein, J. Mathieu (éd.), *Empowering Interactions. Political Cultures and the Emergence of the State in Europe, 1300-1900*, Farnham, Ashgate, 2009, p. 281-291.

³ A. Sorosina, *Le scorpion de l'histoire, op. cit.*, p. 18.

Le XVI^e siècle des *Antiquitates* représente ainsi le moment où l'historiographie, à travers les conflits entre les Églises et les États, acquiert une autonomie en tant que technique, avec sa propre esthétique, sa déontologie et sa méthodologie permettant de combattre les conflits religieux et politiques sur le plan épistémologique et généalogique du passé, afin de chercher un principe fondateur du présent : la vérité du présent par la vérité du passé, vérité de l'histoire. Une période où toute subjectivité politique prétend se construire et s'ancrer dans l'histoire et sur l'histoire. Les *Antiquitates* participent à ce processus. Que cela se fasse à travers des manuscrits perdus et des récits inventés n'altère en rien leur méthode et leur fonctionnement. Toute origine est obscure, tout commencement est façonné par la conclusion, et toute histoire se fonde sur les lacunes qu'elle comble en rassemblant les témoignages, les sources, les autorités, la bibliographie... Cela ne signifie pas que toute histoire relève du roman, que tout récit sur le passé soit de la fiction, ce qui ferait du faux, du *finto*, « un thème qui met mal à l'aise les sceptiques, car il implique la réalité : cette réalité externe que même les guillemets ne parviennent pas à exorciser¹ ». Au contraire, même les récits qui semblent aujourd'hui les plus improbables, comme les *généalogies fabuleuses*, peuvent représenter une réalité passée et l'ont été. Tout récit affirmant un passé authentique et réel crée ainsi un passé authentique et réel et agit politiquement en tant que tel. Les *Antiquitates* ont représenté une réalité passée et un projet politique, et peut-être, avec un effort conséquent et des circonstances imprévues, pourraient-elles retrouver cette importance à l'avenir.

Cependant, cette recherche a également mis en lumière, à travers les variations de la réception et des traditions interprétatives, que la portée politique du récit historique est intrinsèquement liée à son interprétation. Afin de créer une histoire et de la faire fonctionner en tant que telle, les récits doivent ainsi être appréhendés et interprétés comme authentiques, et le passé comme étant réel, conformément aux attentes d'une communauté interprétative, elle-même marquée par des considérations épistémologiques, morales et politiques. Cependant, cela implique que lesdits récits fonctionneront, comme les *Antiquitates* au XVI^e siècle, selon l'attente de la communauté herméneutique de référence et non selon l'intention du récit historique, dont la signification est elle-même soumise à interprétation. Il en va de même pour cette recherche.

¹ « un tema che mette a disagio gli scettici, perché implica la realtà : quella realtà esterna che nemmeno le virgolette riescono a esorcizzare », ma traduction. C. Ginzburg, *Il filo e le tracce, op. cit.*, p. 15.

ANTIQUITATES. ÉDITIONS

Annius de Viterbe [Giovanni Nanni], *Commentaria super diversorum autorum de antiquitatibus loquentium*, Rome, Eucharius Silber, 1498.

Liste provisoire des volumes contenant des textes premièrement imprimés dans les *Antiquitates*

Auctores Vetustissimi Nuper in lucem editi, Venise, Bernardino de Vitali, 1498.

Xenophontis opera in hoc volumine impressa, s. l. [Milan ?], s. n., 1500/1502.

Berosus babillonicus, de antiquitatibus seu defloratio berosi Caldaica, Paris, Jean de Gourmont, 1509.

Berosus babilonicus. De his praecesserunt inundationem terrarum, éd. par Geoffroy Tory, Paris, Jean Marchant pour Marnef, 1510.

Berosus babilonicus de his quae praecesserunt inundationem terrarum, [Strasbourg ?], [Johann Grüninger ?], 1511.

Itinerarium provinciarum omnium Antonini Augusti, cum Fragmento eiusdem, Paris, Henri Estienne, 1512.

Opuscula in hoc volumine contenta. Archilocus de temporum antiquitate et homeris octo [...], Burgos, Federico Aleman, 1512.

Antiquitataum Variarum Volumina XVII, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1512.

Antiquitataum Variarum Volumina XVII, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1515.

Valerius Probus, De notis romanorum interpretandis libellus, Venise, Giovanni Tacuino, 1525.

Fragmenta vetustissimorum autorum, summo studio ac diligentia nunc recognita, Bâle, Johann Bebel, 1530.

Flavii Iosephi hebraei antiquitatum iudicarum libri XX, Cologne, Eucharius Hirtzhorn, 1534.

ROSCIO, Giovan Battista, *Ditte Candiano della guerra Troiana. Darete Frigio della rovina Troiana [...]*, Venise, Vincenzo Vaugris, 1543.

Berosi sacerdotis chaldaici, antiquitatum libri quinque, Anvers, Johann Steels, Joannes Grapheus, 1545.

I cinque libri de le antichità de Beroso sacerdote caldeo. Con lo commento di Giovanni Annio di Viterbo Teologo eccellentissimo, tr. par Pietro Lauro, Venise, Baldissera Constantini, 1550.

Antiquitatum variarum autores, Lyon, Sebastian Gryphius, 1552.

Berosi sacerdotis chaldaici, antiquitatum libri quinque, Anvers, Johann Steels, Joannes Grapheus, 1552.

Berosi chaldaei sacerdotis. Reliquorumque consimilis argumenti autorum Lyon, Jean Temporal, Barthélémy Frein, 1554.

Berosi et aliorum eius argumenti autorum. De chronologica priscae memoriae historia, Lyon, Jean Temporal, Barthélémy Frein, 1554.

Berosi chaldaei sacerdotis. Reliquorumque consimilis argumenti autorum Lyon, Jean Temporal, Barthélémy Frein, 1555.

Berosi et aliorum eius argumenti autorum. De chronologica priscae memoriae historia, Lyon, Jean Temporal, Barthélémy Frein, 1555.

Antiquitatum Variarum autores, Lyon, héritiers de Gryphe, 1560.

Le antichità di Beroso Caldeo sacerdote, Venise, Altobello Salicato, 1583.

Sex. Iulii Frontini de Coloniis lib. Legis Mamiliae rosciae [...] M. Porcii Catonis Originum lib. I, Q. Fabii Pictoris de aureo seculo et Origine urbis Romae lib.III, C. Sempronii de divisione Italiae lib I, Myrsili Lesbii de origine Italiae et Tyrrenorum lib. II, Paris, Gilles Gilles, Nicolas II Gilles, 1588.

GODEFROY, Denis, *Antiquae Historiae ex XXVII authoribus contextae Libri VI,* Bâle, Konrad Waldkirch, 1590.

GODEFROY, Denis, *Antiquae historiae ex XVII authoribus contextae, libri VI,* Lyon [Bâle], s. n. [Konrad Waldkirch], 1591 [1590].

GODEFROY, Denis, *Antiquae historiae ex XVII authoribus contextae, libri VI,* Strasbourg, Lazarus Zetzner, 1604.

C. Val. Catulli, Albii Tibullo, Sex. Aur. Propertii, Opera omnia quae exstant. Cum variorum doctorum virorum commentariis, Notis, Observationibus, Emendationibus, et Paraphrasibus, Paris, Marc Orry, Claude Morel, 1604.

Historia antiqua hoc est, Myrsili Lesbii, liber de Origine Italiae et Tyrrenorum [...] Accessit Censura Gasperis Varrerii in Berosum, Heidelberg, Hieronymus Commelinus, Iuda Bonotius, 1599.

*Berosi Sacerdotis Chaldaici, Antiquitatum Libri Quinque cum commentariis Joannis
Anni Viterbensis, Wittenberg, Samuel Seelfisch, 1612.*

*Berosi Sacerdotis Chaldaici, Antiquitatum Libri Quinque cum commentariis Joannis
Anni Viterbensis, Leipzig, Johann Steelfisch, 1659.*

SOURCES

Sources manuscrites

Bayerische Staatsbibliothek. BSB Clm 716.

Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 5219.

Bibliothèque municipale de Lyon, Ms. 1745.

Bibliothèque municipale de Metz, Ms. 1191.

Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble, Notices CGM n°2198.

BnF, Français 5692.

BnF, Français 9735.

BnF, ms. Latin 3581

British Library, Add. ms. 13969.

Sources imprimées

- AA. VV., *A Supplement to Chambers Cyclopaedia*, Londres, W. Innys and J. Richardson et autres, 1753.
- AA. VV., *Acta Eruditorum anno MDCC XXII*, Leipzig, Johann Grosse II, Johann Friedrich Gleditsch II, 1722.
- AA. VV., *Annotationes doctorum virorum*, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1511.
- AA. VV., *Biographie de M. Le Marquis de Fortia- d'Urban*, Paris, Béthune, 1828.
- AA. VV., *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, Frères Michaud, 1811.
- AA. VV., *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Le Marquis de Fortia d'Urban, membre de l'Institut Royal de France*, Paris, Féval- Silvestre, 1844.
- AA. VV., *Collecçam dos documentos, estatutos e memorias da Academia Real da Historia Portugueza*, Lisboa Occidental, Pascoal da Sylva, 1721.
- AA. VV., *Cronica cronicarum abbrege et mis par figures descentes et rondeaulx contenans deux parties principalles*, Paris, Jean Petit, Jacques Ferrebouc, François Regnault, 1521.
- AA. VV., *Cronica cronicarum abbrege et mis par figures descentes et rondeaulx contenans deux parties principales*, Paris, François Regnault, Jen Bonhomme, 1532.
- AA. VV., *Flavii Iosephi hebraei Antiquitatum Iudaicarum libri XX [...]. De insigni machabeorum martyrio liber unus [...] castigatus ab Erasmo Roterdamo*, Cologne, Eucharius Hirtzhorn, Gottfried Hittorp, 1524.
- AA. VV., *Giornale de' Letterati d'Italia [...] sotto la protezione del serenissimo Gio. Gastone, Principe di Toscana*, Venise, Gabriel Hertz, 1715, T. XX.
- AA. VV., *Giornale de' Letterati per l'anno MDCCVLII. Pubblicato col titolo di novelle letterarie oltramontane*, Rome, Fratelli Pagliarini, 1742.

- AA. VV., *Grosses vollständiges Universal-Lexicon Aller Wissenschaften und Künste*, Halle et Lipsie, Johann Heinrich Zedler, 1732.
- AA. VV., *Le Rozier ou epithome hystorial de France, diuise en trois parties. En la premiere partie est traicte depuis la creation du monde iusques au roy Pharamon premier roy de France*, Paris, François Regnault, 1528.
- AA. VV., *Les Faits memorables advenus depuis Pharamond premier Roy des Francoise jusques 1557*, Lyon, Benoist Rigaud, Jean Saugrain, 1557.
- AGUCCHI, Giovan Battista, *L'antica fondatione, e dominio della città di Bologna*, Bologne, Benacci, 1638.
- AGUSTIN, Antonio, *Dialogos de madallas inscripciones y otras antiguedades*, Tarragona, Felipe Mey, 1587.
- ALBERTI, Leandro, *Descrittione di tutta Italia*, Bologne, Anselmo Giaccarelli, 1550.
- ALBERTI, Leandro, *Descrittione di tutta l'Italia et isole pertinenti ad essa*, Venise, Paolo Ugolino, 1596.
- ALBERTI, Leandro, *Libro primo della deca prima delle historie di Bologna*, Bologna, Bartolomeo Bonardo, Marcantonio Grossi, 1541.
- ALBERTI, Leandro, *Vita della beata Colomba da Rieto dil Terzo ordine di S. Domenego*, Bologne. Girolamo delli Bene, 1521.
- ALBERTINI, Francesco, *Opusculum de mirabilius novae et veteris urbis Romae*, Rome, Giacomo Mazzochi, 1510.
- ALCANTARA, José Godoy, *Historia critica de los falsos cronicones*, Madrid, M. Rivandeneira, 1868.
- ALLACCI, Leone, *In antiquitatum etruscarum fragmenta ab Inghiramio edita animadversiones. Additur eiusdem Animadversio in Libros Alphonsi Ciccarelli, et Auctores ab eo confictos*, Rome, Mascardi, 1642.

- ALMAGOR, Eran, ROLLER, Duane W., « Ktesias of Knidos (688) » dans I. Worthington (éd.), *Jacoby Online. Brill's New Jacoby - Part III*, Leiden, Brill, 2022.
- ANDRETTA, Elisa, « PODOCATARO, Ludovico », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 84, 2015.
- ANEAU, Barthélemy, *Alector ou Le Coq. Histoire fabuleuse*, éd. critique par Marie-Madeleine Fontaine, Genève, Droz, 1996.
- ANTONIN DE FLORENCE, *Chronicon*, Nuremberg, Anton Koberger, 1491.
- ARISTOTE, *Politica*, tr. par L. Bruni, Rome, Eucharius Silber, 1492.
- ARISTOTE, *Politicorum libri octo commentarii [...]*, éd. par Jacques Lefèvre d'Étaples, Paris, Henri Estienne, 1506.
- ARISTOTE, *Politicorum libri octo commentarii [...]*, éd. par Jacques Lefèvre d'Étaples, Henri I Estienne, 1511.
- BALFOUR D'ERLETTE, François-Honoré, *Cultes des Goules*, Rouen, s. n., 1737.
- BAOUR LORMIAN, P. M. L., (tr.), *Ossian, barde du III^e siècle. Poésies galliques en vers français*, Paris, Capelle et Renand, 1804.
- BARBARO, Ermolao, *Castigationes Pliniana*, Rome, Eucharius Silber, 1492.
- BARBIER, Antoine-Alexandre, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes composés, traduits ou publiés en français et en latin*, Paris, Barrois l'Ainé, 1824.
- BARREIROS, Gaspar, *Censura [...] sobre quatro livros intitulados em M. Portio Catam de Originibus, em Beroso Chaldaeo, em Manethon Aegyptio, et em Q. Fabio Pictor Romano*, Coimbra, Ioam Alvares, 1561.
- BARREIROS, Gaspar, *Censura, in quendam auctorem, qui sub falsa inscriptione Berosi Chaldaei circumfertur*, Rome, Antonio Blado, 1565.
- BAUDOIN, François, *De institutione historiae universae et eius cum iurisprudentia coniunctione*, Paris, André Wechel, 1561.

- BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697.
- BEBEL, Henrich, *Oratio ad regem Maximilianum de laudibus atque amplitudine Germaniae*, Pforzheim, Thomas Anshelm, 1504.
- BERRETTI, Giovanni Gaspare, *De Italia Medii Aevi dissertatio chorographica*, Milan, s. n., 1727.
- BERRETTI, Giovanni Gaspare, *In dissertationem Italiae Medii Aevi censurae III. Viterbiensis, Veneta et Brixiana*, Milan, Societas Palatina, 1729.
- BEUGNOT, Auguste- Arthur, *Funérailles de M. le marquis de Fortia d'Urban*, Paris, Imprimerie d'Améré Saintin, 1843.
- BLAKE, John Lauris, *A General Biographical Dictionary*, Philadelphia, James Kay Junior and Brother, 1840.
- BLUNT, Thomas Pope, *Censura celebriorum authorum sive tractatus in quo varia virorum doctorum de Clarissimis cuiusque Seculi Scriptoribus iudicia traduntur*, Londres, Richard Chiswel, 1694.
- BODIN, Jean, *La méthode de l'histoire*, tr. par Pierre Mesnard, Paris, Les Belles Lettres, 1941.
- BODIN, Jean, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, Martin Le Jeune, 1566.
- BOUCHET, Jean, *Épitaphes, Genealogies et effigies des Roys françois*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1527.
- BOUCHET, Jean, *Les annales d'aquitaine*, Poitiers, Jacques Bouchet, 1535.
- BOUCHET, Jean, *Les Annales d'Aquitaine faitcs et gestes en sommaires des Roys de France et d'Angleterre*, Paris-Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1524.
- BOUCHET, Jean, *Les Annales d'Aquitaine, op. cit.*, 1535.

- BOUCHET, Jean, *Les annales d'Aquitaine. Faicts et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre*, Poitier, Abraham Ounin, 1644.
- BOVIER, Kevin, *La Renaissance de Tacite. Commenter les Histoires et les Annales au XVI^e siècle*, Bâle, Schwabe Verlag, 2022.
- BUDE, Guillaume, *Commentarii linguae Graecae*, Bâle, Johann Bebel, 1530.
- BURCKHARDT MENCKE, Johann, *De Charlataneria Eruditorum*, Lipsie, Johann Friedrich Gleditsch, 1715.
- BURCKHARDT MENCKE, Johann, *De la charlatanerie des savans*, La Haye, Jean van Duren, 1721.
- CALVIN, Jean, *Commentaire de M. Jean Calvin, sur le premier livre de Moyse, dit Genese*, Genève, Jean Gerard, 1554.
- CALVIN, Jean, *Commentaires de Jean Calvin sur l'Ancien Testament*, éd. par André Malet, Genève, Labor et Fies, 1962.
- CAMERINI, Filippo, *Confutazione di ciò che l'autore "De Etruria metropoli" ha scritto intorno agli antichi Camerti Umbri*, Pérouse, Costantini, 1739.
- CAMERINI, Filippo, *Esame di quanto ha scritto il sig. Ab. F. Mariani intorno ai Camerti Umbri mentovati da Livio di Filetimo Adiaforo*, Pérouse, Costantini, 1739.
- CAMILLI, Stefano, « Cenni sopra il cel. Anno di Viterbo », *Giornale Arcadico* 45, Rome, Antonio Boulzaler, 1830.
- CAMPANO, Giovanni Antonio, *Opera omnia*, éd. par Michele Ferno, Rome, Eucharius Silber, 1495.
- CANO, Melchor, *De locis Theologicis Libri duodecim*, Salamanque, Matías Gast, 1563.
- CANO, Melchor, *L'autorità della storia profana (de humanae historiae auttoritate)*, éd. et tr. par A. Biondi, Turin, Edizioni Giappichelli, 1973.

- CANO, Melchor, *L'autorità della storia profana*, tr. et éd. par Albano Biondi, Turin, Edizioni Giappichelli, 1973.
- CARVAJAL, Bernardino, *Oratio super praestanda solenni obedientia*, Rome, Stephan Planck, 1493.
- CARVAJAL, Bernardino, *Sermo in commemoratione victoriae Bacensis Civitatis apud sanctum Iacobum Hispanorum de urbe*, [Rome], [Stephan Planck], 1493.
- CASSINI, Samuele, *Apologia Samuelis Cassidensis pro Nicolao de lira or. Minorum contra Joannes viterbienses ordinis predicatorum*, Pavie, Michele Bernardino, 1502.
- CATON, *Les Origines (fragments). Texte établi, traduit et commenté par Martine Chassignet*, Paris, Les Belles Lettres, 1986.
- CELSE, *Discours véritable*, I, 28 ; Peter Schäfer, *Jesus in the Talmud*, Princeton, Princeton University Press, 2007.
- CENEAU, Robert, *De utriusque gladii facultate, usuque legitimo, Axioma catholicum*, Paris, Charles Guillard, 1546.
- CENEAU, Robert, *Gallica Historia*, Paris, Galliot du Pré, 1557.
- CHALMERS, Alexander, *The General Biographical Dictionary*, Londres, J. Nichols and son, 1812.
- CHAMBERS, Ephraim, *Cyclopaedia or an universal dictionary of arts and sciences*, Londres, J. and J. Knapton et autres, 1728.
- CHAMBERS, Ephraim, *Cyclopaedia or an universal dictionary of arts and sciences*, Londres, Midwinter, 1738.
- CHAMPIER, Symphorien, *Cy commence ung petit livre dy royaulme des Allobroges, dict long temps apres Bourgogne, ou Viennois*, [Lyon?], [1529].

- CHAMPIER, Symphorien, *De Antiqua Nobilitate Domus Turnoniae*, Lyon, Melchior et Gaspar Trechsel, 1537.
- CHAMPIER, Symphorien, DE PAVIE, Jérôme, *Que in hoc opusculo habentur. Duellum Epistolare, Gallie et Italiae Antiquitates*, [Lyon], Jacopo Giunta, 1519.
- CHAMPIER, Symphorien, *De triplici disciplina cuius partes sunt. Philosophia naturalis. Medicina. Theologia moralis philosophia integrantes quadrivium. Vocabolarius sive collectaneum difficilium terminorum naturalis philosophie ac medicine una cum philosophia Platonica*, Lyon, Calude Davost pour Simon Vincent, 1508.
- CHAMPIER, Symphorien, *Gallia Celticae, ac antiquitatis Lugdunensis civitatis quae caput est Celtarum*, Lyon, Melchior et Gaspar Trechsel, 1537.
- CHAMPIER, Symphorien, *La Nef des dames vertueuses*, éd. par Judy Kem, Paris, Classiques Garnier, 2022 (2007).
- CHAMPIER, Symphorien, *Les grans croniques des gestes et vertueux faictz des tresexcellens catholicques illustres et victorieux Ducz et princes des pays de Savoye et piemont*, Paris, Jehan de Lagarde, 1516.
- CHAMPIER, Symphorien, *Mirabilium divinatorum humanorumque volumina quattuor*, Lyon, Jacques Mareschal, 1517.
- CHAMPIER, Symphorien, *Tropheum gallorum quadruplicem eorumdem complectens historiam in quattuor partibus libros partiales*, Lyon, Jannot Deschamps pour Etienne Gueynard et Jacques Huguetaun, 1507.
- CLOUGH, Cecil H., « BECICHEMO, Marino », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 7, 1970.
- CLUWER, Philip, *Italia Antiqua ; opus post omnium curas elaboratissimum ; tabulis geographicis aere expressis illustratum*, Leiden, Elzevir, 1624.
- COMPAGNI, Dino, *Chronique des événements survenant à son époque*, tr. par P. Mula, Grenoble, UGA Éditions, 2017.

- CORROZET, Gilles, Claude Champier, *Catalogue des villes et citez assies es troyes Gaulles*, Paris, Antoine Bonnemère, 1539.
- CORROZET, Gilles, Claude Champier, *Le Catalogue des antiques erections des Villez*, Lyon, François Juste, 1535.
- CORROZET, Gilles, *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France*, Paris, Gilles Corrozet, 1550.
- CRINITUS, Petrus, *De honesta disciplina libri XXV ; de poetis Latinis liber V ; et poematum liber II*, Paris, Josse Bade-Jean Petit, 1508.
- CRINITUS, Petrus, *De honesta disciplina libri XXV, de poetis Latinis libri V et poematon libri II*, Genève, Jacques Chouet, 1598.
- CRINITUS, Petrus, *De honesta disciplina libri XXV*, Paris, Josse Bade, 1511.
- CRINITUS, Petrus, *De honesta disciplina*, éd. par Carlo Angelieri, Rome, Fratelli Bocca Editori, 1955.
- CUVIER, Georges, *Recherches sur les ossemens fossiles de quadrupedes*, T. I, Paris, Deterville, 1812.
- D'AILLY, Pierre, *Liber prioris posteriorisque resolutionis cum tractatu de futuris contingentibus*, éd. par Robert Ceneau, Paris, Jean Petit, 1510.
- D'ALBENAS, Jean Poldo, *Discours Historial de l'antique et illustre cité de Nismes. En la Gaule Narbonoise*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1559.
- D'ALTAMURA, Ambrogio, *Bibliothecae Dominicanae*, Rome, Nicolò Angelo Tinassi, 1677.
- D'ISRAELI, Isaac, *A second series of curiosities of literature*, III, Londres, John Murray, 1823.
- DALLA CROCE, Giacomo, *Centum et sexaginta annotationes in varios auctores*, Bologne, Benedetto I Faelli, 1503.

- DE BEAUVAIS, Vincent, *Speculum Historiale*, Venise, Hermann Lichtenstein, 1494.
- DE BELGES, Jean Lemaire, *Le tiers livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye. Intitule nouvellement de France Orientale et Occidentale*, Paris, Marnef, 1513.
- DE BELGES, Jean Lemaire, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye. Avec les deux epistres de l'Amant vert*, Lyon, Etienne Baland pour Jean Richier, [1511].
- DE BELGES, Jean Lemaire, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye. Avec les deux epistres de l'Amant Vert*, Paris, Marnef, 1512.
- DE BELGES, Jean Lemaire, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église, avec l'Histoire du Prince Sophy et autres œuvres*, éd. Par Jennifer Britnell, Genève, Droz, 1997.
- DE BELLEFOREST, François, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, Nicolas Chesneau, Michel Sonnius, 1575.
- DE BILLON, François, *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, Paris, Jean d'Allyer, 1555.
- DE BOURDIGNE, Jean, *Hystoire agregative des annales et croniques d'Anjou*, Paris, Antoine Cousteau, 1529.
- DE CARTHENY, Jean, *Le voyage du chevalier errant*, Anvers, J. Bellère, 1557.
- DE CHARRON, Jacques, *Histoire universelle de toutes nations et speciallement des Gaulois ou François commençant des la Creation du Monde consecutivement de temps en temps et de Generations en Generation jusques en l'An de nostre Salut 1621. Dedié au Très- chrestien Roy de France et de Navarre Louys XIII*, Paris, Thomas Blaise, 1621.
- DE CHARRON, Jacques, *Histoire universelle de toutes nations, et specialement des Gaulois ou François*, Paris, Thomas Blaise, 1621.

- DE CHASSENEUZ, Barthélemy, *Catalogus gloriae mundi*, Cologne, Samuel de Tournes, 1692.
- DE CHASSENEUZ, Barthélemy, *Catalogus gloriae mundi*, Lyon, Antoine Vincent, George Regnault, 1546.
- DE CONNAN, François, *Commentarium Iuris civilis*, Paris, Jacques Kerver, 1553.
- DE FLEURY, Aimoin, *de Regum procerumque Francorum origine gestique clarissimis usque ad Philippum Augustum libri quinque*, Paris, Josse Bade-Jean Petit, 1514.
- DE FREISING, Othon, *Rerum ab origine mundi ad ipsius usque tempora gestarum, Libri Octo* [...], Strasbourg, Mathias Schurer, 1515.
- DE GEMBLoux, Sigebert, *Chronicon ab anno 381 ad 1113*, Paris, Jean Petit-Henri I Estienne, 1513.
- DE JAUCOURT, Louis, « Viterbe », *Encyclopédie*, 1765, T. XVII.
- DE JUIGNE- BROISSINIÈRE, Daniel, ESTIENNE, Charles, *Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique*, Paris, Guillaume Le Be, Pierre Billaine, 1627.
- DE KHORENE, Moïse, *Histoire de l'Arménie*, tr. par Anne et Jean- Pierre Mahé, Paris, Gallimard, 1993.
- DE LA MOTHE LE VAYER, François, *Petits traités en forme de lettres écrites à diverses personnes studieuses*, Paris, Augustin Courbe, 1648.
- DE LA RAMEE, Pierre, *Liber de Caesaris militia*, Paris, André Wechel, 1559.
- DE LA RAMEE, Pierre, *Liber de moribus veterum Gallorum*, Paris, André Wechel, 1559.
- DE LA RAMEE, Pierre, *Traicté des façons et coutumes des anciens Gaullois*, tr. par Michel de Castelnau, Paris, André Wechel, 1559.
- DE LILLE, Pierre, *Regum francieae brevis enumeratio*, Paris, Jean du Pré, 1522.

- DE LYRE, Nicolas, *Quarta pars huius operis in se continens glosam ordinariam cum expositione lyre litterali et morali*, Bale, Johannes Petri, Johann Froben, 1507.
- DE MORALES, Ambrosio, *La coronica general de España, que continuava Ambrosio de Morales [...] Prossiguiendo adelante de los cinco libros, que el Maestro Florián de Ocampo [...] dexo escritos*, Alcalá de Henares, Juan Iñiguez de Lequerica, 1574.
- DE PLANCY, Jacques Collin, *Dictionnaire infernal, ou Bibliothèque universelle, sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux grimoires, aux prodiges, aux erreurs et aux préjugés, aux traditions et aux contes populaires, aux superstitions diverses, et généralement à toutes les croyances merveilleuses, surprenantes, mystérieuses et surnaturelles*, Paris, P. Mongie l'ainé, 1825.
- DE PLANCY, Jacques Collin, *Dictionnaire infernal, ou, Recherches et anecdotes, sur les démons, les esprits, les fantômes, les spectres, les revenants, les loup-garoux, les possédés, les sorciers, le Sabbat, les magiciens, les salamandres, les sylphes, les gnomes*, Paris, P. Mongie l'ainé, 1818.
- DE PLANCY, Jacques Collin, *Dictionnaire infernal*, Paris, Henri Plon, 1863.
- DE PLANCY, Jacques Collin, *Légendes de l'histoire de France*, Paris, Sagnier et Bray, 1853.
- DE RAVISI, Jean Tixier, *Officia partim historiis partim poeticis reperta disciplina*, Paris, Antonius Assurdus- Regnault Chaudière, 1520.
- DE RAVISI, Jean Tixier, *Specimen Epithetorum*, Paris, Henri I Estienne- Regnault Chaudière, 1518.
- DE RIBERA, Francisco, *In librum duodecim prophetarum commentarii*, Salamanque, Guillelmus Foquel, 1587.

- DE SAINT GELAIS, Charles, *Les excellentes magnifiques et triumpantes chroniques des treslouables et moult vertueux faictz de la saincte hystoire de bible du trespreux et valeureux prince Judas machabeus*, Paris, Antoine Bonnemère, 1514.
- DE SAINT JULIEN, Pierre, *De l'origine des Bourgognons, et antiquité des estats de Bourgogne*, Paris, Nicolas Chesneau, 1581.
- DE SALVERTE, Eusèbe Baconnière, *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et des lieux considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation*, Paris, Bossange, 1824.
- DE SALVERTE, Eusèbe Baconnière, *History of the Names of Men, Nations, and Places in Their Connection with the Progress of Civilization*, tr. par L. H. Mordacque, Londres, John Russel Smith, 1864.
- DE TOURS, Grégoire, *Historiarum praecipue gallicarum libri X*, Paris, Josse Bade, 1512.
- DE TOUTRY, Jean Picard, *De Prisca Celtopaedia libri quinque*, Paris, Mathieu David, 1556.
- DELEPIERRE, Octave, *Supercheries Littéraires, pastiches, suppositions d'auteur, dans les lettres et dans les arts*, Londres, N. Truebner, 1872.
- DEMPSTER, Thomas, *De Etruria Regali Libri VII*, Florence, J. C. Tartinium, 1723- 1724.
- DENYS D'HALICARNASSE, *Dionysii Halicarnasei originum sive antiquitatum Romanarum*, tr. par Lapo Biraghi, Trévis, Bernardino Celeri, 1480.
- [DES MONSTIERS, Jean], *Des estats et maisons plus illustres de la chrestienté*, Paris, Vincent Sartenas, 1549.
- DIODORE DE SICILE, *Bibliothecae historicae libri XVII*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1552.
- DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique. Livre II*, tr. par B. Eck, Paris, Les belles lettres, 2003.

- DIODORE DE SICILE, *Diodori Siculi Historiarum priscarum*, tr. par Le Pogge, Bologne, per Andream Jacobi Katharensen, 1476.
- DIOGENE LAËRCE, *Vie et doctrine des philosophes illustres*, tr. de M.- O. Goulet- Cazé, Paris, Le Livre de Poche, 1999.
- Discours non plus melancoliques que divers, de choses mesmement, qui appartiennent à notre France : et a la fin La manière de bien et justement entoucher les Lucs et Guiternes*, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1556.
- DU BELLAY, Guillaume, *Epitome de l'antiquité des Gaules et de France*, Paris, Vincent Sartenas, 1556.
- DU RIVAIL, Aymar, *De Allobrogibus libri novem*, éd. par Alfred de Terrebase, Vienne, Jacques Girard, 1884.
- DU TILLET, Jean, *De regibus Francorum Chronicon, ad haec usque tempora studiosissime deductum*, Paris, Oudin Petit, 1548.
- [DU TILLET, Jean], *De regibus Francorum Chronicon, ad haec usque tempora studiosissime deductum*, Paris, Michel de Vascosan, 1539.
- [DU TILLET, Jean], *La Chronique des Roys de France, puis Pharamond jusques au Roy Henry*, Paris, Galliot du Pré, 1549.
- DUMOULIN, Charles, *Traicté de l'origine, progres et excellence du Royaume et Monarchie des François et Couronne de France*, Lyon, [Claude Senneton], 1561.
- DUPLEIX, Scipion, *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française*, Paris, Laurent Sonnius, 1619.
- DUPLEIX, Scipion, *Memoires des Gaules. Despuis le Deluge jusques à l'establissement de la monarchie Française*, Paris, Laurent Sonnius, 1619.
- DYCTIS DE CRETE, DARES LE PHRYGIEN, *De bello Troiano historia. Declamationes tres fere argumenti*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1552.

ECTOREUS, Iannes Baptista, *Opusculum apologeticum quo fr. Io. Annius Viterbiensis Ord. Praed. A recentiorum, et antiquorum calumniis vindicatur*, Ronchi, Antonio Giorgio Franchelli, 1673.

ÉMILE, Paul, *De rebus gestis Francorum libri X. Chronicon de iisdem regibus, a Pharamundo usque ad Henricum II*, Paris, Oudin Petit, Michel de Vascosan, 1548.

ÉMILE, Paul, *De rebus gestis Francorum, ad christianissimum Galliarum Regem*, Paris, Michel de Vascosan, 1539.

ERASME DE ROTTERDAM, *Novum instrumentum omne*, Bâle, Johann Froben, 1518.

ERASME DE ROTTERDAM, *The correspondence of Erasmus. Letters 549 to 841. 1517 to 1518*, tr. par R. A. B. Mynors and D. F. S. Thomson, éd. par Peter G. Bietenholz, Tortonto-Buffalo-Londres, University of Toronto Press, 1979.

ESTIENNE, Charles, *Dictionarium historicum ac poeticum*, Genève, Jacob Stoer, 1603.

ESTIENNE, Charles, *Dictionarium historicum ac poeticum*, Genève, Jacques Crespin, 1633.

ESTIENNE, Charles, *Dictionarium historicum ac poeticum*, Genève, Samuel Chouet, 1652.

ESTIENNE, Charles, *Dictionarium historicum ac poeticum*, Lyon, Louis Cloquemin, 1581.

ESTIENNE, Charles, *Dictionarium historicum, ac poeticum*, Lyon [Genève], Hercules Gallus [Jacob Stoer], 1579.

EUSEBE DE CESAREE, *Praeparatio evangelica*, tr. par George de Trébizonde, Venise, Nicolas Jenson, 1470

FABRICIUS, Johann Albert, (éd.), *Supplementa et observationes ad Vossius de historicis graecis et latinis, sive volumen quadripartitum*, Hambourg, Christian Liebezeit, 1709.

FABRICIUS, Johann Albert, *Bibliothecae Graecae Liber III. De Scriptoribus qui claruerunt a Platone usque ad tempora nati Christi*, Hambourg, Christian Liebezeit, 1716.

- FABRICIUS, Johann Albert, *Bibliotheca latina sive Notitia Auctorum Veterum Latinorum*,
Hambourg, Benjamin Schiller, 1697.
- FABRICIUS, Johann Albert, *Codex pseudepigraphus veteris testamenti*, Hambourg et
Lipsie, Christian Liebezeit, 1713.
- FANFANI, Pietro, « Del pirronismo storico- critico e de' libri apocrifi », *Nuova Antologia
di scienze, lettere ed arti*, Vol. 29, n. 6, Florence, Le Monnier, 1875.
- FAURE, Giambattista, *Memorie apologetiche in risposta alle opposizioni contro il
Decreto del Re de' Longobardi Desiderio che inciso in antico Marmo si conserva
in Viterbo nel Palazzo del Magistrato*, Viterbe, Domenico Antonio Zenti, 1779.
- FAURE, Giambattista, *Memorie apologetiche in risposta alle opposizioni contro il
Decreto del Re de' Longobardi Desiderio che inciso in antico Marmo si conserva
in Viterbo nel Palazzo del Magistrato*, Viterbe, Domenico Antonio Zenti, 1779.
- FETIS, Charles, « Mémoire sur Jean Lemaire (de Belges), *Mémoires couronnés par
l'Académie Royale des Sciences et Belles- Lettres de Bruxelles*, Bruxelles, Hayez,
1870, T. XXI.
- FLAVIUS JOSEPHUS, *Contre Apion*, texte établi par T. Reinach, tr. par L. Blum, Paris, Les
Belles Lettres, 1930.
- FLAVIUS JOSEPHUS, *Histoire ancienne des Juifs [suivi de] La guerre des Juifs contre les
Romains*, tr. par Arnauld d'Andilly, adaptés par J. A. C. Buchon, Paris, Édition
Lidis, 1981.
- FLAVIUS JOSEPHUS, *Histoire de Fl. Josephus sacrificateur hebreu*, tr. par François
Bourgoing, Barthélemy Aneau, Lyon, Jean Temporal, 1558.
- Flörchen, Angelo, *Apologia Vindiciaria pro Beroso Anniano, ut vocant, ejusque
antiquitatum opuscolo*, Hildesheim, C. J. H. Harzium, 1759.
- FLÖRCHEN, Angelus, *Apologia vindiciaria pro Beroso Anniano, ut vocant ejusque
Antiquitatum opuscolo, injuste a quibusdam, velut hypobolimaeo, quondam*

traducto. Itemque pro Berosi filia, sybillarum novissima, contra adversariorum quorundam obtrectiones, Hildesheim, C. J. H. Harzium, 1759.

FONTANA, Vincenzo Maria, *Syllabus magistrorum sacri palatii apostolici*, Rome, Nicolò Angelo Tinassi, 1663.

FORESTI, Giacomo Filippo, *Novissime historiarum omnium repercussiones [...] que Supplementum supplementi Crnicarum nuncupatur*, Venise, Giorgio Rusconi, 1506.

FORESTI, Giacomo Filippo, *Novissime hystoriarum omnium repercussiones [...] que Supplementum supplementi Cronicarum nuncupantur*, Venise, Albertino da Lessona, 1503.

Foresti, Giacomo Filippo, *Supplemento de le Chroniche vulgare nuovamente dal venerando patre frate Jacopo Philippo del ordine heremitano primo auctore agionto et emendato [...] diligentemente vulgarizato per miser Francesco C. Fiorentino*, Venise, Giorgio Rusconi, 1508.

FORESTI, Giacomo Filippo, *Supplementum chronicarum*, Brescia, Bonino de Bonini, 1485.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Bérose et Annius de Viterbe, ou les Antiquités caldéennes*, Paris, Xhrouet, 1808.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du globe ou introduction à l'histoire ancienne de l'Europe*, Paris, Xhrouet, 1807.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Discours sur les murs saturniens ou ciclopéens par M. De Fortia d'Urban*, Rome, De Romanis, 1813.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Histoire ancienne des Saliens, nation ligurienne ou celtique*, Paris, Xhrouet, 1805.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Histoire des premiers temps de la Gaule, depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre*, Paris, Picard, 1844.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Histoire et théorie du déluge d'Ogigès ou de Noé, et de la submersion de l'Atlantide*, Paris, Xhrouet, 1809.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, Paris, Xhrouet, 1805- 1809.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Nouveau système préadamite ou conciliation de la genèse avec l'antiquité de l'histoire, précédé de nouvelles observations sur l'antiquité de la Chine*, Paris, Xhrouet, 1809.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Tableau historique et géographique du monde, depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre, c'est- à- dire, jusqu'au quatrième siècle avant l'ère chrétienne inclusivement*, Paris, Xhrouet, 1810.

FORTIA D'URBAN, Agricol- Joseph, *Vie de Xénophon*, Paris, Gail- Nyon, 1794

FRONTIN, *Sexti Iulii Frontini viri consularis De aquis que in urbem influunt libellus mirabilis*, éd. par P. Leto, Rome, Eucharius Silber, 1490.

FUNCK, Johannes, *Chronologia, hoc est omnium temporum et annorum ab initio mundi usque ad resurrectionem Domini nostri Jesu Christi, computatio*, Nuremberg, Georgius Wachterus, 1545.

FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, p. 1690.

GAGUIN, Robert, DE FRAY, Pierre, *Les Croniques de France*, Paris, Ponset le Preux, 1516.

GAGUIN, Robert, Pierre de Fray, *Les Croniques de France*, Paris, Ponset le Preux, 1516.

Genève, Samuel Chouet, 1660.

GESSNER, Conrad, *Bibliotheca Universalis, sive Catalogus omnium scriptorum*, Zurich, Christoph Froschauer, 1545.

GESSNER, Conrad, *Bibliotheca universalis*, Zurich, Christoph Froschauer, 1545.

- GIAMBELLI, Carlo, *Sulle falsificazioni Anniane. Breve saggio critico del Dottor C. Giambelli*, Turin, Chiantore e Mascarelli, 1882.
- GIEHLOW, Karl, « Die Hieroglyphenkunde des Humanismus in der Allegorie der Renaissance », *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchstens Kaiserhaus*, 32, 1915.
- GILLES, Nicole, *Les tres elegantes tres verdiques et copieuses annales des trespreux, tres chrestiens et tres excellens moderateurs des belliqueuses gaules*, Paris, Galliot du Pré, 1525.
- GILLES, Nicole, *Les tres elegantes tres verdiques et copieuses annales des trespreux, tres chrestiens et tres excellens moderateurs des belliqueuses gaules*, Paris, Galliot du Pré, 1525.
- GINGUENE, Pierre- Louis, *Histoire littéraire d'Italie*, Paris, Michaud Frères, 1811.
- GODEFROY, Denis, *Antiquae Historiae ex XXVII authoribus contextae Libri VI*, Bâle, Konrad Waldkirch, 1590.
- GODEFROY, Denis, *Antiquae Historiae ex XXVII. Authoribus contextae libri VI*, Bale, Konrad Waldkirch, 1590.
- GODEFROY, Denis, *Corpus iuris civilis in IIII partes distinctum*, Lyon, Barthélemy Vincent, 1583.
- GOTTLIEB JÖCHER, Christian, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon. Fortsetzungen und Ergänzungen von J.C. Adelung*, Lipsie, Johann Friedrich Gleditschens, 1787.
- GOUJET, Claude- Pierre, *Bibliothèque françoise ou Histoire de la Littérature françoise*, Paris, 1745.
- GOUJET, Claude- Pierre, *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Paris, Jacques Vincent, 1732.
- GOUJET, Claude- Pierre, *Supplement au grand dictionnaire historique genealogique, géographique etc. de M, Louis Moreri, pour servir à la derniere Edition de l'an*

1732 et aux précédentes, Paris, Jacques Vincent, Jean-Baptiste Coignard, Pierre-Gilles Lemerrier, Jean-Thomas Herissant, 1735.

GRUDE, François, *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la-Croix-du-Maine*, Paris, Abel l'Angelier, 1584.

GUYART, Jean, *Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet roy de France, souche de nos roy & de la maison de Bourbon [...] Extrait des Paradoxes de l'histoire françoise*, Tours, Claude de Montr'œil, Jean Richer, 1590.

HORSTER, M., « Agesilaos (828) » dans I. Worthington (éd.), *Jacoby Online. Brill's New Jacoby- Second Edition, Part III*, Leiden, Brill, 2016.

HOTMAN, François, *Francogallia*, éd. par Ralph E. Giesey et J. H. M. Salmon, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

INGHIRAMI, Curzio, *Discorso di Curzio Inghirami sopra l'opposizioni fatte all'Antichità Toscane*, Florence, Amadore Massi, Lorenzo Landi, 1645.

[INGHIRAMI, Curzio], *Etruscarum antiquitatum fragmenta. Quibus Urbis Romae, aliarumque gentium primordia, mores, et res gestae indicantur*, Francfort-sur-le-Main [Florence], s.n., 1637.

ISIDORE DE SEVILLE, *The Etymologies of Isidore of Seville*, tr., introduction et notes par S. A. Barney, W. J. Lewis, J. A. Beach, O. Berghof, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

JACOBY, Felix, « Xanthos der Lyder (765) », dans *Die Fragmente der griechischen Historiker*, III, Brill, Leiden, 1958.

JOLY, Aristide, « Jean Le Maire de Belges et ses Illustrations des Gaules et Antiquitez de Troye », *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles- lettres*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1871.

JOLY, Aristide, *Benoit de Sainte-More et le Roman de Troie ou les métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au Moyen Age*, Paris, A Franck, 1870.

- JUSTIN, *Abrégé des Histoires Philippiques*, tr. par E. Chambry et L. Thély- Chambry, Paris, Classiques Garnier, 1936.
- KILGOUR, Henry, « John Annius of Viterbo », *Notes and Query. A Medium of Intercommunication for Literary Men, General Readers, Etc.*, vol. 6, août, 1876.
- LABAT, Jean- Baptiste, *Voyages du P. Labat de l'ordre de FF. prescheurs, en Espagne et en Italie*, Paris, Jean- Baptiste Delespine, Charles J. B. Delespine, 1730.
- LACTANCE, *Institutions divines. Livre I*, éd. et tr. par Pierre Monat, Paris, Les éditions du Cerf, 1986.
- LAZIUS, Wolfgang, *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque initiis et immutationibus ac dialectis, libri XII*, Bâle, Oporinus, 1557.
- LE CLERC, Jean, *Ars Critica*, Amsterdam, George Gallet, 1697.
- LE ROUILLE, Guillaume, *Le recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gauloys*, Poitiers, Jean et Enguilbert Marnef, 1546.
- LEIBNIZ, G. W. , *Die philosophischen Schriften von Leibniz*, éd. par C. I. Gerhardt Berlin, Weidmann, 1890, vol. VII.
- LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, Lyon, Jean de Tournes, 1549.
- LENGLET DU FRESNOY, Nicolas, *Des Herrn Abts Langlet du Fresnoy Anweisung Zur Erlernung der Historie*, Lipsie, tr. par J. B. Mencke, Friedrich Johann Gleditsch, 1718.
- LENGLET DU FRESNOY, Nicolas, *Methode pour étudier l'histoire*, Paris, Jean Musier, 1713.
- LENGLET DU FRESNOY, Nicolas, *Supplement de la methode pour étudier l'histoire. Avec un Supplément au Catalogue des Historiens*, Paris, Rollin, De Buré, 1739.

- LENORMANT, François, *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérosee d'après les textes cunéiformes et les monuments de l'art asiatique*, Maisonneuve & Cie, Paris 1871.
- LETO, Pomponio, FENESTELLA [Andrea Fiacchi], *De magistratibus sacerdotiisque Romanorum libellus*, Lyon, Thibaud Payen, 1551.
- Lettres à l'auteur du nouveau supplément au dictionnaire de Moreri*, s. l., s. n., 1735.
- LLOYD, Nicolas, ESTIENNE, Charles, *Dictionarium Historicum, Geographicum, Poeticum*, Oxford, John Williams, 1671.
- LUTHER, Martin, *In primum librum Mose Enarrationes*, Wittenberg, Peter Seitz, 1544.
- LUTHER, Martin, *Supputatio annorum mundi*, Wittenberg, Georg Rhau, 1541.
- LYNCHE, David, *An historical treatise of the travels of Noah into Europe*, Londres, Adam Islip, 1601.
- MABILLON, Jean, *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierry Ruinart*, éd. par Thierry Ruinart et Vincent Thuillier, Paris, François Babuty, Jean-François Josse, Jombert le Jeune, 1724.
- MABILLON, Jean, *Traité des études monastiques*, Paris, Charles Robustel, 1691.
- MACEDO, Francisco, *Responsio ad notas nobilis critici anonymi in Apologiam reuerendiss. P. Fr. Thomae Mazzae*, Vérone, Giovan Battista Meruli, 1674.
- MACER, Jean, *De prosperis Gallorum successibus libellus*, Paris, Guillaume Guillard, 1555.
- MADDEN, Richard Robert, *Ancient Literary Frauds and Forgeries in Spain and Italy, and Their Bearings on Events Recorded in Irish and Other Celtic Annals*, Dublin, Dublin University Press, 1863.

- MADDEN, Richard Robert, *The Life and Martyrdom of Savonarola, Illustrative of the History of the Church and State Connexion*, Londres, Thomas Cautley Newby, 1854.
- MARIANI, Francesco, *Breve notizia delle antichità di Viterbo, detto Etruria, Turrenia e Tuscania. E della cattedra de' vescovi*, Rome, Giovanni Zempel, 1730.
- MARIANI, Francesco, *De Etruria Metropoli, quae Turrhenia, Tursenia, Tuscania, atque etiam Biterbon disca est, in varios auctores castigationes*, Rome, Girolamo Mainardi, 1728.
- MARIANI, Francesco, *De Etruria Metropoli*, Rome, Girolamo Mainardi, 1728.
- MARIANI, Francesco, *De i Camerti Umbri. Risposta italiana al signor Filetino Adiaforo dell'abate Franceco Mariani*, Rome, Giovanni Zempel, 1740.
- MARIANI, Francesco, *Discorso d'un accademico ardente in risposta al signor Filatete sopra gli Umbri di Toscana, ed all'eruditissimo Signor D. Ludovico Antonio Muratori intorno alla Città di Sorrena in alcune Iscrizioni da lui riportate, ed al Decreto del Re Desiderio*, Rome, Niccolò e Marco Pagliarini, 1742.
- MARIANI, Francesco, *Pro Jo. Annio Viterbiensi sacri palatii magistro oratio*, Rome, Johannes Zempel, 1732
- MARIANI, Francesco, *Pro Jo. Annio Viterbiensi sacri palatii magistro oratio*, Rome, Giovanni Zempel, 1732.
- [MARIANI, Francesco] *Discorso d'un accademico ardente in risposta al signor Filatele sopra gli Umbri di Toscana, ed all'eruditissimo signor D. Ludovico Antonio Muratori intorno alla città di Sorrena in alcune iscrizioni da lui riportate, ed al decreto del re Desiderio*, Rome, Niccolò et Marco Pagliarini, 1742.
- MARLIANI, Giovanni Bartolomeo, *Topographia antiquae Romae*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1534.

- MASSIEU, Guillaume, *Histoire de la Poésie françoise à partir du XI^e siècle*, Paris, Prault, 1739.
- MAZZA, Tommaso, *Apologia per frate Gioanni Annio viterbese nella quale si libera dalle imposture di molti d'hauer supposti gli autori da lui publicati, e d'hauere, à gloria maggiore della sua patria, disotterrate finte lapide, con false iscrizioni*, Vérone, Antonio Rossi et Francesco Gamba, 1673.
- [MAZZA, Tommaso], *I Goti illustrati, ovvero Istoria de Goti antichi, con varie digressioni in materie parimente antiche, e singolari, di Didimo Ropaligero Liviano. Insertovi l'apologia per Frate Gioanni Annio viterbese*, Vérone, Antonio Rossi, 1679.
- MELZI, Gaetano, *Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani o come che sia aventi relazione all'Italia*, Milan, Luigi di Giacomo Pirola, 1848.
- MERULA, Gaudenzio, *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate ac origine*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1538.
- MISSON, Maximilien, *Nouveau voyage d'Italie, fait en l'année 1688 [...] seconde partie*, La Haye, Henri van Bulderen, 1691.
- MOPSIK, Charles(tr.), *Le Zohar – Genèse, tome I. Préliminaires, Beréchit, Noah, Lekh Lekha*, Paris, Verdier, 1981.
- MORERI, Louis, *Le Grand Dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Lyon, Jean Girin et Barhélémy Rivière, 1674.
- MÜNSTER, Sebastian, *Cosmographia. Beschreibung aller Lender*, Bâle, Heinrich Petri, 1543.
- MURATORI, Antonio- Ludovico, *Antiquitates italicae medii aevi*, Milan, Societas Palatina, 1738.
- NANNI, Giovanni, *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos*, Paris, Étienne Jehannot, 1499.

- NANNI, Giovanni, *Tractatus de futuris christiano triumphi in saracenos Magistri Johannis viterbiensis*, Paris, Etienne Jehannot, 1499.
- NAUCLERUS, Johannes, *Memorabilium omnis aetatis et omnium gentium chronici commentarii*, Tübingen, Konrad Breuning, Kilian Vessler, Johann Zwifel pour Thomas Anshelm, 1516.
- NICERON, Jean- Pierre, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres. Avec un catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, Paris, Briasson, 1730.
- Noël, François, *Dictionnaire de la fable ou mythologie grecque, latine, égyptienne, celtique, persane, syriaque, indienne, chinoise, mahométane, rabbinique, slavonne, scandinave, africaine, américaine, iconologique, etc*, Paris, Le Normant, 1801.
- PARADIN, Guillaume, *Memoires de l'Histoire de Luon*, Lyon, Antoine Gryphe, 1573.
- PASIO, Curio Lancillotto, *Habes candidissime lector, in hoc opera ignorata ab aliis grammaticis [...] De rebus non vulgaribus*, Reggio Emilia, Francesco Mazzali, 1504.
- PASQUIER, Étienne, *Le premier livre des Recherches de la France*, Paris, Jean Logis, Robert le Magnier, 1560.
- PASQUIER, Étienne, *Le Recherches de la France*, éd. critique par Marie-Madeleine Fragonard, François Roudaut, Paris, Honoré Champion, 1996, T. 1.
- PASQUIER, Étienne, *Lettres historiques pour les années 1556- 1594*, éd. par D. Thickett, Genève, Droz, 1966.
- PAUL DIACRE, *De origine et gestis regum langobardorum libri VI*, Paris, Josse Bade-Jean Petit, 1514.
- PELLEGRINI, Francesco Carlo, *Di Francesco Sparavieri Veronese. Cenni scritti per le nozze della nob. Cecilia Sparavieri col nobile Giulio Carlotti Marchese dell'Imperia*, Verona, Samperia Libanti, 1845.

- PELLICER, José, *Beroso de Babilonia en Chaldea distinguido de Beroso de Viterbo en Italia, con la chronologia de los reyes antiquissimos de Asiria, y Babilonia*, Valencia, Geroimo Vilagrassa, 1673.
- PERION, Joachim, *Dialogorum de linguae Gallicae origine, eusque cum Graeca cognatione*, Paris, Sébastien Nivelles, 1555.
- PERION, Joachim, *Dialogues. D l'origine du français et de sa parenté avec le grec*, éd. et tr. par Geneviève Demerson et Alberte Jacquetin, Paris, Champion, 2003.
- PHILIPP BECKER, August, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Strassburg, Verlag von Karl J. Trübner, p. 1893.
- PICCOLOMINI, Enea Silvio, *Cosmographia in Asiae et Europae eleganti descriptione*, Paris, Henri I Estienne, 1509.
- PIERRE LE MANGEUR, *Historia scolastica*, Günther Zainer, Agusburg, 1473.
- PIO, Giovanni Battista, *Annotamenta Joannis Baptiste Pii Bononiensis*, Bologne, Giovanni Antonio I Benedetti, 1505.
- PLACCIUS, Vincent, *De scriptis et scriptoribus anonymis atque pseudonymis syntagma*, Christian Guth, Hambourg, 1674.
- PLACCIUS, Vincent, *Theatrum Anonymorum et Pseudonymorum*, Ludovicus Fridericus Fischer, Württemberg, 1700.
- PLATINA, *De honesta voluptate et valetudine*, Venise, Bernardino de' Vitali, 1498.
- POLITIEN, Ange, *Opera omnia*, Venise, Alde Manuce, 1498.
- POLLICH, Martin, *Laconismos tumultuarius Martini Mellerstad*, Leipzig, Jacob Thanner, 1502.
- POLO, Marco, DA PISA, Rustichello, *Il Milione*, éd. Luigi Foscolo Benedetto, Florence, Olschki, 1928.

- POMPONIIUS MELA, *De situ et memorabilibus orbis capitula pomponii melae de situ orbis libri tres*, Bâle, Robert Winter, 1536.
- POPE, Alexander, *A Compleat Key to the Dunciad*, Londres, A. Dodd, 1728.
- POPE, Alexander, *The Dunciad. An Heroic Poem*, Londres, A. Dodd, 1728.
- POSSEVINO, Antonio, *Bibliotheca selecta. Qua agitur de ratione studiorum in Historia, in Disciplinis, in Salute omnium procuranda*, Rome, Typographia Apostolica Vaticana, 1593.
- POSTEL, Guillaume, *De Etruriae regionis : quae prima in orbe Europaeo habitata est, originibus, institutis, religione et moribus, et imprimis de aurei saeculi doctrina et uita praestantissima quae in diuinationis sacrae usu posita est, Guilelmi Postelli commentatio*, Florence, Lorenzo Torrentino, 1551.
- POSTEL, Guillaume, *De Originibus, seu de Hebraicae linguae et gentis antiquitate, de que variarum linguarum affinitate liber*, Paris, Denys Lescuyer, 1538.
- POSTEL, Guillaume, *L'Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge faictes per la Gauloys ou Francoys [...] L'Apologie de la Gaule contre les malevoles escripvains*, Paris, Sébastien Nivelles, 1552.
- POSTEL, Guillaume, *La Loys Salique. Livret de la premier humaine verité, là ou sont en brief Les Origines et Auctoritez de la Loy Gallique nommée communement Salique, pour monstrier a quel poinct fauldra necessairement en la GAllique Republique venir: et que de ladicte Republique sortira un Moarche temporel*, Paris, [Sébastien Nivelles], 1552.
- POWELL, Frances, « Hellanikos of Lesbos (4) », dans I. Worthington (éd.), *Jacoby Online. Brill's New Jacoby, Part I*, Brill, Leiden, 2016.
- PROPERCE, *Elegie. Libro IV*, éd. par P. Fedeli, R. Dimundo, I. Ciccarelli, Nordhausen, Verlag Traugott Bautz GmbH, 2015.

- PROPERCE, *Élégies, livre IV*, éd. critique par E. Coutelle, Bruxelles, Éditions Latomus, 2015.
- PSEUDO-PHILON, *Antiquitatum biblicarum*, Bâle, Adam Petri, 1527.
- PSEUDO-PLUTARQUE, *Nommer le monde : origine des noms de fleuves, de montagnes et de ce qui s'y trouve*, tr. et éd. par Charles Delattre, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2011.
- QUERARD, Josèphe- Marie, *Les supercheres littéraires dévoilées*, Paris, Paul Daffis, 1882.
- QUERARD, M.- J., *Les supercheres littéraires dévoilées*, Paris, Paul Daffis, 1869.
- QUETIF, Jacques, ÉCHARD, Jacques, *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti*, Paris, J. B. Christophe Ballard, Nicoles Simart, 1721.
- RAYNAUD, Théophile, *Erotemata de malis ac bonis libris*, Lyon, Jean Antoine Huguetan, Marc Antoine Ravaud, 1653.
- RENAN, Ernest, « Mémoire sur l'origine et le caractère véritable de l'histoire phénicienne qui porte le nom de Sanchoniathon », *Mémoires de l'Institut impérial de France. Académie des inscriptions et belles- lettres*, T. XXIII, Paris, Imprimerie impériale, 1858.
- RENOUARD, Philippe, « Le Fleurs et antiquités des Gaules », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 28^e année, N° 3, 1921.
- REUHLIN, Johannes, *Defensio [...] Contra Calumniatores suos colonienses*, Tübingen, Thomas Anshelm, 1514.
- REUHLIN, Johannes, *Oratio ad Alexandrum VI. pontificem maximum pro Philippo Bavariae duce*, Venise, Alde Manuce, 1498.
- REUHLIN, Johannes, *Principium libri [...] de rudimentis Hebraicis*, Pforzheim, Thomas Anshelm, 1506.

- RHENANUS, Beatus, *Beatus Rhenanus : Rerum Germanicarum libri tres (1531)*, éd. critique par Felix Mundt, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2008.
- RHENANUS, Beatus, *Libri tres rerum Germanicarum*, Francfort-sur-le-Main, Samuel Tobias Hocker, 1713.
- RHENANUS, Beatus, *Rerum germanicarum libri tres*, Bâle, Johann Froben, 1531.
- RHENANUS, Beatus, TACITE, *P. Cornelii Taciti Equitis Romani Analium ab excessu Augusti sicut ipse vocat, sive Historiae Augustae [...] Libellus de Germanorum populis*, Bâle, Johann Froben, 1533.
- RHENANUS, Beatus, TACITE, *P. Cornelii Taciti. De moribus et populis Germaniae libellus. Cum commentariolo vetera Germanie populorum vocaula paucis explicante*, Bâle, Johann Froben, 1519.
- ROBERT, Adolphe, COUGNY, Gaston, « Eusèbe Baconnière de Salverte », *Dictionnaire des parlementaires français PLA- ZUY*, Paris, Bourloton, 1891.
- ROBERTS, Jonathan Manning, *Antiquity Unveiled. Ancient voices from the spirit realms disclose the most startling revelations, proving Christianity to be of heathen origin*, Philadelphia, Oriental Publishing co., 1912.
- ROUILLE, Guillaume, *Prima parte del Prontuario de le medaglie de piu illustri et fulgenti huomini et donne*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1553.
- RÜDEL, Hermann, MOLLER, Daniel Wilhelm, *Disputationem cicularem de Jo. Annio Viterb. Sub praesidio Dan. Guil. Molleri, Histor. Et Metaphysi. Prof. Publ. Publice tuebitur Hermannus Rüdel*, Nuremberg, Heinrich Meyer, 1692.
- SABELLICUS, Marcus Antonius Coccius, *Secunda pars enneadum*, Venise, Bernardino Vercellese, 1504, f. XXX r.
- SABELLICUS, Marcus Antonius, *Rapsodie historiarum enneadum*, Paris, Josse Bade, Jean Petit, 1509.

- SAINT JEROME, *Saint Jerome's Hebrew Questions on Genesis*, tr. par C. T. R. Hayward, Oxford, Clarendon Press, 1995.
- SAINT- JEROME, S. *Hieronymi presbyteri Opera. Pars I, Opera exegetica*, éd. P. de Lagarde, G. Morin, and M. Adriaen, Turnhout, Brepols, 1959.
- SALLIER, Claude, « Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean Le Maire », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, Paris, 1740, tome XIII.
- SCHEFFER- BOICHORST, Paul, *Die Chronik des Dino Compagni. Kritik der Hegel'schen schrift « Versuch einer Rettung »*, Leipzig, S. Hirzel, 1875.
- SCHÖNHEINTZ, Jacob, *Apologia astrologiae*, Nuremberg, Georg Schenck, 1502.
- SCOPPA, Lucio Giovanni, *In varios authores collectanea*, Naples, Sigismund Mayr, 1507.
- SILIUS ITAICUS, *Punica*, Venise, Battista Torti, 1483.
- SIMEONI, Gabriel, ACCIARINO, Damiano, « *La popolazione del mondo di Gabriele Simeoni (1556)* », *Rassegna europea di letteratura italiana*, 49- 50, 2017.
- SIMEONI, Gabriel, *Le presage du triumphe des Gaulois*, Lione, Cotier, 1555.
- SOLIN, *Polyhistor*, Vénise, Nicolas Jenson, 1473.
- SPAGNOLI, Baptiste, *Dionysius*, Milan, Francesco Tanzi- Giovanni Brembo., 1506.
- STECHER, Jean, *Notice sur la vie et les œuvres de Jean Lemaire de Belges*, Louvain, Lefever, 1891.
- STECHER, Jean, *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*, Louvain, Lefever, 1882- 1891.
- STRABON, *Geographiae libri XVI*, tr. par Guarino de Vérone, Venise, Wendelin de Spire, 1472.
- STRABON, *Strabonis amasini scriptoris illustris geographiae opus finit*, tr. par Guarino de Vérone, Trévisé, Giovanni Rosso, 1480.

- SUARDI, Paolo, *Hoc in libro sunt marini becichemi scodrensis oratoris clarissimi et publici gymnasii brixiani moderatoris luculentissima oratio [...]*, [Brescia, Angelo Britannico, 1504].
- SUAREZ, Francisco, *Commentaria ac disputationum in tertiam partem divi Thomae*, Lyon, Jean- Baptiste Buysson, 1592.
- SUAREZ, Francisco, *Commentaria ac disputationum in tertiam partem divi Thomae*, Venise, Polo Ugolino, 1600.
- TACITE, *La Germanie : l'origine et le pays des Germains*, tr. par P. Voisin, Paris, Arléa, 2009.
- Tacite, *La Germanie*, tr. par J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- TANNERY, Paul, *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, Paris, Gauthier- Villars et fils, 1893.
- THENAUD, Jean, *La Lignée de Saturne ou Le traité de science poétique*, éd. critique par George Mallary Masters, Genève, Droz, 1973.
- TIRABOSCHI, Girolamo, *Storia della letteratura italiana*, Rome, Luigi Perego Salvioni, 1784.
- TITE LIVE, *Historiae Romanae decades*, Lucantonio Giunta, 1495.
- TOLOSANI, Giovanni Maria], *Opusculum de emendationibus temporum ab orbe condito ad vsque hanc ætatem nostram iuxta veram ac rectam chronographiam ex antiquis ac probatissimis authoribus. In hoc volumine habentur haec: Emendationes temporum ab orbe condito*, Venise, Giunta, 1537.
- TORTELLI, Giovanni, *Orthographia*, Filippo Pinzi, Venise, 1493.
- Touron, Antoine, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint Dominique*, Paris, Babuty, Quillau, 1746.

- TRITHÈME, Jean, *Compendium sive Breviarium primi voluminis annalium historiarum de origine regum et gentis Francorum*, [Tübingen ?], Johann Schoeffer, 1515.
- TRITHEME, Jean, *Compendium sive Breviarium primi voluminis Annalium sive historiarum, de origine Regum et gentis Francorum*, Paris, Christian Wechel, 1539.
- TRITHEME, Jean, *Eyn schöne Chronica vom Ersten ursprunck der Franken : wie Sie in Detusch Landt komen*, Spire, Johans Eckharten, 1522.
- VALLA, Lorenzo, *La donation de Constantin*, tr. par J.- B. Giard, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- VALLA, Lorenzo, *La donation de Constantin. Sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère*, tr. par Jean- Baptiste Giard, Paris, Les Belles Lettres, 2004.
- VAN HASSELT, André, « Essai sur l'histoire de la poésie en Belgique », *Mémoires couronnés par l'Académie Royale des Sciences et Belles- Lettres de Bruxelles*, Bruxelles, Hayez, 1838, T. XIII.
- VARRON, *De lingua latina*, [Venise], s. n., 1478.
- VICO, Giambattista, *Scienza Nuova*, Naples, Felice Mosca, 1725.
- VICTOR, Publius, *De urbis Romae regionibus et locis libellus*, Bâle, Thomas I Platter, 1538.
- VIVES, Juan Luis, *De disciplinis libri XX*, Anvers, Michael Hillenius Hoochstratanus, 1531.
- VIVES, Juan Luis, *De disciplinis. Savoir et enseigner*, éd. et tr. par Tristan Vigliano, Paris, Les Belles Lettres, 2013.
- VIVES, Juan Luis, SAINT AGUSTIN, *Absolutissimi doctoris Aurelii Augustini, opus absolutissimum, de Civitate dei, magnis sudoribus emendatum [...] per virum clarissimum et undequaque doctissimum Ian. Ludovicum Vivem Valentinum*, Bâle, Johann Froben, 1522.

- VOLATERRANUS, *Commentariorum urbanorum libri*, Rome, Johann Besicken, 1506.
- VOLATERRANUS, Xénophon, *Commentariorum urbanorum octo e tringinta libri. Oeconomicus*, Paris, Josse Bade et Jean Petit, 1511.
- VON HEGEL, Karl, *Die Chronik des Dino Compagni. Versuch einer Rettung*, Leipzig, S. Hirzel, 1875.
- VON REIFENBERG, Frédéric- Auguste- Ferdinand- Thomas, *Notice sur le marquis de Fortia- d'Urban, correspondant de l'Académie Royale des sciences et belles- lettres de Bruxelles*, Bruxelles, M. Hayez, 1844.
- VON SCHEURL, Christoph Gottlieb, *Libellus de laudibus Germaniae et ducum Saxoniae*, Bologna, Benedetto Faelli, 1506.
- VON SCHEURL, Christoph Gottlieb, *Libellus de laudibus Germaniae et ducum Saxoniae*, Leipzig, Martin Landsberg, 1508.
- VON WEGELE, Franz, *Geschichte der deutschen Historiographie seit dem Auftreten des Humanismus*, Leipzig, R. Oldenbourg, 1885.
- VOSSIUS, G., *De historicis graecis libri quatuor*, Leiden, Johannes Maire, 1624.
- WIMPFELING, Jacques, *Germania*, tr. par Ernst Martin, Strasbourg, Verlag von Karl K. Trübner, 1885.
- WIMPINA, Conrad, *Apologeticus in sacretheologie defensionem. Aduersus eos qui nixi sunt eidem fontem, caput, et patronam Poesim instituere*, Leipzig, Jacob Thanner, 1501.
- WIMPINA, Conrad, *Responsio et Apologia Conradi Wimpine contra laconismum cuiusdam medici pro defensione Sacretheologie*, Leipzig, Jacob Thanner, 1503.
- ZENNER, Gottfried, *Sommer- Parnaß*, Francfort sur le Main, Leipzig, Augustus Boetius, 1693.

ZENO, Apostolo, *Dissertazioni Vossiane di Apostolo Zeno, cioè giunte e osservazioni intorno agli storici italiani che hanno scritto latinamente, rammentati dal Vossio nel III. libro De historicis latinis*, Venise, Giambatista Albrizzi, 1752.

- AA. VV., *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen*, Berlin, Verlag von S. Calvary, 1884.
- ABELARD, Jacques, « Les Illustrations de Gaule de Jean Lemaire de Belges. Quelle gaule ? Quelle France ? Quelle nation ? », *Nouvelle Revue du XVI^e Siècle*, Genève, Droz, Vol. 13, n^o. 1, 1995.
- ABELARD, Jacques, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges. Études des éditions – Genèse de l'œuvre, Genève, Droz, 1976.
- AGAMBEN, Giorgio, *L'irrealizzabile. Per una politica dell'ontologia*, Torino, Einaudi, 2022.
- AKOPYAN, Ovanes, *Debating the Stars in the Italian Renaissance. Giovanni Pico della Mirandola's Disputationes adversus astrologiam divinatricem and Its Reception*, Leiden- Boston, Brill, 2021.
- ALBANESE, Massimiliano, « MARLIANI, Bartolomeo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 70, 2008.
- ALLEN, Don Cameron, *The Legend of Noah. Renaissance Rationalism in Art, Science, and Letters*, Urbana, University of Illinois Press, 1949.
- AMSLER, Samuel, « La typologie de l'Ancien Testament chez Saint Paul », *Revue de Théologie et de Philosophie*, Vol. 37, n^o 142, 1949.
- ANDREOLI, Ilaria, « La storia in soldoni : il *Promptuaire des medailles di Guillaume Rouillé* », dans M. Gabriele, U. Rozzo (dir.), *Storia per parole e per immagini*, Udine, Forum, 2006.
- ARABEYRE, Patrick, « Culture juridique et littérature européennes chez les derniers bartolistes français (première moitié du XVI^e siècle) », Dossier : Histoires des

cultures juridiques. Circulations, connexions et espaces transnationaux du droit, *Histoires des cultures juridiques*, 2, 2009.

ARNALDI, Girolamo, « Cronache con documenti, cronache 'autentiche' e pubblica storiografia », [1977] réédité dans *Id. Cronache e cronisti dell'Italia comunale*, éd. par Lidia Capo, Spoleto, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, *Collectanea* 33, 2016.

ARNALDO MOMIGLIANO, *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, tr. par M. - C. Rousselet, Paris, Gallimard, 1991.

ARNOULD, Jean-Claude, « De l'existence de l'auteur dans les Discours non plus mélancoliques que divers », dans Jean-Raymond Fanlo (dir.), « *D'une fantastique bigarrure* ». *Le texte composite à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2023 (2000).

ASCARELLI, Fernando, MENATO, Marco, *La tipografia nel '500 in Italia*, Florence, Olschki, 1989

ASHER, Ronald E, *National Myths in Renaissance France. Francus, Samothés and the Druids*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1993.

ASHER, Ronald E., « Myth, legend and history in Renaissance France », *Studi Francesi*, 39, 1969.

ATKINSON, Kenneth, *A History of the Hasmonean State : Josephus and Beyond*, Londres, Bloomsbury, 2016.

AUGUSTIN, Jean-Marie, « Les Grands Jours, une cour supérieure foraine sous l'Ancien Régime », *Revue Histoire de la justice*, Vol. 21, 2011.

AVEZOU, Laurent, *Raconter la France. Histoire d'une Histoire*, Paris, Armand Colin, 2008.

BACKUS, Irena, *Historical Method and Confessional Identity in the Era of Reformation (1378- 1615)*, Leiden - Boston, Brill, 2003.

- BAFFIONI, Giovanni, *I Commentaria super Vertunnianam Propertii di Giovanni Nanni da Viterbo*, dans *Filologia e forme letterarie. Studi offerti a Francesco della Corte*, Urbino, Università degli studi di Urbino, 1987.
- BAFFIONI, Giovanni, MATTIANGELI, Paola, *Annio da Viterbo. Documenti e ricerche*, Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, 1981
- BALTRUSAITIS, Jurgen, *La ricerca di Iside, saggio sulla leggenda di un mito*, Milan, Adelphi, 1985.
- BALTRUSAITIS, Jurgis, *La quête d'Isis. Essai sur la légende d'un mythe*, Paris, Flammarion, 1985.
- BALZAMO, Nicolas, *Les Deux Cathédrale. Mythe et histoire à Chartres (XI^e-XX^e siècles)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- BANNIES, Paul, « Our Annius: antiquaries and fraud in the eighteenth century », *Journal for Eighteenth- Century Studies*, 20, 1, 1997.
- BARKAN, Leonard, *Unearthing the Past. Archaeology and Aesthetics in the Making of Renaissance Culture*, New Haven- Londres, Yale University Press, 1999.
- BAROJA, Julio Caro, *Las falsificaciones de la Historia (en relación con la de España)*, Barcelone, Editorial Seix Barral, 1992.
- BARONE, Nicola, « Lucio Giovanni Scoppa, grammatico napoletano del secolo XVI », *Archivio storico per le province napoletane*, Vol. 18, 1893.
- BARR, James, *Bible and Interpretation : The Collected Essays of James Barr. Volume II : Biblical Studies*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- BARSACCHI, Marco, *Il mito di Demogorgone. Origine e metamorfosi di una divinità 'oscura'*, Padoue, Marsilio, 2015.
- BARTHES, Roland, *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, 1957.

- BARAZZI, Antonella, « MAZZA, Tommaso », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 72, 2008.
- BATTISTINI, A., « VICO, Giambattista », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 99, 2020.
- BAUER, Barbara, « Die 'Chronica Carionis' von 1532, Melanchthons und Peucers Bearbeitung und ihre Wirkungsgeschichte », dans *Himmelszeichen und Erdenwege. Johannes Carion (1499- 1537) und Sebastian Hornmold (1500- 1581) in ihrer Zeit*, Ubstadt- Weiher, Verlag Regionalkultur, 1999.
- BAUER, Stefan, « SACCHI, Bartolomeo, detto il Platina », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 89, 2017.
- BÄUMER, Remigius, « Konrad Wimpina », dans W. Iserloh (dir.), *Katholische Theologen der Reformationszeit*, Münster, Aschendorff, 1987, vol. 4.
- BAYARD, Pierre, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?*, Paris, Les éditions de minuit, 2007.
- BEARDSWORTH, Sara G., AUXIER, Randall E., *The Philosophy of Umberto Eco*, Chicago, Open Court, 2017.
- BEAUNE, Colette, « Le rêve du roi fondateur dans l'histoire de France », dans *Genèse de l'État moderne en méditerranée*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 1992.
- BEAUNE, Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.
- BENIGNO, Francesco, MINEO, E. Igor (dir.), *L'Italia come storia. Primato, decadenza, eccezione*, Rome, Viella, 2020.
- BERCE, Yves- Marie, CONTAMINE, Philippe (dir.), *Histoires de France, historiens de de la France*, Paris, Honoré Champion, 1994.
- BERTELLI, Sergio, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*, Naples, Istituto Italiano per gli studi storici, 1960.

- BERTELLI, Sergio, *Ribelli, libertini e ortodossi nella storiografia barocca*, Florence, La Nuova Italia, 1973.
- BERTOLINI, Ottorino, « ASTOLFO, Re dei Longobardi », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 4, 1962.
- BEZOLD, Friedrich von, « Zur Entstehungsgeschichte der historischen Methodik », *Aus Mittelalter und Renaissance Kulturgeschichtliche Studien*, Munich- Berlin, R. Oldebourg, 1918.
- BIETENHOLZ, Peter G., « Johann Bebel », dans P. G. Bietenholz (dir.), *Contemporaries of Erasmus. A biographical register of the Renaissance and Reformation*, Londres-Toronto-Buffalo, University of Toronto Press, 1985.
- BIETENHOLZ, Peter G., *Historia and Fabula. Myth and Legends in Historical Thought from Antiquity to the Modern Age*, Leiden, Brill, 1994
- BIONDI, Albano, « Annio da Viterbo e un aspetto dell'orientalismo di Guillaume Postel », *Bollettino della Società di Studi Valdesi*, 92, 132, 1972.
- BLOCKMANS, Wim, « Citizens and their Rulers », dans W. Blockmans, A. Hólestéin, J. Mathieu (éd.), *Empowering Interactions. Political Cultures and the Emergence of the State in Europe, 1300-1900*, Farnham, Ashgate, 2009.
- BITTARELLO, Maria Beatrice, « The Construction of Etruscan "Otherness" in Latin Literature », *Greece & Rome*, Vol. 56, N° 2, 2009.
- BIZZARRINI, Marco, « ZENO, Apostolo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 100, 2020.
- BIZZOCCHI, Bizzocchi, *Genealogie incredibili : scritti di storia nell'Europa moderna*, Bologne, Il Mulino, 2009.
- BIZZOCCHI, Roberto, *Généalogies fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, tr. par L. De Los Santos et L. Fournier- Finocchiaro, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2010.

- BLASIO, Maria Grazia, *Cum gratia et privilegio. Programmi editoriali e politica pontificia. Roma 1487- 1527*, Rome, Gestisa, 1988.
- BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier de l'historien*, Paris, A. Colin, 1997.
- BLOCH, Raymond, « Le XVIII^e siècle et l'Etrurie », *Latomus*, Janvier- Mars 1957, T. 16, Fasc. 1.
- BODIN, Jean, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, éd. par Sara Miglietti, Pise, Edizioni della Normale, 2013.
- BOESPFLUG, Francois, « Images », dans J.- Y. Lacoste (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 1998.
- BOHLER, Danièle, MAGNIEN SIMONIN, Catherine (dir.), *Écritures de l'Histoire (XIV^e- XVI^e siècle)*, Genève, Droz, 2005.
- BORCHARDT, Franck L., *German antiquity in Renaissance myth*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1971.
- BORD, Lucien-Jean, *Melchisédeck. Formation, histoire et symbolique d'une figure biblique*, Paris, Geuthner, 2013.
- BORGES, Jorge Luis, *Fictions*, tr. par P. Verdevoye, Ibarra, R. Callois, Paris, Gallimard, 1983.
- BORGHERO, Carlo, *La certezza e la storia : cartesianesimo, pirronismo e conoscenza storica*, Milan, F. Angeli, 1983.
- BORIAUD, Jean- Yves, *Les Borgia*, Paris, Perrin, 2020.
- BOUCHERON, Patrick, *Faire profession d'historien*, Paris, Seuil, 2018.
- BOUDET, Jean-Patrice, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e- XV^e siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2006.
- BOURDIEU, Pierre « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62- 63, juin 1986.

- BOURDIEU, Pierre, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36-37, 1981.
- BOUTILLER, Paul, *Recherches sur la vie et la carrière d'Étienne Pasquier, historien et humaniste du XVI^e siècle*, Paris, Éditions I. S. I., 1989.
- BOYANCE, Pierre, « 'Fides' et le serment », *Études sur la religion romaine*, Rome, École Française de Rome, 1972.
- BRANN, Noel L., *The Abbot Trithemius (1452-1516) : the Renaissance of Monastic Humanism*, Leiden, Brill, 1981.
- BRAVO, Benedetto, « Critique in the Sixteenth and Seventeenth Centuries and the Rise of the Notion of Historical Criticism », dans Christopher Ligota, Jean- Louis Quantin (dir.), *History of Scholarship. A Selection of Papers from the Seminar on the History of Scholarship held Annually at the Warburg Institute*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- BREITENSTEIN, Renée-Claude, « Traduction, transferts culturels et construction des publics dans deux éloges collectifs de femmes de la première moitié du XVI^e siècle », dans *Publics et publications dans les éloges collectifs de femmes à la fin du Moyen Âge et sous l'Ancien Régime*, *Études françaises*, Vol. 47, N° 3, 2011.
- BRICAULT, Laurent, BONNET, Corinne, GOMEZ, Carole (dir.), *Les Mille et Une Vies d'Isis. La réception des divinités du cercle isiaque de la fin de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, PUMiral, 2020.
- BRIOT, Brigitte, *Barthélemy Aneau, régent de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Classiques Garnier, 1996.
- BRIQUEL, Dominique, « Le fanum Voltumnae : remarques sur le culte fédéral des cités étrusques », dans C. M. Ternes, A. Motte, *Dieux, fêtes, sacré dans la Grèce et la Rome antiques*, Turnhout, Brepols, 2003.

- BRIQUEL, Dominique, « Les Pélasges en Italie. Recherches sur l’histoire de la légende », *Bibliothèque des écoles françaises d’Athènes et de Rome*, 252, Rome, École française d Rome, 1984.
- BRIQUEL, Dominique, « Rome comme ville étrusque », dans P. Fleury, O. Desbordes, *Roma illustrata. Représentations de la ville*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2009.
- BRIQUEL, Dominique, « Tapes Against Jesus : Etruscan Religion in Late Roman Empire », *Etruscan Studies. Journal of the Etruscan Foundation*, Vol. 10, 12, 2007.
- BRIQUEL, Dominique, « Une langue connue de manière fragmentaire : l’étrusque comme ‘Trümmersprache’ », dans Dan Anca, D. Briquel, Katherine Gruel (dir.), « Les concepts en sciences de l’Antiquité : mode d’emploi. Chronique 2019 – Fragments et fragmentation », *Dialogues d’histoire ancienne*, 1, 2019.
- BRIQUEL, Dominique, *L’origine lydienne des Étrusques. Histoire de la doctrine dans l’Antiquité*, Rome, École française de Rome, 1991.
- BRIQUEL, Dominique, *Les étrusques*, Paris, Puf, 2012.
- BRIQUEL, Dominique, *Les Tyrrhènes, peuple des tours. Denys d’Halicarnasse et l’autochtonie des Étrusques*, Rome, École française de Rome, 1993.
- BRITNELL, Jennifer, *Jean Bouchet*, Edinbourg, Edinburgh University Press, 1987.
- BRITNELL, Jennifer, *Le Roi très chrétien contre le pape. Écrits antipapaux en français sous le règne de Louis XII*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- BROWN, Barbara C., « Geofroy Tory’s ‘Champ Fleury’ and Its Major Sources », *Studies in Philology*, Winter, 1979, Vol. 76, N° 1, 1979.
- BROWN, Elizabeth A. R., « The Trojan Origins of the French and the Brothers Jean du Tillet », dans A. Callander Murray, *After Rome’s Fall*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.

- BRUNAUX, Jean-Louis, *Les druides. Des philosophes chez les Barbares*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.
- BRUNEAUX, Jean Louis, *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, Paris, Éditions Belin, 2014.
- BUISSON, Ludwig, *Potestas und Caritas. Die päpstliche Gewalt im Spätmittelalter*, Köln- Graz, Böhlau Verlag, 1958.
- BÜNZ, Enno, WEIß, Wolfgang (dir.), *Bischof Lorenz von Bibra (1495–1519) und seine Zeit. Herrschaft, Kirche und Kultur im Umbruch*, Würzburg, Echter, 2020.
- BURKE, Peter, BRIGGS, A., *A Social History of the Media. From Gutenberg to the Internet*, Cambridge, Polity Press, 2009.
- BURKE, Peter, *Il Rinascimento europeo. Centri e periferie*, Rome, Laterza, 2009 (2000).
- BURKE, Peter, *The Fortunes of the Courtier. The European Reception of Castiglione's Cortegiano*, Philadelphie, Pennsylvania State University Press, 1996.
- BURKE, Peter, *The Renaissance Sens of the Past*, Londres, Edward Arnold, 1969.
- CABALLERO LOPEZ, A., « Anno de Viterbo y la Historiografía española del siglo XVI », dans *Humanismo y tradición clásica en España y América*, León, Universidad de León, 2002.
- CADOUX, Jean Louis, « Insaisissables druides : du crane de la foret d'Halette (I^{er} s. après J. -C.) au poème de Jean Le Fèvre de Dreux (1532) », *Revue archéologique de Picardie*, 2009.
- CAMPOREALE, Giovanni, *Gli Etruschi. Storia e civiltà.*, Torino, UTET, 2015.
- CALABRESE, Omar, *L'età neobarocca. Tendenze e contaminazioni della contemporaneità*, Bologne, La casa Usher, 2022 (1987).
- CARBONELL, Charles-Olivier, « Les origines de l'État moderne : les traditions historiographiques françaises (1820- 1990) », *Visions sur le développement des États européens. Théories et historiographies de l'État moderne. Actes du colloque*

de Rome (18-31 mars 1990), Rome, Publications de l'École française de Rome, 1993.

CARELLA, Candida, « Antonio Possevino e la sua biblioteca 'selecta' del principe cristiano », dans E. Canone, *Bibliothecae selectae. Da Cursano a Leopardi*, Florence, Olschki, 1993.

CAROCCI, Sandro, « *Patrimonium Sancti Petri* », dans *Federico II. Enciclopedia fridericiana*, Rome, Istituto della Enciclopedia italiana, 2005.

CAROCCI, Sandro, « The Papal State » dans Andrea Gamberini, Isabella Lazzarini (dir.), *The Italian Renaissance State, 1350-1520*, Cambridge, Cambridge University Press 2012.

CEARD, Jean, « Encyclopédie et encyclopédisme à la Renaissance », dans A. Becq (dir.), *L'Encyclopédisme*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 57- 67 ; Franco Simone, « La notion d'encyclopédie », dans *French Renaissance Studies : Humanism and the Encyclopedia*, Edimbourg, U. P., 1976.

CERVELLI, Innocenzo, « Questioni sibilline », *Studi Storici*, 34, n°4, 1994.

CHABOD, Federico, *L'idea di nazione*, Rome, Laterza, 1961.

CHACORNAC, Paul, *Grandeur et adversité de Jean Trithème : Bénédictin, abbé de Spanheim et de Wurtzbourg, 1462- 1516. La via, la légende, l'œuvre*, Paris, Éditions traditionnelles, 1963.

CHARTIER, Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998.

CHARTIER, Roger, (dir.), *Histoire de l'Édition française. Le livre Triomphant*, T. II, Paris, Fayard, 1998.

CHARTIER, Roger, *Éditer et traduire. Mobilité et matérialité des textes (XVI^e – XVIII^e siècle)*, Paris, EHESS Gallimard Seuil, 2021.

CHARTIER, Roger, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*, Paris, Gallimard, 2015.

- CHATELAIN, Jean- Marc, « La note comme fondement de la lecture humaniste », *Littératures classiques*, n° 64, 3, 2007.
- CHIABO, M., OLIVA, M. A., SCHIENA, M., (dir.), *Alessandro VI dal Mediterraneo all'Atlantico*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004.
- CHINCHILLA, Rosa Helena, « Garcilaso de la Vega Senior, Patron of Humanists in Rome : Classical Myths and the New Nation », *Bulletin of Hispanic Studies*, 73, 4, 1996.
- CIARDI, Marco, *Atlantide. Una controversia scientifica da Colombo a Darwin*, Bologne, Carocci, 2002.
- CIPRIANI, Giovanni, *Il mito etrusco nel Rinascimento fiorentino*, Florence, Olschki, 1980.
- CLAIRE, Lucie, « La *praelectio*, une forme de transmission du savoir à la Renaissance : l'exemple de la leçon d'introduction aux *Annales* de Tacite de Marc-Antoine Muret (1580) », *Camenuiae*, n° 3, 2009.
- CLARK, Frederic, *The First Pagan Historian. The Fortunes of a Fraud from Antiquity to the Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2020.
- COCHRANE, Eric, *Historians and Historiography in the Italian Renaissance*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981.
- COCHRANE, Eric, *Tradition and Enlightenment in the Tuscan Academies. 1690- 1800*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1961.
- COLLARD, Franck, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996.
- COLLINS, Amanda, « Renaissance epigraphy and its legitimating potential : Annius of Viterbo, Etruscan inscriptions, and the origins of civilization », dans *The after life of inscriptions : reusing, rediscovering, reinventing and revitalizing ancient inscriptions*, *Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement*, 75, Londres, Oxford University Press, 2000.

- COMENSOLI ANTONINI, Lorenzo, PAOLI, Lorenzo, *L'historicisation juridique de la Couronne entre 1584 et 1593*, dans P.- A. Mellet, J. Ferrer- Bartomeu, *La couronne comme institution politique aux temps des affrontements confessionnels en Europe, du XIV^e au XVII^e siècle, Réforme, Humanisme, Renaissance*, N° 97, 2023/2.
- COMPAGNON, Antoine, *La Troisième République des Lettres, de Flaubert à Proust*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.
- COMPAGNON, Antoine, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Editions Seuil, 1998.
- COMPATANGELO- SOUSSIGNAN, Rita, « Diodore de Sicile, les mythes du déluge et le “le livre des îles” », *Dialogues d'histoire ancienne*, 41/1, 2020.
- CONGAR, Yves M.- J., *La tradition et les traditions. Essai historique*, Paris, Fayard, 1960.
- CONGAR, Yves, « L'apocalypse pour Luther et quelques-uns de ses contemporains », *Revue des Sciences philosophiques et théologique*, Vol. 68, N° 1, 1984.
- CONNELL, William J., « L'Éternité du monde et la révolution historiographique de la Renaissance », dans P. Civil, C. Lucas Fiorato, F. Crémoux, J.- L. Fournel, *Le Présent fabriqué (Espagne/Italie - XV^e- XVII^e siècles). Tome II Articulations des temps*, Paris, Classiques Garnier, 2023.
- CONTI, Daniele, « PIO, Giovanni Battista », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 84, 2015.
- COOPER, Richard, *Litterae i tempore belli. Études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Genève, Droz, 1997.
- COPENHAVER, Brian P., *Symphorien Champier and the Reception of the Occultis Tradition in Renaissance France*, La Haye-Paris-New York, Mouton Publishers, 1978.
- CORRADI, Augusto, « Notizie sui professori di latinità nello Studio di Bologna sin dalle prime memorie. Parte I », *L'università. Rivista dell'istruzione superiore*, III, 1889.

- COSTA, Virgilio, « Rileggendo il *De historicis graecis* di Geeraard Johann Voss », dans V. Costa (dir.), *Tradizione e trasmissione degli storici greci frammentari II*, Rome, Edizioni TORED, 2013.
- COTRONEO, Girolamo, « François Baudouin dal diritto alla storia », dans G. Cotroneo (éd.), *I trattatisti dell'« ars historica »*, Naples, Giannini, 1971.
- COULON, R., *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1924, T. I.
- COUZINET, Marie-Dominique, *Jean Bodin. Bibliographie des Écrivains Français*, Paris, Memini, 2001.
- CRAHAY, Roland, « Réflexions sur le faux historique : le cas d'Annius de Viterbe », *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, tome 69, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1983.
- CRISTOFANI, Mauro, « La cultura toscana del Settecento alla scoperta degli Etruschi », *Annuario dell'Accademia Etrusca di Cortona*, XVII, 1978.
- CRISTOFANI, Mauro, « Sugli inizi dell'Etruscheria. La pubblicazione del *De Etruria Regali* di Thomas Dempster », *Mélanges de l'école française de Rome*, 1978.
- CURRAN, Brian Anthony, « “De sacrarum litterarum aegyptiorum interpretatione.” Reticence and hubris in hieroglyphic studies of the Renaissance : Pietro Valeriano and Annus of Viterbo », *Memoirs of the American Acadey in Rome*, Vol. 43/44, 1998/1999.
- CURRAN, Brian Anthony, *The Egyptian Renaissance : The Afterlife of Ancient Egypt in Early Modern Italy*, Chicago, University of Chicago Press, 2007.
- D'ALESSANDRO, Alessandro, « Il Gello di P.F. Giambullari. Mito e ideologia nel principato di Cosimo I », dans *La nascita della Toscana. Dal Convegno di studi per il IV centenario della morte di Cosimo I de' Medici*, Florence, Olschki, 1980.

- D'AMICO, John F., *Theory and Practice in Renaissance textual criticism. Beatus Rhenanus between conjecture and history*, Berkeley, University of California Press, 1988.
- D'AMICO, Silvia, MAGNIEN- SIMONIN, Catherine (dir.), *Gabriele Simeoni (1509-1570 ?). Un Florentin en France entre princes et librairies*, Genève, Droz, 2016.
- D'AVEZAC, Armand, « Mémoire sur Éthicus et sur les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom », dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Institut de France*, T. 2, 1852.
- DAHAN, Gilbert (dir.), *Nicolas de Lyre, Franciscain du XIV^e siècle, exégète et théologien*, Paris, Brepols, 2011.
- DALL'AGLIO, Stefano, NARDI, Jacopo, *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol 77, 2012.
- DANIELSSON, Olaf A., « Annius von Viterbo über die Gründ- geschichte Roms », dans *Corolla Archeologica principi hereditario regni Sueciae Gustavo Adolpho dedicata*, Lund, C. W. K Gleerup, 1932.
- DANIELSSON, Olaf A., *Etruskische inschriften in handschriftlicher überlieferung*, Uppsala, Almqvist and Wiksell, 1928.
- DARMON, Rachel, DESBOIS- IENTILE, Adeline, PETIT, Adrienne, VINTENON, Alice (dir.), *L'Histoire à la Renaissance. À la croisée des genres et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- DE ANDIA, Ysabel, *Denys l'Aréopagite : tradition et métamorphose*, Paris, Vrin, 2006.
- DE CAPRIO, Vincenzo, « Il mito e la storia in Annio da Viterbo », dans V. De Caprio, Concetta Ranieri (dir.), *Convegno internazionale (2- 3 Dicembre 1996). Presenze eterodosse nel Viterbese tra Quattro e Cinquecento*, Rome, Archivio Guido Izzi, 2000.

- DE CAPRIO, Vincenzo, *La tradizione e il trauma. Idee del rinascimento romano*, Rome, Vecchiarelli Editore, 1992.
- DE CERTEAU, Michel, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987.
- DE MARINIS, Tammaro, « VITALI, Bernardino dei », *Enciclopedia Italiana*, 1937, [En ligne], consulté le 13 février 2024.
- DEBAX, Hélène, « Les premiers notaires de Béziers (dernier tiers du XII^e siècle) », *Révue historique*, 2017/3, n°683, Paris, PUF, 2017.
- DELALAIN, Paul, *Notice sur Galliot du Pré, libraire parisien de 1512 à 1560*, Paris, Cercle de la librairie, 1890.
- DELEGUE, Yves, *Théologie et poésie ou la parole de vérité : la querelle entre Jacques Locher et Jacques Wimpheling, 1500- 1510*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- DELEUZE, Gilles, GUATTARI, Félix, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Les éditions de minuit, 1980.
- DELUERMOZ, Quentin, SINGARAVELOU, Pierre, *Pour une histoire des possibles : analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil, 2016.
- DEMERSON, Guy, « Géant de *Chroniques* et géants de *Chronique*. Rabelais entre Jean Bouchet et Érasme », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 37, 1993.
- DEMONET, Marie-Luce, *Les voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1992.
- DEMONET, Marie-Luce, « Le royaume d'Eutrapélie de frère Jean Thenaud », dans P. Briost, L. Fagnart, C. Michon (dir.), *Louise de Savoie (1476- 1531)*, 2015.
- DERAMAIX, Marc, « *Renouantur saecula*. Le *quintum bonum* du dixième âge selon Gilles de Viterbe dans l'*Historia uiginti saecolorum* et le *De partu Virginis* de Sannazar », dans P. Gilli (dir.), *Humanisme et Église en Italie et en France*

méridionale (XV^e siècle – milieu du XVI^e siècle), Rome, Publications de l'École Française de Rome, 2004.

DERRIDA, Jacques, *Histoire du mensonge. Prolégomènes*, Paris, Galilée, 2012.

DERRIDA, Jacques, *La dissémination*, Paris, Seuil, 1972.

DES MONSTIERS MERINVILLE, *Un Evêque ambassadeur au XVI^e siècle. Jean Des Monstiers, seigneur Du Fraisse, évêque de Bayonne, ambassadeur en Allemagne et chez les Grisons, sous les règnes de François Ier et Henri II, sa vie et sa correspondance*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1895).

DESAN, Philippe, « Nationalism and History in France During the Renaissance », *Rinascimento*, 1984, Vol. 24.

DESAN, Philippe, *Naissance de la méthode (Machiavel, La Ramée, Bodin, Montaigne, Descartes)*, Paris, A.- G. Nizet, 1987.

DESAN, Philippe, *Naissance de la méthode (Machiavel, La Ramée, Bodin, Montaigne, Descartes)*, Paris, Librairie A.- G. Nizet, 1987.

DESAN, Philippe, *Penser l'Histoire à la Renaissance*, Caen, Paradigme, 1993.

DESBOIS- IENTILE, A., SCHOYSMAN, A., « Editer les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye de Jean Lemaire de Belges », dans R. Adam, J. Devaux, N. Henrard, M. Marchal, A. Velissariou (dir.), *Les Lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

DESBOIS- IENTILE, Adeline, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

DETIENNE, Marcel, *L'invention du mythe*, Paris, Gallimard, 1992.

DITTMAR, Jeremiah, « Books Prices in Early Modern Europe : an Economic Perspective », dans S. Graheli, *Buying and Selling. The business of Books in Early Modern Europe*, Leinde-Boston, Brill, 2019.

- DONATO, Clorinda, LUSENBRINK, Hans- Jurgen (dir.), *Translation and Transfer of Knowledge in Encyclopedic Compilations*, Toronto, University of Toronto Press, 2021.
- DONECKER, Stefan, SVATEK, Petra, KLECKER, Elisabeth (dir.), *Wolfgang Lazius (1514–1565). Geschichtsschreibung, Kartographie und Altertumswissenschaft im Wien des 16. Jahrhunderts*, Vienne, Edition Praesens, 2021.
- DÖNITZ, Saskia, *Historiography among Byzantine Jews : The case of Sefer Yosippon*, Leiden- Boston, Brill, 2012.
- DORNINGER, Maria E., *Gottfried von Viterbo. Ein Autor in der Umgebung der frühen Staufer*, Stuttgart, Heinz, 1997.
- DOSTOÏEVSKI, Fiodor, *Les frères Karamazov*, tr. par E. Halpérine- Kaminsky et C. Morice, Paris, Librairie Plon, 1888.
- DOUTREPONT, Georges, *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance*, Bruxelles, Hayez, 1934.
- DUBLANCHY, E., « Dépôt de la foi », dans A. Vacant, E. Mangenot et É. Amann (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Letouzey et Ané, 1911.
- DUBOIS, Claude- Gilbert, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, J. Vrin, 1972.
- DUBOIS, Claude- Gilbert, *La conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560- 1610)*, Paris, A. G. Nizet, 1977.
- DUBU, Jean, « Le Promptuaire des medalles de Guillaume Rouillé », dans A. Possenti, G. Mastrangelo (dir.), *Il Rinascimento a Lione*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1988, T. 1.
- DUCHE, Véronique, « La mise en scène du pouvoir dans la *Cronica Cronicarum* », dans I. Garnier, C. La Charté, R. Menini, A.- P. Pouey-Mounou, A. Reach- Ngo, T. Tran, N. Viet (dir.), *Narrations fabuleuses. Mélanges en l'honneur de Mireille Huchon*, Paris, Classiques Garnier, 2022.

- DUMEZIL, George, *Mythe et épopée*, Paris, Gallimard, 1986.
- DUMONTET, Fabienne, *Le commentaire et la communauté : la lecture de la Cité de Dieu d'Augustin par Juan Luis Vives (1522)*, dans S. Gruffat, O. Leplatre, *Discours politique et genres littéraires (XVI^e- XVII^e siècles)*, Cahiers du GADGES, n° 6, 2008.
- ECO, Umberto, *Baudolino*, tr. par J.-N. Schifano, Paris, Grasset, 2002.
- ECO, Umberto, *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*, Roma- Bari, Laterza, 1993.
- EGIDI, Pietro, « Intorno ad una leggenda viterbese sull'origine dei Paleologi », *Archivio della Società Romana di Storia patria*, 22, 1899.
- ELIADE, Mircea, *Le Mythe de l'éternel retour. Archétypes et répétition*, Paris, Gallimard, 1949 ; *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard, 1957.
- EMILIOZZI, Adriana, *Il Museo Civico di Viterbo : Storia delle raccolte archeologiche*, Rome, Consiglio Nazionale delle ricerche, 1986.
- ENGELS, J., « Notice sur Jean Thenaud », *Vivarium*, Vol. 7, 1969.
- ERASMUS, H. J., *The Origins of Rome in Historiography from Petrarch to Perizonius*, Assen, Van Gorcum, 1962.
- ERBE, Michael, *François Bauduin (1520-1573) : Biographie eines Humanisten*, Gütersloh, R. Mohn, 1978.
- ERIKSON, Anne, « Nicolas Lenglet Dufresnoy and the Heritage of ars historica », *Sjuttonhundredatal. Nordic Yearbookfor Eighteenth Century Studies*, 12, 2015.
- ERNST, Germana, FOA, Simona, « EGIDIO da Viterbo », *Dizionario Biografico degli italiani*, Vol. 42, 1993.
- ERNST, Germana, GIGLIONI, Guido (dir.), *I vincoli della natura. Magia e stregoneria nel Rinascimento*, Rome, Carocci, 2012.

- ESCLAPEZ, Raymond, « La parodie des Antiquités chez Rabelais », *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1989.
- ESPOSITO, Roberto, *Istituzione*, Bologne, Il Mulino, 2021.
- ESPOSITO, Roberto, *Pensiero istituyente. Tre paradigmi di ontologia politica*, Turin, Einaudi, 2020.
- ESPOSITO, Roberto, *Vitam instituere. Genealogia dell'istituzione*, Turin, Einaudi, 2023.
- EUSEBE DE CESAREE, *Eusebius Werke. Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus*, éd. Rudolf Helm, Berlin, Akademie-Verlag, 1956.
- FALASCHI, Pier Luigi, « CAMERINI, Filippo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 17, 1974.
- FARENZA, Paola, « Le edizioni di Eucario Silber », dans M. Chiabò, S. Maddalo, M. Miglio, A. M. Oliva (dir.), *Roma di fronte all'Europa al tempo di Alessandro VI*, Rome, Ministero per i beni e le attività culturali, 2001.
- FARGEIX, Caroline, *Les élites lyonnaises au miroir de leur langage. Recherches sur les pratiques et les représentations culturelles des conseillers de Lyon du XV^e siècle, d'après les registres de délibérations consulaires*, Thèse de l'Université de Lyon 2, 22 octobre 2005.
- FARNETTI, Monica, *Il manoscritto ritrovato. Storia letteraria di una finzione*, Florence, Società Editrice Fiorentina, 2005.
- FEBVRE, Lucien, MARTIN, Henri Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958.
- FERDIERE, Alain, *La Gaule Lyonnaise*, Paris, Picard, 2011.
- FERRARY, Jean- Louis, « Aymar du Rivail et ses *Historiae iuris civilis et pontificis libri quinque* », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1994.

- FERRAU, Giacomo, *Nota sulla 'filologia' di Annio da Viterbo*, in *Confini dell'umanesimo letterario. Studi in onore di Francesco Tateo*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2003.
- FERRAU, Giacomo, *Riflessioni teoriche e prassi storiografica in Annio da Viterbo*, D. Canfora, M. Chiabò, M. De Nichilo (dir.), *Principato ecclesiastico e riuso dei classici. Gli umanisti e Alessandro VI*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000.
- FERRERI, Luigi, *La questione omerica dal cinquecento al settecento*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 2007.
- FERRI, G., *Tutela segreta ed evocatio nel politeismo romano*, Roma, Bulzoni Editore, 2010.
- FISH, Stanley, *Is There a Text in This Class ? The Authority of Interpretive Communities*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 1980.
- FLOWER, Michael A. (éd.), *The Cambridge Companion to Xenophon*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- FORMICA, Marina, *Lo specchio turco. Immagini dell'Altro e riflessi del Sé nella cultura italiana d'età moderna*, Roma, Donzelli, 2012.
- FOUCAULT, Michel, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », dans S. Bachelard et al. (dir.), *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris, PUF, 1971.
- FOUCAULT, Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- FOUCAULT, Michel, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- FOUCAULT, Michel, *Philosophie : anthologie*, Paris, Gallimard, 2004.
- FOUCRIER, Chantal, *Le mythe littéraire de l'Atlantide (1800- 1839). L'origine et la fin*, Grenoble, UGA éditions, 2004.
- FRAGNITO, Gigliola, « CARVAJAL, Bernardino Lopez de », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 21, 1978.

- FRAPPIER, Jean, « L'humanisme de Jean Lemaire de Belges », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz, 1963.
- FRASSON, F., « Annio da Viterbo e la fondazione di *Luna*. La difesa erudita in un falso tra storiografia, epigrafia e numismatica », *Sylloge Epigraphica Barcinonensis*, XVI, 2018.
- FREDDI CAVALLETTI, A., « Stefano Camilli », *Bollettino Municipale di Viterbo*, VIII, 1935.
- FREYBURGER, G., *Fides. Études sémantique et religieuse depuis les origines jusqu'à l'époque augustéenne*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- FUBINI, Riccardo, « NANNI, Giovanni (Annio da Viterbo) », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 77, 2012.
- FUETER, Eduard, *Histoire de l'historiographie moderne*, tr. par Émile Jeanmaire, Paris, Félix Alcan, 1914.
- FUMAGALLI, Edoardo, « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo OP, I- II », *Archivium fratrum praedicatorum*, 50, 1980.
- FUMAGALLI, Edoardo, « Aneddoti della vita di Annio da Viterbo OP, III », *Archivium fratrum praedicatorum*, 52, 1982.
- FUMAGALLI, Edoardo, « Compte- rendu de "Annio da Viterbo. Documenti e ricerche" », *Aevum*, 56, 1982.
- FUMAGALLI, Edoardo, « Precisazioni su Tito Manno Veltri e su Annio da Viterbo », *Res publica litterarum* 11, 1988.
- FUMAGALLI, Edoardo, « Un falso tardo- quattrocentesco : lo pseudo- Catone di Annio da Viterbo », dans R. Avesani, M. Ferrari, T. Foffanp, G. Frasso, A. Sottili (dir.), *Vestigia. Studi in onore di Giuseppe Billanovich*, Vol I, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1984.
- FURCI, Salvatore Vincenzo, *Diluvio il giorno dopo*, Udine, Edizioni Segno, 2000.

- GADAMER, Hans Georg, *Vérité et méthode*, Paris, Editions du Seuil, 1976.
- GALLI, Carlo, *Forme della critica. Saggi di filosofia politica*, Bologna, Il Mulino, 2020.
- GALLI, Carlo, *Forme della critica. Saggi di filosofia politica*, Bologna, Il Mulino, 2020.
- GALLI, Carlo, *Sovranità*, Bologna, il Mulino, 2019.
- GAMBINO LONGO, Susanna, *Sine moribus errantes. Les discours sur les temps premiers à la Renaissance italienne*, Genève, Droz, 2016.
- GARFAGNINI DONI, Manuela, *Il teatro della storia fra rappresentazione e realtà : storiografia e trattatistica fra Quattrocento e Seicento*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 2002.
- GARIN, Euenio, *L'Umanesimo italiano. Filosofia e vita civile nel Rinascimento*, Rome- Bari, Laterza, 1986 (1952).
- GARIN, Eugenio, « Magia ed astrologia nella cultura del Rinascimento », *Belfagor*, Vol. 5, n° 6, 1950.
- GARIN, Eugenio, *La cultura del Rinascimento*, Bari, Laterza, 1967.
- GEONGET, Stéphan, « *Le mariage de l'Estude du Droict avec les Lettres humaines* ». *L'œuvre de Louis Le Caron Charondas*, Genève, Droz, 2021.
- GIEHLOW, Karl, *The Humanist Interpretation of Hieroglyph in the Allegorical Studies of the Renaissance*, tr. par R. Raybould, Leiden, Brill, Hes & De Graaf, 2015
- GIESEY, Ralph E., *Le rôle méconnu de la loi salique : la succession royale, XIV^e- XVI^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
- GILLIOT, Hubert, *La querelle des anciens et des modernes. De la Défense et Illustrations de la langue française ou Parallèles des anciens et des modernes*, Paris, Honoré Champion, 1914.
- GILMONT, Jean- François, VANAUTGAERDEN, Alexandre, (dir.), *La page de titre à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2008.

- GILMORE, M. P., *Humanists and Jurists. Six Studies in the Renaissance*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1963.
- GILSON, Étienne, *Le Thomisme : introduction à la philosophie de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Vrin, 1986.
- GINZBURG, Carlo, « Aristotele, la storia, la prova », *Quaderni storici*, vol. 29, n° 85 (1), 1994.
- GINZBURG, Carlo, *Il filo e le tracce. Vero, falso, finto*, Milan, Feltrinelli, 2015.
- GINZBURG, Carlo, *Mythes, emblems, traces. Morphologie et histoire*, tr. Par M. Aymard, C. Paoloni, E. Bonan, M. Sancini- Vignet, Paris, Flammarion, 1989.
- GINZBURG, Carlo, *Rapporti di forza. Storia, retorica, prova*, Macerata, Quolibet, 2022 (1990).
- GIOVANNELLI- JOUANNA, Pascale, « La monographie consacrée à Héraclès dans le livre IV de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile : tradition et originalité », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, 2001.
- GLIDENHARD, Ingo, ZISSOS, Andrew, *Ovid, Metamorphoses, 3.511- 733*, Cambridge, Open Book Publishers, 2016.
- GOEZ, Werner, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion in der italienischen Renaissance und ihre Aufnahme in der Geschichtsschreibung des deutschen Humanismus », dans *Archiv für Kulturgeschichte* 56, 1974.
- GOEZ, Werner, « Die Anfänge der historischen Methoden- Reflexion im italienischen Humanismus », in H. Heinen (dir.), *Geschichte in der Gegenwart. Festschrift fuer Kurt Kluxen*, Paderborn, Ernst Heinen und Hans Julius Schoeps, 1972.
- GOEZ, Werner, *Translatio Imperii. Ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Tübingen, Mohr Siebeck, 1958.

- GRAFTON, Anthony, « Annius of Viterbo as a Student of the Jews. The Sources of His Information », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.) *Literary Forgery in Early Modern Europe 1450- 1800*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2019.
- GRAFTON, Anthony, « Invention of Traditions and Traditions of Invention in Renaissance Europe : The Strange Case of Annius of Viterbo », dans A. Grafton, A. Blair (dir.), *The Transmission of Culture in Early Modern Europe*, Philadelphia, Pennsylvania University Press, 1990.
- GRAFTON, Anthony, « Johannes Annius of Viterbo », dans Peter G. Bietenholz (dir.), *Contemporaries of Erasmus. A biographical register of the Renaissance and Reformation*, Londres- Toronto-Buffalo, University of Toronto Press, 1985, Vol. 1-3.
- GRAFTON, Anthony, « Pandects of the Jews : A French, Swiss and Italian Prelude to John Selden », dans Scott Mandelbrote, Joanna Weinberg (éd.), *Jewish Books and their Readers*, Leiden, Brill, 2016.
- GRAFTON, Anthony, *Defenders of the Text. The Traditions of Scholarship in the Age of Science 1450- 1800*, Cambridge- Londres, Harvard University Press, 1991.
- GRAFTON, Anthony, *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- GRAFTON, Anthony, *Forgers and Critics. Creativity and Duplicity in Western Scholarship*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- GRAFTON, Anthony, *Inky fingers. The making of books in Early Modern Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 2020.
- GRAFTON, Anthony, *Joseph Scaliger. A study in the History of Classical Scholarship I. Textual Criticism and Exegesis*, Oxford, Clarendon Press, 1983.
- GRAFTON, Anthony, *Joseph Scaliger. A study in the History of Classical Scholarship II. Historical chronology*, Oxford, Clarendon Press, 1993.

- GRAFTON, Anthony, *Magus. The Art of Magic from Faustus to Agrippa*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2023.
- GRAFTON, Anthony, *What was History ? The Art of History in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- GRAFTON, Anthony, *Worlds Made by Words. Scholarship and Community in the Modern West*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- GRAFTON, Anthony, *Worlds Made by Words. Scholarship and community in the modern west*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2009.
- GRELL, Chantall, « Annius de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne », dans *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVI^e et XVII^e siècles*, Madrid, Casa de Velázquez, 2007.
- GREVIN, Benoît, « Métaphore et vérité : la *transumptio*, clé de voute de la rhétorique au XIII^e siècle », dans J.- P. Genet (dir.), *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII^e- XVII^e)*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne-Publications de l'École française de Rome, 2015.
- GRIMAL, Pierre, « 'Fides' et le secret », *Revue de l'histoire des religions*, T. 185, n°2, 1974.
- GRIMAL, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1951.
- GRONDIN, Jean, *L'herméneutique*, Paris, PUF, 2006.
- GROSSI, Paolo, *Pierre- Louis Ginguené, historien de la littérature italienne*, Berne, Peter Lang, 2006.
- GRUZINSKI, Serge, *La machine à remonter le temps. Quand l'Europe s'est mise à écrire l'histoire du monde*, Paris, Fayard, 2017.
- GUENEE, Bernard, « Les Grandes chroniques de France, le Roman aux roys (1274-1518) », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Vol. 1, T II, 1986.

- GUENEE, Bernard, *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, Éditions Aubier- Montaigne, 1980.
- GUERRIER, Olivier, « Une 'histoire parfaite' ? L'histoire et ses fictions à la Renaissance », *L'Histoire à la Renaissance. À la croisée des genres et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- GUGLIEMMETTI, Rossana, CHIESA, Paolo, « L'altro Noè. La Bibbia attraverso il filtro delle cronache universali », F. Scirea (dir.), *L'esegesi in figura. Cicli dell'Antico Testamento nella pittura murale medievale*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2022.
- GUIGNARD, Jacques, « Humanistes tourangeaux », *Humanisme et Renaissance*, 1940, T. VII.
- GÜNTHER (éd.), Hans- Christian, *Brill's companion to Propertius*, Leiden, Brill, 2006.
- HAMMERSTEIN, Notker, « Mencke, Johann Burchard », *Neuen Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker et Humblot, 1994.
- HAMON, A., *Un grand rhétoricien poitevin, Jean Bouchet (1476-1557?)*, Paris, 1901, reprint Genève, Slatkine, 1970.
- HAMON, Philippe, « Philibert Babou (1484- 1557) », dans Cédric Michon (dir.), *Les conseillers de François I^{er}*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- HARF-LANCNER, Laurence, *Les Fées au Moyen Âge, Morgane et Mélusine ou la naissance des fées*, Paris, Honoré Champion, 1984.
- HARLEY, John Brian, *The New Nature of Maps. Essays in the History of Cartography*, éd. par P. Laxton, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University Press, 2001.
- HARMAND, J., « Diodore VI, 19 ; V, 24 : Héraklès, Alesia, César le Dieu », *Latomus*, T. 26, Fasc. 4, 1967.
- HARMANNY, Geert, « Annius of Viterbo on persian history. The success story of a fifteenth century forgery », dans H. Sancisi- Weerdenburg, H. J. V. Drijvers (éd.),

The roots of the Europea tradition : proceedings of the 1987 Groningen Achaemenid History Workshop, Leiden, Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, 1990.

HARTOG, François, *Croire en l'Histoire. Croit-on encore en l'Histoire ?*, Paris, Flammarion, 2016.

HARTOG, François, *Régime d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

HAUBOLD, Johannes, LANFRANCHI, Giovanni B., ROLLINGER, Robert, Steele, John (dir.), *The World of Berossos. Proceedings of the 4th International Colloquium on « The Ancient Near East between Classical and Ancient Oriental Traditions »*, Wiesbaden, Harrasowitz Verlag, 2013.

HAVENS, Earl A., « Babelic Confusion. Literary Forgery and the Bibliotheca Fictiva », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.), *Literary Forgery in Early Modern Europe 1450- 1800*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2019.

HAVENS, Earl A., « Catastrophe ? Species and Genres of Literary and Historical Forgery », dans E. A. Havens (dir.) *Fakes, Lies, and Forgeries. Rare Books and Manuscripts from the Arthur and Janet Freeman Bibliotheca Fictiva Collection*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2014

HAZARD, Paul, *La Crise de la conscience européenne 1680- 1715*, Paris, Fayard, 1961 (1935).

HAZIZA, T., « Les Septs Sages et l'Égypte », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, 34, 2018.

HECK, Kilian, *Genealogie als Monument und Argument : der Beitrag dynastischer Wappen zur politischen Raumbildung der Neuzeit*, Munich- Berlin, Deutscher Kunstverlag, 2002.

HENDERSON BURNS, James, *The Cambridge History of Medieval Political Thought c.350- c.1450*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

- HERMAN, Jan (dir.), *Topos du manuscrit trouvé. Hommages à Christian Angelet*, Louvain, Paris, Éditions Peeters, 1999.
- HERNAD, Béatrice, « Schedel, Hermann », dans Franz Josef Worstbrock (dir.) *Deutscher Humanismus 1480- 1520*, Berlin- New York, De Gruyter, 2012, Vol. 2.
- HIATT, Alfred, *The Making of Medieval Forgeries : False Documents in Fifteenth- Century England*, Toronto, University of Toronto Press, 2004.
- HIRSCHI, Caspar, *The Origins of Nationalism. An alternative history from Ancient Rome to Early Modern Germany*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
- HIRSTEIN, James H. (dir), *Beatus Rhenanus (1485- 1547) et une réforme de l'Église : engagement et changement*, Turnhout, Brepols, 2018.
- HIRSTEIN, James H., *Tacitus' Germania and Beatus Rhenanus (1485- 1547). A study of the Editorial and Exegetical Contribution of a Sixteenth Century Scholar*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1994.
- HIRSTEIN, James, « Beatus Rhenanus (1485- 1547) commentateur de la *Germanie* de Tacite : *Litteris et Patriae ?* », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°52, 2020.
- HIRSTEIN, James (éd.), *Beatus Rhenanus (1485- 1547). Lecteur et éditeur des textes anciens*, Turnhout, Brepols, 2000.
- HOBBSAWN, Eric J., RANGER, Terence, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- HOBSON, Anthony, *Renaissance book collecting : Jean Grolier and Diego Hurtado de Mendoza, their books and their bindings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- HOCHNER, Nicole, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale*, Paris, Champ Vallon, 2006.

- HOULLEMARE, Marie, « Guillaume Poyet (v. 1473- 1548) », *Les conseillers de François I^{er}*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- HUPPERT, George, *The Idea of Perfect History. Historical erudition and historical philosophy in Renaissance France*, Urbana, University of Illinois Press, 1970.
- HUTTON, Ronald, *Blood and Mistletoe : The History of the Druids in Britain*, New Haven, Yale University Press, 2009.
- IANZITI, Gary, *Writing History in Renaissance Italy. Leonardo Bruni and the Uses of the Past*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- IMBRUGLIA, Girolamo, « MURATORI, Ludovico Antonio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 77, 2012.
- ISTASSE, Nathaël, « Le *Specimen Epithetorum* (1518) et les *Epitheta* (1524). J. Ravisius Textor compilateur et créateur », dans S. Hache, A. -P. Pouey- Mounou, *L'Épithète, la rime et la raison La lexicographie poétique en Europe, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- ISTASSE, Nathaël, *Joannes Ravisius Textor (1492/3-1522). Un régent humaniste à Paris à l'aube de la Renaissance*, Genève, Droz, 2022.
- JABLONKA, Ivan, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014.
- JACKS, Philip, *The Antiquarian and the Myth of Antiquity : The Origins of Rome in Renaissance Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
- JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.
- JEHASSE, Jean, *La Renaissance de la critique, l'essor de l'Humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint- Étienne, Publications de l'Université de Saint- Étienne, 1976.
- JIMENES, Rémi (dir.), *Geoffroy Tory de Bourges : Humanisme et arts du livre à la Renaissance*, Bourges, Collectivité éditrice, 2019.

- JODOGNE, Pierre, *Jean Lemaire de Belges écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des académies, 1971.
- JOHN, Richard Thomas, *Fictive Ancient History and National Consciousness in Early Modern Europe : The Influence of Annius of Viterbo's Antiquitates*, Thèse du Warburg Institute in the University of London, 1994.
- JOUANNA, Arlette, « La quête des origines dans l'historiographie française de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e », dans B. Chevalier, P. Contamine, *La France de la fin du XV^e siècle : renouveau et apogée*, Paris, Éditions du CNRS, 1985.
- JOUANNA, Arlette, « Mythes d'origine et ordre social dans les Recherches de la France », dans Étienne Pasquier et ses *Recherches de la France*, Paris, Presses de l'école normale supérieure, 1991.
- JOUANNA, Arlette, *Le pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Paris, Gallimard, 2013.
- JUNG, Carl Gustav, *Dizionario di psicologia analitica*, tr. par C. L. Musatti, L. Aurigemma, Turin, Bollati, 1977.
- JUNG, Marc- René, *Hercule dans la littérature française du 16^e siècle : De l'Hercule courtois à l'Hercule baroque*, Genève, Droz, 1966.
- KAFKER, Frank (dir.), *Notable Encyclopedias on the Seventeenth and Eighteenth Centuries : Nine Predecessors of the Encyclopédie*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1981.
- KAMESAR, Adam (éd.), *The Cambridge Companion to Philo*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- KASTER, Robert A., *Studies on the text of Macrobius' Saturnalia*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- KELLEY, D. R., « 'Fides Historiae' : Charles Dumoulin and the Gallican View of History », *Traditio*, Vol. 22, Cambridge, Cambridge University Press, 1966.

- KELLEY, Donald R., « *Historia Integra : François Baudouin and his Conception of History* », *Journal of the History of Ideas*, Vol. 25, N° 1, 1964.
- KELLEY, Donald R., « *Jean du Tillet, Achivist and Antiquary* », *The Journal of Modern History*, Vol. 38, N° 4, 1966.
- KELLEY, Donald R., *Foundations of Modern Historical Scholarship. Language, Law, and History in the French renaissance*, New York, Columbia University Press, 1970.
- KEMPSHALL, Matthew, *Rhetoric and the Writing of History, 400- 1500*, Manchester, Manchester University Press, 2011.
- KISH, Guido, *Johannes Sichardus als Basler Rechtshistoriker*, Bâle, Helbing & Lichtenhahn, 1952.
- KLAPISCH- ZUBER, C., *L'arbre des familles*, Paris, Éditions de la Martinière, 2003.
- KLAPISCH- ZUBER, Christiane, *L'ombre des ancêtres, Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000.
- KLAUS, Arnold, « *Johannes Trithemius (1462- 1516), Quellen und Forschungen zur Geschichte des Bistums und Hochstifts Würzburg*, XXIII, 1971.
- KLINGER-DOLLE, Anne-Hélène, « *Quand les druides tracent des figures : Antiquités nationales et prisca theologia dans le dialogue De animæ immortalitate de Charles de Bovelles (1479-1567)* », *Traditions du patrimoine antique "Restitutions" littéraires et linguistiques, réceptions philosophiques et idéologiques*, Anabasis, 17, 2013.
- KOSELLECK, Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Seuil-Gallimard, 1997.
- KRAILSHEIMER, Alban- John, *Armand- Jean de Rancé, abbé de la Trappe*, Paris, Cerf, 2000.
- KREBS, Christopher B., *A most dangerous book. Tacitus's Germania from the Roman Empire to the Third Reich*, New York-Londres, Norton, 2011.

- KREUZER, Georg, « Pappenheim, Matthäus », *Neue Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker & Humnolt, Vol. 20, 2001.
- KREY, Philip D. W., SMITH, Lesley (éd.), *Nicholas of Lyra : the senses of Scripture*, Leiden, Brill, 2000.
- KRIEGEL, Blandine, *La querelle Mabillon- Rancé*, Paris, Promeneur, 1992.
- KRIEGEL, Blandine, *Les historiens et la monarchie : Jean Mabillon*, Paris, PUF, 1988.
- L'ESTRANGE, Elizabeth, « 'Un étrange moyen de séduction' : Anne de Graville's *Chaldean Histories* and her role in literary culture at the French court in the early sixteenth century », *Renaissance Studies*, Vol. 5, N° 5, 2016.
- L'ESTRANGE, Elizabeth, *Anne de Graville and women's literary networks in early modern France*, Cambridge, D. S. Brewer, 2023.
- La Bible comprenant l'ancien testament et le nouveau testament. Traduction œcuménique de la Bible*, Paris, Éditions du Cerf, 1996.
- LABREGERE, Julie, *La redécouverte de la langue étrusque à la Renaissance : archéologie et épigraphie (1450- 1600)*, Thèse de l'Université de Tours, 03 décembre 2019.
- LAKOFF, George, JOHNSON, Mark, *Metaphors we live by*, Chicago, University of Chicago Press, 2003 (1980).
- LANGELI, Attilio Bartoli, *Notai. Scrivere documenti nell'Italia medievale*, Roma, Viella, 2006.
- LAVENDER, Philip, AMUNDSEN BERGSTRÖM, Matilda, *Faking it ! Performance of Forgery in Late Medieval and Early Modern Culture*, Leiden, Brill, 2022.
- LAVENIA, Vincenzo, « TOLOSANI, Giovanni Maria », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 96, 2019.
- LE GALL, Jean- Marie, « Les mythes de la Renaissance », dans K. Dominique, *Les historiens croient-ils aux mythes ?*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016.

- LECA- TSIOMIS, Marie, « Des dictionnaires comme vecteurs du savoir : de Furetière à l'Encyclopédie », dans Lise Andries (dir.), *La construction des savoir. XVIII^e- XIX^e siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009.
- LECA- TSIOMIS, Marie, « Dictionnaires, définitions, philosophie », *Archives de Philosophie*, T. 78, 2014/3.
- LECA- TSIOMIS, Marie, « Les dictionnaires en Europe. Présentation », *Dictionnaires en Europe, Dix- huitième siècle*, N° 38, 2006/1.
- LECOQ, Anne Marie, *François I^{er}. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987.
- LEFEVRE D'ÉTAPLES, Jacques, *Hecatonomiarum libri*, éd. par Jean Boisset, Paris, J. Vrin, 1979.
- LEHNER, Georg, *China in European Encyclopedias*, Leiden, Brill, 2011.
- LEHR, Thomas, *Was nach der Sintflut wirklich geschah. Die Antiquitates des Annii von Viterbo und ihre Rezeption in Deutschland im 16. Jahrhundert*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012.
- LEMERLE, Frédérique, « Jean Poldo d'Albenas (1512- 1563), un antiquaire 'studieux d'architecture' », *Bulletin Monumental*, vol. 160, N° 2, 2002.
- LEMONNIER- LESAGE, Virginie, « Guillaume Le Rouillé (1494- 1550) », dans P. Arabeyre, J.- L. Alperin, J. Krynen, *Dictionnaire historique des juristes français (XII^e- XX^e siècle)*, Paris, PUF, 2007.
- LESSING, Alfred, « What Is Wrong with a Forgery ? », *Journal of Aesthetics and Art Criticism*, Vol. 23, n. 4, New York, Wiley, 1965
- LESTRINGANT, Frank, *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994.
- LEUTRAT, Estelle, *Les débuts de la gravure sur cuivre en France. Lyon 1520- 1565*, Genève, Droz, 2007.

- LEVI- STRAUSS, Claude, *Mythologiques*, Paris, Plon, 1964- 1971.
- LEVIN, Harry, *The Myth of the Golden Age in the Renaissance*, Londres, Bloomington, 1969.
- LEYTE, Guillaume, « La représentation du monde selon le *Catalogus Gloriarum Mundi* de Barthélémy De Chasseneuz », dans *Le concept de représentation dans la pensée politique*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003.
- LIAROUTZOS, Chantal, *Le Pays et la mémoire. Pratiques et représentations de l'espace français chez Gilles Corrozet et Charles Estienne*, Paris, Champion, 1998.
- LIEBERT, Yves, « Cosmogonie et mythes fondateurs étrusques : spéculations antiques et résurgences modernes », dans *De Prométhée à la machine à vapeur : cosmogonies et mythes fondateurs à travers le temps et l'espace*, Limoges, Pulim, 2004.
- LIEBERT, Yves, « L'image des Étrusques en France de G. Postel à J. Martin », dans *Actes du congrès de l'Association Guillaume Budé*, d'août, 1998.
- LIEBERT, Yves, « La redécouverte des étrusques par Guillaume Postel », *Tôzai* n°8, Limoges, Pulim, 2003.
- LIEBERT, Yves, « Le mythe étrusque à la Renaissance », dans *Littérature & espaces, actes du XXXe congrès de la Société française de littérature générale et comparée*, Limoges, Pulim, 2003.
- LIGOTA, Christopher R., « Annius of Viterbo and Historical Method », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, Vol. 50, Londres, The Warburg Institute, 1987.
- LINCOLN, Bruce, *Theorizing Myth. Narrative, Ideology, and Scholarship*, Chicago, The University of Chicago Press, 1999.
- LION, B., MICHEL, C. (dir.), *Les écritures cunéiformes et leur déchiffrement*, Paris, De Boccard, 2008 ; Dominique Charpin, *En quête de Ninive : Des savants français à la découverte de la Mésopotamie (1842- 1975)*, Paris, Les Belles Lettres, 2022.
- LIOU- GILLE, Bernadette, « Le pomerium », *Museum Helveticum*, Vol. 50, n° 2, 1993.

- LIVERANI, Mario, *Oltre la Bibbia. Storia antica di Israele*, Rome-Bari, Laterza, 2003.
- LÖHBERG. Bernd (éd.), *Das « Itinerarium provinciarum Antonini Augusti » : Ein kaiserzeitliches Strassenverzeichnis des Römischen Reiches, Überlieferung, Strecken, Kommentare, Karten,*, Berlin, Frank & Timme, 2010.
- LORIGA, Sabin, REVEL, Jacques, *Une histoire inquiète. Les historiens et le tournant linguistique*, Paris, EHESS Gallimard Seuil, 2023.
- LÖWITH, Karl, *Histoire et salut. Les présupposées théologiques de la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2002 (1949).
- MACDONALD ROSS, G., « Leibniz and Renaissance Neoplatonism », dans Albert Heinekamp (dir.), *Leibniz et la Renaissance*, Wiesbaden, Steiner, 1983.
- MACLEAN, Matthew, *The Cosmographia of Sebastian Münster. Describing the World in the Reformation*, New York, Routledge, 2016 (2007).
- MAGNIEN, Michel, « Vascosan éditeur de Guillaume Du Maybe (1556) », D. Bjai et F. Rouget, *Les Poètes de la Renaissance et leurs « libraires »*, Genève, Droz, 2015.
- MAILLET, F., MONTORSI F. (dir.), *Les Chroniques et l'histoire universelle. France et Italie (XIII^e - XIV^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2021.
- MALAVIALLE, Renaud, « Juan de Vergara (1492- 1557) vs Annus de Viterbe (1432- 1502). Critique historique et épistémologie de l'histoire en Espagne au XVI^e siècle : un enjeu politique », *e- Spania* [En ligne], 32 | février 2019, mis en ligne le 05 février 2019, consulté le 19 novembre 2021. URL <http://journals.openedition.org/e-spania/29718> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-spania.29718>.
- MALECZEK, Werner, « Innocenzo III, papa », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 62, 2004.

- MARAS, Daniele F., « Storie di dono : l'oggetto parlante si racconta », dans M.- L. Haack, *L'écriture et l'espace de la mort. Épigraphie et nécropoles à l'époque préromaine*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2015.
- MARAVAL, P., *Agathias, Histoires, Guerres et Malheurs du Temps sous Justinien*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
- MARCOCCI, Giuseppe, « Contro i falsari. Gaspar Barreiros censore di Annio da Viterbo », dans M. Donattini (éd.), *Tra Rinascimento e Controriforma. Continuità di una ricerca. Atti della giornata di studi per Albano Biondi*, Vérone, QuiEdit, 2012.
- MARCOCCI, Giuseppe, *Indios, cinesi, falsari. Le storie del mondo nel Rinascimento*, Bari, Laterza, 2016.
- MARCOCCI, Giuseppe, *The Globe on Paper. Writing Histories of the World in Renaissance Europe and the Americas*, Oxford, Oxford University Press, 2020.
- MARGOLIN, Jean- Claude, *La conception de l'histoire selon Jean-Louis Vivès*, Paris, Klincksieck, 1995.
- MARTIN- JACQUEMIER, Myriam, *L'âge d'or du mythe de Babel. De la conscience de l'altérité à la naissance de la modernité*, Mont- de- Marsan, Éditions Interuniversitaires, 1999.
- MARTIN, Thomas- Henri, *Atlantide (1841). Appunti per la fine di una leggenda*, éd. par Leonardo Anatrini, Milan, Mimesis, 2017.
- Marx, William, « Le canon, les classiques et l'admiration. Réflexions à partir de Harold Bloom », dans Delphine Denis, Francis Marcoin (dir.), *L'admiration*, Arras, Artois Presses Université, 2004.
- MARX, William, *Adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation XVIII^e- XX^e siècle*, Paris, Les éditions de minuit, 2005.
- MARX, William, *Le Tombeau d'Œdipe. Pour une tragédie sans tragique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2012.

- MATHIEU, Isabelle, « Jean de Bourdigné : conceptions et méthodes d'un 'historien' angevin de la fin du Moyen Âge », Jean- Luc Marais, *Historiens de l'Anjou*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- MAYER I OLIVE, Marc, « El prefacio de las *Antiquitates* de Juan Annio de Viterbo : oportunidad e intención política », J. Maestre Maestre, S. I. Ramos Maldonado, M. A. Díaz Gito, M. V. Pérez Custodio, B. Pozuelo Calero, A. Serrano Cueto (dir.), *Humanismo y pervivencia del mundo clásico. Homenaje al profesor Juan Gil*, Alcañiz- Madrid, Instituto de estudios humanísticos y CISC, 2015, vol. IV.
- MCKENZIE, Donald F., *Bibliography and the Sociology of Texts*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 (1986).
- MEGLI FRATINI, Luca, « FORESTI, Giacomo Filippo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 48, 1997.
- MELANI, Igor, *Il tribunale della storia. Leggere la « Methodus » di Jean Bodin*, Florence, Olschki, 2006.
- MELLET, Paul- Alexis, *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560- 1600)*, Genève, Droz, 2007.
- MENIEL, Bruno, « L'humanisme juridique est-il un humanisme ? Le cas du *Catalogus gloriae mundi* de Barthélemy de Chasseneuz », dans X. Prévost, L. -A. Sanchi, *L'humanisme juridique. Aspects d'un phénomène intellectuel européen*, Paris, Classiques Garnier, 2022.
- MENINI, Romain, *Rabelais altérateur. « Graeciser en François »*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- MILANESI, Marica, « Leandro Alberti, *historicus itinerarius* », dans Massimo Donattini (dir.), *L'Italia dell'Inquisitore. Storia e geografia dell'Italia del Cinquecento nella Descrizione di Leandro Alberti*, Bologne, Bononia University Press, 2007.

- MILLER, Olivier, « La notion de *Restitutio* chez Postel », dans P. V. Desarbres, É. Le Borgne, F. Lestringant, T. Vigliano, *Guillaume Poste (1510- 1581). Écrits et influence*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2022
- MINUZZI, Sabrina, *L'invenzione dell'autore. Privilegi di stampa nella Venezia del Rinascimento*, Venise, Marsilio, 2017.
- MOEGLIN, Jean-Marie, « La vérité de l'histoire et le moi du chroniqueurs », dans Jean- Philippe Genet (dir.), *La vérité. Vérité et crédibilité : construire la vérité dans le système de communication de l'Occident (XIII^e-XVII^e siècle)*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne-Publications de l'École française de Rome, 2015.
- MOKYR, Joel, *A Culture of Growth: The Origins of the Modern Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2016.
- MOMIGLIANO, Arnaldo, « An interim report on the origins of Rome », *The Journal of Roman Studies*, Vol. 53, 1963.
- MOMIGLIANO, Arnaldo, « Fabius Pictor and the Origins of National History » dans A. Momigliano (éd.), *The Classical Foundations of Modern Historiography*, University of California Press, 1990.
- MOMIGLIANO, Arnaldo, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983.
- MOMIGLIANO, Arnaldo, *Terzo contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1966, T. I.
- MOPSIK, Charles, *Cabale et Cabalistes*, Paris, Bayard, 1997.
- MORI, Giuliano, *Historical Truth in Fifteenth-Century Italy. Verisimilitude and Factuality in the Humanist Debate*, Oxford, Oxford University Press, 2024.
- MOUREN, Raphaële (dir.), *Quid novi? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort, Actes du colloque 23 au 25 novembre 2006*, Lyon, Presses de l'Enssib, 2008.

- MUCCIOLI, Federicomaria, « Il canone degli storici greci nella *Methodus* di Jean Bodin », dans Giuseppe Zecchini, Alessandro Galimberti (dir.), *Storici antichi e storici moderni nella Methodus di Jean Bodin*, Milan, Vita e Pensiero, 2012.
- NAGEL, Alexander, WOOD, Christopher, *Anachronic Renaissance*, New York, Zone Books, 2010.
- NAGEL, Alexander, WOOD, Christopher, *Anachronic Renaissance*, New York, Zone Books, 2010.
- NIETZSCHE, Friedrich, *Le crépuscule des idoles*, tr. par Henri Albert, Paris, Flammarion, 1985 (1889).
- NUOVO, Angela, COLETTI, Aldo, « Gli incunaboli di Umberto Eco », [En ligne], consulté le 19 février 2024. URL : <https://aibstudi.aib.it/article/view/13386/222>.
- NUOVO, Angela, *The Book trade in the Italian Renaissance*, Leiden- Boston, Brill, 2013.
- O'CONNEL, Shana D., « Fashioning Noah. How a Forger Turned an Etruscan God into a Biblical Figure », W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.), *Literary Forgery in Early Modern Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2019.
- O'MALLEY, John W., « Fulfillment of the christian golden age under pope Julius II : text of a discourse of Giles of Viterbo, 1507 », *Traditio*, Vol. 25, 1969.
- O'MALLEY, John W., *Giles of Viterbo on church and reform. A study i Renaissance thought*, Leiden, Brill, 1968.
- OELLIG, Marie, *Die Sukzession von Weltreichen. Zu den antiken Wurzeln einer geschichtsmächtigen Idee*, Kiel, Franz Steiner Verlag, 2019.
- OLDS, Katrina B., *Forging the Past. Invented Histories in Counter- Reformation Spain*, New Haven, Yale University Press, 2015.
- OVERFIELD, James H., *Humanism and Scholasticism in Late Medieval Germany*, Princeton, Princeton University Press, 1984.

- OZOUF, Mona, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, Paris, Armand Colin, 1991, n° 2.
- PAOLI, Lorenzo, « De Bérose aux Bérosistes », *French Studies Bulletin*, Vol. 41, 154, 2020.
- PAOLI, Lorenzo, « L'antiquaire comme discours politique : représentations et emplois de l'État des origines chez François Hotman et Jean Papire Masson », dans P.- A. Mellet, L. Comensoli Antonini, *La représentation des communautés protestantes face aux pouvoirs politiques (XVIe–XVIIe siècle)*, *Renaissance and Reformation*, Vol. 46, N° 1, 2023.
- PAOLI, Lorenzo, « Re-Forging a Forgery : The French Editions of Anniius of Viterbo's Antiquitates », dans P. Lavender, M. Amundsen Bergström, *Faking It! The Performance of Forgery in Late Medieval and Early Modern Culture*, Leiden, Brill, 2023.
- PARENTE, Fausto, « Il *Liber Antiquitatum Biblicarum* e i falsi di Annio da Viterbo », dans *Paideia Cristiana. Studi in onore di Mario Naldini*, Rome, GEI, 1994.
- PARRY, Glyn, « Berosus and the Protestants : Reconstructing Protestant Myth », *Huntington Library Quarterly*, Vol. 64, n°1/2, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001.
- PAULMIER- FOU CART, Monique, DUCHENNE, Marie- Christine, « La matière de l'Histoire selon Vincent de Beauvais : les titres des chapitres du *Speculum historiale* », dans F. Autrand, C. Gauvard, J.- M. Moeglin (dir.) *Saint- Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1999.
- PEDULLA, Gabriele, « Annio, il falsario di Dio », dans Sergio Luzzatto, Gabriele Pedullà, Amedeo de Vincentiis (dir.), *Atlante della letteratura italiana. Dalle origini al Rinascimento*, Vol. 1, Turin, Einaudi, 2010.

- PEDULLA, Gabriele, « Lo storico delle maree. Introduzione di Gabriele Pedullà », dans J. Huizinga, *Il problema del Rinascimento*, tr. par P. Bernardini Marzolla, Rome, Donzelli Editore, 2015.
- PERIFANO, Alfredo, « Culture et savoirs dans la construction d'un mythe princier : le cas de Come I^{er} de Médicis (1519- 1574), dans D. de Courcelles (dir.), *Fonder les savoirs, fonder les pouvoirs, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2000.
- PEROUSE, G.- A., *Nouvelles françaises du XVI^e siècle. Image de la vie du temps*, Genève, Droz, 1977.
- PETÉY-GIRARD, Bruno, POLIZZI, Gilles, TRAN, Trung (dir.), *François I^{er} imaginé*, Genève, Droz, 2018.
- PETITOT, Claude-Bernard, « Notice sur Castelnau et sur ses mémoires », dans Michel de Castelnau, *Mémoires de Michel de Castelnau*, éd. par C.- B. Petitot, Paris, Éditions Foucault, 1823.
- PETRELLA, Giancarlo, *L'officina del geografo. La "Descrittione di tutta Italia" di Leandro Alberti e gli studi geografico- antiquari tra Quattro e Cinquecento*, Milan, Vita e Pensiero, 2004.
- PETRUCCI, Armando, « BERRETTI, Giovanni Gaspare », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 9, 1967.
- PIC DE LA MIRANDOLE, *Conclusiones nongentae. Le novecento Tesi dell'anno 1486*, éd. critique par Albano Biondi, Florence, Leo S. Olschki editore, 1995.
- PIEPER, Christoph, « Germany's Glory, Past and Present : Konrad Peutinger's *Sermones convivales de mirandis Germanie antiquitatibus* and Antiquarian Philology », K. A. E. Enenkel, K. A. Ottenheim, *The Quest for an Appropriate Past in Literature, Art and Architecture*, Leiden-Boston, Brill, 2018.

- PIERRE, Benoist, « Le clergé de cours et la décision politique dans la première moitié du XVI^e siècle », dans R. Claerr, O Poncet (dir.), *La prise de décision en France (1525- 1559)*, Paris, École nationale des chartes, 2008.
- PIERRE, Benoist, *La monarchie ecclésiastique. Le clergé de cour en France à l'époque moderne*, Paris, Champ Vallon, 2013.
- PIETTRE, Lionel, *L'Ombre de Guillaume Du Bellay sur la pensée historique de la Renaissance*, Genève, Droz, 2022.
- PIETTRE, Lionel, *Se mêler d'histoire : Conseils et jugements de l'action politique dans l'histoire-jugement, chez Guillaume du Bellay, Martin du Bellay, Monluc et Montaigne*, Thèse de l'Université de Grenoble Alpes, 11 décembre 2017.
- PIGNATELLI, Giuseppe, « FAURE, Giambattista », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 45, 1995.
- PIGNATTI, Franco, « FIOCCHI, Andrea », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 48, 1997-
- PIGNOT, J. -Henri, *Un jurisconsulte au seizième siècle : Barthélemy de Chasseneuz, premier commentateur de la coutume de Bourgogne et président du Parlement de Provence : sa vie et ses œuvres*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1880).
- PINOTTI, Giorgio, « Curio Lancillotto Pasio e la 'Bucolicorum mimisis' dedicata a Niccolò da Correggio », *Humanistica Lovaniensia*, 32, 1983.
- PINOTTI, Giorgio, « Un umanista a Reggio fra Quattro e Cinquecento : Curio Lancillotto Pasio », *Contributi. Rivista Semestrale della Biblioteca 'A. Panizzi'. Reggio E.*, n° 10, 1981.
- PINZI, Cesare, « Carlo VIII a Viterbo », *Bollettino storico-archeologico viterbese*, Viterbe, Tipografia Cionfi, 1908.

- Pocock, J. G. A., *The Ancient Constitution and the Feudal Law. A study of English Historical Thought in the Seventeenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1957.
- POPKIN, Richard H., *The History of Scepticism. From Savonarola to Bayle*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- PORTALIS (éd.), Baron Roger, *Researches concerning Jean Grolier, his life and his library*, New York, Burt Franklin, 1971 (1907).
- POSTEL, Claude, *Les écrits de Guillaume Postel publiés en France et leurs éditeurs, 1538- 1579*, Genève, Droz, 1992.
- PRETO, Paolo, *Falsi e falsari nella Storia. Dal mondo antico a oggi*, Rome, Viella, 2020.
- PREVOST, Xaver, SANCHI, Luigi-Alberto (dir.), *L'Humanisme juridique. Aspect d'un phénomène intellectuel européen*, Paris, Classiques Garnier, 2022.
- PREVOST, Xavier, « Mos gallicus jura docendi, La réforme humaniste de la formation des juristes », *Revue historique de droit français et étranger*, 89, 2011.
- PROCACCIA, M., « Talmudistae Caballari e Annio », dans *Cultura umanistica a Viterbo Atti della giornata di studio per il V Centenario della Stampa a Viterbo*, Viterbe, Roma nel Rinascimento, 1991.
- PRODI, Paolo, « Alessandro VI e la sovranità pontificia », dans C. Frova, M. G. Nico Ottani, *Roma nel Rinascimento*, 2003.
- PRODI, Paolo, « La monarchia papale-imperiale di Alessandro », dans M. Bonvini Mazzanti, M. Miretti, *Cesare Borgia di Francia. Gonfaloniere di Santa Romana Chiesa, 1498-1503 : conquiste effimere e progettualità statale, 1498- 1503*, Ancona, Tecnostampa, 2005.
- PRODI, Paolo, *Il sovrano pontefice. Un corpo a due anime : la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologna, Il Mulino, 1982.

- PROSPERI, Adriano, « L'Italia di un inquisitore », dans Massimo Donattini (dir.), *L'Italia dell'Inquisitore. Storia e geografia nell'Italia del Cinquecento nella Descrizione di Leandro Alberti*, Bologne, Bononia University Press, 2007.
- PROSPERI, Valentina, « Veri falsi, antichi e moderni : le *Antiquitates* di Annio da Viterbo e le *Cronache troiane* di Ditti Cretese e Darete Frigio », dans A. Guzman, I. Velazquez (éd.), *De Falsa et Vera Historia I. Estudios sobre falsificacion documental y literaria antigua*, Madrid, Ediciones Clasicas, 2017.
- RAFFARIN, Anne, *Une mémoire réinventée. Les antiquités imaginaires d'Annius de Viterbe* », dans Raffarin, Anne, Marcellino, Giuseppe (dir.), *La Mémoire en pièces*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
- RAGONE, Franca, « Dino Compagni e i suoi nemici. Linguaioli e archivisti nella Firenze postunitaria », *Quaderni storici*, Vol. 28, n. 82 (1).
- RAIMONDI, Ezio, *Codro e l'umanesimo a Bologna*, Bologna, Il Mulino, 1987.
- RAJCHENBACH- TELLER, Élise, « De 'ceux qui de leur pouvoir aydent et favorisent au publiq' Guillaume Rouillé, libraire à Lyon », dans C. Bénévent, A. Charon, I. Diu et M. Vène (dir.), *Passeurs de textes : Imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2012.
- RAMMINGER, Johann, « Language and Cultural Memory in the *Antiquitates* of Annius of Viterbo », dans Laerke Maria Andersen Funder, Trine Arlund Hass, *Meaningful Memories. A cultural memory perspective on humanist interaction with the past*, *Nordic Journal of Renaissance* 17, 2020.
- RAYAN, Paul, « Généalogie du Christ et imaginaire de la parenté à la fin du Moyen Âge », dans O. Rouchon, *L'opération généalogique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- RAYFIELD, Donald, *Forgiving Forgery*, *The Modern Language Review*, Vol. 107, N° 4, 2012.

- REBORA, Simone, *History/Histoire e Digital Humanities. La nascita della storiografia letteraria italiana fuori d'Italia*, Florence, Firenze University Press, 2018.
- RECH, Régis, « La culture historique de Jean Bouchet », dans J. Britnell et N. Dauvois (dir.), *Jean Bouchet. Traverseur des voies périlleuses (1476-1557)*, Paris, Classiques Garnier, 2003.
- REINCKE, Henrich, « Fabricius, Albert », *Neue Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker & Humblot, 1959.
- RENOUARD, Philippe, *Bibliographie des impressions et des oeuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535*, Paris, E. Paul et fils et Guillemin, 1908.
- RENOUARD, Philippe, *Les marques typographiques parisiennes des XV^e et XVI^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 1928.
- RENOUARD, Philippe, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères, et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris jusqu'à la fin du seizième siècle*, Paris Minard, 1965.
- REVEST, Clémence, VERGER, Jacques (dir.), *Discours académiques. L'éloquence solennelle à l'université entre scholastique et humanisme*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
- RHODES, Dennis E., « The First Collected Latin Edition of Xenophon », *Gutenberg- Jahrbuch*, LVI, 1981.
- RIBOT GARCIA, Luis Antonio, MARTINEZ, Adolfo Carrasco, ADÃO DA FONSECA, Luis (dir.) *El tratado de Tordesillas y su época*, Madrid, Junta de Castilla y León, 1995.
- RICCI, Giovanni, *Appello al Turco. I confini infranti del Rinascimento*, Rome, Viella, 2011.

- RICCIARDI, Roberto, « L'epistola del Poliziano a Piero de' Medici sull'origine di Firenze (Ep. I, 2) : il problema del cosiddetto Editto o Decreto di Desiderio, ultimo re dei Longobardi », *Archivium mentis*, Vol. 1, 2012.
- RICE, Eugene F., *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étaples and Related Texts*, Londres-New York, Columbia University Press, 1972.
- RIDE, Jacques, *L'image du Germain dans la pensée et la littérature allemands de la redécouverte de Tacite à la fin du XVI^{ème} siècle (Contribution à l'étude de la genèse d'un mythe)*, Paris, Honoré Champion, 1977.
- RIEGEL, Nicole, *Die Bautätigkeit des Kardinals Matthäus Lang*, Munster, Rhema Verlag 2006.
- RISSEAN, Bastien, *Jean Temporal : libraire de la Renaissance lyonnaise (1549- 1571)*, Mémoire de Master, Université Lumière Lyon 2, Enssib, juin 2013.
- RISTORI, Renzo, « CASSINI, Samuele », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 21, 1978.
- ROGERS, Pat, *The Cambridge Companion to Alexander Pope*, Londres, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- ROLET, Anne, ROLET, Stéphane (dir.), *André Alciat (1492-1550), un humaniste européen au confluent des savoirs dans l'Europe de la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2013.
- RÖMER, Thomas, *L'invention de Dieu*, Paris, Seuil, 2014.
- ROSSI, Giovanni (dir.), *Il Rinascimento giuridico in Francia. Diritto, politica e storia*, Rome, Viella, 2011.
- ROSSI, Paolo, *Il tempo dei maghi : Rinascimento e modernità*, Milan, Raffaello Cortina Editore, 2006.
- ROSSI, Paolo, *I segni del tempo. Storia della terra e storia delle nazioni da Hooke a Vico*, Milano, Feltrinelli, 1979.

- ROTHSTEIN Marian, « The Reception of Annius of Viterbo's Forgeries : The Antiquities in Renaissance France », *Renaissance Quarterly* 71.2, 2018.
- ROWLAND, Ingrid D., « Annius of Viterbo and the Beginning of Etruscan Studies », dans Sinclair Bell, Alexandra A. Carpino (dir.), *A Companion to the Etruscans*, Oxford, Wiley Blackwell, 2015.
- ROWLAND, Ingrid D., « The Atlantic Visions of Giorgio Grognet de Vassé (1774- 1862), Maltese Forger, Architect and Antiquarian », dans Jennifer Cochran Anderson, Douglas N. Dow (dir.), *Visualizing the Past in Italian Renaissance Art. Essays in Honor of Brian A. Curran*, Leiden, Brill, 2021.
- ROWLAND, Ingrid D., *The Culture of the High Renaissance. Ancients and Moderna in Sixteenth- Century Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- ROWLAND, Ingrid D., *The Scarith of Scornello : A Tale of Renaissance Forgery*, Chicago, The University of Chicago Press, 2004.
- RUBINI, Jacopo, *Annio da Viterbo e il Decretum Desiderii. Storie e miti del libero comune viterbese*, Viterbe, Sette Città, 2012.
- RUBINI, Jacopo, *Le questioni anniane. Viterbo tra realtà e finzione*, Viterbe, Sette Città, 2014.
- RUBLE, Alphonse, *Le traité de Cateau-Cambrésis (2 et 3 avril 1559)*, Paris, Honoré Champion, 1989.
- SABBA, Fiammetta, *La "Bibliotheca universalis" di Conrad Gesner: monumento della cultura europea*, Rome, Bulzoni, 2012.
- SALVATELLI, Luca, *Opera in Alchymia*, s. l., Edizioni Archaeoares, 2017.
- SAMARAN, Charles, « Pierre Choynet. Le Rosier des guerres et le Livre des Trois Eages », *Bibliothèque de l'École de chartes*, 87, 1926.

- SANFAÇON, André, « Mythes et représentations : l'identité de Chartres aux XVI^e et XVII^e siècles », dans G. Chaix (dir.), M. – L. Demonet, R. Sauzet (éd), *La Ville à la Renaissance. Espaces, représentations, pouvoirs*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- SAUZET, Robert, *L'image de Nîmes antique dans « Le Discours historial » de Jean Poldo d'Albenas (1559)*, Paris, Champion, 2008.
- SAYRE SCHIFFMAN, Zachary, *The Birth of the Past*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2011.
- SCANDOLA, Massimo, *La madre assira. Il mito di Semiramide nella letteratura*, Padoue, Il Poligrafo, 2021.
- SCAPPARONE, Elisabetta, « PICO, Giovan Francesco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 83, 2015.
- SCHIANO, Claudio, *Il secolo della Sibilla. Momenti della tradizione cinquecentesca degli « oracoli sibillini »*, Bari, Edizioni di pagina, 2005.
- SCHILLINGER, Jean, « Les quatre monarchies dans le *Chronicon Carionis* de Philippe Melanchthon », *Revista de Historiografia*, 14, 2011.
- SCHLANGER, Judith, *Présence des œuvres perdues*, Paris, Hermann éditeurs, 2010.
- SCHLERETH, Helmut, « Pollich, Martin », dans *Neue Deutsche Biographie*, Berlin, Duncker & Humbolt, 2001.
- SCHMITT, Carl, *Le categorie del 'politico'. Saggi di teoria politica*, éd. par G. Miglio, Bologna, Il Mulino, 2013.
- SCHMITT, Carl, *Le nomos de la Terre*, Paris, PUF, 2012 (1950).
- SCHNAPP, Joël Élie, « Le *De futuris Christianorum triumphis in Saracenos et Turcos* d'Annius de Viterbe, une relecture de l'Apocalypse au regard de la conquête turque », dans T. Silec- Plessis, A. Stazzone (dir.), *Peuples conquérants, peuples conquis. Perceptions identitaires au Moyen-Âge en Europe (IX^e- XV^e siècle)*, Paris,

Publications de l'Association des Médiévistes anglicistes de l'Enseignement Supérieur, 2015,

SCHNAPP, Joël Élie, *Prophéties de fin du monde et peur des Turcs au XV^e siècle. Ottomans, Antichrist, Apocalypse*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

SCHNEIDER, Jean, « Les traditions relatives à l'origine de l'alphabet grec dans les scholies de la *TEXNH* de Denys le Thrace », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°1, 2004.

SCHNEIDER, Ulrich Johannes « Zedlers Universal-Lexicon und die Gelehrtenkultur des 18. Jahrhunderts », dans D. Döring, H. Mar (dir.), *Die Universität Leipzig und ihr gelehrtes Umfeld 1680–1780*, Schwabe, Bale, 2004.

SCHNEIDER, Ulrich Johannes, « Jöcher's anthropology of scholars », dans A. Holenstein, H. Steinke, M. Stuber (dir.), *Scholars in Action. The Practice of Knowledge and the Figure of the Savant in the 18th Century*, Leiden, Brill, 2013.

SCHOYSMAN, Anne, « Jean Lemaire de Belges et Josse Bade », *Le Moyen Age*, 2006, Tome CXII.

SCHULTE, P., « *Fides publica* : Die Dekonstruktion eines Forschungsbegriffes », dans P. Schulte, M. Mostert, I. van Renswoude (dir.), *Strategies of Writing. Studies on Text and Trust in the Middle Ages*, Turnhout, Brepols, 2008.

SCHULTE, P., *Scripturae publicae creditur : Das Vertrauen in Notariatsurkunden in kommunalen Italien des 12. Und 13. Jahrhunderts*, Tübingen, De Gruyter, 2003.

SCOTT STEINKERCHNER, O. P., « Introduction : Dominicans and Jesuits, through the Centuries », *Journal of Jesuit Studies*, 7, 3 : *Dominicans and Jesuits*, Leiden, Brill, 2020.

SCREECH, Michael A., « Introduction », dans François de Billon, *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, New York, S. R. Publishers, 1970.

- SCREECH, Michael A., « Rabelais, De Billon and Erasmus (a Re-examination of Rabelais's Attitude to Women) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, T. 13, N° 3, 1951.
- SECRET, François, « De quelque courants prophétiques et religieux sous le règne de Henri III », *Revue de l'histoire des religions*, 172-1, 1967.
- SECRET, François, « François Xavier et Guillaume Postel ou un épisode de l'histoire comparée des religions au XVI^e siècle », *Revue de l'histoire des religions*, 170-1, 1966.
- SECRET, François, « Jean Thénaud, voyageur et kabbaliste de la Renaissance », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, T. 17, N° 1, 1954.
- SECRET, François, « Un humaniste oublié, le carme bourbonnais Pierre de Lille », dans *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1972.
- SEGAL, Lester Abraham, *Nicolas Lenglet Du Fresnoy (1674- 1755). A Study of Historical Criticism and Methodology in Early Eighteenth-century France*, Columbia University, 1968.
- SELLIER, Philippe, « Qu'est- ce qu'un mythe littéraire ? », dans *La farcissure. Intertextualités au XVI^e siècle*, *Littérature*, 1984.
- SERVILIUS, J., « Antwerpen, J. Grapheus Voor J. Steels, 1540 », dans H. D. L. Vervliet (éd.), *Post-Incunabula en Hun Uitgevers in de Lage Landen*, Dordrecht, Springer, 1978.
- SEVERI, Andrea, « SPAGNOLI, Battista, detto Battista Mantovano, Battista Carmelita », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 93, 2018.
- SEZNEC, Jean, *La survivance des dieux antiques*, Paris, Flammarion, 1980 (1953).
- SIDERI, Cecilia, *La fortuna di Diodoro Siculo fra Quattrocento e Cinquecento*, Berlin- Boston, De Gruyter, 2022.

- SIGANOS, André, BRUNEL, Pierre, « Du mythe littérisé au mythe littéraire », dans *Le minotaure et son mythe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- SIGNORELLI, Mario, « Fra Annio da Viterbo umanista e storico », *Memorie domenicane*, N. S., 41, 1965.
- SILBERNAGL, Maximilian Joseph Isidor, *Johannes Trithemius. Eine Monographie*, Landshut, F. G. Wolfe, 1868.
- SIMONCELLI, Paolo, *La lingua di Adamo*, Florence, Olschki, 1984.
- SIMONE, Franco, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle : analyse d'un texte oublié », dans *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974.
- SIMONE, Franco, « Historiographie et mythographie dans la culture française du XVI^e siècle : analyse d'un texte oublié », dans *L'humanisme lyonnais au XVI^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974.
- SIMONE, Franco, « Une entreprise oubliée des humanistes français. De la prise de conscience historique du renouveau culturel à la naissance de la première histoire littéraire », dans A. H. T. Levi (dir.), *Humanism in France at the end of the Middle Ages and in the early Renaissance*, New York, Manchester University Press, 1970
- SÖNKE, Lorenz, DIETER, Martens (dir.), *Johannes Reuchlin und der 'Judenbücherstreit'*, Ostfildern, Thorbecke, 2013.
- SOROSINA, Arnaud, *Le scorpion de l'histoire. Généalogies de Nietzsche*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
- SOZZI, Lionello, *Rome n'est plus Rome. La polémique anti-italienne et autres essais sur la Renaissance* suivis de *La dignité de l'homme*, Paris, Classiques Garnier, 2022 (2002).
- SPEYER, Wolfgang, *Die literarische Fälschung im heidnischen und christlichen Altertum. Ein Versuch ihrer Deutung*, Munich, Beck, 1971.

- SQUASSINA, Erika, *Privilegi librari nella repubblica di Venezia (1469- 1545)*, Thèse de l'Università di Udine, juin 2015.
- STAUBACH, N., « Auf der Suche nach der verlorenen Zeit : Die historiographischen Fiktionen des Johannes Trithemius im Lichte seines wissenschaftlichen Selbstverständnisses », *Fälschungen im Mittelalter*, Hanovre, H. Fuhrmann, 1988.
- STAUSBERG, Michael, *Faszination Zarathushtra. Zoroaster und die Europäische Religionsgeschichte der Frühen Neuzeit*, Berlin- New York, De Gruyter, 2009.
- STEGMANN, André, « La politique de Lefèvre d'Étaples », dans *L'humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, J. Vrin, 1973.
- STEIN, Henri, « Michel Feré créateur du port du Havre », *Revue des études historiques*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1905, Vol. 71.
- STEINER, Benjamin, *Die Ordnung der Geschichte. Historische Tabellenwerke in der Frühen Neuzeit*, Cologne- Weimar- Vienne, Böhlau, 2008.
- STENHOUSE, William, *Reading Inscriptions and Writing Ancient History. historical scholarship in the Late Renaissance*, *Bulletin of the Institute of Classical Studies. Supplement*, 2005, No. 86, Londres, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- STEPHENS, Walter, « 'De historia gigantum' : Theological Anthropology Before Rabelais », *Traditio*, Vol. 40, 1984.
- STEPHENS, Walter, « Discovering the Past : The Renaissance Arch- Forger and His Legacy' » dans Earl A. Havens (dir.), *Fakes, Lies and Forgeries*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2014.
- STEPHENS, Walter, « Exposing the Archforger. Annus of Viterbo's First Master Critic », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.), *Literary Forgery in Early Modern Europe 1450- 1800*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2019.
- STEPHENS, Walter, « From Berossos to Berosus Chaldæus: The Forgeries of Annus of Viterbo and Their Fortune », dans Johannes Haubold, Giovanni B. Lanfranchi,

Robert Rollinger, John Steele (dir.), *The World of Berossos. Proceedings of the 4th International Colloquium on « The Ancient Near East between Classical and Ancient Oriental Traditions »*, Wiesbaden, Harrasowitz Verlag, 2013.

STEPHENS, Walter, « Gli Etruschi e la Prisca Teologia in Annio da Viterbo », tr. par Domenico Mantovani, dans *Biblioteca e società*, Viterbo, 1982.

STEPHENS, Walter, « Naming, Un-Naming, and renaming in the forgeries of Annius of Viterbo », dans A. Comboni, A. La Barbera (dir.), *Le vie del falso. Storia, letteratura, arte*, Bologne, Il Mulino, 2023.

STEPHENS, Walter, « The Antiquities of Annius of Viterbo : A Misinterpreted Genealogical Forgery », *Revista de Historiografía*, 15.8, Madrid, Universidad Carlos III de Madrid, 2011.

STEPHENS, Walter, « The Etruscans and the Ancient Theology in the Works of Annius of Viterbo. », dans Paolo Brezzi, Maristella de Panizza Lorch (dir.), *Umanesimo a Roma nel Quattrocento*, Rome- New York, Istituto di Studi Romani- Barnard College, 1984.

STEPHENS, Walter, « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Annius of Viterbo and His Forged “Antiquities” », *MLN*, Jan., 2004, Vol. 119, N° 1, *Italian Issue Supplement : Studia Humanitatis : Essays in Honor of Salvatore Camporeale*, Baltimore, Johns Hopkins University, 2004.

STEPHENS, Walter, « When Pope Noah Ruled the Etruscans: Annius of Viterbo and his Forged Antiquities » ; « Complex Pseudonymity: Annius of Viterbo’s Multiple Persona Disorder », *MLN*, Vol. 126.4 *French Issue. Special Issue, Anonymity*, Wilda Anderson (dir.), Baltimore, Johns Hopkins University, 2011.

STEPHENS, Walter, *Berosus Chaldaeus : Counterfeit and Fictive Editors of the Early Sixteenth Century*, Thèse de la Cornell University, août 1979.

STEPHENS, Walter, *Giants in Those Days. Folklore, Ancient History, Nationalism*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1989.

- STEPHENS, Walter, HAVENS, Earl A., « Forgery's Valhalla », dans W. Stephens, E. A. Havens, Janet E. Gomez (dir.), *Literary Forgery in Early Modern Europe 1450- 1800*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2019.
- STEPHENS, Walter, *Les Géants de Rabelais : folklore, histoire ancienne, nationalisme*, tr. par Florian Preisig, Paris, Champion, 2006.
- TAGLIAPIETRA, Andrea, *Filosofia della bugia. Figure della menzogna nella storia del pensiero occidentale*, Milan, Bruno Mondadori, 2001.
- TALLON, Alain, « Le 'parti français' et la dissidence religieuse en France et en Italie », dans P. Benedict, S. Seidel Menchi, A. Tallon (dir.), *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2007.
- TALLON, Alain, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2002.
- TALLON, Alain, *La France et le concile de Trente (1518- 1563)*, Rome, École française de Rome, 2017 (1997).
- TARTE RAMEY, Lynn, « Patriarchy and Monarchy : François de Billon, the Querelle des femmes, and the Rise of French Absolutism », dans K. Karczewska, T. Conley (dir.), *The World and Its Rival : Essays on Literary Imagination in Honor of Per Nykrog*, Amsterdam, Rodopi, 1999.
- TATE, Robert B., « Mythology in Spanish Historiography of the Middle Ages and the Renaissance », *Hispanic Review*, Vol. 22, N^o. 1, 1954.
- TATE, Robert B., *Ensayos sobre la historiografía peninsular del siglo XV*, tr. Jesus Diaz, Madrid, Gredos, 1970.
- THIESSE, Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e- XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2001.

- THIREAU, Jean- Louis, « L'enseignement du droit et ses méthodes au XVIe siècle. Continuité ou rupture ? », *Les méthodes de l'enseignement du droit du Moyen Age à nos jours, Annales d'histoire des facultés de droit et de la science juridique*, 2, 1985.
- THIREAU, Jean-Louis, *Charles Dumoulin (1500- 1566). Étude sur les sources, la méthode, les idées politiques et économiques d'un juriste de la Renaissance*, Genève, Droz, 1980.
- TIGERSTEDT, Eugène Napoleon, « Ioannes Annius and Graecia Mendax », dans Charles Henderson Jr., *Classical Mediaeval and Renaissance Studies in Honor of Berthold Louis Ullman*, Vol. II, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1964.
- TIMPANARO, Sebastiano, *La genesi del metodo Lachmann*, Padoue, Lavinia Editrice, 1981.
- TOLSA, Cristian, *The Orphic Astrologer Critodemus. Fragments with Annotated Translation and Commentary*, Berlin, De Gruyter, 2023.
- TOLSA, Cristian, *The Orphic Astrologer Critodemus. Fragments with Annotated Translation and Commentary*, Berlin, De Gruyter, 2023.
- TOMASI, Chiara O., « Il nome segreto di Roma tra antiquaria ed esoterismo. Una riconsiderazione delle fonti », *Studi Classici e Orientali*, vol. 60, 2014.
- TORELLI, Mario, « L'Etruria di Virgilio : immaginario e realtà », dans S. Bourdin, A. Pagliara (dir.), *Magno e Latio totaque Ausonia : etnografia virgiliana e Italia augustea*, Rome, École française de Rome, 2017.
- TORPIA, Anna, *La teoria della conoscenza di Francisco Macedo. Un filosofo a confronto con Tommaso e Scoto*, Rome, Carrocci Editore, 2021.
- TRAVERSO, Enzo, *Passés singuliers. Le sujet dans l'écriture de l'histoire*, Montréal, Lux Éditeurs, 2020.

- TREDANEL, G. (éd.), *Guillaume Postel 1581-1981. Actes du colloque international d'Avranches*, Paris, Éditions de la Maisnie, 1985.
- TURCHETTI, Mario, *Concordia o tolleranza ? François Bauduin (1520-1573) e i « Moyenneurs »*, Genève, Librairie Droz, 1984.
- TURCHETTI, Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- ULLMAN, Walter, *Medieval papalism. The political theories of the medieval canonists*, Abingdon, Routledge, 2012 (1949).
- VALERI, Elena, « MERULA, Gaudenzio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 73, 2009.
- VALERIE, Hayaert, « The Gordian Knot of Emblematata : From the Labyrinthus Absconditus to the Affirmation of the Prisca Jurisprudentia », dans P. Goodrich, V. Hayaert, *Genealogies of Legal Vision*, Abingdon-New York, Oxford-Routledge, 2015.
- VALERIO, Sebastiano, « Grammatica, lessico e filologia nell'opera di Lucio Giovanni Scoppa », dans D. Defilippis, S. Valerio (dir.), *Lessicografi a Napoli nel Cinquecento*, Bari, Adriatica Editrice, 2007.
- VALERY, Paul, *Cahiers*, Paris, Gallimard, 1973.
- VALLECALLE, Jean- Claude (dir.), *Le livre de saint Jacques et la tradition du Pseudo-Turpin. Sacralité et littérature*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2011.
- VAN HEEMS, Gilles « Les épitaphes 'parlantes' d'Étrurie », dans A. Calderini, R. Massarelli, *Ego Duenosio. Studi offerti a Luciano Agostiniani, Ariodante – Linguistica ed epigrafia dell'Italia antica*, N°1, 2022.
- VASOLI, Cesare, « Profezia e astrologia in un testo di Annio da Viterbo », dans *I miti e gli astri*, Naples, Guida Editori, 1977.

- VEAZEY, James, *Ramus and Reform. University and church at the end of the Renaissance*, Kirksville, Truman State University Press, 2002.
- VEISSIERE, Michel, « Lefèvre d'Étaples et Guillaume Briçonnet », dans J.- F. Pernot, *Jacques Lefèvre d'Étaples (1450 ?- 1536)*, Paris, Classiques Garnier, 1995.
- VENARD, Marc, « Une réforme gallicane ? Le projet de concile national de 1551 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 179, 1981.
- VERNE, Magali, « Auteur et libraire : le cas Gilles Corrozet », dans Y. Sorder (dir.), *Passeurs de textes, imprimeurs, éditeurs et lecteurs humanistes*, Genève, Collections de la Bibliothèque de Genève, 2009.
- VEYNE, Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Seuil, 1983.
- VIALON- SCHONEVELD, Marie (dir.), *L'Histoire et les historiens au XVI^e siècle*, Saint- Étienne, Publications de l'Université de Saint- Étienne, 2001.
- VIDAL- NAQUET, Pierre, *L'atlantide. Petite histoire d'un mythe platonicien*, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- VIENNOT, Éliane, *La France, les femmes et le pouvoir*, vol. I : *L'invention de la loi salique (V^e-XVI^e siècle)*, Paris, Perrin, 2006.
- VINDRY, Fleury, *Les parlementaires français au XVI^e siècle : Parlements d'Aix, Grenoble, Dijon, Chambéry, Dombes*, Paris, T. I, 1909.
- VIVANTI, Corrado, « Les Recherches de la France d'Étienne Pasquier. L'invention des Gaulois », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, II. La Nation*, Paris, Gallimard, 1986.
- WALKER, D. P., *The Ancient Theology. Studies in Christian Platonism from the fifteenth to the eighteenth century*, New York, Cornell University Press, 1972.
- WALKER, Ernst Richard, *Ulrich von Hutten's Arminius*, Oxford, Peter Lang, 2008.

- WALLACE, Peter G., *The Long European Reformation. Religion, Political conflict and the search for conformity, 1450- 1750*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.
- WALSH, Katherine, « Papsttum, Kurie und Kirchenstaat im späteren Mittelalter : Neue Beiträge zu ihrer Geschichte », *Römische Historische Mitteilungen*, XVI, 1974.
- WALSH, Katherine, « Zum Patrimonium Beati Petri im Mittelalter », *Römische Historische Mitteilungen* », XVII, 1975.
- WATT, J. A., « The theory of papal monarchy in the thirteenth century. The contribution of the canonists », *Traditio*, Vol. 20, 1964.
- WEGENER, Wolfgang, « Schönheintz, Jakob », dans B. D. Haage, G. Keil, W. Wegener, *Enzyklopädie Medizingeschichte*, Berlin- New York, De Gruyter, 2005.
- WEINBERG, Joanna, « Azariah de Rossi and the Forgeries of Viterbo », F. Parenti (dir.), *Aspetti della storiografia ebraica*, Rome, Carocci, 1987.
- WEISS, Roberto, « An Unknown Epigraphic Tract by Annius of Viterbo », dans *Italian studies presented to E. R. Vincent*, Brand, K. Foster, U. Limentani (dir.), Cambridge, Heffer, 1962.
- WEISS, Roberto, « Traccia per una biografia di Annio da Viterbo », *Italia Medioevale e Umanistica V*, Padoue, Editrice Antenore, 1962.
- WEISSBERGER, Barbara F., *Isabel Rules : Constructing Queenship, Wielding Power*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2004.
- WHITE, Hayden, *Metahistory. The historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1973.
- WHITE, Hayden, *The Content of the Form, Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1987.
- WHITE, Jeffrey A., « Chorography as Culture : Biondo Flavio and Leandro Alberti », dans *Commentaria Classica*, vol. 6, 2019.

- WHITE, Paul, *Jodocus Badius Ascensius. Commentary, Commerce and Print in the Renaissance*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- WHITFORD, David M., *The Curse of Ham in the Early Modern Era. The Bible and the Justification for Slavery*, Londres- New York, Routledge, 2017.
- WICKENDEN, Nicholas, *G.J. Vossius and the Humanist Concept of History*, Van Gorcum, Assen, 1993.
- WIFSTRAND SCHIENE, M., *Annius von Viterbo und die schwedische Historiographie des 16. und 17. Jahrhunderts*, Uppsala, Kungl. Humanistiska Vetenskaps- Samfundet, 1992.
- WIFSTRAND- SCHIEBE, Marianne, « Tyrrenus the degraded hero. On changing concepts in the works of Annius of Viterbo », *Aevum*, 67, 2, 1993.
- WILCOCK, Rodolfo J., *La Synagogue des iconoclastes*, tr. par Giovanni Joppolo, Paris, Gallimard, 1977.
- WOOD, Christopher S., *Forgery, Replica, Fiction : Temporalities of German Renaissance Art*, Chicago, University of Chicago, 2008.
- YARDENI, Myriam, *Enquêtes sur l'identité de la « nation France » de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Champ Vallon, 2004.
- YEO, Richard, *Encyclopaedic Visions : Scientific Dictionaries and Enlightenment Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- ZABBIA, Marino, « Cronaca e mondo notarile », dans G. Francesconi, M. Miglio (dir.), *Le cronache volgari in Italia. Atti della VI Settimana di studi medievali (Roma, 13- 15 maggio 2015)*, Rome, Istituto storico italiano per il medio evo, 2017.
- ZABBIA, Marino, *I notai e la cronachistica italiana nel Trecento*, Rome, Istituto storico italiano per il medio evo, 1999.
- ZAMARA, Edoardo, « FANFANI, Pietro », *Dizionario Biografico degli italiani*, Vol. 44, 1994.

ZAPPERI, R., « AREZZO, Claudio Mario », *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 4, 1962.

ZEMON DAVIS, Natalie, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans H. J. Martin, Roger Chartier, (éd.), *Histoire de l'édition française. Tome 1. Le Livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du XVIIe siècle*, Paris, Fayard-Promordis, 1989.

ZEMON DAVIS, Nathalie, « *Publisher Guillaume Rouillé, businessman and humanist* », *Editing Sixteenth Century Texts*, Toronto, R. J. Schoeck, 1966.

ZINI, Fosca Maria (dir.), *Penser entre les lignes. Philologie et Philosophie au Quattrocento*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001.

TABLE DES MATIERES

<i>Remerciements</i>	1
<i>Introduction</i>	3
I. Une généalogie des traditions interprétatives sur les <i>Antiquitates</i> et <i>Annius de Viterbe</i>	7
Introduction.....	8
1. « Le bâtard génial ». <i>Annius de Viterbe</i> et les <i>Antiquitates</i> dans la recherche contemporaine (XXI ^e - XX ^e siècles).....	20
2. Les « fins nez critiques » et la « séduction du faux ». <i>Annius de Viterbe</i> et les <i>Antiquitates</i> dans l’histoire de l’histoire de l’érudition occidentale (XX ^e - XIX ^e siècles)	42
3. Mythes littéraires, Jean Lemaire de Belges et Atlantide : <i>Annius de Viterbe</i> et les <i>Antiquitates</i> dans la recherche francophone (XXI ^e - XIX ^e siècles).	71
A. Les <i>Antiquitates</i> comme mythe littéraire	74
B. Les <i>Antiquitates</i> , les <i>Illustrations</i> et l’histoire littéraire	87
C. Les <i>Antiquitates</i> , les académiciens parisiens et l’Atlantide	99
4. <i>Annius de Viterbe</i> et les <i>Antiquitates</i> dans les dictionnaires (XIX ^e - XVII ^e siècles).....	111
5. De « fourbe prédéterminé » à « bon jacobin » : l’ordre des Prêcheurs et les manuscrits perdus des <i>Antiquitates</i> (XVIII ^e - XV ^e siècles)	146
6. Les premiers (premiers) critiques d’ <i>Annius de Viterbe</i> et des <i>Antiquitates</i> (XVII ^e - XV ^e siècles)	173
Conclusion	203
II. « Le désordre régnant dans la forêt sauvage des <i>Antiquitates</i> ». Une lecture des fragments de l’histoire de la tradition de la vérité.	211
Introduction.....	212
1. Les pièces liminaires et le premier livre	221
2. Le deuxième livre. Les commentaires à Myrsile de Lesbos	243

3. Le troisième livre. Les commentaires sur les fragments de Caton _____	251
4. Le quatrième livre. Les commentaires sur l' <i>Épithète</i> [mes italiques] d'Archiloque concernant les temps _____	262
5. Le cinquième livre. Les commentaires sur Métasthène _____	265
6. Le sixième livre. Sur la <i>Vertunniana</i> de Properce _____	270
7. Le septième livre. Les commentaires sur Philon _____	276
A. Le premier livre des commentaires sur de l' <i>Abrégé des temps</i> . _____	278
B. Le deuxième livre des commentaires sur l' <i>Abrégé des temps</i> _____	283
8. Le huitième livre. Les commentaires sur le <i>Des Équivoques</i> de Xénophon	289
9. Le neuvième livre. Les commentaires du même frère Jean Annius sur La division et chorographie d'Italie de Sempronius _____	302
10. Le dixième livre. Les commentaires du même frère Jean Annius de Viterbe, professeur de théologie, <i>Sur l'Âge d'or</i> et <i>Sur l'origine de la ville de Rome et de ses noms</i> de Fabius Pictor _____	311
A. Sur l'Âge d'or _____	312
B. Le deuxième livre de Quintus Fabius Pictor _____	325
11. Le onzième livre. Les commentaires de frère Jean Annius de Viterbe sur deux fragments d'Antonin le Pieux. _____	331
12. Le douzième livre. Les commentaires sur les cinq livres de Bérose _____	338
A. Le commentaire du premier livre de Bérose _____	355
B. Le commentaire du deuxième livre de Bérose _____	372
C. Le commentaire du troisième livre de Bérose _____	394
D. Le commentaire du quatrième livre de Bérose _____	411
E. Le commentaire du cinquième livre de Bérose _____	422
13. Le treizième livre. Les commentaires sur les suppléments de Manéthon à Bérose	462
14. Le quatorzième livre. La très corrigée chronographie étrusque et italique	478
15. Le quinzième livre. Les institutions des Étrusques _____	492
16. Le seizième livre. Les quarante questions anniennes _____	515

17. Le dix-septième livre. Des premiers temps et des vingt-quatre rois d'Espagne	
526	
18. Un autre manuscrit perdu ? Les chapitres sur la chronographie des quatre monarchies	534
Conclusions	543
<i>III. Des réceptions éditoriales et historiographiques des Antiquitates en France (1498-1560)</i> 586	
Introduction	587
1. La première réception des <i>Antiquitates</i> (1498-1508).	603
A. Les <i>Antiquitates</i> en Europe : <i>prisca theologia, prisca historia et prisca politica</i> .	611
B. Les <i>Antiquitates</i> en Italie : franciscains, humanistes et professeurs	626
C. Les <i>Antiquitates</i> dans l'Empire : la race pure du dieu germanique.	639
2. Les <i>Antiquitates</i> de Gaule en Gaule (1508- 1515)	650
A. Les <i>Antiquitates</i> de Samotida : rois gaulois, cadeaux d'amour et Lugdunum.	656
B. Les <i>Antiquitates</i> herculéennes de Gaule, de Troie et de France	680
C. Les <i>Antiquitates</i> du roi de France et le « prince dieu du paradis »	708
3. Les <i>Antiquitates</i> du monde, des Francs et des Gaulois (1515- 1552)	727
A. Les <i>Antiquitates</i> de Gaule transalpine et de Gaule cisalpine	733
B. Les <i>Antiquitates</i> des Francs-Germains et du monde : histoire sacrée, Hunibald et saint Augustin	742
C. Les <i>Antiquitates</i> des Francs-Gaulois : poètes, druides et juristes	758
D. Les <i>Antiquitates</i> contre les <i>Antiquitates</i> : entropie, polémique et apologie	774
E. Les <i>Antiquitates</i> de Samothès et les <i>Antiquitates</i> de Pharamond ; histoire sacrée et histoire séculière	800
F. Les <i>Antiquitates</i> reréunies hors Gaule	821
4. Les <i>Antiquitates</i> des institutions des <i>Francogalli</i> et une méthode pour l'histoire (1552- 1560)	826
A. Les <i>Antiquitates</i> des lois et le futur de France	833
A. Les <i>Antiquitates</i> et les ténèbres de l'histoire	866

B. Les <i>Antiquitates</i> et la méthode de l'histoire universelle	882
Conclusion	901
<i>Conclusions</i>	910
<i>Antiquitates</i>	913
Liste provisoire des volumes contenant des textes premièrement imprimés dans les <i>Antiquitates</i>	913
<i>Sources</i>	917
Sources manuscrites	917
Sources imprimées	918
<i>Littérature secondaire imprimée et numérique</i>	951